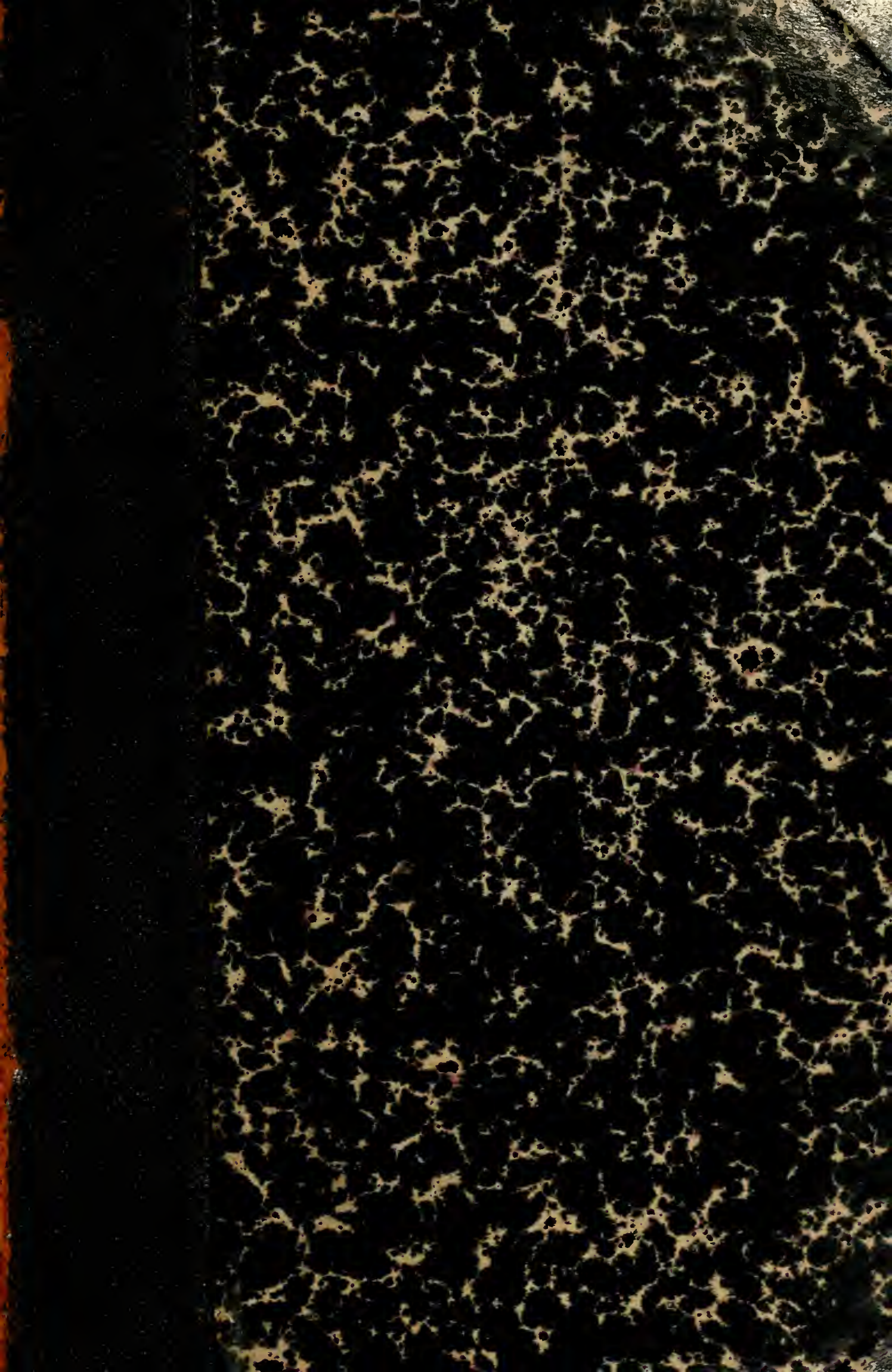

LA

NOUVELLE REVUE

TOME SOIXANTE-QUATORZE

P
Fe.L.T.
N

LA

NOUVELLE REVUE

TREIZIÈME ANNÉE

74

TOME SOIXANTE-QUATORZE

Janvier-Février

267321
27. 4 32

PARIS

18, BOULEVARD MONTMARTRE, 18

—

1892

FANTOME D'ORIENT[1]

Il se rassure à notre mine : « Oui, c'est bien ici en effet; mais elle n'y est pas; elle est partie hier pour aller s'établir auprès d'une de ses parentes qui est bien malade, là-bas, à Kassim-pacha d'où nous arrivons, tout à côté de son ancienne demeure. »

Oh ! alors il me prend une vraie fièvre ! Que faire? Le temps passe, il doit être tard. Je ne sais même pas l'heure, ayant, dans ma précipitation, oublié ma montre à l'hôtel ; mais il me paraît que déjà le soleil baisse. Une fois la nuit venue, il n'y a plus rien à tenter à Stamboul, — et je n'ai plus qu'une journée après celle-ci qui va finir. — Il semble en vérité que j'aie eu, en sommeil, le pressentiment complet de ce que serait ce voyage ; tout va tellement comme dans mon rêve : ces entraves accumulées, cette inquiétude de l'heure trop courte, cette angoisse *de n'avoir pas le temps d'arriver jusqu'au but.*

Quel parti prendre à présent? Je ne sais plus trop et ma tête se perd un peu. Allons-nous retourner sur nos pas, jusqu'à ce Kassim-pacha d'où nous venons, avec ces mauvais chevaux de louage qui ne veulent plus marcher?... Non, Eyoub où j'habitais, et qui m'attire comme un aimant, est là trop près de nous, juste en face, de l'autre côté de la Corne-d'Or — qui se rétrécit dans ces parages et sera si vite traversée. D'ailleurs je me sens tellement redevenu un habitant de ce saint faubourg ; les dix années, qui me séparent du temps où j'y vivais, viennent de si complètement s'évanouir, que j'ai presque l'illusion de rentrer là chez moi, au milieu de figures familières et que, sans peine, je m'imaginerais y retrouver ma maison telle que je l'ai quittée, avec les chers

(1) Voir la *Nouvelle Revue* du 15 décembre 1891.

CA 86208 ED

hôtes d'autrefois. Au moins, j'entrerai m'asseoir dans le petit café antique où nous passions, Achmet et moi, les veillées d'hiver, en compagnie des derviches conteurs de féeriques histoires; il n'est pas possible que, dans ce quartier-là, quelqu'un ne me reconnaisse pas, ne me prenne pas en pitié et ne consente à me guider dans mes recherches — qui, sans doute, ne peuvent plus faire ombrage à personne.

Donc, nous renvoyons nos chevaux; nous descendons vers la berge pour prendre un caïque, choisissant un rameur jeune afin d'aller vite, — et bientôt nous voici glissant, très légers, à grands coups d'avirons sur l'eau tranquille.

Je commence à regarder de mes pleins yeux là-bas en face, fouillant de loin cette autre rive où nous allons aborder.

Quoi, est-ce que je ne m'y reconnais plus? C'était bien là pourtant, j'en suis très sûr.

Oh! mon Dieu, on a tout changé, hélas! Ma maison, très vieille, et les deux ou trois qui l'entouraient n'existent plus. Je n'avais pas prévu cette destruction et je sens mon cœur se serrer davantage. Ce cadre qui avait entouré ma vie turque est à jamais détruit — et cela recule tout dans un lointain plus effacé.

Je mets pied à terre, cherchant à m'orienter, à reconnaître au moins quelque chose. Le petit café des derviches conteurs d'histoires, où donc est-il? A la place, il y a un grand mur blanc que je ne connaissais pas, un corps de garde tout neuf, avec des soldats en faction. Et toutes les maisons alentour sont fermées, muettes, inabordables surtout. Allons, je suis un étranger ici maintenant; j'ai été fou de venir y perdre mes instants comptés, quand j'aurais dû au contraire revenir sur mes pas, suivre la seule piste un peu sûre, rechercher à tout prix cette vieille femme.

Pourtant, cela faisait partie de mon pèlerinage aussi, de revoir Eyoub, et j'en étais si près!

Oh! et la mosquée sainte, et l'allée des saints tombeaux! Je suis à deux pas à présent de ces choses mystérieuses et rares, autrefois si familières, dans mon voisinage; je ne reviendrai peut-être jamais ici. — aurai-je le courage de quitter Eyoub sans aller les revoir. Du reste, en courant, ce sera une perte de cinq ou dix minutes à peine, — et je dis à mon batelier : « Va, aborde un peu plus loin, au quai de marbre là-bas, à l'entrée du saint cimetière. »

Laissant le vieux Grec dans le caïque avec le rameur, je redescends à terre, seul, saisi tout à coup par le silence glacé de ce lieu, par sa sonorité funèbre, que j'avais oubliée, et qui change le bruit de mon pas. Dans l'allée d'éternelle paix, sur les dalles de marbre verdies à l'ombre, où l'on voudrait marcher lentement la tête basse, il faut passer aujourd'hui avec cette précipitation enfiévrée qui donne à toutes les choses, revues ainsi, je ne sais quel air d'inexistence. Je cours, je cours, dans cette allée, entre les deux alignements de kiosques funéraires et de tombes, au milieu de toutes les silencieuses blancheurs des marbres. De droite et de gauche, bordant la voie étroite, sont de vieilles murailles blanches, percées d'une série d'ogives, par où la vue plonge dans les dessous ombreux d'une sorte de bocage rempli de sépultures. Rien de changé, naturellement, dans tout cela qui est sacré et immuable ; ce lieu unique, si étrangement mêlé à mes souvenirs d'amour, était le même bien des années avant notre existence et sera ainsi longtemps encore après que nous aurons tous deux passé.

Au bout de l'avenue, dans une ombre plus épaisse, sous une voûte obscure de platanes, je m'arrête devant la petite porte de l'impénétrable mosquée sainte. Il y a toujours là les mêmes vieilles mendiantes, au visage voilé, assises, accroupies, immobiles sur des pierres. L'une d'elles, réveillée de son rêve par le bruit de mon pas, s'inquiète de me voir accourir, se demande si j'aurai par hasard l'impudence de franchir ce seuil : « Yasak ! Yasak ! » (Défendu ! Défendu !), dit-elle, d'une voix irritée, en étendant une main de morte comme pour me barrer le passage. Et je lui réponds tranquillement, dans cette langue turque que je reparle déjà avec la facilité d'autrefois : « Je le sais, ma bonne mère, que c'est défendu ; je veux seulement jeter un coup d'œil à l'entrée et puis je m'en irai. » Ce disant, je lui remets une aumône ; alors, d'une voix calmée, elle rassure les autres qui s'inquiétaient aussi : Il sait, il sait ; il est du pays ; il vient regarder seulement. Et en effet, je regarde, à la hâte, à la dérobée ; tant de fois jadis, quand j'habitais Eyoub, j'étais venu jusqu'à ce seuil, dont je reconnais encore les moindres pierres, dans la demi-nuit qui tombe des grands arbres. Du lieu d'ombre où je suis, au milieu de ces pauvresses voilées aux immobilités de fantômes, il semble qu'une clarté un peu merveilleuse rayonne là-bas, dans cette cour de mosquée, sur les blancheurs séculaires de la chaux et des faïences...

Tout de suite, après ce regard jeté, je repars en courant dans la sainte allée, repris par l'inquiétude de l'heure qui fuit, de la lumière qui me paraît plus dorée, par la frayeur du soleil couchant et du soir.

C'est à Kassim-Pacha, naturellement, à la recherche de cette vieille femme, que je vais retourner coûte que coûte. Et j'irai par mer cette fois; d'ici, ce sera le plus rapide.

Quand je suis de nouveau étendu dans mon caïque, je dis au rameur : « Va vite, vite, pour une bonne récompense que je te donnerai ! » Il répond par un sourire à dents blanches et se met à ramer de toute la force de ses bras. Le courant nous aide et nous descendons lestement la Corne-d'Or, nous éloignant du sombre Eyoub.

•

Mais nous allons passer devant le faubourg d'Hadjikeuï. Si je m'y arrêtais ! Le quartier n'est pas farouche comme celui d'où je viens et, qui sait, quelqu'un m'y reconnaîtra peut-être, quelqu'un de ces Juifs que j'employais à mon service, le grand Salomon, ou même le vieux Kaïroullah, n'importe qui, pourvu qu'on me renseigne. En passant, je vais tenter ce moyen... Et puis cela me permettra de revoir ma maison, la première de mes maisons turques, — car j'ai habité là aussi, avant de pouvoir réaliser le rêve presque impossible de me fixer à Eyoub.

Dans ce livre de jeunesse où j'ai conté ma vie orientale, j'ai passé sous silence notre étape à Hadjikeuï pour abréger, et aussi pour obéir à une sorte de sentiment de décorum qui m'amuse bien à présent : ce Hadjikeuï est un faubourg pauvre, assez mal considéré à Constantinople.

Là pourtant j'étais venu m'installer d'abord, en quittant mon logis européen de Péra; là, j'avais reçu « Aziyadé » pour la première fois, à son retour de Salonique. Nous y étions restés près de deux mois, bien cachés, avant de réussir à trouver une maison sur l'autre rive, dans le faubourg des saints tombeaux, et nous avions ensuite conservé, à toute éventualité, ce premier gîte plus sûr, où, par fantaisie, nous revenions de temps à autre.

A la longue, comme tout se transforme dans la mémoire, tout s'oublie : voici que je ne reconnais même plus l'*Échelle* de notre rue, c'est-à-dire l'appartement de vieilles planches qui nous était si familier, jadis, et où nous débarquions avec une

telle sûreté d'habitude, dans le mystère protecteur des nuits bien noires.

Par impatience, je mets pied à terre ailleurs, à l'entrée d'une ruelle israëlite que je me rappelle vaguement, très vaguement. Et, suivi toujours de ce même vieux Grec, je recommence à marcher vite, à courir, talonné sans trêve par l'inquiétude de l'heure.

A un tournant nous tombons sur une rue où se tient un marché juif : cris de vendeurs et d'acheteurs, foule affairée, encombrement de mannequins, de fruits et de légumes, petits fourneaux où l'on rôtit des viandes en plein vent, petits étalages de changeurs et d'usuriers... Là, je me reconnais tout à fait, par exemple, et le cœur me bat plus fort, car ma maison doit être bien près.

J'avais du reste gardé de ce marché un souvenir très singulier, unique même entre tous. Habitant d'Hadjikeuï ou habitant d'Eyoub, j'y venais chaque soir avec Achmet pour changer, pour emprunter de l'argent à ces juifs, ou bien encore pour leur acheter les pains et les gâteaux destinés au dîner mystérieux d'Aziyadé. C'est que Constantinople est la seule ville du monde où j'aie été vraiment mêlé à la vie du peuple, — à la vie de ce peuple oriental, bruyant, coloré, pittoresque, mais besoigneux, pauvre, actif à mille petits métiers, à mille petits brocantages. Mon compagnon de chaque jour, Achmet, était lui-même un enfant de ce peuple-là, au courant des moindres rouages de la vie laborieuse, habitué à se tirer d'affaire avec presque rien, et m'enseignant sa manière, me rendant homme du peuple comme lui à certaines heures. Il est vrai, j'étais pauvre moi aussi, à cette époque, et bien en peine quelquefois pour soutenir mon rôle d'Hassan...

Ce marché, que je traverse aujourd'hui d'un pas dégagé et rapide, sentant peser la ceinture de cuir où j'ai fait coudre — un peu à la façon des matelots — ma réserve de pièces d'or, oh ! ce marché, tout ce qu'il me rappelle de misères, gaiement endurées à cause d'elle, de marchandages timides, de demandes de crédit pour des sommes qui à présent me font sourire... Et, sous le costume turc, ces choses me semblaient acceptables, m'amusaient presque, en me donnant davantage l'impression d'être sorti de moi-même et devenu quelqu'un des simples qui m'entouraient. Que d'enfantillage il y avait encore dans ma vie de ce temps-là !

Après cette rue du marché, une place tranquille au bord de la mer, une place silencieuse bordée de berceaux de vigne et ornée en son milieu d'une vieille fontaine de marbre. Et ma maison est là, qui tout à coup me réapparaît, bien réelle, au beau soleil du soir... J'ai enfin retrouvé une chose d'autrefois, une chose qui a été intimement liée à mon cher passé et qui existe encore...

Avec je ne sais quelle crainte de m'en approcher, avec un étrange trouble d'âme, je vais lentement m'asseoir en face, en plein air, devant un petit café, sous des treilles que l'automne a jaunies, et je la regarde. (Comme ce nom de *café* sonne mal pour dire ces échoppes orientales où l'on fume le narguillé ; je voudrais savoir un autre mot que celui-là.) Je la regarde, ma maisonnette d'autrefois, un peu comme je regarderais une chose de rêve qui oserait se montrer en plein jour. Elle me semble rapetissée et d'aspect misérable ; cependant, c'est bien cela, et rien que ces marbrures de vieillesse, sur la muraille, ramènent dans ma tête mille souvenirs.

Cette place n'a pas changé non plus ; pas une pierre n'a été dérangée depuis que j'y habitais. Est-ce possible, mon Dieu, que tout y soit demeuré si pareil, que le soleil l'éclaire si gaiement, que je m'y retrouve, moi, encore jeune, et que, depuis des années, je ne sache seulement plus rien d'*elle*, même pas si elle est vivante ou si elle s'est endormie dans la terre.

C'est mon premier instant de repos et de rêverie, depuis que j'ai commencé ma longue course errante. Ce soleil d'octobre, qui d'abord me semblait joyeux, sur cette place solitaire, subitement me devient triste, triste plus que la brume ou la nuit. Il ne me charme ni ne me trompe plus ; je n'ai conscience à présent que de son impassibilité devant les continuels anéantissements, les continuelles fins. Je sens de la mort, de la mélancolie de mort, dans sa lumière douce ; ses rayons sont pleins de mort...

Un jeune garçon se présente pour nous servir. Je lui demande : — Est-ce que le maître du café est vieux ? est ici depuis longtemps ?

— Le maître ?... Oh ! depuis peut-être cinquante ans, répondit-il, étonné, c'est un très vieux père.

— Alors, dis-lui qu'il vienne me parler.

Je me rappelle tout de suite la figure de ce vieil homme, dès qu'il arrive :

— Me reconnais-tu ? Je demeurais là, dans la maison d'en face, il y a bien des années.

— Ah ! oui, dit-il, un peu saisi. Et c'est toi qui t'en étais allé, après, habiter Eyoub. Pourtant, non... il y a au moins vingt ans de ce que je veux dire (on compte toujours très mal les années, en Turquie), tu serais plus vieux que tu n'es.

— Et te souviens-tu de mon serviteur Achmet ?

De mon serviteur Achmet, il se souvient très bien ; mais il ne peut me donner aucun renseignement sur lui : on ne l'a pas revu à Hadjikeuï depuis mon départ.

Alors je le charge d'aller appeler tous les anciens du quartier, tous ceux qui plus ou moins peuvent se souvenir de moi.

Et bientôt un attroupement se forme, des voisins, des curieux, des gens quelconques, qui me regardent comme un revenant de l'autre monde, étonnés eux aussi de me voir encore jeune : il semble que, dans leur mémoire à tous, mon passage ici ait peu à peu remonté jusqu'à des époques incertaines et reculées.

Je m'en doutais bien, ils n'ont pas oublié ce Français qui avait eu l'idée singulière de venir s'isoler ici ; mais, hélas ! au sujet d'Achmet, personne ne peut rien me dire. Pourtant on me propose d'aller, si je veux, chercher un juif qui me connaissait très bien et qui me renseignerait peut-être, — un nommé Salomon.

Salomon ! Je crois bien que je veux voir Salomon ! Qu'on me l'amène bien vite, et il y aura récompense. Ce Salomon, je l'employais souvent ; il allait faire des achats pour moi avec Achmet, et savait même les allées et venues clandestines d'une musulmane dans ma maison. Au moment de mon départ je l'avais chassé, il est vrai, pour je ne sais plus quelle fourberie ; mais qu'importe, pourvu qu'il me guide. J'aurai même presque une joie à le revoir, comme tout ce qui a été mêlé à ma vie d'autrefois...

Il arrive. Sans doute il ne m'en veut pas, lui non plus, car il paraît tout ému de me reconnaître, et il embrasse la main que je lui tends. Je l'avais laissé un homme grand et superbe, je le retrouve tout courbé et blanchi.

— Achmet, dit-il, non, je ne l'ai pas revu, et n'ai plus entendu

parler de lui depuis ton départ. Il doit avoir quitté le pays, — ou bien il est mort.

Puis il me promet de passer sa soirée en recherches et de monter demain matin à Péra m'en rendre compte.

Allons, je ne saurai rien de plus ici. Encore une halte perdue. Et l'heure presse, il faut repartir...

Pourtant je voudrais bien entrer dans ma maison, puisque je suis là ; surtout je voudrais monter au premier étage, dans cette chambre que j'avais préparée avec tant d'amour pour la recevoir.

Et j'envoie Salomon parlementer avec les gens qui habitent là : des Arméniens pauvres, qui consentent, pour une pièce blanche à m'ouvrir leur porte.

J'entre, je monte notre escalier, je revois notre chère petite chambre, jadis si jolie dans son arrangement étrange. A présent, plus rien ; des meubles de misère, du désordre et des loques qui traînent. J'aurais mieux fait de ne pas regarder cette profanation pitoyable ; le simple coup d'œil que j'ai jeté là vient de suffire pour reculer, reculer encore plus au fond de l'abîme, le passé dont je poursuis la trace.

Mais, tandis que je redescends, par ces marches où les babouches d'Aziyadé se sont posées, une émotion poignante me vient, que je n'avais pas prévue...

J'ai déjà parlé ailleurs, je crois, de certain rayon de soleil d'hiver, entré par une fenêtre d'escalier, qui, un jour, dans mon enfance, m'avait impressionné d'une inexplicable façon profonde. Et j'ai dit aussi que, bien des années plus tard, j'avais éprouvé le même frisson, en retrouvant, dans ma maison de Constantinople, un rayon semblable et de même signification mystérieuse, — qui, chaque soir, glissait le long d'un escalier, pour éclairer une amphore d'Athènes posée dans une niche du mur... Souvent, des détails infimes se gravent pour toujours dans une mémoire, et on dirait qu'ils résument en eux-mêmes tout un lieu, toute une époque pénible ou regrettée : il en avait été ainsi de ce rayon de soleil — déjà mêlé pour moi à je ne sais quel *antérieur* inconnu ; — j'y avais repensé cent fois depuis mon départ du pays turc, et une angoisse singulière, une angoisse bizarre et d'inquiétante allure, m'était toujours venue à l'idée que je ne reverrais jamais cette traînée de lumière pâlie, tombant dans cette niche sur cette amphore, jamais, jamais plus...

Eh bien ! Cela se passait précisément dans cette maison-ci...

Et la niche vide est toujours là dans le mur, et tandis que je redescends, le soleil l'éclaire de son même rayon triste...

En tout ce qui précède, je me suis perdu, une fois de plus, dans l'indicible...

Nous remontons dans notre caïque, le Grec et moi, après cette halte qui a duré vingt précieuses minutes, et nous continuons notre route vers Kassim-Pacha, de toute la vitesse des bras de notre rameur.

Sur la Corne-d'Or, c'est le va-et-vient coutumier, le croisement incessant des minces caïques silencieux. Et que cette après-midi est belle, tiède et lumineuse! Elle me donne des illusions d'été, à moi qui arrive des forêts de sapins des Karpathes, où déjà des neiges tombaient... Et je me laisse reprendre aux tromperies du soleil. Je me laisse peu à peu bercer et leurrer par tout ce mouvement, si familier jadis : comme tout à l'heure à Eyoub, peu à peu, je me figure être encore au temps lointain où j'avais des logis mystérieux, ici, sur ces deux rives... L'entour est, d'ailleurs, resté tellement pareil ! Les grands dômes des mosquées se dressent aux mêmes places; la silhouette immense de Stamboul préside à toute cette agitation joyeuse des barques, absolument comme, il y a dix ans, elle dominait nos aventureuses allées et venues d'amour... Oh ! comment dire le charme de ce lieu qui s'appelle la Corne-d'Or!... Comment le dire, même par à peu près : il est fait de mes joies inquiètes et de mes angoisses, mêlées à de l'ombre d'Islam; il n'existe sans doute que pour moi seul...

A l'Échelle de Kassim-Pacha, nous abordons bientôt, en face de ce palais, d'architecture mauresque, qui est l'Amirauté. Là, je regarde l'heure... A quoi pensais-je donc, il faut que j'aie la tête bien inquiète pour n'avoir pas vu qu'en effet le soleil est encore très haut : il est à peine trois heures et demie ! J'éprouve un apaisement à cette certitude que le jour n'est pas trop près de finir.

Dix minutes de marche empressée pour arriver de nouveau à ce quartier où nous avons chance de trouver Anaktar-Chiraz. C'est par de vieilles petites rues bien musulmanes, où circulent en babouches des femmes voilées de mousseline blanche.

Après cette longue pérégrination inutile que je viens de faire, revenu à mon point de départ, à cette place d'Hadji-Ali, qui est

tranquille et solitaire, entre ses maisonnettes basses, comme une place de village, je m'assieds au même petit café que tout à l'heure, dans le jardin, sous les treilles jaunies qui s'effeuillent. Dans ce recoin paisible, pauvre, presque campagnard, nous serons bien pour causer du passé, sans témoins, au milieu de choses immobilisées depuis des siècles; l'endroit, d'ailleurs, est comme choisi, pour l'entrevue un peu funèbre que j'attends, pour les choses tristes et saupoudrées de cendre que nous allons sans doute nous dire.

J'envoie le fureteur grec s'enquérir d'Anaktar-Chiraz et la prier de venir ici, causer un moment avec moi. Je crois bien que, cette fois, il la trouvera; je m'inquiète seulement de savoir si elle consentira à venir, si elle n'aura pas peur, et je demande un narguillé pour attendre. La soirée est de plus en plus tiède, jouant les calmes soirées d'été; le soleil, qui descend, dore l'antique mosquée d'en face et la vigne effeuillée sous laquelle je suis assis. Sur la place, personne ne passe; à peine une rumeur confuse monte jusqu'à moi, de la Corne-d'Or et des navires; il se fait un grand silence alentour. Des minutes et des minutes d'attente se passent. L'immense ville voisine n'est plus indiquée par rien; j'ai maintenant tout à fait l'impression de l'été, d'un soir d'été finissant, dans quelque village oriental, et du calme profond redescend en moi.

Enfin il revient, le Grec, suivi d'une vieille femme vêtue de noir, basanée, aux traits durs, que je reconnais tout de suite. Je l'avais vue une seule fois dans ma vie, mais c'est bien elle. Son air est effaré, hagard; elle a vieilli terriblement. Pourvu qu'elle se souvienne!

Évidemment elle a peur de ces personnages inconnus, de cet interrogatoire qu'on veut lui faire subir dans un lieu écarté. Avec une cérémonieuse révérence, elle s'assied devant moi, sur le bord d'un tabouret, et me regarde. Je suis à contre-jour et elle doit me voir en ombre sur un fond de soleil.

Oh! oui, c'est bien elle; je viens de reconnaître surtout ce demi-sourire, très bon, très honnête, qui a éclairé un instant son visage parcheminé et durci. Une natte de ses cheveux, restés noirs comme de l'ébène, entoure le foulard de soie, également noir, dont sa tête est enveloppée comme d'une bandelette. La robe usée, mais propre, est taillée à l'européenne, d'une forme

démodée, avec des biais de velours noir. Chez nous, dans des villages du Midi ou de l'Auvergne, des vieilles femmes ont cette tenue et cet aspect. Elle se tient roide, sur son tabouret, et elle attend.

Je commence à la questionner doucement, timidement, en langue turque, ayant peur de ses réponses.

— « Achmet? Achmet? » répète-t-elle, les yeux toujours hagards. Non, elle ne se rappelle pas. Il y a si longtemps de l'histoire que je lui conte, — et elle en a tant soigné, tant vu mourir dans sa vie, des jeunes hommes et des vieux, — et il y en a tant des *Achmet*, à Constantinople! « Et puis, dit-elle pour s'excuser, j'ai perdu coup sur coup mon mari et mes fils. Depuis ce temps-là, ma tête s'est dérangée, ma mémoire est partie. »

Mon Dieu, comment percer la nuit qui s'est faite dans cette intelligence, comment m'y prendre... Et puis elle a peur surtout; peur d'être interrogée pour quelque affaire de justice, peur de je ne sais quoi.

— Ne crains rien de nous, bonne dame, lui dis-je. Ce Achmet, je le recherche parce que je l'aimais tendrement, rien que pour cela. Tâche de te rappeler. Je voudrais le revoir. Aide-moi. A présent, je te supplie, tu vois bien. Allons, cherche : Achmet, Mihran-Achmet? Je te reconnais, moi, pourtant; je suis sûr d'être venu avec lui te parler ici, il y a dix ans, quand tu demeurais dans ce quartier. Et je lui ai même écrit chez toi, durant les trois premières années qui ont suivi mon départ. Tu l'as soigné, ne t'en souviens-tu pas, quand il était blessé et si malade.

Une lueur paraît traverser sa tête. Elle se penche en avant pour me regarder de plus près; ses yeux s'ouvrent, se dilatent, plongent tout au fond des miens : « Comment t'appelles-tu donc? » dit-elle d'une voix brusque.

— Loti!

— Loti!... Ah! Loti!... Ah! Achmet!... Ah! Mihran-Achmet! Si je m'en souviens, de Mihran-Achmet!!

Un silence de quelques secondes, pendant lequel sa figure s'assombrit tout à fait. Puis elle reprend durement :

— *Eulû! Eulû!! Yedi seneh dan, tchok dan euldi!* (Mort! Mort!! Il y a sept années, il y a beau temps qu'il est mort!)

Comme c'est étrange! Le début de cette réponse, le ton cruel, la répétition irritée de ce premier mot aux consonnances sinistres, j'avais imaginé jadis, pour Aziyadé, quelque chose d'abso-

lument semblable... *Eulù! Eulù!* je m'étais imaginé que, pour m'annoncer sa mort à elle, on me poursuivrait, avec acharnement, de ce mot-là.

Et j'ai écouté, à peu près impassible, la phrase funèbre, oubliant presque Achmet pour me dire seulement que le fil conducteur devient de plus en plus difficile à ressaisir, qu'il ne me reste d'espérance qu'en sa sœur Ériknaz et qu'il me faut, ce soir même, à tout prix, la retrouver.

Elle continue, la vieille femme : — Sa dernière nuit, tout le temps il t'a appelé : Loti! Loti! Loti!... Donc, c'est à cause de toi qu'il est mort, à cause de toi!

Cela encore, je m'y attendais. Je sais bien que non, qu'il a dû mourir de sa blessure, le pauvre petit; mais je ne m'étonne pas, puisqu'il m'a appelé à l'heure d'angoisse, d'être soupçonné de quelque maléfice mortel. Je suis seulement surpris de me sentir à peine ému, comme si j'avais en ce moment le cœur fermé, ou rempli d'autre chose que de lui.

— Tu sais où est sa tombe? dis-je simplement. Alors tu m'y conduiras demain... Mais il y a Ériknaz sa sœur, de qui j'ai besoin dès ce soir; dis-moi où elle habite, mène-moi tout de suite chez elle, veux-tu?

— Ériknaz?... De qui donc est-ce que je parle là! Six mois après son frère, on l'a mise dans un cercueil, elle aussi. Quant à sa fille Alemshah, elle s'est mariée et s'en est allée demeurer très loin d'ici, sur la côte d'Asie, du côté d'Ismir...

Et Anaktar-Chiraz fait un geste de la main, le geste de chasser de la poussière, comme pour mieux affirmer que c'est fini de tout ce monde-là; table rase, il n'en reste rien.

Allons, il est brisé, le fil conducteur sur lequel j'avais compté; il est brisé et enfoui sous terre depuis des années avec Ériknaz. Quant à cette femme qui me parle, inutile de l'interroger sur Aziyadé, elle n'a même pas connu son existence. « C'est une très bonne et sainte femme, disait Achmet, mais il ne faut pas lui confier nos secrets, elle ne saurait pas les tenir. » Et tout mon plan s'écroule, et la journée s'achève, et je ne sais plus que faire...

Maintenant elle m'accable de questions, Anaktar-Chiraz, très radoucie cependant, parce qu'elle comprend que je souffre. Pourquoi ai-je disparu pendant dix années, sans même répondre aux

lettres d'Achmet mourant? qu'est-ce qui me ramène aujourd'hui? qu'est-ce que je veux savoir d'Ériknaz, et, sous tout cela, quel mystère y a-t-il?

Je ne réponds plus, moi, accablé et songeant... Mais tout à coup je me rappelle une autre sœur d'Achmet. Comment donc était-elle sortie de ma mémoire, celle-là. Il est vrai, une sorte d'invisibilité entourait cette créature très bizarre. Je ne l'avais aperçue qu'une fois, à peine et dans l'obscurité. Eux-mêmes, Ériknaz et lui, ne la voyaient presque jamais, et baissaient la voix pour parler d'elle; c'était une sœur très aînée, déjà une vieille femme pour laquelle ils avaient une vénération et une crainte, l'appelant tout bas « notre mère ». Mais elle savait l'existence d'Aziyadé, et sa demeure, et connaissait bien aussi Kadidja, la négresse. Vraiment je ne comprends plus comment je n'y ai pas songé plus tôt...

Et j'interroge, en tremblant : — Te rappelles-tu qu'il avait une vieille sœur... qui demeurait toute seule, par là-bas, vers les Eaux-Douces?

Dieu merci, elle se rappelle, et elle croit que cette vieille sœur existe toujours, là-bas dans sa même maison. Mais c'est une personne singulière, qui a eu de grands malheurs et qui vit dans la retraite. Depuis sept années, depuis l'enterrement, elle ne l'a pas revue.

— Oh! vite, dis-je, je t'en prie, tu vas m'y conduire!

Elle objecte qu'il est bien tard, que le soleil baisse; que sa malade l'attend. Pourquoi pas demain, plutôt? C'est si loin! Et puis, nous recevra-t-elle seulement; ça n'est pas sûr.

Je le lui demande avec prière, je la supplie, car je n'ose lui offrir de l'argent bien qu'elle paraisse pauvre. Je la supplie, et je vois peu à peu ses yeux s'attendrir. Eh bien! oui, alors, elle me conduira ce soir. Le temps d'aller avertir la malade qu'elle soigne, et elle revient, et nous partons ensemble.

Je congédie le Grec, qui a pris un air trop attentif, trop inquisiteur, et je reste seul, suivant des yeux la robe noire de la vieille femme qui s'éloigne.

Quelques minutes de calme et de silence, en attendant son retour. Au-dessus de ma tête, la vigne effeuillée prend de plus en plus des teintes d'or rouge, et une nuance d'or se répand aussi sur la mosquée d'en face, sur le branchage des grands cyprès,

sur toutes choses ; le soir, le calme soir descend sur ce petit quartier perdu où la mort d'Achmet vient de m'être confirmée. Plus j'y songe, plus je suis convaincu qu'elle aussi, Aziyadé, est couchée comme lui dans la terre turque. Et, au lieu du déchirement affreux que j'aurais senti autrefois, je n'éprouve plus qu'une mélancolie douce en pensant à ces disparus, une mélancolie douce avec peut-être un apaisement de les savoir là, et un désir de bientôt les rejoindre dans la paix où ils sont. A ces immobilités d'Islam, que je sens autour de moi, s'ajoute, pour me bercer, le charme tranquille de cette journée finissante. En ce moment, ma souffrance est endormie dans une résignation absolue à l'universelle mort.

. . . . . .

Oh! pourtant, si ces deux pauvres petits, qui m'ont tant aimé et que je confonds presque maintenant dans une même tendresse n'ayant plus rien de terrestre, m'étaient rendus pour un instant, avec quelle indicible joie, avec quelle émotion profonde et sans nom je les serrerais dans mes bras.

. . . . . .

Elle revient, la vieille bonne femme, prête à me suivre chez la sœur d'Achmet, et nous cheminons de nouveau vers la mer, pour retrouver mon caïque et mon batelier, qui nous ramèneront au fond de la Corne-d'Or, à Pri-Pacha, près des Eaux-Douces.

Il nous faut traverser, pour descendre, les mêmes quartiers musulmans que tout à l'heure, illuminés en rose maintenant par les derniers rayons du soleil, et animés de la vie orientale du soir, tout pleins de costumes aux éclatantes couleurs.

A l'Échelle de Kassim-Pacha, notre batelier nous attendait, confiant, couché dans son caïque. Et, au baisser du jour, nous recommençons à glisser sur les eaux de la Corne-d'Or, en sens inverse de notre première course. Sur la rive sud, la lumière meurt peu à peu derrière Stamboul, — et c'est la grande féerie finale du jour.

Le soleil est éteint quand nous mettons pied à terre, au delà de Pri-Pacha, dans l'extrême banlieue confinant aux immenses cimetières. Et nous voici, l'Arménienne et moi, marchant ensemble très vite, au crépuscule, dans un quartier que je ne connaissais pas, dans un sombre petit quartier arménien aux rues

étroites et tortueuses, aux maisons de bois, peintes en brun ou en rouge, et grillées comme des cachots.

Anaktar-Chiraz s'arrête devant une de ces demeures d'aspect mystérieux et frappe avec le maillet de fer. Les coups résonnent sinistrement dans toutes les boiseries du vieux voisinage mort.

Peu après, la porte s'entre-bâille d'une façon méfiante, et, dans la fente d'ombre, m'apparaît une figure spectrale, qui me fait frémir : une figure de cinquante ans, triste, fanée, amaigrie, mais ressemblant au pauvre petit Achmet, d'une de ces ressemblances qui sont frappantes jusqu'à l'épouvante. Sa sœur, évidemment, mais si pareille à lui, avec les mêmes traits, la même expression, les mêmes yeux, que c'est comme si je l'avais revu lui-même, vieilli de trente années, et me jetant un regard de reproche par-delà le temps et la mort.

Elle est étonnée, hésitante, prête à refermer sa porte à peine ouverte.

— Loti ! se hâte de lui dire la vieille Anaktar, prononçant ce nom tout bas, comme on annoncerait un fantôme : Regarde-le, c'est Loti !... Loti qui est revenu !

— Loti ?... Loti ?... répète l'autre avec un tremblement dans la voix. Ah ! Loti !... dit-elle ensuite, après un silence, d'un accent douloureux et amer qui me va plus au cœur que le plus poignant de tous les reproches...

Elles se parlent l'une à l'autre en turc, bas et très vite, disant des choses dont le sens m'échappe. Puis elles me prient de monter et je les suis par un petit escalier noir.

Au premier étage, dans une chambre meublée à l'orientale, mais d'un aspect sombre et pauvre, elles me font asseoir sur un divan misérable ; puis, cette sœur d'Achmet s'empresse à me préparer du café — ce qui est ici une obligation de l'hospitalité — et tandis qu'elle va et vient autour de son petit fourneau, essuyant pour moi ses tasses grossières de pauvresse, je vois des larmes silencieuses, de grosses larmes qui descendent le long de ses joues.

Oh ! mon Dieu, qu'il fait triste ici, au crépuscule, dans cette chambre nue où cette femme pleure, et comme mon cœur se serre, et comme les mots que je voudrais dire s'arrêtent et s'éteignent...

Elles voient bien, toutes les deux, que je suis venu pour dire ou pour demander quelque chose de grave. Mais quoi ? Je ne

parle pas. Elles attendent. Et le silence se fait de plus en plus lourd, dans la nuit qui tombe...

. . . . . .

En tremblant je me décide à dire :

— Tu te souviens bien de *madame Aziyadé*, la petite dame turque que ton frère aimait beaucoup, lui aussi? Tu t'en souviens?

Alors elle pose ses tasses et sa serviette, comme pour être plus libre, comprenant que le grave interrogatoire commence. Et elle fait « oui » de la tête, avec un geste des mains qui signifie : « Oh! si je m'en souviens! Comment aurais-je pu oublier tout cela! »

. . . . . .

Encore un silence, pendant lequel j'entends une suite de petits coups frappés régulièrement à mes tempes — le bruit pressé des artères qui battent. Et enfin, d'une voix brusque, qui s'étrangle un peu, je pose la question suprême :

— Elle est morte, n'est-ce pas?

Pierre LOTI.

(*A suivre.*)

LETTRE

SUR

M. BARTHÉLEMY-SAINT HILAIRE

ET L'ALLIANCE ANGLAISE

Novembre 1891.

Madame,

Bien que M. Barthélemy-Saint Hilaire soit à l'heure actuelle un peu oublié, et que bon nombre d'hommes politiques, qui l'ont porté au ministère des affaires étrangères en septembre 1880, se demandent, non sans remords, sous quelle fatale inspiration ils ont pu commettre un tel impair, il convient cependant de protester, chaque fois que l'occasion s'en présente, contre la persistance infatigable avec laquelle cette personnalité s'efforce de donner le change à l'opinion sur la part de responsabilité qui lui incombe dans la perte de l'influence française en Égypte. C'est ce devoir que l'auteur de la présente lettre se propose de remplir.

Parmi des épanchements de M. Barthélemy-Saint Hilaire, confiés au journal français *l'Éclair* sous forme d'interview, on lit cette phrase : « Je suis un peu Anglais. » Pourquoi *un peu*? Il fallait dire à demi, aux trois quarts ou aux quatre cinquièmes ; car enfin, monsieur, vous l'êtes, tout à la fois par vos idées — vous n'en faites pas mystère — et par votre politique, je le prouverai tout à l'heure ; vous l'êtes. Je ne puis vous concéder qu'une chose. Vous n'êtes pas Anglais de naissance, et c'est dommage. Il est vrai que, si vous l'aviez été, cela ne nous aurait probablement pas évité la disgrâce de vous voir ministre des affaires étrangères en France, puisque M. Waddington, encore actuel-

lement ambassadeur de la République auprès de son pays d'origine, l'a bien été.

M. Barthélemy-Saint Hilaire proclame qu'il ne trouve rien à blâmer dans la déclaration récente de lord Salisbury. Vraiment! Le noble marquis s'est borné à dire que les réclamations de la France, formulées par M. Ribot, le laissent froid, qu'à la vérité le Gouvernement britannique s'est engagé à évacuer l'Égypte, mais seulement dans un délai indéterminé, et qu'en vertu de l'adage *qui a délai ne doit rien*, le dit Gouvernement laissera traîner les choses, à tout le moins jusqu'à l'époque lointaine où les Égyptiens auront adopté les idées, les mœurs, les habitudes judiciaires et administratives, qui sait, peut-être aussi l'idiome de l'Angleterre; car voilà bien, certes, dépouillé de sa phraséologie officielle, le sens du langage tenu par lord Salisbury.

M. Barthélemy-Saint Hilaire trouve cela tout à fait correct. Le chef du *Foreign Office* a, d'après lui, bien fait de nous ajourner aux calendes grecques. Serait-ce parce qu'elles sont grecques, ou parce que nous aurions faussé compagnie à l'Angleterre? On verra plus loin combien cette assertion, devenue banale à force d'avoir été répétée, est mensongère. Bref, le ministre anglais se moque des droits comme de la longanimité de la France, et l'ex-ministre français y applaudit. Après cela lui est-il permis encore de se dire *un peu* anglais? Non; il l'est avec *excès*. Tout patriote, à l'esprit sain et au cœur droit, le pensera comme moi.

Toujours d'après l'*Éclair*, M. Barthélemy-Saint Hilaire aurait dit plus loin : « Pourquoi, nous (Français), qui avions une tradition politique dans ce pays (l'Égypte), qui y occupions une situation exceptionnelle, beaucoup plus favorable que celle des Anglais, avons-nous abandonné l'occasion, qui nous était offerte, de jouer le rôle que jouent les Anglais actuellement? »

Ceci est tout bonnement prodigieux, et l'on comprend malaisément, en vérité, que l'interlocuteur de l'académicien-sénateur ne lui ait pas répondu sur l'heure : « Mais, monsieur, c'est précisément sous votre ministère que l'influence française en Égypte était arrivée à son apogée, non pas grâce à vous, assurément, mais grâce au baron de Ring, qui représentait alors la France au Caire en qualité de ministre plénipotentiaire. Cet agent, en moins d'une année, avait acquis là-bas une influence et une po-

pularité sans exemple. Fidèle à la vraie tradition française, qui était, non d'avilir et d'exploiter la nation égyptienne, mais de lui témoigner une sympathie désintéressée, de la relever à ses propres yeux, de lui rendre confiance dans sa destinée, de la guider d'une main douce et ferme vers le progrès, en développant les germes de civilisation française déposés en elle par l'expédition de Bonaparte et le règne de Méhémet-Ali, il avait donné à tous les patriotes indigènes l'idée qu'il était appelé à inaugurer pour leur pays une ère nouvelle. Son prestige se manifesta de la façon la plus éclatante le jour du premier *pronunciamiento* d'Arabi, qu'il arrêta net, d'une part en chapitrant le colonel révolté, d'autre part en faisant comprendre au Khédive la nécessité de satisfaire les réclamations de l'armée, *en ce qu'elles avaient de fondé;* ce qui, par parenthèse, sauva probablement la vie du Khédive et garantit contre toute violence soldatesque ou populacière les colonies étrangères. Mais c'est précisément ce prestige dont l'Angleterre était jalouse depuis longtemps et qu'elle tenait à détruire.

Voilà pourquoi ses agents, notamment M. Baring, aidés par le premier ministre Riaz Pacha, firent accroire au Khédive Tewfik, prince assez faible d'esprit, que M. de Ring, son sauveur de la veille, voulait le détrôner, et pourquoi ils firent signer à Son Altesse une lettre dans ce sens qui fut envoyée au gouvernement français. — (M. de Blignières, le contrôleur français des finances égyptiennes, est véhémentement suspecté d'avoir trempé dans la cabale). — Or, cette dénonciation, invraisemblable jusqu'à l'ineptie, vous l'avez accueillie sans examen, monsieur Barthélémy-Saint Hilaire, et vous y avez donné suite en rappelant le baron de Ring. A partir de ce jour, c'en était fait du prestige de la France en Égypte; car il tenait surtout à la confiance qu'on y avait dans les sentiments de justice et d'amitié du gouvernement français. Or, cette confiance, comment aurait-elle pu survivre au désaveu de l'homme qui avait si noblement incarné en lui ces mêmes sentiments (1).

C'en était fait aussi de l'ordre public, puisque désormais au-

(1) Propos tenu par Toulba-Pacha à John Ninet :

« M. de Ring est notre ami; il a voulu être notre bienfaiteur. Le gouvernement français l'a disgrâcié par condescendance pour des gens que nous considérons, à bon droit, comme nos pires ennemis. Nous ne pouvons donc plus nous fier à la France. » Telle est la logique des esprits simplistes, telle est la pensée du peuple égyptien tout entier.

cun Européen n'avait plus assez d'empire moral sur l'armée indigène pour la maintenir dans le respect de la discipline et la garer contre ses propres excès. A partir de ce jour les agents de France, successeurs du baron de Ring, n'apparurent plus aux yeux des Égyptiens que comme des caudataires de leurs collègues anglais, ce que vous vouliez d'ailleurs qu'ils fussent, monsieur Barthélemy-Saint Hilaire, et l'Égypte glissa sûrement vers la catastrophe que le gouvernement britannique escomptait, et qu'il prépara d'ailleurs savamment. Ce n'est, en effet, un secret pour aucun de nos nationaux en Égypte que le massacre d'Alexandrie a été un coup monté par des agents provocateurs maltais aux gages de M. Scott, consul d'Angleterre.

Eh bien, tout cela vous l'auriez empêché si vous aviez laissé le baron de Ring au Caire.

Qu'aurait répliqué M. Barthélemy-Saint Hilaire à un tel langage? Rien; il ne l'eût pas écouté jusqu'au bout. Il eût tourné le dos au *reporter* trop bien informé. Cet homme d'État n'aime pas, en effet, qu'on lui montre sous son jour vrai la politique qu'il a suivie. Et c'est pourquoi lorsqu'il parle de l'Égypte, c'est toujours par à côté, tactique d'ailleurs observée également, depuis bel âge, par les journaux parisiens qui se sont faits jadis ses complices. Ceux-là aussi glissent volontiers sur leur attitude d'alors.

Toutes ces choses, le public les comprend vaguement; mais ce qu'il ignore complètement, c'est quelle incroyable ardeur M. Barthélemy-Saint Hilaire a mise à perpétrer le rappel du baron de Ring. Qu'on en juge :

Lorsque ce diplomate revint à Paris, il expliqua loyalement sa conduite au ministre, lequel lui opposa, sur tous les points, des raisonnements basés sur d'énormes erreurs de fait et inspirés par le plus scandaleux parti pris, allant jusqu'à lâcher ce propos, que le lecteur de bon sens trouvera inouï dans la bouche d'un ministre français :

« Sachez, monsieur, que la France n'a pas en Égypte d'autres intérêts que l'Angleterre » (textuel !). Voilà M. Barthélemy-Saint Hilaire tout entier. C'est là-dessus qu'il faut le juger.

Le lendemain ou le surlendemain de cet entretien, où l'odieux l'avait disputé au funambulesque, M. Grévy, alors Président de la République, appela à l'Élysée le baron de Ring, le fit causer pendant une heure, et l'approuva en toute chose. Il essaya ensuite

de raisonner son ministre. Peine perdue. Celui-ci se buta, s'emporta et finalement mit le Président en demeure de choisir entre sa démission et la mise en disponibilité du baron. C'est M. Grévy lui-même qui l'avoua plus tard à ce dernier, en ajoutant : « Vous avez raison dans toute cette lamentable affaire ; c'est indubitable. Mais, que voulez-vous, la session parlementaire approche de sa fin. Il serait inopportun et même dangereux qu'elle se terminât par une crise ministérielle. Laissez passer l'orage ; et, en tout cas, soyez sûr que votre carrière ne souffrira pas de votre dissentiment avec M. Barthélemy-Saint Hilaire. Je saurai l'empêcher. »

Tel que je connais M. de Ring, je pense que cette promesse le toucha comme homme, sans le consoler comme citoyen. Pour lui, en effet, que lui importait sa carrière, en face de l'effondrement, désormais inévitable, de notre influence en Égypte, et de la ruine possible de notre colonie. La vérité est que toutes deux, influence et colonie, ont été par M. Barthélemy-Saint Hilaire sacrifiées délibérément à sa chimère anglaise ; et cela de haute lutte contre la volonté mieux éclairée du chef de l'État. On dira peut-être que M. Grévy n'aurait pas dû consentir à faire le sacrifice de son sentiment, qu'il savait être le bon. Assurément. Mais il existe une circonstance atténuante en sa faveur : la crainte superstitieuse qu'il avait d'exercer trop directement lui, président irresponsable, une pression sur un ministre constitutionnellement responsable. Car, chose curieuse, cet homme si clairvoyant et si exempt de préjugés avait celui de la responsabilité ministérielle, laquelle n'est guère pourtant, en fait, qu'une simple fiction, surtout en ce qui concerne les actes du ministre des affaires étrangères ; attendu que les conséquences, même prochaines, de ceux-ci, échappent trop souvent, hélas, à la compréhension des assemblées politiques, si peu exercée en ces matières. Aussi serait-il avantageux d'étendre la prérogative du premier magistrat de la république pour tout ce qui se rapporte au domaine des services extérieurs.

Ici, avant d'aller plus loin, j'ouvre une parenthèse pour rappeler que le cas du baron de Ring n'est pas isolé. D'autres agents moins en vue, des consuls, des drogmans ont aussi été lésés ou vexés dans leur carrière, parce qu'ils portaient ombrage à l'Angleterre par leur intelligence ou leur fermeté. En revanche, des agents qui servaient mal dans un poste y ont été maintenus sans autre motif que la crainte éprouvée au quai d'Orsay de con-

trister le *Foreign Office*, s'il leur donnait une autre destination. Enfin lorsqu'il fallait absolument les déplacer, leur situation étant devenue intenable en face des nationaux français, qu'ils ne daignaient même pas faire semblant de protéger, on les dédommageait par quelque avancement immérité. Il est clair que des pratiques aussi vicieuses n'étaient faites ni pour relever le niveau du sentiment patriotique dans la carrière, ni pour augmenter la considération des représentants français à l'étranger, ni pour donner envie à un grand nombre de nos industriels et marchands d'aller chercher fortune hors de nos frontières. On objectera sans doute que les incidents auxquels je fais allusion se sont produits soit avant, soit après le passage de M. Barthélemy-Saint Hilaire aux Affaires étrangères. C'est vrai : et après lui il y a eu au quai d'Orsay des hommes, ministres ou grands chefs de service, qui ont manqué d'indépendance vis-à-vis de l'Angleterre. Mais du moins ils ont eu le bon goût de ne pas s'en vanter, tandis que M. Barthélémy-Saint Hilaire ne cesse d'étaler à tous yeux sa livrée anglaise. On objectera aussi que ces incidents ont été fort rares eu égard au chiffre du personnel de nos services diplomatique et consulaire.

— D'accord ; mais il me sera permis d'estimer, quant à moi, qu'ils ont été trop nombreux encore.

Au surplus, qu'on se garde bien de penser que, dans d'autres pays, les choses se passent généralement de la même façon. Il n'en est rien ; je n'en veux pour preuve que l'anecdote suivante, qui a fait le tour de toutes les chancelleries.

A Berlin, dans les premiers temps du ministère de M. de Bismarck, les Anglais crurent aussi pouvoir s'ingérer dans les questions de personnel de la diplomatie prussienne. Mal leur en prit, car, un jour que lord Augustus Loftus vint dénoncer auprès de lui un agent du roi dans je ne sais plus quelle cour lointaine, l'homme de fer lui répondit de ce ton de jovialité gouailleuse qu'il sait si bien prendre :

« Je vous remercie bien cordialement, milord, d'avoir ainsi attiré mon attention sur les mérites de M. un tel. Jusqu'ici je le connaissais à peine, et j'étais loin d'apprécier ses services à leur haute valeur. Vous m'avez éclairé ; les diplomates anglais sont bons juges, et, comme ils suivent habituellement de très près les faits et gestes des gens qui leur paraissent aptes à jouer un rôle, ils se trompent rarement ; je compte me rendre tout à

l'heure au château pour prier mon souverain d'accorder de l'avancement *sur place* au gentilhomme que vous m'avez si amicalement recommandé. » — Inutile d'ajouter, n'est-ce pas, que ni lord Augustus ni aucun de ses successeurs ne revint oncques à la charge pour essayer de régler le destin d'un diplomate au service de Guillaume Ier.

Maintenant, revenons à M. Barthélemy-Saint Hilaire. La passion que celui-ci mit à déplacer M. de Ring, il la déploya aussi pour étouffer les réclamations indignées de nos nationaux établis en Égypte. Des pétitions adressées par eux aux pouvoirs publics et qui avaient été confiées aux valises des consulats, furent interceptées, d'après ses ordres, au mépris de tous les précédents, et retournées aux signataires avec un retard calculé!

Chose plus curieuse encore : cette infraction à un principe de droit public, l'inviolabilité des correspondances, fit école. D'autres pétitions, expédiées, sous pli chargé, d'un bureau de poste *parisien* aux présidents du Sénat et de la Chambre des députés, furent d'abord déclarées perdues, puis retrouvées, on ne sait ni où ni comment, si bien que les Chambres n'en eurent connaissance que lorsqu'on fut certain qu'elles ne pourraient plus exercer aucune influence sérieuse sur la marche des événements. Ah! l'Angleterre était bien servie en France au printemps de 1881!

Lorsque M. Barthélemy-Saint Hilaire dit que nous aurions pu agir comme les Anglais, il entend manifestement exprimer un regret de ce que la flotte française ne se soit pas jointe à la marine britannique pour bombarder Alexandrie. Quant à moi, naïf, je bénis le ciel de ce qu'on lui ait épargné l'opprobre d'une complicité dans cet acte de piraterie. Mais qu'il est étrange l'état d'esprit de l'académicien-sénateur! Il aurait trouvé juste et de bonne politique qu'on fît la guerre aux Égyptiens, nos amis juqu'à ce que nous les eussions abandonnés, et cela pour obliger les Anglais, je ne dirai pas nos ennemis, mais tout au moins nos antagonistes sur maint point du globe. Il n'y a pas à discuter une aussi singulière observation.

Au reste, il faut le proclamer très haut, le cabinet de Londres ne s'est jamais sérieusement soucié de notre concours armé; à preuve que, lorsqu'un jour Gambetta le lui offrit pour de bon, il se déroba, sauf à prétendre, après la chute du *grand ministère*, qu'il ne pouvait pas s'engager avec un gouvernement aussi instable que le nôtre. N'était-ce pas là une grossière défaite? Le vrai,

c'est que, dès le principe, l'Angleterre a voulu agir seule en Égypte, afin d'y régner seule ; cela tombe sous le sens. M. de Freycinet l'avait bien compris, et c'est pourquoi son intention fut de circonscrire l'action de la France à l'envoi d'une garnison à Port-Saïd. C'était là, en effet, la mesure indiquée par les circonstances. Elle nous eût rendu les sympathies des Égyptiens, qui l'eussent envisagée comme une sauvegarde contre les projets de conquête de l'Angleterre, elle eût enlevé toute valeur à l'occupation du Delta par les forces britanniques, et finalement abouti au retrait simultané des troupes des deux pays. En refusant de suivre M. de Freycinet dans cette voie, les Chambres françaises ont commis une méprise impardonnable. M. Barthélemy-Saint Hilaire dit : « J'ai fait tout ce qu'il était possible comme ministre, comme parlementaire, pour empêcher ce que je considérais comme une faute lourde (à savoir le fait de ne pas avoir emboîté le pas derrière l'Angleterre, qui ne s'en souciait point) et c'est même sur ce sujet que j'ai eu mon dernier entretien avec M. Grévy. Notre conversation fut vive (naturellement, comme toujours!) et, bien que liés d'amitié depuis plus de quarante ans, de ce jour, nous ne nous sommes plus revus. » Parbleu ! M. Grévy était excédé des incohérences et des violences de son ancien ministre, qu'il considérait au fond comme un incapable, du moins en matière diplomatique, et comme un fâcheux.

M. Barthélemy-Saint Hilaire résume son système en s'écriant : « Là (en Angleterre) était la véritable alliance, bien plus que chez le peuple avec lequel nous nous sommes embarqués. Vous verrez les conséquences de cette erreur. Il est à craindre qu'elles ne soient bien graves. » Voyons, monsieur le sénateur, raisonnons un peu. Il n'est certes pas humainement impossible que l'accord avec la Russie nous ménage éventuellement quelques déboires, surtout si nous nous imaginons en tirer des résultats immédiats, qu'il ne saurait procurer. Mais enfin ses effets salutaires sont déjà sensibles. Il nous a rendu en Europe une situation que nous avions perdue. Il nous garantit contre le retour de mauvais procédés que je n'ai pas besoin de rappeler. C'est beaucoup, en attendant mieux encore. L'expérience n'en avait jamais été tentée avec une pleine bonne foi, ni surtout avec une véritable confiance de part et d'autre. Il faut tout au moins l'éprouver. Du côté anglais, en revanche, l'expérience est faite, archi-faite, et les fruits en ont été amers. Sans remonter le cours des âges, quelles déceptions ne

nous a-t-elle pas procurées vers la fin du règne de Louis-Philippe, puis immédiatement après la guerre de Crimée, au Mexique enfin ; il y a dix ans en Égypte, ne vous en déplaise ; enfin dans nombre de circonstances moins importantes, affaires coloniales et autres? Est-ce que ces leçons accumulées ne suffisent pas? Faudrait-il recommencer éternellement les mêmes écoles?

Là-dessus, croyez-moi, le peuple français est fixé, et ni vos jérémiades, ni vos objurgations ne lui feront changer d'avis. Est-ce à dire qu'il faille désormais que la France et l'Angleterre se regardent comme des chiens de faïence? Nullement. Il faut vivre avec nos voisins d'outre-Manche sur un pied conciliant et même banalement amical, concerter avec eux nos efforts humanitaires là où, comme en Afrique, on peut le faire sans crainte de déranger l'orientation générale de notre politique. S'il surgit quelque part une question qui ne touche pas à l'équilibre actuel des puissances en Europe et où nos intérêts concorderont véritablement, il faudra s'entendre loyalement avec eux, en prenant toutefois la précaution de rédiger les termes de l'accord avec un soin méticuleux et une clarté parfaite, crainte des interprétations de haute chicane dont ils sont coutumiers là où le leur permet la moindre négligence de texte, exemple : la querelle à propos de la question de savoir si on *pêche* le homard ou si on le *capte*, et autres facéties du même goût, dont nous souffrons depuis un siècle à Terre-Neuve. Mais, pour Dieu, plus d'entente générale, plus rien qui ressemble à une alliance, chose qui n'a pas de sens entre peuples dont, le plus souvent, les intérêts divergent. Tout cela se résume en un mot : ne soyons plus dupes ; danger que l'on court presque sans cesse avec les Anglais, parce qu'ils ont pour principe de ne jamais rendre un bon procédé lorsqu'ils croient pouvoir s'en dispenser sans péril certain.

Lorsqu'un jour on célébrera les funérailles de M. Barthélemy-Saint Hilaire (je souhaite sincèrement que ce soit le plus tard possible), un de ses collègues de l'Institut dira, avec raison, sur sa tombe, qu'il savait très bien le grec et qu'en général il a vraiment honoré la science française par ses travaux d'érudition. Mais, s'il s'avise d'ajouter que le défunt, comme ministre des affaires étrangères, fut un grand serviteur de l'État, il risquera fort de passer pour un flatteur.

Pour finir, je déclare hautement qu'on aurait tort d'induire des critiques assez vives que je viens de formuler sur le compte

du rôle diplomatique de M. Barthélemy-Saint Hilaire, qu'elles sont nées d'un sentiment d'hostilité personnelle contre lui. L'individualité de l'ancien secrétaire de M. Thiers n'est en cause que comme support de sa politique. Mais je suis ainsi fait que j'excuse plutôt une lourde faute que le besoin incessant de la présenter comme une œuvre méritoire. Il me semble que, lorsqu'on a eu la mauvaise fortune d'attacher son nom à une entreprise ayant abouti à un malheur public, il faut savoir s'effacer. C'est ce qu'a compris le général Trochu, qui s'est confiné dans une retraite absolue, d'où il ne fait plus jamais parler de lui ; à telles enseignes que la plupart des personnes, et je suis du nombre, ignorent s'il est encore de ce monde. Mais les avocats et les hommes de lettres ne sont pas apparemment comme les soldats. Ils souffrent d'une incurable démangeaison de langue ou de plume. C'est ainsi que M. Émile Ollivier et M. Barthélemy-Saint Hilaire ne cessent d'épiloguer, l'un sur 1870, l'autre sur son rôle dans la question d'Égypte. On dirait qu'ils ne sentent pas combien le silence renferme de dignité.

...

ÉLÉMENTS DE LA GUERRE

PAR

LE COLONEL MAILLARD[1]

II

Ayant déjà parlé de l'échelonnement des cantonnements à propos des marches, nous ne reviendrons pas sur ce sujet que M. le colonel Maillard reprend, avec des détails et des exemples fort instructifs, au titre du stationnement.

Mentionnons seulement la loi de proportionnalité, à laquelle il aboutit, entre l'effectif attribué à chaque localité, et la distance qui sépare cette localité de la plus voisine en arrière sur la route de marche.

Passons de même, malgré leur valeur pratique, sur maintes observations concernant l'entrée au cantonnement, la suppression de la dictée de l'ordre, les mesures de police ou de bonne installation, et arrivons sans tarder au point culminant de ce chapitre, où ressortent encore une fois en pleine lumière, à côté de la vraie doctrine, les tendances archaïques de notre règlement.

L'article 65 du service en campagne, relatif aux mesures de sécurité, prescrit de fixer un point de rassemblement, une *place d'armes*, à l'ensemble des troupes d'une même colonne réparties en cantonnements. En cela, il est d'accord avec les traditions de la grande guerre. Mais cet article ajoute que « le commandant de la colonne désigne les *positions* que chaque brigade ou chaque corps doit occuper en cas d'alerte. Les généraux et les chefs de corps reconnaissent ces positions dès leur arrivée, afin de pouvoir y *établir* leurs troupes, même la nuit s'il est *nécessaire*. »

Ces dernières lignes contiennent en germe tous les errements de la guerre de postes, du combat de position subordonné exclu-

(1) Voir la *Nouvelle Revue* du 15 décembre 1891.

sivement au terrain, de la défensive statique. On reconnaît ses « positions », c'est-à-dire quelque crête pourvue d'un beau commandement; on y prépare la répartition de ses troupes et à la première alerte on les borde, on les garnit en bataille, on se déploie *a priori*.

Telles furent les pratiques constantes de la dernière guerre, et celles que nous avons constatées trop souvent encore dans nos manœuvres. En consacrant la distinction entre les places d'armes et les positions de combat, et en prescrivant d'occuper celles-ci à la première alerte, le règlement donne en quelque sorte, à ces pratiques néfastes, son attache officielle.

M. le colonel Maillard en fait justice.

Avant le combat, il n'admet que les places de rassemblement couvertes par des avant-postes.

A la notion étroite et paralysante des positions, il substitue la conception plus large et plus active du champ de bataille, c'est-à-dire d'une surface quelconque de terrain occupée par des troupes, d'*une zone profonde et non d'une ligne, d'une crête*. C'est ce champ de bataille que le chef doit rechercher en se posant la question familière à Napoléon : « Que ferais-je si l'ennemi m'attaquait? » Il faut qu'il ait dans son choix et dans son action ultérieure une liberté complète, et il se ménagera cette liberté par une sage accommodation de ses dispositifs d'avant-postes et de stationnement.

Le champ de bataille est choisi en avant des cantonnements de manière que les troupes n'aient pas à exécuter de mouvements rétrogrades pour venir l'occuper.

Tant qu'elles ne sont pas nécessaires sur le champ de bataille on les garde rassemblées et défilées en arrière. Les positions de rassemblement où elles auront ainsi à se masser, entre leurs cantonnements et leur terrain d'action, doivent être d'un accès facile, à l'abri des vues, et offrir des dégagements dans toutes les directions.

La position d'avant-postes couvre, au moins à distance d'artillerie, le terrain que doivent occuper les troupes, et par suite le terrain en arrière, jusqu'aux cantonnements, où se trouve ce que M. le colonel Maillard appelle la *zone de manœuvre*.

L'essentiel est d'avoir la certitude absolue de réunir ses forces sans que l'ennemi puisse s'y opposer. Si les cantonnements sont fixés, on calcule le temps nécessaire au rassemblement des troupes et l'on détermine d'après ces données la position des avant-postes.

Si, au contraire, les cantonnements sont subordonnés aux emplacements de combat et d'avant-postes, il faut les choisir et, par suite, régler la séparation des troupes, de manière à obtenir le même résultat : rassembler ses forces en temps utile. On peut être ainsi amené à bivouaquer au lieu de cantonner, si les localités disponibles sont trop éloignées.

Pour éviter le désordre et toute perte de temps, le commandant de la colonne désigne les routes à suivre par les diverses unités pour se rendre à la place d'armes : les chefs de corps les font reconnaître.

Un champ de bataille, un service de sécurité en avant, des places d'armes en arrière, des débouchés un peu partout, des relations convenables de distance entre toutes ces zones de terrain, tels sont en dernière analyse tous les éléments de l'état de préparation au combat, qui demeure la loi du stationnement.

Nous n'avons rien à y ajouter. Retenons seulement ces termes : liberté d'action — zone de manœuvre, entre les cantonnements et le champ de bataille, jusqu'à portée du canon de l'adversaire, — zone des feux, ou zone de combat, s'arrêtant à la portée décisive du fusil, ou *pratiquement aux derniers couverts*, — puis zone d'assaut. Tous, par leur succession, nous donnent la perception exacte du mouvement et de la profondeur substitués à l'immobilité et à la ligne. Nous les retrouverons plus tard dans le livre de la bataille ; nous allons les rencontrer de suite dans le titre relatif au service de sûreté.

III

Ce titre III, du service de sûreté, nous paraît la clef de voûte, la partie maîtresse de l'œuvre du colonel Maillard.

Inscrivant au fronton cette belle pensée de Xénophon que l' « Art de la guerre est l'art de garder sa liberté », il la développe en quelques pages d'une rare éloquence, où s'identifient ces deux termes de liberté et de sécurité. *Être en sûreté*, d'après lui, *c'est être à même d'agir*, et cette lumineuse définition nous semble renfermer en son sein toutes les énergies de la guerre de mouvements, de la guerre à solution décisive.

« Ainsi compris, le service de sûreté satisfait à deux idées maîtresses :

« Liberté d'action dans les opérations ;

« Libre disposition du gros des forces dans les combats ;

« La liberté d'action est assurée par le renseignement ;

« La libre disposition du gros des forces est garantie par l'avant-

garde... détachement de toutes armes qui veille, couvre, attaque ou résiste pendant que le gros des forces repose, prend ses dispositions et manœuvre ».

Cette large synthèse groupe en un seul les services de sûreté en marche et en station, si malencontreusement répartis par notre Règlement en deux titres distincts; elle fait des avant-postes une simple forme de l'avant-garde. Elle supprime en même temps, ou tend à effacer la distinction des deux services de sécurité et d'exploration.

Féconde à l'origine, alors qu'il s'agissait de rompre avec les dispositifs statiques du général von Schmidt, de proposer à la cavalerie une autre mission que celle de couverture, d'affirmer la nécessité de l'exploration et, dans cette dernière, du combat, cette distinction des deux services a fini par consacrer l'existence de deux cavaleries, l'une de combat, l'autre de nature hybride, sorte d'antinomie qu'on pourrait dénommer cavalerie d'avant-postes ou de position. Nous avons déjà, pour notre compte (1), fait ressortir les inconvénients de cette division théorique qui devient presque organique, et nous voyons avec satisfaction M. le colonel Maillard affirmer « qu'il n'est pour la cavalerie, en dernière analyse, qu'un mode d'emploi : l'exploration. »

Toutes les théories actuelles évoluent cependant autour de cette définition fondamentale des deux services, et notre Règlement, dans ses articles 123 à 127, l'établit de façon formelle.

Au service d'exploration, il affecte les divisions dénommées indépendantes. Agents d'information du général en chef, ces divisions cherchent le contact de l'ennemi et n'ont d'autre consigne que de savoir où il est et ce qu'il fait. Une fois son contact obtenu, elles ne doivent plus le perdre. Exemptes, par suite, de toutes conditions d'orientation, elles devraient l'être encore de toutes conditions d'éloignement et l'on peut s'étonner, à bon droit, de voir le Règlement limiter leur découverte à une zone de trois étapes.

La logique a prévalu et, appliquée d'ailleurs à des prémisses fausses, elle en a tiré toutes les conclusions d'affranchissement dont on a vu les résultats dans nos récentes manœuvres. Cette cavalerie indépendante opère pour son compte et ne demeure jamais dans la main du chef. C'est la meute qui, une fois décou-

(1) *Essais de Critique militaire*, par G. G., pp. 275 et suivantes.

plée et battant la campagne, sera difficile à rappeler et à remettre sur une nouvelle piste. Ajoutons que les résultats de sa quête sont médiocres.

On en obtient peu de chose parce que, sous prétexte qu'on lui a beaucoup accordé, on lui demande trop, sans lui rien demander de précis. On lui demande trop, quand on prétend orienter tout le plan de campagne sur ses informations : conception qui revient à supposer qu'on attend de savoir ce que fait l'ennemi pour déterminer ce qu'on fera soi-même. C'est le propre de l'expectative stratégique et la conséquence, exacte d'ailleurs, serait que, pour pratiquer avec chances de succès cette forme de guerre, il faut avoir une cavalerie supérieure en nombre ou en qualité à la cavalerie adverse. Napoléon en fit la dure expérience en 1813.

L'expectative stratégique n'est point l'attitude que M. le colonel Maillard a en vue lorsqu'il écrit :

Le but politique et le but militaire préexistent à la déclaration de guerre; ils font partie de la préparation de la guerre, chez un peuple qui possède un gouvernement prévoyant et un état-major qui entend diriger les opérations. Quant à l'exécution, on ne saurait en déterminer d'avance les voies et moyens, car, dès l'origine, on se heurte aux dispositions contraires de l'adversaire. Un chef d'armée, d'après le maréchal de Moltke, a toujours devant les yeux le but essentiel qu'il poursuit; mais il ne peut préciser à l'avance les voies et moyens qu'il emploiera pour l'atteindre.

On n'atteint pas d'un bond ce but *essentiel* et final. Il faut de nombreuses étapes, dont chacune est marquée par un but *particulier*. La détermination de ces buts particuliers est l'objet principal du service de reconnaissance.

Nous aurions peine à retrouver dans ces lignes la formule de l'exploration stratégique permanente et préexistant à toute opération.

Celle de l'exploration à rayon indéterminé va se trouver écartée à son tour par l'observation suivante :

La conduite des opérations repose sur la connaissance, *en temps utile*, de la situation par rapport à l'ennemi. Par cette expression : temps utile, nous entendons le temps nécessaire — pas plus — pour faire face à la situation. Il serait superflu d'en avoir davantage, car, dans l'intervalle, l'ennemi peut changer ses dispositions, etc.

C'est parler d'or, et cette précédente restriction relative aux distances, celles mêmes qui concernent le fonctionnement du service, se trouvent tout ensemble consacrées et condensées dans cette définition du service d'exploration :

La cavalerie d'exploration est l'organe personnel de recherche et d'in-

vestigation du commandant en chef; il s'en sert à son heure, et comme il lui convient, pour se procurer les renseignements qu'il veut avoir : il lui donne dans ce but, au moment *voulu*, une mission *définie*, dans une direction *déterminée*.

Jusqu'à ce moment opportun, M. le colonel Maillard entend que le chef suprême tienne ses divisions dans la main, *en réserve*. Le mot ne l'effraie point et, bien interprété, nous paraît absolument juste. Il nous transporte loin de la conception des divisions indépendantes, prenant leur vol dès la première heure et gagnant le large à distance indéterminée.

Nous en sommes également loin quand, avec le Règlement, nous passons du service d'exploration au service de sécurité, des divisions de cavalerie aux brigades de corps chargées de ce dernier service. A l'excessive liberté d'allures succèdent la réglementation excessive, le resserrement dans le cadre étroit d'un dispositif type où tout est prévu : distances, front, force des échelons.

Tenues sur les routes que suivent leurs corps d'armée, ces brigades ne s'écartent pas à plus d'une demi-journée de marche. Elles opèrent en liaison et s'arrêtent chaque jour sur la ligne que fixe le commandant d'armée. On a défini leur mission en disant qu'elles assurent : 1° la protection des colonnes ; 2° la préparation de leurs marches ou de leurs cantonnements le jour pour le lendemain. On a dit aussi que cette cavalerie a pour objet de couvrir et la cavalerie indépendante de découvrir.

Protéger, couvrir, sont des termes élastiques et qui demandent à être définis. Il ne saurait évidemment être question de barrer le chemin à des têtes de colonnes ennemies ; il s'agit simplement de couvrir contre la cavalerie opposée, d'empêcher celle-ci de voir tandis qu'on a été voir chez elle. Vise-t-on pour cela à tenir toutes les routes, tous les sentiers par lesquels pourrait se glisser quelque patrouille ou reconnaissance d'officier?... On le dirait presque en étudiant le réseau d'éclaireurs, de soutiens, de réserves où notre service en campagne dissémine une faible brigade de cavalerie.

Que fera ce réseau contre les divisions ennemies si ces dernières sont victorieuses de notre cavalerie de combat, et à quoi servira-t-il si c'est notre cavalerie, au contraire, qui a le dessus?

Ici, comme toujours, c'est le souci du front qui nous tient ; nous multiplions sur tout ce front les mailles du filet sans nous

rendre compte que, bon pour arrêter le fretin, il sera sans résistance contre une attaque sérieuse.

C'est aussi le souci des points à occuper, substitué au mouvement. En station, notre brigade double simplement, à demi-étape de distance, la ligne d'avant-postes du corps d'armée, et son dispositif est exactement calqué sur celui de l'infanterie. En marche, c'est ce dispositif d'avant-postes qui se déplace parallèlement à lui-même.

Écoutons à ce sujet ce que dit le colonel Maillard :

Le Règlement de 1883 et l'instruction pratique assimilent de la façon la plus absolue les avant-postes réguliers de la cavalerie aux avant-postes théoriques d'infanterie.

Il n'y a cependant aucun rapport à établir entre ces deux espèces d'avant-postes, parce qu'il n'y a aucun rapport entre deux armes dont le mode d'action est essentiellement distinct.

La cavalerie agit par le mouvement et par la masse : la fixité est contraire à son action, ainsi que le fractionnement.

On comprend qu'un échelon d'infanterie vienne soutenir l'échelon qui le précède : il en a le temps. On ne comprend pas ce soutien mutuel d'échelons de cavalerie qui n'auraient jamais le temps d'arriver... La cavalerie refoule ou bien elle est refoulée, quelques minutes suffisent pour amener la décision.

Au dispositif linéaire du service en campagne, « cliché qu'il juge mauvais à tous les points de vue », M. le colonel Maillard substitue donc pour la brigade de corps la marche concentrée par bonds successifs, suivis d'un rayonnement de patrouilles comme dans l'exploration.

La cavalerie, écrit-il, *protège en renseignant;* par conséquent, lorsqu'elle est chargée du service de sûreté, c'est-à-dire de la protection, elle doit renseigner... Mais alors, dira-t-on, il faut qu'elle explore! et si elle explore elle découvrira sa colonne pour s'attacher à l'ennemi... A cela nous répondrons : l'exploration ne consiste pas à errer à l'aventure avec une masse de cavalerie, mais à sonder l'espace avec des pointes dans un rayon déterminé, puis à porter la masse sur le point où l'ennemi est signalé; la cavalerie de sûreté explorera *dans la zone de marche de son unité :* le gros marchant réuni sur la route même suivie par la colonne, et lançant devant lui les organes d'exploration.

Nous arrivons donc, tout au moins pour les procédés, à cette identification, que nous avons toujours préconisée, des deux services d'exploration et de sûreté, et nous ne trouverions rien à ajouter à ces lignes empreintes de bon sens, si M. le colonel Maillard n'avait, à notre jugement, trop strictement maintenu l'affec-

tation de la brigade au corps d'armée. Le principe de concentration, qu'il affirme pour la cavalerie, entraîne des conclusions plus larges ; la protection, comprise comme il l'entend, peut exiger le groupement en cavalerie d'armée.

Mais avant d'examiner cette question, où nous nous écarterons à regret, et sur un point secondaire d'ailleurs, des théories du maître, nous avons à peser un dernier argument des partisans du système réticulaire.

Reconnaissant la ténuité et les difficultés de déplacement de ce système mobile d'avant-postes, certains de nos cavaliers, et des meilleurs, des plus ardents, ont proposé d'alterner avec les mouvements de l'infanterie ceux de la cavalerie de sûreté. Établie en avant-postes à une ou deux étapes des colonnes, pendant toute la durée de leur déplacement, elle effectuerait son trajet d'un seul bond, aux allures rapides et en ordre concentré, en s'ébranlant à l'heure où les avant-gardes d'infanterie atteignent le terme de leur étape et installent leurs avant-postes. Elle jetterait ainsi successivement, en avant de l'armée, une série de réseaux fixes qui demeureraient en station durant la marche des colonnes, et la raison de cette alternance est que, seule, la sûreté du réseau fixe peut inspirer confiance, que la sûreté du réseau mobile défini par notre service en campagne paraît, au contraire, difficile et précaire. Attaqué par la cavalerie indépendante de l'ennemi, ce réseau fixe tiendra bon sur sa ligne de défense, en soutenant le combat à pied.

Voilà donc une cavalerie réduite au rôle d'infanterie montée, et différant par son éducation, comme par son emploi, de la cavalerie de combat. La conception fausse du réseau protecteur a entraîné cette anomalie d'utiliser la cavalerie comme élément statique, elle dont toutes les aptitudes sont dynamiques. Immobile et figée dans ses positions d'avant-postes, faisant le coup de feu, nous demandons en quoi elle différera de l'infanterie légère que des fantassins convaincus veulent, à tort, substituer à la cavalerie de sûreté. Comme les postes d'infanterie, ces postes de cavalerie n'interdiront — et encore à grand'peine — que les avenues où ils seront installés. Ils laisseront, sur les flancs et en arrière, le champ libre aux incursions des cavaliers ennemis demeurés en selle.

La vérité nous semble être que la cavalerie couvre et découvre de la même façon : en battant la cavalerie adverse. Qu'elle soit

plus mobile, plus manœuvrière que sa rivale, qu'elle en ait raison le sabre au poing, et elle atteindra, du même coup, ce double résultat, d'être à même de voir ce qui se passe dans l'autre camp et de protéger notre camp contre les investigations ennemies. Ceci est vrai, du moins, pour les gros de cavalerie. Que s'il reste quelques pointes d'officiers assez audacieuses pour se faufiler entre nos corps de cavalerie victorieux, il suffira, pour les éventer, de bien employer les trois ou quatre escadrons d'avant-garde, attachés spécialement aux colonnes d'infanterie et dont nous esquisserons plus loin le service.

Tout revient donc, en dernière analyse, au combat d'arme et l'on peut dire en ce sens que la couverture contre la cavalerie opposée, comme la découverte, n'admettent qu'un même mode d'action.

Mais le terme générique de service de sûreté a, outre ce sens de protection contre l'exploration ennemie, qui semble avoir obsédé les esprits, une signification bien plus large, mise en relief par M. le colonel Maillard : assurer la sûreté de l'armée, c'est encore, et surtout, lui donner les moyens de se concentrer à temps.

On suppose l'ennemi à plusieurs journées de marche en avant du front; on a échelonné ses colonnes, élargi son front en conséquence. Que l'ennemi surgisse inopinément à une journée de distance, ou sur un flanc, et l'on ne peut rassembler, avant son choc, toutes les forces disponibles : on subit une *surprise stratégique*, comme Napoléon à Gross-Görschen, à cause de l'infériorité numérique de ses escadrons, comme Frédéric-Charles, le 16 août, pour avoir fait mauvais usage des siens.

Divisée pour vivre et marcher, l'armée, suivant l'expression de Napoléon, doit toujours être en état de combattre. Elle ne peut satisfaire à ce desideratum que si elle est *éclairée*, en avant et sur ses flancs, à une distance correspondant au temps qu'exige sa concentration. Prévenir toute surprise stratégique, éclairer l'armée à distance suffisante, mais pas au delà : telle doit être, en dehors de quelques rapides coups de sonde portés sur des points déterminés, la mission permanente et générale de la cavalerie, de toute la cavalerie.

Éclairer l'armée, remarquons-le bien, ne signifie point seulement éventer la cavalerie opposée. Ce sont les têtes de colonne de l'adversaire qu'il faut voir et signaler, *dès qu'elles arrivent à*

distance déterminée ; il faut donc qu'à cette distance, notre cavalerie soit assurée de vaincre la cavalerie ennemie et de se faire jour jusqu'aux avant-gardes. Pour cela elle ne sera jamais trop forte, c'est-à-dire jamais trop concentrée. Sa concentration, son action en masses, est d'ailleurs possible si l'on observe que, soit en avant, soit sur les flancs, pour signaler l'ennemi à temps, il n'est pas nécessaire de tenir toutes les routes, mais seulement de suivre les axes principaux du mouvement.

Cette discussion, et la considération du fractionnement organique de l'armée, nous semblent déterminer le fractionnement et le mode d'emploi de la cavalerie. Les erreurs où l'on est tombé, l'indécision où l'on se débat, proviennent, à notre sens, de ce qu'on a cherché à faire une théorie purement subjective de son service en campagne, au lieu de prendre toujours comme point de départ et comme point de rattachement nécessaires l'impulsion du chef et les besoins de l'unité que la cavalerie dessert: depuis le généralissime et son groupe d'armées jusqu'au corps d'armée, en passant par l'armée.

Cette forme objective de la question sollicite notre étude, et M. le colonel Maillard nous permettra de placer ici quelques idées personnelles, largement empreintes de son esprit, mais qui diffèrent des siennes en ce qui concerne la cavalerie d'armée.

Concentrée en groupe d'armées, l'armée a à sa tête un généralissime. Ce chef suprême, pour fixer le point de concentration, le centre de gravité de ses forces, se règle sur d'autres considérations que les renseignements de sa cavalerie. Une fois prêt, il n'attend pas non plus ces renseignements pour s'ébranler, pour prendre sa première direction (1). Napoléon, en gagnant à travers le Franken-Wald la route de Leipzig, de Moltke en franchissant la Sarre et la Lauter, ne règlent point leurs premiers pas sur ce que fait l'ennemi. Ils visent à s'assurer l'initiative stratégique, à dicter leur volonté, et leurs mouvements initiaux sont ordonnés d'après une idée d'ensemble qu'ils poursuivront à travers les vicissitudes de la campagne. Pour le premier, c'est de couper de l'Elbe l'armée saxo-prussienne ; pour le second, c'est de rejeter toujours au nord l'armée de Napoléon III. Mais à peine un choc s'est-il produit à Schleiz et à Saalfeld, ou à Wœrth

(1) Voir *Essais de Critique militaire*, par G. G., 3e partie.

et Spickeren, que les événements se dessinent et s'imposent, et qu'il est nécessaire d'y voir clair. Le but général demeure le même, mais pour l'atteindre il faut discerner les voies nouvelles que déterminent les circonstances journalières. Arrivé à Géra, l'Empereur doit lancer la cavalerie de Murat sur Leipzig pour s'assurer, par une sorte d'exploration négative, que l'ennemi n'a pas encore gagné les routes de retraite vers l'Elbe. En marche vers la Moselle (1), de Moltke aurait dû, de même, grouper ses divisions et les porter, dès le 14, sur les routes de Verdun. Plus tard, en marche sur Châlons, il détache, le 25, toutes les divisions disponibles vers le nord-est, afin de constater le déplacement latéral de Mac-Mahon vers Reims.

Le généralissime a donc besoin de disposer en propre d'une fraction de cavalerie qu'il emploiera à porter de rapides coups de sonde, à point et à temps nommés. Cette cavalerie ne bat pas la campagne avec la seule consigne de chercher l'ennemi : elle va le chercher au *moment* où le commandant en chef a besoin d'être éclairé, de déchirer le voile, et dans la *direction* précise où sa pensée sollicite des informations. Jusque-là, il tient ces corps de cavalerie dans sa main, à sa portée ; il les fait marcher en avant ou sur les flancs des armées, à distance de relations rapides, et, s'il a pris un bon dispositif stratégique de marche, propre à faire face dans plusieurs directions, il pourra retarder longtemps, *jusqu'à la période critique des opérations décisives*, le moment de leur lâcher la bride. Une fois lancée, cette cavalerie ne quitte plus l'ennemi si elle vient à le rencontrer, mais ce sont les armées qui infléchissent au besoin leur direction de marche suivant la sienne, car l'ennemi est, en dernière analyse, l'objectif des armées.

Indépendante, cette fraction de cavalerie ne l'est en aucune façon, puisqu'elle dépend du généralissime et plus tard de l'adversaire, mais, comme les points où elle est brusquement détachée peuvent être pris en dehors des directions de marche des armées, elle ne saurait assurer leur sûreté et elle doit être dis-

(1) Après le passage de la Sarre, la marche vers les ponts de la Moselle en amont de Metz était tout indiquée. Pour entamer cette marche, de Moltke n'avait pas plus besoin d'être orienté par sa cavalerie que Napoléon pour gagner Naumbourg. Il lui eût suffi de se porter vers le front Metz-Frouard, dans un dispositif de marche apte à faire face au nord ou à l'ouest et convenablement éclairé.

C'est seulement *au moment de la crise*, dans la période décisive du 13 au 16 août, quand nous faisions tête sous Metz, que les renseignements devenaient indispensables *sur un point précis*, sur la route de Metz à Verdun.

tincte de la cavalerie affectée à ce service. C'est proprement de la cavalerie à la disposition du chef, de la réserve de cavalerie, de la cavalerie *disponible* suivant le mot si juste du colonel Maillard (1). Ce sont les corps de cavalerie groupés en 1812 aux ordres de Murat, organe nouveau créé par le génie de l'Empereur pour satisfaire aux besoins d'une unité nouvelle, le groupe d'armées, qui prend naissance dans cette mémorable campagne.

Poursuivant son plan d'ensemble, orienté par sa cavalerie quand il le juge nécessaire, le généralissime assigne à chaque armée sa direction de marche. Le commandant d'armée n'a plus, dès lors, à se fixer un but; il le connaît et son seul souci est d'y marcher sans courir les chances d'une surprise stratégique. Son axe de mouvement lui est tracé; mais il faut que, dans ce mouvement, il soit toujours assuré de pouvoir concentrer à temps ses éléments en marche.

Pour cela, la concentration de ses corps exigeant en moyenne une journée, il faut qu'il se fasse *éclairer* à cette distance en avant, et sur ses flancs s'il n'est pas encadré. Il faut, en d'autres termes, qu'à la distance d'une étape, déjà indiquée par Marmont, la cavalerie précédant l'armée ait toutes chances de battre la cavalerie de l'ennemi et de découvrir ses têtes de colonne, si elles viennent à se présenter. — *Elle ne peut se ménager ces chances qu'en se constituant en corps de combat*, en divisions de cavalerie groupées sur les deux ou trois routes principales de l'armée, sinon sur la route centrale, et marchant toujours en liaison avec cette armée.

Derrière ces divisions de cavalerie, en soutien, on pourra avancer les bataillons de chasseurs de l'armée, jouant le rôle de l'infanterie légère dans la Grande Armée, des tirailleurs du Pô, du 27e léger en 1806. On pourra encore, à demi-distance de l'armée, pousser tout un corps formant avec l'ensemble de la cavalerie cette sorte d'avant-garde stratégique dont M. le colonel Maillard a esquissé le rôle de si magistrale façon (2). On réédite ainsi le dispositif de marche sur Géra. Couverte par son avant-garde générale, qui est assez forte pour immobiliser l'ennemi pendant une journée, formée en carré, en colonnes de plusieurs corps, apte à mettre rapidement trois corps en ligne dans toutes les directions, l'armée présente de remarquables propriétés de

(1) Maillard, *Éléments de la guerre*, pp. 212 et suivantes.
(2) *Éléments de la guerre*, pp. 305 et suivantes.

manœuvre. Il semble que, dans un groupe d'armées, ce dispositif de marche convienne spécialement aux armées qui auront à manœuvrer, c'est-à-dire aux armées d'ailes.

Le groupe d'armées, l'armée, sont désormais pourvus. A l'échelon inférieur de nos grandes unités, qui est désormais le corps d'armée et non la division, on affectera aussi une cavalerie dite cavalerie d'avant-garde ou de corps. Faisant partie de la colonne, elle lui assure la tranquillité, la quiétude dans sa marche, la liaison avec les autres colonnes; elle fournit la pointe d'avant-garde, protège l'établissement des avant-postes, concourt à leur service de jour.

Cette fraction, que notre Règlement passe sous silence, ou confond avec les pelotons d'escorte des généraux, est évaluée par M. le colonel Maillard à 2 escadrons (1). Nous jugeons cette fixation encore insuffisante. Il faut songer que cette cavalerie est la seule que les commandants de corps soient assurés d'avoir dans la main. C'est elle qui, dans la marche en masses à travers la zone de manœuvre, précédera les corps d'armée; c'est elle à laquelle on aura recours quand, avant de porter l'artillerie sur quelque crête, on voudra être certain que tel bois voisin, tel pli de terrain ne recèle aucun danger. L'expérience des dernières manœuvres et quelques désagréables surprises ont permis d'apprécier toute l'utilité de cette cavalerie d'avant-garde. Nous estimons, pour notre compte, que l'unité régimentaire doit être respectée, et qu'un régiment par corps d'armée ne serait pas de trop pour satisfaire à ce service dans la colonne et aux exigences d'escorte.

Corps de cavalerie disponible aux ordres du généralissime, cavalerie d'armée, régiment de corps d'armée, telle nous apparaît, en dernière analyse, la répartition logique de la cavalerie.

Les deux premières fractions, formées en unités de combat, en divisions, comptent les quatre cinquièmes environ des escadrons mobilisés. Dans la période des marches du groupe d'ar-

(1) On avait songé pour la fournir aux 6e et 7e escadrons formés à la mobilisation. Depuis que ces escadrons concourent avec des escadrons territoriaux à la création de régiments mixtes, il est probable qu'ils ont reçu une destination différente et qu'ils iront desservir les corps *bis*.

Il faut donc prélever la cavalerie de corps sur les ressources du temps de paix. Nous lui affecterions 18 de nos régiments, et le reste permettrait de former 12 divisions réparties entre la cavalerie d'armée et la cavalerie du généralissime.

Quatre armées pourraient ainsi recevoir, chacune, de 2 à 3 divisions, suivant leur force, et le corps de cavalerie disponible compterait encore 3 à 4 divisions.

mées elles peuvent, le plus souvent, être tenues à la même hauteur, c'est-à-dire à une étape devant le front des armées ou sur les ailes. Jusqu'au moment où le corps de cavalerie disponible se détache de l'ensemble pour une mission déterminée, toute cette cavalerie forme ainsi masse de combat (1). On a toutes chances de se donner la supériorité numérique dans le duel avec la cavalerie adverse et l'on est en même temps assuré de trouver sa cavalerie quand on en aura besoin.

Ce sont là deux avantages que ne réalise pas le système actuel. Coupant la cavalerie en deux parts égales, ce système assigne dès l'abord à chacune un champ et un mode d'action absolument distincts; il fait de l'une un élément statique, de l'autre un élément trop fluide et trop indépendant.

Cette question de l'indépendance de la cavalerie trouvera d'ailleurs sa solution toute faite, en dehors des théories, dans les réalités de la prochaine guerre. Avec des zones de concentration distantes de trois étapes à peine, où placer, en effet, entre la Moselle et la Seille, ces chevauchées à rayon illimité? Le champ leur fait défaut. Les avant-gardes des deux nations se trouvent au contact et ce sont, nous l'avons démontré ailleurs (2), de véritables armées constituées en temps de paix. En arrière et sur les flancs de ces armées d'avant-garde, les corps de bataille débarquent à cinquante ou soixante kilomètres; la cavalerie qui aura à les précéder dans leur entrée en ligne ne saurait prendre un vol bien audacieux.

Est-ce à dire que la cavalerie n'aura rien à faire, dans cette période de concentration et de manœuvres avant les premiers chocs?... Loin de nous cette pensée. Seule de toutes les armes, la cavalerie est constamment au pied de guerre; sa place est donc marquée, dès la première heure, aux côtés de ces troupes à effectif renforcé, qui constituent l'armée d'avant-garde. Ce n'est pas seulement une fraction de cavalerie, dite indépendante, c'est toute la cavalerie qui, dans les deux ou trois premiers jours de la

(1) Sur un front de 80 à 100 kilomètres, convenable pour les opérations d'un groupe de 4 armées, on aura ainsi 8 à 9 divisions de cavalerie, formant cavalerie d'armée et marchant deux à deux sur les quatre principaux axes du mouvement. Le corps de cavalerie disponible, de 3 à 4 divisions, accompagnera l'une des cavaleries d'armée, ou se tiendra sur un flanc. Dans un tel état de concentration on est à même d'aborder toutes les forces que la cavalerie adverse mettrait en jeu sur un point quelconque.

(2) *La défense de la France.* (*Nouvelle Revue* de janvier 1891.)

mobilisation, peut et doit être rassemblée à la frontière, aux côtés de cette armée.

Là, durant la période des transports, la cavalerie concourra avec l'armée d'avant-garde à gêner la concentration adverse, à gagner du terrain en avant de la zone de débarquement, à ménager aux masses de la nation armée des débouchés, de l'air, de l'espace. On peut concevoir, par exemple, les trois corps d'Alsace-Lorraine convergeant sur Nancy et prenant pied dans la forêt de Haye, tandis qu'une masse de cavalerie gagnerait la trouée de Bayon et une autre celle de Stenay, pour tenter quelques coups de main sur nos ateliers de débarquement.

Elles ne seraient pas, sans doute, sans rencontrer notre propre cavalerie. Cette dernière, en effet, appuyée sur Nancy, peut inversement tenter des incursions vers Delme et Benestroff; dans le nord, les voies ferrées qui courent entre Luxembourg, Thionville et Metz, sur la rive gauche de la Moselle, lui offrent un objectif doublement tentant : gêner les débarquements et discerner quelle concentration s'effectue de ce côté, quelle direction enfin prendront ces masses concentrées, appelées ou non à franchir la Moselle.

De ce groupement parallèle, de ces dispositions identiques résultera vraisemblablement un choc gigantesque d'escadrons : ce que l'on est convenu d'appeler le duel des deux cavaleries. Ne se battraient-elles d'ailleurs que pour se battre, — parce qu'elles sont immédiatement là, à pied d'œuvre, — qu'elles obéiraient encore à un instinct juste des choses de la guerre. C'est le moment pour l'une d'elles d'affirmer sa supériorité, et le résultat moral de leur duel, sans parler du résultat matériel pour la facilité de conduite des opérations, sera incalculable.

Il y aura donc quelque part, dans les plaines de la Woëvre ou de la Seille, des combats où trois, quatre, cinq divisions de l'arme pourront être engagées de chaque côté.

Il faut, certes, à de telles actions un champ clos favorable, mais les terrains qui s'y prêtent sont plus nombreux qu'on ne pense, et le heurt de ces masses perd quelque peu de ses proportions fabuleuses quand on se reporte aux souvenirs de l'épopée impériale. Soixante escadrons à Wagram, quatre-vingts escadrons à Eylau, furent conduits par Murat et Bessières, contre un nombre égal d'escadrons ennemis. A la Moskowa, six divisions de cavalerie française s'engagèrent dans le duel qui suivit l'enlèvement de la grande redoute.

Un seul point, dans ces tournois équestres, nous laisserait soucieux, si nous ne songions au concours éventuel des bataillons de chasseurs: c'est le sort de ces 60 à 80 pièces de canon compromises dans les fluctuations de la lutte. Défendues par un millier ou deux de fantassins, elles constituent au contraire un point de ralliement, une sorte de pivot de manœuvre, et leur présence aura pour effet salutaire de nuancer la physionomie du combat, de le prolonger, d'y introduire d'autres péripéties qu'une succession de charges.

Il n'est point dit, d'ailleurs, que pour trancher leur différend, le sabre et la lance soient les arguments exclusifs auxquels recourront de semblables masses de cavalerie. La conquête d'un débouché, la préparation d'une surprise, d'une remise de main, l'utilisation du terrain en un mot, conseillera parfois le combat à pied pour certains éléments. La nouvelle arme à feu dont sont dotés nos cavaliers, permet, certes, d'attendre beaucoup de son emploi judicieux, mais épisodique et limité.

Ces rencontres initiales consacreront la supériorité d'une cavalerie, mais ne supprimeront pas la cavalerie adverse, ainsi qu'on l'admet trop communément. Les troupes de couverture sont à trop faible distance pour permettre la poursuite, et la cavalerie vaincue se refera tant bien que mal dans leurs lignes.

On atteindra ainsi la fin de la période de concentration. A ce moment, dans la cavalerie victorieuse, un certain nombre de divisions se trouveront incidemment placées en avant du front des armées entre lesquelles on pourra les répartir ; d'autres, maîtresses du terrain sur une aile menacée (1), seront maintenues en position comme corps de cavalerie disponible.

Les armées s'ébranlent, et, dans la carrière restreinte laissée à leur parcours, dans les deux ou trois étapes qui précèdent le choc, la cavalerie, sur leur front, n'a guère d'autre rôle à jouer qu'un rôle de sûreté ou d'avant-garde stratégique. Poursuivant ses avantages sur la cavalerie ennemie, elle la refoule sans cesse sur les têtes de colonne de l'infanterie; elle tient l'adversaire resserré dans ses lignes, détermine approximativement l'étendue et le front des avant-postes auxquels elle se heurte, signale l'ap-

(1) Que la cavalerie française, par exemple, soit maîtresse de la rive gauche de la Moselle entre Metz et Sierck, et nous serons assurés de savoir à temps si l'armée concentrée à Metz-Sierck franchira la Moselle et menacera, ou non, notre flanc gauche.

proche des colonnes qu'elle découvre en mouvement. Elle nous donne tout le terrain que l'ennemi n'occupe pas effectivement; elle facilite les réquisitions; elle assure le fonctionnement de nos voies ferrées et de nos lignes télégraphiques jusqu'au champ clos des premières batailles.

Ce sont là de grands services, rendus à la pointe de l'épée ou de la lance, et que l'invention des nouvelles armes à feu, celle même de la poudre sans fumée, ne viendront pas sensiblement modifier.

Il est cependant de mode, aujourd'hui, de déprécier la cavalerie. Non contents de l'éliminer du champ de bataille, de lui dénier son rôle d'arme de combat, maints écrivains militaires restreignent dans des proportions variables, mais toujours sensibles, son rôle d'agent d'information (1). Quelques fantassins embusqués dans un bouquet de bois, derrière une maison, auront tôt fait, disent-ils, de décimer une patrouille de cavalerie et cette dernière, impuissante à discerner d'où part ce feu meurtrier, intimidée après quelques échecs de ce genre, ne rapportera guère de renseignements utiles. « Où il n'y a rien à voir ni à entendre, la cavalerie perd ses droits, elle qu'on a nommé l'œil et l'oreille de l'armée (2). »

Aussi parle-t-on de lui substituer l'infanterie légère dans le service d'exploration. Dénaturant ou plutôt exagérant une excellente institution, celle des éclaireurs d'infanterie, dont la mission se bornera proprement aux préliminaires du combat et peut-être au service de couverture, de rideau protecteur dans la marche, on a voulu en faire des patrouilles de découverte, poussées à une demi-journée de marche en avant des colonnes, cherchant et rapportant, dans un va-et-vient incessant, des renseignements sur l'ennemi (3). Nous sommes convaincus des services que cette fraction d'infanterie est appelée à rendre soit isolément, soit en liaison avec la cavalerie; mais nous n'admettons pas qu'elle puisse suppléer cette dernière dans l'exploration. Elle n'ira jamais ni assez vite, ni assez loin; elle n'aura ni la mobilité, ni, pour ainsi dire, la plasticité nécessaires.

(1) Lire entre autres : *Patrouilles indépendantes*, par le capitaine DE GOLTZ. pp. 29-86. — *Revue militaire de l'étrunger*. n° 750 de 90. Opinion du major Allason, — *Études de tactique du général Lazeux*, p. 11. — Instruction tactique pour les manœuvres du 18e corps, pp. 7 et 8.

(2) *La Poudre sans fumée*, par le capitaine MOCH, p. 13.

(3) *Théorie des Éclaireurs d'infanterie*. (*Journal des Sciences militaires*, novembre 1890.)

La cavalerie, dit-on, ne découvrira plus l'ennemi, parce qu'elle ne pourra discerner l'emplacement exact d'où partiront ses balles ; mais le seul fait d'être arrêtées devant une série de points défensifs suffirait à ses patrouilles pour jalonner la ligne d'avant-postes opposés. Et puis, l'ennemi en position et embusqué n'est point l'objectif ordinaire de notre exploration. C'est dans ses déplacements qu'il a, de tout temps, offert à une cavalerie victorieuse la moisson de renseignements la plus fructueuse et la plus abondante. Or, les indices des colonnes en marche ne changent pas avec leur armement.

Prendre l'ennemi tout défilé, derrière un abri commode où il serait tombé du ciel en quelque sorte, lui mettre aux mains une arme invisible, et exiger de la cavalerie qu'elle le découvre sur son coup de feu, c'est vraiment faire la part trop belle à l'adversaire (1). Pour venir derrière son abri il lui aura fallu marcher, et, dans son mouvement, la cavalerie aura pu et dû le saisir au passage.

Mais, dans cette dépréciation des facultés d'exploration de la cavalerie, il y a bien autre chose qu'un sophisme ; il y a une grave erreur de principes. Ce n'est pas l'exploration normale que l'on vise ; c'est la reconnaissance du champ de bataille, et l'on y réclame de la cavalerie des services qu'elle n'a jamais pu rendre, qui lui sont, du moins, interdits depuis plus d'un siècle. Ici encore on n'a pas réussi à se dégager des conceptions du temps passé, de l'ordre linéaire, des batailles rangées, et le Règlement, quand il traite des reconnaissances offensives en dehors de la bataille, ne contribue pas médiocrement à maintenir dans les esprits une doctrine surannée, dont il est lui-même imbu.

Revenons au beau livre du colonel Maillard : il nous fera toucher du doigt l'erreur et nous offrira, avec sa sûreté de vues ordinaire, une saine appréciation des conditions initiales du combat.

G. G.

(*A suivre.*)

(1) Lire à ce sujet le cours remarquable professé par M. le commandant Cherfils à l'École de guerre.

GRÈVES ET SYNDICATS

Quand le parti ouvrier belge menaça dernièrement de déclarer la grève générale si le Parlement ne reconnaissait pas le droit universel de suffrage, nous avons entendu dire de toutes parts que c'était là une bien grande nouveauté et que jamais encore on n'avait vu appuyer par la grève une revendication de l'ordre constitutionnel et politique.

Les grèves générales, qui éclatèrent à Rome vers la fin du IVe siècle avant notre ère, ont eu pour cause immédiate les effroyables abus de l'usure, mais comme toute la plèbe ne tarda pas à y participer avec une ardeur, une discipline et une fermeté admirables, ces grèves ont pris un caractère social, militaire et politique en même temps ; elles aboutirent à la création d'une nouvelle magistrature et d'une nouvelle classe dans l'État. La république démocratique des Romains a été fondée par la grève.

Les histoires rapportent que les plébéiens, réduits au dernier degré de la misère et de la honte, commencèrent par demander paisiblement l'abolition des dettes, puis ils se refusèrent à l'enrôlement contre les Latins ; ceux qui allaient avoir pour fils les conquérants du monde et qui déjà portaient en eux le génie de la discipline et des combats, ont donné le premier exemple historique d'une grève militaire.

Lorsque les plébéiens prenaient cette attitude, le sénat entrait en négociation avec eux ; le consul promettait qu'après la guerre on examinerait les plaintes et que, tout le temps qu'elle durerait, les débiteurs seraient libres et n'auraient pas à redouter d'être flagellés, marqués au fer rouge, ni d'être vendus comme esclaves avec leurs femmes et leurs enfants.

Sur la foi de ces promesses, les plébéiens s'armaient et ils marchaient contre l'ennemi. Les Volsques étaient taillés en pièces. Mais l'armée victorieuse étant rentrée dans Rome et les

plébéiens dispersés dans leurs foyers, le sénat refusait de remplir ses engagements, les créanciers recommençaient leurs atrocités.

Les plébéiens avaient laissé leurs champs sans culture, un certain nombre avaient eu leurs troupeaux enlevés, leurs maisons et leurs récoltes brûlées par l'ennemi. Plus que jamais ils avaient besoin d'emprunter, l'usure les dévorait jusque dans leur chair et ils étaient plus misérables que les ennemis qu'ils avaient vaincus.

La guerre avec les Latins ne tardait pas à sévir de nouveau : les plébéiens de nouveau se refusaient à l'enrôlement; le sénat recommençait ses négociations et renouvelait ses promesses qui étaient encore une fois oubliées après la victoire. La politique sénatoriale ne manquait pas de détacher quelques pauvres de la cause populaire en les envoyant comme colons sur les terres récemment annexées. On s'efforçait ainsi d'éclaircir les rangs des grévistes. La plèbe retombait dans une misère plus affreuse et plus impatiemment ressentie.

Nous ne savons combien de fois cette expérience se renouvela, jusqu'au jour où l'armée plébéienne, à peine sortie des murs, abandonna les consuls et alla camper tout entière sur le Mont Sacré, dans un ordre imposant, tandis que les plébéiens restés dans Rome se retiraient sur le Mont Aventin avec leurs familles et tout ce qu'ils avaient pu emporter. Cette grève générale et unanime, dont nous ne connaissons pas les meneurs, qui furent certainement de grands politiques, mit la Rome patricienne à deux doigts de sa perte. L'histoire ne rapporte pas que les grévistes se soient livrés à aucune violence, mais par leur inaction ils tenaient en suspens toute la vie sociale.

Si les Latins étaient revenus à ce moment, ils auraient pu écraser dans l'œuf l'aigle romaine, et le cours de l'histoire aurait été changé, à moins que la plèbe, à la vue de l'ennemi, ajournant ses revendications et consciente de ses glorieuses destinées, n'invitât les consuls à la conduire de nouveau à la victoire. Les Latins ne surent pas profiter de l'occasion; le sénat envoya vers le peuple des consulaires, chargés de négocier, et parmi eux ce Ménénius Agrippa, qui raconta aux grévistes l'apologue des Membres et de l'Estomac. Ils ne paraissent avoir formulé aucune demande politique; ils ne voulaient que du pain et la diminution des dettes; mais, avant de rentrer dans la ville et de

reprendre la vie commune, pour être sûrs que cette fois les promesses seraient exécutées, ils exigèrent d'avoir des magistrats, protecteurs de leur classe et armés du droit de *veto*, qui furent les tribuns.

C'est ainsi que cette grève civile et militaire aboutit à une révolution politique; elle eut pour résultat de créer à Rome l'ordre du peuple, qui, avant cette date, n'était rien et qui allait devenir tout, et elle fut le fondement de la république démocratique et militaire qui devait inculquer au monde les arts de la guerre et du gouvernement.

Je n'ai aucunement l'intention d'essayer d'approfondir ici l'histoire du prolétariat dans l'antiquité; j'aimerais mieux montrer que nous traversons, en cette année 1891, une période sociale qui n'est pas sans analogie, toutes proportions gardées, avec celle où parut le célèbre édit de Turgot. Même effort d'un côté pour profiter d'une liberté récente, pour en retirer tout ce qu'elle peut contenir et en développer le cercle : même effort d'un autre côté pour arrêter les effets de la législation nouvelle, l'obliger à rétrograder, et pour expulser des positions légales qu'elle occupe l'armée envahissante des prolétaires. De là une anarchie et un désordre industriel qui se font sentir dans tout l'État.

On a dit à la tribune du Parlement et dans les journaux les plus graves que la République, par une étrange erreur, s'ingénie à rétablir les corporations que Turgot a détruites et que notre démocratie, dévoyée, marche à l'encontre de toutes les idées les plus manifestes de la Révolution française. Cette opinion ne repose que sur des analogies incomplètes et superficielles : l'œuvre de notre République, quelles que soient les lacunes qu'on y découvre aisément, est une œuvre de liberté et d'égalité comme le fut celle de Turgot en son temps, comme le fut celle de l'Assemblée constituante, quinze ans après. L'édit de 1776, qui trouva sa forme définitive dans la loi de 1791, nous a conduit très naturellement à la loi de 1884. Les difficultés du siècle expliquent assez le retard de ce développement naturel.

Turgot avait supprimé des communautés, devenues chaque jour plus étroites et plus exclusives, qui prétendaient exercer seules le droit au travail et au commerce, alors qu'une classe nouvelle était née et prétendait à son tour travailler librement. Il imposa sa réforme, malgré les résistances de la classe indus-

trielle et parlementaire, mais elle ne dura qu'un moment, on s'en souvient; Turgot fut vaincu, la minorité se ressaisit du monopole du travail; l'oppression économique devint plus intolérable qu'avant Henri IV; la classe nouvelle des travailleurs s'agita, organisa des ligues pour reconquérir le droit à peine possédé et dont elle avait été aussitôt si brutalement expropriée; toute cette période fut remplie par la guerre civile du travail, jusqu'au moment où la Révolution vint mettre un terme à ce désordre et brisa toutes les résistances d'un coup de hache, comme elle allait prendre l'habitude de le faire. Le coup de hache fut ici la loi de 1791 qui décréta « l'anéantissement de toutes les espèces de corporations des citoyens du même état et profession ».

Cette formule absolue était digne d'un législateur qui ne devait désormais ouvrir la bouche que pour rendre d'éternels et indivisibles oracles; elle ne supprimait en réalité que des corporations privilégiées de patrons et de marchands qui avaient accaparé les forces économiques et qui coupaient les ailes au travail national, pour le tenir enfermé dans la cage de leurs comptoirs et de leurs boutiques; elle n'abolissait qu'une caste et elle émancipait le travail; elle ne renversait que des barrières et décrétait la liberté.

Il serait curieux qu'ayant accordé, par la loi de 1884, la liberté à toutes les associations de travail, comme Turgot avait voulu l'accorder à tous les travailleurs, nous venions maintenant à retirer cette loi ou à la restreindre, et que, après quelques années de réaction, de grèves et d'anarchie, comme celles qui ont suivi l'abolition du décret de 1776, une révolution vint à rétablir l'œuvre de la République par des moyens qui brisent toutes les oppositions. On verrait ainsi, pour cet ordre de choses, entre 1884 et la fin du siècle, la reproduction exacte de ce qui s'est passé entre 1776 et 1791, reproduction infiniment agrandie sans doute et faite à la mesure de notre temps.

Les six corps de marchands et les trente-neuf communautés d'arts et métiers qui avaient été remis en possession de leurs usurpations séculaires après la défaite de Turgot, votèrent au roi une somme de un million et demi pour la construction d'un vaisseau de haut bord; mais ils eurent bien soin de faire encore augmenter leurs privilèges, de multiplier les barrières et de relever les droits d'entrée pour les apprentis et compagnons qui demandaient à être citoyens à leur tour dans la république du

travail. Le sac aux amendes se remplit plus que jamais des retenues opérées sous tous les prétextes, et ce furent en définitive les ouvriers qui payèrent le vaisseau du roi pour le remercier de les avoir dépouillés du plus naturel de tous les droits.

Il fut pourtant une époque où ces corporations, devenues sous Turgot une puissance intolérante qui opprime et confisque le travail, étaient le refuge et l'espoir de la liberté économique. Alors, elles étaient pauvres, désarmées, vivant à peine, elles cherchaient à s'émanciper de la féodalité, à conquérir pour elles-mêmes ce droit au travail qu'elles disputeraient plus tard opiniâtrément aux prolétaires. Le droit au travail, ce droit fondamental et père de tous les autres, sans lequel aucun droit n'existe, le droit naturel par excellence, l'homme du moyen âge ne l'a pas. Le travail, cette première propriété élémentaire, qui paraît bien être la propriété incessible et insaisissable entre toutes, qui n'est que la possibilité idéale et souvent chimérique de posséder et d'acquérir, l'homme du moyen âge en est dépouillé. Il doit l'acheter : étrange contradiction, car comment l'achèterait-il, puisqu'il n'a rien?

Il doit l'acheter pourtant, n'importe de quelle manière, par toutes les humiliations, par le servage, la domesticité, par l'abdication totale et qui paraît être sans remède de son âme et de son corps ; il doit commencer par descendre plus bas dans l'abîme du néant où il est plongé, afin de trouver tout au fond le point d'appui d'où il s'efforcera de remonter vers la lumière. « C'est Dieu même qui condamne les vilains à travailler toute leur vie pour les nobles et les clercs. » Il n'y a certainement de travail qui mérite ce nom, de travail légitime, que celui dont l'homme retire les fruits pour lui-même et pour les siens. Le travail qui, par sa nature même et par ses conditions, ne doit pas et ne peut pas aboutir à la propriété, son résultat naturel, son couronnement et sa consécration, ce labeur radicalement stérile pour l'homme qui s'y livre, est un fait monstrueux qui a régné et qui règne encore chez les peuples les plus civilisés, dans des proportions qui ne nous frappent pas, tant nous en avons l'habitude.

Si on réfléchissait à ce que contient cette expression banale et courante : « travailler pour les autres », on y trouverait le fondement de toute servitude, et la plèbe éternelle, chez les Romains, au moyen âge, de nos jours et sous nos yeux n'a perpé-

tuellement peiné, souffert, combattu, travaillé que pour conquérir le droit au travail.

Les vilains doivent acheter au seigneur laïque ou ecclésiastique, à la féodalité, à l'Église, le droit de travailler, le droit d'acheter et de vendre, le droit d'avoir une boutique ou de monter une forge. Logiquement ils ne devraient pas y parvenir, car ils n'ont rien, pas même le libre exercice de leurs membres, et que de rien on ne peut tirer rien. Ils n'y parviennent que par miracle et par une première infraction à la règle, en s'attribuant, par ruse et par mensonge, une part de ce travail qui ne leur appartient pas. Ces esclaves volent leurs maîtres pour racheter leur droit au travail; ils s'attribuent effrontément, malgré les lois et les constitutions les plus sacrées, une part infime de ce qu'ils ont produit, afin de se mettre en état de conquérir le reste.

Lorsqu'ils auront commencé à travailler pour eux, à avoir des ateliers et des boutiques, ils associeront leurs efforts, il créeront des corporations et des ligues. L'Église s'inquiétera de cette révolution, dont elle entrevoit les suites; elle serait heureuse aujourd'hui de reconstituer les corporations; elle s'y efforce de tout son pouvoir; mais alors elle les interdisait et les condamnait. « Il est des clercs et des laïques qui forment certaines associations pour se prêter secours les uns aux autres en toutes sortes d'affaires et surtout dans le négoce, prononçant diverses peines contre ceux qui sont hostiles à leurs règlements. Mais la sainte Écriture déteste ces associations ou confréries de laïques et de clercs, parce que l'observance de leurs statuts peut amener au crime de parjure. Ainsi, sous peine d'anathème, nous défendons qu'on crée de pareilles sociétés ou que l'on conserve celles qui existent déjà. » — (Concile de Rouen, 1189.)

Mais aucune défense ne peut plus arrêter le progrès des associations des hommes libres; ils ont gagné de l'argent et ils paient : ils paient le seigneur, ils paient l'évêque, ils paient le roi, ils paient tout le monde; ils rachètent le droit de travailler et de posséder chaque fois que les anciennes souverainetés prononcent contre eux l'expropriation et la confiscation. Ils achètent de belles bannières, de velours et de soie, où les figures des saints sont brodées en or, et s'abritant sous ces signes révérés, toujours payant, toujours la bourse ouverte, ils entrent dans l'église, s'y installent; ils conquièrent la nef et le chœur, se construisent des chapelles à leur usage entre les arceaux de la cathédrale com-

mune, et déjà une nouvelle forme d'usurpation commence.

Ces associations ont confisqué le temple du seigneur; elles y possèdent des stalles, presque des trônes : elles prient, assises, pendant que les prolétaires sont debout ou à genoux sur les dalles. Elles prendront l'hôtel de ville, comme elles ont pris l'église; elles feront les communes, elles seront les milices comme elles sont les confréries. Elles marcheront autour de leurs bannières avec des hallebardes, des arbalètes et des haches. Et lorsque le seigneur ou l'évêque essaiera de recourir encore au système d'expropriation du travail, cette fois elles se fâcheront et, au lieu de payer, elles commenceront par fermer toutes les boutiques, la ville restera sans nourriture et sans travail; si cette première démonstration ne suffit pas, elles prendront leurs armes et livreront des batailles héroïques.

Les voilà à leur tour devenues une des puissances de ce monde; mais ceux qui ont conquis peu à peu, à force de travail, le droit au travail, s'appliquent maintenant à l'accaparer, à le monopoliser; le seigneur et le roi leur viendront en aide dans l'accomplissement de ce dessein; la féodalité prêtera aux fédérations de patrons et de marchands tous les secours de sa politique et de ses règles. L'atelier et le comptoir seront modelés sur les donjons féodaux. La boutique du serrurier, du cordonnier, du forgeron, c'est une bastille, avec ses herses et ses ponts-levis.

Une classe des seigneurs du travail et des rois de la boutique s'est formée, à laquelle la foule des prolétaires doit à son tour acheter le droit de travailler et de vendre. Il faut payer pour être apprenti; il faut payer pour être maître, c'est-à-dire pour être maître de travailler. Et comme ceux-ci, à leur tour, n'ont pas d'argent, ils commencent par être esclaves. Ils vont suivre, étape par étape, tout le chemin parcouru par leurs prédécesseurs et patrons. Ils devront payer une somme d'argent et puis accomplir un chef-d'œuvre, somme d'argent toujours plus forte, chef-d'œuvre toujours plus difficile d'année en année. A la porte de la cité du travail se tiennent des sphinx qui donnent des énigmes à deviner, des problèmes insolubles à résoudre, et si l'apprenti, le compagnon, l'étranger ne parvient pas à réaliser l'impossible, il ne sera pas reçu dans la communauté des hommes qui travaillent librement.

A la fin, il y a assez de patrons, il y a assez de maîtres, on ne veut plus en créer de nouveaux : le droit au travail sera héré-

ditaire. Les fils reprendront le métier de leur père, sans passer par les épreuves : ils possèdent le droit au travail, à l'industrie et au commerce par le privilège de la conquête et de la naissance. Les communautés ne se renouvellent plus. Elles sont closes et murées : le travail va dégénérer et périr si Turgot n'arrive pas, et la Révolution derrière lui.

Henri IV avait bien dit que tous ceux qui lui paieraient de dix à trente livres auraient le droit de travailler et de s'établir, sans en demander la permission aux corporations de maîtres. Mais il s'agissait toujours de payer et comment ceux qui n'ont jamais joui de la liberté du travail pourraient-ils payer? Ensuite, l'ordonnance du roi n'était pas pratique; c'est en vain qu'on aurait acheté d'Henri IV le droit au travail, on n'aurait pas trouvé à l'exercer utilement, puisque les corporations tenaient toute la ville. Coûte que coûte, il aurait fallut les payer après avoir payé le roi en vain.

Tous les parias, tous les exclus, tous les étrangers de la cité du travail, compagnons, garçons et manœuvres, valets et vilains, les sans-travail et les sans-patrie, qui erraient autour des murailles garnies de piques et autour des fossés qui protègent la république sainte du travail, tous les prolétaires, auxquels on interdit même l'espérance, le rêve apaisant et consolateur d'un foyer futur, la foule sans nom qui n'est pas organisée, la poussière instable mais consciente, se préoccupa de se fixer à son tour, de se donner une constitution et des lois, une figure humaine, et de pouvoir enfin travailler comme de vrais hommes; elle voulut avoir sa part dans l'exploitation de l'univers.

Des associations d'un nouveau genre se forment, des compagnonnages, des sociétés de devoir, bien plus larges que les communautés de bourgeois et de patrons, ouvertes aux ouvriers des campagnes, aux vagabonds, aux inconnus, à toutes les races et à tous les peuples; ce sera la commune des exilés, la patrie idéale des parias. Ils se reconnaissent entre eux au premier coup d'œil; ils se sentent tous parents, compatriotes et camarades à ce signe qu'ils n'ont ni terre, ni outils, ni coin du feu, et ils se créent entre eux une conscience commune qui est la patrie spirituelle et sacrée des sans-patrie.

Ils vont par bandes dans les campagnes; pacifiquement ils mettent leurs bras à louer; ils mendient et quelquefois s'imposent; ils s'assemblent dans les villes, sur les marchés du travail,

ils se mettent littéralement en vente, mais ils disputent sur le prix et commencent à savoir se marchander, en s'appuyant les uns les autres.

Ils offrent leurs facultés de travail et puis les reprennent, se prêtent à l'organisation de l'atelier et puis se retirent; ils rentrent volontairement dans les vagues et flottantes régions de l'inactivité, dont ils se sont fait aussi une forteresse et un empire où ils sont rois et citoyens. Ils retournent dans leur exil, dans le monde inorganique, qui n'est organisé que pour eux, et où seuls ils se reconnaissent. Ils savent maintenant qu'on les ira chercher, parce qu'on a besoin d'eux et qu'on les ramènera dans la cité officielle du travail. Mais ils disputeront sur les conditions. Ils ont appris l'art des suspensions concertées du travail. La guerre intestine se met entre les patrons qui se trahissent les uns les autres en débauchant mutuellement les meilleurs ouvriers.

Quelques années avant l'édit de Turgot, nous voyons que le lieutenant de police réprime par la prison une grève de 4 000 ouvriers en bas; un peu plus tard, défense est faite aux fabricants de bas, qui étaient unis au corps des bonnetiers, de se débaucher entre eux leurs ouvriers, « lesquels se voyant recherchés font la loi et vivent dans la licence et dans l'indiscipline ». En 1786, un arrêt du Parlement interdit « aux garçons maréchaux et à tous autres de s'attrouper, de faire aucune association, sous quelque prétexte que ce soit, sous peine d'être poursuivis extraordinairement ». Les ordonnances et sentences se succèdent, avant et après Turgot, contre « les réunions illicites » d'ouvriers et contre « les grèves », qu'elles soient des assemblées d'ouvriers réunis seulement pour céder leur travail au meilleur prix, où qu'elles aient pour objet l'arrêt concerté du travail et l'examen des conditions auxquelles on le reprendra d'un commun accord.

L'anarchie industrielle était partout, et les associations illégales d'ouvriers étaient sans cesse aux prises avec les associations bourgeoises et patronales, qui, fortes de leurs privilèges, fatiguaient les autorités de leurs réclamations; lorsque Turgot, une première fois, et quinze ans après la Constituante, pour en finir et avoir la paix en émancipant le travail, décrétèrent la mort du monopole et la démolition de la Bastille économique.

Le travail était libre.

Mais le travail n'allait pas demeurer dans cet état de liberté

à la fois absolue et négative, qui consistait principalement dans la rupture de tous les anciens liens et dans la dissociation.

Il allait se reconstituer; rien que par le mouvement naturel de chacune de ses parties qui se cherchent et se rapprochent, il va se donner un nouvel organisme. A la vérité le travail non associé n'existe pas. Il crée, aussitôt qu'il paraît, des associations rudimentaires. Tous les animaux qui travaillent s'associent. La loi de 1791 ne fut jamais appliquée au fond. Dans les périodes de paix, après les grandes guerres, dès que l'industrie, ranimée, s'exerce à recoudre les déchirures et les trous béants de la vaste trame sociale en lambeaux, elle suscite partout des sociétés, des associations et des syndicats. Les découvertes de la science, la vapeur et l'électricité, le besoin et la passion des communications rapides, appellent des associations de toutes parts. Il n'y a pas un nouveau ressort ou une nouvelle combinaison de forces que le savant invente, qui n'entraîne une société avec elle. Les capitaux se multiplient, les grandes fabriques sortent de terre. La concentration des capitaux fait la concentration des ouvriers. Deux mondes se sont formés, qui cherchent en vain leur équilibre, et qu'on a nommés : le travail et le capital.

Lorsque la loi de 1884, que nous appelons la loi Waldeck-Rousseau, a été votée par les Chambres, il y a longtemps que les associations et les ligues de patrons et de chefs d'industrie se sont développées sans attendre la loi. Les ouvriers ne sont pas restés inactifs. Leurs syndicats pullulent à Marseille, à Lyon, à Lille, à Bordeaux, au Havre, à Rouen, à Paris. Il est bien chimérique de penser que l'on se débarrassera des syndicats en annulant la loi, puisque la loi est venue, comme toujours, des besoins et des mœurs et non les besoins et les mœurs, de la loi.

Mais, comme toujours aussi, les mœurs vont plus vite et plus loin que la loi, et c'est elle qui est en retard. Le législateur qui a voulu régulariser la création de syndicats entre ouvriers ou patrons d'un même métier ou de métiers connexes, n'a pas songé un moment à créer les syndicats d'employés des grandes compagnies de transport, comme celles des chemins de fer et des tramways, ou les syndicats des employés et ouvriers des communes et du gouvernement. Ces agglomérations n'étaient pas visées; elles se sont formées pourtant, et l'une d'elles, pour ses débuts, a remporté une victoire mémorable, avec l'appui de tout Paris et du gouvernement. Les cochers sont remontés sur leurs

sièges, en triomphateurs, des rubans à leurs chapeaux. Ce phénomène social est l'un des plus importants de notre période : les syndicats d'employés et même de fonctionnaires ont commencé à percer en maint endroit, à la faveur de ce succès, et il est difficile de dire jusqu'où n'ira pas ce mouvement. Toutes les catégories, tous les ordres, les plus humbles, veulent avoir aujourd'hui leur charte et leurs garanties constitutionnelles.

Entre les syndicats ouvriers et les patrons, la lutte est ouverte, et il ne se passe presque plus de jour où les grèves n'éclatent, tant à Paris que dans les provinces. Il est, par malheur, trop certain que les ouvriers ne sont presque jamais arrivés à une amélioration de leur sort que par la grève, comme n'hésitait pas à le dire publiquement M. Gladstone, alors premier ministre de son pays. Dans les statistiques des grèves, on en note à peine un tiers qui aient abouti à des résultats immédiatement favorables aux ouvriers; mais d'une façon générale et plus haute il est visible que le progrès des classes ouvrières s'accomplit de notre temps par les grèves, et que l'augmentation des salaires, la diminution des heures et la recherche de nouvelles garanties matérielles et morales pour les ouvriers sont en rapport direct avec l'agitation qui s'est déclarée dans les sphères du travail depuis surtout vingt-cinq ans.

Les ouvriers qui ont fait cette expérience sont d'autant moins disposés à y renoncer que la liberté du siècle, la rapidité des communications, le développement de la publicité et de la presse ont donné à leurs grèves un retentissement considérable : les grévistes des divers métiers ont senti entre eux une émulation singulière. Cependant, ces grèves partielles, successives, disséminées, tour à tour quittées et reprises, sont condamnées par les ouvriers eux-mêmes qu'ils fatiguent à la longue et qu'ils exposent à beaucoup de maux et de périls quelquefois meurtriers. Elles paraissent trop coûteuses dans le moment, même à ceux qui les entreprennent avec le plus d'audace et de conviction, et les classes ouvrières accueilleraient tout autre moyen de progrès qui se ferait entrevoir avec un immense soupir de soulagement.

L'opinion publique se montre très perplexe, lorsque ces grèves éclatent; la conduite des communes, du gouvernement et du public présente des anomalies choquantes. Les conseils municipaux, dans les villes où une grève sévit, autour des mines,

autour des grandes fabriques, accordent aux grévistes des bons de pain et des secours en argent; ils les autorisent à faire des quêtes publiques et à circuler dans les rues avec des troncs où les habitants déposent leurs offrandes. Tout le commerce ouvre son crédit, autant qu'il le peut faire. De son côté, le gouvernement appuie très ostensiblement le patronat de la présence de ses gendarmes et de la troupe armée. L'anarchie morale et sociale se fait voir assez clairement dans cet assemblage de circonstances. Lors de la dernière grève des terrassiers à Paris, qui, malgré son échec, a amené l'augmentation des salaires sur un certain nombre de chantiers, d'où elle se répandra sur les autres, le gouvernement a mis à la disposition des entrepreneurs les agents de la force publique : ces agents ont été rétribués extraordinairement par les entrepreneurs eux-mêmes, d'accord avec le préfet de police. Il est certainement contraire à tous les principes d'un gouvernement libre que la force publique soit entretenue et alimentée par les particuliers.

L'action du gouvernement a été plus remarquable encore dans l'essai de grève qui s'est déclaré un moment parmi les employés de chemins de fer. Son attitude a paru alors diamétralement opposée à celle qu'il avait prise dans la grève des omnibus et des tramways. S'il arrivait un jour où le gouvernement se crût obligé de faire monter ses mécaniciens sur les locomotives et de placer ses soldats à toutes les aiguilles et à tous les signaux d'une grande ligne, en pleine paix publique, afin d'assurer la continuation régulière d'un service d'État, le gouvernement pourrait être amené à déclarer qu'ayant pris en main ce chemin de fer, il le garde pour la sûreté du pays, et tout le régime des chemins de fer serait changé.

Ces grèves éparses qui ont produit un sentiment de lassitude générale pourront cesser plus ou moins longtemps, s'étendre et disparaître, pour reprendre ensuite dans des proportions plus étendues et avec des procédés nouveaux. Ceux qui croiraient arrêter le mouvement en proposant l'annulation de la loi de 1884, comme on a annulé, à la fin du siècle dernier, l'édit de Turgot, n'auraient rien compris aux enseignements de l'histoire. Notre loi de 1884 qui est aujourd'hui dépassée et débordée par les faits et par les mœurs, pourrait être utilement sans doute développée, mais l'expérience politique et sociale d'un siècle de révolutions nous défend de la restreindre.

Les syndicats de patrons et d'ouvriers se sont dressés les uns en face des autres, comme des camps retranchés et ennemis, avant la loi de 1884 et, depuis lors, avec la loi. Entre ces deux organisations adverses, il semble bien qu'une institution manque, qu'une juridiction, une magistrature a été oubliée, qui rétablirait l'accord et apaiserait les conflits.

Il aurait été certainement possible, pendant que l'on fixait le mode de constitution et de fonctionnement des syndicats, de déterminer aussi les règles et les formes à observer par eux dans leurs contestations; on peut le faire encore.

Nous ne sommes vraisemblablement qu'aux premiers débuts d'une période de luttes économiques et sociales qui seront la vie et l'honneur du XXe siècle et qui amèneront un nouvel ordre industriel et de nouvelles institutions très intéressantes et très fécondes, dont nous commençons à distinguer les linéaments. Ces luttes peuvent être des luttes d'influence, de publicité, d'opinion, d'élections, et d'élections qui ne présenteraient pas le caractère politique que nous leur voyons aujourd'hui; elles peuvent parfaitement — et c'est notre espoir — ne pas être des luttes de brutalité et de violence. Le peuple des ouvriers, sans propriété, sans capital, sans terre, sans outils, que rien ne fixe et n'attache, demande à avoir des garanties; il recherche les éléments possibles de la charte du travail et il commence à en découvrir quelques traits. La situation économique s'est développée de telle sorte que les chefs et patrons de l'industrie ne peuvent plus ralentir ou précipiter le travail, ouvrir ou fermer les chantiers, prendre ou renvoyer les ouvriers, augmenter ou diminuer le salaire et les heures, en ne consultant que les convenances et les besoins de la propriété et du patronat, comme il semblait autrefois légitime de le faire, et le directeur d'une grande exploitation industrielle n'est plus, dans toute l'acception du terme ancien, « le maître chez lui », comme l'était et comme l'est encore le petit patron qui travaille dans sa maison avec quelques ouvriers et apprentis. Un nouveau droit est apparu.

Hector DEPASSE.

VOLONTAIRE

1792-1793 [1]

III

Au camp de Maulde, comme à Saint-Amand, les nouvelles venues de la capitale causèrent une indicible émotion. On discutait le sac du château; on blâmait ou l'on approuvait l'emprisonnement de Louis XVI et de la famille royale; on prévoyait la déchéance prononcée quelques jours plus tard. Divisées, les opinions le sont toujours. Les volontaires de Paris, ardents jacobins, réclamaient la mort du tyran et se répandaient en sarcasmes contre *Monsieur et Madame Veto;* imbue des idées libérales apportées de province, la masse des troupes s'étonnait des écarts inattendus de la Révolution semblable à ces rivières en crue qui divaguent; Dumouriez et son entourage réprouvaient hautement les mesures excessives.

Malgré l'irritation des esprits, la politique et la guerre furent cependant négligées pour une fête incomparable : un baptême civique suivi d'un banquet fraternel où l'on remercierait Dieu de son attitude démocratique et de son bon vouloir révolutionnaire. Il avait travaillé à sa gloire en timbrant d'un emblème de la liberté la dernière enfant des époux Mercier, vivandiers du camp de Maulde. C'était bien un bonnet phrygien que la fillette portait au-dessous du sein gauche. Qui en eût douté? Des aristocrates aveugles par scélératesse? Des esprits étroits, infestés de superstition?... Et encore!... On ne nie pas l'évidence quand elle est attestée par la municipalité de Landrecies, quand elle est certifiée par le général divisionnaire Jacob.

(1) Voir la *Nouvelle Revue* du 15 décembre 1891.

« Considérant que le peuple français n'a brisé les antiques idoles que pour mieux honorer les vertus, que le jour de la liberté en dissipant les ténèbres mensongères du fanatisme rend tout leur éclat aux œuvres de la nature, qui s'est plu, pendant le cours de notre révolution, à nous prodiguer ses bienfaits; que si les miracles inventés par l'imposture sacerdotale étaient accueillis par l'ignorance et la sottise, il n'appartient qu'aux esprits éclairés et à la raison d'observer attentivement les prodiges variés du moteur secret de l'univers ;

« Considérant que le phénomène dont la fille de la citoyenne Mercier offre un bel exemple prouve que, non seulement la nature aime à marquer de son sceau le règne de l'indépendance, mais encore atteste l'attachement intime que la mère de cette enfant porte aux signes sacrés de la liberté;

« Arrête, sur le vu du présent arrêté: le receveur du district du Quesnoy payera à la citoyenne Mercier la somme de quatre cents livres à titre de secours provisoire. »

Charmés d'avoir mis en lumière les véritables sentiments du Moteur suprême de l'univers et détruit l'absurde légende qui le représentait uniquement occupé à faire tourner le monde au profit des ci-devant, les magistrats de Landrecies avaient décrété que le Comité de l'instruction publique et l'Assemblée nationale seraient informés de leur décision.

La réponse n'avait pas tardé. Elle était enveloppée dans un décret commissionnant Sulpice et Madeleine Mercier vivandiers des volontaires. Jamais au reste faveurs célestes et gouvernementales ne furent mieux placées. Madeleine était une vaillante commère, le verbe haut, la voix rude, le geste brusque, s'il s'agissait de morigéner les recrues. Avec cela bonne, le cœur compatissant, la main légère, quand elle posait un bandage, lourde quand elle versait à un blessé un verre d'eau-de-vie. Et par-dessus tout, cordon-bleu sans pareil. Les lapins des bois de Glauson, fiers d'être troussés de ses doigts, réclamaient l'insigne honneur de mijoter dans les casseroles de la cantine.

Se montrait-il toujours d'une parfaite délicatesse le digne Sulpice? N'additionnait-il pas ensemble le quantième et les livres? Ce n'est pas en quelques mois qu'on dépouille le vieil homme. Devant la patronne les choses se passaient correctement, et comme elle était fort assidue à son comptoir, les volontaires publiaient par-dessus les tentes les vertus du ménage.

Madeleine aurait été au comble de ses vœux si la présence du général Dumouriez n'eût éveillé chez elle de grandes ambitions. Longtemps elle hésita; pas timide pourtant la vivandière, mais un ancien ministre, un général en chef! Bref, elle se sangla dans un corset, revêtit sa plus belle robe et s'en vint toute rougissante présenter sa requête. Le général Dumouriez ne pouvait décliner le parrainage d'une petite patriote dont le ciel et le comité de l'instruction publique s'étaient déclarés les protecteurs. Le curé assermenté de Maulde, un vrai sans-culotte, officierait au milieu du camp sur les fonts baptismaux de la patrie, la musique des volontaires jouerait le *Ça ira* et la *Marseillaise*. Il ne manquait qu'une marraine. L'héroïne de Morlies, Paule Marsig, acclamée sergent par sa compagnie, était toute désignée.

Le baptême eut lieu. La petite citoyenne Mercier reçut les prénoms de Victoire-Liberté, et placée sur l'épaule d'un dragon fit à travers les demi-brigades une promenade triomphale. Quelle fête! De mémoire de Flamand on ne célébra dans le Hainaut français si bruyante et si nombreuse ducasse.

Dès cette époque, la grosse Madeleine vouait un attachement de chien fidèle à la marraine de Liberté. A tout prix elle voulut l'installer dans une petite chambre de la cantine, border son lit chaque soir, la réveiller chaque matin. Il eût fait beau voir qu'un volontaire malappris ne saluât pas sa protégée avec tout le respect dû aux généraux! Madeleine n'eût pas attendu la garde pour lui donner une leçon de civilité. D'ailleurs son dévouement ne fut jamais mis à l'épreuve, car Paule, adorée des soldats, passait au milieu d'eux vénérée comme une idole protectrice. La jeune fille et son père n'appréciaient pas moins une affection que son exubérance n'épuisait pas et qui se manifestait par des caresses et des chatteries incessantes. Madeleine prétendit même à la gloire de tailler et de coudre le premier uniforme de son *petit sergent*, d'en affiner la forme, d'en reprendre les imperfections, et ne se déclara satisfaite que le dernier pli n'eût disparu.

— Que tu es faraude, mignonne! dit-elle après l'avoir examinée sous tous les jours et retournée sous toutes les faces, ainsi qu'un joaillier, une pierre précieuse.

— Est-ce à ton chef-d'œuvre ou à ma personne que s'adressent ces compliments?

— Pas un officier des ci-devant n'importe quoi ne pourrait lutter d'élégance avec cette demoiselle!

— Tu es aveugle ou folle, répondit l'enfant souriante et joyeuse, tandis que son regard glissait jusqu'à ses manches et se fixait ravi sur les beaux galons d'or qui brillaient. Elle était sergent... Sergent de volontaire... C'était vrai!... bien vrai!... Elle-même parfois avait des doutes :

— Penses-tu que Jacqueline me reconnaîtrait?

— Qui ça, Jacqueline?

— Mon amie, la fille du greffier de Valenciennes.

— Ça dépend.

— De quoi ?

— De la façon dont tu l'aborderais.

Et la petite Paule debout, cambrée, une main sur la garde de son sabre, l'autre tendue vers une danseuse imaginaire :

— Le sourire aux lèvres, l'œil en coulisse, je lui dirais crânement : « Ma charmante, voulez-vous m'octroyer un rigodon? » Alors, toute rouge, les paupières baissées : — « Je n'ose, monsieur le sergent. » « — Ah! ah! mon cœur est une poudrière qui s'enflamme aux rayons de votre beauté. N'en craignez pas l'explosion, il ne projettera que muguets et roses d'amour. »

— Écoutez-moi donc cet enjôleur! Où appris-tu ces grandes manières?

— Je t'assure que les volontaires s'expriment ainsi avec les femmes, répondit-elle naïvement.

Passant de la parole à l'action, elle saisit la taille épaisse de la vivandière. Celle-ci leva la main droite dans un geste de feinte fureur; la gauche la rejoignit bientôt autour de la jolie tête de Paule.

— Tu es la gloire du bataillon!... Laisse-moi t'embrasser... je serai bien heureuse!

L'attendrissement éteignait la joie sur la bonne figure de la Flamande ; des larmes roulaient de ses yeux, elle les essuyait au revers de son tablier :

— Que le vrai bon Dieu et les saints anges d'autrefois te protègent. Ce ne sont pas des êtres si parfaits et si purs qu'il faudrait jeter en pâture au démon de la guerre.

— Tu pleures!... j'ai tort... bien tort de rire quand tout est douleur et crainte autour de nous...

— Madeleine! Madeleine! cria la grosse voix de Sulpice, porteras-tu cette bière? Les citoyens officiers sacrent à renverser la cantine!

Paule était seule.

Par enthousiasme juvénile, par ignorance de la vie, sans crainte de l'heure présente, sans souci de l'avenir, elle avait obéi à sa grande tendresse lorsque, se cachant au milieu des villageois, elle s'était décidée à suivre son père. Son enrôlement, la vie militaire n'amoindrirent pas l'intensité de ses sentiments intimes, mais n'agrandirent pas d'abord son horizon. Elle connut l'orgueil de l'uniforme, l'ivresse des rêves de gloire, seules joies que les fatigues d'un long apprentissage laissaient à son extrême jeunesse. Puis son corps s'endurcit, son âme généreuse s'affermit dans sa nouvelle enveloppe, et Paule goûta la noble satisfaction de s'élever au-dessus des promesses de sa destinée, ressentit une immense reconnaissance envers cette patrie qui lui donnait une vie nouvelle, envers ce général qui l'avait admise, elle, une fillette inconnue, à l'honneur insigne de revêtir l'uniforme des volontaires. Et quand la nuit venue, elle se reposait consciente du devoir accompli, fière de se sentir utile, heureuse de l'accroissement quotidien des effectifs, glorieuse des progrès rapides des soldats, devant ses yeux qu'allait clore le tranquille sommeil d'une vierge rayonnait la constante vision de son pays délivré, l'évocation de la France triomphante.

Mais à mesure qu'elle avançait dans la science de la vie le monde lui apparaissait moins beau qu'elle ne l'eût souhaité. Malgré l'optimisme d'une âme jeune et ardente, elle devait convenir que les meilleures causes ne sont pas toujours dans les meilleures mains, que les plus grands résultats n'ont pas toujours pour origine de nobles desseins. Quant à deviner les mobiles, les soupçonner même, son inexpérience et sa franchise l'en rendaient incapable.

Sous les larmes de Madeleine une mélancolie s'élevait, envahissant son cœur comme une brume d'hiver. Ses pensées, tour à tour graves ou riantes, s'attristaient, se voilaient de deuil et se reportaient au sombre drame qui révolutionnait la France. Pitoyable aux malheureux, elle ne savait pas maudire un monarque infortuné victime de sa faiblesse ; elle s'associait aux humiliations qu'avait dévorées la fille de Marie-Thérèse ; elle voyait la reine, pressant le dauphin entre ses bras et suivant de la loge du logographe les progrès de la tempête populaire. Ce martyre eût assouvi la vengeance d'une longue servitude. Oh ! les misérables souverains qui acquittaient la dette contractée par

des générations de rois, qui expiaient les fautes, les vices, les crimes de l'Europe monarchique ! Ils entraient les premiers dans cette sombre demeure de Jacques Moley dont les murs répétaient encore les malédictions du Grand-Maître. Les Templiers en étaient sortis pour marcher au bûcher ; les portes, s'ouvrant devant le famille royale, démasqueraient-elles un nouvel échafaud ?

Depuis son père, un patriote incorruptible, jusqu'à Dumouriez, tous autour d'elle partageaient ses sentiments ; tous... hormis Guillaume... Pourquoi le lieutenant Guillaume Briez en venait-il à pactiser avec les plus ardents ? Elle excusait la multitude grossière se riant du sort de M. et de Mme Véto, mais le fils d'un homme de bien, un officier, un aide de camp de l'ancien ministre approuver les excès, admettre les spoliations, prononcer la même sentence contre les égarés et les coupables ! Son intolérance grandissante la chagrinait, son caractère inégal et soupçonneux la blessait.

Certes, elles rayonnaient d'un éclat céleste les conquêtes de la Liberté et de l'Égalité ; elles étaient enviables les victoires sociales que le peuple espérait encore ; seraient-elles plus solides si on les fondait sur des boues sanglantes ?

Et Paule songeait d'autant plus à Guillaume qu'elle subissait le contrecoup de ses accès d'inquiétude et souffrait de son esprit ombrageux. Dumouriez, aimé et respecté de tous, Dumouriez si bienveillant, qui, après l'avoir enrôlée, la choisissait pour commère, n'était-il pas l'objet préféré, le but quotidien de ses attaques ? A chaque faveur, à chaque parole gracieuse qu'elle en recevait, Guillaume s'enfonçait plus avant dans ses bouderies. Pourquoi hier affectueux, empressé, multipliait-il ses recommandations et ses conseils ; aujourd'hui raide et glacial semblait-il à peine la connaître ? Il appartenait à une vieille souche bourgeoise, elle ne comptait que des paysans parmi ses aïeux ; il commandait, elle obéissait ; fallait-il s'enorgueillir pour si peu ? Lui aussi avait porté les galons de maréchal des logis, et il était un homme, et il était son aîné ! Elle aussi, grâce à Dieu, conquerrait l'épaulette ! La discipline ne souffrirait pas de relations plus amicales... à moins qu'étant elle-même fautive, elle ne faillît et ne s'égarât ? Il se pouvait que l'attitude étrange, la réserve hautaine, l'humeur farouche de Guillaume fussent provoquées par sa tiédeur politique. L'énigme la laissait inquiète, hésitante, prise de scru-

pules patriotiques, interrogeant sa conscience, se demandant si sa modération la conduisait par des chemins pervers loin du devoir et de la vertu.

Ce jour-là elle ne réfléchit pas plus longtemps.

— Sergent, le bataillon prend les armes.

— Où est mon père?

— Devant le front de bandière ; le commandant vous attend.

— A quel propos sortons-nous?

— Les Impériaux, soutenus par du canon, précédés de uhlans, débouchent du bois de Flines, menacent notre droite et s'avancent avec une hardiesse inaccoutumée.

— Ils veulent étrenner mes galons ? Je leur ferai payer cher cet honneur.

Comme de coutume la jeune fille donna l'exemple du courage et du sang-froid. Devant elle les boulets et les balles semblaient se détourner ; elle traçait un sillon de sécurité où chacun s'empressait de la suivre.

Le soir, assise entre son père et Guillaume qui recherchait toute occasion de joindre le commandant Marsig, elle causait de l'engagement, s'inquiétait de la solidité de l'ennemi et s'étonnait de son acharnement à disputer le terrain.

— Ils nous ont pourtant montré leurs sabretaches, dit Marsig, et ne nous ont guère ébréchés. Tant fendus que cassés, cinquante hommes hors de combat.

— Père, saviez-vous que les émigrés, faisant allusion à nos habits bleus, comparaient les volontaires à des soldats de faïence?

— Faïence cuite au grand feu.

— Et sur laquelle se brisera l'épée de l'archiduc Albert de Saxe-Teschen.

— Comme le bâton de feld-maréchal qui paya la récente victoire de Brunswick, sur les marchands de fromage d'Amsterdam révoltés contre le prince d'Orange.

— Ne raillez pas : notre situation ne fut jamais plus grave.

— Que prétendez-vous, Guillaume ?

— Je dis, mon commandant, que Brunswick et les Prussiens investissent Longwy, que Lafayette se replie sous Metz et livre aux alliés la route de Verdun. Nos ennemis ont puisé dans ces nouvelles une audace croissante ; vous-même le remarquiez tantôt.

— Bah ! Nous ferons tête et découdrons ces chiens d'Alle-

mands. Il y a dans la justice d'une cause une force invincible ; le droit centuple l'énergie.

— Le général Dumouriez réparera bientôt en Belgique les échecs subis dans l'Est. Ah, père, que je désirerais prendre part à une vraie bataille !

Son visage s'illuminait, sa voix vibrait, sonore et passionnée.

Guillaume, la tête penchée, semblait poursuivre un rêve inquiet. Il se redressa :

— Dumouriez... Dumouriez... un général inféodé à la cour !... Qui nous répond de son civisme ?

— Chacune de ses actions !

Elle s'était levée, repoussant le banc avec violence. Quoi, on soupçonnait ce héros, et c'était Guillaume, toujours Guillaume qui l'accusait !

— Dumouriez n'est pas de la pâte dont on coule les traîtres, continua-t-elle sèchement.

— Pourtant s'il marche sur la Belgique il livre aux alliés la porte du Temple.

— Et les ministres préfèrent se réserver une armée qui les préserve de la hache de Jacques Bonhomme ou les sauve de la corde des émigrés. Beau désintéressement ! Que le général se rie de leur terreur ; ce n'est pas moi qui le blâmerai.

— La citoyenne Paule Marsig blâmer Dumouriez ! Ce serait étrange.

— Et pourquoi ne le défendrais-je pas contre des insinuations perfides ? De quel droit attaquez-vous son honneur ?

— Je n'invoque pas un droit, j'accomplis un devoir : le devoir qui incombe à tout patriote de surveiller ses chefs.

— Vous vous indignez que votre général impose ses plans de campagne à l'Assemblée et doute de la loyauté des ministres ? Que fait en ce moment son aide de camp préféré ?

Il ne répondit pas, pris au piège tendu de ses mains, surpris de donner une vivante preuve de l'insurbordination qu'il était le premier à maudire. Cette fois encore il n'avait su résister à des suggestions mauvaises et réprimer les emportements de sa nature ardente. Il le regrettait, et ne put cependant refouler une allusion malveillante :

— Qu'espérer de l'époux d'une nonne qui trompe sa femme et la patrie dans les bras d'une ci-devant ?

— Serait-il vrai, père ?

— Quoi, mon enfant?

— Que le général Dumouriez ait abandonné sa femme?

— On le dit... Que nous importe à nous, soldats!

— Je suis peinée... Je croyais que la vertu ne pouvait avoir de brèche sous peine de s'effriter.

A son tour, elle se taisait, saisie de doute. Et pourtant il lui en coûtait de laisser ternir l'auréole prestigieuse dont elle paraît l'homme qui incarnait à ses yeux la défense de la frontière et le salut de la France. La voyant si émue, Guillaume fixait sur elle un regard interrogateur. Il voulait lire au plus profond de son être, analyser ses impressions, sonder son âme. A quel sentiment obéissait-elle en louant avec enthousiasme Dumouriez? Si la gloire l'éblouissait et trompait son cœur, la conduite privée de son héros lui serait indifférente; une infidélité, faute bénigne au regard de la morale courante, ne l'émotionnerait point.

Le silence qu'ils gardaient tous trois devenait gênant. Paule le rompit par une de ces sautes d'idées qui lui étaient familières.

— Père, trouvez-vous que je commande mieux l'exercice?

— Interroge Guillaume; on peut se fier à lui.

— Parlez, mon lieutenant.

Elle fit gentiment le salut militaire.

— Moi! répondit Guillaume encore maussade, je me garderais... j'appartiens à l'artillerie.

— Oh, un officier de si grand mérite!

— Vous voulez la vérité?

— Tout entière.

— Pas assez de nerf dans le commandement.

— Hum! hum!... Je soignerai mes intonations.

— Vos piques dansent comme des aiguilles à tricoter.

— J'y veillerai.

— Médiocres les conversions. De vraies débandades.

— Puis encore?

— C'est assez pour aujourd'hui; à chaque jour suffit sa peine. J'oubliais: les souliers sont bien mauvais.

— Pas une paire en magasin.

— Rapiécez.

— Dès demain.

— Après tout elles ont de l'ardeur, nos recrues.

— Chaque soldat prétend devenir général.

— A la première campagne?

— Peut-être à la seconde.

— Qu'ils attendent au moins que vous ayez de la barbe.

— A quoi cela me servirait-il, sinon à perdre comme vous tout mon temps chez les perruquiers?

Et la conversation se continua sur un ton amical que ne faisait guère prévoir le début.

— C'est donc une vocation irrésistible que la vôtre?

Elle était confuse d'une pareille question, étonnée que Guillaume la lui adressât. Comment une hésitation se fût-elle glissée dans son âme? Ne prit-elle pas trois fois l'engagement tacite de marcher la première au combat quand on l'inscrivit sur les contrôles, quand le général la signala dans un ordre du jour à l'admiration des troupes de Maulde, quand sa compagnie demanda pour elle les galons de sergent? On pardonnerait aux volontaires s'ils se montraient timides ; leur ardeur et leur courage pouvaient parfois défaillir ; ils n'avaient pas contracté des dettes d'honneur.

— Ma vocation!... mais elle est sainte comme mon amour de la patrie... sacrée comme mon affection pour mon père.

— Aussi sûre que ton amitié pour Guillaume, aussi sérieuse que ma confiance en lui, dit Marsig sans détourner de Paule son regard interrogateur, n'est-ce pas, fillette, répète-le-lui après moi.

— Ah, vraiment non, père.

— Pourquoi?

— Je ne suis qu'un simple sergent, et un sergent trop respectueux de la hiérarchie pour me permettre semblable familiarité.

Sans blesser Briez, elle fuyait l'occasion de lui adresser une parole amicale.

Guillaume, désarmé par tant de bonne grâce, mais devinant la froideur qu'elle cachait, subissait le charme et en arrivait à se condamner lui-même. Était-il le père, le frère, le fiancé de cette chaste créature qu'il pût s'offusquer de ses préférences? En le sauvant, lui avait-elle donné le droit de régenter son cœur? Quel lien les unissait? Que pouvait-elle espérer de lui? Il acquitterait un jour sa dette de vie et s'éloignerait. Ah, ce n'était pas elle qui chercherait un rapprochement! Depuis Morlier lui avait-elle témoigné le moindre intérêt? Blessé de l'indifférence de Paule, il ne songeait pas qu'il voyait dans ses yeux le reflet de sa propre image.

Il luttait ainsi contre ses pensées inquiètes, il se représentait que cette enfant courageuse et enthousiaste n'admirait en Dumouriez qu'un nouveau Fabius; il se disait qu'aucune affection terrestre, hormis l'amour filial, ne captivait son âme virginale, et pourtant sa raison succombait devant une jalousie inavouée.

Paraître comprendre les susceptibilités de Paule, c'eût été donner un corps à des reproches secrets, s'aliéner peut-être une fraternelle amitié, s'interdire le droit si enviable de se montrer reconnaissant. Guillaume l'évita et feignit de répondre à d'autres griefs.

— Pardonnez-moi, mes amis, si je suis irritable, si je désespère d'une cause sainte, si la crainte de la trahison m'obsède.

Cherchant une excuse, il leur montrait les alliés appelés par Louis XVI, les Autrichiens aux ordres de la reine, les Prussiens guidés à travers la France par les frères du roi. Et se grisant de ses paroles :

— Des mesures politiques d'une extrême rigueur permettront à l'armée de sauver la patrie ; c'est en exerçant la dictature, c'est en frappant ses tyrans que le peuple conquerra ses droits à la liberté.

— Souhaiteriez-vous la mort du prince qui signa votre brevet!

— La reconnaissance a fait le malheur des peuples, car elle enfanta les rois.

Paule fit un geste de réprobation.

— Ce petit sergent va m'en vouloir encore. On dissimulera désormais.

— Dissimuler! Le vilain mot dans la bouche d'un officier! Vous vous corrigerez, voulez-vous dire? On n'a pas besoin de jouer au tigre pour être un bon patriote. Tenez, prenez modèle sur votre commandant.

Et d'un bond, s'élançant vers son père, elle jetait son bras raidi par la manche de l'uniforme autour du cou du vieux soldat.

— Ne heurte pas Guillaume, lui dit-il à voix basse, apprends à vivre avec ses convictions... la guerre ne durera pas toujours...

Il n'acheva pas ; un adjoint aux adjudants généraux, précédé de son porte-fanal et suivi de groupes anxieux, entrait dans la cantine, un ordre à la main.

Au dedans, comme au dehors, le silence se fit.

« Le général Dumouriez, nommé commandant en chef de l'armée de Sedan en remplacement de Lafayette passé à l'ennemi... »

— Lafayette !

— Part ce soir et se rend à son poste. Les troupes seront placées sous le commandement du lieutenant général Beurnonville. L'ancien chef du camp de Maulde compte sur le patriotisme des officiers, sous-officiers et soldats pour l'aider dans la tâche qui lui incombe.

— Vive Dumouriez !

— Vive Beurnonville !

— Mort aux traîtres !

— Guerre aux tyrans !

Une heure plus tard, le successeur de Lafayette, deux adjudants généraux et le lieutenant Guillaume Briez roulaient en poste sur la route de Sedan.

A peine Dumouriez s'était-il éloigné qu'il appelait à son aide les meilleures troupes de Maulde. Beurnonville obéit. Moreton, son successeur, essaya vainement de conserver ses positions et dut se replier. L'armée laissait Mortagne en flammes, le camp aux mains de l'ennemi, les canons des redoutes encloués, une partie de l'artillerie sur les chemins, le trésor à qui voulait le prendre.

Jusqu'à ce jour malheureux, les Autrichiens avaient franchi la frontière à la façon de pillards en maraude ; l'éloignement des volontaires leur ouvrait toutes grandes les portes du Hainaut. Ils refoulèrent sans peine quelques gardes nationaux opiniâtres, firent dans Saint-Amand une entrée victorieuse et hissèrent le pavillon des Hapsbourg sur le beffroi dont ils apercevaient depuis longtemps la haute cime.

A ces maisons pavoisées, à ce carillon sonnant comme aux grands jours de fête, à ce *Te Deum* chanté par les Bénédictins rentrés sur les pas des envahisseurs, aux préparatifs du bal donné par le maire, répondaient, à Paris, les massacres de l'Abbaye et de la prison des Carmes. L'orgie blanche sur la frontière, la terreur rouge dans la capitale.

Les patriotes de Saint-Armand frémissaient, pleuraient de rage ; les royalistes triomphants relevaient la tête. Sans délai ni mesure, ce fut une rétractation de toutes les consciences timides,

un désaveu de toutes les concessions acceptées. On déclara la guerre à des revendications reconnues justes, on rapporta les décrets, on viola les lois, on rétablit le Magistrat, on réinstalla le régent de Saint-Martin. L'ordre régna de nouveau selon le cœur de Fulgence Descart.

Imposé par l'étranger, l'ordre s'appelle servitude.

Pourtant les Autrichiens craignirent de réveiller parmi les paysans les souvenirs de la Jacquerie et refusèrent de statuer sur les réclamations agraires des émigrés avant d'en référer à l'Empereur. On convint que les détenteurs de biens nationaux continueraient à les gérer moyennant une redevance. C'était une défaite voilée sous les apparences d'un répit. Les royalistes n'usèrent pas des mêmes ménagements envers les bourgeois patriotes restés sans force et sans appui après le départ des troupes républicaines. On ne redoutait de leur part ni insurrection ni violence; il n'était pas besoin d'eux pour cultiver une terre qu'il importait de retrouver fertile le jour où les maîtres la reprendraient. Avec quel plaisir on châtierait ces manants, on humilierait ces audacieux, on rejetterait à la voirie cette tourbe montée du fond des marais!

Et ce n'étaient pas les sujets loyaux et les amis fidèles de l'ancien régime qui montraient le plus de zèle; les indifférents et les tièdes chantaient haut la palinodie et protestaient avec d'autant plus de force de leur inébranlable dévouement. Ce brasseur, jadis fort bien avec les patriotes, arborait une enseigne où l'aigle autrichienne attaquait de son bec l'arbre de la Liberté, déchirait de ses serres le drapeau tricolore, et abritait sous son aile l'écu des Bourbons. Un autre — un concurrent sans doute — enchérissait sur le voisin et décorait sa devanture de trois pendus en uniforme de volontaire.

Catherine Briez avait supplié son mari de fuir Saint-Amand à l'exemple de l'abbé Desmons, curé assermenté de Saint-Martin, et des bourgeois composant la municipalité. Son passé, son civisme ouvertement affirmé, jusqu'au jacobinisme bien connu de leur fils Guillaume, l'exposaient à de terribles représailles.

Ce fut en vain. Devant les larmes de sa femme et l'angoisse qu'il lisait sur son mobile visage, le notaire promettait de partir, se dirigeait vers l'étude, prétextant une délégation de pouvoir à collationner, une minute à relire, s'asseyait dans un fauteuil poli par l'usage, et s'installait devant un bureau d'acajou surmonté

des casiers où reposaient, vis-à-vis du maître, les affaires courantes. Alors il s'absorbait des heures entières dans la contemplation muette de la pièce sévère qui renfermait l'œuvre de sa vie, il écoutait pensif les sonneries de la pendule de Boulle dont l'exactitude faisait honte à l'horloge de l'Abbaye et s'attardait à considérer cette muraille grise faite de parchemin poudreux, ces dossiers étiquetés, ficelés, catalogués et si bien présents à sa mémoire qu'il eût pu dire leur contenu sans les ouvrir.

Catherine s'efforçait-elle de secouer une léthargie dangereuse? Cette fois il alléguait son devoir, la garde du dépôt confié à sa probité, la conservation de ces archives d'où dépendaient la paix et le repos de tant de familles. Le notaire n'abandonnait pas son étude : le prêtre quittait-il le chevet d'un mourant, le soldat désertait-il le champ de bataille?

Elle se tut, attendrie par sa résignation, convaincue par tant de courage. Pierre avait peut-être raison de rester à Saint-Amand. Quelle faute avait-il commise? Il était digne de son passé sans tache de revendiquer ses actes et d'en braver les conséquences. D'ailleurs, elle ne renonçait pas à tout espoir. Guillaume, son Guillaume, le bras droit de Dumouriez, n'avait-il pas prédit le retour prochain d'une armée victorieuse quand, à son départ pour Sedan, il la serrait sur son cœur? Quelques mauvais jours à passer, et l'on reconquerrait la paix, et l'on retrouverait la sécurité.

Lentement, dans son silence de femme solitaire, elle parcourut la chère demeure pour en reprendre possession. Elle pénétrait dans le salon toujours clos où elle osait à peine se mouvoir tant elle craignait de soulever quelque poussière et de ternir le lustre du parquet. Avec mille soins elle entre-bâillait un volet, admirait de confiance, sous leurs housses blanches, les délicates boiseries et les velours d'Utrecht du canapé et des fauteuils. Du même pas sourd elle s'avançait vers la chambre de parade, s'agenouillait devant un christ janséniste et contemplait avec respect cette pièce habitée quelques jours, lors de ses relevailles, et depuis ouverte à des amies dont la visite annuelle était dès longtemps prévue. Sanctuaire solennel où il semblait que tout fût en place pour l'éternité. Enfin les pièces familières; sur le seuil cessait la contrainte. D'innombrables placards, des mondes d'armoires s'ouvraient le long des murs. Là de volumineuses pièces de toile de tout âge et de toute qualité, depuis le gros treillis de

ménage jusqu'à la transparente batiste, mises de côté pour le jour où Guillaume se marierait. Plus loin l'argenterie, les porcelaines de Saxe, les tapisseries de Flandres cadeaux offerts au *fidèle ami des familles* et que l'on pouvait également réserver à un jeune ménage. Touchante prévoyance d'une mère qui se voyait si bien revivre dans son enfant chéri qu'elle oubliait de vivre elle-même. A chaque pièce, à chaque meuble, à chaque objet Catherine adressait une parole, un encouragement. Elle disait qu'elle veillerait sur eux et les protégerait contre tous périls.

Et tandis qu'elle se berçait d'une confiance trompeuse, Fulgence Descart, le gros tanneur aux jambes torses et aux yeux bridés, le fils de l'ancien dîmeur, inscrivait Pierre Briez en tête d'une longue liste de patriotes. Il était juste qu'il portât le poids des crimes d'Israël, ce tabellion assez orgueilleux pour lever la tête devant la réaction, assez imprudent pour léser les protégés des moines et des nobles!

C'est ainsi que la maison de maître Briez, ce factieux, ce criminel, fut désignée la première à la haine des royalistes, la première envahie, la première mise à sac. Tout disparut. L'un prétendait reprendre des meubles volés dans son château ou sa maison; l'autre reconnaissait des objets soustraits à l'Abbaye; la populace, complice de tous les désordres, emportait à sa convenance sans donner de mauvais prétextes. Enfin, désastre plus cruel, la haute muraille de parchemins fut démolie; les liasses, lancées dans des tombereaux, prirent, sous une pluie battante, le chemin de l'Abbaye : on ferait plus tard le triage; chacun retrouverait dans ses grimoires les pièces qu'il avait intérêt à détruire.

Debout, dans la salle basse qui précédait l'étude, Pierre et la belle Catherine demeuraient immobiles, écrasés, conscients de leur impuissance à réfréner pareille rage. Ils semblaient, dans leur morne souffrance, avoir perdu la faculté d'entendre les insultes dont on les abreuvait, ils ne gardaient de force que pour suivre machinalement, de leurs yeux effarés, la disparition de tous les témoins amis de leur existence et les manœuvres des fantoches cruels qui s'agitaient autour d'eux.

Quand les pillards se décidèrent à quitter la place, il ne restait que des fragments d'objets et des lambeaux d'étoffes pleurant des larmes de chose le long des lambris dénudés.

A la nuit, le calme de la tempête apaisée se fit sur ce naufrage. Pas un siège, pas un meuble, pas une épave ne surnageait. Demander l'hospitalité à leurs amis de Saint-Amand, c'était courir au-devant d'humiliations certaines.

Il fallait fuir cette ville maudite : aujourd'hui le pillage, demain l'assassinat.

Quand l'ombre eut envahi l'étroite ruelle qui se tordait derrière leur maison, ils sortirent et suivirent, inconscients, les pas de leur vieille servante, préservée, par son dévouement, de la torpeur douloureuse où s'endormaient ses maîtres. Ils passèrent, sans attirer l'attention, près des groupes joyeux qui se rendaient au bal offert par la Municipalité aux officiers autrichiens, franchirent les portes, gagnèrent les bois, et atteignirent, après des stations douloureuses, une cense isolée appartenant au frère de leur fidèle Brigitte.

La canonnade de Valmy les réveilla. Coup sur coup, ils apprenaient ce premier triomphe des armées républicaines, la promotion de Guillaume au grade de capitaine, son retour au régiment de la Fère, la belle conduite de Paule nommée lieutenant le soir de la bataille, la retraite de Brunswick, la déroute de l'armée prussienne, la marche de Dumouriez sur Valenciennes ; enfin — suprême bénédiction — la fuite précipitée des aristocrates, non plus jusqu'à Tournay, menacé d'une prochaine invasion, mais au fond de la Belgique.

Brusque transition, étrange contraste entre les désolations des heures passées et les lumineuses clartés de celles qui allaient luire.

Catherine oubliait ses blessures ; Pierre, sur qui s'appesantissait la vieillesse, ne montrait pas le même ressort. La gloire de Guillaume fit tressaillir ses traits flétris, mais il semblait que les sources de la vie se fussent taries le jour néfaste où volaient dans les airs, où roulaient dans la fange des ruisseaux, où s'empilaient dans d'immondes charrettes les reliques de l'étude.

Il eut un nouvel éclair de joie devant les brasseries naguère parées de la potence aux volontaires, ornées de l'aigle autrichienne déchirant de ses serres les emblèmes de la liberté. Les ignobles enseignes mises en pièces, les portes enfoncées, les fenêtres béantes, montraient que les patriotes n'avaient pas attendu l'appui des troupes françaises pour prendre leur revanche.

L'infortune d'autrui ne pouvait ranimer les forces d'un

homme aussi généreux que Briez. De retour au logis, où des amis, redevenus compatissants, réunissaient les épaves arrachées aux pillards, il s'affaissa dans l'attitude lassée, dans l'atonie passive de l'être frôlé par l'aile de l'heure fatale. Catherine voulut le conduire jusqu'à sa chambre et dut, aidée de Brigitte, soutenir ses pas chancelants. Seul l'esprit conservait au corps défaillant une apparence de vie.

V

Elle jetait un défi solennel, et criait une menace entendue, la retentissante canonnade de Valmy! A sa voix, l'armée prussienne opérait une retraite désastreuse, les frères de Louis XVI reprenaient le chemin de l'exil, les émigrés déçus s'abandonnaient au découragement. Et Dumouriez, proclamé le sauveur de la France, revenait en toute hâte à l'armée du Nord afin d'exécuter son projet favori : l'invasion de la Belgique autrichienne.

On avait franchi la frontière, on marchait sur Mons. L'armée française, forte de quarante mille combattants, divisée en quatre corps, s'avançait dans la large plaine de l'Escaut; quarante mille soldats, curieux de comparer les séides des Hapsbourg aux automates des Hohenzollern, quarante mille hommes ambitieux de se convaincre une seconde fois de leur force, quarante mille héros fiers de se mesurer avec les plus vieilles troupes de l'Europe, et d'affronter ces Impériaux gonflés d'un aristocratique orgueil.

Que n'obéissaient-ils comme ils combattaient! La discipline n'était pas la vertu favorite des volontaires prompts aux dénigrements, sujets aux paniques, toujours enclins à soupçonner leurs chefs. Les soustraire aux émotions d'une guerre défensive, leur montrer la victoire, développer chez eux les qualités de l'assaillant, c'était corriger leurs défauts par leurs vertus. Dans l'ivresse du triomphe, ils surmonteraient tous les obstacles.

Le duc de Saxe-Teschen, leur adversaire, avait si bien éparpillé son armée le long de la frontière, qu'il ne pouvait leur opposer plus de treize mille hommes, mais la force des positions de Jemmapes et de Cuesme, situées en avant de la ville de Mons, et que les Français devaient enlever sous peine d'être pris à revers, compensait la disproportion numérique.

Depuis quatre jours, des combats d'avant-garde, d'intermitentes canonnades disaient les intentions des envahisseurs, té-

moignaient de l'attente inquiète des envahis, prouvaient l'égal désir où l'on était d'en venir aux mains. Dumouriez eût déjà prononcé son mouvement si de secrètes hésitations n'avaient paralysé son offensive toujours hardie. Une armée nombreuse ne pouvait marcher sans vivres ni munitions, et les approvisionnements annoncés chaque jour n'arrivaient pas. En butte aux attaques d'implacables ennemis, redoutant leurs complots, le général en chef consumait sans profit les derniers jours de l'automne, usait son énergie à défendre sa situation militaire, à déjouer les embûches, à réparer les fautes remédiables. Et pourtant, le succès dépendait de la rapidité des manœuvres.

Roland, dans son patriotisme correct, oublia leurs démêlés antérieurs :

« La France entière vous regarde comme son héros ; vous avez la confiance et l'estime du Conseil, » lui écrivit-il.

C'était l'assurance de garder le commandement pendant la campagne, c'était la promesse d'avoir du pain et des balles ; Dumouriez n'hésita plus et commanda d'enlever quand même Thulin où le général Beurnonville avait échoué la veille.

Les Autrichiens déployés en tirailleurs occupaient les approches du village ; une forte batterie placée devant un moulin fortifié, le moulin du Boussu, appuyait les feux de leur infanterie.

Trois bataillons de chasseurs, les hussards de Berchiny et de Chamborant délogent l'ennemi du bois de Sars, gravissent la position et refoulent le bataillon franc O'Donnel, tandis que les volontaires, soutenus par une batterie de douze, s'élancent à l'assaut du moulin. La défense est héroïque, l'attaque s'exécute, violente, irrésistible. La cavalerie française atteint le village, semblable à une trombe, s'engouffre dans la grand'rue, et balaye les Autrichiens. Des feux de salve jettent l'épouvante parmi les fuyards ; on emporte à la baïonnette les maisons où les derniers défenseurs tentent de se maintenir ; le moulin du Boussu s'effondre sous le choc des boulets.

Trois heures ne s'étaient pas écoulées depuis le signal de l'attaque, et Dumouriez déployait ses cartes dans la maison communale de Thulin encore chaude de l'haleine des Impériaux.

Vigoureux, énergique, aussi dispos après un combat qu'avant de livrer la bataille, le vainqueur de Valmy — le petit tigre — comme le désignaient haineusement les émigrés, dictait déjà

l'ordre de marche sur Jemmapes. Un officier d'ordonnance entra, salua, et vint se placer devant son chef. Dumouriez fit un geste d'impatience.

— Mon général, on amène un prisonnier appartenant à l'état-major du duc de Brunswick.

— Quoi!... Parmi les Autrichiens?

— Un dilettante ou un attaché militaire, peut-être....

— Qu'on l'introduise; je veux l'interroger.

L'officier sortit et revint aussitôt, précédant un colonel allemand, grand et fort, au visage naïf, à l'allure pesante, l'œil déformé par une large ecchymose. A ses côtés, Paule Marsig portant l'épaulette des adjoints aux adjudants généraux. On eût dit Mars très jeune, conduisant Hercule engraissé et vaincu.

— Mon général, les volontaires ont prétendu que le grade, le poids et la nationalité de mon prisonnier lui méritaient de paraître en votre présence, dit-elle avec un joyeux sourire.

— Bravo, ma chère enfant!

A ces paroles qu'il avait comprises, bien qu'il s'obstinât dans un mutisme dédaigneux, le colosse blond tourna ses yeux bleus vers son jeune vainqueur, et, de pâle, son visage s'empourpra. Lui, un officier noble, un aide de camp de Son Altesse sérénissime Ferdinand, duc de Brunswick, cité pour la force de ses poings et la vigueur de ses jarrets, il avait bêtement rendu son épée à une femme... à une jeune fille... à une enfant! Ces Français sentaient l'enfer. Leurs femelles allaient chercher leur puissance au sabbat! Il demeurait confondu de l'aventure, il restait sourd aux interrogations de Dumouriez.

— Vos ordres, mon général.

— Si le colonel s'engage à ne plus porter les armes contre la République, rendez-lui la liberté. Qu'on l'emmène. Mademoiselle, vous recevrez son serment.

Paule s'éloignait, suivie de son prisonnier:

— Jurez-vous de ne plus combattre dans les rangs de nos ennemis? demanda-t-elle avec une force et une autorité qui transformaient son visage et modifiaient jusqu'au son de sa voix.

— Jamais!... Je préfère la prison, si je dois recevoir la liberté des mains d'une sorcière!

Les soldats, massés devant la maison de ville, entendirent cette insolente réponse:

— Chien d'aristocrate! s'écria l'un deux.

— Manquer de respect à notre lieutenant!

— Lions-lui les pattes et flanquons-le dans un puits de mine.

— A la fosse!.. A la fosse!

— Silence! cria Paule, conduisez le colonel en lieu sûr, mais ne l'insultez pas. Songez plutôt à lui donner demain de nombreux compagnons.

— N'ayez crainte, mon lieutenant; nous travaillerons du sabre et de la baïonnette. Nous ne sommes plus des enfants comme à Morlies; les canines... et les molaires ont poussé.

— Alors, on aura des égards...

— On t'invitera, monsieur le baron, à souper à la gamelle avec les bons patriotes!

— Et tu sais, faudra pas manger plus que ta part.

— Tu vas coûter cher à la nation.

— J'espère bien qu'on ne rassasiera pas avec du pain ta grande carcasse.

— La farine! c'est un mets trop délicat.

— T'es plus aussi bavard?

— La fête est finie, mon camarade; la musique est remisée.

— Dans les malles de l'abbesse de Remiremont.

— Au fond de la boîte capitonnée qui alimente de soldats de fer-blanc les terribles troupes de Condé.

Paule accompagnait du regard le colonel, quand elle se heurta contre Guillaume Briez. Le capitaine marchait à une allure précipitée, le visage morne, aux prises, semblait-il, avec une préoccupation poignante. Elle s'étonna: lui l'officier si calme sous la mitraille! Ils avaient donc été terribles et meurtriers cet assaut du Boussu, cette attaque de Thulin à laquelle son père et Guillaume prenaient part tandis qu'emportée par son ardeur, mêlée à Chamborant, elle poursuivait la cavalerie autrichienne?

En reconnaissant la jeune fille le capitaine eut une exclamation rauque:

— Enfin, je vous retrouve, citoyenne!

— Mais oui, c'est moi, fit-elle toujours joyeuse; je vous cherchais ainsi que mon père afin de vous montrer mon prisonnier... ce grand blond que les volontaires entraînent un peu plus vite que le pas.

— Votre prisonnier?

— Sans doute. Ah! si vous l'aviez vu lorsque je lui assénai sur la tête un maître coup de sabre! Étourdi, il roula du haut en

bas de sa monture. N'eût été son volumineux panache, je renouvelai l'exploit de Charlemagne et les pourfendait lui et son cheval... Serait-il votre frère ou votre ami que vous preniez cette piteuse mine au récit de sa glorieuse aventure?... Il est tombé comme ça, sur son gros nez... Et il se démenait, et il blasphémait, et il disait de gros mots! Je n'oserai jamais les répéter, même en allemand. Nous n'étions pas trop de quatre pour le réduire à merci!

Guillaume ne répondait pas.

— Mais qu'avez-vous donc ? reprit-elle en surprenant ses regards attendris.

— Ma petite Paule... ma pauvre amie...

Sa petite Paule... sa pauvre amie... c'était la première fois depuis la prise de Morlies qu'il ne l'appelait pas citoyenne... sergent... lieutenant... Que signifiait cette émotion ? Quel désastre présageaient ses paroles protectrices et compatissantes?

— Mon père est blessé!

Son père! En qui pouvait-elle être frappée hormis en cette unique affection ?

— Menez-moi vers lui.., où est-il?

Folle d'angoisse, elle s'élançait vers une maison que Guillaume, s'empressant auprès d'elle, désignait de la main. Elle hésitait entre plusieurs portes derrière lesquelles on devinait des ambulances provisoires.

— Paule... Souvenez-vous que le courage des champs de bataille n'est pas toujours le plus héroïque.

— Il est donc grièvement atteint?

— Grièvement... De grâce, un instant encore...

— Peut-être son salut est-il encore entre mes mains, et vous me retenez!

Elle se violentait pour croire aux paroles de Guillaume, son cerveau enfiévré ne pouvait concevoir que ce père plein de vie à la fin du combat eût été mortellement frappé; elle se précipiterait dans ses bras, elle le soignerait, elle le guérirait. Au delà de ces pensées, déjà troublantes comme un cauchemar, cessait sa faculté de comprendre. Pourtant elle la connaissait la grande faucheuse toujours alerte, elle l'avait vue dans maints combats, elle avait entendu le grincement du fer passant dans la moisson humaine!

A travers une longue salle qu'éclairaient les rayons blafards

d'un soleil de novembre venu à son déclin, Paule s'avançait. Devant elle, sous ses pieds, près des murailles, partout des blessés, puis des blessés ; des mourants, encore des mourants ! Les uns se tordaient sur des matelas ensanglantés, d'autres crispaient leurs doigts dans la paille, les derniers venus frissonnaient au contact glacé du sol qui les allait bientôt anéantir. Cavaliers et fantassins, jeunes et vieux s'empilaient pêle-mêle selon les hasards du champ de bataille. Les cris stridents se mêlaient aux blasphèmes ; l'on appelait à la fois la mort qui délivre et le chirurgien qui soulage ; le délire avant-coureur de la fin succédait au délire des combats.

— Il ne doit pas se plaindre... murmurait Paule en cherchant son père parmi les blessés qui se taisaient.

Hélas, non !

Il était couché sans mouvement, pulsation, ni haleine ; les joues de cire, les membres déjà raides et blancs ; les yeux vitreux ne réflétant plus les yeux de sa fille. Autour de lui, une odeur d'argile humide souillant son cadavre, une lueur pâle vacillant dans l'air, un silence rempli d'émotion et de douleur, héritages maudits de l'esprit de corruption qui sème sur ses pas la cendre et la poussière. Il était là, auprès d'autres héros rigides comme lui ; et d'instant en instant devenaient plus nombreux les hôtes de cet asile où l'on évacuait les cadavres. Comment douter encore ! Paule serrait convulsivement son père dans ses bras ; elle contemplait cette ouverture toute ronde faite en pleine poitrine par une balle. Mort glorieuse, mort sans angoisse, mort enviable que Dieu réserve à ses élus ! Et de ses doigts frémissants, comme si elle eût voulu en garder les formes dans ses mains mêmes, elle couvrait de pieuses caresses les traits chéris que sa tendresse ne pouvait ranimer. La notion troublante de l'éternité pénétrait à travers la brisure de son âme et il lui semblait qu'elle ne pût trouver la mesure de l'infini qu'en la comparant à sa douleur. Ne perdait-elle pas un père, un guide, un ami, son seul ami, l'unique objet de ses affections ? Désespoir muet, farouche, sans larme ! Désespoir mêlé de regrets, accompagné de remords !

— O père chéri !... Pourquoi quittâmes-nous notre village et la maison blanche au toit rouge !... Serais-tu là... mort... si au lieu de m'enrôler parmi les volontaires j'avais vécu la paisible existence des filles de Mortagne !... Mon ardeur, folie... mon patriotisme, égoïsme féroce.., Ma soif de gloire, ivresse coupable.

Elle se souvenait de sa vie heureuse et paisible, elle se rappelait les soins qu'il lui avait donnés; elle songeait à la tendresse qui les unissait et leur inspirait les mêmes goûts; elle évoquait l'affection qui faisait partager à l'homme mûr les plaisirs de l'enfant, et à l'enfant les graves pensées de l'homme mûr. Longue lamentation où se déroulaient lentement deux existences pures, touchants tableaux dont la résurrection la ramenait à la vérité cruelle.

— Tu vivrais si je n'avais voulu partager ta vie... je te l'ai prise... tout entière... tout entière. Cuisants remords... doute déchirant... Le ciel défendrait-il de dépasser la mesure des communes vertus, qu'il m'envoie la plus dure des afflictions!... C'est donc pécher que de tendre trop haut le regard?... Parle!... parle...

Elle disait, dans une douloureuse confession, ces tristes choses à ce cadavre, ne pouvant croire que sa bouche demeurât muette quand elle l'interrogeait, quand elle lui demandait de la conseiller. Il devait la chérir encore, veiller sur elle, lui inspirer des résolutions sages, lui dicter sa conduite. Jusque-là, soutenue par une foi inébranlable, elle n'avait eu d'autres soucis que son devoir. Pourrait-elle seulement persister dans cette vie de soldat? Pour la première fois elle s'avouait qu'elle était femme, elle s'indignait d'être jeune. Que de périls environnaient une pauvre fille isolée, sans protecteur, à la merci des premiers Autrichiens qui la feraient prisonnière! Mais alors elle quitterait ses compagnons d'armes le jour même où la lutte devenait plus ardente, quand un combat de géant allait décider du sort de la campagne?... Quoi!... La fille du commandant Marsig abandonnerait le drapeau à l'heure de la bataille!...

Et ce furent dans son âme de cruelles alternatives de défaillances et de résolutions viriles; une révolte de son honneur de soldat contre sa nature de femme.

— Oh!... Pourquoi si durement frappée!... Patrie, patrie, tu m'as volé mon père!

Des pleurs montaient à ses yeux, pleurs qu'elle s'efforçait de retenir sous la paupière, mais dont l'amertume n'était que plus vive. Des hoquets de douleur sifflaient dans sa poitrine, des spasmes contractaient ses membres frêles.

Retiré à quelque distance, Guillaume laissait la pauvre fille épancher son cœur. Il ne lui apporterait pas de consolation; les plus douces sont à charge dans de pareils moments, mais il

l'écouterait, il connaîtrait mieux la profondeur de sa blessure et quand on pourrait l'adoucir il devinerait mieux le remède.

Il regardait en lui, ce grand enfant aux proportions d'Hercule, au courage de lion, à l'âme défiante. Depuis des mois aucune joie n'avait illuminé le visage de Paule qu'il ne l'eût partagée, pas une de ses actions glorieuses qui n'eût rempli son cœur de fierté. Ses craintes vagues, ses appréhensions jalouses s'étaient dissipées et, à mesure qu'il appréciait mieux son amante, sa méfiance sans objet se retournait contre lui-même et se transformait en une désolante timidité. Il plaçait les vertus, la noblesse de caractère, la beauté de Paule sur un piédestal si élevé qu'il lui semblait inaccessible. Sans espoir de retour il s'était promis de lui consacrer son existence, et c'était plein de sa pensée qu'il s'élançait pour secourir Marsig foudroyé par une balle et l'emportait comme un bien plus précieux qu'un trophée. Aujourd'hui, devant ce cadavre, il se jurait de protéger l'enfant en qui se résumaient toutes les tendresses de son vieil ami.

Tandis que le triomphe et le deuil se noyaient dans l'ombre du jour à son déclin, l'orpheline se penchait, écoutait, attendait la parole vénérée qui tomberait bientôt de cette bouche pâlie, dont elle prenait le rictus commençant pour un doux et mobile sourire.

Soudain elle tressaillit comme si l'âme du mort eut effleuré sa face... Oui, elle l'entendait... c'était une douce harmonie... une lointaine musique... un chant séraphique... des accords vibrants... des accents sonores... une fanfare guerrière, une impérative sonnerie de trompettes!

L'âme du vieil officier commandait enfin ; son énergique volonté se manifestait au delà de la vie dans la voix stridente des cuivres ; son souffle s'épuisait à crier :

— Va te battre !... Va te battre !

Secouée par une force irrésistible, mue par une impulsion fébrile, le visage contracté, les épaules encore affaissées sous le choc brutal de la douleur, Paule se dressa. N'était-elle pas le jouet d'une hallucination décevante? Ses regards effarés se reportèrent sur Guillaume.

— Paule... entendez-vous le rappel de l'artillerie?

— Il me commande de rejoindre mon poste. C'est toi qui l'ordonnes, père!

Et s'agenouillant :

— Secourez son âme, ô saints de Dieu, accourez à sa rencontre, anges du Seigneur; mettez-la sous les yeux du Très-Haut. Que le chœur des séraphins la reçoive et la dépose dans le sein d'Abraham.

Elle mit un dernier baiser sur les paupières chéries que sa main avait pieusement closes, embrassa dans un regard ce visage dont les ombres de la nuit accroissaient la solennelle majesté, ramena les plis du grand manteau, glorieux linceul des combattants, autour de ce corps qu'aucune main ne profanerait et, chancelante, de grosses larmes roulant en cascade sur sa capote, elle suivit les pas de Guillaume, qui, se retournant l'encourageait.

Aux trompettes de l'artillerie se joignaient les fifres et les tambours ; de chaque maison s'élançaient des soldats à demi équipés, surpris dans le premier repos. Les troupes se massaient, la rue s'emplissait d'une foule bruyante, un impétueux va-et-vient s'établissait entre l'ambulance et l'extérieur. Les volontaires légèrement blessés se hâtaient de gagner le rang, les chirurgiens donnaient leurs dernières instructions, rangeaient leurs trousses et se disposaient à suivre les troupes. Ce n'était pas le lendemain que leurs couteaux chômeraient! Il fallait que Dumouriez, si économe de ses soldats, projetât une sérieuse attaque puisque, le Boussu emporté, les blessés à peine relevés, il commandait une marche de nuit.

Madeleine, fort affairée, écoutait les chirurgiens et, par brassées, portait à l'ambulance le linge de pansement.

Elle aperçut Paule.

— Du courage... On campera ce soir devant les positions autrichiennes. Tu as une lourde dette à faire payer aux Impériaux. Sang pour sang; balle pour balle!

— Hélas! ne sais-tu pas que je le laisse sans lui donner la sépulture?

Et du regard elle désignait la salle mortuaire où gisait le commandant Marsig.

— Il s'agit du salut de la patrie! reprit la vivandière avec une solennité qui la grandissait, je te remplacerai mieux ici que sur un champ de bataille; compte sur la mère de Liberté.

Oui, Madeleine disait vrai ; le commandant Marsig ne demandait pas à sa fille de suivre son convoi et d'arroser sa tombe de larmes stériles, ses mânes souhaitaient d'autres funérailles. Ils réclamaient des jeux sanglants où deux peuples lutteraient, d'où

renaîtrait glorieuse la France blessée, meurtrie, à demi-morte, se dégageant en un suprême effort, de la tombe qui l'attirait.

Puis, l'espoir lui venait de rejoindre son père ! Ah, si demain la grande capricieuse, l'éternelle inflexible l'étreignait dans ses bras sans chair ! Si elle pouvait l'espérer, elle chanterait un cantique d'action de grâce. Mourir comme lui, pour la Patrie, pour la Liberté !

Jusqu'à cette heure de douleur elle avait été courageuse ; désormais téméraire, elle rechercherait le danger comme la plus noble occasion de fuir un monde si vide. Cette pensée la fortifiait ; son cœur retrouvait son intrépidité ; son esprit courait avec les troupes derrière les nuages lourds, abandonnés par le vent fatigué, qui, à l'ouest, du côté de Mons, pesaient sur l'horizon.

Vainement elle cherchait Dumouriez : le général, impatient, avait devancé l'armée.

— Restez avec ma batterie, dit Guillaume ; en pleine nuit vous vous égareriez ; à l'aurore vous rejoindrez sans peine l'état-major.

Elle obéit silencieusement, réconfortée par cette sollicitude. Guillaume était bon de s'arroger des droits sur sa faiblesse ; il était généreux de la garder à ses côtés durant ces premières heures d'isolement et de détresse. Combien il différait de lui-même depuis le départ de Maulde ! Prévenant envers son pauvre père, doux avec elle, attentif à leur plaire, il avait dépouillé sa rudesse, il semblait oublier l'inégalité de leur position et leur modeste origine. Vers lui elle reporterait la meilleure part de cette pieuse affection que nul, hélas, ne réclamait plus. Et dans sa candeur de vierge, dans sa naïveté d'enfant, elle ne comprenait pas qu'elle pût donner davantage et recevoir mieux que les preuves d'une douce et pure tendresse.

C'était une nuit sans lune, une de ces froides nuits de novembre où les bruits de la nature se taisent dès la disparition du jour ; une de ces nuits humides et glacées qui paralysent le corps et plongent l'âme dans une invincible torpeur ; une de ces nuits où plantes et animaux semblent succomber à la fatigue d'une période révolue, une de ces nuits où tous les êtres comprennent la loi de la décrépitude et de la mort dont les entretient l'année qui trépasse et s'ensevelit dans un suaire de feuilles sèches. Une pluie fine, pénétrante, tombait, assourdissait les pas sur les chaussées, éteignait le son des voix, transformait en fon-

drières les chemins tracés à travers les alluvions de l'Escaut, entre les villages de Framerie et de Paturages jusqu'à la ville de Mons. Un bruit vague, sourd, emplissait la plaine de ses ondes immenses : longs hurlements de chiens perdus, balayés par le passage des troupes ; hennissements des chevaux d'escadron s'appelant, se répondant, se battant ; grondements inconnus se dégageant de la terre et jaillissant de son sein en terrible chaos.

Les volontaires dominaient ces pénibles impressions, hâtaient le pas, se serraient les coudes, franchissaient des fossés larges comme des canaux, accablaient de quolibets les maladroits qui échouaient dans la fange et chantaient sous l'averse la chanson de Valmy. On se voyait à peine les uns les autres, mais l'entrain se propage, même à travers la nuit sombre. Parmi ces jeunes gens, pas un qui doutât d'une victoire prochaine. Qui a vaincu, vaincra. Et dans leur jeune fierté ils se vantaient d'apparaître plutôt en libérateurs qu'en conquérants; ils se glorifiaient de faire la guerre aux monarques et d'apporter la paix aux nations. La campagne de Belgique dégagerait la frontière, émanciperait des patriotes de la main des patriotes, affranchirait une nation opprimée, que des affinités de race et des analogies de sentiments rendaient chères à la France.

L'étape succédant au combat semblait néanmoins bien longue. L'entrain s'éteignait, la chanson de Valmy mourait sur les lèvres. Parfois, aux encouragements des chefs, aux lazzis des soldats vigoureux se mêlaient les soupirs des hommes qui tombaient et ne se pouvaient relever, les prières des traînards suppliant qu'on les attendît, des plaintes contre les ministres dont l'incurie, plus nuisible que la mitraille, laissait le soldat demi-nu, sans chaussures pendant une campagne d'hiver.

Pourtant la tête de la colonne relevait le pas, devinant enfin le but très proche. Des officiers d'ordonnance l'attendaient et l'arrêtèrent au-devant de Quaregnon, gros bourg occupé par l'ennemi. La batterie de Guillaume, formant la réserve, fut dirigée vers l'extrême gauche, loin du champ de bataille présumé. On ne planterait point les tentes, afin d'être prêt à combattre aux premières lueurs du jour. Alors on forma les faisceaux, on détela les pièces, on distribua le pain et l'eau-de-vie ; puis, à ces hommes mouillés, exténués, sans abri, on dit : « Dormez. » Leur lassitude était si grande que, sans souci de la terre regorgeant d'eau, ils s'étendirent, le sac soutenant la tête alourdie, serrés

les uns contre les autres, les plus gros abritant les plus minces contre la rafale, les mieux vêtus jetant un pan de leur capote sur les membres grelottants des moins fortunés.

Paule avait surveillé la distribution des vivres, et quand les volontaires la voyaient impassible au milieu des épreuves, ils ne murmuraient plus, ils cessaient de se plaindre, ils s'apprêtaient à lutter même contre la nature. Maintenant, elle se tenait debout, le corps figé dans une immobilité de statue, les yeux errants dans le vague de l'ombre, l'oreille tendue aux soupirs de la brise dont la voix gémissante semblait participer à son affliction.

Guillaume la cherchait. A deux pas d'elle il l'appelait ; perdue dans ses douloureuses rêveries, elle ne répondait pas.

— Paule... Paule...

Il l'aperçut enfin :

— Venez, dit-il.

Sur le bras de la jeune fille il posait un doigt impérieux. Elle tressaillit, agitée par la fièvre, secouant dans ce frisson le sombre manteau d'ordonnance.

— Venez, répéta-t-il.

La guidant à travers les obstacles d'un campement improvisé, il la conduisit vers les forges, lui fit signe de s'asseoir sur un caisson et, dépliant une tente de soldat, étendit au-dessus d'elle la toile grise.

— A quoi bon tous ces soins ?

— Le soleil est paresseux en ces tristes mois d'hiver et la nuit dure éternelle.

— Heures de douleur plus longues qu'une existence !

— Songez à demain. Ne vous laissez pas abattre par la fatigue.

— La force de combattre je la trouverai toujours dans ma volonté, mais l'accoutumance à la douleur il me faudra l'acquérir. J'y suis si mal préparée !

De nouveau, elle baissait la tête et retournait à ses pensées.

La pluie continuait. Elle tombait avec le même bruit monotone, lugubre. Parfois les ténèbres se mouvaient, flottaient, montraient à travers leurs déchirures un ciel étoilé, rampaient sur le sol, s'envolaient vers les hauteurs jetant l'ombre d'un voile d'autant plus épais qu'il se trouait par instant.

Lui aussi subissait la tristesse de Paule et se laissait gagner par la mélancolie. Il s'affaissait sous l'étreinte glacée de la

rafale; il ne trouvait pas les expressions qui eussent ressuscité un entretien mort dès les premières paroles.

Son insurmontable timidité s'augmentait encore de ses scrupules. Protecteur de l'orpheline, il craignait d'abuser d'un rapprochement fortuit établi par la mort; il redoutait de troubler par un mot imprudent la veillée funèbre; il respectait la veillée des armes. Et pourtant son amour, né au camp de Maulde, tous les jours grandi, tous les jours plus envahissant, se révélait à lui dans la plénitude de sa force.

C'était alors qu'il tremblait, qu'il se désolait, qu'il doutait de son ascendant sur une âme si énergique, que l'orpheline s'abandonnait dans le secret de son cœur, prête à lui confier cette autorité, à lui remettre ce soin de la guider réservés jusque-là au meilleur des pères. Mais si Paule, entraînée par une sympathie toujours croissante, subissait à son insu de mystérieuses attractions et s'orientait vers l'amour, une résistance intuitive, une crainte pudique la maintenaient dans une froide réserve. Assez de plaintes avaient montré le désastre de son âme. Qu'eût-elle dit? Sinon qu'elle végéterait sans autre famille qu'un régiment, sans autre abri qu'une tente de soldat, sans autre moyen d'existence que sa solde de lieutenant! Mille fois mieux valait se taire. La pauvreté la laissait indifférente, dès que son père n'était plus là? Que lui importait l'incendie de sa petite maison, seule vengeance que le général Latour eût tirée de la prise de Morlies!

La guerre, la bataille, la victoire rempliraient sa vie comme les blessures et les triomphes du drapeau captivent la pensée du vieux soldat. Ainsi parlait son jeune courage engagé dans une lutte téméraire contre l'intimité de ses sentiments; car il fallait qu'elle luttât pour concentrer toutes ses tendresses sur ces rudes choses; il fallait qu'elle luttât parce que la raison ne peut contraindre le cœur à se tromper sur sa destinée.

Ce fut lui qui renversa le mur de glaciale douleur debout entre leurs communes pensées. Novice, inexpérimenté, il dépeignit ce pays perdu dans les ténèbres, semé de bouquets d'arbres et sillonné de canaux étroits; il désignait de la main les monticules de Cuesme et de Jemmapes devant lesquels on campait; il décrivait ces buttes noires des borinages flamands s'élevant tandis que le sol de la plaine s'affaissait.

Elle s'obstinait dans son mutisme.

Puis, il parla des dispositions prises par le général Dumouriez; il lui communiqua les ordres donnés aux réserves.

— Vous rencontrerez demain votre ennemi personnel, le général Latour, l'ancien commandant du camp de Maubray, dit-il sans en rien savoir, mais afin de vaincre sa torpeur.

— Lui ou un autre!... Tous les soldats de l'armée autrichienne ne portent-ils pas le poids de la mort de mon père, ne sont-ils pas à un titre égal mes ennemis? Loin de moi une haine égoïste quand le désir de la vengeance gonfle mon cœur.

— Ah! Paule, reprit-il d'une voix sourde, que vainement il s'efforçait d'assurer, ne me l'ouvrirez-vous jamais ce cœur si fidèle, ce cœur qu'un seul attachement suffit à remplir? Ne me permettrez-vous pas d'y chercher un peu d'affection... un peu d'estime? » ajouta-t-il, regrettant déjà son audace, désireux d'atténuer l'expression de sa pensée.

— De l'estime pour vous, Guillaume! s'écria-t-elle en choisissant celui des deux termes qui s'harmonisait le mieux avec leur commune situation; pourquoi me poser une pareille question? Avez-vous jamais enfreint les lois de l'honneur? Mon père proclamait votre bravoure éclatante et votre loyauté sans tache; je suivrai son exemple.

— Des mots pareils tombés de votre bouche suffiraient au bonheur d'une existence... Ne m'en veuillez pas s'ils ne satisfont ni votre frère d'armes, ni celui qui vous doit la vie; ma reconnaissance est plus exigeante.

— Je me montrerais injuste si je niais qu'à mon estime se joint une confiance sans borne.

— C'est encore bien peu!

Il s'était levé et s'écartait de la jeune fille. Redoutait-il qu'assis l'un près de l'autre, ses paroles prissent un sens blessant, sentait-il monter à ses lèvres tout un flot de tendresses longtemps contenu et croyait-il s'en rendre maître? Illusion !

Dominé par son amour, il glorifiait dans toute la sincérité de son âme la vaillance de Paule devant Morlies; il disait son trouble quand, la ferme emportée, elle lui était apparue sous un diadème de cheveux bruns; il dépeignait avec une fièvre croissante son front candide, ses yeux brillants d'enthousiasme, ses joues roses et les perles de sa bouche se détachant dans un divin sourire entre les lèvres noires de poudre.

A chacun des tableaux évoqués, les vibrations de sa voix, les

frémissements de ses mains ajoutaient un dominateur refrain d'amour. Victorieux de sa timidité, tout entier à sa passion, il lui jurait un attachement éternel, il la conjurait de croire en lui, il la suppliait d'accepter le culte qu'il lui vouait.

Elle avait essayé d'interrompre ses premières confidences, elle s'était levée pour fuir n'importe où, fût-ce vers les redoutes autrichiennes; une défaillance l'avait rejetée sur les caissons. Tel un aveugle devant l'univers se révélant à lui, tel un barbare vis-à-vis d'un amoncellement de trésors demeure ébloui, fasciné.

Elle entendait à peine, elle ne comprenait pas cette langue nouvelle, mais ses yeux le voyaient, craintif et suppliant, ce héros redouté, ce jacobin sans miséricorde, ce sectaire sans faiblesse. Et voici qu'une harmonie d'amour caressait ses oreilles et qu'un breuvage d'une douceur inconnue affleurait ses lèvres innocentes. Elle buvait ces paroles dont le charme déguisait la puissance; elle les buvait jusqu'à l'ivresse facile et subite, venue sans transition, sans signe précurseur. Anéantie, subjuguée par l'émotion, elle pleurait à chaudes larmes.

Alors, à ses pieds, il s'agenouilla.

L'aveu d'un amour trop bien caché blessait-il sa douleur, outrageait-il son âme? Lui eût-il ouvert son cœur si le malheur ne l'avait frappée? Il s'était juré d'attendre la fin de la guerre. S'il parlait aujourd'hui, s'il se relevait de son serment, c'est qu'elle était orpheline et que sa loyauté lui commandait de dire sans détour :

— Paule, voulez-vous être une amie, ma compagne, ma femme?

Au choc imprévu de cette demande tombant sur sa pensée engourdie, le souvenir de celui qui dormait là-bas, raide et glacé dans son manteau de guerre se réveilla. L'ivresse dissipée, le charme était rompu.

— Non, non, merci, Guillaume. C'est impossible.

— Pourquoi!

— Je suis un soldat, un soldat enchaîné par un serment exclusif. J'ai juré de venger mon père; le deuil et le devoir m'interdisent de vous entendre.

— Vous m'associerez à votre haine et j'y serai si fidèle que je vous forcerai bien à m'aimer. Tous deux, ensemble, comme ces frères d'armes qu'unissait une même chaîne, nous nous préci-

piterons dans la mêlée, nous parcourrons les champs de bataille, semant la terreur, récoltant la gloire.

— Ne rêvons pas du ciel ; nous vivons sur la terre, car nous pleurons.

— J'aurais tant de fierté et d'allégresse à sécher vos larmes, et à ramener sur ce cher visage le calme, sinon le sourire.

— Laissez-moi vous défendre contre votre générosité.

— Paule... n'invoquez pas de semblables prétextes : ils me peineraient sans me convaincre.

— Je ne vous permettrai jamais de vous dévouer à une pauvre fille anéantie par la douleur.

Quoi ! ce secret d'amour, qu'il gardait avec un effort plus pénible à chaque heure, il l'avait révélé et elle refusait d'y croire parce qu'il s'était fait un point d'honneur de le lui cacher ! Il fut repris de crainte :

— Je comprends votre refus et ne saurais vous blâmer ; l'héroïne de l'armée du Nord, l'amie des généraux, la protégée de la Convention a le droit de mépriser les vœux d'un humble capitaine.

— Moi, dédaigner Guillaume Briez !... Moi, fille et petite-fille de paysans !... Non, Guillaume, je n'ai pour vous ni mépris ni dédain ; mais je ne puis... il m'est interdit de vous écouter. Adieu... Ah ! puissions-nous éviter, moi de vous affliger, et vous de souffrir.

— Aimeriez-vous, que vous me torturez ainsi ! s'écria-t-il, aveuglé par une folle terreur.

— Oh ! dit-elle.

Aux premières lueurs de l'aube, il la voyait prête à défaillir.

— Pardon, pardon !... Je suis un criminel... un lâche ! Mais je vous chéris, je vous adore, je vous aime si ardemment que les obstacles irritent ma passion, font bouillonner mon sang, le chassent à la tête et m'affolent. Dites que vous me pardonnez, que vous ne me fuirez point, que vous m'excuserez !... Croyez à mon amour plus impérieux que ma volonté, plus saint que le devoir, plus exclusif que mon patriotisme. Lui seul est vrai, lui seul vit en moi, et il vivra jusqu'à me survivre.

Non, elle ne doutait pas de lui, mais soumise à des épreuves soudaines, violentes, extrêmes, ballottée entre les plus âpres douleurs et les plus vives émotions, elle n'osait goûter l'idéale douceur d'un pareil aveu.

Et voilà qu'aux gémissements de Guillaume, aux plaintes qu'il s'efforçait d'étouffer, se mêlaient des bruits étranges dévallés des redoutes autrichiennes ou venus des longues chaussées de marbre criant sous les roues des canons français.

L'aube pâle qui se levait au midi jetait par contraste des ombres plus noires sur les rangs de volontaires encore endormis; le jour apparaissait terne, devenait plus transparent, distribuait d'errantes clartés sur les noires hauteurs du borinage que Guillaume avait décrites dans la nuit, balayait la brume amoncelée comme une couronne sur les redoutes autrichiennes.

Rapides comme des flèches, pareils à des esprits de vie, des passereaux traversèrent les airs. Ils planaient, ils chantaient un hymne d'amour, dominant du haut du ciel les œuvres des génies infernaux. Éternel contraste des volontés de la nature insouciante des conceptions humaines! L'étoile s'inquiéta-t-elle jamais de l'extase du voyageur? Les vents devinent-ils les rancunes et les imprécations du nomade!

Guillaume s'était relevé, viril, énergique, rendu à lui-même par la solennité de cette heure fugitive qui l'unirait à Paule où les séparerait pour jamais.

— Paule, les gazouillements des oiseaux, les lointaines rumeurs de la terre deviennent vos complices. Deux officiers peuvent veiller ensemble; je ne saurais désormais vous aborder sans crainte ni vous revoir sans remords. Une fugitive lueur aussitôt évanouie traversa le regard de l'orpheline.

« J'invoque une chère mémoire; votre père m'approuve, votre père m'encourage. Ce cœur que votre refus fait saigner, mais que vos doigts n'ont pas achevé de briser, le voulez-vous?... Que ne puis-je, écartant les chairs de ma poitrine, le prendre des deux mains, vous l'offrir à genoux, vous dire : « Broyez-le, piétinez-le... mais acceptez-le... Dites, Paule... Le voulez-vous? »

Elle s'unissait si bien en la douleur où elle le plongeait, que la compassion trahit ses sentiments. Oh! non, elle ne le meurtrirait pas ce cœur généreux, elle ne dénierait pas à Guillaume le droit de le lui donner, elle n'imposerait pas à ce franc et loyal ami la douleur d'espérer et de désespérer tour à tour, elle ne lui infligerait pas le tourment d'épier son secret, de chercher une réponse derrière une attitude froide et une retenue de commande. Mais elle était coupable de céder ainsi à ses prières, d'écouter des paroles d'amour au lieu de se draper de crêpe,

d'invoquer le Tout-Puissant dans la détresse de son âme.

— Paule... Paule ! gémit-il avec une indicible émotion.

Deux mains brusquement offertes répondirent mieux qu'une longue phrase. Elle n'avait pas eu la force de lutter plus longtemps : si près de l'éternité, un battement du cœur valait des siècles.

— Ma Paule, ma bien-aimée, ma femme !

Et ses pleurs et ses baisers mouillaient ensemble les doigts qu'on lui abandonnait.

— Que vous offrirai-je en échange de votre amour ? quelques heures de ma vie, quelques minutes peut-être...

— Par pitié, ne trouble pas mon ravissement !

— Voyez cette arène où s'avance la mort ! A l'instant c'est la bataille ; demain... les jours suivants, la guerre.

— Et puis enfin la paix, la paix bénie de Dieu, la paix heureuse, car elle est au seuil de mon paradis, de ce paradis de bonheur que Paule vient de m'ouvrir, dont elle cueillera les fleurs embaumées, dont elle embellira les séraphiques splendeurs.

— Dieu... les séraphins... vous croyez donc? reprit-elle radieuse.

— Je crois en un être suprême, bon et miséricordieux puisqu'il nous unit. Je crois aux séraphins : si je les niais, à qui pourrais-je te comparer?

Tous deux avaient trop souffert, l'heure était trop solennelle pour que leurs pensées ne fussent pas empreintes de cet idéalisme qui, de deux cœurs, de deux âmes, de deux volontés, ne fait qu'un cœur, une âme, une volonté indissolubles. Ils accomplissaient pieusement un rite de la religion de l'amour donnée par le créateur comme une preuve de l'immortalité de l'âme, et comme un gage de la perpétuité du monde.

— Paule, je t'appartiens par delà les siècles.

— Guillaume, je suis à vous pour l'éternité.

Chastes fiançailles, union sainte et sacrée de cet homme ravi au-dessus des sphères où règne le désir, de cette jeune fille ignorante de l'amour, grandie dans un isolement austère, demeurée plus pure au milieu d'un camp que les edelweiss poussés sur les hautes montagnes, aux confins des neiges immaculées.

Ah ! comme il était heureux maintenant !

Le monde serait-il assez vaste pour contenir sa joie ! A qui la confierait-il, après la victoire ? On marchait à la victoire quand

on avait tant d'allégresse au cœur! A son père, à sa mère, dès demain! Quel baume sur la plaie toujours ouverte depuis leur triste exode! Avec quelle tendresse ils presseraient dans leurs bras cette fille d'élection aimée depuis l'enfance! Avec quelle fierté ils se pareraient de son courage, de ses vertus, de son héroïsme! Des présages de bonheur encadraient comme un arc-en-ciel la douce vie qu'il entrevoyait.

Il n'était pas jusqu'au mystère gardé, jusqu'à la contrainte qu'il s'était imposée qui n'eussent le meilleur dédommagement et la plus exquise récompense.

Pendant que leur bouche muette cédait à leurs regards l'expression d'ineffables aveux, le jour dénouait et jetait au loin sa dernière écharpe grise. Grelottants, pâles comme des cadavres repoussés de l'ambulance, les volontaires s'éveillaient aux accents de la diane, secouaient leurs membres engourdis, dominaient avec peine la fatigue d'une pareille nuit de repos. Tout au loin, visible de l'extrême gauche où campait la batterie de Guillaume, se dressait, plus grise sur le gris du ciel, la silhouette de Mons dominée en son centre par la masse de Sainte-Vaudru, signalée par le beffroi du château. Au couchant, la plaine immense atteignait des forêts dénudées; au levant s'élevaient, redoutables, les hauteurs de Cuesme, de Jemmapes et de Berthaimont, se profilait le bois de Flénu occupé par l'ennemi, défendu par d'imposantes redoutes. Les troupes, dont le scintillement des armes trahissait les mouvements, prenaient leur formation de combat.

Soudain, des fumées étagées en strates floconneuses voilent les ouvrages ennemis; un grondement formidable s'élève, grandit et s'apaise, faisant vibrer la terre inerte comme il contracte les poitrines des hommes.

Arrachée à son extase, surprise par ce premier glas, Paule frémit :

— Hélas! combien des nôtres sont déjà tombés!

Et elle se pressait instinctivement contre Guillaume. Mais voilà que les roulements sourds cessent de se faire entendre sur le marbre des chaussées, des commandements impérieux arrêtent les pièces. Au défi lancé par les redoutes autrichiennes, répondent vaillamment les batteries françaises.

— Oh! Guillaume, dit-elle, le geste extatique, les yeux illuminés, le canon remplace les cloches pour fêter notre union!... Les obusiers de la Fère sonnent la bénédiction nuptiale!...

Je reconnais leurs mâles accents! Comme ils répliquent!

— Les coups sont courts!

— Non... non! Ils atteignent le but... déjà vole la poussière des épaulements ennemis!

Elle s'élançait vers un bouquet d'arbres où les chevaux des officiers étaient au piquet.

— Où courez-vous?

— Ma place est au feu de la mêlée, je n'ai que trop attendu.

— Non, demeurez!... Je n'ai pas reçu d'ordre, la réserve n'est pas encore engagée.

— Permettez que je reste un loyal soldat, jusqu'à ce que je devienne une épouse digne de vous.

Plus légère que les sylphes des légendes enchantées, elle s'était mise en selle et rassemblait les rênes.

— Ah! que ne puis-je combattre à tes côtés!

— Mon âme reste avec vous.

— Je t'aime!

Aussi radieuse qu'un ange de victoire, elle se retourna une dernière fois, agita son sabre, afin que les flammes de l'acier fixassent plus longtemps les regards de son ami, et disparut dans le tumulte des troupes qui s'ébranlaient.

Jane DIEULAFOY.

(*A suivre.*)

LES
PROTECTRICES DES ARTS EN FRANCE
AU MOYEN AGE
ET A LA RENAISSANCE

Dans l'antiquité, les constitutions et les mœurs n'avaient point fait à la femme une situation sociale qui lui permît de tenir publiquement le rôle de protectrice des arts. Son influence était bornée au foyer domestique. Les Aspasie, les Phryné, les Laïs ont inspiré des artistes; leur beauté a fait éclore des œuvres immortelles. Personne ne nous a dit ce que firent pour les arts les contemporaines de Phidias, de Polyclète ou d'Apelles, les patriciennes de Rome et les épouses des Césars. A peine savons-nous vaguement que Sémiramis, Nitocris, Stratonice et Cléopâtre ont bâti quelques monuments. Mais, du jour où la femme conquit le droit à la vie libre et fière, où elle put donner de l'expansion à son âme, les arts trouvèrent auprès d'elle la protection la plus éclairée et la plus féconde. A la part d'influence que la femme a exercée sur les progrès de cette forme du génie de l'humanité, peut se mesurer le développement de la civilisation nouvelle.

En France, la première période du moyen âge, encore à demi barbare, offre déjà une protectrice des arts, Radegonde, épouse de Clotaire Ier. Les *Récits mérovingiens* analysent, avec une poésie touchante, les souffrances morales et physiques éprouvées, dans la cohabitation avec ce grossier chef de tribus, par cette noble femme, qui avait déjà goûté aux grâces de l'esprit, aux délicatesses du cœur, par son éducation chrétienne. Qu'étaient les compagnes de ces rois francs? Des sortes d'esclaves de haut rang, recherchées pour leur beauté et soumises à la répudiation au premier caprice du maître. Radegonde un jour prit la

fuite et, après des péripéties dramatiques, se réfugia à Poitiers. La population de cette ville était aimable; le climat en était doux; on y vivait en paix. Son indépendance légalement consacrée, elle fonda un monastère de femmes, dans une habitation romaine, avec des jardins, des portiques et des bains. Ce monastère devait être plutôt une paisible et libre maison de retraite qu'un couvent sévère. L'étude des lettres figurait parmi les premières occupations imposées à la communauté. Les religieuses avaient l'obligation d'y consacrer deux heures par jour; le reste du temps était employé aux exercices de piété et aux travaux féminins. Les unes filaient; d'autres cousaient ou brodaient; les plus intelligentes copiaient des manuscrits et même les enluminaient. Fortunat apporta à Sainte-Croix les élégances mondaines d'une éducation faite à Rome dans la société la plus brillante et, par ses conseils et ses révélations, développa en Radegonde les goûts artistiques innés, qui n'avaient pu éclore dans le milieu inculte où elle avait vécu jusque-là. Le poète était devenu l'hôte et l'ami de cette femme, qui lui inspira un chaste amour, que trahissent éloquemment à chaque ligne ses poésies. Radegonde invitait fréquemment Fortunat à souper. La salle des pèlerins et des voyageurs était réservée ce jour-là pour ces réunions intimes. Alors, non seulement la chère était plus délicate, mais la décoration de la salle avait une grâce toute païenne. Des guirlandes de fleurs des champs ornaient les murs; des roses couvraient la table en guise de nappe. Le vin coulait frais et parfumé dans de belles coupes. Des viandes de toutes espèces, assaisonnées de différentes manières, étaient servies dans des plats d'argent; des confitures et des fruits, dans des vasques de jaspe et de cristal. Ces repas pittoresques offerts à un poète par une reine, morte au monde, mais non à l'intelligence, étaient une exquise évocation des fêtes épicuriennes chantées par Horace. Fortunat a décrit en vers charmants la vie à Sainte-Croix et nous a conservé ainsi bien vivante la belle figure de Radegonde, qui apparaît, au crépuscule du moyen âge, comme une de ces étoiles du matin, mettant une douce clarté dans le ciel sombre, avant l'apparition du jour.

Des autres femmes de rois mérovingiens, les vieilles chroniques ne nous donnent que des traits indécis. Brunehaut, fille du roi visigoth Athanagilde, mariée, en 566, à Dagobert, roi d'Austrasie, a seule laissé un souvenir de protectrice des arts,

dont la légende s'est même emparée. Les précieux bijoux qu'elle apporta en quantité comme dot provoquèrent le goût des belles choses dans la cour, peu civilisée, où elle entrait. Elle fit exécuter par des artistes gallo-francs des pièces d'orfèvrerie, entre autres, pour le roi visigoth, d'Espagne, un bouclier d'or d'une grande dimension, enrichi de pierres fines, et deux coupes de bois cintré, dont la monture était en or et en pierreries. Les églises d'Auxerre reçurent de cette reine des dons importants de pièces d'orfèvrerie antique. Brunehaut bâtit un grand nombre d'églises et de monastères. Son action sur la prospérité et le développement artistique de son pays d'adoption fut si considérable que le peuple, aujourd'hui encore, par tradition, lui fait honneur d'une foule de monuments romains ou postérieurs au règne de Dagobert. La veuve de Clovis Ier, Clotilde, se retira à Tours dans une résidence qu'elle avait fait construire dans ce but. Baudour, veuve de Clovis II, et régente du royaume pendant la minorité de Clotaire III, fonda Chelles, pour y prendre sa retraite, quand son fils monterait sur le trône. La reine Constance avait à Étampes un très beau palais, bâti par elle, où se plaisait fort le roi Robert.

La femme de Numatius, évêque de Clermont d'Auvergne, fit construire dans un faubourg de cette ville, au ve siècle, la basilique de Saint-Étienne. A la sœur et à la femme d'un autre évêque de la même ville, Apollinaire, on devait l'église de Saint-Antolien et sa décoration de peintures historiques.

Depuis Adelaïs, femme de Hugues Capet, qui fit élever, à Senlis, une magnifique église en l'honneur de saint Frembauld et après Agnès de Bourgogne, veuve de Guillaume le Grand, duc de Poitou, fondatrice de Saint-Nicolas, près le Marché vieux, à Poitiers, de très longues années se passent sans qu'on trouve une reine ou une princesse à signaler comme protectrice des arts. Il faut descendre jusqu'au xiie siècle, au seuil duquel apparaît une noble figure, celle d'Alienor d'Aquitaine, dite Éléonore de Guyenne, mariée en 1137 avec Louis le Jeune, et après son divorce, en 1152, avec Henri Plantagenet, comte d'Anjou, qui devint roi d'Angleterre en 1154. Alienor protégea les artistes de son temps, enrichit d'œuvres d'art les monastères et particulièrement Fontevrault, où elle s'était retirée, après l'avènement au trône de son fils Jean. Les historiens lui attribuent la reconstruction de la cathédrale de Poitiers en 1162,

l'enceinte fortifiée de cette ville, occupant tout le promontoire découpé par le Clain et la Boivre, et la grande salle du Palais des Comtes. Agnès de Baudemont, héritière de la maison de Braine, femme de Robert Ier, comte de Dreux, fils de Louis le Gros, fit construire l'église Saint-Yves de cette ville. Blanche de Navarre, mère de Thibault le poète, consacra, dans le chœur de la cathédrale de Troyes, en 1201, à la mémoire de son mari Thibault III, comte de Champagne, mort à 26 ans, un monument qui fut une des plus belles œuvres d'art du moyen âge.

En 1251, Béatrice de Provence, femme de Charles d'Anjou, éleva dans l'église de Saint-Jean de Jérusalem, à Aix, un monument funéraire en l'honneur de son père, de sa mère et de son aïeul. Bérengère, veuve de Richard Ier d'Angleterre (XIIIe siècle), donna aux arts, dans le Maine, une vive impulsion, grâce au concours de Geoffroy de Loudun ; la construction du chœur de la cathédrale du Mans est due à son initiative. La reine Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel, fit en 1304 bâtir le collège de Navarre et décorer le portail et la chapelle de cet édifice de nombreuses statues d'un grand mérite artistique. La reine Blanche, mère de saint Louis, a eu, comme Brunehaut, la gloire de tous les monuments de son temps et même des monuments postérieurs, élevés dans l'Ile-de-France. Son souvenir s'est perpétué par les nombreuses œuvres que cette femme de grand mérite institua pendant sa régence, l'une des plus fécondes de notre histoire.

Au commencement du XIVe siècle a vécu une princesse qui a laissé une trace brillante : Philippine de Luxembourg, femme de Jean d'Avesnes. Les archives du Nord possèdent un fragment important des comptes de son hôtel en 1304. Il y est fait mentions fréquentes d'acquisitions de très belles étoffes, de dépenses pour la décoration des sambucs ou chars de la comtesse, de sa fille Marie et de Mme de Nesle ; on les peint des couleurs les plus fines et les plus fraîches ; un artiste y représente des oiseaux. L'inventaire de sa chapelle, dressé en 1307, contient des ornements sacerdotaux brodés d'armoiries et d'images ; des reliquaires, des missels à reliures d'argent, des tapis, des tableaux, des statuettes en ivoire. On voit Philippine, en 1309, à Paris, faisant des acquisitions de joyaux destinés à être offerts en présents à des chevaliers qu'elle se propose d'engager dans une campagne de guerre contre un voisin qui la menace. En 1310, elle reconnaît devoir à Jean Ne-

velon, orfèvre parisien, 1000 livres tournois pour une couronne, 500 livres pour un fermail en guise d'olifant et pour un chapeau à grosses perles; à Garin de Senlis, aussi orfèvre à Paris, 200 livres parisis pour une ceinture d'or, 400 pour un hanap, un pot d'argent émaillé et beaucoup d'autres pièces d'orfèvrerie. Au jour de sa mort, d'après un dernier compte, elle possédait en étoffes précieuses, en vaisselle d'argent et en objets pour sa chapelle, la valeur d'une somme de 5188 livres et 15 sous; en agrafes, 192 livres; en anneaux, 166 livres 5 sous; en volumes désignés sous le nom de « roumans », 225 livres. Ces chiffres énormes donnent une idée du luxe de cette princesse.

Les femmes des grandes familles féodales des Flandres montrent d'ailleurs, sans exception, une passion caractéristique pour les œuvres d'art, pour les pièces d'orfèvrerie. Les précieux documents, découverts par les archéologues dans les archives, infirment aujourd'hui la thèse de l'influence italienne sur le développement du goût en France, que M. Renan a exposée, avec tant d'éloquence, dans son tableau des arts au XIVe siècle, de l'*Histoire littéraire de la France*, en invoquant comme preuves Isabeau de Bavière et Valentine de Milan. Le compte d'exécution du testament de Jeanne de Bretagne, femme de Robert de Flandre, rendu en 1360, n'est pas un témoignage moins probant du luxe qui existait déjà dans l'aristocratie féodale. La fille de Jeanne, Yolande de Flandre, mariée d'abord à Henri de Bar, puis à Philippe de Navarre, hérita de sa mère le goût des œuvres d'art, que son immense fortune lui permit de satisfaire, et que ses relations constantes avec la cour de France ne firent que développer et épurer. Au XIVe siècle, deux comtesses d'Évreux, reines de Navarre, la femme de Charles le Mauvais et sa belle-fille, annexèrent une chapelle du style le plus fin, au flanc méridional de la Collégiale de Mantes, et l'ornèrent de quatre statues très belles, qui les représentent avec leurs saintes patronnes. La comtesse douairière, Bonne de Bourbon, régente du duché de Savoie pendant la minorité d'Amédée VIII (1390), donna une grande impulsion aux arts. Mais de toutes les femmes protectrices des arts au moyen âge, Mahaut, comtesse d'Artois, est celle dont l'influence sur la civilisation a été le plus incontestable.

Mahaut était fille de Robert II d'Artois, et avait épousé, en 1285, Othon IV, comte palatin de Bourgogne, âgé de quarante-

cinq ans, qui avait guerroyé avec le père de sa femme en Italie. Devenue veuve très jeune, elle se consacra tout entière à l'éducation de son fils Robert, qu'elle eut la douleur de perdre à dix-huit ans, et à l'administration de ses deux comtés d'Artois et de Bourgogne. Mahaut avait reçu de son père le goût des lettres et des arts. Robert, pendant toute sa vie, avait collectionné avec passion les manuscrits enluminés et encouragé les écrivains et les poètes. Dans sa campagne en Aragon, il s'était fait accompagner par Jean Priorat, le traducteur de Végèce. Il avait rêvé de fonder à Gray une université. Les livres de comptes de Mahaut portent de nombreuses mentions d'achats de romans, de psautiers, de chroniques et d'heures; elle emporte avec elle, en Artois, à Paris, en Bourgogne, ses livres, enfermés dans des étuis et des bourses de cuir. Elle attacha à son service Maciot, l'enlumineur du roi de France. La comtesse d'Artois aimait fort à bâtir, également à l'imitation de son père. Elle entretenait luxueusement ses châteaux et ses maisons, où elle faisait chaque année quelque séjour; elle fit construire les monastères de la Thieulloye à Arras, de Sainte-Claire à Saint-Omer, du Mont-Sainte-Marie à Gornay, l'hôpital d'Hesdin, et exécuter des travaux importants au château d'Hesdin, la résidence favorite de sa famille, dont il ne reste plus que des ruines. Dans les comptes, la liste est longue des peintres et « tailleurs de coutel » qu'elle y employait régulièrement. A l'hôpital d'Hesdin, au monastère de Sainte-Claire à Saint-Omer, on trouve des maîtres qui sculptent les « ymaiges » des porches des églises; à la Chartreuse de Gornay, des huchiers qui taillent les stalles du chœur et les portes du cloître. Le plus illustre est Jehan Pépin de Huy, qui fit le tombeau du fils aîné de Mahaut, Robert l'enfant, actuellement à Saint-Denis, ceux de son mari et d'un autre de ses enfants mort au berceau. Les peintres sont également nombreux; ils exécutent des rétables et des devants d'autels, tous historiés. Pierre de Bruxelles est le plus fréquemment nommé et celui qui paraît avoir été le plus habile.

En outre de la sculpture et de la peinture monumentales, les comptes signalent de nombreuses œuvres d'art particulières commandées par Mahaut. Ce sont des images d'albâtre, dont elle enrichit fréquemment les monastères de son comté d'Artois; elle achète pour son usage personnel, à un « ymaigier » Jean le Scelleur, une statuette d'ivoire de Notre-Dame sous un dais, du prix

de 19 livres, un christ d'ivoire sur bois de cèdre, des peignes et des broches, un petit poinçon à tête sculptée, servant à diviser les cheveux. La comtesse tient son « yvoirier » en si grande estime qu'elle donne un jour en présent à sa femme, une robe de la livrée des chevaliers, avec fourrure.

Plus qu'aucune autre princesse de son temps, Mahaut fut amateur de belles orfèvreries et de beaux bijoux. Les achats de hanaps d'argent et de vermeil tiennent de longs paragraphes dans les comptes. C'est le présent traditionnel fait à ceux que la comtesse veut distinguer ou remercier et qu'emportent comme souvenir tous les visiteurs de marque. Viennent ensuite, achetés par quantités énormes, aux orfèvres de Paris, de Saint-Omer, d'Hesdin, de Dijon, de Béthune, de Lens, de Croisilles, de Salins, de Besançon, etc., annels d'or, nefs d'or, d'argent et de vermeil, couronnes d'or avec rubis et émeraudes, offerts à de jeunes mariées de ses domaines, chapeaux d'orfèvrerie, ornés d'émaux et de perles, ceintures ferrées d'or et d'argent, bourses brodées, mors de chapes, vases d'or, d'argent et de vermeil. Tout comme une grande dame moderne, Mahaut suit les ventes publiques. Le 28 mars 1321, elle achète à la liquidation de la succession de la reine Marie, veuve de Philippe le Hardi, quelques-uns de ses plus beaux joyaux. La plus ancienne mention connue, relative à une commande de tapisseries de haute lisse, se trouve dans les comptes de sa maison. On ne peut nombrer les « chapeaux de bièvre (castor), brodés d'or et de soye, à las de soie ardant, avec boutons et quoquevilles de perles, les susceintes (ceintures d'apparat) avec perles, les ceintures, les bourses, les tassettes (petites bourses) d'or, ouvrées de perles à ymages, les affiquets d'or avec perles et pierreries, les draps d'or, les tapis d'entaillure ». La garde-robe est pleine de vêtements de soie, de velours et de drap d'or. Mahaut travaille de ses fines mains, avec ces dames et damoiselles de sa petite cour, aux ouvrages de broderie et de tissage; les comptes font fréquemment mention d'achats de métiers à broder et à tisser, et même, en 1304, on installe, dans une salle du château d'Hesdin, un métier très probablement destiné à la fabrication d'étoffes brochées, qui comprend 160 bâtons de croisure, 200 poulies et 27 paires de jumelles. Mahaut n'est point seulement la grande dame, fort riche, qui achète ou commande des œuvres d'art ; elle fréquente les ateliers des artistes, prenant intérêt

à leurs travaux, leur indiquant les sujets qu'elle désire voir représenter sur les rétables, sur les tableaux d'autels, sur les stalles, et les encourageant par des présents souvent magnifiques, par des dons de robes pour leurs femmes et leurs enfants. Le 13 avril 1320, à Paris, raconte son historien, J.-M. Richard, elle va à l'hôtel du comte de Valois, regarder travailler les peintres, et elle leur fait remettre vingt sous, comme témoignage du plaisir qu'elle y a pris.

Mahaut mourut, le 25 novembre 1329, dans son hôtel à Paris, emportée par une maladie subite, inconnue. On l'enterra à l'abbaye de Maubuisson, et son cœur fut placé aux Cordeliers de Paris, près du tombeau de son fils aîné, mort à dix-huit ans, qu'elle avait tant aimé et pleuré. Elle, qui avait fait élever aux siens des monuments funéraires si superbes, elle ne voulut pour son corps qu'une simple dalle funéraire, ne dépassant pas de plus de trois doigts le niveau du sol.

L'histoire de la France du nord et de l'est fournit encore, pendant cette période du XIVe siècle, une figure originale de princesse, grand amateur d'œuvres d'art, Marguerite de Flandre, duchesse de Bourgogne. L'inventaire de ses meubles, dressé après sa mort, le 7 mai 1405, est un des plus riches qu'on connaisse. Il ne s'agit point d'une collection, mais d'un véritable trésor royal. On y relève 5 couronnes d'or avec pierreries, 7 cercles de couronnes, encore avec pierreries, 6 fleurons de couronnes avec pierreries, 3 doroirs d'or semés de perles, de saphirs, etc., 17 chapeaux d'or et de perles, 11 fronteaux d'or avec perles et pierreries, 9 coiffes de perles et pierreries, 30 colliers d'or et d'argent et 106 fremaulx et fremaillés, avec diamants, perles et émaux. La bibliothèque comprenait 90 manuscrits.

Quatre reines de France, pendant le XIVe siècle, ont montré un vif intérêt pour les arts et ont possédé des collections personnelles d'une certaine importance : Clémence de Hongrie, femme de Louis le Hutin, qui montrait avec orgueil, dans son cabinet, la merveille du temps, en orfèvrerie, un gobelet de cristal de roche, de forme ronde, porté par « ung pastour en entablement esmaillé » ; Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe le Long; Jehanne d'Évreux, femme de Charles le Bel, qui fit exécuter de belles peintures au monastère des Carmes de Paris en 1340, et décorer de tableaux et d'une statue de marbre

blanc la chapelle de Notre-Dame-la-Blanche, en l'abbaye de Saint-Denis; Isabeau de Bavière. Isabeau était Italienne par sa mère, une Visconti, fille de Barnabo, vicomte de Milan, qui avait épousé Étienne II, duc de Bavière. Elle fut mariée à Charles VI, en 1385, dans la cathédrale d'Amiens. Ce mariage se fit sur un portrait, que possède le Musée du Louvre. Charles VI avait le choix entre trois jeunes filles : Isabeau, une princesse lorraine et une princesse autrichienne ; il demanda le portrait de chacune. Celui d'Isabeau lui plut; il fit choix du modèle. La nouvelle reine importa à la cour de France une passion du luxe dont on n'avait pas eu d'exemples jusque-là et qu'elle transforma souvent en extravagance par sa frivolité audacieuse. Elle révolutionna la mode féminine. « On donne le los, dit Brantôme, à la reyne de Bavière, femme du roy Charles le sixième, d'avoir apporté en France les pompes et gorgiasités pour bien habiller superbement et gorgiasement les dames. » C'est elle qui lança les costumes de folie, les gigantesques hennins, les souliers tordus à leur extrémité, en cornes, en griffes et en queue de scorpion.

La composition de son cadenas (couvert de table) comprenait nef, hanap, coupe, gobelet, navettes et salières, en or et à couvercles d'argent. On tenait alors, comme au XVIIIe siècle encore, le couvert pour le signe distinctif de la souveraineté. Le gobelet et la salière étaient munis d'une épreuve de licorne, fixée sur les vases par des chaînettes d'argent doré. Le gobelet et l'aiguière présentaient la forme pittoresque d'une rose ; la reine en avait d'autres en forme de lys et de fleur de bourrache. La fleur de bourrache était sa fleur préférée, celle qui ornait le plus souvent les étoffes et les meubles dont elle se servait. Venaient ensuite, comme élément habituel de décoration des œuvres d'art et du mobilier à son usage, la fleur de fenouil et la plante de mouron. Isabeau faisait fabriquer fréquemment des orfèvreries d'une splendeur inouïe, dont elle enrichissait le trésor royal, en obérant par ses fantaisies artistiques les finances de l'État. Le célèbre Rössel d'or ou le Beau Chevalier, que possède actuellement Notre-Dame d'Altœttinger, en Allemagne, une des plus remarquables pièces d'orfèvrerie qui existe au monde, en provient.

Un peintre célèbre du temps, Collart de Laon, décora de peintures, superbes, paraît-il, l'armoire qui contenait les reliques et les parfums d'Isabeau. Jean de Jouy et Geoffroy Thoré travaillèrent également pour elle de leur métier de peintre;

Jacques Bourdin et Nicolas Bataille exécutèrent, pour sa chapelle, de nombreux tableaux ouvrés de soie et d'or. Isabeau possédait de nombreuses chambres de tapisseries.

A la mort de Charles VI, Isabeau lui éleva un fort beau monument, dans lequel elle fit mettre sa propre statue à côté de celle de son époux.

La reine aimait les beaux livres ; un nombreux personnel, à la tête duquel elle avait placé Huguenin Arrode, brodeur, était constamment occupé à en exécuter les reliures. Catherine de Villiers, dame du Quesnoy, remplissait les fonctions de bibliothécaire.

Au même temps, vivait une autre Visconti, Valentine d'Orléans, dont l'influence sur le progrès des arts du XIVe siècle est indiscutable. Cette princesse avait apporté d'Italie un goût bien supérieur à celui de ses contemporaines ; elle fit de son hôtel de Bohême un palais luxueux, un centre d'élégances mondaines et de haute culture intellectuelle. Les peintres et les enlumineurs reçurent de sa bienveillance éclairée des encouragements généreux. En 1398, elle payait à Angelot de la Prese, de Blois, douze livres dix sous pour avoir fait vingt miniatures ou « hystoires » à ses Heures en français ; en 1401, elle commandait des livres d'images pour ses deux fils, à Hugues Foubert, libraire et enlumineur.

Au début du XVe siècle, une femme fort intelligente est assise sur le trône de France, Marguerite de Flandre, femme de Philippe le Hardi. Son inventaire après décès témoigne d'un grand luxe privé et mentionne des œuvres d'une réelle valeur artistique. Catherine d'Aragon fit exécuter dans l'église des Chartreux de Paris un monument en l'honneur de son mari, Pierre de Navarre, comte d'Alençon, mort vers 1418.

La maison d'Anjou tient une grande place dans l'art à cette époque et compte une femme qui s'est montrée une protectrice éclairée des artistes de son temps, Jeanne de Laval, la première femme du roi René. Déjà au XIVe siècle, la mère du roi, Yolande d'Aragon, avait introduit dans la maison l'amour des belles œuvres. Certainement, si René d'Anjou fut un artiste, c'est à sa mère qu'il le dut. L'élégante chapelle du château d'Angers est création d'Yolande, qui fit également réparer avec beaucoup de soin le château. Cette princesse possédait des tapisseries précieuses, entre autres la tenture de l'*Apocalypse*, en six pièces,

exécutée d'après un manuscrit que Charles V prêta à cet effet, en 1373, à Louis Ier d'Anjou ; la tapisserie du *Cerf*, les tapisseries de *Saint Loup* et *Saint Hilaire*, qu'elle légua à sa fille, la reine de France. Les comptes de Jeanne de Laval contiennent les noms de nombreux artistes, peintres, enlumineurs, orfèvres, etc., qu'elle occupait constamment. Au commencement de l'année cette princesse, à l'exemple de son mari, faisait à la reine de France, aux princes alliés de la maison d'Anjou et aux familiers de la cour des présents qui consistaient en fleurs de lys d'or, en « naves » d'or, en ceintures d'argent doré, en colliers d'or émaillé, en bracelets enchâssés de perles fines, en boîtes à parfums, etc. Parmi les pièces d'orfèvrerie qu'elle possédait, les inventaires mentionnent spécialement, comme une des plus curieuses, un anneau d'or que le roi René lui avait donné, émaillé aux armes d'Anjou et qui supportait un diamant taillé en fleur de lys, tout d'une pièce. Jeanne de Laval fit reconstruire les châteaux des Baux et de Brignolles, que son mari lui avait donnés en apanage ; elle y dépensa plus de 3 000 florins en travaux d'art.

La maison de Bourbon, grâce aux femmes, tenait un haut rang dans ce siècle et dans le précédent, par son luxe et par la protection des arts, devenus héréditaires depuis Marie de Hainaut jusqu'à Gabrielle de la Tour, mariée, le 16 février 1443, à Louis de Bourbon, comte de Montpensier et dauphin d'Auvergne. L'inventaire de cette dernière, dressé au moment de son mariage, contient de nombreuses œuvres artistiques et 189 manuscrits sur vélin ou parchemin. On ne compte pas moins de cinq autres princesses qui enrichirent de trésors d'art les divers châteaux de cette maison : Jeanne de Bourbon, sœur du duc Louis le Bon et femme du roi Charles V ; Marie, fille du duc de Berry et femme de Jean Ier, duc de Bourbon ; Agnès de Bourgogne, femme de Charles Ier, duc de Bourbon ; Jeanne de France, femme du duc Jean II ; Jeanne, bâtarde de France, femme du bâtard de Bourbon ; Anne de France, femme du sire de Beaujeu ; sa fille, Suzanne, femme du célèbre connétable.

La grande protectrice des arts de ce temps est Anne de Bretagne. Cette femme éminente qui, dans la politique et dans les arts, a joué un si beau rôle, appartient bien au moyen âge ; elle en est le couronnement superbe ; elle brille à son déclin, avec l'éclat radieux du soleil, au moment où il va disparaître à l'horizon. Dans son œuvre de progrès, tout est national comme

source d'inspiration et comme élément d'action ; il n'y a rien qui vienne de l'étranger, qui même en soit un reflet. Elle n'a demandé qu'à son pays les hommes de génie ou de talent, artistes ou hommes d'État, pour réaliser les rêves qu'elle avait faits en vue de la grandeur et de la prospérité de la France. Anne de Bretagne inspire une admiration respectueuse par la dignité de sa vie, par ses vertus familiales, par son éducation supérieure et son amour des belles-lettres et des arts. Les chroniqueurs n'ont pas chanté sa beauté ; elle n'était point belle ; mais tous ont loué sa grâce, sa bonté et son esprit. Elle s'est fait tendrement aimer de deux rois, qui ne l'avaient épousée que pour sa fortune. Louis XII l'appelait « sa chère Bretonne » pour son doux entêtement et son énergie aimable. Elle leur fut fidèle, dévouée, de bon conseil et de grand honneur. La France a reçu d'elle la Bretagne qu'elle administra pendant sa vie avec l'habileté d'un homme d'État. Ce legs fut sans restrictions ni regrets : Anne avait foi dans la destinée de sa patrie d'adoption.

François II, duc de Bretagne, avait confié l'éducation de sa fille à une femme de grand mérite, Françoise de Dinan, dame de Châteaubriant et de Laval, et lui fit donner une solide instruction ; Anne savait même les langues grecque et latine. On cultivait les arts au château de Nantes ; la jeune princesse y prit les habitudes de magnificence qui devaient lui permettre de faire de la cour de France la plus brillante du siècle.

Brantôme attribue à Anne de Bretagne la gloire d'avoir, la première de toutes les reines, créé l'institution des demoiselles d'honneur, choisies parmi les jeunes filles les plus belles et les plus instruites de la noblesse. « Sa maison, dit le P. Hilarion de Coste, dans son pittoresque langage, estoit un gynécée de pudeur, l'entrée de laquelle estoit deffendue aux faunes et satyres lascifs. » Les demoiselles d'honneur accompagnaient la reine dans tous ses voyages et déplacements, et leur présence donnait à son équipage un éclat particulier. Tout en exigeant d'elles des mœurs irréprochables, elle aimait à les voir habillées avec une grande élégance ; elle désirait que leur beauté fût mise en relief afin qu'elles pussent trouver aisément parmi les seigneurs de bons maris. Plusieurs miniatures représentent Anne de Bretagne, au milieu de sa cour féminine, se livrant à des travaux de broderie ou de tapisserie. Le P. Hilarion de Coste ajoute que de son temps quelques chapelles et maisons religieuses

du royaume gardaient précieusement des broderies et des tapisseries faites de la main de la reine. Brantôme raconte qu'il a vu d'elle, à l'abbaye de Saint-Denis, une chape d'église, destinée à Léon X, « de drap d'or trait raz, toute semée de genets et autres blasons et devises de la reine, faite de broderies à grosses perles, dont les orfrois étaient composés de personnages tracés avec des perles plus grosses ». Anne de Bretagne avait fondé pour les dames l'ordre de la Cordelière, dont les insignes consistaient en une plaque d'or, assez large, nommée « gorgery », suspendue au cou et formée d'une double lettre entrelacée, émaillée rouge et blanc. Chaque lettre était entourée d'une cordelière émaillée noire et finement ciselée. La plaque de la grande maîtresse de l'ordre était formée de 32 doubles romains. La reine choisissait elle seule les dignitaires de la Cordelière parmi les dames de sa cour et de la noblesse qu'elle jugeait dignes, par leurs vertus et leurs mérites, de cette distinction très recherchée, non seulement en France, mais à l'étranger. Son historien raconte qu'elle « avoit une galerie et un cabinet pleins de diamants, de perles, de rubis, d'émeraudes et autres pierres précieuses, dont elle faisoit des présents aux femmes des capitaines et des héros qui avoient acquis de l'honneur et de la gloire dans les armées et fidèlement servy aux occasions le roi Louis XII, son mari, lequel n'estoit pas beaucoup libéral, pour la crainte qu'il avoit de fouler son pauvre peuple, dont il estoit le père ».

Dès son avènement au trône de France, et pendant ses deux règnes, Anne de Bretagne s'entoura de savants, de lettrés et d'artistes, qui se partageaient ses applaudissements et ses largesses; plusieurs même faisaient partie officiellement de sa maison.

La tradition lui attribue la construction du petit château de Saint-Ouen, dans la Mayenne, qui avait été donné par elle à son confesseur Guy Le Clerc. Le P. Hilarion de Coste déclare, sans fournir malheureusement d'indications de lieux et de dates, que « sa piété envers Dieu paroist en fondation de plusieurs églises et monastères ». Elle fit exécuter à ses frais les verrières des Minimes de Nigeon, où elle était peinte vis-à-vis de sa patronne, d'après des cartons de Léonard de Vinci et d'Albert Dürer. Sa réputation de protectrice des arts a été si bien établie que, jusqu'à nos jours, on a fait honneur à Anne, dans le pays de Bretagne, de tout ce qui présente un caractère artis-

tique ou monumental : les voies romaines, les châteaux, les mobiliers, les orfèvreries, etc.

Les Archives nationales possèdent l'inventaire dressé après la mort de la reine à Blois, le 9 janvier 1514. Il y est mentionné 326 pièces de tapisserie. Dans son oratoire, on trouve 23 reliquaires d'argent doré, finement ciselés, des tableaux d'argent, des statuettes, des groupes en argent, des croix, des calices en grand nombre. La vaisselle d'argent comprend environ 60 pièces. Comme toute bonne Bretonne, Anne était fort superstitieuse ; on remarque, parmi des bijoux et mêlés aux reliques saintes de véritables talismans, une crapaudine, un anneau d'or renfermant de la licorne, une petite pierre étrangère plate, six langues de serpent, dont une grande, deux moyennes et trois petites. En 1506, elle donna à l'église de Saint-Jean-du-Doigt, en Bretagne, en commémoration de son pèlerinage, un grand calice d'argent doré, des chandeliers et des ostensoirs d'argent aux armes de France et de Bretagne.

La garde-robe, abondamment fournie, contient une robe de noces, faite d'un drap d'or, chargé de dessins en relief ; une aune de cette étoffe valait 7 350 livres ; or, on employait d'habitude huit aunes pour une robe ; ce qui met celle-ci à 58 300 livres. On l'avait d'abord fourrée de fines peaux d'agneaux noirs de Lombardie ; mais la garniture ne fut pas jugée assez riche, on y mit 160 peaux de martre zibeline, ce qui porta le prix de la robe à 67 200 livres. La bibliothèque comprenait près de 1 500 volumes, livres, manuscrits et imprimés, français, italiens, latins, grecs et hébreux. Les imprimeurs ne publiaient pas une belle édition sans lui offrir un exemplaire tiré sur vélin, richement enluminé et relié avec soin. Antoine Verard lui en dédie même plusieurs. Anne était une des protectrices les plus dévouées de l'imprimerie et souvent sa gracieuse intervention protégea ses amis contre la Sorbonne, peu favorable au développement de l'invention nouvelle. Très amateur de beaux manuscrits, la reine en fit exécuter un certain nombre, dont quelques-uns nous sont parvenus et que l'on considère, avec raison, comme des chefs-d'œuvre. Le plus célèbre est le livre d'Heures d'Anne de Bretagne, monument incomparable de l'art du xve siècle. Le texte en fut écrit par Riveron ; les miniatures sont de Jehan Bourdichon et peut-être de Jehan Poyet.

Anne adorait la musique, la danse et la comédie. Elle avait toujours parmi ses domestiques des musiciens en titre, notamment des musiciens bretons. Rien ne lui était plus plaisant que d'entendre les vieux airs qui avaient bercé son enfance, les noëls naïfs de sa jeunesse, les cantiques populaires des pardons. Pendant quelques heures, elle revivait ses douces années de Châteaubriant, ses rêveries de jeune fille dans les landes pleines de bruyères fleuries. Son amour du pays natal était si vif, qu'elle voulait avoir auprès d'elle une compagnie de gars bretons, qui formait son escorte habituelle et avec lesquels elle s'entretenait en patois. A Blois, à Amboise, on appelait populairement leur corps de garde la « perche aux Bretons ».

Elle était passionnée pour les fleurs et les oiseaux. A Blois, à Amboise, à Tours et dans toutes ses autres résidences moins connues, elle avait fait établir des jardins splendides, qu'elle enrichissait sans cesse de plantes rares et nouvelles.

Quand elle mourut, Anne de Bretagne fut très regrettée ; elle avait été une reine excellente, dévouée patriotiquement à son pays d'adoption, ardente pour sa gloire, fière aux grands et douce aux petits. Son nom est resté justement populaire.

La Renaissance française est l'œuvre de la Femme. Anne de Bretagne l'a commencée ; les princesses de la maison de Valois la continuent ; Diane de Poitiers et Catherine de Médicis l'apporteront aux plus hauts sommets de l'art.

La mère de François Ier, Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, fut une femme de goût. « Très belle de visage et de taille, si qu'à grand'peine en voyoit-on à la cour plus riche que celle-là », elle aima le luxe et les arts. Elle entretenait annuellement à des gages élevés un écrivain et un enlumineur pour sa bibliothèque. Ses comptes font mention d'une tapisserie extraordinaire qu'elle fit exécuter. Elle commanda à un marchand, Nicolas Drouyn, 122 aunes de toile d'or et d'argent filé, et faite à points de broderie sur diverses couleurs, pour une tenture historiée, représentant les *Bucoliques* de Virgile. Le peintre Mathieu de Luazar fut chargé de faire les « pourtraicts de ces histoires », au nombre de quatre-vingts, et le brodeur Étienne Bernard de les exécuter. A Angers, Louise de Savoie fit construire, au sommet de la porte d'entrée du château, un gracieux donjon, où elle avait aménagé une chapelle et d'élégants boudoirs.

La plus belle figure féminine de cette famille des Valois est

Marguerite d'Angoulême. Elle résume toutes les qualités de cœur et d'esprit qui constituent le type parfait de la femme. Elle apparaît dans l'histoire de ce temps comme une étoile radieuse. Elle est la Marguerite des Marguerites. François Ier, son frère bien-aimé, l'appelle « sa chère mignonne, l'Angoulmoise superbe, sentant l'eau douce de Charente ». Brantôme la respecte et la loue pour la grâce, l'élégance et l'honnêteté qu'elle a apportées à la cour de France.

Marguerite aima l'art, sous toutes ses formes. Pendant son séjour à Alençon, épouse ou veuve du duc Charles, qui mourut de honte d'avoir été l'auteur du désastre de Pavie et de n'avoir pas su payer de sa vie sa lâcheté et son incurie, comme le lui reprocha la fière princesse à la première entrevue qu'ils eurent à Lyon, après sa fuite d'Italie ; elle embellit le vieux château féodal, l'entoure de jardins qui devinrent célèbres dans l'Europe entière, par la rareté des plantes et des arbustes et par leur originale distribution. A Fontainebleau et à Paris, elle visitait fréquemment l'atelier de Robert Estienne et celui de Benvenuto Cellini. L'illustre artiste déclare, à deux reprises, dans ses *Mémoires*, qu'il dut à la protection de Marguerite d'Angoulême de pouvoir résister aux machinations de la duchesse d'Étampes, son ennemie. Serlio fut également très protégé par elle ; il en reçut même une pension. Le registre de son intendant, Jehan de Frotté, fait mention d'un mandement au trésorier de Berry de payer « à Sebastiano Serlio de Boullongne, architecte du roy, la somme de cent escus d'or à luy ordonnés par la dicte dame pour chascun an à commencer du premier jour de janvier MCVXL et continuer consécutivement tant qu'il plaira à la dicte dame qui tant en a faict en considération d'aucunes bonnes causes qui a ce faire l'ont mené ». En 1527, Marguerite épousa Henri d'Albret. Ils s'aimaient beaucoup. Dans une miniature de l'*Initiation instructive à la religion chrétienne pour les enfants*, Henri se fit galamment représenter tenant à la main une marguerite, avec cette gracieuse légende : « J'ai trouvé une marguerite que j'ai placée au plus profond de mon cœur. » Devenue reine de Navarre, Marguerite se consacra avec ardeur au culte des beaux-arts. En dépit de la modicité relative de sa fortune, elle entretient avec goût les châteaux d'Alençon, d'Excimes, de Baugé, de Creil, de Montbezun, de Laverdens, de Verneuil, d'Issoudun ; elle restaure ou plutôt reconstruit le château de Pau. Elle fit

venir de la Touraine et de l'Angoumois — et non de l'Italie comme l'ont prétendu des historiens italianophiles — des artistes de diverses corporations et leur confia la réfection complète et la décoration de tous les bâtiments du midi et de l'ouest. L'œuvre était magnifique : le vieux château féodal de Gaston Phœbus devint une merveille d'art, un des plus beaux joyaux de la Renaissance française. Les Béarnais, ravis, créèrent le dicton populaire :

Qui n'a vist le Casteig de Pau
Jamey n'a vist arey de tau.

Marguerite, qui aimait toujours les fleurs, fit renouveler et agrandir les jardins créés par Gaston Phœbus autour du château. François Ier lui envoya plusieurs jardiniers de Fontainebleau. 5 000 écus étaient consacrés annuellement à l'entretien de ces jardins qui devinrent célèbres dans toute l'Europe. La qualification des grandes villes par leurs curiosités et par leur principal caractère ethnographique étant devenue à la mode, Pau fut appelé Pau la Jardinière.

Marguerite avait pour peintre ordinaire le deuxième fils de Jehan Clouet. Elle commandait ses émaux à Léonard Limosin. Deux orfèvres travaillaient presque constamment pour elle. Le registre de Jehan de Frotté fait mention de sommes considérables pour acquisitions d'œuvres d'art, pour enluminures de manuscrits et notamment du poème de la *Coche*, dicté à la sénéchale de Poitou par la reine de Navarre, en litière, pour tromper les heures d'un voyage à travers la France, de Nérac à Fontainebleau. Quand Marguerite quittait la plume dans la journée, c'était pour se livrer à des travaux d'aiguille de broderie ou de tapisserie, auxquels elle excellait. Quand cette femme si bonne, si intelligente et si spirituelle, mourut, on édita, sous le titre de *Tombeau de la Royne de Navarre* un volume d'éloges, regrets et épitaphes, composés en son honneur par tous les poètes et grands écrivains du temps.

Cette petite cour de Navarre, si policée et si fière, compta encore après Marguerite une femme de grand mérite, qui protégea magnifiquement les artistes, Jeanne d'Albret, la mère de Henri IV. Dans les comptes du château de Pau, de 1556 à 1572, figurent plusieurs peintres à ses gages : Duplessis, son dessinateur en

titre de broderies, emblèmes et histoires pour tapisseries, Marc Duval et Simond Hemste, qualifiés de peintres et valets de chambre. Jeanne affecte une partie du château au logement des nombreux artistes et artisans occupés à l'entretien des bâtiments et aux travaux d'art ordinaires. Une autre reine de Navarre, la célèbre Marguerite de France, la reine Margot, occupe dans l'histoire des arts une place secondaire, mais non sans éclat. On trouvera plus loin, à leur rang chronologique, les notes qui la concernent.

A la cour de François Ier, où passèrent tant de femmes aimables, belles, et élégantes, la duchesse d'Étampes se distingua, entre toutes, par un luxe original, sans que cependant elle ait laissé le souvenir d'un amateur d'œuvres d'art et de protectrice des artistes. Quelques anecdotes seules, transmises par Benvenuto Cellini et Brantôme, la mèlent plus ou moins directement au mouvement artistique de l'époque. Lorsque le roi quitta la brune Mme de Châteaubriant pour la blonde duchesse d'Étampes, la nouvelle favorite voulut reprendre à la maîtresse délaissée les joyaux qui lui avaient été donnés, « non tant pour le prix et la valeur — car pour lors les pierreries et les perles n'avaient la vogue qu'elles ont eue depuis — mais pour l'amour des belles devises qui y estoient mises, engravées et empreintes, lesquelles la reine de Navarre avoit faites et composées ». Mme de Châteaubriant envoya quérir un orfèvre, fit fondre les bijoux, sans épargner les belles devises et les rendit à la duchesse d'Étampes, sous forme de lingots d'or. La duchesse n'aimait point Benvenuto Cellini, qui travaillait à ce moment pour François Ier. En vain, le célèbre orfèvre tenta-t-il de recouvrer ses bonnes grâces par des présents, il n'y put réussir et, dans ses *Mémoires*, il va même jusqu'à déclarer que la haine de la favorite le mit en danger de mort. Quand Cellini a fait la *Diane*, Mme d'Étampes poursuit l'œuvre, parce qu'elle représente Diane de Poitiers, dont la faveur croissante l'alarmait. Elle ne voulut admettre ni le bronze au-dessus de la Porte dorée en vue de laquelle il avait été composé, ni, pour la même raison, la *Diane* du Rosso au milieu de la galerie du palais; elle demanda au Primatice de peindre à la place de cette dernière une *Danaé*. En dépit de ses résistances et de toute sa diplomatie féminine, audacieuse et énergique, la blonde duchesse devait être évincée par Diane de Poitiers. Le règne de cette grande maîtresse allait durer plus d'un quart de

siècle, car, après avoir séduit le père par sa beauté triomphale, elle conquit le fils par le double attrait de la grâce et de l'esprit. Quand Louis de Brezé mourut, en 1533, le futur Dauphin, qui venait de rentrer de sa captivité d'Espagne, n'était pas encore un homme fait; il avait quinze ans lorsqu'on le maria à Catherine de Médicis, et sa femme n'en avait pas encore treize. « La veuve du grand sénéchal, dit Brantôme gaillardement, n'estoit pas de ces veuves hippocrites et marmiteuses qui s'enterrent avec le défunt. » Elle garda ses vêtements de deuil parce qu'ils lui allaient très bien et faisaient ressortir sa beauté marmoréenne. Le prestige que Diane exerça sur ce jeune homme, presque un enfant, à l'esprit faible et au tempérament maladif, en l'initiant aux premières sensations amoureuses, s'accrut de la fascination chevaleresque inspirée par les idées d'un mysticisme sentimental dans lesquelles elle berça sa jeune imagination. Henri II était d'humeur romanesque. Diane eut le génie de jouer auprès de lui le rôle de dame de pensée autant que celui de dame d'amour. Elle l'éblouit de rêveries héroïques et d'allégories mythologiques. Elle prend pour emblème le croissant de la chaste Diane, enveloppant d'un mystère poétique ses relations avec Endymion. Les poètes à ses gages célèbrent cette ingénieuse allégorie de l'amour d'une dame

> ... Dont le nom gracieux
> N'est ja besoin d'escrire,
> Il est escript dans les cieux
> Et de nuyct se peult lire.

L'immortelle jeunesse de la déesse rajeunit la veuve déjà mûre. A l'imitation de Rachel ouvrant à sa servante Betha la tente de Jacob, Diane envoie le roi chez la reine donner des héritiers au trône, et quand, après de longues années de stérilité, Catherine accouche du Dauphin, Diane revendique auprès de la reine la fonction que la mythologie attribue à la sœur de Phœbus-Apollon. Un tableau en donne la commémoration pittoresque. Dans le costume allégorique que lui réserve son privilège de déesse et entourée des dames de la cour en robes de fêtes, elle reçoit solennellement le prince nouveau-né qu'une femme agenouillée lui présente. Elle fait frapper une médaille à son buste, dont le revers représente une Junon et une Cybèle, avec cette devise : *Oritur et lacte virescit.*

Quelque fondées que puissent être les accusations de cupidité, d'ambition et même de cruauté, portées contre elle par les historiens et les chroniqueurs, Diane, dans la légende, aussi bien que dans la réalité, apparaît comme une sorte de personnification idéale de la protectrice des arts. Il n'y a pas en un coin de France une maison quelconque, de caractère Renaissance, décorée avec goût, qui ne soit attribuée populairement à Diane de Poitiers. Toute pièce d'art produite à cette époque lui a appartenu et en prend un brevet de valeur.

Le château d'Anet est le principal titre de gloire de Diane de Poitiers devant la postérité. En le bâtissant, elle a fait œuvre nationale. Catherine de Médicis, sa rivale, était la protectrice naturelle des artistes ultramontains. La maîtresse, française, choisissait, pour diriger les travaux, l'architecte qui représentait le plus hautement le génie de notre race, Philibert de L'Orme, et aiguisait ainsi sa jalousie féminine d'une défaite artistique.

Avant Anet, Chenonceaux fut la passion de Diane; il était dans la destinée de ce château d'être désiré et aimé par les femmes. Le caprice artistique de la maîtresse de Henri II le sauva de l'abandon. Deux mois après la mort de François Ier, Diane était en possession de ce beau domaine, que lui octroyait la faveur du nouveau roi « en considération des grands et très recommandables services de feu Loys de Brézé ». Il y avait seize ans que le grand sénéchal de Normandie était mort! Diane fit bâtir par Philibert de L'Orme le pont sur le Cher, conçu par Bohier, et qui plus tard devint une galerie. Elle bouleversa à grands frais les jardins, créant des potagers, des parterres, de frais et mystérieux bocages, des retraites amoureuses. Aussi, avec quelle douleur se vit-elle, après la mort de Henri II, dépossédée violemment de ce château, dont elle avait fait une merveille d'art, et qu'elle dut échanger contre Chaumont-sur-Loire! La femme qu'elle haïssait autant qu'elle en était haïe, Catherine de Médicis, s'y installait en conquérante impitoyable et ironique. Cette dépossession fut le signal de la chute de la grande favorite.

Diane aimait les beaux livres. Sa bibliothèque, constamment enrichie par les soins du roi, fut une des plus précieuses de la Renaissance. Elle se composait de superbes manuscrits sur vélin, remplis de miniatures, de manuscrits sur papier, richement décorés et de livres imprimés de tous les formats. La plu-

part étaient revêtus de magnifiques reliures à ses armes, avec sa devise de veuve : *Sola vivit in illâ*, ou seulement ornés de ses emblèmes, avec la flèche, et quelquefois cette orgueilleuse légende : *Consequitur quodcumque petit* (elle atteint tout ce qu'elle vise).

Italienne par son père, Française par sa mère qui était Madeleine de La Tour d'Auvergne, Catherine de Médicis résume dans sa personnalité les qualités et les défauts des deux races dont elle sortait. Du côté paternel, elle tint son amour des arts, sa passion du luxe, son goût des intrigues et la science de la diplomatie. De l'autre, elle a hérité le charme, l'esprit, et, d'après Brantôme, « une fort riche taille, le visage beau et agréable, la peau blanche et pleine ». Son imagination fut éveillée aux aspirations ambitieuses, aux enthousiasmes juvéniles et féminins, par le roman amoureux de la quinzième année, avec son cousin, Hippolyte de Médicis, le fier cavalier du palais Pitti, musicien, poète, avide de carrousels, de tournois et de chasses. Mariée à Henri II, elle retrouva en France ce qu'elle laissait à Florence, une vie luxueuse, mouvementée, pleine de fêtes et de féeries, une corruption élégante et spirituelle. A son arrivée, elle ne paraît ni étonnée, ni dépaysée; elle conquiert tous les cœurs par sa bonne grâce, par son esprit et par sa beauté. Lorsque Henri II, séduit par Diane de Poitiers, toujours belle en dépit de son âge, délaissa sa femme pour l'ancienne maîtresse de son père, Catherine de Médicis ne s'abandonna point à un inutile désespoir. Astucieuse et fine, comme une Florentine de grande race, elle comprit aussitôt qu'elle devait se créer une haute situation personnelle par la dignité imposante de sa vie privée et par le rôle brillant de protectrice des lettres et des arts. Au défaut de son mari, elle eut l'habileté de vouloir plaire à François Ier. Il aimait les érudits, les artistes, les beaux livres, les beaux tableaux, les belles sculptures et il avait la passion de bâtir. La jeune Dauphine, à 19 ans, a l'énergie de se mettre à apprendre le grec, au grand étonnement de la cour; elle fait venir d'Italie des manuscrits précieux, des livres rares; elle achète des peintures, des orfèvreries, des statues et se lance hardiment dans la construction du château de Saint-Maur, qu'elle donne à décorer aux meilleurs artistes du temps. Et elle plaçait au fronton de la porte d'entrée le buste en marbre de son beau-père et dédiait aux Muses l'œuvre superbe de Philibert de

L'Orme. Elle relève sa beauté par de magnifiques joyaux qu'elle commande à Benvenuto Cellini, et dont elle donne elle-même les motifs de décoration. Elle continuera vigoureusement la lutte pour l'honneur et l'autorité de la reine, quand Henri II sera monté sur le trône et que la passion de son mari pour Diane le poussera à la dilapidation du trésor royal, pour satisfaire la cupidité et les caprices de la vieille favorite. Tout en n'ayant qu'un maigre budget annuel de 59 331 livres, elle ne craint pas d'entrer en concurrence avec sa rivale pour la bâtisse. La favorite a pris à son service Philibert de L'Orme comme architecte en titre; elle choisit le Primatice, plus en faveur encore à la cour, et lui fait bâtir le château de Monteeaux-en-Brie.

A partir de la mort de Henri II, reine-mère, régente, et en possession d'un budget annuel important, Catherine se lança plus résolument encore dans le rôle public de protectrice des arts qu'elle avait choisi. Elle commande à Germain Pilon le monument en marbre de l'église des Célestins, destiné à recevoir le cœur de Henri II; à Philibert de L'Orme, la chapelle des Valois à Saint-Denis; au Louvre, elle fait construire par Chambiges II la galerie à rez-de-chaussée, devenue, sous Louis XIV, la galerie d'Apollon; elle entreprend les Tuileries, dont Philibert de L'Orme dirigea les travaux, sous les yeux de la grande Florentine, qui ne dédaignait pas de donner fréquemment son avis et même d'imposer ses conseils féminins au révérend abbé de Noyon. Les Tuileries abandonnées par superstition, elle se réfugia dans l'hôtel de Soissons, bâti sur les plans de Jean Bullant et dont la célèbre colonne astronomique subsiste encore dans la Bourse de commerce. Les artistes dont elle s'entoure et qu'elle protège généreusement sont : Léonard Limosin, Bernard Palissy, Jean Goujon, Germain Pilon, Ducerceau, Philibert de L'Orme, Jean Bullant, Chambiges II, Corneille de Lyon, le sculpteur tourangeau Nicolas Saget, le peintre René Tiberjeau, le sculpteur Guillaume Boutelou, Girolamo della Robbia, appelé d'Italie pour décorer le château de Madrid. Elle entra en relations avec Michel-Ange, à qui elle demanda le dessin d'une statue équestre, dont le grand maître confia l'exécution à Jean de Bologne. Le cheval seul en fut fait; c'est celui qui servit à la statue de Henri IV, élevée sur le Pont-Neuf, en 1635.

Catherine avait formé une collection d'œuvres d'art et une bibliothèque, qui étaient les plus riches du monde. A l'hôtel de

Soissons, après sa mort, on n'inventoria pas moins de 341 pièces de tapisserie, 135 tableaux et 4000 volumes, tous rares et couverts des plus riches reliures.

Brantôme raconte que Catherine « passoit fort son temps, les après-disnées, à besongner après ses ouvrages de soye où elle y estoit tant parfaicte que possible ». Elle dessinait. Philibert de L'Orme en témoigne dans l'épître dédicatoire de son *Architecture* : « Vous-mesme prenez la peine de portraire et esquicher les bâtiments qu'il vous plaît commander estre faicts, sans y omettre les mesures de longueur et largeur. » Tout comme une grande dame ou une bourgeoise de notre temps, la reine fréquentait, avec ses filles d'honneur et ses officiers de service, les galeries et les grandes ventes. A Lyon, elle va chez Corneille ; à Paris, elle visite la collection de Hoüel. Accompagnée de Mlles de Bourdeille et de la Chasteigneraye, de Monsieur, frère du roi, et du cardinal de Bourbon, elle assiste, en septembre 1572, à la vente de Claude Gouffier, seigneur de Boissy. Faut-il s'étonner qu'à force de bâtir des palais, d'acheter des collections d'œuvres d'art, d'entretenir des architectes, des peintres, des sculpteurs, auxquels venaient s'adjoindre des astrologues, des sorciers et des intrigants, Catherine laissât, à sa mort, 800 000 écus de dettes, dont la liquidation, qui dura dix-sept ans, aboutit à une colossale banqueroute.

La célèbre Marguerite de Navarre, fille de Henri II, doit figurer parmi les femmes de ce temps qui cultivèrent les arts et en ont laissé des témoignages historiques. De l'avis de tous ses contemporains, elle était non seulement la plus belle, mais la plus lettrée et la plus artiste de toutes les brillantes dames de la cour de Henri II et de Charles IX. « Libérale et docte, écrivait Scaliger, elle a des vertus royales plus que le roi. » Elle possédait à fond les langues anciennes, et les parlait avec une telle élégance que le comte d'Anjou la choisit pour répondre à la harangue que les ambassadeurs de Pologne, chargés de lui offrir la couronne, devaient prononcer. Son discours en latin produisit un effet prestigieux. Ébloui et surpris, le palatin de Siradie, Laski, l'appela une seconde Minerve, et déclara qu'après avoir contemplé une pareille beauté, il ne voulait plus rien voir. Le prince des poètes, Ronsard, auquel Marguerite apparut ce jour-là dans toute la splendeur de sa beauté, confessa que la « belle dame Aurore » elle-même était vaincue. Don Juan d'Autriche la mettait au-dessus

des plus belles Italiennes et Espagnoles, et ajoutait que sa beauté, plus divine qu'humaine, était plus pour damner les hommes que pour les sauver. Un jour de Pâques fleuries, à Blois, elle fit une telle sensation que des chroniqueurs tinrent à en conserver le souvenir. Elle apparut toute coiffée et comme étoilée de diamants et de pierreries, vêtue d'une robe de drap d'or frisé venant de Constantinople, qui, par le poids de l'étoffe, eût écrasé toute autre personne, mais que sa forte taille soutenait majestueusement. Portant à la main un rameau bénit, elle semblait, dit l'un d'eux, une Minerve.

A l'exemple de Catherine de Médicis, elle se plaisait aux grandes constructions et à l'embellissement de ses résidences. Redevenue maîtresse de sa fortune, elle se hâta d'achever sa maison de la Haye, à Issy, et d'en faire un véritable palais. En face du Louvre, sur les bords de la Seine, elle acquit un vaste terrain, et y construisit l'hôtel de Navarre. Tout près de là, elle fit bâtir, pour le monastère de la Trinité, une chapelle qui parut d'un goût architectural nouveau et que décorèrent les meilleurs peintres du temps. Marguerite avait formé une riche bibliothèque dont les livres étaient luxueusement reliés. Les plats portent d'un côté un double médaillon représentant le portrait de la reine, entouré d'un semis de marguerites, sa fleur favorite, et de l'autre, les chaînes de Navarre, dorées sur fond de gueules. Marguerite avait un certain talent d'artiste et de brodeuse. Lorsque Martigues, un de ses cavaliers servants, tomba blessé à mort au siège de Saint-Jean-d'Angély, il portait sur sa poitrine une écharpe brodée par elle. Elle distribuait à ses amis des cœurs en or, dessinés et gravés de sa main, et portant des distiques galants de son invention.

La province française, pendant la Renaissance, suivit le mouvement artistique, dont l'impulsion partait de la cour, mais elle lui donna fièrement un caractère national. Les femmes qui y ont pris une part importante, sont nombreuses. La construction de la chapelle du château de Thouars, si remarquable par la grâce élégante de son architecture, fut dirigée par Gabrielle de Bourbon, femme de Louis II de la Trémoïlle (1485). Jeanne de Balzac, épouse d'Amaury II de Montal, gouverneur de la Haute-Auvergne, restée veuve, fit bâtir dans la vallée de la Bave, près Saint-Cère, le château de Montal, dans le style le plus pur de la Renaissance française (1535). A partir de 1524,

Hélène de Hangest, veuve d'Artus de Gouffier, sire de Boissy, entreprit, avec le concours de son fils, Claude Gouffier, la construction du château de Thouars, confiée à André Amy. Elle fit élever par le même architecte, bien Français d'origine et de talent, la Collégiale de cette ville, afin de se conformer au vœu de son mari et pour y placer, dans un milieu digne de la recevoir, la sépulture de sa famille, qu'elle commanda à Jean Ier Juste. On attribue à Hélène de Hangest, sur le dire d'un chroniqueur, le P. Saint-Romuald, un cahier de dessins du XVIe siècle que, possède la bibliothèque Méjane, d'Aix en Provence. Mme de Boissy, qui se piquait d'habileté à dessiner, aurait représenté d'après nature les principaux personnages, dames, officiers et courtisans, accompagnant François Ier dans un voyage à Oiron. Le roi tient la place d'honneur; à ses côtés sont Chandio, la Palice, le héros de la légendaire chanson; parmi les dames, Marie d'Angleterre, la grande sénéchale Diane de Poitiers, une beauté de la cour, Casaulde, dont le galant souverain était féru, Mme de Châteaubriant, la maîtresse en titre, et Agnès Sorel.

A Diane d'Estner, première femme de Paul de Rubaine, est dû le pittoresque château d'Usson, près de Lonzac, qu'éleva l'architecte Jean de l'Épine. Jacquette de Monbron, veuve d'André de Bourdeille et belle-sœur de Brantôme, fit construire le château neuf de Bourdeille; elle en donna elle-même les plans, surveilla les travaux, et de sa main délicate fit les sculptures, car elle savait peindre et sculpter; des contemporains ajoutent qu'elle était même un excellent géomètre. Marie de La Rochelandry, femme de Jean Accarie, le célèbre protestant de Saintonge, fut l'inspiratrice du château de Crazannes, sur les bords de la Charente. Blanche d'Aumont doit être associée à son mari François de Rochechouart, dans l'honneur de la construction de Javarzay en 1514. Jeanne de Vivonne, veuve de Claude de Clermont, fit du château de Dampierre-sur-Boutonne, dans la Saintonge, une des plus belles œuvres de la Renaissance. Enfin, la décoration si artistique de la maison dite légendairement de Diane de France à Poitiers, historiquement l'hôtel d'Elbène, est la création de Catherine Tornabuoni, de la célèbre maison florentine de ce nom, qui épousa, en 1576, Julien d'Elbène, fils du maire de Poitiers, que Catherine de Médicis avait envoyé en Pologne pour décider le duc d'Anjou à revenir en France pour régner sous le nom de Henri III.

Par tous ces exemples nombreux, on voit quel rôle considérable la Femme a joué dans l'art moderne, au moyen âge et à la Renaissance. Cette brillante tradition se continuera, sans intermittence, pendant les siècles suivants. Gabrielle d'Estrées, Marie de Médicis, Mme de Montespan, Mme de Pompadour, la Dubarry, Marie-Antoinette, etc., protégeront les artistes avec intelligence et générosité. Par leur goût délicat, par leur luxe magnifique, elles contribueront aussi puissamment qu'Anne de Bretagne, Marguerite d'Angoulême, Catherine de Médicis et Diane de Poitiers, à la prospérité industrielle et à la gloire artistique de la France. Au commencement du XIXe siècle, hélas! l'impératrice Joséphine clora la liste des reines, des princesses, des favorites et des grandes dames, pour qui le culte des belles œuvres a été une ambition sociale et une mission patriotique.

Marius VACHON.

FEMMES DU MONDE

ET FEMMES GALANTES

On ne s'en aperçoit pas, parce que cela se produit par une gradation insensible et que chacun en est plus ou moins complice, mais c'est avec une rapidité prodigieuse que cette chose indéfinissable qu'on appelle le monde parisien va s'élargissant chaque jour davantage. Effet sans doute de l'esprit démocratique, qui efface peu à peu les distinctions de caste et de coterie, pour leur substituer celle, toute yankee, de l'argent, que contrebalance encore dans une certaine mesure celle, plus française, de l'esprit.

Le cosmopolitisme y est aussi pour quelque chose, j'entends celui qui est pratiqué chez nous, consistant à accueillir avec une faveur toute spéciale, à titre personnel, les étrangers dont nous dédaignons, dont nous haïssons souvent la nation. Le Tout-Paris — ainsi nommé parce qu'il n'en est qu'une faible fraction, mais la seule qui compte — n'est plus guère qu'un vaste casino, où non seulement se frôlent, mais fraternisent tous les groupes qui jadis faisaient autant de mondes différents. C'est moins une démocratie qu'une oligarchie, plutôt une ploutocratie, et surtout une anarchie.

Les portes du cénacle s'ouvrent d'autant plus facilement que le vent y souffle à une large indulgence pour toutes les tares, petites et grosses, qui naguère en interdisaient l'accès. Rien de mieux si c'était bonté d'âme. Mais comme on ne remarque pas que l'envie, la malveillance, la calomnie aient désarmé, il est à craindre que ce soit plutôt insouciance, légèreté, laisser-aller laisser-faire résultant du relâchement du sens moral.

Je ne dis pas des mœurs, car, à tout prendre, je crois qu'elles ne varient guère. Il y a beaucoup aussi de la tendance de l'es-

prit moderne à s'affranchir de préjugés qu'on trouve volontiers caducs quand ils gênent — et notre temps aime ses aises. D'ailleurs, comme à côté de tolérances peut-être excessives, on se heurte à des sévérités assez mal justifiées, il faut encore tenir compte de cette chance, qui n'est sans doute qu'un mystérieux savoir-faire, grâce à laquelle l'un échappe à la réprobation qui frappe l'autre. Et puis il y a la situation personnelle qui impose, qui s'impose et qui en impose, prestige de fortune le plus souvent, exploitant le très vilain sentiment qui nous fait fermer les yeux sur les dessous de l'or. Chez les uns, c'est sciemment : ce sont les philosophes, les sceptiques, disons les cyniques si vous voulez. Chez les autres, c'est inconsciemment ; ceux-là sont les roublards déguisés en naïfs, qui ne comprennent pas ce qu'il leur serait incommode de savoir.

Il n'y a pas encore bien longtemps, la bonne compagnie se montrait à peu près intraitable quant à l'origine des femmes qui apparaissaient brusquement sur l'horizon mondain. A moins, bien entendu, qu'elles n'arrivassent du bout du monde, auquel cas elles bénéficiaient du doute, on s'informait, et quand c'était trouble, on restait chez soi. C'était des trésors de ruse, d'adresse, de persévérance, qu'il fallait à une femme équivoque pour se pousser dans le monde. Aujourd'hui il y suffit d'avoir de l'aplomb et de l'argent. Demander : qui est-elle? est tout à fait vieux jeu. On ne sait pas d'où elle sort, parfois on le sait trop bien ; que vous importe, si elle donne de bons dîners, auxquels préside un mari authentique et à peu près honorable?

Il ne sert de rien de s'aveugler sur ce qu'on ne veut pas voir. D'indulgence en tolérance, on est arrivé à rencontrer dans des salons parisiens parfaitement corrects, passablement d'anciennes femmes plus ou moins galantes épousées en justes noces. Et il se trouve de scrupuleusement honnêtes femmes qui, parce qu'elles se piquent d'être dans le train — cela n'est pas incompatible — vous jettent à la tête le mot de préjugé, si vous faites la grimace. C'est une forme nouvelle et assez curieuse du lieu commun littéraire de la réhabilitation de la courtisane par l'amour. Seulement l'amour ne lui refait qu'une virginité, ce qui est très beau dans les livres, mais insuffisant dans le monde, où l'on a encore des préjugés malgré tout, tandis que le mariage la refait honnête femme.

Il faudrait pourtant s'entendre. Il est d'usage de classer les

femmes sous trois étiquettes différentes : les honnêtes femmes et celles qui ne le sont pas, puis les femmes galantes. Les premières jouissent du respect universel, quand bien même elles sont tout le contraire d'honnête homme, preuve du prix qu'on attache à leur vertu ; les secondes sont moins respectées et beaucoup plus aimées ; les troisièmes sont extrêmement aimées et pas respectées du tout. Il est affligeant de voir l'amour croître en raison inverse du respect, mais c'est fatal, puisque ce respect résulte précisément d'une vertu qui est en antagonisme avec l'amour. Cette classification théorique se simplifie dans la pratique, en ce que la distinction entre les deux premières catégories est de nature purement morale ; au point de vue de la caste, elles sont confondues dans ce qui, à la hauteur de situation sociale où je m'arrête, constitue « le monde ». Les autres forment un monde à part, qui, on ne sait trop pourquoi, s'appelle le demi-monde.

Afin que le tableau soit complet, il convient de mentionner le groupe hors classe des femmes, souvent non mariées, qui, en se créant une indépendance généralement obtenue par l'exercice d'une profession artistique, de ce chef jouissent d'immunités particulières. Elles ont de la vertu si cela leur convient, elles s'en passent si le cœur leur en dit : le monde ne leur demande pas de comptes sur ce point. Il ne serait pas exact de dire qu'elles sont à côté de tout, car elles sont de tout. Elles restent femmes du monde si elles l'étaient par le hasard de leur situation de famille ; quand elles ne l'étaient pas, elles ne le deviennent pas, mais elles entrent dans le monde à un titre spécial. Celles-là semblent avoir pris le bon parti. Quoi qu'il en soit, leur situation toute particulière, dont il serait hors de propos de rechercher ici les causes, les met en dehors des considérations qui font l'objet de ces lignes.

Cette barrière, jadis réputée infranchissable, qui sépare les femmes du monde, avec ou sans vertu, de celles de l'autre, pourrait évidemment être déplacée et reportée entre les honnêtes femmes et celles qui ne le sont pas, sans distinction de monde et de demi-monde. Ce serait conforme à la logique de la morale, et c'est ainsi que pensent les gens d'humeur austère. Ils le pensent, mais ils ne le font pas. Peut-être craignent-ils d'affliger la vertu en montrant combien est peu peuplé le côté des honnêtes femmes. Et puis la ligne de démarcation serait malaisée à établir, ayant

pour base une constatation de nature si délicate. L'état de femme du monde, d'ailleurs, est aussi immuable que l'était jadis la condition de noblesse, et une femme a fort à faire avant de perdre sa caste.

Il est des esprits paradoxaux, généralement du sexe masculin, qu'irrite la persistance de cette sorte de patriciat, et qui, en paroles sinon en actions, se plaisent à établir une assimilation morale entre les femmes galantes et les femmes du monde dont on raconte les galanteries, soit pour les accabler d'un même mépris, soit pour les envelopper dans une même indulgence. Ces derniers sont rares, mais il y en a : aimables viveurs, pour la plupart célibataires, et par conséquent étrangers aux intérêts de la corporation des maris, ayant dû aux femmes beaucoup de plaisir, ils se sentent incapables de les maudire, et étendent leur reconnaissance au sexe tout entier. Les premiers sont légion : vengeance soit de rigueurs, soit de trahisons de femmes du monde, revanche de la timidité qu'elles inspirent à quelques-uns, des sottises et des lâchetés que tant d'entre eux ont commises pour elles, excuse aussi que beaucoup d'hommes se donnent à eux-mêmes pour préférer la mauvaise compagnie. Ils consentent à faire exception en faveur des femmes qui n'ont à leur actif qu'une seule faiblesse, quasi légitimée par la fidélité, et excusées par le hasard qui les a mal mariées. On entend communément par là avoir un mari libertin ou brutal, ou bien vieux et mal bâti, ce qui est dénué de sens, car une femme est mal mariée quand elle n'aime pas son mari, fût-il le plus charmant qu'il y ait, et de cela elle seule peut être juge. Mais cette réserve faite, ils protestent que le fait d'être ou de ne pas être du monde n'établit aucune différence morale entre deux femmes qui cascadent — pour employer l'expression argotique substituée par le progrès des temps à l'aimable vieux mot français de libertine.

Et si même il y a une différence, disent-ils, n'est-elle pas, à tout prendre, à l'avantage de celle qui, privée par le hasard de la naissance des bienfaits de l'éducation, de la protection que donnent la famille, la situation sociale, la fortune, exposée sans défense à toutes les tentations et à tous les dangers, dépravée souvent par l'exemple du milieu, ne pratique pas la vertu parce qu'on a négligé de la lui enseigner, et libre de sa personne, après tout, se donne à l'amour sans faire de tort à d'autre qu'à elle-même? Courtisane pour courtisane, mieux vaut celle qui en porte bra-

vement l'étiquette : elle n'est pas trompeuse, partant moins dangereuse, et si elle n'est pas honnête femme, ce que l'autre n'est pas davantage du moins est-elle honnête homme, car elle ne cherche point à usurper le respect qui ne lui est pas dû.

Ce raisonnement que rendent séduisant et son tour ingénieux, et le sentiment de justice dont il semble animé, pèche par un point qui est peu de chose, mais qui est tout. Ce n'est pas seulement la vénalité dont je veux parler, bien que cette considération ait sa valeur; mais en en tenant trop de compte je craindrais de paraître ignorer qu'il y a des Mmes Moraines. La vérité est qu'il n'y en a pas tant que cela. Les gens qui en croient le monde rempli ont évidemment une triste opinion de la moralité féminine. Soit. Mais ils attribuent aussi au sexe masculin une incalculable profondeur d'imbécillité. Hormis quelques cas très particuliers, en effet, il faut à un mari une dose de naïveté vraiment excessive pour que sa femme soit entretenue sans qu'il s'en doute, car de l'en supposer complice, j'ai trop bonne opinion des hommes pour croire que ce cas se présente souvent. Puisque j'ai fait allusion à *Mensonges*, c'est même là le point faible d'un roman qui possède assez de mérites pour qu'on soit en droit d'y chercher une paille. Admettons-le pourtant : l'état conjugal, on le sait, comporte toutes sortes de grâces d'état. Mais que, toujours en faisant la part de situations exceptionnelles, il se trouve beaucoup d'hommes assez prodigieusement bêtes pour entretenir le ménage d'un autre, quand ils pourraient, au même prix, en avoir un à eux, avec beaucoup plus de commodités et infiniment moins de soucis, je me refuse à le croire. C'est d'un faux ménage qu'il s'agit, bien entendu, dont pas n'est besoin de réfléchir longuement pour comprendre la supériorité d'agrément et de facilité sur une liaison avec une femme du monde. Ce que j'en dis n'est point pour le baron Desforges, car ce qui serait suprême bêtise de la part d'un autre, est chez lui raffinement de dilettantisme. Mais il n'y a guère d'hommes de sa force.

Négligeons donc les Mmes Moraines. En ce qui concerne les autres, la distinction à établir entre elles et les femmes galantes est d'abord, en effet, la vénalité; et puis il en est une autre, dérivant en somme de celle-là, c'est que chez ces dernières le libertinage est l'effet d'un calcul, chez les femmes du monde d'un accident. Une fille du monde se marie dans l'intention d'être honnête femme : c'est une règle que n'infirment point de très

rares exceptions. Au surplus elle n'a généralement qu'une idée imparfaite de ce que c'est que le mariage, à peu près nulle de ce que c'est que l'amour. Il lui faut d'abord s'ouvrir l'esprit sur ces deux choses. Lorsque c'est fait, et qu'elle s'aperçoit que le mariage ne lui a pas donné l'amour, elle est encore empêtrée pour quelque temps dans le préjugé d'éducation contre l'infidélité conjugale. S'il en faut croire tout le bruit que fait la littérature autour de la première erreur d'une femme, ce préjugé est d'une force extrême, ce qui s'explique assez, en somme, puisqu'on a mis vingt ans à le lui inculquer et que c'est le pivot de son éducation morale. Cependant, comme elle voit autour d'elle nombre de femmes s'en affranchir, cela l'enhardit à en triompher à son tour; elle s'aperçoit que ce n'est pas si grave que cela, beaucoup moins gros de conséquences qu'on ne le lui avait dit, et quelquefois elle recommence.

Quant à la question de degré dans l'irrégularité, au point de vue de la vertu toute nue elle me paraît assez oiseuse. C'est affaire d'appréciation pour laquelle il y a à tenir compte du tempérament individuel, du hasard, d'une foule de choses. Telle femme n'a eu qu'un amant dans sa vie parce qu'elle l'a assez aimé pour n'en point aimer d'autres, et qu'il lui a été assez fidèle pour qu'elle n'eût point lieu de chercher des consolations. Mais la chance eût aussi bien pu faire que son mari se trouvât être la fameuse moitié de poire, auquel cas elle fût demeurée honnête femme. La destinée tient à si peu de chose.

D'un autre côté, il y a des femmes à tempérament don juanesque — ce qu'on appelle des femmes dépravées — et qu'on ferait beaucoup mieux d'appeler des viveuses, féminin de viveur. En faisant la part des cancans historiques, nous pouvons considérer Catherine de Russie comme un remarquable type de cette variété. Cela n'a pas empêché qu'elle fût un galant homme et un grand souverain.

Tout différent est le cas des femmes galantes. On conte bien à leur sujet d'attendrissantes histoires de la séduction qui les a jetées dans le vice, sans qu'ensuite elles s'en puissent retirer; mais il n'en faut pas croire un mot. La plupart d'entre elles sortent des rangs du peuple, où une faute de ce genre n'est pas prise au tragique et n'a jamais empêché une fille de s'établir honnêtement. Prétendre que c'est la misère qui cause leur perte est bon pour apitoyer les âmes sensibles. Ce métier-là est en effet

considérablement plus lucratif que la couture, mais c'est un motif insuffisant pour en légitimer le choix préférablement à d'autres réputés plus honorables. La vérité est que les femmes qui se mettent dans la galanterie cèdent à des tentations parfaitement concevables d'argent, de paresse et de plaisir, sans compter qu'elles y gagnent de se déclasser à rebours, c'est-à-dire en s'élevant dans l'échelle sociale. Certes, à s'en tenir sur le terrain de la morale, une fille de parents pauvres mais honnêtes, selon la formule légendaire, déchoit en jetant sa vertu par-dessus bord; mais dans la pratique de la vie, qui ne s'inquiète pas beaucoup de la morale, c'est absolument le contraire. La malédiction de son père, le désespoir de sa mère, le déshonneur qu'elle apporte dans la famille, et autres effets dramatiques précieux pour les moralistes et les littérateurs, sont des paroles en l'air à côté de ce fait matériel qu'elle n'était personne et qu'elle devient quelqu'un. Elle n'est pas du monde, il est vrai, dont jamais elle n'aurait pu être; mais elle est du monde à côté, ce qui est bien autre chose que de n'être rien du tout, sinon vertueuse. Il est infiniment plus agréable d'être aimée de beaux messieurs qui vous donnent tous les raffinements du luxe et de l'élégance, que de moucher des marmots et de ravauder les chausses d'un rustre, dans un humble intérieur d'artisan ou de petit bourgeois — sans compter que si l'on sait s'y prendre, le métier permet de faire des économies rondelettes pour ses vieux jours.

Enfin, l'attrait d'une existence indépendante et aventureuse, pour celles qui sont intelligentes, la curiosité d'une foule de choses très séduisantes dont elles ont l'intuition et qu'il leur serait impossible de connaître autrement, peuvent avoir leur part d'influence dans le choix parfaitement délibéré qu'elles font de leur condition sociale. On ne saurait même trop leur en vouloir, car la vertu récompense si mal ceux qui la servent, qu'il faut en vérité l'avoir chevillée dans l'âme pour ne pas lui préférer le vice. Encore moins doit-on être trop rigoureux aux filles vouées de naissance à la galanterie, comme un fils de soldat est destiné à entrer dans l'armée. Toutefois, ce n'est pas non plus de la faute des bossus s'ils ne naissent pas droits, et pourtant rien ne fera qu'ils soient autre chose que contrefaits. De même tous les paradoxes du monde n'empêcheront pas qu'une femme soit crottée de vivre dans la boue.

Car ce n'est pas seulement parce que la marchande d'amour

obéit à des motifs mercenaires, et non au caprice de son cœur, de son imagination, de ses sens, que son état est réputé infâme. C'est aussi parce que l'exercice de son commerce comporte nécessairement de honteuses compromissions, un avilissement moral pire que tout le libertinage du monde, d'autant que la plupart des plus huppées mêmes ont débuté dans la basse galanterie. Existe-t-il rien de pareil chez ces femmes du monde que j'appelais tout à l'heure des viveuses, et qui, à défaut de la vertu qui fait l'honnête femme, peut en avoir toutes les délicatesses, de même que le pire des viveurs peut être un parfait galant homme? Et même déclarât-on carrément que la vertu des femmes est une marchandise comme une autre, dont elles ont le droit d'user et de trafiquer à leur guise, encore cela n'empêcherait-il pas de faire une différence entre celles qui donnent et celles qui vendent.

On peut objecter qu'il est plus honnête de vendre ce qui vous appartient, que de donner ce qui ne vous appartient plus. Bon pour les esprits rigides qui ne transigent pas avec les principes, parce qu'ils ne voient pas les dessous et ne pénètrent pas dans les détours des choses, cet argument est en réalité un sophisme. Une question de mœurs ne se traite pas avec l'inflexible rigueur d'une formule mathématique. Le mariage est une convention sociale, un contrat si l'on veut, qui repose sur le principe de la possession réciproque, mais nous savons tous ce que vaut ce mot, auquel ni la loi, ni la morale, ni même la religion, ne sont jamais parvenues à donner de réalité. Bien que la phraséologie soit la même, dans la pratique les gens les plus sévères sur ce chapitre n'assimilent pas à un vol l'infidélité conjugale. C'est comme quand on dit d'un homme qu'il a pris la femme de son ami, circonstance aggravante, mais à peu près inévitable, car on ne connaît pas les femmes des autres. Simple formule littéraire qui ne fait pas qu'on l'en estime moins, s'il est d'ailleurs estimable ; et même, au grand mépris de la morale outragée, cet exploit lui confère un certain prestige, tandis que pour avoir seulement dérobé vingt-cinq centimes, il serait mis à la porte de partout.

De même le préjudice causé à sa femme par le mari infidèle, action également réprouvée par la religion, la morale et la loi, est l'objet d'une très large tolérance. On va jusqu'à affirmer qu'il est de toute impossibilité qu'il en soit autrement, à moins d'établir la polygamie légale. Serait-ce donc alors que le principe ne

vaut rien? Que pensez-vous de cela, moralistes tout d'une pièce, et comment conciliez-vous les deux termes de cette antinomie? La vérité est qu'en matière de mœurs rigueur ne vaut, car elles ne se peuvent ajuster tant bien que mal qu'avec l'aide d'une foule de concessions et de tolérances; et c'est pourquoi loi, morale et religion demandent le plus pour obtenir le moins.

Quant aux femmes, il se trouve bien des gens pour prétendre qu'à elles seules incombent la garde de la vertu sociale et le monopole de cette scrupuleuse fidélité aux devoirs du mariage qu'on juge impossible d'exiger des hommes. Mais ce n'est pas à ceux-là que je m'adresse, car ils tiendraient ces considérations pour parfaitement immorales, ainsi que tout ce qui montre les choses comme elles sont, et non comme on voudrait qu'elles fussent. Quant à ceux, fort nombreux, qui ne pensent pas ainsi, ils savent que, la part faite à une certaine retenue et à une certaine décence imposées par les mœurs, dans quelque mesure d'accord avec la nature, la femme a les mêmes passions et est sujette aux mêmes faiblesses que l'homme, et que le système des compromis avec le principe fondamental du mariage est pour elle comme pour lui l'indispensable garantie de fonctionnement de l'institution. Aussi ne considèrent-ils pas plus comme un vol le tort fait au mari par la femme qu'inversement. Dans les deux cas c'est une faute, jugée plus ou moins sévèrement selon qu'on est d'humeur plus ou moins austère, et à laquelle, pour des raisons qu'il serait trop long d'exposer ici, le monde est moins indulgent quand il s'agit de la femme que quand il s'agit du mari.

Au surplus, si l'on considère que ce principe de possession exclusive et d'amour immuable est en opposition à la fois avec celui qui a fait abolir l'esclavage pour le motif que chacun est le maître de son corps, sans toutefois avoir le droit de l'aliéner volontairement, et au bon sens qui dit que nul n'est maître de son cœur, c'est-à-dire ne peut ni lui imposer un sentiment, ni en faire renaître une fois évanoui; quand d'autre part on doit reconnaître qu'il est la base nécessaire du mariage, et que le mariage est un élément non moins nécessaire de la société, du moins n'a-t-on pas encore trouvé le moyen de s'en passer; quand on se trouve en présence de cet inextricable fourré de contradictions dans lequel se débat furieusement et lamentablement la pauvre humanité, on s'étonne qu'il y ait tant de gens pour porter des jugements absolus.

Voilà à quoi devraient songer ceux qu'un désir excessif d'être justes conduit à l'injustice, et qui pensent arriver à l'équité par cet étrange procédé consistant à abaisser les unes au niveau au-dessus duquel ils ne peuvent guère relever les autres — que dis-je? à les placer même à un échelon inférieur de moralité.

Et cette injustice n'est pas la seule. En tout ceci, il est une catégorie féminine dont on ne s'occupe guère. Avant d'être femme, honnête ou non, l'on a été fille, je veux dire jeune fille, puisque notre phraséologie embourgeoisée a substitué ce mot bête au bon vieux mot d'autrefois

Quoi, le beau nom de fille est un titre, ma sœur...

lequel, on ne sait pourquoi, remplace aujourd'hui l'expression classique de courtisane, devenue surannée. Or je n'apprendrai à personne qu'une faiblesse pré-nuptiale de fille du monde est l'abomination de la désolation. Tellement que la Dame aux Camélias a été réhabilitée avant Denise. Il est vrai que l'une est épousée et l'autre point; mais dans les deux cas cela tient à bien peu de chose. Si le hasard n'avait pas fait Marguerite Gautier poitrinaire, pour la plus grande satisfaction de la morale, on ne sait trop ce qui serait arrivé. Quant à Denise, que d'attendrissement et surtout que de discours ne faut-il point pour en faire une honnête femme? Et encore, en dépit des précautions prises, malgré le merveilleux talent de l'auteur et son empire sur l'esprit du public, ce dénouement n'a-t-il pas passé tout seul. Au fond, il a choqué presque tout le monde, tandis qu'il n'est quasi personne pour ne pas haïr ce vieux gêneur de père Duval et s'affliger, au nez et à la barbe de la morale, que le mariage ne se fasse point. Pour bien faire, il eût fallu que la Dame aux Camélias épousât son amant, moyennant qu'elle rendît l'argent, et on eût trouvé tout naturel qu'elle fût une épouse irréprochable, chose possible d'ailleurs. Quant à Denise, elle aurait dû refuser noblement la main du comte et se consacrer à élever des orphelins, ou à toute autre œuvre expiatoire, le couvent étant passé de mode. En l'état, il n'est pas un spectateur sur cent qui ne soit sorti du théâtre inquiet sur l'avenir conjugal de cet homme imprudent et magnanime. Une drôlesse repentie, rien de mieux, après une honnête femme; mais une fille qui n'a pas attendu le mariage pour aimer, fi l'horreur!

Il se trouve pourtant quelques esprits plus libres qui ont

compris la pensée de M. Alexandre Dumas. Notre grand auteur dramatique ne se montre habituellement pas fort indulgent pour les femmes, ni pour les hommes non plus, à vrai dire; mais il a le généreux désir de ramener l'opinion à des jugements plus équitables en matière de mœurs. Or il semble qu'une fille est moins coupable de faillir à la chasteté qu'une femme d'être infidèle, car, à moins de se placer sur le terrain du péché, où je ne pénètre point, la première n'a de devoir que vis-à-vis une abstraction peut-être fallacieuse, tandis que la seconde a contracté des engagements formels envers l'être très concret qu'elle a pris pour mari. Aussi le mot « coupable » n'a-t-il en réalité aucun sens appliqué à qui ne doit compte de soi-même qu'à soi-même. En saine logique, donc, et en bonne justice, les sévérités du monde pour la faiblesse d'une Denise seraient absolument injustifiables à côté de ses tolérances pour l'adultère de tant d'autres. Parmi les gens qui réfléchissent, il en est un assez grand nombre pour s'accorder sur ce point avec M. Alexandre Dumas. Et encore, telle est la ténacité du préjugé que, quand cette idée leur est présentée sous la forme vivante du drame, ils ne peuvent se défendre d'un mouvement de recul, et se hérissent en dépit qu'ils en aient.

Mais aussi, est-ce bien vraiment un préjugé? Et ne serait-ce peut-être pas l'opinion courante, toute irraisonnée qu'elle soit, qui se trouverait sans le savoir le plus près de la vérité? La femme qui prend un amant est aussi coupable que l'on voudra; mais si le malheur a voulu qu'elle n'aimât point son mari et qu'elle aimât un autre homme, c'est l'unique extrémité où la réduit ce fâcheux concours de circonstances; elle est la victime d'une situation sans issue. Qu'on ne dise pas qu'elle a la ressource de faire triompher la vertu sur la passion; cela s'entend, mais nous ne parlons pas ici des honnêtes femmes. Une jeune fille, au contraire, est maîtresse d'exiger d'un homme le prix que la convention sociale impose pour rançon à l'amour. Il se peut, à vrai dire, que celui-ci ne soit pas libre. Mais la prévention dont sont l'objet les faiblesses des filles est si profonde, que cette excuse n'est guère admise; il y faut une perspective nuptiale, si vague soit-elle, au delà de l'entraînement du moment. Si donc elle met la charrue avant les bœufs, c'est qu'elle a beaucoup de hâte ou bien peu de défense, choses peu conformes à ce que Joseph Prudhomme appelle les bienséances de son sexe. Ce cas est le plus favorable, et c'est justement celui de Denise. La passion justifie

bien des faiblesses, mais les plus indulgents ne peuvent s'empêcher de penser qu'elle aurait vraiment bien pu attendre jusqu'au lendemain de ce duel, où il peut être tué, ce qui l'empêcherait évidemment d'épouser, d'autant plus qu'une pareille exigence n'est pas positivement celle d'un galant homme, et qu'on en veut à l'héroïne de M. Dumas de faire un tel sacrifice à un si triste sire.

Ou bien alors, c'est qu'une fille joue avec un homme le vilain jeu de la carte forcée. Ou enfin, c'est qu'elle jette carrément son bonnet par-dessus les moulins, préférant l'indépendance du cœur aux devoirs du mariage. C'est assurément son droit et cependant pas n'est besoin que les gens soient d'honneur bien austère pour être profondément scandalisés par ce défi jeté à l'opinion, sinon à la morale. Et les gens ont raison, si l'on tient à la conservation du mariage, car du jour où l'opinion permettrait aux femmes de s'en passer, sans pour cela renoncer à l'amour, le mariage serait bien malade.

Quoi qu'il en soit, la vertu des filles est encore, à tort ou à raison, considérée comme le premier de leurs devoirs, plus impérieux encore aux yeux de l'opinion que celle des femmes. Aussi leurs familles et elles-mêmes la gardent-elles avec un soin si jaloux, que les accrocs sont plus que rares. Leur mérite est moindre que celui de la femme qui reste vertueuse à son corps défendant, d'abord parce que la prudence masculine n'expose guère les filles du monde aux mêmes assauts, et puis parce qu'elles ont l'avenir devant elles, au lieu que l'honnête femme est enfermée dans une impasse, et aussi pour d'autres motifs qu'il est superflu de mentionner. Encore est-ce un mérite dont il y a lieu de leur tenir compte, puisqu'on y tient tellement, à cette vertu. Mais alors, comment le monde arrive-t-il à tolérer l'intronisation dans son sein des femmes dont je parlais en commençant cette trop longue dissertation immorale? Il serait vraiment trop commode de débuter par la galanterie, pour courir la chance, avec un peu d'adresse et pas trop de scandale, de faire endosser son passé par un mari et de s'établir honnête femme pour jusqu'à la fin de ses jours?

Et songez-y, celle qui parvient à ses fins se marie considérablement au-dessus du milieu social où elle eût vécu si elle fût restée honnête fille, un homme ne se permettant cette fantaisie que quand il est en situation de la faire accepter. Je conviens que

c'est chanceux ; mais elles ne risquent rien, et de toute façon elles auront mieux tiré leur épingle du jeu qu'en se donnant l'ennui d'être vertueuses. Remarquez aussi que pour y réussir, ce n'est pas seulement, comme je viens de le dire inexactement, un peu d'adresse qu'il faut, mais beaucoup de rouerie. Aussi, parmi les femmes qui ont un passé, sont-ce en réalité les plus indignes qui se font réhabiliter, car, à défaut de vertu, il peut en être qui aient du cœur, de la fierté, de la loyauté, et celles-là répugnent aux manœuvres ténébreuses nécessaires pour mener à bien pareille entreprise.

J'entends d'ici objecter que ce genre de mariage n'est pas commun, et que les hommes qui le contractent ne sont pas l'objet d'une bien vive estime. Pas commun, il est vrai ; mais c'est précisément pour qu'il ne le devienne pas davantage qu'on doit regimber, car aujourd'hui les choses vont vite. Si peu qu'il y en ait d'ailleurs, c'est déjà trop et, je le répète, il y en a plus qu'on n'en veut voir. Est-ce à dire qu'une grande cocotte cotée sur la place puisse se faufiler dans le monde au bras d'un mari? Du jour au lendemain, non sans doute, ou du moins pas encore ; mais avec du temps et de l'absence, cela n'est pas impossible — Paris a si peu de mémoire. D'ailleurs je n'ai parlé que de passés pas trop scandaleux : femmes obscurément entretenues, anciennes maîtresses de bas lieu épousées après avoir été décrassées tant bien que mal, toutes celles dont on peut dire vaguement : Il y a peut-être eu quelque chose autrefois, mais depuis son mariage elle est parfaitement correcte. Cela est vrai, si correcte même que ce n'en est pas naturel, et c'est à quoi on la reconnaît.

Quant à l'estime, non certes, je n'estime pas l'homme qui fait un pareil mariage, et vous non plus. Entendons-nous : je laisse hors de cause les discrètes régularisations d'unions illégitimes, qui après comme avant demeurent à côté du monde. Il n'est question ici que des femmes qui prétendent forcer sous l'égide de l'hymen l'entrée de salons d'où elles étaient bannies la veille. Mais c'est individuellement que nous n'estimons pas cet homme. A moins, bien entendu, qu'il ne se soit notoirement enrichi par son mariage — auquel cas on veut bien encore être inflexible — le monde en bloc, qui comprend vous et moi, lui témoigne cette considération banale dont il est si prodigue pour ceux qui ont de quoi payer largement leur bienvenue. Au surplus, ce n'est pas la femme qu'il épouse qui fait que je ne l'estime

pas ; cela est son affaire, et il y a place pour tous au soleil matrimonial. Mais que, du haut de son aplomb et de son argent, il prétende l'introduire dans le monde, voilà qui est bien différent, car ce n'est pas seulement aux femmes du monde plus ou moins compromises qu'il l'impose, mais aux honnêtes femmes du même coup, et c'est une impertinence qui ne se peut souffrir. En agissant de la sorte, ce n'est pas de largeur d'esprit et d'indulgente tolérance que ces hommes font preuve, mais de ce qui est le véritable cynisme, c'est-à-dire l'insolent mépris de l'humanité.

Et puis il y a encore autre chose. Admettre cette prétention reviendrait à faire des hommes les dispensateurs de l'honorabilité féminine, et l'on a peine à comprendre comment cela peut être accepté par des femmes, d'honnêtes femmes, ayant le moindre souci de leur dignité. C'est une offense pour elles, et non moins pour le sens commun. Qu'une ancienne cascadeuse devienne la plus fidèle des épouses, c'est tant mieux pour son mari, mais cela ne nous regarde point, et n'empêche que son passé ait existé. N'est-ce pas chose comique de voir des salons qui se piquent de demeurer fermés à telle femme du monde séparée ou divorcée, compromise par quelques maladresses, recevoir sans sourciller la brebis galeuse hier, aujourd'hui repentie de par l'intervention de M. le maire? Et cela se voit dans les salons fort sévères — c'est même dans ceux-là que cela se voit le plus.

Loin de moi la pensée que la plus galeuse des brebis ne puisse se réhabiliter, mais cela ne dépend que d'elle-même. L'indignité est aussi absolument personnelle que la dignité ; elle ne peut se racheter que par une action personnelle, et une formalité légale ne saurait l'abolir de par la grâce d'une volonté étrangère. Il n'est pas impossible qu'une âme très noble se trouve dans une condition avilie, ni même qu'elle résiste aux avilissements de cette condition. A celle-là, le jour où elle aura trouvé son chemin de Damas, de s'épurer de ses souillures et de s'élever au-dessus des circonstances extérieures de sa vie. Mais ce n'est pas d'être transférée dans une autre condition par le caprice d'un homme, d'ailleurs médiocrement honorable, qui y fera quelque chose.

Je vais plus loin, et au risque de passer pour immorale, je dirai que la courtisane qui a le courage de son état et qui y met tout ce qu'il peut comporter de probité relative, me semble infi-

niment plus digne d'estime que celle qui, après avoir joui des avantages du métier, s'en sert pour escamoter les privilèges de l'honnête femme, par une de ces piperies de mots auxquelles le monde, dans la naïveté de son irréflexion, se laisse prendre trop souvent.

Ce n'est pas d'ailleurs une moyenne banale entre la sévérité du principe et les tolérances dans l'application qui peut régler cette hiérarchie conformément à la justice et à la vérité. Ce n'est surtout pas le fait extérieur et conventionnel du mariage après la lettre, simple question de discipline sociale qui n'a rien à voir avec la qualité des âmes. Que demain le mariage soit aboli, le mot honnête femme, dans le sens où on l'entend, ne répondra plus à rien, tandis que les femmes galantes existeront encore. Celles qu'on appelle femmes du monde, par opposition à ces dernières, partent dans la vie du pied droit, les autres du pied gauche. Voilà l'impérissable distinction qui les sépare.

Qu'à un point de vue purement philosophique elle paraisse frivole, j'y consens; mais la question que j'ai soulevée est de simple étiquette sociale, chose en effet assez frivole en soi, quoique de plus d'importance qu'on ne croit quant au bon ordre des mœurs. Que dans la balance suprême des consciences elle soit de nature à peser un faible poids, il est possible. Mais ce n'est pas à nous de prononcer ces sentences redoutables par lesquelles peut-être seront bouleversées nos imparfaites notions du bien et du mal; nous ne pouvons juger que d'après la vérité relative qui nous est connue. Aussi le plus sage comme le plus charitable est-il d'étendre une large miséricorde sur toutes les erreurs humaines. Encore faut-il, dans l'application de cette miséricorde, apporter du discernement, et surtout ne pas faire payer par les uns les frais de celle dont on fait bénéficier les autres. Le cas qui nous occupe est de ceux par excellence où ce qu'on appelle le préjugé est un élément indispensable de la discipline sociale, et ceux qui tiennent à cette discipline feront bien de ne pas la laisser ébranler par des lieux-communs dissimulés sous des apparences fallacieuses de justice et de générosité. Ou bien alors, sait-on ce qui arrivera? C'est que les honnêtes femmes s'apercevant qu'elles font un marché de dupe, aucune ne s'efforcera plus de l'être, à quoi quelques-unes réussissent, et il n'y aura plus d'honnêtes femmes du tout.

Marie-Anne DE BOVET.

L'ORGANISATEUR DE LA DISETTE

L'histoire garde avec soin, pour les transmettre à la postérité, les noms des hommes qui ont rendu des services éminents à leur pays : quelquefois même elle y joint des surnoms qui rappellent à tous la nature de ces services.

Pour ne parler que de notre histoire nationale, le nom de Bayard n'est jamais prononcé sans qu'on y ajoute le titre glorieux de « chevalier sans peur et sans reproche », et, parmi les grands hommes de la Révolution, le nom de Lazare Carnot est toujours accompagné du surnom « d'organisateur de la victoire ». Pour être juste, notre histoire contemporaine devra également, au point de vue *économique*, décerner à M. Méline le titre « d'organisateur de la Disette ».

« Organisateur de la disette » : nul plus que lui ne mérite ce nom, et s'il est besoin de le justifier, nous n'avons, à vrai dire, que l'embarras dans le choix des preuves.

M. Méline est, en effet, le *leader* incontesté des partisans de la soi-disant protection douanière : pour établir qu'il est l'organisateur de la disette, il nous suffira donc de montrer que les lois de protection sont des lois de disette artificielle.

C'est ce qu'il sera facile de prouver avec des documents, nombreux empruntés aux discours et aux écrits de nos protectionnistes, notamment aux écrits de M. Méline lui-même.

Ce qui domine dans tous ces documents, c'est la crainte de l'abondance ; la peur de l'invasion et de l'inondation du marché national par les produits étrangers.

Le grief principal mis en avant par M. Méline contre les traités de commerce de 1860, c'est que l'on a consenti à un abaissement excessif des tarifs protecteurs de nos industries nationales, favorisant ainsi l'invasion du marché par les produits étrangers ; en outre, toujours au dire de M. Méline, les nations européennes ayant pour la plupart relevé leurs tarifs dans le sens de la protection, les pays qui exportaient auparavant leurs produits chez ces nations ont dû chercher ailleurs des débouchés ; la Suisse, par exemple, s'est repliée sur nous ; ainsi, en examinant le mouvement commercial pour les fromages, on constate que les importations qui étaient, en 1877, de 7 millions

seulement, se sont élevées, en 1886, à 13 millions, et M. Méline d'ajouter cette phrase caractéristique :

« Voulez-vous laisser votre marché ouvert aux produits du dehors qui refluieront sur la France devenue le déversoir des autres marchés? » (Discours à la Chambre des députés, séance du 11 mai 1891.)

Cette formule, destinée à devenir légendaire : le déversoir des autres marchés, est tout à fait typique pour montrer l'état d'esprit de nos protectionnistes.

La crainte de l'abondance est, pour eux, le commencement de la sagesse économique, d'où la nécessité de limiter, par des barrières de douanes, l'importation croissante des produits du dehors, en vue de la protection efficace de nos industries nationales.

Dans ce même discours du 11 mai, M. Méline dit : « Nos adversaires véritables, ce sont les importateurs mécontents qui, n'osant pas vous dire qu'ils demandent de laisser la porte grande ouverte à l'importation des produits étrangers, se déguisent en consommateurs. »

Déjà, l'année dernière, au cours de la discussion du droit de 3 francs sur les maïs, M. Méline disait : « C'est la concurrence croissante des maïs étrangers qui avilit les cours non seulement de notre maïs national, mais aussi de l'avoine et même des pommes de terre. »

Un autre protectionniste de marque, M. Viger, député du Loiret, rapporteur du projet de loi, disait dans la séance du 2 juin 1890 :

« On prétend que la protection ne sert à rien; cependant, vous pouvez en constater les effets : depuis qu'on a mis des droits sur les alcools, il n'en entre plus ou du moins il n'en entre qu'une quantité infinitésimale. »

M. Dauphin, rapporteur du projet de loi au Sénat, s'élevait également contre les importations croissantes du maïs sur notre marché national, et, dans son rapport général sur le projet de tarif douanier qui va être soumis aux délibérations du Sénat, il est d'accord avec M. Méline sur la nécessité de protéger le marché français contre l'invasion dangereuse des produits du dehors.

Ces citations, que nous pourrions aisément multiplier, suffisent pour faire ressortir le but des tarifs de protection et pour montrer comment la disette est le moyen d'atteindre le but proposé.

Les lois de protection ont en vue de protéger les producteurs agricoles et industriels et d'augmenter leurs profits en relevant les prix de vente de leurs produits.

Le moyen de relèvement des prix consiste à repousser dans une certaine mesure, dans la plus large mesure, comme dit M. Viger, les produits similaires étrangers.

Débarrassés de cette concurrence gênante, nos producteurs pourront vendre à des prix élevés, en vertu du principe que *quand un produit est rare sur le marché le prix s'élève.*

Taxes de protections signifient donc taxes de renchérissement et le moyen de renchérissement c'est la disette organisée sur le marché.

On voit ainsi comment se justifie notre proposition : la protection c'est la disette organisée.

Si vous ne diminuez pas la quantité des produits sur le marché, vous ne protégez pas efficacement vos protégés.

Cela est si vrai que M. Méline, le *leader* protectionniste, qui a profondément réfléchi à ce sujet et qui veut organiser une protection réelle et sérieuse des producteurs, faisait, dans son discours du 12 mai dernier, à la Chambre des députés, la déclaration suivante :

« Je le déclare, et j'autorise mes contradicteurs à prendre acte de ma déclaration, je suis l'adversaire convaincu des droits élevés parce qu'ils ne peuvent que *surexciter la production*, donner des illusions aux industriels, AUGMENTER LA CONCURRENCE INTÉRIEURE et créer souvent un état de choses qui ne vaut pas mieux que celui qui résulte de l'insuffisance des tarifs. »

Dans la séance du 2 juillet, M. Méline répétait la même chose :

« J'ai eu l'occasion, au cours de la discussion générale, de dire que j'étais l'adversaire des droits élevés, parce que je les trouve COMPROMETTANTS. »

Ailleurs, dans un livre écrit sous le patronage de M. Méline, la *Révolution économique* de M. Domergue, nous lisons ceci : « On pourrait se demander si le résultat d'une protection exagérée ne serait pas de provoquer une production excessive qui amènerait fatalement, à un moment donné, un avilissement des cours et finirait par faire plus de mal aux producteurs que la concurrence étrangère?

« Donc, il ne faut ni ouvrir notre porte toute grande, ni la fermer; contentons-nous de l'entr'ouvrir. »

Voilà la pensée maîtresse qui a dirigé nos protectionnistes dans l'établissement des tarifs de douane : voilà la cause de cette modération tant vantée de M. Méline !

M. Méline est un modéré qui se garde bien de réclamer la prohibition complète parce que la prohibition complète ne vaudrait pas mieux que l'insuffisance des tarifs.

La prohibition aurait pour résultat de surexciter, par l'appât des gros profits, la production intérieure, et cette production surexcitée amènerait à sa suite l'abondance, la dangereuse abondance qui ruine les producteurs parce qu'elle avilit les cours.

Donc ni prohibition, ni liberté : on dit quelquefois qu'il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée; nos protectionnistes ont changé tout cela.

Pour organiser une protection utile, efficace, ils veulent faire la disette sur le marché, et pour que la disette se fasse, il faut un système de juste milieu, il faut que la porte soit entr'ouverte.

Et quels sont ces produits qu'on protège ainsi, dont on restreint l'importation dans l'intérêt des producteurs similaires de l'intérieur? Sont-ce des objets dont la quantité produite dans le pays est suffisante pour les besoins de la consommation?

C'est un protectionniste bien connu, M. Émile Jamais, député du Gard, qui va nous fournir la réponse. Dans la séance de la Chambre du 6 juin dernier, il disait :

« Si l'on ne voulait établir de droit de douane protecteur que dans le cas où le pays produit assez pour sa consommation, c'est le tarif entier qu'il faudrait repousser, car je me demande quel est le produit, dans l'ordre agricole ou dans l'ordre industriel, dont la production en France peut suffire aux besoin de notre consommation. »

Voilà, de l'aveu de M. Jamais, aveu qui n'a soulevé aucune interruption de la part de ses collègues protectionnistes, voilà, dis-je, les produits que l'on protège, les produits dont on restreint, dont on limite l'importation dans notre pays!

Ces produits agricoles ou industriels ainsi soumis au régime de la disette artificielle, ce sont des produits dont la production, en France, est insuffisante pour les besoins de la consommation.

Vainement M. Méline, à diverses reprises et notamment dans ses discours à la Chambre des députés du 11 mai et du 18 juillet dernier, a essayé d'alléguer qu'il tenait compte, dans son système, des intérêts des consommateurs en demandant le bon marché au développement de la production intérieure, nous savons, à cette heure, comment il entend le développement de cette production à l'intérieur : M. Méline entend que cette production soit à dose modérée, parce qu'il faut modérer l'abondance, dans l'intérêt des producteurs, qui ne peuvent s'enrichir que par la disette.

Telle est la sollicitude vraie de M. Méline pour la masse du public consommateur; nous ne permettrons pas au *leader* de la protection d'atténuer ainsi la portée de ses œuvres.

A chacun suivant son mérite, et le vrai titre du *leader* de la protection, aux yeux de la postérité, sera celui d' « organisateur de la disette! »

Nous disons organisateur de la disette, nous ne disons pas organisateur de la cherté.

Mais quoi! n'est-ce pas en vue de la cherté que M. Méline organise législativement la disette?

Sans doute, mais il arrive quelquefois qu'en visant un but, on ne l'atteint pas, et l'histoire prouve que, plus d'une fois, l'égoïsme des majorités législatives a été un *égoïsme inintelligent*.

Or, ce que nous soutenons, c'est que l'égoïsme des meneurs du protectionnisme est au premier chef inintelligent.

Vous voulez, dites-vous, augmenter les profits des producteurs

par l'élévation des prix, et c'est à la disette des produits sur le marché que vous demandez cette hausse factice.

Fort bien, et si ce privilège, ce monopole que vous constituez ainsi aux dépens de la masse des consommateurs, était établi uniquement, exclusivement au profit d'une classe de producteurs, on comprendrait que le monopole pût profiter à la classe privilégiée.

Ainsi constitué, le privilège ne serait qu'une injustice, une odieuse injustice, il ne serait pas une absurdité.

Mais loin d'en faire le monopole exclusif d'une branche de producteurs, vous étendez, vous systématisez le privilège et il s'est même rencontré des hommes publics assez naïfs pour réclamer, au nom de la démocratie, l'égalité dans la protection!

Quelle aberration étrange!

Le tarif général des douanes voté par la Chambre des députés contient sept cents articles — douze cents si l'on tient compte des subdivisions des fils et tissus.

Or, voyez à quel résultat ridicule, à quelle sotte mystification tout cela aboutit!

Les prix des produits dépendent de deux causes : ils sont réglés à la fois par l'offre et par la demande.

Les prix haussent quand l'offre est rare, par exemple au cas des primeurs; à l'inverse, les prix diminuent quand la demande se restreint, devient rare par suite de l'appauvrissement de la clientèle.

Pour aboutir à la cherté désirée, il faudrait que la hausse factice des prix, résultant de la diminution de la disette provoquée par les tarifs protecteurs, ne fût pas neutralisée par la baisse des prix résultant de la diminution de la demande : or cela est impossible, puisque la protection systématisée produit en même temps l'un et l'autre effet.

Vous protégez l'agriculteur, c'est-à-dire que vous organisez la disette du blé, mais vous protégez en même temps l'éleveur, le viticulteur, le métallurgiste, le fabricant de tissus, etc., c'est-à-dire que vous raréfiez les produits contre lesquels s'échange le blé; vous appauvrissez donc la clientèle en lui enlevant ses moyens d'échange, sa puissance de consommation; la demande étant ainsi diminuée en même temps et par la même cause que l'offre est restreinte, la hausse factice produite par le tarif protecteur est neutralisée par la baisse de prix qui se produit du côté des consommateurs et le système protecteur manquant son but ne réalise même pas la cherté désirée.

C'est ainsi que le prix de la laine brute, sous le régime du droit protecteur de 22 p. 100 établi sous la Restauration au profit des éleveurs, a été inférieur au prix de cette même laine depuis que le droit protecteur a été supprimé.

Pourquoi? parce que sous le régime protecteur la population appauvrie n'achetait pas de produits manufacturés, en sorte que la

matière première était moins demandée; depuis le régime du libre-échange relatif organisé en 1860, au contraire l'aisance générale qui en est résultée a produit une augmentation de consommation telle que la laine brute a été l'objet d'une demande active et par suite a hausse de prix.

C'est que le libre échange, en effet, agit sur le même principe que les routes, les chemins de fer : comme tout ce qui facilite les communications, son premier effet est d'augmenter l'abondance de tous les produits, d'où une tendance au bon marché; mais ensuite l'aisance générale qui se développe provoque un accroissement de consommation, d'où la hausse des prix.

C'est précisément l'inverse qui se produit sous le régime de la protection systématisée.

On dirait que M. Méline a eu instinctivement la perception de cette vérité. Dans la séance de la Chambre des députés du 11 juillet dernier, au cours de la discussion des droits sur les vins, il disait :

« Les libre-échangistes s'affligent du débordement du protectionnisme dans ce pays; moi aussi je m'en afflige autant et plus que vous et, à la Commission des douanes, nous avons cherché à le canaliser. »

Ce bizarre langage dans la bouche du *leader* de la protection de l'homme d'État qui prétend que ce régime est seul capable de développer la richesse nationale, ne peut s'expliquer que par ce motif que la systématisation de la protection aboutit à un résultat ridicule, à une véritable mystification.

Et c'est la vérité, en effet : votre protection, telle que vous l'organisez, aboutit à la disette, mais elle n'arrive pas au but désiré, finalement à la cherté : vos douze cents produits protégés sont raréfiés; le vide est fait ainsi sur le marché et comme vous raréfiez en même temps la demande et l'offre, vous neutralisez par une baisse forcée votre hausse factice, en sorte que les prix des produits ne seront pas changés.

Ce qui demeurera finalement, c'est une disette générale, de manière que le peuple français sera moins bien pourvu des produits de toute sorte nécessaires à la satisfaction de ses besoins.

Voilà le résultat dernier de cette protection tant vantée.

Telle sera l'œuvre à laquelle restera attaché dans l'histoire le nom de M. Méline.

M. Méline aura cette gloire, ce monopole, de porter aux yeux de la postérité, le titre d'ORGANISATEUR DE LA DISETTE!

E. MARTINEAU.

LE BONHOMME NOËL

Ayant fini sa tournée annuelle, le bonhomme Noël est remonté là-haut, dans sa logette céleste.

Voici bien longtemps, bien longtemps, que, tous les ans, le 25 décembre, à minuit précis, il descend sur la terre.

Or, savez-vous pourquoi, malgré son grand âge, le bonhomme Noël entreprend ainsi, tous les ans, un si pénible voyage?

Je m'en vais vous le conter :

Quoique habitant le paradis, le bonhomme Noël n'est pas classé parmi les saints.

Il passe là-haut pour quelque peu païen, et c'est par pure grâce que le bon Dieu, ému enfin de le voir depuis des siècles grelotter à la porte du ciel, le fit entrer.

Cet acte d'humanité du bon Dieu fut vivement critiqué par les saints, et c'est en vain que le bonhomme Noël essaya, par force humilités, de se faire pardonner son intrusion. Personne ne le voulut recevoir; et ce fut à grand'peine qu'il put trouver un petit coin solitaire, loin, bien loin des bienheureux...

Au-dessous de lui, c'est tous les jours des fêtes, des concerts.

Le bonhomme Noël, lui, n'a d'autre distraction que d'aller de temps en temps, à la nuit close, à l'heure où le bon Dieu est couché, chez son vieil ami saint Pierre, qui n'est pas fier, et fraie assez volontiers avec les gens du commun...

Or, une nuit — c'était justement une nuit du 25 décembre — que le bonhomme Noël, après avoir veillé un peu plus tard que de coutume chez son ami Pierre, s'en retournait chez lui, il entendit comme une vague clameur qui semblait venir des profondeurs de l'espace.

Le bonhomme Noël s'approcha du garde-fou qui donne sur l'infini des mondes.

La nuit était claire. Au-dessous de lui, les étoiles tourbillonnaient dans l'ombre comme des poignées d'étincelles de feu.

Le bonhomme Noël prêta l'oreille — il est un peu sourd, — et, dans le vaste silence, il perçut la clameur qui, pareille à un écho lointain, montait et arrivait, en expirant, jusqu'à lui.

— Noël! Noël! disait la clameur. Et les milliers de cris dont elle était faite étaient des cris d'enfants.

— Qui diable m'appelle à cette heure, et que me veut-on? se demanda le bonhomme Noël.

Et il se pencha un peu plus sur le parapet, pour mieux voir. Mais il perdit l'équilibre, et patatras! voilà le pauvre bonhomme Noël dégringolant à travers les étoiles...

Comme on était dans l'hiver, — et il faisait, cette nuit-là, un froid à geler les astronomes, — le bonhomme Noël avait pris sa grande houppelande fourrée, qui lui descendait jusqu'aux talons.

Dans cette chute vertigineuse, la houppelande s'ouvrit, flottant dans l'air; et le bonhomme Noël ressemblait, filant ainsi dans l'espace nocturne, à un énorme et mystérieux oiseau.

En effet, il ne tombait plus; il volait, et les pans de sa houppelande, gonflés comme des voiles, le soutenaient.

Il traversa ainsi des milliers et des milliers de mondes, étincelants, tournoyants comme les soleils d'un gigantesque feu d'artifice.

Mais il allait, si doucement porté, qu'il finit par s'endormir, tandis qu'il filait comme une flèche dans les noires profondeurs du ciel...

Une secousse le réveilla. Il s'était abattu dans une grande ville, muette et comme morte sous un épais drap de neige.

Le bonhomme Noël, ne sachant en quel endroit il se trouvait, mais se sentant terriblement las et transi de son voyage, songea à demander un gîte à quelque âme charitable.

Justement, non loin de là, on voyait se dresser dans la nuit la lourde masse d'un superbe monument.

Le bonhomme Noël, ayant reboutonné sa houppelande, se mit à marcher péniblement, — car il avait une jambe faible...

Il frappa, timidement d'abord, à la porte du monument, au fronton duquel, dans le marbre, étaient gravés ces mots: *Palais du Roi.*

Personne ne répondit.

Le bonhomme Noël, frissonnant sous la bise aigüe qui s'élevait, frappa plus fort.

— Qui est là? fit une voix rude.

— C'est moi, sire, le bonhomme Noël. Par suite d'un accident, je suis tombé du ciel, et je me trouve en ce pays, sans amis et sans abri. Ouvrez-moi, au nom de votre souveraine justice.

— Encore quelque misérable vagabond! Un révolutionnaire,

peut-être! Va ton chemin, bonhomme, ou je te fais saisir par mes gardes et rouer de coups...

Le bonhomme Noël poussa un soupir et, de plus en plus traînant sa jambe faible, continua d'errer dans la ville morte.

Soudain, au détour d'une rue, il se trouva en face d'une belle église dont les flèches orgueilleuses se profilaient dans l'ombre, comme si, de leur pointe, elles eussent voulu atteindre l'azur mystérieux.

— Voilà mon affaire, se dit le bonhomme Noël tout joyeux. Ici, dans la maison du bon Dieu, on n'hésitera pas à m'accueillir.

Et il frappa à la grande porte.

— Qu'est-ce que c'est? fit une voix pateline.

— Moi, le bonhomme Noël, qui viens en droite ligne du paradis.

A ces mots, des éclats de rire bruyants éclatèrent dans le temple. C'étaient les évêques qui, ce soir-là, s'étaient réunis pour réveillonner.

— Du paradis? — La bonne farce! — C'est quelque ivrogne! — Ou quelque plaisant! — Nous prend-il pour des imbéciles?

Cependant, le bonhomme Noël, toussant et grelottant plus fort que jamais, insista: Toc! toc!

— Comment! Tu n'es pas encore parti? s'exclama un convive.

— Monseigneur, ouvrez. Pour l'amour de Dieu.

— Va-t'-en au diable! cria l'évêque...

Exténué, brisé, de fatigue, le pauvre bonhomme Noël se traîna encore longtemps à travers les rues, les places et les carrefours de la grande ville muette.

A la fin, n'en pouvant plus, il s'affaissa contre la porte d'une maison misérable.

Au bruit qu'il fit en se laissant choir, quelqu'un, une voix de femme, douce et argentine, demanda:

— Qui est là?

— C'est moi, le bonhomme Noël. Ouvrez-moi. J'ai déjà frappé chez le roi, au nom de la justice; chez l'évêque, au nom du bon Dieu. Ils m'ont refusé. Ouvrez-moi, vous, au nom de l'humanité.

La porte aussitôt s'ouvrit toute grande.

— Entrez, pauvre homme. Entrez et chauffez-vous. Hélas! par ce temps si dur, à cette heure, seul et dehors, dans la neige!

Il entra, et pénétra dans une petite chambre modeste, illuminée par le feu clair qui pétillait au fond de la cheminée.

Auprès du feu, dans son berceau, un gentil bébé ouvrait de

grands yeux, et la flamme gaie du foyer faisait, en se jouant sur son frais visage, des clartés et des ombres.

Il entra, et soudain le petit enfant se dressa, et tout debout sur son berceau, tendit ses menottes, et s'écria :

— Maman! maman! c'est lui! c'est le bonhomme Noël! C'est lui que j'appelais tant, et que j'ai vu dans mon rêve! Regarde comme il est beau!

Et, en effet, le bonhomme Noël s'était approché du foyer et du berceau. Il secouait sa grosse houppelande, et, sur la tête blonde de l'enfant émerveillé, ruisselait, comme une pluie d'or, une étincelante poussière d'étoiles!

Voilà comment, mes amis, pour la première fois, le bonhomme Noël descendit sur la terre.

Il y redescend tous les ans. Mais ce n'est, vous le pensez, ni chez les rois, ni chez les évêques, ni chez les grands d'ici-bas qu'il va faire sa tournée.

Le bonhomme Noël se l'est juré, et il tient son serment.

Il ne va que chez les petits enfants. Pour eux seuls, il apporte à pleines poignées des rayons d'astres.

Ni la faveur des puissants, ni les promesses intéressées des ambitieux ne le tentent.

S'il voulait — car maintenant on le connaît partout, le bonhomme Noël, et c'est à qui implore sa visite — il irait chez les ministres, chez ceux qui commandent, et auxquels on obéit.

Il y serait, certes, reçu avec les plus grands honneurs, et on lui ferait, comme à un souverain, un accueil glorieux.

Mais lui se souvient de sa première nuitée.

On lui offre en vain des temples, des autels, des statues, que sais-je? toutes les pompes vaines que les mortels craintifs ou avides prodiguent à leurs divinités.

Le bonhomme Noël n'en a souci. Ce qu'il veut, ce sont les rires épanouis des bébés, leurs petits cris émerveillés, leurs yeux écarquillés, leurs menottes tendues.

Pour eux, il n'est miracle qu'il ne fasse ou qu'il ne tente. Il leur apporte les lunes qu'on voit au fond des seaux, les soleils qui luisent dans les lanternes magiques.

S'il pouvait, je crois — Dieu me pardonne! — qu'il leur apporterait le paradis.

Mais le paradis ne tiendrait peut-être pas dans sa houppelande...

Henri AIMEL.

LIVRES

I. J. Michelet, *Les grandes journées de la Révolution, la prise de la Bastille, la fête des Fédérations.* — II. *Mémoires de madame la duchesse de Gontaut*, 1773-1836. — III. *Mémoires du prince de Talleyrand*, tome IV. — IV. Émile de Laveleye, *le Gouvernement dans la démocratie.* — V. Albert Babeau, *Paris en 1789.* — VI. Paul de Rouziers, *la Vie Américaine.* — VII. D. Bikélas, *Louki Laras*, traduit du grec par le Marquis de Queux de Saint-Hilaire; nouvelle édition illustrée par M. Ralli. Firmin-Didot et Cie, 1892, in-8°.

I. En racontant avec son enthousiasme vibrant et son style étincelant, telles que le peuple en a conservé et embelli la mémoire, les *Grandes journées de la Révolution* (1), Michelet a fait, comme lui-même il le dit, « une grande chose, une sainte chose » et j'ajouterai : une chose patriotique. Car le patriotisme est le culte de la patrie dans le passé tout autant que dans le présent; nous sommes en quelque sorte solidaires de nos aïeux comme de nos contemporains : leur gloire rejaillit sur nous, notre admiration les grandit. Mais il faut que ce culte soit pur, ou le paraisse, aux yeux de la foule tout au moins; ne lui apprenons que le moins possible qu'elle vénère parfois le crime afin que le crime ne lui semble pas à la fin vénérable. Or, quelles journées méritaient mieux d'être drapées des voiles étincelants et utilement décevants de l'épopée, que ces journées fameuses où se fixèrent les destinées nouvelles de la France? et qui, mieux que cet incomparable metteur en scène, pouvait faire revivre ce peuple immense, enthousiaste, délirant, croyant au bonheur, pensant l'avoir atteint, qui, sur la vaste plaine du Champ-de-Mars, dansait, plein d'insouciance « entre son triste passé et son formidable avenir ». Michelet nous le montre avec ses émotions enfantines, ses espérances, ses illusions, ses rancunes un moment assoupies, et surtout avec ce sentiment presque nouveau et qui allait être si fécond, d'universelle solidarité. Il nous le montre aussi, en cette journée plus sombre du 14 juillet, où il accomplit une action, en soi médiocre, mais d'incalculables conséquences. La populace crut, avant d'attaquer la Bastille, que c'était là un acte grand, héroïque; elle le crut encore après son facile succès (2) et l'Europe avec elle : on s'embrassait dans les rues de Saint-Pétersbourg; Kant orienta vers la France son immuable promenade. Ce fut donc une grande action. Depuis que Michelet a retracé ces scènes, bien des historiens les ont mûrement étudiées, bien des documents nouveaux ont été versés au débat, mais il se

(1) J. Michelet, *Les grandes journées de la Révolution, la prise de la Bastille, la fête des Fédérations.* Un volume petit in-octavo, de 126 pages. Genonceaux, 1891.

(2) « La Bastille ne fut pas prise, il faut le dire, elle se livra, » p. 53.

trouve qu'après avoir longtemps disputé, controversé, on en revient à sa façon de voir et de faire voir, car, si Michelet est un poète et poétise parfois l'histoire, c'est un grand poète, comme le dit Taine, qui saisit les ensembles et dont l'imagination sympathise avec la vie des individus. Les conclusions de son lyrisme divinatoire sont presque aussi exactes que celles de la patiente analyse et de la lente généralisation.

II. Bien qu'elle eût quatre-vingts ans sonnés quand elle rédigea ses mémoires (1), Mme de Gontaut, gouvernante des Enfants de France pendant la Restauration, a la plume jeune et alerte. Elle conte agréablement ce qu'elle a vu et entendu, et elle a beaucoup vu, beaucoup entendu, étant fort avant dans l'intimité des plus grands personnages de la cour et même du roi Charles X. « Mes relations intimes avec différents membres de l'aristocratie de tous les pays, écrit-elle sans ambages (p. 112), ministres, ambassadeurs, me fournissaient des détails intéressants et sûrs. » Parfois plus intéressants que sûrs cependant. Certes on ne pouvait s'attendre à beaucoup de mesure de la part d'une femme qui porte des grelots à sa robe, bien que ce ne fût pas la mode, parce que Wellington, « son héros », les lui a rapportés d'Espagne. On ne laisse pas pourtant de rester un peu incrédule devant ses descriptions enthousiastes du délire de la foule lors de l'entrée du roi à Londres, à Calais, à Paris. Son appréciation aussi de la conduite du prince de Polignac montre que son *loyalisme* lui fait quelquefois perdre la vue saine des choses. Mais quelle vérité, par contre, quelle finesse et quel charme lorsqu'elle nous révèle l'existence intime de la famille royale que ses hautes fonctions lui permettaient de connaître en ses moindres détails. Son tableau de la cour, pendant les journées de Juillet, son récit de la retraite du roi sur Cherbourg, au milieu des angoisses de l'exil et des plaisantes péripéties d'un voyage improvisé, sont une étude de caractères aussi piquante qu'exacte. Le souverain déchu, triste et digne, la dauphine, courageuse mais résignée et empressée, la duchesse de Berry, indomptable et fougueuse, portant à la ceinture des pistolets et menaçant à tous moments de s'en servir, les commissaires chargés d'accompagner les exilés, ne sachant trop comment allier le souci de leurs devoirs aux égards dus au royal fugitif, sont des figures bien humaines et dessinées de belle façon. C'est par ces détails que ces Mémoires valent. Je finirai sur une amusante anecdote : On a pris passage, pour quitter la France, sur un navire appartenant, bizarre rencontre, à un Bonaparte; on ignore vers quel port il se dirige et l'on interroge un matelot qui répond calmement qu'on a mis le cap sur Sainte-Hélène. Effarement de la famille royale, bien vite apaisé cependant lorsqu'on lui explique

(1) *Mémoires de madame la duchesse de Gontaut*, 1773-1836, in-octavo de 399 pages Plon, Nourrit et Cie, 1891.

que le Sainte-Hélène dont il s'agit est tout simplement un port de l'île de Wight.

III. Le tome quatrième des *Mémoires du prince de Talleyrand* (1), comprenant la période qui s'étend de 1830 à 1832, vient de paraître sans le fracas qui a accompagné la publication des précédents volumes. Ce sont moins des Mémoires, il est vrai, que des lettres échangées par Talleyrand avec les ministres, les hauts personnages de la Cour, et dont l'intérêt était un peu épuisé depuis la publication presque intégrale qu'en avait faite M. Pallain. Le maigre et intermittent commentaire qui les accompagne ne saurait donner à ce recueil l'allure de Mémoires. Cependant, je me hâte de l'ajouter, il y a encore beaucoup à glaner dans ces pages, et l'on y peut suivre de fort près la marche des grandes négociations européennes dont le centre se trouvait précisément alors à Londres, où le prince de Bénévent avait été envoyé ou exilé. La Révolution de 1830 avait donné le branle en Europe à toutes les aspirations libérales. C'était, dans les cours souveraines, un désarroi général. Par contre, on ne vit jamais tant de trônes vacants à offrir aux princes bien apparentés mais peu apanagés qui couraient l'Europe à la recherche d'une couronne.

C'est la Belgique qui causait le plus de soucis à notre diplomatie, tant par le nombre des candidats : duc de Nemours, prince d'Orange, archiduc Charles, prince de Naples, duc de Leuchtenberg, Léopold de Cobourg, que par la gravité des décisions à prendre : « la guerre était au bout de chaque parole. » Le roi de Hollande la souhaitait ardemment, espérant pêcher ou plutôt repêcher en eau trouble et faisait son possible pour la provoquer. Talleyrand, sagement, la redoute. Il revient sans cesse, dans sa correspondance, sur cette question dont le roi et lui, souvent en désaccord sur d'autres points, reconnaissaient tous deux l'extrême importance.

Le nouveau roi choisi, restait une difficulté plus grande encore à résoudre, celle des forteresses belges à démanteler. Les craintes que soulève l'armement de ces forteresses ne sont pas nouvelles, on le voit. Le roi Louis-Philippe écrivait le 16 décembre 1831 : « Il est certain qu'Ypres d'une part, et de l'autre Charleroy et Namur, liés par le point central de Tournai, présentent à la France une ligne d'opérations qui réduit la neutralité belge à une illusion. Une perfidie ou une surprise peuvent toujours, tant que ces places subsistent, les faire tomber au pouvoir de l'une ou de l'autre partie ; leur existence est tout à la fois une cause d'inquiétude et d'attraction dont il est désirable de part et d'autre de se débarrasser. » Talleyrand s'occupe parallèlement de la question de Pologne, d'Espagne, de Portugal et souvent emporte des succès que rendaient d'autant plus difficiles

(1) *Mémoires du prince de Talleyrand*, avec une préface et des notes par le DUC DE BROGLIE, tome IV, in-octavo de 499 pages. Calmann Lévy, 1891.

et brillants la suspicion où était tenu le gouvernement nouveau qu'il représentait et la mésestime où lui-même était tombé (1). Ces pages, sans avoir l'éclat des précédentes, valent pourtant à plus d'un titre la peine d'être lues et relues.

IV. M. Émile de Laveleye vient de publier une savante étude sur une question plus brûlante que jamais : *le Gouvernement dans la démocratie* (2). Un irrésistible mouvement nous pousse vers la démocratie ; une à une sont tombées les souverainetés absolues qui opprimaient plus ou moins l'Europe vers 1830 ; l'Italie, l'Espagne, l'Autriche, les pays du Nord, hors la Russie inexperte sans doute, ont vu s'établir, sur des bases désormais inébranlables, le régime représentatif, gage de leurs libertés conquises ; il n'est pas jusqu'au Japon qui n'ait suivi l'exemple.

Partout, le peuple, le *démos*, a part aux affaires. Mais quelle démocratie nous apportera l'évolution économique actuelle ? Car il y en a deux et fort différentes : l'une dont le but unique est le nivellement des classes, l'égalisation de tous les individus ; l'autre qui a pour objectif l'accession du peuple au pouvoir, le gouvernement effectif de la nation par elle-même. On va à la première à grands pas, cela est certain, pour le malheur peut-être de l'humanité, mais la seconde, moins redoutable, pourra-t-on y aboutir ? Il faudrait, pour la rendre possible et profitable, donner à tous les citoyens, comme le dit M. de Tocqueville, des idées et des sentiments qui les préparent à la liberté. « Sans cela, il n'y aura indépendance pour personne, ni pour le riche, ni pour le pauvre, ni pour le noble, ni pour le bourgeois, mais une égale tyrannie pour tous. » C'est à cet enseignement précisément que l'éminent économiste belge s'efforce de pourvoir. Son nouvel ouvrage est le compendium à la fois clair et précis des questions que soulève l'entrée en scène des masses populaires ; à chacune il fournit la solution que semble imposer les lois du progrès et de l'intérêt général ; les vues justes, les raisonnements convaincants abondent. Tout y est passé en revue, depuis les rapports du pouvoir avec l'Église jusqu'à la question de l'élection populaire des juges. Comme base à ses doctrines, M. de Laveleye part de cette définition du droit, définition particulièrement difficile à établir si l'on songe à l'abus qu'on a pu faire, en d'autres temps, de ce mot :

« A un moment donné, dit-il, il est un ordre des affaires humaines, c'est-à-dire des relations civiles et économiques et des institutions

(1) Lire, à ce propos, page 313, la curieuse discussion du Parlement anglais où le marquis de Londonderry, frère de lord Castlereagh, couvrit d'injures l'ambassadeur de France et rappela son long passé d'intrigues, ainsi que la réponse que lui fit le duc de Wellington et lord Holland « avec beaucoup de force », dit Talleyrand, qui pense n'avoir qu'à se féliciter de l'incident.

(2) Émile de Laveleye, *le Gouvernement dans la démocratie*, 2 volumes in-octavo de xv-392 et 472 pages. Félix Alcan, éditeur, 1891.

politiques, qui est le plus favorable au progrès et au bonheur de tous ; cet ordre constitue le droit. »

S'inspirant de Montaigne, M. de Laveleye cherche dans les *enseignements de l'histoire* la confirmation de ses idées. Malheureusement, il ne se montre souvent pas mieux informé que l'auteur des *Essais*. La description (d'après Sismondi !) du régime des cités italiennes et de la République de Rome au moyen âge est toute idéale. De notions plus exactes, Quinet avait tiré des conclusions plus justes en ce qui concerne, tout au moins, ce pays. Mais, de même que chez Montaigne, l'inexactitude des prémisses ne nuit pas à la justesse et à la clairvoyance des conclusions ni au mérite général de cette œuvre excellente.

V. L'ouvrage de M. Albert Babeau (1) est curieux au double point de vue historique et pittoresque : historique, parce qu'il nous montre, avant le lever du rideau, la scène où va se dérouler le plus grand drame des temps modernes et le plus fertile en conséquences ; pittoresque, parce qu'il nous fait connaître, en ses détails, une ville que nous ignorions absolument, bien qu'elle soit nôtre, tant un siècle écoulé en a complètement transformé l'aspect. Ne faut-il pas répéter avec le poète : « Que peu de temps suffit pour changer toutes choses ! » Le Paris d'il y a cent ans, quatre-vingts ans peut-être, ressemble aussi peu au Paris que nous habitons que sans doute l'antique Lutèce à la ville de Louis XIV. Hommes et choses, tout y diffère, tout y est presque méconnaissable ; telle est l'impression qu'on ressent à chaque page du livre. Parcourons les boulevards, par exemple. « D'abord, en partant de la place Louis XV, c'est presque la campagne, des murs, des jardins, des terrasses ; au coin de la rue des Capucines, un hôtel, celui de Bertin, ministre d'État, au milieu d'un parc, puis encore des jardins, entre autres celui du couvent des Capucines, où s'ouvrira, plus tard, la rue de la Paix, enfin les Bains chinois, aux clochetons innombrables, aux pagodes bigarrées, fort achalandés, souvenir, à ce qu'il semble, des anciens établissements des baigneurs. « Sur le boulevard Montmartre, se succèdent l'hôtel de l'envoyé de Prusse, la façade d'ordre ionique de l'hôtel de Montholon, les terrasses des jardins de l'abbé de Saint-Farre, du duc d'Uzès, etc. Contre les murs des jardins, devant les hôtels, des petits industriels étalent leurs marchandises ; par terre sont amoncelés des livres et des gravures. » Le Palais-Royal, le Pont-Neuf, certains quartiers du centre sont assurément moins métamorphosés, mais que *leur public* s'est transformé ! Et l'auteur nous le prouve en nous donnant très pittoresquement la physionomie de la société, élégante ou populaire, qui fréquente les rues, les salons, les spectacles, les promenades, les églises.

(1) Albert Babeau, *l'Ancienne France, Paris en 1789*. Un volume illustré in-quarto de 368 pages. Firmin-Didot et Cie, 1892.

Les jardins publics abondaient où maintenant s'entassent les maisons, et c'est grand dommage : jardin de l'Arsenal, jardin du Temple, de Notre-Dame, de l'hôtel de Soubise. D'étranges véhicules circulaient dans les rues, les *demi-fortunes*, les *désobligeantes* (ainsi appelées parce qu'une seule personne pouvait y tenir), les *phaétons découverts* à cinq places, garnis de drap écarlate, les *wiskys*, et d'autres encore dont il vaut mieux taire les noms. De bizarres commerces s'étalent dans les rues. Le Paris de nos ancêtres, avec ou sans culottes, revit dans cette étude qui est d'autant plus instructive que, comme le dit l'auteur, « on ne saurait nier l'influence des milieux sur le développement des faits, des passions et des caractères. » Un tel ouvrage ne se comprendrait pas sans illustrations et celui-ci en contient de très bonnes, reproductions, pour la plupart, d'estampes du temps.

VI. C'est proprement un monde nouveau que le nouveau monde, et la « vie américaine », telle que nous la dépeint M. Paul de Rousiers (1), est assurément fort peu semblable à la nôtre; vie tumultueuse, ardente, haletante, pleine de heurts, de succès et de revers, amère, et dont on ne saurait pourtant se détacher quand une fois on en a goûté. L'auteur la compare à une échelle « le long de laquelle tout un peuple grimpe, s'accroche, tombe et remonte, sans perdre de temps à geindre ou à délibérer. A aucun échelon personne ne songe à s'arrêter. » Car l'Américain veut être non seulement indépendant mais puissant; il n'accepte ni ne comprend la médiocrité. Il lui faut de grandes affaires à mener. L'activité n'est pas comme chez nous, réglée, canalisée, enrégimentée dans les vieux cadres d'une civilisation tout imprégnée de traditions et de formules grecques et romaines : l'homme, aux États-Unis, vit dégagé d'entraves, l'action gouvernementale, qui étreint, étouffe tout ici, y est réduite au minimum ; l'effort individuel, indépendant, peut prendre son libre essor. Comme ombre à ce tableau, dont ne parle pas M. de Rousiers, je rappellerai les ravages morbides engendrés par ce surmenage, ravages redoutables à en croire l'un des orateurs qui ont pris la parole, l'an dernier, aux conférences données sous le patronage du Smithsonian Institute. Ce genre d'existence exclut, tout naturellement, le goût de la spéculation intellectuelle ; peu d'auteurs graves, de compilateurs patients, de philosophes, en Amérique : en littérature, on se contente d'humour, mais on en a beaucoup; en religion aussi, on montre plus de curiosité que de conviction, plus d'attachement aux rites, à la forme qu'au fond.

Et la preuve est qu'on ne se querelle guère en matière de croyances : signe de peu de foi, dit-on. Quant aux beaux-arts, le goût en est aussi fin et ardent chez une rare élite que peu développé, pour ne

(1) Paul de Rousiers, *la Vie américaine*. 1 vol. in-quarto, illustré de 691 pages. Firmin-Didot et Cie, 1892.

pas dire atrophié, dans la foule. Telle est la vie américaine à New-York et l'auteur, en quelques pages excellentes, nous donne la sensation très réelle de cet affairement, de ce tourbillon perpétuel.

Mais New-York n'est qu'une Amérique atténuée. On y admire, on y regrette, on y imite volontiers la vieille Europe. Le vrai pays d'avenir, le réservoir des races américaines futures, c'est le Far-West, la région des ranches, des fermes et des placers. S'il est vrai, ainsi que l'a soutenu une école brillante d'économistes, que du sol uniquement vient toute richesse, le centre réel du nouveau monde est là, dans ces plaines infinies du Dacotah et du Minnesota. M. de Rousiers y a cherché, mais en vain, les vastes établissements fermiers, la « culture sur une grande échelle », dont on mène tant de bruit en Europe; ce qu'il y a trouvé, ce sont des exploitations moyennes et d'autant plus productives, fortement et intelligemment organisées; c'est surtout une race d'hommes plus pure, mieux trempée que celle des villes de l'Ouest dont il nous décrit les défauts trop connus et quelques vices, une pépinière de « gouverneurs d'hommes », selon une expression énergique et juste.

De cette tournée en Amérique, on emporte un sentiment de crainte vague pour l'avenir de notre vieille société qui, malgré ses travers, ses plaies, ses hideurs, a ses avantages et ses séductions, mais on sent naître aussi en soi l'espoir que toute cette agitation, tout ce bruit, pour individuels qu'ils paraissent, n'en contribueront pas moins au progrès général de l'humanité.

VII. C'est presque de l'histoire que le gracieux conte de Louki Laras, de M. D. Bikélas, car il est véridique, en grande partie. En voici une nouvelle et fort jolie édition traduite en notre langue par le marquis de Queux de Saint-Hilaire et largement illustrée par M. Ralli, le peintre exact et estimé de la vie grecque à notre époque. Qui ne connaît le petit Louki, du bazar de Smyrne (1)? C'était un enfant ou peu s'en faut, quand éclata la révolution grecque qui flatte discrètement son orgueil, mais dont tout le détourne. Élevé entre des ballots de marchandises, sous l'œil bienveillant mais autoritaire de son père, il a grandi sans autre horizon que les murs du bazar, sans autre ambi-

(1) *Louki Laras* a été traduit successivement : 1° en français, par le marquis de Queux de Saint-Hilaire (Paris, Calmann Lévy, 1879) ; — 2° en allemand, par le professeur W. Wagner (Hambourg 1879) ; — 3° en italien, par Mme A. N. T. (Venise, 1880) ; — 4° en catalan, par le professeur A. Rubio y Lluch, dans la Revue *lo Gay Sabert* (Barcelone, 1881) ; — 5° en anglais, par M. Gennadios, actuellement ministre de Grèce à Londres. (Londres, 1881) ; — 6° en espagnol, par M. L. Sagnier (Barcelone, 1882) ; — 7° en danois, par le professeur Jean Pio (Copenhague, 1883) ; — 8° en suédois, par M. Fr. Sander du ministère de l'instruction publique (Stockholm, 1883) ; — 9° en allemand, traduction nouvelle, par M. W. Lange, nos 1868-1869 de la bibliothèque populaire universelle de Reclam (Leipzig, 1884) ; — 10° en russe, par Mlle B...y, dans le journal « *le Jounanine* » (Nicolaef, 1885) ; — 11° en hongrois, par le professeur G. Horwath.

tion que de faire de lucratives affaires. Quand je dis : « grandi », j'ai tort. Louki est resté toute sa vie un petit homme, un tout petit homme, comme il le dit lui-même, fort souffreteux, frêle. Et cela le rend timide, timoré, craintif. Il se sent faible et se croit ridicule, et puis, soit dit entre nous, c'est faute originelle; il compte, parmi ses aïeux, des commerçants avisés, entreprenants, heureux, mais pas un soldat. Et il se trouve, ce chétif, jeté au milieu de la plus sanglante, de la plus atroce lutte à laquelle, depuis longtemps, le monde ait assisté; de la dernière peut-être des luttes héroïques où l'homme ait heurté l'homme face à face, où le courage, sans l'art, ait décidé des batailles, lutte grandiose comme les luttes antiques, mais, comme elles, impitoyable; « l'atmosphère était alors comme imprégnée de sauvagerie et de férocité », dit-il. Semblable aux trois quarts des humains, témoins ou comparses dans les grands drames historiques, il ne songe qu'à sauver sa vie, ses biens et un peu les apparences. Mais bien peu. S'il soupire vaguement, comme la plupart de ses compatriotes des côtes asiatiques, pour l'indépendance nationale, il souhaite encore plus de continuer sa vie de calme, dans le khan de Smyrne, et il en veut un peu à ces rudes montagnards qui troublent sa quiétude et perdent son commerce. Car les Turcs deviennent menaçants, ils s'en vont par les rues de la ville, le pistolet au poing; ils ne tuent pas encore, mais que leur œil est sauvage! Notre héros doit quitter furtivement son magasin, abandonner marchandises, affaires, créances même. Il fuit avec son père tremblant, heureux pourtant et bien vite rassuré, et tous deux se réfugient à Chios, leur patrie, où les attendent les leurs. De Charybde en Scylla! Les Turcs se vengent sur l'île désarmée et paisible de leurs désastres sur mer ; « tout est ruine et deuil » ; et la famille de Louki, naguère fortunée, doit quitter, dénuée de tout, sa patrie, son foyer, tandis qu'à l'horizon rougeoie l'incendie. Puis, c'est l'exil, la triste pérégrination à travers l'Archipel : Psara regorgeant de bannis et où l'eau manque; Syra qui existe à peine et que Louki, plus tard, inventera; Spezzia mal sûre ; et partout les poursuit la crainte du Turc. La vie est dure, l'argent rare, le père meurt.

Et pourtant, au milieu de ces tristesses, le petit Louki a bon courage; s'il n'est pas brave, si la seule vue des mousquets et des palicares le fait trembler à Nauplie d'où il s'échappe bien vite, il a la ténacité, le *ressort* et l'inépuisable fonds de gaîté jeune de sa race. « Il y a des âmes qui aiment à se repaître de douleurs et qui éternisent le deuil, mais cela n'est pas naturel. La nature cicatrise les plaies et le cœur finit par rebondir vers la gaîté. C'est bien de la terre que Dieu a créé l'homme, de la terre lourde et humide: mais il a ensuite séché ce limon au soleil, et la pâte a conservé toujours la chaleur du rayon vivifiant. » Ainsi s'exprime poétiquement l'auteur, qui traduit

avec fidélité un des traits les plus caractéristiques du génie grec. Or donc, sans jamais désespérer, notre héros s'ingénie, furète, trouve à exercer ses aptitudes de négociant en ce pays dévasté où tout commerce semblait mort. Il gagne et veut gagner plus afin de pouvoir aller vivre et trafiquer en ces pays d'Occident où règne la paix, loin de ces mers sillonnées de brûlots, de corsaires, de frégates turques. Il a besoin d'argent; il ira en chercher où son père a enfoui sa fortune avant sa fuite. Louki s'en revient à sa patrie, revoit la maison paternelle devenue un harem, retrouve le dépôt, à travers mille périls, car il est hardi, le petit Louki, quand son intérêt l'exige, mais il retrouve aussi une jeune Chiote, entrevue jadis lors des massacres et destinée à orner le harem d'un aga; et, de cet argent, si vaillamment reconquis, il paye sa liberté.

Sur cette gracieuse image s'achève cette idylle, simple et candide. Pourtant, ne nous y laissons pas tromper. Sous une naïveté, une bonhomie qui ne sont qu'apparentes, M. Bikélas dissimule une science exacte du cœur humain. S'il ne nous convie pas bruyamment, comme on a coutume de le faire, à l'analyse scientifique d'une âme, à la savante vivisection d'un cœur humain, c'est qu'il pense, avec Rousseau, « que les sentiments ne se décrivent bien que par leurs effets. » Et c'est là qu'il excelle. Au lieu de rechercher un succès facile en nous contant les grands coups d'estoc et de taille de cette sublime lutte, il a finement étudié l'attitude de son timide héros aux prises avec des événements qui le dépassent, dont il ne sent ni la portée ni la beauté, mais dont son âme naïve nous donne le reflet. Le profond psychologue que nous avaient fait connaître les *Nouvelles grecques* (1), se révèle ici plus sagace encore et plus sûr. Son unique personnage, car les autres figures du drame sont des ombres mises là seulement pour faire cortège et donner la réplique, est de son temps, bien vivant, bien humain, un de ces êtres où les défauts et les qualités se heurtent, plein de contradiction, d'imprévu, sans grands vices, sans grandes vertus, médiocre, ainsi que les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des hommes. Et cet homme vrai se meut dans un cadre vrai. Le Grec, en lisant ce livre, y retrouve avec plaisir le souvenir fidèle de sa patrie, et l'étranger y peut voir, avec confiance, le tableau exact de la nature, des mœurs et des hommes d'un pays et d'un temps tout voisins et dont nous semblons pourtant bien éloignés. M. Bikélas, qui est un Athénien de Paris autant qu'un Parisien d'Athènes, rend service également à ses deux patries en les faisant connaître l'une à l'autre.

E. RODOCANACHI.

(1) Publiées par l'*Estia*, en grec, traduites en français, par le marquis de Queux de Saint-Hilaire, chez Firmin-Didot, in-12, 1887.

LES DISPARUS

DOM PEDRO II D'ALCANTARA, EMPEREUR DU BRÉSIL

Lorsque l'autoritaire et aventureux dom Pedro Ier, fatigué des heurts de sa volonté contre une opposition toujours croissante, abdiqua, le 7 avril 1831, la couronne impériale du Brésil en faveur de son fils, cet héritier d'une situation profondément troublée n'avait guère plus de cinq ans. Autour de son frêle pouvoir, mal défendu par la tutelle de l'ancien chef du parti démocratique, Andrada e Sylva, puis abrité sous la sauvegarde incertaine d'un conseil de régence, se dressait l'incessante menace des convulsions politiques. Il fallut, au plus fort de la tourmente, avancer de trois années la majorité du prince. Le 18 juillet 1881, dom Pedro II d'Alcantara prenait solennellement possession de l'immense domaine brésilien, tout un monde dont la sphère équivaut à un quinzième de la surface terrestre, au cinquième de l'Amérique, et dont une de ses provinces, non la plus grande, dit-on, a dix fois la superficie de l'Angleterre. A quinze ans, il se pouvait imaginer, sinon le maître, du moins le chef suprême d'une nation riche d'avenir, incroyablement dotée par les prodigalités de la nature, recélant partout dans les entrailles de son sol le diamant et l'opale, le plomb, le fer et l'or, offrant à la caresse d'un ciel radieux sa flore incomparable, ses opulentes plantations, ses rivages verdoyants. Mais sous le mirage d'une telle puissance se cachaient bien des pièges et des périls. Le Brésil n'était une monarchie que de nom. Pour un prince adolescent, quelle lourde tâche d'avoir à resserrer entre ses mains inexpertes les fils rompus de cette fédération de vingt provinces en perpétuel mouvement séparatiste et dont chacune s'administre à peu près comme elle l'entend, sans avoir peu ou point de compte à rendre au pouvoir central! Le nouveau règne s'annonçait sous de fâcheux auspices. On sortait d'une première et malencontreuse expérience des gouvernements électifs. La dissolution des Chambres avait bouleversé les esprits, qui s'initiaient à peine au fonctionnement du mécanisme parlementaire. Des ambitions de dictature germaient avec l'espoir

des révolutions prochaines. La guerre désolait une des provinces les plus importantes de l'empire. L'ordre était-il rétabli dans la région de São-Paulo, que le feu des discordes civiles se rallumait dans le pays de Minas-Geraes, où le sénateur José Feliciano avait rallié autour de lui six mille insurgés. Un malaise général pesait sur le pays. Enfin, en 1842, une victoire décisive du général Caxias à San-Lucia sauva la monarchie brésilienne et réduisit, pour un demi-siècle, à l'impuissance les partisans d'une république fédérative.

L'aube d'une ère d'apaisement et de conciliation commençait à poindre. Le descendant de la maison de Bragance, fils des anciens conquérants, mais enfant du Brésil par la naissance et par les liens de l'éducation, dom Pedro II était appelé à inaugurer, au sein de la paix, l'exercice d'une Constitution éminemment libérale. Il n'avait pas vingt ans et semblait fatigué par la hâte d'une croissance trop rapide. Ses cheveux blonds encadraient un visage pâle, ayant du caractère. Ses yeux clairs un peu enfoncés sous l'arcade des sourcils ajoutaient une expression méditative à la physionomie ordinairement sérieuse. Ses éducateurs disaient merveilles de son intelligence cultivée, tranchant sur l'ignorance du grand nombre : il avait effleuré les divers ordres de la science ; déjà les principales langues de l'Europe lui étaient connues. Les dures et cruelles épreuves, qui, dès le berceau, s'étaient appesanties sur son existence et l'avait mis de si bonne heure à l'école de l'adversité, avaient imprimé forcément à sa raison une maturité précoce. De hautes espérances se fondaient sur sa personne, sur l'avenir de son règne. Il répondit à quelques-unes de celles-là et, pour le reste, promit beaucoup s'il n'exécuta point. Dom Pedro ne manquait pas de lumières et d'une certaine élévation de pensées. Politiquement, ce fut une âme mobile, un esprit brillant mais sans attache, une intelligence hasardeuse sans but et sans portée.

Il y avait immensément à faire pour accroître les sources de la prospérité publique et activer l'essor de la nation brésilienne. Encore à cette époque l'ignorance était presque générale, même parmi les hautes classes endormies dans l'indolence d'une vie facile. L'énorme étendue de l'empire joint à son peu d'homogénéité territoriale formait un sérieux obstacle à un développement économique qui fût en rapport avec ses grandes richesses connues ou latentes. Enfin la lèpre de l'esclavage traînait sur le sol brésilien comme un dernier reste de barbarie. Seul entre les États chrétiens avec l'île de Cuba, le Brésil n'avait pas encore répudié ce honteux trafic. Sans droits aucuns, restés à l'état de marchandise vivante, des millions d'hommes ne voyaient au-dessus d'eux que des maîtres, et tous leurs devoirs se résumaient dans le devoir d'une obéissance aveugle, inerte.

Le plus grand acte du gouvernement de dom Pedro fut l'émanci-

pation des noirs, prononcée parlementairement le 27 août 1871 et venant aboutir, en 1888, à l'affranchissement complet. Est-ce au souverain qu'il faut en attribuer tout l'honneur? Pedro II se proclamait un partisan chaleureux de l'abolitionisme; il le déclarait en face de l'Europe dont le cri de réprobation montait jusqu'à lui; il l'attestait en face de ses sujets auxquels il tenait à marquer l'étendue de sa sollicitude paternelle. Il y coopéra, sans doute. Mais, de fait, l'idée était mûre, la campagne entamée depuis longtemps, la conclusion fatale et imminente. Personne, au Brésil, ne se faisait illusion sur l'échéance d'une époque où l'air et la lumière pénétreraient aussi dans la case du travailleur, où commencerait en quelque sorte une nouvelle patrie. Les vieilles coutumes de la *fazenda* et la vie agricole dont elles étaient la base agonisaient. Le souffle qui, depuis tantôt trois siècles, parcourait l'Europe et que les vents alizés et la vapeur portaient chaque jour sur les rives atlantiques avait atteint la forêt vierge. La plantation esclavagiste déclinait sensiblement. Depuis que la traite était interdite et que les escadres de France et d'Angleterre surveillaient les côtes d'Afrique, le prix de l'esclave dépassait les ressources de la plupart des colons. Le nègre des champs à qui incombaient tous les durs services se faisait rare. Maintes fois, dans les années d'abondance, les planteurs voyaient une partie de leur récolte pourrir sur place. Le Brésil ne pouvait plus échapper à la transformation que réclamaient en même temps le vœu de l'humanité et les intérêts du pays. En 1887, M. Antonio da Silva Prado avait renoncé à son portefeuille pour se consacrer tout entier à la direction de la campagne abolitioniste. Le 7 mai de l'année suivante, M. Joaquim Nabuco, député libéral, prononçait les paroles suivantes :

Nous sommes à l'heure incomparablement la plus solennelle pour notre patrie. La génération actuelle n'a pas connu d'émotion aussi puissante et il faut remonter jusqu'à celle qu'éprouvèrent nos pères à la proclamation de notre indépendance. Pour nous autres Brésiliens, 1888 est un événement plus considérable que 1789 pour la France.

La libération de 3 millions d'hommes s'était accomplie par un acte spontané de la nation, par une concession légale émanant du Parlement et librement votée. La main impériale n'eut qu'à signer.

Soit qu'il donnât vraiment l'impulsion, soit qu'il suivît sans résistance la direction naturelle du courant qui entraînait son époque, soit qu'il fût emporté plus vite qu'il ne le voulait lui-même par le vent de réformes qui soufflait autour de lui, dom Pedro vit se réaliser d'immenses progrès durant son règne. Beaucoup de ceux-là sortirent d'une évolution logique ou furent déterminés par le concours, plus ou moins officiellement encouragé, des personnalités d'élite que le Brésil a fournies de notre temps, tels que le marquis de Caxias et d'Olinda, Saraïva, Eusebio, Paulino, Dantas, Cotegipe. Les grands

tracés de chemins de fer établirent des communications rapides entre les provinces et la capitale devenue de jour en jour plus florissante et justifiant sans conteste son renom de première ville de l'Amérique latine. Les établissements d'instruction, les académies, les collèges se multiplièrent. Le souverain donnait de haut l'exemple, prôné par les échos des deux mondes, de la ferveur intellectuelle. Il répandit avec une sorte de prédilection la culture française et voulut que la langue de Lamartine et de Victor Hugo fût apprise dans toutes les écoles. Les travaux publics reçurent un accroissement considérable. Il introduisit dans ses États le système métrique, la télégraphie électrique, et rendit libre la navigation de l'Amazone. Enfin il vainquit à l'intérieur comme à l'extérieur de nombreuses difficultés. Malheureusement il manqua de prévoyance aux derniers jours, et ne sut point pressentir la portée de certains actes inconstitutionnels, la montée du levain révolutionnaire, les exigences du parti libéral et le péril du lendemain.

Les Brésiliens surnommaient leur empereur *Dom Pedro le Savant*. On l'appelait sur notre continent le *Mécène du nouveau monde*. Il avait le goût curieux et le sens cosmopolite. On a suivi maintes fois les itinéraires de ses longs voyages aux États-Unis, en Angleterre, en Belgique, en France, en Italie, en Espagne, dans notre patrie surtout où il s'attachait très ostensiblement à fréquenter les gens de science et d'érudition, à se rendre compte en détail de la marche des connaissances, afin d'en appliquer les profits au delà de l'Atlantique, ou pour en tirer des enseignements personnels. Il s'intéressait en homme d'étude aux questions économiques et sociales. La révolution le surprit son regard tourné vers le ciel, dans une investigation d'astronomie. Et son dernier adieu au peuple qui l'avait renversé fut un sonnet philosophique.

Il jouissait en Europe d'un extrême prestige, amplifié par les proportions grandissantes de l'éloignement, rehaussé par des correspondances illustres, popularisé par l'historiette et la chronique.

Le bénéfice de mesures excellentes dues à l'initiative de ses ministres, ceux-là mêmes que déplaça souvent son humeur changeante, ou bien imposées par la loi du moment; et le crédit d'une légende soigneusement entretenue de philanthropie bénévole, de science familière et d'enjouement philosophique, avaient rendu très sympathique de ce côté de l'Océan la physionomie du vieil empereur dont la vie politique se perdait dans les brumes de la distance, s'enveloppait d'ombre et dont on ne connaissait guère, loin de sa capitale, que les côtés flatteurs et les séduisantes apparences. Lorsque passaient à Londres, à Paris, à Baden-Baden, à Marseille, à Florence, à Naples, à Milan, à Aix-les-Bains, sa silhouette blanchie et son tranquille sourire, qui donc eût songé à s'enquérir de sa manière de gouverner là-

bas, de ses interventions diversement capricieuses dans les affaires de son empire? La largesse de ses démonstrations libérales en nos milieux républicains, puis la soudaineté de sa chute, les misères du bannissement et de l'exil l'accablant sur le bord de la tombe, la tristesse de sa vieillesse nomade avaient encore accru ces dispositions à l'estime et au respect pour sa personne. D'après Gladstone, c'était le modèle de tous les souverains du monde. Nul ne pouvait être porté au-dessus de ce monarque pacifique, ce touriste couronné, ce philanthrope de haute race promenant à travers les villes d'eaux et les académies la franchise aimable d'un homme désabusé des fausses grandeurs, feignant d'oublier qu'il était en réalité le maître d'un vaste empire, affectant de placer la supériorité de l'intelligence au-dessus de toutes les supériorités humaines.

Les républicains du Brésil l'ont représenté sous des couleurs beaucoup moins favorables. Et leur jugement motivé détonne singulièrement sur le concert de louanges qui s'est élevé, presque de toutes parts, au lendemain de sa mort. Ceux qui purent apprécier ses agissements et son caractère à la portée de leur rayon visuel, d'après l'expérience directe de sa gestion impériale, lui reprochent une politique tortueuse et une rare ténacité de double figure, sous laquelle se cachait une soif héréditaire de domination. Il ne risquait pas ouvertement le coup de violence qui change la lettre juridique, bouleverse les institutions, inflige le démenti le plus audacieux au serment juré; mais, sous le prétexte d'exercer une autorité pondératrice, il usait à satiété de ces moyens astucieux et détournés, qui pervertissent lentement, obstinément, le ressort intérieur des légalités.

Il y avait deux hommes en dom Pedro : le personnage exotique, comme nous venons de le dépeindre, l'exemplaire cosmopolite des vertus royales; et, dans ses propres États, le zélateur soupçonneux de l'autocratie, toujours en occupation d'échapper par fraude ou par autorité à la contrainte constitutionnelle, d'énerver les volontés, de gouverner avec des visages et de rester, en un mot, l'unique maître pour le meilleur bien de ses populations. C'était, à l'étranger, le sage, le penseur, l'ami de la justice, de la vérité, de la liberté. Il reprenait sa majesté froide en touchant le sol de Rio-de-Janeiro, fermait son âme, étouffait la voix de son libéralisme d'emprunt, surveillait, minutieux, jaloux, les formalités hautaines de l'étiquette (1), gardait son absolutisme avec un soin redoublé, et sacrifiait volontiers aux prérogatives du trône les mérites éprouvés et les vieux dévouements.

(1) S'il affectait souvent la simplesse des dehors d'un savant à la Jules Verne, dom Pedro ne dédaignait pas la pompe et l'apparat. Dans les grandes circonstances, il aimait à s'offrir aux regards de son peuple, chamarré d'or, la poitrine constellée de décorations, portant avec le faste d'un roi de féerie le manteau de gaze bleue semée d'étoiles.

ALPHAND

Avec M. Alphand s'est évanouie l'une des figures les plus intéressantes du haut personnel administratif de notre siècle. On a beaucoup exalté, depuis bientôt trois semaines, la mémoire de cet héritier de Le Nôtre, l'organisateur encore récent des splendides triomphes de l'Exposition internationale de 1889. On a grandi sa notoriété jusqu'à faire pâlir celle du baron Haussmann, qui donna l'impulsion première, choisit les hommes et rendit possible les transformations magiques de la capitale du monde. L'un avait été l'architecte, l'autre fut l'embellisseur et l'artiste. Au puissant préfet de la Seine revenait le mérite de l'initiative forte et créatrice; à son élève, à son collaborateur appartenait la faculté multiple de la mise en scène, le talent du décor. Nous allons rappeler la très laborieuse, la très productive carrière de M. Alphand, sans oublier, toutefois, que si l'éminent ingénieur, appelé en 1854 par le baron Haussmann, a largement mis la main aux innombrables travaux qui ont modifié de la manière la plus profonde l'aspect de l'antique cité, il est juste de reconnaître qu'avant son arrivée, les principales lignes du programme étaient établies et l'exécution commencée. C'est en 1852 que furent percés le boulevard de Strasbourg et la rue de Rivoli; c'est à la même époque que Belgrand, dont la main a conduit au travers de nos voies souterraines les eaux de la Dhuis et de la Vanne, traçait un plan méthodique de l'assainissement de Paris.

Adolphe Alphand était né le 26 octobre 1817, à Giers, simple bourgade située au pied d'Uriage, en Dauphiné. A vingt-deux ans, sortant de l'école Polytechnique, il fut envoyé à Bordeaux en qualité d'ingénieur des Ponts et Chaussées. Il s'y fit connaître par des ouvrages d'importance : construction d'un quai vertical sur la rive gauche de la Gironde, travaux de chemins de fer, plantations dans les landes de la Gascogne. Lorsque l'entreprenant Haussmann eut atteint son rêve, c'est-à-dire échangé la préfecture de la Gironde contre celle de la Seine, il n'oublia pas l'homme d'avenir dont il avait pu apprécier sur place le zèle imaginatif, la soif d'activité. Il voulut l'avoir aussitôt à son côté. Tandis que Baltard édifiait les pavillons des Halles et, avec une pléiade d'artistes, couvrait les places de monuments civils ou religieux, Alphand eut pour mission complexe et spéciale d'embellir les promenades parisiennes, d'en augmenter le nombre et d'en varier les effets, d'ouvrir des salons de verdure jusques au fond des quartiers les plus populeux, d'assainir les carrefours engorgés, d'y créer en quelque sorte une atmosphère nouvelle par la formation de surfaces plantées assez spacieuses, assez rapprochées pour ventiler en tous sens ces masses de pierre qui semblent percées

de couloirs étroits, la largeur des rues étant moindre souvent que la hauteur des maisons. Telle était, au début, la part de M. Alphand dans l'entreprise gigantesque que menait à la fois ce groupe de travailleurs exceptionnels. Elle n'était pas la moindre, certes. Il fallait bâtir, redresser, niveler les chaussées et les trottoirs, placer les arbustes, choisir les essences, étudier les systèmes de plantation des grands arbres, les faire vivre, les défendre, déterminer l'espacement, le modèle, la disposition des candélabres, tracer la ligne des feux, dessiner des kiosques, refaire le profil des voies, que sais-je encore? M. Alphand lui-même a pu dire que le service des promenades a complètement renouvelé l'aspect de Paris.

A la vérité il y avait eu des précédents notoires à l'œuvre de MM. Haussmann et Alphand. Ce n'était point de leur seul règne édilitaire qui dataient les embellissements de la capitale; et l'on ferait injure à l'histoire si l'on prenait au mot ceux qui prétendent qu'avant ces jours heureux, tant propices à la hausse des terrains et aux spéculations de bâtisses, la bonne ville de Paris était restée presque inhabitable. Les administrations antérieures, responsables devant le pays, jalouses de leur popularité, s'étaient montrées moins favorables, sans doute, aux dépenses de luxe. Elles avaient hésité à terminer le Louvre et à reconstruire l'Opéra, mais on les avait vues aussi jeter des ponts, creuser des égouts, construire des quais, orner les places de beaux ombrages et les voies principales d'arbres magnifiques. François Miron, qui administrait Paris du temps de Henri IV, avait fait de ses propres deniers planter six mille pieds d'arbres. Sans parler des jardins du Luxembourg, du Palais-Royal, des Tuileries, sortes d'apanages exclusifs et princiers, on constate que, depuis lors, chaque nouveau règne ne manque point de se signaler par quelque création intéressante associant aux beautés de l'architecture celles de la végétation. C'est à Richelieu qu'on doit le Jardin des Plantes et le Cours-la-Reine. Sous Louis XIV on détruisit les fortifications qui entouraient Paris, on combla les fossés pour y planter des arbres, et l'on en fit cette belle promenade des boulevards, qui ne fut terminée qu'en 1760 (1). L'honneur de l'administration moderne, de M. Alphand surtout, fut de soumettre à un vaste programme d'ensemble les plantations urbaines et de leur avoir donné un essor extraordinaire, malgré des obstacles énormes, inconnus autrefois. On ne saurait trop apprécier les magnifiques résultats inconnus, si l'on calcule en imagination de combien de défenses et de soins ingénieux il aura fallu prémunir, dès le principe, tous ces ormes, ces platanes, ces marronniers, ces tilleuls, ces sycomores arrachés d'une terre généreuse pour être enfoncés dans un sol caillouteux, rendu presque imperméable par le tassement des remblais et des platras séculaires, et

(1) C. J. Clave, *les Plantations de Paris*, 1er février 1865

macadamisé, recouvert d'une couche de bitume impénétrable à l'air comme à la pluie, sillonné en mille et mille sens de conduites gazeuses d'où s'échappent sans cesse des émanations délétères ; si l'on pense que tous ces arbres, tous ces arbustes devaient grandir, prospérer quand même, en dépit des injures de la poussière de l'intoxication de l'hydrogène carboné, de la malveillance de bien des ennemis xylophages de différentes sortes ; et non pas végéter, traîner pendant quelques années une existence chétive, mais vivre, fleurir, s'épanouir dans l'ombre d'une cité de pierre !

Le service des promenades avait été organisé à l'occasion des travaux du Bois de Boulogne. Ces premiers travaux, exécutés sous la direction de M. Alphand, sont intéressants à rappeler. Il s'agissait de restreindre le périmètre de l'ancienne forêt de Rouvray, d'y suspendre les coupes, de la métamorphoser en somptueuse promenade et d'y remplacer par des routes sinueuses et pittoresques quelques-unes de ces immenses allées dont l'aspect parfois grandiose ne rachète pas toujours la monotonie. L'habile ingénieur en chef des ponts et chaussées remplit avec assez de bonheur l'unité de son plan dans la variété des effets pour s'élever du coup au rang des maîtres les plus célèbres en l'art des jardins. Il avait fait creuser un lac, une rivière, de nombreux ruisseaux, accidenter le paysage au moyen de rochers amenés à grands frais de Fontainebleau, disséminer des chalets, enfin ménager toute espèce d'harmonies et de contrastes par ces dispositions savantes de végétaux qui donnent à un parc son caractère et sa valeur, apportent partout la diversité, la fraîcheur et la vie.

Ce fut ensuite le tour des Champs-Élysées, dont les spacieuses avenues en prolongement formèrent avec la ligne du Bois un ensemble incomparable. En 1860 s'organisait le parc Monceau sur un nouveau dessin ; puis les superbes verdures des Buttes-Chaumont et de Montsouris, se substituaient comme par merveille à des carrières abandonnées ou aux terrains vagues des barrières. En 1862, le service de la voie publique fut ajouté au service des promenades pour être concentré l'un et l'autre sous la direction de M. Alphand. On voit comment il supporta cet accroissement de charge. Lorsqu'on songe seulement à l'ancien état des boulevards entre la Madeleine et la Bastille et qu'on voit l'état actuel, on croit rêver ! Après l'effondrement de l'Empire, on supposa un moment qu'il suivrait le baron Haussmann dans sa chute. Il n'en fut rien. L'adroit ingénieur s'était fait nommer colonel auxiliaire du génie ; c'est à ce titre, avec ce grade, qu'il offrit son concours au gouvernement de la Défense nationale pour être aussitôt chargé de conduire les travaux d'enceinte de la capitale investie. Thiers lui rendit ses anciennes fonctions, en y adjoignant la mission de diriger les services d'architecture autrefois confiés à M. Baltard et le service départemental des eaux.

Quand il eut, en outre, recueilli la succession de M. Belgrand, on le vit, par un privilège unique, rassembler entre ses mains tous les services techniques de Paris. Il avait mis quarante années à les absorber un à un. Sa dernière œuvre et certainement la plus belle fut l'exposition de 1889. Il comptait alors soixante-douze ans. Sa santé quelque peu ébranlée s'était raffermie. L'action le rajeunissait. Dans ces grandes circonstances il sentit redoubler son énergie, parvint à imposer ses plans, ses conceptions, ses collaborateurs, et à se surpasser lui-même. Il espérait encore mener à terme l'importante question du Métropolitain et l'adduction des eaux de l'Avre. La nécessité de donner satisfaction aux besoins multiples de la banlieue, jusque-là un peu délaissée, avait été aussi l'une de ses dernières préoccupations. C'est ainsi qu'il avait fait dresser un projet de ponts nouveaux sur la Seine et sur la Marne; c'est ainsi qu'il cherchait le moyen de doter, à l'instar de Paris, les communes suburbaines d'eau de source.

Alphand appartenait à l'Institut, en qualité de membre libre de l'Académie des Beaux-Arts. Le désir d'accroître ses titres à cette distinction, qu'il estimait d'autant plus qu'il avait épuisé les autres, n'avait pas été étranger à la composition de ses deux grands ouvrages : *les Promenades de Paris* et *l'Art des jardins*. Il venait d'être institué grand-croix de la Légion d'honneur. Trop longue serait à énumérer la liste de ses décorations étrangères. On lui offrit, à plusieurs reprises, le portefeuille des travaux publics. Mais à ces hautes fonctions décoratives il préférait la direction toujours réelle et agissante. N'occupait-il pas un rôle unique en son pays, quant à l'ancienneté des services et à l'importance des attributions? Il inspirait une confiance sans réserve. Aucune question administrative ne lui était fermée ou n'échappait à son examen. Travailleur acharné, il excellait à rédiger un rapport, à le présenter sous sa forme la plus claire et la plus saisissante; on n'avait ensuite qu'à sanctionner sa façon de voir. On votait tous ses programmes. Il réduisait toutes les oppositions. D'un caractère d'ailleurs très personnel, il avait tenu à ne s'entourer que de simples lieutenants, heureux et fiers de travailler sous ses ordres, et pour lesquels chaque mot tombé de ses lèvres était parole sacrée. Il ne relevait qu'en apparence du préfet de la Seine et du Conseil municipal. Dans son immense domaine, il n'y avait pas d'autre maître que lui.

Par déférence pour son vaste talent et sa compétence universelle le gouvernement lui avait, en effet, maintenu une situation qui n'a pas d'analogue dans le passé de l'administration française. A l'Hôtel de Ville on n'était pas sans reconnaître les inconvénients que présentait la réunion de tant de services connexes mais différents dans une même main, — dont la prépondérance quelquefois pesait lourdement sur les décisions du Conseil. La direction des tra-

vaux de Paris jouissait d'une autonomie à peu près complète; elle avait son personnel et se contrôlait elle-même, de sorte qu'à l'ombre de ses empiètements maints abus se perpétuaient sans qu'on pût s'en apercevoir ou aussitôt y remédier. Mais l'autorité personnelle de son chef primait tout. On savait, du reste, que lui seul pouvait remplir une situation aussi arbitrairement considérable, due à la valeur exceptionnelle de l'homme, que cette régence était provisoire, et que la disparition de cette lumière serait aussitôt le signal d'une réorganisation complète des services. Alphand n'aura pas de successeur. L'héritage vient à peine de s'ouvrir que la séparation des pouvoirs s'est accomplie. Les responsabilités vont reparaître diverses et individuelles. De cette vaste organisation administrative, que M. Alphand avait faite sienne, il ne demeurera que le souvenir d'une intelligence supérieure, qui avait pu concentrer assez complètement toutes les connaissances techniques, toutes les facultés d'esprit et l'expérience nécessaire pour la gouverner en monarque absolu.

Frédéric **LOLIÉE.**

LIVRES D'ÉTRENNES

Nous avons reçu, trop tard pour en parler dans notre précédent article, quatre splendides volumes de la Librairie Hachette, de la Bibliothèque des écoles et des familles. La *Littérature française des origines au XVIIIe siècle*, par Paul Albert, illustrée de soixante-quinze gravures, est le tableau le plus complet qui ait été fait de notre histoire intellectuelle et du mouvement de l'esprit français, avec toutes ses physionomies d'école et de genre. Les *Grands Travaux du XIXe siècle*, ornés de deux cent cinquante-six gravures, résument d'une façon à la fois instructive et intéressante les grandes entreprises qui, selon l'expression heureuse des éditeurs, ont transformé de nos jours les conditions de la vie sociale. M. J.-B. Dumont a su, sans user de la technicité étrangère à la plupart des esprits, nous donner cependant une idée instructive de ce qu'il nous décrit. *A travers l'Industrie française* est un cours précieux sur les produits industriels dont nous nous servons journellement et dont nous ignorons en général la composition. Si nous ne devenons pas en même temps que nos enfants, des lettrés et des savants initiés à toutes les vues d'ensemble qui embrassent les champs du savoir idéal et pratique, la maison Hachette n'aura pas à se le reprocher, car elle contribue pour sa part, de tout son pouvoir, à nous instruire. La nouvelle édition de *Costal l'Indien*, illustrée de grandes planches en couleur, ajoute un attrait nouveau au roman d'aventures de Gabriel Ferry. Nous trouvons dans la *Nouvelle Collection à l'usage de la jeunesse*, un adorable volume, *Une poursuite*, de Mme P. de Nanteuil, qui aura un grand succès auprès des jeunes filles, et leur donnera en même temps une émouvante leçon de constance. Fanchette, par sa ténacité, sauve l'honneur de son père et conquiert définitivement l'amour de celui qu'elle aime.

Les *Conquêtes d'Hermine* nous montrent aussi un caractère de jeune fille plein de gentillesse, de bonté, et qui inspire l'affection à tous ceux qui l'approchent. Elle transforme en sympathie la malveillance, elle apporte la consolation, le bonheur, là où elle trouve le chagrin et la mésintelligence; sa bonne grâce se répand sur toutes choses et elle devient, elle pauvre orpheline, recueillie par charité, la providence de ses bienfaiteurs. N'oublions pas le très curieux et très original volume de M. Auguste Molinier : *la Miniature et les Manuscrits*. Toutes nos curiosités sont satisfaites après cette lecture

dans l'histoire des « curieux monuments qui nous ont conservé les plus belles productions de l'esprit humain ». Dans la *Bibliothèque des Merveilles*, le *Forum* est à signaler. M. Augé de Lassus ressuscite à nos yeux la vie populaire de Rome, en des pages courtes qui ont une intensité extraordinaire. On assiste à ces luttes vraiment gigantesques où, comme à cette heure, les questions politiques et sociales se posèrent. *Mon amie Georgette* est à lire par les jeunes personnes insupportables, qui verront comment on est puni lorsqu'on tracasse ses pauvres parents et quels dangers les idées saugrenues peuvent faire courir à celui qui les cultive. Dans la *Bibliothèque des petits Enfants* Mme Chéron de la Bruyère et Mme Ferdinand Le Roy ont, avec les *Enfants du Capitaine* et les *Étourderies de Mlle Lucie*, réussi à écrire deux petits volumes que les bébés voudront lire eux-mêmes après qu'on les leur aura lus une première fois.

L'ancienne maison Quantin, Librairies-Imprimeries réunies, May et Motteroz directeurs, ajoute à sa belle collection de la *Bibliothèque d'histoire illustrée* publiée sous la très habile direction de MM. Zeller et Vast : les *Deux Révolutions d'Angleterre*, par M. Édouard Sayous. La *France sous Louis XV* nous avait déjà démontré le but poursuivi par les éditeurs de la *Bibliothèque d'histoire illustrée*, qui est de faire revivre dans leurs milieux, avec leurs passions, leurs croyances, leurs principes politiques et religieux, leurs goûts littéraires, leurs progrès scientifiques, les personnages politiques qui ont exercé sur leur temps les influences qu'ils avaient le pouvoir d'imposer par droit de naissance ou que leur génie, tantôt bienfaisant et tantôt malfaisant, leur fit conquérir. La *Bibliothèque d'histoire illustrée* réalise le vœu de ceux qui cherchaient un genre entre les sèches nomenclatures de faits dont on bourrait autrefois la jeunesse et les œuvres historiques écrites pour un petit nombre d'initiés.

Ce qui frappe dans les publications de l'ancienne maison Quantin, Librairies et Imprimeries réunies, May et Motteroz, c'est l'extrême variété du choix. Il suffirait de citer les livres édités par cette maison pour qu'on se rendît compte de cette variété.

Parlons d'abord du *Palais de Justice de Paris*, que chaque Parisien voudra connaître, car nous sommes tous curieux à l'excès, non de ce qui s'y passe, les journaux nous le racontent matin et soir, mais de la façon dont cela se passe. Il y a des procédures ignorées, des traditions, des mises en œuvre de ce qui apparaît au courant des audiences, mais dont on ne peut se rendre compte qu'en lisant le volume publié par l'ancienne maison Quantin. Je ne crois pas qu'il y ait au monde quelque chose de plus étrange que ce volume et de plus intéressant. *Autour de Paris*, par M. Louis Barron, fera de véritables savants des touristes. Tout ce que l'histoire locale fournit d'anecdotes, de faits historiques, de matière archéologique, est conté d'une façon amusante

sur chaque ville, sur chaque village, sur chaque monument. Ce volume est admirablement illustré et jamais Gustave Fraipont, dans les 500 dessins qui ornent *Autour de Paris*, n'a eu plus de sûreté, de grâce, de lumière, de style, de talent. Ses amis de la *Nouvelle Revue* lui en font leur sincère compliment.

L'œuvre charmante et jeune d'Alexandre Dumas fils : *le Cas de rupture*, va être bien élégamment publiée et revêtue, si l'on s'en rapporte au spécimen reçu. Déjà les bibliophiles en rêvent. Cet ouvrage sera illustré page à page et les éditeurs veulent en faire un type nouveau. C'est à Eugène Courboin qu'ils ont confié la tâche difficile de faire mieux que ne ferait un autre et l'on prévoit qu'ils ne peuvent être déçus. Mille exemplaires numérotés seront seuls mis en vente et le livre ne sera pas réimprimé. Signalons aussi la *Confession d'un enfant du siècle*, d'Alfred de Musset, riche publication de l'un des chefs-d'œuvre du grand poète, avec un portrait-médaillon de l'auteur et dix compositions de Jazet gravées à l'eau-forte par Abot. La *Tunisie*, texte et dessins par Charles Lallemand, a un grand attrait avec ses 150 aquarelles imprimées en couleur. Après avoir lu ce livre et regardé les paysages, les scènes de mœurs de l'ancienne province Africa, on connaît la Tunisie tout entière. L'*Architecture gothique*, par Corroyer, fait grand honneur à l'intéressante et utile *Bibliothèque de l'Enseignement et des Beaux-Arts*. Les enfants n'ont pas été oubliés par la maison Quantin, et les *Voyages de Gulliver* leur permettent de ne plus faire aucun effort d'imagination pour se représenter les merveilleux voyages à Lilliput, à Laputa, à Brobdingnac, etc. A lire les *Vacances de Paul*, de Mme de Sobal.

La librairie Ducrocq met en vente, pour les étrennes, trois livres élégants : *Fleur des Alpes*, *Petite Naga* et *Tous les Cinq*. Ces livres réunissent toutes les qualités de ce qu'on est en droit d'exiger des volumes écrits pour les enfants; ils instruisent et moralisent en amusant. *Tous les cinq*, de Mlle Mallier, est un volume charmant que les grand'mères voudront avoir sur leur table pour prouver aux jeunes imprudents quelles catastrophes peuvent résulter de trop d'audace et de désobéissance. *Naga*, de M. F. Meaulle, est un roman d'aventures, mais où le sentiment joue un grand rôle et si bienfaisant qu'une fillette recueillie par charité arrive à rendre à un prince indou le désir de vivre au moment où, lassé de la vie, il allait se donner la mort; on ne peut mieux reconnaître un bienfait par un autre. *Fleur des Alpes*, de MM. E. Labesse et Pierret, est une histoire très dramatique, mais où se mêlent d'intéressantes leçons sur la flore des Alpes, si riche et si curieuse, sur les mœurs et les coutumes de la Savoie. Les illustrations de ces trois volumes encadrent les récits d'une façon charmante qui ajoute à leur attrait.

Un beau volume de la Librairie Théodore Lefèvre, Émile Guérin,

éditeur. Les *Tueurs de Serpents, Aventures d'un Officier français au lac Tchad,* par Armand Dubarry. Ce livre nous conduit du Sénégal au lac Tchad, à travers le Soudan à la suite d'un officier français audacieux, ayant le caractère chevaleresque qu'on trouve dans notre armée. M. Armand Dubarry l'a fait en outre savant, c'est dire qu'il ne lui manque aucune qualité. Il possède surtout celles du cœur et nous voyons passer à travers le récit une héroïne délicieuse qui devient le prix de toutes les récompenses méritées par le héros. Les *Tueurs de serpents* ont une physionomie extraordinaire qui sème dans le volume des épisodes dramatiques saisissants.

Nous avons à signaler un très beau livre édité par la librairie Mame de Tours et écrit en collaboration par MM. Rossi et Meaulle : *l'Homme aux yeux de verre, aventures au Dahomey.* L'histoire est si poignante qu'elle paraît être un récit vrai; il semble qu'on ait connu ce grand négociant marseillais si loyal, si probe, jetant tout ce qu'il possède, jusqu'aux bijoux de sa femme morte, pieux souvenirs s'il en fut, dans le gouffre d'une faillite imméritée; on le connaît aussi, ce frère traitant, avare, monstrueux trafiquant de chair humaine qui attire M. Gonzalès au Dahomey avec son fils Paul. Le négociant découvre ce qu'est son frère et il veut lui échapper. Celui-ci, nouveau Caïn, jure sa perte et celle de son neveu ; mais le Père Anselme, missionnaire digne des premiers âges de l'Église, les sauve, après mille péripéties, qui nous servent à connaître les mœurs et les paysages du Dahomey. Le roi, qui a saisi les trésors du traitant, se charge d'en faire justice, au moment où celui-ci veut l'assassiner. A la place du blanc cruel et odieux, les pauvres nègres traqués et torturés trouvent un maître généreux et bon qui leur fait comprendre la civilisation européenne par ses côtés d'humanité. MM. Rossi et Meaulle ont eu une collaboration heureuse dans ce livre fait pour instruire et intéresser aussi bien les papas et les mamans que les enfants jeunes ou déjà grandis.

La Librairie Rouam a fait un bien élégant volume du « mystère » de Charles Grandmougin : *l'Enfant Jésus.* Illustré de lithographies originales par Dagnan-Bouveret, Fantin-Latour, Ludovic Mouchot, de Richemont, Wencker et Troschler. Ce beau poème est encadré comme l'auteur, en le composant, a dû rêver qu'il le fût. Rien de plus dramatique et de plus lyrique que les cinq tableaux comprenant tous les épisodes de la Nativité jusqu'à la fuite en Égypte. La forme de ce « mystère » est à la fois naïve et savante et l'esprit de l'Évangile domine et inspire l'œuvre de M. Grandmougin d'une façon curieuse.

La librairie Charavay, Mantoux, Martin, Librairie d'éducation de la Jeunesse, outre le volume d'Edgar Monteil dont nous avons parlé, édite le *Dévouement de Claudine*, orné de 40 dessins de F.-A. Poirson. Il faut lire cette histoire pour comprendre quels trésors de naïve bonté et de bienfaisance peut contenir un cœur simple. *En Pension,*

de Jules Lermont, est un récit charmant. Toutes les jeunes filles qui ont été élevées « en pension » voudront connaître le *Croissant d'or*, la gaie et vivante gypsy, revivre l'existence des petits ragots, retrouver les émotions des punitions, celles des affections vraies et désintéressées : elles retrouveront là les exigences du travail, celles de la paresse, l'amour du jeu et des plaisirs bruyants, etc., etc., enfin cette vie menée dans leur jeunesse et qui, peut-être à cause du petit nombre des événements qui s'y passent, laisse dans la mémoire une trace ineffaçable. Une *Cousine d'Amérique*, illustrée de cent dessins de Haufmann, dont la plupart coloriés avec un goût très sûr, est un hommage rendu au caractère de la jeune fille américaine. Que d'intrigues pour se disputer miss Jenny, qui est, on le sait, riche chez les Chapedor et chez les Brendel, ses parents français. Mais c'est elle qui choisit elle-même l'heureux Paul après avoir fait enrager les méchants et conseillé pour leur plus grand bien les égarés.

La Librairie Émile Testard met en vente un beau volume de M. Armand Silvestre : *la Russie*, illustré par Henri Lanos. La très grande originalité du voyage de M. Armand Silvestre dans le grand empire du Nord qu'il a fait en été, saison qui paraît plus ensoleillée qu'ailleurs, tant il semble étrange de ne pas trouver de neige dans les grandes plaines où la végétation se hâte pour regagner les temps perdus. M. Armand Silvestre a jugé la Russie en poète, ce qui est une qualité supérieure en art, mais qui en politique côtoie le défaut.

Ajoutons à l'avoir de la Nouvelle Librairie de la Jeunesse, Louis Westhausser : *la Ronde des saisons et des mois*, d'André Theuriet, très bel album illustré d'un grand nombre de gravures en couleur par Harriett M. Bennet. C'est un poète et un père qui a écrit cet adorable livre fait pour laisser d'ineffaçables traces dans l'esprit des enfants. *Jak-le-Gel et ses contes*, par Ernest d'Hervilly, est l'histoire fantastique du héros de la neige et des frimas. Jamais le moment n'a été mieux choisi pour suivre du coin d'un bon feu les voyages extraordinaires de Jak-le-Froid. Encore d'Ernest d'Hervilly : *le Langage des fleurs*, charmant volume aussi élégant qu'il est petit et qu'on pourra emporter dans sa poche, comme un bijou qu'il est, cet été à la campagne.

La librairie Dentu complète heureusement sa collection des livres d'étrennes par le beau voyage de M. le lieutenant de vaisseau Jaime de *Koulikoro à Tombouctou* à bord du *Mage*, ouvrage illustré par Gérardin, Profit et Vignal, avec l'énergique et noble figure de l'auteur gravée par Duvivier. Le récit de ce voyage marche, court et s'arrête avec un intérêt toujours soutenu ; rien de banal, nulle exagération, de la sincérité et une façon de grouper les faits et les images qui les précise et les grave en l'esprit avec un art sans recherche, mais qui n'en est pas moins trouvé.

La Direction.

LETTRES

SUR

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Paris, 30 janvier 1891.

Dévouée comme je le suis et de si longue date à l'alliance franco-russe, ayant suivi avec tant d'angoisse les intrigues de M. de Bismarck en Bulgarie, intrigues dont la *Nouvelle Revue* a révélé l'une des preuves par les lettres du prince Ferdinand de Cobourg à la comtesse de Flandres, sachant que Guillaume II, malgré sa répulsion actuelle pour les œuvres de son ex-chancelier, se complaît dans l'approbation des insolences et des criminalités d'un Stambouloff, j'ai été, je l'avoue, prise d'inquiétude en voyant la France s'engager dans une action diplomatique vis-à-vis du soi-disant gouvernement bulgare. La dignité consiste quelquefois bien plutôt à mépriser les entreprises de certaines gens qu'à obtenir d'elles une réparation et il y a des engrenages où l'honneur et la loyauté devenant une faiblesse, il ne faut à aucun prix s'y laisser prendre.

Comment, me disais-je, M. Ribot s'est-il tout à coup départi de sa réserve habituelle à propos de M. Chadourne, correspondant, il est vrai, de l'agence Havas, mais surtout homme de confiance du comte de Hartenau, prince de Battemberg, lequel Battemberg-Hartenau est l'ennemi d'autant plus dangereux du Czar qu'il a été son protégé et obligé? Ce même comte de Hartenau, prince de Battemberg, puise dans sa haine contre la Russie le triste courage de devenir le pensionné de M. Stambouloff? Il oublie, pour une rente de 50 000 francs, tous ses griefs contre la principauté qui l'a expulsé, lui le vainqueur de Slivinitza, et bien plus il envoie son secrétaire particulier, M. Menges, à Sofia, non seulement pour remercier publiquement, mais pour dire secrètement que son épée reste au service de la Bulgarie !

L'épée du prince de Battemberg, ne l'oublions pas, est une

épée autrichienne puisque le prince est au service de l'Autriche. Comment l'empereur François-Joseph a-t-il pu autoriser l'un de ses officiers à accepter une pension bulgare? Peut-être parce que dans le même moment Guillaume II reconnaissait Ferdinand de Cobourg comme prince de Bulgarie dans l'almanach de Gotha.

Lorsqu'on n'a cessé, comme mes lecteurs, d'être tenu au courant de tous les traquenards de la politique prusso-triplicienne contre la Russie et contre la France, on devine avec quelle habileté, quelle prévoyance, il faut choisir son terrain d'action dès qu'on a le courage ou l'imprudence de le placer au centre même créé par le congrès de Berlin pour la fabrication desdits traquenards. M. Ribot, en affrontant le péril, prenait ses mesures pour s'en garer. Il s'est, aussitôt après le premier engagement, à la fois cantonné dans le fort inexpugnable des capitulations et placé sous la sauvegarde du congrès de Berlin. Mais là, et il fallait s'y attendre, l'Angleterre tory est entrée en ligne et elle a donné le ton aux arguments de la Triple Alliance; les conservateurs anglais ne sont-ils pas toujours prêts à bénéficier de tout désaccord diplomatique, de toute interprétation double des traités, comme ils n'ont cessé de bénéficier de toute guerre européenne depuis 1815. Le *Standard* a commencé à mener la campagne, d'une part, contre le congrès de Berlin, assuré que l'effritement de ses stipulations ne peut reprendre Chypre à l'Angleterre et, d'autre part, contre les capitulations dont le plus petit échec devient pour lord Salisbury une victoire en Égypte. Le *Standard* déclare la Bulgarie État souverain chrétien, et par là devant échapper à la suzeraineté ottomane et à tout ce qui lie précédemment celle-ci aux cabinets européens.

Les capitulations ébauchées par François Ier, rendues définitives en 1740, d'abord accordées à la France seule et depuis étendues à tous les États de l'Europe, accordent, on le sait, aux Européens résidant sur les territoires du sultan ou sur ceux qui relèvent de sa suzeraineté, « le droit d'être placés sous la juridiction de leurs ambassadeurs et de leurs consuls ». Un Français ne pouvait donc être conduit à la frontière par les sbires du chef de cabinet d'une Bulgarie encore vassale de la Turquie sans forfaire aux capitulations. L'Angleterre tory, qui n'a pas cessé de violer les capitulations en Égypte, a un intérêt capital à prouver qu'un État placé dans des conditions nouvelles peut échapper

(sans l'assentiment de la Porte et des puissances intéressées) à la suzeraineté du Sultan et aux capitulations.

Lord Salisbury essaiera donc, en vain je l'espère, d'user de tous ses moyens, et ils sont multiples et perfides comme l'eau qui entoure la Grande-Bretagne, pour exciter M. Stambouloff à la résistance, pour entretenir la Porte dans son apathie coutumière, pour mettre en œuvre toutes les ressources toujours prêtes de la Triple Alliance et assurer finalement un succès diplomatique à la Bulgarie. L'enjeu du Foreign Office dans la question est nul tandis que le gain n'a pas de limites. On imagine volontiers la passion et la ténacité qu'il y peut mettre. Le gain c'est : 1° d'infliger un échec à la France, ce qui est l'un des mobiles traditionnels de la politique conservatrice anglaise et ce que M. Ribot ne peut éviter que par une réelle fermeté vis-à-vis de la Porte ; 2° d'irriter la Russie à l'heure où celle-ci pénètre l'Inde pacifiquement et ou lord Salisbury songe à l'arrêter par une expédition à Caboul, car il faut au Premier coûte que coûte une victoire, d'où qu'elle vienne, comme tremplin pour les élections en 1892; au besoin, s'il le peut, il déchaînera la guerre en Europe et déjà il y travaille. J'en ferai un jour la démonstration. 3° C'est d'affermir l'influence de l'Angleterre sur la Porte, et de la rendre nécessaire à la Triple Alliance; 4° de démontrer sa puissance aux petits peuples de l'Orient, inscrire auprès d'eux son futur protectorat et, en attendant, d'ajouter à ses conquêtes commerciales. C'est enfin d'habituer le sultan à des abandons qui prendront en Égypte la forme qu'ils auront à prendre en Bulgarie.

Et dire que pour veiller sur la géniale malfaisance de lord Salisbury, sur les actes compliqués, tous dangereux pour la sécurité de notre France, nous maintenons à Londres un Anglais, plus que médiocre, marié à une Américaine, M. Waddington! Et dire que bientôt nous aurons comme ambassadeur d'Angleterre à Paris lord Dufferin, le diplomate le plus habile, le plus clairvoyant, le plus tenace et le plus souple à la fois parmi les grands diplomates que compte l'Angleterre! Le marquis d'Ava qui nous a enlevé la Birmanie comme on fait passer une muscade et qui a failli englober le Siam « dans la grande famille anglaise », l'inspirateur du système qui livre l'Égypte à l'envahissante Albion, le vice-roi des Indes durant le règne duquel la Russie a trouvé d'innombrables obstacles toujours renouvelés à son expansion et dont le siège politique fait en Chine

a préparé un terrain à tel point favorable à l'Angleterre que seule une union étroite de la France et de la Russie pourra en détruire les parallèles et les avancées. Avec cela, gentilhomme parfait, homme du monde exquis, lettré raffiné, le tact fait diplomate, sachant donner des fêtes qui étonnent et ravissent, et ayant pour femme lady Dufferin.

Oh! ce n'est pas en ce moment qu'il s'installera à Paris, je l'affirme. Le guêpier est, en Bulgarie, trop visible; lui-même, avec toute sa science des hommes et des choses, ne pourrait le dissimuler. Il viendra plus tard, soit pour détruire les bénéfices du succès ou pour faire bénéficier l'influence de l'Angleterre de notre insuccès, et par là en aggraver cent fois les conséquences. Et il charmera, et il fera dire aux mondains que « les Dufferin » sont charmants, qu'en vérité l'Angleterre conservatrice n'est point tant notre ennemie, que son ambassadeur est incomparable, qu'il adore Paris, que l'ambassadrice est Parisienne, autant que nous toutes, et les journaux qui répètent les dires du monde, certains en cela de lui plaire, donneront le ton au monde politique, qui le donne aux journaux politiques, qui le donnent aux masses. Et nous courrons un danger de plus d'être anglomanes si le ciel ne nous favorise par le triomphe des libéraux anglais plus occupés de politique intérieure que de politique extérieure; non pas qu'il faille espérer voir M. Gladstone et ses amis plus bienfaisants pour nous, mais parce qu'ils seront moins entreprenants contre nous.

La mort de sir William White et son remplacement par sir Drummond Wolff, ne peut être qu'un mauvais appoint à notre avoir, le second étant plus francophobe encore que le premier.

Si l'Angleterre tory nous est sans cesse menaçante et dangereuse, que Dieu nous garde des bons offices de l'Allemagne, dans l'affaire bulgare! Guillaume II, que l'impossible tente, a laissé entrevoir dans son discours à Teltow qu'une réconciliation de la France et de l'Allemagne pourrait peut-être se faire, d'abord sur le terrain économique, et plus tard...

Mais laissons l'empereur allemand au triomphe de sa coalition économique, laquelle n'a été possible, je le répète, que par suite de la contre-partie fournie par M. Ferry et ses fidèles protectionnistes. L'Allemagne est toute à la joie de résultats obtenus les uns par intimidation, les autres par des concessions excessives. Les intérêts favorisés entonnent leurs chants de victoire,

les intérêts lésés, comme tout ce qui est opprimé, s'effacent; mais les revendications, les luttes sont dans la nature des intérêts, et nous les verrons bientôt en France, par le libre-échangisme, en Allemagne et dans les États coalisés, par le protectionnisme, troubler la quiétude des vainqueurs et escompter à leur bénéfice tous les abus résultant d'un double système, établi ici et là sans connaissance approfondie des contingences et des exigences d'un nouvel état social en formation. Déjà le Luxembourg, l'Alsace-Lorraine, la Belgique font entendre leurs protestations, s'exercent à la résistance. Attendons.

M. de Caprivi est comte. L'empereur roi de Prusse s'est donné la double satisfaction d'avoir à lui un Bismarck discipliné et d'humilier l'ancien. Bien plus, le nouveau comte a la promesse d'être prince et il n'aura pas les longs stages à faire de son prédécesseur, Guillaume II aimant à doubler les étapes pour les autres comme pour lui-même. En faisant le compte des voix qui ont accepté, tambour battant, au Reichstag, les traités de commerce, on s'étonne de leur amalgame; progressistes, socialistes, conservateurs libres, catholiques, nationaux-libéraux sont entrés en fusion complète dans le creuset parlementaire pour ne former qu'un lingot patriotique d'un or particulier auquel l'alliage ajoutait une valeur; mais, à la réflexion, il apparaît aujourd'hui que le centre catholique est la base fondamentale de la majorité gouvernementale, et alors, rien pour rien! le centre voudra dominer, prendre sa revanche du Kulturkampf, exigera la rentrée des Jésuites, et l'empereur *summus episcopus* devra partager son pouvoir avec le pape. Et l'empire de la Réforme, de cette « Réforme due aux princes » selon l'expression de Guillaume II, sera peut-être, pour la gloriole d'une victoire d'un jour, livrée durant des années à l'ultramontanisme. Déjà les progressistes se révoltent. L'empereur d'Allemagne a le talent d'ajouter des complications aux situations difficiles et de les rendre inextricables. Il a si bien embrouillé l'écheveau parlementaire qu'avant peu il ne pourra plus gouverner. Voit-on la majorité de la Chambre se grouper autour du centre catholique et les socialistes, par là même s'accroître en nombre dans les élections partielles? Guillaume II, dans ce cas, ne pouvant se démettre en faveur des ultramontains, ni se soumettre au socialisme, se verra, comme d'autres avant lui, acculé au fameux « dérivatif », c'est-à-dire à la guerre.

Mais qui a fait piètre figure, au milieu de tous ces trompe-

l'œil, de toutes ces apparences de grandeur politique, de souveraineté économique dans lesquels la parade joue le premier rôle? C'est le prince de Bismarck. Le diable n'a pu faire sauter le crochet de sa boîte. Oh! la piteuse sortie de la vie publique que cette fausse rentrée comme député n'osant venir siéger. Dans ce Reichstag, humble, dompté, terrifié, l'appel du nom du chancelier de fer n'a provoqué qu'un long éclat de rire. Quelle terrible revanche il doit rêver!

Les politiciens allemands ont, à cette heure, la morgue qu'avaient les généraux berlinois après 1870. Il leur semble que les traités de commerce vont déverser sur l'Allemagne les sources de la richesse de tous les pays signataires. M. Richter n'a-t-il pas déclaré « qu'il n'avait plus peur de la Russie parce qu'un pays qui en une seule année a pu être aussi affaibli, ressemble à un colosse aux pieds d'argile ». M. Richter est-il certain que l'Allemagne ne sera jamais éprouvée par la famine? En tous cas, c'est d'un homme étranger à toute élévation d'esprit, à toute grandeur d'âme que de jeter l'injure, fût-ce à un adversaire, dans une épreuve qui lui vient, non par sa faute, mais par la dureté des saisons auxquelles toutes les terres sont soumises, aussi bien les prussiennes que les autres. Le *Nouveau Temps* répond à M. Richter « que la Russie, dans les mauvaises années, peut encore nourrir ses habitants, tandis que l'Allemagne ne peut les nourrir, même dans les bonnes ».

Les mesures prises contre la famine en Russie commencent à porter leurs fruits : les blés et les farines dont l'insuffisance des voies de communications retardait l'arrivée aux lieux où sévit l'affreuse disette sont expédiés maintenant par la mer et parviennent plus vite et plus aisément. De grands travaux publics vont être entrepris sous la direction du général Annenkhoff, dont on connaît la prodigieuse activité, pour créer des ressources aux malheureux paysans atteints par la famine.

L'Empereur a voulu que tous les bienfaits répandus le fussent sous les auspices du Czarewitch, qu'il a, par un ukase, nommé président du comité de secours aux affamés. Tous les dons en argent et en nature qui affluent au palais Anitchkoff sont répartis par les soins d'un comité qui travaille avec ardeur sous la direction éclairée du grand-duc héritier. Si la France un jour a l'insigne honneur de recevoir le Czarewitch, elle saluera en lui la plus belle qualité d'un prince, le dévouement au malheur du peuple.

La place m'a manquée pour donner dans mon dernier numéro cet extrait réjouissant de la *Post* de Strasbourg, l'une des feuilles les plus continuellement rageuses contre la France :

Le Csarewitch va venir à Paris! La jubilation est grande dans les journaux qu'on lit au boulevard! Les moineaux le sifflent gaîment sur les toits! Jules Ferry embrasse avec enthousiasme le président du Conseil et le gros Floquet prend son élan pour donner une joyeuse accolade à Déroulède! C'est après le nouvel an qu'il doit venir! D'ici là, on aura eu le temps de se préparer. Les boulevards seront transformés en jardins d'hiver et les pavés recouverts de velours, de soie et de gobelins. On reléguera provisoirement dans les caves les monuments à Gambetta, la colonne de Juillet et autres plaisanteries révolutionnaires; le président Carnot pourra également alors prendre le titre « Excellence », « Altesse » et peut-être même « Majesté ». On aura de cette manière quelque chose d'équivalent à présenter à l'héritier du trône de Russie. Les gentils Parisiens et les jolies Parisiennes auront eu le temps, jusqu'à son arrivée, d'étudier la langue russe.

Autre citation plus sérieuse :

La *Revue allemande* contient un article dû à la plume du général Leszczynski, ancien commandant du IXe corps d'armée et traitant la question de paix et de guerre en Europe. Il est connu que le général Leszczynski était désigné autrefois comme le successeur de Moltke. « La Russie, dit-il, ne sera pas prête comme armement avant 1894, malgré l'aide efficace de l'alliance française et par conséquent ne déclarera pas la guerre, quoique bien des personnalités de Saint-Pétersbourg y poussent, pensant qu'une guerre heureuse ou malheureuse aurait pour résultat de donner plus de liberté. Quant à l'armée française, il est douteux qu'en cas de guerre le gouvernement puisse disposer de l'armée entière. Les officiers supérieurs français craignent que le plus petit échec n'amène une importante réaction dans les masses. » Leszczynski porte un jugement favorable sur l'armée autrichienne, par contre il ne donne à l'Italie et à la Roumanie que « la mission d'attirer à leurs frontières une partie des armées ennemies et d'augmenter ainsi les chances de l'Allemagne et de l'Autriche ».

Eh bien, mais; en dehors de la question militaire il me semble que le général Leszczynski fait de la grande politique sans le savoir. Le rôle de la Roumanie est clairement tracé. « Elle attirera à ses frontières une partie de l'armée russe pour augmenter les chances de l'Autriche. » La Roumanie fait donc bien partie, aux yeux de l'ex-commandant du IXe corps d'armée allemande, de la Triple Alliance? Je n'en avais jamais douté, m'étant toujours expliqué par là que le roi Charles, à l'inverse de beaucoup d'autres souverains, pratiquait le dérivatif à l'intérieur au lieu de le pratiquer à l'extérieur. La guerre entre les partis, il la couve, il l'entretient, il l'alimente, il l'éternise pour que les hommes po-

litiques, pour que le pays, pour que le patriotisme jaloux de la neutralité de la Roumanie épuisent leurs forces, leurs vitalités dans des luttes personnelles et ne puissent concentrer leurs résistances sur un seul point : la défense de la liberté nationale.

Les ministres loyaux et sincères qui composent en majeure partie le nouveau cabinet conservateur et qui, à peine arrivés au pouvoir, ont été obligés de demander la dissolution au roi, lequel bien entendu ne s'est pas fait prier pour l'accorder, sa politique allemande bénéficiant de toutes les agitations qui lassent le pays et des haines déchaînées entre les hommes publics, le ministère Catargi, dis-je, sera la dupe de Charles Ier tout comme les autres. Déjà il recherche les bonnes grâces de M. Carp, l'insolent germanophile. Intérêts de races, similitude de religion, sympathie, traditions, antipathies, qu'est-ce que cela pour un Hohenzollern? Son but est d'imposer la triple alliance germanique à la Roumanie, c'est la seule préoccupation qui pèse et rien autre dans son esprit germain.

Comment aussi ne pas aider l'Autriche, se dévouer à elle, quelque difficulté qu'on y trouve, quand on est de naissance prussienne et de famille Hohenzollern? François-Joseph ne fait-il pas pour l'influence allemande, pour la germanisation de son empire et aussi difficilement vis-à-vis des Slaves, ce que fait le roi de Roumanie vis-à-vis des Latins?

A Vienne, le teutonisme des centralistes libéraux si cruellement oppressif pour les Slaves triomphe; il redevient comme en d'autres temps le pivot de la majorité. Le comte Taaffe a décidément répudié l'ancienne politique s'appuyant sur les nationalités slaves, sur les partis fédéralistes. Les députés polonais, chose bizarre, et les cléricaux du groupe Hohenwart apportent leurs éléments catholiques et slaves dans la mixture allemande. L'indignation d'un patriote jeune et ardent s'explique en présence d'une coalition si bâtarde et si peu respectable. Aussi M. Édouard Gregr a-t-il prononcé, dans la discussion du budget au Reichsrath, un discours qu'il faudrait publier tout entier, mais dont je ne puis, hélas! que donner les extraits qui suivent :

Je ne veux pas affirmer, comme le faisait, il y a quelque temps, M. Pléner, que le gouvernement du comte Taaffe soit le plus mauvais qu'ait connu l'Autriche; nous en avons vu de pires, et c'étaient précisément ceux du parti auquel M. Pléner se fait gloire d'appartenir. Son Excellence, le comte Taaffe, est un homme de cour : il marche sur le peuple tchèque en bottines

vernies, pour l'écraser, les libéraux allemands ne quittaient pas leurs sabots.

. . . . . .

Prenez le budget, calculez les millions que l'on nous extorque, comparez-les à ceux que l'on nous rend. La Bohême fournit en 1892 plus de 184 millions de florins; on dépense pour elle moins de 66 millions et demi; c'est-à-dire qu'elle verse dans le trésor autrichien 118 millions qui sont consacrés à des dépenses dont elle ne profite pas. Elle paye un tribut annuel de 118 millions à l'État autrichien, et ce tribut augmente d'année en année. Supposez la Bohême conquise par un conquérant étranger, quelque impitoyable qu'il fût, il n'exigerait pas une pareille contribution. Quand les Allemands victorieux exigèrent de la France une rançon de 5 milliards, une indignation universelle souleva le monde civilisé contre cette cupidité brutale. Et tous les vingt et un ans, nous devons payer une semblable rançon.

Aujourd'hui les hommes qui dirigent la monarchie sont les ennemis du peuple tchèque, ou plus exactement de tous les Slaves de l'empire, et il se trouve que la grande pensée de la politique autrichienne n'est autre chose que l'oppression des Slaves. Partout où se trouvent en présence les Allemands et les Tchèques, le caractère envahisseur et belliqueux des Allemands crée la lutte des nationalités; et dans cette lutte, le gouvernement prend partout le parti des Allemands, les soutient secrètement toujours, ouvertement la plupart du temps.

Notre peuple a aujourd'hui conscience de sa force, vous ne l'effrayerez pas; il a pris position sur un terrain solide, et vous ne l'en délogerez pas. Ce qu'il réclame, vous le savez, c'est que l'on reconnaisse le droit d'État bohême, ou en d'autres termes, que l'on respecte les traités solennels, le pacte synallagmatique par lequel la nation bohême et la dynastie de Habsbourgs se sont librement liées. Mettre ces traités en question, ainsi qu'ont essayé de le faire les députés allemands de la Bohême, c'est trahir à la fois le peuple et la dynastie, puisque c'est saper le seul fondement légal de la royauté de Habsbourgs en Bohême. Ce sont là des vérités qui n'ont rien d'anti-dynastique; elles ont été proclamées par l'empereur lui-même dans son diplôme d'octobre 1860 et dans son rescrit du 12 septembre 1871.

Le comte Taaffe a profité de l'émotion produite par le discours de M. Gregr sur les Polonais et les cléricaux pour faire entrer dans le cabinet le comte Kuenbourg comme ministre sans portefeuille à la façon du baron de Prazak qui représente la Bohême. Ne pouvant encore introduire dans le conseil M. de Plener lui-même, le comte Taaffe a choisi son meilleur ami. Voilà les Allemands avec un pied dans la place; avant peu ils y passeront en corps.

En Hongrie, la torrentueuse situation parlementaire était telle que le comte Szapary n'a pu en remonter le courant; voyant son ministère à la dérive, il a cru devoir devancer de quelques mois l'échéance légale du parlement maggyar et a réclamé de l'Empe-

reur la dissolution. Tous les groupes de l'opposition se sont unis pour la lutte contre le gouvernement, depuis M. Ugron, M. Iranyi, jusqu'au comte Albert Apponyi en personne. De tels chefs conduiront-ils leurs troupes à la victoire? Ce serait certain si l'on ne connaissait les procédés administratifs maggyars en matière d'élection. Malgré tout, l'engagement sera vif. Même vaincu sous le nombre des élus ministériels, le comte Albert Apponyi reviendra grandi de telle sorte d'une bataille où la gauche tout entière modérée et extrême combattra sous son drapeau qu'il faudra enfin lui faire sa place au pouvoir. Un pays ne peut se passer des services d'un homme de cette valeur, de cette situation, de ce jugement et qui a cette puissance d'éloquence. Stérilisé, dans l'opposition le comte Albert Apponyi est quand même pour le gouvernement une cause de faiblesse, tandis que, incorporé, il serait une force.

Remercions nos amis, MM. Helfi et Béothy, de leur chaleureuse protestation dans la discussion soulevée à propos du vote des traités de commerce par la Chambre hongroise. Ils ont adjuré le gouvernement de ne pas « entrer inconsidérément dans une ligue douanière contre la France ». Cette protestation, quoique inutile, honore les hommes du Parti de l'Indépendance.

Inutiles aussi les protestations plus nombreuses des patriotes belges contre les mêmes traités de commerce avec l'Allemagne. Un meeting a eu lieu à Bruxelles sous les auspices de l'association des commerçants, industriels et propriétaires de l'arrondissement de Bruxelles. M. Van Dyck, qui porte un beau nom, a hautement déclaré qu'il fallait résister aux intimidations de l'Allemagne et ne pas voter un traité, plein de dangers pour la Belgique : « Les droits de l'Allemagne, a dit l'orateur, sont onze fois plus élevés que ceux du nouveau tarif français ! » La Chambre belge votera le traité, le roi dût-il quêter le vote, député par député. Et la ville d'Anvers seule, déjà à moitié allemande, sera favorisée et reconnaissante.

Mes lecteurs savent les motifs du débat qui s'est élevé entre le général Pontus, ministre de la guerre, et le général Brialmont à propos des fortifications de la Meuse. Le ministre prétend qu'il ignorait la plus-value des dépenses pour les fortifications s'élevant de 54 millions à 71, non compris l'artillerie. Le général Brialmont prouve que le gouvernement avait été scrupuleusement averti du surcroît des dépenses en 1889 et que, par conséquent, le ministre a dissimulé sciemment à la section cen-

trale une augmentation prévue et certaine. Le général Pontus affirme de nouveau qu'aucune communication des plus-values n'ont été faites et qu'au contraire c'est le général Brialmont qui l'a induit en erreur et il va, pour affirmer son accusation, jusqu'à réclamer de ses collègues l'autorisation « de prendre à l'égard du général Brialmont des mesures disciplinaires exemplaires ». Après la mise à la retraite du général van der Smissen, il manquerait à l'avoir du ministre Pontus une faute aussi grave.

Je n'ai pas à parler de la politique financière de l'Italie. Notre collaborateur, M. Hubert Legrand, consacre tout son article *Questions du jour* à ce chapitre. Si je vois moins en noir que lui, et les écrivains qu'il cite, la situation économique en Italie, je m'inquiète peut-être exagérément des efforts que fait le gouvernement, si soucieux par ailleurs d'économiser, pour conserver, pour améliorer, pour fortifier sa situation militaire. Je connais le traité de la Triple Alliance, je sais qu'il est *offensif* et *défensif* pour l'Italie, tandis qu'il est *défensif* seulement pour l'Autriche. *Offensif* était donc inutile pour nos voisins et certes on peut affirmer que la clause n'émane pas de la volonté nationale, mais de la volonté personnelle du roi.

Humbert Ier a toujours eu des velléités guerrières, toutes ses sympathies personnelles sont allemandes, quoi qu'il ait pu dire et quelques semblants qu'il ait donnés à ses actes. Il rêve de contribuer aux défaites de la France et d'en tirer largement profit pour son royaume. Si nous sommes défaits dans la lutte suprême avec nos ennemis, il aura été un grand homme d'État, malgré les ruines que ses combinaisons internationales accumulent sur l'Italie ; si nous sommes vainqueurs, ni son sort immédiat ni sa figure dans l'histoire ne seront enviables. Je le répète à Votre Majesté, sire, *défensif* eût été suffisant et plus habile dans les deux hypothèses.

Si M. de Bismarck donne le triste spectacle de son insuffisance et de sa médiocrité en dehors du pouvoir en n'osant plus affronter ce Reichstag où il parlait en maître, M. Crispi donne un spectacle identique en harcelant un ministère rival à Montecitorio. La valeur de M. di Rudini est dans la mesure, le bon ton, le bien élevé de sa politique ; les rugissements de sanglier de M. Crispi résonnent avec d'autant plus de violence dans un milieu discret, où M. Imbriani lui-même sent la nécessité de mettre une sourdine à ses éclats. La pudeur est décidément ce qui manque

le plus à M. Crispi. En ce moment, il devrait comprendre que le grand coupable n'est pas le ministère vis-à-vis de lui, mais bien plutôt, lui, vis-à-vis d'un ministère auquel il a légué les graves responsabilités et les insurmontables difficultés de la politique africaine.

En Angleterre, la prochaine consultation électorale fait faire aux libéraux une sorte d'examen des solutions futures de la politique anglaise, examen très profitable à l'élaboration, à l'étude des réformes et des résolutions que le pays attend du parti gladstonien. C'est ainsi que le grand *Old man* aidé de M. Schnadhorts, passé maître en l'art d'organiser un meeting libéral, a posé au *Memorial Hall* devant plusieurs centaines de valets de ferme les bases d'une revision des lois favorable à la classe rurale si opprimée chez nos voisins par les *squires* ou par le clergé ; c'est ainsi que Sir Charles Dilke rappelle à l'Angleterre que depuis dix ans elle a renouvelé à la face de l'Europe ses engagements d'évacuer l'Égypte et qu'il lui annonce que l'arrivée prochaine et certaine des libéraux au pouvoir la mettra en face de cette échéance. La mort a servi encore une fois le parti gladstonien en faisant du marquis de Hartington — par la mort de son père, le très honorable William Cavendish — le huitième duc de Devonshire. Le marquis de Hartington, chef influent et actif du groupe parlementaire, dissident pour les libéraux et unioniste pour les conservateurs, va prendre à la Chambre des lords la retraite forcée qui change en pères conscrits les plus brillants des jeunes orateurs des Communes. M. Chamberlain succédera-t-il comme leader au marquis de Hartington ? Il serait vraiment original de voir l'ancien radical qui trouvait M. Gladstone trop modéré devenir l'un des pivots du conservatisme.

J'ai depuis longtemps attiré l'attention du quai d'Orsay et de la presse sur l'opinion anglaise, dont le général Wolseley s'est fait le porte-voix en prédisant à la Chine un grand avenir militaire. J'ai été seule à dénoncer les articles des journaux chinois rédigés à Shanghaï par quelques lettrés au service des missionnaires protestants. J'ai dit et répété avec quelle facilité la France unie à la Russie pourrait déjouer les plans de lord Salisbury qui veut tirer profit des événements de Chine comme de toutes choses dans un but électoral. D'un autre côté, j'ai mis mes lecteurs en garde contre toute interprétation erronée des événements qui se passent entre Bahmo et la frontière du Yunnam. La Chine vou-

drait trouver des occasions de faire à l'Angleterre des concessions apparentes sur les frontières occidentales du Yunnam dans le but de former une ligue de défense dans le Turkestan dit Chinois où la Russie seule a le droit et l'intention d'agir. Quand on examine les causes de conflit possibles entre les intérêts anglais et chinois au Thibet, sur le haut Yangtze, dans le Petchily, en Corée, on reste convaincu de la facilité avec laquelle la solidarité des intérêts franco-russes en Asie, et surtout en Chine, peut déjouer les calculs de lord Salisbury à bout d'expédients, et réduire le Tsong-li-Yamen au plus grand avantage de la France comme à celui de la Russie, dont les lignes géographiques au nord et au sud sont une cause de préoccupation et d'inquiétude à Pékin et à Londres.

J'ai dit que la question du Pamir est résolue en faveur de la Russie, qu'elle intéresse la France au plus haut chef, qu'elle assure l'avenir. Les discours du vice-roi des Indes dans le Cachemire prouvent que la *Nouvelle Revue* avait raison d'affirmer que les inquiétudes mal dissimulées de l'Angleterre sont un signe des temps, et que l'évacuation de l'Égypte a été préparée sur les hauteurs du Pamir. Faire échec à l'Angleterre dans l'Inde, c'est faire une politique foncièrement française.

Conclusion : Demandons à la Russie, en échange de l'acceptation de sa ligne de conduite, en Chine, l'appui efficace de sa diplomatie à l'effet : 1° d'obtenir un ordre du Fils du Ciel relatif aux devoirs que l'exercice du Protectorat par la France impose aux vice-rois et à tous les mandarins sous leurs ordres ; 2° une liquidation honorable des anciennes affaires de nos différentes missions ; 3° la rentrée des missionnaires dans les villes d'où ils ont été chassés. Puisse 1892 se lever sur un Cronstadt asiatique ! Le commerce de la France y gagnerait 100 millions, étrenne que je voudrais pouvoir contribuer à donner à mon pays.

Au Canada, le cabinet conservateur d'Ottawa, ne voulant pas rester sous le coup des accusations de corruption portées par les libéraux contre le ministère conservateur présidé par feu sir John Macdonald, prédécesseur du ministère actuel, a porté la même accusation contre le premier ministre libéral de la province de Québec, M. Mercier, et après enquête, ayant révélé des actes inspirés par les procédés Macdonald, a fait dissoudre la Chambre et destituer le cabinet Mercier par le lieutenant-gouverneur de la province représentant le gouvernement anglais.

Or, M. Mercier, très populaire, et la majorité de la Chambre de Québec protestent contre l'inconstitutionnalité flagrante de l'une des mesures prises, la Chambre ne pouvant être dissoute, d'après la Constitution, avant d'avoir siégé une année, ce qu'elle n'a pu et ne peut faire. Il y a abus de pouvoir et promesse d'une déroute complète des conservateurs de la province de Québec, là où ils espéraient par un coup d'État désorganiser le parti libéral. Le retour de M. Mercier au pouvoir sera non seulement un échec pour le cabinet conservateur d'Ottawa, mais encore pour M. Angers, lieutenant-gouverneur représentant l'Angleterre.

Ne quittons pas le Nouveau Monde, bien peu différent de l'Ancien en politique, sans rassurer nos lecteurs sur la menace d'un conflit immédiat entre le Chili et les États-Unis, à propos de l'affaire du *Baltimore*. Sans doute M. Patrick Egan, ministre des États-Unis à Valparaiso, ami et complice de M. Balmaceda, ne fera rien pour aider à la conciliation. Le Chili, fier d'avoir repris possession de ses légalités et de son indépendance, tout à la joie de l'installation de son président, M. Montt, ne court pas pour les aplanir au-devant des difficultés amoncelées par M. Egan, mais il y a tout lieu d'espérer cependant que les choses ne seront pas poussées à l'extrême, ni par un pays ni par l'autre.

Revenons en Europe pour admirer la sagesse et le calme des Chambres néerlandaises qui viennent de clore leur dernière session de 1891, de voter le budget des Indes Orientales pour 1892, et d'examiner le budget des dépenses sans une discussion tapageuse. Les bureaux de la Chambre ont disserté sur les traités de commerce sans rien conclure, sans affirmer la nécessité de nouvelles conventions, mais se sont cependant prononcées avec énergie contre un engagement de douze années, comme l'Allemagne vient de l'exiger pour ses nouveaux traités commerciaux. Les Chambres se réuniront de nouveau en février pour discuter les lois importantes militaires provisoires.

En Espagne, l'examen attentif des tarifs douaniers comparatifs de la Triplice et de la France ont un peu calmé la surexcitation des esprits ; mais le mal est en partie irréparable et nos ennemis sauront profiter de l'explosion de mécontentement qui a éclaté contre la France à propos du protectionnisme Mélino-ferryste. M. Canovas et la Reine-Régente trouveront un terrain mieux préparé pour les combinaisons politiques futures prenant la forme d'un rapprochement avec l'Allemagne. On nous en a trop

menacés à Madrid pour qu'elles ne soient pas ébauchées. Raison de plus pour que le gouvernement de M. de Freycinet donne aux intérêts commerciaux de l'Espagne les satisfactions qu'il pourra. Les Espagnols sont un peuple chevaleresque avec lequel on peut avoir le bénéfice des concessions.

L'Assemblée fédérale helvétique, par suite de la démission du président de la confédération, M. Velti, a procédé à la nomination de son remplaçant, M. Zemp, conservateur lucernois, après avoir toutefois témoigné au président démissionnaire « sa gratitude pour les services rendus par lui à son pays depuis vingt-cinq ans ». M. Hauser, radical de Zurich, a été élu président pour l'année 1892.

Je termine par la Serbie, et mes lecteurs vont s'en expliquer la cause; c'est que j'ai à remercier le gouvernement de Belgrade du grand honneur qu'il m'a fait en me nommant commandeur de l'ordre de Saint-Sava. Mon dévouement à la Serbie, l'intérêt que je prends à l'éducation politique du parti qui la gouverne, et qui, novice hier encore, donne tous les jours la preuve de ses efforts, de son patriotisme, de sa prévoyance et de sa sagesse, n'avaient nul besoin de récompense. Cependant, j'accepte avec gratitude cette distinction que je ne saurais mériter d'une façon plus digne du peuple serbe qu'en continuant à lui dire la vérité. Certes, les élections municipales qui ont eu lieu le 21 de ce mois sont une complète et précieuse victoire pour le parti au pouvoir, la coalition des libéraux et des progressistes, qui ont voté cette fois sur une liste commune, n'ayant abouti qu'à un piètre résultat. Mais ces élections ne modifient en rien la situation politique, elles ne font que la confirmer dans un sens qu'il faut maintenir à tout prix, et qui serait soumise à des aléas, si la pression de l'opinion politique n'agissait pas dans le sens des efforts du président du conseil, M. Pakchitch, pour faire reprendre à MM. Vouitch et Tauchanowitch les portefeuilles qu'ils ont abandonnés, et cela avant la réunion de la Skoupchtina. Des groupes nouveaux pourraient déplacer la majorité en s'unissant aux progressistes et aux libéraux, si infime que soit leur nombre. MM. Vouitch et Tauchanowitch sont des hommes politiques trop clairvoyants, des patriotes trop éprouvés pour ne pas faire le sacrifice de leur fierté personnelle à l'union de leur parti et ne pas se réconcilier. C'est cette réconciliation que je souhaite à la Serbie le premier de l'an.

Mes lecteurs s'étonneraient de ne pas me voir faire un autre

vœu : celui de la signature de l'alliance franco-russe. Je ne me suis pas trompée encore depuis que j'écris ces lettres sur les destins des hommes d'État que j'ai côtoyés ou sur lesquels j'ai eu à porter un jugement, qu'ils s'appellent MM. de Bismarck, Crispi, Tisza, le comte Albert Apponyi, Gambetta, le général Boulanger, lord Salisbury, M. Gladstone, etc. M. de Freycinet peut à cette heure sculpter de ses propres mains sa figure pour l'histoire. Il ne voudra pas qu'elle reste fuyante comme on l'accuse de l'être et c'est lui qui nous donnera, pour nous préserver des dangers que courront en 1892 la Russie et la France, les sauvegardes promises à Cronstadt. Je fais, par ces paroles, je le sais, un acte de foi envers lui. Il est réfléchi et conscient.

Juliette ADAM.

P. S. — C'est une bonne fortune pour moi d'être en possession de l'un des livres les plus remarquables qui aient été écrits par un homme d'État. Son titre est *Étude sur la théorie du droit musulman* et il est signé Sawas Pacha, ancien ministre des affaires étrangères de Turquie. Donner les autres titres de Sawas Pacha serait prendre toute la place dont je dispose pour signaler son beau livre à mes lecteurs. Quelques pages de Considérations préliminaires classent l'œuvre de Sawas Pacha au nombre des plus hautes philosophiquement et des plus originales par ce fait que les connaissances scientifiques et l'esprit religieux s'y pénètrent mutuellement et donnent à la pensée exprimée la double clarté de l'âme et de l'esprit. Sawas Pacha nous initie à une conception nouvelle de la législation musulmane que nous avons toujours cru être une adaptation du droit romain, il nous découvre les sources et l'histoire de la loi islamique, ses principes philosophiques généraux et les notions théoriques qui en sont l'essence. La partie historique de ce volume nous dépeint Mahomet avec une largeur de style admirable. Pour les chrétiens un tel livre est un bienfait, car il leur dévoile les besoins des consciences façonnées par l'islamisme : façonnement que les gouvernements européens qui ont des sujets musulmans auront profit à méditer.

CHRONIQUE POLITIQUE

Il y a quinze jours, on ne parlait que des rapports de l'Église et de l'État ; il y avait du Kulturkampf dans l'air, et des ministres, même très libéraux, étaient obligés d'enfler la voix en se tournant du côté des évêques. Il semblait que la droite parlementaire fût en train de reconquérir sa clientèle catholique fort dispersée, et l'on se croyait retourné à dix ou douze ans en arrière. Mais l'histoire ne se répète pas, et le passé est bien passé. Cette grande agitation, provoquée par imprudence et fomentée par calcul, ne répondait pas à l'état vrai des esprits. L'opinion publique est devenue plus tolérante. La facilité avec laquelle tout ce tapage s'est apaisé trahit une remarquable évolution, qui tient à des causes diverses. Les questions sociales ayant pris le pas sur les questions politiques, nous avons assisté à des rapprochements inaccoutumés, sinon inattendus, et on a vu d'anciens adversaires collaborer assez cordialement à des réformes qui ne mettaient en cause ni Voltaire, ni le *Syllabus*. Il se produit en même temps, dans les milieux rebelles à la foi dogmatique, une réaction sentimentale, esthétique, psychologique, favorable aux idées religieuses et qui incline vers le respect les âmes les moins croyantes au fond. Dans les hautes régions intellectuelles, le scepticisme est devenu moins agressif, plus accessible à une large sympathie ; la libre pensée n'est plus revêche, quinteuse et batailleuse comme jadis.

Les hommes politiques, qui essaient de galvaniser les passions assoupies, obtiennent sans doute quelques applaudissements dans les petites villes et les chefs-lieux de cantons, où les rancunes sont tenaces et les rivalités perpétuelles, mais l'élite les désavoue par libéralisme, et la foule par dégoût des querelles stériles. Quelques-uns prétendent que les élections prochaines se feront sur la question de la séparation de l'Église et de l'État. Cela peut réussir dans un certain nombre de circonscriptions ; le gros de la démocratie réclame une viande moins creuse. On a

bien déposé sur le bureau de la Chambre deux ou trois propositions tendant à consacrer en principe cette séparation, et il paraît que la commission d'initiative leur a fait un accueil bienveillant. Mais cette commission, renouvelée tous les mois au milieu d'une profonde indifférence, n'a pas beaucoup plus d'autorité que la commission des congés, et la commission des pétitions; c'est un des rouages les plus usés de la grande machine parlementaire.

Si l'apaisement s'est fait aussi vite, on en peut remercier et féliciter le gouvernement, qui n'a pas voulu se lancer dans la politique de combat. D'ailleurs les causes et les prétextes d'agitation ont cessé de se produire, grâce sans doute aux sages conseils qui sont venus de loin et de haut. Le silence même de Léon XIII était une leçon de discrétion et de prudence qu'on ne pouvait se dispenser d'entendre et qui a été comprise.

Nous pouvons donc nous occuper d'autre chose, et les Chambres se sont replongées, après cet intermède, dans des études d'un intérêt plus immédiat et plus matériel. Elles ont repris l'élaboration du budget et du tarif, et s'efforcent de regagner le temps perdu, quoiqu'il soit impossible, au moins pour la loi de finances, d'arriver au but avant la date fatale.

Le Sénat a achevé l'examen du tarif, ou plutôt des deux tarifs de douane, puisqu'il y a un maximum et un minimum. Il a terminé son travail comme il l'avait commencé, dans un esprit résolument protectionniste, ajoutant quelquefois et n'effaçant jamais, malgré le sage précepte de Boileau, et prenant pour maxime que dans le doute il ne faut jamais s'abstenir. Ce zèle est peut-être excessif. La Chambre elle-même, qui ne pèche pas par un goût exagéré pour le libre-échange, a jugé qu'on allait un peu loin et qu'il était temps de s'arrêter.

C'est à propos des matières éclairantes que s'est produit ce recul. Pour les substances alimentaires, on a été sans pitié : les agriculteurs le voulaient ainsi. Le blé, la viande, le vin supporteront des droits d'entrée fort élevés. On allègue la richesse de notre sol, qui nous permet, à la rigueur, de subvenir à tous nos besoins, si nous savons, par une culture perfectionnée, faire rendre à la terre tout ce qu'elle est prête à produire. Cet argument est au moins contestable en ce qui regarde la viande; nos ressources à cet égard ne seront sans doute jamais égales à nos besoins, même si nous observions rigoureusement deux ou trois

carèmes par an. Mais le législateur n'a pas eu le courage de fermer l'oreille aux plaintes des éleveurs. Pour certains textiles, les Chambres ont adopté un moyen terme, et remplacé les droits de douane par des primes, la protection par l'encouragement. Cette méthode est peut-être dangereuse pour le budget auquel on ajoute tous les jours de nouveaux tuyaux et de nouveaux robinets; toutefois, si le contribuable a le droit de se plaindre, le consommateur n'en souffrira pas.

Remarquons que, si nous payons beaucoup d'impôts, l'État nous rend aussi beaucoup de services. Il n'y a point d'homme au monde qui soit plus secouru que le Français. S'il a des enfants, il les envoie à l'école primaire, où l'instruction est gratuite, puis, au lycée, où le prix de la pension est loin de correspondre à la dépense. S'il monte en chemin de fer, il est voituré par une Compagnie en faveur de qui fonctionne la garantie d'intérêt; s'il entreprend un voyage outre-mer, le paquebot qui le transporte est aussi partie prenante au budget. L'État encourageait la peinture et la sculpture, la musique et la danse; il va maintenant répandre sa manne sur les champs. Le brave laboureur ne pourra plus se plaindre de ce qu'il travaille pour les étoiles de l'Opéra : il y a de l'argent pour tout le monde. Les économistes prétendent que cette bienfaisance universelle n'est pas si gratuite qu'on l'imagine; à les en croire, il vaudrait mieux restreindre les attributions de l'État que de le transformer en une sorte de providence. Mais les économistes n'ont pas l'oreille du législateur, qui créera bien encore quelques catégories de dépenses publiques, comme cet oncle de comédie qui se vantait de jeter sa fortune par les fenêtres : « Vous n'avez pas assez de fenêtres, lui disait son neveu. — J'en ferai percer! »

Il nous semble qu'on perce tous les jours des fenêtres. Mais revenons au tarif. Le pétrole était chargé d'un droit très lourd; la Chambre l'a dégrevé de moitié. Puis, mise en verve par ce premier bienfait, elle a déclaré exemptes les graines oléagineuses. Elle avait d'abord frappé les unes et épargné les autres. Le Sénat, se piquant de logique, les frappait toutes ; la Chambre les affranchit toutes. Elle a reconnu qu'il s'agissait d'une grande industrie à laquelle on allait porter un coup mortel, sous prétexte d'encourager la culture du colza. Le colza ne se cultive que dans un petit nombre de départements; c'est ce qui l'a perdu, et ce qui a sauvé les huileries des ports. M. Méline s'est

étonné de voir sa majorité fidèle se révolter une fois contre son autorité, mais il en demandait trop.

Les protectionnistes à outrance ont été encore plus péniblement affectés par les déclarations du ministre des affaires étrangères, qui menace de négocier des traités de commerce, et qui avoue qu'il ira peut-être dans ses concessions jusqu'au delà du tarif minimum. Il y a bien six mois qu'on discute pour savoir si ce fameux minimum est une limite infranchissable. « C'est évident, s'écrient les uns ; voyez le dictionnaire. — Relisez la Constitution, disent les autres ; le gouvernement a le droit de conclure des traités de commerce, sauf la ratification des Chambres, et aucune loi ne peut restreindre les prérogatives du pouvoir exécutif. » Jusqu'ici la question était restée indécise ; une heureuse obscurité laissait subsister la sécurité des uns et les espérances des autres. Depuis que M. Ribot a annoncé que le ministère, voyant plus loin et de plus haut, pouvait être amené à pratiquer, pour des raisons de politique internationale, quelques brèches dans le mur douanier qu'on est en train de bâtir, les conquêtes protectionnistes ne paraissent plus si solides. On se flattait d'en avoir fini à jamais, ou du moins pour une longue période, avec ces traités de commerce qu'on accusait de tant de méfaits, et voilà qu'on parle d'en signer de nouveaux. Les champions de la viticulture ont poussé un cri de détresse, et l'un d'eux a exprimé son indignation avec tant d'énergie qu'il s'est attiré, chose rare, une réprimande du président du Sénat, peu habitué à sévir contre ses paisibles collègues.

Mais la grosse question du jour, c'est la question du budget. Le spectre des douzièmes provisoires apparaît à l'horizon du Parlement, et répand l'effroi dans les âmes honnêtes. Cette terreur a sans doute quelque chose d'exagéré. Les douzièmes provisoires sont surtout désagréables pour les employés des finances, à qui ils infligent un supplément de travail, mais on se tromperait si l'on croyait que le pays s'en émeut beaucoup. Il faudrait d'autres malheurs pour nous jeter dans la consternation. Le spectre a servi jusqu'ici à faire peur au Sénat. Presque tous les ans, quand on arrive aux derniers jours de décembre sans avoir terminé l'examen du budget, on supplie la haute Chambre de brusquer le débat et de voter au pas de course, pour épargner à la France l'humiliation de ces terribles douzièmes. Les sénateurs, qui sont de bonnes gens, et qui ne demandent qu'à jouir

en paix des petites vacances du jour de l'an, se laissent attendrir, après avoir un peu grondé, et l'affaire est arrangée ; il est convenu que l'année suivante on fera plus de diligence, et l'on se sépare sur ces bonnes résolutions.

Cette fois, malheureusement, le retard est un peu trop scandaleux, et l'abus trop criant.

Le Sénat a reçu le budget le 16 décembre, il a fallu le lire, l'étudier en commission, prendre des décisions et faire un rapport. Ce rapport n'a pu être distribué que le dimanche 27. Dix jours pour accomplir ce qui coûte six mois à la commission de la Chambre des députés, ce n'est pas un délai exorbitant. La discussion commençant seulement le mardi 29, il est douteux que la loi de finances puisse être promulguée pour le 1er janvier, et le vote des douzièmes ne sera que la constatation d'un désordre impossible à réparer autrement que par une sorte d'abdication.

Il y a des pays où la Chambre haute enregistre le budget plutôt qu'elle ne le discute, où l'on admet que la gestion des deniers publics regarde tout spécialement, pour ne pas dire uniquement, les élus du suffrage populaire. Mais il y a dans le budget, dans le nôtre surtout, autre chose que des comptes et des chiffres. Bien des questions sont mises sur le tapis, examinées et tranchées à propos des crédits demandés par le gouvernement. Ainsi la marine a été au Palais Bourbon l'objet d'un débat étendu, sans parler des luttes intérieures qui avaient éclaté dans la commission et amené la démission du rapporteur. Otera-t-on aux sénateurs qui s'intéressent à la sécurité nationale et qui croient avoir un bon avis à donner, le droit d'intervenir dans cette grande querelle? La Chambre a voté une réforme des droits de justice, et beaucoup de bons esprits estiment que cette œuvre utile a besoin d'être améliorée, coordonnée, étendue : faut-il en ajourner ou en étrangler l'examen?

A ne considérer que le côté financier de ce budget de 1892, il y a beaucoup à dire sur la façon dont la Chambre l'a mis en équilibre sur le papier. Obéissant à une heureuse inspiration, elle a résolu d'en finir avec les comptes séparés, et de faire rentrer définitivement dans le budget ordinaire les garanties d'intérêt, non seulement pour les chemins de fer algériens, comme le proposait le ministre, mais aussi pour les chemins de fer de la France européenne. Pour faire contrepoids à cette augmentation légitime du chiffre des dépenses, il fallait trouver de nou-

velles recettes, ou grossir l'évaluation des recettes prévues. C'est pour cette dernière solution qu'on s'est décidé, et on a supposé un accroissement considérable du revenu douanier. Cette espérance semble au premier abord assez fondée : il y a pourtant bien de l'aléa. En dégrevant le pétrole et en exemptant les graines oléagineuses, on a entamé notablement les ressources sur lesquelles on comptait. Les droits de douane, quand ils sont établis dans un esprit protectionniste plutôt que dans un esprit de fiscalité, causent souvent des mécomptes. Si la protection est efficace, si le but est atteint, l'importation est gravement ralentie, ou s'arrête tout à fait. Doubler un droit, ce n'est pas en doubler, c'est quelquefois en supprimer le rendement. Il peut arriver que la contrebande, stimulée par un bénéfice plus élevé, devienne soudain plus ingénieuse et invente des procédés de fraude dont on ne vient pas à bout du jour au lendemain. Quand un relèvement de tarifs est annoncé quelque temps à l'avance, il se produit un courant, ou plutôt un torrent d'importation suivi d'une stagnation complète. C'est ainsi qu'en ce moment les vins d'Espagne entrent chez nous à flots, c'est une véritable course par terre et par mer, pour devancer la date redoutée. Il est fort à craindre que les douanes ne procurent au ministre des finances, en 1892, quelque surprise désagréable.

Il y a donc bien des raisons pour que le Sénat tienne à exercer sérieusement son droit de contrôle. Nous ne parlons pas de son amour-propre froissé : il aurait tort d'en vouloir à la Chambre, et d'imputer aux députés un injuste dédain ou une lenteur systématique. Le mal vient de plus loin, et c'est l'organisation même du travail parlementaire qui est défectueuse. S'il est convenu que la Commission du budget doit tous les ans passer en revue tous les services publics, et présenter sur chaque ministère un rapport complet et profondément étudié, s'il est admis qu'elle peut, sans être taxée d'usurpation, remanier le projet qui lui est soumis, ce qui ne peut se faire qu'après beaucoup de tâtonnements, de discussions et de négociations, si l'on continue à examiner la plupart des questions du jour à propos du budget, ce n'est pas trop d'un an pour un si vaste travail, et la Chambre des députés n'a pas à se reprocher d'avoir perdu son temps. Elle ne l'a pas perdu, en effet; elle s'est montrée passablement laborieuse; encore a-t-elle fait preuve de modestie et de discrétion en ajournant la réforme de l'impôt des boissons.

Le Sénat est victime d'un fâcheux état de choses, non d'un manque d'égards, encore moins d'une atteinte systématique à sa prérogative.

Il y a quelque chose à changer dans la méthode du travail adoptée par notre Parlement, surtout en ce qui regarde le budget. On pourrait d'abord débarrasser les Chambres d'un certain nombre d'attributions insignifiantes et encombrantes, comme toutes les lois d'intérêt local, comme les élections qui dévorent des séances entières. Il faudrait surtout que la tâche des commissions fût simplifiée, que les projets de loi fussent étudiés sérieusement avant d'être présentés, et qu'après leur présentation l'examen en fût confié à des gens ayant plus de loisir et de compétence. On l'a dit depuis longtemps : nous ne tirons pas de l'institution du Conseil d'État ce qu'elle devrait donner. C'était autrefois un savant et puissant atelier de législation, nous en avons fait un grand conseil de préfecture.

L'amélioration des rouages ne dispenserait pas la Chambre d'améliorer ses habitudes, de corriger quelques-uns de ses défauts. Elle se donne trop aisément des congés; elle ne siège en temps ordinaire que quatre fois par semaine : c'est bien peu; elle pourrait donner au moins un cinquième jour aux débats accessoires, aux interpellations. Il y aurait lieu d'introduire un peu d'ordre dans le travail chaotique des commissions, qui gaspillent beaucoup de bonne volonté et beaucoup de papier, et qui se donnent souvent tant de peine pour ne pas aboutir. Enfin, en ce qui concerne particulièrement le budget, il conviendrait d'en alléger la discussion et d'en simplifier l'examen. Comment y parviendra-t-on? On propose bien des systèmes différents; chacun a ses mérites et ses inconvénients. Il faut pourtant chercher et trouver un remède efficace. Car on ne peut nier qu'il y ait quelque chose de boiteux dans la machine à faire des lois. Si cet épouvantail des douzièmes provisoires inspirait à la Chambre, non des résolutions vite oubliées, mais la ferme volonté de rajeunir les vieux rouages, nous ne regretterions pas cette humiliation, puisqu'on dit que c'est une humiliation.

Raoul FRARY.

QUESTIONS DU JOUR

LES FINANCES ITALIENNES

Dans un de nos derniers articles consacré à la baisse subie par les fonds d'Etat, nous avons donné un court aperçu de la situation des finances italiennes; il importe aujourd'hui, de revenir sur cette question, car le public pourrait être abusé par le relèvement de la rente italienne et les discours de MM. di Rudini et Luzatti. Le mouvement de hausse n'est dû, on ne saurait le répéter, qu'à l'intervention d'un puissant syndicat; les porteurs de rentes italiennes auraient donc grandement tort de s'occuper des fluctuations provenant seulement de manœuvres de spéculation dont l'effet ne saurait être que passager; ce qu'ils doivent surtout étudier, c'est la situation économique et financière du pays; ils ne tarderont pas alors à se convaincre de l'exagération des cours actuellement cotés.

M. di Rudini, dans son discours de Milan et plus récemment, M. Luzatti, dans son exposé financier, ont cherché à démontrer, l'un et l'autre, qu'il faut absolument clore l'ère des déficits et qu'elle va l'être par l'équilibre de l'exercice courant et par un excédent prévu sur le prochain exercice.

Le point le plus saillant de cet exposé est dans la volonté exprimée de ne plus créer de nouvelles rentes, ni pour le déficit qui aura disparu, ni pour les besoins du budget extraordinaire des dépenses d'utilité publique. Pour bien marquer cette volonté, l'arriéré actuel du Trésor, en d'autres termes la dette flottante, serait non pas consolidé en rente 5 p. 100, mais couvert par la création de bons septénaires du Trésor.

Le ministre des finances justifie cette création de dette intérieure à court terme par l'argument suivant : « Le gouvernement, qui ne demandera plus d'argent à l'étranger, s'en verra offrir, car les capitaux étrangers surabondent. Si les titres placés à l'étranger et qui aspirent à revenir dans la patrie reviennent chassés par la défiance, un désastre se prépare. Si, au contraire, ils rentrent attirés par la puissance économique du pays, c'est une glorieuse émancipation. »

Nous ne nous attarderons pas à faire ressortir le parti pris optimiste de cette conclusion; nos lecteurs pourront voir tout à l'heure ce qu'il faut penser de la puissance économique de l'Italie; nous constaterons d'abord que d'après cet exposé la situation normale du

Trésor public est assurée pour peu que la Chambre veuille seconder le système des économies préconisé par M. Luzatti et l'engagement qu'il a pris de ne jamais proposer de nouvelle dépense sans la rattacher à une augmentation équivalente de recette. On ne croit plus guère aux miracles et il faudrait vraiment que le gouvernement italien eût un pouvoir surnaturel pour résoudre l'insoluble problème de l'équilibre; admettons cependant un instant qu'il y soit parvenu et que par les moyens préconisés par M. Luzatti, le budget de l'État puisse parvenir à joindre les deux bouts; en est-il de même de la balance économique de la nation ?

M. Luzatti a déclaré que « c'est au pays lui-même à combler le déficit de l'économie nationale. » Combien cela ne devient-il pas difficile en pratique lorsque la production est écrasée par l'impôt et que les économies forcées arrêtent l'essor des travaux publics, tandis que, d'autre part, la politique générale du gouvernement italien a fermé pour l'industrie et le commerce le débouché le plus naturel du côté de la France ? Ce serait une bonne chose si l'on avait introduit la sincérité dans le budget de l'État, c'en serait une meilleure encore de faciliter au pays le passage d'une méthode à une autre.

Par les émissions à jet continu, l'Italie courait à une ruine certaine, mais le défaut de sa circulation métallique était en grande partie masqué, tandis que maintenant c'est au public à en faire les frais, témoin la hausse des changes, et la situation est telle que, bien que l'on maintienne, pour des raisons supérieures, l'abolition du cours forcé, celui-ci n'en existe pas moins de fait, de même que le Trésor, avec les forts intérêts de la dette qu'il doit payer à l'étranger, reste le premier banquier du pays.

Sans doute aussi pour la construction de chemins de fer dont l'exercice doit rester passif pendant une cinquantaine d'années, on faisait de très mauvaises affaires, mais un très grand nombre d'ouvriers étaient employés à ces travaux et soustraits ainsi à la dangereuse séduction du besoin, tandis que désormais ils vont se trouver en proie, sans défense, à l'exploitation des anarchistes. Voilà par quels côtés principaux se manifeste le péril du passage trop brusque d'un système à l'autre, des fortes dépenses aux économies extrêmes.

Les causes de la crise interne que subit l'Italie sont récentes et présentes à la mémoire de tous. Jusqu'en 1886, l'Italie était en pleine prospérité, quand se produisit dans la politique de ce pays une recrudescence de la protection douanière, la rupture des relations commerciales et financières avec la France et un rapprochement plus intime avec l'Allemagne, c'est alors que brusquement survint la crise qui continue encore aujourd'hui.

Poursuivant sa politique et obligée de complaire à l'Allemagne et à l'Autriche, l'Italie vient de souscrire à de nouveaux traités de com-

merce qui ne pourront qu'être mauvais pour son industrie sans lui être d'un bien grand secours pour son agriculture ; les concessions qu'elle a dû faire aux puissances co-contractantes auront nécessairement pour effet de livrer son marché extérieur à tous les produits intérieurs de l'Allemagne et de l'Autriche. Les établissements métallurgiques, déjà bien atteints, cesseront en peu de tant tout travail ; ses fabriques de tissus sont très menacées ; il en est de même de ses ateliers de construction, de toutes les branches un peu importantes de la production manufacturière. Des droits protecteurs très élevés auraient seuls permis à l'activité industrielle de se développer un peu dans un pays où, par suite de l'élévation des impôts et de la nonchalance des ouvriers, les prix de revient sont très élevés.

En abaissant la faible barrière qui protégeait encore ses usines et ses manufactures naissantes, l'Italie va les réduire au chômage. Nous ne dirons qu'elle va au-devant d'une crise ouvrière, car cette crise a éclaté depuis lontemps déjà ; mais elle va la rendre plus terrible.

Quant aux compensations que les nouveaux tarifs auraient fournies à son agriculture, elles sont purement illusoires. Ce n'est point parce que les droits d'entrée à la frontière allemande et à la frontière autrichienne seront un peu plus faibles pour les vins, les céréales et le bétail de l'Italie, que les agriculteurs et les viticulteurs italiens trouveront plus de facilités pour l'exploitation de leurs produits. Les vins italiens qui venaient en grandes quantités sur le marché français, avant la rupture du traité franco-italien, n'iront point à Berlin ou à Vienne ; ce sont des vins de coupage qui ne pouvaient trouver de débouchés qu'en France, où il existe une véritable industrie pour l'alliage des différents crus. Les vignobles de l'Italie vont donc rester en proie à la crise interne qu'ils traversent depuis quelques années. On aura une idée de cette crise si l'on songe à ce fait que les vignerons ne se donnent même plus la peine de récolter le raisin ; ils le laissent pourrir sur le cep, le vin ne trouvant plus preneurs, même à 5 francs l'hectolitre, prix trop faible pour couvrir les frais de la vendange et de l'emmagasinage.

Si nous prenons les chiffres de l'exportation totale des vins en futaille de l'Italie, nous trouvons 2331000 hectolitres en 1886, 3582000 en 1887 et 904000 en 1890. Que faut-il penser alors des allégations de ceux qui veulent nous persuader que l'Italie n'a qu'à se louer d'avoir simplement changé de clientèle?

Nous pourrions fournir des chiffres aussi édifiants pour la plupart des branches du commerce et de l'industrie; un relevé aussi étendu des statistiques serait certainement du plus haut intérêt et montrerait mieux que tous les raisonnements la situation exacte de l'Italie; il nous entraînerait malheureusement bien au delà des limites de cette courte étude et nous aurons suffisamment établi cette situation

en constatant le fait suivant : alors que toutes les grandes nations commerciales de l'Europe ont vu pendant la dernière période triennale augmenter le mouvement de leur commerce extérieur, seule l'Italie a fait exception et a vu la valeur de ses exportations diminuer sensiblement. L'augmentation de la valeur des exportations françaises a été d'environ un demi-milliard ; l'augmentation de la valeur des exportations anglaises a dépassé un milliard ; l'Allemagne, la Suisse, la Belgique, même l'Espagne, l'Autriche-Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie ont vu la valeur de leurs exportations augmenter ; seule l'Italie s'est trouvée en dehors de ce mouvement général.

Il est plus difficile d'évaluer le commerce intérieur que le commerce extérieur, on peut néanmoins s'en faire une idée en prenant pour base le trafic des chemins de fer.

Pendant la même période triennale, nous trouvons dans les autres pays une augmentation considérable du produit brut kilométrique ; en Italie, la diminution est sensible et il ne faudrait pas prétendre que cette diminution provient de ce qu'en Italie le réseau s'est augmenté de lignes moins productives, la diminution existe toujours quand on considère seulement le produit des anciennes lignes.

S'étonnera-t-on en présence de ce ralentissement de l'activité que chaque semaine la questure de Rome soit obligée de rapatrier des équipes d'ouvriers jetés sur le pavé par la crise du bâtiment due à cette fièvre de l'agiotage qui fit atteindre aux terrains de Rome des prix insensés, qui fit bâtir de tous côtés sans songer à tenir compte des limites imposées par les besoins de la population ? Faut-il s'étonner que les ouvriers de l'industrie émigrent en masse, suivis d'une partie des ouvriers des champs ? Le chômage tend à devenir général, les paysans abandonnent leur terrain inculte, les machines se rouillent ; c'est la misère noire en bas ; en haut c'est la gêne profonde déterminée par le poids écrasant de l'impôt, par la dépréciation énorme de toutes les valeurs nationales, par l'abus du papier-monnaie. L'or qu'on avait fait venir pour rétablir la circulation métallique a repassé en grande partie les frontières et l'on fait aujourd'hui une prime de près de 3 p. 100. A la fin de 1890, il y avait en circulation 1466 millions de francs de papier-monnaie, et, en regard, le stock métallique, dans les caisses des banques et du trésor, n'était que de 591 millions. Et tandis que le pays s'appauvrissait, les dépenses augmentaient : le budget de la guerre et celui de la marine coûtent aujourd'hui le double de ce qu'ils coûtaient en 1875.

Les ministres actuels semblent d'ailleurs avoir compris les difficultés de la situation et c'est en reconnaissant les maux dont souffre le pays que M. Luzatti a commencé son exposé, mais en parlant de possibilité de revenir à l'équilibre budgétaire par l'accroissement des impôts et la réduction des dépenses, il a perdu de vue que l'impôt,

d'une part, atteint déjà plus que son plein, et que les exigences de la Triple Alliance font entrevoir, d'autre part, la nécessité de nouvelles et fortes dépenses.

Tout nouvel accroissement d'impôt déterminera un accroissement parallèle du mouvement de l'émigration, c'est-à-dire décimera les rangs des contribuables. La moyenne annuelle de l'émigration permanente était de 73 000 individus pour la période de 1884 à 1886. Depuis, cette moyenne a atteint 135 000 et malgré toutes les précautions prises par le gouvernement pour l'empêcher, l'émigration va sans cesse en augmentant.

En même temps que toute nouvelle aggravation de l'impôt devient impossible, l'accroissement des dépenses devient presque inévitable, car l'Italie a pris vis-à-vis de l'Allemagne et de l'Autriche des engagements auxquels elle ne peut se soustraire. Elle est tenue d'avoir sous les armes des forces considérables, ses alliés s'imposant des sacrifices croissants pour l'armée, il ne lui serait pas possible de rester en arrière. Le programme ministériel : « Plus d'emprunts nouveaux; des économies », paraît donc inexplicable et au lieu de s'approcher de l'équilibre on sera contraint de s'en éloigner encore.

Dans son étude si complète sur la situation économique de l'Italie, M. Vilfredo Pareto se demande, en présence de faits tellement évidents, comment un pays a pu, non seulement s'engager dans une aussi mauvaise voie, mais encore y persévérer après qu'il eut connu les désastres auxquels elle le conduisait. Il en conclut que « la percussion du système parlementaire a eu pour conséquence de sacrifier les intérêts de la grande masse de la population aux intérêts particuliers et aux passions d'un petit nombre de personnes fortement organisées et ne reculant devant aucun moyen pour étendre leur influence et pour dominer le pays ».

Nous rapprocherons de cette conclusion les sages réflexions récemment écrites par M. Leroy-Beaulieu au sujet de la crise subie par certains fonds d'État. « Les professeurs d'outre-Rhin, écrivait-il, qui passent leur temps à encenser l'idole de l'État en supposant que l'État a toutes les lumières, toutes les qualités, toutes les vertus, oublient que les trois quarts des États sont dans les mains de gens qui ne savent rien, n'apprennent rien, ne se soucient de rien, et que, si les ménages privés étaient menés comme le sont les ménages de la plupart des États, il y a longtemps que le monde serait plongé dans la plus absolue détresse. »

Hubert LEGRAND.

THÉATRE

MUSIQUE

I

En ouvrant le supplément de la *Biographie universelle des musiciens* de F.-J. Fétis, édition de 1878, on y trouve, sous le nom de M. Bourgault-Ducoudray, une assez importante notice, où, après divers renseignements sur l'ensemble de ses travaux, il est dit que ce compositeur « ne s'est pas produit au théâtre ».

Quatorze années se sont écoulées, sans qu'il y ait eu lieu de rectifier cette notice. Et pourtant le musicien en présence duquel nous sommes est un de ceux que la vocation a le plus irrésistiblement attirés vers la musique dramatique. La force des choses l'en a très obstinément détourné. Comme Rameau, avec qui je lui trouve plus d'une analogie de caractère et de destinée, il s'est attardé longtemps à des travaux techniques.

« Rameau, a dit Fétis, se sentait appelé à parcourir la double « carrière de théoricien et de compositeur dramatique. Il se tour- « mentait à la pensée qu'il touchait à sa cinquantième année sans « avoir pu parvenir jusqu'à la scène de l'Opéra. »

Cette hantise a été celle de M. Bourgault-Ducoudray à peu près au même âge. Rameau avait rencontré en la personne du financier La Popelinière, dont la femme était son élève pour le clavecin, un Mécène qui s'était employé à lui obtenir un livret de Voltaire. M. Bourgault-Ducoudray a trouvé dans l'appui du ministre des Beaux-Arts et des membres de la section de musique à l'Institut le moyen de franchir les portes de l'Opéra. Il y est arrivé avec un poème qu'il avait librement choisi et qui lui plaisait, condition excellente pour écrire une bonne partition.

Mais, avant de parler de l'œuvre, il faut que je parle de l'homme, peu connu peut-être du public qui fréquente les théâtres, s'il l'est mieux de celui qui suit les cours du Conservatoire et les grandes auditions des concerts dominicaux.

M. Louis-Albert Bourgault-Ducoudray est né à Nantes, le 2 février 1840, d'une vieille famille d'armateurs. Un de ses ancêtres fut échevin de la ville. Dès l'enfance — ce détail n'est pas fait

pour compter parmi les exceptions, étant commun à tous les musiciens de race, — dès l'enfance, il vécut les doigts sur un clavier.

— Je me suis toujours vu jouant du piano, dit-il simplement, quand on l'interroge sur ses commencements.

Nonobstant cette ferme tendance, on le destinait à la diplomatie. Il fit son droit et, tout en le terminant à Paris, vers 1859, il écrivit un opéra, qui devait être représenté trois fois à Nantes.

A la suite de cette représentation, son père comprit qu'il fallait céder, ne plus contrarier cette vocation si nette. M. Bourgault-Ducoudray renonça donc à la diplomatie sans l'avoir même abordée et épousa la musique. Nous y avons peut-être perdu un ambassadeur, mais nous y avons gagné un véritable artiste, espèce plus rare. Il avait eu pour premier professeur sérieux Louis Girard dont les leçons le mirent en état d'entrer au Conservatoire dans la classe de M. Ambroise Thomas. Il y demeura deux ans ; après quoi, du premier coup, en 1862, il enleva le prix de Rome, avec une scène lyrique : *Louise de Mézières*. Sa partition manquait de métier, mais elle accusait des qualités scéniques qui le firent immédiatement préférer à tous ses concurrents.

Cette première victoire semblait lui réserver la carrière la plus militante : il n'avait au reste appris la musique que pour faire du théâtre. On va voir tout à l'heure comment il fut jeté presque soudainement hors de sa voie.

A cette époque, on vivait encore sur le passé de l'école italienne et de l'école allemande : Gounod n'avait pas achevé sa lumineuse trouée, Berlioz était à peu près inconnu de la foule ; le mouvement symphonique ne s'accusait pas encore. Aucun entraînement, aucun souffle de révolution ne pouvait permettre au compositeur d'ouvrir ses ailes. Il suivait, comme on dit, la filière de l'école. Et ce n'était pas sans un terrible embarras qu'il se trouvait en présence de ses obligations étroites de pensionnaire de la villa Médicis. Prédestiné à la musique dramatique, il se croyait sincèrement incapable de musique religieuse. Or, à cette époque, son envoi de Rome à l'Académie des Beaux-Arts devait, si je ne me trompe, se composer d'une messe ou tout au moins d'un morceau de musique religieuse.

Homme de devoir et de volonté, notre musicien se mit en tête d'acquérir le savoir et le goût qui lui manquaient pour remplir convenablement sa tâche. Il s'enfonça dans l'étude des vieux maîtres, se nourrit de leurs œuvres, découvrit Palestrina,

en éprouva la joie enthousiaste de La Fontaine découvrant Baruch, et s'enfonça si bien dans ces recherches, s'y intéressa tellement que de retour à Paris, au lieu de faire du théâtre, il fonda une société pour l'exécution des grandes œuvres chorales, voulant faire partager aux masses son admiration pour ces pages géniales qui lui semblaient devenues sa chose.

Rome, de son propre aveu, avait eu sur son esprit une très heureuse influence. Il s'y était frotté à tous les arts et il estimait déjà, comme aujourd'hui, qu'on ne fait pas de la musique seulement avec de la musique, mais avec les arts ambiants. Il considère encore que Rome a été son meilleur professeur d'esthétique et il se range ainsi au nombre de ceux qui défendront toujours la villa Médicis comme l'institution la plus salutaire à l'affermissement des jeunes esprits. Durant huit ans, ces grandes auditions l'occupèrent. Il fit connaître ainsi au public la *Fête d'Alexandre* et *Acis et Galatée* de Hændel, *Hippolyte et Aricie* de Rameau et cette si curieuse et si française *Bataille de Marignan* de Clément Jennequin, restée dans ma mémoire comme l'une des impressions les plus vives qu'il m'ait été donné d'éprouver.

La guerre vint. Elle n'arrêta pas ces concerts que dirigeait une conviction inébranlable. Les hommes venaient là en lignards, les femmes en ambulancières. On se séparait, l'âme reposée, pour retourner à la dure tâche du jour.

Le compositeur avait pris le fusil et le sac et entre deux auditions il faisait son service dans le 32e bataillon de marche. Très malheureux comme patriote, souffrant des blessures de Paris, il était très heureux comme artiste. La musique le hantait partout, marchait à son côté dans le rang, lui parlait pendant les tristes veillées des avant-postes. Il avait entrepris de composer une série de morceaux empruntés aux *Châtiments* de Victor Hugo. Il savait par cœur ces morceaux et il les formulait musicalement un peu partout.

C'est tandis que l'un d'eux s'ébauchait dans son cerveau qu'il entendit chanter à son oreille les premières balles, étant de garde dans la tranchée, au Bourget. Un autre lui vint tout entier, comme d'une pièce, à la Comédie-Française pendant une représentation d'une des comédies de Marivaux, pourtant peu suggestives de pareilles inspirations. Il écrivit ainsi *Stella*, *L'Empereur s'amuse*, le *Chant de ceux qui s'en vont sur mer*, le *Manteau impérial*, le *Chasseur noir*, en tout une dizaine de pièces. Ces compositions sont restées inédites.

Cette surexcitation cérébrale qui le poussait au travail, au milieu des événements les moins faits pour le favoriser, dura jusqu'à l'armistice. Alors, il lui sembla que tout s'éteignait en son esprit, qu'il n'avait été jusque-là que l'interprète d'un sentiment collectif et que le silence devait être désormais sa règle.

La guerre finie, il reprit sa tâche de vulgarisateur. Il avait fait, entre temps, exécuter avec succès un *Stabat Mater* représentant cet envoi de Rome qui lui coûtait tant de soins et avait eu sur son esprit une direction si contraire à ses aptitudes originelles.

La publication de deux volumes de mélodies populaires, représentant quatre années de travail, deux voyages en Grèce, occupèrent sa vie jusqu'en 1878.

Il fit alors au Trocadéro sur les mélodies grecques recueillies et étudiées pendant ces voyages une conférence dont le succès le désigna au choix du Ministère des Beaux-Arts comme professeur de l'Histoire de la musique dramatique au Conservatoire.

Depuis treize ans, il fait ce cours ; il l'accompagne d'un enseignement pratique, faisant, durant ces conférences parlées sur des notes, exécuter des exemples par les élèves du Conservatoire.

C'est en poursuivant cet enseignement public qu'il a retrouvé la vocation du théâtre. C'est en analysant les œuvres des maîtres du siècle dernier qu'il a repris le goût de la composition dramatique. Il s'est alors jeté dans cette voie avec l'âpre ardeur et la rude volonté de ceux de la race bretonne, dont il est ; son sens critique longuement épuré lui a permis de voir avec une rare précision ce qu'il convenait de faire. Son premier objectif a été de portraiturer aussi fidèlement que possible le cœur humain ; il s'est soucié ensuite d'une sérieuse ethnographie musicale ; il a cherché, selon sa propre expression, à se faire le sang des gens du pays dans lequel se passe le drame qu'il a choisi.

Il a écrit, dans ces conditions et dans ces dispositions particulières, d'abord *Bretagne*, un ouvrage de longue haleine, que le public sera appelé plus tard à connaître, et ensuite *Thamara*, opéra en quatre tableaux, devant lequel, par grâce spéciale, s'est ouverte l'Académie nationale de musique.

II

C'est dans la *Nouvelle Revue* que *Thamara* a pris naissance, il y a quelques années, sous la forme d'une brève légende, conçue d'ailleurs en vue d'une application dramatique.

Thamara met en scène un fait analogue à l'histoire biblique de la délivrance de Béthulie.

La ville de Bakou en Russie d'Asie, Bakou la ville sainte du Parsis, est assiégée par Nour-Eddin, l'un de ces sultans de Perse qui, longtemps, revendiquèrent une partie du territoire caucasien comme leur appartenant de droit. Je me hâte de dire que rien n'est réellement historique dans ce sujet, qu'il n'en faudrait point chercher l'origine dans les annales du pays. Il n'a été inspiré que par l'attrait d'une situation et d'un milieu favorables à une recherche de passion, de couleur et de pittoresque. Le nom de Thamara pourtant est courant dans le Caucase; il y évoque le souvenir d'exploits anciens, de légendes nées plutôt de l'imagination du conteur que de la réalité des faits.

La figure de Thamara est ici tout à fait précise. A ces horreurs d'un siège qui fait subir depuis de longs jours aux habitants de Bakou les tortures de la faim et de la soif; au canon qui renverse leurs remparts et leurs maisons; à la brèche ouverte, au massacre imminent, ces foules mornes, errantes sur les places publiques, n'ont plus à opposer qu'une poignée de soldats. Il faut se rendre! tel est le cri de ces hommes, que Khirvan, un des derniers chefs survivants de la ville, veut en vain entraîner une dernière fois à la bataille. Un conflit va naître entre les deux partis, quand Thamara paraît. Elle vient parmi les prêtres et les serviteurs du temple parsi. Elle a veillé et prié; elle fera, elle tentera du moins de faire ce qu'une armée n'a pas fait. Elle délivrera Bakou en tuant Nour-Eddin. Elle le voit monstrueux et terrible. C'est à ce monstre qu'elle s'offrira, qu'elle se sacrifiera, pour le frapper. Les soldats de Khirvan accourront à sa suite et achèveront l'œuvre à la faveur du trouble que jettera parmi les Persans la mort de leur roi. Elle part; mais la vue de Nour-Eddin la trouble profondément; au lieu du farouche soldat, de l'être immonde et noir de la légende populaire, elle voit devant elle un homme jeune, clément et doux, dont la fureur ne se réveille que lorsqu'on lui parle des combattants de Bakou, obstinés à la défense de leur ville, — sa ville!

Retenue auprès de lui, malgré les efforts jaloux des femmes qui peuplent le harem de Nour-Eddin, elle y est peu à peu gagnée par la douce parole de cet homme; son cœur se fond comme une cire; elle conçoit l'horreur du meurtre qu'elle est venue accomplir : éperdue, elle tombe enfin dans les bras de celui

qu'elle haïssait d'une haine mortelle et que maintenant elle adore.

La nuit passée, après cet abandon d'elle-même, cette lâche trahison envers les siens, elle se retrouve devant la couche de Nour-Eddin endormi, aux approches de l'aurore, au moment même où sonnent dans le lointain les premiers appels du clairon de Bakou. Une lutte terrible s'engage dans l'âme de la libératrice. Elle est hantée de visions sanglantes, des voix, dans l'ombre, l'appellent, l'accusent, la poussent au meurtre. Dans le trouble profond de tout son être, elle retrouve sous sa main le couteau qu'elle a déjà par deux fois saisi et rejeté. Follement elle se précipite et tue! Elle avait sacrifié sa haine à son amour; elle immole son amour et elle-même à sa patrie, car elle ne rentrera dans Bakou que pour montrer au peuple triomphant ses mains rouges du sang de Nour-Eddin, pour se frapper ensuite et s'unir à lui dans la liberté de la mort.

M. Bourgault-Ducoudray a écrit sur ces quatre tableaux rapides une partition d'une grande originalité; il a bien ce qu'on appelle vulgairement « le paraphe »; il parle une langue toute personnelle, abondante en tournures, en recherches curieuses et délicates, et toutefois d'une rare précision dans cette abondance.

Son premier tableau est une peinture symphonique achevée. Elle associe aux voix de la foule les groupes divers des instruments, dans un accord de sonorités puissantes; elle donne au mouvement très changeant de la scène une variété d'accent extraordinaire et réellement saisissante. C'est une des plus belles pages chorales que possède maintenant l'Opéra. Ce personnage collectif, qui est le chœur, joue du reste un rôle prépondérant dans tout l'ouvrage et principalement dans ce tableau, qu'il ponctue d'un ensemble magistral. Entre cette introduction chorale, traversée par l'épisode de l'intervention violente de Khirvan, qui veut encore entraîner le peuple au combat, et cet ensemble final, se place la scène de la vocation de Thamara, scène d'un beau caractère, d'une inspiration passionnée et élevée, où le large souffle de Hændel passe parfois dans les phrases du prêtre consacrant la mission de la vierge suscitée pour le salut de son peuple.

Le second tableau est d'un charme exquis. Après le chœur et la danse du début, après la voluptueuse rêverie de Nour-Eddin, il faut aller d'un trait jusqu'à la fin de la scène, qui n'est du reste qu'un duo, et l'un des plus chatoyants, des plus passionnés, des plus tendres qui soient au théâtre. Tandis que Thamara y dé-

clame sous l'impression violente des faits, qu'elle y supplie et qu'elle y pleure, et enfin s'abandonne dans un irrésistible élan de tendresse, Nour-Eddin y chante son amour avec des inflexions molles et caressantes, d'une morbidesse tout orientale, qui font de cette longue page une œuvre d'art de la plus pure beauté.

Dans la terrible scène du meurtre, tout est à la déclamation, à l'éclat des sonorités terrifiantes, aux harmonies funèbres marquant le passage des êtres fantastiques à travers la vie réelle de l'héroïne, rendant palpables et visibles les hantises de son esprit en proie à la plus horrible anxiété. La nuit enveloppe d'ombres épaisses le sanglant sacrifice de Thamara ; le tableau final soudainement dévoilé en pleine lumière nous la montre revenant parmi les soldats, au retentissement des fanfares guerrières, saluée de féroces et triomphants hourrah !

Dans une belle phrase passionnée, dans une évocation amoureuse, dans un cri de joyeuse délivrance s'achève alors ce rôle de Thamara, un des mieux faits qui soient dans sa sobre et puissante expression pour tenter une tragédienne lyrique, comme le sera celui de Nour-Eddin pour séduire un ténor et un comédien de passion et de charme. Je ne trouve à reprendre dans cette belle et curieuse partition que quelques brutalités de touche du côté des cuivres, défaut plutôt apparent que réel et qu'un fondu plus complet de l'orchestre, magistralement dirigé par M. Madier de Montjau, fera certainement disparaître après quelques auditions.

Le public a fait un chaleureux accueil à cet ouvrage, interprété par Mlle Domenech, qui joue et chante le rôle de Thamara en artiste de grande valeur, et par M. Engel, musicien de premier ordre, ténor de talent particulièrement souple et de très précieuse intelligence. MM. Dubulle et Douailhier n'ont que des rôles de second plan, dont ils s'acquittent avec une louable conscience. Les chœurs sont excellents et mettent en relief la partie importante qui leur est confiée.

Thamara vient, comme l'acquit d'une dette suprême, tout à fait à la fin de la direction de MM. Ritt et Gailhard, qui lèguent ainsi à la direction nouvelle une œuvre dont ils peuvent avoir la satisfaction de se dire qu'ils ont préparé et assuré l'avenir.

Louis GALLET.

DRAME ET COMÉDIE

La quinzaine appartient aux dramaturges étrangers, M. Ibsen et M. Mœterlinck. La représentation d'*Hedda Gabler*, en matinée au Vaudeville, a, en somme, bien marché. Le public, sans se divertir outre mesure à cette œuvre de psychologie septentrionale et subtile, a écouté avec attention, avec bonne volonté et avec respect. M. Jules Lemaître s'était chargé du périlleux honneur d'expliquer la pièce. Il l'a fait avec sa netteté et sa clarté coutumières, avec l'esprit le plus gai et le plus vif, le plus sérieux aussi, quand on y prend garde. M. Lemaître a vu dans Hedda Gabler une créature détraquée, pervertie et perdue par l'orgueil, et par un orgueil de cabotine, qui, dans un milieu de petite bourgeoisie, a des accès de férocité néronienne. Bien qu'Hedda, après avoir causé, par une vengeance atrocement machinée, le désespoir et la mort de l'homme qu'elle hait parce qu'elle l'a aimé, se tue à son tour avec un certain courage et « en beauté », M. Lemaître nous a supplié de ne pas « la coiffer d'une auréole », nous permettant à son égard un peu, mais très peu, de pitié philosophique. Pour M. Lemaître, Ibsen a eu le ferme propos de tracer dans Hedda Gabler la satire impitoyable d'une de ses héroïnes d'antan, la « révoltée », comme il s'est parodié lui-même assez férocement dans le Grégers du *Canard sauvage*. Hedda serait donc, pour ainsi parler, la « révoltée ratée », risiblement odieuse. A cette Hedda Gabler ainsi comprise M. Lemaître oppose les braves gens, les cœurs simples de la pièce, et la bonne tante Julie et la bonne Mme Elvsted, et même le mari d'Hedda, le bon savant Tesman dont le seul tort est d'être naïf, naïf, naïf, et de ce contraste, M. Lemaître a tiré par la même occasion la moralité du drame. Ces deux points de vue sont neufs, je crois, et extrêmement ingénieux, tels qu'on les devait attendre du premier critique de ce temps. Pourtant j'ai des doutes. Il me semble que dans *Hedda Gabler* Ibsen a voulu montrer dans ses extrêmes conséquences un malentendu de l'amour (Hedda aurait dû être la maîtresse du grand penseur Eylert comme la petite Mme Elvsted la femme du petit Tesman) et un malentendu social (le ménage d'Hedda et de Tesman). Il me semble qu'il a voulu montrer avec cette logique, si lyrique du reste, de son génie, que de tels malentendus sont

irréparables. Quand Eylert retrouve Hedda, l'instant est passé à jamais où la « vérité » était l'union de ces deux êtres si instinctivement intellectuels. Ils se revoient pour se faire du mal, lui, sans le vouloir, elle en le voulant. C'est qu'elle est jalouse, et chez elle la jalousie est une jalousie singulière, toute cérébrale, toute idéaliste, si l'on veut. Elle veut anéantir ce qu'une autre femme a créé. Elle brûle le manuscrit où Eylert a mis sa pensée et son âme. Et au dernier acte elle se tue parce qu'elle est la fille d'un soldat, Hedda Gabler et non Mme Tesman, et qu'elle ne veut pas survivre à la défaite de ses rêves. C'est la femme fatale, sur qui pèse la fatalité. Et voilà pourquoi Ibsen, en la montrant coupable, la juge sans doute jusqu'à un certain point innocente. Il se peut que le moraliste la condamne (rien n'est moins sûr), mais l'artiste est bien près de lui pardonner.

Si je suis cette quinzaine de loisir, je reviendrai sur cette question controversée dans l'Europe entière du sujet d'*Hedda Gabler*. Je ne veux aujourd'hui que constater le grand effet produit par les quatre ou cinq scènes vraiment belles de l'œuvre. Le rôle d'Hedda a été composé avec une rare intelligence tragique par Mlle Brandès. M. Mayer a su donner le relief le plus joyeux et le plus vivant au personnage de Tesman, un de ces êtres médiocres, agités et mécaniques contre lesquels le mépris d'Ibsen ne désarme guère!

Le Théâtre d'Art a des visées hardies et hautes. Rien de plus intéressant, de plus merveilleux que son programme. Il promet même des choses imprévues comme *Lorenzaccio*, drame en cinq actes et *en vers* d'Alfred de Musset. Mais si on n'exécute pas au Théâtre d'Art tout ce qu'on se propose (et où trouver les vers de *Lorenzaccio?*), l'intention des jeunes protagonistes de cette scène ultra-littéraire est pure, est généreuse, est excellente. A la dernière soirée nous avons eu une petite *première* de M. Maurice Mœterlinck, ce qui fait événement. Cet acte, les *Aveugles*, porte la marque du talent fantasmagorique de ce doux rêveur *edgarpoësque*, si j'ose risquer un néologisme rendu nécessaire par l'originalité indiscutable de M. Mœterlinck.

Le rideau se lève sur un décor noyé d'ombre. C'est une forêt, la nuit. Des formes vagues, mais humaines, sont assises en cercle. Ce concile de fantômes, ce sont des aveugles, hommes, femmes, enfants. Comment se trouvent-ils là? Voici comment :

ils sont partis pour se promener au dernier soleil de l'automne sous la conduite du vieux prêtre qui les soigne en leur hospice; le vieux prêtre les a quittés pour chercher de l'eau et n'a point reparu. Il leur semble que la lune se lève, que les étoiles lointaines palpitent, que l'invisible espace se peuple de bruits perdus. Pour passer le temps, ils causent, mais en gens taciturnes. Ils se disent des choses naïves et bizarres. La plus jeune aveugle a vu le soleil, jadis, et c'était dans « un grand pays » où il y avait des fleurs dont jamais elle n'a oublié ni respiré autre part le parfum étrange, doux comme un songe. Le plus vieil aveugle écoute dans les feuilles quelque chose qui n'est pas le vent. Il prend peur et tous s'inquiètent. Une jeune mère, un peu folle, en donnant le sein à son enfant, pleure. On entend ses sanglots et, là-bas, sur la grève inconnue, l'éternelle plainte obscure de la mer. Un chien paraît que les aveugles reconnaissent, le chien du vieux prêtre. L'un d'eux fait quelques pas, à la découverte. Il touche un corps déjà froid. Épouvantés, tous s'appellent, se comptent. Le cadavre est celui du vieux prêtre, mort les mains jointes, dans une prière. L'enfant de la folle entend des pas. Les aveugles, pour qu'on le voie et qu'il entende mieux, le lèvent dans leurs bras. L'aube point, et sur la solitude muette de la forêt tombe la neige. Seront-ils ensevelis ou sauvés? Ils ne le savent pas, ni nous, ni personne.

Ce petit acte, quand même il n'enfermerait aucun sens, pourrait tout aussi bien séduire les artistes par la notation vraie des frissons les plus variés dans les êtres et les choses. Les frissons qu'affectionne M. Mœterlinck sont ceux de la nuit, du silence, de la mort. Et dans l'ombre de ses pièces, ces frissons courent surnaturellement. Mais en même temps qu'un analyste de l'angoisse et qu'un virtuose du cauchemar, M. Mœterlinck paraît avoir une imagination lyrico-philosophique, et plaire aux symboles compliqués et douloureux. Et c'est sans doute parce qu'il y a du symbole dans les *Aveugles* que ceux-ci ne savent pas distinguer, quand l'horloge sonne douze fois, minuit de midi, et c'est encore pour cela que le chien du vieux prêtre n'aboie pas près de son maître mort. Les aveugles sont les hommes, les captifs de la caverne de Platon, les condamnés du cachot de Pascal. La mer, qui entoure l'île d'une rumeur sans fin, n'est-ce pas la mort, ou la vie, ou l'inconnaissable? Et les habitants du grand phare isolé du bout de l'île, ne devons-nous pas

reconnaître en eux les sages, les savants, les mages qui ne se dérangent pas volontiers? Le vieux prêtre, ne serait-ce pas la foi finissante et impuissante ? L'enfant qui, seul, devine, voit, appelle le jour, le salut, n'est-ce point, en vérité, l'âme mystique de l'avenir? Tous ces symboles amusent à découvrir. C'est là un jeu de songerie et de pensée auquel il y a vraiment apparence que M. Mœterlinck se livre lui-même avant ses commentateurs. Avec un peu de pratique on y devient d'une assez jolie force (c'est ainsi, et l'ésotérisme même des *Sept princesses* n'a plus pour moi que quelques secrets!). Seulement si ce symbolisme a son charme et sa beauté, il ne va point dans l'œuvre de M. Mœterlinck, de ce petit Shakespeare spirite, sans uniformité. Les procédés dont le plus régulier, le plus rythmique est la répétition, sont dans les *Aveugles* identiques à ceux de l'*Intruse*, et se laissent mieux saisir, ce qui les rend moins saisissants. La pièce demeure infiniment curieuse, mais cette curiosité en éveil toujours et en défiance nuit à la sincérité de l'émotion ou même de l'impression. Puis il traîne dans ce théâtre lunaire, si nouveau au dire des initiés, et réellement si peu banal, un reflet de romantisme démodé.

Le *Théodat* de M. Remy de Gourmont est une aimable saynète mérovingienne. Théodat a pieusement abandonné sa femme pour devenir évêque de Clermont. S'il a comme évêque (avec une certaine prolixité) l'indulgence, non de ceux qui aiment, mais de ceux qui se souviennent d'avoir aimé, il se croit inébranlablement ferme dans sa foi. Mais une vieille femme demande à le voir. Il l'accueille. Rejetant ses haillons, redressant sa souple taille, l'épouse, vêtue d'un peignoir digne de la reine de Saba, se montre aux yeux éperdus de Théodat. Elle vient le reprendre. Le pauvre Théodat résiste de son mieux par des prières et par la fuite. Mais Maximienne a tant de légèreté et d'amour véritable! Sans compter qu'elle a lu les Pères et rétorque les citations de Théodat par d'autres à la fois sacrées et diaboliques. Ayant fait une belle défense, le pauvre Théodat succombe. Ce petit acte, riche de conséquences morales que je ne saurais même effleurer et qui n'ont rien de bien neuf, vaut par le sérieux sacerdotal avec lequel M. de Gourmont a traité un sujet si scabreux. Peu de Gyp, juste assez pour que Maximienne ait de l'esprit de malice, mais du Flaubert, beaucoup de Flaubert, celui de la *Tentation de saint Antoine*. Ce spectacle aurait intéressé vivement Syné-

sius qui garda sa femme dans l'épiscopat, ou encore Sidoine Apollinaire, qui fut, comme Théodat, évêque de Clermont. Il a amusé M. Jules Lemaître et il aurait amusé M. Renan, si M. Renan était venu.

Le *Concile féerique* de M. Jules Laforgue, plus encore que ce *Théodat*, est bien peu fait pour la représentation. On a sifflé, il y a eu un beau tapage, et la chose était à prévoir. M. Laforgue, mort tout jeune, a, dans un coin de la jeune littérature, des admirateurs qu'anime, et qu'échauffe parfois le zèle de sa mélancolique mémoire. Ces amis le proclament un génie et l'honorent comme un des grands saints de la Décadence. M. Laforgue eut-il ou aurait-il eu du génie? Je m'abstiens de toute opinion. Mais, lorsqu'il mourut, il avait publié des vers et des « proses » où se marque, à travers des partis pris fâcheux (et si faciles) d'obscurité et d'excentricité, une âme intéressante d'ironiste tendre ou de sentimental amer. Il connaissait Spinoza et Gavarni. Il aimait à la folie les petites chansons des grands poètes Henri Heine et Verlaine. C'était un gavroche lettré, souvent triste jusqu'à la souffrance. Et quand d'aventure il était sincèrement triste, et simple relativement, il lui arrivait d'être un poète étrangement délicieux. Mais le *Concile féerique* n'est pas son chef-d'œuvre, pièce de début et de cénacle, où le pessimisme de la pensée s'enveloppe de formes un peu apocalyptiques ou abracadabrantesques.

Le sujet se résume avec facilité. Un monsieur et une dame causent à une fenêtre, la nuit. Le monsieur n'est qu'un monsieur. La dame est l'Éternel féminin. Et le dialogue se termine par un mutuel consentement au délice ou à la duperie d'aimer. « Consolez-vous les uns les autres », conclut le Chœur avec une joie compatissante. On a sifflé ferme. Il me semble que mieux était d'applaudir : 1° parce que l'on sifflait ; 2° parce que l'acteur chargé de faire le Chœur ne savait pas son rôle qu'il n'avait peut-être pas osé relire ; 3° parce que Laforgue est mort jeune, n'ayant donné que l'avant-promesse d'un talent goûté dès la première heure par des analystes comme M. Paul Bourget ; 4° parce qu'il a dédié un de ses poèmes « à la petite Salammbô, prêtresse de Tanit » ; 5° parce qu'il a eu des lueurs, des éclairs de vraie poésie, quand sa pensée passionnée et précoce s'élançait pour s'y perdre

Vers les cieux sans échos étoilés à mourir.

Le reste de la représentation a été assez terne. La paraphrase

de *Cantique des cantiques* avec des harmonies approximatives de couleur et des symphonies de parfums (ah! combien vagues, les vaporisateurs n'ayant pas marché!) m'a paru une fantaisie bien artificielle et bien prolongée. La récitation de fragments des chansons de gestes est un bon exercice de littérature et de vulgarisation utile. Mais j'aime mieux le texte, ô gué! Pourtant Mlle Camée qui a dit les lamentations de Berthe aux grands pieds, si la tête ne lui tourne pas d'être sacrée tout de suite grande tragédie, sera une artiste. Elle a une voix fulgurante et musicale; elle est lyrique et légendaire, et, pour en dire mon sentiment tout net, elle est fée.

La dernière soirée du Théâtre-Libre a été houleuse et sans intérêt. La comédie de M. Ancey, *la Dupe*, n'a pas réussi et l'on n'en doit avoir aucun regret. La formule de M. Ancey est celle du « cruellisme », et dans cette formule M. Becque a pu écrire *les Corbeaux* et *la Parisienne*. Mais chez M. Becque le comique procède, le trait jaillit de l'acuité de l'observation, de la vie intense et *naturelle* des caractères. Dans la fougue de l'ironie M. Becque a de la profondeur. Avant tout, M. Becque est un moraliste à la La Rochefoucauld, mais moins gai. M. Ancey est un auteur, et peut-être un vaudevilliste. Ce qu'il recherche, ce qu'il atteint, c'est l'effet; il caricature des personnages plus ou moins drôles, et s'en tient là. Mais il n'explique pas les caractères, et ses personnages par suite semblent et dans une mesure large sont faux. Quand on les prend à la farce, tout va bien. Mais s'ils révoltent le public, tout va mal. Et voilà ce qui est arrivé pour *la Dupe*. On a ri d'un sujet en soi atrocement douloureux jusqu'à ce qu'on siffle. Et la faute en est à M. Ancey.

Cette dupe, c'est Adèle Viot. Elle épouse avec peu d'entrain un homme entre deux âges, M. Albert Bonnet, qui s'occupe d'assurances, et porte un air bêta, mais bien. La mère d'Adèle la contraint à ce mariage. Un an après Adèle adore son mari. Un mot de sa sœur — une peste, comme on disait au grand siècle — détruit son bonheur. Albert ne l'a épousée que pour payer ses dettes et entretenir une maîtresse. Il avoue la maîtresse. Adèle s'évanouit. Il lui tape dans les mains, et la plante là, « par délicatesse », pour lui épargner la vue de l'homme qui l'a indignement trompée! Trois ans plus tard Albert parle librement devant Adèle, et en famille, de cette Caroline qui est sa maîtresse. Cela

se peut voir, mais il faut en dire le pourquoi et le comment. Je reviens à mes images. Albert, pour les besoins de Caroline, a emprunté à la caisse de son administration (peu surveillée) deux cent mille francs. La mère d'Adèle refuse d'avancer la somme, se débat, crie, menace et cède. Avec une nuance de sérieux, la scène serait émouvante. Une nuance de grosse farce la fait grimaçante comme du Barrière improvisé. Quelque temps se passe. Un beau jour, sur le conseil de sa bonne sœur, Adèle demande à son mari de rembourser sa mère par acomptes. Incontinent le bêta se change en brute pour l'injurier, elle et tous les siens, et comme, suffoquée, elle lui rappelle qu'il a volé cet argent, il la roue de coups. Ce polichinelle paraissait jusqu'à cette scène plutôt drôle. Quand le fantoche est devenu enragé, le public a été surpris et scandalisé. Il en avait tous les droits.

Adèle vit séparée depuis six mois de son mari. Mais il vient lui mendier quelque argent, qu'il portera à Caroline. Dans un élan de pitié ou de tendresse, elle lui donne son « mois » que vient de lui compter sa mère, non sans chagrin. En récompense, très touché, il propose à Adèle de se revoir. Elle y consent peu à peu, et son dernier mot, son cri du cœur, si j'ose le dire, est : « Pourvu qu'il m'écrive. » En son ignominie, le scène a une certaine saveur de réalisme à la Balzac (Albert, n'est-ce pas un peu Lousteau chez Mme de la Baudraye ?). Mais la scène, d'un dialogue sobre et serré, arrive trop tard. Au résumé, ce qu'il y a eu de plus amer dans *la Dupe*, ç'a été encore notre déception.

M. Antoine a été beau sous l'orage. Mlle Henriot a montré aussi de l'intrépidité ; Mme Barny, dans le rôle de la mère bourgeoisement avaricieuse, est monotone avec fureur.

Son petit cœur, de M. Louis Marsolleau, est un petit acte où les rimes ont leur franc parler, mais aussi le plus galant du monde et le plus banvillesque, avec l'accent parisien. Il s'agit du cœur de Colombine qui trompe concurremment Arlequin et Pierrot, et leur fait voir du pays au royaume de la fantaisie. Mlle Perrot est une délurée Colombine.

La Chance de Françoise, de M. Georges de Porto-Riche, jadis refusée à la Comédie-Française, vient, après quelques détours, d'y revenir. Elle a eu un joli succès. J'en ai parlé ici même et j'ai dit ce que j'en pensais, ce que je continue à en penser depuis cette nouvelle épreuve. C'est par la verve de l'analyse, la grâce

diverse de l'esprit, et plus encore par le charme de l'émotion, un des petits actes vraiment supérieurs de ces dix années, et qui va de pair avec les mieux aimés de M. Meilhac. La Comédie-Française a le devoir de jouer des « levers de rideau » de ce prix-là; en les jouant, elle se fait honneur comme elle nous fait plaisir, et ce plaisir, nous ne le goûtons pas trop souvent, en sorte qu'il a toujours un attrait rare et nouveau.

L'interprétation est inégale. M. Lebargy se montre complaisamment médiocre, sans fantaisie ni finesse. M. Laroche a de la tenue, mais froidement. Mlle Bertiny mérite de plaire par sa sincérité et Mlle Ludwig par son absence de sincérité. Elles sont bien gentilles toutes deux, pareillement, mais différemment.

Pour être quitte envers la Comédie-Française, il me reste à signaler une représentation d'*Adrienne Lecouvreur* où Mlle Frémaux, à laquelle M. Claretie devrait confier plus souvent des rôles importants, a su mettre finement en valeur son personnage, et l'anniversaire de Racine où Mlle Dudlay a dit de beaux vers raciniens de M. Maurice Bouchor. L'Odéon, pour le même anniversaire, a donné un à-propos en vers de M. Robert Vallier, l'*Exil de Racine*. On y voit Racine amoureux chez son oncle d'Uzès, et La Fontaine souriant. Le badinage, bien écrit, bien conduit, est d'un lettré et l'applaudissement des lettrés ne lui a pas manqué.

Le Théâtre d'Application a représenté un *mystère* de M. Grandmougin, l'*Enfant Jésus*. Le poème a été poétiquement apprécié dans l'article que la *Nouvelle Revue* a consacré aux livres d'étrennes. Il abonde en imaginations tour à tour lyriques et d'accent plus humble, plus humain, plus éloquent à mon gré. Mais je ne veux parler que des interprètes ; ils ont joué avec ferveur. M. Brémont a une allure superbe en mage Balthazar. M. Jahan fait d'Hérode un mauvais roi délicieusement archaïque, Mlle Sanlaville semble sortir d'un livre de légendes en sa robe toute simple, couleur de ciel. Quant à la musique de M. Thomé, je n'ai rien à en dire, je n'en dirai rien, je ne ferai que citer le vers si religieux de M. Catulle Mendès :

La musique, c'est pour plus tard, en Paradis.

Marcel FOUQUIER.

CARNET MONDAIN

Oh! ne faites pas la moue, madame, si jolie que soit votre bouche. Non, non ce n'est pas un importun qui arrive pour retarder votre sortie... Je sais que nous sommes le 1er janvier et qu'en ce jour si occupé, lectures et visites sont, nécessairement, de très courte durée. Aussi ne vous retiendrai-je pas longtemps. Mais ne puis-je non plus, en raison même de ce renouvellement de l'année, manquer au plaisir de venir vous présenter les vœux de bonheur que la *Nouvelle Revue* ne cesse de formuler pour ses abonnées.

Sur ce, causons du charmant album Mariani que je vois figurer sur la table de votre salon. L'édition en est vraiment fort réussie, et la lecture très intéressante. Quelle jolie collection de portraits et d'autographes on aura là quand les quatorze volumes auront paru!

Samedi dernier, à une soirée vraiment élégante, au *Chat Noir* le secrétaire de l'aimable inventeur du vin à la coca du Pérou, M. Lucien Gillain, auteur de plusieurs poésies pleines d'esprit et d'humour, a obtenu un véritable succès d'auteur et de diseur avec *Manifestant*.

A l'Opéra, superbe a été le bal militaire, et très beau le dîner hebdomadaire donné au grand Cercle en l'honneur du duc de Canevaro, ministre plénipotentiaire du Pérou à Rome, à Bruxelles et à la Haye, de passage à Paris. Pendant la soirée on a beaucoup admiré Melchissédec et le talent de pianiste de M. de Riva-Berni, professeur du conservatoire de Saint-Pétersbourg, qu'on s'est du reste empressé de réengager pour le vendredi suivant. Au Cercle militaire, où les femmes sont invitées, et qui brille par une élégance de bon ton, c'est l'excellent Fournets, de l'Opéra-Comique, le violoniste Ten Brink et Mlle Brienne, que nous aurons sans doute le plaisir d'entendre à l'Opéra, qui sont l'objet des justes ovations d'un public connaisseur. A l'Institut Rudy, Mme Saillard-Dietz a brillamment repris ses intéressantes matinées, et rue Le Peletier les cours de chant de Mme Edouard Colonne deviennent plus que jamais d'élégantes réunions mondaines. Parler musique et mondanités m'amène tout naturellement à vous faire part du bruit qui court. On sait que la mort de la regrettée comtesse de Chambrun a fermé le magnifique hôtel où d'inoubliables auditions de musique classique et sacrée attiraient dans l'artistique chapelle de la rue Monsieur l'élite des amateurs mondains. Il est question, — tout bas encore, — de réorganiser quelques séances de grande musique aussi chez Mmes Krauss et Conneau, les deux admirables solistes de l'hôtel de Chambrun. J'y applaudirai pour ma part.

Vous m'en voudriez assurément, chère madame, si je ne vous disais un mot du plus grand événement mondain de cette quinzaine. Aussi ne vous quitterai-je pas sans vous parler du mariage de Mlle Gabrielle Hervé, fille de M. Édouard Hervé, membre de l'Académie française, avec le comte Aynard de Grenand de Saint-Christophe.

Jamais l'église Saint-Augustin n'a été plus brillamment illuminée que ce jour-là. Tout ce que Paris compte de célébrités, se trouvait réuni en la nef devenue trop étroite pour la foule qui l'envahissait.

Voici entre autres quelques descriptions de toilettes qui vous intéresse-

ront. La mariée, très simple dans un long fourreau de satin blanc, modestement recouvert d'un long voile de tulle uni, était jolie au possible, dans son costume virginal; elle donnait bien entendu le bras à son père, et était suivie par le comte de Grenand et sa sœur, Mme Stancioff, née comtesse de Grenand, en velours mauve; venaient ensuite Mme Édouard Hervé, délicieusement vêtue d'un costume de velours vert pistache orné de guipure blanche sur fond de soie rose, avec capote assortie, accompagnée par S. A. R. le duc de Chartres. On reconnaissait encore dans le cortège, Mme Aubry-Vitet, en velours violet; M. Camille Roussel, de l'Académie française, et M. Arthur Desjardins, le marquis da Costa de Beauregard et Mme la baronne de Mérainville; M. Philippe Hervé, frère de la mariée, et Mlle Freeman, ravissante en rose; le vicomte Robert de Grenand et Mlle Cécile Aubry-Vitet, également bien en blanc rayé de rose; M. Hervé de Kérohant et la marquise de Travanet; M. Tachet des Combes, et Mlle Jeanne Aubry-Vitet.

Je ne vous citerai aucun nom dans l'assistance. Il me faudrait un journal entier pour insérer ceux qui étaient là, et tous étant célèbres à un titre quelconque, je ne pourrais omettre personne. Une réception des plus brillantes a suivi la cérémonie religieuse dans le bel hôtel de la rue de Lisbonne.

Mais je m'arrête. Le temps passe et nous avons, vous et moi, de nombreuses visites à rendre.

Souvenez-vous seulement que l'Union des Femmes de France donne son bal annuel le 16 janvier prochain dans les salons de l'Hôtel Continental. Comme toujours, je pense que le grand public parisien tiendra à honneur d'assister à cette solennité pour affirmer tout l'intérêt qu'il lui porte. **Berthe de PRÉSILLY.**

— *Conseils.* — Les fleurs, beaucoup de fleurs, et toujours des fleurs. Voilà la note du jour. Offrez-en donc sans crainte à vos amis, c'est un ravissant cadeau de nouvel an, que vous trouverez à d'exceptionnelles conditions, chers lecteurs, 23, rue des Capucines, chez Mlle Gabrielle Faure, qui a du reste fourni les admirables corbeilles envoyées par les divers services du *Soleil* à Mlle Hervé, lors de son mariage. Ceci en dit plus, n'est-ce pas, que toutes les plus belles phrases de rhétorique?

— Il n'est plus permis aujourd'hui de déplorer la perte de ses cheveux; car on a à sa disposition l'*Extrait Capillaire* des bénédictins du Mont Majella qui, non seulement en empêche la chute, mais les fait pousser, repousser et en arrête le grisonnement. Ce merveilleux produit se trouve chez son dépositaire, M. E. Senet, 35, rue du Quatre-Septembre. Les flacons sont de dix et six francs, et sont envoyés franco à toute personne qui en fait la demande. Le mode d'emploi est des plus simples, il suffit pour cela d'en imbiber les cheveux deux fois par jour. — Ce produit est également très bon pour la barbe à laquelle il conserve sa souplesse et sa beauté. Le dosage varie suivant les nécessités. Mais il est absolument indispensable que le cuir chevelu soit très humecté par l'*Extrait Capillaire.*

— Une cuillerée à café d'*Alcool de Menthe de Ricqlès* dans un verre d'eau suffit pour triompher des digestions les plus rebelles, sans fatiguer ni irriter les organes. Si l'effet désiré ne répond pas immédiatement à l'attente, on doit répéter la dose. S'il y a délabrement de l'estomac, il se prend dans un verre d'eau non sucrée. L'alcool de Menthe de Ricqlès se trouve partout. Exiger seulement la marque de fabrique. **B. de P.**

REVUE FINANCIÈRE

La dernière quinzaine de l'année ne présente jamais un bien grand intérêt au point de vue de la Bourse, les transactions s'écartent, les affaires languissent, c'est une période de vacances pendant laquelle on ne saurait s'attendre à aucun mouvement important. On doit cependant constater avec satisfaction que notre marché a fait preuve pendant cette période d'une grande fermeté du meilleur augure et que le jour où l'animation reviendra, la reprise se produira.

A l'étranger, la situation est aussi encourageante qu'ici et la fermeté que nous relevons sur les cotes nous montre que nos voisins supportent avec facilité la grande accalmie qui règne dans les échanges. L'épargne a donné et donne encore des preuves nombreuses de sa puissance, il est certain que les capitalistes ont besoin de leurs revenus, ils doivent par conséquent employer en titres sérieusement garantis le produit de valeurs qu'ils ont réalisées pendant la dernière panique. Ce sont ces diverses raisons qui nous font prévoir une reprise au lendemain des fêtes, car nous ne pensons pas qu'une complication politique puisse surgir qui vienne entraver la bonne marche des affaires.

La question bulgare, dont on avait voulu faire un épouvantail, n'a pas pris d'importance nouvelle, tous les grands gouvernements de l'Europe montrent trop depuis quelque temps leur désir d'éviter des conflits pour que l'on puisse craindre quelques complications de ce côté.

Parmi les questions financières qui ont eu quelque influence sur le marché, on ne pourrait guère relever que celle du paiement des coupons portugais ; la spéculation a voulu cette fois encore chercher à amener une baisse par des faux bruits, mais l'annonce officielle du paiement intégral de ce coupon est venue mettre un terme à ces manœuvres ; le ministre des finances a fait du reste au sujet de la situation politique et financière des déclarations fort rassurantes.

On s'est occupé aussi du nouvel emprunt espagnol qui a eu lieu le 28 décembre.

On ne saurait considérer cette opération comme un succès, il faut souhaiter seulement qu'elle donne un peu de répit à l'Espagne et que ce pays en profite pour améliorer sérieusement ses budgets.

On ne saurait comprendre l'année qui vient de se clore parmi celles qui ont favorisé les acheteurs, toutefois l'amélioration qui s'est produite pendant le dernier mois aura dérangé les calculs de ceux qui avaient rêvé une cam-

pagne de baisse prolongée, nos rentes ont rapidement regagné le terrain perdu ; quant aux fonds internationaux, ils ont presque tous retrouvé une bonne attitude ; les différences en baisse ne seront considérables d'une année à l'autre que pour celles des valeurs qui justifient de sérieuses inquiétudes. Ces valeurs sont malheureusement assez nombreuses et le krach des valeurs argentines a amené une série d'accidents. L'année 1891 aura marqué, en ce sens, pour plusieurs valeurs, le terme d'une prospérité fictive ; l'épargne mieux instruite aura à se défier de nombreux placements ; l'argent qu'elle apportera aux valeurs solides amènera une reprise que nous souhaitons durable ; il faut espérer aussi que des affaires nouvelles sagement étudiées solliciteront l'appui des capitaux disponibles et permettront de trouver avec toute sécurité un intérêt vraiment rémunérateur. Ni à l'intérieur, ni à l'extérieur, on n'aperçoit des causes d'inquiétude, l'argent est plus abondant, les sorties d'or, dont on nous avait menacés par suite de l'insuffisance des récoltes, ne se produisent pas, quant aux dangers qui pourraient résulter pour nous du nouveau régime douanier, la Bourse ne saurait encore s'en préoccuper. Espérons donc que l'année 1892 sera une année d'affaires, fructueuse pour l'épargne trop éprouvée en 1891.

A. LEFRANC.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

ROMANS, POÉSIE, THÉATRE

Paris en Voiture, à Cheval, aux Courses, à la Chasse, par CROQUEVILLE (Librairie de la *Nouvelle Revue*). Nos lecteurs ont eu la primeur de ces monographies à la fois humoristiques et très finement observées, qui fourmillent de souvenirs curieux et de piquantes anecdotes. On devine sous le pseudonyme de Croqueville une personnalité de grand nom et un témoin participant à toutes les distractions familières au noble faubourg.

Gendelettre, par PAUL BELON (Dentu). C'est l'histoire curieusement fouillée des misères et des grandeurs, des rêves et des découragements d'un jeune auteur, doué de plus d'intelligence que de caractère, et qui nous promène à sa suite dans les coulisses du monde littéraire parisien.

Les Ventres, mœurs d'artistes, par PAUL POUROT (Tresse et Stock). De singuliers artistes, que ceux que l'auteur appelle des ventres ! des ratés plutôt, des bohèmes qui, en fait d'aspirations artistiques, ne songent guère qu'à s'empiffrer à toute occasion, et surtout à s'enivrer. Ces types peu sympathiques n'en sont pas moins étudiés avec soin et rendus avec un relief saisissant.

Les sœurs Hédouin, par MÉLANDRI (Dentu). Une fantaisie très gaie, que des illustrations de Willette rendent encore plus amusante.

Giselle, par GEORGES DE PEYREBRUNE (Charpentier et Fasquelle). Ce n'est point une belle jeune fille qui répond au gracieux nom de la patronne de la Hongrie, c'est un simple toutou trouvé sur les bords de la Seine, heureuse trouvaille d'ailleurs, qui sera le point de départ d'une idylle fort touchante et très joliment contée.

Pour l'Honneur ! par A. GENNEVRAYE (Calmann Levy). C'est pour l'honneur du nom que les honnêtes gens foulent aux pieds leurs intérêts les plus chers et s'imposent les plus pénibles sacrifices. Une attendrissante histoire, d'où se dégage une leçon de haute moralité.

Souvenirs du Sundgau, récits de la haute Alsace, par Mme O. GÉVIN-CASSAL (Lecène et Oudin). C'est toute la haute Alsace qui revit dans ces pages émues, avec ses mœurs naïves, ses coutumes curieuses, et aussi son ardent patriotisme, et son culte du passé. Impossible de ne pas les aimer, ces braves Alsaciens, en voyant quels trésors de bonté, de charité, de courage, se cachent sous leurs apparences un peu lourdes.

La Femme du Renégat, par Mme NELLY LIEUTIER (Nouvelle librairie de la *Jeunesse*), intéressant récit d'aventures, où le roman d'imagination emprunte volontiers les allures de la grande histoire.

La Fée des Chimères, par MAX LYAN (A. Lemerre), délicat et touchant récit de la vie d'une pauvre femme, brisée par les brutalités du destin et qui se réfugie dans le rêve, trompant son besoin d'aimer en le répandant sur les pauvres et les chétifs. Une bonne et charmante fée, la Fée des chimères.

Les vingt-deux années du père Tasse à Chamrousse, par HENRI VINCENT (Grenoble, Bartier frères). Un livre amusant et bon enfant qui nous promène sans nous lasser dans l'un des plus pittoresques coins de France.

Hermine, par le comte E. DE MARENCHES (Savine) ; — **la Cuirassière**, par le marquis DE BELLEVAL (Fougeu) ; — **Vendredi treize**, par GEORGES REYNAL (Kolb) ; — **l'Action et le Rêve**, par GEORGES SERVIÈRES (Savine) ; — **Apôtre**, par LOUIS GASTINE, moitié roman, moitié étude philosophique ayant pour but de signaler l'évolution importante qu'accomplit actuellement le bas clergé français ; — **Autour du Mystère**, par GASTON DUJARRIC. — **A la recherche de la gloire**, par CHARLES EPHEYRE (Ollendorff), recueil de huit nouvelles où l'observation revêt une précision scientifique ; — **Mavra**, par LAZARE GOULIN (Savine) ; — **La Vallombreuse**, par SAMUEL CORNUT (Ollendorff) ; — **L'éducation de Polyphème Trotard**, par MIRAR-YVER (Ferreyrol).

A la bonne franquette, par GABRIEL VICAIRE (Lemerre). Sous ce titre, exempt de prétention, l'aimable poète a réuni toute une série de ballades, de sonnets, de petits poèmes amoureux échappés à sa verve facile et harmonieuse, et dont la lecture a une douceur reposante. On ne peut en dire autant des vers de M. LOUIS DUMUR dans **Lassitudes** (Perrin), « poème de musique dont tout l'intérêt réside en la phrase chantée », nous dit l'auteur. La perfec-

tion de la forme, la sonorité de la phrase ont leur importance, mais lorsqu'elles priment l'harmonie, elles arrivent, comme la musique savante, à étonner l'esprit plus qu'à le charmer. Il en est ainsi des **Tourmentes**, de FERNAND CLERGET (Bibliothèque artistique et littéraire).

L'Aube d'une femme, par Miss E. EHRTONE (Rouam). Très variées de ton, mais d'une inspiration toujours élevée, les poésies réunies sous ce titre sont le début d'une jeune fille ; elles en ont bien la fraîcheur et la grâce, avec, en plus, une maturité déjà savante.

Sans décors, par PAUL FRÉDY (Ollendorff), recueil de monologues, de saynètes et de comédies de salon faciles à monter et sans décors, comme l'annonce le titre.

Michel Lando, par MAURICE BOUCHOR (Lecène et Oudin), tentative extrêmement originale et en même temps une véritable restitution historique de Florence et de la vie florentine à la fin du XVIe siècle.

Mémoires de Saint-Simon, t. VIII (Hachette). Le huitième volume de cette magistrale édition, publiée dans la Collection des grands Écrivains de la France, embrasse l'année 1701 presque tout entière, cette année dont le gros événement fut l'installation de Philippe V sur le trône d'Espagne.

La Vie et les Œuvres de J.-J. Rousseau, par H. BAUDOIN (Lamulle et Poisson). Très complète et très savante, cette biographie du grand philosophe-écrivain donne une large place à l'analyse et à la critique de ses œuvres philosophiques, politiques, sociales et littéraires de Rousseau.

Childe Harold, de Lord BYRON, traduction Daniel Lesueur (Lemerre). Jamais ce chef-d'œuvre, où le poète se montre si bien avec sa mélancolie et ses emportements, n'avait encore été traduit en français avec cette précision et cette poésie tout à la fois.

La Jeunesse de Lamartine, par FELIX REYSSIÉ (Hachette), livre du plus haut intérêt. C'est en s'aidant de documents nouveaux et de lettres inédites que l'auteur a pu reconstituer la jeunesse de Lamartine, depuis sa naissance et ses années de collège jusqu'à ses premières amours et ses premières productions, **Graziella**, les **Méditations poétiques** et le **Dernier Chant de Childe Harold**.

Alfred de Vigny, par MAURICE PALÉOLOGUE (Hachette). Un peu oublié du grand public, Alfred de Vigny a conservé toute sa haute valeur auprès des délicats. Aussi accueillera-t-on avec un vif intérêt la remarquable biographie du poète écrite par M. Paléologue à l'aide de documents inédits. Une étude critique très fine sur l'œuvre et sur le talent de l'auteur de **Cinq-Mars** et d'**Eloa**, ainsi qu'un très curieux portrait d'Alfred de Vigny en lieutenant aux mousquetaires rouges, d'après la peinture du Musée Carnavalet, ajoutent encore à l'intérêt de cette publication.

Balzac, sa vie, son œuvre, par JULIEN LEMER (Sauvaitre) ; on n'aura jamais tout dit sur l'auteur de la **Comédie humaine**, et quand c'est un homme qui l'a connu, qui l'a aimé, qui a été témoin de sa vie qui vient, armé de ses souvenirs personnels et de documents particuliers, nous parler de l'écrivain pour le génie duquel il a conservé la chaleur d'admiration de la trentième année, on est certain de trouver un intérêt très vif à sa consciencieuse étude.

Les Contemporains, cinquième série, par JULES LEMAITRE (Lecène et Oudin). Sous ce titre, le fin et mordant critique a réuni un certain nombre d'études et de portraits littéraires, publiés dans les journaux et où nous remarquons plus particulièrement les pages consacrées à Guy de Maupassant, Édouard Rod et Renan.

Les fascicules II et III des **Misérables**, tome V, viennent de paraître dans l'Édition nationale des Œuvres de Victor Hugo (Émile Testard), avec deux grandes gravures hors texte et d'autres gravures dans le texte par Georges Jeanniot.

Vient de paraître également à la même librairie le ravissant **Catalogue de l'Exposition**, à la galerie Georges Petit, des dessins, peintures et aquarelles composés pour l'illustration des œuvres de Molière, Victor Hugo, Balzac, George Sand, Mérimée, etc., avec une délicieuse couverture par Maurice Leloir.

Nouveau Livre de lectures courantes à l'usage de l'enseignement primaire, par GASTON DA COSTA et MAX. BOE (Librairies-Imprimeries réunies May et Motteroz). Choix très intelligement gradué de lectures, avec de simples illustrations, qui apprendront aux enfants à connaître les gloires littéraires de notre pays et plus particulièrement celles de notre temps.

Les Littératures étrangères, Angleterre, Allemagne, par H. DIETZ (Armand Colin). C'est une véritable anthologie anglo-allemande que nous présente l'auteur, une anthologie où la critique est animée par des citations choisies avec goût, et où les textes sont préparés,

éclairés, complétés par des notices très savantes et très substantielles.

PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES

Le Voyageur enchanté, par Nicolas Lieskoff, traduit du russe (Savine). C'est la première fois que l'auteur de tant d'ouvrages justement populaires en Russie est traduit en français, et l'auteur de la traduction a été bien inspiré en choisissant l'odyssée tragi-comique du mougik Ivan Séverianitch, qui compte parmi les meilleures productions du célèbre romancier.

Pepita Jimenez, de l'incomparable écrivain Juan Valera, traduit de l'espagnol en anglais (London, Heinemann).

A natural method of Physical training, by Edwin Checkley (London, Putman's Sons).

Pitt, by lord Rosebery (London, Macmillan): **Oracles of Nostradamus**, by Chas. A. Ward, London, (the Leadenhall Press. G. C.); — **The new calender of great men**, by Frederic Harrisson (London, Macmillan), biographies de 558 grands hommes de tout âge et de toute nation, poètes, philosophes, savants, militaires, industriels, hommes d'État, etc., considérés au point de vue spécial des théories d'Auguste Comte.

HISTOIRE — GÉOGRAPHIE — VOYAGES

Les Adultères royaux, par Martial d'Estoc (Dumont). Malgré sa forme documentaire, c'est plutôt un pamphlet qu'une histoire que l'auteur a voulu écrire, car il ne recule devant aucune révélation, si étrange qu'elle paraisse.

Mémoires de B.-F. Mahé de la Bourdonnais (Savine). C'est l'arrière-petit-fils de la Bourdonnais qui publie cette nouvelle édition des Mémoires de son illustre trisaïeul, en les rétablissant tels qu'ils ont été écrits, et en les complétant à l'aide de titres originaux tombés en sa possession, et des rapports et des lettres dont des extraits seulement avaient été donnés jusqu'ici.

Les Girouettes politiques. Un Constituant, par le comte d'Hérisson (Ollendorff). Pour l'auteur de ce livre, la Révolution n'a « malheureusement été qu'une tragi-comédie jouée en masques », et il s'est donné la tâche de soulever quelques-uns de ces masques. C'est par Mounier qu'il commence, en s'aidant, dit-il, de documents originaux tirés notamment des papiers de la famille du célèbre constituant, l'une des grandes figures de la Révolution. Quand on se rappelle le rôle joué par Mounier à l'assemblée de Vizille, puis lors du serment du Jeu de Paume, et aussi à l'Assemblée nationale, dont il fut président, on s'étonne de voir traiter sa mémoire avec si peu de ménagements et une légèreté aussi grande.

Un témoin des deux Restaurations (Edmond Géraud), fragments de journal intime publiés par Charles Bigot (Marpon et Flammarion). Témoin plutôt qu'acteur, Édouard Géraud ne joua qu'un rôle absolument effacé dans l'histoire de l'époque qu'il raconte, mais il la raconte avec netteté et avec sincérité. Ce sont de précieux documents pour l'étude de cette curieuse période, sur laquelle il y a encore tant de choses à apprendre.

Marie-Amélie et la cour de Palerme (1806-1814), par Imbert de Saint-Amand (Dentu). Cette intéressante chronique royale embrasse l'époque qui s'écoule depuis l'expulsion de Naples de Marie-Caroline et de sa fille Marie-Amélie, et leur retraite à Palerme jusqu'à l'installation de Marie-Amélie, devenue duchesse d'Orléans, et de sa famille à Paris, au Palais-Royal.

Les Monarchistes sous la troisième République, par Louis Teste (Arthur Rousseau). Monarchiste convaincu, l'auteur explique pourquoi ses coreligionnaires n'ont pu mettre la main sur le pouvoir, ni en 1870, ni en 1871, ni en 1873, ni au 16 mai, ni en 1887, ni au moment de la coalition boulangiste.

Souvenirs d'un Président d'assises, par Bérard des Glajeux (Plon). Pendant douze ans, le président Bérard des Glajeux a rempli avec un tact et une habileté auxquels tout le monde a rendu hommage les hautes et délicates fonctions de président d'assises à la cour de Paris. Ce fut lui notamment qui dirigea les débats dans les affaires Fenayrou, Campi, Rossel, etc. Aussi les souvenirs qu'il publie aujourd'hui présentent-ils l'intérêt le plus vif. Accusés et juges, accusateurs et avocats passent tour à tour sous les yeux du lecteur, décrits, analysés, expliqués dans ces pages où fourmillent les anecdotes les plus curieuses. On y remarquera aussi quelques beaux portraits, enlevés de main de maître, ceux des présidents Falconnet et Ferey, et ceux de Lachaud et de Berryer.

Nos Désastres, causes et responsabilités, par A. Duchatel (Savine). Un livre de polémique rétrospective, où l'auteur a résumé avec impartialité tous les documents, témoignages et écrits, parus jus-

qu'à ce jour et fait la lumière sur cette grave question.

M. E. Rodocanachi vient de publier simultanément deux brochures du plus haut intérêt : — **Le comte de Cavour**, de 1833 à 1835 (Alph. Picard), étude psychologique qui nous révèle un Cavour peu connu ; — et **les Statuts de la corporation des cochers de Rome** (Alph. Picard). C'est d'après un manuscrit inédit de la Bibliothèque nationale que l'auteur a écrit cette curieuse monographie sur la corporation fondée, ou à tout le moins ébauchée, en 1546, sous le haut patronage de Paul III, en un temps où Paris, moins avancé que Rome sur ce point, ne connaissait que fort peu les cochers et les carrosses.

Méthode pour chiffrer et déchiffrer les dépêches secrètes, par A. Hermann, (A. Hermann), nouveau système de correspondance secrète qui met à la portée de tous ce qui, jusqu'ici, était du domaine de quelques rares adeptes seulement.

Le nouveau Dictionnaire des Ordres de chevalerie, par Gourdon de Genouillac (Dentu).

La Russie, par Eugène Guénin (Savine). Histoire de ce pays dont le passé est si mal connu de nous encore, avec d'intéressants détails sur l'armée et sur la littérature slave.

L'Amérique inconnue, d'après le *Journal de Voyage* de J. de Brettes, par Mallat de Bassilan (Firmin-Didot). C'est le récit de l'exploration d'un jeune voyageur dans le Chaco, ce vaste désert américain qui s'étend à l'est de la Cordillère des Andes, de la frontière de Bolivie jusqu'à la province de Santa Fé, et où se réfugièrent les tribus indiennes pour échapper à la domination des envahisseurs.

D'Haïphong à Toulon, par Hector Pietralba (Charles Lavauzelle). Simples souvenirs de voyage d'un officier retour du Tonkin, racontés avec beaucoup de charme et de bonne humeur.

En Yacht, par Hugues Le Roux (Flammarion). Hugues Le Roux est un excellent voyageur, non seulement parce qu'il aime et qu'il sait voyager, mais aussi parce que rien ne lui échappe sur la route et qu'il rend ensuite, d'une façon très vivante et très amusante, les impressions qu'il a reçues. Cette fois, c'est sur les côtes de Portugal, d'Espagne, du Maroc, de l'Algérie et de la Corse, qu'il nous promène à sa suite à bord du *Bragance*, le nouveau bateau de la Compagnie Transatlantique. Un joli voyage bien joliment raconté.

PHILOSOPHIE, RELIGION, ÉCONOMIE POLITIQUE

Le Catéchisme bouddhique, par le colonel H.-S. Olcott (Sauvaitre). L'auteur développe d'une façon fort claire et fort précise, sous forme de demandes et de réponses, les points de doctrine fondamentale du bouddhisme, cette philosophie d'essence supérieure qui ne se réclame pas d'un maître, qui encourage l'exercice perpétuel du bon sens, répudie le surnaturel, conseille la tolérance, résout les problèmes les plus complexes de la vie, fait appel aux sentiments de justice, enseigne la morale la plus pure, est absolument d'accord avec les enseignements de la science moderne et montre à l'homme le plus élevé des idéals.

La Peine de l'Esprit, par Maurice Potecher ; très curieuse et très originale fantaisie ésotérique, qui fait penser au **Prêtre de Némi** de Renan, et où l'auteur expose sous une forme éloquente et saisissante « la doctrine des esprits captifs dans les éléments et reprenant aux évocations de la magie liberté et immortalité ».

Catholiques allemands, par A. Kannengieser (Lethielleux).

La Question sociale à travers les âges et les Prévoyants de l'Avenir, par Auguste Royer (Guillaumin).

Almanach de la question sociale et du Centenaire de la République pour 1892. 2e année, sous la direction de M. P. Argyriadès.

Annuaire de l'Économie politique et de la Statistique, 48e année, 1891, par Maurice Block (Guillaumin). On trouvera dans cet annuaire les plus précieux renseignements sur la France, sa population, ses finances, ses institutions économiques, financières et de bienfaisance.

Le projet du budget de l'Exercice 1892 et la Convention de 1883, par Paul Delombre (Guillaumin).

La Participation et le malentendu social, par Ernest Brelay (Guillaumin).

Commentaire de la Loi du 26 mars 1891 (loi Bérenger) sur l'atténuation et l'aggravation des peines, par Henri Locard (Pedone-Lauriel).

A la recherche des Destinées, par Eugène Nus (Flammarion). Curieux voyage de découverte à travers l'occultisme hindou, égyptien, chinois, gaulois, grec, juif, bouddhiste, spirite et chrétien, sous une forme gouailleuse qui voile très habilement un but sérieux.

La Femme au point de vue du droit public, par Ostrogorski (Arthur Rousseau). C'est la question, toujours pendante, de l'émancipation politique de la femme que l'auteur étudie, en historien et en légiste, dans les différents pays d'Europe et d'Amérique.

Le Mouvement socialiste en Europe, par T. de Wyzewa (Perrin). Au lendemain de l'élection de Paul Lafargue à Lille et du Congrès socialiste de Bruxelles et d'Erfurt, cet ouvrage vient à point pour nous montrer le mouvement socialiste considéré dans son ensemble à un point de vue essentiellement pratique et sans parti pris d'aucune sorte..

Code de la vente commerciale, par A. Levé (Pedone-Lauriel), petite encyclopédie juridique dont l'utilité pratique n'a pas besoin d'être démontrée.

SCIENCES

La Vie prolongée, par le Dr Goizet (Flammarion). C'est un commentaire explicatif de la découverte de Brown-Séquard, où l'on trouvera non seulement le moyen de vivre la dernière phase de l'existence sans infirmités, mais encore de retarder cette phase elle-même.

Nouvelles Recherches de Psychiatrie et d'Anthropologie criminelle, par C. Lombroso (Félix Alcan). — Dans ce nouveau livre, l'éminent professeur de l'Université de Turin, le célèbre criminaliste qui le premier introduisit dans la psychiatrie les méthodes des sciences exactes, s'est appliqué à la démonstration clinique de ce qu'on l'appelait, en vieille psychiatrie, la folie morale et l'épilepsie larvée. Nos lecteurs, parmi lesquels le Dr Lombroso ne compte que des admirateurs, voudront lire cet ouvrage où la technicité ne voile jamais la clarté.

La France agricole et agraire, par Fernand Maurice (Savine). C'est en s'appuyant sur des documents officiels et en s'aidant d'une enquête personnelle menée à travers quatorze de nos départements que l'auteur démontre que la question sociale a son origine et sa solution dans le régime du travail de la terre. Son livre, très documenté, s'impose à l'attention de nos hommes d'État en ce moment surtout où le problème social soulève la préoccupation générale.

Histoire agricole du Berry, par Ernest Menault. Étude consciencieuse où l'auteur nous apprend que dans les anciennes assemblées provinciales du Berry il y avait nombre d'esprits cultivés ouverts aux progrès agricoles et sous l'impulsion desquels d'intéressants travaux furent accomplis.

Leçons et Devoirs d'Arithmétique et de Système métrique, par V. Drouet et F.-A. Haudricourt, Cours moyen. livre de l'élève (Librairies et imprimeries réunies May et Motteroz).

BEAUX-ARTS

L'Art Antique, par Gaston Cougny (Firmin-Didot). Sous ce titre, l'auteur publie un choix très judicieux de lectures sur l'histoire de l'art, l'esthétique, et l'archéologie de l'Egypte, de la Chaldée, de l'Assyrie, de la Perse, de l'Asie Mineure, de la Phénicie, avec des notes explicatives, historiques et bibliographiques et un grand nombre de gravures dans le texte et hors texte.

L'Art sous la République, par Antonin Proust (Charpentier). L'ancien ministre des Beaux-Arts a réuni ici, ou résumé, les rapports ou discours publiés par lui depuis quinze ans sur les questions qui intéressent l'art.

Salon de la Rose-Croix, Règle et Monitoire (Dentu).

Compte rendu de la cinquième session des Sociétés des Beaux-Arts des Départements, tenue à Paris en mai 1891 (Plon et Nourrit).

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

La seizième livraison du **Nouveau Dictionnaire d'économie politique**, publié sous la direction de M. Léon Say et Joseph Chailley, vient de paraître chez Guillaumin. Elle renferme de remarquables articles sur **Saint-Simon**, — **J.-B. Say**, — **Adam Smith**, — **le Socialisme**, — **les Sociétés civiles et commerciales**, — **la Sociologie**, etc.

Le 344e livraison de la **Grande Encyclopédie** qui vient de paraître renferme un exposé très complet des questions soulevées par les **Dommages-intérêts** et par les **Donations** entre vifs ou entre époux.

Ad. BADIN.

L'Administrateur-Gérant : **RENAUD.**

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 28267.

FANTOME D'ORIENT[1]

Lente à parler, elle me regarde et ses yeux tristes, tout creusés, prennent un air de surprise presque injurieuse... Alors, en quelques secondes d'attente, peu à peu je comprends que c'est *oui*...

J'ai même irrévocablement compris, quand elle se décide à dire, d'un ton d'interrogation amère : « Vraiment!... est-ce que tu ne le sais pas? » Et je réponds à demi-voix ce mensonge: « Si, je sais, je sais... » Puis j'ajoute, encore plus bas et comme un enfant qui balbutie : « Ce n'est pas cela... que je te demandais... Je voulais... Je voulais te prier de me dire où on l'a mise... »

Et le silence se fait de nouveau, plus mort que tout à l'heure. J'ai dit ce mensonge, parce que j'avais honte, devant elle, de ne pas savoir, et d'avoir pu vivre des années ainsi. Mais je vois bien qu'elle ne m'a pas cru et que son regard continue de me fixer avec une curiosité mêlée de répulsion et de blâme... Il y a aussi mon attitude qu'elle ne s'explique pas : nos sang-froid et nos tranquillités de souffrance sont incompréhensibles aux Orientaux qui, eux, jettent des cris...

Ce silence devient de plus en plus glacial; on dirait que, entre nous, des couches d'air se figent. Et, dans la maison grillée, dans la chambre pauvre et étrange, le crépuscule s'assombrit; à travers l'épais quadrillage de bois qui masque les fenêtres n'entre plus qu'une vague lumière incolore; la nuit me semble tomber très vite, et par secousses, comme si, au-dessus de nous, on jetait un à un, en se hâtant, des voiles de crêpe...

Ainsi, c'est dans ce gîte triste et à cette heure désolée qu'il me fallait venir, pour entendre l'arrêt final...

Je ne sais combien de secondes, ou combien de minutes, je reste là sans parler, assis entre ces deux femmes, dont l'une pleure.

(1) Voir la *Nouvelle Revue* des 15 décembre 1891 et 1er janvier 1892.

La sœur d'Achmet, pour suivre la loi hospitalière, m'a remis une petite tasse de café, et je bois lentement, toujours avec cette apparente tranquillité. En dedans de moi-même, dans les régions profondes de la pensée et du souvenir, il y a un trouble et une sorte d'indécise fantasmagorie, comme en songe : j'ai l'impression d'assister à des éboulements dans des abîmes; des choses, qui tenaient debout, tombent l'une après l'autre, s'effondrent, s'anéantissent; de grands bruits imaginaires accompagnent ces chutes, puis s'éteignent, se taisent quand tout est tombé, et le silence se fait, quand rien ne reste plus, le silence au dedans, aussi morne qu'au dehors...

Elle ne sait pas, la sœur d'Achmet, où on a mis le corps d'Aziyadé. A ma question renouvelée, elle répond cela, froidement. Mais, dit-elle, Kadidja la négresse, qui existe toujours, le sait sans aucun doute; *si j'y tiens*, elle ira demain le lui demander, ou même la prier de m'y conduire.

— « Demain! — Oh! non, ce soir, tout de suite! » — Après ce moment de calme funèbre, la vie me reprend, en même temps que l'inquiétude des heures.

D'abord, elle refuse : chez la négresse, dans le Vieux-Stamboul, avec moi, à la nuit qui tombe!... Non, dit-elle, ce n'est pas possible, elle n'osera pas.

J'avais tout à l'heure supplié l'autre, je supplie celle-ci maintenant. Et, à son tour, je la vois s'attendrir. Eh bien! oui, elle ira; mais seule, elle préfère; elle ira chez Kadidja, l'avertir et prendre rendez-vous; puis, dès demain matin, elle retournera la chercher avec un caïque et me l'amènera où je voudrai...

Et voici enfin notre plan décidé pour cette journée de demain : à huit heures, nous nous retrouverons tous, de ce côté-ci de la Corne-d'Or, à Khassim-Pacha, sur la petite place d'Hadji-Ali; j'y viendrai, moi, avec une voiture, où je ferai monter l'Arménienne et la négresse qui me guideront chacune vers un des tombeaux, tandis que la sœur d'Achmet, toujours effacée, rentrera dans son logis solitaire. C'est convenu, promis, juré, et maintenant nous allons descendre tous les trois.

Pendant que la sœur d'Achmet se prépare pour sortir, j'essaie de la questionner. Mais elle ne sait presque rien; vivant toujours dans la retraite, elle n'a jamais eu de détails précis sur la mort d'Aziyadé : « Demain, Kadidja me dira tout cela, demain! » Pour

ce qui est de l'époque, elle ouvre un vieux cahier, où des dates sont écrites en turc, et s'approche des grillages d'une fenêtre, bien près, où il fait encore un peu clair : « Voyons, c'était à la fin du printemps qui a précédé la mort d'Achmet, l'an 1397 de l'hégire. Donc, il doit y avoir quelques mois de plus que sept années. » Elle sait qu'on a emporté le corps le soir, presque clandestinement ; mais que le vieil Abeddin, son maître — qui du reste est mort lui aussi l'an dernier — a cependant fait faire une tombe de marbre. Et c'est tout. « Demain, Kadidja me dira le reste, demain ! »

Elle est prête, maintenant; elle a mis sur sa pauvre robe un vieux châle noir, et nous descendons ensemble, elle, verrouillant avec soin les portes après que nous sommes passés.

Par la petite rue, encore plus assombrie, nous nous dirigeons vers la mer, où nous devons nous séparer.

La sœur d'Achmet loue un caïque pour se rendre à Stamboul; la vieille Arménienne monte dans le mien, qui m'attendait là, et s'assied à côté de moi; je la déposerai à Khassim-Pacha, en passant, et continuerai ma route, seul, sur la Corne-d'Or, pour m'en retourner à Péra, à présent que ma lugubre journée est finie. A la réflexion, j'aime mieux que mon entrevue avec Kadidja ait été remise à demain et puisse être préparée d'avance, car j'ai peur d'affronter cette vieille femme, peur de sa rancune et de son mépris... Je rappelle même la sœur d'Achmet, qui déjà s'éloignait en glissant sur l'eau grise, et je retiens d'une main son caïque léger, pour lui faire mille recommandations : « Tu lui diras bien, à Kadidja, que ce sont des voyages militaires qui m'ont empêché de revenir, des expéditions, des guerres lointaines; ce n'est pas ma faute, va; si je ne l'avais pas aimée, *madame Aziyadé*, est-ce que je serais ici, ce soir, revenu de si loin, après dix ans, à cause d'elle ! Tu lui diras, n'est-ce pas ?... » Puis, je m'arrête, parce que je sens que ma voix change — et qu'il faut que je me raidisse — parce que je vais pleurer. — « Je le dirai, Loti, je le dirai », répond-elle, et il me semble voir une expression tout à fait douce maintenant sur son visage désolé, — puis nos barques se séparent, dans le crépuscule plus confus.

Finie, ma lugubre journée ! Finies, les agitations, les inquiétudes, les anxiétés, les prières. Fini, tout. Fini, le drame dont le dénouement était resté comme en suspens durant dix années...

Nous glissons rapidement sur l'eau; l'Arménienne, silen-

cieuse à mon côté, et droite dans sa robe noire. Une tranquillité de tombeau commence à se faire en moi ; il me semble à présent que ce pays, cette ville si longtemps rêvée, viennent de se dépouiller tout à coup de leur charme indicible, en même temps que de leur mystère immense ; que Stamboul est vide, et mon cœur vide aussi, et mon âme vide ; je sens comme un affaissement de toutes choses et un désir de quitter cette Turquie au plus tôt, pour n'y revenir jamais.

Nous continuons d'aller à grands coups d'aviron, comme des gens qui ont hâte d'arriver quelque part. Pourquoi si vite ? Je ne sais pas. Rien ne nous presse à présent, puisque tout est fini. Et où donc allons-nous ? Je ne sais même plus. J'ai peur que cette vieille femme, assise à mon côté, ne me parle, ne rompe ce silence dont j'ai besoin ; j'ai peur qu'elle ne m'interroge sur Aziyadé, sur tout ce qui vient de lui être révélé d'inattendu pour elle et d'étonnant ; je détourne la tête pour ne pas rencontrer ses yeux, et je regarde sans voir le merveilleux décor crépusculaire : Stamboul qui se reflète renversé dans l'eau calme, les milliers de caïques qui s'entre-croisent, promenant sans bruit la féerie atténuée des costumes et des couleurs. Tout cela, qui avait disparu pour moi pendant des années, et qui est revenu là comme dans un rêve enchanté, ne me dit plus rien ; non plus que le temps délicieux qu'il fait, le temps encore radouci, tiède, amollissant comme en été.

A l'échelle de Khassim-Pacha, nous nous arrêtons enfin pour déposer la vieille femme en robe noire, dont la présence, même muette, m'était devenue une telle gêne : « Adieu, dit Anaktar-Chiraz en s'en allant, que Dieu t'accompagne, et, demain matin, sois au rendez-vous, pour les tombes. »

Je repars seul, comme soulagé d'un poids funèbre, mais la suivant des yeux cependant, la regrettant presque, parce qu'elle était un trait d'union avec le cher passé.

Mon batelier, d'un air câlin d'enfant fatigué, me montre ses bras nus, qui commencent, dit-il, à lui faire mal : « Faut-il toujours aller aussi vite ? » — Ah ! non, à quoi bon maintenant ? j'oubliais de le lui dire... Je n'ai plus de but, et personne ne m'attend nulle part, dans cette grande ville où je ne suis plus connu que des morts. Peu importe où nous irons maintenant. Plus rien à faire qu'à errer, libre et seul, en recherchant çà et là des traces, des souvenirs d'autrefois. Alors je lui réponds : « Va

très doucement au contraire, va où tu voudras ; laisse dormir le caïque au fil de l'eau, rentre tes rames et repose-toi ; croise tes bras si tu veux et chante... »

Et bientôt nous sommes presque immobiles, entraînés seulement par une insensible dérive ; le rameur a croisé ses bras et il chante. Il fait un temps rare, et si doux, si étonnamment doux ; j'écoute sa chanson, qui est haute et plaintive, et je regarde autour de moi, avec déjà plus d'intérêt, plus de vie que tout à l'heure. Vraiment, depuis qu'elle est partie, la pauvre vieille femme en robe noire qui se tenait à mon côté comme un remords, je sens je ne sais quel allègement trop rapide, qui m'étonne et me confond... Je regarde maintenant de plus en plus, presque avec mon habituelle avidité de voir... Tout a changé d'aspect à la nuit tombée ; des fanaux se sont allumés à terre, sur les navires, sur les caïques silencieux qui glissent en tous sens ; Stamboul n'est plus qu'une découpure sombre de coupoles et de minarets, profilée sur le ciel encore clair. Au milieu de la Corne-d'Or, nous suivons toujours le fil de l'eau, et, des deux rives à la fois, nous vient, un peu assourdie, la clameur orientale, l'ensemble confus de ces bruits de Constantinople que je reconnaîtrais entre tous les bruits de la terre. Comme c'est bien la même chose qu'autrefois, comme tout est demeuré pareil ; je me représente, sans les avoir revus, tous ces quartiers des deux bords, où j'ai erré des nuits et des nuits ; je sais tout ce qui s'y passe, tout ce qui s'y marchande, tout ce qui s'y cache, tout ce qui s'y chante ! Tellement que je n'ai jamais eu, aussi complète qu'en ce moment, l'illusion de m'être replongé dans l'antérieur évanoui des durées, — et rien de ce que je pourrais dire, dans des pages entières ou des volumes, ne rendrait la mélancolie sans nom de cette impression-là...

Par contre, comme tout est différent, en moi et pour moi, depuis cette époque si jeune !... Alors, j'étais pauvre, très ignoré ; ma vie turque, irrégulière et dangereuse, était tout le temps menacée, je me sentais sans appui nulle part ; une plainte de l'ambassade, un ordre d'un chef pouvaient à chaque instant m'anéantir. Alors, j'étais en peine souvent pour quelques pièces blanches, quand il s'agissait d'acheter un costume turc, une arme, ou seulement d'envoyer le juif Salomon aux petites boutiques du voisinage chercher notre souper. Alors, il me fallait compter avec ces foules, que j'entends ce soir bruire sur les rives, avec ces gens du peuple auxquels ma fantaisie m'avait mêlé ; j'avais parmi eux des

prêteurs, des créanciers, des amis qui m'étaient utiles, des ennemis dont les délations m'épouvantaient. A présent, je les achèterais dix fois tous, et leur silence aussi, rien qu'avec ces pièces d'or de ma ceinture. A présent, mon horizon s'est élargi, élargi démesurément, et je suis presque un souverain auprès de l'enfant isolé que j'étais jadis. Eh bien, tout cela qui, il y a dix ans, meût fait ici la vie enchantée, avec elle, m'est venu trop tard sans doute car je m'en soucie à peine; quelque chose s'est éteint en moi, quelque chose de moi-même est couché dans la terre turque, avec Aziyadé.

Le grand décor continue de changer, les mystérieux dômes deviennent indécis et presque diaphanes dans la nuit, les feux sont innombrables, et, en haut, brillent les étoiles. Le temps, de plus en plus doux, sans un souffle de brise, est comme un soir d'été. Je regarde, éveillé tout à fait de ma torpeur de mort, je regarde avidement, avec des yeux dilatés pour tout saisir. Et je me sens plein de contradictions qui m'effraient : par instants, fidèle tout à fait à la chère petite mémoire, triste jusqu'au fond de l'âme et comme pour toujours, éprouvant ce sentiment (que déjà je sais fugitif, hélas, pour l'avoir d'autres fois connu), ce sentiment de la décoloration et de la fin de tout sur terre ; puis, le moment d'après, un retour de vie avec une sorte de triomphe égoïste à me retrouver encore vivant, encore jeune, encore altéré d'amour ; et je me laisse troubler malgré moi par tout ce pays d'Orient, par cette tiédeur du soir, par ces souvenirs d'ivresses passées, par toutes les choses auxquelles je ne devrais jamais plus prendre garde.

Dix ans, pour nos âmes humaines qui durent si peu, c'est vraiment une période infiniment longue !... Dix ans de séparation et de silence, cela creuse comme des trous dans le souvenir ; cela amène une désuétude, des instants d'oubli étranges, presque un commencement de nuit, même entre ceux qui se sont le plus aimés... Et le constater est, en soi, une chose décevante amèrement.

A la nuit close, nous abordons au pied du grand pont de Stamboul, et je remonte à Péra, à l'hôtel.

Dîner quelconque, à table d'hôte, en compagnie de touristes, connus hier dans l'Orient-Express ou sur le paquebot de Varna. Et, pour un temps, je redeviens comme tout le monde, causant,

la mémoire endormie, me rappelant à peine que c'est demain, demain matin, l'entrevue redoutée avec Kadidja et la visite au tombeau.

Mais, aussitôt après ce dîner, je demande un cheval pour aller à Stamboul (cela semble toujours une chose absurde aux gens des hôtels européens, qu'on aille à Stamboul la nuit et surtout qu'on y aille seul). J'y vais, moi, pour revoir, même dans l'obscurité, la maison du vieil Abeddin, cette maison où elle a dû mourir et d'où, « un soir, presque clandestinement on l'a emportée ».

D'abord je traverse au grand trot les rues de Galata, pleines de lumières, de cris et de musique ; ensuite, à l'entrée du pont qui réunit les deux villes, au point où commence l'ombre et le solennel silence, je m'arrête, suivant la coutume, pour faire allumer la lanterne qu'un coureur portera devant moi pendant ma promenade sur l'autre rive, et bientôt, le pont franchi, me voici engagé dans l'immense Stamboul, noir, fermé et mort. Pendant le jour, retenu ailleurs, je n'avais fait que l'apercevoir de loin et, après ces dix années, j'y arrive en pleine nuit, — absolument comme le soir où j'y étais venu pour la première fois de ma vie, pendant une fête de Baïram.

Nuit obscure, les étoiles ternies. Mes yeux s'y habituent ; je finis par y voir, et, sans peine, comme si j'en étais parti d'hier, je me dirige au trot dans ce dédale, entre les grands murs sans fenêtres, reconnaissant au passage les vieux palais grillés, les kiosques funéraires où des veilleuses brûlent, les dômes des pâles mosquées silencieuses qui s'étagent dans le ciel. Et la lueur de ma lanterne, qui court, qui danse en avant de moi, me montre, à terre, tout le long du chemin, des masses brunes — qui sont des chiens endormis.

Je vais très vite, car il est tard et la maison du vieil Abeddin est loin.

A un tournant de rue, s'ouvre enfin devant moi la grande place déserte de Mehmed-Fatih, bordée d'une série de petits dômes morts qui sont d'une blancheur de linceul. Je touche au but, me voilà presque arrivé. Je traverse en biais cette place, entendant maintenant les sabots de mon cheval sonner plus fort sur le dallage et éveiller partout des échos lugubres. Puis de nouveau je

m'enfonce dans l'obscurité d'une rue étroite, et c'est là, — tout près, que la maison va m'apparaître, la vieille maison de bois, haute et triste, teinte en rouge sombre, avec ses fenêtres aux grillages saillants sur lesquels étaient peints des papillons jaunes et des tulipes bleues. Jamais un passant dans ce quartier, jamais une porte ouverte, jamais un bruit de vie, jamais une lumière. J'ai beaucoup ralenti mon allure et je fais éclairer, par le fanal de mon coureur, les vieux murs, le dessous des vieux balcons aux impénétrables grilles, pour ne pas me tromper quand nous passerons. Mais tout à coup, plus rien devant moi, un vide indéfini, semé de pierres éboulées, de poutres noircies, — et mon cheval bute sur des décombres... C'est le feu qui a fait son œuvre ; un de ces grands incendies, qui brûlent ici des quartiers en quelques heures, a tout anéanti. « L'hiver dernier, cela s'est passé », me dit mon coureur, en agitant de droite et de gauche sa lanterne pour mieux me montrer cette désolation. On ne reconnaît même plus trace de rue ; sur un espace de trois ou quatre cents mètres, il n'y a plus que des débris... Allons, c'est fini, la maison où Aziyadé a fermé ses yeux s'est effondrée dans la flamme. Il faut rebrousser chemin devant ces ruines.

Et je m'en vais, remettant mon cheval au pas, prenant je ne sais quelle route au hasard, dans la nuit noire.

Ce monceau de ruines!... non, je n'avais pas prévu cela; cette destruction dépasse un peu la mesure de ce que j'attendais. Je ne croyais pourtant pas tenir beaucoup à ce quartier sombre ; mais je m'étais figuré, sans doute parce qu'il avait déjà des siècles, qu'il durerait encore, au moins aussi longtemps que moi, et voici que maintenant j'ai un surcroît de détresse à me dire que jamais, jamais plus, je ne pourrai venir errer dans cette rue qui était la sienne, sous les hauts balcons grillés de cette maison où elle avait passé la moitié de sa vie.

En m'en allant, je ne regarde plus rien, et je souffre, tout au fond de moi-même, d'une sorte de désespérance morne et absolue, sans compensation, sans charme, simplement douloureuse. Le souvenir d'elle, le regret qui vient d'elle, et le remords lourd, sont sur moi comme un oppressant manteau de deuil ; en ce moment rien ne m'en distrait plus. Et puis, il y a cette désolante question qui se pose, avec une netteté glaciale : A quoi bon ce que je vais faire demain? quel leurre d'enfant que cette visite à sa tombe? est-ce que quelque chose d'elle saura seulement que je suis re-

venu, aura un peu conscience du baiser que je donnerai à la terre, au-dessus du débris qui fut son corps ? Oh ! l'amer et irrémédiable chagrin, de ne plus pouvoir jamais, jamais échanger avec elle une seule pensée ! Pauvre petite Azyadé, tant de choses que je n'ai jamais su lui dire, et qui me brûlent maintenant, et que je lui dirais là, si on pouvait me la rendre seulement pour quelques minutes, pour un entretien suprême : lui dire que je l'ai aimée bien plus tendrement encore qu'elle ne le croyait et que je ne le croyais moi-même ; lui dire que jamais ne s'éteindra le regret de l'avoir perdue ; lui demander pardon de vivre, et d'être encore jeune, et d'aimer encore ; lui dire tout cela, et puis la laisser se rendormir dans la terre, après un adieu plein d'amour ! Mais non, il faudra en rester pour l'éternité sur un malentendu affreusement cruel ; bientôt viendra mon heure de mourir aussi, rendant plus irréparable ce malentendu-là, et plus définitif encore ce silence entre nous, parce que toutes ces choses, qui n'avaient pu lui être dites mais qui vivaient au fond de moi-même, seront mortes avec moi... Et le temps continuera de fuir, de fuir, et nos deux noms s'oublieront — séparément...

M'en allant, toujours au hasard, dans le dédale des rues et dans l'épaisse nuit, je finis par revenir tout au centre de cette ville immuable, dans certain quartier très saint avoisinant la mosquée de Sultan-Sélim : des tombes, des cyprès, des kiosques funéraires où veillent des petites lampes qui éclairent des catafalques. Et voici une rue unique en son genre et exquise, très droite et cependant d'un aspect arabe, toute blanche de chaux et bordée régulièrement par des séries de porches en ogive ; ses maisons centenaires ne sont que des rez-de-chaussée très bas, laissant voir, de droite et de gauche, des étendues de ciel ; on est là sur la hauteur centrale de Stamboul, dominant tout alentour. Seuls, les dômes superposés de la mosquée voisine montent dans l'obscurité bleuâtre de l'air, pâles comme des neiges, indécis comme ces cercles qui se font autour de la lune. La rue s'en va, longue file d'arcades tristes, se perdre dans de l'ombre confuse ; mais, un peu loin là-bas, une porte encore ouverte laisse traîner une lueur sur les pavés blancs... Oh ! c'est précisément le vieux petit café où j'avais coutume de m'arrêter avec Achmet, aux heures un peu avancées du soir, quand nous traversions à pied le grand Stamboul. Comment se peut-il qu'il soit resté ouvert aussi tard ? On dirait que

c'est pour moi, qu'il m'attend et qu'il m'appelle. Je vais descendre de cheval un instant pour m'y asseoir, dehors, sous les arcades, à la fraîcheur nocturne...

Tout ici est demeuré intact; les vieilles peintures, les vieilles images de la Mecque accrochées aux murailles, je les reconnais. En face, au milieu de la rue, il y a toujours l'antique fontaine de marbre, couverte au sommet de quelque chose qui ressemble à une chevelure noire, — et que je sais être une touffe de fougères. Et sans doute, cet escabeau, que le cafetier vient de m'apporter, a dû me servir déjà plus d'une fois.

Jadis, je me rappelle bien, quand on était assis là, on voyait de loin en loin passer quelques pieux derviches qui se rendaient à la mosquée. Et ce soir, juste au moment où j'y songe, un groupe de ces derviches apparaît ! Ils cheminent lentement et ils se retournent pour regarder ce personnage, attardé à cette heure insolite, devant ce café qui est seul ouvert, le long de l'avenue déserte aux lointains perdus dans le noir.

Jadis, je me rappelle aussi, il y avait un musicien, un vieillard, qui, toute la soirée, dans le fond de la petite salle étrange, jouait sur un violon des airs d'Orient, tristes à déchirer l'âme. Et ce soir, tout à coup, derrière moi, cette même musique commence à gémir !... Oh ! alors, c'est une évocation telle, que je sens, cette fois, passer plus profondément que jamais, passer dans les moelles vives, le frisson de réveil et d'angoisse... Ainsi, je suis encore là, moi, assis tranquille à cette place coutumière; autour de moi, dans Stamboul, les choses sont demeurées les mêmes — et notre petit logis adoré d'Eyoub n'existe plus, et sa maison à elle est tombée en cendres, et Achmet est mort, et depuis sept ans elle est couchée dans la terre, et tout est fauché, balayé, fini pour l'éternité... Cette phrase de la sœur d'Achmet me revient tout à coup plus terrible, comme si ce violon me la chantait derrière moi, sur les notes inconnues des inouïes tristesses : « C'était à la fin du printemps... On l'a emportée le soir... »

On l'a emportée le soir... Je vois maintenant ce crépuscule de mai ou de juin, bien calme, bien limpide, comme par insouciante ironie, éclairant en rose la maison sombre; et puis la porte s'ouvrant sans bruit, pour laisser passer des porteurs chargés d'une chose lourde... Oh ! ce corps qui s'en allait ainsi, et qui était le sien !... Non, jamais jusqu'ici je n'avais éprouvé pour elle rien de comparable à ma souffrance d'à présent...

D'ailleurs il semble que, depuis le commencement de mon pèlerinage à Constantinople, malgré les difficultés semées comme à plaisir sur ma route, malgré les changements, les destructions, les morts — et malgré ces intermittences d'oubli qui me confondent — il semble que je me rapproche toujours de plus en plus du cher petit fantôme poursuivi, et que nos âmes soient près de se rejoindre...

J'ai tourné la tête du côté de la rue et de l'ombre, parce que mes yeux, subitement, se voilent et ne distinguent plus rien. Et deux larmes affreusement amères, larmes d'abandonné, comme ont dû être les siennes, descendent le long de mes joues.

Le petit garçon qui m'apporte mon café et mon narguillé s'aperçoit que j'ai pleuré, me regarde avec étonnement, puis se dit sans doute que les affaires de cet étranger lui sont indifférentes, et se retire sans parler. Le vieux musicien de mort est seul, à peine éclairé, jouant comme en rêve. Je reste, prolongeant le plus possible ce moment de souffrance, parce que jamais, depuis dix ans, je ne me suis senti si près d'elle qu'ici, dans la solitude de cette rue pleine d'ombre, tandis que gémit derrière moi, au milieu du silence et de la nuit d'alentour, la petite musique grêle de ce violon...

Une heure après, repassé sur l'autre rive, remonté à Péra, je congédie, à la porte de l'hôtel, mon coureur et mon cheval. Et, changeant d'idée, au lieu de rentrer, je repars seul à pied, pour errer au hasard, peut-être jusqu'au matin : j'aime mieux ne pas perdre, à dormir, le temps trop court que je passe ici.

D'abord j'éprouve une sorte de griserie inattendue, trop complète, à être seul, libre, sans but, dans les rues obscures. La nuit continue d'être douce comme une nuit de juin, et l'air est chargé de toutes les senteurs de Constantinople, où domine, en ces quartiers, le parfum balsamique des bois de cyprès.

Pendant trois mois d'été, avant d'aller demeurer à Hadjikeuï et à Eyoub, j'avais habité ici, sur la hauteur de Péra, regardant de ma fenêtre le merveilleux panorama lointain de Stamboul : c'était le temps où j'attendais l'arrivée d'Aziyadé, sans tout à fait croire qu'elle viendrait — et en l'attendant je m'étourdissais avec d'autres. C'était aussi l'époque transitoire de ma vie, où, tout à coup, n'ayant plus de foi ni d'espérance, je me jetais à cœur perdu dans des choses d'amour. Et l'enchantement nouveau de

cet Orient, et cette splendeur de l'été, et l'appel de tant d'yeux noirs, tout cela avait fait de ces trois mois d'attente quelque chose d'étrangement voluptueux, avec des dessous d'une tristesse de gouffre. Oh ! ces nuits d'alors, passées à errer par les rues, comme je fais ce soir, mais toujours à la poursuite de quelque aventure nouvelle, ces nuits, comme j'en retrouve les souvenirs à chaque pas, à chaque chose reconnue dans l'obscurité ! Et ces senteurs, aussi, qui n'ont pas changé ! Et tous ces bruits qui si vite me redeviennent familiers : aboiements lointains des chiens errants, signaux des veilleurs qui frappent les pavés sonores du bout de leurs bâtons ferrés, et clameur confuse venue d'en bas, des lieux de débauche de Galata.

Je descends maintenant les escaliers d'une rue qui n'est bordée de maisons que d'un seul côté, et qui, de l'autre, domine une trouée profonde : le Champ-des-Morts, avec, au delà, une ligne pâle qui est la mer et une découpure fantastique qui est Stamboul.

Il me semble connaître, d'une façon très particulière, ces pavés, ces marches !

En effet, comment n'avais-je pas vu plus tôt que cette rue est précisément celle que j'habitais, et que voici ma maison de Péra, et là-haut les fenêtres de ma chambre ? Que de fois je suis rentré dans ce logis à des heures indues, quand déjà les fraîches lueurs roses du matin commençaient à se lever du côté de la rive d'Asie ! Peu à peu, des souvenirs plus précis d'ivresses passées me reviennent malgré moi et me troublent davantage...

Puis, j'arrive au Petit-Champ-des-Morts, entouré de murs : un bois de cyprès qui sent bon et où dorment des sépultures musulmanes si anciennes qu'elles n'inspirent plus d'horreur. Jadis il m'arrivait souvent d'y pénétrer, au milieu des nuits, et de m'y asseoir, sur la mousse sèche semée des petits piquants parfumés qui tombaient des arbres : c'était un asile sûr, où les rendez-vous n'avaient pas de témoins. L'entrée était là-bas, par ce portail à grille de fer que je commence à apercevoir. Toujours fermé, ce portail; mais, quand on était comme moi coutumier du lieu, en passant la main à certain point où la pierre du mur était rongée, on atteignait le verrou et on pouvait ouvrir...Et ma main, comme d'elle-même, s'enfonce dans ce trou du mur, rencontre le verrou et le pousse : alors le portail s'ouvre encore, en grinçant légèrement sur ses gonds rouillés, avec un bruit connu qui achève de mettre ma tête en déroute...

. . . . . .

Mon Dieu, est-ce que je ne sais plus ce que je suis venu faire à Constantinople? est ce que j'ai oublié?... Si près de ma visite à sa tombe, j'ai pu passer par un tel moment de trouble et d'inquiétante insouciance!... Oh! la phrase funèbre: « On l'a emportée le soir... » comment ai-je pu la perdre de vue, même pour un instant? comment suis-je assez le jouet de mes sensations pour m'occuper d'autre chose?... En rentrant, je baisse la tête; il me semble que j'ai insulté à la chère petite mémoire tout le temps de cette étrange promenade de nuit, que j'ai éloigné de moi le fantôme aimé qui peu à peu se rapprochait...

Et quand je suis enfin, seul, dans le noir de cette chambre d'hôtel, le sommeil ne me vient pas, mais les larmes, les larmes qui lavent et que je bénis.

IV

Vendredi 7 octobre 188...

Je m'éveille, après des rêves confus; je m'habille, la tête inquiète, pour aller à ce cimetière.

Dans mes malles, j'ai rapporté ici un de ces costumes turcs très brodés que les hommes du peuple mettent les jours de fête, pauvre relique un peu fanée de notre temps d'Eyoub; je le portais dans notre logis, dans notre quartier, le soir. Aziyadé m'avait fait jurer aussi que je reviendrais avec ce costume-là, qu'elle le reverrait, et, depuis des années, je m'étais dit que je le reprendrais, même pour aller visiter sa tombe au cimetière.

Puis, quand je suis ainsi vêtu, une hésitation me vient. Cette veste d'Orient, qui m'était familière jadis, me fait aujourd'hui un effet de déguisement et de triste mascarade. Pourtant je voudrais la garder: comment faire? D'abord je la dissimule sous un banal pardessus de couleur neutre, — que je remplace ensuite par un manteau de voyage encore plus long, m'enveloppant jusqu'aux guêtres dorées. Bien puérils tous ces détails d'accoutrement, quand il s'agit d'un pèlerinage funèbre dont l'appréhension vous trouble jusqu'au fond de l'âme!

En bas, il y a un grand landau attelé, que j'ai commandé la veille pour que les vieilles femmes puissent y prendre place à côté de moi, et je me mets en route, par un beau soleil pur, qui a un air de joie.

Il faut faire un long détour et passer par des rues en pente dangereuse, pour aller en voiture à cette place d'Hadji-Ali où elles m'ont donné rendez-vous, Khassim-Pacha étant un faubourg en contre-bas, séparé de Péra par les fondrières des « Champs-des-Morts ».

Cependant nous arrivons, car voici l'antique petite mosquée blanche et des cyprès noirs.

Sur la place d'Hadji-Ali, j'aperçois deux femmes qui m'attendent, rien que deux, Anaktar-Chiraz et la sœur d'Achmet. La troisième, Kadidja, la plus désirée et l'essentielle, pourquoi donc n'y est-elle pas?

Les deux autres, en me voyant paraître, font un geste de consternation... Qu'y a-t-il encore, mon Dieu? A-t-elle refusé de me voir? ou bien est-elle morte? Et alors ce serait fini; j'échouerais au port et pour jamais, personne au monde ne saurait plus me conduire... J'ai le temps de me dire tout cela, en quelques secondes d'anxiété haletante, tandis que je saute à terre et que je cours à elles pour les interroger.

Pierre LOTI,
de l'Académie française.

(*A suivre.*)

RÉPUBLIQUE ET LAICISME

LA REVISION DU CONCORDAT

Cela ne peut durer. Cela ? C'est-à-dire l'attitude réciproque de l'État et de l'Église.

Ce ne sont plus deux rivaux qui s'observent ; ce ne sont plus un protégé et un protecteur, l'un oublié, l'autre oublieux ; ce ne sont pas deux indifférents de grande race qui passent sans daigner se regarder ; ce sont deux ennemis qui tantôt au grand jour, tantôt sournoisement se portent d'affreux coups... Hier, le Syllabus frappait d'anathème le désintéressement moral et religieux des gouvernements démocratiques ; aujourd'hui, la démocratie radicale empêche, au nom de la liberté de penser, les catholiques de penser autrement qu'elle. Jadis un évêque français, avant de se rendre à Rome, eût pris l'avis du ministre des cultes ; pareille prévenance lui semble désormais une lâcheté. En revanche, les prélats sont amenés sur les bancs de la police correctionnelle, comme de simples maraudeurs. Chaque année le budget des cultes est biffé par un très grand nombre de républicains ; s'il subsiste, c'est appuyé sur les étais des adversaires de la république. Le chef de l'État a la permission de célébrer à Orléans la Jeanne d'Arc civile ; quant à la Jeanne d'Arc « croyante », il lui est interdit de la connaître. Le laïcisme n'est plus seulement une philosophie, il est devenu le moyen de détruire le sens religieux. Bref, il n'y a plus d'entente possible entre la science et la conscience, entre la direction des esprits et celle des âmes. A la rigueur, elles peuvent s'ignorer, elles ne peuvent pas se rapprocher. Les Français et Dieu se saluent encore, ils ne se parlent plus.

Tels sont les faits.

Libres-penseurs, chrétiens, républicains, royalistes, nul ne saurait les nier.

Entre l'État moderne et le christianisme, la guerre est allu-

mée. Partout où le souffle de notre révolution a passé, ils sont aux prises, en Suisse, en Italie, en France. L'État ne succombera pas ; il ne peut pas succomber ; quelle que soit l'anarchie régnant dans un pays, il y a toujours un État, parce que l'État c'est tout le monde. Mais l'idée religieuse ? Elle peut disparaître. Les dieux s'en vont, disait Cicéron ; rien ne prouve que l'on ne puisse dire bientôt avec la même vérité : « Dieu s'en va ! » Ce serait un grand malheur, l'homme et le citoyen livrés à leurs seuls instincts ne valant décidément pas cher.

Comment éviter cette catastrophe ?

Peut-on sans sottise ou sans illuminisme chercher à ramener la France à l'ancienne formule de l'État chrétien avec un président de république s'intitulant « évêque du dehors » et des prêtres prenant les ordres de ce président ou de ses ministres avant de connaître ceux du pape ? Poser la question, c'est la résoudre. Il y a beau temps que le gallicanisme, conséquence inévitable de « l'État chrétien », a disparu. La royauté l'avait enseveli sous son drapeau ; le second Empire n'a pas su le ramener dans les plis du sien. De 1852 à 1870, la religion devint une parure au lieu d'être une institution, parure de gens bien élevés. Lorsque le concile du Vatican se réunit, le pouvoir civil se rendit compte du cas que le pouvoir papal faisait de lui ; de l'évêque du dehors, il ne fut pas question : l'on se passa de lui, parce que sans doute on ne le prenait plus pour un évêque sérieux et parce que sans doute aussi l'on voulait s'affranchir. Demandez à un prêtre ce qu'il pense des libertés gallicanes ? il tournera les talons sans répondre ! Lui, s'incliner ! Lui, faire dépendre une part, si minime qu'elle soit, de son orthodoxie, du bon plaisir de l'État ! Pour qui le prenez-vous ? Les autres sont libres, les journalistes, les professeurs, les électeurs, et il ne le serait pas ! Il veut bien recevoir un traitement ; il y tient même beaucoup ; mais ce traitement est une créance. L'État la lui paye ; c'est le seul droit qu'il ait sur le clergé ; le clergé ne lui en reconnaît pas d'autre.

Peut-on davantage prêcher une croisade en faveur de la « liberté de l'Église ». La liberté de l'Église est une liberté de croyant, ce n'est pas une liberté de citoyen. Il n'y a pas de liberté spéciale à telle communion ; il y a la liberté religieuse qui est elle-même la liberté de penser. On ne peut raisonnablement demander à une république qui pratique vis-à-vis des religions, la politique des mains libres, de travailler à délier celles du

pape. En eût-elle le pouvoir, son principe s'y opposerait. L'État issu de 1789 et qui après tant d'oscillations est en train de s'arrêter sous sa forme définitive est décidément « sécularisé ». Nous marchons à la séparation de l'Église et de l'État; nous y serons demain, nous y sommes. Outre que la physionomie des débats auxquels elle vient de donner lieu au parlement ne laisse subsister aucun doute, l'histoire du siècle est là pour montrer la pente fatale qui nous mène à elle.

Elle est pleine d'enseignements, cette histoire. Tandis que par tradition, par goût d'accaparement, le pouvoir central qui n'est plus qu'un délégué du peuple, s'efforce de retenir le clergé catholique dans son obédience, le peuple devenu tout-puissant se désintéresse de la querelle. S'il conserve sa religion, il veut qu'elle réside dans son cœur. S'il ne la conserve pas chez lui, il veut qu'elle ne soit nulle part. Le culte a beau être public, il ne lui apparaît plus comme un service public. Chacun pour soi dans le domaine de la conscience; si bien qu'un beau jour il finit par assister sans la moindre émotion à la déchristianisation officielle de l'État. Moins l'État s'occupe de religion, de prêtres, d'évêques, de cathédrales, de sacristies, plus le peuple est content.

Dès le début de la Révolution, cette double tendance s'affirme. La scission entre les deux pouvoirs s'opère solennellement. Les États généraux se réunissent le 4 mai. Le 20 août, ils passent une séance entière à se demander si la constitution sera mise sous les auspices de Dieu... Dieu ! il y a des gens qui ne croient pas en Dieu, qui ne croient qu'à la nature ! Alors, ils inventent cette formule : l'Être suprême ! Elle dit tout et n'engage personne; véritable trouvaille, premier et dernier mot de la sécularisation !

Le surlendemain (22 août) ces mêmes États proclameront que « nul ne peut être inquiété pour ses opinions même religieuses ».

Allez à Mahomet, à Boudha, à Bringhamzomg; allez au diable; cela ne nous regarde pas.

Le 12 avril 1790, un dernier effort est tenté par les tenants de « l'état officiel chrétien : »

« La religion catholique, apostolique et romaine est et demeurera pour toujours la religion de la nation, et son culte sera seul autorisé. »

C'est un chartreux qui fait la motion. Aucune séance des États généraux n'est aussi cahotée ! Cazalès s'empare de la tribune

par force; d'Espréménil fait de même, M. de Clermont-Lodève adresse un cartel à Mirabeau. L'abbé Maury fulmine... Mirabeau-Tonneau qui a pris à tâche de retourner contre la liberté les formules inventées par son frère pour en assurer l'exercice, s'écrie : « Nous ne sortirons pas d'ici qu'on ne nous en arrache, à moins qu'on ait déclaré que la religion catholique est la seule religion nationale. Sans cela, nous mourrons plutôt sur nos bancs. »

C'est la séparation définitive qui se règle.

Si la France passe outre à la motion, c'en est fait de l'union du sacerdoce et du royaume, des droits du prêtre, des droits de la religion, des évêques et des cardinaux gouvernants, des vieilles légendes, bientôt sans doute des vieilles croyances. Quinze siècles de foi menacent de disparaître en une heure.

Il n'y eut pas une hésitation.

La conscience française avait passé tout le siècle à s'affranchir par les livres; elle formula ce jour-là son affranchissement par la loi. Il y eut des huées, des menaces, il n'y eut même pas de discussion. Par simples mains levées, l'Assemblée nationale décréta « qu'elle ne pouvait ni ne devait délibérer sur la motion proposée ». Le rédacteur du décret était un La Rochefoucauld!

Peu de temps après, l'ancien esprit gallican reprenant le dessus, les mêmes hommes par une aberration inouïe tentèrent d'asservir la religion au joug de l'État nouveau. L'évêque du dehors devenait du coup un singulier évêque, évêque sans foi, sans culte, administrant à sa guise l'Église catholique! La constitution civile du clergé fut une monstruosité de la part de gens qui se posaient en libres-penseurs. Mais ici précisément apparaît cette répugnance instinctive de la nation à toute contrainte en matière religieuse que j'ai signalée comme étant le trait caractéristique du monde nouveau.

Cent ans avant, Louis XIV avait pu imposer l'enseignement officiel de la déclaration de 1682 dans les facultés de théologie. Cette déclaration visait une prérogative si chère aux papes, que, depuis cette époque, ils se la sont attribuée par voie de dogme, le dogme de l'infaillibilité. Onze ans de suite, Innocent XI, Alexandre VIII fulminent; vingt évêchés demeurent vacants, le pape refusant de donner l'investiture aux évêques nommés par le roi. Pas une protestation ne se fait entendre dans le peuple ou dans le clergé contre les exigences royales. Ce ne fut que dûment autorisés par le prince que les souscripteurs de la déclaration

consentirent à rédiger, non une rétractation officielle, mais une simple lettre où ils se défendaient de s'être arrogé un droit de décret.

Comparez ces attitudes muettes de courtisans aux fières attitudes de la France chrétienne après le vote de la constitution civile du clergé. Celle-ci ne visait pas le dogme ; elle était purement administrative et disciplinaire. Et pourtant ! à peine décrétée, la moitié du pays s'insurge. Prêtres constitutionnels, prêtres renégats ! La Vendée, la Bretagne, le Lyonnais, la Rouergue se soulèvent. On se bat, on se fusille plutôt que d'accepter ces calottins d'État. A la rigueur, l'on se passerait de prêtres ; mais de prêtres asservis l'on ne veut plus. Ces prêtres-là étaient faits pour les rois ; ils ne sont pas faits pour les démocraties naissantes. La démocratie religieuse elle aussi s'est affranchie.

Qu'advint-il d'elle sous Bonaparte ?

A n'envisager que le concordat, les articles organiques et l'attitude humiliée, disons le mot, rampante de l'épiscopat impérial, on pourrait croire qu'elle s'effondra sous le joug du despote.

Rien de moins exact.

Le premier consul n'était pas un dévot. La religion pour lui était un instrument de politique : « Je n'y vois pas, disait-il, le mystère de l'incarnation, mais le mystère de l'ordre social. » M. Taine, dans ses admirables études sur la reconstruction de la France en 1800 (1), commente ainsi sa pensée : « Le clergé est une gendarmerie de surcroît, spirituelle, en soutane, plus efficace que l'autre, temporelle, en bottes fortes. » Essentiellement logique, Bonaparte se pose la question : Se fera-t-il élire, par statut législatif, chef suprême de l'Église française ? Combien il en est tenté ! Le czar n'est-il pas pape ? Le roi d'Angleterre n'a-t-il pas une tiare ? Pourtant il résiste ; « il n'aurait jamais la coopération nationale (2) ». Nous ne sommes plus au temps des guerres de religion où Henri IV et ses amis en changeaient autant de fois que de pourpoints ! La démocratie religieuse, née en 1789, n'entend plus de cette oreille sceptique, et Bonaparte, en juge avisé, ne cherche pas à la terrasser ; il la tourne pour la tromper. Le concordat fut un hommage rendu à la conscience des catholiques. S'il ne souleva point de tempêtes parmi eux, c'est qu'affaiblis par quinze années de luttes, de persécutions, de prises d'armes,

(1) Voir les *Revues des Deux Mondes* des 1er et 13 mai 1891.
(2) *Mémorial*, v. 353 (17 août 1816).

les croyants y virent une victoire ; pour être incomplète, elle n'en était pas moins un progrès. Culte public, évêques et curés légitimes, biens d'église désaffectés par le premier des propriétaires, le pape, telle était leur conquête.

Le traité signé, le pouvoir civil qui n'y a vu que des avantages civils montre de nouveau les dents. Il va mordre ceux que la veille il caressait. Pape, évêques, prêtres, tous obéiront à l'empereur; sinon ils seront emprisonnés, déportés, frustrés. Napoléon est un « gallican », parce qu'il est le premier des Gaulois, et que dans aucun domaine, pas même dans le domaine de la conscience, il n'admet que personne soit placé plus haut que le chef de la France. Pourtant, là encore, il échoue contre l'indépendance démocratique. Chez les chefs religieux, il y a des tremblements; eux seront les bannis, les patients. Les autres, les ouailles, resteront en présence de pasteurs légitimes. Confessions, communions, baptêmes ne cesseront pas d'être orthodoxes; il suffit. Essentiellement moutonnières, elles continueront à paître.

La houlette des bergers sera tordue. Mais leurs désertions, leurs complaisances indignes, le cynisme d'un Maury, les bassesses d'un Rousseau (1) mandant à ses diocésains que « le pape est aussi libre en sa prison de Savone que sur le trône de Rome », dégoûteront les tièdes et en feront des incrédules; elles ne réduiront pas au servage ceux qui seront restés fidèles à leur foi. L'indifférence religieuse date de cette époque ; ce n'est pas le pouvoir civil qui la fit naître, ce fut la couardise du haut clergé. Après le Concordat, après les articles organiques, après treize ans d'empire, l'État est le maître des chefs religieux, de leurs places et de leurs bourses ; il ne l'est pas des consciences vraiment catholiques. Une moitié du peuple a perdu la foi; l'autre a été irréductible. L'œuvre de gallicanisme conforme aux traditions de l'ancien régime, entreprise par Napoléon au nom de l'état civil, a tourné contre lui. Le pape est plus omnipotent qu'il ne l'a jamais été; les fidèles ne comptent plus qu'avec lui seul. L'ultramontanisme vient de naître, et qu'est-ce que l'ultramontanisme si ce n'est le germe de la séparation entre l'Église et l'État?

Après l'empire, la royauté. Celle-ci inféode sa cause à celle du catholicisme. Depuis 1790, prêtres et rois ont souffert ensemble. En 1814, ils reviennent ensemble; ils croient se devoir main-

(1) Rousseau, évêque d'Orléans.

forte ; ils se la prêtent. L'union du « trône et de l'autel » est le résultat presque inévitable des événements passés. Mais à peine alliés, leurs prétentions dépassent toutes bornes Ils n'ont à la bouche qu'un mot, celui de « monarchie chrétienne », mot odieux aux trois quarts des Français, et chacun sait que le monde, particulièrement celui de France, se gouverne et conséquemment se révolte par les mots. L'Église réclame, non la liberté, mais la prépondérance, une dotation territoriale, un droit de censure sur la presse. Lamennais prêche, avec quelle violence, la théocratie. La loi punit le sacrilège, le billet de confession est exigé des fonctionnaires ; curés, évêques prennent publiquement parti pour l'ancien pouvoir contre les nouveautés constitutionnelles. Ce ne sont plus des citoyens que l'on va faire, ce sont des cagots.

Que cette tentative contre-révolutionnaire va donc peu durer! Cette fois, la démocratie religieuse s'appelle, non Voltaire ou Rousseau, d'illustres incrédules ! elle a nom Molé, Portalis, Laisné, Royer-Collard, de Barante, Pasquier, de Broglie, Montlosier, tous des chrétiens, tous des catholiques, quelques-uns fervents. Les jésuites, tête de Turc de premier ordre, reçoivent les coups ; ils sont mis à la porte des petits séminaires, et même de la France. La « congrégation », association mondaine fondée par le P. Roussin, « en vue de conserver par la prière, par la charité, par des camaraderies honnêtes, la religion et les mœurs des jeunes gens », est vilipendée. Il est vrai qu'elle est investie d'une puissance occulte. N'obtient ni emploi, ni avancement dans le civil et dans l'armée, celui qui n'en fait point partie. La « congrégation » ne fait pas long feu... On la montre au doigt ; le peuple n'attend qu'un signal pour la rosser. Il faut le voir ce peuple exaspéré contre ces dévotions officielles. Dans tout ce qu'il entreprend, le peuple s'emballe ; si c'est son tort, c'est aussi son charme. Une mission est annoncée dans une ville, la moitié des habitants se portent au théâtre, exigeant une représentation de *Tartufe* Ici la foule pénètre dans l'église, armée de bâtons et jette l'effroi parmi les fidèles. Là, elle pousse des cris aigus et étouffe la voix du prédicateur. Elle escalade les chaires ; elle fait éclater des gaz méphitiques ; elle fait valeter les curés. La démocratie religieuse, en un clin d'œil, s'est changée en démagogie ; c'est l'inévitable loi. Mais cette même foule n'est point encore athée ou même anti-religieuse. Un officier est tué en duel,

un acteur est mort sans sacrement, la trique au poing, elle force les curés à les enterrer avec les honneurs chrétiens (1) !

Arrêtés sur les jarrets, traqués, réduits, les théocrates vont rentrer dans le rang démocratique. La démocratie a attaché au flanc de ses enfants les serres de la liberté ; bon gré, mal gré, il faut qu'ils la vénèrent et qu'ils s'en servent.

C'est par la liberté que la religion va revoir sous Louis-Philippe et malgré ce prince des jours meilleurs. Elle n'invoquera plus ses droits propres et le sens commun lui reconnaîtra le droit commun. Du jour où elle consent à être elle-même, à ne plus se réclamer du pouvoir civil, le peuple lui revient. Lacordaire écrira dans l'avenir : « La religion gallicane (nous dirions actuellement la mainmise de l'État sur le pouvoir spirituel), née à Paris le 19 mars 1682 dans les bras de Louis XIV et de Mme de Maintenon, est décédée en la cent quarante-huitième année de son âge, le 28 juillet 1830. » On pillera encore Saint-Germain-l'Auxerrois et l'archevêché de Paris ; mais en moins de quelques années la démocratie religieuse, redevenue française de son siècle, avec Montalembert et Lacordaire pour chefs, aura remis la croix en honneur. Si bien qu'en juin 1848, les élèves de l'École polytechnique enlèveront celle qui ornera la chapelle des Tuileries et la porteront en pompe à travers les rues de Paris. Le prêtre bénira l'arbre de la liberté, les citoyens libres béniront le prêtre.

Oui ou non, ce peuple-là veut-il l'union du civil et du spirituel? N'apparaît-il pas clairement qu'il ne reste respectueux des choses de la religion qu'à la condition de les savoir indépendantes, c'est-à-dire exemptes de toute attache officielle? Décidément la liberté de conscience est plus chère encore aux Français qu'ils ne le croient eux-mêmes.

Sous le second Empire, cette tendance populaire s'affirme. Le clergé affranchi en partie par la liberte de l'enseignement que la République de 1849 a eu la loyauté de proclamer ne recherche pas des protections funestes. Il voit s'épanouir, avec tristesse sans doute, la blague des choses divines et humaines ; il ne réclame pas contre elle les sévérités du pouvoir civil. Quelques-uns de ses membres (ils sont rares) ont le courage de flétrir l'attitude

(1) Lors des obsèques de l'acteur Philippe, le peuple s'empara du cadavre et le porta tumultueusement aux Tuileries, demandant au roi d'intervenir pour contraindre le clergé à accorder au mort l'honneur de ses prières et de ses cérémonies.

tout au moins imprévoyante du gouvernement français vis-à-vis du pape et de ses États. Le peuple n'est pas initié à leurs récriminations; il ne se passionne pas pour ou contre elles. Civil et spirituel se tiennent à distance. D'une façon générale, l'on peut dire que, grâce à leur mutuelle indifférence, la religion en France, pendant dix-huit ans d'Empire, coula des jours tranquilles.

Que n'en a-t-il été ainsi depuis!

Ici se pose la question : A qui la faute? Lorsque l'on juge des faits, il faut rechercher les motifs humains qui les ont produits, avant de constater la déviation des principes; cela s'appelle de la politique au lieu de s'appeler de la philosophie; et c'est de la politique que nous faisons ici.

Or, quel était le trait caractéristique de l'Assemblée nationale au lendemain de l'avènement de la République? Elle était cléricale, plus cléricale que royaliste. On eût dit qu'une grande coupable sentait le besoin de s'humilier devant le Tout-Puissant, après avoir mérité son courroux pour son impiété et pour ses orgies. Donc, M. de Belcastel, le général du Temple, M. de Franclieu, M. Chesnelong, et toute la phalange réputée comme étant la garde et la pensée du roi dont on annonçait l'avènement, entreprirent de christianiser la France du haut de la tribune. On se mit à pérorer sur la monarchie chrétienne comme au temps de Charles X. Ils étaient rares ceux qui parlaient de la monarchie tout court. Nous mîmes en tête de la constitution une déclaration d'orthodoxie et de catholicisme, très belle sans doute, mais fort peu conforme au désintéressement de toute foi religieuse érigé en système par la Révolution française. C'était le temps où le comte de Mun, capitaine de cuirassiers, autorisé par le ministre de la guerre, montait dans les chaires d'église et, revêtu de son uniforme, prêchait sous l'œil bienveillant de certains évêques l'érection des cercles catholiques. « Nous ne sommes pas seulement, disait-il, les serviteurs d'une œuvre, nous sommes les serviteurs d'une idée; cette idée, c'est la contre-révolution faite au nom du Syllabus (1). » On pouvait se croire revenu à la « congrégation ». Alors se multipliaient, dans une proportion inconnue jusqu'alors, les pèlerinages à Lourdes. « Lourdes, c'est par excellence le pèlerinage de la contre-révolution! (2) ».

(1) *La Question sociale.* Discours prononcé par le secrétaire général à l'Assemblée générale des membres de l'œuvre des cercles catholiques (2 juin 1877).

(2) *Item.*

Elles avaient des allures anti-républicaines, ces démonstrations soi-disant religieuses. On allait demander pardon à Dieu et à la Vierge du gouvernement que l'on avait. Il est vrai que tout en criant « vive la monarchie », ceux qui poussaient ce cri se gardaient de faire la chose.

Oui ou non, la démocratie demi-croyante avait-elle le droit de se sentir menacée? N'étaient-ce pas les inventeurs du gouvernement d'alors qui prêchaient la guerre contre le siècle? Où la menait-on? A la sacristie, à la monarchie, ou aux deux à la fois?

C'est alors qu'un homme survint, homme sans foi et stratégiste incomparable. Lui, connaît son pays; il le sait d'une susceptibilité sans égale lorsque son indépendance intellectuelle est menacée. Insouciant d'une religion à laquelle il ne croit pas, ne voyant que le maintien de la république qui a été sa création, il lance sa formule fameuse contre ceux qui la menacent : Le cléricalisme, c'est l'ennemi! Et voilà la guerre, la guerre impie déclarée, non par impiété, mais par tactique, afin d'opposer une politique démocratique à une politique monarchique, une politique républicaine à une politique d'ancien régime. Qui n'a pas aperçu cette progression des événements depuis seize ans est aveugle. Le peuple a suivi ceux qui l'entraînaient vers l'irréligion, bien moins par haine de la religion que par haine d'une religion imposée et destructive des principes de sécularisation proclamés par ses pères.

En 1825 et en 1870, mêmes causes produisent mêmes effets! La contre-révolution d'en haut fondant l'irréligion et l'intolérance d'en bas!

La foi populaire de 1825 n'est parvenue à se réveiller qu'en 1848 au souffle de la liberté, après vingt-cinq années consacrées à la seule revendication du droit commun; la foi populaire de 1870 ne renaîtra au cœur du peuple qu'aux mêmes conditions et sans doute aussi après un même cycle d'épreuves.

II

De ces leçons de l'histoire, voici la conclusion :

Le peuple entend être libre de penser; donc son gouvernement doit rester laïque.

Le peuple veut demeurer religieux dans la mesure qui lui convient; donc le spirituel doit rester séparé du civil.

La solution de la pacification tient dans cette formule aussi brève qu'inattendue :

Religion et laïcité.

Mais c'est surtout sous la République qu'elle s'impose. La République est l'expression même de la souveraineté de l'individu. Elle ne connaît aucun principe supérieur; seule la volonté du citoyen y fait loi. Or, la souveraineté individuelle est le contraire de la souveraineté de Dieu sur laquelle sont instituées les églises. Comment les deux souverains vivraient-ils en paix, s'ils ne s'ignoraient pas?

Les conséquences du laïcisme paraissent effroyables à ceux qui n'ont pris leur parti ni de la révolution ni de leur siècle, et qui sans doute ne le prendront jamais. Restes apeurés d'une génération qui s'en va, ils préfèrent un État athée qui, à certains jours de fête, se revêt d'oripeaux, qui écrit au pape, qui coiffe les cardinaux de leur barrette, qui nomme des évêques et des curés, à un État décidé à ignorer toutes les religions.

Ils ne sont pas fiers en vérité. Nous qui avons pour notre culte d'autres prétentions, qui le voulons exempt de tout contact sacrilège, nous regardons en face les suites naturelles du principe de laïcisme ; nous nous apercevons vite qu'il n'est pas impossible de s'y résigner, et que s'y résigner est même indispensable pour la vitalité de l'idée religieuse.

Ces suites apparaissent presque exclusivement, dans deux grands services publics: l'armée et l'instruction.

M. l'archevêque d'Aix disait récemment : « Entre une République, qui appelle les lévites sous les drapeaux, et les catholiques, pas de conciliation possible. » En est-il sûr? Que de prêtres, que de jeunes prêtres surtout qui pensent différemment! Le service obligatoire ne fait pas forcément de mauvais prêtres: qui sait s'il n'en fera pas forcément de bons? Les paysans qui forment la masse de ceux qui croient encore au catholicisme, ne voient pas d'un mauvais œil cet embrigadement momentané ; supprimez-le, qui vous dit qu'ils ne traiteront pas leur curé de « feignant »? Qu'aura gagné le catholicisme à ces mépris? Incorporer dans le rang des hommes destinés à ne se battre jamais peut être une sottise ; mais quel est le principe qui ne comporte pas un grand nombre de sottises, y compris le plus sacré de tous, celui de la liberté qui rend possible la prédication des plus funestes doctrines sur la propriété, sur le mariage, sur bien d'au-

tres choses encore. Voudriez-vous, par amour de la propriété et du mariage, clore la bouche de Proudhon, de Karl Marx, même celle de Naquet ou de Basly?

Sur les devoirs de l'État en matière d'instruction, tout a été dit. Il en est un pourtant que l'on a mal défini. Un État démocratique ne peut pas, le voudrait-il, donner un enseignement religieux ; il attenterait à la conscience. Il est condamné au laïcisme comme un État monarchique est condamné à professer une ou plusieurs religions. Celui-ci se réclame de principes supérieurs, celui-là ne se réclame de rien, si ce n'est de la volonté des citoyens, laquelle varie à l'infini. L'État démocratique se modifie sans cesse : religieux, il serait obligé de modifier sa croyance chaque fois qu'il changerait de ministres, et Dieu sait qu'il en change souvent ! Quel imbroglio en perspective !

Ces raisonnements, clairs comme la lumière, démontrent combien est faible l'argumentation des républicains déniant le concours des conservateurs, sous prétexte qu'il leur est impossible d'accepter les lois républicaines. Le principe de ces lois blesse nos traditions, il ne blesse pas notre raison ; il la corrobore. C'est ce que l'on met à côté d'elles sous le fallacieux prétexte de les faire exécuter que nous n'accepterons jamais. État, enseignez l'algèbre, la botanique, le grec, le latin ; faites-vous pion, si cela vous convient ; ne touchez pas à la liberté des souverains, c'est-à-dire de tout le monde en France. Que nous puissions enseigner Dieu, Bouddha, Mahomet ou le Christ ou le néant, si cela nous convient !

Le laïcisme de l'État français est tellement tributaire de la force des choses, que bien qu'ils l'aient condamné comme principe dans leurs encycliques, les papes ont contribué plus que la Révolution française, tout au moins autant qu'elle, à le réaliser. Est-ce que Pie IX, trente ans de suite, n'a pas retenu tout le pouvoir religieux devers lui ? Est-ce que sous son règne il y a eu une Église de France ? Est-ce que nos évêques ont été considérés à sa cour comme représentant à un degré quelconque Napoléon III, M. Thiers ou le maréchal de Mac-Mahon? Ont-ils été traités comme des pasteurs d'âmes de haute lignée paissant leurs brebis en commun et pour la plus grande gloire de Dieu ? En proclamant son infaillibilité, le pontife ne leur a-t-il pas signifié que de chefs ils étaient devenus lieutenants? L'ultramontanisme poussé à son maximum d'intensité, en concentrant à Rome toute

autorité religieuse, a dévêtu l'Etat ; elle l'a fait laïque autant et de la même façon qu'il s'était fait laïque lui-même. D'aucuns affirment que Léon XIII recherche toutes les occasions de renouer des relations avec les États civils. Ce qui est détruit est détruit. Un pape diplomate ne fera jamais échec à un pape briseur d'hommes et d'idées ! Pape infaillibiliste ! Pape proclamateur de dogmes ! Pape révolutionnaire à sa façon ! L'ultramontanisme a éloigné l'autel du trône. Je répète qu'il a été le plus sûr agent de leur séparation définitive.

Mais en face du laïcisme et de ses causes, un autre principe se dresse, fils aîné de la Révolution, d'où le siècle dérive : c'est le libre arbitre. Les plus incroyants, les plus despotes s'inclinent, lorsqu'il est en jeu. L'on dit ce que l'on pense, parce que l'on a le droit de penser ce que l'on dit. La libre-pensée n'est plus un monopole. Elle appartient autant aux catholiques qu'aux athées ; les uns et les autres entendent s'en servir. Ceux-ci se font enterrer civilement, divorcent, huent les choses sacrées ; ceux-là pèlerinent, remplissent les sanctuaires, instituent des dévotions, des congrégations. Nous assistons à ce phénomène étrange : tandis que la monarchie chrétienne de Charles X avait développé à ce point le respect humain, qu'un officier ou un homme du monde n'osaient pas entrer dans une église de peur des quolibets de leurs camarades, la république laïque a si bien rendu aux citoyens la possession d'eux-mêmes que les temples regorgent d'officiers, que les régiments reçoivent dans leurs rangs des lévites, que les uns et les autres ne sont moqués par personne, et que tous se moquent de l'opinion du passant. Ils sont souverains ; ils exercent leur souveraineté ; nul n'y trouve à redire, si ce n'est quelques tyranneaux de village comme celui qui prétendait empêcher les jeunes filles de sa commune de se vêtir en blanc le jour de l'Assomption et que la France récompense de leur sottise en poussant un formidable éclat de rire.

Cette sensation de libre arbitre est telle que, sauf un ou deux efforts individuels depuis 1870, nul parmi les ennemis les plus déclarés de toute religion n'a osé proposer d'abolir la liberté d'enseigner. Les catholiques n'enseignent pas dans les locaux appartenant à l'État, mais ils enseignent chez eux leur morale et leur religion. Sous la monarchie gallicane et chrétienne, il fallait être breveté par l'État pour exercer cette liberté. Ce n'est pas

comme catholiques, c'est comme citoyens libres qu'ils demeurent et qu'ils entendent demeurer en possession de tous les moyens de propagande naturelle : éducation, prédication, autres encore.

Ainsi, d'une part, voici un État sans religion, obligé par principe de ne jamais en avoir, qui nomme des curés, qui fait des chanoines, des évêques, qui parle de la déclaration de 1682, qui, timidement il est vrai, cherche à empêcher des citoyens d'aller à Rome ou ailleurs, parce qu'ils portent une soutane au lieu de porter une blouse, qui distribue des subventions aux cathédrales, aux clochers, des aumônes aux vieux et aux jeunes prêtres, qui les envoie aux eaux, qui paye leurs frais d'hôpital, suivant les opinions qu'ils professent, qui, au besoin, en fait ses agents électoraux. En face de lui, au contraire, se lèvent des millions de Français, ayant pris au sérieux leur affranchissement, qui se demandent ce que c'est que cet État cacochyme, à prétentions surannées, mitré, vain de sa conscience, comme s'il avait le droit d'en avoir une, comme si au lieu d'être leur maître, il n'était pas devenu, de par la Révolution, simplement leur serviteur.

A moins d'admettre que cette prétention d'âme des catholiques soit criminelle, il faut regretter si l'on veut, mais constater que les relations des catholiques et de l'État civil ne peuvent pas durer. La corde est à ce point de tension où il faut absolument qu'elle casse.

III

Si l'Église et l'État cessent de se connaître, le contrat qui régissait leurs relations sera aboli du même coup. Mais ils resteront deux puissants propriétaires d'idées et de pouvoir : bon gré mal gré il faudra une convention pour délimiter leurs devoirs de voisinage. Le carosse d'un prince croise le cabriolet d'un bourgeois, les règlements de police décident de quel côté de la rue chacun passera. Ceux donc qui songent à se débarrasser de tout concordat font un rêve creux. Les concordats dans les pays où le catholicisme domine ne s'abolissent point, ils se revisent. L'art politique consiste à les mettre au point. Tandis que les concordats précédents ont été faits en vertu d'une protection réciproque, les concordats nouveaux doivent être conçus en vue d'une indépendance commune.

Je respecte trop mes lecteurs pour supposer qu'un seul d'entre

eux envisage l'hypothèse d'une suppression pure et simple du budget des cultes. Les républicains de bon aloi ne sont ni des voleurs ni des démagogues. Leurs ancêtres ont contracté une dette : « Tous les biens ecclésiastiques sont à la disposition de la nation, à la charge de pourvoir d'une manière convenable aux frais du culte, à l'entretien de ses ministres, sous la surveillance et d'après les instructions des provinces ». (Motion du 2 novembre 1789.) Cette dette, ils entendent la payer.

Ils n'ignorent pas davantage que réduit à mendier le clergé prêcherait la guerre à l'État, que l'État furieux persécuterait le clergé... Les monuments affectés au culte retourneraient légalement à leurs propriétaires ; trompés par une possession ininterrompue, les fidèles se regarderaient comme frustrés ; les magistrats seraient sur les dents ; le pape fulminerait ; entre l'État persécuteur et l'Église persécutée, les fidèles n'auraient pas d'hésitation. Le laïcisme ainsi interprété engendrerait la plus effroyable des guerres sociales. Un honnête homme ne peut pas la vouloir.

Rome, disent certaines gens, n'acceptera jamais de traiter des intérêts de la religion avec un État qui de parti pris ignore toute religion.

Qui donc l'en empêchera?

Hier Rome négociait avec les protestants de Berlin, pour obtenir d'eux un *modus vivendi* acceptable par les catholiques ; la veille c'était avec un tzar schismatique qu'elle traitait. Elle est dans les meilleurs termes avec le représentant de Confucius pour le plus grand bien des catholiques (bien qui jusqu'ici consiste en incendies, en pillages, en massacres !). Et Rome ne traiterait pas avec la France, sous prétexte que Sa Majesté l'État ne va pas à la messe, ne se marie pas à l'église, et se fait enterrer civilement ! Voilà une prédiction à laquelle je croirai après réalisation...

Dieu me garde de tracer un projet de concordat entre l'État libre-penseur et l'Église affranchie. Il m'est permis pourtant d'en indiquer les lignes irréductibles.

L'État doit y mettre de la bonne foi, l'Église de l'abnégation. La bonne foi consiste à se désintéresser sans restrictions hypocrites de la propagation de l'idée religieuse. Un État libre-penseur ne peut faire moins que de laisser aux gens le droit de penser librement. Conséquence de ce désintéressement : abolition de tous les articles dits organiques qui constituent de sa part une ingérence dans les domaines ecclésiastiques. (Art. 24.

Obligation de souscrire à la déclaration de 1682. — Art. 1. Autorisation préalable pour la publication des bulles, rescrits, etc., émanant de la cour de Rome. — Art. 4. Autorisation préalable pour la réunion des conciles nationaux, synodes, ou assemblées délibérantes. — Art. 20. Obligation de résider dans leurs diocèses, imposée aux évêques; interdiction d'en sortir sans l'exeat du chef de l'État.)

J'en passe, et des meilleurs.

Mais c'est surtout au choix des évêques que l'État est tenu de renoncer... M. Jules Ferry qui n'est pas marié à l'église, Gambetta qui a voulu être enterré civilement, M. de Freycinet qui est protestant, imposer des chefs aux catholiques! Pourquoi ne pas concéder à M. l'archevêque de Paris le droit de choisir les lauréats du cours de danse à l'Opéra? Ce ne serait pas plus ridicule.

Le sacrifice est énorme; l'État se départit d'un puissant levier politique. Mais le motif, je vous prie, pour qu'il impose une direction à la conscience religieuse, alors qu'il fait profession de ne pas croire à cette conscience!

Un tel langage sonne aux oreilles des vieux croyants et des mécréants comme du patois! Plus de ministres des cultes! Des évêques choisis par les chapitres diocésains ou par le pape! Quelle folie! Qui récompensera les prêtres, qui les contiendra? Qui les châtiera?

La loi? C'est assez.

Au lieu d'êtres à part, ils seront semblables aux autres citoyens. Un tel enseigne le chinois, tel autre fabrique des jambes de bois, le prêtre enseignera la religion.

Il y a vingt-cinq ans, l'appel de tous les Français sous les drapeaux paraissait une sottise; trente ans auparavant, l'établissement des chemins de fer faisait sourire de mépris les ministres. Et les Français sont tous soldats, et les chemins de fer marchent, pas très bien, mais ils marchent! L'État libre-penseur renoncera à se mêler, si peu que ce soit, aux affaires religieuses, parce que la force de la logique l'y contraint. Et dans un demi-siècle, pas plus l'État que les lévites ne comprendront qu'il ait été un temps où le pouvoir civil mettait les menottes, et où les prêtres tendaient la main pour les recevoir...

L'abnégation de l'Église n'est pas moins indispensable dans les conventions à intervenir...

Réclamer en échange de l'abolition du budget des cultes le droit de possession illimitée serait une faute qu'elle ne commettra point. On l'accuserait d'accaparement, elle perdrait ses droits actuels, elle n'en obtiendrait pas de nouveaux.

Une démocratie individualiste ne peut concéder à aucune association poursuivant un but autre qu'un enrichissement purement matériel les moyens de s'imposer à un État et à des citoyens qui, par principe, entendent demeurer anonymes et laïques. La liberté ne court aucun risque en face d'une société coopérative, fondée en vue de nourrir ses adhérents au meilleur marché possible... elle pourrait en courir d'énormes en face d'une association prise de la passion de substituer l'Empire chrétien à la République libre-penseuse, et de subventionner, à l'aide de biens immenses, ceux qui s'engageraient à travailler à l'œuvre.

L'Église catholique ne doit revendiquer le droit de posséder que jusqu'à concurrence de l'équivalent des sommes assurées par le budget actuel des cultes. En outre, qu'elles lui appartiennent par l'effet de l'échange ayant eu lieu en 1790, entre l'État et elle, échange consacré officiellement par le Concordat de 1801, elles représentent le minimum de celles qui sont indispensables pour faire vivre les prêtres, et rendre possible l'exercice de la religion.

J'ose affirmer que si l'Église catholique s'en tient à cette sage existence, nul, fût-il le plus radical de tous les radicaux, ne s'y opposera. La mort sans phrase n'est plus de mode sous la République.

Il ne manquera pas de catholiques pour s'écrier que cette façon de procéder serait une indigne duperie. L'Église renonçant à tout et ne récupérant rien! Vol! Impiété! mépris de toutes les lois divines et humaines!

Qu'y perdrait donc l'Église?

Rien, absolument rien ; elle retrouverait en libéralités identiquement ce qu'elle cesserait d'avoir en budget.

Il ne peut entrer dans la pensée de personne, en effet, que l'Église soit contrainte de passer de l'état actuel d'usufruitière à l'état de propriétaire à venir en l'espace d'un matin.

Seul, le principe de la mutation serait proclamé; la mutation effective resterait subordonnée à un état transitoire. Les dépenses du culte dans une paroisse ne devraient cesser d'être soldées par le budget que du jour où le patrimoine de cette paroisse

aurait été constitué. A la rigueur, un délai de dix ans pourrait être inscrit dans le nouveau concordat comme étant, en ce qui engagerait les finances de l'État, la limite extrême de cette constitution.

En revanche, ce que l'Église gagnerait à son indépendance fiscale, le voici : elle cesserait d'avoir l'État sans Dieu pour geôlier et pour agent de corruption. Plus de privations de traitement! Plus de juridictions exceptionnelles pour les évêques! Plus de courbettes ridicules ou coupables, afin d'obtenir des gratte-papier du ministère des cultes, une promesse de mitre, une barrette cardinalice! Plus de ralliement scandaleux à la cause des députés distributeurs de vitraux, d'ornements d'église, en même temps que d'injures à la religion!

En un mot, plus de clergé domestiqué ou persécuté. « Le salaire enlève le prestige, » disait récemment le cardinal Manning; le prélat anglais a mesuré d'un coup d'œil le mal dont se meurt l'idée religieuse en France. Il est vrai qu'il nous voit de loin, sans que son rayon visuel soit arrêté par les milliers de brumes qui se mettent en travers du nôtre.

Le vrai, le seul perdant dans le système de la séparation de l'Église et de l'État, ce serait l'État. Pour trente millions de dépenses à rayer de son budget, il aurait à lutter contre une concurrence morale sans précédents.

Plus de Dieu-État! A la place l'État-gendarme, l'État montant la garde autour de la liberté des citoyens, au lieu de la monter autour de sa propre tyrannie! Certes il y aurait déchéance! Mais oui ou non, sommes-nous en monarchie ou en démocratie? Sommes-nous les maîtres absolus de notre conduite? Y a-t-il sous le ciel un être suprême, médiocre, infime à qui nous reconnaissions le droit de nous imposer quoi que ce soit! Que nous importe cette diminution de pouvoir? Le couteau sera-t-il mis sous la gorge des gens pour les conduire à la messe? Croyants ou incrédules se battront-ils à coups de fusil? Prédicateurs, aurez-vous plus de talent? Hommes de science, vos démonstrations sur les origines et le but de la vie seront-elles plus ou moins claires? Lois, serez-vous moins obéies? Impôts, serez-vous moins régulièrement payés? Nous serons plus libres, beaucoup plus libres, et j'ai la faiblesse de préférer la liberté que je sens à tous les moments de ma vie à l'État que j'entrevois seulement les jours de paye chez le percepteur. Bien des Français sont de cet avis.

L'abnégation de l'Église et la bonne foi de l'État étant les bases indispensables d'un nouveau concordat, comment la propriété ecclésiastique nouvelle pourrait-elle être légalement constituée?

Actuellement celle-ci se compose de deux éléments : les biens des églises dits bien de fabriques ; les biens du prêtre, dits traitements budgétaires.

Les fabriques ont la personnalité civile ; qu'elles la gardent! Elles représentent légalement les églises; à toutes les fortunes, ne faut-il pas une administrateur responsable ? Tout au plus le maire de la commune que le décret de 1809 institue membre de droit du conseil de fabrique pourrait être dispensé de cette attribution. Il tient ses pouvoirs de citoyens et de l'État; il n'est investi d'aucune mission par les catholiques ou par les protestants.

Sous un régime de séparation loyale les fabriques doivent acquérir meubles et immeubles sans autorisation préalable. Mais leur droit de possession devant être limité, à quel point précis sera plantée la borne? Nulle hésitation pour les biens actuels. Ils ont été consentis aux fabriques par la nation même qui depuis leur constitution n'a cessé de déléguer ses pouvoirs à l'État; ils sont sacrés devant le droit moderne. A cette propriété l'État doit de son propre gré en ajouter une autre. Le concordat de 1801 dit (art. 12) : « Toutes églises métropolitaines, cathédrales, paroissiales et autres, non aliénées, nécessaires au culte seront remises à la disposition des évêques. » Rendre les fabriques propriétaires des pierres et des terrains dont elles n'ont que l'usage, que serait-ce faire? Un simple remboursement, puisque ces édifices étaient primitivement partie inhérente de la propriété ecclésiastique. L'État renonçant à ses devoirs de tuteur, il est juste qu'il restitue à l'émancipé ce dont il a la garde.

Quant au chiffre maximum de la valeur des biens de fabrique, il ne saurait être fixé que par les diplomates. Il devrait être gradué d'après le nombre des paroissiens, en raison directe des nécessités du culte. Ce point est le seul présentant une difficulté ; avec un peu de volonté elle est loin d'être insurmontable.

En revanche, les biens personnels des prêtres sont facilement limitables.

Il suffirait de donner la personnalité civile aux cures dont ils deviendraient titulaires. On leur concéderait le droit de posséder des sommes produisant un revenu équivalant au traitement servi

par l'État aux curés. Il est de 1200 francs. Ce chiffre serait tout naturellement quadruplé, les curés par l'effet de la séparation devant : 1° hériter des charges religieuses incombant aux communes (1) ; 2° se loger à leurs frais ; 3° exécuter les grosses réparations des édifices consacrés au culte (2). En résumé, quatre sources de dépenses représentant chacune une charge de 1 200 francs au moins pour les cures devenues personnes civiles. Leur droit de posséder ne serait périmé que du jour où la valeur de la possession aurait dépassé une rente de 5 000 francs par cure.

Pour faciliter le contrôle de l'État la loi pourrait exiger, sauf en ce qui concerne le presbytère et le jardin attenant, que tout legs d'immeuble fait à la fabrique ou à la cure fût transformé dans l'année de son acceptation en valeurs mobilières.

IV

J'ai indiqué les lignes d'un concordat entre l'Église émancipée et la République laïque... L'ancien gallicanisme monarchique tombe en morceaux. Maintenir cette loque, c'est être décidé à perpétuer ou l'esclavage du prêtre ou la possibilité légale de persécution entre les mains de ses ennemis. La politique peut le conseiller à quelques-uns, l'honnêteté le défend à tous.

L'opération est difficile, très difficile... Brusquée elle jetterait le clergé sur le pavé, la religion par la fenêtre. La propriété ecclésiastique a besoin de temps pour se constituer, moins que ne semblent le croire les prêtres effrayés : qui alimente le budget papal appelé denier de Saint-Pierre? Les catholiques français. Qui fait vivre cette œuvre universelle qui a nom : la Propagation de la Foi? Toujours les catholiques français. Obligés d'envisager les destinées de la foi dans leur patrie avant de la confesser au dehors, nul doute qu'ils ne fussent amenés à concentrer leurs ressources et à les appliquer à l'organisation du culte en France. Il y a de par le monde des remèdes à des inconvénients de cette sorte.

Que l'État négociateur se désintéresse ainsi que c'est son devoir de la conscience des citoyens, qu'il reconnaisse à l'Église,

(1) Décret de 1809, articles 92 et 87. Participation aux frais du culte, paiement des vicaires, décoration de l'église, entretien des presbytères par les communes aux lieu et place des fabriques trop pauvres.

(2) *Ibid.*, art. 92.

non le droit de s'enrichir qui ne saurait être reconnu à aucune association visant une propagande morale, mais le droit de vivre qui est le droit naturel de tous ; le régime de la séparation sera libellé en quelques séances.

Ce régime est celui de l'avenir, Tous les États modernes ou modernisés : l'Italie, la Suisse, la Belgique, la France surtout, en portent l'embryon dans le principe sur lequel ils reposent. Ils y aboutiront comme l'eau des sources qui descend toujours et qui ne remonte jamais. Entre les forces religieuses dont ces États d'essence laïque sont composés, tôt ou tard, il se produira un équilibre nouveau, engendrant la fraternité chrétienne, celle qui fait la grande propagande des âmes sans se préoccuper de la bourse qui la paie.

Pendant ce temps, les vieux États monarchiques s'efforceront de réaliser par leurs empereurs et par leurs rois la même œuvre. L'association sera plus apte à la conduire à bien qu'un individu seul, fût-il le plus grand des princes. Et qu'est-ce encore que l'association si ce n'est la glorification du principe républicain, la souveraineté individuelle?

Isoler dans leurs domaines immenses l'État et l'Église, les instituer maîtres chacun chez eux, pacifiquement, sans arbitraire !

Quelle mission !

Je n'en conçois pas de plus belle à briguer. Quel couronnement pour la vie d'un patriote que d'avoir trouvé un terrain où ces deux potentats pourraient se rencontrer!

La science et la conscience rivalisant pour s'emparer de la direction des âmes ! D'Alembert et Diderot directement aux prises avec Lacordaire et Dupanloup! Léon XIII avec M. Renan ! Le doute universel avec la foi! Et les Français, tous les Français juges individuels du combat sans le concours ou sans la pression de l'État!

Je me figure que la religion n'aurait rien à perdre à ces tournois pacifiques !

Une chose est certaine en tous cas, c'est que des Français intelligents doivent renoncer à traiter l'Église catholique comme M. Méline traite les nations étrangères en semblant les ignorer. La conscience humaine ne saurait être mise, même en cette fin de siècle, sur le même rang que le maïs ou que le guano.

Marquis de CASTELLANE.

L'ARBITRAGE ET LES CHAMBRES DU TRAVAIL

I

La grève récente des mineurs du Pas-de-Calais, à laquelle un comité d'arbitres a si rapidement mis fin, vient d'attirer de nouveau l'attention publique sur la question si souvent débattue de l'arbitrage industriel et sur la nécessité qui s'impose de trouver au plus tôt le moyen de dénouer pacifiquement les luttes entre le capital et le travail. On s'accorde généralement à reconnaître que le malaise actuel n'est plus tolérable, et qu'il faut à tout prix essayer de le guérir ou au moins de l'atténuer. Mais l'accord cesse dès qu'il s'agit de prescrire des remèdes. On en a proposé beaucoup, on en a même expérimenté quelques-uns : production coopérative, participation aux bénéfices, échelle mobile des salaires. Toutes tentatives excellentes, qu'on ne saurait trop encourager, qui renferment peut-être les solutions sociales de l'avenir, mais dont l'application est si délicate et exige de telles transformations dans les conditions de la production que les maux présents risquent de se perpétuer, si l'on attend que ces systèmes nouveaux soient entrés dans la pratique universelle.

Ce qu'il faut, c'est une combinaison simple, immédiatement réalisable, d'un maniement facile, se prêtant par sa souplesse à tous les besoins, ne menaçant aucune situation acquise, et véritablement apte à améliorer les rapports sociaux. Si l'on mesure la valeur des systèmes à leurs résultats, les *Conseils de conciliation et d'arbitrage* paraissent répondre aux nécessités actuelles, et leur succès dans de grands pays industriels, comme l'Angleterre et les États-Unis, permet de fonder sur eux les plus sérieuses espérances.

La mission de ces Conseils, composés d'un nombre égal de représentants des deux facteurs de la production, consiste à pré-

venir les conflits industriels ou à les résoudre par l'entente entre les intéressés. Jusqu'à ce jour, lorsqu'un différend surgit entre un ou plusieurs patrons et une collectivité ouvrière, l'un des partis signifie à l'autre un ultimatum, généralement repoussé; puis les ouvriers cessent le travail, ou bien les patrons ferment les usines. Grève ou *lockout* (1), telle est la méthode suivie pour obtenir le règlement de la difficulté. Or, déclarer la guerre dans le but de négocier une paix honorable est une manière d'agir au moins illogique. Il serait plus rationnel de commencer par les négociations, de tâcher d'abord d'arriver à un arrangement fondé sur des concessions réciproques, sauf à recourir à la guerre, si la tentative d'apaisement échoue.

On a trop souvent mis en lumière les effets désastreux des grèves, pour qu'il soit nécessaire d'insister. On sait que la victoire y est aussi coûteuse que la défaite, et que les avantages obtenus, s'il y en a, compensent rarement les pertes infligées par les chômages. On connaît ces luttes déplorables, auxquelles font cortège les plus navrantes misères et les pires brutalités, et qui ne laissent après elles que des ressentiments et des ruines. Mais ce qu'on a moins dit — et que l'impartialité oblige pourtant d'avouer — c'est que les coalitions, en dépit des malheurs dont elles sont les causes, n'ont pas été sans influence sur la marche de la civilisation, qu'elles ont hâté l'évolution économique et, dans une certaine mesure, aidé à la conquête des libertés et des améliorations sociales.

Or, les temps sont changés. Si, pendant des siècles, la grève a été pour la classe ouvrière l'unique moyen de soutenir et de faire triompher ses revendications, il n'en est plus de même aujourd'hui. Les travailleurs ne sont plus, comme jadis, soumis à l'oppression du régime corporatif, ni, comme en ces derniers temps, isolés et sans défense contre la domination du capital. Ils ont conquis, avec l'égalité civile et la liberté du travail, le droit de se concerter et de s'unir pour tirer de leur travail une juste rémunération. Est-ce que cette indépendance politique et économique ne leur impose pas maintenant le devoir impérieux de poursuivre le progrès social autrement que par la violence? Les libertés de réunion, d'association et de coalition constituent la charte d'affranchissement des travailleurs, et leur permettent, s'ils

(1) L'expression anglaise *lockout*, qui a le mérite d'être brève, signifie coalition de patrons aboutissant à la fermeture des usines.

savent s'en servir, de défendre leurs intérêts sans faire appel à la contrainte.

Cette conduite est rendue plus nécessaire encore par l'organisation moderne de la production. A mesure que son fonctionnement devient plus compliqué et plus délicat, l'industrie peut de moins en moins supporter les grèves. Avec l'énormité des capitaux engagés et l'élévation considérable des frais généraux, une suspension de travail qui se prolonge peut ruiner un établissement industriel. Le mécanisme actuel des échanges exige des livraisons à jour fixe ou des approvisionnements toujours disponibles : le moindre retard peut entraîner la rupture d'un contrat, éloigner la clientèle, compromettre l'existence, sans compter que la concurrence saisit avidement toutes les occasions d'enlever à des rivaux les débouchés qu'ils ont su acquérir.

Cependant, malgré les exigences de cette situation nouvelle, qui commande la prudence, les coalitions ne sont ni moins graves ni moins fréquentes que par le passé. Le droit d'association semble jusqu'ici n'avoir servi aux travailleurs qu'à organiser la guerre contre le capital. L'avenir nous menace de grèves générales, de véritables suspensions de la vie industrielle. Les patrons et les ouvriers redoublent d'efforts, concentrent leurs ressources, préparent la mobilisation de leurs forces respectives en vue des combats à soutenir.

Aussi l'opinion publique s'est émue. Elle ne pouvait demeurer plus longtemps indifférente à des luttes qui, en se généralisant, mettent en péril l'ordre et la société elle-même : alors elle s'est décidée à jeter dans la balance le poids de son autorité. L'effet en a été soudain et frappant : des revendications insoutenables ont été abandonnées ; des résistances injustifiées ont été vaincues ; des grèves ont été arrêtées et même évitées. C'est d'un bon augure, et il est possible que la crainte de la réprobation générale mette un frein aux coalitions. Mais le public est souvent exposé à mal juger, soit qu'il manque de motifs de se déterminer, soit qu'il ait peu d'aptitude à comprendre le problème posé. Les décisions arbitrales auront l'avantage d'éclairer l'opinion et de lui permettre de porter son appui du côté où se trouve le bon droit.

N'est-ce pas au milieu de toutes ces circonstances que l'arbitrage est appelé à rendre d'éclatants services? Puisque les parties le réclament, puisque les essais réalisés ailleurs sont concluants, pourquoi n'en pas tenter l'expérience dans notre pays? Du moins

cette tentative ne sèmera ni ruines ni misères, et les profits obtenus, s'il y en a, le seront sans dommage pour les intéressés et pour la fortune publique. Cela aura pour conséquence non seulement d'amortir les chocs entre le capital et le travail, mais encore de calmer les esprits en substituant à l'emploi de la force la recherche pacifique des solutions.

Insister sur des idées si simples est superflu. La cause de l'arbitrage est depuis longtemps gagnée; un mouvement visible se produit en sa faveur, non seulement parmi les hommes de science, mais aussi dans la masse profonde des travailleurs, et même parmi les patrons conscients des devoirs nouveaux que l'évolution sociale leur impose. L'heure est donc tout à fait propice pour créer cet instrument de paix entre des intérêts qui ne sont hostiles qu'en apparence. La France, en instituant les Conseils de prud'hommes a été l'initiatrice de la conciliation industrielle; elle se doit de ne pas rester en arrière sur le chemin du progrès.

Nous avons à examiner comment l'arbitrage doit être organisé pour satisfaire à tous les besoins présents. Tout d'abord doit-il être *obligatoire* ou *facultatif?*

Il peut être obligatoire de deux façons : ou bien le recours à l'arbitrage sera forcé, ou seulement les décisions arbitrales seront légalement exécutoires.

Presque tous les promoteurs de l'arbitrage en France et à l'étranger sont opposés au recours obligatoire. L'arbitrage doit, par essence, être libre. Il naît de la volonté manifestée par les parties de trouver un terrain d'entente pour des intérêts rivaux; or, un tel acte ne se conçoit pas autrement que spontané. Et cela est plus vrai encore de la conciliation; on ne commande pas un compromis. D'ailleurs, il ne peut y avoir d'obligation là où il n'y a pas de sanction; et il est évident qu'ici la sanction est impossible. Par quel genre de coercition obliger des patrons et des ouvriers à se soumettre à un arbitrage? Le contrat de travail est essentiellement résiliable, sauf un délai de préavis. La résiliation serait un moyen sûr d'échapper à l'obligation.

La question de savoir si la décision arbitrale doit être obligatoire est plus controversée. En Angleterre, ce système a été mis en pratique par M. Rupert Kettle. Il repose sur l'application des principes du droit. Un règlement des conditions du travail est arrêté par les représentants des patrons et des travailleurs; il est

affiché dans les ateliers et copie en est remise aux ouvriers. Ainsi connu et accepté, le règlement crée un lien de droit entre les contractants. S'il est violé, le litige est porté devant le Conseil d'arbitrage et la sentence des arbitres ou de l'arbitre départiteur est définitive et obligatoire.

Les statuts du Conseil d'arbitrage de Wolverhampton, dont M. Rupert Kettle a longtemps été le sur-arbitre, sont rédigés d'après ce plan. Ce Conseil a rendu de grands services; il a su apaiser de nombreux conflits et ses décisions ont toujours été respectées. Toutefois M. Kettle est forcé d'avouer que les causes de dissentiment les plus fréquentes ne viennent pas de l'application des contrats existants, mais des nouvelles conventions à conclure. Or là l'obligation ne saurait avoir d'effet, puisqu'il faut avant tout l'adhésion des deux parties au contrat.

L'expérience des sentences arbitrales légalement exécutoires a été tentée en Angleterre. Il existe trois lois (loi 5 George IV, et lois 35 et 36 Victoria) dans lesquelles les patrons et les ouvriers, d'accord pour recourir à l'arbitrage et pour lui donner une sanction, peuvent puiser des moyens d'exécution. Ces lois sont restées lettre morte. D'ailleurs, il est utile de le redire, comment exécuter une décision arbitrale portant sur un contrat qui peut être dénoncé à tout moment?

Les décisions des Conseils d'arbitrage seront-elles alors de simples consultations dépourvues de toute efficacité? Non, car à défaut de l'obligation légale elles auront la sanction de l'opinion publique. Des événements récents en France et ailleurs ont prouvé qu'une coalition ne peut réussir si elle est nettement désapprouvée par le public. Désormais les parties sauront qu'elles ont à compter avec l'opinion et que rien ne pourra être entrepris sans elle ou contre elle avec des chances de succès. Ainsi sera assurée aux solutions arbitrales une sanction morale dont la puissance égalera celle de la loi.

La seconde question à résoudre est celle de savoir si l'arbitrage doit être *occasionnel* ou *permanent*.

Est-il avantageux de ne faire appel à l'arbitrage que lorsqu'un dissentiment grave s'est élevé et menace d'entraîner une grève ou un *lockout*, et de former alors un Comité d'arbitrage destiné à disparaître avec la difficulté qui lui a donné naissance? Ou vaut-il mieux constituer des organes permanents de conciliation ayant mission non seulement de trancher les différends, mais

encore de les prévenir, en un mot de s'entremettre dans toutes les occasions pour maintenir l'accord entre le capital et le travail?

Tout d'abord on doit se demander s'il est besoin d'édicter une loi pour autoriser le recours accidentel à l'arbitrage. C'est un droit commun à tous, aux patrons comme aux ouvriers. La loi permet à toutes personnes de compromettre sur des droits dont elles ont la disposition et le code de procédure civile indique les voies à suivre pour y parvenir. Assez souvent des querelles industrielles ont été terminées par de tels arrangements — ainsi la dernière grève du Pas-de-Calais — et une loi qui se bornerait à organiser une procédure nouvelle ne réaliserait qu'un progrès médiocre. En effet, si la tendance est à la pratique de plus en plus fréquente de l'arbitrage, la législation actuelle met à la disposition des parties des moyens suffisants. Si au contraire le désir de se concilier est rare et la foi dans la vertu des décisions arbitrales peu robuste, ce n'est pas parce qu'on aura prescrit des formalités différentes que l'état des esprits sera amendé.

D'ailleurs est-ce bien au moment d'une grève, quand les cerveaux sont échauffés, l'amour-propre excité, les colères éveillées, qu'on peut espérer voir les adversaires se rallier avec enthousiasme à l'idée d'une transaction par voie d'arbitrage? Il ne suffit pas d'inscrire dans nos codes un nouveau mode de règlement arbitral des difficultés industrielles pour qu'aussitôt on s'empresse d'y avoir recours. Il faut, avant tout, améliorer le régime mental des patrons et des ouvriers, faire leur éducation économique, leur apprendre par des contacts répétés à se mieux connaître et à s'apprécier. Ils comprendront alors que leur véritable intérêt est de s'entendre au lieu de se combattre, et ils seront amenés à chercher à résoudre amiablement les différends inévitables qui surgissent entre eux. Le devoir du législateur envers eux n'est pas de leur offrir un mode nouveau d'arbitrage, mais bien de leur inspirer le goût et le désir d'un accord constant. A cet égard l'arbitrage accidentel est un palliatif tout à fait insuffisant contre l'antagonisme du capital et du travail. Et dût-il produire quelque effet dans des cas particuliers, ce ne sera jamais qu'un topique d'une action locale et forcément restreinte, tandis qu'il faudrait appliquer une médication capable de modifier l'état général, la constitution morale des capitalistes et des travailleurs.

II

Le traitement efficace, salutaire, c'est la conciliation permanente.

L'arbitrage suppose que le conflit a déjà éclaté, et il intervient pour y mettre fin. Il vise surtout les grandes questions ouvrières, salaires, durée du travail, etc.

La conciliation, au contraire, est un système préventif; elle a pour but d'écarter les causes de discorde à mesure qu'elles se manifestent et d'empêcher des dissentiments légers de dégénérer en conflits. Elle s'étend aux plus petites contestations collectives, aux difficultés de tous les jours, à ce qu'on a appelé « les querelles du ménage industriel ». Elle doit être à la portée des intéressés, et son fonctionnement aussi simple et aussi rapide que possible. Dès qu'un désaccord s'est élevé entre un patron et ses ouvriers, il faut qu'on puisse, sans retard et sans formalités, s'expliquer contradictoirement devant des hommes compétents et vraiment désireux de concilier les parties. Si l'on ne parvient pas à s'arranger, on s'adresse au Conseil d'arbitrage. Mais la conciliation doit être la base essentielle du système, et il est désirable qu'elle rende le recours à l'arbitrage aussi rare que possible.

La proposition de loi de M. Lockroy — qui prévoit uniquement l'arbitrage occasionnel — se heurte d'ailleurs à des obstacles qui en rendraient l'application fort difficile. Il porte que les parties, qui veulent provoquer l'arbitrage, adressent au maire une déclaration contenant les noms et domiciles des demandeurs, *les noms des arbitres choisis par eux*, et la désignation des défendeurs.

S'il s'agissait d'un procès entre deux personnes, aucune difficulté. Mais comme la contestation sera toujours collective et pourra se produire entre des patrons et des milliers d'ouvriers, le projet n'indique pas comment ces milliers d'ouvriers nommeront les arbitres. Ils devront, évidemment, se concerter et procéder à une élection. Pense-t-on qu'il sera aisé — lorsque les ouvriers ne feront pas partie de syndicats bien organisés — de mettre une masse d'hommes d'accord sur le nom d'un ou de plusieurs arbitres? Et combien de temps cette opération retardera-t-elle la réalisation de l'arbitrage? Où sera la garantie que l'élection ait été faite régulièrement? Des intéressés pourront

prétendre qu'ils n'y ont pas pris part ou qu'elle est viciée, et refuser pour ce motif de se soumettre à la sentence arbitrale. De plus, il faudra renouveler l'élection des arbitres chaque fois qu'un différend surgira. Enfin, l'arbitrage accidentel n'intervient que lorsque la grève a déjà éclaté ; il peut la faire cesser — ce qui serait déjà un grand bienfait — mais un système qui éviterait la suspension de travail n'est-il pas préférable ? Or c'est là l'effet des Conseils d'arbitrage permanents. S'il existe une commission arbitrale, composée d'hommes investis de la confiance des deux parties, les contestants, avant de recourir à la violence, soumettront leurs difficultés à son appréciation, et la grève ne se produira que dans le cas d'insuccès de l'arbitrage. En d'autres termes, dans le système de l'arbitrage accidentel la tentative d'arrangement vient après la cessation du travail ; dans l'arbitrage permanent, elle la précède, ce qui est plus naturel et plus avantageux.

C'est par les Conseils d'arbitrage permanents que l'Angleterre et les États-Unis ont, depuis vingt ans, supprimé presque complètement les grèves dans certaines industries et apporté la paix où régnait la guerre continuelle. Aussi tous ceux qui, éclairés par l'expérience, ont traité ce sujet dans des publications récentes, MM. Mundella, Kettle, Crompton, Bradlaugh, en Angleterre, MM. Carrol Wright, Weeks, Ryan, aux États-Unis, MM. Weiler, Morisseaux, en Belgique, ne croient à l'efficacité de l'arbitrage que s'il est permanent.

En France aussi, plusieurs propositions de loi déposées à la Chambre, — celle de M. Le Cour et ses collègues, celle de la commission spéciale de la dernière législature dont M. Lyonnais a été le rapporteur (1), — prévoient la constitution d'organes permanents d'arbitrage.

Nous allons essayer d'en déterminer le mode de formation. Convient-il de laisser aux intéressés l'initiative de l'établissement des Conseils permanents d'arbitrage, ou faut-il donner mission à la loi de les organiser ? Puisque l'action bienfaisante de l'arbitrage n'est pas contestable, la meilleure de ces méthodes sera évidemment celle qui favorisera le plus l'introduction dans nos mœurs de la pratique de la conciliation.

A notre époque, et par suite de la révolution due à l'indus-

(1) *Rapport sur l'arbitrage obligatoire*, par M. Lyonnais, député (session de 1889. n° 3856).

trialisme moderne, la distance sociale entre le patron et l'ouvrier s'accroît tous les jours. Rien ne les attire l'un vers l'autre, et tout conspire à les éloigner. Les discussions des salaires ou de la durée du travail, le choc constant des intérêts opposés, suscitent des défiances mutuelles qui s'aggravent à mesure que la puissance de chacun augmente. Le plus fort tend à abuser de sa force et tous s'entêtent dans leurs résolutions. Au lieu de se considérer comme des associés d'une œuvre commune, ils se traitent en ennemis, s'observent, se soupçonnent et se haïssent. Personne ne veut consentir de concessions, de peur qu'on ne les considère comme une marque de faiblesse. Par crainte ou par faux orgueil aucun ne veut faire un pas vers l'autre, et si rien ne change la tournure des événements, cette hostilité réciproque n'est pas près de disparaître. Le droit d'association, en fortifiant chacun des partis, les a rendus plus exigeants et plus tenaces, et il est peu probable qu'ils cherchent d'eux-mêmes un terrain d'entente, car par tradition ou par tempérament, ils sont portés plutôt à la lutte. Si le gouvernement, qui tient la balance égale entre tous les intérêts et n'a d'autre souci que le bien général, ne s'emploie pas à établir entre employeurs et employés des rapports fréquents, il y a peu d'espoir qu'ils se rapprochent spontanément.

L'expérience l'a prouvé ; la loi de 1884 sur les syndicats professionnels a eu beau préconiser les syndicats mixtes, elle est restée sans écho. Si donc on abandonne aux travailleurs et aux chefs d'industrie le soin de créer des Conseils de conciliation et d'arbitrage, il se passera un long temps avant que l'encouragement de la loi ait donné des fruits. L'inertie, l'obstination, l'intérêt mal compris seront des obstacles presque insurmontables et paralyseront le bon vouloir des fervents du progrès.

De plus la formation des Conseils d'arbitrage — telle qu'elle est prévue, par exemple, par la proposition Le Cour — présente des complications de nature à faire certainement reculer les intéressés. La difficulté s'augmentera du fait de la coexistence d'ouvriers syndiqués et non syndiqués, et c'est là un si grave inconvénient que la Commission de la dernière législature n'a cru devoir permettre l'établissement de Conseils d'arbitrage qu'entre syndicats professionnels. Or ce système équivaut à un long ajournement de la réforme, d'abord par ce motif que le groupement corporatif est peu avancé, et ensuite parce que, même en cas d'organisation syndicale plus perfectionnée, les rivalités et les

dissensions entre syndicats d'une même profession empêcheraient souvent l'accord.

Mais l'idée de l'intervention de l'État dans une matière où la liberté de chacun doit rester entière et où le succès dépend surtout du désir d'entente des parties, trouve des contradicteurs. Sans entrer dans la discussion entre *individualistes* et *étatistes*, il est bien permis de constater que la doctrine du *laissez-faire* perd tous les jours de son crédit. On s'est aperçu qu'elle constitue une quasi abdication du pouvoir social, et qu'en justifiant l'abus de la force, elle mène lentement à l'anarchie.

Ce n'est pas à dire que l'État doive intervenir toujours. Une telle politique serait destructive de l'initiative individuelle, qui est l'âme du progrès, et conduirait fatalement au despotisme de la collectivité.

Alors comment limiter le pouvoir et le devoir de l'État? La vérité n'est évidemment ni dans l'abstention complète, ni dans l'immixtion systématique. Elle est entre ces deux extrêmes et la sagesse gouvernementale consiste à découvrir la juste mesure que commandent les circonstances.

La mission de l'État consiste à diriger la société dans la réalisation de sa fin, qui est d'accroître le bien de tous par le développement des facultés de chacun. Or l'intérêt général affectant des formes qui varient suivant les temps et les milieux, ce n'est pas d'après des principes absolus que le pouvoir doit régler sa conduite, mais seulement d'après les avantages ou les inconvénients que présente son intervention. On l'a déjà dit, et avec raison : il est des cas où c'est la liberté qui opprime, et la loi qui affranchit.

Nous ne voulons pas que l'État exerce une action quelconque sur le pacte du travail ; ce serait une atteinte directe aux droits de l'individu et, assurément, une entrave à la solution des questions ouvrières. Nous nous bornons à demander que la loi mette aux mains des partis en lutte un instrument de pacification, et que, cela fait, elle leur laisse la pleine liberté d'en user à leur gré, sans qu'il y ait jamais pour personne, ni dans le recours à la conciliation ou à l'arbitrage, ni dans la soumission aux décisions, une obligation quelconque. Ainsi mesurée, l'intervention de l'État ne peut soulever de critiques, à moins de prétendre, par exemple, que la loi, en organisant les Conseils de prud'hommes, s'immisce dans les procès individuels.

On a objecté encore — ce sont ceux qui ont placé dans le principe de l'association toutes leurs espérances d'amélioration de la condition des travailleurs — que l'établissement par la loi de Conseils de conciliation donnera aux ouvriers l'illusion d'un règlement officiel du travail et nuira au développement des syndicats. Nous ne partageons pas cette crainte et nous croyons que loin d'enrayer le mouvement syndical, l'institution nouvelle le secondera. Les membres ouvriers des Conseils d'arbitrage seront des représentants des corporations; or, pour les choisir, pour leur tracer un programme, les ouvriers de la profession seront tenus de se concerter. Il y aura là une incitation au groupement et les choix se feront d'autant mieux que les syndicats seront plus fortement organisés. De l'avis de tous ceux qui ont pratiqué ces choses, l'existence d'associations ouvrières est une des conditions indispensables à la réussite des conseils d'arbitrage. Les réclamations des travailleurs n'auront de chance d'aboutir que si elles sont soigneusement étudiées en commun; d'où la nécessité de se grouper pour les préparer et les formuler. Quant aux décisions arbitrales, elles seront plus facilement acceptées, si les ouvriers sont affiliés à des associations qui leur font un devoir de tenir les engagements pris par leurs mandataires.

A ceux qui redoutent, au contraire, l'action tyrannique des syndicats, laquelle se traduirait par des mandats impératifs imposés aux délégués ouvriers, nous répondons que l'égalité des forces patronales et ouvrières dans ces Conseils rendra vaines les revendications utopiques, et que la crainte de la défaveur de l'opinion publique leur dictera vraisemblablement la raison et la prudence.

Nous pensons même que les corporations ouvrières tireront de cette institution un autre avantage, celui d'être dirigées à l'avenir par des hommes dignes et capables. Trop souvent à l'heure actuelle elles obéissent à des meneurs que les suggestions de leur ambition personnelle inspirent beaucoup plus que le souci du bonheur de leurs commettants. Les travailleurs ne tarderont pas à comprendre que dans ces assemblées il n'y a pas place pour les exaltés, les violents et les promoteurs de réformes impossibles. Ils éprouveront le besoin de confier leur cause à des délégués sérieux, réfléchis, connaissant à fond les intérêts professionnels qu'ils auront à défendre, et aptes à discuter utilement

avec les chefs d'industrie. Et si le bon sens natif des travailleurs impose aux délégués la sagesse et la modération, à leur tour les délégués exerceront une influence salutaire sur la masse ouvrière, en sorte que cette action réciproque aidera à la pacification sociale.

En résumé — et pour conclure — il nous paraît urgent de créer en France des organes de paix entre le capital et le travail ; mais nous ne croyons pas à l'efficacité de l'arbitrage accidentel. Le seul système fécond est celui des Conseils de conciliation permanents, et nous sommes d'avis, étant données l'apathie et les préventions des intéressés, que l'État intervienne pour en faciliter la création, sauf à leur abandonner. une fois qu'il leur aura donné l'existence, la liberté de vivre à leur guise.

III

Mais notre effort doit-il se limiter à la médiation entre le capital et le travail, et ne pouvons-nous pas, du même coup, accomplir une œuvre plus haute, celle de donner au travail l'organisation représentative qu'on ne saurait lui refuser sans injustice? Si l'on conteste qu'il y ait des classes distinctes dans une démocratie, où l'égalité des citoyens est un principe essentiel, on ne peut nier qu'il existe des groupes sociaux ayant des intérêts divers. Et cela est si vrai qu'on a senti la nécessité de créer des Chambres et un Conseil supérieur du commerce, des Chambres et un Comité consultatif des arts et manufactures, organes représentatifs des intérêts des commerçants et des industriels, des Chambres consultatives et un Conseil supérieur de l'agriculture, organes représentatifs des intérêts des producteurs agricoles. Or, malgré d'incessantes réclamations, le groupe des travailleurs n'a pu jusqu'ici obtenir une représentation spéciale. La seule mesure en ce sens a été l'institution du Conseil supérieur du travail, qui d'ailleurs entraîne, logiquement, la formation de Chambres du travail, dont il doit être la résultante et comme la clé de voûte.

La classe laborieuse, isolée, sans lien et sans appui, tant que le groupement corporatif ne sera pas plus développé, peut difficilement défendre ses intérêts collectifs. Dans les Chambres de travail elle revendiquerait ses droits, formulerait ses griefs, en un mot ferait entendre sa voix au patronat, aux pouvoirs publics,

à l'opinion tout entière. L'évolution économique accomplie en ce siècle, et qui est née de la substitution de la grande à la petite industrie sous l'impulsion des découvertes de la science, rend cette réforme plus nécessaire que jamais. La facilité et l'extension des échanges, la concentration des capitaux, les exigences de la concurrence, les excès de la spéculation ont engendré l'instabilité du travail et rendu infiniment complexes les problèmes touchant à son organisation. Les brusques variations auxquelles sont soumises les conditions de la production imposent à tous une insécurité pleine de périls et d'angoisses. Actuellement, les travailleurs n'ont aucune ou presque aucune part dans la fixation du pacte du travail. Là où devrait exister l'égalité complète entre les parties contractantes, la volonté du patron fait seule la loi. L'existence précaire de l'ouvrier le pousse à offrir son travail sans cesse et à n'importe quel prix et le contraint d'accepter, sans pouvoir les discuter, les stipulations du contrat de travail qu'on lui impose.

Le but à atteindre est donc d'établir l'égalité pour les deux parties dans la conclusion du pacte de travail, et la fonction la plus importante des Chambres du travail serait d'en étudier et d'en arrêter les clauses en commun. Ces débats entre les deux facteurs de la production auraient pour premier effet le développement intellectuel des travailleurs. Les patrons comprendraient vite l'utilité de renseigner leurs ouvriers sur les principaux faits économiques, et à leur tour les ouvriers exposeraient directement aux patrons toutes leurs réclamations. En les initiant aux lois de l'échange et aux nécessités de la profession, en leur fournissant des notions exactes sur le fonctionnement si compliqué de la grande industrie, dont ils ne sont trop souvent que de simples rouages, inconscients du mécanisme général, ces réunions mixtes amèneraient les travailleurs à raisonner juste, à se garder des sophismes et à examiner les faits avec une suffisante largeur d'esprit. Elles augmenteraient aussi la moralité de la classe laborieuse en lui donnant l'habitude de soumettre les difficultés professionnelles à une autorité reconnue et de s'incliner devant les décisions rendues, même quand elles lui seraient défavorables.

La pensée qu'ils sont admis dans la Chambre du travail à traiter avec les patrons sur le pied d'égalité et à discuter avec eux en toute liberté les salaires et les conditions du travail, fortifierait chez les travailleurs le sentiment de leur dignité. De leur

côté les chefs d'industrie se renseigneraient exactement sur les besoins vrais et les aspirations réelles de la classe ouvrière. Ce serait ainsi une école de solidarité et d'enseignement mutuel.

Alors que l'institution nouvelle n'aurait pas d'autre avantage que de mettre en contact les patrons et les ouvriers, de les appeler à échanger leurs vues dans des assemblées où toute distinction sociale aura disparu, où les droits seront égaux, ce serait déjà un progrès et un acheminement vers la solution des problèmes du travail.

Assurément, pour effacer l'antagonisme entre le capital et le travail, une transformation des idées et des mœurs est nécessaire. L'ouvrier s'est souvent laissé égarer par des promesses trompeuses et des doctrines décevantes. Le patron, pour maintenir l'ouvrier sous sa dépendance, a parfois rejeté, de parti pris, des revendications même justes. L'ouvrier ne comprend pas que le salaire trop élevé, ôtant au capital sa légitime rémunération, tend à ruiner l'industrie. Le patron ne veut pas voir que le progrès social poursuit sa marche, inéluctablement, et que les profits de l'industrie doivent être plus équitablement partagés entre ceux qui y ont coopéré. D'où la guerre, guerre qui menace de durer, si l'on ne fait pas effort pour mettre les adversaires en rapport et les engager à s'expliquer avant d'en venir aux coups.

Les Chambres du travail offrent le moyen de déraciner les conceptions fausses, de supprimer les défiances, d'assoupir les ressentiments, et de montrer à tous que les intérêts, loin d'être contradictoires, sont harmoniques.

Elles ne se borneront pas à régler les questions de salaires et de durée de travail ; leur champ d'action sera plus large. S'il est besoin d'étudier des dispositions d'ordre général, applicables à tous les ouvriers d'une région industrielle, elles seront appelées à en délibérer. Si, pour assurer l'avenir du travailleur, il est utile de créer des sociétés de secours mutuel ou des caisses de prévoyance contre les accidents, les maladies, l'invalidité ; si, pour développer son intelligence et son habileté, on juge à propos de fonder des écoles professionnelles ; si, pour lui rendre la vie plus facile, on désire former des sociétés coopératives de consommation ou bâtir des logements à bon marché, les Chambres du travail, où siègent les représentants les plus autorisés des deux forces de la production, seront naturellement désignées pour donner leur avis sur l'utilité ou sur le mode d'organisation

de ces institutions. La collaboration des chefs d'industrie y sera précieuse à tous les points de vue; le patron n'est-il pas intéressé au bien-être de l'ouvrier autant que l'ouvrier à la réussite du patron?

En réalité, les Chambres du travail ne sont pas autre chose que des syndicats mixtes, de ces syndicats mixtes que le législateur de 1884 appelait de tous ses vœux, dont les amis du progrès social attendent impatiemment la formation, mais qui, hélas! ne sont pas près de se multiplier, si les pouvoirs publics ne les y aident un peu.

Et à ce titre n'est-ce pas d'elles qu'on peut espérer la solution d'une question, qui irrite et passionne la classe laborieuse, la question du placement des ouvriers?

Rien n'est plus malaisé que de trouver un système pratique et sauvegardant tous les intérêts. Le placement, tel qu'il fonctionne depuis 1852, équivaut à une sorte de monopole et prête à des abus qu'on a souvent signalés. Si le placement devient complètement libre, la difficulté de la surveillance risque d'aggraver l'exploitation du travailleur. Si le placement est réservé aux Bourses du travail fondées par les corporations ouvrières, les patrons refuseront d'aller y prendre leurs ouvriers. Si les mairies sont chargées de tenir des registres d'offres et de demandes d'emplois, l'absence de toute garantie rend leur succès improbable. Une seule méthode paraît efficace, celle du placement par les syndicats mixtes, par les Chambres du travail; car c'est uniquement par l'entente des patrons et des ouvriers de la même industrie qu'on parviendra à effectuer le placement gratuit dans des conditions avantageuses pour tous.

Les Chambres du travail pourraient même établir une sorte de mercuriale du travail. Par les relations entre les sections similaires des Chambres des divers centres industriels, il serait possible de savoir où le travail abonde, et où il y a pénurie de bras, et d'avoir ainsi un tableau exact de la demande et de l'offre du travail dans une profession déterminée. Les ouvriers et les patrons tireraient de réels profits de ces informations, et ce serait peut-être là un moyen indirect d'atténuer les crises et de diminuer les chômages.

En dehors de ce rôle fécond de Conseils de l'industrie, attribué aux Chambres du travail, et où leur initiative pourrait librement se donner carrière, elles seraient pour le Gouvernement et le

Parlement des corps consultatifs, d'un concours précieux en matière de législation ouvrière. Ne voit-on pas l'illogisme de la situation actuelle? Quand on veut légiférer sur une matière touchant au travail, on interroge les Chambres de commerce et les Chambres consultatives d'arts et manufactures. Certes, nul ne met en doute leur compétence, mais est-il juste, quand il y a des intérêts rivaux en cause, de ne consulter que les représentants de l'un des deux partis? Les Chambres du travail fourniraient l'opinion des deux éléments de la production, non pas les avis séparés de chacun, mais, ce qui est une rare garantie de vérité et d'impartialité, l'opinion commune aux deux, adoptée après mûre délibération.

Ce n'est pas seulement sur les réformes à entreprendre que le gouvernement provoquerait les appréciations des Chambres du travail, mais aussi sur l'effet des mesures prises, des lois en vigueur. A cet égard, elles constitueraient un service d'observation incessante des phénomènes sociaux et de contrôle des solutions adoptées, qui serait la plus solide base de l'œuvre législative. Ainsi leur avis serait exigé en matière de règlements du travail, c'est-à-dire de police, d'hygiène, de salubrité et de sécurité des ateliers, pour autoriser des exceptions à certaines lois fixant la durée du travail, le mode de paiement des salaires, etc.

Elles seraient, enfin, l'auxiliaire indispensable de l'*Office du travail*. Une loi récente (juillet 1891) a créé au ministère du commerce et de l'industrie, un Office du travail « destiné à rassembler, coordonner et vulgariser tous les renseignements relatifs à la statistique du travail ». A l'heure présente, l'Office ne peut guère s'adresser, pour ses recherches, qu'aux administrations publiques. Il n'y a là ni l'homogénéité, ni la célérité, ni la certitude qu'exigent des investigations si délicates. Or, pour que l'Office puisse être à la fois l'observatoire où s'enregistrent d'une manière précise les conditions du travail et le laboratoire où s'analysent et se condensent les statistiques sociales dressées partout, il faut qu'il ait à sa disposition des organes directs d'observation des faits économiques.

On ne doit attendre de l'Office du travail une action efficace que si l'on noue des liens étroits entre l'industrie et lui, que si on lui permet d'avoir l'œil constamment ouvert sur le mouvement de la production. L'étude des phénomènes sociaux n'est possible qu'avec des instruments uniformes, d'une précision

réelle, embrassant le pays tout entier dans le champ de leur vision, et transmettant avec une grande régularité les observations recueillies. Ainsi outillé, l'Office du travail marquerait avec une exactitude scientifique les plus petites oscillations de la production industrielle, la marche des rapports entre le capital et le travail, et deviendrait un agent puissant du progrès social.

Nous avons ainsi rapidement passé en revue les fonctions multiples qui seraient dévolues aux Chambres du travail, au grand profit du bien-être des travailleurs, de la prospérité des industries, en un mot de la richesse et de la paix publiques.

Dira-t-on que cette réforme est impraticable? Est-ce un de ces projets chimériques puisant leur source dans des sentiments d'humanité et dans une sincère aspiration vers plus de justice sociale, mais dont un examen attentif montre l'inanité? Non, car il a déjà subi l'épreuve de la pratique. Ce n'est pas un rêve creux, c'est un système déjà appliqué par une nation voisine, qui n'a eu qu'à se louer de son initiative. La loi du 16 août 1887 a créé en Belgique des *Conseils de l'industrie et du travail*, avec lesquels les Chambres du travail proposées présentent la plus grande analogie. Les Conseils belges n'ont pas fourni encore de résultats bien probants, parce qu'ils existent à peine depuis deux ans. Et pourtant ils ont réussi, dans certaines circonstances, à éviter des grèves : ainsi, à Seraing, dans l'industrie métallurgique, à Marihaye, dans les charbonnages, à Gand, dans la filature, etc., et tous ceux, patrons et ouvriers, qui les ont pratiqués, en espèrent les meilleurs effets. Le gouvernement belge leur a confié récemment une enquête sur les salaires, sur le prix des denrées alimentaires et sur les budgets ouvriers, et les documents recueillis sont, paraît-il, d'une valeur indiscutable.

Dira-t-on que cette réforme offre des dangers, qu'elle donne à la classe ouvrière une force et une cohésion inquiétantes, que ces assemblées seront des foyers de discussions stériles et de troubles? La courte expérience belge a prouvé le contraire, et il serait singulier qu'un pays démocratique eût peur d'une mesure devant laquelle un pays monarchique et un cabinet conservateur n'ont pas même hésité, puisque la loi a été votée à l'unanimité par la Chambre des représentants et le Sénat belges. Puis on oublie que ces Conseils représentatifs seront composés d'un nombre égal de patrons et d'ouvriers, et que chacun des partis servira de modérateur et de contre-poids à l'autre. D'ailleurs,

rien n'empêche de prendre des précautions, de donner au gouvernement, comme pour les conseils municipaux, le droit de dissoudre les Chambres du travail, si elles tentaient de sortir de leur rôle et de se mettre au-dessus des lois. Il sera, en outre, établi qu'elles pourront délibérer seulement sur les intérêts *professionnels* communs aux patrons et aux ouvriers des industries qu'elles représentent, et qu'en cas de consultation des pouvoirs publics, un ordre du jour précis délimitera le champ de leurs délibérations.

D'ailleurs s'imagine-t-on découvrir, en matière sociale, des innovations exemptes de tout péril et même d'incertitude? La liberté d'association comportait un imprévu redoutable; est-ce que cela a mis obstacle à la loi sur les syndicats? On a vu depuis des actes d'oppression commis par des groupes corporatifs; est-ce une raison pour condamner les syndicats? La limitation du travail des enfants et des femmes amènera peut-être des perturbations dans l'industrie; pourtant le Parlement en a voté le principe. Aucune réforme ne va sans quelque mécompte; chacune à son envers. Il n'y a qu'à décider si la somme des biens qu'elle réalise l'emporte sur la somme des inconvénients qu'elle peut produire. Le progrès n'est souvent qu'un mal moindre.

Si l'on exige des réformes sociales qu'elles ne dérangent en rien l'ordre de choses établi et qu'elles n'offrent aucun aléa, autant déclarer qu'il n'y a rien à changer dans un monde où tout est pour le mieux. Si, au contraire, on devine à certains tressaillements significatifs que la société est en travail, et si l'on est résolu, pour éviter les explosions meurtrières, à ouvrir des échappements, alors il faut agir avec hardiesse et vaincre les résistances qui se dressent, inévitablement, devant toute marche en avant.

Il nous reste maintenant, pour montrer que les Chambres du travail ne sont pas un essai imprudent, à indiquer comment on peut les constituer. Nous emprunterons à la loi belge ses dispositions fondamentales, en les adaptant à nos mœurs et à notre organisme social, et en y introduisant les compléments et les perfectionnements jugés utiles.

Les Chambres de travail auraient les triples attributions suivantes : 1° prévenir par la voie de la conciliation et, au besoin, résoudre par la voie de l'arbitrage les différends d'ordre *collectif* — c'est ce qui les distinguerait des Conseils de prud'hommes dont

la compétence est limitée aux litiges individuels portant sur des contrats de travail existants — qui s'élèvent entre patrons et ouvriers; 2° délibérer sur les intérêts professionnels communs aux patrons et aux ouvriers des industries qu'elles représentent; 3° fournir, sur la demande des pouvoirs publics, des avis touchant la législation du travail et des informations relatives à la statistique du travail.

Une Chambre du travail serait créée dans tout district industriel où l'utilité en serait constatée. Elle se diviserait en autant de sections qu'il y aurait dans sa circonscription d'industries dont les intérêts comportent une représentation spéciale. La section est le rouage essentiel, autonome; la Chambre du travail n'est que la réunion plénière des sections. Ainsi, pour fixer les idées, une Chambre du travail, dont le siège serait à Saint-Étienne, comprendrait une section des charbonnages, une de la métallurgie, une de l'armurerie, une des tissus de soie, etc. Le siège d'une section pourrait être distinct du siège de la Chambre. Le décret d'institution fixerait l'étendue du ressort de la Chambre, le nombre des sections et les industries qui ressortissent à chaque section. Chaque section aurait un nombre égal de membres patrons et de membres ouvriers, et dans les réunions où l'un des groupes serait moins nombreux, les membres les plus jeunes du groupe le plus nombreux n'auraient que voix consultative.

Les conditions de l'électorat, de l'éligibilité et la procédure électorale seraient fixées par un règlement d'administration publique. L'élection aurait lieu au suffrage universel et au scrutin de liste. Les membres patrons seraient élus par les électeurs patrons et les membres ouvriers par les électeurs ouvriers portés sur des listes spéciales. Pour être électeur, il suffirait d'être inscrit sur les listes électorales politiques et d'exercer effectivement depuis deux ans l'une des professions représentées dans la Chambre du travail.

Chaque section se réunirait obligatoirement un certain nombre de fois par an, et pourrait être convoquée toutes les fois que la moitié des membres le demanderait. Un règlement intérieur fixerait tous les détails du fonctionnement.

Lorsqu'un conflit collectif d'une nature quelconque, relatif soit à l'exécution d'un contrat de travail existant, soit à la conclusion d'un contrat de travail pour l'avenir, s'élèverait entre un ou plusieurs patrons et un groupe ouvrier, il pourrait être porté

immédiatement par les intéressés devant un comité de conciliation, composé de quatre membres choisis dans la section, qui s'efforcerait d'amener un arrangement entre les parties. En cas d'insuccès, le différend serait porté devant la section entière siégeant en Conseil d'arbitrage, qui rendrait une décision. Si les voix se partageaient, un sur-arbitre pourrait être désigné. Ces décisions n'auraient d'autre sanction que la bonne foi et la loyauté des parties, et aussi la sanction de l'opinion publique.

Quand le gouvernement désirerait avoir l'avis des Chambres du travail ou de certaines sections sur des questions intéressant l'industrie et le travail, le ministre du commerce les convoquerait et leur tracerait le programme de leurs délibérations.

Telle est, sommairement esquissée, l'organisation possible de ces Chambres du travail, dont le but principal est, nous le répétons, de supprimer la distance entre l'employeur et l'employé, de nouer entre eux des relations régulières et cordiales, et de leur offrir des occasions fréquentes de se voir, de s'expliquer et de s'accorder. Ce n'est point évidemment une panacée à tous les maux de l'industrie, mais ce peut être une heureuse mesure de prophylaxie sociale. Nous ne nous dissimulons pas les difficultés auxquelles cette idée nouvelle va se heurter. Il faudra vaincre des préjugés, contrarier des habitudes, froisser certains intérêts personnels, combattre de fâcheuses tendances; c'est une éducation du monde du travail à entreprendre. La réussite n'est pas certaine, mais, du moins, on aura fait une tentative généreuse, uniquement inspirée par le désir d'améliorer les rapports entre le capital et le travail.

Jules MANY.

BOUTADES COLONIALES

Les journaux anglais d'avant-garde s'amusent périodiquement à réveiller l'attention du monde, en risquant à l'aventure quelque nouvelle stupéfiante. Après tout, est-ce peut-être de leur part autre chose qu'un simple jeu? Car rien n'empêche de soupçonner qu'ils ne cherchent à sonder l'opinion publique, à mesurer les degrés de sa force de résistance, à supputer sa dose d'apathie. Les politiques graves et intéressés qui, dans l'ombre des chancelleries, font bonne garde, sont de la sorte prévenus, sur l'heure, pour profiter des moindres assoupissements de la vieille Europe exténuée...

C'est aujourd'hui la *Pall Mall Gazette* annonçant une alliance de l'Angleterre avec la Chine. Le correspondant de ce journal à Shanghaï mande que le Tsong-li-Yâmen accorderait l'île de Formose aux Anglais, à la condition d'obtenir les bons offices du *Foreign Office* contre tous les agissements de la Russie à la frontière chinoise. L'Angleterre verserait, en outre, au trésor chinois une somme considérable.

Bien que la nouvelle mérite d'être confirmée par les événements, elle est vraisemblable *a priori*, puisqu'il s'agit de l'Angleterre. Lorsqu'on annonçait, l'été dernier, qu'un commodore de l'escadre méditerranéenne occupait Lesbos, l'Europe, frappée de stupeur, admit qu'un pareil attentat était possible. Elle a vu comment la *grande Pieuvre britannique* s'y prit pour envelopper Chypre et l'Égypte dans les immenses ramifications de ses tentacules! Elle sait qu'hier encore ses *gunsbouts* faisaient attentivement la croisière autour de Pantellaria pour arborer, sur les premières terres éruptives, ses trois léopards d'or au champ large de gueules; elle a malheureusement éprouvé, de-

puis longtemps, qu'Albion est passé maître en l'art si lucratif de faire naître, au temps le plus opportun, des incidents utilisables : A point nommé, des marins anglais ont une querelle au cap Juby qui leur permet de s'imposer au Maroc, dès que nos gouvernants parlent de pénétrer jusqu'au Touat; le mouvement des Russes vers les régions du Pamir procure au vice-roi des Indes la chance immédiate d'une révolte aux confins du Kafiristan; obligée d'abandonner, dans la mer Jaune, ce Port-Hamilton, d'où elle observait de près Vladivostok, la Grande-Bretagne lance le ballon d'essai d'une acquisition de Taïouan dans la mer de Chine orientale...

Eh bien, admettons comme un fait accompli cette cession de l'île désormais célèbre, — or il y a lieu de la croire vraie, puisque, pour mieux préparer les voies et ménager, il semble, notre futur étonnement devant les réserves de la politique de lord Salisbury, l'officieux *Standard* nous flatte si amicalement : « Jamais les puissances européennes ne se laisseront expulser de la Chine. Si les Anglais manquaient malheureusement à leur devoir, il n'en serait pas de même des autres nations... La France a toujours joué un rôle honorable et actif en Chine, en l'empêchant de suivre une impulsion qui la ramènerait en arrière. » Faut-il donc s'émouvoir outre mesure? est-il bien urgent de sommer nos ministres d'empêcher, à tout prix, ce qu'une partie de la presse française a appelé une atteinte aux droits de la France? Nous ne le croyons pas... Après avoir montré, vis-à-vis de la Bulgarie, une fermeté peut-être intempestive, nous pensons, au contraire, que notre vigilance du côté de la Chine doit se borner au maintien *intégral* de notre protectorat sur les chrétiens. On nous a déjà tendu le piège d'une Nonciature à Pékin, ce qui eût fait passer les chrétiens indigènes sous le patronage des autres puissances. Mais nos ministres ont heureusement protesté. Le seul danger actuel serait dans l'adoption de la nouvelle doctrine du Tsong-li-Yâmen, qui voudrait distinguer entre chrétiens étrangers et chrétiens chinois. Si nous laissions passer cette doctrine, elle nous aliénerait du même coup toutes les sympathies de l'élément chrétien indigène. Se regardant comme trahi, il se jetterait dans les bras que lui tendent, depuis longtemps, Allemands, Anglais et Italiens. Et sans vouloir retenir que, par ricochet, ce quasi abandon de nos devoirs nous susciterait des difficultés jusqu'au Tonkin, n'oublions jamais que ce protectorat religieux est

aussi la meilleure de toutes nos étiquettes commerciales!

C'est pourquoi les violences et brigandages actuels des bandes de Kao-Lao-Hue, les menées anti-étrangères des sociétés secrètes des Tsin-Than et des Tsaï-li nous paraissent autrement graves et dangereuses que l'occupation éventuelle de Formose par les Anglais.

Au premier abord, il nous semble d'ailleurs difficile que l'Angleterre obtienne diplomatiquement la cession de cette île. Même avec l'avis du Grand-Secrétariat et du Conseil général, l'empereur Kouangsou n'a pas le droit d'aliéner une seule parcelle du territoire. Tout au plus pourrait-il consentir une *location*, mais avec le consentement solennel du Conseil des Colonies et du Conseil des Censeurs! Nous n'ignorons pas toutefois que l'administration chinoise, si méthodique et si étroite en théorie, n'est, le plus souvent, par la prépondérance de tel ou tel vice-roi, qu'à la merci des influences étrangères; néanmoins est-ce au moment où le cri furieux de « Sus aux barbares! » a dominé les autres clameurs de l'Empire, que le Tsong-li-Yâmen prendrait sur lui d'accorder un tel avantage à la nation odieuse entre toutes aux Célestiaux?... Alors, serait-ce par la force que l'Angleterre oserait agir? Elle s'exposerait à bien des déboires. Depuis 1885, la flotte chinoise s'est fortement organisée : elle a acheté des cuirassés semblables à ceux d'Europe; elle possède 4 escadres. Celle de Port-Arthur, la plus forte : avec 1 garde-côtes de 10000 tonneaux; 2 de 7000; 2 de 2300; 4 croiseurs-torpilleurs; 1 aviso de 2230 tonnes et 11 canonnières de 300 à 400; — de Fou-Tchéou : avec 9 croiseurs de 1300 à 2400 tonneaux; 3 canonnières; 9 chaloupes; 3 croiseurs de 2e classe; — de Shanghaï : avec 1 frégate cuirassée de 2600 tonneaux, 1 canonnière; 6 batteries flottantes; 3 transports; — de Canton : avec 13 canonnières employées à la surveillance de la rivière...

Nous savons bien que la Chine a déjà dépensé beaucoup d'argent, au cours de ces dernières années, pour la construction de rades et d'arsenaux. Cet argent lui manquerait, sans doute, au moment de la résistance, puisque avec ses 500 millions d'habitants, et tandis que l'administration générale absorbe 2 milliards 500 millions, elle continue à ne verser à l'empereur que la somme de 400 millions d'impôts. Mais il ne s'agit là que d'une réforme fiscale et qui se fera un jour ou l'autre... Taxée comme la France, la Chine peut produire 50 milliards. En attendant, ses positions

maritimes sont admirables, et les Chinois ont déjà montré, sur mer, une certaine habileté. Leurs matelots sont excellents et, commandés par des Européens, ils acquièrent tout de suite de la valeur.

Quoi qu'il en soit, supposons, si vous voulez, que le gouvernement de Pékin cède Formose au gouvernement de la reine, croirez-vous l'incident clos sans plus d'explications?

Mais Formose n'a jamais été entièrement soumise. Même dans sa partie chinoise et tributaire, les révoltes sont très fréquentes. Après avoir été occupée, en 1635, par les Hollandais, qui construisirent à Kiloung des forts et des factoreries, elle passa sous la domination de pirates chinois qui l'érigèrent en royaume au profit de Cô-Tsing-hâ, l'un de leurs chefs. Puis elle a fait retour à l'empereur, — un retour même assez précaire. Sa dernière insurrection coûta, outre 110 000 hommes, une somme immense de taëls. L'Angleterre aurait donc à en faire la conquête. Ce serait une expédition en règle à tenter par elle. Mais pas un instant elle ne pourrait songer à l'entreprendre avec ses navires de Hong-Kong, même appuyés de l'*Audacious!* cet *Audacious* si vanté, qui, en 1884, eut tant de peine à gagner les mers de Chine, dut se réparer à Singapour, et manque chaque jour de chavirer, même au mouillage. Par surcroît, voici que l'Angleterre a d'autres préoccupations plus sérieuses pour sa marine : dix-sept de ses plus grands vaisseaux, les *Thunderer, Devastation, Superb, Australia, Galatea, Medea, Medusa, Blake, Blenheim, Vulcan*, et les cinq nouveaux croiseurs destinés à l'Australie ont leurs chaudières hors d'usage. Les fuites sont telles dans les tubes, qu'on n'ose poursuivre les épreuves. L'Amirauté, qui était si fière de ses chaudières à nouveau système et à grande vitesse, va être obligée de reprendre, à très grands frais, ses chaudières ancien modèle!...

Chef d'une escadre de 33 bâtiments (de ces bâtiments français, si dénigrés à présent, mais qui, pour la plupart, conservèrent alors leurs feux nuit et jour allumés pendant plus de trente mois, sans autre accident que l'explosion d'une machine), Courbet, sachant trop bien ce qui arriverait, n'eût jamais porté la guerre en Formose. Après sa sortie de Kimpaï et de Mingan, il proposait, en brûlant Port-Arthur, de réduire en 8 jours la Chine! On sait que, contraint d'y masser ses forces pour prendre des fameuses mines de charbon, il ne parvint, en sept mois, qu'à

s'emparer de Kiloung, à l'extrémité nord-orientale de l'île...

Car, ici, la nature combat avec les assiégés, et c'est un gros morceau à dévorer qu'un paquet de montagnes de 450 sur 130 kilomètres! A la fois baignée par le Pacifique, la mer de Corée et la mer de Chine, Formose ou Taïouan est à 150 kilomètres des côtes du Fo-Kien, dont elle dépend. On lui attribue 2 millions 500 mille âmes, disséminées dans une infinité de villages et quelques villes, dont les plus importantes sont Taïouan-fou (ou Préfecture de Taïouan), Tam-Chouy-Keang que nous avons appelée Tamsui et Kiloung qui renaît à peine de ses cendres. Et, certes, par la beauté de ses sites pittoresques, pour l'extraordinaire vivacité de sa végétation, ce pays mérite bien le nom de *Formosa* que les Portugais lui donnèrent. Mais, en traversant l'île du nord au sud pour la diviser orientalement et occidentalement avec des pics de 2 000 à 3 000 mètres, la haute chaîne de Tashen gâte un peu toutes ces merveilles. Son versant oriental abrite en effet une race toujours insoumise; race cuivrée, de provenance malaise et belliqueuse, ne vivant que de rapines et anthropophage. Son seul voisinage compromet toujours gravement les richesses acquises sur le versant opposé et qui consistent en sucre, riz, camphre, tabac, thé, chanvre et coton.

De plus, les côtes sont très accores, défendues par les innombrables ramifications de montagnes où abondent les léopards et les loups, les solfatares et fumerolles... Quant aux mines de charbon de Kiloung, elles ne produisent qu'un charbon menu et bitumineux, encrassant trop vite les chaudières pour jamais servir à la navigation. A peine pourrait-on l'utiliser à la fabrication du gaz. Lorsque Courbet eut enfin conquis (et on sait au prix de quels sacrifices!) le Nid d'Aigle qui lui donnait ces mines, l'escadre, avant l'*enlistement act*, n'en dut pas moins continuer à refaire ses soutes à Hong-Kong, et, après l'interdiction des neutres, par des navires affrétés et au poids même de l'or...

Laissons donc « nos bons amis » tenter, s'il leur plaît, cette aventure : elle est grosse de périls et le profit en serait mesquin. Formose n'est pas même une position stratégique; elle ne commande qu'en deuxième ligne le canal de Fo-kien. Ce sont les îles Pescadores qui en forment *le Gibraltar*. L'amiral Courbet les avait prises le 29 mars 1885, et il est un peu mort de les savoir abandonnées au traité de Tien-tsin. Elles étaient son

objectif de prédilection; et elles sont en effet un point unique de concentration et de ravitaillement en ces parages. Au nord du groupe de ces 21 îles habitées, le resserrement de Fisher et de Ponghou, la plus grande île, donne naissance, devant Makung, à une merveilleuse rade en eau profonde, où toutes les flottes de l'univers pourraient se mettre à l'abri des terribles moussons de N.-E... Mais là est le seul mérite des Pescadores! En être maître serait donc avoir la clé des grandes routes maritimes du Yang-tsé-Kiang, du Hoang-Ho, du Peï-Ho, du Japon et d'Honolulu, sans arrière-pensée, bien entendu, de commerce ou de *débouchés!*... Car tout y est rocheux, bas, pauvre en végétation, sur un sol de sable ou de débris de coraux. Le climat y est sain et le poisson y abonde; mais on n'y récolte qu'un peu de maïs, de millet, de pistaches et patates douces. Le grand vice de la situation est le manque d'eau potable. A part ces misères, avec quelques fortifications dans les passes on y serait inexpugnable. Les Anglais et les Allemands le savent d'ailleurs aussi bien que nous. Les Allemands ont convoité les Pescadores dès 1879, et, à peine les avions-nous évacuées, que sir Robert Harts essayait de s'y introduire, sous couvert d'une location. Mais trop heureux de nous les voir dédaigner, le Tsong-li-Yâmen a tenu ferme. Il aime ce qui est résiliable; il sait bien qu'avec les Anglais le bail eût passé trois-six-neuf!

Mais ce n'était pas assez de soulever cette question si intéressante. Des dépêches de San-Francisco annoncent de récents massacres de colons anglais aux Nouvelles-Hébrides.

Or l'histoire n'est pas inédite et l'on sait à quoi elle peut tendre. Il y a longtemps que les Anglais d'Australie revendiquent, par la voix souvent comminatoire des représentants de la Nouvelle-Galles-du-Sud, le droit de s'approprier l'archipel. Mais là n'est pas ce qui nous préoccupe. Bien que Sandwich, Espiritu-Santo, Pentecôte, Aurora, Lopevi, Mallicolo, Anatom, Api et Ambryn appartiennent virtuellement à la France, ces efforts de nos remuants voisins des antipodes nous laissent plein de sang-froid. Il est certain que les derniers massacres annoncés réclameront, comme en vingt précédentes occasions, des représailles exemplaires. Des croiseurs d'Auckland et de Sydney iront châtier les prétendus coupables et, de concert avec le *Daily of*

New-South-Wales, le *Sydney Morning Herald* criera, une fois de plus, sur les toits, que l'annexion définitive s'impose!... Or, le danger pour nous, c'est que nos colons de Calédonie, déjà fort embarrassés d'eux-mêmes, demandent aussi leur part et que l'administration les écoute. Ils y ont précédemment réussi, sans que l'affaire ait eu des suites. Mais, grâce aux compagnies d'infanterie de marine débarquées, l'honneur du drapeau risquait fort d'être engagé, — et l'on n'ignore pas en France comment on joue si loin à l'aise de ces faciles engagements!.. Pour Dieu, laissons tout prendre aux Australiens, si leur grand appétit les pousse, — et nous pourrons au moins faire avec eux un commerce jusqu'ici chimérique. Mais n'augmentons pas de ce côté notre domaine! Assez de colonies inhabitables et malsaines que nous ne saurions peupler que de soldats!...

Les Hébrides englobent une superficie de 5000 kilomètres carrés de terres, divisées en 37 îles. Voyez-vous que de garnisons il y faudrait! Et ces îles sont autant de montagnes inextricablement boisées, de volcans en activité, dont les versants couverts de brousses épaisses ne produisent que des patates, des oranges et des ignames. Malgré leurs verdures éclatantes, communes à ces latitudes tropicales, le climat y est meurtrier. Les coraux y pourrissent et entretiennent une telle insalubrité, qu'après avoir découvert Espiritu-Santo en 1606 et y avoir fondé la « Nouvelle-Jérusalem », les Espagnols durent la quitter. Dédaignant à leur tour sa magnifique baie de la Vera-Cruz, où manœuvreraient commodément plus de 4000 navires, Bougainville et Cook ne s'y sont pas arrêtés. Les rives du « Jourdain » sont désertes depuis deux siècles! Car les Hébrides sont l'empire de la phtisie et de la lèpre; il y règne une si grande humidité jointe à une chaleur si pénible d'étuve que les constitutions mêmes d'indigènes n'y résistent que peu de temps. Et alors qu'y pourrions-nous faire? D'autant qu'il y a encore dans ces îles plus de 200000 Canaques refusant de céder leur patrimoine, qui résistent à l'envahisseur et se vengent, par de réels massacres, des trop fréquentes *razzias* humaines qu'on pratique sur leurs tribus!.. Pour les réduire, il ne suffira plus d'en faire des esclaves, — il faudra les exterminer. Or, les Anglais s'entendent fort bien à ce système de colonisation. Ce sera plus cruel, mais, le coup fait une fois, il n'en restera que profit pour la morale universelle. Il y a trop longtemps que les pourvoyeurs d'hommes

enlèvent les insulaires; qu'ils les emmenent comme *engagés* aux plantations du Queensland, des îles Fidji ou de la Calédonie! Que de fois ils ont assailli et brûlé les villages pour en capturer les défenseurs; que de fois ils ont massacré les femmes et les vieillards pour venir à bout des hommes valides!... Ne nous mêlons plus à ces atroces barbaries. Ne soyons plus des voleurs d'hommes!...

Les Dupont de l'Eure, les Arago et les Lamartine ont inscrit dans les fastes de notre histoire l'immortel décret du 4 mars! On y proclame la liberté humaine sur toutes les possessions de la République. Ne permettons plus à l'âpreté de quelques intérêts de nous rendre solidaires de crimes que nous répudions!... C'est pour avoir là-bas des écumeurs de mer, que nous avons, nous aussi, nos massacres. A Port-Vila de Sandwich, des Français sont parfois mangés! Mais, sans plaindre de pareilles victimes, rappelons-nous vite que la justice ne dépend ni de conventions, ni de latitudes. Elle est, dit Montesquieu, dans la nature comme la droite raison, — et aux Hébrides, elle eût été de plus d'une grande habileté. Certes, les plus vertueux citoyens de Rome, les Fabius, les Scipions, les Catons et les Brutus, qui faisaient de la violence et de la ruse les maximes du Droit public, eussent saccagé sans remords la moitié du monde pour la gloire de la patrie; mais nous, Français catholiques ou Anglais évangéliques, nous connaissons plus que l'homme, car nous avons appris l'humanité. Serait-ce à nous d'oublier, pour un gain misérable et inavouable, l'idéal de la justice que le Christianisme a apporté au monde? allons-nous continuer à étouffer sous les clameurs de nos luttes trop ardentes cette voix de Jésus disant : « Aimez votre prochain comme vous-même!... »

Tandis que, proclamant, aux récentes fêtes de Hanoï, la pacification définitive du Delta, M. de Lanessan prononçait ces paroles mémorables : « Les rebelles ont disparu, il ne reste que des malfaiteurs et des voleurs;... faites connaître le Tonkin en France et n'oubliez jamais les sacrifices de la Cochinchine... » le télégraphe de Saïgon apportait la nouvelle de la démission de tout le Conseil colonial :

« Considérant que la contribution de 6 500 000 francs est *ruineuse* pour la colonie, surtout au moment où l'application du

tarif général prohibitif supprimera presque complètement nos recettes de douanes; que nos dépenses militaires (troupes de tirailleurs et casernement) dont la Métropole devait avoir la charge, dépasseront pour l'année 1892 la somme de 500 000 francs, en augmentation de plus de 160 000 piastres sur l'année précédente;

« Que la baisse, à peu près certaine, du change peut, par suite de l'importance du contingent, être la cause d'une perte considérable pour notre budget;

« Qu'une contribution de 5 millions de francs est la charge maxima que puisse supporter la Cochinchine pour l'année 1892, sous réserve de diminutions ultérieures;

Que l'obligation de verser cette subvention dans le budget général colonial rompt la solidarité des budgets Tonkin et Cochinchine, et donne ainsi un caractère définitif à cette énorme contribution;

« Considérant d'ailleurs que les exigences du gouvernement métropolitain peuvent être réduites sans gêner l'équilibre d'un budget général de plus de trois milliards,

Le Conseil colonial, tout en rendant hommage aux efforts faits par le gouverneur général pour obtenir le dégrèvement total, refuse d'assumer une part quelconque de responsabilité dans le traitement inique imposé à cette malheureuse colonie par la métropole, et déclare donner sa démission collective. (Saïgon, le 23 décembre 1891. Le président : Blanchy.) »

Effrayés à leur tour des graves responsabilités que l'avenir ne pourrait manquer de faire peser sur eux, le Maire et le Conseil municipal de Saïgon ont imité aussitôt les membres du Conseil colonial, et résigné leur mandat en ces termes peu équivoques :

« Considérant que les intérêts financiers de la ville sont intimement liés à ceux de la colonie; que la ruine de celle-ci, consommée par un contingent qui excède ses forces, a pour conséquence directe de réduire les recettes municipales pour faire face aux dépenses nécessaires d'entretien;

« Considérant que le Conseil municipal, en acceptant d'administrer plus longtemps la commune dans de telles conditions, partagerait des responsabilités qui doivent incomber uniquement à ceux qui imposent à la Cochinchine des charges excessives,

« Le Maire et le Conseil municipal de la ville de Saïgon, tout en s'associant à l'hommage rendu par le Conseil colonial aux efforts

de M. le gouverneur général de l'Indo-Chine, donnent leur démission collective. — (Le Maire : Cuniac ; le premier adjoint : Lamouroux.) »

Ah! cette pauvre Cochinchine, si riche il y a seulement huit ans! qui bâtissait des palais et des cathédrales, se dessinait de merveilleux jardins et faisait de sa capitale la plus belle attraction de ce recoin d'Orient! Pour sauver le Tonkin, voici qu'on l'épuise jusqu'à bout de forces! Le Tonkin ne règle ses budgets que par des déficits énormes, et la Cochinchine contracte d'onéreux emprunts pour payer les contingents qu'on lui impose. Néanmoins elle n'arrive pas à sortir d'affaire, et les dépenses de la haute administration suivent toujours une progression ascendante! A la fin de 1887, la caisse de réserve de la Cochinchine était de plus de 3 millions. Trois ans plus tard, elle se trouve avoir fourni au Tonkin 33 millions de subvention, et s'être mis un gros déficit sur le dos. Elle a dû renoncer à tous ses travaux publics et possède plus de 20 millions de dettes!

Mais le Tonkin est-il sauvé?

Le gouvernement y accuse 1 400 fonctionnaires pour un chiffre de 1 600 colons; les Annamites continuent à se fournir presque exclusivement chez les Chinois; les négociants ne comptent, pour l'écoulement de leurs marchandises, que sur nos civils et militaires. Or, de 40 000 hommes, le corps expéditionnaire a été réduit à une division : c'est la ruine des marchands d'absinthe et de vermouth! car je ne sache pas que nous y vendions autre chose encore. L'indigène ne pourrait acheter aucune de nos conserves alimentaires; il cultive et apprête à sa façon le tabac qu'il fume, et il a trop l'habitude d'aller nu-pieds pour être tenté de sitôt par nos chaussures...

En supposant même quelques débouchés au Tonkin, les navires importateurs ne seraient-ils pas d'avance réduits à accomplir sans fret, et sur lest, la longue traversée de retour? Alors, quel commerce possible?

D'ailleurs, pas le moindre mouvement d'immigration française vers ce Tonkin désastreux. Nous n'y protégeons que Chinois et étrangers, — nos pires ennemis; nous n'y produisons que des académiciens d'Hanoï et des chevaliers du Dragon-Vert, qui servent de pendant à nos chevaliers du Cambodge.

Au moment du traité Fournier, Li-Hung-Chang recevant les Français à sa table, — la table que peut lui permettre sa fortune

de 250 millions, — s'étonnait de voir sur la poitrine constellée d'ordres multiples du contre-amiral Lespès un large ruban ponceau et vert Véronèse.

— Quelle est cette décoration magnifique? demanda le rusé diplomate, avec cette finesse musquée et railleuse que les lettrés chinois observent dans leurs critiques les plus acerbes.

— La grand'croix de Norodom Ier, roi du Cambodge.

— Ah! dit Li-Hung-Chang, non sans un sourire malicieux, c'est là une bien grande croix pour si petit royaume!

Et pourtant, de ce petit royaume que nous protégeons, de cette Cochinchine si vivace et de ce Tonkin jusqu'ici ruineux, il peut et doit sortir de grandes choses. Déjà, sous une impulsion nouvelle, mieux inspirée, en dépit même des quelques découragements locaux que nous venons de signaler à l'attention publique, il semble que ces pays soient bien près de se ressaisir. Commandée par le vaillant et savant amiral Fournier, la flottille de la Division navale d'Indo-Chine vient, en deux mois d'une campagne audacieuse et rude, de nettoyer les milliers de petites îles bordant la côte, et d'expulser de ces derniers et inaccessibles repaires les pirates qui de tout temps s'y réfugiaient. Encore une fois, la bravoure de nos marins a vaincu; la discipline familiale, l'héroïsme inconscient et simple ont triomphé des plus dangereux obstacles.

L'amiral Fournier prête en ce moment la main aux très distingués colonels Servière et Terrillon, dont les troupes serrent de près les débris des bandes du fameux chef Lonky dans le massif montagneux de Dongtrieu. Avec de tels chefs et de tels soldats, la pacification n'est plus maintenant qu'une question d'heures. Nous sommes assuré que ce mois de janvier 1892 en verra la réalisation si ardemment attendue! Mais il faut que cette victoire soit durable. Qu'à son tour l'Administration entre prudemment et sagement en scène pour la mettre à profit, car tant d'efforts ne doivent pas demeurer improductifs. Cette terre du Tonkin si persévérément arrosée du sang de nos marins et de nos soldats ne peut plus rester inféconde! Une aube de paix et de tranquillité va se lever: qu'on se hâte de semer l'économie et l'ordre, la moisson peut encore être abondante.

Jean DARGÈNE.

VOLONTAIRE

1792-1793[1]

V

— Quel admirable crépuscule! disait Pierre Briez à sa femme attentive; considère ces flammes qui s'élancent de l'horizon, et teignent de pourpre les nuages ardoisés! Regarde, belle chérie.

— Je n'ai plus droit à ce doux nom, répondit-elle en souriant; ne voyez-vous pas les rides de mon visage et les ondes grises de ma chevelure?

— Non, tu es toujours belle, toujours aimée; mais le temps eût-il accompli son œuvre de flétrissure que mes yeux ne sauraient découvrir la trace de son passage.

Elle se leva, redressa les oreillers qui soutenaient la tête du vieillard, prétexte à une douce caresse, et, lentement, reprit sa place de garde-malade.

— Ces derniers jours de mars sont radieux, continua-t-il. Serait-ce la crainte de te quitter avant de le revoir, qui me fait trouver ce printemps si beau? Ouvre encore la croisée... davantage... que je salue cette nature à peine renaissante. J'aime ce jardin malgré son air sauvage... Nos pauvres fleurs piétinées, détruites... il faudra réparer tout cela, planter, peut-être bâtir, agrandir notre demeure...

— Les jardiniers viendront demain.

— Et les maçons?

— Est-il vraiment si nécessaire de les appeler? Sous figure de nettoyer, ils saliront pour des mois.

Tous deux s'étaient compris, ils se turent.

(1) Voir la *Nouvelle Revue* du 1er janvier 1891.

Depuis qu'il était rentré à Saint-Amand, le vieux notaire ne cessait de décliner; mais si la mort, d'une main trop sûre, poussait le corps vers la terre, l'esprit avait retrouvé toute sa lucidité et se complaisait dans une exquise délicatesse de sentiments. Ne doit-on pas se faire pardonner la maladie et la souffrance? Aussi bien ne se permettait-il que des allusions discrètes à un projet longuement caressé : le mariage de Guillaume et de Paule.

La lettre que son fils lui avait écrite au lendemain de Jemmapes, un dithyrambe d'amour et de gloire, l'avait charmé. Catherine s'était montrée moins expansive. Ressentait-elle ce dépit instinctif qu'éprouvent les natures très affectueuses quand elles se voient condamnées au partage d'un cœur sur lequel elles espéraient toujours régner? Des raisons décisives, elle n'en avait ou du moins n'en donnait aucune.

Pierre ne s'inquiétait guère; sa femme céderait d'elle-même. Il était plus soucieux du silence de Guillaume, plus préoccupé des nouvelles qui, du nord et du midi, affluaient à Saint-Amand. Le jugement et l'exécution de Louis XVI portaient malheur à la France. Ne parlait-on pas d'évacuer la Belgique au lendemain même de la conquête? Que signifiaient ces volontaires désertant par milliers, et traînant leur misère sur toutes les routes du Hainaut?

Un soir, comme circulaient des rumeurs sinistres, comme on annonçait la retraite de Dumouriez sur le camp de Maulde, berceau de l'armée du Nord, la porte toujours close des Briez s'ouvrit toute grande.

Guillaume, maigre, hâve, l'uniforme usé, devançait une charrette où gîsait Paule, le visage traversé par un coup de sabre. Il avait obtenu l'autorisation de la transporter chez ses parents au lieu de l'évacuer sur l'hôpital militaire de Valenciennes.

Ce fut une grande joie que cette apparition inattendue du fils chéri dont on avait reçu de si rares nouvelles depuis la victoire de Jemmapes, et aussi une touchante compassion pour l'enfant courageuse qui, jadis, sauvait Guillaume et revenait au pays natal glorieuse et honorée. Catherine, à la vue du bandeau sanglant posé sur une noble blessure, se sentait saisie de respect. Sans doute, elle eût mieux aimé savoir la jeune fille à Mortagne ou chez les parents Descart; jusque très avant dans la soirée, elle s'ingénia pourtant à perfectionner son installation dans une chambre du second étage, que Guillaume préférait à tout autre, étant isolée et distraite des bruits de la maison. Puis, quand elle

eût effleuré doucement, du bout des lèvres, la joue décolorée de Paule, qui, épuisée par une forte perte de sang, souriait et pleurait à la fois, elle installa Brigitte, leur fidèle servante, et descendit dans la salle basse où son fils l'attendait.

— La fièvre a-t-elle empiré? La blessure ne s'est-elle pas réouverte? Qu'a-t-elle dit? Que lui avez-vous répondu?

— Monte; tu t'assureras que nous sommes des garde-malades dignes de rivaliser avec vos barbiers et vos vivandières.

Paule, depuis longtemps sevrée de douces gâteries, bercée dans un lit de duvet si différent de la rude charrette, dormait déjà d'un joli sommeil d'enfant. Désormais tranquillisé, l'amoureux capitaine rejoignit ses parents.

Et tous deux l'interrogeaient ensemble.

Pierre se faisait conter les prouesses de la petite blessée; Catherine s'enquérait de l'armée. Pourrait-on conserver le camp de Maulde? se replierait-on sur Valenciennes? Guillaume déguisait son amour sous un juste enthousiasme. Toujours fière, toujours brave, Paule s'était surpassée pendant la retraite :

— La voyez-vous, communiquant sa confiance aux chefs et aux soldats, relevant par son exemple les courages abattus, affermissant l'endurance des jeunes troupes!

Il la dépeignait blessée dans un combat d'arrière-garde, couverte de sang; il vantait son inébranlable fermeté durant la dernière étape où, cahotée dans une charrette, traînée par des chemins affreux, elle n'avait ni proféré une plainte, ni poussé un cri de douleur. On l'eût nommée capitaine, n'était sa récente promotion. Sur la demande du général en chef, la Convention lui avait décerné des armes d'honneur. Elles lui seraient bientôt remises. Quel triomphe!

Il entremêlait ses récits de propos affectueux, et se faisait caressant comme jadis, quand il présentait, tout enfant, une requête difficile :

— Avant de m'éloigner et de rentrer au camp de Maulde, dit-il enfin, j'ai une prière à vous adresser, mes bien-aimés.

Ils l'écoutaient anxieux, devinant à la solennité de ses paroles la gravité de sa demande.

— Les balles sont aveugles... si je ne revenais pas...

— De grâce, ne prononce pas des mots pareils!

— Pardonnez-moi, mère chérie, et promettez-moi tous deux d'aimer comme une fille, la fiancée que je vous amène aujourd'hui.

— Ta fiancée!

— Ma fiancée, oui. Ne reçûtes-vous pas mes dernières lettres?

Alors, il leur redit la mort du commandant Marsig, l'abandon de Paule au milieu d'une multitude, les circonstances où, sans attendre leurs conseils, il avait révélé le secret de son cœur. Ne savait-il pas, d'ailleurs, qu'il comblait leurs désirs? Ils connaissaient Paule depuis sa tendre enfance, cent fois ils avaient vanté son courage et loué son caractère franc et enjoué.

Catherine se taisait. Pierre remarqua sa contrainte et se tourna vers son fils :

— J'approuve ton choix. Que Paule se guérisse, et nous n'attendrons pas l'avènement du comte de Provence pour célébrer tes noces. Allons... embrasse-la, capitaine, fit-il en désignant sa femme, elle ne résistera pas à tes caresses.

Guillaume, tout morfondu, ne suivit pas ce conseil; sa mère eut un redoublement de dépit, mais, désireuse d'effacer une mauvaise impression sans prendre d'engagement :

— Je monte, et vous rapporterai des nouvelles.

La jeune fille était réveillée; elle s'enquit timidement de son fiancé.

— Guillaume, on te demande... cria Catherine du haut de l'escalier.

— Non, non, madame! reprit l'enfant, confuse et rougissante.

Mais il escaladait les marches, et déjà franchissait la porte :

— Bonsoir, Guillaume.

Et elle tendait sa petite main brune, amaigrie, perdue dans les belles malines dont elle était enveloppée.

— Êtes-vous reposée, Paule? Votre blessure vous fait-elle moins souffrir?

— Mais je suis guérie! Votre mère est si affectueuse pour moi; ce serait à souhaiter un coup de sabre chaque matin. On me choye trop ici!

Dans ces mots, elle faisait passer toute la tendresse qu'elle ne pouvait témoigner à son ami. Guillaume suivit la route ouverte si ingénument et, cette fois, courut embrasser Catherine qui le retint dans ses bras égoïstes.

— Les blessés sont sujets à la fièvre, et la fièvre vient de trop causer. Endormez-vous, chère mignonne, nous allons nous retirer.

La mère entraînait le fils.

— Vous repartez, Guillaume?

— Oui, Paule; cette nuit même. Vous le savez, j'ai promis d'être au camp de Maulde avant le jour.

— Quoi, déjà! fit Catherine, sans trop insister, bien que son cœur saignât d'une nouvelle séparation.

— Vous reviendrez?

— Très souvent... Je volerai des minutes aux heures que je dois à ma batterie.

— Non, non; je vous le défends. Quatre grandes lieues!... Quelques fois seulement.

Elle eût voulu lui poser une autre question, elle n'osa et crut d'ailleurs lire la réponse dans l'attitude de son fiancé.

Pourtant la blessure de Paule se cicatrisait, laissant sur le front, la côte du nez et la pommette une fine balafre rouge; et aussi se raffermissait la santé compromise par six mois de manœuvres et de combats incessants. La profonde tendresse de Guillaume, la vision du mariage, l'hospitalité bienfaisante des Briez acheminaient mieux que les ordonnances du médecin de Saint-Amand vers une convalescence rapide. On guérit vite quand l'amour et l'espoir sont les auxiliaires des sèves printanières de la jeunesse.

Depuis qu'elle était mieux, Paule descendait chaque jour auprès du vieux notaire, le divertissait par ses saillies et ramenait la gaieté dans cette demeure où depuis quelques mois la tristesse était seule conviée. Elle avait une façon charmante d'expliquer sa présence sur la terre.

— J'ai failli mourir; mais heureusement que j'avais perdu mon chapeau. Comme M. de la Palisse je n'ai point voulu saluer le Père éternel avant de l'avoir retrouvé. *Quémin faire une révérence sans capiau?* ajoutait-elle, afin d'être comprise de Brigitte.

Puis, c'était un conseil à Me Briez.

— Tout en humant votre tabac, prenez garde d'avoir bientôt un nez comme Colas Boutenne, qui parvint à y cacher dix louis et à les dérober ainsi aux Autrichiens.

Pierre riait, prisait une fois de plus, se faisait conter les épisodes de la guerre et s'attachait à cette enfant enthousiaste et généreuse qui s'oubliait toujours pour vanter les exploits de Guillaume. Catherine, tout entière aux soins du ménage depuis qu'une aimable garde-malade distrayait le paralytique, subissait

elle-même le charme et eût aimé Paule de tout son cœur, si elle eût oublié la bru que, de gré ou de force, tous voulaient lui imposer. Son allure, ses paroles se ressentaient de ses hésitations. A durer, cette attitude ambiguë, dont il n'avait pris d'abord aucun souci, affligea le vieillard.

Tristes ou gais les jours passent quand même. Deux grandes semaines s'étaient écoulées depuis l'arrivée de Guillaume.

— Je n'ai pas vu Paule cette après-midi. Où donc est-elle? demanda Pierre.

Le visage de Catherine se rembrunit.

— Que lui voulez-vous?

— Brigitte montera bientôt mes lettres; je l'aurais priée de me les lire.

— Ne pouvez-vous lui laisser un moment de repos? Elle m'a paru lasse ce matin.

— En effet... elle était pâle... Je ne lui impose pourtant aucune fatigue.

— Le savez-vous? A dix-huit ans on n'apprécie guère la compagnie des personnes âgées.

— S'est-elle plainte?

— Non certes!

Elle cherchait à réprimer ses sentiments injustes; il s'efforçait de lire dans ce cœur qui se dérobait :

— J'ai hâte d'unir ces enfants, dit-il enfin, allant au-devant d'une explication, désireux de connaître les raisons bonnes ou mauvaises qu'invoquait sa femme.

— Ne vaudrait-il pas mieux attendre des temps plus calmes, la fin de la guerre?

— Prévoit-on un terme prochain aux arrogances des alliés!

— Pourquoi se presser?... Notre fils est bien jeune.

— Pourquoi remettre à demain le bonheur qu'on peut saisir aujourd'hui? La vie est bien courte!

— Guillaume aime-t-il Paule d'un amour durable?

— Il se ferait casser la tête plutôt que d'y renoncer.

— Secondez-moi et je gage qu'il l'oublie avant trois mois.

— Ta résistance me surprend... Quel reproche adresses-tu à Paule?... Parle... Mais si tu n'as contre elle aucun grief, prépare le bonheur de Guillaume au lieu de lui montrer grise mine. Hésitai-je à sacrifier mes préférences à ses désirs quand il voulut s'enrôler?

— Je n'ai aucun sujet de plainte contre cette chère petite, aucun, je vous le jure.

La vivacité de sa réponse témoignait de sa sincérité. Elle craignait de trahir des souffrances trop égoïstes pour être avouées; elle redoutait surtout que, mal interprétées, elles n'atteignissent la cause innocente de ses peines maternelles.

— S'il en est ainsi, reprit-il, je veux te confier mon projet. Guillaume nous a prévenu que la Convention, sur la demande du général Dumouriez, décernerait à Paule des armes d'honneur...

— Eh bien?

— La remise solennelle aura lieu à Valenciennes. Je ne pourrai y assister et souhaiterais un dédommagement.

— Lequel?

— Marions nos amoureux le lendemain de la fête militaire.

— Y pensez-vous!

Alors elle parla d'une union digne du courage, assortie au mérite, favorable à l'avenir de leur fils. Elle rêvait, comme trop de mères, d'un mariage idéal dont le bonheur se mesurait à sa toise. Certes, elle ne méprisait pas une honorable pauvreté, Dieu garde, mais avant d'entrer en ménage on devait compter. Puis, quand on appartenait à la bonne bourgeoisie, on se gardait d'une mésalliance. C'était, pour conclure, une affaire boiteuse, disparate, que réprouvaient son économie, ses idées d'ordre et de symétrie. Tant valait placer côte à côte des fines batistes de Flandre et de grossières toiles à sac.

— Je suis surprise de donner une leçon de prudence à un notaire aussi expert! Mais c'est la loi de ce monde d'apprendre aux sages la sagesse.

— Je ne vois aucun obstacle qu'il ne soit facile d'écarter.

Et le vieux tabellion, désireux de couronner une vie de probité et de travail en léguant un avenir de bonheur à son fils, reprenait un à un les arguments spécieux de son adversaire et en montrait la vanité. Leur fortune intacte suffirait au jeune ménage si les temps étaient cléments. Qu'importait le nombre des chênes s'ils devaient être déracinés demain?... L'antiquité de la famille? Était-ce bien le moment où s'écoulait la forteresse nobiliaire, où s'élevait à sa place un édifice nouveau construit sur la vertu et le mérite personnel, de s'enticher de vieilleries?

— Et le dénuement de toutes choses où nous sommes depuis les événements de septembre! reprit la prudente ménagère.

Avons-nous seulement du linge, un appartement convenable? Vous ne songez à rien... Je veille, heureusement.

— Quand je parle d'installation nouvelle, de réparations, d'achats, tu t'entêtes à ne pas entendre. Pourquoi te tourmenter de ces futilités, dit-il encore? Ce n'est pas la tante Descart qui nous adressera des reproches. Quant à Paule, elle n'apprit pas au régiment les mignardises d'une petite-maîtresse.

— Sans doute!

— Prétendrais-tu empêcher ce mariage quand tout Saint-Amand se réjouit...

— Ou nous blâme.

— Quel rôle joues-tu vis-à-vis de cette enfant qui t'aime et te respecte!

— Suis-je allée la chercher? Pouvais-je renvoyer un blessé? Pouvais-je fermer notre porte à votre fils?

— Oh! ma femme, c'est mal! dit Pierre sur un ton de reproche. Guillaume vient ce soir, je désire lui donner en mon nom et au tien un double consentement. Tu ne me refuseras pas cette joie.

Satisfaite d'avoir défendu le terrain pied à pied, point mécontente de sa petite homélie, Catherine cherchait un terrain favorable à la retraite, quand la porte s'ouvrit devant la vieille Brigitte.

— Voici les papiers de monsieur.

— Donne.

Elle ne se hâtait pas, les retenant, au contraire. De sa main, ils passèrent dans les doigts de Pierre.

Un jeune homme n'examine au premier abord ni la forme ni la suscription d'une lettre. Tout message n'apporte-t-il pas une bonne nouvelle! Il ne la connaîtra jamais assez tôt. L'âge mûr se défie, interroge, cherche à deviner le nom du signataire. Parfois il se contente de ce renseignement ou retarde l'ennui d'une lecture désagréable. Pierre Briez, si souvent appelé à recevoir des actes urgents, considérait les lettres apportées par Brigitte. L'une d'elles attirait son attention. Il la retournait et s'efforçait de lire l'adresse.

— Écriture inconnue.

Il la posa un instant sur un guéridon, sortit ses lunettes d'or, les essuya minutieusement, les replaça devant ses yeux, assura les branches coudées derrière les oreilles, brisa les pains à cacheter et déploya une double page d'une écriture régulière, commerciale, enveloppant une feuille détachée d'un registre

officiel. Il lut d'abord les premières lignes, courut à la signature, revint désappointé au début de la lettre, acheva, relut le grimoire et le retourna pour s'assurer que l'adresse y était bien encore. Soudain son visage rougit, s'empourpra, se couvrit d'une teinte violacée, une légère écume vint aux commissures des lèvres bleuies.

— Je devine... tout s'explique... murmura-t-il d'une voix rauque.

Il rejeta d'un geste fébrile la couverture étendue sur ses jambes mortes, fit un effort immense, mais incapable de vaincre la paralysie, retomba entre les bras de Catherine.

Dans son affection pour son vieux maître, Brigitte cherchait quel désastre pouvait encore frapper Pierre Briez et le tuer, quand le sac de la maison, le pillage de l'étude, n'avaient pas eu raison de sa vie. Une horrible pensée traversa son esprit :

— L'enfant doit être mort!

L'enfant, c'était Guillaume. Catherine frémit, bouleversée par ce cri plus douloureux à son cœur qu'un glaive traversant les chairs; et la mère anéantissant l'épouse, elle se saisit du message tombé sur le sol.

— Au nom de saint Martin, s'agit-il de lui? rugissait Brigitte qui aurait arraché la lettre des mains de sa maîtresse, si elle n'eût eu conscience de son impuissance à la lire.

— Non! non!... Il vit... mais... que signifie...

Puis, elle regarda Pierre, immobile, d'une immobilité cadavérique, devenu gris et terne comme une friche longtemps desséchée par le soleil.

— Il a cru, murmura-t-elle.

— Que faire? Il va mourir... il est peut-être déjà mort!

— Mon Pierre chéri, mon Pierre adoré, Pierre! Pierre! Écoutez-moi!... croyez-moi... n'emportez pas cette horrible pensée... La faiblesse rend-elle crédule!... Ne me laissez pas ainsi, revenez à vous... Ne brisez pas mon âme... Si la parole vous est ravie, qu'une pression de votre main, que votre tête appuyée sur mon épaule disent que vous m'aimez toujours! Dieu de justice! Et Guillaume qui va venir! Guillaume lirait cet interrogatoire... et il faudrait se disculper... réfuter l'infamie... devant son père qui en meurt! Tout fut mesuré à point! Tout arrive à son heure!... Pierre!... Pierre... Nous les marierons demain... ce soir... dès son retour!

Elle parlait à un corps inerte, incapable d'entendre. Et elle l'étreignait, elle se cramponnait, elle le secouait, féroce dans son désespoir.

— Qu'il vive, ne fût-ce qu'un instant, le temps de lui crier : « Mensonge ! Mensonge ! »

Dans un transport de ferveur elle implorait le Très-Haut, elle levait vers lui des bras suppliants. Si Dieu ne lui venait en aide, une douleur plus lourde que la pierre tombale pèserait sur sa vie.

Un léger soupir, un souffle s'exhalèrent de la bouche du mourant ; les yeux s'entr'ouvrirent ; sous les paupières lourdes apparurent des pupilles dilatées ; le regard se détournait de Catherine pour se perdre dans le vide ; le corps avait une attitude lassée, vaincue, anéantie. Parfois il se fait dans les âmes des brèches pareilles à celles qui précipitent la reddition d'une citadelle.

Et voici que le heurtoir de bronze résonna. Brigitte courut à la fenêtre, l'ouvrit et la referma aussitôt.

— M. Guillaume ! Dieu soit loué ! Votre fils ! cria-t-elle à l'oreille de Pierre.

— Mon fils...

C'étaient ses premières paroles depuis son évanouissement, et sa voix s'échappait si faible !

Avec toute l'agilité raide que lui laissait sa maigreur, Brigitte s'élançait dans l'escalier ; le bruit de pas rapides la fit hésiter, un appel plein d'angoisse l'arrêta.

— Brigitte... garde-toi de parler de cette lettre... il y va de notre bonheur !... Promets-le-moi...

— A quoi bon, madame ? Vous ai-je jamais désobéi ?

— Oh ! merci !

Dans la crainte folle qui la tenaillait, Catherine l'embrassait comme si le témoignage de sa fidélité eût calmé d'horribles appréhensions. En descendant les derniers degrés, la fidèle servante se demandait déjà si elle cacherait à Guillaume un fait aussi grave. N'était-il pas le défenseur naturel de la maison, le protecteur des vieilles gens qui l'habitaient ? Pourtant l'étreinte de Catherine lui gonflait le cœur d'émotion, sa voix suppliante vibrait encore à son oreille. Quand elle tira les verrous, elle avait pris la résolution de ne pas divulguer la terrible scène dont elle ignorait d'ailleurs la raison. La seule présence de Guillaume était un bienfait.

Catherine ne revint pas d'abord auprès de son mari; plus prompte que la pensée, elle se précipita vers la cuisine où elle était certaine de trouver du feu. Et sans songer aux conséquences de son acte, croyant détruire avec ces papiers maudits l'avenir de douleur qu'ils recélaient, elle les jeta dans les flammes, s'assura que la dernière parcelle se confondait avec les cendres du brasier et rejoignit Guillaume avant qu'il eût pénétré dans la chambre où son père gisait. Plus calme, elle dépeignit une défaillance subite, une aggravation du mal succédant à une amélioration inespérée.

— A-t-on prévenu le docteur Michel?

— M. Prudent va le ramener.

— Et l'abbé Desmons?

— Y songes-tu?... Un prêtre assermenté! Sa présence épouvanterait inutilement ton père.

Ils entrèrent enfin, lui effrayé du changement qu'il constatait; elle tremblante, pareille à l'innocent devant des juges injustement prévenus.

Dans la chambre pleine d'une solennité lugubre, Pierre agonisait. Ses dernières forces de vie semblaient concentrées dans la flamme d'un regard dirigé maintenant sur Guillaume qui avait saisi sa main et tendrement la portait à ses lèvres. Alors, d'une voix distincte, mais qu'il poussait avec peine, entrecoupée de râles :

— As-tu confiance en moi...? Suivras-tu aveuglément mes derniers conseils?...

Des sanglots répondirent seuls.

— N'épouse jamais Paule.

Guillaume se rejeta en arrière, comme s'il eût posé le pied sur un reptile.

— En pleine possession de ma raison, n'obéissant à aucune rancune, je t'ordonne de renoncer à cette union.

— Mais... Je ne puis!... Demain...

— Demain je serai mort... Tu fus l'orgueil de ma vie... je t'aimai comme... un fils... Promets... jure... ne m'oblige pas à parler.

Catherine sentait déjà les conséquences irrémédiables de sa précipitation : « Je délirais... si j'avais cet interrogatoire entre les mains je convaincrais Guillaume... Jamais un fils n'accuse sa mère... Je ramènerais Pierre... Mais en les brûlant je me suis interdit de protester, je me suis reconnue coupable! » Et de nouveau, courant au danger immédiat, redoutant un mot qu'elle

ne pourrait contredire, se réservant de s'expliquer plus tard, quand la crise serait passée :

— Obéis, mon enfant ! Je t'en conjure.

— Paule... renoncer à elle... est-ce possible !

— Paule n'eût pas discuté les ordres de son père ?

A ces paroles, Pierre fit un geste d'une violence terrifiante, que suivit une nouvelle syncope. Guillaume chancelait, dominé par l'horreur d'une pareille situation. Devant les tortures d'un père agonisant et les prières de sa mère agenouillée, devant les guides de sa jeunesse, devant ces deux êtres si tendrement chéris, il sacrifia son amour à son respect filial et consentit à une immolation de lui-même, comme s'il eût porté seul le poids d'une outrageante rupture. Ils ont au front des nerfs d'acier ceux qui repoussent les prières d'un père mourant ! Alors le visage du vieillard se détendit, ses traits revêtirent une beauté majestueuse ; maintenant il pouvait s'endormir dans la paix d'une conscience paisible, dans le repos du devoir accompli :

— Merci... tu ne terniras pas le nom des Briez...

Catherine voulut le serrer dans ses bras. Il eut comme un mouvement de répulsion, une dernière révolte, une suprême protestation ; les yeux s'agrandirent d'horreur, les pupilles s'opalisèrent...

Paule, retirée dans la chambre du second étage, ignorait qu'au-dessous d'elle se brisait le bonheur de sa vie et s'effondrait son honneur de femme plus précieux que son honneur de soldat. Pourtant le bruit du heurtoir frappant la grande porte avec une autorité particulière avait attiré son attention. Sachant à l'avance, mais devinant, l'eût-elle ignorée, la venue de Guillaume, elle entre-bâilla la croisée et regarda sans risquer d'être vue. C'était bien lui ! Elle revêtit à la hâte son plus bel uniforme, jeta un nuage de poudre sur les nattes qui tombaient le long de ses joues, s'embellit à sa manière et prépara son plus doux sourire. Dès qu'il aurait embrassé les siens — elle était trop discrète pour troubler cette première effusion — il accourrait. Moment béni, moment trois fois heureux où elle dépensait toute la tendresse accumulée pendant les jours d'absence !

Il tardait... Une grande demi-heure, une heure peut-être s'était écoulée, car la nuit tombait et son ombre attristante envahissait la chambre ! Il ne venait pas... Que se passait-il ? Elle l'avait bien

vu ! La porte s'était ouverte et refermée, ébranlant les murs de la maison. Soudain, elle entendit comme un sanglot de femme; il lui sembla qu'un violent courant d'air la frappait au visage et faisait tressaillir les lèvres roses de sa blessure; elle sentit un souffle glacé qui la pénétrait; elle regarda la porte et la fenêtre, toutes deux étaient closes. Jamais dans le plein air des champs de bataille, dans la froide humidité des campements de nuit, elle n'avait ressenti le frisson de la peur. Et maintenant elle tremblait, effrayée de sa solitude, épouvantée du silence de cette grande maison. Un pressentiment vague, une crainte indéfinie la saisirent; mais elle n'avait pas un cœur débile et domina bientôt ses impressions.

Aucun bruit dans l'escalier... aucun de ces va-et-vient de ménagère affairée qui signalaient toujours la présence de Guillaume; pas de lumière dans le vestibule qui précédait la chambre de Pierre. A tâtons elle chercha la porte et l'ouvrit.

Ils étaient là, le fils et la mère; lui farouche, elle sanglotant, auprès d'un cadavre dont le masque gardait le reflet des dernières pensées. Et tout de suite l'ambulance du Boussu revint au souvenir de Paule. Combien le commandant Marsig, frappé à mort sur le champ de bataille, rayonnant d'une majestueuse sérénité, différait de son vieil ami s'éteignant épuisé par sa lutte avec l'agonie ! Là-bas, le soldat sacrifié à la patrie, l'holocauste du fils défendant sa mère, l'offrande du bien le plus précieux à l'idéal le plus haut; ici un être lentement broyé par la force destructive. Là-bas, couché sur la paille, perdu dans l'ombre, abandonné de tous, un héros immortalisé par la mort; ici sur ce fauteuil, au milieu des siens, éclairé par des lumières vacillantes, un lamentable reste depuis la fuite de l'âme. Là-bas l'éternité que peuvent dispenser les hommes; ici la fin, la poussière réclamée par la poussière.

L'entrée de Paule, l'effarement peint sur son visage, le cri de détresse échappé de sa bouche, brisaient sans doute une âpre querelle, interrompaient un acte d'accusation du fils contre la mère, car tous deux se turent. Alors, suivant la pente où le poussaient ses remords, Guillaume s'élança vers la jeune fille, la saisit par le bras et la traîna haletante auprès de celui dont les dernières paroles venaient de l'exclure à jamais de sa famille.

— Sais-tu quel serment mon père exigea de moi ? Devines-tu la promesse solennelle qu'il emporte dans la tombe ?

Il la regardait avec insistance, essayant de provoquer ses aveux, s'efforçant de lui arracher à elle aussi le secret fatal.

— J'ai juré de rompre les liens qui nous unissent... de t'abandonner, de te fuir...

— Et vous avez promis !

— Suis-je assez lâche... assez lâche ! criait-il en déchirant ses chairs, en arrachant son épaisse chevelure. Crime envers lui... crime envers toi ! Pourquoi n'es-tu pas venue ?... J'aurais résisté !

Elle était plus blanche que le cadavre étendu devant elle : Guillaume, victime de sa douleur, perdait-il la raison ?

— Madame, dit-elle en échappant à sa main crispée, expliquez-moi cet arrêt cruel... mettez un terme à ces violences.

— Je ne puis... j'ignore...

— Que s'est-il passé entre hier et aujourd'hui ? Catherine s'était jetée dans une bergère et, le corps brisé, reposant sur un bras du fauteuil, elle s'abandonnait à une frénésie de désespoir ; les sanglots fermaient toute issue à sa voix.

— J'attends !

— Guillaume t'a dit la vérité... reprit-elle près de défaillir.

— Ma mère, vous m'avez imposé un trop lourd sacrifice pour que vous me cachiez la vérité. Prenez pitié de ma torture ; considérez le supplice de mon cœur et l'outrage irréparable fait à cette enfant !... Parlez, parlez donc !... vous le devez à Paule, vous me le devez, vous le devez à vous-même !

— A moi-même !... s'écria-t-elle frémissante, sait-on jamais quelles fantastiques visions du passé ou de l'avenir traversent le cerveau des mourants !

— Vous m'avez supplié à genoux, et déjà vous me reprochez de vous avoir obéi ! Sur un signe, j'ai consommé mon malheur et vous blâmez ma faiblesse, et vous vous complaisez dans notre martyre !

— Ne m'interroge plus... je ne sais ce que je dis... la douleur m'égare... cette mort me tue.

— Vous m'aimiez, jadis !

— De toute la force de l'âme que je partageai avec toi, de toute la force des entrailles qui te portèrent, de toute la force du sang dont je fis ton sang.

— Ah ! je ne vous reconnais plus !

Il avait raison de ne pas la reconnaître, cette femme si douce, si pure, acculée à d'odieux mensonges, condamnée à une horrible dissimulation. Tout valait mieux cependant, même l'enfer, que

révéler la cause de cette mort foudroyante et le motif de l'arrêt cruel si énergiquement prononcé. Catherine sentait peser sur elle la haine de Paule, elle succombait écrasée par la fureur de son unique enfant, elle voyait s'effondrer tout un avenir d'amour et de tendresse dans un abîme sans fond et sans issue. A ces maux il n'y avait pas de remède... aucun remède.

Guillaume parcourait la salle, cherchant à maîtriser la rage qui montait en flots mauvais vers sa tête, et chacune de ses pensées laissait à son esprit une meurtrissure plus douloureuse. Il se rappelait certains mots, certaines phrases de sa mère surprises en l'absence de Paule. Il n'y avait attaché aucune importance; aujourd'hui ils lui révélaient de secrètes et patientes menées. Sa mère seule répugnait à son mariage... Seule elle pénétrait auprès du paralytique, seule elle pouvait être soupçonnée. Et entre les saccades de son enquête, il revoyait son père exigeant une rupture et mourant de l'effort qu'il s'était imposé.

De quelle faute, de quel crime accusait-on Paule? Une jeune fille n'avait qu'une faute, qu'un crime à commettre. Calomnies odieuses, mensonges ridicules! Quelque plaisanterie de soldat née sous la tente en un jour d'ivresse et méchamment colportée et travestie. Si aveuglé par son excessive tendresse, il se trompait sur l'orientation d'un cœur qu'il croyait sien, il attestait du moins son innocence. Et pourtant sa mère avait été informée... son père avait cru...

De ces questions, de ces réponses précipitées, de ces réflexions sans suite, heurtées, ne naissaient que rancune contre l'auteur certain de son malheur, fureur contre sa propre faiblesse et désespoir de perdre sa fiancée. Mais il ne violerait pas son serment, car il avait abdiqué entre les mains d'un juste blasé sur les bassesses humaines, que ne pouvaient influencer d'artificieuses manœuvres.

Paule s'était d'abord affaissée, stupide de confusion. La faculté de penser, de réfléchir et de souffrir lui revenait enfin. Elle aussi pressentait l'odieuse calomnie dont elle était victime. Il fallait qu'elle fût bien grave pour que Pierre, si loyal et si bon, n'eût pas hésité à la séparer de Guillaume; pour que Catherine, certainement instruite de la vérité, préférât se laisser maudire que de la révéler. Sa douleur poussant le mal au pire, elle se demanda si Guillaume n'était pas l'instigateur et non le complice involontaire de cette scène. Ce serment prêté à un mourant

n'était-il pas un prétexte invoqué par un fiancé déjà las de sa tendresse? Sa blessure l'avait pour jamais défigurée!... On n'épousait pas une femme sans art et sans malice, brune comme la Sulamite, balafrée comme un vieux reître. On lui préférait une belle dame plus parée, mieux fardée; on tombait dans les pièges d'une coquette experte à parler d'amour.

Ces pensées traversèrent son esprit; elle rougit de les avoir écoutées... Guillaume ingrat, crédule à la calomnie, enclin au soupçon, peut-être.... Mais fourbe... traître... déloyal?.. Oh! non!

Et c'est ainsi que dans ces trois âmes si bonnes, si généreuses, si dévouées, le trouble, la confusion et la douleur régnaient en tortionnaires.

Paule eut la première le sentiment de son devoir. La lutte entre son amour et sa dignité n'avait que trop duré. Rassemblant ses forces dans un élan de suprême énergie, elle surmonta les faiblesses de l'âme, elle domina les défaillances du corps.

— Guillaume, nous nous sommes fiancés en un jour de deuil; sous la mitraille de Jemmapes j'ai accepté votre foi et vous ai donné la mienne. Devant la dépouille de votre père et pour remplir une volonté inexplicable mais respectée, je vous rends votre parole.

— Ne pars pas! s'écria Catherine, que deviendrait Guillaume sans toi?

— Guillaume doit tenir son serment; je saurai bien effacer jusqu'au souvenir des miens.

Prompte comme l'éclair, elle sortit de la chambre mortuaire, bondit dans l'escalier et franchit la porte.

— Mon bonheur fuit avec elle! gémit Guillaume. Et il s'élança sur les pas de sa fiancée.

— Ramène-la, ramène-la! cria Catherine.

La croyant déjà loin, il passa sans la voir, courant à sa recherche dans la nuit noire. Épuisée par l'effort qu'elle avait fait, Paule s'était affaissée contre la muraille.

Derrière elle la porte s'ouvrait et se fermait. C'étaient des voix sourdes, des murmures discrets, des exclamations étouffées : le médecin venu trop tard, quelques amis, des parents attendris ou indifférents, tout l'appareil de la mort entrait dans la maison funèbre, accroissant le désordre, vulgarisant l'horreur, réduisant à la banalité d'un acte social la séparation éternelle.

Dès que ces bruits se furent perdus, Paule se releva. Et son

instinct dominant son intelligence, elle prit sans hésiter le chemin de Mortagne.

V

La petite Paule Marsig, l'héroïne de Morlies, la vaillante du Boussu, atteignit à demi morte les ruines de sa maison, suprême asile où se réfugiait sa douleur, tristes vestiges de la chère demeure où s'était écoulée son enfance. On ne la chercherait pas au milieu de ces décombres; elle aurait tout le loisir de maîtriser son désespoir, de retrouver des forces et d'orienter sa vie désemparée à travers le chaos soulevé par la tempête. Quel désastre!...

Que pouvait-on contre la calomnie sourde, inavouée, insaisissable?... Qui lutterait contre la haine ou la jalousie d'un inconnu? Protester de son innocence? Encore fallait-il connaître l'accusation. Les camps ne ressemblaient pas à des béguinages, mais on les pouvait traverser sans souillure ; Guillaume en eût dû témoigner au lieu de plier sous la rafale ; Guillaume devait se porter garant de sa fiancée lui, qui, depuis six mois, épiait ses actes et scrutait ses pensées. Une tourmente dont le souvenir tenait du cauchemar avait flétri ses illusions; un vent maudit avait détruit pour jamais sa foi.

Honneur, loyauté, amour du devoir : grands mots, égoïstes vertus!... De la paix de deux cœurs, de la céleste harmonie de deux âmes, ils n'avaient rien respecté. Anéantis les serments d'amour, évanouis les rêves d'avenir, disparues les évocations de gloire devant les hallucinations d'un mourant! Qu'elle était traversée de douleurs l'existence si courte !... Qu'il était embarrassé de ronces le chemin si abrupt de la vie.

Longtemps elle se lamenta, longtemps elle réfléchit. Dès qu'elle aurait vaincu son extrême lassitude, elle rejoindrait Dumouriez et lui demanderait du service dans l'armée du centre, loin, bien loin de Guillaume, de Saint-Amand et de la maison des Briez. Il y aurait encore de chaudes batailles où verser son sang pour la patrie, où chercher un suicide glorieux !

Les incendiaires autrichiens avaient oublié un étroit réduit au fond du jardin. A tâtons elle s'y réfugia, y traîna quelques planches et, vaincue par la faiblesse, rendue de fatigue mais soutenue par une conscience exempte de reproche, elle s'étendit sur ce lit de camp.

Et toute la nuit elles chantèrent sans l'éveiller, les chouettes prudentes et sages qui préfèrent le séjour des ruines moussues à l'abri des palais somptueux.

Dès l'aube, la faim, cette irréconciliable ennemie des hommes, vint errer autour de la pauvre enfant et lui présenta une requête désagréable. Elle devait sortir... trouver un morceau de pain... Sa détresse lui rappela les loups du bois de Flines venant, par les hivers très froids, chercher leur pâture jusqu'aux premières maisons. Ces animaux traqués, courant péril de mort, avaient moins de répugnance qu'elle à quitter leur retraite.

Que penseraient les paysans, après l'avoir connue si joyeuse et si brave, en la voyant revenir si triste au colombier détruit? Les beaux parleurs de Mortagne comme les méchantes langues de Saint-Amand avaient-ils escompté ses fiançailles? Quel motif de rupture alléguerait-elle? Comment expliquerait-elle son dénuement? Craintive, ainsi que les malheureux, elle jugeait mal ses braves voisins. A peine se montra-t-elle dans la Grand'-Rue avec cet air fier des jours où elle courait au-devant de la mitraille, qu'elle fut reconnue, entourée, fêtée. On l'admirait, on l'aimait!.. N'avait-elle pas défendu Mortagne! N'avait-elle pas payé de la mort de son père et de l'incendie de sa maison les humiliations infligées aux Impériaux! Jusqu'à cette cicatrice rouge en plein travers du visage qui lui méritait le respect! C'était une touchante émulation parmi ces bonnes gens; toutes les maisons s'ouvraient devant elle, toutes les familles s'enorgueillissaient de lui offrir l'hospitalité.

Très émue, elle refusa, prétextant que l'humble abri respecté par les Impériaux lui paraissait somptueux auprès de ses campements habituels. D'ailleurs, elle traversait le village. Avant de rejoindre l'armée, elle avait voulu faire un pèlerinage à son cher Mortagne, retrouver encore vivant le souvenir de son père, revoir ses amis. De tout le jour elle n'eut le courage de s'arracher aux démonstrations d'une chaude sympathie, et quand le soir venu ses voisins la reconduisirent à son humble logis, elle promit de rester encore le lendemain. Ce fut la douce rançon de sa liberté.

Le cœur de la pauvre enfant étreint jusque-là dans une enveloppe de glace, se dilatait à la chaleur de cet accueil. L'empressement de braves paysans ne pouvait compenser l'abandon de Guillaume, mais, dans sa détresse, elle lui était une douce con-

solation. Celui qui la trahissait ne lui ferait pas dédaigner ceux qui l'aimaient.

Sa main ne tremblait plus quand elle écrivait à Catherine Briez pour la remercier de ses soins et la prier d'adresser à Mortagne son mince bagage de lieutenant. Un ancien soldat du camp de Maulde se chargea de la lettre.

Quelques heures plus tard elle recevait la réponse. Catherine assurait la jeune fille de son inaltérable affection, déplorait son départ et, sous une forme ambiguë, témoignait le ferme espoir de retrouver un jour l'enfant chérie qu'elle eût été fière d'introduire dans sa famille. Paule lut avec colère ce message de paix : « Comédienne ! » Persisterait-elle dans son double rôle, tantôt encourageant Guillaume à exaucer la dernière prière de son père, tantôt lui montrant l'inanité d'une promesse arrachée par un malade moribond? Oser encore lui parler d'espoir ! Et pourtant... Catherine lui était toujours apparue dévouée, franche, charitable !... Un voile impénétrable entourait les événements qui se déroulaient depuis l'avant-veille.

— Mon lieutenant, dit le soldat qu'elle avait envoyé à Saint-Amand, j'ai rapporté vos effets, mais je n'ai pu me débarrasser d'une vieille qui désire absolument vous parler.

Elle aperçut alors une femme perdue dans les décombres.

— Brigitte ici !... Que me veut-on encore ?

Maussade, impatientée, mais pourtant désireuse d'interroger la servante des Briez, elle l'attendit sur son lit de camp.

Brigitte aimait et respectait ses maîtres au point de s'associer à leurs joies et de partager leur deuil. Le notaire surpris par la mort dans un retour vers la vie, Guillaume se sauvant dès les funérailles, Paule fuyant une demeure où l'affliction de ses amis aurait dû la retenir, Mme Catherine lui ordonnant de cacher à son fils la cause de tant de maux, toutes ces scènes à contre-raison stimulaient sa fidélité et surexcitaient sa finesse paysanne.

Dans l'enchaînement de ces faits, elle retrouvait la main directrice d'un dangereux ennemi. Dès le mois de septembre Fulgence Descart signalait Me Briez aux royalistes, le désignait à leur vengeance, dirigeait en secret le pillage de l'étude et le sac de la maison ! Le dénonciateur ne se confondait-il pas avec l'auteur de la lettre ? Brigitte n'en avait d'autre indice que le mépris du notaire pour Fulgence et l'aversion jalouse de celui-ci ; elle n'avait d'autre preuve que leur animosité entretenue par la

lutte des patriotes et des royalistes dont ils étaient restés les champions et les chefs, mais elle voyait par intuition le gros tanneur acharné à son œuvre malfaisante. Le mariage de Paule eût réveillé sa méchanceté naturelle si elle se fût endormie !... Sa nièce unie à Guillaume Briez !... Au fils de son rival !...

Avertir Guillaume? Elle ne l'osait pas, il était parti si irrité! Alors elle forma le projet de s'adresser à Paule. Une jeune fille intelligente, puissante sur l'esprit de Dumouriez, aimée des patriotes, intéressée plus que personne à écarter les obstacles jetés sur sa route, conjurerait de nouvelles catastrophes et préserverait la famille d'une crise imminente. Brigitte saisit l'occasion qui s'offrait et courut à Mortagne sous prétexte de remettre en main propre la petite bourse laissée dans la chambre du second étage.

— Tu désires me voir?

— Oui, mademoiselle.

Elle s'approchait pour prendre la main qu'elle avait coutume de porter à ses lèvres. Paule se détourna. Interloquée par cet accueil, la paysanne perdit contenance.

— Mademoiselle... voici votre bourse...

— Tu aurais pu la confier à Bertrand et ménager tes vieilles jambes.

— Je...

— Ah! j'entends ; j'ai oublié de reconnaître tes bons soins. Excuse-moi, mon départ fut si précipité...

— Vous jugez bien mal votre garde-malade, mademoiselle Paule...

— Alors, que veux-tu?

— Vous entretenir... si vous le permettiez... si je l'osais.

— Je t'écoute.

Dans un français naïf que son émotion entremêlait de mots flamands, elle dépeignit l'attitude farouche de Guillaume, elle s'apitoya sur le désespoir muet de Mme Catherine, elle montra une veuve, une mère abandonnée sans secours aux suggestions d'un cerveau malade. Ce long exorde irrita Paule. Que venait-on lui parler de Mme Catherine? Elle avait bien le loisir de gémir sur les souffrances des autres!

— Je ne tiens pas remède contre l'infortune.

— Qui donc s'occupera de nous, désormais! Madame n'est bonne qu'à pleurer.

— Laisse couler ses larmes : elles seront plus tôt taries.

— Mademoiselle, je vous connus compatissante.

— Le bonheur rend l'âme meilleure... et je n'ai pas sujet de me déclarer heureuse. Crois-tu que tes maîtres contribuent à réjouir mon cœur !... Que pourrais-je, d'ailleurs ?

— M'est avis, mademoiselle, que leur sort et peut-être le vôtre sont entre vos mains... ces papiers d'enfer...

— Quels papiers ? fit-elle, incapable de maîtriser sa surprise.

— La lettre que je reçus et remis à M. Pierre une heure avant sa mort.

— Que ne m'en as-tu parlé ?

— Je ne pouvais.

— Qui l'avait écrite ?

— Je ne sais.

— Allons-nous encore jouer au mystère ? Laisse-moi !

C'était un congé formel et définitif.

— Je vous jure que j'ignore tout... pourtant...

— Sois brève : mon service m'appelle à Maulde, dit Paule avec une brusquerie voulue, car elle désirait profiter de l'occasion tandis qu'elle la sentait propice.

Subjuguée, la paysanne se livra sans réserve. Au lieu de borner son récit aux misères présentes, elle décrivit Pierre Briez terrassé par l'émotion, elle dit l'épouvante de Catherine après la lecture des pages maudites échappées aux doigts de son mari ; et se rapprochant de Paule, tournant et retournant la tête, craignant d'être épiée, elle acheva sa confidence à voix basse et révéla l'ordre impératif de cacher à Guillaume toute la vérité.

— Oui, c'est bien cela, murmurait Paule, d'odieuses accusations... Ni Mᵉ Briez, ni Mᵐᵉ Catherine n'ont osé les redire à leur fils... Ils ont préféré croire un calomniateur ! Ils ont mieux aimé me condamner sans m'entendre !... Le mensonge n'a donc pas un parfum spécial ?

— Il faut le penser.

— A part Latour et ses Tyroliens, je n'ai pourtant aucun ennemi !

— Le savez-vous ? reprit sentencieusement la vieille femme, on peut vexer le prochain en valant mieux que lui.

— Brigitte...

— Voyons... votre oncle Descart, par exemple, que reprochait-il à mon malheureux maître ? Que lui avions-nous fait,

bonté du ciel ! quand, en secret, il nous dénonça et désigna notre maison aux pillards ?

— Tu le crois donc bien lâche ! Es-tu certaine de son intervention ?

— Il fallait entendre M. Pierre !... Il n'accusait personne sans preuve.

— Jamais il ne se plaignit devant moi...

— Oh ! devant vous, il eût eu garde de prononcer le nom de ce méchant... Votre oncle, après tout.

— Si peu !

— Trop encore... Voulez-vous mon avis ?

— Certes...

— Fulgence Descart est l'auteur de la lettre.

— Après le pillage, l'assassinat !

— Il a fait pis... mais... chacun ses affaires... Mademoiselle Paule, suis-je une bavarde ? Hormis ce matin, ai-je jamais démenti mon surnom de silencieuse ?... Eh bien, viendrais-je ici, à l'insu de madame, vous confesserais-je des secrets que j'ai juré de taire, si je ne voyais en vous notre sauveur ? Employez-vous de toutes vos forces, de tout votre cœur à ramener le calme chez nous, où pour longtemps le chagrin y fréquentera seul.

— Tu ne sais donc rien de ma souffrance ! Interroger Mme Catherine, retourner chez elle !... C'est trop...

— Gardez-vous bien de l'interroger !... Elle me maudirait sans profit ! Sur cette affaire elle est femme à nier l'évidence... Le bon Dieu la questionnerait... elle essayerait encore de le tromper.

— Je verrai... je songerai...

— Merci, mademoiselle ; je pars contente.

Et la vieille servante s'emparait de la belle main qu'on ne lui disputait plus.

— Au fait, murmura Paule, la certitude a la morsure moins venimeuse que le doute.

— Mademoiselle, quoi qu'il arrive, gardez-moi le secret... n'imitez pas mon exemple.

— Fulgence Descart demeure toujours rue des Anges ?

— Toujours.

— Bertrand !

— Mon lieutenant ?

— Procure-moi un cheval et selle-le demain, à l'aube.

VI

Dès le milieu de l'été, pendant le séjour éphémère des Bénédictins, un singulier événement avait modifié la vie intime du ménage Descart, uni par l'habitude, divisé par d'invincibles antipathies. Dom Henry Donné, convaincu de la fin de la crise, mais prévoyant de nombreux procès et de multiples affaires à régler, avait ramené de Tournay quelques clercs de procureurs. L'un d'eux, ancien étudiant de l'Université de Louvain, rusé, souple, insinuant, prêt à prendre tout masque qui lui assurât bon couvert, bon gîte et le reste, fut placé sous la direction de Fulgence. Il eut tôt démêlé les ridicules du tanneur, il eut tôt flairé la bonne odeur de la rue des Anges et compris le parti qu'un homme de sa trempe pourrait tirer des uns et de l'autre. Si bien que les Bénédictins ayant repassé la frontière devant la république victorieuse, il prétexta le délabrement d'une santé que ruinaient les travaux ardus, qu'épuisaient les longues veilles, et devint le commensal d'une maison où portes et fenêtres avaient été pendant des années barricadées par la défiance et gardées par la jalousie aidées d'un sergent fieffé.

Il savait insinuer qu'un rebondissant abdomen rappelait les formes majestueuses du prince-archevêque d'Yorck, abbé titulaire de Saint-Amand; il parlait de la gourmandise de Fulgence avec la componction que méritent les vertus théologales; il se parait devant Berthe d'une auréole d'idéalisme transcendant; il s'attirait ses bonnes grâces par ses prévenances exagérées et de petites pâmoisons discrètes auxquelles son grossier époux ne l'avait guère habituée; doux miel, nectar inconnu qu'elle s'imaginait ne jamais payer à son prix.

Bref, flattant le mari, dupant la femme, M. Onésime était devenu le confident, le médiateur du ménage. Non certes, ils ne scandaliseraient pas cet abrégé des perfections humaines, ils ne lui donneraient pas le spectacle de leurs querelles domestiques, ils respecteraient ses oreilles pures et sa douce piété, ils rechercheraient ses conseils, ils boiraient ses paroles conciliantes. Et dans leur aveuglement, ils ne discernaient pas avec quelle adresse ce précieux ami semait les germes des divisions qu'il leur rendait ensuite le très grand service d'apaiser.

D'ami précieux, M. Onésime s'était bientôt élevé au rang plus lucratif d'agent indispensable.

— Depuis que le clergé et la noblesse vous reconnaissent pour le véritable chef du parti royaliste, ne cessait-il de répéter, vous êtes devenu le point de mire de vos adversaires politiques. Restez ici puisque le devoir vous y enchaîne, mais gardez une prudente retraite; rapportez-vous-en à moi du soin de vos affaires. Un général ne compromet pas sa vie dans les hasards d'une bataille; il abandonne les détails du service à d'infimes lieutenants et n'en est que plus dispos, plus maître de son génie, plus grand dans ses conceptions, plus ferme dans leur exécution.

Et Fulgence, enorgueilli de tant d'honneurs, mais épouvanté de tant de gloire, obéissait, jugeant sage de faire oublier les écarts de son zèle et d'endormir l'attention des patriotes.

L'évacuation de la Belgique, le transfert du quartier général aux Boues Saint-Amand, l'envahissement de la ville par de nombreux bataillons de volontaires indisciplinés, arrogants, furieux contre les amis de l'ancien regime, l'engageaient depuis quelques jours à redoubler de circonspection. Il avait même acquis une telle conscience de ses devoirs, il comprenait si bien les responsabilités de ses fonctions, qu'afin de conserver à son parti un chef toujours libre, alerte et bien portant, il se tenait sans cesse aux aguets, prêt à gagner la porte extérieure de son jardin ouverte sur la campagne.

Bien que l'heure fût encore matinale, le tanneur était à son poste d'observation, blotti derrière une fenêtre basse quand le galop d'un cheval attira son attention. Le bruit cessa brusquement; on s'arrêtait devant sa porte, on frappait à coups redoublés. Il ouvrit le judas ménagé dans la boiserie.

— Un officier républicain!... Un adjoint aux adjudants généraux...

Venait-on l'interroger, l'arrêter? Il s'apprêtait à fuir, quand le visage du visiteur s'encadra dans l'ouverture.

— Paule Marsig!

Un soupir de soulagement s'échappa de ses lèvres:

— Que me veut cette péronnelle? murmura-t-il.

L'huisserie gémissait; le heurtoir résonnait de plus belle.

— Frappe, frappe... la porte est à l'épreuve de mains plus rudes que la tienne.

Cependant il hésitait: la laisserait-il se morfondre devant la porte, lui ouvrirait-il par crainte de l'irriter et de signaler sa maison à une foule hostile? La peur l'emportant sur la haine, il rentra

dans la salle basse et pria l'excellent Onésime de recevoir l'enragé visiteur, quitte à l'éconduire. Puis, Fulgence prit à tout hasard une contenance digne qui voilât son émoi et cachât ses appréhensions.

Onésime obéit, enleva les cadenas, abattit les chaînes, sortit les verrous et entre-bâilla la porte avec l'attitude défiante et peureuse d'une tourière.

— Enfin ! s'écria Paule en reconnaissant dans son introducteur le parasite dont commençait à s'égayer Saint-Amand. Mon oncle et ma tante Descart... Je désire leur parler.

Et, d'un geste brusque, elle rabattit le ventail.

Onésime avait l'horreur instinctive des supériorités. En cela, il s'accordait avec Fulgence et ne se faisait pas faute d'enchérir sur une juste indignation quand la nouvelle d'un exploit de Paule venait troubler la maison de la rue des Anges. D'ailleurs, en homme sage, à peu près satisfait du présent, ménager de l'avenir, il redoutait chez les Descart des yeux clairvoyants et jeunes. Il y avait là un danger latent contre lequel il fallait se prémunir.

— Le citoyen Fulgence Descart m'a chargé de vous recevoir, fit-il dans l'espoir de décourager la jeune fille, ses grandes occupations...

— Je souhaite entretenir ma tante sur-le-champ ; il s'agit d'un événement grave.

— Mais... reprit-il d'un air impertinent, je ne connais pas de neveu au citoyen et à la citoyenne Descart.

— Ah, vous ne leur connaissez pas de neveu ! Depuis combien de temps êtes-vous à leurs gages, l'ami?... Annoncez Paule Marsig, adjoint aux adjudants généraux, aide de camp du général Dumouriez.

Inquiète sur l'issue de sa démarche, aigrie par la conduite inconcevable de Guillaume, impatientée d'une longue attente, elle saccadait ses phrases, elle trahissait dans ses gestes et ses paroles l'amertume de son âme.

— Tu n'obéis pas... drôle... mauvais chien... Faut-il te réchauffer les oreilles ?

Elle le menaçait de la crosse de son pistolet.

Pris de peur, voyant déjà la flamme sortir d'un bois homicide, Onésime poussa un cri strident et battit en retraite vers la pièce où Fulgence cachait sa dignité. Paule l'y suivit.

La salle était vaste, lambrissée sur toute la hauteur. Au-dessus des portes, traitées avec recherche, s'encadraient des tableaux champêtres ; une haute glace coupée seulement en deux morceaux s'appuyait sur la tablette de la cheminée capricieusement arrondie et reflétait les rocailles d'un vase et de lourds candélabres. Le long des murs, un canapé et des bergères; devant les ouvertures, des paravents protecteurs ; sur le sol, un grand tapis de Turquie rapporté d'Amsterdam. Tout cela démodé, datant du règne de la Pompadour, mais d'une richesse discrète et de bon aloi. Quelques gros livres de prières, ostensiblement étalés, rappelaient l'apparente ferveur du maître de céans, tandis que le luxe de cette installation bourgeoise prouvait que le dévouement à l'abbaye n'était pas toujours gratuit.

Enveloppé dans une ample douillette de satin puce, coiffé d'un bonnet et d'une fontange de couleur claire, les pieds énormes encore grossis par d'épais chaussons, Fulgence se carrait dans un immense fauteuil garni de coussins, muni d'oreilles, petite maison où, portes et fenêtres ouvertes, l'on était encore à l'abri des courants d'air. Ce siège monumental trônait à contre-jour, à la meilleure place au coin de l'âtre. Vis-à-vis, sur un tabouret garni de paille rougie par l'usage, Berthe se tenait, vêtue de laine brune, le visage encadré dans une coiffe sévère. Combien elle était changée la jolie dentelière, depuis que le tanneur déteignait sur elle!... Alourdie, épaisse, luttant de grâce et d'élégance avec sa pelote, elle n'avait gardé de ses traits angéliques qu'une figure de cire empreinte d'un charme résigné. L'histoire des deux époux se lisait dans leur attitude.

Parvenue au cœur de la place, Paule reprenait son sang-froid et, du seuil, considérait les deux visages effarés qu'on lui avait dépeints, mais qu'elle aurait eu peine à se représenter, l'un aussi vulgaire, l'autre aussi insignifiant dans sa placidité. Son examen achevé, le pistolet replacé dans sa ceinture, elle entra, posa son chapeau et son sabre avec une parfaite aisance et s'assit sans en être priée; sa tante oubliait sans doute de lui offrir un siège.

Les Descart demeuraient pétrifiés, aussi muets que la famille de Loth après sa désobéissance. Quant à Paule elle songeait aux conséquences de la nouvelle et décisive bataille qu'elle allait livrer et combinait son plan d'attaque. Devant la mine penaude de ses parents, l'audace et la force lui semblaient déplacés, inutiles.

— Bravo, ma tante, vous êtes bien gardée! Quel singulier

valet! On dirait d'un geôlier plutôt. Il a l'accueil peu débonnaire et reçoit bien mal les officiers de l'armée française qui viennent vous rendre leurs devoirs.

Berthe se mordit les lèvres : Onésime un valet!

— Mais, continua Paule sans attendre une réponse trop lente, je n'ai pas forcé votre porte dans l'unique but de louer ou de blâmer votre service.

— C'est heureux.

La jeune fille, qui jouait avec les glands d'or de sa ceinture tricolore, s'inclina poliment.

— Monsieur est du pays? souffla Fulgence.

Il commençait à reprendre haleine et en profitait pour rééditer les paroles pleines de goût de son cher Onésime caché sans doute derrière la porte.

— Il n'y a plus de monsieur, il n'y a que des citoyens et des citoyennes, oncle Fulgence. Cela dit, je ne perdrai pas les précieuses minutes que vous voulez bien me consacrer à décliner mes noms, titres et qualités comme j'ai eu la sottise de le faire devant ce maraud.

Elle se retournait, cherchant Onésime.

— Vraiment l'armée est une fière école; on n'y voit pas de pareilles figures. Voilà un drôle dont je retiens l'adresse et le nom; je me souviendrai de lui à la prochaine levée. Il a toute l'étoffe d'un buveur de sang. N'est-ce pas, ma tante?

« Leur ravir Onésime, pensa Berthe, le faire ployer sous le sac, le contraindre de manier un sabre et de porter le fusil!... Douloureuses perspectives... En ces temps calamiteux toutes les catastrophes n'étaient-elles pas à redouter! »

L'ardent désir de détourner ce calice d'amertume lui donna du courage, et s'élevant de la consternation sombre à une indignation mal contenue, elle s'efforça de diriger un entretien dont elle appréhendait l'aigreur.

— Ne soyez pas surprise de notre silence, ma nièce; certes, nous vous suivons avec intérêt dans votre existence si mouvementée, mais nous souhaiterions pour vous une vie plus conforme à la réserve de votre sexe.

— Je n'ai jamais eu de goût pour la dentelle; j'embrouillais les bobines... je cassais les fils...

— Avec de la patience et quelques bonnes leçons...

— Données par vous, elles m'eussent été précieuses.

— Elles vous eussent garantie de la malveillance qui s'exerce à vos dépens depuis la mort de votre père.

— Ici je vous arrête, chère tante, un plastron de maline... même une cuirasse de valenciennes ne passèrent jamais pour un spécifique contre la calomnie et ne préservèrent de ses atteintes.

— Vous n'en restez pas moins seule, exposée à toutes les insultes, sans protecteur, dans une situation difficile.

— Dans une situation difficile?... Sur ce point encore vous vous trompez; j'ai une grande, une très nombreuse famille : l'armée; un ami, mon sabre; un protecteur, mon pistolet. Vous en êtes témoin, il m'ouvre les portes les mieux closes.

— Une femme, une citoyenne, puisque vous revendiquez ce titre avec tant de fierté, se doit à d'autres occupations. Le soin de son ménage, de ses enfants...

— Je n'y répugne pas, bien au contraire. La communication que je viens vous adresser en est la meilleure preuve.

— Une communication... de quel genre?

— Mais... du genre matrimonial. J'ai le plaisir de vous annoncer mon prochain mariage avec le capitaine Guillaume Briez, de la 1re du 7e.

— Quoi! fit la tante.

— De la première batterie du septième régiment d'artillerie.

La masse graisseuse de Fulgence, que n'opprimait plus la peur, eut un soubresaut. Il n'échappa pas au regard attentif de Paule.

— Oui, reprit-elle sans quitter des yeux le gros tanneur, nous sommes fiancés depuis plusieurs mois, mais nous aurions remis à la fin de la guerre la célébration de notre mariage, si le père de Guillaume, prenant nos mains et nous bénissant, ne nous eût demandé avant sa mort de resserrer sans délai les liens qui nous unissent.

Fulgence s'agitait rageusement et, sur son visage, passaient, transcrites en lignes tourmentées, les pensées que provoquaient les paroles de Paule. Pierre Briez mourant aurait ordonné de précipiter le mariage de Guillaume?... En quelles mains sa lettre était-elle tombée?... Serait-elle arrivée trop tard? non... mais Catherine l'avait lue et s'était empressée de la détruire... Alors une machination si bien ourdie resterait sans résultat:... tant vaudrait s'encanailler dans la République!

Il eut soudain l'idée que s'il n'avait pas tiré de Pierre une vengeance complète, il se dédommagerait sur son fils et choisi-

rait Paule comme intermédiaire. Désormais tranquille, il s'enorgueillissait de son ingéniosité toujours alerte, il savourait par avance ce raffinenent de torture et remerciait le ciel miséricordieux de faire tourner à son profit une apparente disgrâce.

A mesure que Paule observait son oncle, elle s'affermissait dans ses soupçons; Brigitte avait eu la claire vision de la vérité.

— A quand la noce, citoyenne? reprit Fulgence, ironique et vaillant depuis qu'il dominait son adversaire.

— Très prochainement... ne vous l'ai-je pas dit?

— Je serais curieux d'y assister.

— J'ai pris la peine de venir à Saint-Amand pour vous ménager ce plaisir. Soyez-m'en reconnaissant, car j'ai dû faire grand effort... je vous jure... le service est si chargé!

— Gracieuse union qui appelle les bénédictions du ciel! continua-t-il sur le même ton de persiflage.

— Vous me comblez... Toute une famille du même avis! C'est un spectacle rare, digne des temps bibliques... Vraiment, je ne m'attendais pas à cette bonne fortune quand j'entrai chez vous.

— Oui, oui, entente parfaite! Seulement, ce mariage ne se fera pas.

— Vous m'intriguez.

— Il ne se fera pas! reprit-il impérieusement.

— Mon ami, intervint Berthe, domptez votre impétuosité naturelle... ne cédez pas à une juste colère... considérez plutôt que nous avons charge d'âme... Ce n'est pas le cas de nous insurger et de détourner notre nièce de ses bonnes intentions.

— J'invoque les droits sacrés d'un parent quand je m'élève contre cette alliance.

— Vous vous querellerez après mon départ. Je vous ai adressé une communication nécessaire et ne vous ai point demandé votre avis. De quel droit revendiqueriez-vous les privilèges d'une parenté de hasard et à laquelle l'affection resta toujours étrangère! Il en sera de mon mariage comme de toute décision mûrement pesée dans ma conscience, comme de tout projet arrêté dans mon esprit.

Elle parlait d'une voix haute, vibrante, dont les accents altiers dissimulaient l'émotion qui la ressaisissait, car elle avait conscience de côtoyer le précipice, elle devinait qu'elle en mesurerait bientôt la profondeur.

— Après tout, j'ai peut-être tort! s'écria Fulgence. Quand

une fille est assez éhontée pour courir les camps, pourquoi n'épouserait-elle pas son propre frère!

— Mon frère... De qui parlez-vous?

— De Guillaume Briez, j'imagine.

— Quoi... lui!...

— Je ne sais quelle sotte pudeur me retient! A vivre au milieu des soldats vous avez dû vous blaser. Il n'est pas de mots capables de blesser vos chastes oreilles! Voulez-vous des détails? Oui? A votre gré, je ne vous les ménagerai pas.

— Que dites-vous, Fulgence! s'écria Berthe stupéfaite.

— Je dis que dans la nuit du 27 août 1765, nuit funeste où mon malheureux père fut poignardé, un certain nombre de rôdeurs furent vus entre Saint-Amand et Mortagne. Le crime découvert, on les arrêta. Parmi eux se trouvait le père de cette citoyenne! Ses fonctions de greffier de la seigneurie de Mortagne lui méritant quelques égards, certes bien injustement témoignés, le prieur l'interrogea lui-même. Contraint d'expliquer sa présence sur des chemins où il n'avait que faire à pareille heure, il avoua des relations coupables avec la belle Catherine Briez, favorisées par les fréquentes absences du mari. Le prieur allait citer la donzelle à comparaître, lorsque le véritable coupable fut dénoncé, saisi, convaincu et puni comme le méritait son crime. On se borna donc à mentionner l'interrogatoire de Marsig et à le joindre au procès.

Un adultère!... Péché véniel pour de pareils coquins. Mais le plaisant de l'affaire, c'est que le 27 mai 1766 le vieux notaire proclamait dans sa candeur qu'il lui était né un fils et qu'on l'appellerait Guillaume Briez. Neuf mois jour pour jour après le crime... comptez...

Fulgence se repaissait de la douleur de Paule, comme le chat jouit de l'effroi de la souris qu'il vient de saisir et laisse fuir afin de se ménager le plaisir de la reprendre.

— Ah! ah! fit-il triomphant, on les reconnaît à l'œuvre ces républicains austères, avec leurs grands mots de vertu et de devoir toujours sur les lèvres, mais inhabiles à cacher leurs vices sous leur manteau de parade! Admirez ce modèle des tabellions, cet homme de bien! Il sait qu'un crime se prépare dans sa famille : « Mariez-vous, mariez-vous, mes enfants, tout de suite... Sonnez, tambours, résonnez, musettes; vous n'y serez pas à temps. » La mère? elle ne peut douter, celle-là, une...

— Taisez-vous! Je ne souffrirai pas plus longtemps vos calomnies.

— Parfait! Vous êtes bien la digne bru promise à ces espèces! La vérité gêne... on la nie.

— Croire à des paroles sorties de votre bouche! Quelqu'un se paya-t-il jamais de cette fausse monnaie?

Il rugit sous l'insulte :

— Voyez Mme Catherine Briez ; elle vous communiquera l'interrogatoire de Bernard Marsig que j'adressai mardi dernier à son estimable époux.

— Quoi, c'est donc vous!

— Mais oui!

La bouche crispée dans une contraction nerveuse, les yeux hagards, le visage marbré de taches livides, les bras raidis le long du corps, comme enveloppés dans le linceul, Paule était plus terrifiante que le spectre de l'angoisse. Épouser son frère!... Elle se l'expliquait maintenant, l'arrêt suprême de Pierre... et sa mort subite... C'était cette révélation qui l'avait foudroyé! Quel indicible martyre que les derniers instants de ce vieillard! Avec quelle autorité il avait dû broyer le cœur de Guillaume!... avec quelle ardeur il avait dû dépenser son dernier souffle de vie pour empêcher un crime préparé de ses mains!... Elle ne s'étonnait plus maintenant de l'obéissance de Catherine et de son fils, elle s'expliquait qu'ils eussent cédé devant une injonction si terrible... Le cœur déchiré, elle excusait, elle pardonnait. Mais cet amour, il fallait y renoncer, y renoncer pour jamais! L'espoir! cette plante vivace que ne détruit aucune catastrophe, il fallait donc l'arracher de son cœur! C'était possible... c'était vrai... la barrière la plus haute qui se pût dresser entre un homme et une femme la séparait de Guillaume! A moins que Fulgence ne mentît! Elle n'ignorait pas les vils instincts de cet homme depuis son entretien avec Brigitte. Et ses efforts pour se dégager de cette fange ne servait qu'à l'enlizer. Pierre Briez se fût-il montré crédule si on ne lui eût donné des preuves formelles? Il n'avait pas douté, il n'avait pas soupçonné une perfidie, il n'avait pas repoussé l'accusation qui se dressait devant ses yeux, l'époux outragé!

— Alors, si j'entends bien, c'est un résumé, une copie de cet interrogatoire...

— Non... pas un résumé, pas une copie, mais une expédition à sa date, certifiée conforme, revêtue du sceau de l'abbaye.

— Soit, une expédition que vous avez lâchement adressée à un mourant ?

— Il l'a donc reçue ?

— Je l'ignore ; mais son âme était trop haute pour vous accorder créance. On ne souille pas avec du venin l'honneur d'une famille ; il faut appuyer de preuves authentiques, des accusations aussi graves. Votre témoignage et vos expéditions n'en constituent pas.

— Des preuves, des preuves ! En est-il de plus sûres et de meilleures qu'un acte revêtu du sceau de notre vénéré prieur ! Une expédition remontant à plus de vingt ans !... Si les patriotes, que Dieu les confonde, n'avaient saisi et brûlé les archives de l'abbaye, on aurait les procédures originales ! Ah ! ils aimaient bien à piller les trésors, mais ils n'oubliaient pas de détruire les traces de leurs crimes et de leurs vilenies, ces doubles traîtres !

Paule le laissait parler sans lui répondre, sans l'écouter. Elle maîtrisait les frissons qui la secouaient, elle cachait sous un masque stoïque la douleur que lui causait l'horrible blessure de son âme. Montrer une plaie vive à cette hyène à face humaine et à cette brebis méprisable tant elle était lâche ! Elle leur refuserait cette joie, mais il était temps de fuir, sous peine de succomber.

— Le lendemain de ses noces le capitaine Guillaume Briez viendra vous remercier de vos attentions pour son père. J'y joindrai le témoignage de ma reconnaissance... Jusque-là, vivez en paix... mais hâtez-vous de jouir de ce répit.

— Ta, ta, ta !.. Vos noces... avec Guillaume Briez... Les cloches ne les ont pas encore sonnées !... Je vous mets au défi de les célébrer ! Au défi ! entendez-vous ?

— J'en ai relevé de plus dangereux.

Elle boucla soigneusement son ceinturon, se couvrit et sortit sans ajouter un mot, les laissant abasourdis de son assurance.

— La voilà bien comme je la supposais, la fille de ta sœur ! s'écria Fulgence dès qu'il eut entendu battre la porte, Messaline !

— Mais... que lui avez-vous dit ? Vous ne m'aviez jamais parlé de cet interrogatoire.

— Et puis ?

— C'est donc vrai ?

— Vas-tu m'injurier comme ta nièce ?

— Dieu m'en préserve... Mais le jour où je vous appris qu'on

parlait du mariage de Paule avec le fils de Pierre Briez, vous deviez m'avertir, me mettre en garde...

— Pouvais-je croire à une pareille nouvelle ? Il a fallu l'imminence du péché mortel pour me faire sortir de ma réserve. Il m'est si pénible de songer aux tragiques événements qui accompagnèrent la mort de mon père ! Quand ces paysans ont hurlé en me montrant du doigt : « Voilà le fils du dîmeur de l'abbaye », ils croient m'avoir insulté. Ah ! qu'ils reviennent pour ne plus repartir nos seigneurs moines ! Et je sacrifierai ma tannerie, et je demanderai au prieur de me nommer dîmeur à mon tour, et j'écraserai dans la poussière et j'enfoncerai plus bas que terre cette vermine audacieuse. En attendant, je me suis vengé !

Ce disant, sa voix aigrelette devenait presque sonore ; sa figure rayonnait de joie ; il entrevoyait son paradis.

— Cette Catherine Briez... murmura Berthe, avec ses dehors de notairesse rigide... Qui l'eût cru !... A qui se fier ?... Elle porte des robes de taffetas et je m'habille de laine... On la surnommait la belle et nul ne me remarqua... Les triomphes passés appellent l'infortune présente.

Et elle aimait mieux se hausser dans son esprit mesquin et comparer sa vertu à l'irréparable faute de son infortunée voisine que d'analyser l'attitude équivoque de Fulgence. Quant au doute terrible, quant à la blessure emportée par la fille de sa sœur, elle ne s'en inquiétait pas davantage, elle n'y pensa bientôt plus. A supporter sans révolte le poids de Fulgence, son être moral s'était à ce point discipliné qu'il restait aussi insensible aux douleurs de ses proches qu'indifférent aux humiliations dont on l'abreuvait. Puis, le cher monsieur Onésime la préoccupait. Vraiment cette nièce tombée du ciel comme un météore, sans dire gare, ne respectait rien des choses sacrées de la terre... Fulgence avait bien fait de la remettre à sa place... Prendre pour un vulgaire serviteur cet homme idéal, au cœur si compatissant, cet ascète dont le visage reflétait de cruelles souffrances ! Parler d'exercice et de bataille à cet ange d'onction et de paix... Quel tact de vivandière !

Jane DIEULAFOY.

(*A suivre.*)

UN GRAND MÉDECIN AU XVIE SIÈCLE

LOPEZ DE VILLALOBOS

MÉDECIN DES ROIS CATHOLIQUES ET DE CHARLES-QUINT

Nous avons promis dans la revue sommaire que nous avons faite des meilleurs ouvrages parus depuis un an de l'autre côté des Pyrénées (1), de revenir sur une publication particulièrement intéressante. Nous voulons parler des lettres inédites de Villalobos. On sait qu'il n'est pas de carrière plus propre à développer le caractère d'un homme que la carrière de médecin ; pas de position sociale dans laquelle l'état de la société tout entière ait plus qu'en la sienne un miroir fidèle. Et si ce médecin a vécu à une époque éloignée de nous, s'il a possédé en même temps que toute la science et toute la sagesse de son temps une individualité remarquable ; s'il a, de plus, été en relations habituelles avec ceux « qui sont l'histoire », l'étude de sa vie est une étude de mœurs et de sociologie rétrospective.

Ces conditions d'intérêt, nous les trouvons réunies dans la vie et les œuvres de Villalobos. Grâce à la diligence de M. Antonio Maria Fabié, nous connaissons maintenant le médecin humoriste et le milieu où il a vécu, comme nous pourrions connaître un ami et la société de notre temps. M. Fabié s'étonne, dans sa préface, que l'Académie espagnole des sciences historiques, dont il est membre, le charge tous les jours de nouveaux travaux : on n'en est pas surpris, après qu'on a lu le volume qu'il vient de consacrer à des recherches nouvelles sur la vie de Villalobos et sur ses œuvres inédites (2). Tant de patience et de conscience, tant de force d'induction et de déduction, tant d'esprit de ressources dans l'investigation et la critique surtout, une érudition si profonde, doivent avoir un emploi profitable à tous.

Ce n'est pas la première fois qu'on raconte la vie de ce per-

(1) *Mouvement littéraire en Espagne : Revue des Publications espagnoles.* (Voir la *Nouvelle Revue* du 15 avril 1887.)

(2) *Vida y escritos de Francisco Lopez de Villalobos*, por don Antonio Maria Fabié, de la Real Academia de Historia. Madrid, 1886.

sonnage complexe, en qui ont été réunis le savant et le philosophe, le moraliste et le poète, le courtisan et le bourgeois. Les Espagnols, Moréjon et Chinchilla, l'Américain, dans leurs notices, Ticknor, dans son *Histoire de la littérature espagnole*, l'anglais Gaskoin, dans son étude sur le *Médecin de cour Lopez de Villalobos*, se sont occupés de lui, les uns au point de vue littéraire, les autres au point de vue scientifique. M. Morel-Fatio, qui a traduit plusieurs de ses couplets dans le *Chansonnier de Saragosse*, a, tout en le jugeant peu favorablement comme poète, fait de lui une mention étendue. Mais, chose singulière et qui montre bien les hasards de l'érudition, aucun de ces travaux n'avaient mis en lumière les points essentiels de la vie de Villalobos. Il était réservé à M. Fabié de les découvrir, d'abord par l'étude d'un manuscrit inédit qui existe au *British Museum*, puis par celle des lettres qui se trouvent à la suite des *Congresiones* du célèbre médecin, lettres dont on avait jusqu'ici négligé le dépouillement ; enfin par la comparaison attentive de tous les documents entre eux.

La première de ces découvertes, — celle-là de peu d'importance, — c'est que Villalobos n'était pas né à Tolède, comme l'ont répété ses biographes, mais qu'il avait vu le jour, en 1473 ou 1474, dans le village de Villalobos appartenant aux marquis d'Astorga, et que son nom était simplement Lopez. La seconde, — et c'est là ce qui donne la clef de sa vie tout entière, clef sans laquelle le sens de beaucoup de choses resterait fermé pour nous, — c'est qu'il était juif. Être juif, en ce temps-là, en Espagne, cela mettait un homme à la fois au-dessus et au-dessous du niveau commun de ses semblables : au-dessus, parce qu'il se trouvait, par ce fait seul, affranchi en grande partie des préjugés étroits de son temps ; au-dessous, parce qu'il était considéré comme un être inférieur. Étranger d'une certaine façon à la société, il la regardait de haut et de loin ; il la voyait, la toisait, la jugeait comme le spectateur désintéressé juge un acteur en scène. Bien souvent, il était également au-dessus de la moyenne de ses contemporains par la science comme il l'était par la raison, car au moyen âge, en Espagne, la pratique de la médecine était presque tout entière entre les mains des Arabes et des Israélites, et comme l'étude de la médecine touche à toutes les sciences, Israélites et Arabes étaient les plus grands savants de leur temps. Chose que généralement on ignore, les juifs cependant, avant l'époque de leur persécution par les rois catholiques, mêlaient

quelquefois, par les femmes, leur sang au sang des grandes familles. Villalobos, pour sa part, quoiqu'il fût le fils d'un médecin de village, se trouvait être, à ce que croit M. Fabié, le parent du duc de Najera, un des plus grands seigneurs d'Espagne. M. Fabié déduit le fait de plusieurs lettres inédites du médecin au duc et attribue même à cette circonstance qu'il ait eu de bonne heure accès à la cour. D'un autre côté, on peut dire que depuis l'avènement de Ferdinand et d'Isabelle, la société chrétienne, plus encore que l'Église, était tout entière en armes contre les enfants de Moïse et certainement leur moral et leur moralité devaient s'en ressentir. Les conversions forcées qu'on leur avait imposées en avaient fait des ennemis secrets de l'ordre de chose établi. Comme il fallait faire profession de christianisme ou quitter le royaume, la plupart avaient pris le premier parti. A ceux qu'éclairaient, comme Villalobos, les lumières de la science et de la philosophie, l'abjuration n'avait pas dû coûter beaucoup ; mais que pouvaient-ils être, sinon des chrétiens hypocrites ? Les autres, les gens simples, continuaient en secret de pratiquer les rites de leur culte. De là les nouveaux règlements donnés à l'inquisition et la transformation de cette institution qui, au début, avait eu sa raison d'être, en un instrument abominable de despotisme civil et religieux. Lopez de Villalobos vivait précisément à cette heure néfaste, où la société commençait à acheter « l'ordre » au prix de la liberté. Il voyait l'unité religieuse se faire par la proscription : l'unité politique, par le bourreau ; il assistait en même temps aux auto-da-fé, où l'on brûlait ses coreligionnaires et aux boucheries de partisans des libertés communales, ordonnées par la très pieuse reine Isabelle.

L'histoire nous montre cette terrible justicière se rendant un jour à Séville, seule de sa personne et sans soldats, confiante en son prestige royal, et présidant elle-même dans son palais un tribunal de sang. L'idée qu'à ce moment on commençait à se faire, en Espagne, de l'autorité et de la religion, créait à un *confeso*, un juif converti (probablement par ordre) comme Villalobos, à un homme qui était à la fois du peuple, par son origine, de la noblesse provinciale par ses alliances, et de la cour par son emploi, une situation multiple et fausse qui devait influer défavorablement sur la sagesse de ses jugements et sur la franchise de son caractère. Il est curieux de voir comment et dans quelle mesure la science et la philosophie purent affranchir un bon

esprit de l'erreur et de la servilité; comment un homme intelligent et raisonnable parvint à traverser ce milieu troublé.

Ce qui rend cette étude plus instructive et plus intéressante, c'est que Villalobos n'a pas du tout conscience de poser devant nous. Par le fait, il n'a jamais posé, ni devant lui-même, ni devant les autres, et cela n'est pas une petite originalité. Dans toutes les opinions et les idées qu'il exprime, il est tout naturellement et tout simplement l'homme du temps où il a vécu. Tantôt il laisse percer le regret que la noblesse soit éclipsée par la splendeur de la royauté, tantôt il parle avec horreur du soulèvement des communes; un jour, il recherche la servitude de la cour, un autre jour il la rejette : à tout moment il se propose de la quitter. L'amitié des grands le flatte, et, cependant, il sent mieux que personne l'inanité des vanités humaines. Le double mouvement d'opinion qui se produisit en Espagne à l'époque de la mort de Ferdinand le Catholique et de la dévolution de sa couronne à un prince plus allemand qu'espagnol, a son reflet dans les sentiments de Villalobos : d'abord la défiance et la désaffection; plus tard, l'orgueil d'avoir part aux lauriers de César. Quand on rapproche ces temps du nôtre, on voit les Espagnols éprouver, pour le prince qui arrivait de Flandre entouré de Flamands, la même antipathie qu'ils éprouvèrent plus tard pour le prince italien qu'on leur a proposé. Mais bientôt l'éclat de ses succès les subjuguent; ils se dévouent tout entiers à sa gloire, qui est la leur, vont faire la guerre dans toute l'Europe pour la soutenir, et conçoivent pour la royauté ce respect fétichiste qui n'a été poussé, en aucun pays d'Europe, depuis le commencement de l'ère chrétienne, aussi loin qu'en Espagne sous la maison d'Autriche.

Toutes ces nuances se saisissent dans la correspondance de Villalobos aussi aisément que dans celle d'un contemporain. Il est intéressant de voir, par exemple, comment il comprend et comment il peint le mouvement insurrectionnel des communes, qui devait finir si malheureusement à Villalar. Si un homme relativement éclairé comme Villalobos juge ainsi les choses, quelle part ne faut-il pas, en toute occasion, faire à l'influence du milieu? Il est très vrai que, dans un pays comme l'Espagne, une insurrection politique devait produire, pour la tranquillité des citoyens, de terribles conséquences; mais enfin, la cause en elle-même était sainte, et il serait surprenant qu'un savant n'en eût saisi que les petits côtés, si ce savant n'était pas en même temps

un courtisan. La lettre est adressée à une dame, doña Maria de Tolède, que M. Fabié croit être la fille du premier duc d'Albe, et qui, à ce moment, se trouvait en Allemagne, probablement avec l'impératrice Isabelle. Elle est datée de l'an 1521.

La vie que je mène depuis un mois est celle d'un soldat, de faction de guet, et de rondes toutes les nuits. Nous avons une telle peur des Communes que nous croyons voir leur armée non pas marcher, mais voler Il nous semble que ce monstre plane dans les airs, toujours prêt à dévorer les humains. Ces jours derniers, ils ont campé de force jusque chez les Grands, qui les laissent faire, sans que personne ose leur montrer le bâton. La sainte Junte traîne avec elle un évêque, dont les hauts faits sont dignes de mémoire. Voilà deux jours, dit-on, qu'il n'a pas un instant posé les armes, sauf une heure, pas plus qu'il a dormi sur la terre, la tête appuyée sur son armet en guise d'oreiller. Il mange à cheval, sur un cheval fougueux. Son armement est si pesant qu'on ne comprend pas qu'il en puisse porter le poids. Il a pris trois ou quatre forteresses et c'est lui qui a mis le feu aux portes. Son Excellentissime Seigneurie s'avance sous un lourd chariot chargé de volets, de portes, de fléaux à battre le blé, d'instruments aratoires, lesquels sont destinés à recevoir les projectiles qu'on lui lance; Elle marche là-dessous à quatre pattes, malgré l'incommodité de son armure, et quant Elle entend tomber quelque chose au-dessus de sa tête, ne manque jamais de s'écrier : « Merci, chariot de bénédiction! » Et si le projectile est tombé sur un volet de porte : « Porte pour porte! » répond en riant Sa Seigneurie. Puis, Elle allume le feu, et quand il flambe, s'en va, en se tenant une planche sur le dos, en guise de chape, pour se préserver de la chaleur, et, avec son artillerie, donne à la forteresse une aspersion de boulets. La fureur avec laquelle Elle se démène, les mensonges qu'Elle fait aux paysans qu'Elle dépouille de tout pour la nourriture de ses troupes, en leur persuadant qu'Elle est envoyée de Dieu pour la délivrance du royaume, tout cela porte le cachet de l'Enfer.

Voilà comment un contemporain, qui était homme d'esprit, jugeait don Antonio d'Ossorio d'Acuña, évêque de Zamora, en qui nous voyons aujourd'hui, non sans raison, un héros, dévoué aux libertés de son pays. La peur est mauvaise conseillère, et plus encore mauvais juge, et Villalobos avait devant les yeux le meurtre épouvantable de son ami Jufré, maréchal du palais du roi catholique. Cette tragédie racontée par Villalobos lui-même dans une lettre à don Diego de Guevara commandeur de Calatrava, peint bien l'horreur des temps, Sandoval l'a racontée à peu près de même dans sa vie de Charles-Quint : Les insurgés avaient démoli la maison de Jufré, et celui-ci, dans sa colère, avait dit — autre trait de mœurs du temps — qu'il espérait bien en tirer vengeance, en la rebâtissant plus belle à leurs dépens;

ajoutant, en véritable Espagnol à qui plaisent les images sanglantes : « J'en ferai le ciment avec leurs os, et j'en pétrirai le mortier avec leur sang. » Ces paroles imprudentes furent le signal de sa perte. Ils coururent après lui, le surprirent, et malgré qu'il se fût réfugié dans une église et que le curé se fût mis devant lui avec l'ostensoir et l'hostie à la main, ils l'entraînèrent à Burgos, où la populace le perça de mille coups. On le traîna, vivant encore, par les pieds, et il n'était pas mort quand un insurgé lui planta son épée dans le corps avec une telle force qu'elle pénétra entre les os et qu'il ne pouvait plus la retirer. On le pendit ensuite, la tête en bas. Le soulèvement des communes avait répandu la terreur à la cour, précisément parce que le mouvement avait des racines. Il a fallu les succès inouïs de Charles-Quint (hélas ! c'est toujours la France qui fait les frais de ces gloires étrangères !) pour que l'Espagne, éblouie, devint idolâtre de la royauté : au commencement, comme nous venons de le dire, les Espagnols voyaient de très mauvais œil ce prince germanico-flamand, et ce sentiment perce jusque chez son médecin. Écrivant de Barcelone à l'archevêque de Santiago, il lui dit :

Le roi, Notre Maître, a reçu la nouvelle de son élection à l'Empire, et écoute les instances qui lui sont faites pour qu'il se rende promptement en Autriche. Il a déjà donné des ordres de départ, et beaucoup de ses Flamands ont pris les devants. Quant à moi, je ne puis me résoudre à devenir Allemand, parce que Dieu ne m'a point créé pour cela, et ne m'a pas fait de la couleur qu'il faut. Si l'Espagne n'est pas assez grande pour me nourrir, la miséricorde de Dieu le sera. La vie est courte, et je n'ai que faire de m'en aller, au prix d'un long voyage, soigner des gens à qui, dans leur pays de glaces et de neiges, il n'est pas permis d'avoir la fièvre ; je resterai ici. J'ai des confrères, plus vieux que moi, qui sont enchantés de partir : grand bien leur fasse, ils sont fous, ou je ne suis qu'un sot.

Quinze ans après, Villalobos, comme presque tous les Espagnols, ne parle plus de Charles-Quint qu'en termes pompeux et dévoués, ne l'appelle plus que « notre César », et « notre Auguste ».

Il est vrai que sa faveur personnelle s'était, pendant ce temps, beaucoup accrue. Son début à la cour du nouveau roi n'avait rien eu de bien agréable. Comme Villalobos avait été pendant plusieurs années médecin en titre de Ferdinand et d'Isabelle, et qu'il l'était encore de la reine doña Germana, rien ne lui avait paru plus naturel que de se présenter au palais en habitué de la maison. Il faut l'entendre raconter lui-même à son ami, le con-

nétable de Castille, la façon dont il y avait été reçu : c'est là encore un trait de mœurs.

Je marchais tranquillement à côté de Jufré, et j'allais entrer dans la grande salle, comme de coutume, quand je vis le portier, Antoine *le géant*, qui se tenait immobile au milieu de la porte. Je pensai qu'il était distrait et me préparai à passer par côté. Mais voilà qu'Antoine se fâche, roule des yeux furibonds, commence à braire comme un âne, et me fait sentir au milieu de la poitrine le fer de sa hallebarde. Je me crus mort; aussitôt que j'eus compris son dessein je dégringolai les escaliers, mais pas si vite que je n'aie entendu Pedro de Mendoza qui me disait : « Ainsi va le monde, monsieur le Docteur ! »

Un des traits de caractère les plus marqués chez Villalobos, c'est d'être un « fanfaron de peur » : il prend sous ce rapport l'exact contrepied de ses contemporains. Pendant que le genre bravache est à la mode, lui, se donne le genre poltron. Il aime à parler de ses « tremblements ». A l'époque où devait avoir lieu le fameux duel entre François Ier et Charles-Quint, il s'extasie sur le courage et la tranquillité de ce dernier : « Je ne croyais pas, dit-il, qu'il pût exister de si grandes différences entre les fils d'Adam. Je vois l'Empereur gai et content depuis qu'il a reçu le cartel du roi de France, et moi, dont ce n'est pas l'affaire, je ne fais que trembler des pieds à la tête. Jugez s'il me fallait me battre avec cette bête féroce ! J'aimerais mieux rentrer sous terre, ou aller me cacher au fond d'un couvent. » Et ailleurs, dans une autre circonstance : « Je puis assurer à Votre Seigneurie que j'ai perdu la tête de peur, et que je ne fais plus un pas sans être armé » (c'est toujours dans le temps de l'insurrection des communes). « La nuit dernière, à deux heures du matin, je faisais le service de ronde sous un capitaine, et comme la crainte que j'éprouvais m'empêchait de comprendre les ordres, il m'appela *boue*, « allusion à sa qualité de juif ». Là-dessus, je me dis : « Tu « l'as bien mérité, pour avoir quitté ton état, qui est de tuer les « autres, et pris celui-ci qui est de se faire tuer à leur place ». En toute occasion, Villalobos parle ainsi de lui-même. Or, aucun fait de sa vie ne donne lieu de croire qu'il fût lâche. C'est encore là une façon de dire et de faire qu'on ne comprendrait pas si l'on ne savait point qu'il fût né juif. Les juifs ont toujours été courageux : cette qualité s'est développée chez eux par les persécutions et les souffrances; mais ils n'ont jamais aimé à faire montre de leur courage : ils se faisaient petits, craintifs; on eût dit

qu'ils voulaient désarmer leurs bourreaux par leur bassesse apparente et par leur humilité feinte.

Un autre trait, également caractéristique de son origine, c'est l'incessante lamentation que Villalobos fait entendre à propos des injustices pécuniaires dont il se croit victime. A cet égard, on dirait qu'il fait concurrence aux « poètes crottés » de l'époque. Mais aussi il paraît que, même en ce temps de splendeur de la monarchie espagnole, le Trésor ne payait pas plus exactement qu'il ne l'a fait depuis au temps de la décadence. Villalobos s'adresse à tous les saints du paradis pour obtenir son payement. Sans cesse il a « quelques comptes à régler avec M. le Trésorier », et il implore l'intervention des grands, pour que justice lui soit faite ; il s'adresse pour cela même aux dames, — surtout aux dames — et à l'une d'elles se plaint en termes ironiques de son ami et compatriote, l'amiral de Castille, qui jamais, dit-il, ne lui rendra un service « parce que son humilité est telle qu'il tient en nulle estime tout ce qui lui appartient ». Le fait est que Villalobos occupait souvent de ses demandes d'intervention ce personnage, qui, lui aussi, est un des curieux médaillons de la collection qui défile devant nous. Très homme d'esprit, poète et littérateur, chargé, avec le connétable et le cardinal Adrien, du gouvernement en l'absence du roi, ce grand seigneur, correspondant habituel de Villalobos, nous fournit une preuve que les Grands d'Espagne n'étaient pas toujours aussi altiers qu'on se plaît à les représenter sur le théâtre. Le médecin plébéien traite don Fadrique Enriquez, duc de Medina de Rioseco, à peu près comme Voltaire traitait Frédéric II dans ses heures de mauvaise humeur. Il le peint dans ses lettres à des parents de l'amiral lui-même comme l'être le moins obligeant du monde, comme un égoïste, comme un avare, qui ne voulait jamais acheter des esclaves en bonne santé, « mais aimait mieux attendre qu'ils fussent exténués de faim et de misère pour les avoir à bon marché ». A une lettre dans laquelle l'amiral s'excuse de n'avoir pas encore fait une chose qu'il lui avait promis de faire, le sardonique docteur répond irrévérencieusement : « Votre Seigneurie a souvent, dans beaucoup de ses lettres, formé le projet et fait la promesse de me faire de grandes faveurs. Elle a planté beaucoup de charmants arbres ; mais à cause sans doute de la sécheresse qu'il a fait ce printemps, ils n'ont ni poussé de racines, ni porté de fruits. On dit dans le monde que lorsque Votre Seigneurie pro-

met quelque chose, il faut aussitôt chercher quelqu'un qui l'exécute, parce que la promesse et l'exécution, c'est trop pour un seul homme. Votre Seigneurie reçoit, pour Elle et pour les siens, mes services continuels, qui ne sont pas peu de chose, il faut donc que quelque autre les reconnaisse, parce que se faire servir et payer, ce serait trop à la fois. Quand Votre Seigneurie m'a écrit de bonnes paroles et donné de belles raisons, Elle se repose dans la paix de sa conscience, et c'est à moi de m'arranger. »

Rien n'est plus amusant que de voir défiler, dans les lettres de Villalobos, tout le cortège des courtisans, c'est-à-dire toute la grandesse d'Espagne, au commencement du XVIe siècle. Comme la cour changeait souvent de résidence et se séparait quelquefois, que le médecin suivait tantôt l'empereur, tantôt l'impératrice, et tantôt les infants; que d'ailleurs Villalobos s'était à deux reprises différentes retiré en province, sa correspondance est très étendue. C'était, évidemment, un de ces docteurs mondains et aimables, chez qui la supériorité de savoir, d'expérience, l'habitude de voir les hommes au milieu de leurs faiblesses et de leurs misères, a détruit le respect et l'illusion, mais a développé l'esprit, et rendu plus brillantes les qualités de conversation. Cienfuegos, dans sa *Vie de saint François de Borja* (le marquis de Lombay) raconte une petite anecdote qui peint à la fois l'amabilité, l'honnêteté de Villalobos, en même temps qu'elle jette une petite lueur sur son avarice judaïque. Le marquis, dit-il en substance, était soigné, dans une fièvre interminable, par le fameux médecin de l'empereur, le docteur Villalobos, si connu pour les grâces de son esprit. Le charme de sa conversation était tel qu'il guérissait plutôt ses malades en les amusant qu'en les droguant. Un jour qu'il tâtait le pouls au marquis, il s'aperçut, à je ne sais quel signe, que cette fièvre quarte, rebelle depuis des mois, allait disparaître d'elle-même tout à coup : « Que me donnerez-vous, marquis, en échange d'une bonne nouvelle? » — Don Francisco répondit, en montrant un buffet chargé d'une argenterie somptueuse : « Ce qu'il vous plaira de choisir : Tout cela, si vous voulez. » Villalobos choisit un plat d'une taille énorme et d'un travail rare, en disant qu'il ne l'aurait gagné que si la fièvre ne revenait pas. Trois jours après, il vint, à l'heure accoutumée des accès, voir son malade, qui lui dit gaîment : « Vous avez gagné votre plat; je n'ai plus la fièvre. » Villalobos prit le pouls : « Vous vous trompez, marquis, la fièvre est imperceptible pour tout

autre qu'un médecin, mais vous l'avez, et je n'ai point droit à la récompense promise. » Le lendemain, Don Francisco, charmé, lui envoya deux plats magnifiques au lieu d'un.

Des nombreux correspondants de Villalobos, le plus assidu est ce duc de Najera, avec lequel il paraît avoir eu un degré de parenté. Tous deux parlent librement des hommes et des choses. Il s'était passé dans la famille du duc un événement extraordinaire qui peint les mœurs du temps. Son neveu, Manrique de Lara, prétendait, avec beaucoup d'autres, à la main d'une grande héritière, doña Luysa d'Acuña, fille orpheline du duc de Valence. L'empereur, qui voyait que la compétition entre les prétendants mettait aux prises toutes les influences et brouillait les familles, avait donné l'ordre d'enfermer pendant son absence doña Luysa dans un couvent, se réservant de disposer à son retour de la main de l'héritière, comme c'était l'usage des rois. Il avait compté sans don Alonso Manrique de Lara, archevêque de Séville et inquisiteur général. Le prélat, qui désirait que la grande héritière entrât dans sa famille, résolut de brusquer les choses. Un matin, il se présente de sa personne à la porte du couvent, frappe d'une certaine façon; la porte s'ouvre et se referme comme par enchantement. Dans le parloir on avait dressé un autel ; un prêtre et le neveu du grand inquisiteur attendaient : celui-ci fait appeler la jeune fille, et le mariage est célébré. L'empereur fut vivement offensé; il fit mettre en prison les fils du duc de Najera et disgrâcia momentanément la duchesse; mais il ne tenta rien contre l'inquisiteur.

C'est surtout de sa correspondance avec le duc, que M. Fabié tire des preuves que Villalobos était juif. A tout moment, le premier se permet des allusions assez claires : « Rappelez-vous, monsieur le docteur, lui dit-il quelquefois en terminant ses lettres, que vous n'avez pas de meilleurs amis que moi et que la duchesse, si ce n'est le cardinal don Alonso Manrique, inquisiteur général. » Et ailleurs, un jour que le docteur se trouvait à la campagne près de Séville : « Vous trouvez-vous à votre aise si près de l'inquisiteur ? » A quoi Villalobos répond gaîment, en vers semi-burlesques, que la frontière du Portugal n'est pas loin.

Qui croirait que les amitiés illustres dont il était honoré, que la protection, et peut-être la parenté, de la famille de Lara elle-même, que la qualité de médecin en titre du roi catholique, et que la dévotion très orthodoxe dont il faisait montre, n'aient point mis le docteur Villalobos à l'abri des persécutions du Saint

Office ! Dans une lettre écrite par lui en latin et qui se trouve à la suite des *Congresiones*, lettre qui avait jusqu'ici passé inaperçue des biographes, Villalobos rend compte lui-même de ce terrible incident de sa vie. Il raconte qu'il fut accusé de magie par la voix publique, il dit même par ses émules et ses rivaux. On ne s'expliquait que par des sortilèges, et sa haute fortune à la cour, et son intimité avec toute la grandesse du royaume, et les cures médicales qu'il opérait, et (quoiqu'il en parle peu) ses succès auprès des dames. Ce qui était le fruit naturel de son bon jugement et de l'agrément de son esprit passa, un moment, pour être celui de la sorcellerie. Cette lettre est très curieuse, non pas tant par les choses qu'elle dit que par celles qu'elle ne dit point. On y lit entre les lignes le degré d'aplatissement auquel la redoutable alliance du trône et de l'autel, mère de l'inquisition, avait amené les Espagnols. Le spirituel, savant et sceptique docteur tombe comme un enfant, gémit comme une femme, s'humilie comme un esclave sous le coup qui l'a frappé :

... Je n'ai pas écouté les avertissements salutaires que me donnaient mes amis. Insensé que j'étais! Emporté par le tourbillon perfide du monde, je n'ai pas su m'écarter à temps de la voie de perdition qui conduit au châtiment dans cette vie et dans l'autre! Gonflé de la vanité que nourrissaient en moi les plaisirs de la cour et la faveur des personnes royales, je me suis offert pour ainsi dire de moi-même à la risée de la plèbe, qui me montrait au doigt. Ma condition misérable n'a point désarmé des hommes méchants et stupides qui m'ont dénoncé comme magicien, employeur de filtres et de maléfices, comme si je n'avais pas pu réussir par d'autres moyens. Le soupçon s'en répandit dans le public, et le bruit en arriva jusqu'aux oreilles sacrées des inquisiteurs; je fus arrêté et jeté dans une étroite prison, au grand désespoir de ma femme et au grand chagrin de mes amis. En un instant, toutes mes prospérités, tous mes honneurs, tout mon crédit, tout, tout, fut réduit en poussière : je devins le dernier des hommes. Je ne me reconnaissais plus moi-même! Pendant ce temps, on disait mille choses de moi dans le public : « Il a le diable dans le corps, et un démon familier dans sa bague », affirmait l'un. « Non, répondait l'autre, mais il fait usage de filtres, qui inclinent vers lui toutes les volontés »; un troisième ajoutait : « Il est devin; il prévoit l'avenir; il interprète les songes; il commande aux démons. » Et tout cela se propageait dans le public, pendant que moi, misérable, je ne pouvais pas me défendre. Qui dira les sombres épouvantes de cette horrible solitude du cachot, que ceux-là seuls qui les ont éprouvées peuvent comprendre? Je ne veux plus y penser, car ce souvenir trouble ma raison. Je dirai seulement qu'après quatre-vingts jours de misère, la miséricorde de Dieu et la force de la vérité m'ouvrirent les portes de ma prison.

La peur éprouvée parle encore dans ce récit; c'est elle qui

dicte des expressions comme celles-ci : « les oreilles sacrées des inquisiteurs ». « Je n'ai pas su m'écarter à temps de la voie de perdition qui conduit au châtiment dans cette vie et dans l'autre. » Le ton tout entier de la lettre est celui d'un homme écrasé, anéanti. Cet état d'âme, la sombre terreur qui veillait au fond de sa pensée, expliquent pour nous la façon réservée dont, étant à Valence pour les fêtes du couronnement et écrivant à don Alfonso de Fonseca, archevêque de Tolède, il s'exprime au sujet d'un *auto-da-fé :* « Les réjouissances ont commencé par le supplice de treize hommes et femmes, que l'on a brûlés, ainsi qu'un très grand nombre d'effigies, et par une foule d'abjurations ; et, bien que cela se fasse en signe de joie, ce n'en est pas moins sérieux pour les malheureux patients. On paye ici très largement les personnes préposées à l'organisation et à la police de ces sortes de fêtes, mais moi je ne me soucierais pas d'y jouer un rôle. » Est-ce comme victime ou comme bourreau que Villalobos ne se soucierait pas d'être acteur dans ce spectacle ? Cela n'est pas clair dans le texte. Il est possible qu'il veuille parler de sa prison et du danger qu'il avait couru, car les allusions à sa condition d'israëlite se rencontrent sans cesse, tant dans les lettres qu'il écrit que dans celles qui lui sont adressées.

Et puis, même dans les choses tristes et graves, Villalobos montre toujours l'esprit *festivo* qu'ont tant goûté chez lui ses contemporains. Quoiqu'au fond mélancolique, et doublement malheureux au milieu de ses succès, parce que sa supériorité sur ses confrères de cour le mettait en lutte avec eux, et parce que sa naissance l'exposait à tous les déboires, il parle toujours sur le ton de la plaisanterie ; son ironie est amère, mais elle est couverte de fleurs. L'ironie, n'était-ce pas alors le seul langage qui put venir sur les lèvres d'un philosophe, la seule consolation qui fut laissée aux malheureux ? Elle est devenue familière à toute la partie éclairée de la bourgeoisie espagnole sous le règne de la maison d'Autriche ; c'était l'arme cachée du bon sens. Les Espagnols prirent à cette époque une telle habitude de s'en servir, qu'ils ne l'ont plus perdue depuis : l'esprit *festivo*, la *gracia*, le genre *gracioso* est resté la caractéristique de la conversation chez nos voisins.

Villalobos, un des premiers, y recourt sans cesse et toujours. Son ironie ne respecte rien. Nous avons vu comment il parla à l'amiral de Castille de son peu de fidélité à remplir ses promesses ; il s'exprime de même sur le roi Ferdinand Ier, sur les mécomptes

de l'ambition, sur les déboires de la vie des cours. Dans une lettre au docteur Parra, son collègue (Villalobos n'était pas encore à ce moment médecin en titre du roi catholique et sollicitait cet emploi), il dit : « En venant ici demander la servitude, j'ai perdu temps, patrie et liberté. Il ne me reste que l'espérance, qui est pire que la mort, puisque la mort c'est le repos. J'ai pris mûrement une détermination : vous savez que toutes les fois que quelqu'un parle au roi en faveur de ceux qui « prosternés à ses pieds » lui demandent quelque chose, et qu'il répond par cet adverbe unique : « *bien* », c'est *mal* qu'il faut entendre ; et si, cédant enfin aux prières qui lui sont faites, il répond : « *très bien* », il faut traduire par *très mal*. J'ai donc acheté une corde, et quand je saurai que Son Altesse a répondu à mon sujet *bien*, je me la passerai au cou ; et si j'apprends qu'il a dit *très bien*, je courrai me suspendre au sommet de la tour de Babel, toujours en construction à la cour. »

Il ne nous appartient pas de parler de Villalobos en tant que médecin. Nous pouvons dire seulement qu'il avait du bon sens, ce qui est, dans tous les temps, le *summum* de l'art pratique, et ce qui, à l'époque où il a vécu, était comme une tente sous laquelle il abritait ses malades contre l'ignorance scientifique où il était plongé lui-même. Son *Dialogue sur les fièvres* est l'effort d'un bon esprit dans une matière où, la distinction entre les fièvres essentielles et les fièvres symptomatiques n'ayant pas encore été faite, toute fièvre était, pour le médecin, le monstre mystérieux assis à la porte du labyrinthe. On n'en connaissait pas encore d'ailleurs le remède spécifique, et il n'est question dans les lettres de Villalobos que de fièvres intermittentes dont il ne peut parvenir à guérir ses royaux malades. Une lettre telle que celle qu'il écrivait à son père, médecin comme lui, sur les folies de la médecine arabe, montre qu'il a été un de ces savants raisonnables qui ont contribué à émanciper la science des lois d'Avicenne et d'Averroes. Il y a des moments où l'on croirait lire un hygiéniste de nos jours : « Je ne nie pas l'utilité des remèdes propres à faciliter la digestion, les évacuations, enfin à aider la nature. Mais qu'on en use fort modérément, et surtout qu'on ne mette point sa confiance dans des électuaires et autres composés pharmaceutiques, qui ne sont bons à rien. Mieux vaut une boulette de viande trempée dans du bon bouillon, ou du bon pain dans du bon vin que tout le kermès du monde. Le grand air salubre et les soins de propreté aideront plus la nature, en travail pour se défendre, que la poudre

d'or et de diamants. Ce sont là des remèdes à l'usage des riches : grâces à Dieu, les meilleurs remèdes sont à la portée des pauvres. »

En tant qu'homme de lettres, Villalobos est remarquable par la grâce de l'expression et la plénitude de la pensée. Il écrit beaucoup mieux en prose qu'en vers, et brille plus dans le genre familier que dans le genre sérieux. La lecture de ses *Problèmes* nous apprend beaucoup de choses ; entre autres, que les jeunes gens à marier couraient les dots de son temps comme du nôtre ; que l'intempérance, dont l'empereur donnait l'exemple, était devenue à la cour un sujet de désolation pour le médecin-hygiéniste ; que l'orgueil des Espagnols était tel, en ce temps-là, et leurs préjugés si forts, que Villalobos ayant un jour proposé en riant à son palefrenier de lui donner une de ses filles en mariage, celui-ci avait pris la chose au sérieux et répondu qu'il le voudrait bien pour lui faire plaisir, mais qu'il n'oserait plus retourner dans son village s'il avait fait une mésalliance ; que des désordres de mœurs inouïs se passaient à la cour de Charles-Quint. Son Traité des trois grandes — *Tratado de las tres grandes* — (les trois grandes quoi?) est l'œuvre d'un charmant moraliste. L'auteur nous apprend qu'il n'a pu achever son titre, parce qu'il s'agit du *grand bavardage*, du *grand esprit de contradiction*, et du *grand abus du rire*, trois choses qu'il ne sait pas s'il faut appeler maladies, sottises ou folies. La façon dont il peint ces effets de la vanité et de la légèreté humaine est d'un maître : La Bruyère n'a pas mieux dit sur les contredisants, ni Chesterfield sur les rieurs.

Mais au-dessus du savant, du lettré, du courtisan, du moraliste, il y a chez Villalobos l'homme de réflexion, l'homme de douleur, et cet homme solitaire apparaît plus touchant dans ces temps de fausse gloire et de vraie misère. Villalobos domine par sa raison tout ce qui l'entoure, mais il n'en souffre pas moins ; et quand, à l'âge de soixante-dixans, il quitte volontairement Madrid et la cour, quand il n'est plus soutenu par la nécessité des luttes quotidiennes et par le mouvement du tourbillon, ses dernières années ne sont plus qu'un long sanglot. A ce moment, il entonne son chant :

Venga ya la dulce muerte...

dans laquelle il célèbre la mort, avec presque autant d'éloquence que l'a célébrée Raleigh : à cette époque, un philosophe, un savant, un moraliste, un sage, ne pouvait pas s'élever plus haut.

Léo QUESNEL.

PROFILS D'ANONYMES

LE POLONAIS

— Mon cher, disait le peintre Daniel Massard à son confrère Joseph de Rienzi, puisque vous ne pouvez pas travailler ce tantôt, je vous emmène. Je l'ai promis... du diable si je sais pourquoi, par exemple.

— A-t-il du talent ?

— Aucun. C'est tout au plus un peintre en décors. Mais il vous amusera. Quel drôle de bonhomme ! Et des toiles ! innombrables ; toutes sur le même sujet. Sachez seulement qu'il n'a pas pu trouver dans Paris un atelier assez grand pour le tableau qu'il destine au Salon. Hé bien, mon cher, il l'a esquissé, paraît-il, en quatre jours.

— Où s'est-il installé pour peindre ?

— Fourageux, vous savez ?... l'ancien modèle, le marchand de bibelots et d'étoffes à domicile, a fini par lui trouver sur la butte Montmartre, auprès de l'ancien Calvaire, des ateliers qui servaient autrefois à brosser des décors de théâtre. C'est là que notre homme vous attendra jusqu'à cinq heures.

— Et qu'est-ce qu'il peint sur ces toiles énormes ?

Massard se mit à rire.

— Il peint... Mon cher, je voulais vous en laisser la surprise. O mon Dieu ! c'est bien simple ; toujours le même tableau : Des sultans à cheval avec un cortège et la foule courbée. Cela, dans toutes les mesures, depuis la fresque invraisemblable, jusqu'au tableau de genre.

— Vous êtes sérieux ? demanda Rienzi, non sans un sourire d'incrédulité.

— Parole ! vous verrez !

— Ah ! çà... pourquoi ce Polonais brosse-t-il tant de sultans ?

— Je ne vous ai pas dit ? Il fut le peintre ordinaire d'Abd-ul-Aziz ?

— Tiens ! Pas bête, la combinaison. Je voudrais bien trouver quelque chose dans ce goût-là pour assurer mon indépendance. Il a dû faire une belle fortune.

— On le dit. Vous verrez une collection de tapis qui valent notre voyage. Et puis, il demande à tous les artistes de vous amener ; c'est une toquade. A moins qu'il ne l'ait pour tout le monde, car, depuis huit jours, Paris entier défile chez lui. Jamais la rue Lepic n'aura vu tant de belles dames et de messieurs décorés.

— A propos ! demanda tout à coup Rienzi, vous ne m'avez pas dit son nom. Il s'appelle ?...

— Son nom ? Mais je ne le sais pas ; mettons Berezowsky. Quand on a la chance d'avoir appris un nom de Polonais, il faut s'en tenir là ; ça sert pour tous.

— Pauvre garçon ! murmura Rienzi.

— Qu'est-ce que vous avez *don Peppino ?* Je ne vous connaissais pas cet air-là, fit Massard surpris.

— J'ai... mon cher... Rien. Des pressentiments... quelquefois. Ou des nerfs. Enfin... il est riche ?

— Je le crois. Pourquoi ?

— Ah ! C'est que... vous êtes dans votre pays, Massard. Mais, voyez-vous... un étranger, deux fois étranger puisque vous ne consentez même pas à l'appeler par son nom. S'il est riche, tant mieux ; sinon... Vous dites qu'il n'a pas au moins du génie ?

— Ah ! Non, par exemple ! s'écria Massard.

— Tant pis, alors ! prononça le peintre avec un accent profond. Son cas est grave !

Il sonna pour faire appeler un fiacre, ce qui changea le cours de la conversation.

En haut de la montée de Montmartre les deux peintres descendirent devant une construction de médiocre apparence.

Ils longèrent une allée très obscure, entre des planches mal jointes d'où suintait l'humidité ; et poussant une porte, ils se trouvèrent dans l'atelier.

— Joseph de Rienzi, présenta Daniel Massard.

Le Polonais s'approcha vivement, et prit entre ses mains osseuses la petite main souple du peintre Rienzi.

— Oh !... Vraiment !... Oh !... Si jeune ! exclamait-il. Si jeune ! Cher maître ! Et déjà tant de talent et de gloire !

A l'audition de cette voix, Rienzi fut secoué d'un frisson.

Né sur les bords de l'Adriatique, en pleine terre de mélancolie, Rienzi souffrait de réels malaises devant certaines infirmités; puis, il croyait aux pressentiments, à des fatalités ambiantes.

Or, le Polonais parlait à peine ; il morcelait des mots, les lançait par saccades souvent inarticulées, avec un effort de toute la face, déjà très étrange au repos. Et c'était d'autant plus macabre qu'il s'exprimait gaîment avec une extrême volubilité à ses interlocuteurs, ne laissant pas le temps matériel de lui répondre.

Maintenant, sous la pleine lumière qui tombait du haut, Rienzi l'examina de son œil fin, pendant que l'autre l'enveloppait de formules admiratives, gênantes mais sincères.

Pour la clarté de cette histoire disons tout de suite que le Polonais s'appelait Téodor Schlewanowsky.

C'était un homme grand, maigre, osseux, de forme inélégante, avec des bras grêles et longs, la poitrine creuse, les épaules penchées en avant.

Ses cheveux étaient plats, d'un vilain blond, mélangé de couleur cendrée. Ce qui frappa Rienzi, ce fut le masque blafard au nez large, aplati; le menton saillait. Sous les yeux, clairs, très écartés (signe de la race), un sillon se creusait dans la joue. La mâchoire était large; les dents égales, grandes et bien rangées. L'ensemble de ce visage pouvait se traduire ainsi : Un masque de martyr laid et silencieux.

Sans trop s'expliquer pourquoi, Rienzi fut pris d'une grande pitié pour cet inconnu.

Schlewanowsky, loquace, les accablait de détails puérils, parlait d'Abd-ul-Aziz, de sa propre peinture, de son atelier; il regrettait un sérail avec des femmes très belles, dont le souvenir allumait encore des flammes courtes dans ses yeux ternes.

On ne le comprenait pas; lui, radieux, ne s'en doutait guère.

Il proposa tout à coup d'aller voir son musée dans la pièce voisine. Et, sans attendre la réponse, il s'approcha d'une portière qu'il souleva.

Le jour baissait; mais les deux visiteurs purent encore distinguer un immense tapis de prière, avec des lions aux quatre coins, qui tenait toute la paroi.

— *Vous vous mettez bien!* exclama Daniel Massard dans son langage d'atelier. Rien que ça de tenture!

Une lueur d'orgueilleuse joie flamba dans les regards de Schlewanowsky.

— D'abord, faisons de la lumière, dit-il.

Et tous trois se mirent à l'ouvrage. Ils placèrent les bougies dans des chandeliers de fer-blanc, neufs, achetés le jour même dans un bazar.

Le concierge entra, présentant une carte de visite.

— Ce monsieur demande s'il n'est pas trop tard?

Schlewanowsky lut tout haut:

— M. Martin Labarussias. Ah! Bon! s'écria-t-il avec une grande satisfaction. Faites entrer, concierge. Vous permettez, messieurs? Si je reçois! Mais oui, parfaitement.

Il débitait ce flux de paroles en se frottant les mains.

Le regard interrogateur de Rienzi chercha les yeux de Massard, pendant que Schlewanowsky prodiguait ses compliments au nouveau venu.

—Richissime! répondit Massard à la muette interrogation de Rienzi. L'une des belles galeries et des belles collections d'Europe; lui coûtant peu, relativement. Mais il est bon d'en prendre et d'en laisser sur les racontars.

— Il collectionne... quoi?

— De tout. Tableaux anciens et modernes, boiseries Louis XV. Je ne sais pas, car je le connais à peine. Il habite un hôtel princier. Solide fortune bien connue, quoiqu'il passe pour brocanter pas mal.

Il s'arrêta, et reprit au bout d'un instant :

— L'exotique est madré, puisqu'en huit jours il a fait défiler tout Paris sur la butte Montmartre. Mais s'il espère vendre sa peinture à ce fort malin de Labarussias, il se trompe joliment!

Schlewanowsky répétait les discours de tout à l'heure en disposant ses lumières. Il n'était pas varié, son répertoire; mais l'autre avait tout jaugé d'un coup d'œil; et sa mine ennuyée pouvait se traduire ainsi:

— C'est un farceur. Quand on m'y reprendra!...

— Je vois, je vois très bien, ne prenez pas toute cette peine, disait-il avec une impatience mal dissimulée.

Le Polonais, épanoui, continuait, insistait.

Labarussias, agacé, chercha main-forte ; il se tourna vers Massard et Rienzi, les lèvres entr'ouvertes pour une de ces spirituelles railleries à l'emporte-pièce qui laissent leur marque sur un homme.

— Il va mordre ; je l'ai vu à l'œuvre quelquefois, glissa Daniel Massard à l'oreille de son compagnon.

Mais la première syllabe mourut sur les lèvres de Labarussias.

Son regard s'était accroché sur le tapis aux quatre lions et ne s'en détachait plus.

— Ah! bah! fit-il seulement.

— Mon tapis ! cria Schlewanowsky.

Comme un homme emporté par une passion dominante, du coup, il en oublia sa peinture.

— Oui ; le tapis! murmura Labarussias la bouche sans salive,

— Venez voir ma collection dans l'autre atelier. C'est ce que nous allions faire quand vous êtes arrivé.

— Certainement, fit encore Labarussias d'une voix étranglée.

Chacun des assistants se chargea de plusieurs chandeliers ;

— Schlewanowsky souleva de nouveau la lourde portière qui retomba derrière eux.

Ils étaient dans la caverne aux trésors.

Des merveilles amoncelées!

Pliés ou tendus, les plus beaux tapis tissés dans toutes les les parties de l'Orient. Il y avait des armes damasquinées, des lampes suspendues, des émaux, des faïences, des bijoux, des cuivres repoussés et ciselés. Des étoffes, des miniatures persanes, des broderies d'or et de soie, des choses rares, anciennes, introuvables!

— C'est un cadeau d'Abd-ul-Aziz, disait invariablement le peintre polonais.

Massard et Rienzi palpaient les étoffes, les drapaient, clignaient leurs yeux et fixaient des effets inattendus dans un coin de leur mémoire, visions de tableaux futurs qui leur arrachaient des exclamations enthousiastes. Leurs jurons mâchonnés en disaient plus d'admiration sincère que les phrases éloquentes.

Schlewanowsky planait dans l'azur.

Il riait de son rire nasal, parlait sans trêve avec sa voix cruellement heurtante. La scène devenait d'un intérêt puissant. Son cœur débordait; des rayonnements venus de l'âme éclairaient sa forme si grotesque tout à l'heure. Les deux peintres le trouvaient fantastique et touchant.

D'ailleurs, grandi parmi ces choses!

Tout à coup, Rienzi crut entendre auprès d'eux une sorte de râle étouffé.

Il se retourna; Labarussias allait s'évanouir.

Pourtant ses yeux luisaient étrangement dans son beau visage régulier au type arménien, d'une pâleur dorée que des cheveux très fins et noirs encadraient. Malgré le type très accentué, Labarussias était Français, de race méridionale.

Au contact des bibelots et des étoffes, ses mains tremblaient; il refermait les doigts, avec une sorte de prise de possession nerveuse. Et ses dents mordaient les lèvres d'où le sang s'était retiré.

Rienzi lui vit une expression terrible; et, rapide, la pensée qui traversa la cervelle du peintre fut celle-ci:

— Cet homme va commettre un crime!

Il craignit même d'avoir parlé tout haut, tant la phrase fut nettement posée dans son esprit.

— Suis-je assez romanesque? songea-t-il.

Et simplement:

— Vous souffrez, monsieur Labarussias?

Labarussias se tourna vers Rienzi, l'œil chargé de défiance; puis, subitement, il se calma. Sa main dégantée s'appuya sur son front où des moiteurs perlaient.

— Mais vous souffrez, monsieur, répéta le peintre, assailli de nouveau par une angoisse indéfinissable.

— Oui, un peu, répondit enfin Labarussias d'une voix claire et nettement timbrée.

— Ce n'est rien; j'ai de ces faiblesses purement nerveuses.

Il se redressa, souriant, tout à fait maître de lui-même. Seules, ses lèvres gardaient encore un léger tremblement.

— La crise est passée; dit-il encore. Ne vous occupez pas de moi, je vous en prie.

— C'est égal, songea Rienzi, voilà un homme à qui je ne confierais pas un bibelot rare... Il ne me revient pas, M. Martin Labarussias.

On voulut regarder encore; mais le charme était rompu. L'heure était venue d'ailleurs de rentrer dans Paris pour dîner.

En passant par le grand atelier, Labarussias, plus respectueux qu'à son entrée, voulut revoir la peinture. Les autres l'attendirent; le couloir n'étant pas éclairé.

Il examina les toiles sérieusement; et bientôt, à l'en croire, il venait de découvrir l'œuvre d'un vrai peintre dans les tableaux du Polonais.

— Cher monsieur Schlewanowsky! dit-il, prononçant le nom

difficile avec une merveilleuse aisance, voilà de la bonne peinture. Mais pour la faire valoir, il faut la bien loger; beaucoup de grands amateurs ne sont pas autre chose que des Philistins. Venez me voir; je vous donnerai des conseils utiles. Vous ne sauriez rester trop longtemps ici; car... avec votre grand talent vous vous établissez à Paris, n'est-ce pas, puisque Paris, seul, fait les renommées?

— Si je le veux! s'écria le Polonais avec exaltation.

— Alors, il vous faut un hôtel, à vous.

— Qu'est-ce qu'il dit donc? fit Massard abasourdi. Tout à l'heure il va lui trouver — c'est trop cocasse! — du talent. Je le croyais plus fort que ça.

Rienzi haussa les épaules.

— Obligeance de riche pour la fortune d'un autre. C'est égal, fit-il soucieux, je commence à m'ennuyer ici. Tout ça ne me plaît pas. Et puis... ma femme doit m'attendre. Qu'ils causent; nous partons, hein?

Schlewanowsky rendit toutes les visites reçues, bien qu'elles fussent nombreuses; puis, il s'en tint là.

Or, à Paris, pour réussir, il faut frapper souvent à beaucoup de portes; saisir la moindre occasion; ne dédaigner aucun appui; forcer les bonnes volontés; être là toujours; éviter les pièges de l'envie, faire sa place en prenant un peu sur la place de ceux qui ont trop; unir tant de travail à tant de bonheur que les plus courageux sont las d'avance; et que les fiers se retirent, incapables de subir, d'accepter la corvée des luttes amoindrissantes.

Schlewanowsky, nature énergique, patiente, intelligence moyenne, se fut mis à l'œuvre sans fatigue et sans souffrir d'aucune amertume, quoiqu'il ne fût pas une âme vile.

Mais on lui conseilla l'abstention.

Dès le début, il se déroba, faute grave! et devint le passant qu'on oublie.

Quelquefois, il vous croisait dans la rue; alors, très cordial, il vous prenait la main dans ses deux mains, vous témoignait une affection hors de propos. Puis coupait au plus vite par un bref : « J'ai tant à faire, vous verrez! »

On disait encore quelquefois :

— J'ai rencontré... vous savez... ce Polonais?... Un peintre? Quel drôle de bonhomme! Il trime comme s'il avait Paris à décorer.

Puis on l'oublia.

Lui, pendant ce temps, faisait bâtir un hôtel, rue Daubigny.

Labarussias ne l'abandonnait pas et réalisait l'idéal d'amitié rêvée par le Slave sentimental. Il surveillait ses dépenses, lui faisait obtenir des remises importantes avec des factures de grands industriels; le gardait souvent à dîner; l'exhibait un peu.

Peu!

Ceci rassura Schlewanowsky, quand sa défiance native eut besoin d'être rassurée.

— Ménagez-vous pour le jour où nous serons prêts. Connaissez votre Paris et ne vous leurrez pas de chimères; on ne comprend rien sans une mise en scène. Il faut jeter de la poudre d'or aux yeux; le succès est à ce prix.

De tels discours étaient pour le moins singuliers, car Labarussias avait deviné dès le premier jour, avec son flair de Parisien subtil, que Schlewanowsky possédait tout au plus la somme qui lui permettait d'attendre les événements.

Dès que le Polonais s'était senti en confiance, il avait raconté son histoire, non sans l'allonger par de nombreux détails inutiles.

Jeune, il avait conspiré contre le czar.

Sur le point d'être arrêté, Schlewanowsky voulut se faire sauter la cervelle, et ne réussit qu'à se blesser grièvement.

Pendant des mois, il fut entre la vie et la mort. Il parla d'un délire prolongé sans lequel il se fût livré pour partager le sort de ses compagnons. Mais le mal avait été plus grave, car au seul mot de folie, son pauvre visage se contractait, livide.

Guéri, le conspirateur se trouve muet; l'extraction d'une balle avait creusé pour jamais les vides qui brisèrent sa voix.

Il vécut, parce qu'il avait des devoirs à remplir.

C'est alors que, fuyant la Pologne sous un nom d'emprunt, il vint échouer à Constantinople, où le suivaient de puissantes protections. Il y devint le peintre ordinaire d'Abd-ul-Aziz; et ce ne fut pas une sinécure.

En vingt-quatre heures, quarante-huit heures, en peu de jours, il lui fallait bâcler des retours victorieux, des entrées triomphales, des passages de sultans ; mettre les gloires de l'Orient à la portée du maître dans une apothéose visible. Et quel maître ! Une idole de chair plus volontaire et plus difficile qu'un dieu.

Schlewanowsky remplit d'autant mieux sa lourde tâche qu'il

fut inconscient de sa difficulté. Le travail matériel ne l'effrayait pas ; il fit tout ce qu'on voulut, et comme on le souhaita.

Au surplus la chose lui fut aisée, car il aima le sultan, qui le lui rendit noblement. Le haut et puissant prince fut accessible et doux au pauvre diable. Il s'en amusa d'abord, l'estima par la suite, et le combla de présents généreux avec une grandeur enfantine et solennelle.

Un autre, un ministre, quelqu'un payait le salaire convenu du travail. Lui, le sultan, se réservait la joie de faire rayonner la pauvre face ravagée de son artiste, en lui donnant des objets dignes d'un roi.

Bientôt les fonctions de Schlewanowsky prirent une grande importance, car le sultan voulut avoir un musée dont il le nomma conservateur.

Dès lors, il gagna des sommes folles.

Cet argent vint-il toujours directement d'Abd-ul-Aziz ?

Les grands marchands d'Europe ajoutèrent-ils des escomptes au gain naturel du peintre ordinaire?

L'emploi de cet argent fut si noble que la source importa peu ; Schlewanowsky n'en retint pas une obole.

Chaque année, toute la somme fut envoyée là-bas pour empêcher trois pauvres femmes, la mère et les sœurs du peintre, d'être déportées en Sibérie. Les malheureuses, d'une santé plus que délicate, fussent mortes en chemin.

Quand le czar accorda leur grâce dans un jour d'amnistie à propos d'un anniversaire heureux, Schlewanowsky ne se crut pas dégagé de ses devoirs envers les siens. Il assura l'avenir de sa mère et dota ses sœurs.

La mort mystérieuse d'Abd-ul-Aziz le laissa presque pauvre.

Il vint en France, riche d'une collection dont il aurait pu tirer l'indépendance en vendant une partie des armes, des joyaux et des tapis ; mais chacun de ces objets tenait à lui comme sa propre chair.

— Vous avez bien fait de tout garder, disait Labarussias pour conclure. C'est la fortune pour accompagner votre peinture.

A ces paroles, Schlewanowsky voyait la France hospitalière ouvrir pour lui ses portes les plus larges. Et le Pactole roulait ses flots d'or devant les riches cavalcades où paradaient ses sultans.

Labarussias était marié.

Sa femme accepta l'hôte étranger, non seulement avec sa bonne grâce habituelle, mais encore avec un sentiment sincère de chaleureuse protection qu'approuva son mari.

C'était une personne distinguée, charmante, encore jolie malgré ses cinquante ans, d'une beauté sereine d'honnête femme ; très soignée, coquette sans exagération ; sachant vieillir avec une résignation pleine de grâce.

Elle admit Schlewanowsky dans l'intimité de la famille ; il partagea souvent les repas, simples, mais excellents.

Quelques hommes venaient fumer leur cigarette dans la soirée ; ils restaient au salon, près des femmes qui supportaient le tabac sans ennui, travaillant à des ouvrages futiles en causant sous la lumière douce des lampes.

Et le pauvre Polonais se trouvait si bien dans cette maison, près de ces femmes polies, aimables, pas jeunes, ayant une sorte de douceur automnale dans leurs manières affables !

On sentait bien qu'il n'y avait pas de loup dans la bergerie.

Schlewanowsky ne pouvait rien pour cet homme qui s'était offert spontanément à lui ; mais il pouvait tout attendre de Labarussias.

Il en attendait tout.

Voici comment Labarussias avait réglé l'installation du peintre.

Un architecte se chargea de procurer terrain, capitaliste, entrepreneur pour bâtir un hôtel de quatre-vingt mille francs, prix net, clés en mains, frais de vente compris, et le paiement de cette somme en dix annuités ; intérêts de l'argent à 5 p. 100.

L'affaire était sage, le terrain ne pouvant qu'augmenter de valeur avec les années.

Mais l'attente semblait longue à l'impatience du peintre.

— Voyagez pendant ce temps, lui dit-on.

D'un autre côté, sa mère voulait le revoir avant de mourir ; elle écrivait de longues lettres ; et sa pauvre écriture tremblée répétait les mots, les tendres mots caressants de la petite enfance.

La vieille femme lui prodiguait les diminutifs si doux à l'homme quand il est aux approches de la vieillesse.

« T'en souviens-tu, petit à moi, autant que moi, des jours, oh ! des jours d'il y a longtemps ! quand tu t'accrochais à mes jupes et que tu disais toujours « maman Machà ».

— Allez voir votre mère et vous aurez votre hôtel au retour, dit la bonne Mme Labarussias.

Il partit.

A cinquante ans, le pauvre homme n'avait pas eu de jeunesse.

Non qu'il eût manqué d'une assez forte dose d'imagination.

Seulement, le temps d'incarner son rêve dans une femme lui avait manqué. L'amour demande au moins des loisirs.

Il avait travaillé pour la vie des siens ; et l'indépendance de sa patrie avait dévoré les heures qu'il aurait pu consacrer au plaisir, au repos.

Schlewanowsky ne comprenait pas l'amour comme on l'entend dans les pays heureux où la vie est facile ; il avait vieilli, sinon chaste, du moins sans les divines tendresses de son idéal. Toutes les petites fleurs bleues dormaient en germe au fond de sa cervelle, n'attendant qu'un souffle pour éclore : voilà ce qu'il advint.

Il y avait une femme, à Varsovie, qui l'attendait sans l'avoir jamais vu ; qui l'aimait, sans avoir jamais dit son secret à personne.

Que savait-elle de lui ? Tous les événements de sa vie passée, rien de l'homme présent. Mais il était loyal ; il était brave et divinement bon. Nulle âme ne pouvait être supérieure à la sienne.

Cette femme, nommée Marie Vierzewitch, se fiança mentalement à l'exilé. Comme il fallait vivre, elle fit de la peinture, puisqu'il était peintre.

Et puis, elle mit ses serments et son rêve entre les mains de cette destinée que les croyants appellent Providence.

Aussi vit-elle une prédestination dans les moindres événements. Un hasard l'avait amenée près de la mère et des sœurs de Schlewanowsky quand elles étaient malades et désespérées.

Marie Vierzewitch devint leur consolation et leur garde-malade.

Quand Téodor écrivait, il parlait toujours d'elle. Un jour, elle avait reçu sa photographie sur laquelle, de si loin, ne pouvant mieux exprimer sa reconnaissance, il avait écrit des phrases passionnées commençant par ces mots :

« A Marie, ma sœur inconnue, très aimée. » La suite contenant un mélange singulier de toutes les formes d'exaltation, pouvait, invocation, remerciement, prière, s'adresser aussi bien à la Madone du ciel qu'à l'amie de ce monde, Marie Vierzewitch.

Ce fut définitif ; elle vit les fiançailles acceptées.

Dès lors, elle plaça le portrait de son martyr parmi les saintes images enluminées; et, patiente, elle attendit.

Voilà quelle femme Téodor Schlewanowsky devait trouver en arrivant.

Quand elle s'était fiancée, elle était jeune; la transparence rosée de son teint, sa candeur simple, la rendaient attrayante et jolie.

Mais vinrent les années, emportant le léger duvet de printemps et la grâce. Ce fut alors une vieille fille sans âge parce qu'elle était sans beauté.

Mais qu'importe! Ils avaient si peu la notion de certaines vérités l'un et l'autre.

Il vint; la réalité ne démentit pas le rêve, et le miracle divin s'accomplit.

Tout de suite ils se comprirent; au premier regard, à la première parole, au baiser respectueux qu'il allait déposer sur son front comme sur celui de ses sœurs, et qui glissa, non moins respectueux pourtant, sur les lèvres, comme un baiser de fiançailles.

Nul désenchantement ne troubla leur extase.

Il la vit belle comme les réalisations, et marcha dans la chaleur et la lumière en la comparant à tous les anges.

Enfin, il était Téodor pour une femme. C'est ainsi qu'elle le nommait depuis des années et leur intimité parut à l'un comme à l'autre une ancienne affection continuée.

Le mariage se fit très vite; il ne voulait pas partir sans emporter sa conquête.

Il revint donc en France avec Marie, devenue Mme Schlewanowska.

Un tel roman, si peu conforme à nos mœurs, ne pouvait être deviné.

Leur amour fut accueilli par des sourires sceptiques ou railleurs, d'autant plus qu'il ne se dissimulait guère. Le bonheur débordait de tout leur être dans une continuelle adoration.

C'était peut-être au fond une sublime tendresse; mais à la surface, la chose n'en était pas moins grotesque.

Rienzi, resté crédule et naïf, en sourit plus tard que les autres; mais il fallut bien en venir là.

Quand on invitait le ménage à dîner (le nom se prononçait toujours mal), ils acceptaient avec empressement.

On ne comprenait pas pourquoi les tendres époux venaient puisqu'ils ne s'occupaient pas d'autre chose que d'eux-mêmes.

Durant le repas, Schlewanowsky regardait sa femme; elle embellissait et se façonnait vite. Ses manières gauches, trop timides, s'étaient modifiées et le goût lui venait.

Son mari la rejoignait tout de suite après le dîner quand les convives passaient au salon. Bientôt ils disparaissaient comme un couple amoureux.

— Ils sont trop amusants, conta quelqu'un. Sky et... Mme Ska nous ont faussé compagnie vers dix heures. Voilà! nous a-t-il dit avec la diction que vous savez; quand on est jeune marié, qu'on adore sa femme, il faut rentrer chez soi le moins tard possible.

Des femmes les rencontraient au Bon Marché. Lui, se penchait vers elle, son bras passé sous le sien. Il lui parlait à l'oreille, tout près des cheveux.

— Et Mme Schlewanowska?

— C'est très curieux; cette femme intelligente n'a pas conscience du ridicule. Il faut la voir, sentimentale, mince, blanche, la gorge plate, marchant comme dans un rêve, les yeux fixes et le visage illuminé. Marguerite connaissant Faust un peu tard; on n'a jamais rien vu de pareil.

Quand Mme Schlewanowska fut présentée par son mari chez les Labarussias, un esprit moins confiant et moins prévenu que celui du Polonais aurait fait quelques observations au moins singulières.

Mme Labarussias fut aimable avec sincérité; nul changement dans sa cordiale attitude à l'égard de Schlewanowsky.

Elle reçut la nouvelle mariée comme une amie future et l'invita tout aussi simplement.

Mais Labarussias resta froid; son accueil était visiblement contraint. Il observait le couple de son regard noir avec une insistance étrange.

— Mme Schlewanowska te déplaît donc? lui demanda sa femme un jour. C'est curieux; elle m'est pourtant sympathique.

Labarussias, devant cette question toute ingénue, perdit contenance; il se remit.

— N'exagérons rien, répondit-il. Mme Schlewanowska me serait plutôt agréable. Seulement... tu sais... avec les étrangères je me tiens sur la réserve, jusqu'à plus ample informé. Je veux

savoir ce qu'il y a tout au fond. Tu sais, ma bien chère amie, comme je m'intéresse à ce pauvre Schlewanowsky?

— Tu es si bon!

— Je veux être sûr que sa femme n'est pas une vulgaire intrigante.

— Elle n'en a pas l'air, au moins.

— Hum!... sans doute, fit Labarussias pensif. Mais un point reste obscur. Tu conviendras que Schlewanowsky ne semble pas bâti physiquement pour inspirer de pareilles amours?

— Ah! C'est juste! murmura Mme Labarussias.

Puis, optimiste quand même :

— Peut-être, chez les Slaves, cela se passe-t-il autrement.

— Allons donc, reprit vivement le mari. Crois-moi, ma chérie, tout le monde se ressemble. Partout l'amour est l'amour. Plus les peuples sont naïfs, plus les gens ont des habitudes simples, et plus le rapport d'âge est nécessaire. C'est pourquoi j'attends avant de me livrer. Fais comme moi.

Dès lors, Labarussias put être un peu froid, dissimuler mal une certaine gêne, sans éveiller les préoccupations de sa femme qui l'approuva, défiante comme toute mondaine, et se tint sur la défensive.

Aucune autre personne cependant ne remarqua cette nuance de froideur, car Labarussias, malgré tout, ne les invita pas moins. Il donna la même importance à leur éloignement du monde :

— N'éveillez pas l'envie pour commencer. Vous n'êtes pas prêts; et puis, attendez un succès en Salon.

Quand on lui demandait, avec l'indifférence aimable des gens du monde :

— Pourquoi ne vous voit-on pas?

— La lune de miel, se hâtait de répondre le maladroit Schlewanowsky.

Quoique Mme Labarussias les aimât bien — oh! gentiment, comme on aime dans la société, sans se donner le ridicule d'y mettre un peu de son cœur! — elle riait d'eux avec esprit; se moquait de leurs façons, de leur passion trop encombrante, choses hors de propos, pas dans le ton, qui la gênaient assez souvent.

Il faut avouer que les Labarussias ont bien de la bonté! Moi, j'aurais de ces gens par-dessus la tête! disait-on.

Un soir, on venait de servir le thé dans l'atelier du peintre Claude Amyot.

Mme Schlewanowska, devenue élégante, causait avec entrain. Ce n'était plus du tout l'étrangère fagottée des premiers jours. Et les sceptiques riaient sous cape en répétant :

— Elle va! Elle va! la Polonaise!

Schlewanowsky somnolait. Sa tête pendait par moments; il faisait un effort pour la relever, cette tête lourde aux paupières battues et rougies. On remarquait une sorte d'hébétude qui, tous les jours, augmentait.

Quand il entendit remuer les tasses, il se leva par un effort quasi douloureux.

Mais il voulut servir Mme Labarussias et prendre une soucoupe entre ses doigts. Elle oscilla d'abord légèrement; il la reposa sur le plateau, l'œil absent.

Puis il recommença le même effort avec une tension de tout l'être.

Cela marcha bien d'abord; il redressa son torse courbé. Enfin les doigts se détendirent, le thé coula d'abord, et la tasse de fine porcelaine tomba, se brisant en innombrables morceaux.

— Hein? respira Labarussias qui l'observait depuis un instant, l'œil farouche, avec un victorieux sourire.

— Ce n'est rien, disait avec douceur Mme Amyot. Mais vous êtes un peu souffrant. Je l'ai remarqué tout à l'heure.

— Moi aussi, appuya Mme Labarussias.

— Tu as... remarqué? demanda Labarussias sur un mode intraduisible.

— Je l'ai même dit à sa femme. Elle doit l'obliger à prendre du repos. Je le trouve très fatigué.

— Il baisse plutôt, répondit quelqu'un. Dam! le mariage!...

— Oh... oui! le mariage... répéta Labarussias.

Alors, la bienveillance jusque-là rétive de Labarussias fut pleinement acquise à l'étrangère. Et, non moins active qu'aux premiers jours, elle fut plus chaude et meilleure.

Ces gens isolés trouvèrent secours, médecins, conseils de toutes les heures chez Labarussias.

Le teint de Schlewanowsky se plombait chaque jour davantage.

— Ne recevez plus personne. Vous, ma femme et moi, nous suffirons à le distraire et ne le fatiguerons pas.

— Vous êtes admirable, répondait Mme Marie Schlewanowska

en lui baisant les mains, coutume de son pays, quelque peu gênante dans le nôtre.

— Quels braves gens que ces Labarussias, disaient les indifférents et-même les amis de ces derniers..

Enfermés par la maladie, vivant loin de tous, ne recevant pas, on les oublia. Aucune conscience, aucune amitié, nulle sympathie ne prirent l'éveil. Dans leur peine, n'avaient-ils pas l'appui suffisant de gens riches, indépendants, affectionnés, qui n'avaient besoin d'être doublés par personne.

Un jour, des cartes de femmes du monde, parmi lesquelles figurait Mme Labarussias, tombèrent chez les artistes et chez tous les gens mêlés à l'art. On faisait une loterie dont le produit devait servir à rapatrier Mme Schlewanowska, littéralement sans ressources.

On donna des lots importants, et tous les billets se placèrent.

Les Labarussias y ajoutèrent une somme assez ronde.

— Et Schlewanowsky? Est-ce qu'il est mort?

— Oui, disaient les uns. Je le crois du moins, car il a été très malade.

— Je ne crois pas, répondaient quelques autres, mais il est fou; c'est une rechute. Autrefois, dans un accès d'aliénation mentale, il a voulu se brûler la cervelle. En somme, un déséquilibré! Ça se voyait bien. Et son mariage avec une femme jeune (et très vivante!) a précipité la catastrophe inévitable.

Fou?

Mort?

Oublié.

Dam! Pas de famille en France! Nous n'aimons pas les voyages, nous autres; et nous avons peur des solitudes si dures de l'exil! On est déjà si seul, même parmi les siens!

Quelques années, deux ou trois, avaient passé. Chez Rienzi, dans le petit hôtel situé tout au bout de l'avenue du Bois-de-Boulogne, on causait par un de ces soirs d'hiver où la porte est close hermétiquement.

L'imagination de Rienzi broyait toujours du noir par ces temps d'hiver.

Il arrivait de voyage ; et depuis longtemps ne pensait plus aux Schlewanowsky.

L'un de ses hôtes, le poète polonais Adam Brozecky savait tout et connaissait tout le monde en Europe. Il voyageait sans cesse. Homme de grande race, il fréquentait tour à tour la société, le demi-monde et les bas-fonds. Ses renseignements portaient sur les choses qu'ignorent les gens bien informés.

— Brozecky, demanda Rienzi, n'avez-vous pas connu l'un de vos compatriotes qui fut peintre d'Abd-ul-Aziz ?

— C'est vrai, fit Massard. Pauvre garçon ! Il s'appelait... ?

— Schlewanowsky, dit Mme de Rienzi.

— Ah ! fit Brozecky de sa voix railleuse, oui, Schlewanowsky. Pauvre diable !

Il s'arrêta :

— Dites donc, Brozecky, vous avez un air... drôle. Vous m'avez fait froid dans le dos. Pourtant... je sais qu'il est... mort? N'est-ce pas?...

— Non, prononça Brozecky avec une gravité solennelle. Vous ne le savez pas ; quand avez-vous reçu la lettre de faire part? Avez-vous suivi l'enterrement? Vers quelle époque?

— En effet, je n'ai pas reçu de faire part. Je n'ai pas... la moindre notion de l'époque et je ne sais pas comment j'ai appris cette mort. Mais, bien sûr, je l'ai apprise.

Brozecky répéta : Il n'était pas mort, quand vous avez cru l'apprendre. Mais il est mort, car j'ai vu dernièrement sa femme à Varsovie : elle venait de prendre le deuil.

— Ah ! fit Massard soulagé. Il est mort en Pologne. Vous me croirez si vous voulez, j'aime mieux ça ; vous avez des façons de parler qui donnent la chair de poule, Brozecky.

— Il n'est pas mort en Pologne ; mais bien en France, dans une maison d'aliénés, à Blois. L'internement coûtait moins cher qu'à Paris ; d'ailleurs, son cas était désespéré.

— Alors?... demanda Mme de Rienzi.

— Oui, madame, il y a un « alors » dit nettement Brozecky, et très obscur. Il faut chercher la vérité derrière les choses qu'on connaît.

— Martin Labarussias et sa femme ont été parfaits pour lui, observa Massard.

Cette fois, Rienzi, un moment silencieux, releva la tête.

— Brozecky, parlez-nous donc de Labarussias.

— Parfaitement, mon cher. Le cadavre est là, peut-être. Notez bien que si je dis : peut-être! ma pensée va plus loin; jugez-en.

Il se recueillit.

L'heure, l'état des esprits, la solitude, les avaient préparés à quelque aventure dramatique.

— Je raconte avec simplicité, commença Brozecky :

Vous croyez tous que Labarussias est un homme très riche; c'est une erreur. Il est millionnaire; mais qu'est-ce qu'un ou deux ou trois millions d'un revenu régulier pour ce train de grand seigneur qui a trois enfants à doter? Pour vivre de la même existence jusqu'à son dernier jour et doter ses enfants afin de les marier dans des conditions analogues, il faut chercher des combinaisons.

Labarussias trouve ces combinaisons. Il est dans les affaires.

— Labarussias? Dans quelles affaires? Son nom ne paraît nulle part.

— Naturellement. Les cercles lui seraient fermés. Ces choses-là sont tenues secrètes. Le mot « affaires », cela veut dire les entreprises, les syndicats, les bandes noires, les industries les plus recommandables, tout ce qui vit en haut comme en bas sous la rubrique : et Compagnie. Il y aurait à faire là-dessus des études bien curieuses qui, dans l'espèce, ne nous intéressent pas. Donc, Labarussias, le riche collectionneur et le hautain désœuvré, est dans les affaires. C'est le cas de très braves gens. Mais pour Labarussias il y a une circonstance aggravante; il est collectionneur d'objets merveilleux, le plus souvent dans les prix doux.

— Ça se dessine! gronda quelqu'un.

— Si les collections coûtaient leur prix réel, bien des fortunes n'y pourraient suffire. Il faut suppléer à tant d'argent par beaucoup de flair, et de tout ce que vous voudrez; c'est ce qu'on appelle du savoir-faire.

Ceci posé, revenons à Schlewanowsky; je ne suis pas romancier. Je n'éveille pas votre intérêt par des racontars chimériques. Allons au fait; nous sommes des philosophes.

— Nous vous suivons, dit Rienzi.

— Quand il vint en France, Schlewanowsky ne possédait qu'un très mince capital, qu'il croyait suffisant pour attendre la gloire et la vente de ses tableaux.

Il vécut sur ce capital, paya son voyage, et celui de sa femme, l'acte de vente de son hôtel, et la première annuité, sur laquelle son ami Labarussias toucha l'escompte...

— Hein? cria Massard.

— Parfaitement, dit Rienzi. Je connais ça.

— Ne vous effarez pas, continua placidement Brozecky. Labarussias toucha même sa quote-part, c'est-à-dire toute une année, sur la prime d'assurances pour l'immeuble et les objets d'art, qui furent largement garantis.

— Ces choses-là se font? interrompit Massard, hérissé.

— Elles se font, oui, cher monsieur. Et même toujours.

— Allez, Brozecky, c'est plein d'intérêt, dit un sculpteur.

— Donc, reprit le poète, Schlewanowsky, sans fortune, sans talent, hélas! crut à son étoile sur la foi des promesses de Labarussias. Une femme l'aima, par le miracle des illusions qui remplissent chez nous les âmes ardentes auxquelles manque l'aliment nécessaire. Il espéra pouvoir faire le bonheur et la fortune d'une femme.

L'amour venait tard, il n'en put supporter les trop chères épreuves. Vous l'avez vu décliner peu à peu, s'appuyer chaque jour davantage sur le bras de cette ignorante, si pure, de qui l'amour, trop sincère, malheureusement, précipita la catastrophe inévitable.

— Vous êtes effrayant, murmurait Massard, pâle, tandis que les autres, non moins émus, se taisaient. Vos paroles sentent le drame.

— Il fut simple, acheva Brozecky.

Schlewanowsky, malade, eut une attaque de paralysie, dont il se remit d'abord; mais bientôt sa raison fut atteinte. Cette fois, pour guérir, il aurait fallu ce miracle dont la Providence est peu prodigue. Le ménage n'avait plus d'argent, ni pour payer l'hôpital, ni pour faire vivre Mme Schlewanowska.

— Pourquoi ne vendit-elle pas quelque beau tapis, des objets dont son mari n'aurait pu constater la disparition dès son retour, en cas de guérison... toujours possible après tout? demanda Mme de Rienzi.

Brozecky regarda la douce femme avec respect:

— Vous avez tout résumé, madame, en une seule phrase; de même que vous avez tout pressenti. Le nœud gordien est coupé, ce qu'il fallait faire c'était la chose absolument simple, indiquée par vous en ce moment. D'un seul tapis, on avait offert une fois vingt-cinq mille francs; dans le péril, on pouvait bien en trouver dix mille. Mme Schlewanowska confia le soin de ses intérêts à

Martin Labarussias. Il lui conseilla de faire une vente à l'hôtel Drouot.

Un silence cruel régnait dans l'atelier; les assistants ne respiraient plus. L'ombre du mort planait sur eux, appelant la pitié, des revanches. Ils sentaient tous sa présence indéfinissable ; ils écoutaient.

Brozecky reprit après un silence :

— Labarussias conseilla toujours le mystère : « N'en parlez à personne. Si votre cher Téodor guérit, nul n'aura rien su. Laissez agir mon avoué qui prendra toutes les mesures de droit, sans vous faire souffrir ni vous déranger, sinon pour le strict nécessaire. Paris est la première ville du monde, l'Hôtel Drouot est la première salle des ventes de Paris. Pensez donc ! Une clientèle de cinq, six, sept, dix mille personnes par jour ! »

Quelle vraisemblance !

Tout le monde y aurait été pris... excepté les deux cents personnes intéressées au silence, qui savent le dessous des choses.

La vente eut lieu.

Si le miracle dont nous parlions tout à l'heure était advenu, si le malheureux avait pu sortir de son cabanon de misère, le spectacle de sa maison vidée l'y aurait fait rentrer avec la camisole de force.

Les formalités légales s'accomplirent en silence, et la vente eut lieu !

Les beaux tapis d'Orient, d'une valeur inouïe, les armes damasquinées, les broderies d'or et de soie, les... tout cet ensemble de richesses produisit à peine quelques centaines de louis, le passif du fou.

Au surplus, la collection tout entière est dans l'hôtel de Labarussias.

Concluez.

Cette histoire n'est si simple que parce qu'elle est vraie.

Léontine de NITTIS
(Olivier CHANTAL).

LES
SALLES DE THÉATRE

Si, dans une salle de théâtre, regardant autour de soi, l'on se met à réfléchir un peu à ce qu'on a sous les yeux, l'on est frappé de la quantité de remarques qui se présentent aussitôt à l'esprit et de questions qui se posent. Toutes nos salles, par exemple, sont tendues en rouge ; les formes ne sont pas les mêmes ; dans celle-ci, quantité de loges ; dans celle-là, presque point, ce ne sont qu'amphithéâtres ; là, le balcon avance démesurément sur le parterre ; presque partout, un seul lustre au plafond ; ailleurs, des appliques le long des galeries, etc., etc. Pourquoi ceci ? Pourquoi cela? Une infinité de pourquoi. Et si l'on vient à se demander comment c'était autrefois, si c'est chez nos voisins comme chez nous, en Amérique comme en Europe, dans ce nouveau monde sans passé comme dans l'antique Asie, naïve de la naïveté des vieillards retombés en enfance, il est curieux, semble-t-il, de se rendre compte de tous ces éléments concourant à la composition d'une salle de théâtre, ce premier besoin du moindre embryon de civilisation.

*
* *

La question première est tout naturellement celle de la forme générale du théâtre ; sans entrer ici en de longs détails, il suffira de rappeler que, chez les anciens, l'hémicycle fut toujours employé seul, tandis que dans l'Europe moderne, depuis les premières salles bâties en Italie, et de là imitées en France, les formes ont varié à l'infini : forme d'hémicycle (1), forme rectangu-

(1) Théâtre de Vicence (1583), par Palladio, et Théâtre-Historique (1847), pour Alexandre Dumas père.

laire (1), circulaire (2), carrée (3) ; forme d'œuf, de poire, de cloche, de fer à cheval. Aujourd'hui, l'on cherche encore, car il faut concilier, comme on sait, l'optique et l'acoustique.

Puis, quelle que soit la forme adoptée, il s'agit de placer les spectateurs. Comment? En Grèce et à Rome, il n'y avait que des gradins, comme dans nos cirques. Le spectacle étant gratuit, les places ne se divisaient pas par le prix en une infinité de catégories comme aujourd'hui ; mais de grandes lignes de démarcation. Là, les sénateurs ; là, les chevaliers ; là, le peuple. Aussi, chacun étant sûr de n'avoir pour voisin qu'un homme de sa classe, de son monde, dirions-nous aujourd'hui, il ne sentait pas le besoin de s'en isoler par une cloison quelconque ; par conséquent, rien que des gradins, point de loges. Sauf, un jour, celle de l'empereur.

Lorsqu'en Italie furent construites, au XVIe siècle, les premières salles de spectacle modernes, les mœurs et la vie sociale avaient bien changé ; aussi les théâtres de Vicence et de Parme, élevés à l'antique, furent-ils vite abandonnés. Avec l'hémicycle, les stalles et les gradins disparurent et furent remplacés par les loges ; de cette façon, l'orgueil du noble seigneur ne craignait pas de coudoyer le gros marchand bourgeois qui, pour son argent, avait le droit de venir s'asseoir aux mêmes places que lui. Puis, le spectateur et sa compagnie intime se trouvait chez lui dans sa loge, libre d'écouter ou de tourner le dos à la scène sans gêner personne, de recevoir même des visites, bref, de venir au théâtre, comme cela se pratique encore à l'Opéra, pour toute autre chose que d'assister au spectacle. Ce fut même alors à ce point que des volets furent installés à l'ouverture de la loge, et lorsqu'ils étaient hermétiquement fermés, tout rapport avec la salle était intercepté. Et tandis que les acteurs parlaient ou chantaient devant ces rangées de persiennes, à l'intérieur de la loge se jouaient des parties sans fin que le baisser du rideau n'interrompait pas ; vis-à-vis de chacune, de l'autre côté du corridor de communication, on alla même jusqu'à installer des cabinets de toilette. Les loges se répandirent sur-le-champ dans toute l'Italie, et passèrent en France où elles se combinèrent avec les balcons et les galeries ; là-bas, elles sont employées à l'exclusion

(1) Tous nos anciens théâtres en France (vieux jeux de paume ou galeries du palais).

(2) En Angleterre, au temps de Shakspeare.

(3) En Espagne, sous Calderon et Lope de Vega.

de toute autre place (1), et c'est aujourd'hui encore la chose qui frappe d'abord en entrant dans un théâtre d'Italie, de n'y voir que des loges du haut en bas, sauf le parterre qui est demeuré ce qu'il était jadis chez nous ; on y est debout.

Le parterre fut longtemps la plaie de nos théâtres ; là surtout se produisaient des désordres, sanglants parfois. C'est une plaisanterie de gémir sur l'urbanité d'antan que nous avons perdue. Il suffit de lire Brantôme pour se rendre compte des amusements où se complaisaient François Ier et sa cour, la plus policée de l'Europe ; et quant au XVIIe siècle, la majesté pompeuse de Louis XIV souffrait des divertissements singulièrement brutaux. Aujourd'hui que les spectateurs des premières places se gardent tout seuls, et que pour les places supérieures un seul garde municipal suffit à conserver l'ordre, nous ne voyons pas sans étonnement combien longue à se faire a été l'éducation de la foule, et que de véritables batailles se livraient à l'hôtel de Bourgogne et au Marais. Écoutez l'abbé d'Aubignac en son livre *la Pratique du Théâtre, ouvrage très nécessaire à ceux qui veulent s'appliquer à la composition des poèmes dramatiques, qui les récitent, ou qui prennent plaisir à leur représentation* (1669) :

« *Chez nous, il n'y a aucun ordre ni aucune sûreté par la licence que plusieurs mal-vivants ont de porter l'épée dans les lieux destinés aux divertissements publics, et d'y attaquer insolemment des gens d'honneur qui n'ont point d'autres armes pour leur défense que l'autorité des lois... Les représentations sont incessamment troublées par de jeunes débauchés qui n'y vont que pour signaler leur insolence, qui mettent l'effroi partout, et qui souvent y commettent des meurtres.* » — Des meurtres ! — Oui, parfaitement. Continuons. « *Les galeries et le parterre sont très incommodes, la plupart des loges étant mal situées et le parterre n'ayant aucune élévation ni aucun siège ; si bien que la sûreté n'y étant point, les gens d'honneur ne s'y veulent pas exposer aux filous, les dames craignent d'y voir les épées nues.* » Quel remède proposer à cet état de chose déplorable ? On n'y allait pas de main morte à cette époque-là : « *Le roi fera défense à tous pages et laquais d'entrer au théâtre à peine de la vie, et à toutes personnes, de*

(1) Pour se rendre compte de l'aspect d'une salle en Italie, voir au Louvre, dans la grande galerie, un tableau de Giovanni Paolo Panini, représentant un concert donné à Rome le 26 novembre 1725 à l'occasion de la naissance du dauphin, fils de Louis XV. Il n'y a pas moins de cinq étages de loges.

quelque condition qu'elles soient, d'y porter l'épée, ni autres armes offensives, sur la même peine. » Quant au parterre, il « *doit être élevé en talus et rempli de sièges immobiles, ce qui empêchera que les assistants ne s'y battent, n'ayant aucun espace pour le faire.* »

Rien ne prévalut, naturellement, contre cette coutume du parterre debout. Cent ans après, Cochin (1) demande qu'au moins on le fasse moins profond, tout en le cachant le plus possible sous l'avancement de la galerie supérieure. Dans l'ancienne salle de comédie, en effet, il n'avait pas moins de vingt-six rangs ; si bien que lorsque des poussées s'y produisaient, le premier rang était écrasé contre la barre du parquet (orchestre actuel) par le poids formidable des vingt-cinq autres. Aussi s'y battait-on toujours, en dépit des gardes à hallebardes qui, disséminés çà et là, cachaient la moitié des acteurs aux spectateurs du fond.

Ce système d'entasser dans un théâtre le plus de monde possible donnait même naissance à des idées bien plus extraordinaires. Le même Cochin, dans ce projet d'une salle de comédie, où la hardiesse des réformes demandées terrifiait l'administration, nous parle avec une satisfaction visible de l'institution des « lunettes », sorte de hublots percés dans la porte de chaque loge, par où des têtes passaient pour écouter et voir le spectacle : « *On sait de quelle utilité il est, pour la recette de l'Opéra, qu'il y ait aux premières loges ces petites ouvertures qu'on nomme lunettes, et combien de personnes se trouvent heureuses* (sic) *de rester dans les corridors, lors des occasions de foule.* » Mais ces lunettes sont fort étroites. Il faudrait « *pratiquer dans le haut, au fond de chaque loge, une espèce de volet qui pourra descendre et se glisser dans l'épaisseur de la cloison comme les glaces d'un carrosse. Cette ouverture peut avoir, sur peu de hauteur, la largeur de la loge. On peut y placer deux rangs de personnes* (sic) *au moyen d'une banquette dans le corridor, qui les élèverait à cette hauteur... Cette idée est exécutée avec succès dans le beau théâtre que M. Soufflot a construit à Lyon.* » — Succès relatif, sans doute ; s'imagine-t-on, comme corniche au plafond des premières loges, cette double rangée de têtes décapitées, dans Dieu sait quel courant d'air ! dont les corps invisibles se hissent sur la pointe des pieds ou se plient selon leur grandeur, debout sur des banquettes pendant toute une soirée ? Mais ne rions pas trop : aujourd'hui, dans

(1) Cochin, *Projet d'une salle de spectacle pour un théâtre de comédie*, Paris, 1765.

la salle du Conservatoire, ne donne-t-on pas en location des places dans les couloirs, sans même une « lunette » pour voir ce qui se passe derrière le mur qu'on a en face de soi?

*
* *

Un autre projet non moins amusant et qui, je l'espère, ne fut pas exécuté est celui de Roules, dans sa *Construction des Théâtres*, où il se trouve d'excellentes choses. C'est l'établissement de loges portatives, disparaissant quand le spectacle est terminé, afin d'augmenter le nombre des sorties : « *La devanture et les banquettes pourraient, au moyen d'une machinerie très simple, s'enlever d'une hauteur suffisante pour procurer le passage des spectateurs.* » Vous voyez d'ici les habitants de la loge, en retard pour descendre, et enlevés en l'air, les jambes pendantes, tandis que le public s'écoule !

On comprend que de telles dispositions n'étaient pas propres à améliorer la tenue des spectateurs et à les empêcher de se disputer. Ces mœurs scandaleuses étaient en outre favorisées, au XVIIe siècle, par la demi-obscurité où demeuraient plongées les salles de spectacle.

D'abord l'on avait joué de jour. Les comédiens essayèrent de reculer l'heure de la représentation, mais le public vint frapper aux portes pour se les faire ouvrir, et les força parfois; d'où Ordonnance du lieutenant civil : « *Sur la plainte faite par le Procureur du Roy que les comédiens de l'hôtel de Bourgogne et de l'hôtel d'Argent* (qui devint le théâtre du Marais) *finissent leurs comédies à heures indues et incommodes pour la saison de l'hyver... nous avons fait et faisons très expresses inhibitions et défenses aux dits comédiens, depuis le jour de la Saint-Martin jusqu'au quinzième février, de jouer passé* QUATRE HEURES ET DEMIE *au plus tard. Auxquels par cet effet enjoignons de commencer précisément avec telles personnes qu'il y aura, à* DEUX HEURES APRÈS MIDI... *et que la porte soit ouverte à* UNE HEURE *précise, pour éviter la confusion qui se fait dedans ce temps, au dommage de tous les habitants voisins.* » 12 novembre 1609.

On remarquera en passant que, par suite du même manque d'ordre de la foule, les portes avaient besoin d'être ouvertes une heure d'avance. Aujourd'hui, un quart d'heure peut suffire pour emplir une salle.

Mais, quoique le spectacle dût finir à quatre heures et demie au plus tard, on comprend qu'en hiver il faisait nuit noire dans ces affreux jeux de paume transformés où la clarté n'était jamais excessive. Une rangée de chandelles était alors allumée sur le devant de la scène, éclairant par en bas les acteurs et leur portant de grandes ombres sur le corps et la figure; et c'était tout. Le prix des places ne permettait pas d'être exigeant (1). Par économie, on n'allumait même pas les quelques lanternes de la salle.

Cet éclairage me rappelle celui de la salle du Trocadéro; je me souviens y avoir entendu, un hiver, je ne sais quel interminable concert à la fin duquel il faisait complètement nuit. Ce monument si remarquable au point de vue de l'acoustique, car on y entend deux fois ce qui s'y dit, possède pour tout luminaire une rampe de gaz. Les spectateurs grattèrent tranquillement des allumettes pour lire leur programme; mais il n'y aurait eu là que demi-mal, vu qu'il n'est point nécessaire qu'il fasse grand jour dans une salle de théâtre, la scène bien éclairée suffit. L'inénarrable était de voir s'agiter sur le plafond de ce grand tombeau les silhouettes fantastiques des acteurs et des conférenciers, en d'immenses ombres de dix à vingt mètres de long, avec toutes sortes de mouvements crochus, à donner le cauchemar à Poë lui-même.

A l'hôtel de Bourgogne et au Marais, il fallut que la police s'en mêlât : « *Seront tenus les dits comédiens avoir de la lumière en lanterne ou autrement, tant au parterre, montée et galeries, que dessous les portes à la sortie, le tout à peine de cent livres d'amende et de punition exemplaire. Mandons au commissaire du quartier d'y tenir la main et de nous faire rapport des contraventions... etc.* »

Plus tard, lorsque des salles royales et princières s'élevèrent, quand la coutume vint de jouer le soir, les chandelles furent allumées en plus grand nombre, et on les disposa en lustres. Sur tout autre mode d'éclairage le lustre a prévalu depuis; d'abord garni de chandelles, ensuite de bougies, puis de lampes à huile, hier de becs de gaz, aujourd'hui de manchons électriques.

Plus d'une disposition a pourtant été essayée depuis l'érection du monumental théâtre de Parme par Alexandre Farnèse, où une rangée de statues, le bras levé, portaient en l'air de larges

(1) « *Faisons défense aux comédiens de prendre plus grande somme des habitants et autres personnes, que de* CINQ SOUS au parterre et DIX SOUS aux loges et galeries. » (Ordonnance de Police du 12 novembre 1609.)

torchères. Le principal essai tenté pour remplacer le lustre, à qui l'on reproche d'éblouir les spectateurs des places supérieures, et que l'on accusait avec raison d'échauffer et de vicier l'air, a été l'essai de plafonds lumineux; tel le plafond actuel de la Chambre des députés. Après 1850, on en établit dans un grand nombre de théâtres, soit faisant saillie, soit au niveau de la coupole, au Vaudeville, au Châtelet, par exemple. Mais ce n'était point une idée neuve. Au siècle dernier déjà, Cochin, dans son projet de théâtre, préconisait le plafond de verre, éclairé en dedans par des chandelles. Mais chandelles, gaz ou électricité, l'inconvénient de cette disposition subsiste toujours le même, c'est d'être triste; puisque nous ne pouvons pas jouer au grand flambeau pur qui est le soleil, ne nous condamnons pas à ce jour terne de soupirail. Les girandoles et les candélabres accrochés en traînes lumineuses le long des loges et des galeries, comme en Italie à l'heure actuelle, ont, au contraire, l'inconvénient d'éblouir les spectateurs. Aussi s'en tient-on généralement au lustre; mais il faudrait le remonter toujours le plus près possible du plafond, pour que les places supérieures n'en aient pas la clarté dans les yeux, ce qui se produit à la Comédie-Française, entre autres. Une dernière remarque : jusqu'à l'invention, relativement récente du gaz, les lumières employées ne pouvaient varier d'intensité, et, par suite, tout effet de nuit était impossible. Au commencement de ce siècle même, on se contentait de baisser le plancher sur lequel reposaient les quinquets de la rampe, et le lustre n'en continuait pas moins à luire, détruisant tout effet (1).

Lorsque le gaz permit enfin de produire une vraie obscurité, ce fut sans doute un grand émerveillement pour le public, comme toute nouveauté; ce dut même être une de ces causes secondaires, inconsciemment si importantes, qui favorisèrent l'éclosion du théâtre romantique et en firent alors le succès. Car, usant tout naturellement de ce moyen nouveau d'intérêt, il prodigua les scènes sombres et les décors noirs.

*
* *

De cette nécessité d'éclairer les théâtres est né le danger des

(1) Dans son *Essai sur l'Art de construire les théâtres* (Paris, germinal, an XI), Boullet en est réduit à proposer, pour obtenir un effet de nuit, d'envelopper le lustre d'une cloche de gaze bleue.

incendies ; non pas que les monuments n'aient brûlé de tout temps. Ce fut à Rome le sort de plus d'un d'entre eux, tel le théâtre de Pompée qui brûla quatre fois. Mais ce ne devint un usage régulier qu'avec nos salles modernes.

Au reste — quoique leur efficacité laisse encore évidemment à désirer — les organisations véritables contre l'incendie sont toutes récentes ; il suffit de voir les faibles ressources dont, au siècle dernier, on disposait en cas de feu dans les théâtres, pour juger de l'impossibilité où l'on était de combattre utilement le fléau. Soufflot entoura la scène de son théâtre de Bordeaux d'un balcon en pierre garni de tuyaux de cuir correspondant à des réservoirs. Mais là comme ailleurs, l'eau des réservoirs épuisée, il n'y avait plus qu'à se croiser les bras en face du feu s'il n'était pas éteint ; souvent même, ces réservoirs ménagés dans les combles du théâtre, n'étaient alimentés que par l'eau de la pluie. Et les étés secs ?

Nous avons, dans l'œuvre de Dumont (1), l'installation complète du service du feu dans un théâtre d'alors : dans la baignoire la plus proche de la scène, un réservoir avec quinze muids d'eau, ce qui paraissait une grande quantité, comparé aux réservoirs d'eau pluviale, et un pompier armé d'un jet ; au corps de garde « *qu'il est d'usage d'avoir à côté des spectacles pour y maintenir le bon ordre* — toujours la mauvaise tenue des spectateurs — *une pompe à bras.* » Service du feu : « *Le feu prenant au théâtre* (c'est-à-dire sur la scène), *comme il arrive presque toujours, le pompier placé à cet endroit* (dans la baignoire) *paraîtrait aussitôt et annoncerait au public qu'il n'a rien à craindre.* » Je doute fort que le public le croie. Le même homme tire une sonnette, les soldats du corps de garde font manœuvrer la pompe, le jet s'élance ; et voilà. L'incendie est vaincu. Du moins le sieur Dumont l'affirme sur la foi de « *M. Morat, directeur général des pompes du Roy, commandant de la Compagnie des garde-pompes, l'inventeur du projet* ». Lequel projet fut exécuté à Paris, en 1772, sous les ordres du lieutenant de police.

Le service des pompes a fait bien des progrès depuis, et cependant les théâtres n'en ont pas moins continué à flamber comme par le passé. Il n'y a, en réalité, lorsqu'un incendie se déclare en plein spectacle, d'autre sûreté pour le public que dans la fuite ;

(1) Dumont, *Salles de spectacle d'Europe, plans et projets, à Paris, rue des Arcis, dans la maison occupée par un commissaire.*

nulle organisation, si perfectionnée soit-elle, et dût-elle manœuvrer toujours sans accroc, ne vaudra jamais la largeur et la quantité des sorties. Le théâtre idéal serait celui où chaque spectateur n'aurait qu'une porte à pousser ou à enfoncer pour être instantanément de sa place dans la rue. Mais l'insouciance des vivants oublie vite les trépassés; voilà quatre ans que brûla l'Opéra-Comique. Qui s'en souvient aujourd'hui? Qui se souvient de cette soirée un peu pluvieuse, où ceux qui sous leur parapluie levèrent par hasard les yeux, virent le brouillard du ciel bas s'imbiber d'une lueur rouge comme d'une tache de sang? de la foule s'entassant dans les rues qui aboutissent au Boulevard, et regardant, fiévreuse, les étincelles jaillir au milieu des spirales très épaisses de fumée? Puis soudain un craquement formidable arrachant à tous un cri de terreur, d'admiration, si l'on n'eût songé à ceux qui étaient dessous; c'est la coupole qui s'effondre dans un jaillissement de flammes. Et ce ne fut plus qu'un volcan aux feux jaunes, bleus, verts, rouges, de toutes les couleurs dont les teignait la composition chimique des décors entassés qui brûlaient. Qui se souvient de la stupeur de Paris en apprenant, le lendemain matin, l'effrayante nouvelle? du Boulevard morne où passait seul, parmi les groupes muets, le cri des camelots : « Demandez les détails complets, le nombre des morts »? Tandis que dans la prison des murs fumants, des malheureux agonisaient depuis la veille, entassés dans les corridors, la main crispée aux portes fermées, et tombant comme des masses sur ceux qui les venaient ouvrir. On voyait les pompiers sortir sans trêve, par les fenêtres où se dressaient les échelles rouges, des corps à moitié calcinés, qu'on allait ranger au poste de la rue Drouot, pour que chaque passant pût tenter de les reconnaître; et sur les trottoirs on ramassait partout des morceaux de partitions, où se lisaient encore les notes. Qui se souvient de tout cela? Ceux dont quelque ami ou parent disparut, ceux surtout qui se sont enfuis dans l'écrasement du sauve-qui-peut. Nous autres, nous avons oublié. Nous continuerons sans inquiétude — s'il fallait songer à tous les dangers qui nous guettent! — à nous entasser dans des salles aux étroites issues, enclavées souvent entre des maisons, alors que le bon sens voudrait qu'un théâtre fût toujours isolé. On sait que, chez les Romains, les théâtres, pas plus que les autres monuments publics, n'étaient mêlés aux habitations privées; ordinairement même, salles de spectacle et d'as-

semblées, trésor, tribunal, prison, etc., formaient un tout sur une place spéciale.

*
* *

Nous retrouvons, au siècle dernier, cette idée d'un ensemble de monuments publics, artistiques et autres. Ainsi dans l'œuvre de Dumont, parmi les projets de ruines à bâtir, les plans de décors en bosquets et en colonnades surmontées de vases avec fleurs en pierre de taille, sont tracés des plans d'*odéons* où, à l'imitation des anciens, seraient réunies salles de bal, de théâtre, de concert; on y voit même ce qu'on appelait alors un *Vaux-Haal*. Autour d'un *Mont-Parnasse* artificiel pour sommet, se trouvent disposés des lieux propices à tous les plaisirs, danse, musique, comédie, pièces d'eau pour *feux grégeois*, parterres, galeries de commerce. Sauf la galerie de commerce dont je ne m'explique pas la présence, mais dont l'adjonction à des monuments de luxe est un grand signe des temps, j'avoue que je trouve l'idée assez amusante et curieuse à exécuter dans un parc à statues et à boulingrins. Mais ce qui serait surtout ravissant, c'est un théâtre en feuillage dont le dessin se trouve un peu plus loin; idée qui marque bien l'esprit bocager de cette époque où, sous le flot des rubans de soie, se développait le sentiment de la verte nature. La charpente de bois formant une salle en hémicycle est recouverte entièrement et cachée par des charmilles; des niches taillées dans la verdure servent de loges; des murs de feuillage sont les décors, et les coulisses se perdent sous la ramée. Les rêvez-vous là dedans, marquis et marquises, en leurs pâles satins semés de bouquets, des diamants piqués dans l'argent de leurs cheveux, sous la sérénité délicieuse d'une nuit d'été, tandis que de claires étoiles scintillent à travers les feuillages où brûlent des ballons de lumière sombre? O Watteau!

Pour revenir à la réalité, nous avons en somme parcouru les différentes parties de notre salle de théâtre moderne. Les observations que nous avons faites peuvent s'appliquer, d'une manière générale, aux théâtres d'Europe; sauf modifications dans la forme ou dans les dispositions de détail, ils sont à peu près jetés dans le même moule et constituent la salle adaptée aux exigences de la civilisation moderne de l'Europe.

Nous ne nous arrêterons pas à la construction matérielle, à l'installation du *foyer*, qui, au siècle dernier, s'appelait un *chauf-*

foir, à la nécessité évidente que tout théâtre convenable ait une entrée couverte pour que, les jours de pluie battante, les toilettes ne se trempent pas en descendant de voiture, aux systèmes de sièges perfectionnés et autres questions pratiques; un point intéressant demeure : de quelle couleur la salle sera-t-elle tendue?

Vous avez remarqué sans doute qu'à Paris, tous nos théâtres sont tendus en rouge grenat. Pourquoi pas aussi bien en bleu, en vert, en jaune, en rose, en n'importe quelle couleur? Ce ne peut être une involontaire coïncidence. En effet, il y a là une malencontreuse théorie généralement admise et exposée par C. Garnier (1), d'après laquelle un théâtre doit forcément être tendu en rouge :

Deux grandes divisions dans la décoration de la salle; d'abord l'ossature encadrant les spectateurs, puis les fonds sur lesquels ils doivent ressortir. L'ossature sera donc claire, éclatante même, généralement dorée, et le fond se composera d'étoffes sombres; ainsi, chez les Grecs, les colonnes des temples étaient claires sur des murs foncés. Par conséquent, sont écartées déjà, pour la tenture de la salle, toutes les couleurs claires, telles que le jaune d'or, le rose, le bleu ciel, le mauve, etc.; il reste donc à choisir entre le rouge grenat, le vert, le bleu foncé, l'orangé, le brun et le noir. On choisira celle de ces couleurs qui est la plus meublante, et qui possède les plus beaux reflets lumineux; car il ne faut pas oublier que nos théâtres sont faits pour être vus à la lumière. Qu'y a-t-il de plus laid que l'escalier et le foyer de l'Opéra en plein jour? Le brun et le noir absorbant la lumière au lieu de la réfléchir ne peuvent, *a priori*, convenir; l'orangé est trop éclatant, le vert et le bleu, s'ils ne tournent pas au noir, ont des reflets blafards; le rouge, au contraire, est d'un ton très chaud, et son reflet rosé met dans l'air une sorte de clarté joyeuse; c'est la couleur la plus facilement meublante, discrète et lumineuse à la fois. Aussi sera-ce la seule employée.

En vertu de cette théorie, et la routine aidant, toutes nos salles sont tendues en rouge. Sans nier les incontestables qualités du rouge, j'avoue que ladite théorie, qui nous condamne à cette seule couleur, me semble sous tous les rapports bien spécieuse. Il n'est question, bien entendu, que des salles où les spectateurs ont quelque toilette, l'effet décoratif étant fort se-

(1) Ch. Garnier, *le Théâtre*.

condaire dans celles où il n'y a que jaquettes brunes et robes ternes; le rouge est évidemment alors la couleur préférable. Tout d'abord, c'est inexact de dire que les toilettes soient éteintes par un fond clair; on en a l'exemple dans les nouveaux salons de l'Hôtel de Ville, où la blancheur des murs, non encore peints et tendus, se trouve d'un effet décoratif merveilleux. Quant aux reproches adressés aux couleurs claires et éclatantes de détourner la clarté sur la salle, au détriment de la scène, le remède est bien simple; ne devrait-on pas toujours baisser les lumières de la salle pendant qu'on joue, afin que les spectateurs s'occupent de ce qui se passe sur la scène, au lieu de se distraire à lorgner dans les loges? Puis, le rideau tombé, les lumières redonnant tout leur éclat, la salle peut, sans inconvénient, resplendir dans les soies blanches, les satins d'azur et les velours d'or. Pour ce qui est des couleurs plus sombres, si le noir et le brun ne sont pas défendables, il y a des bleus, aux reflets étrangement doux et mystérieux, dont l'usage nous délivrerait de la banalité obstinée du grenat foncé; et vous verriez, telle est la force de l'habitude, que ce serait des oh! et des ah! d'étonnement à n'en plus finir.

Pour prendre un exemple, la salle de théâtre du palais de Fontainebleau est tendue en bleue, et c'est une merveille; voilà la meilleure preuve que cette théorie ne rime à rien. D'ailleurs le reste de l'Europe ne la suit pas d'une façon aussi absolue que nous aujourd'hui; mais, en Amérique surtout, on ne s'en occupe guère. Là, les théâtres sont de toutes les couleurs imaginables; et si nous passons aux salles de cette partie du monde, c'est la première chose à remarquer.

*
* *

Les théâtres d'Amérique portent, comme c'est pour tout en ce pays, la marque de la civilisation européenne, adaptée à un idéal étrange d'utilitarisme et de luxe, se manifestant surtout par l'énormité; et il est incontestable que l'énormité a sa puissance et sa beauté.

Ainsi l'*Auditorium* de Chicago, la ville type, où les maisons ont jusqu'à quatorze étages, est d'une telle dimension qu'il ne contient pas moins de 4000 places (1), tandis que notre grand

(1) 4 051 places, exactement.

Opéra n'en a que 2200, à peu près la moitié en sus. 10000 lampes électriques l'éclairent, actionnées par 10 dynamos et 12 kilomètres de câbles. Le tout a coûté 16 millions, et a été bâti en trois ans. Mais il n'y a pas de façade à cet édifice, où se trouvent un hôtel et toutes sortes de bâtiments; ainsi les théâtres sont généralement encastrés dans les maisons. A l'intérieur, ils sont, comme nous le disions, tendus en toutes sortes de couleurs, et, dans l'Amérique du Nord, l'on n'y compte pour ainsi dire pas de loges (1). Les loges prennent de la place inutilement; inutilement sous tous les rapports, car dans cette moitié-là du Nouveau Monde, la tenue des spectateurs étant généralement bonne l'on ne risque point de se heurter à un voisin impertinent. Il en est tout autrement dans l'Amérique du Sud.

On y fume, sinon dans la salle, du moins dans les corridors; on va au théâtre comme au café, payant tant par acte pour les spectacles coupés (à Buenos-Ayres, par exemple); et dans des places stallées en amphithéâtre une honnête femme serait exposée à entendre des propos grossiers. Aussi, contrairement à ce qui se passe dans l'Amérique du Nord, n'y a-t-il guère que des loges. Quant à la grandeur des salles, elle est peut-être encore plus extraordinaire; on y compte des 800 fauteuils d'orchestre (2).

Puis, avec des monuments particuliers, nous nous éloignons de plus en plus de l'Europe; sous la clémence d'un ciel dont les nuits sont plus tièdes que nos jours, Rio-de-Janeiro possède un théâtre ouvert à l'air libre, où il suffit de pousser la porte de sa loge pour se trouver à son balcon; et l'atmosphère est si calme que pas une parole ne se perd, et par les larges baies ouvertes passent dans la salle les senteurs des floraisons, car la ville est pleine de jardins. Sommes-nous assez loin de nos théâtres étouffants de la respiration enfermée des mille ou quinze cents spectateurs sortant de dîner, dont le malaise inévitable, à la fin d'une soirée, n'est pas sans avoir sur l'attention une fâcheuse influence? Après cinq actes, d'une œuvre de valeur, bien entendu, il devient impossible de plus rien suivre, si on le veut suivre du moins d'une façon intéressante. Les peuples d'Orient, au contraire, écoutent religieusement des spectacles qui durent plusieurs jours ou

(1) Ainsi, dans l'*Auditorium* de Chicago, il n'y a que 40 loges de cinq places chacune, sur les 4051 places.

(2) 600 fauteuils au *Politeama* de Buenos-Ayres; 800, au Teatro lirico de Rio-de-Janeiro.

plusieurs nuits ; c'est que chez eux, quelque primitive que soit l'installation du théâtre, il est toujours ouvert au grand air.

*
* *

Avec l'Amérique, en effet, prend fin la série des théâtres se rattachant de près ou de loin à notre civilisation moderne ; partout ailleurs, excepté les édifices qu'ont pu élever des Européens, d'autres civilisations ont eu d'autres effets. L'art dramatique s'y trouvant encore plus ou moins sous l'influence religieuse dont il est né, les théâtres y ressemblent moins à nos monuments actuels qu'à ce qu'étaient les nôtres au moyen âge, pour la représentation des Mystères ; la seule chose importante est ce qu'on joue, le théâtre est secondaire et demeure primitif, généralement en bois.

Deux grandes religions, et par suite deux civilisations se partagent l'Orient, la religion de l'Islam, la religion brahmanique et boudhiste ; la religion de Confucius est plutôt une philosophie. Pour le mahométanisme, nous prendrons les théâtres de la Turquie d'Asie et de la Perse ; pour Brahma et Bouddha, ceux du Japon.

Le théâtre musulman (1) a la forme d'un cercle complet, comme nos cirques ; au centre, un échafaudage qui est la scène ; nul rideau, naturellement. Tout autour, des loges, les acteurs jouant face à la principale ; c'est à peu près la disposition du théâtre anglais au temps de Shakespeare. Les loges sont grillées pour les femmes, comme jadis en Espagne. Pour aller remplir leurs rôles sur la scène, les acteurs traversent le parterre ; un vase plein d'eau est l'Euphrate, sans que l'illusion ni l'intérêt soient diminués pour personne ; et, en vérité, mieux vaut pour le poète être joué dans la naïveté de ces accessoires et devant la foi profonde de ces spectateurs, qu'en une de nos belles salles dont la distraction blasée ne sait pas tressaillir.

Au Japon, le trait caractéristique des théâtres, lesquels sont carrés et en bois, est l'union intime des spectateurs et des acteurs, de la scène et de la salle.

Les spectateurs sont, partie dans un amphithéâtre, partie dans un parterre divisé en loges carrées, en sorte de casiers où

(1) Cillière, *Deux comédies turques.*

ils s'assoient sur leurs talons. Quant à la scène, tandis que la principale est sur une des faces du carré, des scènes secondaires sont, soit au milieu de la salle, soit dans les coins; elles communiquent entre elles par des chemins en planches qui passent au-dessus des loges du parterre. Et les personnages vont et viennent ainsi de l'une à l'autre; l'assassin poursuivant sa victime traverse avec elle les rangs des spectateurs qui frémissent de terreur ou de pitié, comme s'ils assistaient à l'action réelle.

*
* *

Il resterait les théâtres d'Afrique et d'Océanie, s'il y en avait. Mais l'on ne peut appeler de ce nom les plates-formes en terre battue ou en bois qui sont, pour les plus avancés d'entre ces sauvages, le dernier mot de l'architecture théâtrale. Nous sommes arrivés là où il n'y a plus rien. C'est la fin dans le néant.

Paul GRUYER.

UN POINT D'HISTOIRE

UNE LETTRE DE NAPOLÉON

Je dépouillais hier un amas de vieux papiers jaunis par le temps ; dans un de ces registres qu'on appelait autrefois « le livre de famille » et dans lesquels on consignait chaque jour les comptes de ménage, la rentrée des fermages conjointement avec les événements heureux ou malheureux qui faisaient époque dans la vie de la famille, naissances, décès, mariages, je trouvais épinglée une lettre courte mais bien curieuse de Bonaparte, général en chef à l'armée d'Italie.

Cette lettre, écrite du quartier général de Castiglione, est datée du 2 thermidor an IV de la République une et indivisible ; elle porte en tête une superbe déesse de la Liberté.

Elle est adressée au commandant Bonelli, chef de bataillon dans la 16e légère, que Bonaparte avait envoyé en Corse pour se mettre à la tête des patriotes, soulever les populations contre les Anglais en attendant l'arrivée d'un corps régulier expéditionnaire ; cette mission, soit dit entre parenthèse, fut accomplie avec une telle énergie que le 26 vendémiaire an V le général en chef de l'armée d'Italie écrivait du quartier général de Modène :

« Par la conduite que vous avez tenue, vous vous êtes acquis des droits à la reconnaissance nationale.

« BONAPARTE. »

On sait du reste de quelle magistrale façon les Corses expulsèrent les Anglais de leur île.

Je dis que cette lettre, que je recopie en partie ci-dessous, est curieuse, car elle montre le jeune général sous un jour qui n'éclaire pas les tableaux des historiens de son épopée.

Plusieurs en effet nous montrent le futur César promenant dans les cours de Brienne son rêve impérial, à un âge où certainement le futur arbitre de l'Europe ne songeait guère qu'à ses « colles » et où toute son ambition devait se borner à ne pas « piquer le mini à l'amphi ».

D'autres le font rêver à la couronne dans la fumée des canons bombardant Toulon.

Or Bonaparte écrivait au patriote corse :

« Plus d'Anglais, mais point de vendetta; les renforts vont te trouver.

« A la paix la patrie me devra quelque chose; je demanderai une garde de 100 hommes et me retirerai en Corse. Tu commanderas ma garde, je bâtirai deux maisons : l'une à Ajaccio, au-dessus des Salines, et l'autre à Bocognagno sur la Colletta.

« BONAPARTE. »

Et il déposa 24 000 francs à cet effet chez le banquier de la République, Balbi.

La maison de Bocognagno fut construite, mais Bonaparte, devenu Napoléon, n'y est jamais venu.

Nous voilà loin du rêve impérial : le vainqueur des Piémontais à Mondovi, à Millésimo, qui venait d'arracher au roi de Sardaigne tous ses droits sur la Savoie et le comté de Nice, le vainqueur des Autrichiens à Lodi, Castiglione, Arcole, Rivoli, écrit : « A la paix, la patrie me devra bien quelque chose » ; et son ambition modeste rêve une habitation bourgeoise en une bourgade corse, voilà son Louvre, et une centaine de compagnons d'armes l'accompagnant dans sa retraite, voilà sa garde impériale.

Il rêvait de se retirer dans son île dont l'étranger ne souillerait plus le sol; il n'en eût été que le premier citoyen, et il eût suspendu à son foyer le sabre d'Arcole et une simple couronne civique.

> Un jour l'aigle planait aux voûtes éternelles
> Lorsqu'un grand coup de vent lui brisa les deux ailes,

a dit Hugo; ce jour-là, la coalition cloua là-bas sur une autre île moins verdoyante ce nouveau Prométhée qui dérobait le feu du ciel pour le mettre dans ses canons d'Austerlitz.

Pensa-t-il alors à son rêve d'antan et, dans la baraque de Sainte-Hélène, regretta-t-il la maison de Bocognagno abritée sous les châtaigniers où il avait rêvé un jour de vivre sa vie et mourir sa mort.

En tous cas, la lettre que je cite en partie méritait d'être publiée, car elle nous montre un Bonaparte inconnu, et elle prouve que si le premier Consul pensa qu'il pouvait faire recloner par ses grenadiers le trône brisé par le peuple, le général en chef de l'armée d'Italie n'avait pas, contrairement à l'opinion reçue, rêvé si haute destinée.

Georges MARY.

A TRAVERS L'AFRIQUE ALLEMANDE

AUTOUR DE BAGAMOYO

Il faut croire que la germanisation est œuvre laborieuse dans tous les climats, et que nègres sauvages autant que blancs civilisés éprouvent pour elle une aversion des plus caractérisées. Pour que l'Alsace-Lorraine devînt allemande de cœur, il faudrait que le dernier enfant du sol y eût cédé la place à l'élément national teuton : si, après vingt ans de « fait accompli », d'efforts tour à tour insinuants et brutalement oppressifs, les pauvres vaillantes provinces étaient consultées, elles se dégageraient des mailles étroites de l'envahissement germain qui les étreint sans les avoir pu pénétrer pour redemander d'une seule voix leur patrie française. Par contre, la Savoie et Nice se sont montrées heureuses, dès le premier jour, de leur incorporation à la vivace terre de France et, loin de se distendre, l'union s'est soudée dans la défaite, dans le sang généralement répandu côte à côte.

Si, maintenant, nous franchissons le grand lac méditerranéen, nous assistons, sur le sol d'Afrique, à un véritable prodige : la francisation de la musulmane Algérie. La conquête était difficile : toujours trop peu nombreux, nous y avons accompli des prouesses qui sont des monuments de gloire ; mais, en somme, une conquête coloniale est une question d'effectifs et de subsides à la portée de toute grande puissance. Le merveilleux c'est, en dépit de lésineries, de fautes réitérées, d'avoir conservé et assimilé des sectateurs fanatiques de l'Islam, d'en être arrivé à ce que nos sujets arabes, sans cesser de détester le *Roumi*, sympathisent avec le *Français*. Eh bien ! nous croyons fermement que cette œuvre, encore imparfaite et inachevée, il est vrai, nos ennemis d'outre-Rhin ne l'eussent pas accomplie, car ils ne sont pas un peuple sympathique. Ils eussent, à notre place, germanisé le territoire conquis en l'inondant de colons nationaux, mais jamais les Arabes ne fussent devenus Allemands de cœur après l'être devenus de fait. Leur force leur permet de soumettre des peuples, leur tempérament leur interdit de les gagner.

Les faits, d'ailleurs, semblent venir d'eux-mêmes se ranger à

l'appui de notre thèse. Depuis que le jeune empire d'Allemagne fait de la politique coloniale, partout où ses soldats ont marqué l'empreinte de leur botte ils se sont créé des adversaires que les mœurs locales ne faisaient pas prévoir. On dirait qu'en Afrique comme en Europe la seule vue du casque à pointe a pour effet immédiat de faire surgir du sol des guerriers. Les victoires prussiennes ont fait se dresser, de notre côté de la Méditerranée, des millions d'hommes toujours prêts à en venir aux mains, ont créé cette paix formidablement armée dont les frais fantastiques écrasent ses inventeurs tous les premiers. Au continent noir, voilà les Damaras, peuple stupide, inerte et pusillanime, que l'apparition d'une expédition allemande a soudain réveillés de leur séculaire torpeur. A l'Orient, les Germains se sont à peine installés la long de la côte de Zanzibar que, sans sortir de leurs nouveaux domaines, une expédition commandée par le capitaine Zelewski trouve le moyen de se faire surprendre à trente pas et à peu près anéantir (1).

Mais, dira-t-on, ils avaient apparemment affaire, cette fois, à des nations guerrières, irréductibles comme les vaillants Kabyles qui nous ont coûté tant de peines en Algérie, ou bien comme les peuplades contre lesquelles nous luttons si patiemment et avec un constant succès en Sénégambie? — Point... ou alors les voyageurs nous ont bien trompés. Il nous paraît plus sage de croire que, dans l'Est africain comme au Damaraland, l'apparition des Allemands, semblable à celle du « prince charmant » du conte de Perrault, a réveillé la belle... ardeur guerrière dormant au cœur des fils dégénérés de Cham.

Si l'on nous objecte que peut-être il ne nous convient guère, après la perte de Crampel, de parler légèrement du massacre d'une expédition européenne, nous répondrons, tout en déplorant au point de vue humanitaire l'accident qui émotionne l'Allemagne, qu'il n'y a aucune comparaison à établir entre la mission exploratrice de notre compatriote et l'expédition militaire qui a coûté la vie à plusieurs officiers et sous-officiers de l'empereur Guillaume; Crampel avait depuis bien des semaines quitté les confins congolais où s'étend notre influence, tandis que le capitaine Zelewski opérait sur le propre territoire de la colonie allemande; le premier cherchait à ouvrir des régions dangereuses et à peu près inconnues à notre influence et à la civilisation; le second dirigeait une expédition offensive dont le but était de soumettre à la rude autorité germanique des peuplades jus-

(1) Le présent article était à peine composé que des dépêches du Cameroun nous ont apporté la nouvelle d'un nouveau désastre germano-africain. Cette fois, c'est le gouverneur même de cette colonie allemande de l'Afrique occidentale, le capitaine de Gravenreuth, qui se fait tuer et, ce qui est plus grave, battre à plates coutures par les naturels déjà révoltés contre les douceurs d'une domination pourtant relativement récente.

qu'ici indépendantes et qui ne semblent pas d'humeur à ratifier sans résistance les clauses d'une convention faite en dehors d'elles et qui les place sous une domination étrangère; en un mot, Crampel était un hardi pionnier de l'avenir africain, Zelewski un soldat manœuvrant en pays très incomplètement soumis.

C'est, disent les dépêches, aux tribus fort belliqueuses (naturellement!) des Wahehis que la cohorte expéditionnaire doit son sanglant échec. Nous confessons humblement ne pouvoir donner à nos lecteurs aucun renseignement qui intéresse spécialement cette peuplade que met en scène sa résistance à l'extension coloniale germanique. Nous serions donc mal venu de prétendre infirmer le qualificatif de : *très belliqueux* que lui attribuent les autorités allemandes. Nous reconnaissons que la région qui s'étend à l'ouest de la côte de Zanzibar est peuplée de tribus éparses, ayant entre elles rarement quelque cohésion et différant assez de mœurs pour ne pouvoir être décrites dans un tableau d'ensemble. Pourtant il est une considération qui les concerne toutes et qui doit influer dans le même sens sur chacune d'elles : les razzias d'esclaves faites de temps immémorial sur ces territoires et qui ont maintenu les habitants dans un état de sauvagerie craintive ou méfiante peu fait pour leur donner des goûts batailleurs.

Pour donner une idée de la population indigène de la colonie allemande de l'Est africain, il nous suffira d'en noter ici, en un triple et rapide croquis anthropologique, les trois principales peuplades types : les *Ouazaramo*, occupant le sud de l'Hinterland germano-africain et vers les limites des territoires desquels l'expédition Zelewski a eu la mauvaise chance de se faire surprendre par les fameux Wahehis; les *Ouagogo* qui, plus avant dans les terres, habitent les contrées situées à l'ouest de la colonie; enfin les *Ouazegura* répandus entre Bagamoyo au sud et, au nord, la rivière Pangani.

L'Uzaramo, malgré l'acharné trafic de « bois d'ébène » dont il a été longtemps le douloureux théâtre, est un territoire très peuplé, comme la plupart de ceux qui avoisinent les côtes orientales de l'Afrique. Il est couvert de villages clôturés de primitives palissades, aux huttes coniques dont les murs bas, faits de claies enduites de terre glaise, sont surmontés de hauts toits d'un chaume épais. Chaque village est soumis à l'autorité d'un chef appelé *Phanzis* qui, avant l'occupation allemande, relevait, mais à titre purement moral, du sultan de Zanzibar.

Les habitants sont de petite taille, de structure un peu épaisse et très « soignés » pour des nègres. Ils ressemblent à des terres cuites animées, en raison de leur coutume de s'enduire le corps de terre rouge mélangée d'huile de palme. Un jupon de cotonnade, tombant

au-dessus du genou pour les hommes et jusqu'au mollet pour les femmes, compose leur unique costume ; mais ils ont un goût extravagant pour les parures, colliers et bracelets, et apportent un soin méticuleux à l'arrangement de leur chevelure crépue et abondante : à l'aide de fibres végétales, ils disposent celle-ci en un nombre infini de coques du plus bizarre effet.

Pour sauvages que soient ces noirs, dans le sens normal de ce mot élastique, ils ne laissent pas que d'avoir une douceur de mœurs peu ordinaire chez leurs congénères. Ils ont même à l'égard des femmes une galanterie protectrice et naïve qui intéresse en leur faveur. Rien n'est drôle comme de voir, au seuil des huttes, ces petits hommes rouges agenouillés derrière leur compagne qui, assise sur le sol, livre sa puissante toison aux doigts habiles, sinon très délicats, de son coiffeur-époux; rien n'est amusant comme la mine grave et attentive du guerrier escortant jusqu'à la rivière un groupe de femmes allant, un informe vase de terre posé en équilibre sur la tête, puiser l'eau nécessaire aux travaux domestiques : la lance sur l'épaule, l'arc et le carquois au dos, quelquefois le mousquet à la main, son œil interroge les alentours, prêt à combattre bravement tout esclavagiste ravisseur guettant ces proies faciles et de bon rapport.

Les Ouazaramo ne sont pas d'humeur belliqueuse; mais ils savent se battre — et même très bien — lorsqu'il s'agit de résister aux attaques des étrangers, qu'ils rangent sans examen dans la catégorie abhorrée des traitants de chair humaine. Très méfiants, mais aussi très loyaux, jamais ils ne laissent un voyageur pénétrer dans un village et, sur leur territoire, les caravanes doivent, bon gré mal gré, se passer de guides. Il ne faudrait pas croire cependant que ces sauvages soient de petits saints, car, s'ils sont ennemis du coup de lance inutile, ils ne le sont nullement du coup de main productif: mais, même dans leur façon d'exiger le « hongo », ils savent mettre des formes et une prudence rares.

Le « hongo » est un droit de passage que prélèvent sur les caravanes de nombreuses tribus africaines. En somme, c'est tout simplement une sorte de droit de douanes sauvage qui n'a d'autre tort que d'être arbitraire et un peu trop souvent exigible en raison de l'exiguïté des territoires occupés par chaque peuplade ou tribu. La façon dont opère le fisc indigène, représenté par des envoyés du chef et parfois par le chef en personne, n'est pas exempte de reproches, nous le reconnaissons; elle revêt un caractère de détroussement moyenâgeux qui peut sembler incorrect à nos habitudes civilisées de détroussement légal. Les Phanzis — qu'ils se nomment Kombe la Simba (Griffe de Lion) ou Mukia ya Nyani (Queue de Singe) à la manière des héros de Fenimore Cooper — les Phanzis, disons-nous, qui descendent de leur village à la tête d'hommes armés et s'embusquent sur le

passage des convois de marchands ont quelque cousinage avec les antiques et peu scrupuleux barons dégringolant de leurs donjons pour rançonner les passants; mais, du moins, ils agissent avec une courtoisie que ne professent pas toujours les agents appostés le long de nos frontières européennes... et puis, si l'on est en force, il y a toujours chance d'esquiver le quart d'heure de Rabelais.

Le Phanzis, en effet, a pour coutume de demander toujours le double de ce qu'il se croit en droit d'exiger et entoure sa réclamation des formes les plus polies. La caravane défendant ses intérêts, il en résulte un marchandage des plus pacifiques et qui ne cesse de l'être qu'au cas où le présent offert en dernier ressort est trop dérisoire pour que le Phanzis ne juge pas de son indigène dignité de le refuser. Ce n'est donc qu'après des concessions réitérées que la paix est rompue, et encore à condition que les Ouazaramo se sentent de beaucoup les plus forts. On ne peut raisonnablement demander une plus grande somme de diplomatie fiscale à des gens qui ne soupçonnent pas les charmes des octrois civilisés.

Les Ouazaramo sont des nègres très sédentaires. Ils ne s'éloignent un peu de leur village que pour chasser ou commercer, par voie d'échanges, avec les caravanes. Leur horreur pour toute visite indiscrète, leur répugnance à sortir de leur « home » et à frayer avec les étrangers font que l'on n'a que d'assez vagues données sur leurs mœurs intimes et leurs superstitions. D'ailleurs, ces paisibles sauvages, trop primitifs pour s'embarrasser d'une religion complexe, s'en remettent dévotement à la sommaire théologie de leurs prêtres, serviteurs d'un certain « Génie de la Pluie » dont le temple, dans chaque village, est une hutte décorée du nom de « M'ganga ». La suprématie plus nominale qu'effective exercée sur ce peuple par les mahométans zanzibaristes a bien mêlé quelques vagues maximes du Coran à leur culte simpliste. Ils semblent avoir emprunté aux traitants juifs de la côte la coutume de jeter de menues pierres et des objets brisés sur les tumulus épars qui sont leurs tombes; ils y ajoutent même fréquemment de petites statuettes grossièrement taillées dans un tronc d'arbre et qui ont la prétention de perpétuer l'image du défunt.

En somme, les Ouazaramo sont une petite race de nègres sans fiel ni cruauté avec lesquels il est assez aisé de vivre en bonne intelligence.

Avaricieux et malpropres, importuns et inquisiteurs à l'excès, traîtres à plaisir et voleurs invétérés, brutaux et hideusement voraces, tels sont les séduisants Ouagogo qui occupent de vastes territoires à l'ouest de la colonie allemande et auxquels l'expédition du capitaine

belge Jacques a dû, pour passer, livrer plusieurs combats assez peu meurtriers il y a tout juste trois mois.

On voit que, pour être presque voisin des Ouazaramo, les Ouagogo ne leur ressemblent guère, si ce n'est par la crainte qu'ils éprouvent de voir entamer leur vilaine peau. Ces contrastes absolus sont fréquents en Afrique où deux tribus qu'un mince ruisseau ou bien une chaîne de chétives collines séparent, présentent souvent des mœurs et un tempérament diamétralement opposés.

Le M'gogo (1) est le type parfait du sauvage bestial, de la brute humaine que mettent en scène, un peu au hasard, tant de vieux romans d'aventure. Au pays d'Ugogo, hommes et femmes vont nus, car on ne peut considérer comme un vêtement l'étroit haillon qui leur sangle la taille. Aussi rien n'empêche-t-il de constater la couleur rouge-brun tirant sur le noir de leur peau qui, en cas — rare — d'un sérieux lavage, retrouve sa teinte prune foncée d'origine. Assez bien faits de corps, leur goût pour d'ineptes parures parvient à enlaidir leur laid visage. Ils ont aussi leur sorte de *pélélé* (2), à l'exemple des beautés zambéziennes; seulement, au lieu de la lèvre supérieure, c'est ici le lobe de l'oreille que les deux sexes distendent effroyablement en y introduisant un disque large et épais provenant de la section de la partie tubulaire d'une calebasse. Ils illustrent leur épaisse toison, en outre des plumes et des verroteries légendaires, d'une sorte de crinière de filasse du plus grotesque effet, surtout lorsqu'ils courent et bondissent.

Naturellement couard, le M'gogo éprouve le besoin de paraître guerrier en ne quittant jamais son bouclier de cuir, sa lance et une courte massue qu'il lance à distance contre leur adversaire, comme jadis les Francs la francisque. Le capitaine Speke considérait cet attirail guerrier comme armes de parade : son successeur en Ugogo, le capitaine Jacques, doit avoir de concluantes raisons pour n'être pas tout à fait du même avis.

L'explorateur qui traverse cette contrée est à plaindre : il doit toujours être sur ses gardes, non pas tant pour défendre sa vie que pour protéger ses ballots et ses provisions. Il lui est interdit d'entrer dans un village sous peine de se voir assailli par tous les habitants qui chercheront à l'isoler de ses hommes afin de pouvoir plus tranquillement fouiller dans ses marchandises et exciter ses porteurs à l'aban-

(1) Rappelons ici ce que nous avons dit dans notre précédent article sur l'Uganda au sujet des préfixes en usage dans les dialectes de la plupart des peuplades de l'Ouest africain équatorial. La préfixe « Oua » indique l'ensemble des individus compris sous une même appellation nationale ; la prefixe « M' » désigne l'individu pris isolément; enfin, la prefixe « U » (qui se prononce ordinairement : *ou*) sert à dénommer le territoire.

(2) Voir l'article : *Aux rives du Zambèze*. (Livraison de la *Nouvelle Revue* du 15 janvier 1890.)

donner. Même s'il reste à distance respectueuse des épais remparts de boue derrière lesquels sont plantés sans ordre les « tembés » (huttes basses en torchis et à toit plat), il devra entourer à la hâte son campement d'une haie d'épines contre laquelle se heurteront la nudité, la curiosité et la malhonnêteté des Ouagogo. Il devra s'estimer heureux si, obligé de passer un marché avec les naturels pour procurer des vivres à sa troupe, il ne paie la moindre tête de bétail que quinze ou vingt fois sa valeur, et si, après avoir satisfait chèrement à la coutume fiscale du « hongo, » il ne se voit contraint d'endoubler l'excessif montant sous prétexte de cadeaux de bienvenue et d'adieux. Croit-il, en allant tuer lui-même quelque monstrueux gibier pour le dîner de son monde, faire un bon tour à cette population pillarde qui, comme une lèpre envahissante, parvient à s'infiltrer par les interstices de ses barricades ?... Erreur, car il lui arrivera certainement la même déplaisante aventure que relate le capitaine Speke.

Le célèbre voyageur anglais, las de se voir tondre, comme on dit, la laine sur le dos par ce peuple de voleurs qui lui avait fait payer d'une pièce d'étoffe un arc cassé par un de ses hommes et par un fusil d'échange le trépas d'un lézard écrasé par son compagnon Grant sur une pierre réputée sacrée pour la circonstance, l'explorateur anglais, disons-nous, avait résolu de procurer des vivres à ses gens, sans bourse délier. Il avait quitté son campement de nuit, dans le plus grand mystère et était allé, à quelques milles, tuer un superbe rhinocéros. De retour avant le lever du jour, il partit avec quelques hommes pour aller dépecer la bête et en rapporter les morceaux au camp affamé. Précautions vaines ! car la vivacité de ces sacripants de noirs affine au suprême degré leur subtilité de sauvages : un spectacle hideusement grotesque attendait le capitaine sur les lieux de sa nocturne victoire. Agile comme des singes et rapides comme des faons, une nuée de Ouagogo grouillait déjà sur le monstre abattu ; cette meute humaine à la curée, rouge de sang, avait, à coups de hache, de couteau, de lance mis la bête en pièces et luttait avec acharnement pour s'en disputer les débris déchiquetés et souillés que les plus forts emportaient dans leurs « tembés », courant et poussant des cris de fauves...

Mais en voilà assez sur ces hordes gloutonnes, sans autre dieu que leur ventre, sans croyances supérieures aux appétits grossiers, sans autre mobile d'action que le mal et la trahison, sans même cette bravoure de la bête qui quelquefois combat par instinct noble, sans que le désir de se repaître de sa victime arme ses griffes acérées, dirige ses crocs déchirants... Et ce sont des hommes, ça !... Voilà une terre qui a grand besoin de semences civilisatrices : c'est l'occasion ou jamais, pour messieurs les Allemands, de nous prouver que nous avons tort de médire de leur savoir-faire.

Passons à l'Uzegura, groupe nombreux de peuplades immédiatement voisin de Bagamoyo et dont les villages sont réunis sur une étendue du plus de cent milles anglais. Nous n'en dirons ici que quelques mots.

Certes, voilà de pauvres diables de noirs pour qui l'occupation européenne est un bienfait et qui seront pour leurs nouveaux maîtres d'excellents et dévoués auxiliaires si la rudesse germanique veut bien user de tempérament à leur égard. Constantes victimes de l'odieuse traite, un sentiment unique a, jusqu'à ce jour, régné en maître dans les cervelles beaucoup moins obtuses qu'on ne suppose des Ouazegura : la terreur... mais une terreur folle qui les fait ressembler à un peuple de lièvres timides et effarouchés.

Fils d'une nation jadis puissante, le M'zegura a vu ses tribus décimées par les cruels marchands d'esclaves venus du Zanzibar. Définitivement vaincu après une longue série de luttes acharnées, il s'est enfui vers les sommets élevés des montagnes coniques qui couvrent son territoire accidenté et fertile. Chaque crête de mont est devenue un village en bonne posture stratégique qui lui a offert une sécurité relative. Aussi, pour rien au monde, n'a-t-il jusqu'ici consenti à quitter ses refuges ; à peine ose-t-il s'aventurer dans les petites vallées voisines de son aire pour y cultiver un maigre champ tout juste suffisant à lui assurer une existence précaire. Encore l'abandonne-t-il avec effroi, ce pauvre champ, dès que ses regards perçants et inquiets devinent au loin l'approche d'une caravane. Le moindre nuage de poussière s'élevant dans la plaine fait s'envoler vers les hauteurs des essaims de craintifs cultivateurs dont la nudité presque complète montre la maigreur des jeûnes fréquents. Ils vont se terrer à l'abri problématique de leurs chétifs remparts et ne se hasardent à reparaître que lorsque, depuis longtemps, la caravane a disparu derrière les montagnes voisines.

Il est inutile de dire que la difficulté est plus grande encore de se procurer un guide M'zegura que de s'adjoindre un M'zaramo. Quelques voyageurs y sont cependant parvenus et ont pu constater combien les Ouazagura sont des compagnons fidèles, actifs, à l'esprit éveillé et à l'humeur gaie et même joviale lorsque la crainte cesse de leur tenailler le cœur. Nul Africain n'est plus adroit chasseur, plus subtil découvreur de piste, de plus vaillante tenue en tête à tête avec un fauve.

Un tel peuple, pourvu qu'il soit traité avec douceur et justice, de façon à remplacer par une confiance absolue la méfiance apeurée trop justement ancrée en lui, est, dans le jeu d'une jeune colonie, un atout rare et précieux.

Tout succinct que soit ce triple tableau, nos lecteurs peuvent, avec

son aide, se rendre compte de l'état moral et matériel de l'élément indigène de la principale colonie allemande en Afrique. Nos voisins n'ont qu'à se montrer bons, sincères et généreux au nord, adroits et respectueux des coutumes au sud, énergiques sans inutile cruauté à l'ouest, et ils auront, sur la côte de Zanzibar, des possessions chaque jour plus solides. L'œuvre de colonisation est surtout une affaire d'à-propos et de tact. Quand, sur trois groupes de peuplades, deux montrent de bons instincts, quoiqu'à des degrés différents, il faudrait vraiment faire preuve de peu d'adresse pour ne pas savoir, faire moisson utile sur un terrain relativement aussi bien préparé et peu résistant... Et pourtant l'expédition Zelewski vient de s'y faire exterminer!

G. DE WAILLY.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ET LE

DEVOIR SOCIAL

Il y avait des *questions sociales*. Il devait se produire, il se produit aujourd'hui une *crise sociale*. Elle étonne les aînés ; je ne sais si les jeunes y sont suffisamment préparés. Il le faudrait cependant, et à tout prix. Nous avons besoin de savoir ce qu'une minorité, à laquelle ne manque que la force, réclame des sociétés issues de la Révolution, et si vraiment le développement de l'industrie nous fait insensiblement mentir aux principes de 1791. « C'est dans l'individualité que le corps social trouve le progrès et la vie (1) », mais à condition que l'individu, obligé par les nécessités mêmes de son existence, ait pour but le bien-être de l'ensemble. Est-ce un rêve ? Est-ce aller à l'encontre de l'évolutionnisme souvent féroce d'Herbert Spencer ? Je ne sais trop, mais, je le répète, si nous n'apprenons pas à vivre ainsi *pour* les autres, apprenons vite — car il y a crise — à vivre en paix sociale *avec* les autres. Tout cela n'est pas encore dans la tête des jeunes gens d'aujourd'hui qui feront la société de demain : il faut l'y mettre.

Après bien d'autres, nous avons affirmé ici la nécessité de donner — sans continuer de trop fréquents et déconcertants changements de programmes, — une activité et une orientation nouvelles à l'enseignement de tout ce qui touche aux questions sociales. L'accueil fait à cette simple note nous a prouvé qu'on savait gré à la *Revue* de reprendre cette question. Ces sortes d'enquêtes, qui ne révolutionnent rien, peuvent être utiles cependant. Quelques-unes des lettres que nous avons reçues à ce sujet contiennent de très importantes idées. Il s'agit surtout de l'enseignement supérieur. Dans quelle mesure l'enseignement secondaire pourra participer à l'œuvre nécessaire, je n'ose le conclure, en face de la divergence absolue des opinions.

(1) Ch. Secrétan, *les Droits de l'humanité*.

M. Melchior de Vogüé, qui voudrait aussi faire jouer un rôle à l'histoire *bien enseignée* ajoute : « Pour ce qui est des sciences sociales proprement dites, vous voulez en tirer une doctrine à l'usage des enfants? Faites donc que les hommes en aient une, d'abord! » Il ne s'agit pas tant des enfants que des jeunes gens, et d'une doctrine que d'études sociales aussi peu doctrinaires que possible. Mais il faut que les hommes aient une opinion personnelle en ces matières? Or, sous prétexte qu'on négligeait cette bagatelle il y a quelques dizaines d'années, ce qui nous gêne fort aujourd'hui, veut-on que nos jeunes gens soient dispensés aujourd'hui de tout effort vers ce but : savoir, eux qui seront patrons, législateurs, avocats ou employés de toutes sortes, ce qu'ils ont à penser de la lutte des classes? On n'a rien fait? C'est une raison de plus pour commencer.

Seulement, où enseignera-t-on à nos étudiants l'économie politique et les sciences sociales, et comment? Il y a peu d'années, c'était nulle part. On entendait bien parler de droits imprescriptibles, quelquefois de devoirs et de maux déplorables, rarement de leurs causes intimes et des remèdes précis, ce qui me paraît être du domaine de l'économie politique, et justifierait son enseignement très actif, puisque nous commençons à comprendre qu'il est bon de s'en tenir aux choses pratiques. Mais M. de Vogüé continue : « L'économie politique est une science qui se fait, de l'aveu même de ceux qui la prennent au sérieux; sa place est donc au Collège de France, comme pour toutes les sciences en voie de création. » M. Boutmy, le savant directeur de l'École des sciences politiques, confirmait cette idée dans un travail récent (1). On a pu, en effet, parler de la déchéance de l'économie politique, les statistiques sur lesquelles elle se base étant nouvelles et forcément insuffisantes, et les procédés déductifs ne fournissant aucun résultat incontestable : toute l'école allemande de Brentano prétend ainsi ne travailler qu'à construire une science au développement de laquelle on croyait bien à tort.

Il se peut qu'il n'y ait pas d'économie politique, qu'elle ne soit au moins qu'un art et non une science; peu importe. En fait, il y a des questions sociales à régler. Ce n'est pas affaire de la politique théorique, à peine du droit, l'égalité civile existe : on nous réclame l'égalité économique, que la Révolution sut mal établir, puisqu'elle prévoyait fort peu le développement de l'industrie et de l'échange, et la formation d'un prolétariat. Je crois bien que l'économie politique, lisez l'économie sociale, aurait son mot à dire ici, dès à présent?

C'est tout récemment qu'on voulut bien s'en aviser. Voici où nous en sommes. Chaque Faculté de droit possède une chaire politique.

(1) *Annales de l'école des Sciences politiques*, janvier 1891.

Ailleurs, à l'École des mines, aux ponts et chaussées, aux arts et métiers, aux sciences politiques, aux hautes études commerciales, des cours extrêmement remarquables sont donnés par des spécialistes, devenus heureusement professeurs; faut-il citer les cours et l'activité généreuse de M. Cheysson? Le Collège de France donne bien un cours, mais il y a tant d'anglais! Dernièrement encore, on s'en souvient, le ministre de l'instruction publique transporta en première année de droit le cours donné en deuxième année ; l'idée était excellente ; il est difficile de dire si M. Gide a raison de la considérer en pessimiste. Ajoutez à cela un ou deux cours de science financière. Et c'est tout.

Eh bien, nous ne pouvons plus nous le dissimuler, cela est insuffisant, cela est ridiculement insuffisant. Pourquoi de l'économie politique ici et pas là? Pourquoi dans une Faculté de droit? Je verrais avec autant de plaisir ce cours, ou un cours analogue, se donner à la Faculté des lettres, aux historiens! En réalité, — M. Boutmy ne le prouve que trop aisément, — l'organisation rigide des Universités latines nous condamne à de ces inconséquences. Et que si l'économie politique est un sujet d'études qu'on ne sait où fixer, pourquoi ne pas grouper les sciences sociales, la sociologie, « la science du développement et de la constitution des sociétés humaines » d'après Littré, et en former une Faculté ou une section de Faculté spéciale? Enfin et surtout, voyez où en sont les Allemands. Berlin et Leipzig possèdent chacune une trentaine de cours de sciences sociales. Qu'il faille attribuer ce développement à leur amour du travail, à l'institution très précieuse des *privat-docenten*, ou au caractère historique des études juridiques, l'évolution du droit étant rattachée à l'évolution sociale, il n'en est pas moins absolument regrettable que notre enseignement supérieur soit par endroits si pauvre, et se mette si péniblement à favoriser l'établissement de cours libres. Il y aurait, à ce sujet, des dispositions importantes à prendre au moment où l'on créera nos fameuses Universités autonomes.

Au reste, on en croira davantage un professeur peu suspect d'idées subversives, et dont le cours très suivi est un de ceux que nous voudrions voir faire partout, M. Beauregard, professeur d'économie politique à la Faculté de droit de Paris.

... Sur la plupart des points que vous examiniez, nous sommes en communauté de pensées. Comme vous, je souhaiterais que l'*histoire* fût enseignée, dans les lycées, au point de vue social et philosophique. L'évolution des mœurs, des idées et des institutions y devrait tenir la plus grande place. Nos élèves de Facultés nous arriveraient ainsi préparés à l'étude des idées générales.

Nos sociétés arrivent, je crois, à une phase particulièrement dangereuse de leur développement. Le fonctionnement de l'*individualisme* a révélé des

inconvénients qui ne pourront être corrigés que par une organisation nouvelle; mais il faut qu'elle sorte de lui, qu'elle ne lui soit pas contraire. Là est la grande difficulté. Pour la résoudre, ce ne sera pas trop du concours de tous les hommes appelés, d'une façon ou d'une autre, à prendre part à la direction de la vie sociale. On ne saurait donc, à mon sens, appeler trop sérieusement l'attention des jeunes gens sur ce problème.

Dans les Facultés de droit, nous le faisons de notre mieux, et j'estime que l'on nous y a aidés en transportant le cours en première année. *Les Facultés de droit devraient être des Facultés de science sociale.* Elles le sont un peu devenues, depuis que l'étudiant, attaquant à la fois l'étude de l'économie politique et celle de l'histoire du droit, voit se dérouler en même temps l'évolution des faits économiques et l'évolution parallèle des institutions. Il comprend alors d'où viennent les principes qui servent aujourd'hui de base à notre législation et ce qu'ils ont, à la fois, de relatif et de nécessaire.

Je regrette seulement, et très vivement, que l'économie politique ne fasse au cours des trois années de licence qu'une seule apparition. Je voudrais, quant à moi, qu'en troisième année, un cours, dont le sujet pourrait varier chaque année, fût consacré à l'examen approfondi des grands problèmes sociaux. Je ne désespère nullement qu'un jour ou l'autre ce résultat soit obtenu. Déjà les candidats au doctorat, notre élite, sont admis à choisir pour le troisième examen des matières économiques. Beaucoup usent de ce droit, prouvant ainsi que leur premier contact avec l'économie politique leur a laissé de bons souvenirs...

J'ajouterai que la plupart des sociétés de discussions juridiques, des « Conférences », proposent de plus en plus à leurs membres, étudiants en droit, des sujets d'économie politique et des questions ouvrières. Il serait bien préférable, à tout prendre, d'établir peu à peu quelques cours libres à la Faculté de droit ainsi qu'à la Faculté es lettres, et d'aborder toutes les questions avec les jeunes gens qui y assisteraient sans préoccupation d'examens.

Mais je ne vois pas qu'on puisse, après avoir tout étudié, partout conclure. Je ne craindrais pas, sachant que les élèves, surtout ceux des cours spéciaux, sont curieux de ces choses et devront bientôt voter, de les avertir que nous sommes dans une phase de transition, en pleine crise, si vous voulez. Nous aurons déjà atteint un résultat énorme si nous avons montré à un noyau de jeunes hommes intelligents où nous en sommes, quelles lacunes contiennent nos institutions, quelles lacunes y découvrent les excessifs, quels remèdes on propose à tous nos maux, et les ménagements à garder pour que l'évolution ne se transforme en révolution. Au lieu de renforcer la classe au pouvoir, de telle sorte que l'abîme se creuse encore davantage entre elle et les mécontents, il conviendrait de signaler aux jeunes gens de bonne volonté les revendications très précises formulées par les théoriciens du socialisme, et l'État de rêve, la Répu-

blique idéale qu'ils finissent par évoquer, rarement par décrire, lorsque les anti-révolutionnaires les pressent trop vivement.

Ces jeunes gens, qui, je le répète, voteront demain, sauront à quoi s'en tenir. Mais, je vous en prie, plus de domination de l'école optimiste en matière d'enseignement. Il est bon que nous nous prenions à être un peu libéraux, nous qui ne savions l'être autant que nos voisins, tant que l'*École* a tout dirigé chez nous. Son attitude vis-à-vis de tous les compromis tentés, comme la coopération, son étude toute statique et non dynamique et évolutionniste, des faits d'économie, son opposition par trop nette contre l'école historique, voire contre l'école mathématique de Cournot et de Walras — école de tendances françaises, s'il en fut ! — ont déjà découragé la plupart de ceux qui voudraient bien avec elle admirer le *statu quo*, mais qui hochent la tête et veulent agir. L'étude inquiète, pressée, de tout ce qui bouleversait et ne doit pas bouleverser notre société, étude impartiale, largement compréhensible, a déjà succédé dans l'enseignement à la quiétude de trop d'années.

Voilà les préoccupations que nous voudrions voir apporter dans l'enseignement de ces « questions vives » et les légères modifications que nous proposerions d'introduire dans l'organisation de cet enseignement. Voilà comment nous donnerions aux jeunes gens les notions désormais indispensables à tout citoyen.

Mais il y a bien plus. J'abandonne volontiers à ceux qui le réclament pour l'enseignement secondaire ce qu'on a appelé le droit à la sérénité. Mais il importe d'autant plus de faire sortir certains étudiants de leur tour d'ivoire : les études poursuivies sans nul souci du grouillement de vie qui entoure nos *fellows*, ou de leur prison bien pire encore : la préparation machinale d'examens peut-être mal comprise. Il faut, pour un temps du moins, qu'ils se mêlent à nos luttes, qu'ils y apportent l'appoint de leur énergie et leur enthousiasme. Car plus que jamais il nous faut beaucoup d'hommes qui sachent *agir* et *persuader*.

Notre société individualiste a dépassé le but. Il y a toute une classe d'hommes qui, par suite de circonstances économiques bien connues, est tombée sous la domination anonyme de patrons ou de sociétés, et, pressée par la faim, aliène trop souvent sa liberté de contracter. Le régime de la propriété foncière, peu satisfaisant, a accru les mécontentements. Si bien que nous nous trouvons, cent ans après la Révolution, menacés par deux remèdes à ces maux, remèdes également contradictoires à l'esprit de notre grand mouvement de libération. Le socialisme d'État, et le socialisme pur, qu'il prenne la forme brutale et simplement économique du marxisme, ou qu'il mêle à la lutte de classes des rêves de solidarité universelle, d'égalité dans le

bien-être comme dans le généreux et trop séduisant collectivisme de Benoît Malon. Nous marchons vers l'un ou vers l'autre. Il n'y a qu'un moyen de nous arrêter ou d'épargner en tous cas à nos sociétés la calamité du remplacement révolutionnaire d'une classe dirigeante par l'autre, qu'un moyen d'éduquer le peuple, et de préparer les voies : c'est l'association libre, le vrai héritage de la Révolution, son couronnement nécessaire. C'est là notre premier champ de bataille.

Plus voisine de nous, plus urgente aussi est l'œuvre de pitié. Pendant que jeunes et vieux contribueront à purger le salariat de ce qu'il peut contenir de précaire ou de contradictoire à la liberté humaine, et surtout à montrer aux travailleurs que leur intérêt n'est pas d'user de moyens violents, mais bien de supprimer lentement le patronat par la coopération, ils auront à adoucir, comme patrons, ou comme simples concitoyens, les maux pitoyables de l'ouvrier malade et des infirmes. Et ici je crois que nous sommes tous d'accord. Ce qu'il faut plutôt qu'un enseignement économique des ouvriers ou des riches et des ouvriers par les riches, c'est l'enseignement de la pitié, la seule grande force qui nous reste après la mort lente de tant de cultes ou d'enthousiasmes. Enseignement par l'exemple, avant tout. Il ne s'agit plus de plaindre, mais de supprimer autant que faire se peut les causes de la plainte. « Je m'évanouis quand on me parle de blessures, mais je veux rester heureux, j'évite de passer dans les rues pauvres. » C'est cela, vous l'avez entendu aussi. Mais c'est cela qu'on devrait, et pourrait supprimer. Est-ce donc une folie? J'aime mieux encore la garder, que penser au jour où des pauvres, auxquels se mêleront alors tous les vicieux et les paresseux, bouleverseront notre société pour réclamer, avec quelques libertés nécessaires, toutes les plus odieuses licences.

Je sais : il y a dans nos Facultés, et en général autour de nous, un grand nombre d'oisifs, à qui je n'ose en vouloir de ne rien faire, mais qui n'ont absolument plus à arrêter nos efforts. Je vois d'ici les professeurs nombreux, dévoués aussi, que nous écouterions dans nos amphithéâtres, prêcher d'exemple, attirer des jeunes gens à eux, aborder les questions théoriques les plus graves, et *pratiquer* ce qui est notre devoir à moins que ce ne soit le plus vulgaire de nos intérêts, l'assistance sociale ; mais je les vois aussi raillés par un bon nombre de... gamins, qui sont moins excusables encore que les buveurs de Berlin ou d'ailleurs, car ceux-ci ne font rien, mais n'empêchent rien. Quant aux nôtres, l'enseignement doit se faire à la fois *pour* eux et *malgré* eux. Et je me doute bien qu'ils n'en répéteront pas moins plus tard comme tous les officiers prussiens que j'ai connus, comme l'empereur lui-même : « Tout ça, c'est très joli, mais le plus pratique, s'ils g... trop fort, c'est de sabrer ! » Aux heures de crise, il est grave que des mépris pareils se fassent jour.

Mais je sais aussi qu'il y en a d'autres, professeurs et étudiants, qui n'ont pas plus peur de tous les problèmes sociaux que du travail social.

« Quand ils rêvent d'avenir sur la montagnes des Écoles, quand ils choisissent de là-haut le point du ciel où tendra leur essor, ils ne convoitent plus uniquement comme, leurs aînés, le Paris bruyant et frivole des journaux, des théâtres, des assemblées; ils regardent par là vers les grands faubourgs énigmatiques et silencieux, vers le monde des peines qu'ils ignorent et qu'ils soupçonnent. Le sentiment de la solidarité humaine grandit en eux; ils comprennent que savoir oblige comme noblesse; que la science et le talent ne sont pas des dons gratuits, mais les charges, les parts d'usufruit dans l'héritage commun sur lequel les déshérités ont des reprises (1). »

Le voilà, le devoir actuel, transitoire peut-être, mais pressant de l'enseignement. Grouper ces bonnes volontés, leur montrer comment il faut agir, où il faut agir, sous quelles réserves, à quel moment, leur dire les œuvres qui les réclament, car les ouvriers ne nous manquent pas, ni les misères : c'est nous qui manquons, ce sont les jeunes avant tout.

Et tenez, voici ce que les jeunes gens pour lesquels on aura organisé ce chaleureux enseignement, qui les rapprochera du peuple, pourront faire pour amener le peuple à eux, combler le fossé, faire taire les envies et crever les bulles de savon des sophistes ou des meneurs. Ce n'est plus de l'*action* — par l'assistance — c'est de la *persuasion* — par l'instruction. On ne peut demander à tous comme à M. Gœhr, l'étudiant allemand, de passer « *trois mois dans une fabrique comme ouvrier* », mais voyez au moins les disciples de Le Play : les uns préparent des monographies ouvrières : c'est de la théorie, mais qui nous rapproche, eux et nous, des ouvriers, les autres et les plus nombreux *travaillent :* vous les avez faits plus sages, ils essaient d'assagir les autres. C'est la conclusion à tirer de ces fragments d'une lettre de M. Claudio Jannet, le professeur de l'Institut catholique, l'éminent auteur du *Socialisme d'État :*

... Autrefois le bon sens, développé par une solide instruction religieuse, par les traditions de famille, par la pratique d'un métier où la responsabilité pesait tout entière sur l'artisan, suffisait. Aujourd'hui, dans notre siècle de grande industrie, d'immenses agglomérations et de discussion universelle, il faut de plus une certaine connaissance scientifique pour réaliser ce qu'on a appelé la capacité politique des classes ouvrières. La difficulté est de donner cet enseignement et de répandre cette connaissance... Je crois que l'enseignement direct de l'économie politique dans les écoles primaires ne peut donner aucun bon résultat. Il faut seulement que le maître connaisse l'économie politique à fond et qu'il en fasse peu à peu pénétrer la substance

(1) M. de Vogüé.

dans la tête des élèves par ses conversations en classe. Pour cela il faut que l'économie politique soit solidement enseignée dans toutes les écoles normales. Le clergé peut beaucoup pour la diffusion des saines notions économiques et je vois avec une haute satisfaction que dans plusieurs grands séminaires, notamment dans celui d'Angers, cet enseignement a été introduit depuis quelques années.

L'adulte, le jeune ouvrier, l'artisan devenu père de famille, reçoit bien mieux les enseignements économiques. Les conférences, les cours populaires peuvent faire beaucoup. La *Société des Études pratiques d'Économie sociale*, qui continue l'œuvre de Le Play, et qui a des groupes organisés dans plusieurs provinces, s'est préoccupée de cette question et sur plusieurs points, notamment à Lyon et à Mazamet, ses membres ont créé des foyers très sérieux d'instruction économique. L'école de Le Play possède deux livres élémentaires quoique ayant une grande valeur scientifique, qui peuvent servir de guide à ceux de ses membres qui voudront se dévouer à l'enseignement économique populaire : ce sont l'*Organisation du travail* par Le Play, et les *Leçons élémentaires d'économie politique et sociale* par M. Jules Michel. Vous connaissez sans doute depuis longtemps deux excellents livres de vulgarisation. Les *Mémoires d'Antoine* de M. Rondelet, et le *Carnet d'un ouvrier italien*, par Cesare Cantù.... (1).

Tout cela est simple ; il est fort regrettable que nous laissions travailler seul le groupe en question. L'ouvrier ne sera pas toujours facile à atteindre, mais en bien des endroits, ces conférences et cours populaires ont eu leur utilité. M. Cheysson a expliqué très justement à ce propos (2) que, l'ouvrier moderne étant, surtout dans les villes, jaloux de son indépendance, la tutelle patronale, si bienveillant qu'elle puisse être, le révolte et l'offense ; il convient de faire appel, pour lui abandonner le premier plan, sur la scène, à l'initiative de cette élite d'ouvriers *dirigeants*, placés à mi-chemin entre la classe ouvrière et la bourgeoisie, qui sont la clientèle naturelle des institutions de prévoyance et auxquels il ne faut qu'un peu d'aide pour émerger ; à leur tour, ils peuvent devenir les remorqueurs de leurs camarades et les meilleurs auxiliaires du patronage, si l'on sait provoquer leur concours. Cela a été excellemment fait par exemple à Mazamet, où, par voie de conférences et de cours populaires, on a su grouper ces ouvriers d'élite. Or ce sont de jeunes avocats qu'on a dirigés dans cette voie ; il ne leur faut presque pas de préparation spéciale et à Lille, entre autres villes universitaires, la Faculté de droit (catholique), l'École des Hautes études industrielles, etc., ont formé un bon nombre de *travailleurs* de ce genre, sur le modèle des étudiants anglais.

(1) M. C. Jannet, quant à l'enseignement supérieur, est absolument de l'avis d M. Gide. Il voudrait voir reporter le cours en 2e année, malgré la logique, « car il ne faut pas toujours être logique ». Absolument opposé à cet enseignement dans les lycées classiques, il l'admet dans le nouveau programme *français*.

(2) Compte-rendu annuel de la Société d'économie sociale, *Réforme sociale*, 1er juillet 1887, p. 46.

Il y a là un champ d'action très vaste, et, on peut le dire sans attribuer à l'ouvrier une humeur *moutonnière* qui le fasse rester bouche bée devant ces jeunes gens, un champ très fécond. Je ne prétends pas que les idées qui président à cette organisation, que les idées exposées dans ces conférences soient toujours les nôtres. Il y est plus question de patronage que de liberté, et MM. Steeg, Paul Bert, Compayré y sont bien malmenés, ainsi que la Révolution tout entière. Je dis seulement que cette école, qu'il importe de ne pas confondre avec l'œuvre politique et ultramontaine de M. de Mun, a pris vigoureusement les devants et fait son devoir. Pourquoi est-elle seule?

Eh bien, oui! Quelque temps, la sérénité des études en sera troublée, quelque temps nous oublierons littérature et belles folies ; nous jetterons notre gourme plus tôt, nous nous hâterons de regarder là-bas « vers les grands faubourgs énigmatiques et silencieux »; nous nous grouperons, peut-être plus forts, nous ferons résolument notre part de la tâche, aidant les misères présentes et préparant les réformes nécessaires. Sera-ce donc si ridicule d'essayer d'être bons et de sortir de notre radieux égoïsme, d'être graves peut-être? Le cauchemar passé, les Xanrofs se réveilleront, et la « vieille gaieté gauloise » n'en sonnera que plus clair!

Édouard FUSTER.

DIALOGUES CHINOIS[1]

Un jour que Tseng se sentait plus faible et plus menacé par une fin prochaine, il fit venir Li-Hung-Chang auprès de lui : « Il faut faire « à Moukden, lui dit-il, ce qu'il eût été habile de faire à Hanoï. Est-il « plus sage de chercher la grandeur et la prospérité de son pays dans « la lutte contre d'inéluctables nécessités que dans l'organisation et « la prospérité de ce qui est réellement la Patrie? Ne pourrait-on « pas faire des événements probables, presque fatals, un facteur de « notre œuvre vraiment nationale, de celle qui consiste à conserver « une Chine dans l'histoire politique du monde ? Et la Russie et la « France ne pourraient-elles pas être les meilleurs exécuteurs de ce « rêve? Peut-on même sans elles y penser réellement? Si tout ce « que j'ai vu et appris en Europe est vrai, c'est-à-dire s'il y faut des « changements plus économiques que politiques, pouvons-nous « dire à la Russie : *Tu ne seras pas?* Et si l'existence pour elle si- « gnifie *avancer*, non pour le plaisir d'avancer, mais parce que « l'immobilité serait la mort de ce qui existe, appartient-il à la « Chine de s'opposer à la vérification de cette loi, et de se jeter en « travers de cette fatale évolution? Ne serait-il pas plus sage d'adap- « ter la nature de notre évolution à celle de l'évolution de la Rus- « sie, de telle sorte que ces deux forces opposées, se développant « chacune dans leur sphère d'action réciproque, engrèneraient un « jour dans une même roue qui transmettrait la force et la vie aux « deux familles, comme cela se passe dans certains centres indus- « triels que j'ai visités. La même force fait fonctionner et prospérer « deux usines différentes, même opposées.

« Mais là, au sud, je vois la France dont les regards portent jus- « qu'à Tchung-King, jusqu'à Ta-Schien-lou à travers Yunnan-fou. « N'y a-t-il pas un obstacle à la réalisation de mon rêve ? Mais non ; « je me rappelle en effet avoir vu en Europe aussi, sur le terrain « industriel et scientifique, la transmission de la force à distance et « même à de grandes distances. Et puisque le cœur de la France « bat à l'unisson de celui de la Russie, il est rationnel de penser que « le Tonkin transmettra la vie de bas en haut pendant que la Russie « agira de haut en bas, du nord au sud. Alors le cœur de la Chine

(1) Ce manuscrit qui nous avait été envoyé de Pékin au moment de la mort du marquis de Tseng par notre collaborateur Philippe Lehault et qui, par erreur, avait été réexpédié en Chine, retrouvé ces derniers jours, nous semble avoir mûri dans ses voyages et n'avoir rien perdu de son actualité.

La Direction.

« battra fort et régulièrement, l'anémie des inquiétudes, des stériles « efforts, des famines périodiques, de l'isolement commercial et « industriel, fera place à une vie nouvelle ; la Chine enfin aura « trouvé son équilibre stable et étonnera le monde par ses prodiges. »

Li-Hung-Chang se lève lentement et se place en face de son ami. Il ne sait pas s'il a bien entendu, s'il a compris. Un monde d'idées d'une effroyable audace et d'une stupéfiante nouveauté a été déroulé devant son esprit. Et d'un seul coup l'âme toujours ardente du vieux vainqueur des Taïpings a abattu ce terrifiant échafaudage de perspectives et d'aperçus antichinois. Et d'une voix forte :

« — Est-ce parce que vous allez mourir que vous me dites de ces « choses-là ? »

Et Tseng, la sueur au front, grelottant la fièvre, répondit :

« — Précisément.

« — Mais alors c'est de la peur?

« — Peur de quoi?

« — De l'étranger .... des Russes?

« — Non, puisque mes jours sont comptés. Cependant, oui, je le confesse, j'ai peur.

« — De quoi?

« — De vous, mon cher ami. »

Li-Hung-Chang se redressa, l'œil flamboyant, et Tseng, plaçant sa main brûlante sur l'épaule du vieux patriote :

« Oui, mon cher ami, j'ai peur de mourir avant de vous avoir « convaincu. J'ai peur d'une Chine trop obstinée et d'un Li-Hung- « Chang trop Chinois ; j'ai peur d'une Chine trop vieille pour la « jeune Europe. »

Li-Hung-Chang, de plus en plus sombre, voulut répliquer, quand son ami, dont les forces déclinaient de plus en plus, lui demanda par un signe la permission d'achever. Et d'une voix faible :

« Depuis que la Chine a écrasé la formidable rébellion, cause de « l'anarchie qui a désolé le règne de Htieu-Jeng, sa politique consiste « à étendre ses limites et le nombre de ses provinces, et à remplacer « les gouverneurs militaires autant que possible par des gouver- « neurs civils. C'est ce qui a été fait dans le Turkestan Chinois et « dans la province de Mourkden avec l'intention d'étendre la sphère « d'action de l'administration civile. Nous avons fait entrer directe- « ment la province conquise par Tso-Tsung-Tsang dans le cadre de « l'administration de la Chine. Nous avons mis à nos pieds ces ter- « ribles mahométans. Nous avons fait l'expérience des avantages de « l'administration civile qui donne des ordres au Chen-l'ai (gou- « verneur militaire). Nous avons envoyé à Formose l'ancien gouver- « neur de Faochan avec pleins pouvoirs dans les circonstances « difficiles. Et nous n'avons pas à regretter tous ces changements,

« car ils facilitent dans une large mesure l'émigration des Chinois « dans ces deux directions. Depuis quelques années, les inondations « dépeuplent les villages, et les émigrants sont heureux de trouver « l'administration civile de leurs provinces d'origine.

« Si nous comparons les cartes russes aux nôtres, il y a erreur « ou de notre côté ou du côté des Russes. Nos livres ne s'accordent « pas avec leurs délimitations. La Chine connaît depuis 2 000 ans « la chaîne de Tsung-ling, très élevée, très abrupte, très tortueuse, « qui semble être la plus ancienne de l'Asie. A l'est, je vois le Tur- « kestan Chinois et le Thibet, au sud les possessions anglaises, à « l'ouest et au nord les provinces russes. Mais cette géographie « politique est très incertaine. La Russie est forte et rapprochée de « ces lieux, et nous en sommes bien loin et sans moyens de commu- « nications sérieux. Il y avait là autrefois, dit-on, cinquante royau- « mes. Mais l'oasis de notre nouvelle province conquise par notre « brave et regretté ami Tso-Tsung-Tsang ne se prête pas à cette hypo- « thèse. Tout cela est vague. Ce Turkestan Chinois n'a que des limi- « tes fictives, nous aurons à nous attendre de ce côté à de grandes « surprises.

« La province de Sin-Kiang a changé plusieurs fois de religion: « boudhisme du IIe au VIIIe siècle, puis mahométanisme pen- « dant environ 1000 ans. Tso-Tsung-Tsang a brisé l'espoir d'auto- « nomie des mahométans, mais... a-t-il brisé leurs convictions « religieuses? Ce que j'ai appris des fidèles de Mahomet me prouve « que Tso-Tsung-Tsang a préparé le terrain pour les autres... pour les « Russes. Car si j'en juge d'après ce qui se passe dans l'Afghanistan, « nos voisins ont un secret qui leur a permis de faire avec les sec- « taires de cette religion, et presque sans combat, ce que notre ami « Tso a fait à l'aide de ses soldats. Et nous savons s'il a fait tomber « des têtes. La province est presque dépeuplée et ne se relèvera « jamais de ces massacres, dont le souvenir est une des meilleures « armes des Russes. En vérité, nous ne savons pas comment ils « avancent, ou plutôt nous le savons trop bien. Ils mettent des sen- « timents russes dans la tête du Turcoman, cela les dispense de la « trancher. Du haut de la chaîne Tsung-ling, nous voyons bien la « Chine, l'Angleterre et la Russie ; mais nous ne distinguons pas bien « les limites, et, à la brume des événements qui poussent la Russie « malgré elle, l'œuvre de Tso-Tsung-Tsang n'apparaît plus que vague- « ment. Autrefois la Chine se contentait de trafiquer avec la province « de Sin-Kiang. Notre politique moderne consiste à nous étendre « puisque notre population augmente. La famine a depuis quelques « années poussé au loin des flots croissants de la population du cen- « tre, vers nos nouvelles provinces du nord-ouest, dépeuplées par « les armes de notre ami Tso! Ce courant est périodique, puisque

« l'inondation condamne toutes les années des villages entiers à « choisir entre la mort ou l'émigration. Les vides dans le Turkestan « Chinois se comblent peu à peu. La famine fait un travail d'équi- « libre, car qu'eussions-nous fait de cette masse humaine demandant « le riz que nos greniers vides n'eussent pu lui donner? C'est une « dure nécessité que la famine, et il ne faut jamais s'étonner des « excès qu'elle engendre. Quand la Chine sera européanisée au « point de vue scientifique et industriel, elle se trouvera au niveau « de toutes les autres nations réunies, et la densité de sa population, « qui est aujourd'hui une faiblesse et une crainte, deviendra sa plus « grande force et sa meilleure garantie. »

Li-Hung-Chang, de plus en plus impatient de répondre, interrompit :

« — Oui, j'entends bien, c'est l'inondation, la famine qui repeuplent « peu à peu le Turkestan Chinois. Mais quand il aura absorbé le trop « plein de notre population, la Russie étendra les bras, elle reculera « la barrière et ne distinguera plus cette nouvelle goutte d'eau dans « l'immensité de son océan. »

« — Et vous vous en plaindriez? reprit le marquis de Tseng. Vous « ne voulez pas voir que la Russie travaille pour nous. Quand elle « aura accompli ses destinées, quand elle aura, comme on dit en « Europe, satisfait aux lois de physiologie économique par quelques « nivellements, quelques actes de géographie politique, l'heure de la « Chine viendra, car, entre l'Europe et elle, il y aura alors un véritable « trait d'union commercial, sans lequel elle resterait toujours une « masse humaine profonde, mais ne serait jamais une nation réelle- « ment forte et prospère. Et cela s'accomplira sans choc, sans pertur- « bation, par la simple force de la raison et le sentiment de l'instinct « de conservation nationale. L'Amérique et le Japon ne sauraient « qu'applaudir à cette régénération par le dépouillement des vieilles « écorces desséchées et sans utilité qui fatiguent le tronc de l'arbre, « empêchent la circulation de la sève et l'éclosion. »

Et Li-Hung-Chang, comme si une main de fer s'était abattue sur lui :

« — Peut-être... mais pourquoi faut-il donc que je reste après « vous, pour avoir l'immense douleur de préparer les voies à de tels « événements. Tâche trop lourde pour mes vieilles épaules. »

Et Tseng d'une voix mourante :

« — Regardez du côté de la France; elle vous encouragera. Ten- « dez-lui la main et elle vous aidera. »

Li-Hung-Chang, visiblement ému :

« — Je ne comprends pas. »

Puis Tseng :

« — Alors ne cherchez pas. Vous comprendrez demain; mais je « n'y serai plus pour vous encourager et vous aider. »

Philippe LEHAULT.

LES DISPARUS

CHARLES-ÉMILE FREPPEL, ÉVÊQUE D'ANGERS

Les assemblées de la Révolution ne manquèrent point de prélats âpres à défendre leurs privilèges menacés, ou simplement ambitieux d'honorer à la fois l'Église et leur pays. Sous la Restauration, la faveur des temps avait accru leur importance. Mgr de Boulogne et l'évêque d'Hermopolis faisaient alors grande figure à la Chambre des pairs. Les régimes suivants trouvèrent en face d'eux des Mazarins d'opposition, qui s'appelèrent : Lamennais, Lacordaire, Dupanloup. Feu Mgr d'Angers aura-t-il clos la série de ces prêtres politiciens?

Ultramontain zélé jusqu'à inquiéter le Vatican par ses allures batailleuses, réactionnaire fougueux, il opinait, tranchait à l'extrême droite. C'était un militant de nature, un tempérament de combat. Après une belle carrière de lettres et d'enseignement, il pouvait, à juste droit, s'endormir dans les tranquilles honneurs de la pourpre cardinalice. Il préféra les émotions de la lutte, — lutte obstinée, persévérante, plus glorieuse que fructueuse. On a beaucoup parlé du prêtre politique et du sectaire; on a trop oublié, dans les appréciations de cette personnalité multiple, le professeur d'éloquence, le théologien exact, l'écrivain solide et brillant. Son œuvre, pourtant, n'est point si négligeable. Elle ne comprend pas moins d'une trentaine de volumes : travaux d'histoire ecclésiastique, écrits de piété, discours, panégyriques et conférences, lettres pastorales et polémiques. Les interruptions parlementaires de Mgr Freppel, ses apostrophes passionnées aux membres de la majorité, ses interventions diversement opportunes dans les débats de la politique financière ou coloniale, seront depuis longtemps bien oubliées, que l'on consultera toujours avec fruit ses leçons sur l'éloquence patriotique, sur les Tertullien, les Cyprien, les Origène, très précieuses pour le littérateur, l'historien et le philosophe.

Elles sont là, sous mes yeux. Toute pénétrée de cette lecture, mon imagination a connu, durant quelques heures, de pures jouissances en se transportant et respirant au sein d'une époque extraordinaire,

parmi les acteurs et les témoins de la plus grande révolution qui fut jamais. Un monde allait finir. Le polythéisme agonisait dans la corruption, l'illuminisme, la théurgie. Tiré par Jésus-Christ et saint Paul du particularisme qui le bornait à un seul peuple et à une bande étroite de territoire, le monothéisme judaïque arrivait à son heure pour conquérir la terre. Un élan public d'idées et de sentiments inconnus jusque-là allait porter sur tous les points une sève de rajeunissement. C'est de ce prodigieux mouvement d'esprit de l'Église primitive que Freppel s'est fait l'historien. Soutenu par une connaissance profonde des textes, il l'a montrée, tirant d'elle-même toute sa force, tout son secours, et croissant, élevant son essor, en proportion du dépérissement de tout le reste. Spectacle grandiose de deux sociétés aux prises, dont l'une résumait les puissances du passé, dont l'autre portait dans ses flancs les destinées de l'avenir!

En 1854, à peine âgé de vingt-sept ans, Charles-Émile Freppel avait mérité d'obtenir la chaire d'éloquence sacrée à la Sorbonne. Ses leçons attirèrent de nombreux auditeurs. Dans la solidité de son enseignement on croyait reconnaître la touche mâle et sévère, la passion des recherches et la sûreté de la science d'un Ozanam. Il débutait avec les Pères apostoliques (Ignace d'Antioche, Clément de Rome, Polycarpe de Smyrne) ces précurseurs par l'ancienneté de la date et par l'exactitude de la doctrine, passait ensuite aux apologistes, et les représentait déployant un immense effort de polémique pour surmonter tour à tour le paganisme, qui s'obstinait à ne pas mourir, et les entraves du schisme, qui venait, chaque jour, compromettre le succès de la veille et le triomphe de l'œuvre commune; consacrait un volume entier au glorieux évêque de Lyon, Irénée; s'arrêtait longuement à commenter les œuvres de Denis l'Aréopagite, qui, d'un coup d'œil vaste et sûr, embrassa toutes les parties de la science théologique; enfin condensait en deux volumes une substantielle analyse du génie de Tertullien, le Bossuet de l'Afrique! Son exposition de la doctrine montaniste, à laquelle accéda fougueusement le prêtre de Carthage, est un beau travail de critique philosophique. Après Tertullien apparut un nouvel athlète, Cyprien, le théoricien magistral de *l'Unité de l'Église*. Ayant approfondi sa vie et ses œuvres en détail, le brillant professeur laissait les apologistes africains pour l'école d'Alexandrie, où les grandes luttes de l'arianisme ouvrirent une nouvelle période aux écrivains sacrés; et c'est par cette école qu'il termine l'histoire de l'éloquence chrétienne dans les trois premiers siècles de l'Église. Il concluait avec le fameux Origène, que ses vastes talents, son érudition prodigieuse, ses efforts constants pour étendre le goût de l'étude et du savoir, ses vertus personnelles et son autorité faisaient appeler le grand maître des églises.

Le succès de ces cours avait porté haut la réputation de l'abbé Freppel. En 1862, il prêcha le carême à la chapelle des Tuileries, devant l'empereur et l'impératrice, qui se piquaient de prendre une part des plus actives aux controverses philosophiques et religieuses soulevées à l'occasion de la publication de la *Vie de Jésus* de M. Renan. Freppel avait voulu d'ailleurs opposer lui aussi une réfutation en règle à la thèse audacieuse du disciple de Strauss. Le volume qu'il publia à cette intention, fit grand bruit dans la presse religieuse. Mais le ton violent de sa réplique, les reproches d'ignorance, d'ineptie et de mauvaise foi, qu'il appliquait presque à chaque page aux démonstrations d'un tel adversaire, enlevaient à la polémique du défenseur de la tradition beaucoup de sa force et de sa dignité.

Doyen de l'église Sainte-Geneviève, un décret impérial, daté de 1869, le nomma évêque d'Angers. Il siégea comme prélat français au concile de Rome où il se fit remarquer par une campagne ardente en faveur de l'infaillibilité du pape. Promu à l'épiscopat, Mgr Freppel avait estimé que sa tâche devait en même temps grandir et que, soit par la parole, soit par les écrits, son rôle était de se montrer au premier poste de combat. Il venait de choisir pour armes parlantes une abeille avec cette devise : *Sponte favos ægre spicula. Pour les amis le miel, pour les ennemis l'aiguillon.* Pendant les heures néfastes de la guerre contre l'Allemagne, il dépensa une vive ardeur patriotique. C'est lui qui, dans un mandement resté célèbre, engagea les séminaristes de son diocèse à prendre les armes pour la défense du pays. Il organisait des secours aux blessés, transformait en ambulances les établissements religieux et son propre évêché, faisait qu'à sa voix nombre de prêtres devenaient aumôniers de l'armée ou se portaient dans les forteresses prussiennes afin d'y prodiguer leurs soulagements aux prisonniers; enfin assurait à son nom la gratitude de tous les Alsaciens-Lorrains, ses compatriotes, par une lettre admirable à l'empereur d'Allemagne, au lendemain de la signature de l'amnistie. Lorsque le vainqueur eut ravi à la patrie le berceau de sa famille, Mgr Freppel opta pour la France. En 1880, la circonscription de Brest lui donnait dans le parlement la place qui convenait à ses goûts de polémiste et d'orateur. C'était au moment de l'exécution des décrets. Il s'associa, naturellement, à l'opposition au projet de loi sur l'enseignement primaire, parla contre le rétablissement du divorce et la loi du ministère Ferry sur l'enseignement secondaire; en un mot, manqua peu d'occasions de battre en brèche le régime républicain. Ses premiers discours gardaient la marque d'une facture qui lui était plus coutumière : la forme de la prédication. Mais il lui fallut peu de temps pour saisir les nuances de démarcation entre la chaire et la tribune et pour modifier, en parlementaire, sa méthode oratoire. Sa parole, d'ailleurs, ainsi que le reconnaissaient eux-mêmes ses dévoués partisans,

était plus prestigieuse à lire qu'à entendre. De haute stature, les épaules larges, la figure rougeaude, le nez allongé, ayant dans les manières et le maintien le sans-façon d'un homme qui accorde peu aux formes extérieures, chez lui les dehors n'avantageaient point le fond; s'il avait les qualités d'un grand orateur, il n'en avait pas l'extérieur imposant. Sa diction manquait d'apprêt et de solennité.

Mgr Freppel était l'avocat fervent de la cause monarchique. Les intérêts religieux, selon sa manière de voir, ne devaient jamais espérer de garanties sérieuses sous la République. Bien qu'il comptât des amis dans les rangs de la majorité, il prétendait d'impossibilité absolue la réconciliation entre les idées dominantes et les principes qu'il visait à faire prévaloir. Depuis une suite de mois, cependant, il s'était quelque peu radouci. Son intransigeance des premiers temps avait laissé la place à une modération voulue, dans la forme tout au moins. Ce n'était pas un rallié, comme on dit aujourd'hui, mais ce n'était plus le prélat d'autrefois, le panégyriste enflammé de Lamoricière, qui prononçait, en 1879, en pleine cathédrale, la condamnation catégorique des institutions de la société moderne, et dont le discours, monté de ton à la façon d'une déclaration de guerre, parut la plus grave attaque du haut clergé français contre le nouveau gouvernement républicain. Était-ce fatigue, tolérance acquise, désabusement ou scepticisme? Quoiqu'il s'agitât encore souvent sur son banc parlementaire, non loin de M. de Cassagnac, à droite, auprès de M. de Mun, il n'avait plus la même animation et s'était résigné à l'inévitable.

Les derniers incidents de la carrière politique de l'évêque d'Angers auront été son voyage à Rome, à la suite de la réception de M. Piou par le Saint-Père, un récent discours lors de l'interpellation Hubbard sur l'agitation protestataire du clergé, et, au cours de la discussion de la loi de finances, son plaidoyer pour combattre l'application aux fabriques des règles de la comptabilité publique. Dans les débats du budget actuel sur les rapports de l'Église et de l'État, il n'avait eu qu'en clôture l'occasion de prendre la parole. Il s'était exprimé avec retenue, se bornant à défendre les articles organiques, et passant sous silence le mouvement des évêques. L'assemblée, indifférente ou lassée, l'écouta à peine, ayant, au surplus, son opinion faite et son vote arrêté.

La succession politique de Mgr Freppel, avant qu'elle ait été définitivement réglée par les autorités dirigeantes de la ligue monarchique cléricale, aura provoqué des conjectures très divergentes, ainsi que des polémiques fort animées. Imprudemment, à notre avis, dangereusement pour la solidité du lien qui unit encore l'Église à l'État, les intransigeants des partis dynastiques ont voulu de nouveau faire intervenir la robe du prélat dans les mêlées parlementaires.

Mgr Gouthe-Soulard semblait d'abord tout désigné. Il devait être l'élu de sa condamnation par la cour d'appel de la Seine, comme le socialiste Lafargue avait été l'élu de sa condamnation par la cour d'assises du Nord. Son grand âge se trouvant invoqué pour motif d'abstention, le nom de l'évêque d'Autun fut prononcé. Depuis son élévation, Mgr Perraud n'avait-il pas toujours combattu par la plume et par la parole? La sagesse et la modération de son âme ne répondaient pas assez peut-être aux intentions belliqueuses des meneurs de cette campagne. Il fut question du sensationnel Père Didon, du pathétique Père Monsabré, pour qui l'exemple de Lacordaire ne pouvait être, cependant, d'un grand encouragement en pareille cause, de l'évêque de Nancy, Mgr Turinaz, et de l'intempérant évêque de Séez, Mgr Trégaro, ancien aumônier en chef de la marine, Breton de naissance, et se recommandant à ce double titre aux électeurs du Finistère.

C'est en dernier ressort, M. d'Hulst, recteur de l'Institut catholique de Paris, qui semble avoir rallié les suffrages des comités. Qu'en résultera-t-il, finalement? Mgr Freppel, en dépit de ses mérites d'orateur et de logicien, avait fait une cruelle épreuve de la stérilité d'une représentation officielle du clergé dans les Chambres, où la défiance s'inscrit en première ligne, avant qu'aucune parole ne soit prononcée, sur l'indépendance même de tout évêque-député, juge et partie dans la cause. Souhaitons qu'une nouvelle expérience de la partialité quasi matérielle, obligatoire, d'un membre de l'épiscopat défendant les intérêts de l'Église, ne soit point préjudiciable à la paix des consciences et n'aille justement à l'encontre des raisons de discipline, de sagesse, de prudence, qui s'imposent plus que jamais, pour sa propre stabilité, aux agissements du clergé concordataire.

ALBERT WOLFF

Vous n'êtes pas sans avoir entendu les doléances de ces travailleurs du vent et du vide qu'on appelle des chroniqueurs, leurs lamentations sur l'inexorable nécessité de fournir de l'esprit à heure fixe, de griffonner au jour le jour d'une plume rapide et dédaigneuse n'importe quoi à propos de n'importe quelle matière qui leur est fort égale le plus souvent! Tâche peu commode et rude métier! Albert Wolff l'avait exercé haut la main pendant trente ans.

De naissance et d'éducation allemande, déjà connu dans sa première patrie avant qu'il vînt en France, par des essais en partie double comme dessinateur et littérateur, Paris l'avait conquis, un jour de prime-saut, d'une manière si complète, si absolue qu'il n'avait plus voulu penser et vivre en dehors de la pensée et de l'existence

parisiennes. Le hasard de son origine germanique lui créait de sérieuses difficultés; il en sortit à force de tact, d'obstination et de travail. Il s'était insinué dans le groupe spirituel, un peu bohème, qui se mouvait autour de M. de Villemessant et de l'ancien *Figaro*. La plaie ne tarda pas à s'élargir pour lui. Finalement, il s'imposa. La presse littéraire, celle qu'on appelait la petite presse, menait alors d'une manière très vive, faute de pouvoir s'occuper des droits et des intérêts du pays, la bataille artistique. Le champ de la politique était clos et fermé, pareillement le domaine des discussions générales. Ceux qu'agitait leur complexion critique s'en dédommageaient en rompant des lances les uns contre les autres. On escarmouchait à tout propos, dans les troupes légères du journalisme. Agressif et mordant, sans que chez lui, d'ailleurs, la causticité ait jamais abrité la méchanceté voulue, Albert Wolff était le plus souvent en vedette, au premier rang; il eut des polémiques retentissantes, des duels mêmes qui ne furent pas inutiles à sa réputation, et prouvèrent qu'il avait au moins la virilité du caractère. Il n'était presque point de petit journal, à cette époque, auquel il ne collaborât, toujours prêt à parler au pied levé des sujets les plus hétérogènes, passant du grave au doux, de la pièce en vogue au livre à la mode, du scandale de la veille à la disgrâce du lendemain, écorchant au vif l'actualité, anecdotant et contant, sachant le mieux du monde remplir avec rien ou peu de choses des pages entières.

Son humeur s'assagit et sa verve se pondéra lorsqu'il devint, à poste fixe, critique d'art, puis de théâtre au *Figaro*. Il se sentait là dans son élément préféré. Wolff avait, en effet, étudié la peinture à Dusseldorf, en sa jeunesse; on réputait sa compétence. Pour sa plume active, l'étude qu'il publiait, chaque année, sur le Salon, était une sorte de récréation et de plaisir. Il se plaisait à découvrir, périodiquement, le talent nouveau, parmi les peintres ou sculpteurs, à qui devaient aller les récompenses ou une juste notoriété.

Presque toute la carrière d'Albert Wolff se passa dans le *Figaro* avec quelques excursions au dehors, quelques pointes poussées deci de-là. Son talent composait une sorte de mixture à dose inégale de gravité allemande et de légèreté parisienne. Il possédait remarquablement les ressources de notre langue, cet étranger naturalisé Français par sa propre prédilection, par son talent aussi, avant qu'il le fût par décret. Pourtant, on ne saurait dire qu'il s'en était assimilé toutes les finesses. Il avait du style, et non le style. Trop vite et trop souvent il écrivait pour s'appeler réellement un écrivain. De l'esprit il en consommait, mais non du plus subtil, et la dépense était moyenne ainsi que la qualité. Sa morale ne s'élevait guère au-dessus de la morale courante et bourgeoise; sa philosophie se réduisait à une sorte de libéralisme indulgent, commode à toutes les causes,

pas plus embarrassé de principes que de préjugés; et sa critique ne brillait davantage par la largeur des idées ou par l'abondance des vues comparatives. En peinture, ne prenant conseil que de ses convictions et de son bon plaisir, sous le prétexte de ne subir aucune influence étrangère, il s'exposait à des accusations de parti pris. En matière de théâtre, il était enclin à ne juger les œuvres que d'après le succès obtenu. Wolff était surtout un habile du métier. Il excellait comme personne à désarticuler la matière d'une idée, à décomposer l'essence d'une phrase unique pour les subdiviser, les redoubler, les dilater dans toute l'étendue d'un vaste article, et recommencer le lendemain, sans cesse, en toute circonstance, avec une bonne grâce toujours égale. Il avait le sens très délié de ce qui convient d'abord à l'opinion la plus générale, de la particulière nourriture qu'elle goûte et de ce qu'elle peut supporter à la bonne mesure de fantaisie ou de liberté d'esprit. Et c'est parce qu'il savait avec cette adresse régler sa phrase au diapason des goûts et de l'intelligence du grand nombre des lecteurs, qu'il était arrivé à se faire estimer d'eux comme le chroniqueur parisien par excellence. Il avait plus de dextérité de main que de hauteur de pensée. Dans le décor éphémère de ses improvisations quotidiennes, il n'enferma qu'une bien faible somme d'humanité. Néanmoins, comme nulle besogne du talent ne doit rester stérile, il est à croire que tant d'impressions recueillies à la surface des choses ne seront pas entièrement perdues. Sans doute les curieux de l'avenir, en feuilletant les chroniques d'Albert Wolff, trouveront bien des observations de détail à collectionner, des anecdotes à rafraîchir, des traits caractéristiques de l'époque à fixer.

Frédéric **LOLIÉE**.

UNE OBJECTION RUSSE

CONTRE LE CALENDRIER GRÉGORIEN

Il faut être juste.

Le gouvernement russe est arrêté dans l'adoption de notre calendrier par une objection qui, pour son peuple, est sérieuse. Elle m'a été signalée à la suite de la communication que j'ai faite, le 20 novembre dernier, à la Société de géographie de Paris : *Sur la récente adoption du calendrier grégorien par une partie de la nation arménienne, et sur le calendrier russe dit « julien »*. Chez les catholiques, m'a-t-on fait remarquer, la Pâque *peut* coïncider avec la Pâque juive, ce qui a été défendu par le Concile de Nicée, tandis que cela ne peut jamais arriver avec le calendrier julien.

Il est vrai que le Concile de Nicée a défendu de célébrer la Pâque le même jour que les Israélites; il est vrai aussi qu'en 1825 notre Pâque, qui tombait le 3 avril, a coïncidé avec la Pâque juive. C'est que, selon la sage remarque de l'astronome protestant Horrebow, qui s'est beaucoup occupé de l'adoption du calendrier grégorien en Allemagne et dans les États scandinaves, Grégoire XIII, en convoquant à grands frais les savants qu'il croyait pouvoir mieux le seconder, a bien fait ce qui dépendait de lui (*fecit quod in se fuit*) pour satisfaire en même temps aux exigences de la science et aux prescriptions du Concile de Nicée, « *mais tel est le sort des savants, qu'ils découvrent le vrai non pas quand les princes le leur commandent, mais quand ils peuvent le découvrir* » (1). Or, en 1582, l'astronomie n'était pas assez avancée pour prévoir toutes les irrégularités dans la durée de l'année et par conséquent dans l'époque de l'équinoxe du printemps qu'elle a découvert depuis. On savait bien, en 1582, que les lunaisons ecclésiastiques, fixées par des cycles, ni ne correspondent ni ne peuvent correspondre exactement avec les lunaisons astronomiques; mais, pour prévoir que, malgré toutes les précautions prises pour éviter, dans l'usage du cycle lunaire et des épactes, la coïncidence de la Pâque

(1) Horrebow, *Opera physico-mathematica*, II, p. 449.

chrétienne avec la Pâque juive, l'année 1825 déjouerait tous les calculs, il eût fallu être prophète.

Que faire donc? Devrons-nous chercher un troisième calendrier, pour éviter à la Russie la fâcheuse éventualité d'une Pâque russe coïncidant avec la Pâque juive? J'ai rapporté une objection russe et, sans discuter l'exactitude des termes employés pour la formuler, j'y ai répondu en employant les mêmes termes. De fait, cependant, cette objection implique une étrange confusion entre le calendrier grégorien lui-même et l'usage du cycle lunaire employé encore dans l'Église catholique — *qui l'a reçu de l'Église grecque* — pour déterminer l'époque de la Pâque. La question de l'époque de la Pâque est si indépendante de celle du calendrier que les protestants, tout en adoptant, en 1700 et en 1701, le calendrier grégorien se réservèrent d'employer pour fixer l'époque de la Pâque des calculs astronomiques et, seulement en 1755, on finit, en Allemagne, par se ranger au système des cycles (1). Rien, donc, n'empêche la Russie de se réserver, tout en adoptant notre calendrier d'employer, elle aussi, à son tour, des méthodes astronomiques pour la détermination de sa Pâque qui aujourd'hui, se trouve, on peut bien dire habituellement, en désaccord avec le Concile de Nicée.

TONDINI DE QUARENGHI.

P. S. — Puisqu'il s'agirait de calculs astronomiques, ceux-ci supposent nécessairement un méridien déterminé. D'autre part, puisqu'il importe surtout à la Russie d'éviter la coïncidence avec une date juive, il faudra bien, bon gré mal gré, rapporter lesdits calculs au méridien de Jérusalem, ce méridien étant celui qui fixe le commencement de toutes les lunaisons, de tous les jours et de toutes les heures du calendrier israëlite. Et n'y aurait-il pas, après tout, une certaine convenance à ce que les deux calendriers, solaire et luni-solaire, dont nous nous servons, soient basés sur le même méridien?

Même ce côté de la question du méridien initial n'a pas échappé à l'Académie des sciences de Bologne qui a pris à tâche, depuis les fêtes du huitième centenaire de sa célèbre Université (juin 1888), de faciliter à la Russie l'adoption du calendrier déjà en usage chez tous les autres peuples civilisés.

(1) En 1873 le Japon adoptait notre calendrier. Dira-t-on que le Mikado s'est, par là, engagé à célébrer la Pâque?

LETTRES

SUR

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Se peut-il que nous, femmes françaises, restions insensibles au sort de Mme Karavelof, de la noble épouse dénonçant à l'Europe la cruauté cynique du dictateur Stamboulof, bravant la menace de tortures à la fois barbares et raffinées pour sauver son mari, pour l'arracher à la haine d'un nouveau Torquemada?

N'y a-t-il à tenter aucune agitation, à provoquer aucun mouvement d'opinion en faveur d'une victime défendant d'autres victimes? Mme Karavelof honore en nous le courage féminin, le dévouement conjugal. Elle est aujourd'hui l'égale des héroïnes légendaires dont peut hautement se glorifier notre sexe.

Un journal hongrois, le *Budapesti Hirlap*, nous dépeint l'attitude de Mme Karavelof devant ses accusateurs, car on ne peut donner le nom des juges aux exécuteurs des basses œuvres de M. Stamboulof. Après avoir subi toutes les injures, reçu toutes les insultes des agents chargés de la traîner au tribunal, Mme Karavelof répondit ainsi à l'interrogatoire :

« Il est absolument vrai que les femmes des prisonniers et moi nous avons adressé un memorandum aux représentants des grandes puissances. Nous avons prié le corps diplomatique de faire des démarches pour la mise en liberté de nos maris qui sont injustement accusés de l'assassinat de M. Beltchef. Je ne me rappelle plus mot à mot le texte de notre memorandum, mais, je l'avoue hautement, nous avons voulu révéler la conduite ignominieuse du gouvernement.

« Nous avons donné aux représentants étrangers un compte rendu consciencieux des arrestations illégales, des perquisitions, des traitements cruels infligés aux prisonniers, et d'autres violences. Tout ce que nous avons écrit, je suis prête à en fournir les preuves devant le tribunal. Est-ce que toutes ces accusations ne sont pas fondées? Qui oserait nier que le malheureux Tu-

fegdsief ait été littéralement brûlé vif dans sa prison? Tout ce que nous avons dit est exact, mais je ne révélerai jamais le nom de celui qui a rédigé le memorandum. »

On imagine ce que le bourreau bulgare réserve à la femme qui a osé parler de la sorte, lorsqu'elle sera en son pouvoir au fond des horribles cachots où il fait frapper et martyriser en sa présence ceux que la souffrance et la terreur n'ont pu lui soumettre encore.

Ce qui se passe en Bulgarie, n'est-ce pas autre chose que les « massacres bulgares » qui ont tant révolté autrefois l'Angleterre libérale. La mort en un jour, fût-ce la plus odieuse, la plus lente, serait bénie par les malheureux sur lesquels durant des jours, des semaines, des mois, on épuise toutes les ressources des agonies qui recommencent.

M. Stamboulof ne se sent pas encore assez maître de ses crimes, il va, dit-on, faire nommer son beau-frère, le docteur Jograski, ministre de la justice, afin que nul au monde ne puisse plus faire entendre une protestation. Le silence désormais régnera à Sofia et les murs eux-mêmes n'auront de cris ou de voix que pour les oreilles de M. Stamboulof.

Puisque c'est de Budapest que nous vient le récit des fières paroles de Mme Karavelof, rappelons par contre que c'est de Hongrie que M. Stamboulof reçoit le plus d'encouragements à ses cruautés. Il y a deux Hongries : celle officielle, héritière de M. Coloman Tisza, livrée à la Triple Alliance, au germanisme, ne rêvant qu'imitation des institutions prussiennes, centraliste, ennemie féroce des Slaves et des Roumains, imitatrice zélée du parti allemand de Vienne. Puis il y a la vraie Hongrie de ces comitats qu'il faudrait réformer sans doute, mais que les ex-mameluks de M. Tisza veulent détruire de fond en comble pour remplacer les élus des provinces, l'organisation nationale par les fonctionnaires d'un gouvernement à poigne; il y a cette seconde Hongrie qui garde le culte de Kossuth, chez laquelle les partisans de l'Indépendance, s'ils étaient libérés des entraves et des corruptions administratives, pourraient toujours faire vibrer les souvenirs de 1849.

Traqués par le gouvernement actuel, et non sans raison, comme ses plus dangereux ennemis, les partisans de l'Indépendance et de l'union personnelle sont en petit nombre à la Chambre. Ils reviendront plus nombreux aux prochaines élec-

tions générales, l'habileté excessive de M. Ugron ayant détaché de lui ceux qui aiment la netteté des principes.

La Hongrie, combien l'ai-je répété de fois, a pour mission de servir de sœur aînée aux nationalités slaves, tandis qu'elle les persécute et les opprime. Protectrice de l'Occident contre les Turcs envahisseurs aux grands jours de son histoire, elle pourrait aujourd'hui garer l'Orient de l'envahisseur germanique et se tailler à nouveau le plus grand rôle politique de notre époque.

Imagine-t-on la Hongrie disant à la Bohême, à la Croatie : Unissons-nous pour conquérir notre autonomie sous le sceptre d'un empereur commun, mais qui sera notre roi à chacune et présidera à nos destinées personnelles ; alors l'Autriche elle-même, dominée par les Magyars et les Slaves unis, se tournerait vers la Russie de même que dominée par les Allemands, elle se tourne vers la Prusse.

N'était-ce pas le sentiment vrai de leur sauvegarde qui faisait préférer aux héros de 1849 la remise de leurs armes aux mains des Russes plutôt qu'aux mains des Autrichiens. Un homme d'État comme le comte Albert Apponyi pourrait avoir une bien autre figure que celle d'un Deak faisant du possibilisme, que celle d'un Tisza faisant de l'opportunisme. Arbitre de la politique des puissances centrales, il détacherait l'Autriche de l'Allemagne, qu'il isolerait, rendrait la guerre impossible et prendrait dans les Balkans l'influence que les intrigues des Bismarck, des Andrassy, des Kalnoky ne sont point parvenues à leur assurer : voilà qui aurait pour la Hongrie une autre allure que celle de deuxième roue au char d'un empire autrichien germanisant. L'empereur François-Joseph lui-même a senti le besoin de calmer le zèle des Hongrois officiels, courtisans qui dépassent la mesure en réclamant la reconnaissance immédiate de la Bulgarie et il a parlé, dans son discours de clôture des Chambres de Budapest, du respect des traités. C'est bien tard !

Les Jeunes-Tchèques continuent leur campagne populaire avec succès. Comme la Hongrie, la Bohême a eu ses possibilistes et ses opportunistes ; aujourd'hui elle a son parti de l'indépendance, son parti national, et elle marche, elle aussi, dans la voie de son autonomisme. Leur délivrance à toutes deux, comme celle de la Croatie, n'est qu'une question de temps (1).

(1) Annonçons qu'à Prague, dans la capitale du royaume de Bohême, vient d'être créé un comité pour organiser une grande exposition ethnographique de la nation

Les beaux jours de ce que M. de Caprivi a nommé « la ligue douanière des puissances centrales » s'écoulent purs encore, malgré quelques petits nuages qui pourraient bien devenir grossissants lorsque les peuples s'apercevront que leurs gouvernements les ont fait tout simplement entrer dans une coalition contre la France et contre la Russie, coalition dans laquelle ils ne trouveront nul bénéfice pour leurs intérêts économiques. Sans la coupable influence de M. Ferry, sans la folie du protectionnisme, la France eût pu faire aisément une Ligue douanière des petits États contre l'Allemagne. M. Ferry, toujours, partout, aura passé sa vie, consciemment ou inconsciemment, à favoriser nos vainqueurs : durant le siège, son esprit méchant et fatal irritait la population parisienne par des mesures à contre-temps qui la décourageaient et la détrempaient; au pouvoir, plutôt que de protéger la France des intrigues allemandes, il y participait, en vue d'une entente monstrueuse; il énervait le patriotisme, et l'égarait; enfin, depuis, par le protectionnisme, apportant à Guillaume II les secours dont il avait besoin, dans la proportion exacte où il pouvait les désirer, permettant ainsi au Roi de Prusse de détacher de la France les peuples soucieux de leur neutralité, c'est-à-dire plus favorables à notre patrie vaincue qu'à l'Allemagne victorieuse.

Mais, malgré tout et parce qu'il y a humainement des lois de haute justice, ces peuples avant peu s'apercevront que si la France libérale et progressive leur a fait faux-bond par des mesures conservatrices et vieillies, l'Allemagne les a leurrés effrontément. L'industrie allemande seule, grâce à ses produits inférieurs et à bon marché, bénéficiera du Zollverein. L'enrichissement de l'Allemagne croîtra en raison de l'appauvrissement de ses associés.

Le peuple belge, si réfléchi, a prévu par avance sa ruine et il résiste de toutes ses forces avec l'instinct de la conservation. Mais le roi et le ministère livrés à l'Allemagne, ayant déjà conclu le traité, engagé leur parole, ne peuvent se reprendre et, comme je l'ai dit en ma dernière lettre, en sont réduits à quêter vote par vote aux députés. Il s'agit à cette heure d'amener toute la députation de Gand, ses huit députés, à voter le traité. Au besoin on leur donnera un ministère pour prix de leur trahison envers les intérêts du pays.

tchèque. L'exposition concernant toute la vie présente du peuple tchèque en Bohême, Moravie, Silésie et en Hongrie, son passé et son développement, aura lieu en 1893 à Prague. L'un des grands patriotes tchèques, M. le comte Jean Harrach, a été élu comme président du Comité.

En Roumanie, le roi a levé complètement le masque et il fait courir la Roumanie bride abattue sur les routes de la Triple Alliance. La *Nouvelle Presse libre* disait ces derniers jours que « la neutralité de la Roumanie n'est plus qu'un vain mot ». Le parti conservateur libéral, tant qu'il n'a pas été en pleine possession du pouvoir, a défendu la neutralité que veut sincèrement le peuple roumain. Aujourd'hui ce même parti relègue, au profit de la politique intérieure, de son intérêt personnel, la politique nationale au second plan. Il en laisse, selon l'expression de M. Take-Jonesco, ministre de l'instruction publique, la direction « à la sagesse et au patriotisme du roi » ; on sait ce que cela veut dire. Maintenant que MM. Carp et Lahovary sont au service du roi serviteur de la Triple Alliance, on abandonnera le gouvernement à l'intérieur, les partis désagrégés, le pays épuisé à M. Lascar Catargi.

Avant peu les élections générales faites avec toutes les ressources administratives par le parti conservateur unifié donneront une majorité certaine à ceux qui ont sacrifié l'indépendance de la Roumanie aux avantages d'un groupe parlementaire. De même que l'Italie, un peuple latin s'ajoutera avant peu au cortège du triomphateur teuton.

Un homme d'État roumain, orateur incomparable, patriote éprouvé, partisan sincère et ardent de la neutralité de son pays, un ami de la France, M. Nicolas de Blaremberg, m'écrit que l'entrée de la Roumanie dans la coalition douanière des puissances centrales serait désastreuse. J'ajoute que cette entrée sera payée par une faveur plus utile à la Triple Alliance qu'au peuple roumain, c'est-à-dire par un emprunt berlinois qui permettra d'achever les fortifications de Bucarest, si chères au roi parce qu'elles sont édifiées contre la Russie. « Notre trafic avec l'Autriche, me dit M. de Blaremberg, se réduit à une portion minime de notre exportation et notre annexion au nouveau Zollverein aurait pour résultats d'inonder notre marché de produits allemands si inférieurs. » Le danger sera le même pour tous les autres pays.

Le ministère Floresco devait sombrer parce qu'il avait dans son programme la neutralité. A Pallanza, le général Floresco ayant parlé avec franchise, en honnête homme, le rapport de M. di Rudini à Berlin décida de son sort. Conçoit-on, en effet, le chef de cabinet d'un Hohenzollern osant manifester peu de goût pour la prédominance de Berlin?

Il faut plaindre des hommes désintéressés et des patriotes comme M. de Blaremberg d'être forcés de s'associer dans la lutte suprême avec les vieux éléments libéraux, débris du parti bratianiste pour combattre les conservateurs et d'être forcés à des alliances qui doivent être douloureuses. Mais le flot, s'il atteint la rive, peut se débarrasser de l'écume qu'il a entraînée.

Il n'y a plus que la Serbie, dans le voisinage de l'Autriche, qui résiste tout entière à l'absorption de Berlin. La Bulgarie dirigée, la Roumanie conduite, la Hongrie soumise, voilà bien des appoints pour une domination définitive fixée au moins en apparence. Impossible de ne pas faire cette réflexion que les partis conservateurs livrent plus facilement que les libéraux et les radicaux leur pays à des influences étrangères néfastes. Les radicaux serbes, puisant leur force dans leur popularité, sont inspirés directement par les masses et ne peuvent concevoir une politique anti-nationale.

La Prusse, peu à peu, a repris à son compte la suzeraineté arrachée à la Porte par la Russie sur les peuples des Balkans, et il a fallu à la Serbie une vitalité jeune pour se soustraire si énergiquement à l'enrégimentation prussienne.

Tandis que la Porte hésitait entre les candidatures de sir Evelyn Baring, de sir Drummond Wolff, de sir Philippe Curry, et acceptait finalement sir Francis Clareford, ambassadeur à Madrid, comme successeur de sir William White, le Khédive mourait de la façon la plus inattendue et la plus commode pour lord Salisbury.

Au moment où le parti libéral anglais blâmait la continuation indéfinie de l'occupation, où la France se réveillait de sa torpeur, où le marquis de Reverseaux recevait des instructions qui lui permettaient d'enrayer la progression de l'accaparement de l'Égypte, où le parti égyptien reprenait des espérances, que le Khédive approuvait plus qu'il ne les décourageait, la mort est venue subitement frapper Tewfik. Si la France ne peut obtenir de la Porte qu'elle exerce avec plus d'activité ses droits de suzerain, cette mort comblera tous les vœux des conservateurs, car elle permettra à lord Salisbury d'affirmer qu'il faut au jeune khédive Abbas, à peine majeur, un conseil de tutelle et le maintien en Égypte des forces anglaises pour protéger son inexpérience. Déjà les journaux conservateurs haussent de ton. Ce serait à la France, d'accord avec la Russie, à en prendre un nouveau, elle

aussi, très net, disant ce qu'elle demande et ce qu'elle veut. M. Cambon n'a plus en face de lui, à Constantinople, sir William White, qu'un diplomate de mes amis, ayant été longtemps son collègue, me décrivait « comme le plus venimeux de nos ennemis anglais, homme de grande habileté d'ailleurs, et absolument exempt de tout scrupule, mélange redoutable de fermeté britannique et de souplesse slave... cela pour cause, murmure-t-on. Sir William White nous voulait mal de mort partout et toujours, même là où les intérêts anglais et français ne divergent pas ».

Il est vrai que si le défunt ambassadeur de lord Salisbury, si dangereux, est mort, il nous reste, pour contre-balancer l'avantage, M. Waddington, absent d'ailleurs de Londres en un pareil moment, et auquel M. Ribot a peut-être eu raison de ne pas faire rejoindre son poste en un cas aussi grave, car il y a plus de chance pour qu'il n'y soit pas nuisible. Le moment d'un arrangement définitif se précise pour la France, sous peine de voir l'Angleterre inaugurer un nouveau système plus indéracinable encore que le premier, comme un conseil de régence sous une forme quelconque. Lord Salisbury, qui sent le temps lui échapper par l'approche des élections générales, est prêt à toutes les audaces, espérant que l'une d'elles lui décrochera quelque victoire précieuse au chauvinisme anglais.

Au Maroc, comme en Égypte, le Premier fait une politique d'avancée, non de *statu quo*. Or la France ne peut cependant consentir à son effacement total par l'Angleterre dans la Méditerranée en même temps qu'elle se laisse bloquer commercialement par l'Allemagne.

La solidarité de la Russie et de la France s'impose de plus en plus aux deux pays en face de celle toujours plus grande de la Triple Alliance. L'occupation anglaise au Caire, à cause de la proximité du canal de Suez, est un danger tel qu'il faut dès aujourd'hui trouver des combinaisons pour s'y soustraire.

Avant la mort de Tewfik, l'Angleterre avait trouvé un moyen ingénieux de distraire l'attention de l'Europe et surtout celle de la France des affaires d'Égypte en conviant, de concert avec l'Autriche, les puissances continentales à une conférence sanitaire qui vient de s'ouvrir à Venise. Naguère, lorsque M. Crispi, avec la géniale légèreté qui le caractérise, proposa de régler autour d'un tapis vert l'obscure question des quarantaines, lord Salisbury répondit fort sèchement que ce projet paraissait inac-

ceptable au gouvernement de la Reine. Aujourd'hui, ce même gouvernement se fait le patron de la conférence sanitaire. Qu'on ne s'y trompe pas, c'est là une des forces de la diplomatie britannique : savoir se déjuger, reconnaître pour inutile ce qu'elle déclarait indispensable et inversement : au surplus la conférence de Venise ne l'embarrasse guère. Elle y va en demandant *a priori* que les vaisseaux anglais suspects ou même contaminés de choléra soient admis à entrer dans la Méditerranée par le canal de Suez sans avoir à souffrir aucune quarantaine avant de pénétrer dans le canal. L'Autriche, divisée à l'intérieur, engagée contre la Russie dans une politique sans issue protégée par l'Allemagne qui l'exploite et alliée de l'Italie dont elle se méfie, n'est pas en situation de refuser une anodine complaisance au cabinet de Saint-James. Elle a donc donné son adhésion à ce surprenant projet. La France, qui a fait des réserves avant d'envoyer des délégués à la conférence, aurait eu mauvaise grâce à refuser de discuter la question de réorganisation du conseil quarantenaire d'Égypte, ou les délégués soi-disant égyptiens font malgré nous et avec la complicité de certains délégués européens la pluie et le beau temps. En somme et à la faveur de décisions exceptionnelles et spéciales, les navires anglais ne font plus de quarantaine dans la mer Rouge. Donc, pour l'Angleterre, la conférence doit réussir à transformer cette exception en règle et, pour nous, elle se propose de rendre au conseil quarantenaire le caractère d'indépendance et d'internationalité qu'il a complètement perdu. Quelques petites ambitions locales, ardentes et tenaces, s'agitent autour de ces grosses questions. Étant donné le conflit d'intérêts personnels et la complète divergence de vues qui n'ont pas manqué de se manifester dès les premières séances, on peut conclure sans hardiesse que la conférence de Venise n'aboutira à aucun résultat sérieux ; c'est tout ce qu'on désire d'ailleurs à Londres.

En Perse, la Russie se défend mieux que nous contre la politique absorbante et gloutonne de l'Angleterre, non que sa diplomatie soudoie les émeutes comme on l'en accuse à Londres, mais elle défend pied à pied l'influence à laquelle a droit un grand pays voisin dont les intérêts peuvent être chaque jour mis en jeu aux frontières communes. Des troubles ayant eu lieu à Téhéran, leur résultat a été de faire rompre par le Shah des engagements pris avec une compagnie financière anglaise pour l'exploitation du tabac persan à l'intérieur du royaume et au dehors. Les mol-

lahs et les chefs spirituels avaient tout d'abord interdit aux fidèles l'usage d'un tabac cultivé et préparé par des mains impures, cet usage étant contraire à la loi du Prophète. Le fanatisme s'excitant, la révolte est devenue dangereuse pour Nasr-ed-dine lui-même ; celui-ci, malgré l'énergie déployée pour s'en rendre maître, crut devoir donner satisfaction aux émeutiers. Aussi la presse anglaise laisse-t-elle entendre que l'émeute est une comédie et que le Shah a voulu tout simplement liquider un marché qu'il compte refaire dans de meilleures conditions. Le temps seul peut détruire cette calomnie ou confirmer l'accusation.

Les feuilles reptiliennes se complaisent de plus en plus, à Londres, à Vienne et à Berlin, à prédire la fin de l'entente franco-russe. Il n'y a pas de jour où l'une d'elles ne lance dans la circulation une nouvelle dont les clairvoyants sourient, mais qui inquiète la masse du peuple en France et en Russie. Le malheur est que la presse parisienne et provinciale, sciemment ou inconsciement, fait écho à ces nouvelles forgées dans le vieux laboratoire bismarckien de la Wilhelmstrasse qui n'a nullement été fermé au départ de l'ex-chancelier et qu'entretiennent toujours les fonds guelfes sous le vertueux règne de M. de Caprivi. La plupart de ces nouvelles ont trait à la soi-disant misère de la Russie, qui de longtemps ne pourra faire la guerre et lassera l'impatience chauvine française.

A cela on peut répondre que s'il y a épreuve accidentelle en Russie par la famine, il n'y a pas de misère, et que les chauvins français savent que plus ils attendront la guerre, plus la victoire sera certaine.

Avec la chaleur de cœur, l'esprit de dévouement et de sacrifice de la race slave, la Russie parvient à diminuer de plus en plus les horreurs de la disette.

La presse conservatrice anglaise ne s'est pas fait faute non plus d'exagérer les événements du Maroc et l'importance des troubles auxquels les agents du Foreign Office ont contribué pour une large part. Il y a chez lord Salisbury un parti pris, bien dangereux en vérité pour toutes les puissances, de vouloir démontrer que seule l'Angleterre peut pacifier les pays d'Orient, d'extrême Orient et d'Afrique. Au Maroc, nous assistons à l'affaire répétée des événements d'Égypte. Les Kabyles des environs de Tanger, soudoyés, exigent la destitution du pacha de la ville, Sidi Mohamed, qui à la première menace s'est enfermé dans la

forteresse, et ils menacent la vie des chrétiens. L'Angleterre avait naturellement des vaisseaux en vue et des troupes de débarquement toutes prêtes, et elle a fait mine d'intervenir, pour préparer l'opinion à une intervention future. Muley-Hassan trouverait-il enviable le sort de Tewfik?

L'Espagne, qui s'est quelque peu livrée à l'Angleterre par une crainte puérile de la France, voit aujourd'hui le danger de sa confiance. L'occupation de Tanger par la perfide Albion créerait à l'Espagne la même situation que celle créée à la France en Égypte. L'évacuation serait promise comme à nous... Les incidents qui ont surgi à notre frontière algérienne marocaine, nous le savons, ont été provoqués par les intrigues de l'Angleterre, et les voilà qui recommencent. Oui, nous ambitionnons de nous protéger dans le Touat, mais les Espagnols devraient comprendre qu'il s'agit d'une sauvegarde et non d'une entreprise. Si les troubles cessent à Tanger, ils renaîtront plus tard ; des Anglais seront tués et Tanger répétera Alexandrie.

L'Espagne et la France doivent s'entendre pour empêcher à tout prix un débarquement de l'Angleterre au Maroc. N'y a-t-il donc pas assez de causes de conflit entre les puissances européennes pour en créer une nouvelle? Depuis combien d'années avais-je écrit au très regretté Katkoff que je le suppliais d'obtenir du gouvernement russe un consul à Tanger! Sa présence serait grandement utile aujourd'hui à l'Espagne et à la France, les consuls allemands, autrichiens et italiens protégeant partout l'Angleterre de lord Salisbury.

Il faut que l'Espagne libérale défende la France des accusations répandues à plaisir contre elle par la presse conservatrice. M. Canovas, protectionniste jusqu'aux moelles, a surélevé ses tarifs sous prétexte que nous élevions les nôtres; mais que les Espagnols calculent et comparent : ils jugeront entre M. Canovas et M. Ferry lui-même, que certes je ne cesse pas pour cela de maudire. Le fameux libre-échangisme des conservateurs espagnols aboutit à un tarif minimum plus prohibitif que notre tarif maximum.

En Chine, malgré la mauvaise volonté et les entraves des représentants de la Triple Alliance, M. Cassini, ministre de Russie, et M. Lemaire, notre ministre, d'accord entre eux, sont parvenus à faire faire un grand pas à l'importante question de la réception des agents des puissances dans l'intérieur même du palais.

M. Cassini a prouvé, à l'aide de documents qui datent de 1728, qu'une audience a été accordée au comte de Vladislavitch, envoyé de Russie, dans la grande salle des fêtes et sans l'obligation du prosternement. Voilà donc l'affaire entrée dans une nouvelle voie, grâce à l'entente sans cesse réclamée par la *Nouvelle Revue* de la diplomatie franco-russe à Pékin. Les ministres austro-allemands, anglais et italiens, bien entendu, malgré l'importance de la question pour les Européens, font des vœux pour qu'elle ne soit pas résolue dans le sens des efforts de la Russie et de la France unies. Mais la Chine a, elle aussi, des diplomates prévoyants.

Le parti de la dynamite en Irlande s'est réorganisé, les fénians d'Amérique affirmant que rien ne peut être fait par les Anglais au profit de l'île Verte, et que la politique de M. Gladstone, toute d'atermoiements, ne saurait aboutir à aucune réforme qui vaille. J'ai publié, il y a six semaines, une partie d'un document des Clan-na-Gaël qui enjoignait aux sociétés secrètes d'Irlande l'ordre de se reconstituer. L'explosion du château de Dublin est le premier signal donné de la *reprise des travaux fénians*. Les Clan-na-Gaël font absolument le jeu de lord Salisbury, et ils seraient poussés par des agents provocateurs et des traîtres qu'ils n'agiraient pas autrement. Pourquoi ne pas attendre la chute des conservateurs et l'avènement des libéraux ? Si ces derniers alors ne faisaient rien pour l'Irlande, après leurs promesses formelles, les moyens révolutionnaires deviendraient légitimes ; mais ce que projettent les fénians à cette heure détachera de l'Irlande les vrais patriotes français comme moi-même. Avant tout il faut travailler au renversement des conservateurs, pivots de la Triple Alliance.

En Allemagne, Guillaume II continue à frapper d'estoc et de taille à tort et à travers sur ses amis ou sur ses adversaires et à panser quelques plaies à l'aide de son portrait à l'huile, qu'il n'applique, si généreusement peut-être, que parce qu'il se fait à lui-même le plaisir de sa portraiture dans une pose nouvelle. Pourquoi ne peut-il contenter les députés du centre avec quelques-unes de ses augustes images, et leur payer à peu de frais les services qu'ils lui ont rendus dans le vote de la coalition douanière? Mais la tradition de M. Windthorst n'est pas à ce point perdue pour que MM. de Huene et Ballestrem eux-mêmes n'aient été tenus de faire leurs conditions à propos de l'école confessionnelle, salaire convoité pour le service rendu.

Le projet de loi scolaire qui va être présenté au Reichstag contiendra, paraît-il, les stipulations du marché fait par l'Empereur avec le centre. Le prix est élevé, on peut en être certain, car si le centre a voté les traités de commerce malgré les répugnances de son extrême droite, c'est qu'il a obtenu un rendement supérieur à celui qu'il sacrifie. La gauche du centre admettrait difficilement qu'on favorisât la politique de Guillaume II rien que par conservatisme, et la masse catholique, dirigée par le clergé, et qui a tant souffert du Kulturkampf, se montrerait intraitable avec ceux qui se rallieraient au gouvernement par simple prussianisme. Mais si l'école confessionnelle est accordée au centre, que feront les progressistes et les nationaux-libéraux? Le Reichstag vient d'accepter le projet d'indemnité pour les députés. Ce sont bien certainement les socialistes qui en profiteront le plus.

Sans doute l'Empereur désarme vis-à-vis des Polonais allemands par haine de la Russie, et il le prouve en nommant un Polonais polonisant, M. de Stablewski, au siège épiscopal de Posen-Gnesen ; mais il a son petit bénéfice de vanité, car il a reçu en personne serment d'allégeance de l'évêque, pour prouver une fois de plus sa suprématie en toutes choses. La centralisation religieuse est l'une des manies les plus constantes de Guillaume II.

En Italie, on a beaucoup remarqué qu'aux réceptions officielles du jour de l'an, il avait été surtout parlé de la question économique. A l'adresse lue par le président de la Chambre, M. Biancheri, le roi a répondu « que la paix mettait l'Italie à même d'accomplir sa mission et de développer son activité, spécialement favorisée par les nouveaux traités de commerce, source eux-mêmes d'améliorations pour l'économie générale du pays ». En vérité, se peut-il qu'Humbert Ier soit sincère et croie réellement que les Allemands, buveurs de bière, vont boire des vins italiens, et que les Hongrois, les Dalmates, etc., vont abandonner les leurs pour se fournir dans les Pouilles, en Calabre et en Sardaigne? A propos de la Sardaigne, le roi d'Italie a manifesté les meilleures intentions, et dit combien était grande son espérance en voyant Turin se relever d'un krack de 200 millions : « C'est vrai, Sire, a répondu le député Pais, mais le peuple sarde est pauvre et n'a pas d'épargnes, de sorte que la ruine des banques s'est transformée pour lui en désastre économique. »

L'Italie n'a et n'aura jamais de marché sérieux qu'en France,

et certes la majorité du peuple français serait favorable à une reprise d'affaires avec nos voisins; mais elle craint les partis pris du gouvernement de Rome, qui, certainement, attribuerait à l'Allemagne et à l'Autriche l'aisance que la France seule pourrait apporter à l'Italie par ses échanges. Lorsqu'on connaît le langage tenu par M. di Rudini au général Floresco, qu'on se rappelle que le traité italo-allemand est *offensif*, on prend la juste idée de l'activité politique du gouvernement italien en faveur de la Triple Alliance, et l'on craint de manquer de patriotisme en désirant favoriser un peuple dont les gouvernants sont des ennemis enrôlés de la France. M. di Rudini est circonspect, poli, plein de finesse florentine; il a eu l'air d'inaugurer une politique d'effacement, et il a déjà fait plus de besogne pour la Triple Alliance que M. Crispi avec tout son tambourinage. Le roi subissait l'aigle de Palerme parce qu'il lui savait gré d'être pour et non contre la Triple Alliance, mais combien il s'entend mieux avec M. di Rudini, qui ne peut être que pour!

On dit que le *Fanfulla*, le plus gallophobe des journaux de Rome, vient d'être acheté par le marquis Alfieri di Sostegno. Nous pouvons être certains alors que le *Fanfulla* soutiendra les regrettées traditions de la politique internationale de Cavour, qui étaient la politique d'entente loyale avec la France... et non sans profit pour l'Italie.

J'avais bien raison de croire à la solution du conflit entre le Chili et le gouvernement de Washington. Trop de mesure, trop de sagesse ont présidé à la formation du gouvernement nouveau, et M. Montt paraît un homme trop prévoyant et trop réfléchi pour qu'il n'ait pas été facile au gouvernement et à son président d'exprimer ses regrets pour un meurtre. Ce n'était là sacrifier en rien la dignité nationale : faire autre chose eût été jouer le jeu des ennemis du Chili.

Le ministère, appelé par le président à la tête des affaires, est composé, par parties égales, de conservateurs et de libéraux unis dans un sentiment patriotique. Le triomphe de la légalité est un grand exemple pour la nation chilienne, qui voudra guérir par le libéralisme les plaies que la dictature lui a faites.

M. Montt est un noble caractère. Il a hésité à prendre le pouvoir, lui le vainqueur de la faction balmacédiste, lui le chef de la révolution victorieuse, mais l'unanimité des suffrages l'avait touché, et il a compris que lui seul pouvait maintenir l'union des

partis si opposés qui l'ont porté au pouvoir. Les vaincus seront un élément suffisant de désordres ; mais le Président et le Congrès, par des réformes opportunes, par une régularisation des pouvoirs de l'exécutif, peuvent vaincre les résistances et calmer les rancunes des vaincus.

Les radicaux norvégiens ont à lutter contre l'habileté du cabinet de Stockholm, qui a porté chez eux la discussion et l'agitation à propos du grand débat, entre les deux pays, d'une représentation diplomatique séparée. Les armateurs norvégiens consultés, et qui sont tous conservateurs, ont déclaré qu'ils ne sentaient nullement le besoin d'un changement de personnel, les consuls suédois protégeant parfaitement leurs intérêts. Les conservateurs norvégiens s'accrochent à toutes les formes d'unité des deux royaumes, dans la crainte d'être gouvernés par ceux qu'ils appellent « les paysans ».

En tout cas, une chose sera fort agréable à la Norvège, à la Suède et à la France en même temps : c'est l'entente qui s'est faite entre nos gouvernements sur nos nouvelles relations commerciales. Cela prouvera à nos trois pays qu'on peut de part et d'autre, en s'y prêtant, être en bons termes avec la France aussi bien qu'avec la Prusse.

Juliette ADAM.

CHRONIQUE POLITIQUE

La première quinzaine de janvier est d'ordinaire peu remplie, les vacances du Jour de l'an faisant chômer la politique. Cela s'appelait autrefois la trêve des confiseurs. On parle moins de trêve aujourd'hui, sans doute parce que la guerre est moins ardente. Mais l'habitude du repos subsistait, et nos législateurs avaient coutume de goûter en paix les joies de la famille, après la courte période de travail forcé qu'amenait le mois de décembre. Cette fois, il a fallu se remettre à la besogne dès le 5. Les sénateurs eux-mêmes, qui pouvaient craindre davantage de se surmener, ont accepté cette date, quoiqu'ils eussent envie de s'ajourner à l'ouverture de la session régulière de 1892, c'est-à-dire au 12. Ils ont sacrifié une semaine de congé pour faire preuve de bonne volonté, et pour éviter tout conflit, ou plutôt toute ombre d'apparence de conflit.

Car on nous a pendant quinze jours rebattu les oreilles de ce mot de conflit, qui n'a pas encore tout à fait disparu de la conversation des nouvellistes pénétrants et des fins politiques. Le Sénat laissait voir que quarante-huit heures ne lui suffiraient pas pour expédier un projet de budget que la Chambre a gardé neuf ou dix mois; on annonçait un conflit, et on tançait ouvertement les pères conscrits qui ont l'outrecuidance de réclamer un délai plus convenable; on ne manquait pas d'accuser en même temps le ministère de faiblesse, parce qu'il n'impose pas au Sénat l'obéissance sans phrases. Puis ce même Sénat aspire à étudier, à amender, à compléter la réforme des frais de justice : conflit. Il apporte quelques amendements au tarif de douane : conflit. Il ajourne le dégrèvement du pétrole : conflit. On le soupçonne de songer à ne reprendre ses travaux que le 12 janvier : c'est le conflit des conflits, et on ne rencontre que gens qui lèvent les bras au ciel, et qui empruntent les lunettes de Jérémie pour contempler l'horizon politique.

Ce pessimisme systématique, cet empressement à prendre les moindres divergences pour des luttes acharnées, trahissent quelques travers d'esprit et de caractère. Il y a au fond de beaucoup d'esprits en France, sinon au fond de l'esprit français, un reste de césarisme, de jacobinisme, qui fait que l'on a peine à comprendre l'équilibre des pouvoirs, et qu'on dénonce volontiers la moindre résistance, la moindre hésitation, comme une révolte audacieuse. Les révisionnistes, qui ont dû renvoyer à des temps plus propices l'exécution de leurs desseins, n'ont pas pour cela changé d'avis sur la constitution, et se plaisent à signaler des difficultés, des périls, là où il n'y a que le jeu naturel des rouages légaux; ils entendent sans cesse craquer la machine qu'ils rêvent de mettre au rancart. Enfin les opposants avancés, les mécontents secrets, les candidats las d'attendre, sont bien aises de prévoir des conflits d'où ils pensent voir sortir une crise. Le cœur humain est ainsi fait, que les pilotes en disponibilité aperçoivent partout des écueils. Notre histoire parlementaire n'a guère découragé jusqu'ici ces augures, qui ne peuvent se regarder sans pleurer; ils étaient si bien habitués à avoir raison, que le calme profond dans lequel nous vivons depuis deux ans n'a pas encore cessé de les étonner.

Tous ces prétendus conflits se sont apaisés le plus facilement du monde. Le Sénat s'est mis à l'œuvre avec zèle, quoique n'ayant pas voulu voter sans examen. Il ne s'est pas accordé plus de loisirs que n'en prenait la Chambre. Même sur la question du pétrole, on s'est entendu au prix d'un léger changement de rédaction. Le tarif douanier est bouclé; le budget le sera sans grande peine. Il y a entre les deux Chambres des nuances d'opinion et une certaine différence de tempérament; il n'y a ni divergence radicale, ni antipathie, ni hostilité aiguë. Comme l'une se recrute de plus en plus aux dépens de l'autre, les sénateurs sont de plus en plus d'anciens députés qui sont heureux d'affronter moins souvent les dégoûts de la lutte électorale, mais qui n'ont pas pour cela changé de principes ni de parti.

On a précisément élu, le dimanche 10, deux membres de la Chambre haute : l'un des deux était un député en même temps qu'un ancien ministre. On a remarqué que M. Thévenet dans la Rhône, comme M. de Courcel en Seine-et-Oise, avaient vu leur candidature repoussée par un congrès d'électeurs rassemblés avant l'élection. Le système américain des désignations de can-

didats, faites avant le jour de l'élection, et acceptées et subies sans résistance, ne parvient pas à s'établir chez nous, malgré les efforts des comités qui cherchent à débarrasser les électeurs du souci de choisir. Faut-il regretter que nous ne réussissions pas à nous organiser plus solidement? Notre tempérament se prête mal à cette rigoureuse discipline, qui risquerait d'aboutir à la domination absolue des politiciens de profession.

L'élection de Versailles était particulièrement intéressante, parce qu'elle mettait aux prises deux façons toutes différentes de concevoir la politique républicaine. Le compétiteur de M. de Courcel avait été présenté et soutenu par les champions d'un gouvernement de combat, par ceux qui veulent remettre le Concordat en question et le clergé sur la sellette. M. de Courcel, quoique son passé n'autorisât guère les reproches qu'on lui adressait, était dénoncé comme un ami tiède et douteux des institutions existantes, parce qu'il promettait d'être conciliant et pacifique. S'il a eu le dessus, c'est grâce sans doute à l'appui des conservateurs, mais non par eux seulement, à moins qu'on ne prétende qu'ils avaient la majorité dans le collège sénatorial du département qui entoure Paris. Ils ont agi en cela comme de vrais conservateurs, et n'ont pas cédé à la tentation de faire triompher le candidat le plus avancé dans l'espoir d'aider à brouiller les cartes. La tentation aurait été plus forte si ce candidat avait été un radical plus violent ou un révolutionnaire. Quoi qu'il en soit, le résultat est un échec de plus pour ceux qui aspirent à nous faire reculer de dix ans et à ressusciter la guerre religieuse.

On s'est occupé encore davantage de l'élection du Finistère, quoique la date n'en soit pas encore fixée. Le siège occupé par Mgr Freppel est regardé, sans doute avec raison, comme une succession dont on peut disposer librement dans l'intérêt de l'Église, c'est-à-dire, selon l'avis le plus répandu, en faveur d'un dignitaire ecclésiastique. Nous avons vu à ce propos défiler dans les journaux de Paris toute une série de candidats supposés ou possibles, sans qu'on eût seulement l'idée de consulter d'abord les Bretons qui auront l'honneur d'envoyer au Palais-Bourbon le représentant quasi officiel du clergé de France. Tout en reconnaissant qu'un député en soutane peut dans certains cas émettre une opinion plus autorisée que celle d'un simple laïque, on peut se demander si cet avantage n'est pas compensé, pour l'Église

elle-même, par plus d'un inconvénient. Et si l'évêque-député professe en même temps des opinions politiques qui déplaisent à la majorité, il risque d'être pour le corps auquel il appartient un avocat plus compromettant qu'utile.

L'éminent défunt dont on va régler l'héritage se tirait à force de verve et d'esprit des difficultés de sa situation. On l'écoutait toujours avec plaisir et avec une sorte de sympathie toute personnelle : aussi sera-t-il malaisé de le remplacer complètement. Une lettre de M. le comte de Paris, qui avait presque les allures d'un manifeste, a énergiquement revendiqué au nom de la cause monarchique la mémoire du député auquel M. Floquet avait fait une oraison funèbre à la fois éloquente et habile. Mais, quoiqu'il votât presque toujours avec la droite, Mgr Freppel apparaissait bien plus à la Chambre comme le champion de l'épiscopat que comme un soldat de la royauté. Il faut souhaiter le même bonheur à son successeur, quel qu'il soit. Comme nous faisons des vœux pour l'apaisement et la conciliation, nous souhaitons qu'une élection qui sera assurément une manifestation catholique ne passe ni maintenant ni plus tard pour une manifestation antirépublicaine.

Ce ne serait pas changer de propos que de parler ici des polémiques qui se sont élevées au sujet de l'attitude qui convient au clergé vis-à-vis du gouvernement et du régime actuel. Mais nous tenons registre des événements plutôt que des querelles. Le principal résultat des discussions auxquelles nous faisons allusion, a été de prouver avec un surcroît de clarté que les conseils qui viennent de Rome sont des conseils de sagesse et de modération. La publication d'une intéressante correspondance entre Léon XIII et M. Grévy est venue précisément montrer que la politique d'égards mutuels et de respectueuse bienveillance n'est pas une récente innovation ni une invention des républicains du surlendemain. On a pu remarquer à cette occasion que l'autorité morale de M. Grévy, un moment compromise par le triste épisode qui a mis fin à sa seconde présidence, était redevenue ce qu'elle n'aurait jamais cessé d'être sans ce regrettable incident. Le prédécesseur de M. Carnot est maintenant entré dans l'histoire et la postérité accorde à son avis le crédit qu'il mérite.

Mais revenons au Parlement. Pendant que le Sénat achevait d'examiner le tarif douanier et commençait à discuter le budget, la Chambre expédiait quelques menues propositions. La plus im-

portante peut-être est celle dont on a le moins parlé. On a décidé sans la moindre discussion qu'il y a lieu de nommer une commission de trente-trois membres pour étudier les réformes à introduire dans notre administration. Malgré l'appel adressé par M. Floquet à ses collègues, pas une voix ne s'est élevée pour applaudir à cette résolution, ni pour en signaler la portée, ni pour dissiper les illusions qu'elle risque de faire naître. On n'a pas même demandé l'avis du gouvernement. Était-ce le silence de l'unanimité ou celui de l'indifférence?

Le public n'a pas été plus ému que la Chambre, et nous ne croyons pas que la grande armée des fonctionnaires et des bureaucrates de toute catégorie ait été tout à coup saisie de crainte ou remplie d'espérance. Nous allons posséder une commission de plus, une grande commission, mais il y en a déjà tant! L'Assemblée nationale, qui avait toutes les belles ambitions, et qui pouvait beaucoup, puisqu'elle héritait d'une révolution, avait confié à quelques-uns de ses membres un semblable mandat. Ils s'en acquittèrent avec zèle, et on pourrait trouver le résultat de leurs consciencieux travaux dans la poudre des bibliothèques officielles. Il ne faudrait pas le chercher ailleurs. Une autre Chambre, si nous ne nous trompons, a entrepris la même tâche, et avec tout autant de fruit, mais ces souvenirs se brouillent un peu dans notre mémoire, comme des ombres dans le crépuscule.

Ce n'est pas que notre administration soit à l'abri de toute critique, ni que les idées et les plans de réforme fassent défaut à nos hommes d'État, ni que l'œuvre à entreprendre soit au-dessus des forces humaines. Elle est plutôt au-dessus des forces d'une Assemblée qui a parcouru plus de la moitié de sa carrière, et qui a déjà sur le chantier assez de travaux, ou peut s'en faut, pour remplir ce qui lui reste de jours. D'ailleurs nous n'avons plus foi aux commissions, et nous ne croirons à l'approche d'une grande réforme que quand nous observerons deux signes que nous n'apercevons pas. Il faudrait, pour nous donner confiance, que la Chambre se montrât entraînée par un de ces mouvements d'opinion qui balaient tous les obtacles ; si ce mouvement existe, il est bien dissimulé. Comment attendre de grands résultats d'une croisade où on s'engage sans plus de fanfare, que s'il s'agissait de voter une loi d'intérêt local?

Il faudrait aussi, et c'est là le point important, que le gouvernement prît la chose à cœur et se montrât tout aussi con-

vaincu que la Chambre de la nécessité de refondre nos institutions administratives. On ne démolira, on ne rajeunira notre vieille bureaucratie que quand des ministres hardis et résolus voudront se faire de cette démolition ou de ce rajeunissement un titre de gloire, de gloire éclatante et durable. Sans les ministres, sans leur concours actif, sincère, passionné, on ne fera en pareille matière que des travaux académiques; on ne rédigera que des dissertations vouées à l'oubli, des propositions destinées à languir dans la nuit des cartons parlementaires. Tout au plus touchera-t-on à quelques détails insignifiants; tout au plus mettra-t-on la main sur quelques abus faciles à déraciner, s'il s'en trouve de tels. Qu'on nous pardonne ce scepticisme justifié par une expérience déjà longue; si l'événement nous donne quelques démentis, nous les enregistrerons avec une joie sans mélange.

Il est malaisé de faire même peu de chose! On a grand'peine à venir à bout d'une réforme bien modeste, qui consistait à faire espérer une modeste indemnité aux victimes passées ou futures des erreurs judiciaires. La loi allait être votée, du moins au Palais-Bourbon, quand des députés affamés de justice ont demandé qu'une réparation pût être accordée aussi aux victimes d'une accusation reconnue fausse, aux innocents qui ont supporté toutes les tortures d'une détention prolongée, toutes les angoisses de l'instruction et du procès. Il paraît que cela est impossible, que la répression sociale serait énervée, que toute notre législation serait bouleversée; les jurisconsultes se récrient et les criminalistes s'indignent. Leurs objections sont en effet assez embarrassantes. La Chambre a cependant passé outre, au moins provisoirement; elle a accepté le principe de l'indemnité pour certains accusés reconnus innocents. Mais ce n'est pas dans le principe que gît la difficulté : c'est dans l'application. Il faudra attendre que la commission, à qui la loi est renvoyée et qui ne voulait pas de ce renvoi, ait découvert des solutions auxquelles elle ne croit pas. Il faudra sans doute que l'on remanie le Code d'instruction criminelle. Or la réforme de ce Code a été proposée par M. Dufaure, étudiée et votée par le Sénat il y a de longues années; le projet sénatorial a même été en partie discuté par une Chambre défunte : quand reprendra-t-on cette discussion sur un nouveau plan? Quand la verrons-nous aboutir?

Les réformes qui aboutissent sont celles qui intéressent une

région, une corporation, celles qui s'imposent au législateur soucieux d'être réélu, parce que ses commettants ne lui pardonneraient pas un échec. C'est pour cela que l'on s'occupe sérieusement de réprimer la fraude sur le beurre et de faire la guerre à la margarine. Certes les progrès de l'art de falsifier constituent un véritable danger public, surtout si l'on songe que ces progrès portent de préférence sur les denrées alimentaires, sur la nourriture des masses. Il serait donc naturel que l'on appliquât avec énergie les lois, car il y en a, qui punissent ce genre de tromperie, doublement coupable quand l'hygiène est offensée en même temps que la probité. Et si les lois existantes ne suffisent pas, que n'en fait-on une nouvelle, à la fois plus sévère, plus précise et plus générale?

Mais le consommateur ne se défend pas, et les pouvoirs publics ne le défendent guère. Ils ne s'émeuvent que quand un groupe de producteurs réclame un surcroît de protection pour ses intérêts. De là la campagne contre la margarine, que nous ne défendons pas quand elle se déguise malhonnêtement, mais qui n'est, à coup sûr, ni la seule, ni la plus coupable. De là un projet de loi qui soumet une industrie et un commerce de plus aux rigueurs de l'exercice, qui impose des règlements d'une minutie digne de l'ancien régime et qui semble même devoir supprimer indirectement une fabrication qu'on n'ose interdire franchement, parce que ce serait trop antilibéral. Nous reconnaissons que les intérêts de l'agriculture nationale sont, jusqu'à un certain point, engagés dans la question, et nous ne trouvons pas mauvais que l'on déclare la guerre à une catégorie de falsificateurs. Mais ne serait-il pas plus généreux et plus utile de s'en prendre à tous les fraudeurs, et, si l'on fait un choix, ne devrait-on pas commencer par les empoisonneurs?

En ceci comme en bien d'autres choses, il nous semble que le législateur moderne se préoccupe trop des détails et pas assez de l'ensemble, qu'il disperse trop son attention. Il ne manque pas de zèle, mais de philosophie. Beaucoup de bonnes intentions et peu de grandes vues, voilà ce que trahit l'immense amas de nos lois, toujours gradissant.

Raoul FRARY.

THÉATRE

MUSIQUE

Il convient de faire aujourd'hui la revue de la musique dramatique en 1891. A l'Opéra, cette revue entraîne celle de toute la gestion de MM. Ritt et Gailhard, qui a pris fin à l'expiration de l'année. Cette gestion a été des plus heureuses : elle a apporté au service de l'art un louable contingent d'efforts. A côté de M. Ritt, directeur titulaire, homme de longue expérience, M. Gailhard, plus jeune, artiste de profession, a révélé, dans les divers ouvrages auxquels il a été appelé à donner ses soins, une entente supérieure des choses de la scène, et les auteurs lui ont dû plus d'un excellent conseil. Ces deux collaborateurs d'une tâche qui a été souvent critiquée, comme l'a été celle de leurs prédécesseurs immédiats, peuvent se retirer du moins avec la conscience d'avoir rempli à la lettre les charges d'une situation difficile et la satisfaction d'avoir ajouté au répertoire de l'Académie nationale de musique une collection d'ouvrages de très sérieuse valeur.

Ils ont débuté par le *Sigurd*, de M. E. Reyer, dont la centième représentation a marqué le dernier jour de leur direction. C'est une belle série pour une période de moins de sept années. La part de MM. Ritt et Gailhard dans ce succès eût été plus glorieuse encore si, au lieu d'emprunter cet opéra au théâtre de Bruxelles, ils avaient revendiqué l'honneur de le jouer les premiers. Ayant manqué l'occasion de mériter les félicitations dues à cette initiative, ils ont du moins fait de leur mieux pour présenter cette partition dramatique avec tout l'éclat dont elle est digne.

Puis sont venus le *Cid* et le *Mage* de M. J. Massenet, *Patrie* de M. Paladilhe, la *Dame de Montsoreau* de M. G. Salvayre, *Ascanio* de M. C. Saint-Saëns, pour ne parler que des grands ouvrages. Des ballets et des œuvres en deux actes complètent

cette liste, où brillent exclusivement les noms de compositeurs de notre école nationale.

D'intéressantes reprises, des œuvres empruntées plus ou moins heureusement aux écoles étrangères, doivent être encore inscrites à l'actif de la direction qui finit, et on ne saurait adresser à la direction nouvelle de meilleur vœu que celui d'un labeur aussi constant et d'une prospérité aussi haute.

Sa tâche sera également intéressante. Bien des partitions existent, dues à des compositeurs qu'elle tiendra à honneur de mettre tout à fait en lumière ou dont elle voudra continuer la fortune. En attendant, elle tend de toutes ses forces à la vulgarisation des œuvres classiques ou modernes, par l'institution de spectacles à bon marché.

Les abonnements du samedi, les représentations semi-diurnes du dimanche, commençant à cinq heures du soir pour finir à neuf, ont été, dès la première heure, l'objet d'une faveur extraordinaire. Si cet entraînement des foules vers notre première scène lyrique n'est pas seulement un succès d'estime pour la direction Bertrand; si elle y trouve, en même temps, une juste rémunération de ses peines, condition indispensable de la durée de ces représentations spéciales, elle aura rendu à l'art un très réel et très grand service.

A l'Opéra-Comique, l'ordre de la production des œuvres nouvelles a été forcément et heureusement troublé par un brusque changement de direction qui a remis M. Carvalho à la tête de ce théâtre, qu'il avait déjà dirigé avec un grand éclat et un goût artistique très pur, après avoir fait, pendant des années, la fortune du Théâtre-Lyrique, sa création et, peut-on dire, l'œuvre maîtresse de sa carrière.

Il a représenté à l'Opéra-Comique, en cette année 1891, les *Folies amoureuses* de M. E. Pessard, œuvre à lui léguée par son prédécesseur; il y a donné, d'autre part, la note de son choix personnel, et comme la caution de ses tendances toutes modernes, en dépit des traditions qui le pouvaient rattacher au passé, en acceptant et en montant avec une perfection rare le *Rêve* de M. A. Bruneau, dont il a ainsi assuré la fortune, que Bruxelles consacre en ce moment même par une série de représentations très brillantes, déjà aussi nombreuses que celles de Paris.

Enfin, tout en y préparant, en décembre, l'*Enguerrande* de

M. Chapuis et la *Chevalerie rustique* du jeune maëstro italien Mascagni ; tout en ressuscitant *Haydée* et *Lalla Roukh*, il y a terminé l'exercice par une superbe série de représentations de *Manon*.

Le public a adopté cet heureux théâtre, dont la situation est des plus florissantes. La reprise du *Rêve* vient d'en renouveler l'affiche ; *Chevalerie rustique* y va, à son tour, apporter quelque changement, les représentations de *Manon* se trouvant d'autre part suspendues pour deux mois par l'absence de Mlle Sibyl Sanderson, sa principale interprète.

Après nos deux grands théâtres de musique, à qui sont dus les honneurs de cette chronique forcément toute de renseignements, cette fois, la critique manquant absolument d'aliment, si je vise les théâtres ordinairement voués à l'opérette ou à l'opéra de genre, je constate que la production ne s'y est guère ralentie que sur un point et pour la raison la plus agréable à enregistrer pour les directeurs. Je veux parler des Bouffes-Parisiens, où *Miss Helyett* a traversé toute l'année, sans qu'aucune autre œuvre ait pu trouver place à côté d'elle, à part quelque lever de rideau.

J'emprunte au *Ménestrel*, toujours excellemment renseigné et soigneux de ces nomenclatures, l'état des nouveautés présentées par les autres théâtres. Ce sont : à la Renaissance, la *Petite Poucette*, de M. Raoul Pugno, la *Famille Vénus*, de M. Léon Vasseur, *Mademoiselle Asmodée*, de MM. Lacome et Victor Roger ; aux Folies-Dramatiques la *Juanita*, de Suppé, le *Mitron*, de M. André Martinet, la *Fille de Fanchon la Vielleuse*, de M. Varney ; aux Nouveautés la *Demoiselle du Téléphone*, de M. Gaston Serpette ; aux Menus-Plaisirs, l'*Oncle Célestin*, de M. E. Audran, *Compère Guillery*, de M. Henry Perry, le *Coq*, de M. Victor Roger.

Une excursion dans une autre partie du domaine musical, la pantomime, nous fait relever, toujours d'après la même source, bien des titres correspondant, dans nos souvenirs, à des impressions souvent agréables, quelquefois charmantes. La pantomime dégagée de la servitude de la parole est presque toujours riche de formules où la libre inspiration des compositeurs trouve avantageusement son compte. Il faut nommer le *Scaramouche*, de MM. Messager et Street, le *Collier de saphirs*, de M. Pierné, *Barbebleuette*, de M. Thomé, la *Tentation*, de M. Auvray, *Pierrot surpris*, de M. Adolphe David, le *Cœur de Sita*, de M. de Sivry, bien d'autres partitions encore, parmi lesquelles il convient de faire une place d'honneur au *Néron* de M. E. Lalo.

Enregistrer tous ces noms de valeur inégale, mais réelle, ce n'est pas faire seulement une sèche nomenclature, c'est proclamer la vitalité artistique, la variété d'esprit, la fécondité géniale de tout ce groupe bien français, en qui ni les importations étrangères, ni les bizarreries voulues des petites écoles de l'admiration mutuelle, ne tueront le clair et ailé génie national.

Et si, sortant du cercle de la musique dramatique où je me renferme habituellement, je voulais jeter un regard sur le vaste ensemble des œuvres exécutées dans les grands concerts du dimanche, que de noms, que de pages encore j'aurais à enregistrer, évoquant la personnalité de musiciens de haute ou notable valeur.

Le *Saint François d'Assise* de l'illustre maître Ch. Gounod, la *Biblis* de M. J. Massenet, l'*Africa* de M. C. Saint-Saëns, l'*Homme* de M. E. Reyer, voilà de quoi défrayer longuement la chronique, si elle pouvait s'arrêter à l'analyse de ces pièces instrumentales ou symphoniques.

Nous aurons peut-être l'occasion de le faire, plus opportunément, quand reviendra la période des concerts, ramenant naturellement toutes ces belles œuvres, comme autant de points lumineux et attractifs des programmes à bénéfice, qu'on ne va pas manquer de nous décocher aux approches du Carême.

Louis GALLET.

DRAME ET COMÉDIE

La Porte-Saint-Martin a repris les *Deux Orphelines*. Le succès a été éclatant; il me semble mérité. Ces *Deux Orphelines* sont le chef-d'œuvre de M. d'Ennery, et, dans le genre du mélodrame, genre inférieur, mais classique (dont Euripide dans *Électre* et Corneille dans *Rodogune*, et mieux encore dans *Héraclius*, ont laissé des modèles), il se peut que les *Deux Orphelines* soient un grand chef-d'œuvre. Les défauts de M. d'Ennery, la complication des données, l'insouciance ou la poursuite également malheureuse du style, y sont très atténués, et sa qualité maîtresse, puissamment originale, l'invention des péripéties, son génie (*ingenium*) de dramaturge s'y affirme dans deux scènes, ou trois, ou cinq,

car on peut choisir. Les défauts que j'ai marqués d'abord suffisent à proscrire tout rapprochement trop direct ou trop suivi entre M. d'Ennery et les grands dramaturges modernes ou anciens. Mais s'il leur est inférieur toujours par l'exécution (qui jetait dans de si pittoresques colères les stylistes comme Théophile Gautier), il lui arrive de les égaler par l'intensité des situations, belles et admirables en soi, réserve faite sur le dialogue et les préparations. Ce sont là des éclairs devant lesquels il faut ouvrir les yeux.

Les *Deux Orphelines* ont été jouées tant et tant de fois qu'il y aurait comme de l'ingratitude à raconter la pièce. Je rappellerai seulement que la pauvre petite aveugle Louise est recueillie par la Frochard, l'horrible mégère, qui la force à mendier et à chanter par les rues (*O ma tendre musette*). Louise tombe bientôt dans d'autres malheurs. Le fils de la Frochard, un beau gars cyniquement paresseux, Jacques, la convoite et la veut prendre de force. Mais Pierre, le frère malingre de Jacques, aime aussi Louise, et il la sauve en tuant sans remords, dans une scène magnifiquement tourmentée, le gredin contre lequel sa conscience lui permet enfin la révolte. Et Louise retrouve sa mère, et un grand médecin lui rendra ses yeux. Quant à Henriette, elle ne court pas moins de dangers avant que d'être unie à son chevalier. A quoi bon faire de la pièce une critique facile, mais inutile ? Ce qu'il y a vraiment plus d'intérêt à ne pas méconnaître, ce sont de véritables beautés dans les *Deux Orphelines*, et je dis de véritables beautés même pour les artistes. La scène où la petite Marianne, une fille perdue et repentante dont Henriette a eu compassion, se dévoue pour elle, et prend sa place dans le convoi des malheureuses qu'on déporte en Guyane, me semble déjà supérieure. Elle touche à la beauté la plus lyrique, cette scène du vieux d'Ennery, pour laquelle peut-être Gautier lui aurait beaucoup pardonné, quand la sœur Sainte-Geneviève consent, par un mensonge sublime, à ne pas dénoncer Marianne, à lui laisser accomplir son sacrifice, qui, sans doute, rachètera son âme. Dans les *Misérables*, il y a bien quelque chose de semblable. Le dévouement de Marianne fait songer aussi à celui de Lorin dans le *Chevalier de Maison-Rouge*. Mais c'est la gloire de M. d'Ennery qu'on soit entraîné à faire de pareils rapprochements ; ce qui ne signifie pas que le rapprochement implique une comparaison.

Les imitateurs de M. d'Ennery sont le fléau du théâtre, comme

les vaudevillistes sortis de l'école de Labiche. Mais l'auteur des *Deux Orphelines*, en son genre, demeure un maître, qui a même eu, n'en déplaise aux critiques « novateurs », lesquels admirent et nient par doctrine, à la manière de Boileau, des illuminations de poète.

M. Rochard a intercalé dans les *Deux Orphelines*, à la place d'un tableau, d'ailleurs nécessaire, un ballet. Il est dans le goût Watteau le plus gracieux.

M. Duflos a de l'allure dans le personnage de Pierre, et quand il tue son scélérat de frère, il fait la chose avec une simplicité hautement tragique. Tout de même, ce n'est pas notre grand Taillade. M. Romain est un gredin superbe. M. Dailly met en valeur sa bonhomie éveillée dans le personnage amusant du valet Picard, entêté de préjugés gentilhommesques. Mlle Lecomte (Louise) a du pathétique, de la dolente douceur, dans le charme et la chanson de sa voix. Mlle Hausmann (Henriette) est touchante à ravir, et montre de la vigueur dans le dramatique. Mme Antonia Laurent imite avec dignité Mme Tessandier. Mme France, pour finir, a frappé au coin d'une canaillerie personnelle et colorée le rôle à la fois réaliste et romantique de la veuve Frochard.

Le Vaudeville, après le grand succès de curiosité, fort excusable, obtenu par *Nos Intimes*, a donné en soirée la comédie de MM. Albert Guinon et Maurice Denier, les *Jobards*, qui avaient réussi avec éclat en matinée. Mais la comédie de M. Bisson devant passer à date fixe, ce spectacle n'a pu avoir que quelques représentations. Je n'ai pas à revenir sur les *Jobards*. J'ai dit ici même dans le détail pourquoi cette pièce de deux vrais « jeunes » qui ont cette élégance d'esprit de ne pas commencer par écrire de manifestes, m'a intéressé et charmé. J'ai dit pourquoi les *Jobards*, malgré certaines réminiscences assez visibles de l'*Honneur et l'Argent*, étaient une œuvre de début véritablement forte, comment le personnage de Gallois, en dépit de sa ressemblance avec les noirs hommes d'affaires de M. Becque, avait sa nuance de vie comique et profonde ; comment enfin la « morale » de la pièce était moins pessimiste, plus consolante en sa mélancolie, qu'elle n'a paru à quelques-uns. Le grand public a été favorable aux *Jobards*. Le dernier acte a décidé du succès, et, dans les autres, si les spectateurs du soir ont remarqué davantage quelques outrances du dialogue, l'allure un peu factice même de deux

ou trois scènes, ils ont rendu justice au talent des jeunes auteurs et l'ont consacré par leurs applaudissements. Tout le monde s'est étonné qu'une comédie aussi « distinguée » que les *Jobards* n'ait pu se produire au jour que grâce à l'initiative vraiment et merveilleusement opportune d'un directeur dont ce n'est ni l'affaire ni le devoir d'encourager, fût-ce au prix de quelques sacrifices prévus, les essais au théâtre des jeunes gens d'avenir. L'honneur de livrer cette jolie bataille littéraire des *Jobards* aurait dû tenter M. Porel. N'a-t-il pas remporté de plus difficiles et de plus décisives victoires, comme celle d'*Amoureuse*, qui a eu une mauvaise presse et cent représentations ?

Les *Jobards* ont été joués au Vaudeville, en soirée comme en matinée, très gaîment par M. Lagrange, très gracieusement par Mlle Caron, avec sûreté par MM. Camis et Achard, avec sincérité par Mme Samary, enfin avec une émotion exquise et sobre par Mlle Thomsen, dans le rôle adorablement douloureux de la nièce pauvre qui se résigne au mariage, parce qu'elle espère y trouver, en échange de sa reconnaissance et de sa tendresse, un peu de pitié, de bonté, et peut-être, sans oser le croire, d'amour.

En même temps que cette « reprise » des *Jobards*, le Vaudeville a donné deux petits actes, le *Paysan*, de M. Jean Sigaux, et *Karita*, de M. Paul Souniès.

M. Jean Sigaux est un écrivain de nouvelles qui a du tour, une imagination vive, de la netteté dans le pittoresque, mérite assurément fort rare, comme dit le poète. M. Sigaux a tiré le *Paysan* d'une de ses nouvelles; il ne me semble pas qu'il ait eu là une bien bonne idée, cette nouvelle se prêtant assez mal à l'adaptation dramatique. Voici le sujet de la pièce : Le paysan Simon voudrait de tout cœur épouser Toinette, qui est veuve depuis la guerre, où son homme a été tué. Mais Toinette refuse, bien qu'elle paraisse aimer Simon, et son père, le vieux Chassignol, l'approuve. C'est donc qu'il y a un secret dans la maison, un secret fatal, qui pèse sur la destinée de Toinette et de son vieux père. En effet, il y en a un, et Chassignol le confie à Simon, pour qui il se sent une amitié quasi paternelle. Pendant la guerre de 1870, Toinette a été violée par un officier prussien : Chassignol a tué le misérable, et l'a enterré de nuit, dans la cour, à l'endroit même où il fait ce récit. Mais, neuf mois après l'attentat, Toinette a eu un fils, et le vieux paysan ne sait pas si cet en-

fant est celui du Prussien ou de son gendre, mort à l'armée de l'Est. Dans le doute, Chassignol fait faire chaque jour l'exercice au petit Étienne, qui va vers ses six ans, à l'endroit même où dort peut-être son père. L'espérance du vieux soldat est qu'Étienne sera soldat, à son tour, et, s'il le faut, tuera les ennemis venus de l'Est. Ce récit achevé, Simon, qui est amoureux, persiste tout naturellement à demander la main de Toinette. Celle-ci persiste à la lui refuser. Est-ce parce qu'elle sait à quoi s'en tenir sur la nationalité de l'enfant? Et, même en ce cas, d'où lui viendrait un scrupule dont la délicatesse réclamerait quelques explications? Enfin Toinette ne veut pas se remarier. Simon se désole, et le vieux Chassignol recommence à faire faire l'exercice au petit Étienne.

Au fond de ce drame particulier, une idée se laisse entrevoir, assurément peu banale et d'une sauvagerie assez héroïque. Mais le personnage de Toinette reste obscur; mais le récit de Chassignol, récit de faits passés depuis six ans, ne nous intéresse, d'une prise assez directe et assez forte, que vers la fin, mais un récit d'une longueur telle, si bien mené qu'il soit, ne constitue pas une action.

Et je crois aussi, à y réfléchir, que M. Lacressonnière, qui a des qualités rares d'un emploi tout indiqué dans le mélodrame, n'est point l'acteur qui convenait pour le rôle de Chassignol. Il y a été sincère, mais avec une nuance de panache, ou il y a été romantique, avec une nuance de discrétion; en sorte qu'il n'a pas suffisamment animé et passionné son monologue. J'imagine que M. Antoine ou M. Mounet-Sully en auraient tiré un parti meilleur, quoique différent. Puis M. Lacressonnière représente le vieux jeu pour le public, sans que du reste on lui en tienne rigueur, tout au contraire. Toutefois, à l'entendre débiter des choses qui remontent à six ans, des choses anciennes déjà, le public ne pouvait prendre qu'un plaisir légèrement archaïque.

Karita est un marivaudage érotique où une ingénue Louis XV profite de ce que son fiancé, qui l'épouse par ordre, ne la connaît point, pour l'intriguer sous le nom et (du mieux qu'elle peut) avec le ton d'une danseuse de l'Opéra. Au bout du conte, Lucile est épousée par plaisir. Quelques rimes de ce badinage ne tiennent pas assez leur rang, mais le sujet en est agréable et le détail vert-galant. Mlle Déa Dieudonné joue son personnage de fausse danseuse avec l'innocence qui en fait la grâce et avec la

pointe de curiosité perverse, qui lui donne tout son agrément.

Le Monde où l'on flirte de MM. Blum et Toché, malgré son joli titre, a fait au Gymnase un four sombre, mais juste. On ne saurait même pas dire que la pièce ne vaut rien, puisqu'il n'y a pas de pièce. Ces trois actes sont des tableaux ; ces tableaux, des suites d'épisodes sans nouveauté, ni fantaisie, ni esprit (oui, M. Toché a renoncé à être spirituel !), où s'agitent des fantoches étiquetés et redoutables. Ils y sont tous, sauf l'ingénieur de M. Ohnet, que remplace le brillant et bel officier. *Le Monde où l'on flirte* appartient à ce qu'on a nommé avec une précision vengeresse la chromo-littérature.

Le premier tableau est la plage de Trouville. La jeune mondaine (Mlle Sizos) délaissée par son mari consent à flirter avec le bel officier (M. Delaunay fils) que Dieu lui adresse. La veuve inflammable (Mme Desclauzas) commence à flirter ferme de son côté avec l'Anglais ridicule à belle barbe (M. Numès) : son flirteur quasi conjugal (M. Noblet) se promet de surveiller cela. L'on donne une robe rose à une petite pêcheuse (Mlle Darlaud) qui a la vocation de mal tourner ; des enfants jouent au flirt et à la jalousie, sans gentillesse, avec grossièreté, et le chœur des trois gommeux, qui n'avaient plus même à cette heure de refuge dans l'opérette, fait une rentrée agressive. Dans cet acte tous les personnages sont en costumes de bain de mer.

Au second tableau nous les revoyons tous en habits de chasse. La petite pêcheuse a une cour de cercleux ; l'Anglais va triompher de la vertu de la veuve incandescente, et le joli capitaine a des ennuis comme la petite femme du monde. Ils se sont pris au jeu du flirt et de l'amour, et le retour du mari les dérange. Mais ils se résigneront à se séparer.

Le troisième acte est l'acte du salon *select*, les hommes en habits rouges, les femmes en toilettes richement déshabillées. Le mari, le fâcheux, ne revient pas : il ne reviendra plus, il divorce. Les amoureux seront heureux.

Je crains, en vérité, que cette analyse ne laisse de la pièce une impression trop plaisante. Sachez bien qu'il n'y a plus, à partir du premier acte, un seul mot trouvé, et que quelques-uns qui d'abord pouvaient présenter un air de drôlerie, deviennent fastidieux et odieux par leur répétition. *Le Monde où l'on flirte* est une erreur aussi absolue, aussi absurde que, dans un autre

genre, les *Voyages dans Paris*. Ce qui accentue la gravité de l'erreur, c'est qu'elle n'est pas naïve, et qu'il y entre du parti pris. MM. Blum et Toché ont taillé leur pièce et coupé leurs rôles sur la mesure du talent de leurs interprètes. Ils ont cousu des couplets de sentiment au rôle de Mlle Sizos, et brodé de couleurs clinquantes celui de Mlle Desclauzas. Ils ont travaillé pour M. Numès, qui aime à marcher à son aise dans la fantaisie caricaturale, comme pour M. Delaunay fils, qui se drape avec une correction un peu mannequinée dans l'uniforme des amants « très bien ». Ils ont cherché à satisfaire la clientèle mondaine du Gymnase, et ils n'ont point réussi. Ce qui prouve qu'il faut, même pour assurer le succès d'un vaudeville, un peu d'originalité, de sincérité au moins, et que le public n'est pas si facilement ébloui de tout que se plaisaient à le croire MM. Blum et Toché.

De l'interprétation, rien à dire, sinon que dans leurs rôles de poupées les femmes portent joliment la toilette, et que les hommes, dans leurs personnages de pantins, ont une même désinvolture et une même correction.

Les *Marins du Jean-Bart*, un bon gros drame de MM. Charles Chincholle (si connu dans l'histoire) et Jolly, n'a pas mal marché du tout sur la scène populaire du Château-d'Eau. Le sujet est assez le même que celui du *Régiment*, mais il n'y a là qu'une coïncidence, le drame de M. Chincholle étant serré en portefeuille depuis des années. Ce sujet, le voici, résumé et simplifié dans son horreur :

Un soir qu'il était ivre, un officier de marine a fait violence à une jeune fille rencontrée au détour du chemin en pleine campagne. Cette jeune fille se trouvait là, parce qu'elle s'était échappée du couvent. Depuis, hanté du souvenir et du remords de sa vilaine action, l'officier a eu, grâce à son excellente conduite, un avancement des plus rapides. Il est le commandant Maurice quand il retrouve Emmeline. Il l'aime sans la reconnaître (n'oubliez pas qu'il était extraordinairement ivre le soir du crime). Sans le reconnaître non plus, car elle s'était évanouie de terreur, Emmeline aime Maurice; seulement elle se juge indigne de lui. C'est alors que Maurice et le père d'Emmeline échangent des confidences explicatives. Le premier mouvement du père est de briser une chaise sur la tête du suborneur de son enfant. Puis on s'arrange, ce qui vaut mieux. Maurice déclare à Emme-

line qu'il sait tout, qu'il a tué le misérable qui a abusé d'elle, voulant dire par là qu'il a tué en lui le vieil homme; et ceci serait d'une psychologie assez élevée, si cette psychologie se soutenait un peu par l'expression. Emmeline ignorera toujours la vérité et n'en sera pas moins contente.

L'exposition et le dénouement de ce drame tiennent dans un tableau, le septième, qui est l'avant-dernier. Jusque-là tout est plein d'ombre et de mystère, les personnages faisant en *a parte* des allusions nécessairement vagues à des choses que nous connaîtrons plus tard. Parmi ces personnages figure le traître accoutumé. Il a, le soir de l'attentat, secouru Emmeline mourante, ce qui était d'une bonne âme. Mais depuis il ressent pour elle ce que les auteurs appellent « la passion farouche de la cinquantième année ».

Il essaie tour à tour de la violenter, de faire sauter le *Jean-Bart* et d'assassiner Maurice. Il se voit contrecarré dans chacun de ces vilains projets par un brave matelot qui survient providentiellement à la minute requise. Finalement le brave matelot, sans autre forme de procès, le jette par-dessus bord. La lutte de ce bon génie aux procédés expéditifs et de ce démon quinquagénaire se poursuit durant les premiers tableaux au gré d'inventions fort étranges. Ainsi, chaque fois que Ristener — c'est le nom du traître — paraît sur le pont du *Jean-Bart*, le matelot, le « Parisien », se précipite à sa rencontre avec ce cri : « Cirez les bottes ! » Et l'autre, tout soudain, esquisse une grimace tragique, un geste fatal, et disparaît. On pourrait croire ainsi que ces mots si simples d'apparence : « Cirez les bottes » enferment un sens particulier et terrible peut-être, et que la répétition leur doit communiquer je ne sais quel frisson ibsénien ! Mais non, c'est une ritournelle comique, comme il y en a plusieurs autres dans les *Marins du Jean-Bart*.

Il est temps de parler de la partie patriotique de la pièce, fort importante et mise au point de l'actualité. Le *Jean-Bart*, en effet, est un des cuirassés qui doivent prendre part aux fêtes de Cronstadt. Nos marins sont d'abord forcés à relâcher sur la côte russe et fraternisent avec les habitants. Et le « Parisien » dit là un mot qui fait sourire ceux qui ne l'ont pas entendu comme il faut l'entendre, selon l'esprit : « Ce sont des paysans russes, *donc* ils parlent français ! » A Cronstadt, nous voyons la fête, et les drapeaux qui s'unissent, les officiers qui se serrent la main, tandis

que le loustic de la troupe y va de sa petite chanson, qui ressemble au *Figaro* mis en vers :

> Depuis vingt ans au milieu de l'Europe,
> Notre pays se trouvait isolé, etc.

A Brest, nous rendons la politesse aux officiers russes, et le loustic se remet à chanter du Béranger de sa façon. Cette pièce militaire, « à grand spectacle » et à grands sentiments, ne manque pas d'une certaine bonhomie sincère, d'une certaine naïveté attendrissante, à cause même du déploiement modique de la mise en scène. N'est-ce pas dans les peintures si curieusement gauches des primitifs que se marque la mystique ferveur des âges de prière? En somme, les *Marins du Jean-Bart* sont un drame le mieux intentionné du monde, pas ennuyeux, en raison des incohérences de l'action, dans deux ou trois rencontres assez noblement chinchollien, et qui méritait d'être applaudi par le bon public du Château-d'Eau, comme l'œuvre du brave et grand reporter parisien.

L'interprétation a de l'ensemble. M. Garay est un bel officier ténébreux, qui, dans le repentir, trouve des accents assez convaincus. M. Dupuis mène tambour battant et de verve le rôle du « Parisien », toujours là quand le traître ne l'appelle pas, et il le lance à la mer, ce traître, d'un entrain merveilleux. M. Pontalais et Mme Genat dessinent avec une fantaisie conforme aux traditions des silhouettes violemment caricaturales d'Anglais, qui font toujours plaisir. Le rôle le mieux tenu, toutefois, est celui de Mlle Bailly (Emmeline), qui montre de la grâce aisée et une bonne volonté de tragédienne. Mlle Bailly a eu naguère un premier prix au Conservatoire : il semble que cela aurait dû la conduire autre part qu'au Château-d'Eau, même pour y créer la première pièce de M. Chincholle!

Marcel FOUQUIER.

QUESTIONS DU JOUR

L'ANNÉE 1891

Il est peut-être un peu tard pour jeter un coup d'œil sur l'année qui vient de finir; le souci de l'actualité nous commanderait plutôt de rechercher ce que sera 1892, mais on doit bien se rendre compte que les principaux événements financiers et économiques de 1891 auront une influence plus grande sur l'année qui commence, et qu'en étudiant les événements du passé, nous devons en tirer des enseignements pour l'avenir.

A ce point de vue, 1891 nous offre un champ d'étude des plus importants, non pas que cette année se fasse remarquer par quelque grand événement faisant date, mais elle comptera dans l'histoire de nos finances par les leçons qu'elle a données et qui pourront modifier complètement l'allure de l'épargne, par plusieurs faits économiques et financiers dont les conséquences devront influencer profondément le marché.

Si, en 1891, la Bourse n'a pas éprouvé de catastrophe, elle a eu cependant à subir plusieurs secousses qui auraient pu avoir des effets désastreux sur toute autre place; grâce à sa bonne constitution, à la vitalité dont il est doué, notre marché a pu en triompher, après quelque temps d'épreuve et, somme toute, on doit considérer sa tenue au cours de l'année 1891 comme très satisfaisante; il est même permis de reconnaître, au milieu des vicissitudes que la cote a traversées, que bien peu de marchés en Europe auraient montré autant de résistance que le nôtre aux causes de baisse qui se sont produites à plusieurs reprises. Les principales secousses que notre marché a aussi éprouvées, se sont produites : la première à la suite de la chute de la société des Dépôts et Comptes courants et d'un commencement de baisse sur un grand nombre de valeurs internationales; la seconde, au lendemain de l'emprunt russe.

Grâce au crédit illimité dont ils jouissaient auprès de certaines maisons étrangères, plusieurs États avaient pu jusqu'ici jouir d'une prospérité factice, à laquelle la crise Baring est venue mettre un terme. On a voulu longtemps douter et ne pas comprendre que les budgets de ces gouvernements pliaient sous le poids de leurs charges

militaires et de folles entreprises de travaux publics, qu'ils ne se soutenaient que par des appels incessants au crédit et qu'ils n'arrivaient à payer les intérêts de leurs dettes qu'en créant des dettes nouvelles; il a fallu peu à peu se rendre à l'évidence; une crise monétaire est venue s'ajouter à la crise économique dont la plupart de ces États souffraient, les gouvernements n'ont plus trouvé à l'étranger les mêmes facilités, et le public a dû comprendre qu'il avait eu tort de penser à un abaissement du taux de capitalisation, résultat d'une rarification des titres, pour les demander à l'épargne, et que, tout simplement, le cours de la plupart de ces rentes n'était pas en rapport avec la situation économique du pays.

C'est surtout aux dépens de l'épargne que cette expérience a été faite, le mot « fonds d'État » était jusqu'ici synonyme de sécurité, l'épargne sait désormais que tous les placements doivent être étudiés et qu'elle ne saurait s'entourer de trop de précautions et de renseignements avant de s'engager dans une affaire. Nous insistons sur ce point, car la chute de nombeuses maisons véreuses a montré avec quelle facilité le petit public écoute les promesses faites par ceux qui lui annoncent de gros revenus en se servant de moyens qui ne souffrent aucune discussion sérieuse. Le public connaît peu ou mal le mécanisme des opérations financières, et sait depuis peu de temps que ces gros bénéfices attribués aux affaires de bourse sont bien souvent illusoires et si la spéculation l'a tenté un moment, il ne recherche plus aujourd'hui que des placements de tout repos; l'épargne a compris que sa fonction à la Bourse est seulement de placer ses capitaux et non de participer aux opérations de la spéculation.

Cette plus juste compréhension de son rôle doit avoir pour l'épargne de bons résultats, mais elle a présenté d'abord quelques inconvéments ; c'est à elle en partie que nous devons la stagnation dans laquelle sont restées les affaires pendant une grande partie de l'année, et en Bourse il n'y a pas de situation plus dangereuse que l'accalmie : elle est propice aux tentatives de la spéculation et amène la baisse. On ne saurait cependant reprocher à l'épargne l'embarras dans lequel elle s'est trouvée ; l'emprunt national avait donné une mesure des disponibilités énormes dont disposait notre place ; après la répartition on s'attendait à ce que l'argent non employé vînt se porter sur les placements nouveaux ou sur l'ensemble des valeurs cotées, mais, effrayée par ses nombreuses pertes, l'épargne s'est abstenue ou s'est contentée de se réfugier vers nos rentes et nos grandes valeurs. A ce point de vue, la marche de nos rentes est des plus instructives: la rente 3 p. 100 est aux plus hauts prix qu'elle ait cotés depuis dix ans, avant et après le krach de 1882. Elle a même atteint, pendant 1891, 96 fr. 60 et a coté en plus bas 93 fr. 20.

Les plus hauts cours d'une année sont presque devenus les plus

bas cours de celle qui l'a suivie. Nous ne pouvons que nous en féliciter tout en constatant que si la faveur dont nos fonds d'État ont joui est toujours la même, on commence à comprendre que d'autres placements présentent des sécurités et donnent des revenus suffisants. En résumé la tendance qui s'est dessinée pendant l'année 1891 est bien facile à exposer ; on semble comprendre que les valeurs sont indépendantes les unes des autres, que l'élévation de nos rentes ne doit pas forcément entraîner la baisse de toutes les autres valeurs ; que la prudence exigée de tous ceux qui ont des capitaux à employer implique simplement une étude plus approfondie des placements choisis ; le résultat de ces changements dans l'allure de l'épargne et de la spéculation amène peu à peu une modification complète des cours de la cote ; le taux de capitalisation se relève ; sur certaines valeurs la réaction a peut-être même dépassé la mesure, tandis que sur d'autres elle n'a pas atteint encore la limite qu'elle doit régulièrement avoir. Ce sera l'œuvre de 1892.

Voilà dans quelles dispositions notre marché paraît se trouver au commencement de la nouvelle année. En laissant de côté les éventualités de la politique intérieure et extérieure, nous relevons encore plusieurs faits économiques et financiers dont les conséquences pourront influencer le marché pendant le cours de cette année et que nous ne ferons qu'énumérer.

Ce sont d'abord les nouveaux tarifs douaniers ; cette question si complexe a été traitée déjà dans la *Revue ;* nous n'en montrerons pas par conséquent toute la gravité, nous dirons seulement que c'est un des sujets les plus gros d'inquiétudes pour l'avenir. Nous citerons ensuite la réforme des transports à grande vitesse qui pourrait amener un accroissement du compte de la garantie d'intérêts, faire ajourner toute augmentation de dividende des actions de chemins de fer et amener peut-être la baisse des titres. Il y a encore la question du renouvellement de la Banque de France, dont nous avons souvent entretenu nos lecteurs, et enfin on ne doit pas oublier que si la situation financière et économique des pays atteints par la crise est connue, elle est loin d'être arrangée ; il y a par conséquent de ce côté de gros sujets de crainte, quoique la dépréciation subie en 1891 en atténue sensiblement les effets.

Tous ces faits méritent d'être observés et suivis ; nous aurons à revenir sur eux et à les étudier en détail pour nos lecteurs, car leur influence se fera nécessairement sentir sur notre marché pendant le cours de l'année 1892.

Hubert LEGRAND.

REVUE AGRICOLE

Lors de la discussion du budget, il a été grandement question à la Chambre des députés de la pêche maritime qui serait en pleine décadence. C'est principalement de la côte méditerranéenne que proviennent les plaintes. Et il est malheureusement trop vrai que la faune du golfe de Marseille s'appauvrit de jour en jour. La bouillabaisse, ce mets si cher aux Marseillais, et, à la vérité, si délicat, est menacée!

Ce dépeuplement des poissons est attribué en général à l'usage trop répandu des filets traînants, qui détruiraient non seulement les poissons de petite taille, mais encore le frai de tout genre. Bien des opinions, souvent contradictoires, ont été émises à ce sujet. Aussi de nombreux savants se sont-ils livrés depuis quelques années à des observations sur cette intéressante matière. Il existe pour cet objet des laboratoires de zoologie maritime. En Écosse, en Angleterre, en Norwège, en Allemagne, en France, aux États-Unis, en Espagne, en Italie. Les laboratoires de ce genre, fondés en France, sont ceux de Roscoff, de Concarneau, de Banyuls, d'Endoume (Marseille), de Boulogne-sur-Mer.

L'aquiculture, la culture de l'eau, a été pratiquée de toute antiquité. Les Chinois et les Romains l'ont portée à un degré de prospérité dont nous ne pouvons nous faire qu'une idée bien imparfaite. Sur un hectare, la Chine nourrit une population trois fois plus dense que la nôtre, grâce aux Chinois d'eau ou aquiculteurs. Le lac Mœris, d'une étendue de plus de 2 millions d'hectares, était avec le Nil la grande ressource alimentaire des 22 millions d'Égyptiens, du temps des Pharaons; la culture en était régie par des lois spéciales.

Dans les laboratoires de zoologie maritime, on se propose de remédier à l'appauvrissement des régions exploitées, depuis de longues années par une pêche toujours plus intensive. Des expériences d'aquiculture maritime ont été entreprises; elles ont été suivies de résultats fort encourageants. Il ne s'agit pas évidemment de penser à faire la culture du poisson, des crustacés, des huîtres là où la nature n'a pas créé des conditions favorables, là où ces animaux n'existent pas *naturellement :* ceci paraîtra presque une vérité de La Palisse; il convient, cependant, de la proclamer, car des essais malheureux de culture maritime n'ont pas eu d'autre cause que ce manque de conditions essentielles.

Nous disions, en commençant, que c'était du côté de Marseille que l'on se plaignait plus spécialement. M. le professeur Marion, qui dirige le laboratoire d'Endoume, prétend que l'on pourrait conjurer le mal par l'établissement et la culture de *cantonnements de réserves*. A cet effet, il propose d'interdire la pêche sur la portion de la côte de Marseille, située le long du chemin de la Corniche, depuis

le Marégraphe jusqu'aux portes d'octroi de Bonneveine, comprenant sur cette étendue une bande d'environ 500 mètres de large. L'interdiction absolue de toute pêche dans cette zone durant trois ans consécutifs serait, pense le savant naturaliste, assez efficace, et les pêcheurs qui exerceraient leur industrie aux alentours ne tarderaient pas à le constater. La pêche serait d'ailleurs autorisée la quatrième année dans le cantonnement lui-même qui serait mis pour ainsi dire en coupe réglée. Les bons effets de ces *réserves* seraient, enfin, considérablement accrus si le cantonnement était soumis à une sorte de culture dans le but d'augmenter la faune et la flore des fonds, c'est-à-dire de rendre ces fonds plus propices à la vie des espèces comestibles. Ces opérations de culture consisteraient surtout dans des enrochements sous-marins, disposés de manière à fournir de nouvelles surfaces de fixation aux spores des diverses algues et aux larves d'invertébrés qui procureraient une nourriture abondante pour les poissons, les crustacés, etc.

Sans doute les poissons errants, tels que sardines, anchois, maquereaux, thons, ne seraient pas protégés au même degré que les sédentaires par l'établissement de *réserves;* ils y trouvaient, néanmoins, eux aussi, un certain accroissement de la nourriture dans la production plus large de larves pélagiques de crustacés, de mollusques et de vers. C'est toutefois par la réglementation de certains engins de pêche que les alvins de ces espèces migratrices pourraient être spécialement protégés. M. Marion affirme, du reste, que les filets traînants ne détruisent pas autant de frai qu'on semble croire; une foule de poissons, notamment les sardines, qui étaient en cause, pondent des œufs qui flottent sur l'eau, au lieu de rester au fond comme on le prétendait.

En visitant l'autre jour le laboratoire d'Endoume, où M. Marion a réuni, malgré l'insuffisance des crédits accordés, une foule d'observations et de matériaux, nous nous demandions pourquoi on ne ferait pas profiter les praticiens de toutes ces conquêtes de la science. On a créé les écoles professionnelles pour toutes les industries, depuis celle du mécanicien, du forgeron, du menuisier, jusqu'à celle du peintre, du décorateur. On a organisé des écoles pratiques et des fermes-écoles pour l'agriculture. Il ne paraîtrait pas superflu d'initier le pêcheur à toutes les pratiques raisonnées de leur métier.

L'exploitation du sol maritime exige des connaissances multiples de pratique et d'observation. Sans doute, l'industrie du pêcheur sollicite de sa part une certaine connaissance des habitudes du poisson, mais il est facile de se convaincre qu'elle est généralement superficielle. Il n'est point rare, en effet, d'entendre les pêcheurs émettre des opinions erronées sur les lieux et les procédés de reproduction des espèces comestibles. C'est souvent sur ces fausses données que des règlements sont établis par les prud'hommes et sanctionnés par l'administration!

S'il s'agit de réparations à faire au bateau, de voile à régler, de mâture à disposer pour assurer les qualités nautiques d'une barque, de manœuvres à modifier suivant les parages, d'orientation ou de la lecture d'une carte marine? A combien ces connaissances ne font-elles pas défaut?

Les laboratoires de zoologie maritime seraient d'excellentes *fermes-*

écoles d'agriculture de la mer : à bord d'un bateau, les jeunes pêcheurs seraient exercés au labeur de leur industrie ainsi qu'aux manœuvres de bord.

Dans l'une de ses dernières séances, la Société nationale d'Agriculture s'est occupée de la disette qui sévit actuellement en Russie.

M. Léon Dru, l'auteur de la communication, constate qu'il faut remonter à 1880 pour trouver une année aussi désastreuse. C'est surtout la région du bassin central du Volga et du haut Dniéper qui a eu à souffrir. On compte environ 17 millions d'habitants dans la région éprouvée, et on évalue à 60 millions la somme nécessaire pour l'acquisition des céréales déjà distribuées ou à distribuer.

Le gouvernement a pu faire face à ces dépenses, au moins en partie, avec des réserves d'excédents réalisés sur les budgets antérieurs. Le czar a donc ordonné que toutes les fêtes de la cour soient supprimées, et les sommes qui y sont d'ordinaire consacrées affectées à des acquisitions de grains.

Dans l'impossibilité de nourrir leur bétail, un grand nombre de cultivateurs ont dû vendre leurs chevaux et les prix sont tombés à 4 ou 5 roubles. Cette vente des animaux de trait a enlevé à la population une de ses ressources les plus importantes, le paysan russe se livrant à l'industrie des transports dans l'intervalle des travaux des champs et y trouvant une source de profits, malgré la modicité de la rémunération.

M. Levasseur a complété ces renseignements en donnant des détails sur la récolte de 1891 en ce malheureux pays. L'ensemble de la superficie de la Russie est de 5 millions de kilomètres carrés ; c'est la moitié de la surface de l'Europe. La récolte moyenne de toutes les céréales (1883-1887) a été de 645 millions d'hectolitres ; la récolte de 1891 s'est élevée à 517 millions d'hectolitres ou 20 pour 100. Si on compare la récolte de 1891 à la moyenne de 1888-1890, le déficit serait de 30 p. 100.

On doit attribuer ce déficit à l'hiver rigoureux, aux gelées du printemps, puis à la sécheresse de l'été et la persistance des vents d'est.

Mais toutes les parties de la Russie ne sont pas également atteintes : les provinces du Caucase, celles de la Baltique ont eu des récoltes ordinaires ; en Pologne, la récolte a été passable.

Ainsi que nous avons déjà eu l'occasion de le consigner, le gouvernement russe a interdit l'exportation des seigles. Dans l'intervalle entre la promulgation de l'ukase et sa mise en vigueur, des convois et des chargements énormes avaient eu le temps de sortir à destination de l'Allemagne, 60 millions d'hectolitres avaient été exportés : certain jour 1500 wagons arrivaient en gare de Dantzig !

Il est douloureux de voir régner la famine chez nos amis d'aujourd'hui, nos alliés de demain. Que ne pouvons-nous les secourir !

Georges COUANON.

CARNET MONDAIN

Que vous dirai-je? Il fait froid et les pauvres ont faim. La charité se multiplie, et cependant les journaux sont chaque jour remplis de récits émouvants, navrants même, sur les drames de la misère? D'où cela provient-il? Je n'ose approfondir cette terrible question qui mériterait, du reste, d'être traitée à part dans une chronique spéciale. Mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il y a, entre les grands, ou les privilégiés de ce monde, — au point de vue de la fortune, — et ceux qui souffrent, une infranchissable barrière. Celle des subalternes! Mille fois plus difficile à escalader que la célèbre muraille de la Chine. Rien ne devient moins commode aujourd'hui que de chercher à obliger les autres. Subir les affronts, les rebuffades ou simplement les regards dédaigneux de MM. les secrétaires n'est pas au pouvoir de tout le monde. Et nous connaissons maintes personnes que ce seul motif rend hésitantes à faire une démarche, dont certainement elles obtiendraient bon résultat si elles pouvaient parler directement à M. ou à Mme X.

Combien ces derniers seraient peut-être étonnés et chagrins des refus donnés en leurs noms, bien souvent à leur insu. En tous cas, qu'ils ne cherchent pas ailleurs la cause de toutes les inimitiés que leur suscite leur haute situation, et la réputation d'égoïsme qu'on fait à tous ceux que gâte la déesse au bandeau sur les yeux. Le malheur des riches, comme des princes, c'est, trop souvent, leur entourage qui, sous prétexte de dévouement, écarte d'eux toute vérité utile à connaître. Mais la flatterie a toujours vaincu le monde. Comment donc lutter avec une ennemie si redoutable? Celui qui trouverait la solution de cet insondable problème ferait assurément une œuvre bonne.

Je laisse là ce douloureux entretien; reconnaissante vous serais-je, ami lecteur, si vous pouviez m'aider à trouver un moyen de remédier utilement à ce triste état de choses.

La duchesse de Valmy vient d'inaugurer la série de ses réceptions hebdomadaires du jeudi. Les matinées du lundi de Mme Anaïs Ségalas reprennent tout leur éclat. A la dernière assistait Mgr Maignan, archevêque de Tours, qui a fort aimablement répondu à une allocution délicate de la maîtresse de la maison autour de laquelle se groupaient, comme toujours, des artistes et des amateurs de talent; à citer entre autres parmi eux M. et Mme Loberty, M. Jean Belen, Mlle Bertile Ségalas, Mlles Alice et Berthe Cornilleau, le commandant Dubois, M. Castelar, etc.

Hier, square du Roule, chez Mme de Bertha, matinée fort intéressante donnée par Mlle Marie Dubois, une jeune pianiste fort appréciée en Angle-

terre et qui aborde avec non moins de succès la musique ancienne que la musique moderne. Pendant cette séance, elle a été particulièrement applaudie dans *Czardas* et la *Jeune Tzigane*, deux compositions fort originales et pleines de poésie de M. A. de Bertha. Mlle Detsois, MM. Léger, Mendels, Van Waelfelghem et Van Gœns lui prêtaient le concours de leurs talents divers et si appréciés du public parisien.

Prochainement seront célébrés les mariages de Mlle de Tournon avec le comte Jean de Chabannes de la Palice, lieutenant de vaisseau ; et celui de Mlle d'Estaintat avec le baron H. de Riancey, lieutenant de dragons.

A cette occasion, je vous rappelle que les robes se portent de plus en plus étroites du haut et longues du bas, et que rien n'est plus élégant pour une fiancée qu'un fourreau de satin uni, recouvert d'un voile de tulle sans autre garniture qu'une agrafe de fleurs d'oranger au corsage, en guise de broche.

En ce temps de froidure et par le vent âpre qu'il fait, j'engage toutes mes lectrices à prendre de leur peau le plus grand soin, si elles ne veulent porter en soirée une figure toute gercée et ridée par le grand froid. Le *Fluide Oriza-glycéré* s'indique de lui-même comme un préservatif et un remède souverain. C'est une crème blanche, fondante, dont l'action, des plus efficaces, se fait presque instantanément ressentir. On peut lui adjoindre encore *l'Oriza-lacté*, une lotion émulsive qui blanchit également le teint, rafraichit la peau et détruit les rides comme les taches de rousseur. S'en servir matin et soir, et passer par-dessus une légère couche d'*Oriza-powder* ou d'*Oriza-velouté*, poudre de riz adhérente, parfumée au foin coupé.

Berthe de PRÉSILLY.

Conseils. — Beaucoup de personnes se désolent de voir blanchir leurs cheveux, et qui pourtant, par crainte de névralgie, ne se peuvent décider à les faire teindre. A celles-là je conseille l'emploi de la *Poudre Capillus*, une merveilleuse invention, de la parfumerie Ninon, 31, rue du Quatre-Septembre, grâce à laquelle toutes les femmes peuvent conserver éternellement la nuance de leur chevelure. La *Poudre Capillus* se fait en noir, châtain, acajou, blond cendré ou blond ardent et ne présente aucun inconvénient pour la santé. Il suffit d'écrire à la parfumerie Ninon pour recevoir franco par la poste la boîte demandée et le catalogue explicatif.

GUIDE DE L'ÉLÉGANCE.

Maison Lipmann. — Robes, confections, trousseaux, layettes, 2, rue de la Paix.

B. de P.

NOTA. — On trouve des billets pour le bal de l'*Union des femmes de France*, dès demain 16 courant au siège de la Société, 29, rue de la Chaussée-d'Antin, et à l'Hôtel Continental où ce bal aura lieu.

REVUE FINANCIÈRE

L'aisance avec laquelle s'est opérée la liquidation dernière, qui a révélé une situation de place dégagée d'embarras, a facilité la reprise que chacun prévoyait pour le lendemain des fêtes; les tendances ont été de plus en plus satisfaisantes; une bonne animation a régné sur notre place : et les cours, pour la plupart, ont été en grand progrès. Les tendances dont ne cesse de faire preuve le marché au comptant nous permettront en effet de croire au sérieux de la reprise. L'activité qui règne sur le marché depuis le commencement de l'année nous montre que l'épargne, revenue de ses craintes, cherche à faire des placements. Voici que les disponibilités dont elle dispose vont s'accroître du grand nombre de coupons dont le détachement s'effectuera ces jours-ci. La rentrée des loyers va également augmenter ces ressources nouvelles, et les remplois, qui seront nécessairement effectués seront d'un aide puissant à la bonne marche des affaires.

La discussion du tarif douanier commence devant les Cortès portugaises. Ce tarif est nettement protecteur : il est le résultat d'un travail de coordination des réclamations et des aspirations de l'industrie portugaise et devra constituer une base minimum dont le gouvernement ne pourra s'écarter dans ses négociations futures sans la sanction parlementaire.

Le but que le gouvernement a eu en vue en établissant ce tarif a été de favoriser le développement de l'industrie nationale, de lui garantir la possibilité de concourir avec les produits étrangers. Il est certain que ce but sera atteint au moyen des taxes proposées pour beaucoup d'articles; plusieurs membres de l'opposition ont craint, par contre, que les importations d'un grand nombre de produits fabriqués ne souffrent, dans les premiers temps au moins, des diminutions importantes et que les recettes douanières ne subissent ainsi une réduction considérable. Ces craintes sont peu fondées : la diminution résultant de ce chef trouvera nécessairement une compensation dans l'augmentation des recettes à provenir des importations plus fortes de matières premières et dans l'accroissement, amené par le bien-être plus grand des classes laborieuses, des importations de denrées exotiques de première nécessité.

Le 27 janvier courant aura lieu l'émission de 120 000 obligations de 500 fr. 3 p. 100 de la ligue de Beyrouth-Damas-Hauran. Ces titres rapporteront 15 francs d'intérêt annuel payables semestriellement.

Le produit de cette émission est destiné : 1° à la transformation de la route actuelle de Beyrouth à Damas, en un chemin de fer avec prolongements dont la construction porte à 260 kilomètres environ l'ensemble de la concession, et 2° à un prêt hypothécaire de 5 000 000 de francs à faire à la Compagnie du port, des quais et entrepôts de Beyrouth pour l'achèvement de ses travaux.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sortis aux tirages auront lieu à la compagnie des chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée, 88, rue Saint-Lazare à la Banque Impériale Ottomane, 7, rue Meyerbeer, et à la Société Générale, 54, rue de Provence, où la souscription est ouverte.

Le prix d'émission est de 295 francs payables en quatre termes.

Le haut et puissant patronage donné à cette émission, nous est un sûr garant de son grand succès. Voilà un placement sérieux.

A. LEFRANC.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Il vient de paraître presque simultanément deux volumes de Mémoires qui, pour ne se point ressembler, n'en offrent pas moins tous deux un intérêt réel : les **Mémoires de Mme du Hausset** (Librairie des Bibliophiles) et les **Mémoires d'Auger** (bureaux de la *Revue Rétrospective*). Les **Mémoires de Mme du Hausset** sont publiés avec une préface, des notes et des tables par Hippolyte Fournier, notre confrère de la *Patrie*. Femme de chambre de Mme de Pompadour, Mme du Hausset a dû en voir « de grises »; et bien qu'elle ne dise évidemment pas tout ce qu'elle a vu, et qu'elle parle avec certains ménagements, son préfacier a pu écrire qu'il n'est pas de libelle, pas de pamphlet qui contienne plus de révélations scandaleuses touchant la cour de Louis XV que ce journal rédigé par Mme du Hausset dans toute la naïveté de son cœur. D'aucuns trouveront peut-être que ce n'est pas encore assez et qu'en pareille matière il faut tout dire ou ne rien dire du tout, suivant qu'on fait œuvre d'historien ou office de simple biographe. Quant à nous, ce que nous préférons dans cet ouvrage, c'est la préface, véritable petit chef-d'œuvre du genre qui nous donne un portrait d'une finesse, d'un art parfait, de ce Suétone en casaquin, ou de ce Juvénal en cornette, comme l'appelle Hippolyte Fournier.

Pour enrichir encore, pour parfaire l'illustration de sa superbe édition des **Beaux Messieurs de Bois-Doré** qui obtient en ce moment un si grand succès, l'éditeur Émile Testard nous offre un album de gravures hors texte de toute beauté. Cet album comprend une suite de dix eaux-fortes par MM. Géry-Bichard, Boulard et Vion, d'après les compositions originales de M. Adrien Moreau. Ces noms seuls suffisent à dire le mérite artistique de cette collection. Et pourtant le bel album que nous recevons contient en outre une magistrale préface de Francisque Sarcey. C'est un morceau littéraire de haut goût où brillent toutes les qualités d'érudition, de style, d'émotion du célèbre critique. M. Eug. Asse donne, dans la 350e livraison de la **Grande Encyclopédie**, une étude historique et littéraire fort intéressante sur le célèbre cardinal *Dubois*. On trouvera dans le même fascicule une biographie très savante de l'illustre légiste Pierre *Dubois*, par M. Ch.-V. Langlois. Prix de chaque livraison : 1 franc. Une feuille-spécimen est envoyée gratuitement sur demande. (H. Lamirault et Cie, 61, rue de Rennes, Paris.)

Les Contes de la Reine Mab, par Léon Michaud (Léon Vanier). Sous ce titre, l'auteur a réuni une dizaine de contes légèrement fantastiques, d'une véritable originalité. Les lecteurs de la *Nouvelle Revue* ont eu d'ailleurs la primeur de l'un de ces contes, la **Cité du bonheur**, et ont pu en apprécier le charme délicat et poétique.

Étude sur la théorie du Droit musulman, par Sawas-Pacha (Marchal et Billard). Ancien ministre des affaires étrangères de Turquie et l'un des esprits les plus hautement philosophiques et les plus originaux de cet empire, l'auteur était qualifié mieux que personne pour initier les lecteurs français à la véritable compréhension de la législation musulmane. Après avoir traité magistralement dans son introduction la question des chrétiens sujets d'un gouvernement musulman et celle des musulmans sujets d'un gouvernement chrétien Sawas-Pacha aborde l'histoire du droit musulman et il le fait avec une clarté merveilleuse. Puis il expose les principes de philosophie sur lesquels les jurisconsultes musulmans du deuxième siècle de l'hégire ont fondé leur système législatifs, et examine successivement toutes les parties de ce que les jurisconsultes arabes appellent les confluents des mers, c'est-à-dire de l'ensemble de la législation mahométane.

Ad. BADIN.

L'Administrateur-Gérant : **RENAUD.**

Paris — Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 28345.

FANTOME D'ORIENT[1]

Non, répondent-elles, ce n'est rien de si grave. Mais la pauvre vieille est infirme, depuis l'hiver dernier, clouée sur un grabat, incapable de faire un pas. Et aucune voiture ne pourrait arriver dans le quartier qu'elle habite, tant les chemins y sont roides et étroits.

D'ailleurs, à quoi bon serait-elle venue de ce côté-ci de la Corne-d'Or, puisque c'est, a-t-elle dit, sur l'autre rive qu'est la tombe; du côté de Stamboul, mais très loin, en dehors des murs, dans la campagne...

En dehors des murs de Stamboul, c'est là qu'on l'a mise!... Oh! combien cette idée me serre le cœur davantage! Et je me représente tout à coup cette région désolée, faite de landes et de bois de cyprès, qui s'étend au pied des vieux remparts immenses, depuis le Phanar jusqu'aux Sept-Tours; tout ce funèbre désert, d'une dizaine de kilomètres de longueur, où l'on enterre au hasard les morts obscurs. C'est là qu'on l'a mise! J'en avais eu quelquefois la frayeur, sans vouloir pourtant y arrêter ma pensée; non, plutôt je cherchais à me la figurer dormant dans quelqu'un de ces cimetières délicieux, de Scutari ou des bords du Bosphore. Et comment découvrir là dedans sa chère petite tombe, si cette Kadidja, — qui est seule à la connaître et qui sans doute n'a plus longtemps à vivre, — ne peut venir aujourd'hui même, à n'importe quel prix, me la faire voir.

Une fois de plus, j'ai l'angoisse de sentir le fil conducteur s'échapper de ma main; l'angoisse de chercher un expédient quelconque, toujours avec cette même hâte enfiévrée, et de n'en trouver aucun...

A la fin, une idée m'est venue, et j'appelle le cocher grec qui

(1) Voir la *Nouvelle Revue* des 15 décembre 1891, 1er et 15 janvier 1892.

m'a conduit. — Ce conciliabule sur cette place, cet étranger, cette voiture, sont des choses étonnantes pour les gens de ce quartier immobile, et, derrière des grillages de fenêtres, quelques paires d'yeux commencent à se montrer. — Voici, je me suis souvenu que les chaises à porteurs, il y a dix ans, étaient encore en usage à Péra : j'avais vu à cette époque, les soirs de pluie, des actrices ou des chanteuses se faire reconduire ainsi à leur hôtel. Ce cocher, qui a l'air intelligent, saurait peut-être m'en trouver une, tout de suite, et me la ramener ici même, avec une relève de brancardiers...

Une pièce d'or en acompte; une autre après pour sa peine, s'il m'a procuré tout cela avant une demi-heure. — Et il part, l'air sûr de son fait, fouettant ses chevaux.

Encore une de ces attentes incertaines, comme celles qui ont coupé si souvent ma journée d'hier. Dehors, sur une pierre, je m'assieds entre les deux femmes. J'enlève mon manteau gris, qui est plus étrange en ce quartier que ma veste orientale; alors ces broderies de mon costume, jadis choisi par elle, se remettent, après tant d'années, à briller à leur lumière d'autrefois, devant le suaire de chaux des mêmes vieux murs, et là, dans la blanche petite rue, ensoleillée, solitaire, je me sens heureux, avec mélancolie, d'avoir repris pour un moment l'aspect de quelqu'un du peuple d'ici...

Trente ou quarante minutes se passent dans une attente silencieuse, les deux femmes en robe noire, assises, la tête dans les mains, l'une à ma droite, l'autre à ma gauche — comme des pensées de mort qui auraient pris forme humaine.

Et enfin là-haut, au sommet d'une montée qui domine ce quartier d'Hadji-Ali, apparaît, profilé sur le ciel, le landau qui revient au pas, suivi de la chaise et des porteurs!

Qu'on fasse vite, vite! Que la voiture m'attende ici, avec Anaktar-Chiraz, une heure, deux heures, tout le temps qu'il faudra, et que la sœur d'Achmet, les porteurs, la chaise, descendent avec moi jusqu'à la Corne-d'Or, où nous louerons un grand caïque pour passer à Stamboul.

A Stamboul, nous débarquons dans le sombre Phanar, à l'échelle la plus voisine du quartier de Kadidja; puis nous grimpons, par des rues en escalier, entre des murailles délabrées

et croulantes, très regardés par les rares passants, qui se retournent d'un air d'inquiétude hostile.

Dans un taudis sans nom, dans une soupente noire, Kadidja est étendue sur des loques horribles, geignant faiblement comme une pauvre bête malade. Mais c'est bien elle, et je crois qu'aucun visage, ni aucune chose revue à Constantinople ne m'ont impressionné comme cette vieille figure noire, où il y a de la malice de singe agonisant et de la tendresse suppliante, je ne sais quel mélange d'animalité qui se décompose et de bonne âme fidèle qui s'en va...

En approchant, j'avais peur de ses reproches et de sa colère. Mais l'explosion de tout cela s'est passée hier, quand la sœur d'Achmet a prononcé mon nom ; après, elle m'a pardonné, désarmée, parce que je suis revenu. Je n'entends pas le terrible : « Eulu ! Eulu ! » ni la malédiction dont j'avais eu le pressentiment cruel, il y a dix ans, quand j'ai écrit le chapitre final d'*Aziyadé*. Au contraire, elle me tend ses pauvres mains noires, ridées, tordues, effrayantes ; malgré toutes les distances, nos yeux se pénètrent et se comprennent ; elle pleure et, en la regardant, je sens que des larmes me viennent aussi. Elle est la dernière des dernières, négresse esclave de naissance, à présent débris à peine humain qui finit de misère sur un fumier, et je me penche sur elle avec une pitié tendre, et je crois que, sans grand effort, je lui donnerais un pieux baiser.

Certainement, dit-elle, elle se lèvera, malgré son mal ; elle se laissera conduire, emporter ; elle fera tout ce que je voudrai, au risque d'en mourir ce soir, heureuse, au delà de ce qu'elle aurait su souhaiter pour son ciel, heureuse du rôle qu'elle va jouer entre sa maîtresse et moi, heureuse de cette suprême visite inespérée qu'elle va faire à sa tombe. Et ses larmes coulent, coulent sur le noir de ses joues ; des larmes de joie qui la transfigurent...

Mais voici qu'une difficulté imprévue surgit : les porteurs, maintenant, qui se prennent de dégoût et qui ne veulent plus ! Enlever ça dans leurs bras, asseoir ça dans leur chaise, qui est garnie d'un velours neuf, non jamais ! Eux, sont d'élégants porteurs, au costume brodé, qui ne s'attendaient point à être dérangés pour une telle besogne. Et ils refusent.

D'ailleurs, je réfléchis qu'elle se refroidirait mortellement, cette pauvre vieille, presque nue, une fois retirée des loques im-

mondes qui sont entassées sur son corps... Mais je me rappelle avoir vu dans le quartier, en passant, de belles couvertures de laine, d'une couleur orange, à l'étalage d'une petite boutique de juifs, et je prie la sœur d'Achmet de courir en acheter une... J'y mettrai la main avec elle; à nous deux, nous envelopperons Kadidja là dedans, et les porteurs pourront, après, l'enlever sans effroi.

Un quart d'heure de perdu encore, à cette toilette qui semble un ensevelissement. Enfin la vieille femme, enveloppée, enroulée dans la laine épaisse et neuve, est assise sur la chaise de velours, souriant, malgré ses douleurs et son chagrin, de tout ce luxe inconnu jusqu'ici dans sa vie. Et nous partons, prenant congé de la sœur d'Achmet avec des serrements de mains et des remerciements.

Au départ, Kadidja, redevenue très vivante, a, d'une voix nette, donné ses ordres et indiqué par quelle porte de Stamboul il faudra sortir. La matinée s'avance; je loue un cheval en route et je commande aux porteurs de courir. Des enfants, qui voient passer grand train cette chaise, escortée par ce cavalier doré comme un cavas de pacha, regardent par les lucarnes de verre pour voir la belle qu'on emporte là dedans si vite, et puis s'épouvantent de cette figure de guenon noire.

Toutes ces agitations, tous ces empressements m'ont fait perdre de vue le but de la course. Et puis, il y a le plaisir physique d'être sur ce bon cheval jeune, que le hasard m'a procuré, le plaisir de fendre l'air vif et pur, un beau matin de soleil... Et, encore une fois, l'oubli vient; je trotte, le cœur presque léger, m'intéressant aux choses singulières et grandiosement tristes de l'entour.

Nous cheminons longtemps au milieu de ces quartiers presque inhabités, presque en ruines, qu'on appelle le « Vieux-Stamboul ». Puis enfin la gigantesque muraille crénelée, qui enferme tout cela, nous apparaît; nous en sortons par d'antiques portes ogivales, qui se succèdent en voûte obscure, et nous voici dans la campagne, dans le désert des tombeaux.

Derrière nous, ces remparts, que nous venons de franchir, semblent l'enceinte de quelque colossale ville abandonnée; invraisemblablement hauts, hérissés de dents pointues, flanqués d'énormes tours, ils s'en vont sur notre droite et sur notre

gauche, indéfiniment pareils, se perdre dans les lointains désolés.

En avant, c'est l'interminable région des sépultures : landes d'un gris roux, avec, çà et là, des bouquets de cyprès noirs qui montent comme des flèches d'église. Un peuple de tombes couvre ce sol; pierres debout, qui sont de tous les âges, de toutes les époques de l'histoire. Cette terre aride est pleine d'ossements de morts.

Jadis, quand j'habitais Eyoub, je venais rarement de ces côtés. Une fois cependant nous y avions fait une promenade en plein jour, elle et moi, une après-midi de décembre, choisissant ce lieu parce qu'il était plus désert. Et, tout près d'ici, je m'en souviens, un petit oiseau, qui sans doute se trompait de saison, nous avait chanté, pour nous seuls, un air de printemps, sur la branche d'un de ces cyprès. Ensuite, un peu plus loin, là-bas, nous avions vu enterrer devant nous une si jolie petite fille, — qui doit être en poussière aujourd'hui... Oh ! cette promenade, sur l'herbe rase et les marguerites d'hiver, la seule que nous ayons jamais osé faire ensemble à la lumière du soleil, comme je me la rappelle tout à coup d'une manière déchirante...

Et maintenant je recommence à avoir la pleine conscience de tout ce qu'il y a d'infiniment mélancolique dans notre course. La pensée que je m'approche d'elle, des débris qui ont été son corps, me fait passer de grands frissons glacés, et je sens revenir cette impression physique, qui est particulière aux heures de deuil, cette impression d'avoir les tempes, la poitrine, serrées peu à peu, de plus en plus, dans des étaux de fer.

Je regarde autour de moi les tombes, les plus rapprochées et aussi les plus lointaines, cherchant et interrogeant des yeux les moins vieilles, celles qui sont restées un peu blanches et où brille un peu d'or, celles qui n'ont pas encore pris l'uniforme teinte gris-roux de l'ensemble de tout cet immense ossuaire... Depuis bien des années, j'avais prévu, deviné cette promenade funèbre, tout ce qui est réel aujourd'hui ; mais jamais je n'avais imaginé que cela se passerait dans cette région de suprême abandon où nous sommes ; non, je ne m'attendais pas à ce qu'il me faudrait venir la chercher parmi ces confuses peuplades de morts ; vraiment je souffrirais moins de la savoir ailleurs qu'ici, perdue au milieu de tant d'autres, de tant d'autres qui n'ont même plus de nom, même plus de pierre...

Kadidja a fait obliquer ses porteurs sur la gauche, et nous longeons maintenant l'écrasante et interminable muraille crénelée, dans la direction des Sept-Tours, marchant sur un sol dénudé qui a un air maudit.

Nous devons approcher, car elle a frappé, de sa vieille main noire, contre la vitre de sa chaise, pour faire signe d'aller doucement, et je la vois qui regarde, les yeux dilatés, qui cherche... Même, elle a l'air d'hésiter maintenant, — et moi je tremble. Ah! elle a dû la voir, car elle arrête ses beaux porteurs d'un geste de commandement. Par ici, à droite, sur cette espèce de monticule où il y a une dizaine de pierres debout : c'est là! Dans le nombre, il y a trois ou quatre tombes de femmes, que je distingue du premier coup d'œil : des bornes peintes en bleu ou en vert, avec des inscriptions et un couronnement d'étranges fleurs, jadis dorées... Laquelle?

Elle s'est fait descendre, la pauvre vieille, branlante, les yeux ardents; soulevée par deux porteurs, qui la tiennent enveloppée dans sa couverture orange — non par égards pour elle, mais par dégoût de son corps — elle marche presque, l'infirme; elle a dégagé des plis de la laine deux effrayants bras de momie, où courent des veines gonflées, et elle marche, à force de volonté, entre les hommes qui la soutiennent, elle avance par soubresauts qui lui font mal. Et je la suis avec une infinie pitié...

Laquelle de ces tombes?... Ah! celle-ci sans doute, vers laquelle elle a l'air de se diriger, celle-ci, qui est d'un bleu éteint, avec des inscriptions d'or encore brillantes... Oui, c'est bien là!... Elle se jette dessus, s'y cramponne à deux mains crispées, pauvre vieux singe qui fait mal à voir et qui fait peur; ensuite, se retourne pour me crier, d'une voix révoltée, sauvage, d'une voix aiguë, surprenante dans ce silence : « Bourda!... Bourda, Aziyadé! » (Ici, ici! Aziyadé!) Il y a cela, sous-entendu, que je comprends bien et qui m'entre comme une lame : « Et c'est toi qui l'y as conduite! » Puis, subitement, elle me prend les mains, et, d'une voix toute changée, d'une voix de petit enfant, qui est douce, douce, comme pour me demander pardon, elle répète : « Ici!... Ici, Aziyadé! Vois-tu, c'est ici qu'elle est à présent... » En même temps, une grimace à fendre l'âme contracte sa figure noire, et un brusque jet de larmes coule de ses yeux...

Je baisse la tête, moi; mais pas une larme ne me vient. D'un geste machinal, pour me découvrir comme on fait sur les tombes

chrétiennes, je porte la main à mon front, puis je la laisse retomber... J'oubliais quel costume j'ai repris pour venir ici : le fez turc ne s'enlève jamais, même pas pour prier Dieu. Et je me penche sur le marbre, cherchant, parmi les inscriptions enroulées que je ne sais pas déchiffrer, cherchant son nom, le vrai et l'aimé, celui qui est gravé sur la grossière bague d'or qu'elle m'a donnée, celui qui est écrit aussi sur ma poitrine, en petites lettres bleues indélébiles. Mais comment donc suis-je redevenu tout à coup aussi calme, presque distrait ; il semble que je ne comprends plus bien, que je n'y suis plus. Qu'est-ce donc qui m'a fermé le cœur d'une façon si inattendue ? Sans doute la présence de ces hommes, avec leurs yeux curieux, leur étonnement presque ironique ; tout ce groupe, tout cet appareil presque théâtral. Oh ! il aurait fallu pouvoir venir seul. Ils ne devraient pas être ici, eux ; leurs regards, rien que leur voisinage, sont insultants pour le cher petit tombeau, — et s'ils devinaient tout, ce serait peut-être même un danger, plus tard, quand je serai loin.

Je reviendrai seul demain matin ; j'aurai le temps encore, puisque le paquebot qui m'emmène ne part qu'à trois heures du soir. Alors, ce sera ma véritable visite. Mais, aujourd'hui, allons-nous-en ; avec ces gens-là qui piétinent le sol et qui causent, nous profanons tout...

A elle, qui dort sous cette pierre, je dis, en dedans de moi-même : « Je viendrai seul te voir, pauvre petite, je passerai la matinée de demain avec toi, dans ton désert ; tu comprends bien déjà que je t'aime, puisque j'ai fait, pour te retrouver, tout ce long voyage... » Pourtant je regarde la terre, malgré moi, furtivement, la terre au pied de cette borne de marbre... Mais non, aujourd'hui je ne veux pas penser à ce qui est en-dessous, je détourne la tête, et, à force de vouloir me roidir, je me sens redevenu tout à fait impassible, l'expression dure.

Seulement, je prends note des alentours avec une extrême attention, pour ne pas me tromper de chemin, quand je serai seul. D'abord, le long de cette formidable muraille sombre, qui a l'air de fermer le monde derrière nous, je compte combien de bastions carrés, depuis la porte par où nous venons de sortir jusqu'au lieu où nous sommes ; puis, je trace à la hâte sur un calepin des alignements, des silhouettes de cyprès, afin d'avoir tous mes points de repère assurés ; je grave pour jamais tout ce lieu funèbre dans ma mémoire, afin de n'en plus oublier la route,

quand ce serait dans dix ans, dans vingt ans, qu'il me serait donné d'y revenir. Je cherche même quelles petites plantes je pourrai cueillir demain et emporter avec moi : presque rien, hélas! tant ce sol est aride ; à peine deux ou trois imperceptibles feuilles épineuses et un frêle lichen gris ; je ne sais même pas si, au printemps, la moindre fleur de lande s'ouvre sur ce tombeau...

Allons, maintenant, partons vite. Les porteurs replacent la vieille femme épuisée dans sa chaise, je remonte à cheval, et nous retraversons cette solitude au pas rapide, comme nous étions venus.

Bien étrange, en vérité, et bien inattendue pour moi, cette visite, si courte, si froide. Je m'en vais, plus amèrement triste, mécontent, inassouvi. Si cependant quelque chose m'empêchait de revenir demain, si d'ici là quelque chose me foudroyait... Jusqu'au moment où nous nous engageons sous les portes farouches de la grande muraille, je reste hésitant, je regarde derrière moi, tenté de revenir sur mes pas, au galop de mon cheval...

Quand Kadidja est recouchée sur ses loques, dans sa soupente noire, je congédie ces porteurs dont la présence m'était odieuse. De mon mieux, j'étends sur le corps de la pauvre vieille sa couverture neuve, qui lui fait tant de plaisir, et qu'elle caresse avec ses mains, à la manière des petits enfants en possession d'un jouet nouveau.

Et maintenant, je voudrais l'interroger, elle qui est la seule au monde à qui je puisse parler, parmi celles qui ont vu, qui ont su, qui ont gardé dans leur mémoire tout ce que je tremble d'apprendre.

« Oui, oui, répond-elle, je te dirai des choses, des choses... Un de ces jours, tu viendras causer avec ta Kadidja, quand elle aura bien dormi, pour retrouver toute sa tête. »

Un de ces jours !... Mais je n'ai plus qu'aujourd'hui !...

« Ah ! Loti, reprend-elle, en se dressant avec effort, tu ne sais pas : on m'avait chassée, moi... Mais ta Kadidja n'est pas partie loin, tu penses, et, pendant deux nuits, quand j'ai compris qu'elle mourait, je me suis tenue dans la rue, contre la porte, pour entendre... »

On l'avait chassée... Alors, que pourra-t-elle tant me dire?

Quels renseignements confus et étranges pourrai-je tirer de sa vieille tête, qui d'ailleurs me semble déjà égarée.

— Et Fenzilé-hanum, dis-je, tu sais ce qu'elle est devenue?

— Ah! Fenzilé, oui!... Oh! elle sait beaucoup de choses, celle-là. Et peut-être bien, peut-être bien qu'elle viendrait ici, pour te parler!

Cette Fenzilé, une des trois autres femmes du vieil Aheddin, je l'avais aperçue une seule fois, voilée naturellement. Mais je savais qu'elle était meilleure que ses compagnes pour Aziyadé, presque serviable et bonne. Et il paraît que c'est la seule, de tout ce harem dispersé, qui soit restée à Constantinople, où elle s'est remariée. Oh! s'il y avait moyen de lui parler! Il est vrai, je n'espère pas du tout que ce soit possible... « Comment faire, bonne Kadidja, pour la décider à venir ici chez toi? »

Un instant après, sur les indications de la négresse, j'ai été chercher dans un taudis voisin et j'ai ramené avec moi une très vieille femme, à la figure sinistre d'entremetteuse, qui a dû tremper, au cours de sa vie, dans plus d'une louche aventure. C'est sur cette personne que Kadidja compte pour négocier l'entrevue; très agitée, maintenant, elle lui donne à ce sujet des instructions qui semblent assez précises, et moi je promets une forte récompense. Le rendez-vous serait ici, et pour cette après-midi, bien entendu, vers sept heures à la turque. Mais j'y compte si peu...

Je voudrais interroger encore Kadidja: mais elle est de plus en plus épuisée, et j'ai pitié. Je suis moi-même affreusement fatigué de cette matinée. Surtout, je pressens trop ce qu'elle va me dire en termes plus clairs, si j'insiste: c'est qu'Aziyadé est morte de mon abandon. Puisque c'est vrai, mon devoir est de l'entendre et j'y tiens, mais ce sera assez d'une fois, quand je reviendrai ce soir... Alors, je me rappelle qu'on m'attend de l'autre côté de l'eau, et, un peu lâchement, je m'en vais...

Maintenant donc, il faut redescendre vers la Corne-d'Or, prendre un caïque, passer sur l'autre rive, revenir à la place d'Hadji-Ali où m'attendent Anaktar-Chiraz et le landau, et aller faire visite à une autre tombe.

Assise à côté de moi, Anaktar-Chiraz a dit au cocher: « Va au cimetière arménien-catholique de Chichli. »

C'est très loin, paraît-il, et il fouette ses chevaux qui partent au trot rapide. Tournant le dos à Stamboul, nous arrivons de nouveau à Péra; nous le traversons à toute vitesse; nous le dépassons, nous dépassons le faubourg du Taxim, et nous voici dans une autre banlieue, bien différente de celle où Aziyadé est ensevelie... Comme on les a couchés loin l'un de l'autre, mes deux pauvres petits compagnons d'Eyoub.

Dans un cimetière catholique?... En effet, je me rappelle à présent: il m'avait conté qu'il était né arménien-catholique, et que plus tard, vers sa quinzième année, il s'était fait musulman sous ce nom d'Achmet. A sa dernière heure, il se sera souvenu du Christ.

Quelle horrible banlieue que celle-ci, par contraste avec celle de Stamboul, dont la tristesse est grande et superbe... Ici, c'est le côté où tous ces gens cosmopolites de Péra viennent *s'amuser* aux jours de fête; dans une campagne sans arbres, sans verdure, absolument nue, s'étalent d'abord d'odieuses guinguettes de barrière, arméniennes, grecques, juives, qui rappellent les mauvais alentours parisiens; ensuite commencent des champs labourés, dans lesquels notre voiture s'engage, région toute grise, couleur de terre, sans une herbe verte; et enfin, sur une hauteur solitaire, paraît un carré de murs, gris aussi, au-dessus desquels ne s'élève ni un cyprès, ni un feuillage quelconque: c'est le cimetière de Chichli.

Nous entrons. On dirait un cimetière de pauvres, un cimetière de suppliciés. Pas une fleur, pas une plante. Quelques rares petites croix de bois ou de pierre, quelques plaques de marbre bien humbles; presque partout, de simples bosses de terre, indiquant le gisement des cadavres.

La vieille Arménienne s'oriente, choisit un sentier, se met à compter les monticules sinistres, — un, deux, trois, quatre — et s'arrête à une place qui semble avoir été récemment bêchée: « Le voilà, notre Achmet! » Et ses bons yeux de vieille mère se voilent un peu, au souvenir de l'enfant qu'elle avait soigné comme un de ses fils.

Oh! le pauvre petit! Comme il est pénible à voir, le lieu de sa sépulture!...

Je n'aurai pas le temps de revenir une seconde fois auprès de lui, aussi vais-je lui dire mon grand adieu: « De quel côté est sa tête? » — « Ici! » répond la vieille femme, en se baissant pour

toucher du doigt les mottes de terre. Et, à la place qu'elle m'indique, je cueille, pour l'emporter, un petit trèfle chétif qui a poussé là solitairement.

J'ai dit au cocher de nous ramener grand train à l'hôtel.

Anaktar-Chiraz est assise à côté de moi dans le landau, et, en route, je la prie de s'occuper, après mon départ, d'une plaque de marbre que je veux faire mettre au cimetière pour Achmet. — Car une de ses grandes tristesses était, je me rappelle, de penser que, s'il mourait avant d'être un peu riche, il n'aurait peut-être pas de tombe.

Il n'est guère que midi quand nous arrivons à l'hôtel, toutes mes longues pérégrinations du matin n'ayant pas duré plus de quatre heures.

Je fais monter chez moi l'Arménienne ; les gens de service, peu habitués à voir aux touristes de telles amies, la regardent, mais sans insolence, tant elle a l'air honnête et digne dans sa robe de deuil.

Ayant tiré de sa poche de grosses lunettes, elle s'assied devant un bureau, afin d'écrire toutes les instructions que je vais lui laisser pour cette tombe...

Mais nous sommes interrompus par le juif Salomon, qu'un domestique m'amène. Il vient me rendre compte qu'il a fait tout son possible pour retrouver Achmet, et que personne ne le connaît plus.

Oh ! je le crois sans peine, qu'Achmet est introuvable !.. Et, depuis hier, depuis l'heure où j'avais envoyé ce Salomon aux renseignements, que de chemin j'ai déjà parcouru, dans la région des mornes certitudes, des tranquillités funèbres ! A ce moment-là, tout était encore en troublante question ; à présent, il semble que, sur ces choses qui m'agitaient hier, une lourde pluie de cendre soit tombée...

En caractères arméniens, Anaktar-Chiraz a fini de noter pour elle-même ce que je lui ai recommandé au sujet de ce marbre. Et maintenant nous avons terminé nos affaires ensemble, il ne nous reste plus qu'à nous dire adieu.

Elle se lève pour partir, et elle me regarde, avec ces mêmes bons yeux de mère que je lui ai vus tout à l'heure à Chichli. Tandis qu'elle me remercie de ce que je fais pour le pauvre petit

mort, de grosses larmes lui viennent, qui, pour un peu, me gagneraient aussi.

Puis, elle me demande la permission de m'embrasser, en s'en allant. — Oh ! je veux bien... Et de tout mon cœur, pour Achmet, je lui rends son baiser, sur sa joue ridée de pauvre vieille.

A huit heures à la turque (environ trois heures de l'après-midi) je suis au rendez-vous, chez Kadidja.

Auprès du grabat à couverture orange, où les pauvres effrayantes mains noires s'agitent, la femme de mauvais aspect à laquelle j'ai eu affaire ce matin se tient seule, debout. Fenzilé-Hanum n'y est pas ; je m'en doutais. « Elle est absente, dit l'entremetteuse ; on ne sait pas où elle est allée ; on ne sait pas pour combien de temps, non plus... » Et je vois tout de suite, à ses réponses obstinément évasives, à son expression glaciale et fermée, qu'il est inutile d'insister ; cette Fenzilé, qui ne veut pas me voir, lui aura fait peur avec je ne sais quelles menaces, ou lui aura donné de l'argent pour ne rien dire...

Quand elle est partie, après m'avoir réclamé le paiement de sa course, je m'assieds sur un escabeau, au chevet de Kadidja.

Alors, commence pour moi la scène la plus cruelle de tout mon pèlerinage ici, la vraie scène de châtiment et d'expiation...

Dans un entretien, coupé de cris et de silences, m'efforcer de savoir, et y parvenir à peine. Tirer de cette vieille cervelle noire, qui s'en va, qui est tantôt affaissée, tantôt prise de bruyant délire, tirer par petites bribes incohérentes les choses qui me glacent et qui me brûlent. Être arrêté à chaque minute par la pitié de la voir si fatiguée, par le remords de l'avoir achevée peut-être, en lui faisant faire ce matin cette longue course. Sentir entre elle et moi, pour augmenter encore le nuage obscur, les difficultés d'une langue que nous ne possédons ni l'un ni l'autre d'une façon parfaite. Et me dire pourtant qu'il faut profiter à tout prix de ce moment unique, parce que je vais partir demain et parce qu'elle va mourir ; elle est le seul trait d'union qui soit encore à peu près vivant, entre ma chère petite amie et moi ; quand on l'aura mise en terre, tout lien sera coupé à jamais ; ce que je ne ferai pas sortir, aujourd'hui même, de cette mémoire à moitié décomposée, sera perdu pour toujours...

En ce qui concerne la date, Kadidja est d'accord avec la sœur d'Achmet ; c'est bien cela, il y a eu, au printemps, sept années

qu'Aziyadé a dû mourir... Quant aux causes de sa mort... elles restent comme sous-entendues entre nous deux; avec une délicatesse que je n'attendais pas, elle évite de me les dire; mais elle m'arrête, par un regard d'étonnement et de douloureux reproche, quand j'ai l'air d'insister pour les demander. Malgré des alternances d'enfantillage sénile, elle a gardé des côtés d'intelligence étrange, et son cœur de pauvre vieille esclave n'a pas cessé d'être foncièrement bon. De plus en plus, je me prends pour elle de respect, — et puis de pitié surtout, de pitié pour tant de fatigue mortelle que je lui cause...

— « Ainsi tu dis, bonne Kadidja, qu'elle a espéré pendant plus d'une année? » — Espéré quoi, la pauvre petite, quelque chimérique retour, avec un enlèvement peut-être; une de ces dangereuses aventures, que je pourrais à la rigueur tenter aujourd'hui, avec de l'or et de l'indépendance, mais qui, jadis, m'étaient si impossibles!

Et c'est au bout de ce temps-là seulement, qu'elle a commencé à décliner beaucoup, à perdre ses couleurs de saine jeunesse et à courber sa tête, se croyant même oubliée, et abandonnée d'âme pour toujours. — Mais mes lettres, alors, mes lettres ne lui arrivaient donc plus?...

— Oh! tes lettres, répond Kadidja, je lui ai remis... attends,... je lui ai remis jusqu'à la sixième...

— Et pourquoi plus les autres?

— Les autres, dit-elle,... dans le feu! Je les ai jetées dans le feu! Puisqu'on m'avait chassée, moi, tu vois bien, je ne pouvais donc plus les lui porter, et, de les garder, j'avais peur... » A la façon dont elle a prononcé : « dans le feu! » je comprends qu'elle les considérait à la fin, ces lettres, comme petites choses mensongères et maléficieuses, causes indirectes de malheur.

Quant aux lettres d'Aziyadé, Kadidja est sûre de m'en avoir fait passer quatre, mais pas une de plus. Et c'est bien ce que je croyais : les quatre premières, celles qui lui ressemblaient, celles où je retrouvais encore ses chères petites pensées, exquises, avec leur tour drôle de pensées d'enfant sauvage. — Les suivantes, alors, ces lettres quelconques, banales ou invraisemblables comme les dernières d'Achmet, de qui me venaient-elles? Quelle main inquiétante me les avait écrites, et dans quel but? Cela restera toujours un mystère, et d'ailleurs qu'importe, *puisque à présent tout est fini...*

Ce sont bien nos imprudences des derniers jours qui ont tout à coup ouvert les yeux au vieil Aheddin sur notre longue intrigue impunie, — et ensuite sont venues les délations des autres femmes du harem, qu'on a interrogées et que les menaces ou les promesses ont fait parler.

Aziyadé n'a pourtant point été renvoyée de chez son maître, ni maltraitée; mise à l'écart seulement, comme chose impure, reléguée et murée dans le silence de son appartement où n'entraient plus que des servantes hostiles. Au bout d'un an, Kadidja elle-même s'était vu fermer la porte de ce logis sombre, comme suspecte de relations avec l'écrivain public et avec la poste française de Péra. Et c'est alors que la lente agonie avait réellement commencé, avec la fin de tout espoir.

Je ne crois pas qu'une créature très jeune, et d'un beau sang neuf qu'aucune contagion n'a touché, puisse mourir de désespérance seulement si on lui laisse le soleil, l'air et la liberté... Mais là, cloîtrée et à l'abandon!...

— Tu sais, dit Kadidja, sa chambre donnait du côté de l'Étoile (du côté du nord) et il y faisait grand froid.

Oui, je me rappelle ces fenêtres aux épais grillages, situées dans une aile de la maison que le soleil n'atteignait jamais; à la dérobée, je les regardais, en passant dans cette rue oppressée de mystère où n'arrivaient que très tard les rayons rouges et sans chaleur du couchant. Et je me représente si bien ce que devait être cet appartement, aujourd'hui anéanti par le feu, où la mort, à tout petits pas, est venue la chercher...

Puis Kadidja continue : « L'hiver, toujours enfermée là, elle avait pris du mal, à cause du froid de cette chambre... Alors les autres dames lui donnaient des remèdes... Oh! vois-tu, Loti, c'était surtout ça que je voulais te dire : on lui donnait des remèdes... dont je me méfiais bien!... »

Mon Dieu, où étais-je, moi, pendant que tout cela se passait dans ce harem obscur?... Si facilement on l'eût sauvée, avec un peu de joie et de soleil, en l'arrachant de là!... Dans quel coin du monde étais-je à courir, ne pouvant rien, ne sachant rien, tandis que l'âme de ma petite amie s'en allait en détresse et que s'affaissait lentement son corps adoré... jusqu'à cette soirée de mai, où, « presque clandestinement on l'a emportée... »

. . . . . .

Encore quelques détails que je demande et qui me sont don-

nés à grand'peine, avec des gémissements de petit enfant ou des cris, — car elle est de plus en plus divagante, Kadidja, de plus en plus épuisée. Et moi aussi, je suis épuisé, par les choses affreusement pénibles que j'entends, et par la tension d'esprit qu'il me faut pour les faire jaillir, une à une, de cette tête de pauvre vieux singe presque mort.

Entre l'effroi d'interroger davantage et le désir de savoir plus de choses, j'hésite ; je suis à tout instant près d'en finir, — et puis je reste encore, me rappelant que cet entretien est suprême : c'est la dernière fois que, avec un être un peu vivant, je parlerai d'elle...

Allons, je crois cependant que sa torture a assez duré, — et la mienne aussi ; d'ailleurs, je sais à peu près tout ce que je voulais savoir. Je vais partir...

— « A présent, il est tard, tu t'en retournes à Péra, n'est-ce pas ? » demande-t-elle, d'un ton câlin et persuasif, redevenue tout à coup la négresse aux petites manières rusées d'enfant, et impatiente que cela finisse, que je la laisse en paix.

Je lui donne quelques louis d'or, qui l'éblouissent, et qui lui assurent un peu de bien-être pour la fin de ses jours comptés. Et puis je lui dis l'adieu définitif, emportant d'elle un pardon et une bénédiction attendrie.

Elle va bientôt mourir, c'est certain ; ses yeux qui, après les miens, étaient les seuls ayant regardé Aziyadé avec tendresse, vont s'éteindre et se décomposer ; cette image d'Aziyadé, qui persistait encore au fond de sa tête finissante, bientôt n'existera plus... Quand nous mourons, ce n'est que le commencement d'une série d'autres anéantissements partiels, nous plongeant toujours plus avant dans l'absolue nuit noire. Ceux qui nous aimaient meurent aussi ; toutes les têtes humaines, dans lesquelles notre image était à demi conservée, se désagrègent et retournent à la poussière ; tout ce qui nous avait appartenu se disperse et s'émiette ; nos portraits, que personne ne connaît plus, s'effacent ; — et notre nom s'oublie ; — et notre génération achève de passer...

Je m'en vais lentement, par la petite rue délabrée et déserte.

A quelques pas de là, je reprends mon cheval, qu'un enfant promenait en rond autour d'une place solitaire.

Il est trop tard pour retourner voir sa tombe ; j'y passerai ma matinée de demain...

Et je commence, une fois de plus, à errer sans but jusqu'à la nuit...

Au crépuscule, tout à coup, je me retrouve sur l'immense place de Mehmed-Fatih, ramené par le hasard.

Alors me revient cette phrase de mon journal d'autrefois, qui s'est gravée très singulièrement dans ma mémoire et s'est peu à peu liée, pour moi, à ce quartier saint, comme si elle en était devenue l'expression même :

« La mosquée du sultan Mehmed-Fatih nous voit souvent assis, Achmet et moi, devant ses grands portiques de pierres grises, étendus tous deux au soleil, sans souci de la vie, poursuivant quelque rêve intraduisible en aucune langue humaine... »

Rien de changé sur cette place ; elle est restée un des lieux les plus turcs et les plus mélancoliques de Stamboul. La mosquée s'y dresse, indéfiniment pareille à travers les siècles, avec ses hautes portes grises, festonnées de dessins mystérieux. Et alentour, sous les treilles jaunies des petits cafés, les mêmes vieux cafetans de cachemire, les mêmes vieux turbans blancs sont assis, à cette dernière lueur du soir d'automne, fumant des narguillés tout en devisant de choses saintes.

Alors je m'arrête au milieu d'eux, à cette même place où, il y a dix ans, nous avions vu, un soir, paraître sur les marches de la mosquée un illuminé qui levait les yeux et les bras au ciel, en criant : « Je vois Dieu, je vois l'Éternel ! » — Achmet avait secoué la tête, incrédule, répondant : « Quel est l'homme, Loti, qui pourra jamais voir Allah !... »

En vérité, je ne sais pas pourquoi cette halte sur cette place a marqué si profondément, parmi tant d'autres souvenirs de mon pèlerinage ; ni pourquoi j'éprouve le besoin de la fixer ici, pour l'empêcher de s'en aller trop vite, dans la fuite de tout, — comme on retiendrait de la main, un instant, quelque légère chose flottante, emportée au fil de l'eau...

VI

Samedi, 8 octobre 188...

C'est le matin du dernier jour. Un épais brouillard gris est descendu sur Constantinople, rappelant les automnes du nord.

Comme hier, j'ai repris mes vêtements turcs, pour ressembler

plus à ce que jadis j'ai été, pour être mieux reconnu, dans cette région des morts où je vais, par je ne sais quelles incertaines émanations d'âmes, qui doivent regarder au-dessus des tombeaux. Et, seul cette fois, je chemine à cheval le long de la grande muraille de Stamboul, seul infiniment sous ce ciel bas et obscur, seul aussi loin que je puis voir au milieu de ces landes et de ces bois funéraires.

La muraille se prolonge à mesure que j'avance, se déroule, toujours pareille dans les lointains de la campagne morte. Elle a l'air de soutenir, avec les millions de pointes de ses créneaux, les lourdes nuées traînantes prêtes à tomber sur la terre. Elle est d'une sinistre couleur sombre, par cette matinée sans soleil. Débris colossal du passé, elle nous diminue et nous écrase, nous et nos existences courtes, et nos souffrances d'une heure, et tout le rien instable que nous sommes.

En passant, je regarde les profondes portes ogivales par où personne n'entre ni ne sort; puis, je compte avec soin les énormes tours carrées — jusqu'au moment où m'apparaît cette sorte de tertre que l'on m'a montré hier, et sur lequel, au milieu d'autres tombes, est la petite borne bleue aux inscriptions d'or.

Et quand je l'ai bien reconnue, la petite borne d'Aziyadé, j'attache mon cheval aux branches d'un cyprès, pour m'approcher seul et me coucher sur la terre, — sur la terre rousse légèrement brumée de pluie, où poussent de rares plantes grêles. A l'orientation de la borne, je sais la position du corps chéri qui est enfoui dessous, et, après avoir bien regardé au loin alentour si personne n'est là qui puisse me voir, je m'étends doucement et j'embrasse cette terre, au-dessus de la place où doit être le visage mort.

Il y a des années que j'avais eu le pressentiment, et pour ainsi dire la vision anticipée de tout ce que je fais ce matin : sous un ciel bas et sombre comme celui-ci, je m'étais vu, revenant, dans ce costume d'autrefois, pour me coucher sur sa tombe et embrasser sa terre... Et c'est aujourd'hui, c'est maintenant, ce dernier baiser, — et voici qu'il ne me semble plus que ce soit bien réel; je me laisse distraire ici même par je ne sais quoi, peut-être par l'immensité du décor funèbre, par tout ce charme de désolation, dont s'entoure et s'agrandit, à mes yeux irresponsables, la scène de ma visite à cette tombe.

Cependant, à mesure que les minutes passent, effroyablement

silencieuses, et tandis que les nuées lourdes continuent de se traîner au-dessus des grands murs sarrasins, je reprends peu à peu conscience des choses ; je souffre plus simplement, je comprends d'une manière plus humaine et plus douloureuse, le frisson me revient, le vrai frisson d'infinie tristesse...

Des instants passent encore ; un peu de vent se lève, semant sur ce pays des morts des gouttes de pluie fouettante.

Notre longue entrevue muette traverse des phases différentes, qui semblent de plus en plus nous rapprocher l'un de l'autre. Maintenant je suis tout entier à l'impression que nos corps sont de nouveau presque réunis, — après avoir été tant séparés, par les années, par les distances, par les courses à travers le monde et par l'indéchiffrable mystère qui enveloppait pour moi sa destinée à elle ; je sens que nous sommes là, tout près voisins, séparés seulement par un peu de cette terre, dans laquelle on l'a couchée sans cercueil. Et j'aime tendrement ces débris, — *qui en ce moment me font l'effet d'être tout ;* je voudrais les voir, et les toucher, et les emporter : rien de ce qui a été Aziyadé ne pourrait me causer d'effroi et d'horreur...

Les nuées grises se traînent toujours, avec des franges plus sombres qui en passant jettent de la pluie sur la morne campagne et sur la muraille immense...

Maintenant l'image d'Aziyadé est devant moi presque vivante, — ramenée sans doute par le voisinage de ces débris, au-dessus desquels a dû rester flottant quelque chose comme une essence d'elle-même... Oh ! mais vivante tout à coup, si vivante que jamais je ne l'avais retrouvée ainsi depuis le soir de la séparation. Je revois, comme jamais, son sourire, son regard profond sur le mien, son regard des derniers jours ; j'entends sa voix, ses petites intonations familières, confiantes et enfantines ; je retrouve toutes ces intimes et insaisissables petites choses d'elle que j'ai adorées avec une infinie tendresse. Alors rien d'autre n'existe plus, ni le grand décor, ni les ambiances étranges ; il n'y a plus rien qu'elle-même, — et toutes mes impressions changeantes s'amollissent, se fondent en quelque chose d'absolument doux, — et je pleure à chaudes larmes, comme j'avais désiré pleurer...

. . . . . .

De cet instant, j'ai l'illusion délicieuse qu'elle sait que je suis revenu là et qu'elle a tout compris... La notion m'est venue, furtive, inexplicable, mais *ressentie*, d'une âme persistante et pré-

sente. Alors, l'amertume et le remords qui s'attachaient à son souvenir ont sans doute disparu pour jamais.

Et je me relève apaisé, avec une tristesse différente. Tout à coup même sa destinée à elle me paraît moins sombre : elle s'en est allée, elle, en pleine jeunesse, n'ayant eu que ce seul rêve d'amour, — et le baiser que je suis venu donner à sa tombe, personne sans doute n'en viendra donner un semblable à la mienne.

Au pied de la borne de marbre, parmi les petites plantes qui sont là, je choisis une des plus fraîches que j'emporte avec moi ; puis, encore, j'embrasse son nom, écrit en relief de marbre et recouvert d'or éteint, — et je remonte à cheval, me retournant de loin pour la revoir, au milieu de sa solitude où fuit à perte de vue la haute muraille de Stamboul.

VII

Le soir, accoudé à l'arrière du paquebot qui m'emporte, je regarde, comme il y a dix ans, s'éloigner Constantinople. Puis le crépuscule tombe, comme un grand voile jeté sur tout, et, à la sortie du Bosphore, dans la mer Noire, la nuit nous prend tout à fait.

Et tout s'apaise, s'apaise en moi, de plus en plus ; tout s'éloigne, retombe dans un lointain plus effacé...

VIII

Janvier 1892.

Dans mon enfance, je me souviens d'avoir lu l'histoire d'un fantôme, qui venait timidement, le soir, appeler de la main les vivants. Il revint ainsi pendant des années, jusqu'au moment où, quelqu'un ayant osé le suivre, on comprit ce qu'il demandait et on lui donna satisfaction.

Eh bien ! ce rêve angoissant, qui pendant tant d'années m'avait poursuivi, ce rêve d'un retour à Constantinople toujours entravé et n'aboutissant jamais, — ce rêve ne m'est plus revenu depuis que j'ai accompli ce pèlerinage. Et du côté de l'Orient, tout s'est apaisé encore dans mon souvenir, avec les années qui ont continué de passer...

Ce rêve était sans doute l'appel du cher petit fantôme de là-bas, que j'ai entendu et qui ne se renouvelle plus.

Pierre LOTI.

FIN

LE CORSAIRE DRAGUT

ET LES

CHEVALIERS DE MALTE[1]

Les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, avaient été forcés après une lutte héroïque contre le sultan Soliman d'abandonner l'île de Rhodes, et leur grand maître, Villiers de l'Isle-Adam, les avait conduits sur les côtes d'Italie en attendant d'avoir trouvé où les établir définitivement. Après s'être adressé au pape Clément VII, il obtint son intervention officieuse auprès de Charles-Quint pour négocier la cession ou tout au moins l'investiture des îles de Malte et Goze. Le but de l'Ordre en occupant cette position était de continuer à protéger la Méditerranée contre les incursions des pirates musulmans du Levant et des côtes de Barbarie.

Des ambassadeurs étaient donc envoyés à Madrid par le grand maître : ils exposaient leurs vues à l'empereur qui, comptant exercer une suzeraineté directe sur les chevaliers et les faire concourir à ses desseins de domination, consentit à accorder la concession qu'on lui demandait. Seulement, il exigea que Tripoli, dont l'occupation par une garnison espagnole était devenue pour lui un embarras, fût compris dans le traité. Avant de donner une réponse décisive, Villiers obtint la permission d'envoyer des commissaires à Malte et Tripoli pour visiter ces places et en faire le rapport au Conseil de l'Ordre.

Le résultat de cet examen ne fut pas en faveur de Tripoli dont les chevaliers ne voulaient pas en raison du mauvais état de défense dans lequel se trouvait cette place perdue sur la côte Barbaresque. Mais dans les clauses du traité il devint

(1) Ces pages sont tirées d'un volume que la famille du regretté M. Féraud, ministre au Maroc, compte publier sous peu.

impossible de distraire l'occupation de Tripoli des obligations imposées à l'Ordre.

La cession signée par Charles-Quint le 24 mars 1530 était faite à titre de fief noble, libre et franc de toute redevance, service militaire ou autre, avec transmission de haute et moyenne justice, droits de propriété et seigneurie, droit de vie et de mort; mais l'Ordre restait vassal et devait donner annuellement (le jour de la Toussaint) un faucon aux rois d'Espagne à titre d'hommage.

Un des articles contenait les clauses suivantes :

S'il arrivait que l'Ordre vînt à recouvrer l'île de Rhodes, et que pour cette raison ou autre il fût obligé de quitter les îles et places pour s'établir ailleurs, les chevaliers ne pourront transférer ou aliéner lesdites îles et places en faveur de qui que ce soit, sans le consentement exprès et la permission du Seigneur de qui ils les tiennent en fief, et au cas qu'ils le fissent sans son consentement, les dites îles et places retomberont en notre puissance et en celle de nos successeurs. Que la dite religion pourra se servir, pendant trois ans, de l'artillerie et munitions qui sont présentement dans le château de Tripoli, à la charge qu'elle en fera un inventaire et déclarera ne les tenir que pour la défense de cette place et par prêt, et s'obligera de les rendre après les dits trois ans, à moins que, par notre bon plaisir et grâce spéciale, nous ne trouvions à propos de leur en prolonger la jouissance.

Le grand maître résidant à Malte envoya au mois de mai prendre possession du château de Tripoli par Gaspard de Sauguesse, commandeur d'Aliagne, à qui le gouverneur espagnol Velasquez, selon les ordres de l'empereur, remit la place et tout ce qui en dépendait (25 avril 1530). Les chevaliers n'ayant pas assez de monde en ce moment pour la garder, Charles-Quint avait prescrit de laisser à leur disposition la garnison même de soldats siciliens et calabrais qui y était établie. Par ce moyen, l'Ordre n'eut pas à supporter de trop grosses dépenses pour les frais de ce premier établissement. L'année suivante, le commandeur de la Valette dut venir examiner l'état dans lequel se trouvait Tripoli et, ayant constaté ses faibles moyens de défense, quelques mesures furent prises pour la munir de nouveaux retranchements; c'est alors que furent commencées les fortifications régulières qui aujourd'hui encore servent à la défense de Tripoli.

Le gouverneur Gaspard de Sauguesse se trouva tout d'abord en guerre avec les deux petites villes voisines de Tripoli, Zerzour et Tadjoura, gouvernées à cette époque par des cheiks indépendants. Ceux de Zerzour, fatigués bientôt d'une guerre sans résultats

et consultant d'ailleurs l'intérêt de leur commerce, ne tardèrent pas à entrer en arrangement avec l'Ordre. La guerre continua avec Tadjoura; elle devint même plus vive lorsque le célèbre corsaire Karaman, surnommé Chasse-Diable, se fut établi dans cette ville en 1534.

Un historien turc auquel nous empruntons ce qui suit donne à ce sujet des détails qu'il convient de mentionner. Quelques habitants de Tripoli, dit-il, avaient réussi à fuir lors de la prise de leur ville par les Espagnols et étaient allés se réfugier à Tadjoura. Ces malheureux ne tardèrent point à acquérir la certitude que toute hostilité de leur part était impossible et que le seul moyen de revanche qui s'offrait à eux était de recourir à la protection du sultan. Ils s'embarquèrent donc sur un navire et firent voile vers Constantinople. A leur arrivée dans cette capitale, ils furent l'objet de la curiosité de la foule assemblée pour voir des gens dont le costume étrange ne consistait qu'en une couverture enroulée autour du corps.

Les Tripolitains, ne sachant pas la langue turque, éprouvaient de grandes difficultés à se faire comprendre et ne pouvaient que par signes indiquer le pays d'où ils venaient. Ils parvinrent enfin, par l'entremise d'un renégat, nommé Mourad, attaché au palais et qui parlait l'arabe, à expliquer les raisons qui les avaient amenés à Constantinople. Ce Mourad, revêtu du titre d'aga, fut désigné par la Sublime Porte pour remplir les fonctions de gouverneur du district de Tadjoura, et les Tripolitains retournèrent avec lui dans leur pays.

Mourad, dont on ignore le nom chrétien, avait été pris, à l'âge de cinq à six ans, à bord d'un bâtiment ragusain sur lequel voyageait sa famille, par le corsaire Kheireddin Barberousse qui le garda pour lui et l'emmena à Alger. L'enfant passa quelques années dans cette ville, s'y développa et y apprit la langue arabe. Le chef des corsaires allant ensuite rendre hommage au sultan en fit cadeau au chef des eunuques du sérail. La sultane favorite Zuleïma ayant vu le bel enfant le demanda et l'attacha à son service. Mourad vécut là longtemps heureux; mais l'enfant grandissait, de plus en plus chéri de sa maîtresse et on finit par s'apercevoir un peu tard des dangers de cette vie intime. Le chef des eunuques, craignant non sans raison de s'attirer un terrible châtiment pour son imprévoyance, voulut retirer Mourad du sérail; ce fut alors une explosion de douleur telle chez la

maîtresse et le serviteur que l'eunuque proposa un stratagème : celui de résoudre Mourad à subir certaine épreuve qui devait le faire passer dans la catégorie des serviteurs inoffensifs. Mourad consentit à tout et, à ce prix, il continua à vivre près de la favorite qui, touchée de tant de fidélité et d'affection, lui légua ses biens avant de mourir.

Mourad aga installé dans son gouvernement de Tadjoura appela-t-il à son aide le corsaire Chasse-Diable (1), ou bien, est-ce celui-ci qui l'amena sur la côte d'Afrique en compagnie des émissaires Tripolins? Quoi qu'il en soit, la guerre contre les chrétiens de Tripoli reprit de plus belle et Chasse-Diable obligea les habitants de Zerzour à rompre l'alliance qu'ils avaient contractée avec les chevaliers. Ce forban établit un poste fortifié qu'on appela Tour du Caïd, à une portée de canon de Tripoli, de manière qu'on pouvait voir de là tout ce qui se passait dans le port, et tenir la ville dans un blocus perpétuel (2).

Cependant la présence du corsaire dans ces parages inquiéta le roi de Tunis, Mouley Hassen, qui savait, par ce qu'avait fait Barberousse à Alger, combien étaient à craindre pour les États africains, tous ces aventuriers turcs qui depuis quelques années envahissaient la Barbarie.

Ce prince fit marcher des troupes contre Tadjoura, avec de l'artillerie que les chevaliers lui fournirent; mais Chasse-Diable défendit la place avec courage et succès, de sorte que le roi de Tunis fut obligé de se retirer honteusement.

En 1536, Chasse-Diable essaya une nuit de surprendre la garnison de Tripoli. Georges Schilling, grand bailli d'Allemagne, qui commandait pour lors cette place, prévenu par des espions, s'était mis sur ses gardes.

Cependant, malgré les bonnes dispositions qu'il avait prises, la ville aurait peut-être été enlevée sans une blessure grave que reçut Chasse-Diable et qui le mit hors de combat. Les Turcs s'étant retirés emportant leur chef blessé, Schilling envoya immédiatement un brigantin à Malte pour informer l'Ordre de ce qui venait de se passer.

(1) Ce corsaire, originaire de Smyrne, et du nom de Haïdan, s'était rendu célèbre à cette époque par ses hardis coups de main, d'où lui vient le surnom de Chasse-Diable chez les chrétiens.

(2) La tour du Caïd était sur l'emplacement actuel du jardin du Pacha où les Turcs ont récemment construit une batterie qui défend la passe de l'entrée du port intérieur.

Il représenta que de pareilles entreprises pourraient se renouveler facilement tant que l'ennemi resterait maître de la Tour du Caïd, et il demanda en conséquence qu'on prît des mesures pour l'en chasser.

Le conseil de Malte, présidé alors par le grand maître Didier de Saint-Jaille, entra dans ses vues. Bogitella, prieur de Pise, qui s'était déjà signalé sur mer contre les corsaires barbaresques, reçut ordre d'aller s'emparer de la Tour.

Il s'embarqua aussitôt avec cent cinquante chevaliers et sept cents hommes de troupes soldées. Pendant ce temps, Schilling traita avec quelques cheiks arabes qui, pour de l'argent, lui fournirent un corps de cavalerie. Bogitella, étant débarqué à Tripoli, y prit l'artillerie qui lui était nécessaire et commença immédiatement le siège de la Tour. Chasse-Diable voulut aller au secours des Turcs qui y étaient enfermés, mais le chemin lui fut coupé par la cavalerie arabe conduite par des chevaliers de Malte. La Tour fut prise d'assaut et complètement rasée. Le roi de Tadjoura, Mourad, était chassé du village d'Amrous qu'il occupait. Après cet exploit, Bogitella retourna à Malte et s'empara, chemin faisant, d'un navire turc qui revenait d'Égypte richement chargé. Dans cette expédition, les chevaliers firent un grand nombre d'esclaves, et les insulaires maltais qui y concoururent eurent dans le butin une part qui commença à leur faire prendre quelque intérêt aux entreprises militaires de l'Ordre.

Malgré ces divers succès, Bogitella craignait que, vu le mauvais état des fortifications de Tripoli, il n'arrivât tôt ou tard quelque catastrophe sur ce point. Il fit part de ses appréhensions au grand maître et au Conseil. Tripoli était en effet une assez mauvaise place que l'empereur avait cédée uniquement pour s'en débarrasser; l'Ordre l'avait acceptée avec répugnance et seulement parce que Charles-Quint, ainsi que nous l'avons vu, n'avait pas voulu le séparer de la cession de Malte. D'après les observations de Bogitella, l'Ordre députa à l'empereur le bailli de Grolée pour lui représenter qu'il était impossible de laisser Tripoli dans l'état de délabrement où il était et, que l'Ordre étant trop obéré pour supporter les dépenses qu'il conviendrait d'y faire, il priait l'empereur de vouloir bien y pourvoir ou de souffrir que les chevaliers fissent l'abandon d'une position où l'honneur de leurs armes pouvait être compromis d'un moment à l'autre, sans qu'il y eût de leur faute. L'empereur fit, selon son habitude, les plus

belles promesses, et l'Ordre se détermina à en attendre les effets. Les tergiversations, l'indifférence même de Charles-Quint en ce qui touchait Tripoli trouvent peut-être leur explication dans une intrigue mystérieuse qui, si elle avait abouti au gré des combinaisons politiques de ce monarque, l'auraient probablement amené à consentir à ce que les chevaliers de Malte abandonnassent Tripoli. Son calcul était simple : à quoi bon faire de nouveaux sacrifices pour la conservation de cette place éloignée et embarrassante, puisqu'il était à la veille de la céder avantageusement.

En 1538, Kheir-Eddin était capitan-pacha des flottes ottomanes et, pendant qu'il promenait le pavillon turc en triomphateur sur toute la Méditerranée, les corsaires de la Régence d'Alger poursuivaient avec une audace de plus en plus insolente le cours de leurs pirateries. Les côtes d'Espagne surtout étaient désolées par leurs brigandages, car les Barbaresques ne se contentaient pas des profits de la course, ils opéraient encore de fréquentes descentes sur la terre ferme. Le pillage, l'incendie, le meurtre venaient à leur suite, et telles étaient leurs déprédations que les Espagnols avaient été obligés de bâtir, sur les points les plus élevés des côtes d'Espagne, de Naples, de Sicile, des tours de veille dont on voit encore les ruines et qui servent de points de reconnaissance aux navigateurs (1). Les Barbaresques devenaient tellement redoutables qu'ils ruinaient tout le commerce de la Méditerranée. De toutes parts Charles-Quint était sollicité de mettre un terme à leurs brigandages; lui-même en sentait la nécessité.

Pour subvenir aux frais d'une guerre contre les corsaires d'Alger, l'empereur demanda, en 1539, un subside au pape qui, voulant favoriser cette entreprise, accorda au monarque la moitié des revenus ecclésiastiques d'Espagne. Mais, hésitant encore à entreprendre une expédition transméditerranéenne qui laissait le champ libre en Europe à ses ennemis, Charles-Quint, avant de recourir à la force contre les Barbaresques, voulut tenter une négociation qui ne tendait à rien moins qu'à enlever à la Porte ottomane le concours de Barberousse et les forces nouvelles qu'il avait sous ses ordres.

(1) Il existait aussi de ces vigies le long des côtes du Languedoc-Provence et de la rivière de Gênes. Dès qu'une voile suspecte se montrait à l'horizon, le guetteur de garde à la tour allumait un brasier de bois résineux, disposé d'avance sur la plate-forme, et donnait ainsi l'alarme à l'aide de la fumée le jour et du feu la nuit.

La diplomatie de Charles-Quint était appropriée au génie de son époque et à sa profonde connaissance du caractère, des talents et des vices de ses ennemis. Il employa souvent avec succès la ruse, la séduction et la corruption. Il savait combien l'or, en encourageant la trahison, était un puissant auxiliaire pour les armes et un moyen prépondérant de succès. Il crut donc pouvoir spéculer sur l'ambition bien connue du corsaire en lui promettant la souveraineté garantie de tout le littoral africain.

Charles-Quint serait arrivé par là à un double résultat : il aurait porté un coup mortel à la puissance maritime de Soliman et aurait en même temps assuré la sécurité des côtes de la Péninsule.

Le rusé capitan-pacha fit semblant de prêter l'oreille aux avances de l'empereur; mais en réalité il tenait le Grand Seigneur au courant de toutes les phases de cette intrigue. Kheir-Eddin demanda à Charles-Quint de lui abandonner ou de l'aider à conquérir les territoires situés à l'est et à l'ouest du territoire de Bône. A ces conditions, il promettait d'abandonner le service du grand Turc et engageait même à combattre pour l'empereur envers et contre tous. Le prince-amiral André Doria, qui paraît avoir dirigé toute cette affaire, considérait les embarras politiques de son souverain et l'intérêt qu'il y avait à affaiblir la puissance maritime de la Porte, il était d'avis d'accepter les conditions de l'accord, telles que Barberousse les posait, bien qu'elles lui semblassent passablement dures. La pièce la plus curieuse de cette étrange affaire est un rapport détaillé écrit de Constantinople en 1540 au prince André Doria par le Dr Roméro, qui lui raconte minutieusement ses tribulations politiques avec Barberousse et d'autres grands personnages de la Sublime Porte. Ce document nous révèle que notre Mourad Aga, l'ancien eunuque du sérail (nommé ici Morat Aga),

... avait dû être rappelé, pour la circonstance, de son gouvernement tripolitain, afin de servir d'intermédiaire secret entre son ancien maître Keïr-Eddin Barberousse et le Grand Seigneur. Mourad Aga communiquait avec un de ses anciens compagnons et compatriote désigné sous le nom du Ragusain Aga qui se tient à l'intérieur des appartements du Grand Turc et transmet à ce dernier les paroles de Mourad. Ces deux Agas s'étant juré une amitié toute fraternelle, il en résulte que le Ragusain fait part au Grand Turc de ce que veut Mourad Aga, sans que les pachas en sachent rien, car ces négociations sont faites en dehors du Conseil et tenues secrètes, puisque per-

sonne ne voit ces entretiens. Quant à faire quelque chose au préjudice des Turcs, Barberousse ne le fera pas, car je certifie à Votre Excellence qu'il est plus musulman que Mahomet.

La conclusion de cette intrigue politique fut qu'au moment où Charles-Quint croyait avoir amené Barberousse à trahir le Grand Seigneur, c'est lui-même qui était joué par Barberousse, lequel n'avait jamais dit un mot ni fait un pas sans en informer son suzerain et sans son agrément. Le but était d'obtenir ainsi la remise volontaire des places que les Espagnols occupaient alors sur les côtes de Barbarie, Barberousse les aurait reçues pour lui en apparence et en aurait aussitôt fait hommage au Grand Seigneur. La ruse était assez bien ourdie et aurait probablement réussi sans les avis du Dr Roméro.

Après cet échec diplomatique, il ne restait plus à Charles-Quint qu'à faire appel à la force ouverte. Il se décida donc à diriger en personne, en 1541, cette expédition contre Alger qui eut une issue si fatale pour les armes espagnoles. Malgré l'expérience d'une première tromperie, Charles-Quint entra encore en négociations avec Hassan Aga, renégat sarde, gouverneur d'Alger, pour se faire livrer cette ville. Marmol rapporte que Hassan était ébranlé à tel point par les offres secrètes de l'empereur qu'il voulait s'entendre avec lui; que, s'il ne le fit pas, c'est qu'il en fut empêché par un renégat juif, le caïd Mohammed, originaire de Malaga, qui fut ensuite caïd et roi de Tadjoura.

Mourad Aga, chargé de pouvoirs du sultan de Constantinople, ajoute le document, parle en cette qualité à ceux de Gerba, au cheik, au caïd et au fils du cadi de cette île pour qu'ils aillent s'allier au Grand Turc (1).

Charles-Quint, disions-nous, avait résolu de frapper un coup décisif en se rendant maître d'Alger, véritable capitale de ce peuple de pirates, qui s'organisait sur les côtes de Barbarie. Assaillies par les pluies d'octobre, les troupes de débarquement, au nombre de 25 000 hommes, étaient en déroute avant d'avoir pu combattre. Il fallut se rembarquer, la tempête n'avait pas été moins terrible sur mer et beaucoup de vaisseaux s'étaient brisés. Dans ces tristes journées, les chevaliers de Malte surtout furent héroïques. Cette poignée de braves s'élança précédée seulement de l'enseigne de l'Ordre que portait Ponce de Balagner Savignac.

(1) *Archives de Simancas.* — *La Fuente*, histoire d'Espagne, Berbrugger et Dr Monnereau. (*Revue africaine.*)

Ponce, obligé de se retirer sous une grêle de balles, tenant son drapeau d'une main, enfonça de l'autre son poignard dans la porte Bab-Azoun et l'y laissa fiché afin d'attester qu'il ne dépendait pas de lui de pousser plus avant (1).

Les Turcs avaient juré de se venger des chevaliers de Malte. A cette époque, le roi de Tunis fit prévenir l'Ordre que les Turcs faisaient déjà des préparatifs pour assiéger Tripoli. Les chevaliers députèrent de nouveau à Charles-Quint pour réclamer l'effet de ses promesses ; ce prince se contenta de les renouveler.

Le grand bailli, qui se trouvait alors à Tripoli, vit qu'il ne fallait plus compter sur ce monarque. Il fit quelques réparations aux fortifications avec le peu de moyens dont il pouvait disposer, sans avoir lui-même grande confiance dans l'efficacité de cette mesure. Mais ce qui contribua le plus à la faiblesse de la ville fut précisément la conviction qu'il serait impossible de la défendre contre une attaque sérieuse. De pareilles idées répandues parmi les troupes, même les plus braves, ont toujours des conséquences funestes, parce qu'elles ouvrent la porte à l'explosion de mauvais sentiments qui se glissent parfois dans les plus nobles cœurs.

La révolution qui renversa une seconde fois du trône de Tunis Mouley Hassen, et les succès du célèbre corsaire Dragut augmentèrent encore les craintes des chevaliers relativement à Tripoli. Fernand de Bracamond, qui en était gouverneur à cette époque, demanda avec instance son rappel qu'on lui accorda. Son successeur, Cristophe de Solertafan, ne se montra pas plus rassuré. Il fut remplacé par le commandeur Gaspard de Vallier qui lutta avec constance contre le mauvais esprit de la garnison sans pouvoir le vaincre.

Le corsaire Dragut, qui va entrer en scène, est sans contredit le personnage turc qui a joué le plus grand rôle à Tripoli. Il en est comme le patron vénéré. C'est du haut du minaret construit sur son tombeau que se fait encore journellement le signal de la prière aux mosquées de la ville.

Les Turcs le nomment Torghud et les Arabes Darghout, nous en avons fait : Dragut. C'était un renégat grec, né en 1512, au village de Menteceli dans l'île de Rhodes, à l'époque où elle appartenait encore aux chevaliers de Saint-Jean de Jérusa-

(1) Ferdinand Denis.

lem (1). Son père, pauvre paysan, lui faisait garder les moutons. Un canonnier turc du nom d'Ali (2), auquel il plut par sa tournure vigoureuse, le prit à son service. Il le conduisit ensuite en Égypte où il lui fit prendre le turban. Dragut était alors âgé de 13 à 14 ans. On le signalait pour son adresse à tirer de l'arc et sa vigueur à la lutte. Il entra au service comme jeune marinier auprès de Kheir-Eddin Barberousse, qui l'emmena à Gerba. Cette île était devenue alors un nid de pirates où se ralliaient les navires des corsaires : en 1524, on y voyait réunie une flotte de quarante bâtiments appartenant à ces écumeurs de mer où Kheir-Eddin Barberousse tenait le premier rang. Dragut devint son élève et son lieutenant. C'est à Gerba, son point de ravitaillement, qu'il fit démolir, au rapport de Brantôme, plusieurs galères qu'en ses premières courses il avait enlevées dans l'Adriatique au Vénitien Pascalico, faisant de leurs débris construire quatre galiotes à joindre à celles qu'il tenait de la munificence de Barberousse. Bientôt, avec un armement de douze navires, il saccagea tellement les côtes d'Italie et d'Espagne que Charles-Quint ordonna à sa marine de s'attacher spécialement à sa poursuite et de l'anéantir. Jeannetin Doria lui donna la chasse avec une telle ardeur qu'il le surprit, au mois de mai 1540, à l'île de Corse où il se croyait en sûreté. Dragut ressentit cruellement cet affront; il était furieux surtout d'avoir été pris par un jeune homme sans barbe, ce qui l'amena à proférer un jour contre lui des paroles déshonnêtes.

Cela étant revenu aux oreilles de Jeannetin, celui-ci lui donna tant de coups de poing et de gourmades que, sans l'intervention de son oncle, l'amiral André Doria, il l'eût tué. La République de Gênes, à laquelle le corsaire s'était rendu redoutable, refusa longtemps toute rançon pour sa délivrance. Barberousse étant devant Gênes, avec l'armée navale du Grand Seigneur, menaça de ravager toute la côte dite rivière de Gênes, si Doria ne brisait immédiatement les fers du prisonnier en le mettant à rançon pour trois mille ducats qu'il offrait.

Ici se présente un exemple curieux des destinées humaines. Jadis sur la galère de Dragut était au banc des rameurs un

(1) D'autres placent cette localité sous le nom de « Mentech », sur la terre ferme, en face l'île de Rhodes.

(2) Dragut est souvent désigné, dans les chroniques indigènes, sous le nom de Dragut-ben-Ali. Ali n'était que son patron turc, qui l'avait adopté en le faisant musulman.

esclave génois supportant avec patience la triste situation dans laquelle il était tombé. Le corsaire, s'approchant de lui, lui dit en riant : « Compagnon, voilà les chances de la guerre ! » Quelques années plus tard les rôles étaient changés, Dragut tenait la rame sur une galère de Gênes et l'Italien, son ancien esclave, lui posant la main sur l'épaule, lui répéta son mot avec le même sourire. Ce Génois était Lomellini. En apprenant les démarches de Barberousse en faveur du galérien, il s'interposa et fit décider sa mise en liberté. Peut-être paya-t-il la rançon ; quoi qu'il en soit, le marchand noble Lomellini, pour prix de son intervention, obtenait de Barberousse, en 1543, la concession de la petite île de Tabarque sur la côte tunisienne en toute propriété. Il y fondait l'établissement maritime et commercial qui a subsisté près de deux siècles.

Ainsi rendu à lui-même et soutenu par Barberousse, Dragut alla encore à Gerba réunir les éléments d'une nouvelle flottille, et là sa renommée, son crédit et celui de ses amis l'eurent bientôt mis à la tête de quatorze bâtiments de course, dont le nombre s'augmenta successivement et avec lesquels il alla de nouveau écumer la mer et désoler les côtes de l'Europe. Il débarque dans le golfe de Naples, surprend Castellamare et emporte de cette ville et des villages environnants un riche butin. Bientôt après il s'empare d'une galère maltaise expédiée aux chevaliers à Tripoli avec 70 000 ducats. Lorsque ensuite le capitan-pacha et Dragut se rencontrèrent en pleine mer, l'escadre des corsaires se signala par la supériorité de son artillerie, et l'amiral impérial invita Dragut à venir présenter ses hommages à Constantinople, comme l'avait fait Barberousse. Dragut se rendit à l'invitation avec huit vaisseaux ; il fut gracieusement accueilli et nommé sandjak-bey. En revenant de Constantinople, ayant coulé bas, capturé ou brûlé des vaisseaux vénitiens au mépris de la paix régnant alors entre la Porte et Venise, le grand vizir Rustem, qui considérait d'un mauvais œil le capitaine de corsaires devenu sandjak-bey comme un rival dangereux pour son frère Sinan, capitan-pacha, voulut le rappeler à Constantinople pour rendre compte de sa conduite. Dragut, craignant quelque châtiment sévère, se réfugia avec ses vaisseaux dans les ports du Maroc et persista plus d'un an dans sa désobéissance. On a même assuré qu'il entra en pourparlers avec les Espagnols, leur offrant ses services. Nous verrons plus loin un document relatif à une né-

gociation mystérieuse analogue. Déjà le sultan Soliman, avisé de ce qui se passait et ayant du reste besoin du corsaire contre les chevaliers de Malte, pardonna le passé et le rappela en lui envoyant, avec un sabre à poignée d'or, un exemplaire du Coran comme gage de la promesse que, si Tripoli était conquise par ses armes, il en aurait le gouvernement. Dragut revint passer l'hiver à Gerba. Mais il sentit qu'il lui fallait une retraite plus forte et mieux défendue. Il jeta alors les yeux sur la ville de Mehedia (l'ancienne Africa) pour en faire sa place d'armes et son arsenal et, quittant Gerba au mois de février 1550 avec trente-six bâtiments à rames, il courut la côte tunisienne depuis Sfax jusqu'à Monestir, puis il vint réclamer le droit de cité à Mehedia. Ayant éprouvé un refus, il s'en rendit maître par surprise. Aussitôt Dragut reprend la mer et va menacer les côtes de Sicile et de Naples avec quarante-sept vaisseaux. Pour attaquer le pirate dans son repaire, Charles-Quint envoya une flotte et une armée faire la conquête de Mehedia. Doria prit Monestir où il fit 1 200 prisonniers. Mehedia, Souça, Sfax, Klibia tombaient également en sa possession. Il remit ces places au roi de Tunis Mouley Hassen, mais, peu après, ces villes se révoltaient contre leur souverain et se donnaient à Dragut qui se trouva maître de presque tout le littoral des États du prince tunisien. Le corsaire infatigable se portait vers les côtes espagnoles d'Alicante et de Valence, puis aux îles Baléares où il était repoussé vigoureusement par les habitants de Polentia et, dès lors, il reparaissait dans les eaux tunisiennes.

Charles-Quint ordonna à cette époque à André Doria et à don Juan de Vega, vice-roi de Sicile, d'aller de nouveau enlever Mehedia, centre des expéditions de Dragut et où commandait un des neveux du corsaire.

La flotte destinée à cette campagne partit du port de Trapani et, aussitôt le débarquement effectué près de la ville, on construisit un camp retranché. Les chrétiens trouvaient de puissants renforts dans l'alliance du marabout Sidi Arafa de Kaïrouan qui s'était déclaré contre les Turcs. Dragut, alors en mer, accourut à la nouvelle du danger qui menaçait sa ville. Il débarqua hors de la vue des Espagnols et, sans perdre de temps, se mit en marche espérant les surprendre au moment où ils venaient d'ouvrir la tranchée. Les assiégés, prévenus de son arrivée, préparèrent de leur côté une sortie contre les assiégeants.

Mais les Arabes ayant informé le vice-roi de l'approche de Dragut, il se tint sur ses gardes. La double attaque fut repoussée. Après d'inutiles efforts, Dragut était obligé de regagner ses galères. Les travaux de siège étaient repris avec une nouvelle activité. Le 10 septembre 1550, la brèche était praticable, l'assaut était donné et la ville enlevée après un combat acharné auquel les femmes elles-mêmes prirent part en défendant les rues. Douze cents musulmans périrent, neuf mille furent réduits en servitude. Don Alvar, fils du roi de Sicile, était nommé gouverneur de la conquête. On lui laissa 1 500 hommes de garnison.

Dragut songea de nouveau à son refuge de Gerba, mais le cheik de cette île, Salah ben Salah el Semounmni (1), ayant appris la défaite de Dragut, envoya demander avec instance aux chrétiens de l'aider contre ce forban afin qu'il pût le chasser du pays, promettant de donner la liberté aux nombreux esclaves chrétiens qui se trouvaient dans son île, de payer tribut à l'empereur et de fournir tous les matériaux nécessaires pour élever un fort ou deux sur les points qu'on jugerait convenables pour y placer des garnisons espagnoles. Le vice-roi de Sicile, Juan de Vega, quittant Mehedia, alla avec vingt galères recevoir le tribut de Gerba et prendre les otages offerts par le cheik Salah, qui livra, à ce titre, un de ses fils avec les principaux de l'île. Après quoi, Vega retourna en Sicile. A peine le vice-roi s'était-il éloigné que Dragut venait de force, à défaut de bon gré, se réinstaller dans l'île d'où il continuait à faire tout le mal qu'il pouvait aux chrétiens, en attendant que la flotte turque vînt du Levant l'aider à reprendre la place de Mehedia. Mais Charles-Quint en ayant eu avis envoya au prince André Doria l'ordre de ravitailler sa nouvelle conquête en hommes, vivres et munitions et de faire tous ses efforts pour s'emparer du corsaire qui jetait l'alarme sur toute cette côte.

André Doria partit de Gênes pour Naples avec onze galères auxquelles se réunirent quelques-unes de ce royaume; il embarqua ce qui lui parut nécessaire d'infanterie espagnole pour les bien équiper, et, le 16 mars 1551, il quitta Naples, arriva à Palerme le 30, et le jour suivant à Trapani, où il chargea sur vingt-deux galères qu'il avait rassemblées quantité de froment

(1) Le cheik Salah el Semounmni était le descendant du cheik Yahia qui combattit contre le duc d'Albe en 1511.

et de munitions pour les porter à Mehedia. Il s'y rendit en droite ligne et s'empressa de la ravitailler. Sur la nouvelle que Dragut croisait sur la côte barbaresque, il repartit le même jour pour aller à sa recherche du côté de Sfax et venant à Gerba, où il fut averti que devait se trouver le corsaire, il fit enlever deux Maures desquels il apprit qu'en effet ce dernier était à la Roquetta avec ses navires. André Doria, charmé de cette nouvelle et projetant de cerner Dragut dans un endroit où il ne pourrait éviter de perdre ses navires s'il voulait lui-même se sauver par terre, hâta sa marche et prit en route deux bâtiments turcs chargés de marchandises.

Arrivé à l'embouchure du canal d'Alcantara, André Doria put vérifier l'exactitude de ce que lui avaient dit les Maures, car Dragut s'y trouvait en effet avec ses bâtiments, en partie armés et en partie désarmés. Le corsaire, se voyant à l'improviste enveloppé de manière à ne pouvoir en aucune façon sortir avec ses vaisseaux, prit sur-le-champ, en homme déterminé, le seul parti que lui permît la nécessité : il rassembla les Turcs et les Maures de l'île et montrant qu'il redoutait peu la flotte des chrétiens, il se mit en campagne pour aller défendre l'entrée du canal; il commença à diriger le feu de son artillerie et de la mousqueterie contre les galères d'André Doria qui, pour préserver sa flotte, alla mouiller hors de la portée des canons. Dragut ne perdit pas de temps pour prendre ses dispositions en conséquence. Il fit élever en toute hâte auprès de l'entrée du canal un bastion qu'il mit, dans une seule nuit, en état de défense au moyen de quelques pièces d'artillerie et d'un grand nombre de mousquetaires turcs ; il commença aussitôt à tirer sur la flotte. André Doria, voyant la position défensive qu'avait prise Dragut et reconnaissant qu'il faudrait nécessairement opérer une vigoureuse descente pour s'emparer de ce nouveau fort et déloger l'ennemi de l'entrée du canal afin d'y pouvoir pénétrer, voulut d'abord savoir s'il n'y avait pas quelque autre issue par laquelle Dragut pût s'échapper avec ses navires. Ayant reçu de plusieurs marins ayant la pratique de l'île l'assurance qu'à moins de sortir par le passage qu'on lui barrait, Dragut ne pouvait s'en aller par eau, l'amiral jugea à propos de faire venir de Sicile et de Naples un renfort de troupes ainsi que des vivres et des munitions. Il écrivit à Pierre de Tolède, vice-roi de Naples, de lui envoyer les galères qui lui étaient restées avec des troupes, lui faisant connaître

quelle était la position de Dragut, et combien il était urgent de mettre à terre des forces suffisantes pour le chasser de là ou lui faire perdre ses navires. Il écrivit dans le même sens à Juan de Vega, vice-roi de Sicile, et manda en outre à Marco Centurione, qu'il avait laissé à Gênes, de venir le rejoindre avec ses galères.

Le capitaine Vasquez Coronado partit avec ces dépêches sur la galère-patronne de Sicile. Il se rendit à Trapani où il trouva Juan de Vega, puis passa à Naples et de là expédia un courrier à Marco Centurione. Pierre de Tolède fit aussitôt apprêter sept galères, y embarqua quelques compagnies d'infanterie espagnole et les mit sous le commandement de Vasquez Coronado et de Pierre-François Doria. De son côté, Marco Centurione se mit en devoir d'exécuter sans délai ce qui lui était prescrit. Quant à Juan de Vega, il fit embarquer sur la galère-patronne quantité de vivres, de munitions et de soldats, et y fit monter Mouley Abou Beker, fils de Mouley Hassen, roi de Tunis, qui était venu avec lui d'Afrique, et avait pris part à l'affaire de Mehedia. Il lui recommanda, aussitôt qu'il serait arrivé à Gerba, d'avoir une entrevue avec le cheik Salah et de lui dire, puisqu'il prétendait être le serviteur de l'empereur, qu'il le montrât en donnant des ordres pour que ce corsaire ne pût échapper de l'île, et fût pris, ainsi que ses navires; de cette manière, il assurerait la sécurité du pays, servirait l'empereur en purgeant la terre de cette maudite engeance et l'obligerait ainsi de telle sorte qu'il trouverait désormais auprès de lui tout l'appui dont il aurait besoin pour ses propres affaires.

Pendant ce temps, André Doria ne se reposait ni jour, ni nuit, allant de côté et d'autre pour veiller à ce que l'ennemi ne pût s'échapper, et il se saisit de quelques navires mauresques qui venaient à Gerba chargés de marchandises.

Prévoyant qu'il serait forcé de pénétrer dans le canal pour attaquer le fort de Dragut lorsque les secours qu'il attendait seraient arrivés, il envoya une frégate sonder les bas-fonds et placer des signaux sur la route que devaient suivre les galères pour trouver assez de profondeur : ce qui fut exécuté. Dragut, adroit et défiant, avait deviné le projet de Doria, et trouva qu'ainsi l'entrée lui serait trop aisée; il fit donc embarquer cent fusiliers turcs dans une galiote et envoya derrière celle-ci un esquif couvert, avec ordre d'aller enlever le signal que les gens de la frégate avaient placé d'un côté du canal, et qui consistait en un

piquet fiché dans le sable et garni d'un petit pavillon. Cet ordre fut exécuté avec tant de dextérité que la galiote passant en avant, l'esquif monté par quelques Turcs arriva au piquet, l'arracha et l'emporta à la vue de Doria qui fit tirer dessus par l'artillerie des galères; mais quoiqu'ils en fussent incommodés, ils ne laissèrent pas d'accomplir leur dessein.

Cependant Dragut, voyant le péril où il se trouvait, imagina une ruse qui jamais n'avait été pratiquée ni soupçonnée; rassemblant une quantité de Gerbins et les équipages de ses navires, ainsi que 2 000 esclaves chrétiens de ses galères, il leur fit creuser plus profondément, à force de pelle et de pioche, le canal postérieur de l'île, afin de tirer par là les vaisseaux, et pendant qu'on travaillait, il eut soin, pour que les chrétiens ne s'en aperçussent pas, de faire toujours continuer le feu de l'artillerie et les démonstrations de la mousqueterie turque du bastion. Plus de 2 000 Maures Gerbins étaient à l'ouvrage, animés par les présents et les promesses de Dragut. On ne peut s'empêcher de se demander ce qu'étaient devenus les serments de fidélité à l'empereur du cheik Salah et des notabilités gerbaines qui auraient pu aviser secrètement Doria de la ruse de Dragut. Quoi qu'il en soit, les travailleurs firent une telle diligence qu'en très peu de temps, le fond du canal étant d'ailleurs uni et sablonneux, on obtint un passage par où l'on pouvait traîner les vaisseaux et les passer de l'autre côté de la mer; en sorte que, dès le huitième jour de blocus, l'ouvrage était terminé. Faisant alors glisser les galiotes sur des billots de bois bien graissés, les Maures et les équipages tirant d'un côté avec des câbles, poussant de l'autre avec leurs épaules dans le plus grand silence, l'une venant après l'autre à la file, on les fit toutes sortir du canal. Puis, les ayant armées de leur artillerie et de troupes, Dragut s'en alla par l'autre côté de l'île, laissant pour dupe Doria qui attendait toujours, pour forcer l'entrée du canal, les renforts qui devaient lui arriver.

Naviguant vers Kerkena, il rencontra la galère-patronne de Sicile, sur laquelle était Mouley Abou Beker; il s'empara du bâtiment, fit prisonnier le prince tunisien et l'envoya au sultan Soliman qui, pour le punir de s'être prononcé en faveur des chrétiens, quoique maure, le fit enfermer dans la tour de la mer Noire où il resta jusqu'à sa mort.

Doria, qui croyait que Dragut était toujours dans le canal, ne voyant paraître, le lendemain, ni troupe, ni vaisseaux, envoya à

la découverte et demeura stupéfait en apprenant ce qui était arrivé. Il envoya prévenir les deux vice-rois qu'ils prissent garde à leurs galères en les expédiant; que, quant à lui, il n'avait plus besoin de renfort puisque Dragut lui avait échappé. Là-dessus il leva l'ancre, croisa autour de l'île, prit quelques navires maures et turcs chargés de marchandises et, au bout de quelques jours, il revint en Sicile, laissant Dragut en plus grande réputation qu'il n'avait jamais été et même victorieux, puisqu'il resta maître de la galère-patronne et de quelques autres navires chrétiens dont il s'empara encore dans ce temps-là (1).

Cependant Dragut, désespéré d'avoir perdu la ville de Mehedia avec ses trésors, allait porter ses doléances au Grand Seigneur, lui faisant entendre que la prise de cette place était une violation de la trêve qui existait alors entre la Porte ottomane et Charles-Quint, et qu'il ne trouverait jamais de meilleur prétexte pour s'emparer de Tripoli dont il lui avait promis le gouvernement. Soliman, entrant dans ses vues, adressa à Charles des représentations et des menaces, mais ce prince lui répondit que la trêve ne s'étendait pas aux pirates et que d'ailleurs les affaires d'Afrique ne le regardaient point. Le sultan irrité reprit aussitôt les armes. L'été suivant une puissante flotte commandée par Sinan-Pacha se dirigea sur les côtes d'Afrique. Dragut, avons-nous dit, avait à se venger des chevaliers qui lui avaient enlevé Mehedia et fait perdre ses trésors. Le sultan Soliman surtout était furieux de rencontrer partout les Hospitaliers dans sa marche victorieuse; tous les sectateurs de l'Islamisme s'entendirent pour tirer une vengeance éclatante de ces affronts, et c'est Malte qu'ils commencèrent à menacer. La vue seule des batteries du château Saint-Ange détourna cependant le pacha de l'idée d'attaquer la place; toutefois il ne voulut pas s'être mis pour rien en frais de forfanterie et, afin de laisser aux chevaliers un souvenir de sa présence passagère devant leur île, il débarquait au Goze qu'il livrait au pillage et y enlevait 6000 chrétiens de tout âge et de tout sexe.

La responsabilité de cette catastrophe est attribuée par tous les historiens aux fautes et aux vices du grand maître Jean d'Omédis, de langue espagnole. Dans un si pressant danger, il conserva, en effet, une impassibilité étrange. Son extrême avarice, s'effrayant des dépenses qu'occasionnerait l'envoi d'un secours

(1) *Marmol*, *Minâna*, *d'Avezac*.

sur les points menacés, lui fit fermer les yeux sur les périls de la situation. Les paysans maltais lui envoyaient demander aide et protection, il refusait sèchement, disant qu'il avait besoin pour la nouvelle capitale de toutes les forces de l'Ordre. Le ravage du Goze produisit une vive sensation à Malte et attira à d'Omédis de justes reproches; la leçon cependant ne lui profita pas. Une nouvelle circonstance tout aussi grave allait mettre au jour sa coupable indifférence pour les intérêts de l'Ordre. Enhardis par la prise du Goze, Dragut et le lieutenant de Soliman allaient assiéger Tripoli. La version arabe parle d'autres causes qui provoquèrent l'expédition contre cette ville : les Tripolitains qui se trouvaient à Tadjoura, dit Ibn Khaldoun, étaient réduits à la dernière extrémité par le voisinage des chrétiens maîtres de Tripoli et Mourad Aga avait à maintes reprises demandé des secours à Constantinople. Sur ces entrefaites, la flotte ottomane, commandée par Dragut qui faisait voile vers Tunis avec le projet de reprendre cette ville aux chrétiens, fut aperçue de Tadjoura. Mourad et quelques notables s'embarquèrent aussitôt sur des canots et se rendirent à bord des vaisseaux turcs. Là, ils exposèrent leur situation à Dragut, et le prièrent de les aider. D'après d'autres documents indigènes les lettres de Mourad adressées à Constantinople avaient provoqué chez le sultan Soliman le Législateur le désir de s'emparer de Tripoli. Voulant mettre ses desseins à exécution, il envoya à Dragut, dont il connaissait la bravoure et qui réunissait toutes les qualités voulues pour bien conduire une entreprise de ce genre, l'ordre de se rendre d'Alger, où il se trouvait à ce moment, à Tripoli où il rallierait la flotte turque forte de cent vingt navires sous le commandement de Sinan Pacha (1).

Ainsi donc l'attaque contre Tripoli était bien un projet arrêté d'avance et ce n'est pas sans raison que le roi de Tunis Mouley Hassen en avait prévenu les chrétiens.

Le grand maître avait néanmoins laissé Tripoli sans défense; non seulement les fortifications n'étaient pas en état de la protéger longtemps, mais encore d'Omedis refusa d'y envoyer les renforts indispensables. Il se borna à prier Gabriel d'Aramont, ambassadeur de France à Constantinople, de passage à Malte, de détourner les Turcs de leur entreprise contre Tripoli, car il craignait, disait-il, « que la place qui était petite et peu forte ne pût

(1) Ce détail explique la circonstance qui amena le corsaire algérien Salah-Raïs, dont nous allons parler, au siège de Tripoli.

longuement tenir. » D'Aramont accepta d'aller négocier avec Sinan. Le grand maître lui donnait une frégate pour le conduire à Tripoli où il arriva le 5 août. Il était trop tard, le siège était déjà commencé. Néanmoins, le pacha l'ayant reçu avec grands honneurs, d'Aramont le priait, au nom du roi de France, ami du sultan, d'arrêter toute hostilité, sur quoi Sinan répondait que le Grand Seigneur voulait absolument prendre Tripoli parce que les chevaliers avaient aidé l'empereur d'Espagne à enlever Mehedia à Dragut et continuaient à faire aux musulmans une guerre acharnée (1).

Tripoli renfermait pour toute garnison 30 chevaliers de Malte et 630 soldats mercenaires calabrais et siciliens récemment arrivés d'Italie. Le château et le fort du Mandrik étaient armés de 36 pièces de canon, de grenades et de pots à feu.

Les batteries de siège étaient commandées par Dragut, Salah-Raïs (2) et Mourad Aga. Salah-Raïs était proche de la mer, à cent cinquante pas du château. Dragut au milieu et Mourad à sa gauche; chaque batterie avait huit pièces. Les janissaires et zaptiés étaient à main gauche des tranchées avec leurs arquebuses prêtes, arcs et flèches, rondelles et pavois.

Le 9 août, ceux du château firent une vigoureuse sortie à l'aurore et donnèrent jusque dans les tranchées pour repousser les ennemis qui les empêchaient d'aller prendre de l'eau à un puits qui était sous le bastion Saint-Georges (3).

Après le soleil levé, les Turcs recommencèrent la canonnade. La batterie tonna de part et d'autre tout le long du jour, et, sur le soir, le feu prit accidentellement aux munitions des ennemis. Trente Turcs furent brûlés et bon nombre blessés, ce qui irrita furieusement le pacha, car, en même temps, un de ses meilleurs canons fut rompu.

Le 10, M. d'Aramont demanda son congé pour poursuivre son voyage à Constantinople. Sinan le lui accorda; mais il révoqua sa décision peu d'heures après et l'envoya supplier de pa-

(1) Nous nous inspirons pour la suite du récit de Nicolaï, témoin de la prise de Tripoli.

(2) Fameux corsaire, qui devint pacha d'Alger en 1552, et enleva Bougie aux Espagnols en 1554. C'était un vaillant soldat. En 1553, il écrivit au roi de Fez de ne pas dépasser les montagnes de la Moulouïa qui séparaient le royaume de Fez de celui de Tlemcen. Le shérif marocain n'ayant pas tenu compte de cet avertissement, le pacha d'Alger le battait à deux reprises et allait s'emparer de Fez. (Haëdo.)

(3) Ce puits existe encore au pied du bastion, à gauche, avant de sortir de la deuxième porte dite Bab-el-Khendek.

tienter encore deux jours, dans lequel temps il espérait emporter la place. Les batteries continuèrent de part et d'autre avec un grand tintamarre.

Le 11, les sieurs Wirail et Nicolaï allèrent voir les tranchées et les batteries du camp ; la batterie était si rude et si fréquente que la muraille de la grosse tour du coin avait été renversée jusqu'au cordon ; mais ce que les Turcs abattaient le jour était rapidement réparé pendant la nuit, ce qui donnait aux ennemis de grandes inquiétudes ; ils jugeaient que le siège serait long et opiniâtre.

Le 12, les batteries ayant été déviées, l'on battait la place avec trente-six pièces, la plupart de gros calibre, mais un fâcheux accident déconcerta les assiégés et leur fit changer la courageuse résolution qu'ils avaient prise de défendre la place jusqu'au dernier soupir. Un soldat natif de Cavaillon, du comtat Venaissin, qui était dans le château et avait séjourné longtemps en Afrique, dont il avait appris la langue, ayant auparavant été corrompu par les Turcs à prix d'argent, leur servait d'espion. Ce perfide, trouvant l'occasion favorable, sortit du château, se rendit aux Turcs, et fut conduit au pavillon de Sinan auquel il fit connaître que, pour se rendre maître du château, il n'avait qu'à faire battre le bas de la muraille du bastion Sainte-Barbe, où était le logis du gouverneur, parce que cet endroit était vide et rempli de celliers à provisions, il serait facile d'y faire brèche. Sinan, écoutant l'avis de ce traître, fit tourner les canons vers ce lieu et battre la muraille à l'endroit le plus bas qu'il fut possible, de sorte qu'à cause du vide la muraille s'affaissa, et par ce moyen l'on vit en peu de temps une brèche raisonnable. Le gouverneur et la garnison employèrent tous leurs soins pour la réparer, mais ce fut sans aucun résultat, d'autant que l'épouvante saisit la plupart des défenseurs.

Le 13 août, les batteries furent avancées jusqu'à trente pas du château. Un soldat étant de garde à la porte de la Xevia (1) parvint, avec ses camarades, à se saisir d'un brigantin qui était sous le Châtelet pour fuir en Sicile ; ayant été découvert, il fut pendu. Le Châtelet fut assailli par 4 000 Turcs qui s'y avancèrent sur les chaloupes de l'armée ; mais ils furent vigoureusement repoussés par le brave chevalier des Roches. Cette attaque donna l'épouvante aux soldats calabrais qui résolurent

(1) Cette zaouïa, située à la porte de la marine, où elle existe encore, à droite avait été tolérée en faveur des Arabes alliés des Espagnols et des chevaliers.

de fuir en Sicile sur le brigantin, après avoir mis le feu à la poudre pour mieux cacher aux Turcs leur départ. Des Roches, s'apercevant de leur dessein, en avertit le maréchal de Villiers qui y envoya Jean Calabrais, leur capitaine, pour les ramener au château où ils avouèrent leur résolution de mettre le feu à la poudre.

Cependant, la batterie continuait rudement son feu contre le château, suivant l'avis de l'espion, ce qui étonna si fort les soldats qu'ils résolurent enfin de ne plus combattre et de se rendre aux Turcs. Ils en firent porter la parole au maréchal de Vallier par l'Argosin, soldat espagnol des plus vieux et des plus autorisés. Le gouverneur fut surpris de cette proposition si contraire aux règles de l'honneur, et tâchant de les dissuader d'une résolution si honteuse, il leur offrit une double paye; mais ces lâches continuèrent à le solliciter ardemment de traiter avec l'ennemi avant que la brèche fut plus grande.

Les soldats calabrais et siciliens, peu accoutumés aux périls de la guerre, se mutinaient ouvertement; eux, leurs femmes et leurs enfants demandaient à grands cris à capituler. Vallier était brave de sa personne, mais il n'avait pas dans l'esprit la même force que dans le cœur. Dans ce moment critique, au lieu de chercher à imposer aux mutins par un de ces actes de juste rigueur, qui réussissent presque toujours en pareil cas, il convoqua le conseil et dit aux rebelles qu'on allait mettre leur demande en délibération. Le conseil se rassembla en effet, et l'avis le plus timide y prévalut malgré les énergiques protestations du chevalier de Poisieux, de la langue de France, qui voulait continuer la lutte.

Le chevalier espagnol Herrera eut le cynisme de dire à ce gentilhomme que les Français en parlaient fort à leur aise, que leur roi était ami du sultan, et qu'ayant en outre un ambassadeur de leur nation dans l'armée ennemie, ils avaient des motifs particuliers de ne pas redouter une prise d'assaut, mais qu'il n'en était pas de même de ceux appartenant à d'autres nationalités qui n'avaient qu'à attendre la mort ou l'esclavage, s'ils ne prévenaient ces tristes conséquences par une prompte capitulation. Le gouverneur Vallier, se voyant trahi par la fortune et abandonné de ses soldats, consentit à ce qu'on levât une bannière blanche sur la muraille pour parlementer avec l'ennemi. Conformément à la décision du conseil, un chevalier espagnol du

nom de Guivarre et un autre originaire de Majorque étaient envoyés en parlementaires au pacha pour lui offrir de lui remettre la place, à la condition que les habitants et la garnison, ayant la vie et la liberté sauves, seraient transportés à Malte et en Sicile par les Turcs.

Sinan, après avoir entendu ces propositions, s'écria qu'en outre il voulait que tous les frais de la guerre fussent payés par l'Ordre (1). Sur l'observation que lui firent les parlementaires qu'ils n'avaient pas le pouvoir d'accorder ce point, il allait les renvoyer, lorsque Dragut le prit à part et lui conseilla d'accepter la capitulation telle qu'elle était offerte, sauf à faire ensuite ce qu'il jugerait convenable lorsque la place serait entre ses mains. Il y avait à craindre, ajoutait-il, que par désespoir les assiégés ne se livrassent à quelque extrémité.

Cet avis perfide changea la résolution de Sinan qui, feignant de céder à une intervention bienveillante de Dragut, en faveur de l'Ordre, signa la capitulation et la confirma par les serments les plus solennels. Il congédia les parlementaires, leur disant d'inviter de sa part leur commandant à venir conférer avec lui sur les moyens d'exécution de la clause relative au transport en Sicile et à Malte des chrétiens de Tripoli. Il faisait accompagner les parlementaires d'un Turc des plus subtils qui avait pour mission d'offrir de se donner en otage pour décider Vallier à se rendre au camp, et surtout de considérer attentivement la mine et assurance des assiégés, et comme le tout était disposé chez eux. Vallier sentit l'imprudence et l'irrégularité de la démarche qu'on exigeait de lui; mais les clameurs de ses gens, qui tremblaient que la moindre opposition aux volontés du pacha ne rallumât sa colère, l'obligèrent à s'acheminer vers le camp des Turcs en compagnie du chevalier de Montfort. L'émissaire turc, au lieu de rester en otage, revenait avec Vallier, et, le devançant rapidement, il avertissait le pacha de l'épouvante des assiégés arrivée à un tel degré que, s'il tenait bon, il pouvait les avoir à tel marché et composition qu'il voudrait. En effet, à peine Vallier fut-il en présence de Sinan, que celui-ci lui demanda d'un ton brusque s'il apportait l'argent pour les frais de la guerre. Vallier ayant répondu qu'il n'était pas question d'argent dans la capitulation, le pacha le fit mettre aux fers.

(1) On sait que ce pacha était extrêmement avare; c'est pour cette raison qu'on le surnomma le Juif.

Il envoya à Tripoli le chevalier de Montfort en le chargeant de dire à ses camarades que si on ne lui donnait pas l'argent qu'il demandait, il saurait en faire avec leurs personnes. Les chevaliers, consternés, répondirent que la chose n'était pas en leur pouvoir. A peine Montfort eut-il donné cette réponse, que Sinan Pacha fit amener devant lui le gouverneur Vallier et lui demanda ce qu'il aimait mieux : ou payer les frais de la guerre, ou rester prisonnier en otage lui et tous les chrétiens du château.

Vallier répondit avec dignité qu'un esclave comme lui n'avait d'autre pouvoir que celui que lui octroyait son maître; qu'ayant perdu la liberté il n'avait plus la puissance d'ordonner. Sinan, craignant que cet argument judicieux ne vînt à la connaissance des assiégés et ne les poussât à continuer à combattre, tint conseil avec ses capitaines. Il fut décidé qu'on ne gagnerait rien à exiger une rançon que les assiégés ne pouvaient donner; on feignit de revenir à de meilleurs sentiments, et le pacha, prenant Vallier par la main, avec un visage riant, lui dit qu'il voulait tous les affranchir et les délivrer; qu'il n'avait qu'à notifier aux assiégés de sortir sans crainte. Vallier, qui avait été si indignement trompé déjà, ne voulut pas se charger de pareille mission. Le pacha dit alors à Montfort : « Allez sur l'heure faire sortir la garnison; je jure sur la tête du Grand Seigneur et sur la mienne qu'ils seront tous libres et rapatriés à Malte et en Sicile, selon les conventions de la première capitulation. »

Le chevalier, croyant à la sincérité de ces promesses, alla les notifier à la garnison. Les assiégés les accueillirent avec une telle allégresse que sans plus longuement songer ni prévoir le malheur qui leur était préparé, accoururent en foule, se poussant à qui sortirait le plus vite de la ville. Mais, aussitôt dehors, tous étaient impitoyablement dépouillés; une partie des chevaliers était conduite au pacha, l'autre sur les galères.

Vallier, indigné de tant de perfidie, somma le pacha, au nom de sa foi, d'avouer si à deux reprises, il n'avait pas promis la liberté aux assiégés; à quoi Sinan répondit qu'il ne fallait pas garder la foi aux *chiens* qui l'avaient eux-mêmes violée avec le Grand Seigneur vis-à-vis duquel ils s'étaient engagés par serment lors de la reddition de Rhodes, de ne jamais porter les armes contre les Turcs.

Le château était envahi et pillé par les Turcs. Les deux cents

Arabes du pays qui s'étaient mis au service des chevaliers étaient taillés en pièces. Pendant ce temps, l'artillerie tonnait partout au milieu des cris de joie qui célébraient la victoire.

En entendant tout ce bruit, l'ambassadeur d'Aramont débarquait et éprouvait une douleur extrême à la vue de l'infortuné gouverneur et de ses chevaliers, gisant par terre, dans le plus grand désespoir de s'être laissé trahir par la mauvaise foi de Sinan. Une telle violation excitait de vives réclamations de la part de d'Aramont qui à force d'instances obtenait la liberté gratuite de deux cents captifs. Il en rachetait séance tenante quelques autres de ses deniers ; il n'obtint tant de faveurs qu'en promettant de faire rendre trente Turcs faits prisonniers à Malte quand la flotte y passa avant d'arriver à Tripoli.

Cependant le chevalier français des Roches, qui commandait la petite tour de Mandrik, à l'entrée du port, continuait à résister avec les trente soldats qu'il avait à sa disposition. Les Turcs ne manquèrent pas d'aller parlementer avec lui, espérant le tromper lui aussi par de belles paroles ; mais, de son côté, il les amusa si bien, si longuement et avec tant d'astuce en discutant ses conditions, qu'il eut le temps de se procurer une barquet, et, au lieu de mettre bas les armes, il put se retirer avec sa garnison à bord du vaisseau de d'Aramont.

Le pacha fit prier d'Aramont de descendre de sa galère pour assister au festin solennel qu'il donnait le lendemain pour célébrer sa victoire ; il lui demandait aussi d'amener Vallier avec lui. D'Aramont accepta cette invitation, pensant en profiter pour obtenir la remise des chevaliers et soldats restant à délivrer. Le 16 août, accompagné du gouverneur Vallier, du chevalier de Sèvres, du sieur de Costignac, du capitaine Coste, Montenau et moi, l'ambassadeur alla trouver le pacha dans le fossé, à droite de la brèche du château où étaient tendus deux beaux pavillons, l'un pour lui, l'autre pour l'ambassadeur et sa compagnie. Conduit à son pavillon, d'Aramont y était aussitôt servi avec magnificence, honneurs et superfluités, tant de chair que de poisson, même en vins excellents trouvés au château. Le service se faisait au son de tous les instruments et par officiers au nombre de plus de cent. Quant au Pacha, il ne fut sitôt assis que toute l'artillerie des galères, fustes et galiotes de l'armée, en tout 140, sans le grand galion et deux mahomés, fut tirée avec un tel bruit qu'il semblait que le ciel et les astres dussent s'abîmer en mer.

Les tables levées, l'ambassadeur et le gouverneur Vallier se rendirent dans le pavillon du pacha, lequel, à la fin, accorda de délivrer les deux cents hommes qu'il avait promis et en donna vingt à l'ambassadeur lui rappelant de lui faire rendre les trente Turcs pris à Malte. Ceux qui furent délivrés étaient quasi tous Espagnols, Siciliens ou Calabrais.

« Les Turcs, ayant entre leurs mains un vieux canonnier du château, nommé Jean de Chabas, de la ville de Romans en Dauphiné, afin que la fête de leur victoire ne se passât pas sans quelque sacrifice de cruauté, parce que d'un coup de canon qu'il avait tiré du château, il avait emporté la main de l'écrivain général de l'armée, le menèrent dans la ville où, après lui avoir coupé les poings et le nez, l'enterrèrent vif tout debout jusqu'à la ceinture et là, avec toute espèce de cruauté, persécuté et tiré à coups de flèches et enfin, pour dernier supplice de son martyre lui coupèrent la gorge. Le soir furent allumées sur les galères plus de trois cents chandelles avec grands cris. »

FÉRAUD,
Ministre de France au Maroc.

(*A suivre.*)

ESSAI SUR LA RÉORGANISATION

DE

L'ARTILLERIE ET DU GÉNIE[1]

Dans la guerre de siège, il n'y a pas place pour deux corps savants.
(Baron Reille.)

Il en est des institutions militaires comme de toutes les autres: à moins qu'une transformation radicale et immédiate ne vienne à s'imposer, comme cela a eu lieu en France après la campagne de 1870, on se garde bien d'y toucher; à peine cherche-t-on à diminuer, par quelques améliorations de détail, les frottements que décèle leur mise en pratique. Mais, à la fin, des besoins nouveaux surgissent, d'autres deviennent plus pressants, les institutions sont incapables de les satisfaire parce qu'elles ne sont plus de leur temps et elles exigent non point des retouches, mais des remaniements importants.

Le moment critique où le nouveau doit se substituer à l'ancien est toujours marqué par l'éclosion de nombreuses études sur la matière; les auteurs sont d'abord traités de novateurs quand ce n'est pis; on lit à peine leurs travaux, on les discute encore moins, la ligue du silence semble les avoir étouffés. Malgré cela leurs efforts ne sont pas perdus, car il se fait un travail sourd de fécondation, leurs idées germent, on s'y acclimate et bientôt on est étonné de considérer comme indispensable et urgente telle ou telle transformation qu'on traitait naguère d'utopie; l'heure qui convient à la réforme a sonné.

(1) A cause de l'urgence de la question traitée dans cet article, nous sommes forcés de remettre au 15 février la fin de l'étude de notre collaborateur G. G., sur les *Éléments de la Guerre* du colonel Maillard.

De toutes les questions qui ont été agitées dans le monde militaire et par le pouvoir législatif, il en est peu qui aient donné lieu, depuis quelques années, à de plus nombreuses et à de plus solides études que celle qui se rapporte à la réorganisation de l'artillerie et du génie. On pourrait croire que tout a été dit sur cet important sujet et que, les convictions étant faites, il n'y a plus qu'à passer au vote. Combien cependant nous sommes encore loin du dénouement !

Pour notre part, nous ne pouvons que nous en féliciter, car tous les projets présentés sont loin, à notre avis, de satisfaire aux conditions d'une bonne organisation.

On a successivement proposé la fusion complète des deux armes, puis leur morcellement en trois corps; enfin il serait question aujourd'hui d'une réorganisation modèle dans laquelle les ponts-et-chaussées interviendraient pour recueillir les dépouilles du génie : « Vraiment on ne s'attendait guère à voir ceux-ci dans cette affaire » et la chose vaudra la peine que nous nous y arrêtions.

Certainement une transformation s'impose, mais ce serait faire fausse route que de chercher la solution dans une fusion complète qui a donné de si mauvais résultats en 1755, ou dans l'introduction des services civils dans les choses militaires; une fusion partielle basée sur un groupement logique des attributions peut seule permettre d'arriver au but, c'est ce que nous nous proposons de montrer.

I

Avant d'étudier ce qui devrait être, il est indispensable de faire connaître ce qui existe; aussi demandons-nous au lecteur la permission de lui rappeler à grands traits l'organisation et les attributions actuelles de l'artillerie et du génie; en nous suivant dans le sentier un peu aride que nous allons parcourir en quelques pages, il ne perdra pas son temps, car il pourra se faire ensuite, en toute connaissance de cause, une opinion ferme sur les projets de réorganisation qui vont être discutés incessamment. L'artillerie est chargée.

1° Aux armées :

Du service des bouches à feu et de l'établissement de toutes les batteries;

De l'approvisionnement de l'armée en armes et en munitions ;

Des passages de rivières en bateaux, de l'établissement des ponts mobiles construits, soit avec les équipages réglementaires, soit avec des matériaux trouvés dans le pays ; de l'établissement, en cas de nécessité, des ponts en bois sur pilotis ou sur chevalets ;

2° A l'intérieur :

De la construction et de la conservation du matériel et des munitions de guerre ;

De la direction et de la surveillance de la fabrication de toutes les armes de guerre ;

De la construction et de l'entretien des bâtiments et établissements spéciaux à l'arme.

Avant la guerre, la fabrication de toutes les poudres était surveillée par l'artillerie et ce n'est qu'au prix de luttes sérieuses que les ingénieurs des poudres et salpêtres, parfaitement aptes cependant à diriger cet important service (ils en ont donné des preuves) ont réussi à conquérir leur autonomie. Cependant l'artillerie a conservé la direction de la poudrerie du Bouchet dans laquelle les officiers peuvent faire des expériences sur les poudres nouvelles.

L'artillerie exerce un contrôle sur les forges et fonderies de l'industrie privée qui fabriquent des fers, des aciers, etc, au compte du département de la guerre.

Pour faire face à son service, cette arme comprend des troupes et un état-major.

Troupes : 38 régiments d'artillerie de campagne à 12 batteries chacun ;

12 batteries de montagne ;

16 batteries d'Algérie ;

2 compagnies d'artificiers ;

16 bataillons d'artillerie de forteresse à 6 compagnies chacun ;

2 régiments de pontonniers à 14 compagnies chacun.

A l'état-major particulier, 300 officiers environ constituent le personnel de direction et des gardes d'artillerie, des contrôleurs d'armées, des gardiens de batterie, des ouvriers d'État, des chefs armuriers, le personnel d'exécution.

1° aux armées :

Le génie est chargé :

Des travaux de marche, savoir : la construction, la répara-

tion et la destruction des voies de communication, y compris les voies ferrées;

De l'établissement des ouvrages de fortification passagère, de l'organisation défensive des champs de bataille, de l'aménagement des camps;

Du service de l'aérostation militaire;

De la préparation et de l'exécution des travaux d'attaque et de défense des places;

De la construction des ponts en bois sur pilotis ou sur chevalets et des ponts construits avec des matériaux trouvés dans le pays;

En pays étranger ou envahi, le génie a les mêmes attributions qu'à l'intérieur.

2° A l'intérieur :

Du commandement des troupes du génie et de leur instruction;

De la construction et de l'entretien des fortifications et des bâtiments militaires (sauf ceux de l'artillerie).

De la surveillance du domaine de l'État et de la sauvegarde des intérêts généraux de la défense du pays qu'il exerce par un contrôle sur les travaux civils à exécuter dans les parties du territoire national frappées de servitudes défensives.

De même que l'artillerie, le génie comprend :

Des troupes, savoir :

Dix-neuf bataillons à quatre compagnies, à raison de un par corps d'armée;

Un régiment de sapeurs-ouvriers de chemins de fer;

Un état-major particulier, composé d'officiers, d'adjoints, de portiers-consignes et de caserniers.

Telles sont, développées aussi succinctement que possible, les attributions de chaque arme; on a déjà pu se convaincre qu'elles sont tellement nombreuses et variées qu'il est impossible de les donner à un seul corps.

Il y a lieu maintenant d'examiner si le partage, tel qu'il existe, satisfait aux conditions générales qu'on est en droit d'attendre d'une bonne organisation.

II

Examinons tout d'abord si les services qui incombent à chaque arme présentent des points de contact et des traits de ressemblance qui justifient le groupement adopté.

L'unité est complète pour le génie, mais on n'en pourrait dire autant pour l'artillerie.

Quelle analogie y a-t-il entre la manœuvre d'une bouche à feu et la construction d'un pont de bateaux? Pour notre part, nous n'en voyons pas et nous ne sommes pas les seuls : chez aucune puissance étrangère on n'a adopté une solution aussi vicieuse que la nôtre et, chez nous, les écrivains impartiaux, même appartenant à l'artillerie, sont unanimes à demander le *rattachement des pontonniers* au génie comme :

« Une mesure tout à fait conforme aux principes d'une bonne organisation et contre laquelle on n'a jamais présenté que des observations de peu de valeur. »

Il est certain que, malgré tout ce qui a été dit de probant sur un semblable projet, et quoique la Chambre ait déjà voté ce rattachement en 1888 sur l'insistance de M. le général Logerot, alors ministre, qui s'appuyait sur un avis unanime du Conseil supérieur de la guerre, la question n'a avancé que bien peu dans l'esprit de ceux qui seront appelés à la trancher.

Dans une nouvelle discussion, nous verrons reparaître les mêmes arguments et qui sait si le maintien du *statu quo* ne sera pas encore une fois enlevé, au détriment du bien public, par le souvenir de la Bérézina.

Puisque nous avons prononcé ce nom, il nous semble tout indiqué de rétablir la réalité des faits, non point d'après des historiens ayant puisé leurs renseignements à des sources plus ou moins certaines, mais d'après le dire d'un témoin oculaire, M. le général baron de Marbot, auquel nous n'avons qu'à laisser la parole :

Dans une retraite, on n'hésite pas à sacrifier l'équipage de ponts aux canons et c'est ainsi que Napoléon Ier avait dû abandonner et brûler l'équipage de ponts à Orscha...

Cette rivière (la Bérézina), à laquelle certaines imaginations ont donné des dimensions gigantesques, est tout au plus large comme la rue Royale à Paris devant le Ministère de la marine. Quant à sa profondeur, il suffira de dire que les trois régiments de cavalerie de la brigade Corbineau l'avaient traversée à gué, sans accidents, soixante-douze heures avant, et la franchirent de nouveau le jour dont je parle. Leurs chevaux ne perdirent pas pied ou n'eurent à nager que pendant deux ou trois toises.

L'esprit de corps est certainement fort louable, mais il faut savoir le modérer et même l'oublier dans les circonstances difficiles; c'est ce que ne surent pas faire devant la Bérézina les chefs de l'artillerie et du génie, car chacun de ces corps éleva la prétention de construire seul les ponts, de

sorte qu'ils se contre-carraient mutuellement et que rien n'avançait lorsque l'Empereur, étant arrivé le 26 vers midi, termina le différend en ordonnant qu'un des ponts serait établi par l'artillerie et l'autre par le génie. On arracha à l'instant les poutres et les voliges des masures du village et les sapeurs ainsi que les artilleurs se mirent à l'ouvrage.

Ces braves soldats donnèrent alors une preuve de dévouement dont on ne leur a pas assez tenu compte. On les vit se jeter tout nus dans les eaux froides de la Bérézina et y travailler constamment pendant six à sept heures, bien qu'on n'eût pas une seule goutte d'eau-de-vie à leur donner et qu'ils ne dussent avoir pour lit la nuit suivante qu'un champ couvert de neige !... Aussi presque tous périrent lorsque les grands froids arrivèrent.

De cet émouvant récit nous retenons trois choses : La première, c'est qu'il est certain que, lorsqu'il y aura lieu, faute d'attelages, de sacrifier une partie du matériel, l'artillerie abandonnera les bateaux et les agrès de préférence aux canons ; en veut-on d'autres preuves ?

Faute d'attelages, dans la campagne de 1807, on a vu un équipage pris sur les Prussiens n'arriver à l'armée que deux mois après les opérations auxquelles il eût puissamment aidé.

A Madrid, on a vu pourrir un équipage de ponts dans le Buen-Retiro, tandis qu'à quatre journées de là le corps de siège de Badajoz, avec tout son équipage d'outils, manquait des plus faibles moyens pour franchir le Tage.

A la fin d'octobre 1812, un bel équipage fut abandonné dans les marais de Kunne à cinq journées de la Bérézina.

Ce choix s'explique aisément et l'on ne saurait faire à l'artillerie un crime de cette préférence pour la bouche à feu ; celle-ci est son arme, tandis que le bateau d'équipage n'est qu'un accessoire. Du reste, l'adversaire victorieux compte comme trophées les canons pris sur l'ennemi ; il n'en saurait faire autant des quelques monceaux de cendres que laisse sur les traces d'une armée en déroute l'incendie des équipages de pont. Cependant, à tout prendre et en mettant de côté un point d'honneur très justifié, n'y aurait-il pas dans une retraite désastreuse un moindre péril à sacrifier quelques canons inutiles, faute de munitions, qu'un équipage dont la destruction peut être la cause d'une capitulation ?

Le rattachement des pontonniers au génie ferait disparaître ce danger, car ce dernier corps ne serait jamais dans la fâcheuse situation d'avoir à faire un choix entre les différentes parties de son matériel ; ses attelages ne sont pas comme ceux des batteries exposés au feu et les équipages de pont ne risqueraient pas de rester en détresse.

Un autre vice de l'organisation actuelle résulte de ce que deux corps sont chargés à la fois de la construction des ponts militaires. Autrefois le génie devait construire les rampes d'accès, même des ponts qu'il n'avaient pas jetés ; aujourd'hui, quoique les règlements en vigueur prescrivent au corps qui a lancé le pont d'en rendre les abords praticables, les sapeurs sont souvent réduits à ce rôle absolument effacé, le commandement n'ayant qu'à appeler route de raccordement ce qui, en réalité, n'est qu'une mauvaise rampe ; il y a là une cause de tiraillements à éviter.

A quoi bon s'inquiéter, a-t-on dit souvent, des conflits qui pourront survenir entre les deux corps ; le commandement ne sera-t-il pas là pour les faire cesser ?

C'est une grave erreur et M. le général de Marbot nous le montre en signalant une circonstance de guerre dans laquelle l'imminence du danger n'a pu suffire à rétablir un accord indispensable ; certainement le commandement imposera sa volonté, mais à quoi bon perpétuer la cause de débats qu'on peut éviter par une bonne organisation !

Nous retenons en troisième lieu du récit précédent que sapeurs et artilleurs ont les mêmes titres à la reconnaissance et qu'il n'existe aucun souvenir de dévouement spécial aux pontonniers qui s'oppose à leur changement d'arme.

On ne pourrait pas s'expliquer d'ailleurs que l'absence des soldats du génie au passage de la Bérézina pût être une cause d'ajournement pour cette réforme indispensable. L'expérience est là pour montrer que, dans la pratique, les pontonniers et les sapeurs travaillent presque toujours ensemble et qu'en plaçant les deux corps sous une même direction, on ne prendrait pas seulement une détermination rationnelle, mais qu'on mettrait l'organisation d'accord avec les faits.

Comme les sapeurs du génie, les pontonniers sont surtout des ouvriers ; ils n'étaient même que cela à l'origine. Au lieu de leur apprendre à tirer le canon, il serait bien préférable de leur enseigner tout ce qui se rapporte à la destruction et à la réparation des ponts permanents, et de les mettre à même de concourir, comme l'ont fait si utilement les pontonniers allemands pendant la campagne de 1870, à l'exécution des travaux de défense qui accompagnent toujours l'établissement des ponts.

Aux considérations précédentes, il convient d'en ajouter une dernière qui n'a jamais été développée. Le matériel de pont des

équipages divisionnaires est lourd, encombrant et trouve rarement son application. C'est un fait d'expérience, constaté notamment pendant la campagne de 1859 en Italie, que le passage des rivières et des canaux de largeur ordinaire est le plus souvent exécuté sur des ponts improvisés par la compagnie du génie qui marche à l'avant-garde. Le matériel d'équipage est très loin de la tête de colonne et il arrive quand on n'en a plus besoin ou quand, l'obstacle à franchir étant très important, on a prévu de longue main les moyens d'exécution qui exigent toujours le travail simultané des sapeurs et des pontonniers.

Aussi, en vue d'éviter les retards que nécessite la réunion ou la confection des supports des ponts de circonstance, bien des généraux ont demandé que les compagnies du génie fussent dotées d'un matériel léger permettant de franchir les petites portées.

Mais par qui sera exécuté ce matériel? Mieux que personne, le génie est capable de mener à bonne fin cette importante étude; ses officiers n'ont cessé, depuis leur sortie des Écoles, de s'occuper de questions techniques, tandis que les fonctions si multiples qui incombent à l'artilleur l'ont éloigné de ce genre de travaux.

L'officier d'artillerie n'est ingénieur qu'à ses moments perdus; son véritable rôle est la vie active et non le travail de cabinet, aussi fait-il tout ce qui ressemble à autre chose qu'à du service de guerre. Il ne va dans les régiments de pontonniers qu'à son corps défendant; il n'aspire qu'à en sortir et comme le séjour qu'il y fait est très court, il est dans l'impossibilité d'entreprendre des études sérieuses sur les passages de rivière. Que le lecteur veuille bien remarquer que nous ne voulons pas faire ici le procès de l'artilleur: cet officier a raison de considérer le service des ponts comme une corvée: ça n'est pas son métier, l'organisation est défectueuse.

Enfin, qui dit dualité d'attributions, dit implicitement gaspillage d'argent et d'intelligence et, s'il n'y avait que cette raison qui valut quelque chose parmi toutes celles que nous avons données, elle pourrait bien, à l'époque d'économie où nous vivons, être suffisante pour démontrer l'urgence qu'il y a à confier tout le service des ponts militaires à un seul corps: le génie.

III

On peut reprocher à l'organisation actuelle, non seulement d'être basée sur une répartition quelquefois peu heureuse des services, mais encore de présenter des doubles emplois des plus fâcheux. Nous avons étudié ce qui est relatif aux passages de rivière; examinons maintenant s'il est rationnel d'avoir deux corps chargés de la construction des bâtiments du département de la guerre.

Tandis que les casernes, même celles d'artillerie, les hôpitaux, et les magasins administratifs sont du ressort du génie, l'artillerie a conservé la haute main sur les bâtiments qu'elle occupe : manufactures, arsenaux, écoles.

Outre que cette communauté d'attribution est préjudiciable au bien du service, elle est l'origine d'un certain nombre d'anomalies incompréhensibles; nous n'en citerons qu'une seule : elle a trait à l'exécution des voies ferrées dans les places fortes.

En raison du poids considérable que représentent l'armement et les munitions d'une forteresse et des difficultés qu'il y aurait à transporter ce matériel sur les routes ordinaires, il a été nécessaire de créer dans chaque place tout un réseau de chemins de fer reliant les ouvrages entre eux et avec le noyau central.

Il semblait tout naturel de confier l'exécution de ces travaux au service du génie à qui incombe, en temps de guerre, le rétablissement et l'exploitation des voies ferrées les plus rapprochées de l'ennemi et, dans certains cas, la création de voies de déviation; il n'en a rien été. Le génie est appelé à construire l'infrastructure c'est-à-dire la plate-forme et quelques ponceaux, après quoi l'artillerie pose la voie.

On ne manquera pas de dire que cette façon d'opérer, qui partout ailleurs serait irrationnelle, trouve dans le cas particulier sa raison d'être. Le matériel employé est tout à fait spécial, on ne le trouve nulle part, c'est le service de l'artillerie qui l'a imaginé et, par conséquent, il n'est que juste qu'après avoir élevé à son collègue une plate-forme (nous allions dire un piédestal), le sapeur le laisse s'y établir à son aise.

C'est malheureusement ici le cas de répondre par ce proverbe bien connu : « Le mieux est l'ennemi du bien. »

Tous ceux qui ont vu circuler les trains militaires dans nos

places fortes ont admiré la grâce et la légèreté du matériel employé et, avec eux, nous rendons hommage à la science et à l'ingéniosité de l'inventeur. Mais nous nous demandons s'il était nécessaire ou même simplement utile d'adopter une largeur de voie nécessitant la construction d'un matériel spécial.

Pour les chemins de fer d'intérêt local, pour les tramways à vapeur et sur les grands chantiers, on emploie la voie de 1 mètre de largeur qui jouit d'une flexibilité presque absolue qui lui permet d'épouser toutes les formes du terrain et qui assure sa construction au prix de faibles terrassements, par suite avec une dépense minime. La voie adoptée dans les forteresses jouit des mêmes propriétés, puisqu'elle est moins large, mais elle n'est pas aussi résistante et sa puissance de transport est moindre. Enfin, en adoptant la voie de 1 mètre, on a évité la création et l'achat d'un matériel considérable et onéreux, dont l'entretien exige des soins constants ; on eût réduit au minimum le matériel du temps de paix et on l'eût complété, au moment d'une mobilisation, par des réquisitions portant sur le matériel d'exploitation civil, qu'un recensement préalable, analogue à celui des animaux de trait, aurait fait connaître.

Revenons maintenant à la question générale et examinons s'il est nécessaire de faire construire par les officiers d'artillerie les bâtiments qu'ils utilisent. Ce qui se passe dans les autres services nous fournit la réponse : fait-on, sous prétexte qu'ils devront les occuper, élever les quartiers par les officiers de cavalerie, les hôpitaux par les médecins, les casernes par les officiers d'infanterie, enfin les magasins administratifs par les intendants militaires ? Ce serait grotesque et cette folie conduirait bien vite à n'avoir plus qu'une armée de constructeurs.

Un atelier mécanique constitue-t-il donc une chose si difficile à faire sortir de terre et ne pourrait-on pas suivre pour son installation les règles adoptées pour les bâtiments des autres services ? Veut-on construire un hôpital, par exemple : les intéressés qui sont ici le médecin en chef, l'intendant militaire et le chef du génie, se réunissent en conférence ; ils arrêtent un programme des besoins à satisfaire et dressent même, dans certains cas, un avant-projet ; le service du génie exécute ensuite en s'attachant à satisfaire aux conditions techniques, aux règles de l'art.

On ne peut pas nous objecter que le génie ne serait pas apte à mener à bien ce travail puisque jusqu'à présent l'artillerie y a

suffi quoiqu'elle y soit beaucoup moins bien préparée par ses études antérieures et par son service ordinaire.

Si nous n'étions pas à la veille d'un remaniement de la loi des cadres, nous verrions dans la suppression de la dualité d'attributions que nous venons d'étudier un moyen d'éviter les conséquences draconiennes de la mesure connue sous le nom de système des incomplets. En vue de réaliser des économies, on ne comble pas toutes les vacances qui se produisent dans le génie, sous le prétexte que ce corps regorge d'officiers ; d'autre part l'artillerie de campagne manque de sujets, il lui en faut à tout prix et elle s'en procure même par des moyens défectueux. Rendez donc à la vie militante le nombreux personnel d'artillerie employé au service des bâtiments et confiez celui-ci aux constructeurs que vous avez sous la main. Cette mesure aurait l'inconvénient de faire porter des réductions sur l'arme à laquelle il faut bien se garder de toucher et, malgré tout, il semble désagréable de conclure, comme on l'a fait bien souvent à propos du génie dans les divers projets de réorganisation ; qu'on en juge :

On ne ferait aucune réforme de principe si importante qu'elle fût, si on se laissait arrêter par des considérations particulières de personnel. Celui du génie a donné assez de preuves éclatantes de son abnégation, pour en fournir une nouvelle dont dépend la bonne organisation de son important service, et nous l'attendons de lui avec une confiance pleine et entière dans l'élévation de ses sentiments de discipline et de dévouement.

IV

Dans la guerre de siège, il n'y a pas place pour deux corps savants dont les attributions se pénètrent plus ou moins. C'est ce que nous allons montrer, en rappelant sommairement ce qu'étaient autrefois les sièges et en essayant de prévoir ce qu'ils seront à l'avenir.

Les principes de cette guerre sont restés à peu près les mêmes depuis Vauban jusqu'à ces dernières années. L'armée envahissante investissait d'abord la place, c'est-à-dire l'entourait de façon à la priver de toute communication avec l'extérieur ; mais comme elle pouvait elle-même se trouver dans une position critique par rapport aux armées de secours, elle élevait une ligne de défense dirigée contre l'extérieur.

Quand il pensait avoir quelques chances de succès, l'assiégeant

tentait de s'emparer de la forteresse par des méthodes expéditives telles que le bombardement, la surprise ou l'attaque de vive force et ce n'est que dans le cas contraire ou quand il avait échoué dans une de ces entreprises, qu'il entamait les opérations régulières. Celles-ci avaient pour but de réduire au silence le canon du défenseur et de s'approcher à couvert des ouvrages auxquels on donnait ensuite l'assaut par la brèche faite par l'artillerie.

L'ensemble des travaux à exécuter était étudié de concert par les commandants des armes spéciales, et il fallait qu'il existât entre eux une complète communauté de vues ; il n'en était malheureusement presque jamais ainsi et le commandant du corps de siège avait tout à la fois à se défier des tendances optimistes de l'artilleur qui, confiant dans l'efficacité de son tir, était toujours prêt à risquer des actions de vigueur, et des vues trop prudentes parfois du sapeur qui préférait attendre plus longtemps un résultat déterminé que de compromettre le succès par une attaque prématurée.

Nous avons eu devant Belfort le spectacle de ce changement d'orientation dans la conduite des attaques ; le général von Tresckow, après avoir tenté, sur les conseils du lieutenant-colonel d'artillerie Scheliha, de provoquer la capitulation par un bombardement énergique, fut obligé de revenir tardivement aux attaques régulières que préconisait le général du génie de Mertens, à l'exclusion de toute autre méthode.

Que sera le siège de l'avenir ? Là, nous entrons à pleines voiles dans l'inconnu et nous ne pouvons faire que des suppositions basées sur la logique et sur l'étude des moyens qu'emploiera dorénavant l'attaque.

Depuis 1870, les progrès de l'artillerie ont été considérables, les calibres ont augmenté ainsi que la vitesse des projectiles ; enfin ces dernières années ont vu paraître la poudre sans fumée et des explosifs d'une puissance inconnue jusqu'à présent.

Les effets obtenus, dans des tirs de polygones, sur des ouvrages analogues aux forteresses construites avant 1885 à l'étranger et en France, ont jeté partout, pendant un certain temps, le trouble et l'affolement. Les artilleurs ont dit : « La fortification a fait son temps, il n'en faut plus construire, et celles qui existent ne peuvent qu'être nuisibles ». La Commission du budget s'est sans doute réjouie à la pensée de voir du même coup le licenciement

du corps du génie ; que d'économies peut provoquer un coup de canon !

On est heureusement revenu des exagérations de la première heure, et l'on a compris que s'il est de toute évidence que les conditions dans lesquelles se trouveront dorénavant les places assiégées sont toutes différentes, il n'en est pas moins vrai que l'on ne saurait se passer de la fortification.

Quoi qu'on en ait pu dire, les forteresses seront toujours indispensables à la défense d'un grand État; on ne doit ni les mépriser, comme on est tenté de le faire actuellement ni les porter aux nues comme on l'a fait en d'autres temps.

Il faut savoir les utiliser et considérer comme une exception le cas extraordinaire qui ne peut servir de base pour la certitude, où la constance de la victoire a sauvé des armées auxquelles une seule défaite n'eût pas laissé d'issues; où les divisions intestines, la trahison et la pusillanimité ont livré sans défense des places de guerre; où enfin l'art de l'attaque a développé des procédés irrésistibles jusqu'à ce que la défense, opposant à son tour des moyens plus puissants, ait forcé l'attaque à de nouvelles découvertes. C'est un système également funeste de vouloir qu'un État se défende exclusivement avec des armées ou avec des places et des garnisons.

La défense est arrivée actuellement à rendre aux ouvrages construits avant 1885 leur valeur première ; elle a su les renforcer et créer des locaux à l'épreuve des nouveaux projectiles, enfin elle a réussi à disposer son artillerie de façon à lui permettre de lutter, à conditions égales, avec le canon de l'assiégeant. Qu'on ne l'oublie pas, à l'heure qu'il est, la remise en valeur de nos places fortes n'est plus qu'une question pécuniaire.

Est-il vrai, comme on l'a dit, que les sièges se réduiront à peu de chose, et que l'assiégeant n'aura qu'à lancer quelques obus à grande capacité sur les ouvrages pour les démolir, et pouvoir, au bout d'un temps très court, donner l'assaut. Plaçons-nous dans le cas le plus défavorable, celui où l'artillerie aura fait taire le canon de l'assiégé et réussi même à démolir de loin des portions de parapets et de contrescarpe; en résultera-t-il la possibilité de tenter une action de vigueur avec quelques chances de succès? Évidemment non, car pendant le temps que les colonnes d'assaut mettront à parcourir la distance considérable qui sépare leur point de rassemblement des positions à enlever, elles seront décimées par les pièces à tir rapide que le défenseur aura conservées et cela d'autant mieux qu'elles ne seront plus, comme autrefois,

masquées par la fumée de la poudre. Admettons même que ces colonnes arrivent près du but : tombant dans les défenses accessoires inextricables qui garnissent les abords des ouvrages, et contre lesquelles le canon et les autres procédés de démolition ne peuvent presque rien, elles y succomberont.

Il faudrait que le défenseur fût bien démoralisé pour qu'une attaque de ce genre eût quelque chance de réussite ; donc, en règle générale, et comme autrefois, il faudra s'avancer progressivement et méthodiquement jusqu'à proximité de la fortification en creusant des tranchées et en organisant à son profit les obstacles qu'on rencontrera ainsi que les retranchements enlevés par des actions de vigueur. Le génie retrouve donc son véritable rôle, soit qu'il s'agisse d'exécuter les cheminements, soit qu'il marche à la tête des colonnes pour leur ouvrir les voies et fortifier les positions conquises ; mais là ne se bornera pas son action.

On admet généralement que pour prendre une forteresse importante, bien approvisionnée et commandée par un gouverneur énergique, il faut l'attaquer avec deux équipages de siège dont le poids total est d'environ 25 000 tonnes dont 18 000 pour les munitions. Les bouches à feu, les poudres, les projectiles et les accessoires sont remisés dans les établissements temporaires que l'artillerie possède dans le secteur d'attaque, et dont les principaux sont le grand et le petit parcs, le parc aux munitions et les magasins à poudre. Ceux-ci alimentent les batteries au moyen d'un échelon intermédiaire de dépôts établis à proximité de ces dernières.

La nécessité d'amener un aussi puissant matériel forcera l'assiégeant à choisir pour secteur d'attaque celui dans lequel se trouvera un chemin de fer se dirigeant vers sa base d'opérations, et, s'il est possible, des voies navigables qui constitueront des moyens accessoires de transport. Par suite des mouvements considérables qui devront se faire journellement entre la gare d'arrivée et les divers établissements qu'on a énumérés, il faudra construire tout un réseau de voies ferrées : entre la gare, le grand et le petit parc et celui des munitions, des voies à largeur normale, pour éviter les transbordements ; des voies étroites entre ces dépôts principaux et les dépôts intermédiaires et entre ceux-ci, des batteries.

Le service du génie est tout désigné pour exécuter ces travaux, mais ce n'est pas tout. En raison de la grande portée des armes

dont disposera le défenseur, il y aura lieu de changer le mode d'exécution des abris temporaires destinés à emmagasiner les poudres et les munitions; aux constructions légères et démontables, il faudra substituer des abris souterrains analogues aux galeries des mines militaires ; il sera donc naturel d'en confier l'exécution aux sapeurs. Si l'on ajoute à tout cela la mise en place des réseaux télégraphiques et téléphoniques, l'installation des appareils d'éclairage à grande distance et du parc à ballons captifs, on aura le lot qui reviendra au génie dans la guerre de siège.

Ce sont là des fonctions multiples, liées de la façon la plus intime à celles de l'artillerie de forteresse; les deux services doivent travailler de concert sur le même terrain et le véritable moyen d'arriver à une entente parfaite est de fusionner ces deux corps en un seul.

Nous connaissons maintenant l'organisation actuelle et ses inconvénients ; il nous reste à étudier comment devrait être conduite une réorganisation logique et définitive.

V

L'armée peut en tous points être assimilée à une vaste usine dont les éléments composants, hommes et machines, doivent être prêts à fonctionner à un moment quelconque : aussi son organisation doit-elle, comme celle des établissements industriels, être basée sur le principe si fécond de la division du travail. On confiera donc à la même arme tous les services qui présentent entre eux des points de contact ; on évitera de charger plusieurs corps des mêmes attributions ; enfin l'instruction qu'on exigera du personnel sera celle qui le mettra le mieux à même de remplir sa tâche.

Lorsqu'on lit l'énoncé des services qui incombent aux officiers d'artillerie, on est étonné de leur multiplicité, et si l'on se demande comment ils peuvent y suffire, on ne tarde pas à reconnaître que c'est en se spécialisant. Après avoir fait une apparition un peu partout, ceux qui ont du goût pour le métier d'ingénieur rentrent dans les établissements de l'arme, tandis que ceux qui préfèrent la vie active achèvent leur carrière dans les régiments. Mais ce choix ne peut s'exercer qu'au bout d'un certain nombre d'années ; par suite, les études techniques de l'ingénieur restent en souffrance pendant son séjour au régiment et

celui qui aspire à se consacrer au commandement des troupes perd son temps dans les manufactures.

L'importance du service des bouches à feu sur le champ de bataille augmentera d'autant plus qu'on réduira davantage le temps de présence dans l'armée active. Lorsque les armées étaient composées d'un nombre restreint de soldats aguerris, restant longtemps sous les drapeaux et ayant pour la plupart fait campagne, la valeur intrinsèque des troupes compensait largement le défaut de matériel. Il n'en est plus de même avec les nations armées qu'on aura à conduire au feu : constituées de soldats peu solides, ces foules auront une cohésion très inférieure à celle des anciennes troupes et il sera indispensable de soutenir leur moral par l'emploi d'une grande masse d'artillerie qui seule peut, par la grande portée de ses feux, les protéger d'assez loin pour qu'elles ne soient pas rompues.

Mais le nombre de pièces en batterie sera de peu de poids sur un champ de bataille, si le personnel chargé de les mettre en action est incomplètement préparé; s'il y a, même dans les plus petits détails, la moindre hésitation. Un capitaine expérimenté peut régler son tir à peu près mécaniquement, au bout d'un nombre de coups très restreint; aussi a-t-on pu dire avec raison que, dans une lutte d'artillerie, le dernier mot resterait à celui des deux adversaires qui aura amené le premier ses pièces en batterie. Or l'expérience des manœuvres et la pratique du tir qui sont les conditions essentielles des succès ne peuvent s'acquérir que par un entraînement et un exercice de tous les jours. On chercherait en vain à s'improviser artilleur un jour de bataille; *aussi faut-il*, comme on l'a fait depuis longtemps en Allemagne, former avec l'artillerie de campagne un corps distinct de tous les autres.

Cette mesure, si bien faite pour accroître la solidité et la valeur de notre armée, présenterait d'autres avantages, en particulier elle donnerait la certitude aux officiers de se voir jugés, chacun selon son mérite, par les hautes personnalités dont dépend leur avancement.

En France, et depuis quelque temps, il faut et il suffit presque, pour être considéré comme un sujet d'avenir, d'être ce qu'on nomme un brillant officier, c'est-à-dire un homme à l'air infatigable, qu'on rencontre à toute heure à cheval, enfin qu'on voit partout. C'est un de ces préjugés contre lesquels il faut lutter;

nous tenons les qualités extérieures en telle estime que celui qui les a peut se dispenser de toute étude technique, de tout labeur intellectuel : il est tout désigné au choix de ses supérieurs et toujours préféré à son collègue qui, par des études constantes, aura réussi à perfectionner telle ou telle partie de l'armement. Combien d'officiers de mérite, dont les noms sont encore dans toutes les bouches, l'armée n'a-t-elle pas perdus, pour les avoir dégoûtés par des préférences non justifiées accordées à des camarades moins méritants?

Dans tout cela, le mal vient de ce que ceux qui sont appelés à apprécier les titres des uns et des autres ont à comparer des choses essentiellement différentes pour lesquelles il n'existe pas de commune mesure; malgré la conscience qu'ils apportent à remplir leur tâche, ils arrivent rarement à toucher juste et il en sera toujours ainsi tant que l'organisation actuelle subsistera.

Comment recrutera-t-on les officiers d'artillerie de campagne?

Ce nouveau corps, essentiellement mobile comme la cavalerie et l'infanterie, n'en diffère que par son arme et par sa manière de combattre. Ses officiers doivent être des manœuvriers qui n'ont que faire de pâlir pendant six ans en mathématiques spéciales et dans les écoles polytechnique et d'application, sur les théories abstraites du calcul différentiel et intégral. Que leur importent le mode de construction des bouches à feu et les lois de la combustion du grain de poudre? Tout ce qu'ils demandent, c'est que leurs pièces soient justes et maniables, que leur poudre brûle convenablement et, avec cela, ils feront de la bonne besogne sur le champ de bataille. Il est donc complètement inutile de les faire sortir de l'École Polytechnique et il y aurait lieu de créer pour eux une école analogue à Saint-Cyr dans laquelle ils recevraient une instruction en rapport avec les services qu'ils doivent rendre.

Les partisans du système actuel ne manqueront pas de nous dire qu'une semblable mesure ruinerait l'esprit de corps et abaisserait le niveau intellectuel de l'artillerie, c'est une crainte que rien ne justifie; les anciens élèves de l'École Polytechnique ne sont heureusement pas les seuls à avoir l'esprit de corps; quant à l'abaissement du niveau des intelligences, examinons ce qu'il en sera.

L'enseignement donné à l'École Polytechnique n'a aucun

rapport avec les connaissances dont l'officier d'artillerie de campagne a besoin dans le cours de sa carrière et l'on en peut dire autant des études faites à l'École d'application en faisant toutefois exception pour le cours d'art militaire et l'instruction sur les manœuvres; le mode de recrutenent adopté est donc mauvais.

Ne serait-il pas préférable de choisir ces officiers parmi des jeunes gens désireux d'entreprendre des études d'histoire militaire, de tactique, etc., et ayant reçu une instruction littéraire préalable des plus soignées? Le résultat de ce nouveau mode de sélection serait de relever le niveau des intelligences, et chose plus appréciable au point de vue général, de placer chacun dans la voie naturelle à laquelle ses aptitudes et ses facultés spéciales le destinent.

Les faits sont là du reste pour montrer qu'on fait bon marché dans l'artillerie de l'instruction scientifique. Ne voit-on pas chaque année entrer à l'École d'application un grand nombre de jeunes gens, soixante à quatre-vingts, n'ayant fait qu'une année d'études à l'École Polytechnique, et chose plus étonnante, ne les classe-t-on pas en tête de leur promotion malgré l'infériorité de leur instruction? Cette mesure dispense de tout nouveau commentaire.

Des considérations analogues ont été développées le 22 juin 1883, à la tribune de la Chambre des députés par M. le ministre de la guerre, à propos du projet de loi relatif à la création de l'artillerie de forteresse, projet qui exigeait l'incorporation des officiers du train d'artillerie dans les régiments de l'arme ; on va voir que nous sommes loin d'être aussi égalitaires :

Les officiers d'artillerie, disait M. le Ministre, possèdent des connaissances scientifiques qui peuvent être très utiles, indispensables même dans leurs fonctions diverses, puisqu'ils n'ont pas seulement à conduire l'artillerie sur le champ de bataille, mais qu'ils ont également à diriger des arsenaux et à faire des constructions; mais je dis que, pour le rôle que l'officier d'artillerie doit jouer sur le champ de bataille, il n'est pas nécessaire qu'il sorte de l'École Polytechnique et que l'officier du train qui a des qualités de commandement, qui a la valeur que doivent avoir tous les officiers appelés à tenir sur le champ de bataille, arrivera facilement à se mettre au courant de la conduite de la batterie sur le terrain du combat; il apprendra bien vite son métier et fera largement son devoir au feu.

VI

Le service des bouches à feu sur le champ de bataille étant assuré, examinons comment nous compléterons l'organisation.

Tout ce qui a trait à l'art de l'ingénieur, dans la plus large acception du mot, nous le confions à un seul corps obtenu par la fusion du génie militaire, de l'artillerie de forteresse et de l'état-major particulier de l'artillerie.

En campagne ce corps sera chargé :

1° *Des travaux de marche destinés les uns à faciliter les mouvements en avant de nos armées, les autres à entraver ceux de l'ennemi.*

Dans la première classe, nous remarquerons spécialement les réparations des voies de communication de toutes sortes, la construction des ponts provisoires, des tronçons de routes nouvelles ou des déviations de voies ferrées; la réparation des brèches créées par l'ennemi dans les ouvrages d'art.

La seconde classe a trait aux démolitions de ponts, de viaducs, de routes, etc. ; c'est là une attribution importante exigeant une éducation du temps de paix des plus sérieuses. Aujourd'hui les opérations de ce genre sont confiées en partie aux divisions de cavalerie indépendantes qui sont, à cet effet, dotées d'une voiture d'explosifs et dans lesquelles un certain nombre d'hommes portent le nom de sapeurs de cavalerie; un capitaine du génie est attaché à chacune d'elles. Malheureusement, cette organisation ne fonctionnerait bien que sur le papier et, en effet, les portées des ouvrages d'art croissent de jour en jour ; aux ponts en maçonnerie dans lesquels étaient ménagés des dispositifs de mines permanents, on a substitué des poutres en fer d'une structure compliquée dont la démolition présente de très grandes difficultés qu'une instruction approfondie peut seule vaincre. Il paraît donc nécessaire d'attacher à chaque division de cavalerie indépendante une section de sapeurs montés ou à cheval munie du matériel de démolition et des explosifs nécessaires. Indépendamment du service si important des destructions, cette section assurerait l'exécution des travaux indispensables au bien-être d'un grand rassemblement de cavalerie, savoir : l'alimentation en eau, l'organisation des abords des camps et des cantonnements, etc.

2° *De l'exécution des ouvrages défensifs de champ de bataille et de toutes les opérations de la guerre de siège.*

La poudre sans fumée est venue bouleverser la physionomie des batailles; plus que jamais l'emploi de la fortification passagère s'impose pour protéger les troupes que ne masque plus la

fumée de la poudre ; aussi devons-nous prévoir une augmentation sérieuse du personnel des pionniers attachés à chaque division et créer une forte réserve analogue à l'artillerie de corps que le commandant de corps d'armée aurait à sa disposition et qu'il pourrait diriger sans retard sur tel point qu'il jugerait nécessaire.

Voilà pour le service de marche et des opérations de campagne : ajoutons à ces troupes un personnel exercé à la guerre de mines et à la construction des voies ferrées, et le service dans l'attaque et la défense des places sera parfaitement assuré.

La fusion partielle de l'artillerie de forteresse et du génie réaliserait complètement les *desiderata* exprimés en 1875 par la commission de la Chambre chargée de la préparation de la loi des cadres, qui s'exprimait ainsi par l'organe de M. le général Chareton :

Votre Commission estime que, vu la connexité que présentent les deux armes de l'artillerie et du génie et l'utilité qu'il y aurait à multiplier des points de contact et à agrandir le champ des connaissances des officiers de ces armes, il est avantageux de détacher les capitaines en second du génie, non seulement dans les établissements, mais encore dans les troupes de l'artillerie. Réciproquement des capitaines en second des batteries d'artillerie pourraient également, dans une certaine proportion, être mis à la disposition des directeurs des fortifications.

On se plaint que les officiers d'artillerie restent trop étrangers au métier de l'ingénieur et que nos officiers du génie ne connaissent point suffisamment les effets des armes auxquelles les travaux de défense des places ont à résister. M. le général de Blois dit avec raison qu'on ne devient ingénieur qu'au polygone. Partant de ce principe, votre Commission vous eût peut-être proposé de fondre en un seul corps de forteresse les batteries d'artillerie à pied et les bataillons du génie ; si elle ne l'a pas fait, c'est qu'elle a craint d'apporter dans cette organisation un trouble que les circonstances pouvaient rendre funeste et elle a cru devoir réserver pour l'avenir la solution de cette importante et radicale réforme.

Autant il est nécessaire d'assurer l'unité de direction à l'ensemble des troupes techniques (c'est ainsi que nous appellerons provisoirement les troupes du nouveau corps), autant il est indispensable de diviser le travail dans les échelons inférieurs et de créer des spécialités.

Il ne faut pas oublier en effet que le temps légal de présence sous les drapeaux, qui est de trois ans, est toujours sensiblement réduit en raison des appels tardifs de la classe et de son renvoi prématuré et qu'on aura tout juste le temps d'exercer les jeunes soldats dans une seule des branches du service de l'arme.

Nous aurons donc des canonniers, des pionniers-pontonniers et des sapeurs-mineurs ; ce sera là une judicieuse répartition du travail entre des ouvriers recevant la même impulsion et l'on sait combien, dans ces conditions, les spécialisations produisent d'heureux effets : l'homme faisant toujours à peu près la même chose, son corps et son esprit ne tardent pas à acquérir une habileté extraordinaire d'où résultent une grande rapidité d'exécution et quelquefois la réalisation de progrès de détail qui ne sont pas à dédaigner.

Ce nouveau corps comprendra des troupes et un état-major.

Les troupes formeront *dix-neuf régiments*, à raison de un par corps d'armée ; *chacun d'eux* sera formé de :

Six compagnies d'artillerie de forteresse : ce sont celles qui constituent actuellement les bataillons d'artillerie de forteresse ;

Deux compagnies de pionniers chargées des travaux défensifs et de marche, à raison d'une par division ;

Deux compagnies de sapeurs-pontonniers chargées du service des ponts militaires, à raison d'une par division ;

Deux compagnies dites de corps dont disposerait le commandant de corps d'armée pour les cas spéciaux et qui seraient formées de : une compagnie de sapeurs-mineurs et une compagnie de sapeurs-pontonniers.

Sur ces dernières compagnies, on prélèverait les quelques unités nécessaires pour assurer le service de l'aérostation militaire, de la télégraphie et de la téléphonie.

Si l'on veut bien examiner les bases de cette nouvelle organisation on voit que les deux régiments de pontonniers à quatorze compagnies chacun étant englobés dans l'ensemble, il ne resterait qu'à créer dix compagnies nouvelles.

Enfin, comme en Allemagne, on porterait à deux le nombre des régiments d'ouvriers de chemins de fer.

L'état-major particulier du nouveau corps serait chargé de tout ce qui est actuellement du ressort des états-majors particuliers de l'artillerie et du génie ; afin de faciliter sa tâche, il serait divisé en deux sections dans lesquelles le personnel séjournerait plus ou moins longtemps avant de se vouer plus particulièrement à une branche déterminée.

A la première section incomberait la fabrication du matériel et des armes de toute nature.

A la seconde appartiendraient la construction et l'entretien des forteresses et des bâtiments militaires.

Cette organisation serait la plus sérieuse des garanties pour la bonne exécution des services techniques de l'armée. Que de progrès seraient immédiatement réalisés dans l'art de l'attaque et de la défense des places, par suite de cette entente de tous les jours! quel profit ne retirerait-on pas d'expériences faites en commun!

N'oublions point le chapitre des économies: la commission du budget et son rapporteur ne nous le pardonneraient pas; le système que nous préconisons se ferait sans augmentation de personnel, les directions actuelles de l'artillerie et du génie étant fondues par groupes de deux en un seul établissement.

Nous ne savons pas dans quelle mesure notre projet se rapproche de celui qui sera discuté prochainement à la Chambre des députés; mais, si nous en croyons certains bruits, le résultat le plus clair pour le corps du génie serait une réduction importante des cadres justifiée par la suppression du service du casernement qui serait confié soit à des architectes, soit même aux ingénieurs des ponts et chaussées. Il faut, pendant qu'il en est temps encore, s'élever contre une semblable proposition qui est détestable à tous les points de vue.

En ce qui concerne la possibilité de confier à des architectes l'entretien des bâtiments militaires, voyons ce qu'on en pense en haut lieu et dans les conseils municipaux :

— « En 1887, le Conseil municipal de Paris, effrayé de l'énormité des dépenses des casernes à sa charge, a demandé qu'elles fussent commises aux soins des officiers du génie. »

— Le service du génie a construit derrière l'Hôtel de Ville une caserne. La ville de Paris a construit à côté, sur le même alignement, vers la Seine, pour l'usage de la garde républicaine, une caserne sur un type absolument semblable à celui de la première, comme devant lui faire pendant. — Eh bien, les dépenses faites pour la construction de ces deux casernes ont été comparées avec soin, et de cette comparaison il est résulté que le mètre carré des constructions exécutées par la Ville de Paris revient exactement au double du mètre carré des constructions élevées par le génie. (*Journal officiel*, débats parlementaires du 19 mars 1875, paroles de M. le général baron de Chabaud La Tour, ministre de l'intérieur.)

— En ce qui concerne l'emploi des architectes à la construction des bâtiments militaires, ce sont les villes, les conseils municipaux eux-mêmes — lesquels donnent si libéralement des subsides pour la construction des casernes — qui mettent pour condition à l'obtention de leurs libéralités que

ce seront, non pas des architectes civils, mais bien des officiers du génie qui seront chargés de la construction de ces casernes, à l'exécution desquelles ils apporteront plus d'économie en même temps qu'ils donneront aux travaux plus de solidité. (*Journal officiel*, débats parlementaires, 19 mars 1875, paroles prononcées par M. le général de Cissey, ministre de la guerre).

Ce ne serait pas la première fois qu'on aurait essayé de confier à d'autres qu'au génie cet important service. En 1810, l'État, ayant besoin de tous les officiers aux armées, fit don de tous les bâtiments militaires aux communes, à la condition qu'elles pourvoiraient au logement des troupes; les administrations municipales considérèrent bientôt ce don comme une charge et laissèrent tomber tous les locaux dans le plus complet délabrement. Aussi le maréchal Gouvion-Saint-Cyr fut-il obligé de revenir, en 1818, au premier état de choses : le corps du génie reçut alors la mission de remettre en état, avec des ressources insuffisantes, des bâtiments presque en ruine. A force de patience et sans se laisser arrêter par des critiques injustes, il est arrivé à satisfaire aux besoins de l'armée et l'on peut affirmer, sans crainte d'être démenti, que toutes les fois qu'on a essayé de se passer de lui, on n'a pas été heureux.

Nous ne mettons pas en doute la compétence des ingénieurs des ponts et chaussées en matière de construction, mais nous affirmons que rien ne les a préparés à ce service de détail qui exige la connaissance complète de l'organisation et des besoins de l'armée qu'on n'acquiert que par un séjour au régiment; et l'on doit se demander d'une part ce que seraient les rapports entre les chefs de corps et ce personnel civil... et d'autre part comment les ingénieurs arriveraient à contenter tous les ministres sous les ordres desquels ils seraient placés : on ne sert bien qu'un maître à la fois.

La proposition dont nous parlons ne trouverait sa raison d'être que dans le désir de rendre au corps des ponts et chaussées la vie qui semble prête à lui échapper. Au moment de l'exécution des grands travaux publics compris dans le programme de M. de Freycinet, on a sagement annexé au personnel des ponts et chaussées un corps auxiliaire qu'on a licencié aussitôt que l'activité des travaux a été moindre. Le cadre régulier, notablement augmenté lui-même, a assuré le service depuis cette époque. Aujourd'hui tout est terminé, les cadres sont encombrés, l'avancement est presque nul et l'on ne pourrait voir dans la mesure

précitée qu'un moyen de trouver un nouveau débouché à un corps qui reste en souffrance. Mais à quoi bon tant discourir sur de simples bruits? N'avons-nous pas à la tête de l'armée un ministre qui saura défendre les intérêts militaires et oublier pendant la discussion qu'il est lui-même ingénieur des ponts et chaussées?

Comment recruterons-nous les officiers du nouveau corps

Il importe d'avoir dans cette arme des hommes savants; leur origine est tout indiquée, c'est l'École Polytechnique. Là seulement ils pourront acquérir l'esprit de méthode et le bagage scientifique qu'ils doivent posséder pour faire avancer la branche essentiellement technique de l'art militaire qui sera leur lot.

On demandera beaucoup à ce personnel; les études préliminaires auxquelles il devra se livrer seront longues et ardues; son service du temps de paix sera assujettissant; enfin, en temps de guerre, il combattra comme les officiers des autres armes. Il semble donc naturel de poser en principe qu'il y aura lieu de prendre à son égard certaines mesures de faveur, en vue d'attirer les sujets d'élite. Qu'on ne l'oublie pas, si on veut ouvrir un bon recrutement, il faut un appât, car dans les classes opulentes, il n'y aura pas assez de sujets qui veuillent se livrer aux études abstraites de l'École Polytechnique et qui consentent ensuite à consacrer leur vie à un travail qui les privera de la plus grande partie des douceurs qu'ils étaient en droit d'espérer de leur position personnelle.

Quant à la nature des avantages, il semble que pour le moment il est inopportun de les discuter et qu'il est imprudent, quelle que soit l'opinion de chacun à ce sujet, d'attendre que les bases de l'organisation future soient arrêtées.

Avons-nous été assez heureux pour convaincre les esprits et réussir dans la tâche que nous nous étions imposée? Si nous croyons M. le colonel russe Baumgarten, nous ne devons être guère rassuré, voici en effet quelles sont les convictions de cet officier supérieur en matière de réforme :

Il est bien difficile de faire accepter en haut lieu les idées nouvelles. Cela tient à ce que, chez les gens arrivés au sommet et par cela même arrivés presque au terme de leur carrière, le magasin d'idées est trop rempli d'habitudes et de convictions pour qu'il y ait place pour autre chose.

Pour vaincre la force d'inertie qui les maintient sous l'effet de l'impulsion qu'ils ont reçue autrefois, pour déraciner la routine invétérée, on ne

peut compter que sur le temps tout-puissant qui remplace une génération par une autre ou bien sur l'expérience de la guerre qui souvent coûte si cher, mais qui est si propre à bouleverser vigoureusement les vieilles idées.

Heureusement pour nous, M. le colonel Baumgarten n'a pas compté avec l'opinion publique et les jeunes et puissantes intelligences que renferme notre représentation nationale.

Qu'il nous soit permis, en terminant, de répéter que la réorganisation que nous proposons, tout en satisfaisant aux intérêts généraux, aurait l'immense avantage de permettre le relèvement du corps du génie.

Est-il rien de plus navrant que de voir un corps composé d'officiers d'une intelligence et d'une instruction supérieures végéter sans encouragement et sans avancement? Toujours repoussé comme si l'on craignait son activité, on lui refuse les services que ses connaissances spéciales semblent lui destiner et il faut, pour les obtenir, qu'il les dispute à d'autres corps plus en faveur.

Il est plus que temps de remédier à cet état de choses qui a semé le découragement dans cette arme si dévouée. Si l'on n'a plus que faire des services des officiers du génie, qu'on leur donne la facilité de se retirer honorablement; si, au contraire comme on est en droit de l'espérer après l'avoir entendu affirmer si hautement par M. le général Saussier, le génie doit devenir une quatrième arme sur le champ de bataille, rendez à ses officiers leur ancienne confiance dans la justice et la bienveillance des pouvoirs publics et permettez-leur de donner encore de nouvelles preuves de leur dévouement à la patrie!

X...

QU'EST-CE QUE LA RUSSIE?[1]

En ce moment où un traité est signé ou va l'être entre la France et la Russie, on a voulu flétrir cette union comme une alliance à un degré prohibé, ou pis encore comme une mésalliance entre la nation la plus civilisée et le Barbare. Or, il est des mots qui circulent comme de la fausse monnaie, jusqu'au jour où la pierre de touche les fait passer au rebut. Voyons ce qui en est de la barbarie russe.

En retraçant les traits essentiels de l'histoire de la civilisation russe, il faut remarquer tout d'abord que le peuple est fait d'une infinité de tribus qui se réunissent en États sous la domination de grands-ducs disséminés sur les vastes plaines de la Sarmathie. Déjà avant l'ère chrétienne des colonies grecques et romaines s'étaient implantées sur les bords septentrionaux de la mer Noire et les Scythes ne cessèrent jamais d'entretenir des relations commerciales avec les nations civilisées. Les antiquités trouvées en Crimée en fournissent la preuve.

A la chute de l'empire romain d'Occident, la civilisation se déplace; le nouveau centre est à Byzance et de là la lumière rayonne bientôt vers les peuples du Nord. Wladimir, le fondateur de l'empire russe, épouse une fille de Romanov II, empereur de Constantinople, et reçoit le baptême. La Russie a fait son entrée sur la scène de l'histoire européenne pour accomplir sa mission de gardienne des frontières de l'Asie. Les barbares d'alors, c'étaient les peuples mahométans dont les intérêts, par le baptême de Wladimir, devenaient pour jamais incompatibles avec les intérêts civilisateurs de l'Europe. La Russie ayant planté la croix en face

(1) M. Auguste Strinbderg, auteur de l'article qu'on va lire, est l'un des premiers écrivains démocrates de la Suède ce qui donne à son jugement sur la Russie un intérêt particulier.

du croissant avait cessé de compter parmi les ennemis de l'œuvre généreuse de la chrétienté.

Malgré les vicissitudes de l'évolution de ce vaste pays, la Russie, au XIe siècle, présente l'aspect d'un empire occidental. Le christianisme y a introduit des mœurs moins cruelles, l'organisation judiciaire est solidement établie par la promulgation du code russe (1) complété par les corps de droit de Justinien et de Basile le Macédonien. A Jaroslaw, le Tsar, le César de cette grande succursale de l'empire de Byzance, va ouvrir ses États en asiles pour les princes anglais et scandinaves exilés de leurs patries, et il s'allie par des mariages aux maisons les plus puissantes de l'Europe; parmi elles la maison de France. Sa fille Anna épouse Henri Ier.

Kiew, la capitale, est, sur la grande route commerciale de Byzance une station où passe le trafic des marchands hongrois, allemands, hollandais et scandinaves. Émule de la ville mère, Constantinople, elle, possède déjà sa cathédrale de Sainte-Sophie, et sa porte d'or, sans compter ses quatre cents églises.

Elle a des artistes grecs, un clergé grec, une écriture en lettres grecques, une littérature grecque; elle-même enfin passe pour une cité grecque.

C'est à juste titre que, pour l'honneur de la Russie, les historiens ont vu en elle l'héritière de l'empire d'Orient, héritier lui-même de la culture antique après la destruction de Rome par les vrais barbares, les Goths et les Vandales.

Laissons passer quelques siècles. A l'issue du quinzième, malgré l'invasion mongole, qui ne fut jamais une conquête régulière, la Russie n'est pas inférieure à sa mission.

Byzance est tombée sur les ruines du Bas-Empire, et sous les haches des Turcs le dernier rempart de l'Occident est pris d'assaut. C'est alors que Moscou va remplacer Byzance. Là se réunit une partie des émigrés, emportant les trésors de l'érudition savante, artistique et industrielle de l'antiquité hellénique.

Ivan III, marié avec une princesse byzantine, Sophia Palæologa, groupe autour de lui des hommes d'État, des diplomates, des ingénieurs, des théologiens et des artistes de Rome, de la Grèce; il entre en relations politiques avec la Vénétie, l'Autriche, la Hongrie, le Pape; il fait élaborer le Code général;

(1) *Prawda Russkäja* (1019), d'origine scandinave.

il resserre le lien trop lâche qui unissait les provinces de son immense domination, et par là le rôle civilisateur de la Russie est déterminé pour l'avenir.

C'est pour cette raison même, et se plaçant à ce point de vue, que l'on pourrait dénier à Charles XII la gloire d'un homme d'État prévoyant, lorsque, s'alliant à l'ennemi de la chrétienté il la sacrifia à sa jalousie contre le Tsar Pierre. Jalousie de dévastateur, contre l'organisateur d'un empire, péché contre l'esprit de l'histoire, qui fut aussi celui des puissances d'Europe chaque fois que la Russie a versé son sang dans la lutte contre les barbares.

Or, ce qui a empêché l'assimilation des Russes avec l'Europe occidentale, c'est la scission religieuse qui existe entre l'Église romaine et l'Église grecque. Et cependant l'Église d'Orient remonte par ses ancêtres aux premiers siècles de l'ère chrétienne; elle a passé par les synodes; elle a traversé la réforme et la renaissance sans s'abâtardir comme le protestantisme, exempte des terribles luttes intestines, des massacres de la Saint-Barthélemy et des chambres ardentes. Ce n'est pas pour sa religion qu'il faut chercher querelle au géant redouté, méconnu et diffamé. Vaudrait-il mieux lui intenter procès au sujet de sa politique agressive? Afin d'entrer en relations commerciales avec l'Europe, la Russie s'est emparée des provinces baltiques, autrefois conquises successivement par les Brandebourgeois, les Danois et les Suédois; et la Russie a bien fait, car elle a ouvert des ports sur la Baltique aux grandes puissances occidentales, comme elle a dressé des remparts contre les barbares du Nord.

La Russie, il est vrai, a pris part au partage de la Pologne, ce crime, selon le droit du sentiment, cette nécessité, selon le droit de l'histoire. La Pologne avait fait son temps, avait accompli sa mission de brise-lame contre l'océan asiatique; elle était devenue un organe atrophié, inutile dans l'évolution européenne, et c'est pourquoi elle s'est désagrégée.

Mais ce qui parle hautement en faveur de l'empire des Tsars, ce sont les services indéniables qu'il a rendus à l'Europe, en chassant les Mongols, en faisant échec aux Turcs, en réduisant les tribus sauvages pour les enrégimenter dans l'armée des frontières.

Ce sont encore les Tsars qui ont défriché la Sibérie, et qui, par la conquête de la mer Caspienne, ont établi des routes mari-

times jusqu'au cœur de l'Asie. Et il faut avouer que les puissances occidentales ne se sont pas toujours associées à l'œuvre civilisatrice de la Russie. Plus d'un diplomate a joué le rôle de Charles XII à Constantinople aimant mieux évoquer le spectre de l'islamisme que troubler le fameux équilibre politique de l'Europe.

Et le gouvernement russe, dira-t-on? A chacun selon ses exigences : Une société essentiellement agricole, comme la Russie, établit après 1861 la liberté à peu près absolue des paysans, garantie par une assemblée municipale et des juges de paix à la compétence très étendue. S'il leur manque un parlement, ils n'en ont pas encore besoin, de sorte que le Tsar peut avoir l'entière conviction qu'il règne d'accord avec les désirs de la majorité, ce qui ne peut être contesté par des hommes d'État libéraux. Nous reconnaissons que la liberté n'est pas garantie ; mais à qui la faute? En 1878, le jury a dû être supprimé en matière de criminalité politique lorsqu'on acquitta la meurtrière du capitaine Frentow. Il appartient au peuple russe d'abolir le premier le droit de représailles.

En fin de compte et pour en revenir à l'essentiel, cette épithète de barbare, appliquée sans discernement et à tout propos à la Russie, que signifie-t-elle? Qu'est-ce que le barbare? A l'origine, lorsqu'il n'existait qu'une seule civilisation en Europe, les Hellènes se servirent du mot Βάρβαρος pour désigner l'étranger de toute provenance, sans y ajouter l'idée que contient aujourd'hui ce mot de barbarie. Est-il raisonnable d'appliquer obstinément ce nom devenu un outrage à une nation européenne qui compte parmi les plus puissantes?

Barbare, une nationalité qui a fondé son éducation sur les traditions helléniques! Barbare, un peuple chrétien dont l'histoire enregistre les combats glorieux pour la défense des frontières de la civilisation contre les Huns de l'Asie!

Un pays qui, déjà aux temps de Charlemagne, a connu les signes de l'écriture, qui a imprimé son premier livre quarante ans après l'invention de Gutenberg; qui a publié un journal en 1703, et dont le dictionnaire, édité en 1789, avec ses 43000 mots, fut rédigé par une académie qui, parmi ses correspondants, comptait Leibnitz, de l'Isle, Bernouilli, Diderot, Voltaire, ce pays, certes, ne mérite point le nom de barbare.

Et, de nos jours, la Russie ne possède-t-elle pas une étendue

considérable de chemins de fer, le télégraphe, la poste? Huit universités et 35000 écoles, 38 sociétés savantes, 45 bibliothèques publiques, observatoires, musées, écoles des Beaux-Arts, conservatoires de musique?

Lisez les comptes rendus de l'Académie des sciences et des sociétés savantes, et vous serez persuadé que la Russie livre son apport annuel à la science et que cet apport est de bon aloi.

Lisez les romans de Tolstoï et de Dostoiewsky, si vous ne les avez déjà lus, et vous y découvrirez une nationalité juvénile, une terre neuve et vierge...

La Russie, c'est la jeune sœur des nations européennes douée des défauts de la jeunesse et des grandes qualités des jeunes : la foi, l'enthousiasme, l'espérance, les hautes aspirations. Mais elle a de la race, elle est de bonne et ancienne noblesse. Comment ne pas s'expliquer cette sympathie naguère proclamée entre la France aristocratique, toujours rajeunie la descendante de Rome, et la Russie, fille de la Grèce? Vieille amitié d'ailleurs datant du Tsar Pierre, de Catherine II, qui emportèrent de France des greffes et des grains qui germèrent dans la terre noire et fertile de leur pays.

La Russie est vaste, trop vaste pour la jalousie de celles des puissances occidentales qui ne conçoivent pas que la province frontière contre l'immense Asie doit être immense et que Byzance, par droit de succession, appartient aux Byzantins et non pas aux Turcs.

Rappelons en terminant que Saint-Simon, après qu'eut échoué le projet du Tsar Pierre d'une alliance avec la cour de France, gémissait sur la fascination fatale que l'Angleterre exerce sur la France et sur le malheur pour celle-ci de n'avoir pas compris la source de puissance qu'elle eût trouvée dans la Russie.

Auguste STRINDBERG.

VOLONTAIRE

1792-1793[1]

VIII

Les éperons aux flancs de sa monture, emportée dans un galop furieux, Paule fuyait sur la chaussée boueuse, jalonnée d'ormeaux dont les bourgeons se gonflaient ; une chaussée grise, droite, plate, qui se perdait dans l'horizon de cendre où elle semblait conduire. Ses cheveux se tenaient presque droits derrière elle ; les pans de sa tunique s'allongeaient en plis horizontaux comme taillés dans le marbre, tant le train était rapide.

Victime de la brutalité d'un maître inconscient, soufflant d'épouvante, le cheval gagnait à la main, la bride rendue. Alors, sur son cou mouillé, aux veines palpitantes, la cravache s'abattit et accéléra son allure.

Parfois, les nomades des grands steppes luttent de vitesse avec l'ouragan qui les poursuit, la foudre mugit-elle sur leur tête, la colonne de sable les frôlât-elle déjà : un vent inespéré s'élèvera peut-être et détournera le fléau ! Mais toi qui portes la tempête en ton âme, c'est en vain qu'obéissant à ton instinct, tu veux échapper à ton angoisse. Cours des déserts polaires aux terres de feu, escalade les montagnes, dévore l'espace, sillonne la mer immense, et jamais tu n'accrocheras ta peine aux pics aigus, tu ne noieras ta douleur dans les poussières ou les eaux, tu n'enseveliras ta souffrance dans les crevasses insondables des glaciers. On ne la dépouille que sur le bûcher, en perdant sa chair, la tunique de Nessus.

Paule fuyait ; les arbres se précipitaient pareils à des ombres menaçantes multipliées à l'infini, noires, avec d'imperceptibles

(1) Voir la *Nouvelle Revue* des 15 décembre 1891, 1er et 15 janvier 1892.

intervalles clairs entre leurs troncs serrés à se joindre. Et dans les sifflements de l'air, au milieu des bruits confus qui emplissaient sa tête brûlante, elle distinguait les paroles prononcées rue des Anges : « Je te défie d'épouser Guillaume ! » Au loin, le bourdon de l'abbaye chantait avec sa sonorité de bronze : « Je te défie d'épouser Guillaume... Guillaume... Guillaume... » Et railleuse, d'une voix aigrelette qui rappelait celle de Fulgence, les petites cloches du carillon répétaient à leur tour : « Je te défie d'épouser Guillaume... Guillaume... Guillaume... » Là, tout près, sur le chemin, il y avait des corbeaux, des corbeaux noirs, des corbeaux énormes, des corbeaux géants, des corbeaux plus gros que les fantastiques oiseaux de pierre qui surplombent les murs des cathédrales gothiques. Eux aussi rappelaient Fulgence, eux aussi tout en sautillant disaient dans leurs croassements ironiques : « Je te défie d'épouser Guillaume... Guillaume... Guillaume... »

L'obsession engendrait le délire. Paule eut soudain conscience d'un immense péril : l'approche, la hantise de la folie. Ce fut comme un exorcisme. La réflexion attaqua les fantômes ; une extrême lassitude consécutive à la détente morale déraidit le corps, les éperons s'éloignèrent des flancs qu'ils ensanglantaient, la cravache qui fouaillait l'encolure tomba sur le sol. Les voix des cloches s'éloignaient, s'éteignaient, se mouraient ; revenus à leur taille naturelle, les oiseaux de sinistre augure fuyaient à tire d'aile ; les arbres espacés maintenant reprenaient leur attitude rigide. Après un long travail accompli dans son cerveau de bête, le cheval haletant, blanc d'écume, tremblant sur ses jambes ralentissait l'allure, prenait le trot, se mettait au pas. Le cavalier cessant de commander, l'animal ordonnait aussitôt.

Dans cette accalmie lucide succédant à un accès d'hallucination, le tableau de la vie réelle se déroulait devant Paule avec la tonalité brutale et les contours arrêtés des choses vraies et très proches.

Non, elle n'épouserait pas Guillaume ! N'avait-il pas trahi ses promesses, n'avait-il pas répudié sa fiancée ? Mais pourquoi cette honte sur sa naissance quand leur volonté à tous deux les séparait à jamais ! Et c'était elle qui avait provoqué la confidence de Fulgence... Inspiration maudite, curiosité fatale !... La quiétude d'une conscience pure ne lui suffisait donc plus qu'elle s'émut de vaines ombres... ! Elle la connaissait la réalité... elle

le savait le secret de mort!... Maudit l'arbre de la science : elle venait de goûter son fruit amer, et déjà elle grinçait les dents. Ses pires ennemis la défiaient d'épouser Guillaume, et elle ne relèverait pas leurs insultes comme elle s'en était vantée par bravade, elle courberait la tête devant eux, elle bénirait leur intervention. Succombant à son amour, Guillaume reviendrait-il, offrirait-il de se parjurer, demanderait-il grâce, qu'il faudrait le repousser, l'éloigner, le laisser à sa souffrance, de crainte de le faire souffrir davantage.

Guillaume était son frère... et elle devrait le lui cacher. Même lorsque le temps qui dessèche chaque jour une goutte de sang et stérilise un lambeau de chair les aurait vieillis tous deux, elle ne pourrait lui révéler le secret de leur malheur. Jamais!... Arrêt funeste qui lui volait un fiancé et, s'il lui donnait un frère, le lui ravissait en même temps.

Les devant rompre, elle éprouvait mieux la force des liens où Guillaume l'avait enlacée; le devant renverser, elle connaissait mieux la puissance de son empire; le devant proscrire de son souvenir, elle ne cessait de l'évoquer... Sous l'étreinte d'un irrévocable destin, des frissons parcouraient ses veines et charriaient leur glace au plus profond de l'être. Jusqu'alors elle s'était complu dans les songes d'une vierge que berce un vague émoi; dans la douleur elle dépouillait sa chrysalide blanche, la souffrance l'initiait à l'amour. Cette protestation de son cœur, elle ne l'écouterait pas; cette révolte, elle l'étoufferait. Elle n'existerait plus que pour assister à l'effondrement de ses espérances et voir le naufrage de son amour... Ce fiancé si chastement chéri, Guillaume qu'elle aimait le croyant coupable, était innocent... Il était pardonné... et il était perdu!

Aussi cruelle que la blessure de son cœur, la chute des illusions où s'attachait sa croyance au bien : Mme Catherine... et son père... ce père si profondément vénéré!...

Ah! si Fulgence lui eût voilé cette honte... S'il eût respecté sa foi filiale... Si par grande pitié il eût inventé autre chose... n'importe, pourvu que son père fût épargné!... Pourquoi s'acharnait-il contre elle au lieu de la plaindre? Pourquoi insulter une chère mémoire, la souiller, l'amoindrir? Cet homme se complaisait donc à provoquer la ruine et se repaissait du malheur d'autrui! Pas un espoir, pas un soulagement à tant de peine! Tendresse... amour... Les paroles de son oncle, lugubres comme

un glas dont l'écho revenait à son oreille, en sonnaient l'agonie : « Je te défie d'épouser Guillaume ! » Oh, comme le cœur lui saignait ! Et les larmes montaient, montaient à flots, débordaient de ses yeux, roulaient en cascades brûlantes sur ses doigts accrochés à l'arçon, où elle se cramponnait pour ne point tomber inerte sur le sol.

La violence même de la crise en abrégea le paroxysme : l'arme restait dans la plaie, mais un sang généreux circulait autour de la blessure ; la vie, dont les sources n'étaient pas tari, entrait en lutte avec le désespoir ; Paule subissait à son insu les impressions réparatrices de la nature. Sous les caresses de l'air, ses pleurs se séchaient ; le soleil de midi, vainqueur des brumes matinales, trônait sur les nuages amoncelés entre la terre et ses rayons ; à travers les arbres de la route flamboyaient des éclaircies lumineuses ; à droite et à gauche de la chaussée, les blés verts s'agitaient avec des miroitements d'émeraudes et mêlaient les froissements de leur moire au bruit des bourgeons qui éclataient.

Un sourd grondement couvrit les chants mystérieux de la nature ; une lourde berline, attelée de six chevaux, suivie d'une escorte nombreuse, s'avançait à grande allure. Depuis l'émigration, d'aussi beaux équipages ne fréquentaient plus les routes de Flandre ; Paule se rangea pour le laisser passer, et, distraitement, l'examina. « Beurnonville ! » s'écria-t-elle en faisant le salut militaire. Sous l'immense chapeau galonné et l'énorme panache qui l'ombrageait, elle avait deviné plutôt que reconnu l'ancien général du camp de Maulde, celui-là même que Dumouriez nommait son Ajax, et que, sur ses instances, la Convention venait d'appeler au ministère de la guerre.

Beurnonville, qui affectionnait la fille du commandant Marsig, donna l'ordre d'arrêter, et se penchant à la portière :

— Salut et fraternité, Lieutenant... Je connais vos derniers exploits... Vous aurez bientôt des nouvelles du ministre de la guerre... Quelle ardeur au combat !... La belle balafre !...

Puis, lisant la surprise que provoquait son attitude vis-à-vis d'un si jeune officier, il se tourna vers ses compagnons de route :

— La citoyenne Paule Marsig, adjoint aux adjudants généraux, l'égide de nos bataillons, le palladium de l'armée, une incarnation civique et républicaine d'Artémise, cette ci-devant qui s'illustra, bien que reine d'Halicarnasse. A Morlies, à Valmy,

au Boussu, à Jemmapes, à Tirlemont, pendant la désastreuse retraite de Belgique, dans la victoire et dans la défaite toujours à la tête de nos soldats; blessée dans un combat d'arrière-garde, citée plusieurs fois à l'ordre du jour de l'armée et signalée à la reconnaissance de la Convention.

— Bravo, Lieutenant, dit l'un des voyageurs d'apparence grêle et sournoise, mais frisé, poudré, à l'air fat et avantageux d'un marquis en rupture d'exil; si la république possédait des légions de soldats tels que vous, ce serait jusqu'au fond de l'Allemagne et de la Hongrie qu'elle pourchasserait les vils sicaires aux gages des tyrans.

Paule rougissante interrogeait Beurnonville du regard.

— Le citoyen Camus, représentant du peuple, et ses collègues Lamarque, Bancal et Quinette, délégués par la Convention auprès du général Dumouriez.

La jeune fille s'inclina.

Quels motifs amenaient ces quatre hommes aux armées? Les émissaires des Jacobins ne suffisaient-ils pas à démoraliser les troupes?

— Montez auprès de nous, puisque nous suivons la même route, dit Bancal.

— Un homme d'escorte prendra votre cheval, ajouta Beurnonville.

— Mille remerciements, citoyens représentants; on m'attend à Mortagne. Ignorez-vous que vous tournez le dos au quartier général. Le commandant en chef s'est transporté depuis hier aux Thermes de Saint-Amand.

— C'est bien, c'est bien, reprit Beurnonville avec embarras; merci du renseignement. Nous avons affaire à Lille, mais dès ce soir nous rejoindrons le quartier général. Au revoir, citoyenne.

L'équipage disparut derrière les gerbes de boue soulevées par l'escorte, le bruit de sa marche se perdit dans le lointain.

Camus... ce nom ravivait un souvenir dans la mémoire de Paule... Camus, faisait bien partie de la Commission qui censura la conduite du général en chef au début de la dernière campagne? Ne lui reprochait-il pas ses ménagements envers les Belges? Ne lui imputait-il pas à crime l'interdiction de piller les églises?

Dumouriez avait conté l'entrevue à ses aides de camp : « Général, on vous accuse d'être César! Si je vous croyais capable de rêver la pourpre, je deviendrais Brutus!

— Mon cher Camus, je ne suis pas César, vous n'êtes pas Brutus, et la menace de mourir de votre main est pour moi un brevet d'immortalité. »

Comment Beurnonville, le brave Beurnonville, le ministre de la guerre, se commettait avec de pareils fanfarons? Pourquoi quittait-il la capitale et courait-il en policier les routes du Hainaut sans prévenir son ancien protecteur, celui qu'il appelait son père? Elle était d'autant plus inquiète que, sur le siège de la berline, dans une attitude penaude et contrite, elle avait reconnu Longuet, le courrier secret de Dumouriez.

Averti, le général agirait à sa guise. Et distraite un instant de ses tristes pensées par cette apparition menaçante, Paule prit à toute bride le chemin des Thermes de Saint-Amand.

Bien qu'éloignée des camps par sa blessure, sa convalescence et le drame de sa vie, elle savait le commandant de l'armée du Nord exposé à un double péril: victorieux, il encourrait la jalousie des Jacobins sans gagner la confiance des modérés ; vaincu plutôt par les bureaux que par l'ennemi, il serait accusé de trahison et succomberait, car la multitude, comme les soldats indisciplinés, prodigue les flétrissures aux chefs de guerre malheureux. Mais elle ignorait ou se refusait à croire que les clameurs de la troupe et les accusations portées dans les clubs contre le général n'étaient que trop fondées. Nul ne lui eût fait entendre que Dumouriez, oubliant le sort de ses anciens rivaux, s'était engagé dans la voie fatale où avait succombé l'honneur de Lafayette; que Dumouriez revenu de son enthousiasme pour la révolution, pesant les lourdes entraves que le pouvoir mettait à la réorganisation de l'armée, songeait à rétablir la monarchie et à ressusciter la Constitution de 91 ; que le sauveur de la République récompensé des victoires de Valmy et de Jemmapes par une accusation capitale, formait l'audacieux projet de marcher sur Paris et purger la France des Danton et des Marat.

Telle était pourtant la vérité. Dès le 25 mars, le général, prétextant un échange de prisonniers, rencontrait le colonel Marx et obtenait des Autrichiens la promesse de respecter la frontière pendant qu'il balayerait la Convention. Vaines et criminelles espérances! Bientôt convaincu de l'inanité de sa tentative, il se résignait à porter son quartier général aux Boues de Saint-Amand, voisines du camp de Bruille, très près de la Belgique, loin des agitateurs de Valenciennes, plus loin encore des *septembriseurs*.

L'arrivée inattendue de Paule, l'étrange nouvelle qu'elle apportait dissipèrent, s'il en conservait encore, les dernières illusions de Dumouriez.

Il retint auprès de lui son état-major, s'épandit en furieuses récriminations et se promit de payer de leur monnaie ses audacieux adversaires. Les délégués de la Convention osaient le forcer au milieu de ses troupes! Pardieu, avant comme après il ferait à sa tête! N'était-ce point en désobéissant et en entravant le fameux chassé-croisé de Lukner et de Lafayette qu'il avait conquis le droit de gagner la bataille de Valmy et de triompher à Jemmapes?

Des estafettes accourues à franc étrier semaient déjà l'alarme sur leur passage : « Le général est perdu sans ressource! Le ministre de la guerre et quatre représentants viennent l'arrêter et prétendent le conduire à la barre de la Convention! »

Elles assuraient aussi que, munis de pleins pouvoirs, les délégués s'étaient rendus à Lille, au lieu de venir directement à Saint-Amand, dans le dessein de s'adjoindre Lazare Carnot et de grandir de sa personnalité le prestige de leur ambassade. Celui-ci, ignorant leur arrivée, avait quitté Lille le matin même.

On battait aux champs.

— Mon général, n'ai-je aucun ordre à transmettre? dit Paule, comme Dumouriez se rendait au-devant des conventionnels.

Il hésita quelques secondes :

— Le colonel Normand se tiendra dans la cour avec trente hommes d'un dévouement éprouvé.

— Je cours le prévenir.

Les émissaires du pouvoir s'approchaient, masquant sous une bonhomie trompeuse l'audace de leur démarche. Dumouriez ne se méprit pas à cette simplicité de commande :

— Que nos modernes Fabius n'ont-ils revêtu la toge! Ils ne joueraient que mieux le défi à Carthage.

Puis, il descendit les degrés d'un large perron, embrassa son Ajax, salua gracieusement les représentants et les introduisit tous dans le petit château. Ils s'assirent. Au second plan se groupaient des officiers de toute arme. Compagnons de sa gloire, ils entendaient assister Dumouriez en disgrâce.

— Les citoyens représentants vont vous notifier un décret de la Convention, dit Beurnonville avec un léger tremblement dans la voix.

— Le voici, ajouta Camus. La Convention vous mande à sa barre et vous invite à présenter votre défense.

Dumouriez prit la pièce, la déplia et la lut attentivement.

— Ce décret, dit-il, me semble inopportun. L'armée est désorganisée, mécontente. Puis-je la quitter en un pareil moment? Ce serait l'abandonner à une dissolution totale. Je lis encore que vous avez pouvoir de me suspendre de mes fonctions. La Convention, qui vous choisit pour remplir une mission aussi délicate, compte sur votre prudence autant que sur votre fermeté.

— Général, répondit Camus, nous ne pouvons composer avec notre devoir.

— Songez à la responsabilité dont vous assumez le faix. Acceptez plutôt la démission que je vous ai si souvent offerte depuis trois mois.

— Nous n'avons pas qualité... Et d'ailleurs que feriez-vous ensuite?

— Ce qui me conviendra. Mais, je déclare sans détour, je ne me rendrai pas à Paris, je ne courrai pas au-devant d'une condamnation certaine.

— Vous ne reconnaissez donc pas le tribunal révolutionnaire?

— Je le reconnais pour un tribunal de sang et de meurtre: tant que j'aurai un pouce de fer entre les mains, je ne m'y soumettrai pas. Ayez un gouvernement et des lois, et je demanderai moi-même des juges.

— Je vous accompagnerai, s'écria Quinette; je vous couvrirai de mon corps, je vous ramènerai sain et sauf.

— Sur ma tête, je réponds de la sûreté de votre personne, ajouta Lamarque.

Bancal essaya de le séduire en l'égalant aux héros de l'antiquité. Il citait avec emphase les exemples de résignation donnés par les Grecs et les Romains.

— Monsieur Bancal, vous défigurez à plaisir l'histoire ancienne. Les Romains chassèrent Tarquin, mais ils ne le tuèrent pas; ils vécurent dans une république bien réglée et sous la protection de bonnes lois; ils n'eurent ni clubs, ni jacobins, ni tribunaux révolutionnaires. Des tigres veulent ma tête, je refuse de la leur donner.

Les conventionnels indécis se retirèrent dans une pièce voisine; Beurnonville demeura. Il cherchait à se disculper du reproche d'ingratitude que lui adressait son ancien chef:

— Vous allez prendre un parti désespéré; je vous demande en grâce de me faire subir le sort des représentants, conclut-il.

— N'en doutez pas; et, ce faisant, je crois vous rendre un nouveau service. Voici vos amis.

Alors Camus, devançant ses collègues, se dirigea vers Dumouriez debout, adossé à la cheminée, le front haut, le sourire aux lèvres :

— Citoyen général, vous connaissez le décret de la Convention? Il vous ordonne de comparaître à la barre : voulez-vous l'exécuter?

— Non.

— Vous outragez la loi.

— Je ne puis quitter l'armée.

— Par ce refus vous vous rendez coupable d'insubordination.

— Ensuite!

— Je vous suspends de votre commandement. Qu'on cesse de vous obéir, qu'on s'empare de vous; je vais mettre les scellés sur vos papiers.

Un murmure d'indignation courut parmi les assistants.

— Les noms de ces gens-là? dit brutalement Camus.

— Interrogez-les.

— Ce serait trop long... Vos portefeuilles...

Il s'avançait, lui chétif, avec la tranquille assurance d'un geôlier s'apprêtant à fouiller des prévenus. Le rayonnement de terreur qui émanait des clubs révolutionnaires, la récente organisation du tribunal criminel extraordinaire, la vue des têtes coupées, l'odeur du sang donnaient aux détenteurs du pouvoir une arrogance qu'eussent enviée les pires tyrans.

L'attitude de Camus fit perdre patience à Dumouriez :

— Les hussards!

La porte s'ouvrit devant une escouade commandée par le colonel Normand.

— Arrêtez ces quatre hommes. Emparez-vous du ministre de la guerre, mais laissez-lui ses armes... c'est bien... Messieurs, vous me servirez d'otages.

— Général, s'écria Camus, qui se débattait, vous perdez la République!

— Vieillard insensé! je la sauve de ses pires ennemis.

Deux heures plus tard, Beurnonville, les représentants du peuple et leurs secrétaires, placés sous la garde des hussards de

Berchiny, franchissaient la frontière belge et atteignaient Tournay, où ils étaient remis entre les mains des Autrichiens.

X

— Dumouriez a trahi!

— L'infâme, suivi de son état-major, a passé la frontière...

— Le monstre a débauché l'armée...

— Les troupes se débandent...

— Les Autrichiens de Clerfayx marchent sur Paris!

— Les nobles, les prêtres, les frères du roi sont aux portes de la capitale!

— Une vengeance que les siècles n'assouviront pas, une tyrannie telle que l'antiquité n'inventa jamais la pareille vont s'appesantir sur la France!

De tous les clubs, de tous les régiments, de toutes les chaumières s'élevaient des imprécations; de toutes les poitrines blanches ou velues s'exhalait un concert de malédictions contre l'assassin des patriotes, le traître, le perfide, le maudit, le bourreau gagé de la contre-révolution, l'instigateur de la défection des armées.

Elle était née robuste la Révolution, nantie de canines aiguës, altérée de lait rouge, mais sujette à des maladies violentes comme tous les enfants vigoureux. Par crainte de crise mortelle, on l'avait vouée dès le berceau aux saints les plus réputés du paradis civil et militaire. Mirabeau, Lafayette, tour à tour requis, s'étaient effrayés des appétits sanguinaires de leur protégée; plus que tout autre, Dumouriez avait reçu encens et bouquets; comme les autres, il avait trahi la confiance des patriotes. C'était une nouvelle idole à brûler, et l'on voulait que le bûcher fût en proportion des hommages prodigués, que l'opprobre et l'ignominie jetés à la face du misérable fussent à la mesure du péril couru, de l'émotion éprouvée, de l'effarement général.

Bientôt, des dépêches plus précises montrèrent l'exagération de la première épouvante. Clerfayx dormait toujours, les appels de Condé ne parvenaient pas à l'émouvoir, à peine quelques escadrons avaient-ils suivi Dumouriez. La République n'était pas morte, l'avenir apparaissait moins sombre, mais les demi-brigades, privées de leur chef, vaincues, découragées, quittaient leurs cantonnements; la défection sévissait, pareille à une épidé-

mie; l'insurbordination, sous couleur de liberté, désagrégeait les meilleures troupes. Des indisciplinés et des audacieux jetaient leurs armes, et rentraient dans leurs foyers; les patriotes, grossis des timides, se dirigeaient vers les places de guerre à l'abri, croyaient-ils, des surprises et de la trahison.

A considérer ces malheureux traînant dans la débâcle leurs guenilles et leur misère, jonchant les chemins des lambeaux de leurs uniformes, on comprenait le désespoir farouche de la France perdant un général capable de susciter l'enthousiasme au seul nom de la patrie, on appréciait mieux le courage et la vertu des soldats qui, dans un pareil dénuement, avaient violenté la victoire. Sans manteau les artilleurs, sans selle les chevaux, sans souliers les fantassins; autour de leurs pieds meurtris par les longues marches de la retraite, du foin serré par des chiffons.

Et cette horde hâve, sordide, affamée, s'avançait vers Valenciennes, s'engouffrait sous la porte de Lille, campait à la place d'Armes, à la place de Neubourg, à la place Verte, au Marché-aux-Herbes, encombrait les tortueuses artères du Grand-Fossard et de Paris. On avait essayé d'interdire l'entrée de la ville aux arrivants. Vaines menaces, inutiles précautions : hors des murs, ils continueraient à pâtir; à l'intérieur ils trouveraient toujours à vivre. Si les rations manquaient, ils pilleraient au nom de la Liberté, devenue la formule de l'oppression.

Tout au souvenir des excès commis naguère par l'armée de Lukner, les habitants tremblèrent d'abord; puis les nouveaux venus n'ayant pas commis les méfaits qu'on était en droit de redouter, ils se familiarisèrent avec eux. Le parvis de l'Hôtel de Ville où se déroulent les drames et se jouent les comédies de la vie communale des Flandres restait, malgré le campement des troupes, le rendez-vous préféré des curieux et des oisifs. Ils s'y réunissaient, y causaient, y critiquaient les mesures prises par le général Ferrand, commandant la place, se mêlaient aux artilleurs et aux volontaires, et les interrogeaient sur les derniers incidents de la campagne. La nuit venue, civils et militaires, groupés autour des pots à bière, continuaient à invectiver les chefs et à donner des conseils au gouvernement.

Chacun affichait ses opinions dans le choix de sa brasserie. Les partisans des Jacobins se portaient de préférence vers une maison située en face de la rue du Quesnoy, au pignon délicatement sculpté, aux antes ornées de gracieuses colonnettes de

pierre, au revêtement d'ardoises chatoyantes comme une gorge de pigeon. Sur la porte, une enseigne alléchante :

AU VRAI SANS-CULOTTE

Puis, au-dessous, en plus petits caractères :
Tenu par les époux Mercier, ex-vivandiers du camp de Maulde.

A droite et à gauche, deux bonnets phrygiens rappelaient l'action d'éclat de ce ménage modèle.

Depuis les derniers événements, la brasserie Mercier avait été promue au rang de club. A l'instar de Paris, on y préparait les actes et les décisions de l'autorité, laissant au maire, le citoyen Pourtalès, et au Comité de sécurité révolutionnaire, pourvoyeur attitré du tribunal criminel de Douai, le droit de les contresigner et le privilège d'en assurer l'exécution.

Le soir du 9 avril, on s'écrasait au club.

— Quelques patriotes de plus, et nous renverserons les murailles! criait la grosse Madeleine toute glorieuse de la vogue de son établissement.

Pourtant, on entrait toujours, et les murailles semblaient se distendre sans accuser aucune trace de fatigue. A la lueur incertaine des lampes, devenues fumeuses faute d'air, on voyait émerger par-dessus la houle humaine le président, ses acolytes et les orateurs; on distinguait des têtes rouges, plus rouges que leurs rouges bonnets, et des mains énormes, s'agitant comme de larges battoirs, afin d'imposer silence. Mais, à part les épithètes de traître, d'aristocrate, de canaille, d'assassin, de perfide, accolées au nom de Dumouriez et de ses partisans, pas une phrase ne perçait, distincte, le vacarme du club.

Il y eut un artilleur qui réduisit à merci les orateurs civils, et raconta, d'une voix de stentor, les efforts de Dumouriez pour acheter son régiment :

— Le traître nous offrait de devenir les instruments d'une restauration monarchique! Nous avons remis à nos fusils le soin de parapher le traité... Pif! pan! pan! pan!

Et joignant les gestes au discours, il montra comment des patriotes répondent aux propositions d'un renégat par une leçon de civisme et de vertu.

On l'applaudit à outrance; ce fut le signal de sa chute. Un assesseur le tirait par les pieds, tandis que le président donnait

la parole à un orateur devenu en trois soirées l'orgueil et la coqueluche des Jacobins.

— Le citoyen Onésime ! Écoutons-le !

— Vous l'avez dit, citoyens : Dumouriez est un fier chenapan. Il serait oiseux de discuter son crime. La situation ne fut jamais pire, même l'année dernière, quand on déclara la patrie en danger ! L'ennemi ?... le voici à quelques lieues de Valenciennes. Qui l'arrêtera ! Les volontaires? ils désertent. Les officiers ? ils demandent un congé et ne reviennent plus.

Des soldats voulurent protester, on les hua.

— Et vous assistez impassibles à ce déchaînement de trahisons ! Ne comprenez-vous pas que votre indifférence et votre tiédeur vous rendent complices des traîtres ? Vivre libre ou mourir, criez-vous niaisement ! Vous vous trompez. Il ne s'agit pas de mourir, mais de tuer les aristocrates, de pulvériser les factions ; il ne s'agit pas de s'offrir en pâture, mais de manger pour vivre la fressure de tous les séides de ce serpent des cours dont le nom souillerait mes lèvres et blesserait vos oreilles. C'est par la terreur que les amis de la liberté en imposeront aux ennemis de la nature, épouvanteront les rois, élèveront une invincible barrière entre la révolution et la tyrannie.

— Auras-tu bientôt fini de nous travailler les côtes, satané blanc-bec? grogna un vieux patriote, sans souci d'interrompre l'orateur.

— Silence !

— A la porte !

— Enlevez-le !

C'était à Paule Marsig, se frayant à grand'peine un chemin vers le fond de la salle, que s'adressaient ces apostrophes.

Quelques heures plus tôt, souillée de boue, le visage inondé de sueur, montée sur un cheval à demi fourbu, elle franchissait la porte de Lille, s'engageait dans le dédale voisin de la place de Neubourg et s'arrêtait devant une auberge de modeste apparence, à l'angle des rues Glatignies et des Chaudrons : « Au Coq Faisan. *On loge à pied et à cheval.* »

L'hôte débrida le cheval, le bouchonna soigneusement sous les yeux de son maître, jeta une botte de foin dans la crèche, puis :

— Que faut-il vous servir, mon Lieutenant ?

— Rien encore. Préparez-moi une chambre ; faites-y porter mes fontes, mon paquetage, de l'eau et une chandelle.

Le propriétaire du Coq-Faisan eut un geste dépité. La marmite était digne de la crèche : l'une suffisait aux chevaux, l'autre convenait à tous les maîtres.

— Va-nu-pied ! grommela-t-il : si le commerce compte sur les officiers républicains, il peut faire provision de patience et d'eau claire. Un sergent au régiment de Flandre sentait plus son gentilhomme qu'un colonel de sans-culotte.

Paule n'entendit pas cette injure ; elle gagna l'escalier, prit à peine le temps de changer d'uniforme, sortit de l'auberge et s'orienta vers la place d'Armes.

— L'enseigne du Vrai-Sans-Culotte, les bonnets phrygiens... C'est bien là.

Vainement elle voulut entrer. Repoussée par la cohue, elle s'éloigna, battit le pavé pendant une grosse heure, s'avança de rechef et se trouva bientôt à portée d'entendre sans le voir un orateur dont la voix ne lui était pas inconnue.

— Concluons ! braillait Onésime. Que la punition des traîtres enfermés aux Ursulines ne se fasse pas attendre. Qu'on les juge ! qu'on les exécute ! Le glaive de la loi se rouille.

— C'est cela !... C'est cela !

— Rédigeons une adresse.

— Qu'elle soit transmise sur l'heure au citoyen maire ! qu'elle parvienne aux membres du Comité de sécurité révolutionnaire !

— Et qu'ils soient eux-mêmes raccourcis...

— Tous !

— S'ils hésitent à nous obéir.

— Préparons un jour de fête à la République, reprit l'énergumène. Sans distinction d'âge, de sexe, de position, frappons à grands coups les suppôts de la trahison. J'ai dit jour de fête, et je maintiens le mot : quand le crime descend au sépulcre, l'humanité respire, et c'est le règne de la vertu.

Les applaudissements qui avaient accueilli l'entrée d'Onésime éclatèrent plus nombreux et plus nourris devant cette sublime péroraison. Il y allait de la tête de se montrer indifférent.

Paule eut un geste de mépris. Continuant à jouer des coudes, elle se faufila jusqu'à l'arrière-boutique, en atteignit la porte, l'ouvrit et se glissa dans l'entre-bâillement. Entourés d'une demi-douzaine d'enfants, le citoyen Sulpice Mercier et sa digne épouse attendaient dans ce réduit la fin de la séance. Tous deux, l'injure

aux lèvres, se tournèrent vers l'importun; tous deux laissèrent échapper un cri de joie :

— La citoyenne Paule !

— Vous ici ?

— Oui, mes bons amis, j'arrive.

— Que je suis contente, mignonne ! Le temps me durait loin de toi. Il y a plus de trois mois que nous nous sommes vues.

— C'était le lendemain de Jemmapes, au cimetière de Thulin, près de sa tombe, dit Paule en maîtrisant avec peine son émotion. Que tu fus bonne et dévouée !... Moi aussi, je t'aime bien, pour ce que tu fis pour lui, pour ce que tu fis pour moi...

— Ah, le brave soldat que le commandant Marsig !

— Ce sont les meilleurs qui tombent les premiers, reprit sentencieusement Mercier ; aussi bien, après le triomphe de Jemmapes, ai-je pris un parti décisif. « Sulpice, mon ami, me suis-je dit, tu es un patriote, c'est vrai ; mais souviens-toi que tu es un tendre père et un heureux époux. Puisque nous sommes victorieux et que la République n'a plus besoin de tes services, occupe-toi de ta famille. » Cette brasserie était à vendre ; nous l'avons achetée. Autour des pots de bière la marmaille trouvera toujours à boire et à manger.

— Oui, oui, j'appris cette grande nouvelle à Saint-Amand.

— Au fait, on a prétendu qu'on t'avait porté chez les Briez ; on disait que tu étais blessée.

— Tu vois, il n'y paraît guère.

— Eh ! vous autres, cria Mercier en rassemblant sa nichée autour de Paule, regardez bien... admirez cette glorieuse balafre. Ah, si votre digne mère avait seulement la pareille !

— Faut pas te plaindre : peu de femmes impriment un bonnet de la liberté sur le sein de leur fille.

Puis, avisant ses enfants curieusement accrochés à la jeune fille:

— Ça, suffit ; qu'on se terre maintenant !

Malgré leurs protestations, elle les poussait vers la chambre familiale où chacun avait son compartiment : les garçons à droite, les filles à gauche, les deux camps séparés par un lit aux vastes rideaux du haut duquel l'ex-vivandier et sa femme promettaient journellement le fouet aux querelleurs ou aux retardataires.

— Nous parlions bien souvent de vous, continua Sulpice; nous nous inquiétions : « Je tremble, disait Madeleine, que la citoyenne Paule ne suive ce brigand, ce traître, ce... »

— Elle ne se trompait pas, mon brave Mercier : hier encore j'étais auprès de Dumouriez.

Le mari et la femme eurent un soubresaut; ensemble ils jetèrent un regard craintif vers la porte du club.

— Tu arrives du camp autrichien?... murmura Madeleine en baissant la voix.

— Vous avez accompagné le transfuge?

— J'ai suivi mon bienfaiteur.

— Et vous revenez à Valenciennes!

— Pourquoi m'en priverais-je?

— A l'instant même, ne l'avez-vous pas entendu, on réclamait la peine de mort contre ses complices.

— Ces gens-là sont gris ou délirent. Vous devriez baptiser la bière.

— En pleine démocratie on ne berne pas le peuple! Puis, ils s'en douteraient.

— Ah! il m'a bien trompée, ce Dumouriez!

— Je le respectais comme le Moteur suprême!

— S'emparer des commissaires de la Convention!

— Livrer à l'ennemi notre Beurnonville!

— C'est Beurnonville qui signa mon brevet de vivandière.

— Le digne ministre, le brave soldat, l'excellent homme! C'est encore lui qui, le mois dernier, me fit nommer gardien des Archives.

— Un poste de confiance.

— Bien payé?

— Oui certes.

— Et rien à faire?

— Je monte la garde devant les vieilles paperasses ramassées dans les couvents.

— Cette faveur était bien due à notre civisme incontesté, reprit Madeleine avec emphase.

— Toute la première j'aime Beurnonville, je reconnais ses sentiments élevés; mais si vous aviez assisté à son arrestation, vous conviendriez qu'à moins de sacrifier un ami et de le désigner à la méfiance de la Convention, Dumouriez ne pouvait prendre d'autre parti.

— Quoi!... Vous fûtes témoin de l'arrestation? Vous êtes compromise dans ce crime? Le mal est sans remède; on a la liste de tous les officiers présents...

— On te reconnaîtra...

— Je n'ai pas l'intention de me cacher.

— Pourquoi tenter les dénonciateurs ?

— Dès demain je mettrai mon épée à la disposition du général Ferrand.

— Si je m'appelais Paule Marsig, c'est de la distance que je mettrais cette nuit même entre le Comité de sécurité révolutionnaire et ma personne.

— Jamais !

— Chut...

— Plus bas...

— On pourrait entendre.

— Si je suis accusée, je me disculperai, mais je ne fuirai pas.

— Toujours crâne !... Toujours sans peur et sans reproche !

— On ne change pas à mon âge.

— Oh, un vieillard de dix-huit ans !

— Les jours valent parfois des années.

— Tout bien pesé, tu as raison de ne pas imiter l'autre. Et de la main, la vivandière montrait la direction de la Belgique. D'ailleurs, continua-t-elle, le colonel Guillaume Briez ne laissera pas arrêter sa fiancée.

— Le colonel !

— Certainement. Ignores-tu la nouvelle ? Son prédécesseur étant passé à l'ennemi, les artilleurs l'ont acclamé avant-hier. De capitaine à colonel il n'a fait qu'un saut. En voilà un qui est né coiffé : ses chefs l'adorent, ses soldats l'idolâtrent et la plus jolie fille du pays en rafole.

— Que dis-tu !

— Bah, bah ! on sait ce qu'on sait. Sous la capote il n'est pas interdit d'avoir un cœur de femme... Le mariage...

— Fait-on des projets d'avenir quand l'ennemi nous guette ? Avant huit jours les Autrichiens assiégeront Valenciennes.

— Tout a une fin, même la guerre.

— Guillaume... le colonel a-t-il ramené ses canons ? dit Paule pour détourner le cours de cet entretien.

— Pas tous : la moitié des pièces furent abandonnées faute de chevaux. En revanche ses hommes poussaient un troupeau d'ennemis de la liberté cueillis au delà de Saint-Amand, en flagrant délit d'émigration. Coffrés les aristocrates !

Paule restait pensive :

— Tu dois te tromper... un soldat ne fait des prisonniers que sur les champs de bataille.

— Les artilleurs eussent fusillé sur place les fuyards, si le colonel Briez ne leur eût fait honte de leur action.

— Ils ne perdront rien pour attendre, ajouta Mercier, et ce ne sera pas sans preuve qu'on les condamnera ! Ont-ils écrivassé sur Pierre, sur Paul et sur Jacques les ci-devant moines ? J'ai reçu plus de vingt charretées de liasses provenant de l'abbaye de Saint-Amand.

Paule releva brusquement la tête.

— Les archives du monastère existent donc encore ? Je les croyais détruites... brûlées...

— Non, citoyenne ; elles furent transportées ici même.

— En êtes-vous certain ?

— Si certain, que, hier encore, le greffier du Comité y cherchait des documents contre les détenus : « Les crimes de Sodome et de Gomorrhe sont dépassés ! » me dit-il en rapportant la clé. Le despotisme, la tyrannie...

— Si tu fermais la devanture ! interrompit Madeleine, qui savait par cœur la tirade favorite de son cher époux.

Il jeta un coup d'œil à travers la porte vitrée :

— Deux ou trois retardataires... Je vais les prier de déguerpir.

Paule se levait.

— Où vas-tu, citoyenne ?

— Je gîte au Coq-Faisan.

— Partir !... Vagabonder par la ville à une heure pareille ! Pas de ça, mon lieutenant. Du reste, il ne me semble pas inutile que Sulpice et moi répondions de ton civisme le cas échéant. Tu es ici en bonne maison ; l'atmosphère jacobine qu'on y respire te purifiera.

Sans vouloir rien entendre, Madeleine dédoublait les matelas d'un lit d'enfant et préparait une couchette sur la grande table du club.

Les dénonciateurs, la prison de Douai, n'inquiétaient guère le courage de Paule. Malgré les déboires de sa vie elle croyait à la force de l'innocence, malgré les démentis infligés à sa foi elle conservait l'illusion de la justice. Tout autres les préoccupations que provoquaient les paroles de Sulpice. Les archives de Saint-Amand n'avaient pas été détruites, comme le croyait ou le prétendait Fulgence ; on pouvait les voir, les compulser, y trouver

peut-être les interrogatoires relatifs à l'assassinat du dîmeur!

Redevenue maîtresse de ses pensées, elle avait réfléchi de sang-froid sur l'odieuse accusation formulée par son oncle, et un doute suscité, malgré l'évidence, par la vénération dont elle entourait la mémoire de son père, un doute entretenu par le respect qu'elle professait pour Catherine Briez, s'étaient élevés dans son esprit. Son père, ce loyal soldat, l'honneur et le devoir incarnés, l'aurait-il conduite chez une femme souillée, perdue? Après l'assaut de Morlies, aurait-il permis, aurait-il encouragé l'intimité affectueuse de Guillaume, sans songer que cette intimité engendrerait des sentiments plus tendres, et que l'amour aboutirait à une catastrophe où sombrerait le bonheur de son enfant?

Sa mémoire, fouettée par le désir, la ramenait à un passé déjà lointain. Un soir, avant de quitter Maulde, comme elle se querellait avec Guillaume: « Ne heurte pas Briez... apprends à vivre avec ses convictions », lui dit son père. Il ne l'eût pas engagée à se modeler sur un homme dont une faute originelle la séparait à jamais. « La guerre ne durera pas toujours, » ajouta-t-il. Ce vœu de paix dans la bouche d'un militaire n'était-il point une allusion directe à une union souhaitable? Tantôt, la brave Madeleine parlant d'un mariage avec Guillaume n'avait pas trouvé mieux.

Mais alors le spectre de Pierre Briez se dressait devant elle. La crédulité d'un vieillard affaibli, la pusillanimité d'une femme préférant la honte du silence à la douleur d'être interrogée et jugée par son fils suffisaient-elles à expliquer l'énigme?

Et le défi de Fulgence! La réponse dormait dans le greffe de l'abbaye jadis inviolable, aujourd'hui mal défendu par les murailles grises qu'elle coudoyait; il lui suffisait de tendre la main. A si faible distance, l'attraction s'exerçait trop forte pour qu'elle y résistât. Pénétrer dans l'Hôtel de Ville, interroger les pièces authentiques devenait une idée fixe, obsédante.

Oui... elle saurait... Et si l'épreuve tournait à sa confusion, elle prendrait un parti décisif; elle ne condamnerait pas son cœur à l'existence tourmentée de ces misérables plantes dont on fauche chaque année les tiges; elle ne végéterait pas entre le devoir et le sacrifice; elle oublierait, pour toujours, à jamais, si elle trouvait la force d'oublier. Mais si les pressentiments dont elle aimait encore à se bercer n'étaient point déçus par une nouvelle trahison du destin, elle ferait bon marché de ces ran-

cunes, sans crainte ni fausse honte elle irait à Guillaume, elle assemblerait preuve sur preuve pour lui démontrer l'erreur de Pierre Briez et l'inanité de sa promesse. Ellle n'hésiterait pas à invoquer le suprême témoignage de Mme Catherine, elle lutterait avant de renoncer au bonheur entrevu, elle vaincrait.

Madeleine achevait ses préparatifs.

— Je voudrais te parler seule à seule, dit Paule d'une voix qui tremblait.

— Attends le départ de Mercier : il est curieux comme une femme et ne me laisserait de repos s'il me savait embarrassée d'un secret.

S'adressant à son mari :

— Tu rangeras les bancs demain : la citoyenne est fatiguée.

— Bien, bien. Bonsoir, Lieutenant ; ne vous manque-t-il rien ?

— Merci, mon ami.

— Il sortait. Alors, sans l'ombre d'un calcul, avec cette tendresse d'enfant restée tout en réserve depuis la mort de son père, Paule s'assit auprès de la vivandière et s'empara doucement de ses robustes mains et demeura ainsi sans parler.

— Qu'y a-t-il, mignonne?

— Ma chère Madeleine !... quel bonheur pour toi d'être la femme de Sulpice !

— Sans doute, Sulpice est un brave homme, un excellent patriote ; mais pareille confidence ne méritait pas tant de précautions.

— Crois-tu qu'il ait de l'affection pour moi?

— En douterais-tu? La marraine de notre petite Liberté... Dans quelle inquiétude le plonge ta présence à Valenciennes!

— Craindrait-il de se compromettre?

— Notre civisme est de trop vieille date pour qu'on ose le mettre en doute. Qu'ils viennent les dénonciateurs ! On a de la gueule... on leur répondra !

— Ainsi... vous n'avez rien à redouter?

— Tu plaisantes! Les organisateurs du club du Vrai Sans-Culotte! La citoyenne Mercier dont les entrailles témoignèrent de leur amour pour la liberté!

— En ce cas, il faut que tu m'aides.

— Là... nous y voici... Je me doutais bien...

— Sulpice garde les archives de Saint-Amand?

— Il te l'a dit lui-même.

Péniblement, car Paule n'excellait pas dans l'art de conduire un mensonge, elle expliqua qu'une lettre écrite sous la dictée de Dumouriez, mais signée par elle et portée de sa main au prieur, se trouvait dans la correspondance de l'abbaye. Mal interprétée, cette pièce lui serait imputée à crime et constituerait la preuve d'une trahison dès longtemps préméditée.

— C'est Douai! C'est la guillotine! s'écria Madeleine sans s'arrêter à l'incohérence du récit.

— Je le sais.

— Que faire? Vrai Dieu de vrai bon Dieu!

Les grandes émotions de la vivandière se traduisaient toujours par l'emploi criminel de formules superstitieuses.

— Sulpice me permettrait-il de reprendre ma lettre?

— Jamais.

— Si tu le lui demandais... une toute petite lettre...

— Il ne trahira pas la confiance des patriotes.

— Une petite lettre... Que dis-je?... Un simple billet...

— Qu'on le soupçonne!

— Alors, c'est bien fini...

— Ne pouvais-tu lui laisser écrire et signer ses lettres?

— Qui doutait de son civisme? Toi-même ne l'appelais-tu pas le sauveur de la France? Ne lui confiais-tu pas le parrainage de ton enfant?

— Il se vantait alors d'être le général des sans-culottes.

Madeleine, qui s'était levée, rangeait les tables et les bancs comme si l'activité physique eût fait diversion à ses anxiétés. Prise entre sa tendresse et la crainte de compromettre Sulpice, elle pesait les raisons favorables à la requête de Paule.

Cette petite patriote si vaillante, si pure, si généreuse, la marraine de Liberté subirait le sort des traîtres pour une misérable lettre, pour un billet écrit sans préméditation, sans y penser!... Il ne tenait qu'à elle d'empêcher ce crime judiciaire et elle hésiterait?... La belle affaire!... Un chiffon de papier sali par-ci, noirci par-là! S'apercevrait-on seulement de sa perte?... Des archives!... Ça se mangeait-il cuit ou cru?... Jamais avant d'être au pouvoir, elle n'avait entendu parler de ces diableries! Ne dirait-on pas des trésors?... Un tas de balivernes inventées par les nobles et les prêtres pour ennuyer les bons patriotes!

Paule suivait sur le large visage de la vivandière la lutte entre

les scrupules et la bonté ; elle sentait qu'un cœur aimant parlait en sa faveur, mais qu'un nouvel avocat devait plaider sa cause :

— Liberté est-elle rentrée de nourrice ?

— Oui bien ! depuis notre retour.

— Oh ! montre-la moi que je l'embrasse... Où serais-je demain !

Elles pénétrèrent dans le dortoir de famille et se dirigèrent vers un berceau que l'on devinait sous les rideaux de serge du grand lit. La mère écarta l'étoffe. A la vue de sa fillette, la tête noyée dans une auréole d'or, les bras potelés, les mains roses hors des langes repoussés, rêvant aux anges du paradis, ses traits revêtirent une expression extatique et reflétèrent une admiration pieuse qui en idéalisait la vulgarité.

Paule se pencha et, d'un baiser, caressa les lèvres de l'enfant.

— Gloires et deuils m'ont fait cortège depuis le jour où je te tins sur les fonts baptismaux improvisés au camp de Maulde !... Un dragon te portait sur son épaule aux acclamations des soldats... Parrain et marraine suivaient ton triomphe !... L'année n'est pas encore révolue, et le général Dumouriez cherche un refuge parmi les Autrichiens, et je suis seule au monde, désemparée, attendant un arrêt de mort !...

Une larme baptisa de nouveau le front moite de Liberté et l'éveilla. Tournant ses yeux de bleuets vers le bel officier penché sur son berceau, la fillette tendit ses petits bras :

— Ma...aine ! balbutia-t-elle.

Cette grâce d'enfant alla droit au cœur de Paule. On avait si souvent parlé d'elle à la petite Liberté, on lui avait dépeint sa marraine sous des couleurs si fidèles, qu'elle la devinait dans l'ombre incertaine d'une chambre, qu'elle la reconnaissait à travers les rêves d'un demi-réveil.

— Ah ! Madeleine, Madeleine, que ne puis-je aussi rêver d'un pareil bonheur !

Refermant les yeux, Liberté tourna sa tête d'ange et se rendormit dans la nuit douce des rideaux.

Les deux femmes également émues revenaient sur leurs pas ; mais avant de franchir la porte, Madeleine se haussa sur la pointe des pieds, saisit trois ou quatre clés accrochées au mur, en choisit une et la tendit à Paule.

— Je ne veux pas qu'on te fourre aux Ursulines, ma petite citoyenne ; l'air y est malsain. La marraine de Liberté confondue

avec des brigands, souillée au contact des aristocrates! C'est assez du parrain!

Afin de passer inaperçue des volontaires, Paule revêtirait dès la pointe du jour une carmagnole, traverserait la place d'Armes, gagnerait la porte latérale de l'Hôtel de Ville, suivrait une galerie, tournerait à droite, pénétrerait dans une salle basse où les archives de Saint-Amand avaient été déchargées, prendrait sa lettre et se hâterait de revenir à la brasserie. Mercier, peu matineux, ne s'apercevrait pas de la disparition de la clé. Ce plan offrait deux avantages : Paule ne s'ouvrirait pas à un nouveau confident et si, par malheur, on accusait le gardien des archives, il se défendrait avec d'autant plus de conviction qu'il serait innocent.

Les heures sonnaient lentes et monotones à l'horloge du beffroi qui, sans se lasser, mesure les vies. En vain Paule cherchait le repos. S'assoupissait-elle? des cauchemars chassaient le sommeil. Restait-elle éveillée? elle frémissait de crainte. Cette grosse clé, avec ses replis de serpent, l'attirait, la fascinait, lui faisait horreur. Elle avait tremblé qu'on le lui refusât; près d'atteindre au but, elle se détournait frissonnante. Des doutes!... Une première fois déjà elle avait voulu se guérir de leur morsure; elle s'était repentie, et elle allait retomber dans la même faute... Il lui serait interdit de conserver aucune illusion... Auprès de la réalité son incertitude actuelle n'était-elle pas un bienfait?

Son trouble cessa devant les premières clartés de l'aube. Les soucis, les chagrins avaient introduit l'hésitation dans son âme; mais le moment de l'action la trouvait toujours ferme. D'un pas léger elle sortit, traversa la place d'Armes où les volontaires s'éveillaient, bâillaient, s'étiraient, allumaient des feux; elle dépassa le campement, atteignit l'Hôtel de Ville, ouvrit la porte et s'orienta sans peine.

De larges croisées, garnies de vitraux poussiéreux, jetaient une lueur blafarde dans une pièce voûtée, glaciale, lépreuse. Sur le sol, suant l'humidité, s'empilaient pêle-mêle, au hasard des fourgons déchargés, des monceaux d'in-folios, des manuscrits de tout âge, des registres des dossiers aux armes de l'abbaye de Saint-Amand; jusqu'à l'extrémité de la salle s'étendait un indescriptible chaos de documents épars, de liasses défaites, de parchemins maculés, broyés sous les clous des chaussures.

Paule eut un cri d'angoisse. Vingt Bénédictins emploieraient des années à reclasser leur bibliothèque, et elle disposait de quel-

ques instants ! Elle pliait sous un découragement indicible ; ses efforts pour reconquérir le droit d'aimer amenaient à chaque heure une déception nouvelle. Autour d'elle le vide, un vide incommensurable ! Son père n'était plus... Guillaume la reniait... Madeleine ?... Elle ne pouvait pourtant pas confiner son existence dans la brasserie du Vrai Sans-Culotte... Dumouriez ?... Sa loyauté le condamnait, son patriotisme lui défendait de le rejoindre... Le vide... toujours et pour toujours le vide !

A bout de forces, elle se laissa choir sur un banc placé devant une longue table. Machinalement ses yeux se portèrent sur quelques dossiers rangés avec ordre. C'étaient sans doute les procédures destinées à la prochaine séance du comité de sécurité révolutionnaire. Elle se prenait à jalouser le sort des prévenus ; trop heureux ceux qui voyaient le terme de la vie ! Les boulets de Jemmapes ! que ne l'avaient-ils renversée comme tant d'autres mieux aimés et plus utiles !

Entre ses doigts la couverture blanche d'un liasse se souleva.

En tête la dénonciation :

« Letord, natif de Saint-Amand est accusé d'avoir porté la cocarde noire pendant l'occupation autrichienne, et d'avoir dit que les républicains ne reviendraient plus au bateau. Dénoncé par le citoyen Gerbault et détenu à la maison d'arrêt de Saint-Jean. »

Était-ce possible ? Sur un grief aussi chétif on attentait à la liberté d'un homme, on allait peut-être le guillotiner !

Un autre dossier se présentait à portée de la main. Bien mince, celui-là ; une seule feuille. Le même intitulé, puis quatre mots, nets, concis. « Lesguillère, curé non assermenté. » Au-dessous : « Dit pour cinq sous des messes liberticides et prive de leur gagne-pain les prêtres constitutionnels.

« Dénoncé par le citoyen Duplessy, vicaire. »

Tous les sexes, toutes les conditions se coudoyaient en une étrange promiscuité sur cette table suspecte.

« La fille Perpétue Lesage, accusée d'infanticide. »

Dans le même dossier un certificat de civisme :

« Je, soussigné, certifie que la citoyenne Lesage a été pendant deux ans fille de service chez moi; j'atteste ses mœurs, sa fidélité, et je déclare qu'elle a toujours montré les sentiments civiques d'une vraye sans-culotte. »

Signature illisible.

En marge et d'une grosse écriture : « Le tribunal de sécurité

révolutionnaire est invité à rendre une ordonnance de non-lieu. »

Paule repoussait avec dégoût ces témoignages vils, ces manifestations attristantes de la dégradation humaine, quand un monceau de papiers jaunis attira ses regards. Émue de pitié pour le malheureux qu'accablaient de si nombreuses charges, elle s'approcha. Une note tracée de la même main que la première, invitait le comité à se montrer inexorable.

Elle tourna la première page :

« Fulgence Descart, tanneur de la ci-devant abbaye de Saint-Amand, est accusé d'avoir tenu une conduite scélérate en fait d'aristocratie, tant dans ses actes qu'en ses paroles, particulièrement lors du retour momentané des ci-devant moines. »

Sous ce chef de dénonciation se massait, — volumineux cortège, — une série de griefs avec témoignages et preuves à l'appui.

C'était Fulgence montant au beffroi pour signaler le retour triomphal des Bénédictins, Fulgence sonnant les cloches à cette mémorable occasion, Fulgence dénonçant les patriotes à la vengeance des royalistes, Fulgence convaincu d'émigration, et de complicité avec Dumouriez.

— Mon oncle ! murmura Paule.

Et elle ne trouvait pas dans sa rancune le courage de se réjouir du malheur de son ennemi, tant sa conscience flétrissait les excès populaires.

Soit qu'une main vengeresse se fût complue à parfaire la procédure, soit que le hasard eût permis de la compléter, deux liasses poussiéreuses, l'une intitulée : « Interrogatoire », et l'autre : « Jugement de l'assassin de maître Jean Descart, quand vivait dîmeur de l'abbaye de Saint-Amand », grossissaient les charges élevées contre le *traître, fils de malfaiteur*. Si les propres crimes de l'émigré ne suffisaient pas à lui valoir la mort, ceux de son père, tourmenteur du pauvre peuple, y suppléeraient.

Paule, la vue éteinte dans un éblouissement subit, serrait entre ses mains frémissantes ces fragiles gardiennes d'un terrible secret. A l'heure même où la vérité semblait la fuir, elle s'offrait à elle dans sa franchise brutale. Javèh traçant avec la foudre le Mané, Thécel, Pharès l'eût moins épouvantée.

L'œil fixe, le cou tendu, la respiration haletante, elle tournait les pages, les parcourait, les suivait, les rejetait une à une, prise de l'horrible crainte d'y lire un nom chéri, ce nom qu'elle y cher-

chait pourtant avec ardeur. L'y trouverait-elle, associé à un procès criminel? Un oubli, une faute passagère retomberaient-ils sur elle comme la faute d'Adam sur le monde corporel? Soudain des caractères immenses, énormes, aussi éclatants que les éclairs d'un glaive, jaillirent du texte. Catherine... Catherine Briez?... Un alibi... C'était bien cela... Mais... le complice?

Son nom était là... elle le devinait... elle le voyait sans pouvoir le lire, tant les lettres dansaient et s'effaçaient devant ses yeux.

Elle se pencha sur les feuillets tremblants entre ses doigts, comme s'ils eussent vibré à l'unisson de son âme, et finit par épeler le nom de Moreur!... Bernard Moreur!... Moreur!... Cet homme invoquait pour se disculper sa présence chez Catherine Briez la nuit du crime!... Le nom de Bernard Marsig? elle le cherchait... elle ne le voyait pas,... elle ne le trouvait pas... même sur la liste des témoins!... Elle lisait, relisait le texte, le dévorait, et, à mesure que sa conviction se formait, il lui semblait qu'elle déchargeait ses frêles épaules du poids de toute l'abbaye. Son père n'avait point failli... son père était innocent!... A ses yeux, subitement dessillés, l'artifice apparaissait hideux et nu. Fulgence, possesseur d'une grosse en forme exécutoire, avait profité d'une ressemblance fortuite, changé quelques lettres, transformé le nom de Bernard Moreur en celui de Bernard Marsig, et, par une suprême manifestation de sa haine, trompé les regards affaiblis de son ennemi mourant. Et dans l'évocation instantanée de la vie sainte de son père, Paule voyait reluire l'auréole dont l'enveloppaient ses rêves d'enfant. Mais à mesure que l'or pur rayonnait plus éclatant, le repentir la saisissait, une grande confusion l'accablait. Certes son cœur, plus clairvoyant que sa raison, attestait depuis longtemps l'innocence d'une pure victime! Pourquoi, témoin de tant vertus, ne s'était-elle rendue qu'à l'évidence?... Fulgence lui avait dit : « Bernard Marsig fut coupable » et elle avait cru Fulgence, et elle n'avait protesté que des lèvres! Ne portait-elle point une arme le jour où il insultait une chère mémoire? Elle ne s'en était point servie, elle n'avait pas frappé le calomniateur!

« Oh, pardon, père... pardon... » gémit-elle, comme s'il eût été là pour écouter et absoudre. Tout entière à son émotion, harcelée par le remords, inconsciente jusqu'à l'oubli de l'heure et du lieu, elle n'entendait pas des coups légers frappés à la porte. Les appels se précipitant l'arrachèrent à l'anéantissement de ses

sens devant ses pensées. Elle se leva, pâle d'épouvante. Qui donc s'agitait dans cette salle déserte?

Sur la porte fermée à l'intérieur les coups redoublaient.

L'éclat du grand jour lui rappela sa promesse. C'était Madeleine sans doute. Mais cet interrogatoire... il le lui fallait... elle voulait cette réhabilitation de son père, elle ne laisserait pas échapper cette preuve irrécusable de la substitution accomplie par Fulgence, elle ne se dessaisirait pas de cette défense souveraine contre un reflux de calomnie. Puis, un devoir sacré s'imposait à elle : personne ne devait invoquer ce témoignage contre la mère de Guillaume.

Les vantaux s'ébranlaient, heurtés par une main impatiente.

Déchirer le feuillet accusateur, c'était laisser la preuve d'une suppression violente; sans s'arrêter à l'épaisseur de la liasse, elle la déploya, ouvrit sa tunique, la cacha sur sa poitrine et courut ouvrir.

— Viens, viens! dit Madeleine, anxieuse et troublée; il est sept heures... Mercier cherche partout cette clé maudite : le greffier la réclame.

— Déjà!

— As-tu la lettre?

— Regarde ces papiers épars!

La vivandière eut un geste désolé.

— Hâtons-nous... Courons.

Poussant sa compagne, elle referma la porte, et toutes deux parvinrent à rentrer dans la brasserie sans être vues de Mercier. Madeleine suspendit la clé à la place même où elle l'avait prise, s'indigna de la maladresse de son époux, vint à son aide; chercha... et trouva. S'il n'eût été secoué d'importance, le seigneur et maître eût peut-être conçu des soupçons; il subit l'orage en homme habitué aux tempêtes domestiques, et se déclara satisfait.

— Mes amis, dit Paule, comme l'incident se dénouait, vous serez cause que mon hôte du Coq-Faisan prendra les adjoints aux adjudants généraux en trop haute estime.

— Je cours chez le confrère et l'avertirai que vous restez chez nous.

— Merci... Voulez-vous lui recommander mon cheval?... Pauvre Brunswick, a-t-il dû trouver la litière douce après l'étape d'hier!

— Je vous rapporterai de ses nouvelles. Rentrez, de grâce,

rentrez, citoyenne, ajouta Mercier, comme la jeune fille l'accompagnait sur le seuil. Ne vous montrez pas dans la ville avant d'avoir vu le général Ferrand.

Paule fit un geste d'insouciance et revint dans l'arrière-boutique où l'appelait Madeleine.

— Assieds-toi, je vais débarbouiller les marmots, dit la vivandière en approchant du foyer une bergère boiteuse.

De frais éclats de rire, des cris, un vacarme assourdissant arrivaient à travers la porte entr'ouverte et témoignaient d'un amour variable pour les ablutions matinales. Paule s'isolait de ces gazouillements d'oiseau mêlés à des pleurs d'enfant et restait en tête-à-tête avec la béatitude de son âme. Guillaume!... Maintenant elle pouvait l'aimer sans épouvante, être à lui sans remords. Dès qu'elle aurait pris les ordres du général Ferrand, elle se mettrait à sa recherche... Comme elle avait hâte de le voir! Que lui dirait-elle?... Quels termes choisirait-elle pour lui dévoiler le piège tendu à la conscience de Pierre Briez et lui montrer la trame ourdie contre leur bonheur?

Et voici qu'elle accrochait sa chair à de nouvelles ronces, que du ciel elle retombait lourdement sur la terre. Dans sa joie elle avait d'abord songé à son père, puis elle avait couru égoïste, après l'amour fugitif; mais on ne pouvait convaincre Guillaume sans présenter l'interrogatoire de Bernard Moreur, sans l'humilier dans sa mère, sans lui révéler le secret de son origine? Où trouver la force de le condamner à une pareille souffrance? Elle connaissait le poids du soupçon : imposerait-elle la torture de la certitude? Oh, l'odieuse lâcheté, l'indigne action! Grâce à Dieu, son amour n'était pas si vil que sa première manifestation fût un supplice imposé au bien-aimé; elle épuiserait l'adversité jusqu'à la lie plutôt que de céder à la tentation; elle élèverait son âme par la grandeur d'un sacrifice ignoré; elle se tairait. A défaut de la générosité, l'égoïsme lui conseillait encore le silence : Guillaume lui pardonnerait-il d'avoir mis à jour la plaie de son honneur? Objet de sa rancune, elle périrait chassée de son âme, elle s'éteindrait sous sa malédiction.

Cette liasse jaunie, toute raide contre sa poitrine, aussi lourde qu'une cuirasse de plomb, jamais personne ne la verrait. La crainte d'être surprise par Madeleine l'empêchait seule de la détruire. Puis, son esprit s'élevant à des pensées plus nobles, elle se reprocha son ingratitude envers le ciel. Au lieu de se

lamenter ne devait-elle pas louer Dieu et accepter son destin? S'il lui était interdit de songer à un bonheur terrestre, elle garderait dans toute sa pureté le souvenir d'un père chéri. Quel meilleur dédommagement au plus dur sacrifice?

Calmée depuis que sa vertu triomphait de ses espérances, Paule s'affaissait dans la vaste bergère, surprise par le sommeil, un sommeil invincible, ce sommeil bienfaiteur qui efface les traces des grandes souffrances et chasse le souvenir des amères douleurs à l'instant où s'épuise la force de les supporter.

Madeleine et ses enfants rentrant dans l'arrière-boutique ne la réveillèrent pas.

— Silence, petits jacobins! dit la vivandière en poussant sa postérité vers la brasserie.

— Maman, nous serons très sages; laisse-nous auprès du lieutenant, repartirent les aînés, une fillette de onze ans et un garçon de quelques douze mois plus jeune.

Mariette, tout bas, parla la première.

— Comme elle est jolie! Elle ressemble à ces petits citoyens ailés assis sur des nuages, dont on nous donnait les portraits avant la guerre.

— Elle est bien mieux habillée que maman, repartit Jean-Baptiste.

— C'est que maman n'a pas des bottes et des éperons.

— Ces galons...

— Cette épaulette brillante...

— Quand je serai grande, j'aurai un grand sabre comme elle.

— Le sabre sera pour moi.

— Pourquoi?

— Les petites filles ne jouent pas avec des armes.

— La marraine de Liberté en porte bien!

— Oh!... elle... c'est un lieutenant!

— Ah!

— Je serai général et te nommerai vivandière.

— Tu ne veux jamais partager!... Je le dirai à maman.

— Rapporteuse!

— Elle te fouettera... Tiens, l'entends-tu? Elle se fâche contre un citoyen qui veut être général à lui tout seul, déclara la fillette toute fière de sa terrifiante trouvaille.

Jean-Baptiste, fort penaud, ouvrit la porte et courut satisfaire sa curiosité. Des hommes de mauvaise mine remplis-

saient la brasserie et débordaient déjà dans l'arrière-boutique.

— La citoyenne Paule Marsig? dit le porte-parole de la troupe.

— Présent! répondit d'instinct la jeune fille subitement réveillée.

— Que fais-tu ici?

— Je dors.

— Après une nuit de fatigue tu as besoin de repos, ajouta-t-il en jetant un regard d'intelligence à ses acolytes. Tu finiras ton somme en prison; je t'arrête.

— De quel droit! Quel crime ai-je commis?

— On t'accuse d'avoir empoisonné les volontaires avec les pernicieux conseils du traître Dumouriez.

— Je le nie.

— On t'a prise en flagrant délit : ce matin encore tu te cachais sous une carmagnole d'emprunt.

— Je me défendrai, je prouverai mon innocence.

— La citoyenne Marsig a passé la nuit chez moi. Mon civisme est bien connu; je réponds d'elle et vous défend de l'arrêter.

— Ta, ta, ta... la grosse mère... nous allons bien voir!

— De quoi s'agit-il, camarades? dit Mercier qui rentrait chargé des fontes et du paquetage de Paule.

— Nous venons appréhender cette citoyenne.

— Qui?... Paule Marsig?

— Elle-même.

— Avez-vous un mandat d'amener?

— A quoi bon? Le dénonciateur est un homme sûr, l'idole de ton club.

— Son nom?

— Onésime... le modèle des patriotes.

— Le modèle... le modèle... Qu'en savez-vous? A peine est-il ici depuis trois jours!

« Onésime, pensa Paule, l'homme de confiance de mon oncle Fulgence, serait-ce lui qui pérorait ici hier soir?... Impossible... pourtant c'était sa voix... » Je me trompe : la prison seule réclame ce zélateur de la monarchie.

— Onésime ne vient-il pas de Saint-Amand? demanda-t-elle néanmoins.

— Les femmes sont bavardes!... On ne finirait jamais de répondre à leurs questions!

— Nous causerons en route, repartit la jeune fille déjà remise de l'étonnement du réveil et de l'imprévu de son arrestation; où allons-nous?

— A la maison d'arrêt dite des Ursulines.

— Marchons.

La fière attitude de Paule, les protestations de Madeleine intimidaient les agents. Craignant de commettre une maladresse, ils s'interrogeaient du regard.

— Trêve de plaisanterie, camarades, reprit Sulpice, tandis que Madeleine s'accrochait au bras de Paule. Innocente du crime dont on l'accuse, la citoyenne Marsig restera sous la sauvegarde de ma femme jusqu'à ce que vous présentiez un ordre du Comité de sécurité révolutionnaire. On ne traite pas comme une comtesse un officier de l'armée française.

Des artilleurs, chassés par la pluie qui tombait à torrent, s'étaient groupés autour d'une table.

— Ces propre-à-rien prétendent arrêter le lieutenant Marsig! dit l'un d'eux.

— Quel est son crime?

— Onésime l'a dénoncé.

— Connais-tu ce moineau?

— Sans doute : c'est lui qui nous dénonça la fuite du tanneur Fulgence Descart.

— Quelque braillard qui craint les balles.

— Il aime mieux toucher trente francs par tête de suspect que d'affronter les boulets des Autrichiens.

— Si vous l'aviez entendu, hier au soir, ici même! Il réclamait la mort sans phrase contre tous les déserteurs.

— Un drôle à pendre! clamèrent-ils comme un seul homme, dans l'incertitude de la conduite qu'ils tiendraient le lendemain.

— Tout cela est bel et bon, reprit un brigadier, mais puisqu'il ose s'en prendre au lieutenant Marsig, je cours avertir mon colonel. Auparavant, dégageons la place.

— Eh! les civils, demi-tour à droite!

— Ne vous fâchez pas, citoyens-soldats; on reviendra s'il y a lieu. Ce n'est pas poli, tout de même, de nous renvoyer bredouille par ce chien de temps!

Jane DIEULAFOY.

(*A suivre.*)

QUELQUES PLAGES SUBURBAINES

DE NEW-YORK

C'est aux environs de New-York, dans le New-Jersey et le Long-Island qu'il faut chercher les plages de haute fantaisie, les quartiers excentriques, qui d'ailleurs disparaissent tous les jours.

Se figure-t-on, en France, une jeune mariée, en pleine lune de miel, allant aux bains de mer et lisant aux parois de sa cabine quelques préceptes dans ce genre :

Que la femme chrétienne évite, en se mettant à l'eau, de provoquer la tentation ; car les désirs de l'homme ne sont que ceux de l'esprit du mal ; qu'elle se vête de façon à dissimuler des charmes immoraux ; qu'elle se rappelle que la modestie est sa plus belle parure, et que vêtue d'un sac ou d'une robe de satin elle peut paraître aussi charmante.

Une Parisienne se croirait peut-être dans une succursale de Charenton, mais une puritaine d'Ashbury Park, c'est le nom de la plage où j'ai lu moi-même ces recommandations que je traduis, respirera avec onction le parfum biblique de ces sentences et endossera sa « cagoule », car, à très peu de chose près, le costume imposé par le rigorisme méthodiste qui gouverne aux plages d'Ocean Grove et d'Ashbury Park qui font suite à celle de Long Branch, ressemble au vêtement que portent, en Italie et dans le midi de la France, certaines confréries de pénitents.

Les utiles recommandations à la femme chrétienne, que je viens de citer, ne sont pas d'ailleurs un fait isolé, et beaucoup d'autres, du même genre, ornent l'intérieur des cabines de bains. Notons celle-ci :

Viens au Sauveur, âme égarée. Il est beau, il est bon et il t'aime. Prends garde au diable (*devil spirit*) caché dans quelque coin ; et sois toute au Seigneur en te déshabillant.

Il y a quelque chose dans ces conseils qui rappelle les « extases » de sainte Thérèse, et si l'esprit malin jouait à une baigneuse le mauvais tour de se déguiser en Sauveur, qui sait jusqu'où irait la méprise !

Mais enfin, voici la femme dans l'eau, et là, au moins, on peut supposer qu'elle retrouve sa liberté d'action. Point! Si elle n'a plus devant les yeux les pures recommandations accrochées dans sa cabine, elle a, en revanche, celles des yeux braqués sur ses mouvements.

Et gare s'ils sont « *too much french* » !

Ce n'est point qu'on n'aime, et même beaucoup, en ce pays, Français et Françaises, mais on a une salutaire méfiance, surtout dans ces milieux évangéliques, de la désinvolture de leurs gestes et de leurs paroles. Pour beaucoup d'Américains qui n'ont jamais été en Europe, une Parisienne égarée sur les grèves d' « Ocean Grove » riant à gorge déployée de son rire sincère avec quelques compatriotes aux gestes exubérants, serait presque, à coup sûr, prise pour une sœur de lait de la « Goulue » ou de « Grille-d'Égout ».

Heureusement que dans cette Amérique, Eldorado des extrêmes et des contrastes, la race latine peut se dédommager en allant presque en face « s'esbattre » sur les plages de Coney-Island de South Beach et de Rockaway. Là, et j'en parlerai tout à l'heure, la liberté des paroles et même des actions atteint des limites qui feraient rêver l'auteur du *Rêve*.

Mais les puristes d'Ocean Grove et d'Ashbury Park ne veulent rien avoir de commun avec ces plages sans morale, et, pour bien montrer qu'ils sont eux et non pas d'autres, ils ont eu l'heureuse innovation de s'entourer d'un petit mur de Chine en miniature, une sorte de palissade fortifiée qui les protège contre les ivrognes, les blasphémateurs et les perturbateurs du sabbat.

Les portes de cette enceinte sont impitoyablement fermées chaque samedi soir à dix heures pour n'être réouvertes que le lundi matin. Tant pis pour qui oublie de s'approvisionner le samedi. S'il n'a des amis pour l'héberger, il pourra tranquillement expérimenter les sensations de la faim.

Tout véhicule d'agrément ou d'utilité est prohibé le dimanche,

et ceux qui en possèdent ne peuvent ni les faire sortir, ni, s'ils sont en retard le samedi soir, les faire rentrer.

Un médecin même ne peut enfreindre cette règle, et doit, s'il a des malades, les visiter à pied.

L'entrepreneur des pompes funèbres n'a également pas la permission d'apporter, selon l'usage américain, si quelqu'un meurt le dimanche, la glace sur laquelle on pose le corps, ce qui peut, par les étés torrides de New-York, avoir de grands inconvénients.

Un mauvais plaisant disait, à ce sujet, que le diable, pour se venger des tracasseries que les gens d'Ocean Grove lui suscitent, devrait bien les faire tous flamber ce jour-là, puisque les *five engine*, voitures des pompes à feu, n'auraient point la permission d'entrer. Ces précautions ajoutées à quelques autres comme par exemple : éteindre impitoyablement en été la lumière électrique sur la plage après dix heures, ce qui empêche sinon de faire, au moins de voir beaucoup de choses ; ne pas permettre la vente d'aucune boisson alcoolique, à ciel ouvert au moins ! enfin avoir un temple monstre à Ocean Grove, où les « meetings » et les « revival » se succèdent sans relâche, toutes ces précautions, dis-je, font de ces petits riverains, un peuple d'élus, terreur de Satan.

Ah ! oui, mais Lucifer s'en donne à cœur joie quand des « gentlemen » corrects s'en vont gravement, comme des gens en traitement, chez le pharmacien, échangent avec lui un petit signe maçonnique et disparaissent dans une quatrième ou cinquième arrière-boutique, après avoir refermé un nombre égal de portes sur eux. Ce sont les « initiés » qui sont *in the rope*, autrement dit « dans le cercle » ; et quand un innocent arrive à leur suite qui n'est pas dans le secret et qui s'imagine qu'il suffit de cligner de l'œil au droguiste pour obtenir le fruit, ou plutôt le liquide défendu, il faudrait voir de quel air glacial ses gentillesses sont reçues ! C'est un malheureux *out of the rope* et pendant que les autres se délectent au fond de leur retraite, lui, s'en va morfondu et honteux.

Et ce n'est pas amusant quand on a sur la conscience, par une chaleur torride de juillet, une demi-journée de plage où l'on s'amuse « moult tristement », et une autre où l'on a tant soit peu chanté dans le grand temple les cantiques de Moody et Sankey, de n'avoir pas droit à un léger réconfortant.

En revanche, cet abstinent malgré lui a la ressource de se distraire dans son « home » à Ocean Grove, qui consiste pour la saison d'été en une tente divisée en petites chambrettes, et où vous avez le bonheur d'entendre votre voisin ou votre voisine épancher son âme dans l'affliction ou la joie.

Car c'est une mode, une manie plutôt de vivre ainsi avec une toile pour cloison à Ocean Grove pendant la saison des bains. Et ce n'est pas un coup d'œil banal que celui de toutes ces tentes carrées, alignées dans les rues étroites et poussiéreuses du bourg, comme autant de petits cirques ambulants.

Si l'on parvient à jeter un coup d'œil, le matin, à l'intérieur, le spectacle encore beaucoup plus curieux : on aperçoit pêle-mêle monsieur se rasant, madame au lit, s'étirant, et parfois des petits qui se roulent au milieu d'ustensiles de cuisine, éparpillés un peu partout, comme chez les nomades. Tout cela dans un cadre de petites sapinières qui ne manquerait pas d'un certain charme agreste malgré l'uniformité plate du terrain, n'était l'air de « pénitencier » qu'imprime à tout ce petit pays la plus fanatique des nombreuses sectes protestantes. Comme en même temps elle compte parmi ses membres des gens immensément riches possédant la plupart des terrains et des propriétés d'Ocean Grove et d'Ashbury Park, sa puissance d'action est presque sans limites dans cette région.

Il va sans dire que le dimanche on ne peut se baigner à Ocean Grove, et, à ce propos, je fus témoin d'une amusante petite aventure.

Familiarisée depuis bien des années avec toutes ces règles, et quoique les trouvant insupportables, j'étais allée passer quelques jours chez des amis qui demeurent à Ashbury Park. Des Américains, protestants épiscopaux, mais connaissant l'Europe, et qui étaient les premiers à plaisanter des excès de zèle de leurs voisins méthodistes. Moitié sérieux, moitié riant, ils me proposèrent un dimanche de les accompagner au grand temple d'Ocean Grove. Comme nous étions à pied, le gardien nous laissa franchir, à la « queue leu leu », une des petites portes de l'enceinte, non sans d'abord s'informer du but de notre visite.

La réponse l'ayant satisfait, nous pûmes entrer en même temps que trois autres messieurs que le gardien crut sans doute de notre suite.

Le temple d'Ocean Grove est tout simplement une immense

rotonde soutenue par des piliers en fer et ouverte à tous les vents. Au milieu s'élève une estrade où se groupent pour chanter les membres du clergé méthodiste, auxquels se joignent souvent d'autres confrères des environs.

Comme plancher, de la paille qui reste là tout l'été pour le plus grand bonheur des puces et parfois des serpents, sinon pour celui des fidèles qui s'agenouillent dessus. Fort intéressée, j'observais les physionomies quand trois : « Tiens, tiens, tiens », derrière moi, me firent retourner, et je reconnus les messieurs qui avaient passé la petite porte avec nous. Ignorant ma nationalité, ils parlaient sans gêne dans leur langue, et je sus en un instant leur histoire. Tous les trois Parisiens, encore jeunes, fraîchement débarqués ; dans les affaires, mais en vacances ; et décidés à voir cette « fameuse » Amérique et surtout à s'y amuser ! Pour cela faire, ils s'étaient informés ; et je ne sais qui leur avait conseillé de commencer par Ocean Grove !

Ils s'en allèrent, parlant haut, bien avant la fin du service, au grand scandale de l'assemblée, et je ne les revis plus que dans l'après-midi, sur la plage, où vainement ils cherchaient à se faire comprendre dans un groupe froid et hostile. Un seul d'entre eux parlait un peu l'anglais ; mais personne néanmoins ne devinait ce qu'il disait.

Ridicules ou non, loin de la mère patrie, un compatriote dans l'embarras devient presque un ami, et je leur demandai simplement si je pouvais les aider à s'expliquer. Sans le savoir, j'avais entrepris là une rude tâche. Les expressions de reconnaissance, les gestes et les paroles des trois hommes qui s'enchevêtraient et se croisaient sans attendre les réponses, m'ahurissaient complètement. Enfin, je parvins à deviner plutôt qu'à entendre ceci : Ils avaient cherché un restaurant et des plats français à Ocean Grove et n'avaient pu trouver ni l'un ni les autres, et pour cause !

Rien n'est ouvert le dimanche, comme je l'ai déjà dit et en aucun temps il n'exista dans cet endroit privilégié un restaurant français.

Désespérés, au moins comptaient-ils se baigner ! Et quand je leur appris qu'ils ne pouvaient même user de cette simple liberté, ils s'indignèrent pour de bon, maudissant le pays, les institutions et les méthodistes ; et jurant leurs grands dieux qu'ils ne reviendraient jamais dans une telle contrée.

Je calmai ces pauvres messieurs en leur donnant l'adresse

d'un bon restaurant français à New-York, leur conseillant de revenir à Ocean Grove dans la semaine se baigner et voir baigner les femmes en « pénitentes ». Ce qu'on ne voit pas en France! et ce qui ne sembla pas les tenter.

Comme il était déjà tard, et qu'ils devaient aller à pied jusqu'à Long Branch, rejoindre le bateau à vapeur pour New-York, il est douteux qu'ils aient soupé ce soir-là !

La plupart des femmes vont directement de leur maison, ou plutôt de leur tente, quelle que soit la distance, à la mer, vêtues de leur costume de bains. Et, rien n'est comique et pitoyable comme de les voir revenir à leur « home », mouillées, les cheveux épars au milieu de chemins poussiéreux tels qu'on n'en trouve qu'ici !

Il y a cependant une rangée de cabines bâties sur la plage, ressemblant beaucoup aux baraquements des soldats en campagne; mais presque toutes les femmes méthodistes épargnent l'argent de la location, — six dollars pour la saison — afin de le consacrer à leur église.

Et maintenant de ces plages « collet monté » les amateurs de contrastes n'ont qu'à faire le petit trajet qui sépare New-York de Coney Island, environ trois quarts d'heure en bateau d'excursion pour se croire au pays de cocagne.

C'est pendant les jours de canicule qu'il faut voir un « aller » et un « retour » à Coney Island et à Rockaway Beach. Toutes les descriptions ne donneront qu'une faible idée du tableau.

Quand le petit vapeur qui fait régulièrement le trajet entre ces plages du Long Island et New-York arrive à son « dock » de la Batterie et que l'on ouvre les portes des salles d'attente, il y a une poussée formidable où l'habituelle politesse des hommes américains pour les femmes est tout à fait oubliée. Le mieux est de rester en arrière et de jouir du spectacle.

Enfiévrés, anxieux, nerveux et pâles comme si leur fortune était en jeu, des hommes graves se précipitent pêle-mêle avec les gamins pour arriver les premiers et attraper les pliants !

Certes, les places fixes ne manquent pas ; mais ils veulent tous être sur le devant; et cela me paraît une merveille que le bateau, chargé à outrance sur son avant, ne coule pas à pic.

Un jour de l'été dernier, sur un des bateaux d'excursion qui remontent la rivière du Nord, il s'en fallut de bien peu. Mais c'est qu'aussi l'empressement extraordinaire des excursionnistes était

justifié. Un émule de Barnum offrait un voyage gratuit et un « joli meuble », disait-il, à ceux qui souscriraient à l'achat de beaux lots de terrain qu'il possédait dans un cimetière! Son annonce était mirifique et tout à fait dans la couleur locale. Il promettait aux morts « beau terrain élevé », bon air! vue superbe et enfin « proximité de chemin de fer ». Ceci paraît une plaisanterie et n'est qu'une des « réclames » usuelles dans ce pays. Pour avoir un tel lot et jouir de sa vue avant de l'habiter pour l'éternité, ces gens sérieux s'écrasèrent à moitié et tombèrent en grappes humaines les uns sur les autres, dans leur irrésistible élan, pour s'emparer des pliants. Les premiers glissèrent et s'aplatirent tout de leur long; les seconds s'abattirent sur les premiers, et ainsi de suite. Il y eut une panique; mais le compte fait des blessures se borna heureusement à quelques contusions.

Pour les plages de Coney Island et Rockaway, les choses vont à peu près de même, mais le plus intéressant est le retour; et j'en parlerai après avoir un peu voyagé dans Coney Island.

Certes, c'est un endroit trop populaire pour n'être pas connu au moins de nom, même de l'autre côté de l'Atlantique. Mais chacun observe les choses à sa manière; et les plus petites, les plus « inaperçues » sont souvent fort intéressantes.

Aussi ne parlerai-je guère de l'éléphant bâti près de la plage, moitié en bois, moitié en pierre, dont les yeux sont deux fenêtres rondes et dans l'estomac duquel les jeunes *dudes* aiment aller « flirter ». Cet éléphant a sa réputation faite et elle ne manque pas d'originalité. Son intérieur, divisé en chambrettes qui portent le nom de la plupart des parties du corps humain, est surtout visité au *heart's room* par les amoureux.

Non loin de l'éléphant se trouve une petite sœur de la tour Eiffel, de trois cents pieds de hauteur et assez banale. Bien autrement curieux, sinon très attrayant, est l'aspect des « dessous » de restaurants à « pique-nique » et à « basquet parties » qui bordent une partie de la plage de Coney Island. Les Français qui viennent soit visiter, soit habiter ce pays et qui emportent dans leur souvenir la poétique et grandiose image des grèves de Bretagne et de Normandie seraient cruellement déçus en voyant celles-ci!

Des bandes de sable d'un gris de boue agrémentées de papiers graisseux jetés à profusion par les amateurs de « goûters » en plein air; des gargouilles primitives, rampant le long des pilotis, qui supportent les restaurants à bon marché, et qui déversent les

eaux de vaisselle à côté et parfois sur la tête des « naïfs » qui s'assoient sur le sable trop près des poteaux; conduits qui répandent des senteurs inconnues aux plages de la vieille Armorique, ces côtes enchantées où s'épanouit la fleur d'or et la rose des rosiers nains! Voilà ce que trouveraient, à Coney Island et à Rockaway, ceux qui aiment l'idéal! Mais personne ne va l'y chercher.

Manger, danser et surtout « flirter », ce sont les grandes « attractions » de ces endroits. Les bains ne sont que le complément indirect de tous ces plaisirs.

Souvent, en marchant sur l'interminable bande de sable qui forme la plage de Rockaway, on rencontre vers le soir, en été, de nombreux monticules qu'au premier abord l'on croit élevés par le jeu des enfants. Si l'on s'approche sans bruit on les voit osciller, on les entend parler, soupirer... Les « flirteurs » n'ont rien trouvé de mieux pour s'entretenir à leur aise de leurs petites affaires de cœur ou de tête, que de s'enterrer à moitié. Et rien n'est plus bizarre que de voir de distance en distance tous ces « tumuli » d'un nouveau genre, dont quelques-uns ont l'air de se mouvoir à la façon d'une énorme tortue qui irait à l'eau.

Les « Tobogans » qui ont quelque parenté avec les « Montagnes russes » sont aussi un des plaisirs favoris de ces parages. Il en est de deux genres :

Un petit wagon découvert à six places est hissé au moyen d'une chaîne mue par la vapeur au sommet d'un échafaudage très élevé et qui branle d'une façon peu rassurante. Là, pris de vertige, le wagon descend comme l'éclair une pente étroite qui n'est protégée de chaque côté, dans tout le parcours, que par une légère barrière d'environ vingt centimètres de hauteur. Il en rencontre une autre qui monte par l'impulsion de son élan; tous deux se heurtent aux parois, sautent, cascadent, rebondissent comme s'ils allaient s'élancer dans le vide, pendant que les femmes nerveuses qui aiment avoir peur s'exclament à qui mieux mieux en cris perçants.

L'autre espèce de « Tobogans » va à l'eau, et c'est la plus curieuse. De la plate-forme de quelques restaurants en bois élevés sur la plage de South Beach à Staten Island, une île distante d'une demi-heure de New-York, descend, soutenue par des traverses, une étroite voie en bois, très accidentée en sauts et ressauts, et entre les planches de laquelle sont de nombreuses

roulettes. Un petit traîneau plat, comme on en voit au Canada, part du sommet avec un ou deux nageurs, accroupis ou étendus dessus, — fort souvent des femmes ; — il glisse comme une flèche sur ces roulettes et va s'abîmer dans l'eau.

On ne va sur ces « Tobogans » qu'à ses risques et périls, et en général seulement si l'on sait nager.

Cependant j'ai vu beaucoup de gens s'y aventurer sans s'inquiéter d'ignorer la natation. Si la marée n'est pas trop forte, les imprudents en sont généralement quittes pour un bain mouvementé, d'où on les aide cordialement à sortir. Ce qui les enhardit, en général, à recommencer un peu plus loin.

On pourrait certainement faire un ou plusieurs volumes des bizarreries, des habitudes ou des mœurs qui prévalent dans ces stations balnéaires. Mais la place restreinte dont je dispose m'oblige à omettre bien des choses curieuses.

Je ne finirai pas cependant sans parler d'un prêcheur en plein vent, un apôtre de la secte des « Faith's curer » — guérisseurs par la foi, — qui par un jour brûlant du mois d'août dernier exposait avec chaleur, sur la plage de South Beach, où je me trouvais, ses doctrines au public.

Il prétendait que celui qui croit et prie peut tout obtenir par la prière, et cet enseignement, certes fort beau en théorie, rencontrait beaucoup d'incrédules qui avaient, paraît-il, essayé de le mettre en pratique.

Sans se gêner, ils interrompaient le prédicateur pour lui poser des questions auxquelles le pauvre homme, il faut lui rendre justice, avait répondu pendant plusieurs heures. A la fin, malgré toute sa foi, harassé et terrassé physiquement par le soleil tropical, il mit fin au sermon, et quelques minutes plus tard alla se baigner.

Il paraissait s'amuser prodigieusement dans les petites vagues en miniature. Cependant, comme avec sa main droite il faisait le geste d'appeler quelqu'un, je vis des hommes et des femmes s'approcher de lui, dans l'eau qui ne venait qu'à sa taille, et lui demander ce qu'il désirait. Mais, il semblait ne pouvoir le dire devant des femmes. A la fin un des baigneurs courut vers l'endroit où l'on donne les costumes et lui en rapporta un. Comme je l'ai su plus tard, le sien avait perdu quelques-unes de ses attaches. Il se mit en demeure de revêtir l'autre en allant à l'écart se plonger dans l'onde amère. Après quoi, triomphant, un petit paquet sous le bras, il se montra sur le rivage, où un

immense éclat de rire l'accueillit. Par erreur, ou à dessein, on avait remis au charitable sauveteur un costume de femme que le « révérend », fort ignorant, sans doute, en ces délicates matières, avait tranquillement endossé à rebours, toutes les ouvertures dans le dos.

Quand il comprit, il était trop tard ; et ne sachant que faire, n'osant bouger, il imita les « flirteurs » et se couvrit de sable jusqu'aux épaules et jusqu'à la nuit. Il paraissait avoir oublié son précepte : « Tout par la Foi », ce qui fournit un bon thème de plaisanteries aux rieurs.

Pour les petites bourses et les gens qui aiment à faire la dînette saupoudrée de sable, les marchands de saucisses en plein vent étaient une vraie providence sur les plages populaires de Coney Island, Rockaway et South Beach. Si bonnes ont été leurs affaires que les restaurants jaloux leur ont cherché noise et que par « jugement » les pauvres petits industriels ont été forcés soit d'abandonner leur commerce, soit de prendre une patente de cinq cents francs.

Ceci se passe au pays de la liberté...

Ah ! le retour, le soir, sur les bateaux d'excursions ! Zola serait là dans son paradis « naturaliste » !

Tout autre que lui ne peut qu'effleurer certains sujets et tout au plus les laisser deviner.

Sur chaque banc, dans chaque coin on se heurte à des amoureux trop épris.

Mais, par exemple, ces mêmes gens-là ne joueront pas à la balle le jour du sabbat et s'indigneront d'entendre jouer une valse le dimanche, excepté, — quand on baptise à New-York, — le quadrille de *Madame Angot*, musique sacrée ! Alors c'est *all right*. De plus, ils jetteront volontiers les dollars dans l'escarcelle de la fameuse et « tintamarresque » maréchale Booth, quand elle leur raconte, ici, dans ses conférences, l'impiété et le dévergondage des « pauvres Français » qui renient Jésus, et qu'il faut sauver à tout prix.

Peut-être, certains Américains pensent-ils, comme les bons seigneurs du moyen âge qui faisaient des cadeaux à l'église pour racheter leurs péchés, qu'en rachetant ceux du peuple frivole que leur décrit l' « apôtre salutiste » ils s'absolvent des leurs !

Quoi qu'il en soit, dans un coin *nec plus ultra* je vis moi-même, un soir, à un de ces retours, un amoncellement d'un pittoresque indescriptible.

Sur les plastrons immaculés de très jeunes *gentlemen*, reposaient, à la vue de tout le monde, comme la chose la plus naturelle, les têtes de leurs « compagnes » ; tout ce monde assis par terre, et sur les genoux de ces « compagnes » reposait à son tour la tête de quelque autre ami !

Ces inconscients amis du naturalisme étaient enchevêtrés plus et mieux que les membres de Laocoon avec les serpents. et certes, dans la France « impie » de Mme Booth, ils eussent été arrêtés.

Comme, quelque temps après, j'exprimais ma surprise à une dame américaine, aussi charmante et aussi distinguée qu'une duchesse du classique faubourg Saint-Germain, m'étonnant que le public qui sanctionne les lois absurdes du dimanche pût fermer les yeux sur celles de la simple morale, elle me répondit simplement, non sans tristesse, ce dicton qu'elle aurait pu s'appliquer : Ici, plus que partout, « les extrêmes se touchent ».

Et moi, j'ajoute : se heurtent !

Mathilde SHAW.

CHANSONS TRISTES

I

Je crains la nuit où l'on est plus abandonné.
Oh ! dans le cœur qui cherche en vain quelque lumière,
Pendant la nuit, si longue, hélas, et solitaire,
L'étrange chapelet de soucis égrené...
Je crains la nuit, où l'on est plus abandonné.

La nuit est là, la claire nuit de lune pleine...
Jette sur moi ton manteau pourpre, Amour hautain,
Porte à mes lèvres ta coupe d'espoir divin,
Et viens me dire, Amour, ta tendre cantilène,
Car elle est là, la nuit , et vois, la lune est pleine.

Tu chantes, et la nuit sourit au firmament,
Tu chantes, et le ciel a des reflets d'aurore,
Tu chantes, et la mer se recueille et t'adore,
Tu chantes, et mon cœur se plaint amèrement,
Car il a mieux senti tout son isolement...

II

Le glas qui sonne en moi, le glas, qui donc l'entend ?
Un sourire répond à mon angoisse intime,
Un mot doux et discret à mon cri de victime,
Une froide caresse à mon cœur palpitant,
Le glas qui sonne en moi, le glas, qui donc l'entend?

Le calme de la nuit froide est inquiétant.
Dans le ciel étoilé pourquoi donc ce silence?
Sur la plaine muette, ô, cette indifférence,
Et ce sommeil chez l'être humain qui souffre tant ?
Le glas qui sonne en moi, personne ne l'entend.

Ma plainte étrange s'en va dans l'étrange espace,
Et s'y perd sans écho; mais qui donc, qui donc passe,
Et m'écoute, et me frôle, et me dit qu'il m'attend?
Le glas qui sonne en moi, c'est la Mort qui l'entend,

III

Dors, mon étoile, dors dans l'abîme nocturne,
Dors en étincelant,
Et verse dans mon cœur ainsi que dans une urne
L'apaisante clarté de ton regard tremblant.

Et peut-être n'est-tu, mon étoile endormie,
Si solitaire au ciel,
Qu'un pleur qui fut à moi, peut-être es-tu ma vie,
Peut-être es-tu mon cœur, oui, mon cœur immortel.

Le pauvre cœur troublé, douloureux et rebelle
Que je porte ici-bas
Est ton frère d'un jour. O dis-lui, s'il est las,
Qu'un vaste sommeil va l'abriter sous son aile.

Dis-lui qu'il dormira, dis-lui qu'il oubliera,
Tandis qu'au ciel le frère immortel sourira...

IV

Sur la mer, comme sur une morte,
Lentement, doucement, tristement,
Le ciel pleure, pleure abondamment,
Sur la mer, comme sur une morte.

Le ciel gris est un morne vieillard
Dont la voix de sanglots s'est brisée;
La mer est une jeune épousée
Et le ciel gris un morne vieillard.

Il se penche, il se penche vers elle,
Car il sait qu'elle dort pour toujours
Dans sa lourde robe de velours.
Il se penche, il se penche vers elle

Il la frôle de ses cheveux blancs.
En tremblant il l'effleure, il la touche,
La contemple et s'étend sur sa couche.
Il la frôle de ses cheveux blancs,

Pour mourir avec elle il l'embrasse,
Lui donne ses derniers pleurs d'amant,
Et s'abîme en elle mollement.
Il estmort cependant qu'il l'embrasse...

V

La mer a bu ce soir tout le sang du soleil.
Sous les nuages roux aux durs reflets de cuivre,
La mer s'endort au large orgueilleusement ivre.
La mer se plaint à la Nuit calme en son sommeil.

« Immortelle Nuit qui m'enlaces de tes voiles,
Incline vers moi la douceur de ton ciel bleu,
Et jette en mon sein, comme des larmes de feu,
Les regards dorés de tes paisibles étoiles.

« Le soleil était mon cœur et j'ai bu son sang,
J'ai bu tout le sang de mon cœur, nuit immortelle!
Il est mort, mon cœur, mon cœur, et moi, criminelle,
Je te dis tout bas mon désespoir impuissant.

« Il ne renaîtra jamais, ô Nuit immortelle,
Mon cœur de héros dont j'ai bu le sang vermeil,
Et je veux mourir, ayant tué le soleil,
Mourir à mon tour, à l'abri sous ta grande aile.

« Immortelle Nuit, prends les perles de mes flots
Pour t'en faire des colliers; pour t'en faire un rêve
Prends ma triste immensité; mais prends mes sanglots
Pour t'en faire une chanson dont pleure la grève... »

VI

Il me regarde avec des yeux tristes d'ami,
Le feu qui brûle et dont le vent courbe la flamme,
Il me regarde avec des yeux tristes d'ami.
Dans ses braises je vois le reflet de mon âme,
Et dans sa plainte c'est ma douleur qui gémit.

... La nuit est pure et sous le ciel mon rêve plane.
Les étoiles d'or ont des yeux d'êtres chéris.
La nuit est pure et sous le ciel mon rêve plane.
Par les étoiles d'or, dans le ciel diaphane,
A mon rêve, est-ce toi, mon amour, qui souris?

... La lune sur la mer immobile chatoie,
L'onde calme a des yeux d'abîme indifférent.
La lune sur la mer immobile chatoie.
Eau profonde, en ton sein, est-ce que dort ma joie,
Pour que je te contemple, eau profonde, en pleurant?...

VII

Dans le bourdonnement mystique de la cloche,
Qui s'en vient jusqu'à moi comme un lointain reproche,
Je devine un appel étrange d'inconnu,
De passé trouble, hélas, et jamais souvenu.

Je rêve, et m'engourdis de tristesse illusoire,
Tandis que vibre avec lenteur dans la nuit noire
La voix plaintive des clochers disséminés
Au bord des mers et sur les monts abandonnés.

Je rêve, et sur mon cœur leurs molles harmonies
Font planer les soupirs d'exquises agonies.
Je rêve, et vois surgir, par mon rêve exhumés,
Hors de fictifs tombeaux des visages d'aimés...

VIII

Donne un peu d'amour à mon cœur qui t'en demande.
N'attends pas que de ma bouche une plainte sorte,
Ni que ma tremblante main vers ta main se tende.
Sois douce, sois pitoyable, et ne sois pas forte :
Donne un peu d'amour à mon cœur qui t'en demande.

J'ai tant besoin de pitié, besoin de tendresse.
Je suis comme un pauvre enfant, malade et sans mère,
Dont le grand œil triste implore quelque caresse.
Verse dans ma nuit, verse un peu de ta lumière,
J'ai tant besoin de pitié, besoin de tendresse...

Aime-moi, fut-ce un instant. Tu seras bénie.
L'hirondelle bâtira sous ton toit qui penche
Son nid familier. A la mer toujours unie
Sourira toujours ta petite maison blanche.
Aime-moi, fût-ce un instant. Tu seras bénie...

IX

L'heure est longue. L'heure est éternelle.
L'heure? J'attends quoi, je ne sais pas.
La mer m'a dit, oui, m'a dit tout bas :
« Viens dans mes bras, viens, car je suis belle. »

Le ciel m'a dit : « Je suis étoilé,
Viens, je te donnerai mes étoiles. »
La nuit m'a dit : « Soulève mes voiles,
Et viens baiser mon sein désolé. »

J'ai dit à l'amour, l'amour rebelle
Qui déroule les plis éclatants
De son manteau d'or : « Viens, je t'attends ! »
Et j'attends, et l'heure est éternelle...

Robert SCHEFFER.

BEAUTÉ [1]

LES HAUTS LIEUX

Montagnes, j'ai gravi vos flancs obstinément,
Pour m'abreuver sans fin au vaste étonnement
De perdre mon regard dans l'espace sans bornes,
De n'entendre aucun bruit monter des plaines mornes,
D'amplifier mon geste, en rêve, jusqu'au ciel,
De n'être plus d'un tout le chiffre partiel,
Une voix étouffée en la rumeur nombreuse!
Et j'ai quitté le char, sous qui l'oubli se creuse,
Qui conduit, à travers le temps, son faix humain,
Par le toujours pareil, banal et dur chemin.
Au-dessus des cités, au-dessus de la plaine,
Où vit et se remue et meurt la foule humaine,
Comme vous qui posez votre front sur l'azur,
J'ai touché le bonheur immuablement pur!
Car, dans votre silence, en votre paix sacrée,
Le sentiment se perd de l'étroite durée,
Évanouie avec l'ordinaire labeur
Qui mêle dans un jour la joie et la douleur,
Mais si j'habituai mon âme à l'harmonie
Du grand gémissement qu'un sauvage génie
Exhale nuit et jour du sein des bois chanteurs,
Si j'ai rendu mes yeux familiers aux lueurs
Dont s'illumine seul celui-là qui vous hante,
J'étais plus près du ciel sous les yeux de l'amante!

(1) *Beauté*, 1 vol. in-18 qui paraît chez l'éditeur Perrin.

TERRES VIERGES

Quand la patrie est pauvre et qu'elle en est plus chère,
Ses enfants les meilleurs prennent la mer et vont
Tenter l'eldorado d'une terre étrangère.
Et la foule interroge et ne sait ce qu'ils font.

Ce qu'ils ont fait? ces fous. Leur tête fut légère.
Ils se sont enfoncés dans l'espace profond;
Et maintenant le poids du doute est sur leur front :
Derrière eux est l'oubli, devant eux le mystère!

Où sont donc les trésors espérés et promis?
Alors un homme, aux yeux élargis par l'espace,
Leur a rendu la force en leur disant : « Amis,

« Sur ces chemins nouveaux, vous trouverez ma trace,
« Et vous serez au terme en la suivant. Salut!
« Vous direz au retour que j'avais vu le but. »

Eugène HOLLANDE.

NILOS ET PAÏMA[1]

Le vieillard et la jeune fille habitaient une maison située dans l'Ammonium, dépendant du quartier de Naret, au nord de Thèbes, près du forgeron du temple.

Il se nommait Artée, elle s'appelait Maâï.

Le vêtement d'Artée était emprunté à ce que les plantes ont offert à l'homme de plus pur et de plus blanc. Une étroite tunique de fin lin enveloppait son corps, et ses pieds étaient chaussés de sandales faites d'écorce de papyrus. Il avait la tête et le visage entièrement rasés et dépassait en hauteur tous les autres hommes, quoique voûté par son grand âge. Dans sa figure immuable, aux tons rougeâtres, ses grands yeux noirs, seuls restés vivants et jeunes, étincelaient. A le voir immobile, assis dans son large fauteuil, au fond de sa demeure, on eût pu croire contempler une momie fraîchement préparée, alors que l'embaumeur, avant d'enrouler les bandelettes, vient poser entre les paupières des prunelles factices resplendissantes d'émail. Voué au culte d'Ammon, il en gardait les chambres d'or; de plus, maître des secrets du langage sacré et des horoscopes, il occupait le premier rang dans la hiérarchie des pontifes.

Tous ses enfants étaient morts. Il ne lui restait, pour conserver sa mémoire, que cette arrière-petite-fille, Maâï, et deux jumeaux de quinze ans, qu'une trirème phénicienne, couverte d'une tente d'or, pareille sans doute à ce rapide vaisseau qui ravit Io des bords d'Argos, lui avait apportés, tout petits, après les avoir reçus des mains des Nomades qui les ramenaient d'une contrée lointaine, du côté du Zéphire, où leur père était mort, le dernier des fils d'Artée.

Cependant, toute la tendresse du vieillard se reportait sur Maâï. Le 5 du mois de Paophi l'avait vue naître, et les sept

(1) Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de lettres.

Hathors, telles qu'on les voit glisser légèrement sur le mur éclatant des syringes, penchant sur le berceau doré leurs grâces de nymphes, avaient, au grand effroi des nourrices et des remueuses, arrêté son destin, sans que leur calme sourire d'un détachement si hautain cessât un instant de briller sur leurs lèvres de fées.

Voici ce qu'elles dirent :

« En ce jour, ton cœur sera plus fragile que l'urne la plus délicate sortie des mains du potier : aussi, ne quitte aucunement ta maison ; repose tandis que s'écouleront les heures. Offre des dons aux dieux. Quiconque naît lorsque Paophi a vu cinq fois la barque du soleil triomphante des ombres parcourir l'océan céleste, périra dans sa fleur et des mains de l'amour. »

Tel fut l'oracle.

Et les sept sœurs disparurent, légères comme une feuille que chasse le zéphire.

On couvrit l'enfant de talismans, — car il est permis aux mortels de lutter contre les sorts; — on lui suspendit au cou une figure en cire pour repousser les mauvaises influences, et dès qu'elle sut parler, petite fille vêtue seulement de bijoux, Artée lui apprit un psaume qu'elle récitait pieusement aux dieux à la barbe tressée, pour ne pas laisser enlever son cœur.

Quinze fois Maâï avait vu le Nil couronné de glaïeuls et d'iris se répandre dans les champs comme une mer sur un rivage, et quinze fois aussi les moissons, prêtes à tomber sous la faux, allaient ramener la date fatale.

La jeune Égyptienne avait cette beauté raffinée, cette chair idéale, cette vie contenue, cette tête trop lourde, cette bouche discrète et désenchantée, ce sourire de sainte, ces yeux pleins de songes qui ne sont pour rien dans le plissement des lèvres, ces joues dorées et rondes, tous ces traits distinctifs de la vieille race dont les sculpteurs tiraient un esthétisme si net et si précieux. La ligne longue de ses minces sourcils allait se perdre sous le bandeau brodé qui entourait sa coiffure et amincissait ses tempes; son cou supportait un triple rang de grains de lapis alternant avec des grains de quartz rouges montés sur des fils d'or. Suspendu à des anneaux enlacés du même métal, sous sa large collerette, un oiseau à tête de femme descendait entre ses seins qui, soulevés par des bretelles émaillées, se rapprochaient un peu l'un de l'autre, comme deux coupes d'électrum que

l'on va heurter dans un festin. Sa robe, ou calasiris, taillée dans une étoffe légère comme un voile, tramée de soie écrue, brodée de fleurs et de fruits, se terminait par une large bordure bleue, au bas de laquelle pendaient des franges parsemées de petites grenades écarlates. Ce vêtement lui étreignait les hanches et les genoux, donnant à sa marche une grâce un peu gauche, et les pas de ses petits pieds richement chaussés s'abattaient sur les dalles de marbre, pressés comme des gouttes de pluie.

Les jardins du temple d'Ammon n'étaient séparés de ceux d'Artée que par un mur peu élevé. La fumée de l'encens qui brûlait dans les amchirs, emportée par le vent, passait parfois en lambeaux bleuâtres au-dessus de la clôture de briques et pendait un instant à la cime des palmiers. Maâï la regardait se disperser du haut de son balcon de stuc, pendant qu'elle se distrayait à entendre le chant des prêtres, qui tantôt s'élevait dans un rythme puissant et large, et tantôt s'abaissait et mourait presque, plus vague et plus tremblant que la plainte dernière d'un chevreau égorgé. Parfois une chaude bouffée de parfums mystiques s'abattait brusquement sur elle, soufflant sur sa joue ambrée comme l'haleine d'un dieu; et, des colombiers de granit, en forme de tours crénelées, une nuée d'oiseaux privés s'envolait, jetant mille taches d'ombre sur l'eau claire et brillante des grands viviers.

La jeune fille suivait de son grand œil noir les jeux des petits-fils d'Artée qu'elle chérissait comme des frères. Ils se poursuivaient en courant dans les allées semées d'une poussière rose de granit écrasé; ils se renvoyaient avec des spatules de bois des paumes recouvertes par quartiers de peaux de couleur; ou bien encore traînaient à grand bruit des instruments de jardinage; et, quand ils étaient las, un esclave leur apportait une coupe achénémide taillée en forme de coquillage et remplie d'osselets.

Depuis qu'ils devenaient grands comme des hommes, ces délassements de leur enfance les rebutaient en peu d'instants, bien qu'ils y apportassent une fougue de jeunes barbares inconnue à la paisible Égypte. Ils préféraient alors chasser aux oiseaux avec des chiens d'Hyrcanie et pêcher à la cordelle ou au trident. A peine Maâï pouvait-elle les retenir près d'elle le soir autour de la table où un vieux scribe assis, au visage d'une malice profonde, racontait comme pas un l'histoire de revenants

en vogue de ce temps-là et les aventures du Prince Prédestiné, ou bien encore, quand venait l'heure pour eux de réciter quelque page d'astrologie apprise à grand mal dans les livres et qu'ils débitaient avec une docilité boudeuse. Alors, dans la grande salle éclairée de lampes d'or suspendues à des têtes de chèvres, on les entendait répéter, de leur voix un peu rude, ce qui se passait dans le ciel au commencement des choses, quand la lune était dans le signe du Cancer, le soleil dans le Lion, Mercure dans la Vierge, Vénus dans la Balance. Mais ils s'arrêtaient vite, ne comprenant rien à ces leçons mystérieuses, bien qu'elles les frappassent du plus superstitieux effroi.

On croyait qu'ils appartenaient par leur mère à cette sauvage race Tamhou, tatouée et vêtue de peaux de bœufs, que l'on voit figurer dans les bas-reliefs où le dieu Horus guide les nations des quatre parties de la terre. Bien différent de l'Égyptien, du Nahasi, de l'Asiatique, était ce menaçant Tamhou, l'Européen, notre ancêtre, aux teintes vives, aux cheveux blonds, avec une taille élancée et des yeux qui donnent un éclat passionné et si farouche à la douce couleur du béryl.

Rien en ces orphelins ne rappelait les traits du fils d'Artée, de l'homme par excellence des bords du Nil, du *Rot-en-ne-rôme* en un mot, le plus policé des mortels. Pourtant Maâï les trouvait supérieurs en beauté à tous les officiers de chars ou aux scribes, et Artée ne pouvait s'empêcher de reconnaître qu'ils possédaient la bravoure des lions et un cœur aussi résolu que celui des dieux.

Ces jumeaux n'eurent d'abord qu'un seul nom pour eux deux, car on ne pouvait les distinguer l'un de l'autre. Seule, la vieille servante libyenne, Taba, prétendait autrefois, en les couchant le soir dans leur lit de palmier, reconnaître leurs corps à quelque particularité. Pourtant, dans leur idiome barbare et inconnu, les deux frères se donnaient une appellation sonore. Enfin, on pendit au cou de l'un un collier formé de tout petits chats de jaspe aux yeux d'émeraude et on l'appela Nilos; au cou de l'autre, une tresse des fins cheveux blonds de cette femme Tamhou, leur mère, passée dans plusieurs centaines d'annelets d'or, et il eut nom Païma. Mais il leur arrivait d'échanger quelquefois ces parures dans un espiègle dessein.

Maâï les aima d'abord autant l'un que l'autre; puis, à son

insu, une préférence s'établit dans son cœur. Elle prodigua les marques de sa plus vive tendresse à l'heureux Païma, et un soir, au fond des jardins, sous le berceau de vigne, à l'extrémité de la grande allée, près du lac, sous les rayons d'une lumière verte et mouvante, ils échangèrent des serments de fiançailles.

Mais Païma, devenu soudain triste au milieu de la plus douce félicité, dit à la jeune fille :

— Mon frère Nilos brûle aussi pour toi du plus violent amour : cachons-lui nos projets d'hymen si nous ne voulons pas qu'il aille bientôt se recommencer parmi les mânes.

— O mon ami, lui répondit Maâï, en souriant d'un air résigné, ne sais-tu pas que c'est moi qui dois mourir d'amour dans ma fleur? — car il est juste que les oracles s'accomplissent! — Laissons donc vivre en paix le bon Nilos, et jouissons nous-mêmes des jours que les dieux nous gardent.

Alors le jeune homme s'emporta, versa des larmes, ôtant de sa poitrine son propre talisman de Tamhou qu'il voulut de ses mains attacher sur le sein de sa bien-aimée.

— Si tu crois que tu vas me quitter, soupirait-il en sanglotant, à quoi bon porter cette figure de cire et réciter des psaumes? Pourquoi prier des dieux inexorables? Ne vaut-il pas mieux briser leurs images et leur crier des injures, puisqu'ils sont imposteurs et ne savent pas nous défendre!... Mais je me vengerai d'eux.

Peu à peu la douleur du frère de Nilos s'apaisa. La jeune Égyptienne, étendue sur un mince lit de jour, gardait le silence. Et ils restèrent ainsi à contempler le ciel de cristal jusqu'à ce qu'Isis, courroucée, amincît son croissant au-dessus de leurs têtes comme une serpe d'argent.

*
* *

— Réjouis ton cœur, ô mon prince! car nous venons enfin d'atteindre Thèbes, la ville sacrée d'Ammon, après nous être tenus à la poupe du navire et avoir longuement battu l'eau des rames.

A ces mots que lui adressait avec respect le chef des nautoniers, un étranger sortit du naos doré de la cange : un air de grandeur suprême était répandu sur toute sa personne,

ses cheveux épais tombaient en boucles régulières sur son cou, et l'agencement de sa longue barbe aux frisures étagées semblait aussi immuable que celui d'une barbe de dieu patiemment incisée dans la pierre. Il avait pour coiffure une haute tiare; un long manteau, jeté sur ses épaules et noué sur sa poitrine par des cordons, laissait apercevoir, en s'ouvrant, la robe des Mèdes tombant sur la cuisse en plis égaux.

Un guide Nahasi s'offrit à lui pour escorte.

— Mène-moi, lui commanda le voyageur, vers la demeure d'Artée, prêtre d'Ammon, maître des horoscopes.

Et aussitôt qu'il fut en présence du vieillard, l'étranger lui dit :

— Sais-tu qui je suis?

Artée levant les bras au ciel s'écria :

— Qui ne connaît le Perse vainqueur!

Puis, d'un ton plus bas :

— Roi Cyrus! on ne peut aisément oublier ton visage : je te vois encore pieds nus, à dix ans, serrant la main du bouvier que tu croyais ton père, entrer dans le palais d'Astyage... Mais, dis-moi, prince, quel motif te fait quitter si modestement Persépolis et ta résidence chérie de Tschilminar au fond de laquelle tu trônes sous un dais aux bordures de roses?

— Tu m'as donc reconnu, savant et doux vieillard, à qui je dois la vie et toutes mes couronnes, puisque c'est toi qui décidas les mages à me renvoyer à ma mère Mandane?... Je viens vers toi parce que je t'ai rencontré au seuil de ma vie comme un bon présage.

« J'ai de grands desseins, mais le cœur du plus grand conquérant n'est point exempt de faiblesse; nul ne porte plus rudement le fardeau du destin.

« J'ai soumis l'Ionie au ciel de lapis, la Carie, Xanthe, et subjugué toute la haute Asie. Maintenant un dieu me pousse vers l'Assyrie; le seul nom de Babylone brûle mon âme; je veux entonner l'hymne du combat sous les murs d'Imgur-Bel; je veux renverser Nabonide!

« Dis-moi donc, ô Artée, fidèle gardien de la vieille science d'Asclépius et de Nécepto, si la fortune n'est pas plus lasse de me servir que ma large épée d'avoir porté tant de coups?

— Monte avec moi sur la terrasse du temple, répondit Artée, et je te répondrai. Excuse aussi la tristesse de mon visage : le

5 du mois de Paophi est pour les miens un jour néfaste.

Ils franchirent tous deux quelques marches d'ébène et se trouvèrent à l'entrée des jardins d'Artée, qu'une porte secrète faisait communiquer avec ceux d'Ammon.

Au détour d'un massif de cyprès, Cyrus aperçut une jeune fille d'une grande beauté qui soignait, en chantant, des bouvreuils et des merles enfermés dans des cages de palmier suspendues aux rameaux d'un mimosa.

— Est-ce là ta fille! s'écria le Perse avec admiration.

— Non, c'est mon esclave, répondit le prêtre avec une sorte de dureté, car il craignait d'attirer l'attention du roi sur Maaï, le sachant depuis longtemps époux de Cassandane.

En même temps, il écarta du mur un long rideau de convolvulus en fleur et ouvrit une porte basse dont aucun signe extérieur ne faisait reconnaître la place. Alors ils traversèrent une salle soutenue par des colonnes à chapiteau formé de lotus et de houppes de papyrus, surmontées d'un dé présentant sur ses quatre côtés la tête pensive d'Hathor. La voûte d'un escalier menant au plus élevé des sanctuaires se creusait devant eux : ils le gravirent jusqu'à la dernière plate-forme entourée seulement d'une rampe de porphyre. Au-dessous d'eux, tout autour, Oph s'étalait au milieu de la plaine.

C'était la saison où le Nil, coulant à pleins bords, promène à travers l'Égypte la splendeur de ses eaux divines.

Cyrus admirait la ville géante dans une muette extase. Son œil aigu se promenait avec une étrange convoitise sur ce panorama prodigieux. Pourtant, que de capitales vaincues n'avait-il pas déjà contemplées comme celle-ci du haut des tours, à travers une fumée de gloire et de sang! Que de dieux nouveaux n'avait-il pas adorés pour en rêver sans cesse d'autres!

Sur la rive orientale du fleuve : le temple de Karnack avec son propylône précédé d'une longue procession de sphinx, ses forêts de colonnes, son amas de palais, de portiques; Louqsor, avec ses obélisques chamarrés de dorures resplendissant au fond d'une avenue de sycomores, dominaient les dômes confus de mille autres monuments décorés de cariatides, de piliers à figure humaine, de déesses à têtes de lionnes assises au bord des étangs sacrés; puis, aux pieds des colosses de granit, une fraîche habitation de plaisance, enfouie dans les palmiers, récréait l'œil par le dallage éclatant de ses cours, ses vérandas

ombragées de tentures flottantes, ses kiosques à balustres, ses lacs, ses berceaux et ses vergers étincelants de fruits; d'innombrables barques débordantes de denrées se hâtaient vers la ville comme le troupeau qu'un berger mène en courant vers son étable.

Sur la rive gauche, vers la région du couchant, tout paraissait plus sévère et plus formidable : le palais de Memnon, avec la statue colossale de Sésostris qui semblait protéger le règne du dernier des Pharaons, se détachait sur les collines, non loin des royales hypogées; car les souverains dont la vie est écrite dans la pierre en fins hiéroglyphes, sculptée en relief sur des colonnes hautes comme des tours avec une délicatesse de camée, participent déjà de la vie immortelle des dieux.

Artée suivait sur les traits du conquérant tous les mouvements de son âme.

— Patience, Cyrus, prononça-t-il lentement avec une tristesse amère, encore quelques années et la ville sacrée d'Ammon sera dans tes mains. L'avenir s'ouvre à mes yeux : déjà je vois les Perses à Péluse!... Mais, va vers Babylone, elle t'attend, au bord de l'Euphrate, comme une riche courtisane... C'est là que tu verras des hommes t'adorer comme un dieu!...

Puis, comme répondant à ses pensées, le vieux prêtre ajouta en étendant les bras sur Thèbes :

— Et pourtant tout cela ne vaut pas une âme! parcelle divine et impalpable, joyau tombé du ciel, atome rayonnant du grand mystère, trésor enfermé dans une pourriture! merveille! merveille!

*
* *

Nilos et Païma ont frété pour Memphis un large et rapide vaisseau monté par cent cinquante matelots des meilleurs du pays d'Égypte. De là ils se rendront en Phénicie, d'où une route bien connue conduit aux plaines de la Chaldée, vers Babylone.

Leurs yeux sont inondés de larmes; ils ne se parlent point dans l'accès de leur affliction, écoulant des jours solitaires sans autre compagnon que leur propre cœur.

Les sept Hathors l'ont emporté sur les dieux à la barbe tressée sur la figure de cire et le talisman de Tamhou!

Maâï, à la date fatale de sa naissance, enlevée par Cyrus, qui la prit pour une esclave, a plongé dans le deuil la maison d'Artée.

Tandis que la barque du Perse tendait ses voiles de pourpre, le forgeron du temple, tout en battant le métal sur ses enclumes, affirmait avoir vu la vierge égyptienne, mince, et plus pâle ce jour-là qu'une jeune lune, descendre de son palais par les gradins de basalte où viennent expirer avec la plainte profonde d'un cœur qui se brise les vagues rougissantes du fleuve, dans le dessein sans doute d'attendre le retour des deux frères partis depuis la veille avec leurs lévriers, courir l'autruche et la gazelle.

*
* *

Le camp de Cyrus s'étend à l'infini sous les murs d'Imgur-Bel, dans ces plaines de Shinnaar où Nemrod, le violent chasseur, avait jadis régné sur les enfants des hommes.

La tente de Cyrus est dressée au centre de son armée. Le héros dort couvert de ses armes. Sa tunique est de pourpre, sa cuirasse d'airain. Un javelot de bois de cormier repose sous sa main, près de sa courte épée et de son casque au panache blanc.

L'Euphrate, détourné dans le bassin creusé par Nitocris, sera guéable au point du jour. Les Perses, à ce moment, pénétreront dans Babylone. Le mot d'ordre pour la nuit est *Artée*.

Tandis qu'il se débattait au milieu des soldats, un jeune homme, presque un enfant, en prononçant ce nom, a pu s'introduire dans le camp et arriver jusqu'à la tente du roi.

C'est Nilos.

Comme aux beaux jours de leur espiègle enfance, quand ils dormaient, lui et Païma, dans un lit de palmier, et troquaient par malice les parures qui servaient à les reconnaître, Nilos porte à son cou, plus blanc qu'un marbre grec, le collier de son frère, qu'adroitement il a échangé contre le sien à la faveur des ténèbres : des centaines d'anneaux d'or retenus par un mince cordon de cheveux nattés.

Mais aujourd'hui, dans quel grave et suprême dessein le petit-fils du vieux prêtre veut-il établir une confusion entre lui et Païma?... Ses traits sont altérés par la fureur, sa belle chevelure, qu'il a laissé croître en signe de deuil, a l'ondulation et la clarté des flammes.

— Réveille-toi, Cyrus! défends tes jours, infâme! s'écrie-t-il d'une voix éclatante. *L'heure d'apprécier les paroles* est venue

pour l'un de nous, car tu as déshonoré la maison du vertueux Artée!... Qu'as-tu fait de sa fille? qu'as-tu fait de ma sœur, la douce Maaï?...

A peine le jeune homme a-t-il prononcé ces mots que les cuirassiers, prenant l'alarme, accourent en criant: trahison! et l'entourent de toutes parts; l'un d'eux le perce de son épée, et il tombe sans que Cyrus, qui s'élançait vers lui, ait eu le temps de le couvrir.

Alors le généreux Perse s'agenouilla près de Nilos en versant des larmes abondantes.

— Ta sœur est saine et sauve, ô malheureux et noble fils d'Artée! car je m'aperçus bientôt de ma méprise, et déjà, si la guerre l'eût permis, comblée de mes dons, elle eût repris la route d'Égypte. Sur un riche chariot, près de mon épouse Cassandane, la vierge de Thèbes est gardée dans mon camp à l'abri des coups ennemis.

— S'il en est ainsi, puissant roi! fais chercher mon frère Païma... Non, Cyrus, entends-tu, reprit le jeune homme avec égarement, non Nilos, Nilos, voilà son nom : c'est moi qui suis Païma!... Il me ressemble en tous points... Rends-lui sa bien-aimée... et que les dieux te donnent la victoire!...

Reprenant alors son idiome barbare, une langue maternelle et douce, le petit-fils d'Artée murmura avec un faible et étrange sourire :

— Je ne verrai plus le beau pays du sycomore, et, joyeux, je vais me recommencer parmi les mânes, car maintenant Maaï partagera son amour avec Nilos, puisque Nilos est Païma! Les deux jumeaux sont désormais plus liés à son cœur qu'ils ne l'étaient entre eux dans le sein de leur mère Tamhou. Maaï chérira celui qui a donné sa vie pour elle en holocauste aux sept Hathors, et les larmes destinées à Païma tomberont sur la momie de Nilos; puis, trouvant dans les yeux de ce frère, qu'elle appellera Nilos, le charme doux et inconnu qui sort des prunelles de Païma, c'est moi qu'elle aimera en lui!

« Adieu! Cyrus, ajouta-t-il en langue perse, déjà mon cœur n'est plus dans ma poitrine et je connais la vie de la mort!

« Que la vieille servante libyenne, Taba, garde le secret de l'*immobile du cœur!* »

Jacques FRÉHEL.

LES MISSIONNAIRES RELIGIEUX

EN AFRIQUE

En 1885, c'est-à-dire au moment où s'est réunie la Conférence de Berlin, la question des missionnaires religieux n'avait certainement pas l'importance qu'elle a acquise en ces derniers temps. Ce qu'il importe d'examiner à cette heure dans le rôle des missionnaires d'Afrique, c'est moins la propagande contradictoire qu'ils poursuivent contre l'islamisme ; c'est moins l'apostolat qu'ils exercent d'autre part en faveur de populations qui n'ont encore aucun culte déterminé que la situation politico-sociale qui leur est imposée par une interprétation absolument nouvelle des traités. Jusqu'en ces dernières années, les missionnaires semblaient opérer non seulement à leurs risques et périls mais avec une indépendance d'action dont les peuples civilisés ne s'étaient guère avisés de se plaindre par la raison que ceux-ci en recueillaient alternativement les fruits, n'ayant pas eu à prévoir le classement des missionnaires avec celui des territoires. Le partage africain a nécessairement modifié cela. Il a même fait plus que le modifier. A considérer le missionnaire comme un élément précieux de civilisation, ce partage a avantagé ou désavantagé les uns ou les autres, selon qu'ils ont eu la chance de trouver des missionnaires établis dans leurs lots ou de n'en pas trouver. Ainsi l'article 6 de l'Acte général de Berlin a pris une importance qui n'a pas tardé à devenir embarrassante pour ceux-là mêmes qui l'avaient rédigé. En pouvait-il être autrement alors que le major Wissmann rencontrait à la côte orientale des missionnaires dont il était, d'une part, obligé d'accepter les services; dont il lui fallait, d'autre part, combattre les hostilités, selon qu'il s'agissait de missionnaires français ou anglais; les premiers apportant un concours pacifique, généreux et désintéressé; les seconds

luttant sourdement et avec acharnement pour la prépondérance anglaise au détriment de l'influence allemande? En pouvait-il être autrement alors que la concurrence des intérêts français, allemands, italiens et anglais, soit dans la vallée du Nil, soit sur le littoral d'Asie Mineure, avait trouvé dès le premier jour des auxiliaires spontanés dans le monde religieux des missionnaires, comme si chaque Église avait déployé un drapeau national à l'exemple des maisons consulaires?

Quelle était cependant la situation de la France en Afrique au point de vue de ses missionnaires? Disons tout de suite que dans la partie des territoires convoités par les Allemands et spécifiés par eux à la suite du dernier incident de Zanzibar, nos missionnaires occupaient déjà une position considérable par l'influence qu'ils avaient acquise. Or, comme les missionnaires anglais en occupaient une autre aussi importante, les Allemands durent nécessairement prendre en considération cette priorité morale des deux parts, pour la déplorer ou l'apprécier favorablement. En ce qui concernait les nôtres, les appréhensions n'existèrent pas un seul instant. Les Allemands trouvèrent en eux la loyauté la plus parfaite et le plus complet désintéressement. Il n'en fut pas de même à l'égard des Anglais. Ceux-ci furent et sont encore, pour le rester toujours, des adversaires déterminés de tout ce qui est étranger à l'œuvre anglaise et aux intérêts anglais. De sorte que la nouvelle manière de concevoir le rôle des missionnaires ne naquit point d'embarras provoqués par les nôtres, et nous le démontrerons plus nettement tout à l'heure, mais d'entraves suscitées par les pasteurs anglicans.

Cette question nouvelle des missionnaires, née au lendemain des actes diplomatiques relatifs à l'Afrique orientale, a non seulement le tort de bouleverser nos traditions, mais nous crée une situation désavantageuse par comparaison avec les autres puissances. Le simple fait que nos missionnaires sont assujettis à un classement politique nous oblige à considérer d'un peu plus près le rôle qu'ils remplissent au milieu ou à côté d'étrangers. Le principe de la nationalité imposé aux œuvres apostoliques nous fait un devoir d'examiner le fonctionnement de ces œuvres à notre point de vue national. Or, la nomenclature de ces œuvres est la suivante, en commençant par l'Afrique Occidentale.

La congrégation des sœurs de Saint-Joseph de Cluny y tient d'abord une place considérable. Voyons, cependant, dans quelle

mesure le concours de ces utiles auxiliaires est assuré aux intérêts français.

Il y a à Saint-Louis un hôpital militaire de 306 lits et une école communale de 166 enfants. Ces deux établissements sont à la charge du gouvernement qui y entretient 29 sœurs. A côté de cela, deux œuvres privées, un orphelinat-ouvroir, comptant 39 enfants, et un dispensaire, pour les médicaments et soulagements à donner aux malades et aux pauvres, occupent chacune 3 sœurs.

A Sor, un dispensaire pour les pauvres de la côte emploie une sœur. A Gorée, un hôpital militaire de 102 lits et une école communale de 179 élèves sont dirigés par 16 sœurs. Les deux établissements sont à la charge du gouvernement. Il y a, en outre, un ouvroir de 38 à 40 enfants, tenu par 2 sœurs, et un hospice civil de 15 lits, dirigé par 2 autres religieuses.

A Dakar, l'hôpital militaire, succursale de celui de Gorée, avec 40 lits, est tenu par 3 sœurs. Voilà pour les arrondissements du Sénégal; après quoi, nous trouvons à Loango, du Congo français, un orphelinat de 49 enfants, un ouvroir de 19 jeunes filles et un hôpital avec 6 malades; ces trois établissements occupant ensemble 4 sœurs, qui vont en outre voir les malades à domicile. Et c'est tout pour ce que nous appelons les possessions françaises de la côte occidentale d'Afrique, en ce qui concerne les sœurs de Saint-Joseph de Cluny.

En revanche, si nous nous arrêtons dans la Gambie anglaise, nous trouvons à Sainte-Marie de Bathurst : une école gratuite de 200 élèves, un petit orphelinat de 12 à 15 enfants, un dispensaire où 30 à 40 malades par jour sont soignés; et ce, indépendamment de visites à domicile. Cinq religieuses de Cluny s'occupent de ces différentes œuvres. Plus bas, nous trouvons à Sierra-Leone un pensionnat-externat de 55 élèves, une école gratuite de 145 enfants et un orphelinat de 25 enfants. Six religieuses sont attachées à ces trois établissements. Il est presque superflu d'ajouter qu'à Sainte-Marie de Bathurst comme à Sierra-Leone le gouvernement anglais favorise les œuvres de nos compatriotes.

Si nous passons, d'autre part, aux possessions portugaises, que trouvons-nous?

A Mossamédès (Angola), une école officielle de 45 élèves et un pensionnat-externat de 22 élèves, sont encore dirigés par 6 sœurs de Cluny; à Huilla, un pensionnat-externat de 15 en-

fants et un orphelinat de 45 enfants, outre l'établissement de la Mission, occupent 6 religieuses; à Ambouëles, 2 sœurs tiennent l'école des filles de la Mission; à Lubango, 4 autres dirigent une école officielle de 60 enfants.

Enfin, au Bas-Niger, l'œuvre de la Mission est encore sous la direction de 4 sœurs françaises.

Si, maintenant, nous passons à l'Afrique sud-orientale, nous trouvons à Lorenço du Mozambique un hôpital tenu par 5 religieuses de Cluny, et à Boroma une école tenue également par 5 sœurs du même ordre.

Si nous récapitulons seulement pour les écoles, nous obtenons le nombre de 345 enfants pour les possessions françaises et celui de 542 pour les possessions étrangères; soit, d'une part, 2 écoles et 345 enfants qui sont instruits sur territoire français par des religieuses françaises et, d'autre part, 9 écoles et 542 enfants qui sont instruits sur territoire étranger par des religieuses françaises. Qu'on n'objecte pas que la nationalité de celles qui enseignent exerce une influence à notre profit sur les 197 enfants qui représentent la différence entre le chiffre des écoliers français et celui des écoliers étrangers, l'argument serait puéril. Cette manière d'apprécier la diffusion de notre langue et de nos idées manquerait doublement de justesse; et pour bien montrer que nos missionnaires eux-mêmes, hommes ou femmes, ne s'illusionnent pas sur l'opportunité de leur enseignement, il nous suffira de rappeler qu'en 1889, notre gouvernement fût dans l'obligation de signifier à nos missionnaires de Porto-Novo qu'il serait contraint de leur enlever la subvention officielle s'ils continuaient à apprendre la langue anglaise aux jeunes noirs à l'exclusion du français (1). A cela, nos missionnaires répondirent qu'ils étaient obligés d'enseigner la langue anglaise parce que toutes les affaires commerciales se traitaient en anglais!

Il est certain, cependant, que si nous avons à répandre notre génie par l'école ou l'exemple persuasif de la charité sous forme d'hôpital, d'ouvroir et de dispensaire, il est plus logique de faire l'application de ces moyens sur ceux dont nous avons intérêt immédiat à conquérir le cœur et l'esprit que sur ceux dont l'existence est nationalement subordonnée à des lois étrangères et, conséquemment rivales. Nous ne voyons pas les Anglais venir

(1) Rapport du Dr Tautain, commissaire intérimaire au Dahomey.

au milieu des nôtres prodiguer les bienfaits de leur instruction et de leur éducation. Le prosélytisme qui a pris le terrain colonial pour champ d'évolutions doit se nationaliser sous peine de faire œuvre contradictoire. Plus encore, il doit affecter un caractère exclusif, au milieu de populations neuves dont la religiosité marche parallèlement avec le sentiment politique et où l'expression religieuse se confond avec celui de la race. Pour les noirs, et ils ne sont pas les seuls à penser de la sorte, les protestants sont toujours des Anglais et les catholiques des Français. Dans l'espèce, il n'y a pas lieu d'escompter ce malentendu à notre profit. Nos religieuses de Cluny ont beau être françaises on admettra bien avec nous qu'elles s'abstiennent à l'endroit de leurs élèves de toute démonstration nationale qui serait tout simplement considérée comme subversive par des étrangers. Il s'ensuit qu'elles répandent chez d'autres les bienfaits d'une science dont nous ne recueillons aucuns fruits, alors que d'autres y gagnent au moins de trouver en elles des auxiliaires inconscientes qui préparent aux Européens des foyers cultivés. Il ne reste plus à nos rivaux qu'à dire aux noirs grandis sous la tutelle de nos religieuses : « Ces Européens, dont ces excellentes femmes vous ont appris la grandeur, le savoir, la puissance matérielle et morale, c'est nous et pas d'autres. » La duperie est certes facile pour d'innocents noirs qui appellent volontiers leurs congénères « blancs » lorsque ceux-ci ont vécu quelque temps parmi des blancs. Le problème est donc d'apprendre aux noirs qu'il y a blancs et blancs, comme il y a noirs et noirs. C'est à la solution de ce problème que nous nous dérobons lorsque nous ne faisons rien pour canaliser, régenter à notre avantage la propagande, d'ailleurs admirable et désintéressée, de nos compatriotes les religieuses de Saint-Joseph de Cluny.

A côté d'elles, marchent immédiatement les missionnaires de la congrégation du Saint-Esprit.

Le R. P. Emonet, supérieur général de cette congrégation, s'exprimait ainsi dans une conférence faite à Épernay le 18 février 1888 :

Pour ce qui est de l'influence patriotique, je tiens à vous dire de suite, et vous ne sauriez le trouver mauvais, messieurs, que, dans les pays de mission soumis à une puissance autre que la France, nous nous faisons un devoir de respecter et de faire respecter les lois en vigueur et les questions de nationalité ; bien plus, nous sommes aussi heureux de contribuer à l'affer-

missement de l'influence de ces puissances par notre action morale et civilisatrice que nous le sommes de profiter de leur bienveillance pour la rapide propagation du bien. En travaillant ainsi avec dévouement et abnégation partout où nous sommes appelés, et en faisant une part loyale à tous les intérêts, nous nous flattons de contribuer à faire respecter et aimer la France dans tous les pays où nous nous implantons.

Nous ne pouvons nous incliner devant un pareil langage. Que les missionnaires respectent et fassent respecter les lois en vigueur dans les pays où ils sont établis, c'est leur devoir. Celui-ci ne va pourtant pas jusqu'à leur prescrire de faire du prosélytisme en faveur des nationalités locales lorsqu'elles sont étrangères à la leur; encore bien moins de s'employer à l'affermissement de l'influence des puissances qui leur donnent asile lorsque celles-ci ont des intérêts et même des devoirs contraires à ceux de la France. A une pareille doctrine nous ne pouvons applaudir. Nous la déplorons au contraire avec toute notre énergie. Quant à l'assurance que nous donne le R. P. Emonet que les missionnaires contribuent ainsi à faire respecter et aimer la France, nous regrettons d'avoir à la considérer comme une erreur mystifiante que condamnent historiquement tous les procédés de nos rivaux chaque fois que leurs missionnaires à eux se sont trouvés en face des nôtres. Mais, nous reviendrons tout à l'heure sur cette conférence du R. P. Emonet, relativement à une autre particularité qui étonnera bien nos lecteurs. Disons d'abord superficiellement en quoi consistent les missions de la Congrégation du Saint-Esprit à la côte occidentale d'Afrique.

Ces missions datent de 1843. En 1888, elles possédaient à la côte occidentale 42 résidences, dont 22 en Sénégambie, en Guinée et dans le Congo français. Le nombre des enfants élevés par les missionnaires se chiffrait à la fin de 1887 par 5 142, dont 3 534 garçons et 1 605 filles, répartis dans 59 écoles, 4 petits et 2 grands séminaires, 20 fermes-écoles, 30 ateliers et ouvroirs. Outre la gratuité absolue des écoles, 1 988 enfants étaient entièrement à la charge des missionnaires pour le logement, la nourriture et l'entretien. 130 religieuses, dont 39 indigènes, secondaient les missionnaires dans leur œuvre. Enfin, depuis 1843, 20 000 enfants avaient été reçus et élevés dans les établissements de ces missions. Voilà qui est fort bien. Mais, si nous revenons au rapport du R. P. Emonet, nous lisons :

Partout les enfants que nous avons élevés ont appris à parler et à écrire

le français. Nous ne faisons d'exception que pour les pays qui dépendent sans conteste d'une puissance autre que la France. Là, en effet, nous devons respecter la nationalité de ces puissances.

Nous regrettons, une fois de plus, de ne point partager l'opinion du R. P. Emonet. Non seulement il y a erreur de sa part en ce qui concerne les missions établies en pays français et nous l'avons prouvé en rappelant ce qui s'est passé pour la mission de Porto-Novo en 1889 ; mais c'est pendant que l'Alliance française sacrifie des sommes considérables pour répandre notre langue jusques dans des pays étrangers où la politique du nôtre n'a rien à escompter ; c'est pendant que l'Œuvre des Écoles Coptes d'Égypte n'a pour objet que d'entretenir et accroître notre influence par l'étude de notre langue, concurremment avec une puissance rivale qui a la prétention de substituer ses institutions à toutes les autres ; c'est pendant que des traditions purement morales nous font considérer comme un devoir de multiplier et de soutenir avec notre budget national nos écoles d'Orient, que nos missionnaires professent des théories absolument contraires en ce qui concerne l'Afrique et se font bénévolement sur ce continent neuf les auxiliaires conscients de nos rivaux. J'ai dit « conscients » parce que le R. P. Emonet, en même temps qu'il nous exposait les principes que je viens de rapporter, ajoutait :

A Bagamoyo, sur la côte du Zanguebar, pays soumis au sultan de Zanzibar, les milliers d'enfants qui ont été élevés dans cet établissement, le plus considérable de l'Afrique, ont tous appris le français; les 110 ou les 115 familles qui en sont sorties pour former divers villages chrétiens répandus dans l'Urugaru, l'Ousigona, parlent également le français.

Remarquez qu'à l'époque où le R. P. Emonet faisait cette dernière déclaration, en 1888, le dernier incident de Zanzibar ne s'était pas encore produit et Bagamoyo, création française, n'appartenait pas encore aux Allemands. Bagamoyo était fief du sultan de Zanzibar. Cela seul explique qu'on y ait enseigné la langue française à l'exclusion d'une autre. Mais, aujourd'hui, en vertu des singuliers principes politiques de nos missionnaires, nous avons le droit de conclure qu'on n'y enseigne plus que l'allemand !

Certes, je ne conteste pas l'action bienfaisante exercée par les missionnaires du Saint-Esprit. Dussent-ils même s'en tenir toujours à la pratique internationale de leur œuvre, je préférerais

cent fois les voir persister dans leur erreur plutôt qu'abandonner leur mission. Mais je ne puis m'empêcher d'observer que la vingtaine d'écoles qu'ils dirigent en Afrique, en dehors des possessions françaises et jusqu'au Béchouanaland ; que la centaine d'orphelinats, ateliers et ouvroirs, fermes-écoles et hôpitaux qu'ils entretiennent dans les mêmes conditions, avec les milliers d'enfants dont ils assurent l'éducation au profit des nations rivales de la France, sont choses contraires aux intérêts de notre patrie. « Qui dispose de la jeunesse dispose de l'avenir », dit un vieil axiome souvent répété par les Pères des Missions d'Afrique. Eh bien, nous voudrions qu'ils disposent davantage de la jeunesse noire pour mieux disposer de l'avenir de la France.

D'ailleurs, les étrangers eux-mêmes se placent si bien à mon point de vue que dans les territoires africains où ils considèrent que l'action discrète de nos missionnaires peut cependant contrarier leur esprit de nationalité ils n'hésitent pas à se faire leurs adversaires et souvent leurs persécuteurs au point de rendre impossible leur existence apostolique. C'est ce qui est arrivé dans l'État de Liberia où les Pères du Saint-Esprit possédaient une station à Monrovia. Devant le « fanatisme et le mauvais vouloir de la population », pour me servir des termes mêmes employés par nos compatriotes, il a fallu abandonner cette station. Les missionnaires anglais qui, à Liberia, accaparent de plus en plus l'esprit et les intérêts publics, étaient gênés par la présence de missionnaires français. Ailleurs, où l'Angleterre en est encore aux tâtonnements et ne se sent pas chez elle, elle considère nos missionnaires comme des agents complaisants, et même héroïques, dont la constance lui prépare les populations. Cela est si vrai que les pasteurs anglais, quand il y en a, se montrent jaloux de l'influence très réelle acquise par les nôtres au détriment de la leur. Les noirs préfèrent effectivement les enseignements de nos missionnaires à ceux des étrangers. Il y a même des musulmans qui fréquentent nos écoles et nos chapelles et il est facile de concevoir que, dans de pareilles conditions, nos missionnaires sont, pour le plus grand bien du commerce anglais, un élément d'ordre et d'équilibre.

Mais, à l'occasion, ils peuvent être plus encore, et cela très inconsciemment. En voici un exemple. Le territoire des Ambouëles ou Amboellas est sous le protectorat du Portugal. Les Pères du Saint-Esprit y possédaient, en 1889, une station à Ca-

toco, sur la rivière Couvango, station à peine édifiée, lorsqu'un chef voisin, nommé Tchiouaco, s'avisa de l'attaquer. Un capitaine portugais (1) intervint avec quelques troupes, malheureusement trop faibles, et fut lui-même dans l'obligation de reculer devant le chef noir. Nos missionnaires, menacés d'une destruction complète, transigèrent avec Tchiouaco, mais abandonnèrent leur Mission pour se retirer à Kassinga, station plus ancienne et mieux à l'abri. Puis, le P. Lecomte, chef de la Mission, s'embarqua pour Lisbonne et vint exposer sa situation au gouvernement portugais. Celui-ci envoya une expédition militaire qui châtia Tchiouaco et rétablit nos missionnaires dans leur station abandonnée, en même temps qu'elle profitait de l'occasion pour régulariser la situation territoriale du Portugal. Le fait s'est passé en faveur d'une nation amie, et nous n'avons qu'à y applaudir, mais il eût pu se passer aussi bien au profit de l'Angleterre.

Les Oblats de Marie figurent aussi parmi nos missionnaires français en Afrique. Ceux-ci n'exercent leur apostolat économique, en même temps que religieux, que dans les seuls États d'Orange et du Transwaal, ainsi qu'au Cap et au Natal. La semence de leurs vertus y est certainement féconde pour la morale, mais point du tout pour l'intérêt français. Là encore ce sont des forces stérilisées. Les Oblats dirigent cependant, dans ces divers endroits réunis, une trentaine d'écoles. En revanche, les Jésuites ont près de 200 écoles, orphelinats et dispensaires à Madagascar. Voilà qui est plus pratique et fait plus aisément passer outre à la demi-douzaine d'écoles qu'ils entretiennent au Zambèse.

Si nous nous occupons des missions protestantes, nous constatons avec le même regret qu'elles s'exercent aux sources de l'Orange et sur le cours du haut Zambèse d'une manière plus effective qu'au Soudan français et au Congo où elles ne figurent pour ainsi dire qu'à l'état de projet. Notons pour mémoire qu'elles ont une Mission en Kabylie depuis 1885. Il est vrai que ces Missions ont fait œuvre géographique. Le livre des *Bassoutos*, de M. Casalis, résume une certaine quantité de travaux accomplis au Sessouto avec un mérite indiscutable. Il en a été de même au Zambèse où M. Caillard s'est taillé une réputation de géographe au moins égale à celle qu'il a pu acquérir comme pasteur. Mais les cent et quelques écoles dirigées par les missions protestantes

(1) Capitaine Marquez, commandant le fort Princesse-Amélie.

au pays des Bassoutos seraient plus profitables en pays français ; et les pasteurs français qui, au Congo, dirigent les écoles de la Mission américaine, aimeraient sans doute mieux apprendre à leurs élèves notre langue nationale de préférence à l'anglais.

Les missionnaires d'Alger, appelés aussi les Pères blancs, font exception à la règle générale. Certes, la nomenclature de leurs Missions nous offre, dans le passé, quelques anomalies du même genre que celles que nous regrettons de constater chez les autres. Ainsi, leurs Missions du Nyanza, de l'Ounyanyembé, de Zanzibar et du Tanganyka se dérobent également au programme d'adaptation nationale. Mais, à côté de cela, nous constatons une tendance très marquée à greffer l'œuvre apostolique sur le mouvement des intérêts français au continent africain.

C'est en 1878 que les Pères blancs se sont établis pour la première fois dans l'Ouganda. Quand parvint dans ce pays la nouvelle des envahissements de la côte orientale par les Allemands et les Anglais, ils eurent doublement à souffrir, car ils assumèrent la tâche de conserver, avec une arrière-pensée nationale, la situation morale qu'ils avaient acquise et furent ensuite dans la nécessité amère de donner leur avis en faveur d'une des deux nations qui convoitaient l'Ouganda, c'est-à-dire de se prononcer entre l'Allemagne et l'Angleterre. Là encore ils furent des instruments ; mais, avec cette différence qu'il ne dépendit pas d'eux de n'être pas victimes de l'oubli dans lequel les avait laissés un système déplorable, au point de vue de leur nationalité.

Enfin, dans le Congo belge, ces mêmes Pères blancs, établis depuis 1883, ont fait plus que précéder les initiatives étrangères. En 1885, le roi des Belges sanctionnait officiellement leur installation, en leur cédant la station de Mpala, sur la rive sud-ouest du Tanganyka, que les officiers de la station voisine de Karéma n'avaient pu conserver les armes à la main.

D'autre part, nous ne connaissons pas de manifestation plus éloquente en faveur de nos idées que le programme dont le cardinal Lavigerie poursuit l'exécution dans l'Afrique du Nord et dont il a caractérisé la tendance nationale par l'institution récente des *Frères armés du Sahara*. Que notre grand prélat l'ait prévu ou non, sa dernière conception est essentiellement nationale. Elle ne pourrait pas ne pas l'être, enfermée qu'elle est dans des limites topographiques où se meuvent et doivent se mouvoir exclusivement des intérêts français.

A cet égard, les appréciations étrangères ne pouvaient pas s'égarer; moins encore celles de l'Italie qui, dès le premier jour, a vu dans la croisade des Pères blancs d'Alger la concurrence la plus redoutable de notre part au point de vue saharien. Un ancien député italien, qui s'est, d'ailleurs, abstenu de la signer, a publié à Livourne, il y a quelques mois, une brochure dont l'objet est de démontrer le danger que fait courir à la Tripolitaine et, par suite, à l'Italie, l'œuvre du cardinal Lavigerie. Les *Frères armés du Sahara* n'ont d'autre intention, selon l'ancien député, que de s'emparer de Rhât et de Rhadamès, c'est-à-dire des deux oasis qui pourraient le mieux, dans l'avenir, justifier l'occupation de la Tripolitaine par l'Italie. C'est que les Italiens se placent depuis longtemps à un point de vue politique lorsqu'il s'agit de leurs missionnaires et de ceux des autres nations. La brochure à laquelle je viens de faire allusion était récente encore lorsque s'engagea au Sénat d'Italie la discussion du budget des affaires étrangères. Un sénateur, M. Rossi, ayant exprimé le désir que son gouvernement s'entendît avec la *Société des Missionnaires*, M. di Rudini, président du conseil, répondit à cette requête en déclarant qu'il appréciait à sa valeur l'importance du sentiment religieux, mais qu'il ne pouvait s'engager à subventionner telle association religieuse plutôt que telle autre. Tout ce qu'il pouvait faire était de s'engager à subventionner les missions religieuses qui accepteraient les livres scolaires, la surveillance des consuls et le protectorat de l'Italie.

M. di Rudini ne faisait, en somme, que paraphraser une théorie déjà énoncée par son prédécesseur M. Crispi, théorie dont nous parlerons plus loin. Pour le moment, il nous faut revenir à la répartition de nos missions religieuses en Afrique. En général, et en nous plaçant au point de vue national, nous avons vu que cette répartition est mauvaise. En donnant plus haut celle des Missions des Pères du Saint-Esprit, nous en avons noté les défectuosités, dans le sens des tendances nouvelles sur lesquelles toutes les nations semblent d'accord. A côté de ces Missions, plaçons encore celles de Lyon, qui sont plus justement réparties. Nous les trouvons effectivement au Bénin, à la Côte d'Or, au Dahomey et même en Égypte. Elles se chiffrent dans ces divers pays par une vingtaine d'écoles, presque autant d'orphelinats et un nombre assez considérable de stations ou résidences qui sont également des foyers d'action plus ou moins effective. Les Mis-

sions de Lyon, qui se localisent ainsi sur des territoires africains où prévaut l'influence politique française et sur d'autres où cette même influence, quoique compromise, a cependant intérêt à se maintenir le plus possible; les Missions de Lyon, dis-je, ont notoirement témoigné qu'elles obéissaient à un système de propagande d'où le sentiment national n'est point exclu, mais où il tient parfois la place principale. Je ne connais pas, à cet égard, d'attitude plus ferme, plus correcte et en même temps plus désintéressée que celle des missionnaires lyonnais dans les affaires du Dahomey. S'il m'était permis de publier les pièces du procès à partir de 1889, je démontrerais qu'il ne dépendait que de nous, en prenant en considération les conseils des missionnaires du Dahomey, de liquider sans bruit et sans gros sacrifices cette question non résolue présentement, qui nous a déjà coûté beaucoup et nous coûtera plus encore. D'autre part, le concours du P. Dorgère n'est pas tellement oublié qu'on n'en ait tiré la preuve que les missionnaires du Bénin ont au moins une influence occasionnelle justifiée.

Il serait étrange que la dignité apostolique, l'abnégation, le désintéressement de nos missionnaires français n'eussent point frappé les Allemands, par comparaison avec les pasteurs anglais. Veut-on lire un portrait de ces derniers, tracé par un écrivain étranger catholique, dans un livre qui traite précisément du rôle des missionnaires en Afrique (1). Voici ce qu'il dit des missions protestantes anglaises dans la partie orientale du continent noir :

Ce groupe de protestants porte le titre de *Mission des Universités, Universities Mission*. Il a été précédé de beaucoup par la *Church missionary society's Mission*, établie à Mombaz et à Mpouapoua. Près de là, à Ribe, les RR. New et Wakefield ont aussi essayé de fonder quelque chose pour le compte de la Société des méthodistes libres unis. Tous ces Révérends, dont chacun dans son œuvre proteste à sa manière, sont en général l'objet d'une appréciation sévère de la part des Européens. Pour nous, nous constatons qu'ils arrivent en ces pays en grand nombre et que, peu de temps après, ils repartent en nombre presque égal; qu'ils dépensent des sommes fabuleuses; qu'ils se donnent beaucoup de mouvement, hommes et femmes; qu'ils courent non seulement sur divers points de la côte, mais encore jusqu'au Nyassa, au Tanganyka et au Nyanza; qu'ils sont généralement dévoués à la géographie, aux sciences et même qu'ils disent du bien des catholiques (parbleu!)...

(1) *La Barbarie africaine et l'Action civilisatrice des missions africaines au Congo et dans l'Afrique équatoriale*, par Alexis M. G.

Donc, les missionnaires catholiques qui sont Français, doublés d'un certain nombre d'Allemands, travaillent ingénument pour les protestants, qui sont Anglais. Et quand ils ne travaillent pas pour les Anglais, c'est pour les Allemands. L'exemple de Bagamoyo est, à cet égard, concluant.

Bagamoyo, fondation française, due à l'initiative de l'abbé Fava, date de 1868.

D'une brousse malsaine, et qui semblait infranchissable; d'un village misérable et perdu dans la jungle, nos missionnaires ont fait une des villes et un des marchés les plus importants de la côte orientale. Cela se passait six ans après la fameuse déclaration garantissant sous notre responsabilité et celle de l'Angleterre l'indépendance de Zanzibar. C'est par cette porte ouverte au prix du sang des nôtres, qu'ont passé Livingstone, Burton, Speke et Grant, Cameron et Stanley, sans compter, bien entendu, nos compatriotes. Depuis cette époque, et surtout à partir de 1877, la Mission de Bagamoyo s'est considérablement agrandie, car elle a fondé sur l'itinéraire de la côte aux grands lacs une quantité de stations qui sont autant de points de repère de la civilisation, et dont profitent aujourd'hui les Allemands. Qui oserait soutenir que si le moindre Anglais avait fondé autant de villages, d'écoles et d'hôpitaux sur ce même territoire, l'Angleterre l'aurait laissé prendre par une nation rivale?

La confusion à laquelle donnent lieu le catholicisme et le protestantisme en pays africains (comme dans d'autres) a fait l'objet d'observations fort intéressantes au XIIe Congrès national de géographie qui s'est tenu à Rochefort en août dernier. M. Bartet, inspecteur adjoint de la marine, a présenté un vœu sur l'enseignement de la langue française à Madagascar, avec le texte suivant :

1° Que les églises protestantes françaises, comprenant l'intérêt qui s'attache à notre influence à Madagascar, y envoient des missionnaires qui ouvriront des écoles pour l'enseignement de notre langue. 2° Que les Chambres accordent au gouvernement de la République les crédits nécessaires pour subventionner, tant à Madagascar qu'en Egypte, dans le Levant et les autres pays de protectorat et de missions, les institutions où notre langue est enseignée.

Il ne faut pas voir dans les termes de ce vœu, surtout ceux de la première partie, autre chose que ce qu'ils disent. Si j'ai bien

compris le sentiment de M. Bartet, il a voulu répondre à certains reproches adressés jadis aux églises protestantes de France, qu'on accusait et qu'on accuse encore de ne point vouloir à Madagascar faire concurrence à leurs coreligionnaires anglais. Ce vœu a donc été une sorte de mise en demeure exprimée à une catégorie de nationaux soupçonnés de manquer de l'initiative patriotique ou de sacrifier celle-ci à des considérations de solidarité étrangère. Quoi qu'il en soit, un de nos compatriotes, M. Maistre, qui a été le compagnon et le collaborateur du docteur Catat dans son beau voyage scientifique à Madagascar, a fait observer que, si la première partie du vœu ci-dessus était prise au pied de la lettre, ce serait encourager une singulière confusion dans l'esprit des Malgaches. Ceux-ci, a dit M. Maistre, considèrent comme Anglais tout ce qui est protestant, et comme Français tout ce qui est catholique. Voilà donc renouvelée une observation que nous avons nous-même présentée à maintes reprises. Elle est d'une exactitude troublante. Comment se fait-il, en vérité, que nos missionnaires protestants n'aient point réagi depuis longtemps, et d'une manière quelconque, contre cette confusion dont bénéficient les Anglais? Et si la confusion est si facile entre nous et nos rivaux, pourquoi ne pas admettre la nécessité patriotique de l'empêcher, en notifiant sincèrement que si les missionnaires poursuivent un but commun au point de vue du christianisme, ils doivent en poursuivre de tout différents au point de vue de leurs nationalités respectives. Nos rivaux n'imitent pas nos condescendances discrètes. Ils s'en gardent bien. Tous leurs efforts tendent à faire le contraire. Et comme la confusion qui nous affecte peut leur être utile! Qu'on en juge par l'exemple suivant, qui démontre en même temps leur souplesse politique.

En 1876, la reine Ranavalo, de Madagascar, avait commencé l'œuvre de la réorganisation de son armée. Un grand nombre de vieux soldats ayant été renvoyés dans leurs foyers, de jeunes conscrits furent levés pour les remplacer et mis sous la direction d'officiers instructeurs européens, anglais nécessairement.

En 1878, on voulut faire une position aux vieux soldats, ou plutôt les missionnaires protestants désirèrent les utiliser au profit de leur influence. Ils conseillèrent donc à la Reine de donner à ces vétérans une situation militaire d'un genre tout particulier. C'était de les constituer en un corps spécial, auquel on donnerait le nom d' « amis des villages », et d'en placer un ou plusieurs dans chacun des villages du territoire d'Imérina, en les déclarant gardiens officiels des droits du peuple, représentants de l'auto-

rité royale et les seuls agents de communication entre la reine et ses sujets. Ce plan fut complètement adopté de la façon suivante. Ces vieux soldats, au nombre de 6 500 environ, reçurent l'ordre de se rendre à leurs nouvelles destinations, et le 4 juillet 1878 on leur communiqua un règlement qui fixait leur organisation et indiquait leurs droits et obligations. En voici le résumé. Ils ne peuvent résoudre par eux-mêmes aucune question importante, mais ils doivent en référer au premier ministre, qui statue. Leurs attributions sont relatives au divorce, à la polygamie, à l'enregistrement des naissances, décès et mariages, aux ventes et louages de terrains ou de maisons, à l'enregistrement des mutations de propriétés, aux délits tels que vols, usage de faux poids et de fausses mesures, à l'entretien des routes et voies publiques (on retrouve ici l'influence qui a dicté toutes ces mesures), à l'observation des dimanches et fêtes, à l'envoi des enfants aux écoles, à la fréquentation des églises, etc., etc.

... Ces vieux militaires étant illettrés, les missionnaires anglais ont conseillé au gouvernement de choisir de jeunes indigènes sortis de leurs écoles, pour les leur adjoindre et leur servir de scribes et d'aides dans leurs travaux. Il s'ensuit que par leurs anciens élèves lesdits missionnaires protestants, déjà tout-puissants à la cour, savent avant la reine et ses ministres tout ce qui se passe dans la province, et sont ainsi maîtres de la situation et de l'opinion. C'est toujours l'Angleterre qui en bénéficie (1).

Voilà, ce nous semble, un exemple saisissant de ce que font nos rivaux à côté de nos missionnaires. Quelle serait donc, en pareil cas, l'attitude de ceux-ci? Serait-elle conforme à la doctrine énoncée par le R. P. Emonet? Mais étant admise la confusion qui procède d'une identité religieuse avec des concurrents hostiles, quel peut être le devoir des missionnaires protestants, menacés de ne rien faire ou de souscrire, à leur insu, par analogie d'église, à des mesures dirigées contre nous?

Cette assimilation du culte et de la nationalité existe si bien à l'état aigu à Madagascar qu'il ne faut pas chercher ailleurs le sentiment qui a guidé récemment M. Campbell, consul des États-Unis, dans le concours très énergique qu'il nous a donné à propos de la question de l'*exequatur*. M. Campbell est catholique et c'est contre l'Angleterre protestante seule qu'il a prétendu, à Madagascar, mettre en valeur son intervention accidentelle.

On pourrait multiplier à l'infini les exemples de cette association des deux idées, celle du culte et celle de la nationalité, chez nos rivaux anglais. Le 12 février de l'année dernière, les *Missions d'Afrique* d'Alger étaient avisées que les protestants avaient quitté l'Ouganda, parce que le roi Mouanga n'avait pas

(1) Raoul Postel, *Madagascar*, 1886.

voulu accepter le protectorat anglais. Ces protestants y reviendront s'ils n'y sont déjà revenus. On peut être sûr que le missionnaire anglais reste en accord parfait avec la politique de son pays et qu'il ne cède que temporairement à la détermination de n'en plus être le virtuose encombrant.

Il est évident que le major Wissmann, dans une brochure publiée en 1890 à Berlin, répondant à des récriminations qu'on lui avait adressées à la suite d'allégations où les missionnaires protestants avaient été malmenés par comparaison avec les catholiques; il est évident que le major Wissmann, accusant les pasteurs anglais et écossais d'avoir fait de la politique au Nyanza, ne leur pardonnait pas d'avoir rendu cette politique profitable à l'Angleterre au détriment de l'Allemagne. Qu'eût dit pourtant ce même major Wissmann si, en 1885, nos missionnaires français, soulevant l'opinion des populations, de Bagamoyo à Mombaz, avaient protesté ou fait protester contre les violations exercées par la Compagnie de colonisation allemande? Certes, nos missionnaires étaient alors dans une situation délicate. La résistance des populations du littoral, encouragée d'ailleurs par le sultan de Zanzibar, était conduite par des trafiquants d'esclaves, les plus intéressés à rester maîtres de ce littoral, à l'exclusion de toute puissance étrangère. Or, nos missionnaires ne pouvaient décemment, étant livrés à eux-mêmes, se ranger du côté de ces trafiquants; pendant qu'au contraire les missionnaires anglais et allemands protestaient avec indignation contre la résistance des indigènes, et pour cause. C'est ce qui fit que les missionnaires anglais et allemands furent persécutés, alors que les missionnaires français furent respectés. C'est ce qui expliqua plus tard, au moins en partie, les éloges dont furent accablés les missionnaires français par les Allemands; les pasteurs teutons ayant dans la circonstance mérité le même reproche qu'on a adressé aux nôtres à Madagascar et ayant oublié que l'alliance sur le terrain religieux n'implique pas l'accord sur le terrain politique.

Emin-Pacha n'apprécia nos missionnaires qu'au travers de l'idéalisme dont il est imprégné. Mais le docteur Peters vit surtout en eux d'admirables auxiliaires dont l'Allemagne pouvait et devait profiter. Les services qu'il reçut d'eux dans l'Ouganda, alors qu'ils lui rendirent la tâche plus facile; les perspectives qu'il put entrevoir dans leur collaboration désintéressée, alors

qu'il espérait bien établir l'influence allemande en Ouganda; même l'échec qu'il subit de ce côté contre l'Angleterre, échec que nos missionnaires pouvaient lui éviter, mais qu'ils ne lui évitèrent pas pour obéir à un honorable sentiment d'impartialité, convainquirent le Dr Peters que les missionnaires français avaient droit à toutes les déférences. Une seule chose lui inspira des regrets : que nos missionnaires ne fussent pas Allemands. Lorsqu'en effet le docteur arriva dans l'Ouganda, il eut le tact, a dit Mgr Livinhac, « de s'adresser d'abord à ceux qui, depuis longtemps, y avaient préparé les populations à l'influence européenne, c'est-à-dire aux missionnaires. Il leur demanda non pas d'imposer un protectorat, mais offrit un traité de libre échange commercial ». Or, dans le même temps, M. Jackson, bon Anglais selon les principes, réclamait avec quelque hauteur le monopole exclusif du commerce pour l'Angleterre. En présence de ces deux demandes formulées de manières différentes, « les missionnaires ont été amenés à exposer leur préférence, basée sur le respect du droit et de la liberté. Ce n'a été qu'à la suite de concessions très sérieuses et de réserves approuvées par les missionnaires que l'agent de l'Angleterre l'a emporté sur son concurrent allemand ».

Mais, d'autre part, et ceci n'est pas sans intérêt pour l'avenir, les missionnaires ont déclaré à maintes reprises qu'ils avaient eu constamment à se louer de leurs rapports avec les Allemands, alors qu'ils avaient eu trop souvent à se plaindre de ceux qu'ils avaient eus avec les Anglais. Pourtant, leurs sympathies comme leurs antipathies se sont honnêtement dérobées lorsque le moment est venu des responsabilités politiques. Ils n'avaient pas à intervenir à l'heure psychologique où les populations noires de l'Ouganda et des grands lacs avaient à décider de leur sort en choisissant un drapeau de préférence à un autre. Leur rôle s'était trouvé interrompu le jour où la France, sourde aux patriotiques insinuations qui étaient le corollaire de leur conquête morale de l'Ouganda, leur avait ainsi laissé entendre qu'elle abandonnait à d'autres les territoires de l'Est-africain.

Je sens très bien que le terrain sur lequel j'argumente est sujet à méprises parce que, en général, l'esprit n'est point préparé à cette nouvelle manière de concevoir l'apostolat de nos missionnaires. Mais il faut cependant se rendre à l'évidence, et il ne nous est pas permis, sous prétexte d'idéalisme fort respectable

mais dangereux, de nous assujettir à un régime d'exception qui ferait de nous des victimes ou de stériles facteurs au point de vue de nos intérêts nationaux. On a beaucoup discuté sur la suppression du protectorat que nous exercions sur les missionnaires en Chine. Je crois pouvoir me permettre à leur sujet une allusion qui ne fera que corroborer ce que je dis de nos missionnaires africains.

On se rappelle qu'au mois de novembre 1890, l'évêque catholique allemand Unger, qui se trouvait alors à Berlin, reçut l'ordre de la Chancellerie de n'avoir plus à obéir désormais, lui et ses missionnaires, qu'au ministre allemand à Pékin, M. de Brandt. Signification fut faite de cette décision à notre gouvernement.

L'Allemagne donnait ainsi, après l'Italie, le signal d'une classification nationale à l'étranger, même dans l'ordre religieux, et affirmait que toute influence exercée, voire l'évangile à la main, devait être exclusivement profitable à des intérêts nationaux déterminés, parallèlement à l'action diplomatique. La mesure est tellement naturelle qu'on est surpris qu'elle n'ait pas été prise plus tôt. Mais, n'engageait-elle pas, d'autre part, n'engage-t-elle pas formellement notre gouvernement à répondre par une mesure identique là où elle n'a pas encore été prise et où nos missionnaires français, exerçant un rôle de propagande nationale au même titre que des commerçants ou des industriels, ne jouissent pas encore d'un protectorat qui engage la responsabilité morale de la patrie. Le libre échange des idées, comme celui des denrées, mérite bien une clause spéciale dans les traités. Les puissances étrangères semblent l'avoir compris. Il ne s'agit plus que de savoir si, dans l'avenir, les intérêts dont les missionnaires allemands ou autres peuvent être les dispensateurs seront jetés dans la balance des discussions lorsqu'on agitera des revendications territoriales.

J'ai déjà signalé ici même l'année dernière (1) le procès de tendance que la *Riforma*, journal de M. Crispi, essaya de faire au mois d'août 1889 à nos missionnaires d'Abyssinie.

Ceux-ci étaient tout simplement accusés d'avoir trahi les Italiens à Massaouah, alors que le P. Coulbeaux avait, au contraire, été l'objet des éloges du général Saletta pour les soins que lui et ses missionnaires avaient donnés aux soldats italiens. Bien en-

(1) Voir la *Nouvelle Revue* du 1er novembre 1890.

tendu, l'insinuation de la *Riforma* eut le sort d'un coup d'épée dans l'eau. Mais, aujourd'hui, ceux qui partagent l'opinion de M. Crispi à l'égard des missionnaires ont leur revanche. Le gouvernement italien fait, en effet, tous ses efforts pour substituer, à Massaouah, des missionnaires italiens à nos compatriotes sous prétexte que ceux-ci sont pour lui des adversaires. Encore faut-il l'agrément du Vatican. Dans le cas où cette substitution rencontrerait des difficultés trop longues de la part de Léon XIII, on est bien résolu à appliquer tout simplement à Massaouah comme en Syrie la loi Crispi et à obliger tous les Italiens de la mer Rouge, quelles que soient leurs fonctions, à ne dépendre que des autorités de leur pays.

Ainsi le sentiment qui, partout sauf chez nous, s'efforce de considérer les missionnaires comme des agents politiques n'est pas douteux. C'est un système auquel il ne faut point prétendre opposer nos traditions de désintéressement. Si les Anglais et les Allemands nous font la concession de supporter les nôtres et même jusqu'à faire leur éloge, c'est à la condition que nos missionnaires observent un peu moins que la neutralité, en prouvant qu'ils font passer avant toute autre chose le respect des lois et des nécessités locales. J'ai démontré qu'à ce point de vue la plupart de nos œuvres apostoliques sont malheureusement d'accord avec les désirs de nos concurrents étrangers. J'en donnerai un dernier témoignage.

En 1890, la mission française de Ouisha, au Bas-Niger, était visitée par M. de Putkammer, consul allemand; par le major Mac Donald, chargé d'une mission commerciale et politique; par le commandant Sanley, qui commande les troupes de la *Compagnie du Niger;* et tous trois étaient d'accord pour reconnaître les services rendus par nos compatriotes et pour en faire l'éloge. Nos missionnaires ne sont cependant pas les seuls au Bas-Niger à exercer leur apostolat chrétien. Il y a là neuf missions protestantes, sous l'autorité d'un évêque noir, M. Kroder, qui réside à Lagos. Mais ces excellents pasteurs, très honorables et très honorés, ou ne rendent pas les mêmes services que les nôtres, ou n'inspirent aucune inquiétude puisqu'ils sont avant tout Allemands ou Anglais, quoique panachés de blancs et de noirs.

Combien est pourtant différente l'attitude des étrangers, soit dans leurs pouvoirs publics, soit dans leurs missionnaires,

lorsque les nôtres exercent sur un terrain où ils deviennent gênants par le seul fait qu'ils peuvent avoir à observer des actes suspects. Leur neutralité même semble redoutable. Au Liberia, où les pasteurs anglais sont simultanément épiciers ou médecins, industriels et prédicants ; où leurs intrigues font marcher parallèlement les destinées de la république noire avec les intérêts de Sierra Leone, nos missionnaires n'auraient aucune chance de succès. J'ai dit ailleurs l'échec de leurs tentatives (1).

Il peut plaire aux étrangers, pour les besoins de leur cause, de trouver mauvais que le patriotisme des missionnaires français aille jusqu'à faire œuvre de conquête temporelle. Les Italiens, en particulier, oublient que leurs soupçons à l'endroit de nos missionnaires justifient tout simplement ce qu'ils ont la prétention d'exiger des leurs. Dès l'instant où les missionnaires italiens reçoivent l'ordre de marcher sous un drapeau plutôt que sous un autre, comment s'étonner que nous désirions la réciprocité?

Il y a donc, je le répète, nécessité pour nos missionnaires religieux en Afrique de se placer dans le droit commun et dans l'observance de devoirs qu'il serait utile de ne consacrer désormais qu'aux seuls intérêts français. Cette disposition comporterait pour eux, d'ailleurs, un concours officiel ou simplement officieux autrement effectif que celui qu'on leur a donné jusqu'à ce jour, et qui découlerait logiquement d'un état de choses innové par des nations rivales. Si celles-ci jugent à propos de classifier les missionnaires, de les nationaliser en utilisant leur patriotisme ; si l'apostolat religieux, enfin, est protégé par elles comme une ressource nationale, nous devons désirer que cet apostolat ne manque pas davantage aux intérêts français.

L. SEVIN-DESPLACES.

(1) En ce qui concerne les missionnaires d'Alger, je concède néanmoins que l'œuvre commencée par eux en Afrique équatoriale ne saurait subir aucune atténuation contradictoire avec l'esprit de désintéressement qui lui a valu les éloges des Allemands. C'est assez que le cardinal Lavigerie ait échoué dans le magnifique projet pour lequel il sollicita jadis le concours des nations européennes et qui aboutit à la fameuse conférence de Bruxelles, dont chacun connait les mystifiantes conclusions. Son nouveau projet, aussitôt exécuté que conçu, des frères armés du Sahara, rencontre déjà, chez quelques-uns de nos rivaux, de sourdes hostilités, qui se retranchent perfidement derrière une argumentation susceptible d'inquiéter notre courtoisie.

PIERRE TEYSSONNIÈRES

ET SON ŒUVRE[1]

On ne rend jamais assez justice à l'art ingrat, trop recueilli, presque sacrifié de l'eau-forte. Même en cette phase de la vie intellectuelle qu'aura signalée, d'une marque si prodigieusement artistique et profonde, l'engouement pour l'*illustration* du livre, le dessinateur attire à lui toute la gloire, et c'est à peine si des ténèbres dont on s'obstine à envelopper injustement l'art supérieur de la gravure, il émerge quelques noms plus heureux d'entre la foule des ignorés. Parmi ceux-là, Pierre Teyssonnières méritait plus particulièrement d'être mis en relief, d'abord pour son œuvre originale, et aussi pour s'être toujours librement inspiré de ses modèles, en maître qui trouve dans l'œuvre une œuvre, et reste toujours l'égal de ceux qu'il traduit, si souvent il ne les surpasse... La suite des trente et une planches qu'il achève d'exécuter à l'eau-forte, d'après des aquarelles de Wagrez, pour le *Décaméron* de Boccace, nous fournit d'ailleurs l'occasion d'être juste envers son mérite.

Un jeune et intelligent éditeur qui semble revendiquer le rôle de Mécènes, moins aventureux et téméraire qu'on ne pourrait croire en cette fin de siècle, où les manifestations d'art véritable ne laissent point l'opinion indifférente, M. G. Boudet vient d'ajouter cette merveille à sa collection magnifique. Afin de mieux suivre l'aquafortiste, il nous faut citer parmi des richesses plus anciennes du même éditeur le *Voyage sentimental* de Sterne; *Manon Lescaut*, les *Confessions* de J.-J. Rousseau qui associent Teyssonnières à Leloir, pour fixer, d'une ligne ferme ou délicate le rêve parfois épars évoqué par les poètes. Ces

(1) G. Boudet, éditeur, 197, boulevard Saint-Germain, Paris.

poètes, ces penseurs si goûtés de l'artiste qu'il a consacré à Molière et à Victor Hugo, dans l'édition d'Hébert et dans l'Édition nationale, le plus pur de son talent et la plus sûre puissance de son goût.

Ce n'est là, néanmoins, qu'un détail de l'œuvre de l'aquafortiste, œuvre considérable, accumulée avec une persévérance d'autant plus tenace que le succès paraissait plus difficile, au milieu des luttes obscures, des travaux dans l'ombre, des souffrances, des larmes courageusement dévorées. Car la renommée est longtemps discutée pour les irréguliers de l'art, ceux que n'a point enrégimentés l'Académie officielle, qui ne sont point sortis armés de pied en cap *Grecs et Romains* des ateliers en vogue, des chapelles à la mode.

Comme la plupart des talents originaux, Teyssonnières s'est fait tout seul, par le labeur patient, à force d'inductions, de déductions, et aussi d'intuition. Et de cette étude silencieuse, mais enthousiaste, mais haletante, il a acquis pourtant un style qui, dans le portrait, le fait antique s'il lui convient, lui ôte toute date, et lui marque sa place dans la pinacothèque des propylées. A part quelques hommes que la fougue du tempérament emporte, rien n'est d'ailleurs fréquent comme le divorce de la vocation et de la profession. Car il faut vivre d'abord! et si le ciel vous fut avare, demander à un métier les moyens d'assurer honorablement son existence. Et il serait, dès lors, banal de dire qu'après avoir enrichi de chefs-d'œuvre précoces les marges de ses livres classiques, Teyssonnières fut, pendant trente-quatre ans, attaché, comme à une servitude, à l'administration terre-à-terre des Ponts et chaussées, — s'il n'était précisément intéressant d'observer une fois de plus la lutte engagée entre la profession et la nature. Or, en ce duel, la nature fut la plus forte. Il se fit une division dans l'activité de Teyssonnières : Une part, celle du feu, celle des nécessités de la vie ; l'autre, celle de l'indépendance, de la vie personnelle, de la curiosité, du bonheur. Ah! qu'il la réservait avec une énergie jalouse cette part précieuse, en attendant de s'affranchir. A chaque heure de loisir, il s'enfermait avec son rêve, et c'est là qu'il était heureux. C'est là, d'ailleurs, qu'il était homme ; c'est par là qu'il a pu être utile et que son nom pourra durer...

Amoureusement et mystérieusement *perpétrée* dans le mystère, sa première gravure fut admise au Salon de 1868. Et ce de-

vait être, il semble, l'avenir souriant, la joie de la victoire, l'espérance enfin réalisée, la confiance en soi d'autant plus permise que l'année suivante un premier tableau de Teyssonnières avait à son tour les honneurs de la cimaise; ce ne fut que le point de départ des désillusions! Mais l'artiste était de ceux que la difficulté ne fait qu'aiguillonner. Voyant les rangs se serrer d'autant plus devant lui qu'il venait d'y conquérir plus triomphalement sa place, il se raidit, et, obstiné, convaincu, persévérant, il commença à entasser planches sur planches, taillant, pendant dix-sept ans de déceptions, plus de 200 kilos de cuivre, sans en vendre une seule épreuve! Entre temps, il se retrempait dans l'étude approfondie des maîtres; il organisait et dirigeait l'enseignement du dessin dans les écoles communales supérieures et professionnelles de Bordeaux.

Mais le temps finit toujours par remettre chaque chose à sa place. Des curieux, des fureteurs intéressés ont découvert Teyssonnières en sa thébaïde de la rue Laferrière. Les éditeurs ont tendu l'oreille quand on leur dénonçait les gravures vivantes, spirituelles, prises à même nos mœurs, entrevues chez l'aquafortiste; ils affluèrent lorsqu'ils surent que le graveur était surtout un puissant dessinateur et un anatomiste, et que, sous une draperie savante, il pouvait renfermer une armature humaine aux articulations exactes, aux mouvements aisés, un être vivant ayant une âme!

Quand on entre dans l'atelier de Pierre Teyssonnières, tout d'abord les yeux sont charmés par un coffre, peut-être unique, du XIIe siècle, dont la face comporte soixante-dix personnages en haut relief, tous acteurs des différentes péripéties de la Passion. Puis l'on admire, au hasard, sur une étagère d'encoignure, parmi des bijoux introuvables, une lampe en verre de Venise du XIVe siècle, ayant son double réflecteur de verre translucide; la bouteille-amphore, en verre bleu irisé, que David Téniers a placée dans deux de ses tableaux du Louvre, et dont on chercherait vainement la pareille, puisque le peintre flamand la fit souffler pour son usage; puis au milieu de cent autres bibelots, une soupière Moustier, une soupière de Rouen, merveilleuses de finesse. Avec sa bonhomie rieuse, son franc parler d'artiste, doublé de voyageur, Teyssonnières conte l'histoire de chacune de ses trouvailles, et sans se lever de la large table où son burin créa tant d'adorables œuvres, il énumère avec fierté les richesses

dont il s'entoure : Des Gamelin, un Philippe de Champagne, duquel, avec une miraculeuse patience d'amateur et d'artiste, il a su retrouver, d'éditeurs différents, deux gravures du XVIIe siècle ; des Daubigny père, des Paul Véronèse, un Lebrun, un Villevielle, un van Marke, enfin... un Meissonier resplendissant, du temps où le regretté maître signait seulement de ses initiales et dont la mise au jour fera quelque matin du bruit...

Mais suivons Teyssonnières dans la galerie de ses ouvrages ; la moisson y est abondante et l'admiration surmenée : que choisir, que louer de préférence ?... Un *Paysage de Corot*, rendu avec toute la souplesse et le charme fin qui caractérisent la peinture de l'artiste ; un *Paysage de Rousseau*, d'une enveloppe harmonieuse où se retrouve toutefois, pour l'observateur éclairé, la marque désignative du peintre, son travail *persillé*, *martelé*, les reliefs de ses plans, presque le décompte de ses feuilles d'arbres, mais voilé, adouci par la touche délicate du graveur, qui sait modeler sans sécheresse, noie délicieusement les contours, et les entoure savamment d'atmosphère ; *Samson et les Philistins* de Decamps, avec toute la vigueur de sa coloration et le détail admirablement fondu de ses lignes ; le *Charmeur de serpents* de Fortuny que le burin a fait si bien revivre, qu'on se figure en voir paraître les couleurs et l'éclat ; le *Retour de Pêche* de Feyen-Perrin, morceau délicieux, d'une vague et flottante poésie, d'une infinie douceur de lignes.

Arrêtez-vous maintenant devant *Éliézer* et *Rebecca* de Tiepolo, cet admirable chef-d'œuvre du plus grand Vénitien de la décadence, qui fait la gloire du musée de Bordeaux. Ici, Pierre Teyssonnières, s'est magnifiquement surpassé. On devine que cette peinture a éveillé toutes ses prédilections d'amoureux et d'artiste, et qu'en rêve, il l'a caressée longuement, avant de la reproduire sur le cuivre. Et aussi, combien parfaite sa reproduction, avec quelle touche magistrale exécutée !... Poussé à ce degré, l'art de la gravure est bien un art personnel, original, qui crée à nouveau ! qui fait œuvre d'invention complète, qui ne doit plus rien au modèle que le point de départ, l'idée première. Avec du noir, le noir ingrat de l'imprimeur, on ne saurait aller plus loin dans l'évocation des couleurs et de la lumière.

Maintenant trois portraits de valeur supérieure : *Pierre Corneille*, par Lebrun, et *Thomas Corneille*, par Jouvenet, entièrement inconnus, qui sont une révélation, une surprise ; les reproduc-

tions, jusqu'ici publiées, n'ayant donné qu'une très fausse idée de la physionomie des deux illustres enfants de Rouen. Mais grâce à sa parenté avec le comte d'Osmoy, sénateur de l'Eure, possesseur des originaux et descendant des deux poètes, Teyssonnières a eu la faveur d'en tirer copie authentique. La chevelure de Thomas Corneille suffirait à classer le graveur qui l'a détaillée, au premier rang des maîtres de l'eau-forte; le portrait de *Molière* enfin, non d'après les tableaux de Mignard, appartenant au duc d'Aumale et à M. Justin Courtois; ni d'après le Sébastien Bourdon du musée de Montauban; ni d'après le tableau de Santerre, mais d'après une peinture qu'on pourrait attribuer à Lebrun. La caractéristique de ce portrait, c'est qu'il possède l'expression générale de physionomie attribuée par tous ses contemporains à l'auteur du *Misanthrope :* grands yeux, grand nez, grande bouche; et le graveur, tout en laissant à ces yeux la vivacité de leur éclat, leur a donné leur teinte de mélancolie coutumière. Le nez ferme et la bouche railleuse achèvent de convaincre qu'on est bien, avec ce portrait, en présence du vrai Molière.

Voici plus loin une série charmante : les *Illustrations de Molière*, d'après Bayard; celles de *Jacques le Fataliste*, d'après Leloir, gravées pour la Société des Amis des Livres. Puis encore des portraits d'une finesse d'exécution au-dessus de tout éloge. Entre autres celui de la *Comtesse d'Haussonville*, d'après Ingres, dans lequel les chairs, les mains, la robe très fouillée et drapée sont exprimées avec une extraordinaire justesse d'interprétation. On est saisi d'admiration et de joie en retrouvant rendus, presque toujours d'une seule taille, les plus infimes accessoires de ce portrait peint par l'auteur de la *Source* qui, on le sait, excellait dans le fini des plus petits détails. Le costume joint la hardiesse des lignes à la magnificence devinée, presque exprimée du coloris; l'étoffe n'en est point vague ni indécise. Elle apparaît distincte; on la pourrait nommer, mais elle reste délicate et poétique. La carnation de la figure, qui devrait pâlir sous l'éblouissante draperie, soutient sans désavantage la comparaison. Mais aussi jamais épidermes plus frais, plus soyeux, plus doucement éclairés par la pourpre lumineuse du sang n'ont enveloppé, de par le talent d'un artiste, des formes plus vivantes, plus provocantes, mieux dessinées.

Sous le titre de *Travail et débauche*, l'artiste a groupé, par caprice de philosophe, l'*Alcool* de de Beaulieu, les fac-similés de deux dessins de François Millet, la *Gardeuse de chèvres* et la *Tricoteuse*,

plus faites pour la gloire solide de l'auteur de l'*Angelus* que toutes les réclames de ses ventes posthumes.

De Beaulieu et J.-P. Laurens ont d'ailleurs été les inspirateurs le plus héroïquement suivis par Teyssonnières dans son œuvre. L'éminent aquafortiste leur a voué une partie de sa vie et a dépensé, pour leur gloire, le plus bel enthousiasme de son talent ; la reproduction de ces deux maîtres préférés a été longtemps son but unique, mais il n'en a point retiré le renom, ni le profit mérités. C'est une collection rarissime et merveilleuse : l'*Alcool*, cité déjà, hideuse et puissante image du vice des « assommoirs », où un ouvrier en loques misérablement s'affale contre une muraille, les membres ballants, dans une attitude de bête, la figure horrible boursouflée par un rictus stupide, l'œil vitreux et sans regard, ou hypnotisé par quelque idée fixe de brute... Et, dans la gravure, tout cela vit, palpite, donne une impression d'épouvante. C'est un morceau achevé, enlevé de haute lutte, au prix d'une persévérance de plusieurs années de travail, avec une conscience scrupuleuse dans la traduction du peintre, digne de rester comme un spécimen de rendu violent, plein de fougue, atténué pourtant, en son effrayant réalisme, par une enveloppe adoucissante et vaporeuse...

Représentez-vous à présent une lande aride, aux lointains sablonneux, et, sur le premier plan pierreux et raboteux où gît couché dans une herbe teigneuse un canon sans affût oublié là par le hasard d'une déroute, un groupe de sept personnages, des officiers, dont deux croisent une épée de combat. C'est le *Duel*. De part et d'autre les témoins, anxieux dans leur froideur apparente et recueillie, contemplent, canne au poing, la *furia* des combattants, prêts à intervenir; au fond, s'éclaire, narquoise, la figure glabre et le crâne chenu d'un médecin (1) qu'à son air sceptique on devine envieux de quelque belle estafilade. Et tandis qu'au bas de l'horizon commence à s'infiltrer une vague et blafarde lumière aurorale, le combattant de gauche s'est fendu à fond et porte un terrible coup droit que seuls le sang-froid et la vigueur de l'adversaire lui ont permis de parer. Mais la fureur s'acharne. On sent que désormais la lutte va se précipiter, le jeu devenir plus vif, furibond ; les chemises s'affolent, effiloquées, lanières au vent, les veines gonflent sur les faces congestionnées ; le drame

(1) On sait que Baudelaire figure comme médecin dans le célèbre tableau de de Beaulieu.

court à l'irrémédiable catastrophe. Et la gravure vous en dit les péripéties émouvantes, vous en suggère l'inévitable conclusion. Je ne sais rien de plus beau, de plus violent à la fois et de plus sobre. Il y a dans les lointains des douceurs de trait qui mettent réellement des clartés d'aube sur les épreuves. La violence du combat est si magistralement interprétée qu'elle porte l'émotion à son comble. Voilà qui nous repose des duels de parade, à l'usage de banales estampes ! Le terrain caillouteux du premier plan, avec ses légers replis et ses discrètes dépressions arrive à donner le sentiment intense d'une perspective profonde et d'une étendue sans limite, pénétrée de lumière et d'air.

Voici à présent un exquis chef-d'œuvre, page d'envolée et de sublime poésie : *la Première Vision de la Madeleine*. Drapée de splendides atours, où le satin, le velours et le brocart se mêlent à l'or, à l'argent et aux pierreries, la courtisane, abandonnée aux bras d'un satrape et les seins dévoilés, est mollement étendue dans une barque aux formes capricieuses et sveltes qu'un nègre, musclé en hercule, pousse avec lenteur sous l'ombre mystérieuse de cèdres aux gigantesques chevelures, cependant que le beau paysage s'emplit d'un doux reflet d'or sombre, d'une lumière mourante. Les objets semblent à la fois éclairés par le soleil à son déclin et obscurcis par les ombres du crépuscule. Un grand apaisement délicieux flotte dans l'atmosphère. La Madeleine, indifférente et adulée, semble n'avoir qu'à aimer pour se mettre à l'unisson du charme qui l'entoure. Mais voici que là-bas Jésus s'avance, sur la rive déjà estompée d'une brume légère, enveloppé de l'auréole d'or comme d'une amande mystique. La fière hétaïre vient tout à coup de l'apercevoir.

Leurs yeux se sont rencontrés une minute, et sous le regard adouci de Jésus, le cœur de la pécheresse s'est senti mourir d'un émoi jusqu'ici inconnu, mais qui lui semble divin. Subitement éplorée, elle relève sa tête aux grands yeux expressifs, au nez délicat, à la bouche délicieuse, au teint frais et juvénile, et ingénument, toute rouge d'une pudeur naissante, elle cherche d'une inconsciente main la draperie du fier corsage pour en cacher sa nudité. Quelle attitude pathétique ! Quel adorable cantique de pur amour que ce mouvement de la tendre et sublime énamourée ! Jamais douleurs d'une conscience nouvelle, jamais affliction morale tout à coup ressentie et jusque-là insoupçonnée n'ont été plus noblement évoquées. Il semble que de grosses larmes, miroi-

tant à la lumière comme de vraies larmes, se sont arrêtées sur les cils de Madeleine. Ses longs cheveux d'un brun clair, à reflets dorés, tombent magnifiquement autour d'elle. C'est la merveille de l'atelier de Pierre Teyssonnières. Son burin y atteint à la perfection technique qui, d'ailleurs, ne serait rien, sans la somme de poésie et surtout de mélancolie qui s'y déverse, et qui demeure la marque la plus distincte du talent de l'aquafortiste. Une tonalité vigoureuse enveloppe le corps de la belle pécheresse d'une coloration diaphane et délicate, et la baigne d'une savante volupté. L'exécution des chairs rappelle les Néréides de Rubens, au débarquement de Marie de Médicis, mais ici la facture est peut-être plus moelleuse, plus vive, et aussi plus discrète.

Les œuvres de J.-P. Laurens auxquelles Pierre Teyssonnières a consacré tant de mois d'un travail infatigable et aimé sont au nombre de quatre : *Saint Ambroise instruisant Honorius enfant; Le pape Formose; la Mort du duc d'Enghien; Saint Bruno refusant les présents de Roger comte de Calabre;* et le plus grand éloge qu'on puisse faire de ces gravures magnifiques, c'est de transcrire quelques lignes d'une lettre écrite à son fidèle et admirable interprète par l'éminent membre de l'Institut : « Je puis dire, cher Monsieur, que j'ai revu ma peinture en voyant vos eaux-fortes. Il n'y a aucune retouche à y faire. Cela est définitif. Je me trouve trop heureux d'être interprété par un homme de talent qui m'a si bien compris... »

Mais on ne peut tout voir et il faut arriver à l'œuvre originale du maître graveur. Elle se tient dignement en regard des épreuves si belles qu'il a tirées d'immortelles peintures. Citons, au hasard des cartons, les *Buveurs*, scène humoristique d'une originalité peu commune ; *le Pont et la cathédrale d'Albi*, d'une telle souplesse qu'on croirait y voir un fusain ; *le Pont des Chamois*, pointe sèche d'une dimension inusitée, avec des finesses extrêmes et des valeurs d'une puissance inattendue, d'un velouté plein de charme, dus aux belles saillies du cuivre et aux « barbes » audacieuses de la planche; une *Barque sur le lac Léman*, enlevant ses grandes voiles latines sur un ciel lumineux de plein air; une *Clairière aux environs de Paris*, scène d'hiver, où des arbres dépouillés auprès d'une mare glacée sont noyés dans la profondeur blafarde d'un jour gris de décembre ; *Vainqueur ou vaincu*, scène grandiose dans son âpreté philosophique et sa désolation réaliste. C'est sur la butte Montmartre, au lendemain de la

Commune. Dans un repli de terrain, au milieu d'une herbe grêle où une fascine et un tronçon d'épée ont roulé, une tête de cheval hideusement dépouillée et un crâne humain mis à nu. Une bande de corbeaux voltige autour de ces débris qui en effet peuvent être aussi bien ceux du vaincu que du vainqueur. Au loin, le soleil couchant éclaire le bois de Boulogne et l'Arc de Triomphe...

Protée insaisissable, le talent ne suit pas généralement un chemin plan; il court à son caprice, sollicité de maints côtés, car tous les arts se touchent par quelque endroit. C'est pourquoi, comme bien on pense, Teyssonnières ne s'est pas confiné dans la gravure. Il a des cartons inépuisables de fusains et de mines de plomb; on trouve dans ses tiroirs des portraits en miniature qui défient toute critique; ses tableaux de chevalet lui ont valu maintes médailles, car sa peinture et surtout ses études de plein air ont, avec la vigueur du vrai, le charme même de la nature.

Pour l'instant, l'artiste est aux prises avec Boccace, dans cette belle traduction de Francisque Reynard qui suit si fidèlement le texte original, bien qu'en demeurant une œuvre littéraire de premier ordre.

Les sept jeunes dames et les trois beaux jeunes gens de l'église de Santa-Maria-Novella sont réfugiés à la villa Pampinéa, tandis que la *peste noire* décime Florence. Un banquet est dressé sous de frais ombrages; chaque matin, un roi ou une reine, élus par le sort, préside à la fête du jour. On danse, on fait de la musique, on cause. Après la grosse chaleur, on se groupe sur les pelouses et chacun conte, tour à tour, son histoire galante ou gaie, et chacune de ces chroniques d'amour est à nouveau racontée, pour la gloire du livre, par le burin de l'aquafortiste. Oh! les belles planches, d'une grâce et d'une douceur de taille qui rendent si bien l'élégante miévrerie et la saveur, parfois croustilleuse, des sujets! Elles placent le graveur au premier rang des maîtres de son art; elles assurent un triomphe éclatant de plus à la librairie si artistique de Boudet, elles mettent hors de pair le talent tant de fois consacré de Pierre Teyssonnières.

Jean DARGÈNE.

LES DISPARUS

LE CARDINAL MANNING

Il est des noms, comme celui du cardinal Manning, qui se passent de longue présentation. La noble, grande et sainte existence de ce prince de l'Église, depuis 1865 archevêque de Westminster, lui avait valu le respect universel de la chrétienté. Il joua un rôle actif au concile du Vatican, prit une place notable dans l'histoire contemporaine de l'Angleterre, et faisait l'orgueil de son pays.

Le révérend Henry-Edward Manning, né le 15 juillet 1808 et fils de William Manning, membre du Parlement, avait commencé par être une des lumières de l'anglicanisme. Mais l'influence de certaines idées nouvelles et l'évolution logique de sa croyance le conduisirent à rentrer sous la loi romaine, pour en devenir ensuite le très vaillant défenseur. C'était de 1833 à 1840, quand se détermina le mouvement singulier des puséystes d'Oxford. A l'instar du méthodisme, la doctrine de Pusey et de ses coreligionnaires poursuivait le renouvellement de l'Église nationale, mais au moyen de la science et de l'érudition ecclésiastique, et en rattachant le protestantisme anglais beaucoup moins à la réforme séculière du XVIe siècle qu'à la primitive Église. Ses sectateurs ne rejetaient point les 39 articles de la confession de la loi anglicane; cependant ils professaient pour la tradition des six premiers siècles un respect qui les amenait à adopter beaucoup de points du catholicisme. Manning se sentit fortement attiré vers cette tendance catholicisante, qui, sans être romaine, regardait pourtant l'Église de Rome avec une indulgence qu'elle refusait aux Églises protestantes dépourvues de sacrements naturels et de pouvoirs sacerdotaux. Elle avait provoqué un vif réveil du zèle controversiste et de l'activité religieuse. Il s'y porta chaudement; et le résultat de son examen fut sa conversion éclatante, accompagnée de celles de M. Oakeley et du docteur Newman.

Edward Manning reçut la prêtrise des mains du cardinal Wiseman et alla étudier la théologie à Rome. En 1854, il était de retour en Angleterre, dépensant déjà beaucoup d'ardeur et une large influence au service de la propagation de sa foi, prêchant le retour à l'unité, appelant de tous ses vœux le jour de la communion universelle, *unius labii et unius baptismi*. Ce fut l'objet de son remarquable ouvrage sur *l'Angleterre et la chrétienté*, que nous venons de lire, nous, profane, avec un intérêt extrême. A l'Eglise d'Angleterre bâtie de fond en comble sur les actes du Parlement, création arbitraire de l'État, et qui ne pouvait alléguer

en sa faveur ni antiquité, ni origine apostolique ou patristique il opposait la consécration par les siècles de la loi œcuménique et l'opinion générale de la chrétienté. Il montrait, non sans une réelle élévation de langage, l'Église catholique rentrant en Angleterre parfaitement libre de toute action et de tout intérêt politique. Elle n'était liée, disait-il, ni à une maison royale, ni à une succession disputée, ni à une classe gouvernementale, ni à une aristocratie privilégiée, ni à aucun monopole de richesse ou de pouvoir; elle ne dévoilait d'autre ambition, sinon qu'on la laissât seule à elle-même dans l'exercice de sa mission spirituelle.

En 1865, Mgr Manning occupait le siège archiépiscopal de Westminster où l'avait précédé l'illustre auteur de *Fabiola*. Il déploya un immense effort d'évangélisation, fonda la ligue de la Croix contre l'intempérance, fit construire plus de 1 200 églises ou chapelles, des écoles, des séminaires, des hôpitaux, et, non content de soutenir par des manifestes et des mandements le gouvernement temporel du pape, il provoqua des meetings en sa faveur, à la manière anglaise. De plus, il prodigua ses avertissements, ses conseils, sur les rapports nécessaires de l'Église et de la société moderne. Il publia des pages destinées spécialement à délimiter les devoirs politiques des catholiques du Royaume-Uni, mais dont les démonstrations, empreintes de l'esprit large et libéral qui anime les encycliques de Léon XIII, conviendraient également à tout pays où la société civile et la société religieuse, divisent au lieu d'harmoniser leur action coïncidente.

Cicéron dit quelque part : « La patrie à elle seule renferme, pour tous, tous les genres d'amour. » Le cardinal Manning avait au cœur cet amour profond de la patrie dont le charme, l'attrait fascinateur surpassent les autres sentiments et qui est pour le prêtre une partie de la charité. Mais l'affection naturelle, qu'il avait puisée au foyer de sa famille et qu'il étendait à tous les membres de la société anglaise, ne se nourrissait, en lui, d'aucune sorte de dénigrement ou d'antipathie à l'égard des autres nations. La France, particulièrement éveillait son amour. Il s'arrêtait volontiers à Paris lorsqu'il revenait de Rome, appréciait beaucoup les qualités sociales du peuple français, ne croyait pas à la restauration de la monarchie et souhaitait seulement en son âme que la République devînt tolérante et conservatrice.

Le zèle du prélat et les entraînements du controversiste ne faisaient point tort, chez le cardinal Manning, à la science du théologien. Il a laissé des écrits, fort estimés des catholiques, touchant l'un des thèmes les plus vastes de la mysticité chrétienne et qu'avait consacré (si mon ignorance ne m'égare en pareille matière) la plume de Didyme, de saint Basile, de saint Ambroise, de Bonaventure et de Thomas d'Aquin ; — je veux dire ses deux volumes sur la mission universelle de l'Esprit saint, Volonté, Puissance, Intelligence incircon-

scrite et omniprésente comme Dieu dont elle est l'émanation ; et sur sa mission particulière, sanctificatrice et temporelle dans les âmes.

Le style du cardinal Manning n'offre pas toute la richesse de poésie qu'on admire, par exemple, chez le célèbre oratorien de Londres, le Père Faber; mais une éloquence sereine, sans grandes phrases, qui pénètre à la façon de la lumière et de la chaleur, une parole nette et limpide, calme comme celle d'un scolastique, parfois enflammée comme celle d'un apôtre.

ARMAND DE QUATREFAGES

Quinze jours avant qu'il mourût, M. de Quatrefages disait à l'un de ses amis, porteur d'un nom doublement illustre dans la science française, M. Milne Edwards, qu'il recommencerait bientôt son cours ; il parlait, le vaillant octogénaire, des nouvelles publications qu'il espérait entreprendre, de son projet d'aller, cet été, au Congrès de Moscou, de ses idées voyageuses. « Ma femme, ajoutait-il en souriant, voudrait me dissuader, mais je me sens si plein de force encore que j'irai volontiers jusqu'au Caucase. » Touchante illusion du travailleur sur qui pèse sans le lasser jamais le fardeau des ans ! Mais la cruelle moissonneuse a passé. Le labeur, l'immense labeur est bien fini.

C'était une âme droite et loyale, un caractère simple, un grand savant. M. de Quatrefages absorba une longue existence dans l'étude des plus graves problèmes de la science de l'homme. Il avait imprimé une direction tout à fait nouvelle à l'enseignement de l'anthropologie. Il est un des maîtres, aussi, qui ont contribué à élargir les horizons de la géographie et à l'élever au rang des sciences sociales. Ses livres faisaient autorité à l'étranger comme dans sa patrie. Sa réputation était européenne. A ceux qui le visitaient il pouvait montrer (ainsi qu'à nous-même, un soir), traduite en toutes langues son œuvre capitale sur l'origine et le partage des races. C'était le plus précieux ornement de sa bibliothèque, dans le logis sévère qu'il occupait, au Muséum : l'ancien appartement de Buffon.

Armand de Quatrefages appartenait à une famille cévenole très ancienne, entourée d'une forte et saine population rustique. Il reçut une éducation des mieux soignées, alla étudier à Strasbourg les mathématiques et la médecine, prit le double diplôme de docteur en médecine et de docteur ès sciences, et accepta, pour quelque temps, le modeste emploi de chargé du cours de zoologie à Toulouse, où parut son mémoire sur l'*Embryologie des anodontes*. Ses premières recherches sur la constitution, le développement et la reproduction des annélides contenaient de fructueuses découvertes. On les signala. Depuis lors ses travaux se succédèrent variés et rapides. Il

résigna ses fonctions en province, vint à Paris, s'installa près du Muséum, dont il devait être l'une des gloires, s'y lia avec Agassiz, Vogt, Strauss, Durckheim, et surtout avec Henri Milne-Edwards, passa en 1840 son troisième doctorat, celui des sciences naturelles, poursuivit ses publications, et, le 26 avril 1852, fut élu membre de l'Institut. En août 1855, M. de Quatrefages inaugurait, pour la première fois en public, ses leçons sur l'histoire naturelle de l'homme, et longtemps son cours d'anthropologie resta le seul de cette nature qui fût professé en Europe. Il en fit son domaine préféré, domaine immense! La synthèse préhistorique, les races humaines, leur origine, leur distribution à la surface de la terre, l'anatomie du cerveau, les différentes manifestations de l'activité personnelle, il n'omit rien dans son ardeur d'investigation.

Le titre essentiel de M. de Quatrefages était donc ce rôle du naturaliste appliquant aux sciences anthropologiques la méthode de l'expérience et de l'observation. Il révéla, en outre, les qualités du penseur, du philosophe, par la faculté qu'il eut d'exprimer des vues générales motivées et de juger synthétiquement le système de ses ordres. Est-il rien de plus considérable que les questions qu'il s'efforça d'éclaircir? La place de l'homme dans la création, le premier acte de présence et l'antiquité de nos lointains aïeux, l'unité de l'espèce humaine! Veut-on s'en rendre compte, sommairement? Il suffit d'énumérer les principaux sujets de ses exposés, en partant de ce point initial déjà si difficile à préciser: la place que l'homme doit occuper dans la création terrestre, dans ce recoin de l'univers au delà duquel d'autres mondes, en nombre prodigieux, s'agitent éclairés et régis par d'autres soleils.

Au-dessus du règne *minéral* comprenant les corps soumis à la gravité et aux forces physico-chimiques, le règne *végétal* réunit les êtres chez lesquels apparaît une force nouvelle, la vie avec ses manifestations multiples : accroissement, nutrition, reproduction et destruction. Dans le règne *animal* se présentent ensuite, à des degrés divers, des faits d'un ordre supérieur: les phénomènes intellectuels révélant l'existence d'une autre force, que M. de Quatrefages, la définissant par ses effets, appela l'*âme animale*. Par ses caractères organiques, par son intelligence même, l'homme ne se distinguerait pas essentiellement du règne animal; car, depuis qu'on a renoncé à l'expédient de Descartes, tout le monde est forcé de reconnaître que les animaux manifestent la plupart de nos dispositions affectives et intellectuelles, avec de simples différences de degrés (1). Mais seul

(1) Auguste Comte pense même que, chez les animaux supérieurs, le sentiment de la personnalité est plus prononcé que chez l'homme, à cause de leur vie isolée. D'autre part, comme il y aurait à philosopher sur les rapports naturels qui peuvent et doivent exister entre l'instinct inspirateur du chien se jetant à l'eau pour sauver

l'homme se fausse à l'idée abstraite du devoir ; seul, il offre l'observation positive des faits moraux et religieux. Ces phénomènes spéciaux, M. de Quatrefages les rattache à une cause : l'âme humaine, qui, s'ajoutant aux précédentes, vient caractériser le *règne humain*. De là le spiritualisme très accusé qui se dégage de ses théories ; de là aussi la manière pleine d'énergie avec laquelle il défend sa conviction contre les doctrines transformistes. Le règne humain ainsi défini comporte-t-il, comme les autres, plusieurs groupes, plusieurs espèces ? Sur ce terrain glissant, le savant français se pose en adversaire déterminé du darwinisme. Il rend pleine justice au génie du fameux naturaliste anglais, et reconnaît l'impulsion féconde qu'il a donnée à la science par sa théorie de la sélection naturelle ; mais il déclare les efforts du transformisme impuissants à déterminer l'origine des espèces ou l'origine de l'homme, s'attaque directement au système de la descendance tel que l'a énoncé le professeur Hœckel, et conclut à la fixité des espèces, indépendante des variations de détail des individus et des races.

Beaucoup moins conjecturale est la question de l'antiquité de l'homme. Ici, la géologie et l'anthropologie, s'entr'aidant, arrivent à des résultats assez positifs. Les entrailles de la terre, ouvertes par des mains savantes, ont laissé voir des témoignages certains de races humaines dont les dépouilles ou les débris appartiennent à des dépôts antérieurs à la période actuelle. Les plus vieilles traditions, les recherches de l'anthropologie, les découvertes de la linguistique comparée, tout ramène à penser que le centre d'apparition de la famille ancestrale fut sur les hauts plateaux du centre de l'Asie, d'où elle s'est répandue peu à peu sur le globe entier. Aux polygénistes, à ceux qui croient à des centres d'apparitions multiples, en arguant des obstacles qui s'opposent à l'acclimatation, Quatrefages oppose les faits saisissants des grandes migrations historiques et les conséquences si profondément modificatrices des actions de milieu. Quand tout changeait autour de lui, l'homme pouvait-il rester immuable ?

Mais, a dit, je crois, Paul Charron, « il y a plus de différence d'homme à homme, que d'animal à homme ». Comment s'imaginer que les Hottentots, les Nègres, les Achantis, et les compatriotes d'un Renan ou d'un Herbert Spencer, proviennent d'une même et unique tige ? Toujours fidèle à sa thèse, M. de Quatrefages reprend, à cet égard pour les contrôler, les allégations des écoles matérialiste ou évolutionniste de Buchner, de Lubbock. Et il examine, en dernier ressort, les faits intellectuels et surtout les faits spéciaux au règne humain : le langage, les phénomènes moraux et religieux. A l'aide d'observations comparées, il s'ingénie enfin à expliquer les énormes

un inconnu qui va se noyer, et l'intelligence de l'homme qui obéit aux obligations morales !

inégalités des races humaines, à démontrer par quel mystérieux anathème, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, des races entières ont traversé les civilisations sans s'y confondre, toujours ignorantes, toujours proscrites et toujours vivaces. Et le mot final de sa longue étude est pour déclarer que les races, quoique séparées par des abîmes, sont toutes capables de progrès, sans qu'aucune soit vouée à une infériorité fatale.

Tel est l'ensemble des théories anthropologiques de M. de Quatrefages, les principes qu'il a essayé, dans ses œuvres, dans ses leçons, de faire prévaloir à l'encontre de la doctrine de l'Évolution. Celle-ci jouit des faveurs de la mode : n'a-t-elle pas toutes les séductions de la nouveauté ? Au lieu d'expliquer la ressemblance des êtres par la simplicité d'un plan primitif, ce qui est une hypothèse (celle de M. de Quatrefages et de la tradition), on l'explique par la descendance et la transformation d'un premier germe, ce qui est une autre hypothèse. On a remplacé, comme dit M. de Laboulaye (1), la ligne horizontale par la ligne verticale; mais qu'en sait-on davantage, en réalité, sur l'origine de la vie et sur la parenté des êtres vivants ?

Les savants des écoles opposées ont pu rétorquer la logique de M. de Quatrefages ; aucun d'entre eux n'a méconnu la sincérité de ses démonstrations ni la valeur des faits dont il pensait les appuyer. Sa bonne foi parfaite autant que sa déférence à l'égard des opinions contraires aux siennes faisaient dire à Darwin : Qu'il aimait mieux être critiqué par l'auteur de l'*Espèce humaine* que loué par tout autre. D'ailleurs, toujours modeste et retenu, alors même qu'il revendiquait pour la science une entière liberté, il affirmait avant tout la nécessité de la réserve dans l'affirmation. Ne doit-elle pas, en effet, bien souvent reconnaître qu'elle a atteint les bornes de son empire, et que la seule réponse à d'insolubles questions est d'avouer l'impossibilité de savoir ? L'inconnu, l'insondable, l'intangible l'enveloppent sans cesse et la condamnent, quoi qu'elle fasse, au delà de certaines barrières infranchissables, à des méditations sans fin, sans issue, sans espoir. M. de Quatrefages n'apportait en aucune matière l'humeur dogmatique et tranchante, se gardait avec prudence de théories universelles et absolues, ignorait volontairement l'aigreur des polémiques, et ce fut un grand honneur à lui de n'avoir jamais démenti cette belle pensée, qui était sienne : « Que la science doit élargir les intelligences et rapprocher les esprits et les cœurs. »

Frédéric LOLIÉE.

(1) Cf. A. de Quatrefages, *Charles Darwin*, dans les *Annales de philosophie chrétienne*, juin 1882.

(2) Séance publique annuelle des cinq Académies, 25 octobre 1871.

LETTRE DE CHINE

J'ai, dès la première heure, conjuré le gouvernement de mon pays d'éviter la moindre faute en ce qui concerne les efforts des lettrés du Hunan et des sociétés secrètes répandues dans l'Empire du Milieu. La Russie nous eût trouvés bien légers, si nous avions entrepris sans elle une action qui nous eût d'ailleurs conduits à un échec. La guerre est évitée, au moins jusqu'au printemps et, il faut l'espérer, pour toujours. Or, — et j'insiste sur ce point,— c'est parce que la politique russe en Asie, et surtout en Chine, est une politique pacifique, une politique de sang-froid et de sage patience, que les obus sont restés dans les canons.

Quand on analyse la situation des intérêts en présence, quand on veut bien se rappeler l'isolement de l'Allemagne, de l'Italie, de l'Autriche, on est autorisé à dire : « C'est l'entente franco-russe qui a tenu en échec les combinaisons de lord Salisbury, et renversé les espérances de l'Allemagne et de ses amis. » Ce fait s'impose, et ne supporte aucune contestation. Les intérêts de la Russie sont au moins aussi considérables que ceux de toutes les nations dont les navires se trouvent dans les eaux de Shanghaï. La France, à la suite des atroces massacres de la Mongolie orientale et des sauvageries des rebelles, dont le cri de guerre est : « *A bas la dynastie, et mort aux Européens!* » avait intérêt à faire la guerre pour rappeler la Chine au respect du protectorat. Toutefois, il ne m'en coûte pas de dire que la paix n'est pas troublée parce que nous avons suivi la ligne de conduite de la Russie. Mon patriotisme n'est pas humilié, parce que je suis obligé de reconnaître que c'est le cabinet de Saint-Pétersbourg qui a inspiré le gouvernement de France. Mais j'estime que notre ministre des affaires étrangères est en droit d'exiger quelques compensations. L'outrage est patent. Car, qu'on le veuille ou non, la Chine est responsable des mauvais traitements subis par les missionnaires catholiques, peu importe la nationalité.

Les deux évêques français qui veillent, l'un au sud, l'autre à l'est du Thibet, dont ils ont été chassés, doivent être autorisés à se fixer sur la terre des Lamas. Car Pékin ne peut pas revendiquer le bénéfice de la suzeraineté sur Lassah, sans accorder aux missionnaires

catholiques le droit de séjour réservé par les traités. Je n'insiste pas sur les fruits que la France et la Russie récolteraient au Thibet, s'il était ouvert à nos deux patriotiques pionniers de la civilisation, dont l'un est dans le Sekim et l'autre à Tatsienlou. Serait-il difficile d'imposer à la Chine des agents français et russes à Lassah, et dans d'autres villes qu'il n'est pas nécessaire de nommer, mais que le quai d'Orsay connaît, et d'engager Pékin à envoyer des consuls dans nos ports et principales villes manufacturières?

L'Angleterre a-t-elle hésité quand elle a appris la mort de Marguary? Si elle avait le protectorat des missions, que ne demanderait-elle pas? Lorsque les Chinois ont tué le consul de Tientsin, la France était au lendemain du grand désastre. Elle n'a pas obtenu ce que l'Angleterre a obtenu après la mort de Marguary, attaché à la mission Grosvenor. On peut faire entrer cela en ligne de compte, et y ajouter la concession de Hankeou — accordée en principe par le prince Kong — à l'effet d'exiger qu'on nous accorde maintenant à Tchung-King, le nouveau port ouvert, ce qu'on aurait dû nous donner à Han-Keou.

Si la Russie réussit à faire triompher son plan pacifique en Chine et dans les eaux du Pacifique, c'en sera fait en grande partie des grands marchés asiatiques de l'Angleterre et de son influence aux Indes. La Triple Alliance ne sera plus qu'une conjuration ridicule, et l'Europe sera déblayée de toutes les questions irritantes, s'appelleraient-elles Bulgarie, Alsace-Lorraine, Égypte. Le gouvernement du Tsar a certes une confiance absolue, car l'occasion de brouiller les cartes est unique. Il y a dans les eaux de Shanghaï 5 bâtiments français, 2 bâtiments anglais, 4 bâtiments américains, 3 bâtiments allemands, 1 bâtiment espagnol, 2 bâtiments russes, 1 bâtiment portugais, 1 bâtiment italien et 2 bâtiments japonais. Jamais on n'a vu pareil spectacle. Il serait si facile de réduire la Chine en fermant les deux grandes portes commerciales qui font vivre le gouvernement de Pékin : Shanghaï et Canton! Les emprunts sont impossibles en Chine, le peuple est trop pauvre et les mandarins cachent ce qu'ils extorquent. Quant aux commerçants, ils ne confieraient pas un taël à la dynastie chancelante.

Et la Russie assiste impassible à l'armement des forts, à l'achat de canons, aux préparatifs militaires de la Chine, au licenciement des soldats et des officiers au Hunan. Elle qui n'aurait au premier choc qu'à étendre ses bras à l'est et à l'ouest pour étreindre toute la partie septentrionale et occidentale du Céleste Empire, depuis Yarkand jusqu'à Seoul, sans qu'aucun autre belligérant pût s'y opposer de fait!

Une commission a été envoyée en Europe pour étudier le meilleur type de torpilleur. A Foutcheou on fait des expériences et on crée

des ateliers de construction. Port-Arthur, Foutcheou et Weiheiwaï sont mis en état de défense, on s'y organise en vue de la réparation des avaries.

Quelques officiers chinois comparent en Angleterre le fusil autrichien Mannlicher au fusil à répétition adopté par le gouvernement britannique. On sait que la Chine a déjà une grande quantité de mannlichers. Ces officiers sont chargés d'acheter 500 000 fusils du type auquel ils donneront la préférence, livrables en trois mois. Il est probable qu'ils choisiront le fusil anglais, car la Chine en possède déjà 50 000 (calibre 43).

La Société de construction Lee s'est engagée par contrat, vis-à-vis du gouvernement, à ne pas dédoubler le calibre anglais. Et si la Chine est pressée, elle sera forcée d'accepter le modèle calibre 43.

Les troupes échelonnées le long de la frontière de Sibérie seront les premières armées de fusils à tir rapide. Les forts de ce côté vont être reconstruits et armés. Et la Russie se tait et se montre indifférente. Le calme qui accompagne l'énergie avec laquelle elle poursuit l'achèvement du chemin de fer transsibérien, ce Panama de l'Europe, qui mettra Vladivostock en communication avec Saint-Pétersbourg, Constantinople et Paris, est la cause principale de l'activité militaire déployée par la Chine sur la frontière russe. Li-Hung-Chang, qui a fait l'histoire de toutes les relations diplomatiques du Céleste Empire avec les peuples étrangers, n'ignore pas que le grand danger est au nord, et qu'avant la fin de ce siècle la Corée fera partie de l'empire moscovite. Aussi la Chine fait-elle des sacrifices au-dessus de ses ressources pour résister aux troupes du Tsar. Elle voudrait réunir par la vapeur tous les points fortifiés le long de la frontière russe à l'effet de les mettre en communication avec les principaux centres militaires, d'où pourraient être dirigées les troupes de renfort. Elle voudrait pouvoir espérer réduire par là les avantages considérables de la Russie. Le point de départ est une forteresse sur la frontière de la Corée; la ligne serait prolongée jusqu'au grand désert de Gobi. Je ne parle pas des lignes de Pékin, etc., lignes de raccordement.

La Chine a escompté les espérances des syndicats européens, elle s'est approprié ses plans et devis, et se croit capable de relier Hankeou à Pékin, et de faire la ligne stratégique du nord en dix ans, moyennant 600 millions de francs. Une partie du matériel commandée en Europe est déjà arrivée à Hankeou. Mais avant que cette œuvre soit achevée, le peuple qui a brûlé Moscou occupera les points d'appui nécessaires, malgré l'or, le fer et les ingénieurs de l'Angleterre et de l'Allemagne, et malgré les efforts et l'appui de sir Robert Hart, le grand organisateur et l'aimable directeur des douanes. Les statistiques remarquables ne l'empêchent pas de cultiver les Muses et d'aimer les *fleurs*. Il a raison.

Cette fièvre des chemins de fer qui agite le Gouvernement de Pékin me rappelle une conversation que Li-Hung-Chang aurait eue avec Colquhoun, l'explorateur des pays Schans (Indo-Chine) : « *Ah! si nous avions eu des chemins de fer, il n'y eût jamais eu de question du Tonkin.* » Li-Hung-Chang, s'il a dit cela au promoteur du chemin de fer translaotien, oublie que les chemins de fer peuvent retarder et entraver la marche des peuples dans la voie fatale de leurs destinées, mais les paralyser, jamais.

La Chine est dans la situation où se trouvait l'empereur de Delhi, dont les vassaux corrompus se sont inclinés devant Dupleix et son lieutenant de Bussy, et, plus tard, devant Clive, quand la cour de Versailles s'est faite complice de la Compagnie britannique, appuyée par le gouvernement de Londres. Mais il faut remarquer que, si la corruption des mandarins qui constituent l'administration du Céleste Empire est aussi grande que celle de l'Inde il y a un siècle, la situation politique n'est pas la même. Les frontières étendues de la Russie au nord, à l'ouest et au nord-est du Céleste Empire, celles de la France au sud constituent une nouvelle carte d'Asie, dont la Chine comprend l'importance et dont la gravité déroute les plus habiles diplomates d'Europe, le nouvel ordre de choses, je ne saurais trop le répéter, domine, par ses formidables conséquences, toutes les solutions.

L'administration provinciale favorise la corruption, car le produit des taxes multiples qui irritent le peuple est plus ou moins laissé à la discrétion des mandarins. Ce qui vient de se passer à Amoy relativement aux chefs militaires qui ont porté l'effectif à 5000 hommes sur les listes officielles, alors qu'en réalité ils n'avaient que le tiers sous les armes, prouve que la crise traversée par cette dynastie est aiguë, et qu'il faudrait un miracle pour mettre le Céleste Empire à la hauteur de ses devoirs, de ses besoins et des exigences pressantes de la situation économique et politique. Un gouvernement qui ne peut vivre qu'avec l'aide des étrangers chargés des douanes, n'est plus capable de faire une révolution morale de nature à le sauver, avant que l'heure des grandes solutions ait sonné.

Philippe **LEHAULT**.

LETTRES

SUR

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Paris, 29 janvier 1892.

Depuis le bombardement d'Alexandrie, par la plume de ses collaborateurs : Ramsès, Un vieux diplomate, X, et par la mienne, la *Nouvelle Revue* n'a cessé de répéter jusqu'à en excéder ses lecteurs : « Puisque la France, et elle a raison, ne veut ni ne peut faire de politique agressive contre l'Angleterre en Égypte, qu'elle s'arc-boute aux solides piliers des capitulations, qu'elle soutienne ses clientes naturelles les colonies étrangères, qu'elle organise la résistance à tout ce qui ne sera pas le *statu quo* des droits européens sauvegardés par les siècles, qu'à l'aide des consuls généraux des petites nationalités elle se cantonne sur le terrain acquis, qu'enfin elle ne propose rien au gouvernement égyptien, dominé par l'Angleterre, qui ne tende à la distribution équitable des ressources budgétaires en faveur du peuple égyptien et des dégrèvements de taxes odieuses comme celle de la corvée. La France gardera ainsi sa popularité et aura les bénéfices d'une situation qui rendra vains un jour ceux de l'occupation anglaise elle-même. »

Or, le contre-pied de ces désirs de patriotes égyptiens et français prévoyants a été pris, comme à plaisir, par MM. Barthélemy-Saint Hilaire, Goblet, Challemel-Lacour et même par M. Spuller, malgré une velléité de résistance aussitôt inquiète. Combien de traîtrises, d'incapacité, d'hésitations, la politique du quai d'Orsay a-t-elle recouvertes jusqu'au jour où M. Ribot, choisissant M. le marquis de Reverseaux, l'envoya au Caire, muni d'instructions dignes d'une grande nation?

Notre ministre des affaires étrangères actuels, mieux que l'Angleterre encore, a trouvé son chemin de Damas à Cronstadt, et rien ne peut nous être plus agréable que de le féliciter chaleureusement de l'initiative qu'il a eue de faire réclamer et d'obtenir par M. de Reverseaux la suppression de l'impôt si abusif et si vexatoire des patentes qui eût peu à peu chassé de l'Égypte les colonies européennes et l'eût livrée appauvrie à l'Angleterre. L'impôt du sel va, dit-on, lui aussi, être réduit de moitié, les excédents du budget permettant de faire face aux diminutions de recettes qu'entraîneront ces heureux dégrèvements.

La mort de Tewfick, si subite, si étrange, et qui paraissait si extraordinairement favorable aux intérêts anglais, peut, si le gouvernement de la République sait comprendre le rôle qui paraît devoir lui être assigné à cette heure, réparer toutes ses fautes.

Examinons quelle est la situation faite à l'Égypte par l'avènement du prince Abbas?

D'après l'opinion de la plupart des journaux européens et des nôtres, contredits en cela énergiquement par les feuilles conservatrices anglaises, voire par quelques organes libéraux, il n'y aurait rien de changé en Égypte : un souverain sans caractère remplaçant un souverain sans autorité; la grande jeunesse de l'un équivalant à l'inertie de l'autre.

Le khédive Tewfick n'opposait assurément aucune barrière aux empiétements de l'ambition britannique. Il ne représentait qu'une fiction. Depuis la chute de Riaz-Pacha qui était, sinon un homme d'État, du moins un homme de gouvernement, un nom et une personnalité, depuis l'introduction des conseillers anglais au conseil des ministres au Caire, ces derniers n'avaient plus d'action sur les affaires du pays. Entre les consuls généraux et sir Evelyn Baring il n'y avait plus personne. C'en était fini des courtes et intermittentes résistances de l'élément égyptien; mais s'il n'y avait personne, pas même le khédive réduit à une passivité complète, il y avait quelque chose en principe, une virtualité : le khédivat. Aujourd'hui, selon les journaux officieux de Londres, ce quelque chose n'existerait plus. Les « conseillers » anglais, si puissants qu'ils fussent, n'étaient cependant que des conseillers. On nous déclare qu'ils sont maintenant des tuteurs : en d'autres termes, on nous annonce que sir Evelyn Baring et les sous-secrétaires d'État britanniques, dictant leurs ordres à

des ministres sans consistance, sont désormais le gouvernement de l'Égypte. Ce n'est pas là un fait sans importance et, si peu impressionnable qu'on soit à Constantinople, je ne crois pas que cette prise de possession de la scène, succédant à celle des coulisses, passe inaperçue. On s'en émeut à Londres autant et plus qu'à Paris. Une majorité du peuple anglais, si confiant d'habitude dans sa puissance d'expansion, commence à trouver que l'occupation provisoire mais indéfinie de l'Égypte conduit à une impasse et prend l'air d'une aventure. On se demande si le parti conservateur n'a pas joué bien gros jeu. Voilà dix années qu'il accumule remaniements, tentatives et espérances qui n'ont pas été couronnés d'un constant succès et la responsabilité en devient lourde. On se rend compte que l'action britannique s'est imposée et pour ainsi dire juxtaposée à ce pays, sans le pénétrer, qu'on n'y a rien fondé que l'ordre rétabli dans les finances, et la tranquillité si aisément obtenue dans les rues aurait pu tout aussi bien être confiée aux soins d'une puissance quelconque, même de second ordre, et c'est ce sentiment d'appréhension de l'avenir qui se traduit dans les paroles de M. Gladstone, de M. J. Morley, de sir Charles Dilke, etc.

Malgré les précédents historiques qui rendent excusables nos plaisanteries françaises sur « la perfide Albion », je me refuse à croire à la mauvaise foi des assurances, données par le gouvernement anglais de 1882 jusqu'en 1889, sur son intention d'évacuer l'Égypte. Un homme tel que sir Henry Wolf avait trop d'expérience politique pour ne pas prévoir les dangers d'une occupation prolongée ; mais, cherchant à conserver les avantages de la situateur acquise, s'efforçant même de les conserver indéfiniment, il n'a pas eu le courage de préciser des propositions que la France pouvait accepter, et le projet de convention de 1887 a échoué, le temps a marché, l'époque des plates-formes électorale est venue, c'est-à-dire l'époque où il faut être chauvin, excessif, en un mot inférieur à soi-même, et voilà pourquoi lord George Hamilton nous disait — assurément sans y croire — même avant la mort du khédive Tewfick, que l'évacuation de l'Égypte était impossible.

Mais le khédive est mort. Cet honnête et débonnaire souverain, à qui M. Baring ne demandait que des signatures, et jamais son avis, pour ne pas le contrarier sans doute, est remplacé par un jeune prince, auquel il est convenu qu'on ne demandera pas d'avis non plus, moins encore qu'à son père, si c'est possible.

Cela est fort bien arrangé ainsi, à condition toutefois que le sultan se déclare satisfait, que les consuls généraux se taisent, que les colonies étrangères conservent une docile attitude, et que l'élément indigène ne s'agite point. J'admets que tout cela arrive, Pourtant, il y a au moins un avis à prendre auprès du jeune khédive. On ne sait pas si cet arrangement lui convient, et il faut le lui demander.

Et s'il dit non? Cela n'est pas impossible. Il est majeur selon la loi musulmane. Il n'a point de conseil de régence; il jouit de la plénitude du pouvoir dans la limite fort large des firmans, sauf en matière de finances (or la caisse de la dette n'est pas aux mains des Anglais); il a droit de *veto* sur tout, nul n'a droit de *veto* sur lui. Il peut choisir des ministres, il peut même les bien choisir, son firman ne le lui défend pas. C'est un très jeune homme sans doute, mais on lui croit du caractère, de la volonté même. Il est instruit, ayant achevé ses études en Europe, il n'est ni indolent ni fanatique. Pourquoi serait-il incapable de résolutions et de bon sens? Il n'a qu'à dire, pas trop souvent, mais à propos : « Je veux! » et : « Je ne veux pas! » L'Égypte est d'ailleurs fort calme, le pouvoir khédivial, objet du respect général; les Anglais n'y sont pas aimés, et le prince n'y rencontrera pas un compétiteur. Quoi qu'en dise le *Times*, il n'a pas à craindre une *réaction dangereuse*. Au surplus, sa jeunesse elle-même est une force protectrice, elle le rend plus sympathique encore. Le jour où le consul général d'Angleterre, en présence d'un refus de signature, menacerait Abbas II de le déposer, ce prince de dix-huit ans peut, sans forfanterie, lui répondre : « Essayez! » Que ferait M. Baring? L'influenza n'est pas une ressource inépuisable! Il télégraphierait à Constantinople, mais le sultan enverrait au Caire un conseiller turc, qui, certes, ne serait pas plus soumis que le prince. Il emploierait la force? Ce serait une trop grave et trop vilaine affaire. Donc Sir Evelyn Baring rentrerait dans le rang, comme les autres. L'Angleterre a voulu être seule en Égypte : qui sait si elle ne s'apercevra pas bientôt qu'elle n'est qu'isolée?

Le sort de l'Égypte est entre les mains du jeune khédive. Il doit être méfiant, il n'a que trop de motifs de l'être. Ne lui demandons pas de chercher où sont les amis de l'Égypte, bien que nous en soyons. Qu'il se borne à la préserver de ceux qui la veulent pour eux et pour eux seuls.

Qu'appuyé sur les bonnes volontés, sur les capacités, tant locales qu'étrangères, qui ne manquent pas en Égypte, il ose dire franchement aux Anglais : « Restez ou partez, à votre choix, je ne refuse pas vos conseils, je ne vous renvoie point, mais votre rôle de dominateurs est terminé. » Qu'il déclare vouloir gouverner l'Égypte, respectueux envers le sultan, déférent envers les puissances, qu'il se rappelle que ceux qui ont voulu détruire les capitulations, ne l'ont tenté que parce qu'elles gênaient leurs desseins d'accaparement, qu'il considère les garanties pour ce qu'elles ont toujours été : la sauvegarde de la paix entre l'élément chrétien et l'élément musulman, qu'il soit laborieux et ferme ; il triomphera alors de toutes les difficultés, et il aura l'appui désintéressé de la France, pour l'aider dans sa mission. Puisse le prince Abbas comprendre ainsi son devoir, car, s'il en était autrement, ce serait l'Égypte donnée à l'Angleterre, la ruine de nos intérêts et de notre influence dans le Levant, et la mise en demeure pour nous d'intervenir.

Qu'en pensent nos lecteurs aujourd'hui ? L'intrigue marocaine du cabinet Salisbury est-elle bien le pendant de l'intrigue égyptienne à ses débuts ? La similitude est à ce point complète que le gouvernement espagnol a joué naïvement à Tanger le rôle joué alors par l'Italie au Caire. La France est devenue à Madrid comme à Rome la grande gloutonne, voulant tout dévorer et, s'il n'était enfantin de se défendre d'accusations ridicules, nous dirions que la France convoite le Maroc à peu près comme elle convoite le Pérou. Son désir d'une rectification de frontière au Touat est la preuve que nos sphères gouvernementales ne complotent pas la conquête de Tanger, car elles seraient moins préoccupées de se clore dans leurs possessions algériennes touchant le Maroc si elles comptaient pénétrer plus avant.

La Tripolitaine à l'Italie, le Maroc à l'Espagne, la Tunisie à la France, tel est le partage probable de l'avenir. Mieux eût valu pour la France, et je le répéterai toujours, attendre l'époque des distributions d'influence réciproque dans la Méditerranée ; mais nul ne peut nier le rôle de l'Allemagne dans notre impatience de saisir le protectorat à Tunis. Le *statu quo* valait mieux, comme il vaut mieux encore pour la Tripolitaine et pour Tanger. Les Espagnols ne courent qu'un danger pour la réalisation de leurs ambitions futures, c'est de se laisser inspirer et diriger dans leur politique marocaine par l'Allemagne ou par l'Angleterre, ce qui

est tout un. S'ils se jettent dans la gueule de l'un des deux loups, ils décourageront une amie qui les eût sincèrement aidés à brouter un jour l'herbe tendre.

L'Angleterre conservatrice, forcée par ses principes à ne donner que des satisfactions extérieures au peuple anglais si avide de liberté, met en jeu à cette heure toutes ses batteries pour engager la nation dans une entreprise où le patriotisme l'obligerait à soutenir le parti au pouvoir quel qu'il fût. Le danger est donc menaçant dans toutes les questions où lord Salisbury croira pouvoir surexciter ce patriotisme.

L'élection de Rossendale est la démonstration la plus complète du revirement de l'Angleterre en faveur du libéralisme gladstonien, car elle frappe en plein cœur les dissidents whigs, qualifiés par eux-mêmes d'unionistes, dont la défection avait été si fatale aux libéraux et l'appoint si utile aux conservateurs. Dans la dernière consultation, le très noble leader des unionistes, marquis de Hartington, devenu duc de Devonshire et membre de la Chambre des lords par la mort de son père, a été battu chez lui dans sa propre circonscription, dans ce Lancashire qu'on croyait inféodé à la famille des Cavendish, battu piteusement dans la personne de son candidat sir Thomas Brooks, qu'il avait choisi, désigné, soutenu comme son successeur. En 1886 le marquis de Hartington fut élu à Rossendale par 1 450 voix de majorité; aujourd'hui le candidat gladstonien l'a été par une majorité de 1 125 voix. C'est donc un déplacement considérable, qui prend la forme d'un jugement sévère sur la conduite politique et personnelle de lord Hartington. Le pur gratin du conservatisme, tout le clan radical et whig appartenant au parti de la défection libérale, avaient donné pour soutenir sir Thomas Brooks, ancien radical lui-même, ami de Cobden et de John Bright, contre M. John Maden, partisan du *home rule*, gladstonien sans nuances. La leçon est infligée par le corps électoral du comté de Lancaster aux unionistes avec une netteté dont les conservateurs feront bien de méditer la portée.

Une fois de plus je ne me serai pas trompée en prédisant qu'à moins d'événements extraordinaires provoqués par esprit de conservation personnelle, lord Salisbury devra avant la fin de l'année céder la place au grand *old man*. Lady Salisbury désire, paraît-il, voir le marquis se reposer. Nous faisons les mêmes vœux qu'elle.

Les conservateurs avaient vu dans l'explosion d'universelle sympathie provoquée par la mort terrifiante du jeune prince Albert-Victor duc de Clarence et dans l'élan de loyalisme qui en avait été la conséquence, une consolation et un espoir. Toutes les conditions de la victoire paraissant réunies à Rossendale, la défaite n'en est que plus significative.

D'autre part, comme on pouvait le penser, l'adresse menaçante du fenian Broterhood, plaçant sur la même ligne les réformes promises par M. Gladstone et les défis de M. Balfour, et faisant appel aux moyens révolutionnaires, le reste n'étant que « duperie », semble devoir convier à la réconciliation les éléments épars de l'ancien parnellisme, partagés aujourd'hui en deux fractions : les parnellistes et les anti-parnellistes. M. Gladstone adresse dans une lettre ses conseils aussi bien aux uns qu'aux autres, ce qui prouve les possibilités de rapprochement, et il est probable que les nationalistes irlandais comprendront enfin, avant la rentrée du Parlement, qu'ils font à la fois, par leurs divisions, le jeu des conservateurs anglais, leurs ennemis, et celui du fenianisme qui abhorre les solutions pacifiques. Mon Dieu, la révolution irlandaise ne m'inspire nulle terreur, mais j'ai appris à constater que les révolutions provoquent toutes, et pas une dans l'histoire qui ne le prouve, un choc en retour de réaction égal à ce qui est détruit violemment; c'est pourquoi, aimant l'Irlande, je voudrais lui voir choisir l'évolution.

La chambre de commerce de Liverpool vient d'adresser un long réquisitoire à lord Salisbury « contre les succès et les intrigues de la France en Afrique » et voudrait le contraindre à signifier à M. Ribot « que nous ayons à cesser nos entreprises à Sierra-Leone et dans l'île de Matacong ». Or une convention passée avec l'Almany Samony-el-Moummenin nous autorise — selon les principes de l'article 34 du congrès de Berlin — à établir notre protectorat dans ses États. Lord Salisbury entretient à cette heure toutes les agitations ayant trait à la politique coloniale pour y trouver ici ou là une plate-forme au moment des élections. Sierra-Leone, le Haut Laos, le Siam, Terre-Neuve, le Yunnan, le Pamir, serviront, il l'espère du moins, à foudroyer ses adversaires.

Pourquoi nos chambres de commerce ne sont-elles pas, ou éclairées sur nos vrais intérêts, ou prépondérantes comme le sont les chambres anglaises? Elles joueraient en faveur du commerce

et de l'industrie le rôle que jouent les Parlements en faveur de l'agriculture. Ah! combien il eût été d'un intérêt suprême pour les chambres de commerce d'arrêter la coupable contagion protectionniste, qui a sévi sur nos deux assemblées! Que de désastres irréparables les tarifs de douane ont provoqués! Après nous être débattus nationalement depuis tant d'années contre la coalition ambitieuse des grands États, nous aurons à nous débattre à l'avenir économiquement contre la coalition des petits. Que gagnerons-nous à cet isolement complet? Pour quelques bénéfices réalisés sur des vins, sur des huiles, sur des graines, sur le blé, sur le bétail, nous nous fermons vingt marchés et nous réduisons la demande, dans une proportion de perte bien plus grande finalement qu'elle ne résultait de la concurrence de l'offre. Les efforts de conciliation tentés par notre gouvernement en dehors des partis pris des Chambres usent plus de bonnes volontés que n'en eussent exigé des concessions favorables.

Le trio vosgien Méline-Ferry-Mougin, s'il s'était donné la mission de contribuer à la germanisation de l'Alsace, n'aurait pu s'y prendre mieux.

Je ne veux pas parler, m'écrit-on de Strasbourg, de notre industrie cotonnière-lainière, si prospère jusqu'en 1870. L'annexion nous a enlevé plus de la moitié du marché français, mais cela n'était qu'un motif de plus de haïr le conquérant, tandis qu'aujourd'hui le tarif français, fait sciemment, nous ferme complètement le marché français. Les grands établissements sont moins atteints, car, depuis quelques années, ils se sont transportés, soit dans les environs de Belfort, soit dans les Vosges; les moins importants sont forcés de se rabattre sur l'Allemagne pour vendre leurs produits. Mais les petites industries, la France les tue. A Schlestadt s'étaient créées, depuis près d'un siècle, des fabriques de toiles métalliques. Ces dernières cinquante années, elles avaient pris un grand essor, leurs toiles servant à la fabrication du papier, dont les établissements sont devenus si nombreux en France. Depuis 1872, on payait 20 francs de droits par kilogramme, c'était désagréable, mais l'article le supportait; le nouveau tarif projeté les taxait à 22 francs maximum, 20 francs minimum : c'était bien, mais cela ne faisait pas l'affaire des Vosgiens, qui avaient créé un établissement similaire. Par un coup de Jarnac, la Chambre a voté le 7 juillet un amendement de M. Mougin, taxant ces toiles à 150 francs maximum et 100 francs minimum. Les fabricants ont pétitionné, imploré, rien n'y a fait; 266 fabriques de papier en France ont réclamé contre ce droit. Le Sénat, entraîné par M. Ferry, a ratifié ce droit prohibitif.

Un millier d'ouvriers alsaciens et une douzaine de fabricants ont été ainsi sacrifiés aux intérêts des électeurs de M. Ferry. Et les fabricants de pâtés de foie gras qui paieront 75 francs au lieu de 8 francs sur les 100 kilog., les

fabricants de choucroute 15 francs pour 100 kilog. au lieu de 6, et nos brasseurs, 13 francs pour 100 litres. Certes nous sommes une quantité négligeable dans l'immense mal que le protectionnisme fait à la France en l'isolant complètement, mais n'aurait-on pas fait une chose à la fois habile et juste, pour nous les sacrifiés de l'Allemagne dans ses traités de commerce, si on nous avait traités moins cruellement?

Au milieu des tristesses de l'odieux protectionnisme, dont toutes les conséquences ont été et seront favorables à nos ennemis et défavorables à nos amis, il y a un point assez plaisant à noter en ce qui concerne l'Italie.

Il se trouve que les vins, les soies, les lins, les chanvres, les peaux brutes, articles sur lesquels porte en grande partie l'exportation italienne, seraient plus favorisés par le tarif maximum français qu'ils ne le sont par le traité avec l'Allemagne. On se rappelle les paroles ministérielles sur la soi-disant énorme faveur faite par le gouvernement de Berlin sur les vins italiens, la réclame de M. de Caprivi à ce propos au profit de la Triple Alliance; eh bien! le tarif allemand est de 20 marks pour les vins ordinaires et de 10 marks, soit 12 fr. 50, pour les vins de coupage; or, notre tarif maximum est de 15 francs au lieu de 25, et notre tarif minimum de 7 francs! De plus, les chapeaux de paille, les tissus de soie, les fruits secs, les œufs, le beurre, le riz, bénéficient de diminutions sérieuses. Voilà qui pourrait imposer aux journaux italiens gallophobes un tantinet de modération. Notons que la *Tribuna* a signalé avec impartialité la suppression des droits différentiels par nos Chambres. Certes, en d'autres circonstances, il se pourrait que l'Italie s'enrichît avec l'Autriche et même avec l'Allemagne : ce qui serait pour moi une fois de plus l'occasion de gémir sur les dangers de notre protectionnisme; mais ne voyons-nous pas depuis dix ans l'exportation italienne diminuer en Autriche presque de moitié, et cela surtout parce que l'Allemagne accapare tous les marchés à sa portée : nous pouvons donc conclure que ce n'est pas au moment où l'Allemagne, a des avantages supérieurs à ceux de l'Italie en Autriche par un traité, que l'Italie bénéficiera de son double traité avec l'Allemagne et avec l'Autriche.

Nous avons vu M. Crispi rentrer en lice dans la discussion sur les tarifs et donner comme toujours le spectacle monotone de son outrecuidance.

L'année 1892 se présentait à moi, a-t-il dit, comme l'année de l'espé-

rance. Tous les traités tombaient à échéance, et l'Italie libre allait enfin pouvoir améliorer tout son régime douanier.

Comment donc! Si M. Crispi eût été au pouvoir, nous l'aurions vu obtenir le libre-échange de tout l'univers et trouver moyen d'imposer, en retour, au monde entier le protectionnisme italien. Après avoir dénoncé le traité avec la France et endossé la responsabilité de la situation économique actuelle de l'Italie, M. Crispi eut-il fait acte d'indépendance vis-à-vis de la Triple Alliance parce qu'elle n'était plus présidée par M. de Bismarck? Qui peut le savoir? Ayant jusqu'à ce jour désagrégé tout ce qu'il a touché, M. Crispi en arrive à désagréger encore les débris de son parti et à empêcher l'opposition de se reconstituer sous la direction de M. Zanardelli, lequel d'ailleurs ne paraît pas pressé de venir entamer la lutte avec son ancien collègue de la Pentarchie.

La majorité gouvernementale, renforcée par la singulière évolution de M. Cavalotti vers la monarchie, soutient le ministère pour ainsi dire malgré lui-même, malgré des dissensions qui aboutiront fatalement un jour ou l'autre à une crise.

M. Luzzatti, ministre des finances, et M. Pelloux, ministre de la guerre, sont en lutte ouverte, le premier refusant au second des crédits qui bouleverseraient ses combinaisons budgétaires : M. Nicotera est au plus mal avec M. di Rudini et M. Luzzatti. M. Villari, ministre de l'instruction, est compromis par la vente de la galerie Torlonia. MM. Colombo et Branca sont brouillés avec M. Luzzatti.

M. di Rudini poursuit auprès du Vatican sa politique de conciliation, ne négligeant aucune occasion, depuis le discours de M. de Kalnoky, de plaire au Saint-Siège et d'aplanir toutes les difficultés qui peuvent surgir entre le Vatican et le Quirinal. L'entrée de M. Chimirri au département des cultes a été fort agréable à Léon XIII, qui le sait catholique convaincu et partisan actif de la conciliation.

On a répandu le bruit de la nomination de Mgr Galimberti, nonce à Vienne, qui serait fait cardinal au prochain consistoire. Cette nomination est impossible, car elle transformerait toutes les sympathies françaises acquises à la Papauté, pour sa résistance à la Triple Alliance, en inimitiés. Mgr Galimberti, créature à bénéfice de M. de Bismarck et de l'Allemagne, est l'ennemi le plus bas et le plus venimeux de la France. Il n'a cessé de tromper, de

compromettre le Saint-Siège ; son entrée dans le Sacré-Collège, étant donné l'homme et le mépris qu'inspire son passé, déshonorerait l'Église : Léon XIII, gardien suprême de cet honneur, ne voudra pas qu'il soit en péril. Cependant, la nomination du cardinal Ledochowścki, Polonais, comme préfet de la Propagande, à Rome, correspondant à la nomination d'un archevêque polonais à Posen par Guillaume II, ces deux nominations inspirées par le Galimberti pour déplaire à la Russie, voilà qui devient inquiétant.

En Prusse, l'échéance est arrivée des payements à faire au centre pour son vote des traités de commerce et nous assistons aux révoltes du parti libéral tout entier contre la loi organique scolaire. D'après le projet de loi émanant de l'initiative impériale et royale et présenté par M. de Zedlitz, ministre des cultes, l'enseignement confessionnel redeviendrait obligatoire par des ecclésiastiques, et le clergé catholique retrouverait le droit de choisir des maîtres, des programmes, des méthodes, etc. Au nom du centre, pour bien souligner la concession faite, M. Reichensperger a déclaré que son parti « acceptait une loi qui permettrait à la religion d'exercer de nouveau sur l'esprit de la jeunesse l'influence qu'elle n'aurait jamais dû perdre ». Mais M. Richter a fulminé contre le caractère inconstitutionnel de la loi et il a accusé le ministre des cultes d'être moins tolérant que celui de Frédéric le Grand. Il a prédit des conflits graves « avec le pouvoir judiciaire si celui-ci, comme il est probable, donne raison aux parents contre l'administration scolaire ». Tout le parti libéral, nationaux-libéraux, démocrates, progressistes, conservateurs libres même, se sont prononcés contre une réforme qui supprimerait la liberté de l'enseignement à peu près complète jusqu'ici dans l'école neutre.

M. Miquel, ministre des finances, dont l'avènement avait été salué par d'excessives espérances, assez découragé par l'obligation de reconnaître, dans son projet de budget pour l'exercice 1892-1893, la situation médiocre des ressources du royaume des Hohenzollern, ressources qu'il avait cru pouvoir tripler, a saisi l'occasion de la loi scolaire pour offrir sa démission. L'Empereur l'ayant refusée, M. de Benningsen s'est vu à son tour obligé, au nom des nationaux-libéraux dont M. Miquel et lui sont restés les chefs malgré leurs fonctions officielles, de déclarer que son parti « ne pouvait pas supporter un retour à une époque où

l'école était entre les mains de l'orthodoxie protestante et du clergé catholique. M. Herrfurth et M. de Bœtticher menacent de suivre M. Miquel. Le projet de loi sera donc renvoyé à une commission et probablement remanié dans un sens contradictoire aux idées chères à l'Empereur et au marché conclu avec le centre, à moins que les nationaux-libéraux formés à la plus humiliante soumission par M. de Bismarck n'acceptent la loi.

Quoi qu'il arrive, la politique intérieure de la Prusse a ses difficultés tout comme les autres politiques. Bien plus, l'Allemagne n'est pas aussi unifiée qu'on pouvait le croire sous le règne bismarkien et, de temps à autre, une protestation contre la « prussification » trouve un écho qui se répercute. Le Mecklembourg, qu'on croyait soudé à la Prusse, proteste dans la plupart de ses journaux contre l'autocratisme de Berlin, contre le manque d'égards de l'impérialisme pour les dynasties et les peuples qui se sont sacrifiés à sa gloire. L'un des organes mecklembourgeois accuse la Prusse « d'avoir violé la convention militaire conclue avec le grand-duché ». Les deux petits grands-duchés de Schwérin et de Strélitz résistent à la mainmise de la Prusse qu'ils subissaient jusqu'alors sans protestation.

Voici ce que je lis dans la *Patrie Bavaroise* (Bayerisches Vaterland) :

Les meilleurs amis de la Prusse, ceux-là même qui depuis les événements de 1866 ont été ses plus fidèles alliés, sont rassasiés de l'administration prussienne. L'organe officieux du gouvernement, à Schwérin, accuse la Prusse de « politique de violence », lui reproche de se moquer du bon droit et d'abandonner les États allemands à l'arbitraire des Prussiens. Il est étonnant que les Mecklembourgeois aient eu besoin d'un temps aussi long pour connaître les Prussiens. La Saxe fut victime des mêmes procédés : on décréta tout simplement de Berlin qu'à partir de tel jour l'uniforme saxon porté à l'école des Cadets à Dresde ne serait plus toléré sous peine de dissolution. Le grand-duc de Hesse-Darmstadt, avait fait choix, pour les officiers du contingent de Darmstadt d'une tunique légère pour l'été; le ministère de la guerre de Berlin déclara aussitôt que cette décision, prise directement par le prince régnant, était sans valeur ! Voilà comment le Prussien traite les princes allemands, ses « alliés » !

Ce qu'il désirerait, s'il n'y avait pas à craindre des difficultés de l'extérieur, ce serait de mettre dans son « sac » de Prussien insatiable tout le restant de l'Allemagne qui n'est pas encore dévorée. Et l'on appelle cela à Berlin « remplir la mission divine de la Prusse » ! Ceci tient au « naturel » prussien : le Prussien ne sait pas sortir de sa peau prussienne, à moins qu'on ne l'écorche, et encore ne sait-on pas alors si la peau prussienne ne lui repoussera pas !

A Vienne, malgré toutes les alliances politiques et économiques, on a singulièrement critiqué la loi scolaire prussienne et les libéraux autrichiens allemands ont été assez humiliés de ce retour en arrière du plus admiré et du plus cultivé des empires.

Les élections législatives ont eu lieu hier en Hongrie. Tous nos vœux sont pour le succès du parti de l'Indépendance qui affirme une fois de plus et avec plus d'ardeur que jamais sa passion d'autonomie. Le comte Albert Apponyi, en acceptant une alliance avec les fidèles de Kossuth, a prouvé qu'il blâme enfin la servilité de la Hongrie envers l'Autriche, et veut la voir libérée par l'union personnelle. Le système Deack a fait son temps, et M. Tisza l'a achevé en lui donnant son vrai caractère de soumission envers l'Allemagne victorieuse à Sadowa. Le peuple hongrois a pris conscience de sa situation vis-à-vis du germanisme, qui ne mettrait pas un grain de sel de plus pour manger les Maggyars que pour manger les Slaves. Une brochure d'un patriote hongrois, *la Triple Alliance et la Hongrie*, publiée à Paris, malgré les traîtrises qui se sont efforcées d'en diminuer l'importance, a produit un grand effet dans nos cercles parlementaires, en prouvant que le parti hongrois national, pour lequel la possession de la majorité n'est qu'une question de quelques années, marche franchement à une réconciliation avec la Russie et par conséquent à une entente avec la France. Lorsqu'on voit, après un si odieux servilisme, le *Pester Lloyd* renier M. de Bismarck, fût-ce pour louer Guillaume II, on se dit que l'aveuglement germanophile a fait son temps à Budapest.

La Hongrie a pour mission, je l'ai écrit plus d'une fois, de servir de barrière au germanisme en Orient, comme elle a autrefois servi de barrière au mahométisme en Occident. Grande mission, digne d'un peuple fier, à qui il suffira de se dresser côte à côte avec les Slaves d'Autriche, pour arrêter la marche envahissante de la Prusse.

Ce pauvre M. Stambouloff a voulu imiter Gambetta en se blessant avec son propre pistolet. L'une des balles de M. Stambouloff a glissé de sa poche dans son mollet, paraît-il, et cela sans qu'on daigne nous expliquer le pourquoi de ce fait extraordinaire. La punition terrestre des crimes existe, et je vois la marque de cette punition, aussi bien dans une blessure que M. Stambouloff se serait faite lui-même, que dans celle reçue de la main d'un patriote bulgare voulant délivrer son pays de son

pire ennemi. La tragique comédie de l'assassinat Beltchef, dont le principal fauteur est M. Stambouloff, aurait pour pendant un fait bien providentiel, si M. Stambouloff s'était assassiné lui-même. La déveine est venue au tyran de Sofia, le jour où il a essayé d'humilier la France, que Dieu protège encore.

J'apprends avec un véritable chagrin que la réconciliation entre M. Vuitch et M. Tauchanovitch, qui est en Serbie la grande question du jour à cause des graves conséquences qu'elle peut entraîner, est de nouveau remise en question et je m'en étonne à un double point de vue, connaissant le patriotisme de M. Tauchanovitch.

Nommé représentant de la Serbie à Saint-Pétersbourg, le chef d'une fraction importante du parti radical pouvait rendre à son pays d'importants services, dans le moment même où l'Autriche fait mine de vouloir à nouveau imposer son influence au brave petit peuple qui l'a si crânement secouée. L'attitude énergique du gouvernement serbe, refusant d'expulser les réfugiés bulgares malgré l'injonction autrichienne, est de celles que M. Tauchanovitch eût prises lui-même et que son groupe approuve sans réserve, j'en suis certaine. Il ne reste donc plus entre M. Vuitch et M. Tauchanovitch qu'une question de rancune personnelle : eh bien ! les amis de la Serbie ne comprendraient pas qu'une scission dans le parti radical se fît à ce propos. Pour moi, j'y verrais, hélas ! la réalisation de ce que j'ai toujours craint pour la Serbie, une preuve que le parti radical, en quelque pays que ce soit, place les questions de personnes et de politique intérieure au-dessus des questions nationales. Le parti radical serbe était le seul qui m'eût jamais donné la démonstration du contraire et je l'admirais dans sa jeune et robuste sagesse. Faudra-t-il que l'exception confirme la règle ?

En Roumanie, le roi Charles triomphe personnellement, tandis qu'il conduit bride abattue son pays à l'abîme. La politique prussienne est acceptée par tous les partis à l'état conscient, inconscient ou latent.

M. Lahovary, qui a l'audace de se dire à certains jours l'ami de la France, déclare, dans une note publiée le 5 janvier par le *Temps*, à propos de la politique extérieure, ceci, qu'il faut relire lorsqu'on en comprend, comme moi, tout le cynisme : « Nous marchons sous ce rapport dans la *même voie* que nos prédécesseurs, et M. Bratiano, s'il était vivant et au pouvoir, n'agirait pas

autrement que nous. » En effet! M. Lahovary sait bien ce qu'il dit, et moi j'ajoute : M. Bratiano avait *signé une première convention avec l'Allemagne*, dont l'échéance avait lieu *cette année*, au jour et au mois du printemps que je puis désigner, si on m'y invite ou m'y force. Cette convention a été *renouvelée*, mais dans des conditions autrement compromettantes et dangereuses pour la Roumanie que la première, car, au cas d'une défaite de la Triple Alliance, la Russie serait véritablement en droit de se venger d'une ennemie aussi acharnée. Ce second traité, je crois, moi, que M. Bratiano ne l'eût pas signé!

S'il arrivait malheur à la reine Élisabeth, je dirais comment elle a été sacrifiée pour quelques mots écrits contre la Triple Alliance au renouvellement du traité. Les journaux de Berlin, pour cacher une intrigue allemande, m'ont mêlée à des dénonciations que méprisent ceux qui en ont été l'objet. Moi, je ne méprise rien de ce qui me vient de nos ennemis, ma haine purifie leurs calomnies; mais qu'ils prennent garde! je ne me suis pas mêlée à ce qu'ils ont appelé l'intrigue franco-russe, mais je puis dévoiler, quand je le voudrai, l'intrigue allemande.

Je plains du fond de mon âme les grands boyards roumains, si patriotes, initiateurs réels du progrès libéral, dont la plupart s'écartent à cette heure du répulsif tripotage politique, et qui se demandent si la victoire avec un Dimitri Sturdza sera supérieure à une défaite infligée par l'honnête homme égaré, envoûté, qui a nom Lascar Catargi. Je plains le peuple roumain, si latin, si antigermain, pour qui les Slaves et les Gaulois sont frères, et que des intrigants, aveuglés par la passion des portefeuilles, conduisent, pauvre mouton, à la boucherie. En Roumanie, comme partout, notre protectionnisme insensé a placé le peuple entre ses intérêts et ses sympathies : comment s'étonner qu'il subisse sans révolte un choix si coupablement imposé par nous ?

Le Portugal, avec une ténacité, une constance, une honnêteté qu'il faut admirer, s'efforce de surmonter les difficultés qui surgissent dans ses finances, dans sa politique, dans l'exploitation de ses ressources, et il y parviendra, car il possède l'aliment de toutes les vitalités nationales : le culte de la patrie jusqu'à l'héroïsme. Le nouveau ministère qui a succédé au ministère Abreu-e Souza, lequel s'était adjoint M. Marianno Carvalho pour les finances, a quitté le pouvoir et fait place à un ministère d'affaires sous la présidence de l'évêque de Bethsaïda. M. José Diaz Pereira,

jurisconsulte éminent, grand orateur, jouera dans ce cabinet le premier rôle : il est résolu à ne voir dans la politique que des questions à régler juridiquement au mieux les intérêts du pays. M. Oliveira Martins, ministre des finances, aura une tâche singulièrement difficile, et d'autant plus de mérite s'il la remplit. N'oublions pas de saluer au départ le cabinet Abreu-e Souza, qui délivra le Portugal d'une crise grave en réglant d'une façon honorable le conflit colonial avec la Grande-Bretagne. Une autre difficulté vient de surgir entre l'empire des Indes britanniques et le Portugal, à propos du renouvellement de la convention douanière commerciale et fiscale qui réglait les rapports de Goa avec l'Angleterre. Espérons que le nouveau cabinet saura se tirer des griffes du Foreign Office avec autant de bonheur relatif que le dernier.

En Perse, l'Angleterre a subi un franc échec et qui paraît définitif, le Shah ayant compris qu'il s'était abusé en livrant l'exploitation des tabacs aux infidèles. La révolte des mollahs et l'interdiction qu'ils avaient faite aux musulmans de fumer du tabac préparé par des mains étrangères a forcé Nasr ed Dine à retirer au syndicat anglais le monopole du tabac aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. On sait comment, sous couvert de commerce, l'Angleterre fait de la diplomatie. Elle en fera aujourd'hui difficilement à Téhéran.

M. Patrick Egan est un homme bien dangereux et il s'est vengé avec cruauté sur les Chiliens de la défaite irrémédiable qu'ils ont infligée à ses préférences balmacédistes. Après l'affaire du *Baltimore*, il en a fait surgir une autre plus irritante encore, en faisant transférer sur le bâtiment américain *Yorktown* les balmacédistes réfugiés chez lui à Santiago. On ne peut pousser la provocation et l'insolence plus loin, après avoir dépassé les bornes de la culpabilité ; mais le Chili, sachant par qui lui viennent les difficultés, sous quelles inspirations elles surgissent, quelles rancunes elles recouvrent, doit, même avec des sacrifices plus coûteux encore à sa fierté, ne pas jouer le jeu de son pire ennemi en s'irritant là où il veut que le gouvernement et le peuple chilien, vainqueurs de la faction balmacédiste, s'irritent. M. Egan passera et le Chili restera, si par susceptibilité inopportune il ne se jette pas dans la gueule des ogres de Washington.

La mort du grand-duc Constantin Nicolaievitch, fils du Tsar Nicolas et oncle de l'Empereur Alexandre, a été pour moi un cha-

grin. Aimant la France, il en aimait le séjour, et, dans ses nombreux voyages à Paris, il avait daigné accepter l'hospitalité de ma maison. Homme d'une intelligence exceptionnellement cultivée et supérieure, S. A. le grand-duc Constantin charmait par sa noble simplicité et intéressait par son savoir ceux qui, dans mon milieu, admirent l'une chez un prince et l'autre chez un savant. De manières exquises, il ne pouvait supporter la morgue allemande. Homme du monde parfait, il détestait les façons grossières d'un militarisme infatué. La France libérale l'attirait et il eut le tort de croire que des institutions similaires se greffent aussi bien sur un arbre que sur un autre. Aux races différentes il faut des institutions différentes.

A propos d'un écrit publié par la *Nouvelle Revue* et attribué au grand-duc Nicolas, je pus juger du désir qu'avait le grand-duc Constantin de dégager son auguste frère l'empereur Alexandre II d'un souci et avec quel tact il pouvait remplir entre deux frères une mission diplomatique Je l'y aidai sincèrement et publiai, en outre, la rectification du baron de Jomini. De là datait une amitié interrompue par la maladie, bien avant qu'elle ne fût brisée par la mort.

Juliette ADAM.

CHRONIQUE POLITIQUE

Encore une fois la tribune est muette; les Chambres se sont octroyé trois bonnes semaines de vacances, et ne reprendront que le 16 février le cours de leurs travaux bien souvent interrompus. Assurément la besogne législative ne se mesure pas à l'aune ni à l'heure; dans plus d'un pays bien gouverné et bien administré, les Chambres ne tiennent pas plus de séances que chez nous. Mais il ne faudra pas, si le temps manque pour discuter certaines propositions urgentes, accuser la force des choses et la brièveté des années. Les années seraient plus longues si on ne les raccourcissait à plaisir. Sans doute les douanes et le budget ont exigé un effort. Mais, outre que cet effort est médiocrement pénible pour la très grande majorité des législateurs, qui se contentent d'écouter et de voter, nos hommes politiques ne sont pas à ce point dégénérés que vingt heures de travail par semaine les exposent aux conséquences redoutables d'un surmenage effréné. S'ils éprouvent si vite et si souvent le besoin de se reposer, c'est que leur zèle ne s'emploie pas uniquement à remplir leurs fonctions officielles, et qu'ils s'occupent encore plus de leurs électeurs que de leur mandat.

Peut-être aussi nos représentants ont-ils jugé qu'il était bon de détendre leurs nerfs surexcités, et que l'atmosphère du Palais-Bourbon était décidément surchargée d'électricité. Mais le scandale qui pouvait leur inspirer ce sentiment n'a été qu'un accident isolé. Nous ne traversons pas une période de fièvre. Non seulement le pays est paisible, mais la Chambre l'est presque autant; les tentatives d'un petit groupe pour réveiller des passions aux trois quarts éteintes peuvent bien aboutir par hasard à une bagarre de cinq minutes, mais non pas soulever une émotion profonde. Cet épisode, qui rappelle certaines scènes du congrès de Washington, intéresse plus encore les moralistes que les politi-

ques. Les mœurs américaines nous envahissent de plus en plus, et cela est assez fâcheux. Chez les Yankees, la modération et la courtoisie ne sont pas la portion la plus indispensable du bagage d'un politicien, et l'on ne se fait guère scrupule de pimenter la polémique par des imputations diffamatoires. Les hommes d'État qui se sentent une vraie vocation se résignent d'avance à cet ennui ; les citoyens qui ont l'épiderme délicat renoncent à l'honneur de gouverner leurs semblables.

Ces mœurs présentent cependant un double inconvénient. L'un est que beaucoup de citoyens capables se laissent arrêter par la crainte des éclaboussures auxquelles il est si malaisé d'échapper. Le métier d'homme public est déjà assez laborieux : il n'est pas nécessaire qu'il soit à ce point salissant. L'autre inconvénient, plus grave encore, c'est que l'opinion finit par être indifférente et hésitante, comme un juge que les clameurs des parties et des avocats auraient rendu sourd. Elle est presque aussi faible et aussi désarmée dans les pays où l'on dit tout ce qu'on veut, et où la discussion est vite remplacée par l'injure, que dans les pays où l'on ne peut rien dire. Si la corruption est grande aux États-Unis, ce n'est pas que la presse y manque de liberté. Mais, faute de pouvoir démêler la vérité au milieu du tapage, les électeurs en viennent à penser que les programmes seuls importent, que les hommes ne sont rien, ou sont peu de chose. L'habileté étant le seul mérite qu'il soit difficile de contester, puisque le succès en donne la mesure, elle devient aussi le seul qu'on exige des gouvernants. Il y aurait encore beaucoup à dire sur ce point ; mais, comme nous n'avons point de remède à proposer, nous n'insisterons pas davantage.

Le fameux conflit dont on a tant et si légèrement parlé, s'est naturellement évanoui ; il n'avait jamais existé que dans l'imagination féconde et troublée de ceux dont le calme ne fait pas les affaires. Les deux Chambres se sont mises d'accord sur le budget, après quelques tiraillements peu dangereux, comme elles s'étaient entendues pour voter le tarif des douanes. Toutes deux ont fait des concessions, et c'est le Sénat qui en a le plus fait. La réforme des frais de justice a été adoptée, non sans avoir subi plus d'un remaniement. On doit supposer qu'elle apportera quelque soulagement aux plaideurs ou du moins aux plus intéressants. Mais elle ne dispensera pas les législateurs, s'ils tiennent à faire leur devoir, de réformer notre procédure si embrouillée

et si arriérée. Il est vrai qu'il faudrait pour cela toucher aux intérêts de corporations puissantes, qui défendront avec énergie les abus dont elles profitent. Si l'on recule devant cet obstacle, on pourra cependant faire une œuvre utile en ménageant le temps et la peine des justiciables, à défaut de leur bourse, sur laquelle les officiers ministériels ont pris hypothèque. S'il est téméraire de demander que la justice soit moins coûteuse, il est bien permis de souhaiter qu'elle soit plus prompte et moins hérissée de formalités. Mais nous ne comptons pas pour cela sur la Chambre actuelle, qui commence à entrevoir le terme de son existence, et à qui les longs ouvrages font déjà peur. Elle n'a plus, pour remplir le reste de sa carrière, qu'à choisir entre les travaux qu'elle a mis sur le chantier.

Rangerons-nous parmi les projets de loi destinés à aboutir, celui que le Gouvernement a présenté sur la liberté d'association? Nous ne saurions l'apprécier d'une façon complète, puisque nous ne le connaissons encore que par une simple analyse, d'ailleurs officieuse. Tel qu'il apparaît en raccourci, il a plus l'air d'une machine de guerre ou d'un épouvantail, que d'un monument de législation libérale. Il commence bien par déclarer que, d'une manière générale, les associations peuvent se former librement, quels que soient le nombre de leurs membres et le but qu'elles se proposent, sauf, bien entendu, les associations dont l'objet serait contraire aux bonnes mœurs, aux lois ou à l'ordre public. Encore peut-on soupçonner qu'un gouvernement très autoritaire, appuyé sur une magistrature dévouée, n'aurait pas de peine à proscrire comme contraires aux lois les associations qui visent à faire réformer les mauvaises lois, et jugerait que celles qui le combattent sont contraires à l'ordre public. Il va sans dire que nous ne prévoyons rien de pareil dans un prochain avenir.

Nous ne parlons pas des dispositions accessoires sur la surveillance, sur la personnalité civile, sur le retrait des sommes versées par les associés, sur la faculté de recevoir des donations. Ce qu'il y a de plus nouveau dans le projet ministériel, c'est le droit conféré au pouvoir exécutif de dissoudre par décret toute association qui comprendrait une majorité de membres étrangers, ou qui compterait parmi ses représentants ou directeurs un ou plusieurs étrangers, ou qui serait agrégée à des sociétés ayant leur siège à l'étranger, ou ayant des chefs à l'étranger. Nous verrons comment l'exposé des motifs explique et défend cet article.

En attendant, il est clair que trois catégories d'associations peuvent se trouver visées : la franc-maçonnerie, l'Internationale et les associations religieuses.

Nous ne parlerons pas de la première, contre laquelle aucun ministre assurément ne nourrit de noirs desseins. L'Internationale est proscrite par une loi toujours en vigueur, mais qu'on n'a plus à appliquer, puisque cette fameuse Ligue, qui a fait plus de bruit que de besogne, est remplacée par une organisation nouvelle, plus efficace, plus sérieuse, et qu'on ne paraît pas songer à gêner. Il nous semble cependant que ceux des socialistes qui aiment à nouer des relations avec leurs frères du dehors, et c'est aujourd'hui la majorité, feront bien de se méfier. Le ministère actuel ne pense probablement pas à eux, mais les armes une fois forgées et fourbies frappent quelquefois des gens à qui on ne pensait pas en les forgeant.

Il reste les associations religieuses, et beaucoup de gens estiment que c'est pour elles, ou plutôt contre elles, que la loi est présentée. Ainsi en jugent les députés qui demandent déjà qu'on accorde à ce projet le bénéfice de l'urgence. Or, dans l'état actuel des choses, un pareil article autoriserait le Gouvernement à supprimer par décret les congrégations, autorisées ou non, et rendrait passibles d'un emprisonnement du six mois à deux ans ceux des membres de ces congrégations qui n'obéiraient pas au décret de dissolution, c'est-à-dire qui demeureraient fidèles à leurs vœux. Les fameuses « lois existantes », sur l'existence desquelles on a tant discuté, seraient ainsi remplacées par un texte précis et formel, sinon libéral; le pouvoir ne serait pas réduit, pour faire aux ordres religieux une guerre d'extermination, à employer des armes administratives d'une efficacité restreinte et d'une légalité suspecte.

Ce n'est pas tout; nous pourrions dire : Ce n'est rien. Supposez le Concordat dénoncé, et le divorce déclaré entre l'Église et l'État. L'Église catholique, qui est essentiellement une société internationale, tombe aussitôt sous le coup des dispositions les plus draconiennes de la loi nouvelle. Elle ne peut plus s'organiser, se gouverner, subsister, que sous le bon plaisir du conseil des ministres. Il suffit d'un simple décret pour faire de tous les fidèles des délinquants, et pour placer les catholiques dans une situation pareille, et peut-être inférieure, à celle où ils se trouvaient en Angleterre avant l'émancipation.

Remarquons que le Gouvernement actuel n'est nullement partisan de la séparation de l'Église et de l'État. Peut-être estime-t-il que les catholiques ne sont pas assez fortement attachés au Concordat, n'envisagent pas avec assez d'effroi la perspective d'une rupture de ce pacte. C'est apparemment pour les épouvanter qu'il a déposé son projet : le Concordat ou la surveillance de la haute police, tel est le dilemme qu'il leur propose. On a souvent dit que la liberté est un si grand bien, qu'elle compenserait pour l'Église la perte du budget des cultes. Le Cabinet essaie de dissiper cette illusion en déclarant à l'Église que, le jour où elle perdrait le budget des cultes, elle ne gagnerait pas la liberté, tant s'en faut.

Encore une fois, M. de Freycinet et ses collègues sont de sincères partisans du Concordat, et leur projet de loi tend à consolider le Concordat en le rendant plus que jamais précieux et indispensable aux catholiques. Mais il existe un groupe nombreux et puissant qui vise à la séparation, qui réclamait une loi sur les associations comme un acheminement vers son but, et qui accueille avec joie les propositions ministérielles. Dans la pensée des radicaux libéraux, la loi sur les associations doit assurer la liberté religieuse en cas de divorce ; dans la pensée des radicaux autoritaires, elle doit assurer la servitude religieuse. Une fois qu'on aura muni le Gouvernement de cette arme bien plus terrible que de vieux articles tombés en désuétude, si les passions s'échauffent, une Chambre future conduite par des hommes résolus n'aura qu'à dénoncer le Concordat, sans se préoccuper des mesures préparatoires ; le culte et la foi n'auront plus d'autres garanties que le bon plaisir des ministres ; il suffira d'un ordre du jour voté dans un moment de colère pour mettre les gouvernants en demeure de dissoudre l'Église catholique par un simple décret.

M. de Freycinet, comme chacun sait, est un modéré. Or les modérés, précisément parce qu'ils comptent sur leur propre modération, sont quelquefois tentés de faire peur, bien résolus à ne pas faire mal. Mais on ne vote pas une loi qui dure pour un ministère qui passe, et il est peu probable que les Chambres actuelles sanctionnent des propositions aussi graves. Elles n'y verront apparemment qu'une menace, qu'une démonstration frappante des avantages du Concordat, et une démonstration par l'absurde des dangers de la séparation. Reste à savoir si cette

démonstration n'est pas dangereuse, par la colère qu'elle peut provoquer à droite, par les espérances qu'elle peut faire naître sur certains bancs de l'extrême gauche.

On l'a déjà vu quand un député est venu demander l'urgence pour le projet non encore imprimé et distribué. Le Cabinet a sagement refusé cette espèce d'approbation compromettante et, dans tous les cas, prématurée. Quelques jours plus tard, il n'aurait peut-être pas eu cette prudente modestie.

Le motif qui a déterminé cette motion précipitée, c'est la publication du manifeste des cinq cardinaux. Il n'est pas très facile de porter un jugement impartial et tout à fait éclairé sur ce document. Sous le rapport de la doctrine, il échappe à nos prises. On dispute encore sur les conditions dans lesquelles il a vu le jour, sur l'inspiration qui l'a dicté. Selon les uns, il aurait pour objet de traduire à l'usage des catholiques français les conseils de Léon XIII; selon les autres, il visait au contraire à en atténuer la portée, à en modifier la tendance par une interprétation dont l'orthodoxie n'exclut pas la partialité.

Ceux qui souhaitent par-dessus tout la pacification des esprits regrettent que les prélats qui ont rédigé cette consultation aient tenu à énumérer tous leurs griefs en même temps qu'ils proclamaient le devoir pour les fidèles de dégager la cause religieuse des aspirations politiques. D'une part, ils accordent explicitement aux institutions républicaines le bénéfice des maximes évangéliques qui ordonnent d'être soumis aux puissances et d'accorder à César ce qui est à César. Ils repoussent toute pensée d'hostilité systématique; ils reconnaissent spontanément que la France a besoin de stabilité gouvernementale; ils recommandent « le respect des lois du pays, sauf le cas où elles se heurtent aux exigences de la conscience, le respect des représentants du pouvoir, l'acceptation franche et loyale des institutions politiques ». Ce sont là des paroles formelles et claires, et les champions autorisés des partis monarchiques ont fait preuve d'une grande indulgence ou d'une grande habileté en se déclarant satisfaits. Nous sommes loin de la lettre du comte de Paris sur Mgr Freppel, loin même de certaines lettres épiscopales qu'on n'a pas encore oubliées.

D'autre part, le manifeste des cardinaux présente, dans un style médiocrement pacifique, des revendications dont la liste est un peu longue, et qui sont quelquefois faites pour surpendre ceux qui

supposent que l'Église se résigne finalement à l'inévitable. On s'étonne de voir mettre au nombre des griefs allégués la liberté accordée aux enterrements civils, et la création d'un cours d'histoire des religions à la Sorbonne. On trouve que la façon dont les prélats s'expriment sur l'enseignement de l'Université n'est ni tout à fait juste ni très charitable, et que leur langage se sent des exagérations de la polémique. Enfin on constate aisément que, parmi les mesures dont ils se plaignent, il en est beaucoup qui ne pourraient être rapportées sans un revirement invraisemblable de l'esprit public, sans une véritable volte-face de la société moderne.

N'eût-il pas été plus sage et plus politique de concentrer les efforts des catholiques sur les points où la lutte est possible, et ne risque-t-on pas de donner raison à ceux qui prétendent que l'Église lutte moins pour la liberté que pour la domination, ou à ceux qui affirment que les déclarations pacifiques du manifeste ne sont que l'accessoire, tandis que le réquisitoire est le principal? La démarche des cardinaux n'eût-elle pas été plus efficace, s'ils avaient tenu le même langage que le Père Didon, dans le sermon sans doute aussi orthodoxe, mais plus conciliant, qu'il vient de prononcer à Bordeaux ?

Mais, tout bien pesé, des plaintes qui sont, après tout, traditionnelles, ne doivent pas nous faire méconnaître ce qu'il y a de plus nouveau dans ce document. Le programme de gouvernement et de législation des cardinaux est discutable : leur adhésion à la constitution républicaine ne l'est pas. On peut combattre leurs idées ; on n'a pas le droit de contester leur sincérité, ni de les traiter en ennemis au moment même où ils placent toutes leurs revendications sur le terrain de la République, « franchement et loyalement acceptée ».

Les vacances parlementaires, qui nous semblaient à certains égards superflues, sont arrivées à propos pour calmer les esprits émus et pour permettre aux gens de bonne foi de relire plus froidement le manifeste qui avait d'abord choqué plus qu'édifié certains d'entre eux. Les vrais libéraux doivent au moins reconnaître aux chefs du clergé le droit d'être cléricaux, pourvu qu'ils ne soient rien de plus.

Raoul FRARY.

QUESTIONS DU JOUR

LE BUDGET DE LA RUSSIE POUR 1892

Nous avons publié dernièrement un aperçu sur la situation des finances russes pendant les dernières années ; nous avons montré par quels efforts soutenus, par quelle politique sage, M. de Wischnegradsky était arrivé à supprimer les déficits et à inaugurer l'ère des excédents budgétaires ; de 1888 à 1890, les finances de la Russie ont traversé une période de grande prospérité et c'est en grande partie à l'administration de M. de Wischnegradsky que cet heureux résultat est dû.

Ce succès n'a pas trompé le ministre des finances russes, il ne s'est pas laissé entraîner à une politique d'aventures et de grandes entreprises, en négligeant les facteurs adverses et en n'établissant plus ses prévisions avec la même rigueur ; ayant à établir le budget de 1892, il a su envisager la situation bien en face, il en a fait ressortir, tous les côtés, défavorables ou prospères, sombres ou lumineux. A ce point de vue, l'exposé de ses prévisions budgétaires pour 1892 peut être donné comme un exemple d'une politique financière sage, honnête, prévoyante et pondérée ; c'est une constatation qu'il importe de faire, car l'épargne française, à sa grande satisfaction, a en portefeuille un grand nombre de fonds russes et nous ne devons pas laisser passer une occasion de lui montrer combien sa confiance a été bien placée.

Le budget de la Russie pour 1892 a été promulgué au milieu de circonstances défavorables que tout le monde connaît.

La disette qui règne dans grand nombre de provinces de l'empire oblige d'une part le Trésor à des sacrifices importants, et d'autre part, elle a nécessité des réductions considérables de recettes dans le rendement des impôts.

Voici le résumé général des prévisions budgétaires pour 1892.

Recettes.

Recettes ordinaires . . . . . R.	886544325
Ressources extraordinaires : Indemnités de guerre, 3337139 roubles ; Dépôts perpétuels à la banque de l'État, 712000 roubles ; Fonds spéciaux devenus disponibles et rattachés aux fonds généraux du Trésor, 441227 roubles ; ensemble	4490366
Total (*à reporter*). . .	891034691

Report	891 034 691
Montant à prélever sur l'encaisse disponible du Trésor, augmentée du produit de l'emprunt 3 p. 100 or de 1891, pour combler le déficit prévu de l'exercice. . . .	74 268 375
Total général	965 303 066

Dépenses.

Dépenses ordinaires.	911 663 066
Dépenses extraordinaires : Travaux des chemins de fer et des ports, 33 495 000 roubles; transformations de l'armement, 20 140 000; ensemble	53 635 000
Total égal.	965 303 066

Comparativement au budget de 1891, les recettes ordinaires présentent une diminution de 14 223 245 roubles provenant de moins-values portant sur quinze chapitres pour une somme de 52 901 098 roubles et de plus-values fournies par dix-huit autres chapitres et s'élevant ensemble à 38 887 853 roubles.

Les diminutions les plus importantes de recettes ayant presque toutes une seule et même cause primordiale, la disette, portent sur les chapitres suivants :

Boissons : 16 980 000 roubles; annuité de rachat des anciens serfs : 24 768 814 roubles; forêts : 1 742 394 roubles; annuité à la charge des Compagnies de chemins de fer : 7 588 630 roubles. Au nombre des plus-values prévues au budget, nous citerons principalement les recettes des chemins de fer de l'État : 20 millions 544 775 roubles; et le produit des valeurs mobilières du Trésor et des bénéfices donnés par les opérations de banque : 11 359 453 roubles. Cette plus-value résulte, dans une certaine mesure, de l'importance des capitaux mobiliers appartenant à l'État, mais elle a, en outre, comme facteur principal, l'affectation au budget de 1892, des bénéfices réalisés par la banque de l'État pendant ces deux années 1890 et 1891, soit 13 869 000 roubles, alors que cet article ne figurait au budget de 1891 que pour 4 939 000 roubles, montant des bénéfices de la banque en 1889.

Les dépenses ordinaires prévues au budget de 1892 présentent, comparativement à celles du budget de 1891, une augmentation de 21 799 045 roubles, portant notamment sur les chapitres suivants : ministère de la marine : 2 991 961 roubles, pour le besoin des constructions navales; ministère des finances : 3 920 508 roubles; ministère des voies de communication : 6 285 461 roubles. En outre, le crédit spécial applicable à des dépenses éventuelles en cas de renchérissement des vivres et fourrages a augmenté de 10 millions.

Le ministère de la guerre ne présente aucun changement appré-

ciable. Le crédit de 20 140 000 roubles, ouvert pour la transformation de l'armement, a été porté aux dépenses extraordinaires.

Les crédits ouverts pour le service de la dette publique au budget de 1892 sont inférieurs de 8 917 353 roubles à ceux de 1891. Ce chiffre correspond à la différence entre les radiations ou diminutions d'allocation à l'inscription de crédits nouveaux.

M. Wischnegradsky a accompagné ses prévisions budgétaires d'un rapport à l'empereur sur la situation économique et financière de l'empire qui nous permet de voir avec quelle prudence ont été faites les évaluations budgétaires de 1892.

Le chiffre considérable des moins-values a été calculé en considération de la mauvaise récolte dont ont souffert plus de vingt provinces agricoles. Cette calamité a provoqué dans tout l'empire une élévation très sensible du prix des céréales. N'étant pas accompagné d'une hausse proportionnelle de salaires, le renchérissement ne peut manquer à son tour de diminuer le bien-être des provinces dont la population, même dans les années de récolte satisfaisante, ne produit pas assez de grains pour sa propre consommation et qui doit chercher un supplément de ressources dans le courage de ses bras ou dans l'exercice de divers métiers.

Si la diminution des recettes n'est que de 14 millions, en fin de compte, sur les chiffres de 1891, c'est que les moins-values sont compensées par une augmentation de récoltes sur le réseau de l'État et sur les bénéfices de la Banque de Russie. En réalité, c'est par 53 millions que se chiffre la part faite aux conséquences de la mauvaise récolte dans les évaluations; l'on ne peut donc accuser le ministre ni le Conseil de l'empire d'avoir été optimistes. Les recettes effectuées en 1890 ont été de 943 millions; les prévisions de 1892 sont de 886 millions, c'est une moins-value de 57 millions. Si l'on tient compte des 32 millions inscrits en 1892 et qui ne pouvaient figurer au budget de 1890, on constate que les prévisions, cette année, sont de 89 millions inférieures aux recettes effectives de 1890.

On voit donc de quelle circonspection a fait preuve le ministre dans son évaluation. Les faits se sont déjà chargés d'ailleurs de justifier cette sagesse.

Malgré la calamité qui vient de frapper une grande partie de la Russie, malgré les ménagements apportés dans le recouvrement des impôts partout où le comportaient les besoins réels de la population, les rentrées de 1891 ne sont pas restées très sensiblement au-dessous de celles de 1890. Les dix premiers mois de cet exercice avaient donné un total général de recettes de 718 747 000 roubles; la période correspondante de 1891 a produit 692 817 000 roubles, et si l'on ajoute à ce dernier chiffre les bénéfices de la Banque de l'État pour 1889, bénéfices qui n'ont été portés en recettes par le trésor qu'au

mois de décembre 1891, les recouvrements des dix premiers mois de 1891 atteignent 697 756 000 roubles. Pendant le mois de novembre, les rentrées de toutes les perceptions de l'empire se sont élevées en 1890 à 90 267 000 roubles et en 1891 à 83 640 000 roubles. Ainsi donc, comparée à la période correspondante de 1890, les onze premiers mois de 1891 ne représentent qu'une moins-value de 27 558 000 roubles et, par conséquent, si le mois de décembre 1891 donnait un chiffre de rentrées inférieur de 6 millions et demi de roubles seulement au résultat du mois de décembre 1890, les recettes effectuées en 1891 correspondraient exactement aux évaluations budgétaires.

On peut ajouter d'ailleurs à cette élasticité du rendement des impôts beaucoup d'autres faits qui prouvent que les souffrances éprouvées par les provinces atteintes ne sauraient être considérées comme générales; les résultats de la foire de Nijni ont dépassé les prévisions : on y a vendu 156 millions de roubles de marchandises contre 174 millions en 1890 : les dépôts dans les caisses d'épargne ont augmenté dans des proportions considérables. Les recettes des chemins de fer sont en progrès sensible; pour le mois de novembre lui-même, la balance des échanges se solde par un excédent d'exportation de 28 millions; du 1er janvier au 1er décembre le solde en faveur de la Russie est de 339 millions contre 280. Grâce à ses conversions, la Russie voit le total général des crédits affectés à la dette publique diminuer sensiblement, l'économie annuelle est de 28 millions sur 1887; en 1891, elle a remboursé 55 millions de roubles qui ont été rayés du grand livre de la dette, sans qu'on ait émis d'emprunt pour les remplacer. Le déficit de 1892 sera couvert au moyen des disponibilités du Trésor qui, au 20 décembre (1er janvier), s'élevaient à près de 200 millions de roubles et qui sont augmentés de l'emprunt 3 p. 100 1891.

Le ministre des finances termine son rapport en examinant les diverses mesures prises pour venir en aide à la population éprouvée par la famine et en parlant avec émotion des efforts de l'empereur pour le rétablissement de la prospérité nationale, sous l'égide de la paix, cet objet incessant des préoccupations du souverain. Grâce aux mesures prises, la Russie n'a rien à craindre des difficultés dans lesquelles elle vient de se trouver, et le remarquable exposé financier dont nous venons de donner une trop courte analyse ne peut qu'augmenter encore, si c'est possible, la confiance que l'on a dans le Crédit de la Russie que l'Empereur et son ministre ont su porter à une hauteur inconnue jusqu'ici.

LE MÉTROPOLITAIN

On a annoncé que M. Yves Guyot, ministre des Travaux publics, déposerait très prochainement sur le bureau de la Chambre un pro-

jet de Métropolitain passant par les grands boulevards et non plus par la rue Réaumur, comme le Conseil municipal le demandait. Le motif de cette détermination a paru être le résultat du dernier vote du Conseil, relativement à un emprunt de 120 millions à effectuer par voie d'émission publique et destiné au percement de la rue Réaumur.

Le ministre des Travaux publics avait, en effet, mis comme condition au tracé, par la rue Réaumur, l'achèvement de cette rue et sa mise en état de viabilité par la ville de Paris. Or, le Conseil municipal, au lieu de voter les conclusions de M. Caron, stipulant que le Crédit foncier ferait à la ville l'avance des 120 millions en question, a voté dans sa séance du 18 janvier le principe d'un emprunt réalisé par voie d'émission publique, et gagé sur des ressources disponibles en 1898.

Cette disposition est connue dans le débat qui s'ouvre sous le nom d'amendement Odelin. Le gage de l'emprunt n'étant disponible qu'à partir de 1898, le Conseil municipal avait décidé que le souscripteur d'obligations ne recevrait pas d'intérêts jusqu'à cette époque, ou plutôt que les intérêts desdites obligations seraient déduits des versements échelonnés sur toute la période.

Aux ministères des Finances, de l'Intérieur et des Travaux pupublics, on assure que cette disposition spéciale est absolument contraire à tous les précédents; qu'un emprunt municipal ne peut être gagé que sur des ressources disponibles au moment de la souscription et non sur des ressources éventuelles; enfin qu'on a déjà refusé l'autorisation d'emprunter dans ces conditions à plusieurs villes. De son côté, le Conseil municipal paraît avoir été surtout touché par l'idée que le ministre des Travaux publics se passerait décidément du Conseil municipal, si de nouveaux obstacles surgissaient contre l'exécution du Métropolitain.

Les choses iront-elles si loin? Nous pensons plutôt que le Conseil municipal s'étant prononcé pour le principe d'un métropolitain à Paris, le ministre des Travaux publics est décidé à écarter toutes les difficultés qui s'opposeraient à la réalisation de ce projet.

Il ne faut pas oublier, en effet, qu'en dehors du principe général qui intéresse l'ensemble de la population parisienne, il existe une foule d'intérêts particuliers, intérêts de quartiers surtout, très respectables assurément, mais dont la coalition peut compromettre ou entraver la solution attendue depuis si longtemps.

Du moment que le Conseil municipal, suivant en cela les vœux de la presque totalité des électeurs parisiens, a voté le principe du Métropolitain, il est du devoir du ministre des Travaux publics de prendre toutes les dispositions de nature à assurer l'exécution de cette grande œuvre d'utilité publique.

Est-ce à dire que M. Yves Guyot se dispensera, à l'avenir, de consulter le Conseil municipal? Nous ne le pensons pas; mais, de son côté, le Conseil municipal ne doit pas s'exposer à voir ses décisions mal comprises des pouvoirs publics et de la population.

Reprenant la question de l'emprunt direct, le Conseil municipal, dans sa séance du vendredi 22 janvier, a discuté la situation telle qu'elle résultait du vote de l'amendement Odelin.

M. Caron a ainsi résumé le débat :

« Je dis que la seule difficulté réside dans le service des intérêts de 1892 à 1898, et j'ajoute que cette difficulté est des plus faciles à lever, puisque le Conseil n'hésitera pas à voter les subsides nécessaires, soit qu'il incorpore au budget ordinaire les sommes nécessaires au paiement des arrérages, — ce qui ne paraît guère possible, — soit qu'il vote de nouveaux centimes.

« L'amendement que le Conseil a adopté, et qui n'était pour ainsi dire qu'une ébauche, prévoit qu'une Commission spéciale sera chargée, de concert avec l'Administration, de fixer les conditions définitives de l'emprunt, et c'est avant que cette Commission ait été nommée que nous avons vu paraître cette note attentatoire aux droits du Conseil.

« Dans ces conditions, je vous demande, Messieurs, de nommer immédiatement cette Commission.

« C'est seulement après qu'elle aura été nommée et que le Conseil aura statué sur ses conclusions, que le Parlement aura à accepter ou à rejeter nos propositions, et c'est dans ce sens que je vais déposer un ordre du jour. »

Le Conseil s'est rallié à la thèse de M. Caron, et une commission de cinq membres composée de MM. Paul Strauss, Maury, Caron, Gamard et Vaillant, a été nommée pour rechercher et fixer, d'accord avec l'administration, les conditions définitives du nouvel emprunt municipal.

Il ne reste plus qu'à attendre le travail de cette Commission.

Hubert LEGRAND.

THÉATRE

MUSIQUE

M. E. Sonzogno est un fort galant homme, très courtois, directeur de l'un des journaux les plus considérables de l'Italie, éditeur puissant, à l'initiative toujours en éveil, un Mécène; de plus, chose agréable à reconnaître, il aime beaucoup les Français.

En 1888, frappé de la pénurie de la musique italienne, rêvant de lui infuser un sang nouveau, de créer un artiste digne de recueillir la succession de Verdi, il a fondé un concours dont la première condition était que les seuls compositeurs « jeunes, obscurs et commençants » y pourraient prendre part. Cette condition, en réalité, n'excluait personne, car, dans le domaine de l'art, on le sait, les jeunes n'ont point d'âge.

La pensée de M. Sonzogno était intelligente et généreuse. Le concours ouvert, des musiciens se présentèrent en grand nombre, classiques ou révolutionnaires, remueurs d'idées ou poncifs. Ce fut un vraiment jeune, M. Pierre Mascagni, né à Livourne le 7 décembre 1863, qui l'emporta sur tous, avec un acte : *Cavalleria rusticana*, tiré, par MM. Targioni-Tozzetti et G. Menasci, ses compatriotes, de l'œuvre populaire de Verga, dont M. P. Solanges a donné, en 1889, une traduction dramatique au Théâtre-Libre.

Une physionomie intéressante que celle de ce compositeur de vingt-huit ans, dont notre aimable confrère, Maurice Lefèvre, encadrait récemment la photographie d'une notice toute chaude de sympathie. Un visage imberbe, des cheveux drus sur un front d'une ligne ferme, des yeux flambants, un nez solide, une bouche dont la lèvre inférieure avance sous la poussée du menton, signe de volonté et de courage.

Chef d'orchestre d'une troupe d'opérette, courant depuis

trois ans les provinces italiennes, sans grandes illusions, mais réellement possédé du démon de la musique, entassant pages sur pages sans espoir de publicité, c'est-à-dire pour rien, pour le plaisir, il connut le concoursSonzogno pour ainsi dire à la veille de sa clôture.

Comme ces peintres qui donnent leurs derniers coups de brosse, au jour suprême de l'envoi au Salon, il travaillait encore à sa partition le jour où elle devait être livrée au jury. Elle y arriva toute fraîche. On la lut et, parmi tant d'autres, elle frappa si bien et si vite que l'opinion fut unanime et que le lendemain l'Italie apprit qu'un nouveau compositeur lui était né.

Lui, modeste, accueillit avec une sorte de doute la nouvelle de son succès.

Lorsque, nous dit toujours son biographe, M. Sonzogno vint lui annoncer l'heureux résultat, il n'en pouvait croire ses oreilles. Quatre mille francs! C'était une fortune inespérée, que cette prime dont la victoire du compositeur était tout d'abord payée.

— Et je serai joué? demandait le musicien avec stupeur.

— Et vous serez joué! répondait en souriant M. Sonzogno. Je vais écrire à Stagno et à la Bellincioni pour leur demander de créer votre ouvrage. Cette interprétation vous convient-elle?

— Stagno! la Bellincioni! les deux plus illustres artistes de l'Italie! Vous me demandez si cela me convient : mais c'est un rêve!

Bref, ce que le compositeur considérait, en ce premier moment d'expansion heureuse, comme la mise en scène de quelque conte de fée, devint une belle, bonne et sonnante réalité.

Cavalleria rusticana fut représentée, pour la première fois, au théâtre Costanzi de Rome.

L'impression fut extraordinaire. On fit bisser presque toutes les scènes. Mascagni fut rappelé trente fois. Trente fois, en Italie, c'est la monnaie d'un franc rappel parisien.

Alors, dans les mois qui suivirent, *Cavalleria rusticana* éclata comme une traînée de poudre d'un bout de l'Europe à l'autre et, du même coup, embrasa les deux Amériques. Paris aurait été bientôt la seule grande ville du monde civilisé ignorant l'œuvre, si M. Carvalho n'avait eu le sage esprit de la lui donner. Il a bien fait d'y songer et, pour ma part, je le veux louer de nous avoir présenté ce document d'art, fait pour nous mettre exactement au courant de l'état de la jeune musique italienne.

En homme raffiné et consciencieux qu'il est, il a donné à *Cavalleria rusticana* un cadre délicieux ; il a fait se mouvoir les personnages dans une toile toute fleurie et tout ensoleillée, et pendant une heure nous avons humé l'air parfumé de la Sicile et réjoui nos yeux, en ces jours d'hiver maussade, de la splendeur de son soleil. Mais allons au fond de la question.

Le drame dans *Cavalleria rusticana* est simple et brutalement humain. Un beau garçon, Turridu, est revenu du service pour trouver mariée au charretier Alfio une jolie fille, Lola, qu'il comptait épouser au retour. Il s'en est consolé ou, pour dire mieux, distrait en courtisant une popolana, Santuzza, à laquelle il a inspiré une passion farouche. Cependant, il est retourné à Lola mariée, et comme Lola est vaine, elle s'est donnée à lui. Santuzza le sait, le soupçonne du moins. Elle tente de ramener à elle l'infidèle Turridu. N'y pouvant parvenir, elle se venge en le dénonçant au mari. Un duel au couteau s'ensuit, dans lequel Turridu est tué.

Tels sont les traits principaux de ce petit drame, émaillé de détails empruntés aux mœurs siciliennes et qui vit d'une vie assez intense pour que la musique, en bien des endroits, n'y puisse compter que comme élément d'arrière-plan.

A M. Paul Milliet, qui déjà nous a donné une intéressante adaptation du *Mefistofele* d'Arrigho Boïto, et qui compte à son actif, comme auteur original, l'*Hérodiade*, mise en musique par J. Massenet, est due la version française en prose de *Cavalleria rusticana*.

Si je compare l'accueil fait, le premier soir, à la partition de M. Mascagni, à la réputation vraiment universelle si rapidement conquise par elle, et si j'ajoute à cette comparaison le modeste appoint de mes impressions personnelles, j'incline à croire que cette action violente, cette passion chaude de Santuzza, ce milieu mouvementé, ces traits curieux de la vie sicilienne, ont été les premiers et principaux agents du succès de l'ouvrage.

On a fait à M. Mascagni un petit procès au sujet de réminiscences parfois vulgaires émaillant sa partition. Je ne crois pas qu'il faille pousser si loin le rigorisme à l'égard d'un compositeur aussi jeune, ayant travaillé en grande hâte, et qui, tout le premier, a été comme surpris de sa fortune. Il a écrit évidemment *Cavalleria rusticana* de toute l'abondance de sa plume, avec une aisance d'improvisateur, se contentant de ce que son imagination lui

apportait, n'ayant point encore reçu de l'âge la lumière du sens critique.

Que tout cela fasse un tableau musical d'une coloration vive, d'une passion prime-sautière et çà et là d'un curieux relief, je n'y contredis pas. Mais il n'y a là, par contre, aucune notion d'art nouvelle, aucune originalité réelle, rien qui justifie cette fougue d'engouement qui a fait, sur deux cent quatre-vingt-dix scènes étrangères, acclamer *Cavalleria rusticana* en moins de deux années.

Paris a évidemment trouvé que l'ouvrage n'était pas à la hauteur de cette brillante et redoutable réputation. Ne l'ayant entendu qu'une fois, je m'en tiens à un jugement d'ensemble. Les parties purement dramatiques, le récit sobre, condensé, les cris de passion sont ce qui m'y a, en cette première soirée, le plus nettement frappé. L'enveloppe symphonique, le dessin mélodique, l'inspiration, le souffle, la recherche du pittoresque n'y ont, je le répète, rien qui apporte la moindre surprise à l'esprit. Quand on remonte aux premiers beaux jours de l'école italienne, dont l'abondante floraison semble avoir pour bien longtemps épuisé presque toute la sève, quand on évoque le souvenir de Rossini, de Donizetti, de Bellini, de Verdi, le dernier venu, pour ne parler que des quatre dont les noms tombent tout naturellement d'abord de la plume du musicographe; quand on compare ce qu'elle est à ce qu'elle fut, on peut ne pas s'étonner de la voir s'applaudir du succès européen de son jeune champion; on pressent qu'au fond elle n'y voit qu'un simple regain des moissons anciennes et comme un encouragement donné à ceux qui, selon le légitime désir de M. Sonzogno, se révéleront dignes de recueillir l'héritage artistique de Verdi.

M. Mascagni sera peut-être celui-là; il doit pourtant faire plus qu'une *Cavalleria rusticana* pour nous le prouver. S'il est le vrai modeste que son biographe nous dépeint, il puisera dans le revers de fortune que son œuvre subit à Paris une leçon profitable. Et, après tout, si le succès a quelque peu fait dévier cette modestie, et si cette leçon le blesse, il pourra à la rigueur se dire que l'on n'émeut point tant l'opinion publique sans être au fond homme de véritable valeur.

Établissons d'autre part, car il me semble qu'il y a eu sur ce point quelques écarts d'opinion, que si Paris s'est mis en tête de rectifier, à l'égard de la première œuvre de M. Mascagni, le juge-

ment de l'Italie, de l'Europe et de l'Amérique, ce n'est ni par vain pédantisme, ni par parti pris de mauvaise humeur. Le public au théâtre peut se tromper; il est rarement de mauvaise foi.

J'ai rendu hommage au sentiment artistique de M. Carvalho et à son goût raffiné de peintre et de metteur en scène; je n'ai plus qu'à parler de l'interprétation de *Cavalleria rusticana*.

Elle est excellente, en son ensemble, et particulièrement remarquable en la personne de Mlle Emma Calvé qui, après quelques créations à Paris, notamment dans le *Chevalier Jean* de M. Victorin Joncières, s'est consacrée, durant cinq ans, à la carrière italienne.

Elle nous revient dans tout l'épanouissement d'un talent qui donnait sans doute de brillantes espérances, mais dont on ne soupçonnait certainement pas le véritable caractère. On la croyait destinée aux rôles de sentiment pur, aux figures d'une grâce touchante; elle se révèle profonde observatrice de la vie réelle, toute dévorée de passion, toute brûlante de fièvre.

La figure, je pourrais dire la photographie rigoureusement précise qu'elle nous donne de cette fille du peuple, de cette Santuzza, amoureuse, jalouse, emportée jusqu'à la lâcheté d'une basse dénonciation, est d'un relief très frappant. Le regard, le geste anguleux, désordonné, souvent vulgaire, le mouvement fou, tout y concourt à une impression qui va presque jusqu'à un excès d'acuité; car, si bien que jouent les partenaires de Mlle Calvé, ils se tiennent dans la note normale de la vie théâtrale, et sur ce fond homogène le personnage est posé par elle comme une touche éclatante qui fait reculer toute la masse du tableau.

Mlle Vuillefroy est une belle personne, dont la voix et le jeu nous promettent merveilles pour l'avenir dans un rôle moins sommaire que celui de la belle, séduisante et légère Lola. Mme Pierron compose très bien le rôle de Lucia, la mère de l'amoureux Turridu, lequel nous montre M. Gibert dans le meilleur emploi de ses qualités, qui conviennent plus au drame qu'à la comédie légère. Alfio, le charretier au teint de brique, à la barbe de bouc fauve, c'est M. Bouvet. On sait amplement ce qu'il vaut et avec quelle souplesse de talent il s'incarne dans les personnages les plus divers. Il a joué ce rôle d'Alfio avec autant de naturel, de simplicité gouailleuse et rieuse, qu'il mettait de noblesse, la veille, dans la personnification de la noble figure de l'évêque Jean d'Hautecœur

Conduit par M. Danbé, l'orchestre a exécuté avec une correction impeccable la partition de M. Mascagni et lui a valu, pour un bref intermezzo, les honneurs d'un *bis*, un instant discuté.

Cavalleria rusticana va piquer la curiosité publique. Cela lui vaudra certainement de belles recettes, surtout si M. Carvalho met, comme il faut s'y attendre, autant de soin à la bien entourer qu'il en a mis à la bien présenter.

La nouvelle direction de l'Opéra a, depuis le 1er janvier, passé en revue à peu près tous les ouvrages du répertoire courant; elle a fait faire à Mme Deschamps-Jehin son second début dans le rôle d'Amneris et présenté pour la première fois Mlle Bréval, dans celui de l'Africaine. L'engagement de Mlle Bréval date de l'an dernier; elle n'avait été remarquée jusqu'ici qu'aux concours du Conservatoire. Elle a des qualités de théâtre: physionomie agréable et expressive, belle voix, jeu intelligent. Elle a fort réussi, malgré une émotion dont elle n'a pu triompher que vers le milieu de l'ouvrage; son duo du quatrième acte avec Vasco l'a montrée tout à fait maîtresse d'elle-même et nous a donné la pleine mesure de sa valeur. A côté d'elle paraissait pour la première fois, dans le rôle de Vasco, M. Ibos, jeune ténor d'élégante allure, chantant avec beaucoup de goût et de charme, mais auquel il me semble que l'on a eu tort de faire porter ici une trop lourde charge.

Cette représentation a été pour l'excellent baryton Berardi (Nelusko) l'occasion d'un très gros succès. Voilà un artiste dont la force s'affirme très hautement à chaque nouvelle occasion qui lui est donnée de paraître devant le public et que l'Opéra doit classer parmi ses plus brillants pensionnaires.

Un concert, entièrement composé d'œuvres de M. Camille Saint-Saëns, a été donné le 23 janvier, à la salle Erard, par M. Dezsö Lederer, le remarquable violoniste, qui s'est fait applaudir tour à tour dans le *Quatuor*, le 3e *Concerto*, la *Havanaise* et enfin le *Rondo capriccioso* si bien venu pour faire valoir la belle virtuosité de l'artiste. M. Dezsö Lederer avait ajouté à ce programme deux ou trois pages vocales, telles que l'air de *Samson et Dalila* et la chanson florentine d'*Ascanio*, d'un caractère si différent, dites par Mme Montégu-Montibers, cantatrice de très grand et très souple talent.

Mlle Gabrielle Turpin, MM. Luzzatto, Achille Guerrion et Van Hulsteyn prêtaient aussi leur concours à M. Lederer pour le complément du programme de cette très intéressante audition.

J'achevais ces lignes quand m'est arrivé un recueil, qui tient intimement aux choses de la musique et nous apporte le souvenir de bien des partitions entendues en ces dernières années et tout récemment encore. Il est publié par M. Paul Collin, sous le titre modeste de : *Mes petits Concerts* et dédié aux musiciens, ses collaborateurs d'aujourd'hui ou de demain. Il y a là toute une série de sujets païens, bibliques ou philosophiques, traités par un homme soucieux de bien faire et qui a certainement ouvert la voie et inspiré confiance en l'avenir à plus d'un jeune compositeur.

En ce temps où l'accès du théâtre est hérissé de tant de difficultés, c'est une bonne fortune pour beaucoup que la rencontre de ces poèmes musicaux leur permettant de donner, au moins au concert, un spécimen de leurs qualités.

J'ai relu avec plaisir, en tête de ce volume, l'*Éternel Chemin*, un très important chœur pour orphéon, comportant trois épisodes, dont M. Henri Maréchal a composé la musique. Ce morceau, d'un très beau caractère, a été exécuté récemment dans un concours international, où les Sociétés les plus remarquables de la Belgique sont venues se mesurer avec nos belles Sociétés du Nord. L'effet a été considérable. Mais ce n'est pas uniquement dans les concerts que je voudrais saluer le nom de M. Henri Maréchal. Je suis des mieux placés pour ne pas oublier qu'une œuvre dramatique de lui nous est depuis longtemps promise, cette *Ping-Sîn* qui, comme la *Thamara* de M. Bourgault-Ducoudray, eut la *Nouvelle Revue* pour berceau et dont l'apparition prochaine sur l'affiche de l'Opéra-Comique doit être pour le compositeur la modeste réalisation de bien des espérances et la légère rémunération de bien des peines.

Louis GALLET.

DRAME ET COMÉDIE

La *Famille Pont-Biquet*, de M. Bisson, obtient au Vaudeville un franc succès. On doit conclure de l'hilarité énorme et cascadante du public que la pièce a des mérites sérieux. Elle en a un au moins, qui passe tous les autres, puisqu'elle fait rire. Mais tout en rendant à l'heureux tempérament de M. Bisson la justice qui lui est due, je crois que, dans l'admiration, quelques réserves s'imposent, si l'on veut bien remarquer que ces trois actes sont dépourvus de nouveauté, d'observation et d'esprit, en dehors d'un esprit trop facilement farcesque. Cela vaut, dira-t-on, par la franchise de la verve, par une agile gaieté. Sans doute, et d'abord je l'ai reconnu. Seulement, cette verve garde toujours quelque chose de méthodique, de compliqué, de mécanique, qui gâte un peu le plaisir. M. Bisson a construit les données multiples de la *Famille Pont-Biquet* avec une science trop exacte; il a ouvert les sources du rire du même sang-froid que s'il se fût agi d'une belle entreprise de canalisation. Je ne dis pas que M. Bisson ne s'amuse pas le premier de ses inventions comiques. Mais un ingénieur se sent l'âme joyeuse à constater l'état des travaux. La *Famille Pont-Biquet*, à la réflexion et même avant, m'a paru un vaudeville étrangement suranné, un vaudeville à fantoches et à pataquès, sans oublier les quiproquos, le vaudeville enfin que ratent avec ensemble les débutants de Cluny, et que M. Bisson a la fortune, l'art et la malice de réussir. En dépit de ce succès, argument de fait dont je ne méconnais pas la portée quand il s'agit d'un vaudeville, il y avait dans les *Surprises du Divorce* un autre tour de main, une drôlerie à la fois aisée et supérieure. Et j'ai assez ri à *Feu Toupinel*, où l'invraisemblable avait une simplicité épique, pour présenter ces critiques sans faire le sot personnage du « bel esprit » qui montre un goût dédaigneux !

Voyons l'histoire ou les histoires, car il y a dans la *Famille Pont-Biquet* deux histoires pour commencer.

La première est l'arrivée imprévue dans la localité où ceci pourrait se passer (j'en doute), de Miss Carmen, une acrobate des Folies-Bergère. Cette Miss Carmen est à la poursuite de son amant, Jacques Dubois. Et Jacques Dubois dont M. Bisson a fait, pour des raisons d'ironie transcendentale, un normalien, est à la veille d'épouser Gabrielle, la seconde fille de M. Pont-

Biquet, juge d'instruction, personnage professionnellement rigoriste et ridicule.

En recevant l'épître par laquelle Miss Carmen lui intime l'ordre de venir la rejoindre à l'hôtel où elle est descendue. Jacques, le brave normalien, est angoissé! Comment se tirer de là? Jacques aime sa fiancée et il n'ignore pas, d'autre part, de quoi est capable en sa fureur jalouse une acrobate accoutumée à soulever un homme avec ses dents! Pour ces deux raisons il se décide à décliner l'invitation de Carmen, et s'avise d'envoyer à sa place La Raynette. Ce La Raynette est son ami, et sera son parent, puisqu'il a épousé la fille aînée de Pont-Biquet, Mathilde. Il supplée Pont-Biquet comme juge d'instruction. Il a l'autorité nécessaire et la finesse requise pour faire entendre raison à Carmen. Cette mission est délicate, mais sans danger ni ennui pour La Raynette, sa femme ne revenant de voyage que le lendemain. Par amitié, par vanité, par curiosité aussi, La Raynette consent à sauver Jacques. Il apprivoisera Carmen. A peine est-il parti que tombe chez Pont-Biquet le mari de Carmen, Dagobert. Il vient dans l'espoir de pincer sa femme en flagrant délit. Pont-Biquet le reçoit avec déférence, tant qu'il soupçonne en lui, à l'entendre parler de ses relations princières, un grand personnage; mais Dagobert, quoique riche, très riche, n'a rien d'un grand personnage; c'est un « artiste », un « artiste » assez particulier, l' « homme-poisson »! Néanmoins Pont-Biquet, vieux juge d'humeur fort polie et d'âme un peu polissonne sous des dehors graves, lui promet avec plaisir, pour l'affaire qui l'amène, ses bons offices.

Ces préparations suffiraient déjà à un vaudeville cabriolant et *hennequinesque*. M. Bisson ne s'en est pas contenté, et voici la seconde histoire annoncée qui corse et bourre ce premier acte. M. Pont-Biquet est un mari régulier. Chaque samedi il va dans la chambre de Mme Pont-Biquet lire son journal; mais cette lecture hebdomadaire n'enchante et même ne satisfait pas Mme Pont-Biquet qui, en dépit de l'âge, a le cœur romanesque. Son gendre La Raynette, qui la déteste selon la pure tradition vaudevillesque, s'est aperçu de la chose, et il a même cru constater, en phrénologue amateur, que Mme Pont-Biquet avait la bosse des grandes passionnées. Aussi a-t-il engagé avec elle, sous le nom de Robert et poste restante, une correspondance amoureuse. Mme Pont-Biquet a répondu aux déclarations du sycophante avec surprise,

avec attendrissement, avec ivresse! Ce scélérat de La Raynette jouit célestement du spectacle de sa belle-mère envoyant dans une pose lyrique des baisers et même les fleurs de son corsage à son adorateur mystérieux, soi-disant caché pour la voir sur le « cours », la nuit. Mais ce que La Raynette ne sait pas, c'est que le greffier Toupance, promenant d'aventure sa rêverie sous ces minces ombrages, a pris pour lui les baisers et la rose.

Un petit fait — considérable — est encore à noter pour l'intelligence de toutes les folies qui s'ensuivront. Chaque fois que M. Pont-Biquet a lu son journal, en mari sage, M. Pont-Biquet est frappé d'une surdité passagère, mais complète.

La présentation des fantoches terminée, les événements vont pouvoir se précipiter. Au premier acte M. Bisson m'a semblé comparable à un ingénieur joyeusement consciencieux. Dans le second acte c'est un artificier qui met le feu à ses pièces en un clin d'œil et s'applaudit, très calme, de tout le tournoiement et de tout le tintamarre. La Raynette a découché, ce qui cause un joli scandale dans la famille Pont-Biquet, et une inquiétude légitime à sa femme Mathilde, qui est de retour. Enfin La Raynette paraît, et il conte à la ronde qu'ayant perdu sa clef, il a dû passer la nuit à l'hôtel. On pense bien, conformément à la poétique du genre, que Dubois, le brave normalien, en s'efforçant de venir en aide à La Raynette commet gaffe sur gaffe. Seul avec Jacques, La Raynette cesse de le quereller et lui narre la terrible nuit qu'il vient de passer. Carmen a commencé par briser les meubles, puis elle s'est adoucie, et les choses étaient en assez bon train, quand Dagobert et le commissaire sont venus tout déranger. Carmen s'est enfuie dans une chambre voisine où sommeillait innocemment un des pantins les plus vénérables du vaudeville, le villageois Bouzu, le naïf Bouzu, venu à la ville pour vendre sa vache! Le commissaire a arrêté Bouzu comme complice de Carmen. Cette complication est seule fâcheuse, car La Raynette est déjà sorti à sa gloire d'une autre fort pénible, l'arrivée du garçon d'hôtel lui réclamant le note des dégâts commis par Carmen. La Raynette a expliqué à sa belle-mère qu'il a secouru une pauvre folle dans l'hôtel et qu'on en a conclu à tort que la casse le regardait. Mais Bouzu, comment le relâcher et comment le condamner? Et La Raynette accable de prévenances le paysan ahuri, tandis que Pont-Biquet dans son interrogatoire le bouscule professionnellement. Et Bouzu ne comprend rien à la douceur de l'un ni à

la fureur de l'autre, et Pont-Biquet trouve son gendre bizarre, cependant que La Raynette le juge grotesque. Ces farces sont consacrées. Le bouquet, c'est la lettre anonyme qui met au courant de la conduite de son gendre Mme Pont-Biquet. Exaspérée et ravie, elle va dénoncer La Raynette, mais celui-ci sait le secret de son âme et il n'a qu'un mot à dire pour l'arrêter court. Ce mot, il le chante : « O Robert » ! et tous les personnages reprennent le motif. Ici au tohubohu de la farce se mêle une pointe de fantaisie. Il est juste de le remarquer.

Au troisième acte une scène s'égaie encore un instant d'un éclair de fantaisie vraie, celle où La Raynette, qui supplée Pont-Biquet, interroge avec la dernière rigueur Dagobert, le mari de Carmen, en se servant des confidences amicales que celui-ci vient de lui faire ingénument. Mais tout le reste est d'allure extravagante et monotone. La Raynette déclare à sa belle-mère, interloquée, que son Robert n'est autre que le fameux voleur Cornouillard — oui, Cornouillard ! — arrêté le matin même, et en échange de son silence, la bonne dame lui jure de ne pas le trahir. Pont-Biquet rend une ordonnance de non-lieu, sitôt qu'il revient. Mais il revient plus sourd qu'il ne l'a jamais été. C'est que, par un scrupule de vieux magistrat, il a cru devoir faire sa petite enquête personnelle chez Miss Carmen.

Aucune originalité, en somme, dans ce vaudeville, sinon de ne pas avoir mis en action les mésaventures nocturnes de la Raynette, ce qu'un débutant n'aurait pas manqué de faire. Mais M. Bisson n'est pas un débutant. Aucune observation dans les caractères, puisqu'il n'y a pas de caractères. Une fantaisie trop intermittente dans l'épisode ou le dialogue. Pas trace de finesse. Le moins qu'on en puisse dire, c'est que ce vaudeville est gros. J'entends bien qu'il a fait rire et je ne conteste pas le succès : je le constate. Mais je pense que c'est un succès de raccroc dans un genre usé, le vaudeville à fantoches où la farce évolue sans dérailler avec une vitesse *maxima* selon les règles, les plans et les courbes de la mécanique.

L'interprétation a beaucoup de prestige. M. Dupuis (La Raynette) a sur le public une autorité pour le quart d'heure unique, je crois bien ; il lui suffit de manquer de mémoire pour mettre la salle en joie par le naturel et la sûreté de son jeu. Il est pour un vaudevilliste né malin le collaborateur le plus avantageux, M. Boisselot a caricaturé avec une mesure saisissante en Pont-

Biquet le magistrat solennel et sec de province. M. Galipaux a bonne grâce en « homme-poisson ». Sa grande qualité comme comédien, c'est que rien ne l'étonne de ce qui lui arrive dans les vaudevilles ! Mme Daynes-Grassot déploie une évidente rondeur dans le rôle antique de la belle-mère incendiée d'amour. Mais elle précise et elle attriste quelquefois le personnage par une nuance en trop de grimace et de gesticulation. Mlles Caron et Dieudonné n'ont presque rien à dire et sont jolies, jolies...

Puisque je suis sur le propos du vaudeville, je veux dire un mot de la soirée où ce théâtre a célébré son centenaire. La fête a été jusqu'à un certain point exquise. Nous avons une petite pièce de Duvert et Lauzanne aimablement archaïque de sujet et de facture (c'est l'histoire d'une jardinière qui se croit aimée de Louis XIV, quand c'est Mlle de La Vallière). Les musiciens de l'Opéra-Comique, dirigés pour la circonstance par M. Joanny Gandon, l'ancien chef d'orchestre du Vaudeville, ont accompagné avec légèreté cette intrigue légère. Après quoi nous avons eu une belle et docte conférence de M. Sarcey qui, de caprice et de verve, a conté beaucoup de choses amusantes, dont la plupart avaient trait à l'histoire du Vaudeville. Puis nous avons eu : 1° le troisième acte de la *Dame aux Camélias* avec Mlle Brandès, toujours si dramatique quand elle sait être sobre ; 2° le troisième acte de *Fédora*, avec Mlle Hading qui a eu un bel élan tragique ; 3° le troisième acte de la *Famille Pont-Biquet*, avec les interprètes ci-dessus glorifiés. Et, pour finir, nous avons eu la cérémonie, je veux dire un à-propos à cent personnages divers de Paul Ferrier. Si on eût confié la commande de cet à-propos à M. Ponchon, il aurait eu plus d'imprévu. Mais il n'aurait pas eu tant de tenue jusque dans les calembours.

Le théâtre des Variétés a donné sa revue, qui s'intitule gentiment *les Variétés de l'année*, et a pour auteurs MM. Blondeau et Monréal, deux vieux routiers, pour l'ordinaire satiriques et grivois avec cordialité. Il me semble que cette année leur verve s'est guindée ou engourdie, je ne sais lequel. Ces neuf tableaux, en se déroulant, ne nous montrent que de loin en loin une scène drôle, et encore cette drôlerie vient-elle surtout des interprètes. Je ne dis pas que ce spectacle soit le moins du monde ennuyeux, puisqu'une des certitudes de la critique philosophique est qu'une revue n'ennuie jamais. Seulement, je n'ai connu l'extase où nous

doit jeter ce genre de spectacle que durant le *duo* entre le grand Julot et Phémie, sa compagne fidèle. Julot est pessimiste depuis qu'on parle de faire une loi attentatoire à la liberté de la paresse. Et Phémie, douce créature, tâche à le rassurer.

> Pourquoi donc qu'on t'expulserait?
> T'es pas un prince.

M. Albert Brasseur est de silhouette vraiment lyrique dans cette scène vécue. Dans une autre, qui a son charme, Mme Mathilde, en robe virginale, étrangement fleurie de fleurs tricolores, explique avec entrain que depuis vingt-deux ans elle est la jeune fille qui se fait embrasser par les messieurs officiels dans les inaugurations. Mais le comique est ici moins dans les choses que dans le jeu tout rond et bon enfant de Mme Mathilde. Troisième scène, non sans agrément, où Mlle Lender exécute une danse russo-macaronesque avec une fureur plaisante et des trouvailles de trépignements. Quelques imitations parfaites, celle de M. Saint-Germain aphone (mais fin) par M. Guyon, celle de Mlle Mily-Meyer par Mlle Bertrand, qui a accentué avec justesse les menus gestes mécaniques de la divette-poupée. J'ai moins aimé la parodie de Sarah Bernhardt par Mlle Lender. Les seules parodies délicieuses de la voix d'or ont été données par la voix d'argent de la grande tragédienne retour d'Amérique. M. Brasseur ne semble pas à l'aise dans le Petruccio de la *Mégère apprivoisée*. Cet acteur énormément comique a trop de personnalité pour être jamais autre chose que son propre singe. J'allais oublier le *clou* des *Variétés de l'année*, la reproduction vivante du tableau de M. Chalon, la *Mort de Sardanapale*. Les costumes, très simplifiés, sont aussi très versicolores, et les chairs « font bien », comme disent les critiques d'art, dans le rose des feux de Bengale. C'est un coup d'œil esthétique et gai. Mais un peu de finesse dans la fantaisie ferait bien mieux notre affaire que toutes ces exhibitions, et peut-être celle du jeune directeur des Variétés, à qui il appartiendrait d'avoir cette audace de commander une revue à de vrais poètes, pourvu qu'ils ne soient ni trop ni trop peu poétiques. Au moins la partie aristophanesque du spectacle ne serait pas d'une pauvreté piteuse, et nous pourrions sourire du Sar Péladan, tandis que, dans les *Variétés de l'année*, on en trace une charge tellement niaise qu'elle réhabilite à la fois le style et les cravates de ce doux arlequin mystique.

L'anniversaire de Molière a été célébré avec les à-propos d'usage. Chez Molière lui-même, M. A. Lambert a dit avec élégance de jolis vers de M. Georges Bertal. Ces vers ont de l'allure, ils sont sincères et jeunes, et d'une couleur romantique un peu éteinte, mais encore vive, à souhait pour le plaisir de l'esprit. Banville aurait été paternellement charmé de ce couplet.

Devinant sa gloire future,
Sentant monter la sève en lui,
Tout jeune il part à l'aventure :
Il va vers l'étoile qui luit;

Vers l'étoile illuminant l'âme
De ces poètes radieux
Que le monde toujours réclame,
Pour en faire des demi-dieux.

Comme à son front est le génie,
Il veut précipiter ses pas;
Alors son père le renie,
Mais quand même il ne faiblit pas;

Avec des allures fantasques,
Compagnon de pauvres acteurs
Dont les visages sont des masques,
Il va conquérir les hauteurs...

L'Odéon a donné une vraie petite comédie : *Armande Béjard* de M. Marcel Fiorentino, le fils du critique. A la veille de l'*École des Maris*, Molière se trouve dans un grand embarras. La Duclos, coquette fieffée, lui a rendu son rôle. Il n'a personne pour jouer Léonor. Mais la petite Armande Béjard lui découvre timidement qu'elle sait le rôle. Molière admire son bon cœur, et s'aperçoit qu'elle a de jolis yeux. La donnée est simplette; c'est ce qu'il faut, quand on met en scène Molière, sinon on lui fait dire plus de bêtises que le genre n'en admet. Il n'y a pas de bêtises dans l'*Armande Béjard* de M. Marcel Fiorentino. La pièce est gentille, gentiment rimée, et Mlle Lherbay l'a jouée avec gentillesse.

Il ne me reste plus qu'à passer bien vite sur les *fours* de la quinzaine. Celui de *Macbeth*, de M. Clerc à l'Odéon, appellerait la discussion, si la discusion, pour être sérieuse, ne devait pas porter sur le détail, et n'était pas superflue à propos d'une pièce qui a déjà quitté l'affiche. M. Clerc a prétendu nous restituer le *Macbeth* de Shakespeare, et il a coupé le drame en quinze tableaux, brisant ainsi l'intérêt dramatique, et multipliant les épisodes aux dépens de l'unité et de la grandeur de l'œuvre. Le plus drôle, si j'ose l'écrire, c'est que M. Clerc ne nous a nullement

donné le vrai *Macbeth*, ce qui aurait été littérairement curieux. Il a supprimé des tableaux, et un peu au hasard, nous montrant par exemple l'assassinat de Banquo, et ne nous montrant pas le massacre de lady Macbeth et de ses enfants, qui est d'une superbe horreur, et extrêmement shakespearienne.

Cette licence à l'égard du texte n'a pas été, du reste, le tort le plus grave de M. Clerc, mais bien sa versification, affranchie de toutes les règles de toute poésie, sauf de la rime. Pas de césure, pas de rythme, une phrase rompue à dessein et disloquée et boiteuse, pour faire court un langage hybride qui n'est ni prose ni vers, ni rien. L'insuccès a été noir. M. Clerc a établi, à son grand dommage, quelques vérités utiles: 1° que le vers n'existe pas sans le rythme, principe respecté par les poètes décadents les plus aventureux; 2° que l'idéal shakespearien est quelque chose de supérieur au génie inégal de Shakespeare, poète lyrique absolument merveilleux, dramaturge souvent médiocre ou maladroit. (Je l'écris avec sérénité et brave l'excommunication!) *Macbeth* a été mal joué à l'Odéon. M. Guitry, casque à part, est de la tête aux pieds un comédien tout moderne; seule, Mlle Lerou, qui doit veiller à la netteté de sa diction, a rendu avec un réalisme tout à fait beau la scène de somnambulisme de lady Macbeth. Elle y poussait des ululements douloureux qui semblaient venir, dans l'ombre du sommeil, des profondeurs mêmes de l'animalité humaine. On peut comprendre la scène autrement, y mettre plus de mystère, de souffrance toute morale, de frisson surnaturel. Sarah Bernhardt jouait ainsi, mais Rachel eût joué avec un réalisme plus farouche encore que Mlle Lerou, puisqu'elle voulait, dans cette scène, « lécher sa main ». Dans le personnage de Malcolm, Mlle Dufresne a montré de la grâce et l'énergie qui convient.

Je ne me sens le courage de rien dire au sujet du *mélo* de M. Pagat, le *Boucher de Montmartre*, représenté à l'Ambigu. Erreur judiciaire, amour de la fille du forçat innocent et du fils de l'assassin, *delirium tremens*, folie finale du meurtrier qui étrangle sa femme, laquelle l'a poussé au crime; tout cela est fort banal. Un décor a fait diversion à ce jeu morne d'ombres déshonnêtes, la reproduction du cabaret anti-bourgeois de M. Bruant, poète de la canaille, des *gueux* dédaignés par M. Richepin, et fort goûté comme tel par les amateurs de chansons populaires et de virtuosité argotique.

Marcel FOUQUIER.

REVUE DES LIVRES

La Conversion d'André Savenay, roman socialiste.

Le roman que publie M. Georges Renard, après tant d'œuvres remarquables du même auteur en divers genres, nous semble devoir marquer une date dans la littérature française.

Notre littérature vient de traverser une longue période, où elle s'est plu trop souvent à s'abaisser, à choisir dans la nature humaine les passions les plus viles, les plus grossières pour en tracer une peinture exagérée et outrancière. De plus elle s'interdisait de penser. Elle sondait les plaies, elle en étalait aux yeux la hideur; elle décrivait leur profondeur, leur morsure et l'étendue de leur gangrène avec une complaisance avide et attristée; mais son rôle modeste se bornait là. Essayer de guérir la blessure lui paraissait chose indigne. Toute tentative pour réfléchir, pour combiner des idées et pour en tirer des conclusions, était vouée au mépris.

C'est contre cette double tendance que Georges Renard vient réagir. Au moment où la littérature — s'il faut en croire des plaintes trop nombreuses — secoue à peine l'indifférence publique, il trouve un moyen de la vivifier, de l'élargir, de la relever dans l'esprit des lecteurs, et pour cela, il lui rend la pensée et l'aspiration vers l'idéal.

Audacieusement il a choisi le sujet le plus haut, le plus grandiose de notre époque, la question sociale. Il l'a traitée d'une façon nouvelle, sans haine, sans acrimonie, sans violence, mais avec une émotion profonde et dépourvue de phrases, avec une pitié attendrie pour ceux qui souffrent. Son œuvre est une sorte de revue complète du rôle de l'argent dans la société moderne. Voici des fainéants qui regorgent de tous les biens, à côté de travailleurs qui végètent dans la misère. Voici des banquiers qui s'enrichissent insolemment par des moyens indélicats que les tribunaux absolvent. A la Bourse, aux élections, aux mariages, aux enterrements même, partout préside Sa Majesté Million, l'âpre et unique dominateur du jour, qui broie les petits et annihile leur résistance, en dépit des cris et des colères.

Ce résumé succinct paraît sec et froid et abstrait sous ma plume. Mais il faut voir, dans le roman de Georges Renard, quel relief prend le récit. Il faut assister à la ruine de cette riche famille Savenay dont la fortune est dévorée d'un coup par quelques financiers; il faut éprouver, avec le jeune homme André Savenay, la colère de ne pouvoir confondre ceux qui ont fait le malheur de la maison; il faut sentir la pitié insultante des amis de la veille dont l'affection s'est changée en dédain et en ironie; il faut voir mourir la jeune fille dont le mariage est rompu parce que sa dot a sombré dans la tourmente et que sa mère suit bientôt, minée par le chagrin et les privations après s'être héroïquement dévouée à son fils. Le lecteur partage alors les passions des personnages; il s'indigne, s'emporte et souffre avec eux et il admire l'art avec lequel l'auteur a su donner à ses types l'illusion de la vie.

L'ouvrage n'aurait pas été complet si, en traçant la peinture de la société bourgeoise, Georges Renard n'avait pas indiqué, comme pendant, celle du milieu socialiste. Il l'a fait avec la même sûreté de coup d'œil, sans flatterie et sans déguisement, avec une grande impartialité. Le monde prolétaire a aussi ses défauts ; ce qu'il y a chez lui d'envie, de rancune et d'aigreur nous est montré sans atténuation. Pourtant, c'est dans ce milieu populaire que nous trouvons l'esprit de justice et les grandes idées sociales qui doivent un jour renouveler la face de l'univers, avec la foi qui soutient et fait accomplir des prodiges, avec le long espoir qui permet d'endurer, avec le courage et l'audace d'entreprendre. Ces vastes pensées, qui mènent à l'abolition de l'héritage et à l'égalité sociale, sont éloquemment défendues par le père Deschamps, un vieux socialiste, un patriarche de nos révolutions, qui a lutté toute sa vie pour le droit.

Cette figure du père Deschamps, l'un de ces lutteurs de 1848, si généreux, si ardents, si convaincus, et dont le type a disparu de notre génération, est une de celles qui se détachent dans le volume avec la plus vigoureuse intensité. On l'estime, on l'aime ce vieux ; on l'écoute avec plaisir. Il a de la douceur, de l'indulgence, de la bonté. Il en a même plus que sa petite-fille, la jeune et jolie Jeanne, qui soutient les mêmes idées avec une chaleur et un entrain où se mêle une certaine raideur. C'est vers elle pourtant, c'est vers son âme virile que se porte le cœur d'André Savenay. Autant pour elle que par dégoût de son monde, il renonce au beau mariage qu'on lui offre et qui rétablirait sa fortune. C'est elle qu'il épouse ; devenu ouvrier à l'exemple des grands seigneurs russes, il est converti aux opinions socialistes sous l'influence de l'amour, et plus encore sous celle du raisonnement et de l'expérience, comme il convient dans un roman à thèse logiquement conduit.

Georges Renard n'a rien négligé pour que la conversion d'André fût aussi celle du lecteur. L'intérêt dramatique ne faiblit pas un instant, et le style, de la qualité classique la plus pure, est d'une perfection rare. Tour à tour pathétique, mordant, pittoresque, il se plie à tous les tons, au récit, au portrait, au dialogue, à la description. Je n'en veux pour preuve que la silhouette de Dussaule, le Tartufe qui se charge d'endormir les revendications populaires avec le chloroforme de ses phrases affadissantes ; ou bien le magnifique morceau où s'étale aux yeux la masse immense de Paris vu du haut des collines de Saint-Cloud. Ce sont là, entre autres, des pages de premier ordre dans des genres très différents.

Ajoutez que la *Conversion d'André Savenay* est d'une clarté absolue, que les idées socialistes y sont exprimées pour la première fois avec attrait et lucidité ; que la forme en est simple et le fond d'une hardiesse extrême ; que le livre est chaste et peut être laissé dans toutes les mains, mérite bien rare aujourd'hui : c'est assez dire que ce roman est une des œuvres les plus neuves et les plus originales de notre temps.

Gaston STIEGLER.

CARNET MONDAIN

L'Influenza jette sur tout et sur tous sa note de tristesse désolée. Dieu sait, en raison des deuils cruels qu'elle entraîne, le nombre de réunions mondaines qu'elle a entravées en ce mois de janvier, pourtant fertile d'habitude en fêtes joyeuses!

Toutes les cours d'Europe, ou peu s'en faut, sont en deuil, et il est peu de maison qui ne compte au moins un malade...

D'où vient donc cette épidémie qui frappe indistinctement au nord, au sud, à l'est comme à l'ouest, les petits comme les grands?

Un savant docteur de mes amis soutient que la terre a traversé cet été, comme il y a deux ans, la queue d'une comète, et que l'infection vient de là. Moi qui ne suis qu'une pauvre ignorante je ne puis discuter la véracité de cette opinion, mais je m'attriste de la douleur que répand autour de tous ce mal horrible, et si prompt dans ses effets désastreux... La dernière victime de cette semaine est, parmi les personnalités en vue, S. A. R. la princesse Louise de Bavière, mère de S. M. l'impératrice d'Autriche, de S. M. la reine de Naples, de S. A. R. la comtesse de Trani, de S. A. R. la duchesse d'Alençon, du duc Louis de Bavière, du duc Charles-Théodore, aujourd'hui chef de la branche ducale, et du duc Maximilien.

.... Quelques jours auparavant, c'était le grand-duc Constantin, oncle de S. M. l'empereur de Russie, que l'épidémie enlevait aussi en quelques jours. Un service funèbre a été célébré le 24 janvier, en grande pompe, pour le repos de son âme, à l'église de la rue Daru. Malgré sa santé encore chancelante des suites de l'influenza, M. le baron de Mohrenheim avait tenu à y assister. Il était entouré de tout le personnel, de l'ambassade et du consulat. La baronne de Mohrenheim, Mlle Hedwige de Mohrenheim, et presque toutes les personnalités féminines de la colonie russe à Paris assistaient également à ce service religieux après lequel une foule nombreuse est allée s'inscrire sur les registres déposés à l'hôtel de l'ambassade.

Le noir est donc un peu partout de rigueur. Les nouvelles formes des robes se prêtent heureusement fort bien à cette sévérité du costume, et en Angleterre, pour les princesses, on a confectionné plusieurs manteaux à plis Watteau dont la grâce est incontestable. Toujours beaucoup de crêpe anglais comme garniture et du jais mat... Les robes se font très longues, presque toutes princesses, et dans des lainages mats à armure plus jolis que le cachemire uni, ou le vigogne.

Les voiles se portent toujours très longs derrière; avec simples voilettes de tulle ourlés de crêpe sur la figure; aux capotes, les bourrelets blancs, en crêpe lisse, et les brides blanches sont aussi très bien portés, non seulement par les veuves, mais par presque toutes les femmes en deuil auxquelles je conseille les manches à la Marguerite de Faust, très longues, c'est-à-dire avançant sur les mains, et plates jusqu'aux coudes, tandis que, au contraire, ces manches deviennent démesurément larges pour se transformer en crevés ou en bouffants sur le gras du bras.

La manche occupe une grande place dans la mode actuelle. C'est souvent en elle que réside toute l'élégance d'un costume. Chez la comtesse d'Aussi qui a donné dernièrement une fête intime tout à fait réussie pour l'entrée dans le monde de sa fille unique, j'ai particulièrement noté une manche très coquette pour robe de dîner ou de soirée. Cette manche, très large du haut, est froncée dans le milieu, dans le sens de la hauteur, et séparée sur l'épaule de façon à prendre la forme d'un papillon aux ailes déployées. Elle arrive en mourant jusqu'au coude où elle est ajustée, s'arrêtant, d'un côté, à

la saignée, elle se prolonge, de l'autre, en pointe comme une manche à la juive. C'est, je vous assure, joli et original.

Mais je ne puis vous parler de cette ravissante réunion, dont la maîtresse de la maison faisait aimablement les honneurs, sans vous dire que le bal a été précédé d'un concert fort brillant dans lequel on a, entre autres, entendu et applaudi Piroïa, de l'Opéra, M. et Mme Vincent-Carol, Mme Cécile Rittu-Ciampi, M. Mounet, Mme Devismes qui a ravissamment détaillé : *J'ai dit au bois* de Widor, et *la Fiancée*, de Ch. René, et enfin M. Woolett, un jeune pianiste de grand talent qui a exécuté avec brio : le *Lutin* et *Pierrot amoureux*, de sa composition.

Savez-vous ce que, dans toutes ces réunions, on offre comme rafraîchissements? Non ? — Eh bien, voilà, on a justement pensé, par ce temps d'épidémie, qu'il était bon de prendre un réactif énergique. Et c'est le vin Mariani, à la coca du Pérou, qui a naturellement conquis les préférences de tous. Aussi, au lieu de vous offrir le soir bordeaux ou champagne et le jour madère ou malaga, est-ce un peu de *coca* qu'on vous présente avec un biscuit. Rien n'est meilleur en vérité, car son goût est non moins excellent que les effets qu'il produit sur l'estomac. Oh! comme ils ont raison Ed. Colonne, Claretie, Paul Arène, Juliette Connean, Renée Richard, Augusta Holmès, Coquelin cadet, Rose Delaunay, Charles Gounod, Émile Pessard, Jean Rameau, Séverine, Ambroise Thomas et les autres, de chanter les bienfaits de ce vin merveilleux dans le si intéressant album Mariani que chacun désire posséder aujourd'hui, et où l'on retrouve, avec le portrait et un fac-similé de leur écriture, une petite biographie de toutes les célébrités du jour!

Le soir de l'apparition de ce nouveau numéro de la *Revue*, Mme Magnin, et M. Magnin, vice-président du Sénat, directeur de la Banque de France, donneront leur première soirée dans les salons de l'hôtel de la Banque, rue de la Vrillière. Au même moment aura lieu, à la salle Pleyel, le concert annuel de Mme Roger-Miclos, la célèbre pianiste que Londres nous envie.

Mais je ne sais comment j'allais finir, sans vous dire un mot de la soirée musicale si intéressante donnée cette semaine chez Mme Rosine Laborde, rue de Ponthieu. Mme Victor Roger y a obtenu un grand succès de diseuse, particulièrement dans la *Leçon de Grammaire*, de Carcassonne ; les *Parfums de Rose*, opéra-comique en un acte, a été admirablement enlevé par Mlle de la Blanchetain et M. Barré, et le reste du programme s'est partagé entre Mlles Meignant, Philippe, Michel, Ledant, Bourgeois, et MM. Rondeau et P. Seguy, tous élèves de Mme Laborde, et parfaitement accompagnés par M. de Rive-Berni.

Berthe de PRÉSILLY.

Conseils. — Toutes les femmes coquettes se plaignent avec raison de ces affreux petits points noirs qui viennent souvent très malencontreusement se nicher sur le visage, particulièrement sur le nez, le front et le menton, et que l'on désigne sous le nom de *tannes*. Grâce à l'*Anti-Bolbos*, une des plus merveilleuses productions de la Parfumerie Exotique, 35, rue du Quatre-Septembre, toutes mes lectrices se verront, comme par enchantement, délivrées de ces ennemis de la beauté. Par l'emploi journalier de l'*Anti-Bolbos*, tout à fait inoffensif, du reste, pour la peau, elles préviendront le retour des tannes. J'engage donc les lectrices de la *Nouvelle Revue* à se munir, et à recommander autour d'elles un si précieux auxiliaire du teint. Bien éviter, par exemple, les contrefaçons toujours si nombreuses, quoique punies par la loi. Contre toute demande qui lui en est faite, la Parfumerie Exotique envoie franco son catalogue complet.

Contre les moindres malaises, maux d'estomac, de nerfs, de cœur, de tête, rien n'est meilleur que l'*Alcool de menthe de Ricqlès*. Cet alcool, qui a mérité 55 récompenses à son inventeur, est également très recommandé comme dentifrice. Se trouve partout ; mais bien exiger le nom de Ricqlès sur les fleurons.

B. de P.

REVUE FINANCIÈRE

La fermeté du début de l'année avait fait naître des espérances qui ne se sont pas confirmées, et bien que l'on soit habitué à considérer janvier comme un mois de hausse, il faut convenir que, cette année, les choses se sont passées contrairement à toutes les prévisions. Notre marché dispose cependant de ressources aussi considérables, le paiement d'un grand nombre de coupons, la rentrée des loyers sont venus augmenter comme toujours ses disponibilités; mais il faut croire que, malgré les meilleures tendances qui se sont fait jour à la fin de l'année dernière, le public de l'épargne n'a pas encore repris complètement confiance et la spéculation ne s'est pas départie de sa timidité.

Plusieurs raisons sont d'ailleurs venues s'opposer à la reprise, raisons de l'ordre financier, économique ou politique; on avait pu espérer un moment que nous en avions fini avec les nouvelles politiques grossies à plaisir et destinées à provoquer une surprise; dans la première partie de ce mois on a pourtant cherché à influencer les cours, avec les questions du Maroc, puis la mort du Khédive et l'avènement d'Abbas-Pacha ont donné lieu à des commentaires qui ont provoqué une réaction d'abord, puis une reprise sur les fonds égyptiens.

Il ne faudrait pas s'exagérer l'importance de ces faits, mais le léger malaise qu'ils ont provoqué a modifié les dispositions de la place et donné à notre marché une nervosité dangereuse. C'est alors que la question des chemins de fer portugais est venue créer de nouveaux embarras. On sait qu'à l'assemblée générale de cette compagnie, le ministre des finances du Portugal, puis tous les membres du cabinet, ont donné leurs démissions. Un nouveau ministère est aujourd'hui formé qui étudie la situation et doit prochainement informer le public des décisions qu'il aura prises. Il serait difficile en ce moment d'apprécier les nouvelles circonstances, aussi attendons-nous pour en parler que la déclaration du ministère soit publiée ou que l'on soit fixé sur ses intentions.

Malgré tout, si l'on compare la situation actuelle à ce qu'elle était en 1890, on est forcé de la considérer comme bien dégagée. Nous avons eu en 1891 des récoltes très mauvaises qui ont eu sur le marché des conséquences néfastes, mais ce fait est exceptionnel et on est en droit d'espérer qu'il ne se renouvellera pas en 1892; la marge à la baisse des fonds dépréciés semble en outre bien près d'être épuisée; nos ressources sont des plus importantes, la politique présente peu de motifs d'inquiétude; ce qui manque le plus au marché, c'est la confiance. Cependant on doit remarquer qu'au milieu de l'accalmie générale, l'émission que nous avons annoncée dans notre dernière *Revue*, celle de Beyrouth à Damas, a eu un grand et légitime succès. On peut en tirer des conséquences et dire que l'épargne se tient surtout éloignée des placements existants, parce que la rémunération est insuffisante, elle réclame des affaires nouvelles, les seules qui puissent lui offrir un revenu important, lui donner quelques chances de plus-value. Que cet exemple serve d'encouragement, qu'on propose des affaires sérieuses, rémunératrices et sûres, ce sera un moyen excellent de rendre à notre marché l'animation qui lui fait trop défaut.

A. LEFRANC.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

ROMANS, POÉSIES, ETC.

Faut-il aimer? par Léon de Tinseau (Calmann Lévy). Un singulier titre et une question singulière, d'autant plus que, fort heureusement, le roman n'y répond point. On aime ou on n'aime point; quant à se demander s'il faut aimer, il n'y a que ceux qui sont absolument incapables d'amour qui s'aideront d'une semblable curiosité. Le roman est charmant d'ailleurs; seulement l'auteur n'a pas osé aller jusqu'au bout. Son héros, un ancien capitaine, plein de cœur et d'énergie, actuellement colon ou quelque chose d'approchant au Canada, est éperdûment adoré par une charmante fille, sa voisine, une blonde aux cheveux d'or, qui a toutes les grâces et toutes les vertus; malheureusement, elle a un vice rédhibitoire, elle est Prussienne. Pour ne pas encourager sa flamme, puisqu'il ne peut pas l'épouser, Maurice de Cléquerec part subitement pour la France, où il retrouve les belles coquettes des salons et les chasses sévèrement organisées aux héritières et aux héritiers; dégoûté de ces amours essentiellement commerciales, il retourne au Canada retrouver sa fleur des prairies. L'épousera-t-il cette fois? Hélas! il en a bien envie, je crois; mais l'auteur n'a pas eu le courage de sa logique et il fait brusquement mourir la pauvre Irène d'Oberthor d'une crise de sa maladie de cœur, ce qui n'est pas une solution bien satisfaisante pour personne. Le dénouement n'est donc point ce qu'il y a de meilleur dans ce nouveau roman, dont les deux cents premières pages sont absolument délicieuses.

Mémoires d'un conscrit de 1808, recueillis et publiés par Philippe Gille (Victor-Havard). Dans une courte et substantielle préface, Philippe Gille, en nous présentant les anciens mémoires recueillis par lui, dit avec raison que le journal d'un soldat de l'Empire, écrit au jour le jour, avec une sincérité absolue et sans préoccupation de style ou autre, en apprend bien plus au lecteur sur les dessous de l'épopée impériale que de gros volumes plus ou moins officiels, ou plus ou moins impartiaux. C'est la désastreuse campagne d'Espagne qui reste ici sous nos yeux, avec sa terrible conclusion : la capitulation de Baylen, les pontons de Cadix, et l'île épouvantable de Cobrera.

Les **Mémoires d'Auger**, publiés par Paul Cottin, embrassent une période de quarante-neuf ans, de 1810 à 1859; on y retrouve nombre d'anecdotes sur la plupart des célébrités artistiques, littéraires et politiques de cette époque; car Hippolyte Auger, l'auteur dramatique et romancier, fut mêlé toute sa vie, une vie très mouvementée et très remplie, à tous les événements intéressants de son temps, à la Révolution de 1830, au mouvement saint-simonien, à la presse et au théâtre. Il fut même attaché par le Czar Nicolas Ier à la direction des théâtres impériaux de Saint-Pétersbourg, ce qui lui permit de laisser dans ses Mémoires de précieux détails sur le rayonnement de la France à l'étranger.

Chères Amours, par Achille Maffre de Baugé (Savine). Scènes de mœurs de province très justement observées et qui ne donneront pas envie aux lecteurs parisiens de quitter le boulevard pour aller s'enterrer aux environs de Béziers.

En vitrine, par René de Maricourt (Flammarion). Sous ce titre, l'auteur a réuni douze cents nouvelles fort originales, avec une note scientifique très juste et aussi, dans certaines pages, un parfum d'exotisme qui ne manque pas de saveur.

Nouvelles limousines, par P. Verlhac et H. Monjauze (A. Lemerre). Pour être limousines, ces petites histoires, assez lestement contées d'ailleurs, pourraient aussi bien se passer sur les bords de l'Oise ou de la Seine. Tant mieux d'ailleurs, car le lecteur pourra les savourer tout à son aise, alors même qu'il ne serait point né dans la patrie de nos braves Limousins.

L'Age de feu, par Léonce de Lar-

MANDIE Librairie des Bibliophiles). Ce troisième et dernier volume de la « superbe » trilogie : **la Chevauchée de la chimère**, ne nous a pas paru beaucoup plus intelligible à nous, simple profane, que les deux premiers; c'est peut-être très beau, mais pour savourer ces œuvres de haut goût il faut être un « intellectuel », c'est-à-dire sans doute un initié!

Chansons à rire, par XANROF (E. Flammarion). Ces chansons joyeuses, accompagnées de leur musique, paraissant un peu froides et un peu monotones à la lecture; il est vrai que les chansons sont faites pour être chantées, et quand elles le sont par l'auteur ou par sa principale interprète, Yvette Guilbert, leur succès doit être considérable.

Le Gambettade, par CH. VÉRON (Poitiers). Un poème en vingt-quatre chants, où le « reporter-trouvère » chante avec une ardeur infatigable et un véritable souffle patriotique la glorieuse carrière de Gambetta, depuis sa naissance à Cahors jusqu'aux derniers jours de la lamentable campagne de 1871.

La France ou le Soldat du ciel, par Mgr AUGUSTIN DE CHÉZELLES. Encore un poème, encore une épopée, où l'auteur, qui possède une érudition extraordinaire, développe avec une abondance d'images remarquables le rôle de la France dans l'histoire des peuples.

Les Sept Princesses, par MAURICE MAETERLINCK (Bruxelles, Paul Lacomblez). Drame? Tragédie? Comment répondre? Est-ce même du théâtre? Ce qu'on ne saurait nier, cependant, c'est que l'effet de ces scènes singulières est assez saisissant, sans qu'on puisse s'expliquer comment et pourquoi l'on est saisi.

Macbeth, traduction en vers français, par GEORGES CLERC (Charpentier et Fasquelle). Le public de l'Odéon a paru déconcerté par cette tentative plus curieuse qu'attrayante d'une traduction absolument littérale du grand drame shakespearien.

Choses et gens de Théâtre, par PAUL GINISTY (Perrin). Ce ne sont pas de simples chroniques ou des études antiques sur le théâtre contemporain, que Paul Ginisty nous présente aujourd'hui, mais une série d'études très poussées, très curieuses, très documentées, sur quelques physionomies de notre ancien théâtre français, sur le théâtre russe et le théâtre allemand, et à noter plus particulièrement une monographie très joliment troussée du copiste sous ce titre : **les Humbles du Théâtre**.

Les gens de lettres et leurs protecteurs à Rome, par l'abbé REURE (Belin). C'est de la Rome antique qu'il s'agit ici, et du patronage que les gens de lettres trouvèrent auprès des hauts personnages romains avant l'Empire, et du temps de Scipion Émilien, de Memmius, de Pline le Jeune, de Martial et d'Auguste. L'auteur, on le voit sans peine, possède admirablement cette époque, et sa curieuse étude fourmille d'anecdotes et de traits historiques d'un intérêt très vif.

La librairie de l'**Édition nationale des Œuvres de Victor Hugo** (Émile Testard) poursuit, avec un succès de plus en plus grand, l'œuvre artistique qu'elle a entreprise : elle publie à la fois le fascicule IV du tome V des **Misérables**, avec sept compositions de Georges Jeanniot, gravées par Faivre, et les deux premiers fascicules d'une nouvelle série : **les Travailleurs de la Mer**, avec des illustrations de Duez, gravées par Géry-Bichard.

Viennent également de paraître chez Hetzel et Quantin, dans l'**Édition populaire des Œuvres complètes de Victor Hugo**, cinq nouveaux volumes : **le Rhin** (3 vol.), **le Pape**, **la Pitié suprême**, **Littérature et Philosophie mêlées**.

PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES

Sir Philip Sidney, type of english chivalry in the Elisabethan age, by H.-R. FOX BOURNE (G. P. Putnam's sons, New-York.

Ad. BADIN.

L'Administrateur-Gérant : **RENAUD.**

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 28492.

SOUVENIRS D'UN SECRÉTAIRE[1]

L'ambassadeur de Naples sous Louis-Philippe, le marquis de S..., dont j'étais le secrétaire peu occupé, en dépit de ses courts moments d'humeur était bien le meilleur homme du monde, toujours prêt à rendre service. Il m'annonça un matin fort joyeux qu'il m'avait trouvé une autre place de secrétaire que je pourrais facilement remplir, conjointement avec celle que j'avais chez lui, car elle ne m'occuperait que deux ou trois heures par jour; c'était, ajoutait-il, chez un personnage qui avait été longtemps, très longtemps, un des hommes les plus importants de la France. Il me proposa, séance tenante, de m'emmener, voulant me présenter lui-même. Naturellement, j'acceptai avec joie.

Après déjeuner, nous partîmes dans le respectable carrosse de l'ambassadeur, lequel s'arrêta dans la cour du numéro 20 de la rue Royale.

Nous entrâmes dans une vaste pièce d'un premier étage, meublée sévèrement en vieux chêne, et dont une riche bibliothèque garnissait les quatre murs. Un large bureau en occupait le milieu, éclairé par deux grandes fenêtres donnant sur la rue.

Un haut vieillard, à visage pâle et maigre, se tenait assis devant le bureau, ayant devant lui un monsieur d'une quarantaine d'années semblant écrire sous sa dictée, tandis que, debout, un cuisinier en costume blanc, un papier à la main, paraissait attendre un ordre.

Un domestique en habit noir annonça : « M. le marquis de S...! »

Le vieillard fit mine de se lever avec empressement pour recevoir son visiteur, mais celui-ci, hâtant le pas, le prévint et,

(1) L'intéressant récit qu'on va lire est extrait des mémoires de M. Gabriel Bonnet, qui paraîtront sous le titre de *Souvenirs d'un ex-tenorino*.

le retenant sur son siège, lui dit, haussant le voix et sur un ton de familiarité respectueuse :

— Restez, je vous en prie, mon cher chancelier, ne vous dérangez pas. Je viens, comme il était convenu, vous présenter mon protégé, M. B..., pour aider et suppléer au besoin monsieur.

Il adressa alors un salut bienveillant au personnage qui écrivait, m'indiquant ainsi que ce dernier allait être mon supérieur.

— J'espère que vous serez content de lui autant que je le suis moi-même, continua le marquis.

— Approchez, monsieur, me dit le grand vieillard en me considérant avec toute l'attention que lui permettait une vue affaiblie (il était presque aveugle) et me tendant gracieusement une main longue, froide et décharnée, soyez le bienvenu ici, ajouta-t-il. La recommandation de mon excellent ami, le marquis de S.... et le bien qu'il m'a dit de vous précédemment sont pour moi une garantie précieuse. D'ailleurs, reprit-il sans quitter ma main, qu'il tenait pressée entre ses doigts osseux, j'ai toujours aimé les artistes ; ils sont gais, ardents, et ont le cœur généreux. C'est ce qu'il faut à un vieux comme moi ; cela le réconforte, de sentir autour de lui une bonne et vigoureuse jeunesse. Vous compléterez votre collègue. — Il regarda en souriant son premier secrétaire. Il a ces qualités, lui aussi, et si vous êtes chanteur, il est peintre. Il a voulu se mêler d'être avocat, mais ce ne sera jamais qu'un artiste, et je ne l'en aime que plus ; n'est-ce pas, monsieur G...?

— Merci, monsieur le chancelier, répondit M. G..., moitié boudeur, moitié riant, seulement je ne sais pas si c'est bien un compliment que vous me faites là.

— Parbleu ! Je n'ai jamais eu que des compliments à vous faire. Quant à vous, monsieur, ajouta le chancelier en quittant ma main, voilà qui est entendu. Vous entrerez en fonction demain, si vous voulez ; M. G... vous mettra au courant du service, et vous êtes en bonnes mains avec lui.

— Monsieur le chancelier, dis-je à mon tour, je tâcherai de justifier la bonne opinion que vous avez prise de moi, sur la foi de monsieur le marquis, et, en tout cas, ce ne sera pas la bonne volonté qui me manquera.

J'ai su depuis qu'il n'avait pas entendu un mot de mes paroles, étant fort sourd, ce que j'ignorais. Il n'en parut pas moins satis-

fait; je pus donc croire que j'avais très bien parlé, ce dont je me félicitai tout bas.

— Mon cher monsieur B..., me dit alors le marquis de S... avec une certaine solennité, vous voilà, à dater d'aujourd'hui, secrétaire-lecteur de M. le duc Pasquier, grand-chancelier de France, membre de l'Académie française. J'espère que cet honneur ne vous fera pas dédaigner le modeste travail qui vous attend à l'hôtel S..., et que nous avons commencé ensemble.

— Monsieur le marquis, répondis-je avec vivacité, vous avez acquis, par votre bienveillance à mon égard, le droit de compter sur moi en toute occasion.

Le vieil Italien satisfait alla s'asseoir près du duc Pasquier et entama avec lui une conversation dont il me parut faire tous les frais.

M. G..., qui venait de congédier le cuisinier, se leva et, venant me prendre par le bras, m'emmena dans un coin de la pièce, où nous nous assîmes près l'un de l'autre, « pour faire, me dit-il, connaissance ».

Je trouvai en lui un homme charmant, gai, instruit et bien élevé, enthousiaste de peinture autant que moi de musique. Il m'eut bientôt mis au courant du caractère et des habitudes du duc; ce qui avait son importance au point de vue du travail à régler, qui variait selon les dispositions que le vieillard annonçait à son lever, car c'était de l'état de sa santé que dépendait son humeur, et de son humeur dépendait le genre de travail auquel on devait se livrer.

En temps ordinaire, c'est-à-dire quand le chancelier se portait bien, la besogne se décomposait ainsi : 1° la carte du dîner du soir, élaborée par le chef de cuisine, discutée avec lui par le duc, puis, une fois acceptée, transcrite par le secrétaire — c'était précisément ce qu'il venait de faire tout à l'heure, et que je devais me préparer à faire le lendemain, et expédier de suite à l'imprimerie. 2° La lecture sommaire des brochures, journaux, comptes rendus des séances de l'Académie et des sociétés savantes, pour en faire un rapport succinct qu'on lisait au chancelier avant la promenade en voiture qu'il faisait régulièrement aux Champs-Élysées après son déjeuner. 3° Les jours où il se sentait en humeur de travailler, écrire sous sa dictée, en forme de notes, soit ses souvenirs personnels, soit les réflexions que lui inspiraient le temps présent et les événements politiques et autres auxquels il

assistait en simple témoin et en philosophe clairvoyant, sinon désintéressé, après avoir, à plusieurs reprises et sous des gouvernements différents, été à la tête des affaires gouvernementales pendant plus de cinquante ans. 4° Distribuer des secours — argent et bons de pain — aux pauvres du quartier qui se présentaient au bureau munis de références ou autres pièces. (Ce travail était d'autant moins pénible qu'il n'y a pas de pauvres dans le quartier de la Madeleine, et qu'on refusait impitoyablement les pauvres des autres quartiers.)

Le marquis de S..., ayant terminé son entretien avec M. Pasquier, s'était levé. Je fis de même; je remerciai M. G... de son obligeance, il me tendit cordialement la main et me dit gaiement : « A demain, mon cher collègue. » Pas l'ombre de jalousie, ce que j'avais craint un moment.

Le chancelier aussi me tendit la main :

— A demain, me dit-il, vous verrez, nous nous entendrons bien, j'en suis sûr.

M. G... se retourna subitement, et je crus voir qu'il étouffait un éclat de rire. Je ne compris que le lendemain, quand je sus que l'ancien garde des sceaux était sourd, l'accès de gaîté de mon collègue à ces mots : « Nous nous entendrons bien. »

Quand nous fûmes sortis et installés dans sa voiture, le marquis de S... me fit de timides reproches sur la familiarité de ma réponse au chancelier. Et comme je semblais ne pas comprendre ce que mes paroles avaient pu avoir de répréhensible, il me dit :

— Le chancelier est une des illustrations européennes du siècle. Je comprends qu'avec moi, ex-ambassadeur d'une petite puissance, vous parliez et agissiez d'égal à égal (on n'est pas pour rien du pays de l'égalité « quand même »), mais pour un personnage aussi important, je ne vois pas ce qui pourrait vous blesser d'employer, en lui parlant, la troisième personne, comme un hommage respectueux rendu aux grands services que la France a reçus de lui pendant soixante années qu'a duré sa vie politique.

— Monsieur le marquis, répondis-je en souriant, dans un pays d'égalité, comme vous dites excellemment, il n'y a que les gens de livrée et les quémandeurs qui aient conservé ces manières de parler dont se servaient sous l'ancien régime les serfs devant leurs maîtres et seigneurs. Que voulez-vous, monsieur le marquis, autres temps, autres mœurs.

L'Italien secoua la tête sans répondre et je l'entendis qui mur-

murait : *Cuique suum. Ecco la verità.* Puis, me regardant fixement :

— *Siete uno giovano republicano?* — *Si, signor Marchiesi.*

Son visage prit une expression de profonde mélancolie, et il baissa la tête comme un homme accablé, répétant presque machinalement : *Tutti, tutti republicani!* et finissant par un « où allons-nous? » désolé.

Nous rentrâmes en silence. La marquise me félicita du succès de notre démarche; et quand je pris congé d'eux, M. de S... me conseilla sérieusement :

— Ne dites pas au chancelier que vous êtes républicain; il ne les aime pas, car ils ont coupé la tête à son père et à d'autres membres de sa famille en 93; lui-même a failli y laisser la sienne.

Le lendemain, à midi, après avoir passé comme à l'ordinaire ma matinée chez le marquis de S..., j'entrai en fonction chez le duc Pasquier.

C'était vraiment un homme extraordinaire que ce vieillard de près de quatre-vingt-dix ans, avec sa haute taille encore droite, sa maigreur excessive, la majesté de ses mouvements, ses manières quasi royales!

Ancien conseiller au parlement sous Louis XVI, il était resté comme un reflet de cette fin du XVIIIe siècle, où tous les hommes durent se grandir pour être à la hauteur des événements. Il avait gardé de cette ardente époque la passion politique, la fermeté de caractère (je ne dis pas de convictions), la largeur de vues, la tolérance voltairienne et enfin les mœurs aimables, sous une apparence de rigidité diplomatique. La révolution de 1848 l'avait rendu à la vie privée après soixante ans de labeurs continus. Tour à tour conseiller d'État, ministre, garde des sceaux et enfin président de la Chambre des pairs, jamais haut fonctionnaire ne fut en butte à plus de sarcasmes, de critiques, de satires, de caricatures, mais rien ne parvenait à troubler sa sérénité, à affaiblir en lui l'esprit libéral qu'il tenait des vieux parlementaires de sa famille. Je ne sache pas que l'histoire mentionne la moindre poursuite exercée par lui, étant au pouvoir, contre ses détracteurs.

S'en sont-ils donné à cœur joie, les caricaturistes du règne de Louis-Philippe, à propos de la fameuse « douillette de soie puce »! Eh bien, il ne l'a jamais quittée : toute sa vie il lui a été fidèle. On eût pu croire, en vérité, qu'il portait toujours la même.

Chaque matin, à la même heure, son valet de chambre l'habillait d'un pantalon et d'une redingote noirs, que recouvrait aussitôt l'éternelle douillette. Je ne l'ai jamais vu vêtu autrement. Il ne la quittait que le soir, à dîner, lorsqu'il avait des invités.

M. G... m'attendait déjà pour m'initier aux finesses, aux précautions qu'il fallait employer vis-à-vis du chancelier pour ne pas le froisser ou tout au moins contrarier dans ses habitudes, lesquelles étaient invariables dans leur ensemble, mais se modifiaient quelque peu lorsqu'il craignait pour sa santé, par suite d'une indisposition, si légère qu'elle fût. Dans ce dernier cas, par exemple, il fallait lui cacher soigneusement la mort, la maladie même des personnes âgées de sa connaissance dont la mention se trouvait dans les journaux qui affluaient chaque jour chez lui de toutes parts.

S'il se trouvait indisposé, ces mauvaises nouvelles le frappaient d'une façon fort vive. Il ne voulait rien en laisser paraître, mais se retirait de suite dans sa chambre et n'en sortait plus de la journée. Dans le cas contraire, l'annonce de la mort de ses plus chers amis mêmes le trouvait parfaitement stoïque et il se contentait, après quelques mots d'éloge sur le défunt, d'ajouter avec calme : « ce cher ami était bien vieux. »

Quand le chancelier, sortant de sa chambre, drapé dans l'historique douillette, vint prendre place à son bureau, il me dit bonjour comme s'il m'eût connu depuis vingt ans. Le chef de cuisine fut prévenu aussitôt par le valet de chambre et arriva porteur d'une petite pancarte. C'était le menu qu'il proposait pour le dîner.

Ce « chef » était une des illustrations culinaires de l'époque. Ancien cuisinier du duc d'Orléans, passé, après la mort tragique de celui-ci, au service de l'empereur de Russie, il s'était laissé séduire par les offres brillantes du duc Pasquier et avait quitté Saint-Pétersbourg pour diriger en maître la cuisine, déjà renommée, du président de la Chambre des pairs. Ses appointements étaient ceux d'un ministre ; il gagnait bon an, mal an, de 60 à 80 000 francs, tant par les émoluments fixés à l'avance que par le bénéfice qu'il prélevait sur l'achat des comestibles, vins, etc., qu'il était chargé de fournir lui-même à la table de son riche patron.

Le duc donnait presque chaque jour un dîner de quinze à dix-huit couverts auquel étaient conviés à tour de rôle, outre ses

anciens collègues et amis, les notabilités politiques étrangères, séjournant ou passant à Paris, avec lesquelles il avait eu des relations au courant de sa longue carrière.

Ce dîner, comme bien on pense, était des plus fins, les vins des plus exquis. On comprend dès lors que la confection de la carte du menu n'était pas une mince affaire.

Le noble amphitryon donnait l'exemple à ses convives, s'il mangeait à peine, en revanche, il goûtait de tous les vins et conservait, malgré son grand âge, un inaltérable sang-froid et une gaîté tout à la fois grave et sereine.

C'était plaisir que de voir ce grand vieillard au visage ascétique, aux manières élégantes et raffinées des anciennes cours, tenir tout le monde sous le charme de sa diction fine, spirituelle, quelquefois mordante, qu'il aimait à parer d'archaïsmes heureux. Jamais long ni diffus, il ne se servait jamais d'un mot inutile ou banal. Sa concision était servie à merveille par un choix d'expressions rigoureusement justes qui permettait de deviner ce qu'avait dû être, comme orateur, ce quasi centenaire.

Ces dîners, est-il besoin de le dire ? étaient très recherchés des étrangers de distinction qui, venant à Paris des quatre coins de l'Europe, se faisaient inscrire chez lui ou venaient en personne y déposer leur carte, car il recevait rarement dans la journée, son âge avancé étant une excuse naturelle.

Les présentations se faisaient dans les quelques minutes qui précédaient le dîner.

Je ne crois pas que jamais majesté déchue ait été l'objet de plus d'hommages affectueux et de respect.

Je fus bientôt au courant du facile travail qui m'incombait. M. G... en profita pour ne plus venir aux heures où je me trouvais là ; sa présence eût été inutile, et il en profitait pour se livrer à son goût pour la peinture, en dehors du temps que lui prenait la gestion des affaires financières du chancelier, seul travail qui lui restât à faire.

Je ne saurais dire quel plaisir j'éprouvais à me trouver seul avec le vieux duc, lorsque, renonçant à sa promenade quotidienne, il venait s'asseoir près de moi et m'interrogeait paternellement sur les diverses questions à l'ordre du jour, mondaines, littéraires et même politiques. Il ne dédaignait pas, ce vétéran illustre des luttes parlementaires, de rectifier telle ou telle opinion que j'émettais librement avec toute la franchise et

aussi l'ignorance de mes vingt ans. Que de fois, à la suite d'une de mes boutades de Parisien frondeur et superficiel, me dit-il en me pinçant doucement le bout de l'oreille : C'est aisé et cela paraît crâne de se dire républicain ; le difficile, c'est de prouver qu'on l'est réellement ; c'est de posséder la sagesse, les vertus familiales et civiques sans lesquelles la République n'est que l'anarchie organisée, destinée à périr misérablement sous le talon d'un soudard sans scrupules — ce qui vient encore d'arriver, du reste, et arrivera toujours, parce que nous sommes un peuple chez lequel la vertu est trop peu en honneur, où tous sont pressés de jouir et n'auront jamais la patience d'attendre que l'état républicain ait porté ses fruits, — si tant est qu'il en puisse donner. Trouvez-moi beaucoup de citoyens qui soient disposés à se sacrifier pour le bonheur des générations futures ; quand ceux-là seront la majorité, la République sera fondée, mais jusque-là... Voilà pourquoi, malgré vos grands mots d'égalité, de fraternité, qui se trouvent dans toutes les bouches sans être inscrits dans les cœurs, voilà pourquoi je crois que la République ne sera jamais implantée définitivement sur notre sol : il lui faut plus de courages, de dévouements, de sacrifices et de persévérance que ne peut lui en donner un peuple dont l'idéal est la jouissance immédiate des biens que le seul mot de République fait miroiter à ses yeux. »

Inutile de dire, après cela, ce qu'il pensait du suffrage universel.

— Tenez, me dit-il, un jour qu'il avait abordé ce thème et essayait comme à l'ordinaire de me prouver l'inanité de mes espérances républicaines, j'en ai connu un (républicain) un vrai ! .. il vit encore, dieu merci ! Cet homme, je l'honore, je l'admire... mais, pour moi, c'est un fou, un fou sublime (*sic*). Eh bien ! il m'a fallu présider le tribunal qui l'a condamné à mort. Si on l'avait exécuté, je ne m'en serais consolé de ma vie.

— Avez-vous voté sa mort ? demandai-je, tout ému.

Il ne répondit pas et continua : « cet homme respectable, ce pur républicain, c'est M. Barbès. »

Il prononça le mot « monsieur » avec un sentiment de déférence qui me frappa ; cela ressemblait presque à un monseigneur, tant l'intention respectueuse y était accentuée. Puis, après un silence : « Il était, à cette époque, à peu près le seul républicain sérieux militant et tentait d'entraîner avec lui des masses de pau-

vres diables qui n'avaient ni sa foi, ni son courage, ni son désintéressement. Ceux-ci auraient été capables de commettre tous les crimes au nom même des principes d'humanité, de solidarité universelle que prêchait l'apôtre. Voilà comment l'homme probe et sincère qu'est M. Barbès devint un coupable, en essayant de renverser un gouvernement doux et libéral, qu'il n'eût su, après sa victoire, comment remplacer, se trouvant seul devant toutes les ambitions, toutes les convoitises déchaînées. En dépit de ses intentions droites et généreuses, il pouvait attirer les catastrophes les plus terribles sur le pays ; on dut le mettre hors d'état de nuire : on l'isola dans une forteresse. C'était le droit et le devoir du gouvernement dont je faisais partie ; et, pour mon compte, j'ai conscience d'avoir agi en bon citoyen, tout en déplorant la sévérité de la peine qui frappait un homme dont j'eusse avec bonheur fait mon ami. On fit le possible pour adoucir sa captivité, malgré les refus que nous opposait sa fierté, et je crois que ce lui fut une satisfaction consolante de savoir que l'estime et la considération de ses juges l'avaient suivi dans sa prison. Personnellement et pendant nombre d'années j'ai fait prendre de ses nouvelles et proposé souvent pour lui une amnistie dont j'aurais été heureux de le voir bénéficier, on ne lui demandait qu'une promesse de modération pour l'avenir : il se refusa toujours à la faire.

« La république de 1848 le rendit à la liberté, mais il ne jouit pas longtemps de ce bien presque nouveau pour lui ; il fut réintégré bientôt dans une prison d'État, et depuis, désespéré, malade, il expie le tort d'avoir cru ses concitoyens à la hauteur de son courage et de son dévouement. Ce n'est pas ce nouveau gouvernement (le chancelier ne pouvait se résoudre à prononcer le mot d'empire) qui obtiendra de lui, malgré les avances intéressées qu'il lui fait, une renonciation à ses revendications socialistes et républicaines. C'est un homme perdu, dit le vieil homme d'État, et il ajouta, d'un ton grave et pénétré : C'est un martyr ! — Et Napoléon III ? lui demandai-je, vous présidiez aussi la Chambre des Pairs, érigée en haute cour de justice, quand il fut condamné à la détention perpétuelle. Je crois que pour celui-ci...

— C'est un coquin ! s'écria-t-il brusquement. Je vous parlais d'un héros, et vous me citez un scélérat, un homme sans honneur et sans foi ! Étant ministre de la justice je faisais « filer » par mes agents à Londres, où il habitait, le prince Louis, comme il se faisait appeler.

« Il était jeune encore, mais déjà taciturne et sournois ; et je savais qu'au milieu de la débauche où il se vautrait avec tout ce que Londres renfermait de gens tarés et bons à tout faire, il ne perdait pas de vue son idée de s'emparer du pouvoir, en France, par un coup de main ; il rêvait de renouveler le prodige du retour de l'île d'Elbe. C'est dans d'ignobles orgies que furent élaborés les plans de descente à Boulogne et à Strasbourg ; et, sans la longanimité de Louis-Philippe, j'y aurais mis ordre plus tôt, car j'avais des agents parmi l'entourage du prince et je savais jour par jour, heure par heure, tout ce que disait, tout ce que décidait la bande de chenapans qui le reconnaissait pour chef. »

L'indignation du duc Pasquier, quand on lui parlait de Napoléon III, n'avait pas de bornes. Il en voulait à la France entière d'avoir acclamé et porté sur le pavois un aventurier et, un jour qu'il s'était laissé aller à proférer contre lui une violente diatribe, il termina en s'écriant, avec un accent prophétique :

— La France s'est manqué à elle-même en nommant un pareil homme ! elle en sera punie, croyez-moi. Dieu veuille qu'après avoir perdu sa liberté, elle ne disparaisse pas du rang des nations !

Combien de fois me suis-je rappelé ces paroles ! Combien de fois ai-je revu dans ma pensée ce vieux patriote, debout sur ses longues jambes maigres et vacillantes, et dont les yeux éteints trouvaient encore une flamme quand il prévoyait les malheurs effroyables dont était menacée sa patrie !

Une fois — une seule — je fus forcé de prononcer devant lui le nom qu'il ne pouvait entendre sans colère. Voici en quelle circonstance :

On se souvient encore qu'après la naissance du prince impérial, des membres du gouvernement eurent l'idée de provoquer une souscription nationale à l'effet d'offrir un don à cet enfant, à titre de témoignage de reconnaissance patriotique pour l'immense service qu'avait rendu son père à la France en la sauvant de l'anarchie.

La souscription était de 5 à 25 centimes — au plus — afin que tous les citoyens sans exception pussent y participer. (Il était question, si j'ai bonne mémoire, d'acheter le château de Chambord.)

Il était une heure de l'après-midi, quand Joseph, le valet de chambre, vint tout effaré m'annoncer que trois « messieurs » de la mairie demandaient à parler au chancelier. Justement celui-ci,

se trouvant indisposé, gardait la chambre et j'avais la consigne de ne laisser pénétrer près de lui que le jeune prince de Broglie, qui l'intéressait à cause de son père, le duc de Broglie, auquel il portait une grande affection.

Je dis à Joseph de faire entrer ces messieurs. Ceux-ci se présentèrent avec quelque timidité, comme s'ils avaient eu des doutes sur le succès de la commission dont ils s'étaient chargés.

Deux de ces messieurs étaient en habit noir, cravate blanche; une ceinture tricolore ceignait les flancs de l'un, et l'autre c'était porteur d'un énorme registre. Le troisième, en grande tenue de capitaine de la garde nationale, portait une sacoche vide.

Je me levai et allai à eux : — Que désirez-vous, messieurs?

— Parler à M. le duc Pasquier; répondit l'homme à l'écharpe tricolore.

— Il est indisposé et ne peut recevoir personne.

— A qui ai-je l'honneur de parler?

— A son secrétaire.

— En ce cas, je puis vous dire ce que nous venons lui demander.

« Vous savez, monsieur, qu'une souscription générale est ouverte pour offrir un don au prince impérial.

— En effet, monsieur, je le sais. Je ne pus m'empêcher, en disant cela, de sourire à la pensée de la réception qu'allait faire à la demande que je prévoyais le farouche ennemi de l'empereur et de l'empire. Mon sourire eut comme un écho sur le visage de mon interlocuteur. Il avait sans doute la même pensée que moi, et peut-être croyait-il jouer un bon tour au chancelier dont l'antipathie pour Napoléon III n'était un secret pour personne. Cette hypothèse n'a rien d'invraisemblable.

Il reprit : — Nous venons prier M. le duc Pasquier de vouloir bien joindre son obole patriotique à celles des Français de toutes classes qui se font un honneur et un devoir de coopérer à ce grand acte de reconnaissance de la France entière envers son souverain.

— Monsieur, je vais faire part au duc de la chose dont il s'agit; veuillez vous asseoir et m'attendre un moment.

J'entrai avec précaution dans la chambre à coucher, où je trouvai le chancelier étendu dans son grand fauteuil à la Voltaire et les yeux fermés; mais il ne dormait pas, car il me demanda aussitôt : — Qui donc est là?

Je m'approchai de son oreille autant que possible, ne voulant pas être entendu des collecteurs, et lui dis ce dont il était question.

Au mot de « prince impérial » il se redressa soudain sur son fauteuil : — Le prince impérial ! Qu'est-ce que c'est que ça? (*sic*).

— Le fils de l'empereur.

— Ah ! Il a un fils ? Eh bien, qu'est-ce que ça me fait ?

— Tout le monde donne, paraît-il ; vous pouvez, comme tout le monde, donner un sou au moins, cinq sous au plus.

— Je ne donne rien ! dit-il sèchement, et il se recoucha.

Je crus devoir lui faire observer que ces gens-là reviendraient probablement à la charge, qu'ils finiraient peut-être par le rencontrer et l'ennuieraient de leurs insistances ; qu'il se fâcherait tout de bon, ce qui le rendrait malade, etc.

J'avais touché sa corde sensible ; il se laissa convaincre.

— Eh bien, donnez-leur un sou, et qu'ils s'en aillent.

— Voyons, fis-je en riant, allez jusqu'à cinq sous, vous qui êtes riche.

— Non ! un sou ou rien !

Il n'y avait pas à répliquer, car il avait prononcé ces derniers mots avec une impatience qui dénonçait un commencement d'irritation. Je rentrai dans le bureau. — Monsieur, dis-je au maire (ou adjoint), chef de la députation, je suis chargé de vous remettre un sou de la part du duc Pasquier.

Fouillant dans mon tiroir, j'en tirai les cinq centimes annoncés et les déposai solennellement dans la grande sacoche de toile grise que m'ouvrit le capitaine de la garde nationale, tandis que le maire (ou adjoint) qui venait de prendre le gros registre des mains de son collègue, l'étalait sur le bureau (le registre) et, l'ayant ouvert, écrivait dessus... je ne sais quoi. Quand il eut fini : — Ce n'est pas tout, me dit-il, avec le plus grand sérieux, il faut que M. le duc ait la bonté de signer.

— Oh ! pour ça, fis-je, en comprimant un accès de gaieté, il n'y faut pas compter ; pourtant je vais le lui demander, et, s'il y consent, je lui porterai votre livre.

— Très bien, monsieur.

Je rentrai dans la chambre. Aussitôt que le duc me vit reparaître :

— Eh bien ! dit-il, sont-ils partis, avec leur sou ?

— Non. En voilà bien d'une autre ! ils veulent que vous signiez !

— Jamais de la vie !

— C'est bien entendu ?

— Bien entendu !

Je revins de nouveau : — Le chancelier s'y refuse absolument.

Les trois hommes se regardèrent avec embarras : ils n'avaient certainement pas prévu ce refus catégorique.

Enfin, après un instant de silence consacré à la réflexion, le maire (ou adjoint) me dit : — Alors vous, monsieur, qui êtes son secrétaire, voulez-vous signer à sa place, en spécifiant votre emploi ?

— Je ne puis le faire sans son autorisation. Je vais la lui demander.

Je rentrai chez le duc pour la troisième fois :

— Ils veulent que je signe pour vous.

— Moi, je ne le veux pas.

— Pourtant, il faut bien que quelqu'un signe ; ils ne s'en iront pas sans cela.

— Alors appelez Joseph, et qu'il dise au cocher de monter pour signer.

— Thomas ne sait pas écrire.

— Tant mieux : il fera une croix.

Je revins vers le maire : — Vous ne voyez pas d'inconvénient à faire signer un domestique du duc sur votre registre ? C'est tout ce qu'il veut accorder.

— Allons, soit, fit-il, en se pinçant les lèvres, aussi bien faut-il que ça finisse.

Je sonnai Joseph : — Dites à Thomas de monter de suite, tel qu'il est habillé en ce moment ; ces messieurs sont pressés.

Thomas arriva. Comme il n'avait pas eu à conduire son maître ce jour-là, il était en costume... d'écurie.

— M. le chancelier vous prie de signer sur ce livre, Thomas ; monsieur va vous montrer la place.

— Mais je ne sais pas signer, objecta le digne homme, M. le chancelier le sait bien ; depuis trente ans que je suis à son service.

— Oui ; il a dit que vous fassiez votre croix.

— Ah ! ça, par exemple, c'est dans mes moyens.

Il y mit cinq bonnes minutes et voulut absolument me la montrer. Elle était superbe, seulement, ayant pris trop d'encre, il avait égayé sa croix d'un énorme pâté.

Impossible de se figurer la tête des trois spectateurs de cette scène de haut comique. S'ils avaient voulu se donner à rire aux dépens du duc Pasquier, leur coup était manqué, et si l'histoire s'ébruitait, ils étaient couverts de ridicule.

Quand un de ces messieurs eut ajouté à la croix de Thomas la mention « cocher de M. le duc Pasquier », le trio officiel partit tout penaud; on eût dit des soldats en déroute.

Quand je vins annoncer au duc que ces fâcheux étaient sortis sans même essayer de dissimuler leur désappointement, il partit d'un éclat de rire tel que je crus qu'il en serait malade.

Sa petite malice l'avait mis de si bonne humeur, qu'il me pria de lui chanter la romance de Blondel, dans *Richard Cœur-de-Lion* (c'était sa *Marseillaise*, à lui) : « O Richard, ô mon roi! » Il écouta, debout, cette sorte d'invocation ; et lui-même, dans un moment d'exaltation, joignit sa voix à la mienne et entonna avec une vigueur surprenante et l'enthousiasme débordant du chrétien chantant l'*alleluia :* « O Richard, ô mon roi! »

C'est à cette époque que M. Thiers faisait paraître son *Histoire du Consulat et de l'Empire*. Je lisais cet ouvrage avec attention, pour pouvoir signaler au chancelier les passages que je pensais devoir l'intéresser personnellement.

Je ne saurais dire au juste jusqu'à quel point il aimait M. Thiers, son ancien collègue au ministère, mais il admirait franchement son talent d'historien, tout en faisant de nombreuses réserves au sujet de l'exactitude de certains faits cités par l'éminent écrivain et qu'il se proposait — lui, duc Pasquier — de rectifier dans ses Mémoires (?). Il l'accusa plusieurs fois, devant moi, d'être un peu brouillon et trop porté à se faire une popularité facile dans une opposition de parti pris et en dehors de ses convictions intimes. Un jour, je dus lire au duc une page entière de la dite histoire où il était question d'une séance du Conseil d'État au milieu de laquelle Napoléon Ier tomba comme la foudre, furieux et l'injure à la bouche.

Le terrible despote, alors à l'apogée de sa puissance, croyait avoir à se plaindre des propos tenus sur son compte par un membre du Conseil, M. de Portalis, et ne pouvant contenir sa colère contre ce conseiller, lequel étant indisposé n'était pas venu à la séance ce jour-là, s'emporta au point de le traiter de « cochon ». M. Thiers ajoutait que l'assemblée, où siégeaient de nombreux amis de l'accusé, fut tellement terrifiée par cette explosion gros-

sière de fureur impériale, qu'aucun n'osa dire un mot pour essayer de justifier son collègue absent.

A la lecture de ce récit, le vieux duc se leva soudain, comme mû par un ressort caché, sa haute taille se développa, droite et vibrante d'émotion, et d'une voix que l'indignation rendait tremblante : — Thiers a écrit cela? s'écria-t-il, c'est une monstrueuse erreur! C'est impardonnable à lui! Thiers sait fort bien que Portalis était mon plus cher ami et que je ne pouvais, sans lâcheté, le laisser insulter ainsi, lui absent. La vérité, la voici : Je me levai de mon siège et dis à l'empereur : « Sire, malgré mon respect pour Votre Majesté, il m'est impossible de laisser outrager mon collègue et ami de la sorte! Les paroles de Portalis, j'en jurerais, ont été rapportées inexactement. Il est incapable de tenir de tels propos. Je me porte garant de sa loyauté et ne souffrirai jamais qu'en ma présence on parle de lui en ces termes! » Et je sortis à l'instant.

« M. B., ajouta le duc, courez vite chez M. Thiers et répétez-lui ce que je viens de vous dire. J'attends de sa vieille amitié une rectification à laquelle j'attache une grande importance : c'est une question d'honneur pour moi.

Je transcrivis exactement les paroles que le duc me disait avoir adressées à l'empereur et allai de suite chez M. Thiers. Je lui fis part de l'état du surexcitation nerveuse où se trouvait son ancien collègue depuis que je lui avais lu le passage relatif à l'émouvante séance du Conseil d'État où Napoléon Ier avait si mal traité M. de Portalis. Je lui dis combien le duc Pasquier serait heureux qu'une rectification fût faite immédiatement et lui montrai la note dont je m'étais muni à cet effet.

Il lut avec soin ce document, hochant la tête et paraissant surpris au delà du possible. Enfin il me dit : — Ceci est incroyable! J'ai compulsé avec soin les archives, pris connaissance des procès-verbaux de chaque séance : nulle part je n'ai trouvé trace de rien de pareil. Puis, se parlant à lui-même : A moins que Napoléon, honteux de son emportement ridicule, n'ait fait supprimer... Ce serait encore possible. Enfin, s'adressant à moi et sur un ton dont l'intention ne m'échappa pas : — Comment va-t-il, ce cher chancelier?

— On ne peut mieux depuis quelque temps, aussi bien au moral qu'au physique (je soulignai ces derniers mots).

— Ah!... Alors vous pensez que sa réclamation est sérieuse?

— Si vous aviez vu comme moi dans quel état la lecture de votre récit a mis M. le duc Pasquier, vous n'en douteriez pas. Sa révolte, toute spontanée et si étonnante de vigueur à son âge, était bien celle d'un homme de cœur blessé dans son honneur et éloignait toute idée de rêverie maladive ou sénile, à ce qu'il m'a paru : voilà tout ce que je puis vous dire.

— Merci, monsieur. Ayez l'obligeance d'assurer mon ami Pasquier que je passerai chez lui demain dans la matinée, et que je suis prêt à m'exécuter si, comme je n'en doute pas, il a gardé par devers lui une pièce quelque peu probante.

Je sais qu'ils se virent le lendemain, mais je n'ai jamais pu savoir ce qu'ils s'étaient dit, ni si M. Thiers avait fait la rectification réclamée si chaleureusement.

M. le duc Pasquier, je l'ai déjà dit, recevait fort peu de visites dans la journée. Quelques anciens amis seuls avaient le privilège d'entrer dans sa chambre à coucher, où il les recevait, couché dans son grand fauteuil et dépouillé, pour être plus à son aise, de sa perruque d'un roux grisonnant et de son râtelier, ce qui le changeait étrangement.

Lorsque j'étais assis à mon bureau, je me trouvai juste en face sa porte ; cette circonstance faisait naturellement de moi son garde du corps, ayant pour ordonnance Joseph, qui montait perpétuellement la garde dans l'antichambre et faisait fonction de sentinelle avancée.

Celui-ci m'annonçait les visites et m'apportait les cartes. Les intimes du chancelier qu'il voyait le plus souvent étaient MM. Saint-Marc-Girardin, le marquis d'Audiffret, neveu du duc Pasquier, le duc de Broglie et son fils, le marquis de S... et quelques autres. Je ne vis jamais qu'une seule dame, laquelle était reçue à toute heure ; c'était la comtesse de B..., la plus intime amie, disait-on malicieusement, de l'ex-garde des Sceaux. Rien de plus curieux à observer que le cérémonial d'un autre temps avec lequel ce dernier reconduisait sa noble visiteuse à la porte de l'antichambre. N'y voyant plus assez pour se conduire lui-même, il décrivait par précaution, ayant la dame au bras, des angles savants dans la vaste chambre pour éviter de se heurter aux sièges. La comtesse, qui comptait soixante-douze ou soixante-quinze ans, n'avait pas non plus une bonne vue, et se laissait conduire, confiante, par son cavalier toujours galant et empressé qui, marchant lentement et à petits pas, la guidait avec une sorte

de dévotion, lui disant : — Prenez garde à droite, belle dame, il y a là certain fauteuil rempli de malice qui se plaît à jouer de mauvais tours aux passants. Ou bien : — Que Dieu veille sur votre chère santé, c'est mon plus ardent désir. Le docteur m'a affirmé que vous vous montriez souvent rebelle à ses ordonnances. C'est un tort, belle dame, un grand tort, et je ne vous le pardonnerai que si vous me promettez d'être plus soucieuse de votre santé à l'avenir ; si ce n'est pour vous, que ce soit au moins pour moi. — Soyez tranquille, cher duc, répliquait la dame avec une coquetterie charmante ; ma santé se règle sur la vôtre ; tant que vous serez bien portant, je vous promets de n'être pas malade.

Cet échange de galanteries ne se terminait qu'à la porte, derrière laquelle un vieux serviteur de la comtesse l'attendait pour lui donner le bras et l'aider à descendre l'escalier. Alors le duc, faisant un effort pour se baisser, portait jusqu'à ses lèvres la main de la « belle dame » et la baisait respectueusement ; puis, la comtesse, après une révérence longue et majestueuse, le quittait pour saisir le bras de son domestique, vieillard à cheveux longs et poudrés, et, avant de descendre la première marche, prenait enfin congé de son ami, en lui lançant d'une voix encore vibrante un caressant : « A bientôt, cher duc ! » On se serait cru dans les salons de Versailles ; et — je dis ceci sans la moindre intention ironique — on se rappelait, à voir les manières exquises et affectueuses de ces deux aimables vieillards, la légende touchante de Philémon et Baucis.

Gabriel BONNET.

ÉLÉMENTS DE LA GUERRE

PAR

LE COLONEL MAILLARD[1]

III (*Suite et fin*).

« On veut, écrit de Goltz (2), se procurer des renseignements précis sur l'étendue de la position et sur la formation adoptée par l'ennemi, sur le chiffre de ses forces, etc... A l'avenir, la cavalerie ne pourra plus fournir au commandement supérieur ces renseignements sans lesquels il ne peut prendre ses dispositions en vue de l'attaque... »

A lire cette phrase, qui résume exactement tout le débat, on se croirait ramené aux errements d'un autre âge, à cette tactique frédéricienne dont l'armée française s'inspira encore, en 1870, dans les lignes de Saint-Privat.

Aux temps de Daun ou de Laudon, alors que l'armée, dénuée d'articulations, ne pouvait se déployer et manœuvrer devant l'ennemi, elle prenait position à l'avance, s'y installait et n'en bougeait plus. La faible portée des armes permettait de s'approcher à petite distance, de découvrir le terrain occupé et l'ennemi étalé dessus, « comme une pièce d'étoffe sur le métier », selon l'expression de Clausewitz (3).

Depuis l'époque napoléonienne, les principes de vie et de mouvement infusés aux armées ont changé la face des choses. On ne prend plus position ; on manœuvre, dans la défense comme

(1) Voir la *Nouvelle Revue* des 1er décembre 1891 et 1er janvier 1892.

(2) Capitaine de Goltz : *Patrouilles indépendantes*, p. 28 et 29.

Lire également : *Lettres sur la poudre sans fumée*, par le général Clément. — Étude sur les éclaireurs d'infanterie (*Journal des sciences militaires*, novembre 1890).

(3) *Éléments de la guerre*, par le colonel Maillard, p. 453 et suivantes.

dans l'attaque. Couvert par ses avant-postes, le général tient le gros de ses troupes massées en arrière de leur *future* position de combat ; il les y portera suivant les circonstances de l'engagement et se donnera bien de garde de tomber dans la faute d'un déploiement prématuré, qui revient à peu près à jouer cartes sur table.

La cavalerie ne trouvera donc à reconnaître que des avant-postes, derrière lesquels l'inconnue du problème subsistera dans son entier. Des dispositions de l'adversaire, qui ne seront pas encore prises ; de ses forces qui seront dissimulées, on ne saura absolument rien. Vainement on demandera à la cavalerie, et on lui demande trop souvent encore dans nos manœuvres, de déterminer du moins le point d'appui de droite et le point d'appui de gauche de l'ennemi (1). Ces flancs n'existent pas encore, ou sont susceptibles de se déplacer ; « la défense se bat là où on l'attaque, et c'est bien pour cela qu'elle réserve ses forces (2) ».

Pour sortir de l'inconnu le combat s'impose.

« Puisque l'ennemi se dissimule, il faut l'obliger à se montrer, et pour qu'il ne change pas ses dispositions il faut le fixer ; ces deux résultats ne peuvent être obtenus que par le *combat de front sur tout le front*, mais alors c'est la bataille (3). »

C'est, du moins, l'action de l'avant-garde effectuant, suivant la définition de Bugeaud, sa reconnaissance offensive en avant de l'armée prête à l'appuyer.

L'avant-garde, — et l'avant-garde de toutes armes, parce qu'elle aura à soutenir un combat complet ; — voilà donc le véritable instrument de reconnaissance du champ de bataille.

On a beaucoup écrit dans ces derniers temps sur la composition et le rôle de l'avant-garde. Séduits par les théories de Colmar von der Goltz, préoccupés comme lui de restreindre l'initiative du commandant de l'avant-garde, de diminuer les chances des combats de rencontre, maints tacticiens ont voulu restreindre les moyens offensifs de cette fraction de la colonne (4).

Les uns ont proposé de la composer exclusivement de cavalerie, et nous venons de reconnaître leur erreur.

D'autres ne veulent qu'un groupe de cavalerie et d'artillerie, le

(1) *Instructions pour les manœuvres du* 18e *corps*, p. 7.
(2) *Éléments de la guerre*, p. 455.
(3) *Éléments de la guerre*, p. 454.
(4) *Instructions pour les manœuvres du* 18e corps, p. 5.

canon devant servir d'agent de reconnaissance... Mais si l'ennemi ne se montre pas, le canon n'aura pas d'objectif, et, pour contraindre l'ennemi à se montrer, il faudra parfois qu'on l'attaque, qu'on pousse de l'infanterie en avant. Il est d'ailleurs des terrains, comme celui de Spickeren, où tout le 2e corps français, dérobé derrière les bois, échappait absolument à la reconnaissance de l'artillerie et ne pouvait être reconnu que par des fantassins.

D'autres encore accordent de l'infanterie à l'avant-garde, mais tout juste dans les proportions nécessaires pour assurer la continuité de la marche, écarter les obstacles insignifiants, traînards ennemis ou embuscades, qui pourraient gêner la progression de la colonne. Combinée avec l'accroissement de l'artillerie, avec l'emploi initial et en masses de toutes les batteries du corps d'armée, cette réduction de l'infanterie d'avant-garde présente de graves dangers. On risque de ne pas avoir assez de forces pour défendre, contre une vigoureuse offensive de l'adversaire, ce front de 2 ou 3 kilomètres qu'occupent les batteries ou qui doit être ménagé sur leurs ailes. C'est l'histoire du IXe corps à Saint-Privat.

Mais la question demande à être envisagée de plus haut, et M. le colonel Maillard lui donne ses proportions exactes et grandioses, en faisant du principe de l'avant-garde le principe même de la manœuvre napoléonienne, « *une loi qui domine toute la guerre moderne* (1) ».

La liberté d'action, telle que l'a définie le colonel, repose sur deux termes, le temps et l'espace : « le *temps*... pour réfléchir, donner et transmettre les ordres, pour rassembler les troupes et en général pour prendre les dispositions que commandent les circonstances ; l'*espace*, pour choisir une direction, pour mouvoir les troupes, les faire vivre et reposer, les rassembler et les faire combattre. »

Le temps vient-il à manquer, c'est la surprise, et si l'espace fait défaut, c'est la paralysie. Il est notamment de règle absolue qu'une troupe qui n'est pas en mesure immédiate de combattre soit maîtresse du terrain qui l'environne jusqu'à la limite de la portée des armes si elle ne veut pas, avant d'être prête, se voir

(1) *Éléments de la guerre*, p. 243-307.
Tout ce chapitre mériterait, avec notre admiration, une analyse détaillée. Nous sommes contraints à n'en dessiner que les grandes lignes.

exposée aux ravages destructeurs du feu. « On ne repose pas, on ne marche pas, on ne manœuvre pas sous le feu de l'ennemi; alors on se bat, ou mieux, on combat. »

Cet espace libre, à l'abri des vues et du feu de l'ennemi, que toute troupe doit se ménager autour d'elle, constitue ce que nous avons déjà appelé la *zone de manœuvre*. M. le colonel Maillard la définit encore : l'espace nécessaire à une colonne pour porter tous ses éléments, depuis son point de rupture, jusqu'à l'entrée du champ de bataille; entrée qu'ils doivent, autant que possible, aborder par une marche directe, face à leur objectif. « C'est, ajoute-t-il, dans cette zone, que les grandes unités exécutent en masse les marches d'approche et qu'elles trouvent des emplacements et des cheminements défilés aux vues et aux coups de l'ennemi. L'utilisation de cette étendue de terrain résume en partie pour les chefs et pour la troupe l'art de la manœuvre. »

De ces deux facteurs essentiels, temps et espace, le temps seul peut nous être ménagé par la cavalerie. Grâce à sa mobilité et à ses facultés de rayonnement à distance, « elle nous assure la liberté d'action stratégique, mais elle est impuissante à assurer la liberté d'action tactique, parce qu'elle est incapable d'occuper le sol. »

Cette occupation du sol, cette conquête ou cette défense de l'espace nécessaire, supposent l'action d'un détachement de toutes armes, de l'avant-garde où l'infanterie, seule apte à prendre possession du terrain, entrera en fortes proportions.

Par son action à distance, en dehors du corps principal, l'avant-garde contient l'ennemi et forme devant lui un rideau solide en arrière duquel est une zone de terrain à l'abri du feu — la zone de manœuvre — dans laquelle le corps principal repose, marche ou manœuvre en sécurité.

Nous disons *par son action;* il faut en effet produire chez l'ennemi un résultat négatif, son *immobilisation*. S'il est immobile, le rôle de l'avant-garde peut se réduire à la surveillance; mais s'il est actif, il faut montrer une activité plus grande que la sienne; s'il manifeste une volonté, il faut affirmer une volonté plus forte... autrement on ne le dominera pas, on ne l'immobilisera pas. Il y aura donc lutte, il y aura combat — offensif ou défensif, les circonstances en décideront — mais il y aura combat parce que deux volontés opposées seront en présence.

Puisque l'avant-garde a mission de combattre, elle doit avoir un chef particulier, chargé d'établir l'accord des armes, de faire concourir leurs efforts et leurs effets, en un mot de diriger le combat. Mais, de même que l'avant-garde ne cesse pas de faire partie de l'ensemble des forces, de même le chef de l'avant-garde ne cesse pas d'être sous les ordres du commandant en chef.

L'avant-garde n'a donc pas seulement à *reconnaître* l'ennemi. Elle a comme fonction essentielle et générale de l'*immobiliser*. Ce faisant elle obtient deux résultats : 1° créer pour notre corps principal la zone de manœuvre, lui ménager sa liberté d'action ; 2° entraver la liberté d'action de l'adversaire.

« Si ce dernier est libre, il viendra certainement, comme il est venu à Borny, à Rezonville, à Beaumont... troubler notre repos, arrêter notre marche, s'opposer à notre manœuvre ; il nous atteindra si nous voulons lui échapper ; il nous échappera si nous voulons l'atteindre. »

Pour lui enlever sa liberté, pour le *manœuvrer*, suivant l'expression familière à Napoléon, il faut tout d'abord mettre une main sur lui, le fixer avec une partie de nos forces pendant que notre gros évolue et gagne son point d'attaque. Ainsi à la conception défensive, protectrice, du rôle de l'avant-garde se joint nécessairement le conception plus élevée et plus active de son rôle offensif. Sans action d'avant-garde il n'est point de manœuvre.

Evidemment cette stratégie napoléonienne, qui consiste à mettre d'abord la main sur l'ennemi, puis à manœuvrer, n'a pas l'envergure de celle — très en honneur dans certains esprits — qui lance les armées dans l'espace, coupe les lignes de communications, manœuvre autour de l'adversaire sans s'occuper de lui ; mais elle est plus conforme au bon sens. Entre les deux nous n'hésitons pas, et nous considérons l'*immobilisation préalable de l'ennemi* comme une idée élémentaire, comme *la base de toute manœuvre, stratégique ou tactique*.

On ne manœuvre, en effet, qu'autour d'un point fixe ; il faut donc préalablement fixer le front de l'adversaire et c'est le rôle capital de l'avant-garde. Ce rôle, elle le joue, avec plus ou moins d'ampleur, à tous les échelons de nos formations organiques. « Des armées manœuvrent à l'abri de l'une d'elles ; une armée manœuvre à l'abri de l'un de ses corps ; une colonne manœuvre à l'abri de son avant-garde (1). »

Affaiblir un organe nécessaire, sous prétexte qu'on pourrait en abuser, nous paraît d'une bien mauvaise logique. On peut soutenir — et c'est l'exacte vérité — que l'armement actuel rend le maniement de l'avant-garde de plus en plus délicat, que les responsabilités de son emploi deviennent écrasantes, qu'engagée

(1) *Éléments de la guerre*, p. 307.

mal à propos elle suffit à donner une mauvaise orientation à toute la bataille. On peut en conclure, avec le règlement de l'infanterie allemande (1), qu'il est sage de restreindre l'offensive immédiate au seul cas où l'on se heurte à un ennemi en colonne. On peut, avec le même règlement, établir que la véritable place du commandant en chef est à l'avant-garde; ce qui fait tomber la plus spécieuse de toutes les critiques formulées contre les fortes avant-gardes de toutes armes (2). On peut, enfin, doter l'avant-garde de sortes d'antennes plus subtiles, créer ces patrouilles indépendantes, ces groupes francs, qui ont presque l'attache officielle dans les principales armées européennes (3).

De tout cela — des difficultés croissantes et de leurs remèdes — M. le colonel Maillard tombe volontiers d'accord avec les théoriciens modernes; mais il ne voit rien là dedans qui infirme la nécessité de l'avant-garde comme unité distincte dans la colonne: unité composée des trois armes parce qu'elle doit être apte à livrer un combat complet, soit défensif, soit offensif.

Son rôle défensif s'impose en toutes circonstances.

Dès que le général veut agir offensivement sur l'adversaire — et il a seul qualité pour prendre cette détermination — il en donne l'ordre à l'avant-garde. « Elle chasse alors les détachements ennemis qu'elle rencontre, met la main sur les points d'appui, s'en empare au besoin pour permettre à l'artillerie, à toute l'artillerie, d'entrer en scène; en un mot l'avant-garde *force l'entrée du champ de bataille et s'y installe* (4). » Cette prise de possession du terrain suppose bien évidemment le concours de l'infanterie, et d'une nombreuse infanterie.

L'action de l'avant-garde est, comme le discerne fort bien M. le colonel Maillard, une caractéristique de la guerre moderne, telle que le génie de Napoléon l'a enfantée; son principe domine toute cette guerre et la différencie des guerres antérieures, aux procédés frédériciens et linéaires (5). C'est le principe même de l'économie des forces, de leur emploi successif et en profondeur.

Les forces armées ne peuvent être employées d'un seul jet, comme aux temps anciens; le grand art consiste à s'en servir intelligemment pour

(1) *Règlement de manœuvres de l'infanterie allemande;* 1er septembre 1888; articles 80-81-82.

(2) *Essais de critique militaire* par G. G., p. 296.

(3) Voir le *Combat de l'Infanterie*, par Bronsart de Schellendorf, p. 77.

(4) *Éléments de la guerre*, p. 260.

(5) Voir la note de la page suivante.

engager la lutte, nourrir le combat et enlever la victoire. La bataille future préludera par une longue période d'orientation; elle se poursuivra par des combats d'approche et se terminera par une attaque. Le principe des réserves s'impose d'une façon absolue. Il suffit donc qu'une partie de l'armée soit en tout temps, en tous lieux, immédiatement prête au combat, et que le reste puisse venir en temps utile participer à la bataille.

On est ainsi amené à faire deux parts des troupes : l'une, l'*avant-garde*, qui veille, l'autre, le *corps principal*, qui repose ou manœuvre. On détache la première dans la direction de l'ennemi; si celui-ci se présente, il est arrêté; s'il attaque, il dévoile, dans une certaine mesure, ses forces et ses intentions. Pendant ce temps, le corps principal a pris ses dispositions et le général, orienté par le combat de l'avant-garde, est en mesure d'asseoir ses combinaisons sur des données certaines.

Et, posant le principe fécond de l'unité du service de sûreté, en marche ou en station, le colonel ajoute :

Ce détachement, ainsi porté dans la direction de l'ennemi, nous l'appelons AVANT-GARDE, sans nous inquiéter de savoir si le corps principal est en mouvement, en avant ou en retraite, s'il cantonne ou bivouaque, s'il manœuvre; nous prenons le mot dans le sens général, unique, de détachement, et nous donnons au détachement la *fonction d'immobiliser l'ennemi* (1).

(1) Aux temps de Frédéric, le rôle de l'avant-garde, en marche et en station, ne pouvait être entendu de la sorte.

Les armées n'avaient pas, à proprement parler, d'avant-garde.

Les troupes légères, chargées du service de sûreté et de reconnaissance, se bornaient à la guerre de détail, de partisans; elles se retiraient au début de l'action et ne prenaient point part à la bataille. C'étaient, le plus souvent, des corps d'aventuriers et de mercenaires distincts des troupes nationales. (Voir Guibert, *Essai de tactique*, 1er tome.)

L'armée, dénuée d'avant-garde, stationnait et marchait dans une formation qui lui permit de prendre rapidement, et d'un bloc, ses dispositions de combat. Elle campait, déployée sur deux lignes de bataille et sur des positions qu'elle pût défendre en cas d'attaque. Elle rompait sur deux ou quatre colonnes, auxquelles on ouvrait des débouchés à travers champs, et qui pouvaient, par des mouvements simples, reprendre leur *ordre de bataille*.

A proximité de l'ennemi, dans la défensive comme dans l'offensive, et sans même s'être tâté, on prenait cet ordre de bataille déterminé *a priori*; on se déployait. C'était cet ordre, sorte de machine de guerre ayant ses vertus propres, comme l'ordre oblique, qui portait coup sur un point de la ligne ennemie. Il n'était pas nécessaire de fixer préalablement l'adversaire sur ses positions, puisqu'il n'en bougeait point. L'emploi successif et contingent, l'économie des forces ne pouvaient se concevoir, puisque leur orientation et leur point d'application étaient arrêtés à l'avance.

Ne pourrait-on, à tout prendre, discerner les traces de ce passé dans nos *formations de combat*, dans ces schémas types qu'on veut étendre du bataillon au corps d'armée, dans ces dénominations impropres de première, deuxième, troisième ligne, qui substituent à la conception simple de certaines nécessités organiques, des principes d'emploi beaucoup trop stricts et trop étroits? Forger un outil approprié est chose sage; mais il ne faut pas que la forme de l'outil entraîne son application presque mécanique.

Ces inconvénients de l'ordre de bataille ressortent nettement de la lecture de Guibert (*Essai de tactique*, t. II). Il est juste de dire qu'il est le premier à les dé-

Cette conception synthétique du service de sûreté n'est point celle de notre règlement. Traitant au titre VIII de l'avant-garde et de la protection des colonnes, il consacre un titre distinct, le titre IX, aux avant-postes, comme s'il existait deux services de sûreté, l'un en station, l'autre en marche, comme si, dans toutes les situations, on n'avait pas en main les mêmes troupes, opérant d'après les mêmes principes, avec les mêmes formations, pour arriver au même but.

Le mode d'exposition est vicieux, et les tendances qu'il accuse ou entretient sont plus détestables encore. Elles nous ramènent toujours aux errements du passé.

N'est-ce point ce passé tout entier, c'est-à-dire le déploiement d'une armée sur deux lignes, chacune des brigades de première ligne détachant sur son front un cordon de sentinelles, que nous trouvons ressuscité dans le dernier paragraphe de l'article 165 de notre service en campagne : « A proximité de l'ennemi, les troupes en première ligne pourvoient elles-mêmes à leur propre sûreté. Le service des avant-postes est fait par brigade. »

Vainement le même article nous prévient que, dans la période de marche, les avant-postes se composent d'une partie de l'avant-garde et prennent une position plus rapprochée de l'ennemi. Cette notion du rôle de l'avant-garde stationnant en avant du corps principal, couverte pour son compte et constituant l'élément permanent de sûreté, est noyée dans la masse des prescriptions contradictoires qui organisent notre système *régulier* d'avant-postes. Elle ne se détache pas en vigueur dans le texte, et elle n'est généralement point appliquée dans nos manœuvres.

« On discutait l'avant-garde en marche, écrit trop justement M. le colonel Maillard ; on semble l'oublier en station ; généralement on ne considère que les avant-postes. Ceux-ci ne sont cependant que les antennes de l'avant-garde. »

L'avant-poste est la fraction de l'avant-garde qui s'étend, se développe, et s'immobilise sur une position... Ne dit-on pas une *ligne d'avant-postes*, et n'appelle-t-on pas cette ligne une partie fixe ? Que peuvent avoir de commun une ligne et la fixité avec la manœuvre..., caractère propre de l'avant-garde ?

Les avant-postes tiennent le sol, de là leur importance : ils présentent,

noncer, et que, dans bien des passages relatifs à la concentration des forces, aux marches-manœuvres, aux dispositions de combat, il se montre le hardi précurseur de la guerre de mouvements.

Guibert n'a généralement pas été compris par ses commentateurs. Son nom est demeuré attaché à une école néfaste, mais son œuvre offre des parties magistrales que nous essaierons peut-être, quelque jour, de mettre en relief.

il est vrai, tous les signes de la faiblesse, la dispersion et la disposition préconçue, mais ils sont nécessaires pour permettre à un gros de forces de manœuvrer en arrière de leur rideau. C'est ce gros de forces, mobile, disponible, qui constitue l'organe véritable de la sûreté... parce qu'il est apte au mouvement et à l'action.

Les avant-postes protègent l'avant-garde et celle-ci couvre le corps principal, grâce à la liberté qu'elle conserve de manœuvrer dans la zone de marche. — Voilà la définition exacte et féconde du service de sûreté en station, telle que la donne le colonel et telle que nous la voudrions trouver dans notre règlement. Énoncée presque en ces termes dans le service en campagne allemand (art. 99), elle en résume l'esprit ; tout le détail du dispositif en découle et ce dispositif possède des qualités de souplesse, d'économie, de simplicité qui font défaut au nôtre. Les avantages à l'actif de nos voisins sont les suivants :

La sécurité est assurée à peu de frais. Les avant-postes, en effet, n'ont à se préoccuper que du détachement, de l'avant-garde, et l'étendue de leur ligne demeure indépendante de la profondeur des cantonnements (1), c'est-à-dire de la masse des troupes à couvrir. De plus, pour la période des opérations actives, le règlement allemand, rééditant une sagace observation de Bugeaud, établit (art. 98) qu'on se bornera à garder les routes, sans se préoccuper de la liaison directe des sentinelles et des postes entre eux.

L'installation est prompte et facile : point essentiel pour des troupes exposées à arriver tard au terme de leur étape. Tout le système étant adapté au réseau routier, le passage du service de marche au service de sécurité en station s'effectue presque mécaniquement. La cavalerie d'avant-garde couvrant l'ensemble du mouvement, le gros de l'avant-garde pousse à quelques kilomètres de la colonne et fait halte (2) ; la tête d'avant-garde se fractionne entre les bifurcations secondaires et s'y établit en réserve d'avant-postes ; les grand'gardes poursuivent sur les routes

(1) Ajoutons avec M. le colonel Maillard que, indépendamment des avant-postes toujours éloignés, la prudence conseille de couvrir les cantonnements du gros, à distance rapprochée, par quelques postes placés sur les routes afférentes à chaque localité. Cette mesure est d'une importance capitale en ce qui concerne les cantonnements des échelons de parcs et de convois. La cavalerie adverse peut être entreprenante et chercher l'occasion des coups d'audace sur les derrières d'une armée où, si l'on n'y prend garde, elle aura beau jeu. Il faut se garder partout et de près.

(2) En station, la distance entre l'avant-garde et le gros doit être plus grande qu'en colonne, parce qu'il faut plus de temps à la troupe au repos pour prendre ses dispositions de combat.

qui convergent à ces bifurcations ou en menacent les derrières ; elles recherchent elles-mêmes sur ces routes quelques nœuds de chemins sur lesquels elles dirigeront leurs petits postes. Nul arrêt en partant de la colonne de route, point de reconnaissance compliquée ; chaque élément de la tête s'épand et se disperse naturellement dans les différentes artères du réseau vicinal.

Ainsi réalisée, et couvrant au moins à distance d'artillerie le champ de bataille choisi, la formation d'avant-postes comprend (1) :

a). — *Une ligne de surveillance :* sentinelles et petits postes. Pendant le jour, les Allemands ne tiennent guère sur cette ligne que la cavalerie d'avant-garde, qui se repliera la nuit à l'abri des postes d'infanterie. Dans ce système d'avant-postes mixtes le concours de la cavalerie est effectif, la liaison avec l'infanterie est étroite et formellement consacrée par l'établissement d'un commandement unique d'avant-postes.

b). — *Une ligne de résistance :* Grand'gardes, sur lesquelles se replient les sentinelles et les petits postes, et qui sont soutenues par la réserve. Pour qu'une troupe soit à l'abri du feu de l'artillerie ennemie et à même de prendre librement ses dispositions de combat, il faut que les grand'gardes occupent les points où cette artillerie aurait intérêt à s'installer. C'est l'éloignement minimum, compatible avec l'existence d'une zone de manœuvre.

c). — *Un groupe de forces disponibles*, « *de manœuvre* ».

C'est, comme le dit M. le colonel Maillard, l'expression de toute formation d'attente. Dans ces dispositions, dans les commentaires qui les accompagnent, dans l'affirmation du rôle de l'avant-garde en station, on sent le mouvement, la manœuvre, l'action contre l'ennemi auquel on veut défendre le terrain pied à pied.

Le rôle actif et manœuvrier des avant-postes ne saurait, en effet, être trop hautement proclamé et l'on peut s'étonner à bon droit de trouver inscrit, à l'article 179 de notre Règlement, le principe suivant : « En général le rôle des avant-postes de sûreté n'est pas de combattre, mais de gagner du temps. » Infirmé, il est vrai, par d'autres passages, mais fréquemment appliqué en 1870, ce principe jouit encore d'un trop grand crédit dans notre armée. Il entraînerait des conséquences néfastes. « Des avant-postes qui font retraite sous la simple menace d'une attaque, qui

(1) Art. 101 du service en campagne allemand.

ne combattent point, ne sont plus que de simples vedettes et ne donnent ni sûreté, ni temps. »

A ne considérer que les formes du dispositif, notre système d'avant-postes présente, avec le système allemand, deux différences essentielles :

1° Le système des avant-postes *mixtes*, c'est-à-dire celui où la cavalerie fournit, dans la journée, les premiers échelons de surveillance, qui est la règle constante en Allemagne, ne figure chez nous que comme cas d'exception (art. 182 de notre Service en campagne). Nous n'avons pas, à proprement parler, de cavalerie d'avant-garde, et notre brigade de corps installe normalement son réseau régulier d'avant-postes à demi-étape en avant du réseau d'infanterie. Elle double ce dernier réseau et n'en fait point partie. C'est seulement quand le contact avec l'ennemi est immédiat, quand cette cavalerie est refoulée, qu'elle peut prendre place dans le système général d'avant-postes.

On a déjà vu plus haut ce que valent, pour la cavalerie, ces avant-postes réguliers et distincts. Une autre raison, alléguée par M. le colonel Maillard, milite encore en faveur des avant-postes mixtes : C'est que la portée des armes modernes exige, dans le système de sûreté en station, des moyens d'exploration et d'information rapides. Avec des canons qui portent à plusieurs kilomètres, la cavalerie paraît indispensable aux avant-postes d'infanterie. « Elle aura pour mission d'explorer, à distance d'artillerie, les abords de la position des avant-postes et de permettre à l'infanterie de ménager ses hommes pendant le jour; elle se repliera, la nuit, sur la réserve, tout en laissant quelques postes à la cosaque sur les principales voies d'accès. »

2° Le système d'avant-postes qui consiste à tenir les voies de pénétration, que les Allemands tiennent pour normal dans la guerre de mouvement, est qualifié par nous d'*irrégulier* (art. 180 de notre Service en campagne).

Pour une période de marche hors de portée de l'adversaire, notre Règlement dit bien « qu'on s'attachera principalement à occuper les chemins conduisant à l'ennemi »; mais il le dit timidement, dans le corps d'un article, et il n'y revient plus. Dans tous les autres cas, d'ailleurs, il prescrit de former un réseau continu, symétrique, suffisamment serré pour que personne ne puisse traverser sur aucun point la ligne de sentinelles, sans être

vu ni entendu. En principe (art. 168), deux groupes voisins de sentinelles doivent s'apercevoir réciproquement. Les divers éléments sont régulièrement espacés, en largeur et en profondeur, sur toute la zone à garder.

C'est pour ces avant-postes *réguliers* que sont édictées toutes nos prescriptions, des articles 166 à 180, soit les neuf dixièmes de notre service de sûreté. Nos instructions pratiques ne s'occupent guère que du placement de ce réseau continu. Quand le Règlement revient, dans un seul article (180), au système qui se limite à la surveillance des routes, il le dénomme irrégulier et semble indiquer qu'on l'emploiera comme pis aller, « au cas où l'on ne pourra s'entourer d'un réseau régulier de troupes de sûreté, par exemple lorsque les avant-postes ne peuvent prendre position qu'à la nuit ». Il ressort d'ailleurs de cet article et des commentaires de l'Instruction pratique (art. 42 et planche) que la série de postes de 4 hommes que nous établissons en première ligne, absorbe et supprime le petit poste. Cet emploi des postes de 4 hommes n'est visiblement, dans l'idée du Règlement, qu'un artifice applicable à une arrivée tardive ou à des terrains couverts, dans lesquels il y aurait danger à laisser des sentinelles hors de la vue d'un soutien immédiat. La suppression du petit poste diminue d'autant la profondeur de notre réseau irrégulier et suffirait à le distinguer du réseau routier des Allemands, où les groupes de 6 hommes, accidentellement détachés du petit poste, le laissent toujours subsister, et avec lui la profondeur normale du dispositif.

De tout ceci résulte que, dans nos exercices de garnison, comme dans nos grandes manœuvres, le seul système régulier, le dispositif continu et schématique, cette *chaîne* contre laquelle Bugeaud a écrit toute une suite de vigoureux articles (1), demeure exclusivement en usage.

Bugeaud et nos voisins ont pour eux le bon sens. Il est indéniable que la méthode allemande assure une sécurité plus complète, avec moins de fatigues, et qu'elle se prête à une installation plus rapide.

La sécurité est plus complète. Tenant en effet les routes par des postes plus forts puisqu'ils sont moins nombreux, on pourra porter ces postes plus loin des éléments à couvrir. Le secteur de

(1) *Œuvres du maréchal Bugeaud*, par Weil. Instruction générale sur le service des avant-postes, p. 100 et suivantes.

protection aura, au besoin, une plus grande ouverture parce que toutes les ressources ne seront pas égrenées sur un cordon continu. Là où un bataillon fournirait à peine le dispositif régulier sur un arc de 2 kilomètres, il suffira à tenir les routes pénétrant dans un arc double. Dans la nuit, enfin, un poste bien groupé et embusqué à proximité immédiate du chemin qu'il observe, semble autrement mériter la confiance qu'un réseau de sentinelles doubles jetées à travers champs, désorientées et relativement inquiètes de leur isolement.

Voilà pour les qualités intrinsèques du système irrégulier, fondé sur la seule surveillance des routes. Ajoutons — et cette observation, déjà faite, prime à nos yeux tout le reste — que l'interposition de l'avant-garde entre les avant-postes et le gros, que son rôle actif dans le système de sécurité, donnent à ce système une élasticité et une profondeur dont le nôtre est dépourvu.

Notre réseau théorique et serré ne compte pas plus de 2 kilomètres, de la ligne de sentinelles aux réserves; il couvre à peine le gros de la colonne à distance d'artillerie et ne lui laisse pas le champ nécessaire. L'avant-garde, que les Allemands (1) n'hésitent pas à tenir à 5 ou 6 kilomètres du gros, qui ne court, d'ailleurs, aucun risque à cette distance, étant données les capacités de résistance de l'armement actuel; l'avant-garde concentrée et mobile peut, seule, ménager au corps principal un champ de bataille *indépendant de la ligne d'avant-postes* et suffisamment spacieux, d'un mot, cette zone de manœuvre sans laquelle il n'est point de sécurité réelle.

Cette sécurité plus grande, les Allemands l'obtiennent avec moins de fatigues. Nos avant-postes réguliers (art. 166), c'est-à-dire ceux que nous appliquons en toutes circonstances, exigent du quart au sixième de l'effectif à couvrir. Les avant-postes fournis par l'avant-garde ne doivent pas, d'après le règlement allemand, absorber plus du tiers de l'infanterie de cette avant-garde. Quelle sera, dans cette proportion déjà faible, la part de la ligne de surveillance, de l'effectif astreint à veiller, nous pouvons en juger par les exemples tactiques de Meckel, ou par les derniers ouvrages de Verdy du Vernois, qui sont les meilleurs commentaires du service en campagne. Pour une division nous

(1) Exemple de la garde prussienne dans la journée du 15 août. — Voir MAILLARD, p. 387 et 420.

voyons quatre postes de 6 hommes, le poste d'accès et deux sentinelles doubles suffire sur un secteur de 5 kilomètres, là où nous eussions disséminé trois fois plus de monde. Dans un autre exemple Verdy du Vernois, voulant couvrir une colonne de 9 bataillons, 5 batteries et 2 escadrons, forme sa ligne de surveillance de deux postes spéciaux, et d'un petit poste détachant un poste de 6 hommes et 2 sentinelles doubles. Restreindre le nombre des hommes privés de sommeil, cette considération n'est pas minime, dans une guerre où les trois quarts des combattants auront été brusquement arrachés à la vie civile. On sait ce que vaut pour le combat, et plus encore pour la marche, un soldat qui vient de passer une nuit en faction,

Quant aux conditions d'installation des deux systèmes, elles résultent de leur esprit même, et de l'objectif qu'ils se proposent.

Chez nous, où l'on vise à établir une chaîne continue, tout se passe en quelque sorte sur le front, et les relations avec le service de marche sont loin d'être simples. Depuis le commandant d'avant-postes, qui parcourt toute la ligne des grand'gardes et petits postes et assigne à chacun leurs emplacements, jusqu'au caporal de pose qui suit la ligne des sentinelles, chacun se déplace et opère dans un sens perpendiculaire à la direction antérieure du mouvement; chacun se règle, non sur les ramifications simples des routes et chemins, mais sur le site, sur les intervalles et les distances à conserver pour appliquer au terrain un dispositif schématique. Nous jetons sur le sol un filet à mailles étroites, tandis que les Allemands se contentent de pousser des antennes sur toutes les routes. On a vu précédemment avec quelle simplicité et quelle rapidité s'effectue, chez eux, ce passage de la colonne de marche au dispositif en station.

Le caractère différent des dispositifs, ordonnés, *l'un pour garnir un front, l'autre pour s'échelonner suivant les voies de pénétration*, s'accuse dans la rédaction même des services en campagne. Notre Règlement part de la ligne de sentinelles; celui des Allemands adopte un mode d'exposition inverse. Passant de chaque élément à ceux qu'il doit fournir, les Allemands nous conduisent de l'avant-garde à la troupe d'avant-postes, de la réserve aux grand'gardes, puis aux petits postes, enfin aux sentinelles et aux patrouilles. A chaque échelon ils marquent exactement son rôle, sa liaison avec les échelons intermédiaires. Il

suffit de parcourir les pages 53 à 70 de leur Règlement du 23 mai 1887, pour savoir, non seulement la mission de chaque élément, mais encore comment il prend sa place dans l'ensemble, comment, en partant de l'ordre de marche, s'établissent pratiquement et sans secousse tous les échelons des avant-postes. Dans cet ensemble, tout se ramifie, tout se subdivise, tout s'ordonne hiérarchiquement; de la formation en colonne chacun passe au service de sûreté, sans arrêts, sans piétinements, sachant ce qu'il a à faire et opérant librement dans le cercle de ses responsabilités.

Chacun à sa place et chacun dans sa sphère..... Notre service en campagne et l'application qui en est faite, respectent-ils toujours ce principe, fécond dans toute action ordonnée, essentiel dans toute opération de nuit ?

Méconnaissant le caractère véritable, le sens dynamique de l'échelonnement en profondeur, nous sommes naturellement portés à méconnaître l'échelonnement des responsabilités. N'ayant souci que du front, de la ligne extérieure, nous confierions volontiers à un seul homme tous les détails de ce front. Chez nous, il semble que le commandant des avant-postes doive tout faire et être partout simultanément. « Il installe *lui-même* (art. 167), d'après les instructions de son chef immédiat et à la suite d'une reconnaissance rapide du terrain, les *grand'gardes* et les *petits postes*, et détermine la ligne sur laquelle les sentinelles doivent être établies pour le jour et pour la nuit..... » Encore un peu et il procéderait au placement des sentinelles.

Les articles 38 et 41 de notre instruction pratique corrigent légèrement l'article précédent ; mais l'article 177 est encore plus explicite, quand il dit: « sous la protection de patrouilles le commandant des avant-postes *reconnaît le terrain* (en Allemagne il étudie la carte), et détermine la ligne générale à occuper par les petits postes et sentinelles, ainsi que les *emplacements* des grand'gardes et de la réserve, etc... » De même nous lirons plus loin : « Le commandant de grand'garde occupe la position qui lui est assignée, se fait couvrir par des patrouilles et *place* les petits postes et les sentinelles..... » Et l'article 38 de l'instruction pratique, commentant ce dernier passage, nous montre le capitaine parcourant le terrain, fixant à chaque petit poste non seulement son emplacement, mais encore celui des sentinelles doubles qu'il aura à fournir.

Inutile de dire que le principe d'initiative, admis en Allemagne pour les échelons supérieurs du système, est également respecté aux échelons inférieurs, et que le commandant du petit poste détermine la place de ses vedettes.

Cette manie de centralisation qui concorde, chez nous, avec la préoccupation exclusive d'une ligne, d'un front, aurait des conséquences détestables dans la pratique. « Le service de jour, comme le dit fort bien M. le colonel Maillard, ne serait pas organisé qu'il faudrait passer à celui de nuit... » Et cette lenteur d'installation nous paraît encore le moindre inconvénient ; c'est l'inertie même de l'ensemble, une fois en place, qu'il faut dénoncer comme le corollaire naturel de son défaut d'articulations. On a reconnu, dès longtemps, que les Français ne savent pas se garder. Cela ne tient pas seulement à l'insouciance de leur caractère, mais encore, et surtout, à leur respect d'un principe faux, à leur observation routinière de traditions surannées.

Ce principe, ces traditions, la comparaison des deux systèmes allemand et français, les mettent nettement en lumière. D'un côté, la profondeur, l'échelonnement des forces et des responsabilités, le mouvement, l'initiative qui est la loi du mouvement, le sens dynamique en un mot. De l'autre, la conception statique de la résistance sur un front, la répartition symétrique et préalable de tous les éléments sur ce front, nulle économie des forces, la centralisation de tous les pouvoirs et de toutes les responsabilités aux seules mains du commandant d'avant-postes... Qu'est-ce, en somme, que ce parallèle, sinon le conflit que nous accusions, dès le début de notre étude, entre l'ordre perpendiculaire ou napoléonien et la tactique linéaire dont notre service en campagne demeure profondément imbu ?

CONCLUSIONS

Ayant à analyser, ici même, l'œuvre magistrale de Clausewitz, nous disions que son livre est plus suggestif encore qu'instructif, qu'il force à penser plus encore qu'il n'enseigne. Apôtre de toutes les énergies guerrières, il sollicite naturellement toutes les énergies intellectuelles, et non l'acceptation passive d'une doctrine.

Ce jugement nous revient à l'esprit, au moment de conclure sur le livre du colonel Maillard. Il semble qu'il s'y applique exactement. Clausewitz bénéficie sans doute du recul historique,

et demeure le maître dont le colonel compte parmi les plus fervents disciples ; mais le rapprochement que nous établissons n'a rien qui puisse offenser sa mémoire. Il existe entre ces deux écrivains, entre ces deux soldats, une étroite parenté morale. Leur œuvre procède d'un même sentiment d'ardent patriotisme ; elle y trouve parfois des accents d'une réelle éloquence (1) ; elle s'adresse à deux armées en voie de relèvement, et résume pour elles les durs enseignements du passé ; elle est empreinte enfin d'un sens philosophique qui en est la marque distinctive.

C'est en effet la philosophie de la guerre, les principes d'emploi des forces que le colonel Maillard, après Clausewitz, cherche à dégager de l'expérience du passé, et plus encore des formules qui l'obscurcissent dans le présent.

« La conduite des armées, écrit-il excellemment, ne peut reposer que sur des procédés absolument simples ; autrement, ce serait le désordre. Elle réclame, aujourd'hui comme toujours, de la part des chefs, de grandes qualités naturelles, un savoir professionnel qui s'étend sans cesse, une haute culture de l'intelligence, mais surtout l'esprit de réflexion, de calcul, en un mot, l'*esprit philosophique* qui fait jaillir les causes de l'observation des faits, et qui, sans préjugés, agissant dans la plénitude de son indépendance, approprie dans chaque circonstance les moyens au but.

« Puisse cette idée maîtresse de notre enseignement à l'École de guerre débarrasser les esprits militaires des formules et des images, les forcer à réfléchir toujours, et les préparer ainsi au véritable *esprit de la guerre*. »

Ce livre, avons-nous dit, est suggestif... Entre toutes les idées qu'il éveille, nous nous arrêterons, pour le fermer, sur la pensée réconfortante qu'enferme cette dernière phrase. Déguisée sous la forme trop modeste d'un vœu, elle pourrait se produire comme une légitime et fière affirmation. Dans le temps où de plus heureux suivaient nos récentes manœuvres et constataient ainsi la réfection *matérielle* de notre armée, nous avions entre les mains, à notre chevet, les *Éléments de la guerre*, et de leur lecture surgissait pour nous une impression non moins consolante, le sentiment de notre relèvement *intellectuel*.

G. G.

(1) Lire notamment dans le livre du colonel MAILLARD les pages admirables de la préface, celles relatives à la Liberté, au caractère de la guerre à venir, pp. 183 et suivantes.

LE CORSAIRE DRAGUT

ET LES

CHEVALIERS DE MALTE[1]

C'est le 14 août 1551 que les Turcs prirent possession de Tripoli. Les numalistes indigènes mentionnent que c'était un vendredi 11 du mois de Châban de l'an 958, le souvenir en a été consacré par ce chronogramme.

« Le Turc est venu seulement (2). »

La valeur numérique du chiffre 958 de l'année Hégirienne correspond exactement à notre année 1551.

Il résulte des lettres de d'Aramon que la ville de Tripoli était en ruines, en très mauvais état de défense, mal armée, mal approvisionnée et que la vaillance des assiégés avait d'avance été rendue inutile par le dénuement complet dans lequel se trouvait la place.

De retour à Malte, l'ambassadeur fut accueilli par les applaudissements de l'Ordre. Cependant un bruit sinistre arriva jusqu'à lui ; au milieu de ce concert de louanges, il apprit que le grand maître l'accusait d'avoir livré Tripoli.

D'Omédès, en effet, irrité des imputations parfaitement fondées auxquelles il était en butte, voulait rejeter tout l'odieux de la mésaventure sur d'Aramon et c'était pour éloigner de sa per-

(1) Voir la *Nouvelle Revue* du 1er février 1892.

(2) Si on traduit non la lettre, mais l'esprit de ce chronogramme, on peut le lire ainsi : *Le Turc n'a eu qu'à venir*, et dès lors on se trouve en présence d'une double signification : la place était dans un tel délabrement qu'il n'eut qu'à se présenter pour s'en emparer sans grands efforts. C'est, en effet, le témoignage de la vérité historique ; mais la prétention des conquérants, comme leur pensée, a été celle du célèbre : *Veni, vidi, vici.*

sonne tout soupçon fâcheux qu'il l'attaquait. Il lui avait cependant dit à son départ qu'il craignait que la place de Tripoli, petite et peu forte, ne pût longuement tenir contre les Turcs et le suppliait d'éviter cette attaque. Instruit de ce qui se disait, le représentant de la France voulut être entendu en audience solennelle. Il lui fut facile de se disculper et de confondre ses détracteurs; quelques jours après, il quitta Malte et se dirigea sur Constantinople, non sans avoir communiqué à son souverain, Henri II, les détails de cette odieuse machination. Le roi de France écrivit à l'Ordre et au grand maître, le 30 septembre 1551, pour les sommer de démentir publiquement les imputations produites contre d'Aramon. Le grand maître et son conseil donnèrent les justifications demandées par une lettre du 16 novembre 1551 (1). La colère d'Omédès se tourna alors contre Vallier; un conseil fut formé pour lui faire rendre compte de sa conduite et ce tribunal fut composé des créatures du grand maître. Vallier fut arrêté ainsi que les chevaliers Fauster, de Sousa et Herrera, qui avaient figuré d'une manière peu honorable dans l'affaire de la capitulation. Des témoins subornés par les agents d'Omédès déposèrent contre Vallier. Nicolas de Villegagnon, l'un des héros de l'attaque de Charles-Quint contre Alger, neveu du grand maître Villiers de l'Isle-Adam, s'était fait remarquer parmi les volontaires qui s'étaient élancés au secours de Tripoli; mais l'incurie d'Omédès fut cause qu'il n'arriva à temps que pour être acteur et témoin dans le désastre. Il raconte à ce sujet, dans une lettre au connétable de Montmorency « que l'ennemi prit Tripoli en cinq jours, ne s'y trouvant que quarante chevaliers et que M. d'Aramon arriva là fort à propos pour ces pauvres chevaliers qui étaient enfermés, car ils étaient tous esclaves sans lui. » Lui seul éleva la voix en faveur de l'accusé, sa loyauté s'indignant d'une accusation dont il démontra la fausseté.

Par contre, il désigna le grand maître Don Juan Omédès comme le véritable auteur de la perte de Tripoli. Il l'accusa de n'avoir rien su prévoir, d'avoir laissé la ville tellement dépourvue de troupes et de munitions que la prise en était inévitable. Il alla même jusqu'à lui reprocher d'avoir dilapidé et détourné à son profit les trésors de l'Ordre (2). L'exemple de Villegagnon entraîna d'autres chevaliers qui secondèrent par leurs témoi-

(1) Charrière, *Négociations du Levant*, t. II.
(2) De Thou. — De Bèze, *Histoire ecclésiast.*

gnages la cause du malheureux Vallier. Les juges, intimidés par cette vive opposition, déclarèrent qu'il n'y avait pas eu trahison, mais condamnèrent néanmoins Vallier et ses co-accusés à être dépouillés de l'habit de l'Ordre pour avoir abandonné une place dont on leur avait confié la défense.

Ce n'était pas là le but que s'était proposé d'Omédès, ce qu'il lui fallait c'était la vie de Vallier. Il parvint à disjoindre les causes et à faire juger Vallier à part. L'accusé était infailliblement perdu si Villegagnon ne fût pas intervenu avec sa rude franchise et sa parole imposante. Il était arrivé à connaître toutes les intrigues mises en jeu par le grand maître pour obtenir une condamnation capitale et au moment où celui-ci le somma de révéler ce qu'il prétendait savoir, le courageux chevalier déclara à haute voix « que le juge s'était engagé à condamner Vallier sous peine d'un dédit de cinq cents ducats d'or au profit de d'Omédès ». Cette révélation coupa court aux débats. On nomma un autre juge et le grand maître fut forcé d'écrire au roi de France une lettre dans laquelle il avouait ses torts envers l'ambassadeur. D'Omédès mourut en 1553 et la dernière action de sa vie fut encore une fraude; il fit passer sous main à sa famille tout ce qu'il possédait, et sa succession qui, selon les statuts, devait revenir à l'Ordre, n'offrit pas même de quoi payer ses funérailles.

Sinan Pacha, avant de s'éloigner avec sa flotte, laissa le commandement de Tripoli à Mourad Aga. Ce choix, malgré la promesse faite à Dragut, était autant le fait d'une intrigue du sérail organisée par le chef des eunuques en faveur de son protégé Mourad, l'ex-favori de la sultane, que la continuation de la jalousie existant de vieille date entre le grand amiral et le chef des corsaires. Le laisser chef de la nouvelle conquête, c'eût été reconnaître qu'il en était le conquérant. Nous reparlerons bientôt de Dragut.

A la tête de deux cents chevaux et de six cents fantassins arabes des environs de Tadjoura, Mourad Aga était venu, au début des hostilités, se joindre à l'armée assiégeante. Sinan Pacha augmenta ses forces en laissant une garnison turque dans la ville. Comme il fallait se mettre en garde contre la population indigène restée indifférente pendant la lutte entre chrétiens et Turcs, et se tenir en garde également contre un retour offensif des chevaliers, le premier soin de Mourad fut de réparer

les fortifications de la place et d'organiser une force armée. Ces précautions le préservèrent en effet l'année suivante. Le célèbre Léon Strozzi, prince de Capoue, avait été appelé à Malte par tous les chevaliers admirateurs de son courage, et, bien que d'Omédès, encore vivant à ce moment, semblât vouloir braver l'opinion en repoussant le concours d'un si habile auxiliaire, on organisa une expédition sur les côtes tripolitaines. La petite ville de Zouara, située à dix lieues de Tripoli, fut facilement enlevée. Il fallut presque immédiatement abandonner cette conquête ; pendant que les chrétiens la pillaient, un corps de Turcs envoyés par Mourad et des Arabes de la campagne voisine les surprenaient à leur tour. Poursuivis l'épée dans les reins, les chevaliers se serrèrent autour de leur étendard et se portèrent, pour mieux le défendre, sur le bord de la mer. La Cassière, qui était chargé de sa garde, le tenait constamment élevé, ce qui irritait l'ennemi qui voulait s'en emparer. Ce ne fut qu'après d'incroyables efforts de bravoure et des pertes sensibles, que les chevaliers, épuisés et couverts de blessures, parvinrent à regagner leurs barques.

Ce nouveau revers affligea profondément l'Ordre de Saint-Jean. La tentative des chrétiens, bien que n'ayant pas réussi, inspira aux indigènes des idées de révolte contre la soldatesque turque abusant de son autorité. Les tribus refusèrent de se soumettre à leurs caprices. Un de leurs chefs, du nom de Cheikh-ben-el-hadj-Mansour, accompagné de cent cinquante Maures, s'en alla à Malte où le grand maître lui octroya une patente de perpétuelle amitié avec la religion pour lui et ses successeurs. Sidi Arafa, marabout de Kaïrouan, se déclarait ouvertement contre les Turcs dans toutes ses prédications aux Arabes. Le Cheikh de Gerba demandait des secours à Malte contre ces tyrans qui, maîtres de Tripoli, ne tarderaient pas à les opprimer. Mais, après les revers récents éprouvés par la religion, leurs sollicitations n'aboutirent pas.

Mourad Aga, héritier de la sultane, possédait une immense fortune. En devenant vieux, ce rénégat ne songea plus qu'aux œuvres pieuses, et, sur les conseils du marabout Abd-er-Selam de Zeliten, il consacra tout son avoir à construire des oratoires et des écoles. La grande et belle mosquée de Tadjoura est son œuvre. Il la fit construire en 1552, par trois cents chrétiens captifs, à l'aide de matériaux extraits des ruines de l'antique Leptis

Magna. Ces chrétiens avaient eu la promesse d'être rendus à la liberté si l'édifice était bien et rapidement fait. Il tint parole et les renvoya en Europe en récompense. Mourad Aga mourait trois ans après l'achèvement de sa mosquée où il fut enseveli en 1555. Sa tombe est du côté du midi, près de la muraille.

Depuis près de deux ans, il ne gouvernait plus la Tripolitaine, ayant cédé la place à Dragut, on lui avait laissé cependant le titre honorifique d'Aga de Tadjoura; mais, là encore, il ne s'occupait plus d'affaires étant complètement entré en religion, et, même de son vivant, Dragut Pacha lui avait donné pour successeur, à Tadjoura, le renégat juif espagnol dit Caïd Mohammed, que nous avons vu plus haut s'interposant à Alger entre Hassan Aga et Charles-Quint.

Mais revenons à Dragut dont les faits et gestes méritent d'être suivis avec attention. Irrité de ne pas être nommé gouverneur de Tripoli, après la prise de cette ville, au mépris de la parole donnée, il s'empara de l'escadre ottomane dès qu'elle prit le large, et fit gouverner à l'ouest; la plupart des vaisseaux corsaires le suivirent.

Sinan Pacha le rejoignait, et, à force de caresses, il l'amenait avec lui à Constantinople où il recevait de nouvelles promesses. Dragut repartait de là l'année suivante avec quarante-cinq galères pour aller ravager les côtes de Naples et de Sicile. Il débarquait en Corse et assiégeait Bastia, capitale de l'île. Mille cavaliers et quatre mille fantassins venaient au secours des assiégés. Dragut les battit en rase campagne, le 17 août 1553, et promit aux habitants de Bastia la liberté de se retirer. Quarante-sept personnes seulement purent user de cette condition de la capitulation; sept mille furent emmenées chargées de fers. Après cet exploit, Dragut voulut encore livrer au pillage la ville de Bonifacio; mais là il trouvait le baron de la Garde, commandant l'escadre française qui s'y opposa au nom de l'humanité. Une violente discussion s'éleva à ce sujet entre les deux amiraux, à la suite de laquelle le corsaire mit à la voile et s'éloigna en disant : « Sultan Soliman est l'allié du roi de France, mais moi je ne puis continuer à être l'ami de gens si scrupuleux! » A son retour, Dragut châtia sur la côte d'Albanie le chef rebelle des Chimariotes, et regagna Constantinople avec un riche butin. Ayant si brillamment marché sur les traces de Barberousse, le sultan Soliman était disposé à confier à Dragut le

gouvernement d'Alger; mais le vizir Rustem représenta qu'un service constant et sédentaire convenait peu au caractère entreprenant et actif du chef des corsaires. Soliman se contenta de lui confirmer son titre de sandjak bey. Dragut, mécontent des intrigues successives du palais, s'y prit d'une autre manière. Sous prétexte d'offrir au sultan l'hommage de sa reconnaissance, il saisit l'occasion d'une promenade à cheval de Soliman pour s'avancer au-devant de lui. Il baisait son étrier, rappelait ses services, et sollicitait le gouvernement de Tripoli qui lui avait été promis. Soliman le lui accorda immédiatement (1). C'était dans l'année 1553. Cette nomination de Dragut au pachalik de Tripoli est probablement la raison déterminante qui amena l'abandon et la destruction de la ville de Mehedia. L'ancien corsaire, il fallait s'y attendre, n'allait pas manquer de faire quelque tentative pour reprendre aux Espagnols une ancienne ville de prédilection. N'étant pas en état de la conserver, on jugea préférable de la détruire. En effet, cette conquête ne tarda pas à être à charge à ceux qui l'avaient faite. Charles-Quint, dont les finances étaient toujours épuisées, négligea la garnison de Mehedia, qui, bientôt, ne reçut plus ni vivres, ni solde. Il avait rappelé en Europe son gouverneur, Fernand de Vega, et l'avait remplacé par don Sanche de Leyva. Ce nouveau commandant fut réduit à aller piller les Arabes pour que le butin fait par ses soldats tînt lieu de l'argent qu'il ne pouvait leur donner. Malgré ce palliatif, ceux-ci, croyant que leurs officiers gardaient leur solde, se révoltèrent, les chassèrent et voulurent tuer de Leyva qui parvint à se sauver sur un navire marchand.

Alors ils choisirent pour chef un certain Antonio Aponta. Cet homme comprit le danger de sa position; il écrivit aussitôt à l'empereur une lettre très soumise; les mutins finirent par se soumettre aussi. Charles-Quint se détermina à ne pas garder cette place; il voulut la donner à l'Ordre de Malte qui ne l'accepta point. Alors, pour ne pas la laisser aux mains des Turcs, il prit la résolution de la détruire. Don Fernand d'Acusia fut chargé de l'exécution; il se transporta sur les lieux, en retira la garnison et même les ossements des Européens qu'il alla ensevelir à Palerme; ensuite il fit sauter les fortifications par la mine (2).

(1) Ibn-Khaldoun. — De Hammer.
(2) Marmol, Sandoval, Ferreras, Pelissier.

Dragut, à peine arrivé dans le pays placé sous son autorité, se hâta peut-être un peu tôt de vouloir s'y faire obéir militairement en exigeant des gens du pays un hommage auquel ils n'étaient plus habitués depuis longues années. Les montagnards du Gharian retranchés dans un pays difficile les mettant à l'abri d'une attaque se permirent de renvoyer grossièrement le messager portant les ordres du nouveau chef. Ce mépris irrita si fort Dragut que, se mettant à la tête des troupes, il marcha contre les Gharian. Grâce à ses fusils et à ses canons contre une population n'ayant qu'un armement rudimentaire, lances ou flèches, il battit les rebelles au premier choc. Épouvantés par cet échec, les marabouts intervinrent afin de rétablir la paix. Il fut convenu que l'impôt serait annuellement payé au sultan et qu'une garnison de deux cents Turcs serait établie dans un fort construit sans délai, à l'entrée des montagnes. Des Gharian, Dragut, infatigable, passa chez les Tarhouna, autres montagnards non moins indociles et les força également à lui obéir. Cette première campagne établit son prestige dans la contrée. Rentré à Tripoli, il consacra toute son activité à rebâtir et embellir la ville avec un soin particulier et à y attirer des habitants. Trois mille chrétiens étaient entre ses mains; il les utilisa selon ses vues pour refaire ce que les Espagnols avaient autrefois détruit. Sur l'emplacement d'une ancienne chapelle affectée par les chevaliers aux marins des galères maltaises, il édifia une mosquée, en y réservant la place de son tombeau (1). Puis, sur le vaste espace couvert de ruines occupé jadis par la grande mosquée incendiée par Pierre de Navarre en 1510, il se fit construire l'habitation connue sous le nom de Seraïa Darghout, qu'il entoura de jardins et de kiosques (2). La fortification de la place devint également l'objet de toute sa sollicitude. Une attaque par mer surtout étant à craindre, il construisit, sur la hauteur dominant

(1) D'après la tradition locale, la chapelle serait restée intacte, Dragut se serait borné à y adjoindre les deux corps de bâtisse qui la flanquent à droite et à gauche, ainsi que les dépendances destinées à servir de chambres sépulcrales pour lui et sa famille. Le premier minaret, d'abord peu élevé, fut refait d'une manière plus digne en 1602, sous le gouvernement d'Iskander Pacha, ainsi que l'indique une inscription gravée sur la porte d'entrée du minaret.

(2) Deux corps de bâtiment du sérail de Dragut existent encore et sont occupés par les consulats de France et d'Angleterre. Le reste a été successivement envahi par des constructions particulières, entre autres par la mosquée de Gorgi. Une ruelle, partant de la place centrale de la Police et aboutissant à Gorgi, porte encore le nom arabe de ruelle du Sérail. Certaines vieilles gravures du XVIIe siècle représentent encore l'habitation luxueuse de Dragut.

la ville du côté nord, la batterie enceinte de murailles connue sous le nom de fort Dragut (1). Malgré tous ces travaux démontrant aux indigènes l'intention bien arrêtée d'un établissement permanent, beaucoup de tribus de l'intérieur refusaient encore de reconnaître la domination turque. De ce nombre étaient les Beni Sulid, qu'il fallut aller réduire à l'obéissance. A la première rencontre, leur caïd fut tué, et ses gens mis en déroute firent leur soumission. On dut diriger une seconde expédition contre le marabout Sidi Arafa, maître de Kairouan, qui, ayant été l'allié des Espagnols, persévérait dans son attitude hostile à l'égard des Turcs en les traitant de mécréants. Dragut employa un procédé analogue; puisque Sidi Arafa était l'ami des chrétiens, c'est qu'il était chrétien lui-même et les bons musulmans devaient le traiter et le combattre comme tel. Donnant l'exemple, il faisait mettre à la chaîne, sur les bancs de ses galères, côte à côte avec les esclaves chrétiens, tous les partisans du marabout qui tombaient entre ses mains.

Il se produisit à cette époque, dans l'existence de Dragut, un fait important que nous révèlent les archives de Simancas et qui restera probablement toujours énigmatique faute de documents explicatifs. Il s'agit d'une lettre trouvée dans les dites archives et conçue en ces termes :

Le roi Philippe au très vaillant et très renommé
entre les Turcs, le Raïs Dragut.

Quelques personnes nous ont fait connaître votre bonne volonté et votre affection à l'empereur, Monseigneur, ainsi qu'à notre personne. Je ne puis que vous en remercier infiniment et vous dire que si vous vous trouviez en position de me servir, j'en serais bien aise. Les occasions et les circonstances ne vous feront pas faute à cet effet, et ce sera tout à votre avantage et dans l'intérêt de votre réputation comme vous le dira ou vous l'écrira le frère Nicolas (2).

Peut-être n'est-ce qu'un excès de zèle du frère franciscain Nicolas exagérant les succès de son prosélytisme. On ne peut

(1) Quelques vieilles cartes ou plans de la ville le nomment fort Dragon au lieu de Dragut. On l'a désigné aussi comme fort Charles-Quint. Les Espagnols y avaient un poste que les chevaliers conservèrent aussi; mais c'est bien Dragut qui fit édifier la forteresse par les esclaves chrétiens. On l'a appelé aussi casbah de Tripoli. Les Turcs l'ont restaurée en 1882 et armée de canons Krupp. Le phare tournant que nous avons construit à cette époque est au sommet de la plate-forme.

(2) *Documents sur l'occupation espagnole en Afrique*, par Élie de la Primaudaie (*Revue africaine*).

admettre que Dragut, en brouille avec le sultan, voulût s'allier aux chrétiens : il prouva bientôt le contraire.

Poursuivant le cours des hostilités, il n'épargna pas non plus les Gerbins en raison de leurs anciennes relations avec les Espagnols, et de leur sympathie pour le marabout de Kairouan.

En 1558, il essaya de s'emparer de leur île restée indépendante sous le gouvernement de ses cheiks mais il trouva plus de résistance qu'il n'avait pensé et prit le parti de la ruse. Sous prétexte de réconciliation il attira le cheik, Soliman à Tripoli, là il le chargea de fers. Après cette capture, Dragut se mettait en marche par terre avec ses Turcs et les Arabes auxiliaires du Zouara, Sebâ et Suled Chebel ; il entrait dans l'île par le passage d'El Kantara. Les Gerbins avaient pris les armes, bien que la lutte fût impossible devant cette nuée d'ennemis qui leur tua douze cents hommes au premier choc. Il fallut se résoudre à se soumettre ou à déserter le pays, ce que choisirent beaucoup de Gerbins. Dragut donnait Mesaoud el Semunmni pour cheiks à ceux qui restaient et rentraient à Tripoli où il faisait pendre l'infortuné Soliman.

Les Gerbins, ne considérant point leur situation sans remède, imploraient l'assistance du souverain de Tunis, lui exposant que leur île avait toujours été une dépendance de ses États. Mais Mouley Ahmed, alors aux prises avec Ali Pacha, gouverneur d'Alger, ne put leur prêter aucun secours ; bien plus, Dragut, avisé de la démarche qu'ils venaient de faire, arrivait de nouveau dans leur île et, cette fois, en décimait la population ; tous les notables soupçonnés d'avoir fomenté ce mouvement de résistance étaient passés par les armes. Au lieu de leur donner encore un cheik choisi parmi eux, il leur laissait un caïd turc qui devait dominer le pays en son nom d'une manière effective.

Ce caïd, du nom de Ghazi Mustapha bey, répara l'ancien château de Houmet er Souk dans lequel il fit graver une inscription qui est, je crois, jusqu'ici le seul monument épigraphique sur lequel figure le nom du célèbre corsaire Dragut :

Au nom de Dieu clément et miséricordieux, que Dieu bénisse notre seigneur Mohammed et sa famille.

A restauré ce château béni conquis avec l'aide de Dieu, sur l'ordre de notre maître le Sultan, le conquérant Soliman, par l'entremise du pacha

Dragut (le père des présents), par les soins de l'honorable caïd Ghazi Moustapha bey, en l'année 968. 1560.

1560.

Dans les mains de Dragut, Tripoli était devenu pour les Turcs ce que Malte, avec ses chevaliers, était pour les chrétiens. Ses corsaires continuaient à écumer les mers. Dans l'intervalle d'une expédition dans l'intérieur contre les tribus arabes récalcitrantes ou pendant les loisirs que lui laissaient les esclaves chrétiens, fortifiant ou embellissant sa résidence, il retrouvait du charme à monter sur son vaisseau, à reprendre le large à la recherche de nouvelles aventures. Pendant une de ces campagnes, de concert avec Mustapha Pacha, il allait, en 1558, saccager la ville de Reggio, dans le canal de Messine, et en rapportait à Tripoli toute une population d'esclaves.

Philippe II était animé d'un profond ressentiment des injures que l'audacieux pirate ne cessait d'infliger à toute la chrétienté. D'autre part, soit que Jean de la Valette, nouveau grand maître de l'ordre de Malte, eût l'intention de venger la religion des mauvais traitements que Sinan et Dragut avaient fait éprouver au commandeur Vallier et à ses chevaliers, lors de la prise de Tripoli, soit qu'il voulût montrer aux Barbaresques que la dignité dont il était revêtu ne lui avait rien ôté de son courage, ou que prévoyant l'attaque prochaine du sultan Soliman, il désirât en diminuer l'effet en le privant des secours que Dragut pouvait lui fournir, il forma le projet de reconquérir Tripoli.

De la Valette pensa avec raison que pour en finir avec les pirates qui infestaient la Méditerranée, il fallait les chasser de tous les ports qu'ils occupaient en Afrique, et y établir des colonies européennes. Il est le premier qui ait eu, à cet égard, des idées nettes et précises. Il fit partager ses convictions à Don Juan de Cerda, duc de Medina-Cœli, vice-roi de Sicile, qui obtint, en décembre 1559, de Philippe II, l'autorisation de s'emparer de Tripoli.

L'entreprise, retardée par quelques embarras, eut lieu l'année suivante. Elle avait pour chef de la Cerda, qu'enflammait un grand amour de gloire. L'armée était composée de 30 bataillons d'infanterie espagnole sous les ordres du général Don Alvaro da Sando, de 35 bataillons italiens commandés par André de Gonzague, et de 14 compagnies allemandes ayant pour colonel Étienne Léopat. Il y avait encore 2 compagnies d'infanterie fran-

çaise, 400 chevaliers de Malte composant la cavalerie d'élite, 600 arquebusiers et l'artillerie dont le commandement était confié à Bernard d'Aldana : c'était plus de 30 000 hommes de troupes de débarquement.

Quant à la flotte, elle comptait 28 grands vaisseaux de charge, 14 de moindre dimension, et 50 galères, le tout sous les ordres de Jean-André Doria, neveu et lieutenant du vieil amiral. Dans le nombre de ces galères, 4 étaient au pape, 4 au grand-duc de Toscane, 5 à l'ordre de Malte, ayant pour commandants respectifs, Anguillara, Nicolas Gentile et Tessières, général des galères de la Religion.

On embarqua des vivres pour quatre mois. Tripoli était le but de l'expédition, car là était la résidence ou plutôt le repaire de Dragut; mais toutes ces troupes et tous ces vaisseaux devaient être anéantis à Gerba. Une foule d'incidents semblaient présager ce désastre : le grand maître de Malte ayant envoyé deux frégates à la découverte, l'une d'elles fut prise par les corsaires de Dragut, qui obtint par cette voie des renseignements détaillés sur les préparatifs dirigés contre lui, et se mit en mesure d'y faire face en réclamant aussitôt des secours à Constantinople.

A Messine et à Syracuse, les maladies, les querelles et la mutinerie des soldats causèrent de grands embarras au vice-roi. Enfin il partit et fut accueilli en mer par des vents contraires; ayant relâché à Malte, il constata une perte de 3 000 hommes et il envoya chercher de nouvelles recrues en Sicile et à Naples. Ayant donné rendez-vous à tous les bâtiments de la flotte aux Sèches de Palo, entre Gerba et Tripoli, il appareilla de nouveau le samedi 10 février 1560, et ne tarda point à être derechef contrarié par les vents, en sorte qu'arrivé aux Sèches de Kerkena, il put craindre qu'une partie de ses navires n'eût été obligée de retourner à Malte; cependant ayant continué de suivre la côte vers Gerba, il les aperçut le mardi au point du jour, mouillés près de cette île, dans un endroit où ils ne pouvaient déraper; il leur envoya ordre de poursuivre leur route jusqu'aux Sèches de Palo, ainsi qu'il était convenu. Toutefois, comme ses galères manquaient d'eau, parce que, au départ de Malte, elles avaient donné une partie de la leur aux navires de charge, il aurait voulu atterrir à la Roquetta, à la pointe orientale de Gerba, pour y faire de l'eau; mais le temps fut si orageux, si mauvais qu'il fallut s'aller réfugier dans l'après-midi au pied de la tour du canal

d'El Kantara, en côtoyant les rivages de l'île où l'on aperçut une quarantaine de cavaliers maures.

A l'entrée du canal, on trouva deux navires d'Alexandrie, chargés de blés et d'autres denrées du même genre, qui furent prises et distribuées à la flotte. Le jour suivant, on revint dès l'aube à la Roquetta, et le duc descendit à terre avec tout son monde pour faire de l'eau. Il établit aussitôt un escadron sur une petite hauteur à cent pas de la mer, et plaça des détachements d'arquebusiers là où cela parut le plus nécessaire.

Les troupes débarquées ne formaient guère que 3000 hommes parce qu'il manquait neuf galères, et deux galiotes portant plus de monde, le galion de Fernando de Sigura, où il y avait deux ou trois compagnies d'infanterie. Pendant que le duc faisait provision d'eau, les Maures commencèrent à se montrer entre les palmiers et ils s'avancèrent vers les chrétiens en poussant des cris, suivant leur usage. Le duc avait ordonné de ne pas engager d'escarmouche avant que l'on eût achevé de faire de l'eau; mais les Maures s'approchèrent tellement, que les troupes furent obligées de tirer dessus; les Maures en firent autant, et l'escarmouche devint si sérieuse que don Alvaro de Sande se vit dans la nécessité d'aller dégager les soldats, et que le duc s'avança lui-même avec tout l'escadron pour le soutenir à plus de quatre cents pas sur ses derrières. Sans cette précaution il aurait pu y avoir, ce jour-là, quelque désordre; car, bien que d'abord les ennemis ne se montrassent pas très nombreux, on en vit paraître le soir une masse assez considérable avec beaucoup de fusiliers. L'on apprit depuis que Dragut se trouvait dans l'île avec 1000 Turcs dont 200 cavaliers et 10000 Maures; ce qu'il était du reste facile de reconnaître à leur manière d'attaquer et de ne laisser aucun point de l'escadron des chrétiens que la cavalerie n'essayât d'entamer. Mais toutes les précautions étaient si bien prises qu'il n'y avait pas un seul endroit où ils ne trouvassent une ferme résistance. L'escarmouche ayant duré sept heures, il était déjà tard quand on acheva la provision d'eau et que le duc fit retirer les troupes. L'escadron fit volte-face en bon ordre, changeant l'avant-garde en arrière-garde et conservant en queue les détachements d'arquebusiers avec Alvaro de Sande, jusqu'à ce qu'on fût arrivé au bord de la mer, toujours poursuivi par les ennemis qui tiraient au gros de la troupe et y tuèrent et blessèrent quelques hommes. On perdit, ce jour-là, 7 soldats, et il

y en avait 30 de blessés; les ennemis eurent plus de 150 hommes, tant tués que blessés. Alvaro de Sande reçut un coup de feu au-dessus de l'aine, mais la blessure ne fut pas dangereuse. Toute la troupe fut rembarquée dans le même jour, et dans la nuit le duc partit pour la Sèche de Palo. Le lendemain arrivèrent à la Roquetta 8 galères qui n'avaient pu quitter Malte aussitôt que les autres, c'étaient les 4 du grand-duc de Toscane; la patronne de Sicile, la patronne de Jean-André Doria et les 2 du prince de Monaco. Quelques officiers débarquèrent avec leurs troupes pour faire de l'eau, mais la discorde se mit parmi eux pour savoir lequel commanderait, et ils se gouvernèrent si mal que comme toute l'île était en fermentation et que comme les Maures désiraient se venger des pertes qu'ils avaient faites, ceux-ci attendirent le moment où la majeure partie des troupes était embarquée et où les galères avaient déjà tourné la proue vers le large pour se jeter sur ceux qui restaient encore à terre, et dont ils tuèrent et firent prisonniers 80 hommes, entre autres 5 capitaines espagnols : Alonzo de Guzman, Adriano Garcia et Pedro Vanegas tués, Antonio Mercado et Pierre Bermudez, prisonniers. Ceci arriva le 17 février.

Les galères étant arrivées aux Sèches de Palo où se trouvait le reste de la flotte, le duc de Medina-Cœli apprit avec chagrin l'échec que les ennemis lui avaient fait éprouver et surtout la perte des capitaines espagnols. Ayant bientôt après envoyé prendre langue à Gerba, il sut que Dragut s'était trouvé à cette affaire, qu'il avait été appelé dans l'île par les habitants révoltés contre leur cheik, petit-fils du cheik Soliman, lequel avait été battu et que Dragut avait ensuite quitté l'île en laissant la garde du château à ses Turcs, et qu'ayant atteint Tripoli avec quelques bâtiments qu'il avait à Gerba, il commençait à interrompre l'arrivée des vivres de Sicile et avait pris plusieurs saïques aux chrétiens. Le duc considérant alors que le temps était très mauvais et qu'on ne pouvait rester avec la flotte sur les côtes du Tripoli, que d'ailleurs Jean-André Doria était très malade, que la santé des troupes éprouvait de jour en jour de plus rudes atteintes, de telle sorte qu'il avait déjà fallu jeter à la mer 2 000 morts, qu'il manquait encore 6 gros vaisseaux par lesquels devaient arriver beaucoup de vivres, de munitions et de troupes; qu'on n'avait non plus aucune nouvelle du roi de Kaïrouan sur qui l'on comptait beaucoup pour cette entreprise, mais qu'après

avoir longtemps attendu en ces parages sans voir arriver la flotte, était retourné dans ses États, considérant en outre qu'on ne pouvait en cette saison aller vers Tripoli sans péril manifeste, après en avoir délibéré en conseil, le vice-roi se détermina à poursuivre l'expédition contre Gerba qui se trouvait à portée et d'abandonner pour le moment celle de Tripoli jusqu'à ce que le beau temps fût revenu.

Cette résolution prise, on s'entendit avec quelques cheiks des Arabes des Mahmids qui étaient venus en amis et on les engagea moyennant salaire à servir contre Dragut avec 4 ou 500 cavaliers, soit qu'on leur donnât à garder le passage de Gerba, soit qu'on les envoyât autre part. La flotte mit donc à la voile le 2 mars au matin et, le soir même, elle vint atterrir devant le château de Gerba au milieu des Sèches, où elle resta quatre jours sans pouvoir débarquer à cause d'un vent très violent qui s'éleva. Lorsqu'il eût cessé, on reconnut le point favorable pour le débarquement et les troupes mirent pied à terre à environ deux lieues à l'ouest du château, près de la tour de Valgarnera (Gigri) au pied de laquelle se trouvaient quelques puits et des mares d'eau de pluie. Afin que les troupes ne fussent pas obligées de marcher dans l'eau, on construisit sur les Sèches quelques estacades en bois où venaient s'arrêter les chaloupes et bateaux, de manière que, le 7 mars à midi, les escadrons étaient formés par nations, les chevaliers de Malte se plaçant avec les Allemands.

On n'aperçut ce jour-là aucun guerrier maure, sauf deux envoyés du cheik Msaoud, nouveau cheik de Gerba, annonçant qu'il était fraîchement arrivé de la Goulette, que les Maures l'avaient accepté pour seigneur et que les Turcs lui avaient livré le château; qu'en plus il était tout disposé à servir le roi don Philippe, pourvu que le duc fît embarquer ses troupes et se rendît à la Roquetta pour continuer son expédition contre Tripoli, promettant, de son côté, de l'aider contre Dragut avec les gens de l'île et de lui fournir des vivres comme à un ami. Le vice-roi lui fit répondre qu'il regrettait de n'avoir pas su cela avant d'avoir débarqué ses troupes, parce qu'il eût fait en sorte de lui complaire, mais que son monde était déjà à terre et qu'il avait le projet de gagner un autre gîte plus voisin afin de trouver de l'eau dont il y avait disette en cet endroit; qu'arrivé là il pourrait conférer avec lui et traiter d'affaires. Mais dans la nuit

deux esclaves chrétiens qui étaient parvenus à s'échapper vinrent trouver le vice-roi et lui apprirent que les Turcs de Dragut et les Maures du bourg voisin méditaient une attaque pour le lendemain. Sur cet avis, l'armée se mit en marche en bon ordre et se tint sur ses gardes. Alvaro de Sande prit les devants pour choisir la position du camp. Les chevaliers de Malte, avec 2 000 hommes français et allemands formaient l'avant-garde, 3 000 Italiens au centre et 3 000 Espagnols à l'arrière-garde. On se dirigea ainsi vers Adroum (1) où il y avait douze ou treize puits et qui est situé à cinq milles de Gigri et deux milles du château de Gerba.

A un mille avant que d'y être parvenu, le duc reçut deux autres envoyés du cheik qui lui faisait témoigner le désir de le venir trouver; sur quoi le duc lui fit répondre d'attendre qu'il fût arrivé à la station où l'entrevue se ferait plus commodément. L'armée ayant gagné son gîte, le duc alla reconnaître les puits et, les trouvant comblés, il les fit nettoyer. Bientôt les deux mêmes Maures revinrent en grande hâte lui demander ses ordres, parce que le cheik désirait se rendre auprès de lui, et il leur répondit qu'il fallait encore attendre que les logements fussent faits afin de le recevoir convenablement. Le cheik lui dépêcha une nouvelle ambassade pour prier le duc de le venir voir ou de trouver bon qu'ils vinssent à la rencontre l'un de l'autre avec deux ou trois cavaliers.

Le duc de Medina-Cœli fit répondre que puisque le cheik se disait le serviteur du roi d'Espagne, il pourrait en agir comme il l'entendrait et qu'il serait toujours bien reçu, que s'il ne venait point, le duc irait le voir le lendemain au château, sur quoi il congédia les deux Maures.

Ceux-ci avaient à peine atteint un bosquet de palmiers situé à un demi-mille qu'ils se mirent à pousser de grands cris suivant leur coutume et de nombreuses troupes, qui étaient en embuscade, s'étant déployées, présentèrent une ligne de bataille disposée en forme de croissant. Ne pouvant alors conserver aucun doute sur la perfidie du cheik qui voulait profiter de la fatigue et de la soif des chrétiens pour en avoir bon marché, le duc de Medina-Cœli rangea aussitôt ses troupes en bataille dans l'ordre suivant : l'armée en marche le long du rivage qu'elle sui-

(1) Oratoire de Sidi-Salem-Adroum, marabout en odeur de sainteté.

vait de l'ouest à l'est à travers une grande plaine unie, ayant à gauche la mer et à droite des palmiers qui se prolongeaient jusqu'à un mille de la halte où elle formait un demi-cercle pour aller rejoindre la mer. L'avant-garde composée, comme nous l'avons dit, des chevaliers de Malte, des Français et des Allemands était munie de quelques pièces de campagne ; les Italiens venaient ensuite avec deux pièces et les Espagnols avaient encore trois pièces. Sur le bord de la mer, à un demi-mille de distance, en avant et à gauche des escadrons, marchait le maître de camp Louis Osorio avec 60 arquebusiers partagés en trois pelotons et sur la droite, pareil nombre d'arquebusiers conduits par le Mestre de camp Michel Baraono, en sorte que ces deux détachements garnissaient le flanc de tous les escadrons.

Aussitôt que le signal fut donné, l'avant-garde s'arrêta auprès des puits, les Italiens se rangèrent à gauche, les Espagnols à droite et les pelotons d'arquebusiers qui flanquaient les deux premiers corps se réunirent un peu en avant de ceux qui flanquaient le dernier corps.

A main gauche sur la mer s'allongeait une ligne de rochers peu élevée et, d'espace en espace, quelques collines, s'étendant jusqu'à mi-chemin du château. Sur l'une de ces collines s'établit Osorio avec le corps qu'il commandait. Les troupes étant ainsi disposées, les Maures s'avancèrent en jetant de grands cris et en tirant des coups de fusil. Comme le duc avait défendu de tirer sur eux ni d'engager aucune escarmouche sans ordre exprès, attendu que son intention était simplement de chasser les Turcs de l'île et non de faire la guerre aux habitants, les arquebusiers de l'avant-garde lui envoyèrent dire que les Maures s'avançaient en tirant et qu'ils attendaient ses ordres sur ce qu'ils avaient à faire. Le duc leur fit dire que si l'on tirait sur eux, ils ripostassent, de sorte que l'escarmouche commença à s'échauffer. Les Maures qui ce jour-là étaient autant qu'on en peut juger 10 à 12 000 hommes, attaquèrent avec tant de furie l'aile placée du côté de la mer que les soldats cédèrent le terrain peu à peu, laissant sur place quelques morts ou blessés tout en faisant éprouver aux ennemis une perte plus considérable. Les Maures se ralliant bientôt chargèrent les deux ailes avec tant d'impétuosité et de résolution qu'ils excitèrent l'admiration des vieux soldats espagnols témoins de l'action, lesquels disaient que bien des fois ils avaient vu combattre les Maures, mais que jamais

ils n'avaient vu de leur part une attaque aussi vigoureuse que celle-là. A l'aile droite, ils forcèrent le peloton à se replier sur le corps d'armée et à la gauche ils repoussèrent les 40 arquebusiers dispersés sur la colline jusqu'à celle où était Osorio, lequel tint ferme et obligea les Maures à se retirer avec perte ; il y eut même des soldats qui les poursuivirent à quelque distance jusqu'à ce que les officiers les rappelassent dans la crainte de quelque désordre. Dans cette charge, les Maures perdirent beaucoup de monde et il y eut également quelques chrétiens tués ou blessés (1).

Les ennemis s'étant donc retirés, les escadrons qui avançaient toujours en épaulant les arquebusiers, arrivèrent en bon ordre à leur gîte, ainsi que le duc avait résolu de le faire ce jour-là. Le lendemain, on entoura le camp de retranchements, parce que les galères n'ayant pas fait aiguade depuis plusieurs jours, on manquait d'eau et il fallait leur donner du monde pour aller en faire, puis attendre leur retour afin de se porter en avant tous ensemble. L'eau se fit à la Roquette sans obstacle, la troupe envoyée pour protéger cette opération étant sortie en bon ordre, sous la conduite de Sancho de Leyva, qui avait avec lui les capitaines Cogliazos et Hercule de Médicis. Ces circonstances firent que l'armée garda sa position jusqu'au 10 mars, ce qui permit aux troupes de se reposer de leurs fatigues.

Ce jour-là, un Maure vint dire au duc que s'il voulait la paix il l'aurait, pourvu qu'il n'avançât point jusqu'au château, sans quoi on le regarderait comme un ennemi ; le duc répondit qu'il ne voulait entendre parler de rien sans le château et le 11 mars, de grand matin, il leva le camp. Les troupes étaient déjà sorties de leurs quartiers et marchaient en bataille à la rencontre des ennemis, quand revinrent deux ambassadeurs de la part du cheik et des Gerbins pour dire qu'on rendrait le château et qu'on se soumettrait à payer au roi d'Espagne le même tribut que l'on payait aux Turcs, moyennant quoi on leur laissât le temps d'emmener leurs femmes et leurs enfants, d'emporter leurs effets et que le lendemain on viendrait occuper la place aussitôt qu'on l'aurait évacuée (2). Le duc accepta ces propositions et le jour

(1) La chronique indigène dit que cette bataille eut lieu sur le terrain nommé Bou-Melal, non loin de Sidi-Salem-Adroum.

(2) La convention fut conclue entre El-Mansour, fils d'un renégat qui avait été caïd en Biscaye, et Balthazar Gago, Portugais, qui savait la langue du pays.

suivant les mêmes Maures étant venus annoncer que le château était libre, le duc envoya le maître de camp Michel Baraona avec Jérôme de la Cerda et Étienne Monréale, à la tête de trois compagnies d'infanterie espagnole pour en prendre possession. Le duc alla ensuite le reconnaître en personne, laissant en arrière l'armée qui ne put y arriver avant le mardi 19, à cause des grandes pluies qui tombèrent ce jour-là.

Après avoir reconnu la position de la place et ses défenses naturelles, le duc donna ordre aux fortifications pour maintenir dans le devoir les Maures de l'île et enlever aux Turcs un port d'où ils portaient si grand dommage à la chrétienté. Le cheik s'obligea à fournir les fascines, la chaux et les matériaux nécessaires, témoignant beaucoup d'empressement et de satisfaction de ce qu'on mît la forteresse en état de ne rien craindre de la flotte turque. On se mit incontinent à l'œuvre d'après les plans d'Antoine Conte, le plus habile ingénieur de son temps, et pour plus de célérité on répartit les travaux entre les diverses nations. André Doria, avec les gens de ses galères se chargea de la construction du bastion regardant le sud-ouest, le duc de Medina-Cœli, avec les Espagnols, entreprit celui du midi; André de Gonzague, avec les Italiens, celui de l'est, enfin le général de Tessières, avec les chevaliers de Malte, les troupes de la religion et les Français, eût pour son lot le bastion de l'ouest.

Dans l'intervalle arrivèrent des recrues que le vice-roi avait fait lever à Malte et qui renforcèrent de 1 000 soldats la garnison, sous les ordres de Baraona. Le 5 mai, jour fixé pour recevoir l'hommage du cheik, on le vit arriver avec une nombreuse suite à l'endroit désigné pour la cérémonie. Il rendit l'étendard vert de Dragut et éleva trois fois la bannière d'Espagne en prêtant serment d'obéissance et s'obligeant à payer un tribut annuel de 6 000 écus d'or, 1 chameau, 4 autruches, 4 faucons et 4 gazelles (1). Peu après arriva Sidi Mohammed Arafa, le marabout souverain de Kairouan avec 8 cavaliers seulement, ayant laissé son armée sur le continent. Il venait assurer le duc de Medina-Cœli de sa fidélité au roi d'Espagne; on

(1) La chronique de Gerba relate que le cheik Msaoud ben cheik Salah Semmumi fit en effet abandon de l'île de Gerba en s'engageant en outre à payer 50 000 dinars d'or aux chrétiens. Mais avant d'avoir achevé le payement de cette somme, il s'enfuit à Tripoli et la flotte turque arriva à Gerba quelques jours après pour en chasser les chrétiens. Il est probable qu'avisé de l'expédition turque, il voulut ne pas se compromettre davantage, mais Dragut le mit à mort.

lui rendit de grands honneurs et on le logea auprès du vice-roi, ainsi que le prince tunisien Mohammed ben Hamida son gendre qui l'accompagnait.

Pendant que ces événements se passaient à Gerba, Dragut avait eu le temps d'informer Constantinople du grand danger qui le menaçait. Son ancien compagnon, le corsaire Euldj Ali el Fortas était allé lui-même réclamer les secours les plus prompts.

Il avait été entendu. En huit jours on eut armé 60 fortes galères montées chacune de 100 janissaires de choix. Elles quittèrent les Dardanelles sous les ordres de Pir Ali Pacha (Piali) qui fut chargé de cette expédition. On se rendit à Navarin d'où on repartit le 1er mai. Le grand maître avait fait prévenir le duc de Medina-Cœli que 40 galères allaient se mettre en mer et seraient bientôt suivies du reste de la flotte ottomane. Doria, retenu au lit par la maladie, fut d'autant plus affligé de ces nouvelles que Dragut allait se trouver ainsi à la tête de forces navales très supérieures à celles des chrétiens et il demanda au vice-roi de lui fournir des troupes pour aller battre la flotte turque avant sa jonction avec celle des pirates; mais Cerda, tout entier à son établissement de Gerba, auquel il avait la vanité de consacrer son nom, ne voulait point abandonner les ouvrages commencés. Il envoya même le vicomte de Cicala avec 12 galères chercher en Sicile de l'argent et des vivres. D'un autre côté le vice-roi de Naples lui fit redemander ses troupes espagnoles et le grand maître réclama ses galères. Doria, toujours malade, renouvela néanmoins ses instances, conseillant de se retirer pendant qu'il en était temps encore; mais l'entêtement et l'orgueil du chef ne tinrent aucun compte des sages avis de ses inférieurs et il laissa échapper l'occasion d'éviter le désastre.

Un aviso maltais vint annoncer que 80 galères turques avaient paru le 7 mai en vue de Goze. Doria envoya aussitôt au duc de Medina-Cœli le commandeur Bernard de Guimaran pour le presser de monter sur la flotte et d'aller prendre Tripoli avant l'arrivée de celle des Turcs. Le conseil fut assemblé; Sanche de Leyva et Bérenger de Requésens, généraux des galères de Naples et de Sicile, y furent appelés, ainsi que Scipion Doria et le vicomte de Cicala. Après de longues discussions, il fut résolu que le vice-roi ne quitterait Gerba qu'avec l'armée ainsi qu'il l'avait promis à ses soldats et que Jean-André Doria, hors deux galères, irait à la découverte, sauf à revenir à Gerba

pour embarquer les troupes si l'ennemi n'était point en vue. Quelque contrarié qu'il fût d'une telle résolution, l'intrépide marin obéit en s'écriant que c'était vouloir la perte de la flotte.

Piali Pacha s'était porté du Goze à Lampédouse où le mauvais temps le retint deux jours, puis il gagna Kerkena en essuyant une bourrasque. De là il envoya deux galiotes à Sfax pour avoir des nouvelles de l'expédition chrétienne et il apprit ainsi, dit Marmol, qu'après s'être emparé du château de Gerba, elle s'occupait de le fortifier, qu'elle avait mis à terre 12 000 hommes de toutes nations et qu'elle disposait de 53 galères et de 37 bâtiments de transport.

Sur ces nouvelles, la flotte turque partit de Kerkena en grand émoi, faisant marcher en avant Euldj Ali et Kara Moustapha avec deux galères pour aller à la découverte. Les deux corsaires étant en vue de Gerba, leurs vigies signalèrent des galères chrétiennes à la voile et, supposant qu'elles arrivaient sur eux, ils coururent prévenir le pacha que la flotte chrétienne paraissait. C'étaient, en réalité, quelques galères qui étaient allées faire de l'eau à la Roquetta et revenaient au château. Les Turcs gagnèrent le large pour les laisser passer et allèrent ensuite, sans avoir été aperçus, jeter l'ancre à la Roquetta, où ils restèrent toute la nuit. Le lendemain, au point du jour, ils découvrirent la flotte chrétienne cinglant vers le large en luttant contre les vents. Les Turcs, au contraire, profitant de l'avantage du vent, arrivaient à pleines voiles. A cette vue les chrétiens s'effraient et ne sachant que résoudre prennent enfin le parti de s'échouer sur la côte; la plus grande partie des équipages se noya en voulant se sauver à la nage; peu gagnèrent la terre, beaucoup furent faits prisonniers.

Doria, abandonnant la capitane enfoncée dans le sable, atteignait la terre sur un bâtiment marchand. Ce fut alors une vraie déroute. Les galères de Malte qui étaient au mouillage coupaient leurs câbles et se sauvaient grâce à l'habileté du pilote maltais Thomas Cassia. Le reste des bâtiments manœuvra chacun pour son compte sans attendre aucun ordre, sans connaître aucun chef (1).

Piali Pacha fit deux divisions de sa flotte : il envoya l'une à la poursuite des navires qui fuyaient et attaqua avec l'autre ceux

(1) *Histoire de Malte*, par Miège, consul de France, 1841.

qui étaient restés au mouillage. Il y eut 19 galères de prises et 14 transports portant, la plupart, des malades. Le nombre des prisonniers s'éleva à 5000. Parmi eux se trouvaient Diego Hernando, évêque de Majorque, qui s'était chargé du service de santé aux ambulances avec un dévouement tout évangélique, Sancho de Leyva, Béranger de Requesens, Gaston de la Cerda, fils du vice-roi, Anguillar, commandant des galères du pape, Bernardo Aldona commandant l'artillerie et nombre d'autres personnages distingués.

Le vice-roi s'était d'abord retiré au château. Doria était outré de colère, Medina-Cœli alla le trouver, reconnut sa faute et lui demanda conseil. L'amiral répondit que c'était au commandant des troupes de terre à y aviser, que quant à lui, général des galères, il allait passer à Messine sur quelque bâtiment léger pour aller recueillir les débris de la flotte. Le vice-roi se détermina à en faire autant, laissant dans le château 5000 hommes tant Italiens que Français et Espagnols, avec quelques escadrons de cavalerie légère sous le commandement d'Alvaro de Sande qui s'était offert pour cette périlleuse mission. Medina-Cœli partit donc avec Doria et le reste de ses officiers sur 7 frégates légères promettant à Sande un prompt envoi de secours — hélas! qui n'arriva jamais et occasionna un autre désastre!

La flotte des Turcs, que Dragut avait rejointe avec 11 galères portant des troupes de cavaliers levés dans le pays de Tripoli, arriva à Gerba et débarqua ses soldats ainsi que son artillerie près de la Roquetta; puis, de là, ils vinrent mettre le siège devant le château qui, pendant trois mois, fut vigoureusement battu en brèche par 18 pièces de canon et eut à soutenir plusieurs assauts.

Il y eut aussi plusieurs engagements dont un très remarquable. Les Turcs avaient réuni toutes les barques de leur flotte pour venir attaquer 9 galères qui avaient échappé au désastre et qui s'étaient réfugiées sous le fort, mais en s'approchant ils s'aperçurent que les chrétiens avaient placé en avant et à l'entour des galères de nombreuses poutres enchaînées les unes aux autres qui les empêchaient d'avancer et ils ne pouvaient non plus reculer sans être foudroyés par l'artillerie et la mousqueterie des galères et du fort, en sorte qu'ils perdirent au milieu de cette confusion plus de 1000 hommes, parmi lesquels se trouvaient beaucoup de reïs ou capitaines marins et d'autres per-

sommes d'importance. Ils ne parvinrent à se retirer qu'en abandonnant un grand nombre de leurs barques qui furent coulées à fond.

Une autre fois, le 7 juin, les chrétiens, dans une sortie, pénétrèrent dans les retranchements des Turcs, saccagèrent leurs tentes et leur tuèrent beaucoup de monde. Mais Euldj Ali accourut avec du renfort et les força à la retraite.

Cependant chaque jour l'eau et les vivres diminuaient dans le château, comme l'eau douce finit par manquer, qu'il y avait à portée du bois en abondance provenant du bris des navires, don Alvaro fit distiller l'eau de mer pour la rendre potable. Mais on conçoit que cet expédient ne pouvait en procurer beaucoup; aussi les assiégés souffrirent-ils horriblement. Cela ne les empêcha point de faire un tel mal à l'ennemi que les Turcs, fatigués de l'inutilité de leurs efforts pour emporter la place de vive force, convertirent le siège en blocus. A la fin, manquant absolument d'eau et de vivres, beaucoup de soldats périssaient de misère, d'autres allaient se rendre à l'ennemi. Réduit à cette extrémité, voyant la plus grande partie de son artillerie démontée, n'ayant presque plus de munitions, les secours promis par le vice-roi, n'arrivant pas, Alvaro de Sande prenait une résolution héroïque, il proposait aux soldats qui lui restaient encore d'aller mourir les armes à la main dans le camp des Turcs. Ce parti fut adopté par le plus grand nombre. Vers le milieu de la nuit, ces braves affectèrent une sortie qui devait être la dernière. Ils firent d'abord un grand carnage des Turcs qui furent surpris; mais, bientôt acculés sur le bord de la mer et accablés sous le nombre ils sont tous abattus à coups de cimeterre. Sande, criblé de blessures, survit seul à ses compagnons; il saute à bord d'un navire ensablé, s'adosse à la muraille et, l'épée à la main, attend bravement la mort. Les assaillants envahissent aussitôt le pont du navire, entourent le valeureux officier et l'exhortent à cesser une lutte désormais inutile. Les officiers turcs, pleins d'admiration pour son courage, défendirent de tirer plus longtemps sur lui. Alors un renégat génois s'approcha et lui demanda courtoisement son épée. Sando répondit qu'il ne la donnerait qu'au pacha lui-même. Tout couvert de son sang et de celui des ennemis qu'il avait immolés, il s'avança vers les Turcs dont les rangs s'ouvrirent devant lui. Piali Pacha reçut son épée avec respect et eut pour son vaillant prisonnier les égards que les hommes

de sa nation ont rarement accordés au courage malheureux.

Le lendemain, au lever du jour, ce qui restait dans le château se décida, malgré l'opposition de quelques-uns, à entrer en pourparlers avec le pacha, et à lui offrir de capituler à des conditions honorables. Mais le pacha ne voulut leur promettre que la vie sauve, et ils furent obligés de se rendre aux Turcs en même temps que la forteresse. Ils furent tous faits esclaves, et les fortifications de la place entièrement rasées à l'exception de la vieille tour (1).

La flotte turque, laissant à Gerba Dragut avec ses troupes, fit voile pour Tripoli et de là pour Constantinople, emmenant prisonnier Alvaro de Sande, ainsi que Sanche de Leyva et Bérenger de Requesens qui avaient été pris dans le combat naval avec d'autres chevaliers et soldats. Le pacha rentra ainsi triomphant à Constantinople.

Dans sa jeunesse, Dragut avait sans doute entendu raconter les phases de la guerre de sultan Soliman, en 1526, contre la Hongrie, et du trophée des 2 000 têtes de vaincus placées en pyramide devant sa tente. A proximité du château de Gerba, sur le théâtre même de l'exploit, le corsaire construisit lui aussi un affreux monument pour constater la victoire et la rappeler aux générations futures. Sur quelques assises de pierre, il éleva une pyramide entièrement composée de crânes et ossements ennemis engagés dans la maçonnerie, que les indigènes nommèrent Bordj el Menara, le phare (2).

Le monument consacrant le massacre des chrétiens achevé, Dragut plaça non loin de là, sur le bord de la mer, le cimetière des héros de l'Islam. Tous ceux d'entre eux qui avaient succombé dans la lutte eurent leur place au tombeau des Modjahidir (martyrs de la guerre sainte). Le caïd Ghazi Moustapha Bey, que nous avons vu plus haut restaurant le château de Gerba, était de ce nombre. Dragut n'ayant plus rien à faire à Gerba voulut encore

(1) *Minâna*, *Marmol*, *Haëdo*, *Ferreras*.

(2) La chronique de Gerba dit que les crânes, les os des bras et des jambes servirent à cette construction. Elle avait 25 à 30 pieds de haut sur environ 130 pieds de tour. La pyramide n'avait plus, en l'an 1800, sa forme régulière : les voyageurs lui trouvaient l'aspect d'une bouteille ; plus tard, c'était la forme affaissée d'une brioche ; les crânes engagés dans la maçonnerie n'étaient plus visibles que sur l'une des faces. Cet ossuaire disparut en 1846. M. de Lagau, alors consul de France à Tunis, et Mgr de Rosalia, préfet apostolique à la même résidence en demandèrent et obtinrent du bey régnant la démolition. Inutile de dire que ces glorieux débris ont été recueillis par le digne prélat, et qu'ils ont été réunis dans une commune et convenable sépulture. Rousseau, *Annales tunisiennes*.

se signaler dans cette reprise des hostilités. Il allait avec ses galères tenter une descente au Goze, mais le grand maître de la Valette le forçait à une retraite aussi rapide que honteuse.

Une période de cinq années environ s'écoula sans qu'aucun événement remarquable soit enregistré dans les annales du pays. Mais, au bout de ce temps, la lutte recommence plus acharnée que jamais. Le Pegnon de Velez, forteresse sur La côte marocaine occupée par les Turcs, était enlevée par les chevaliers de Malte. Presque en même temps, les galères de la Religion capturaient un gros galion chargé de riches marchandises d'Orient, appartenant au chef des eunuques et aux odalisques du Grand Seigneur.

Ces deux événements produisirent à Constantinople une vive impression, et dès ce moment le sultan Soliman jura la perte de Malte. Les forces turques qui, en 1565, parurent devant la résidence des chevaliers, se composaient de 150 vaisseaux et de 30 000 hommes de débarquement. Nous n'entrerons dans aucun détail sur ce siège mémorable où le grand maître La Valette déploya toute sa valeur et son intelligence. La côte barbaresque avait fourni son contingent dans cette querelle de religion. Le corsaire Euldj Ali amenait ses forbans. Dragut Pacha, parti de Tripoli avec 13 galères portant 1 300 hommes et 10 galiotes avec 800 soldats, arrivait à Malte le 2 juin. Hassan Pacha d'Alger amenait 2 500 hommes d'élite. Fils de Barberousse et gendre de Dragut, Hassan voulait prouver dès son début devant Malte qu'il n'était pas indigne de porter ces deux noms fameux. Il se chargea de l'attaque du fort Saint-Michel, sachant bien que l'entreprise était des plus difficiles.

On sait qu'après avoir éprouvé des pertes énormes, l'armée turque dut se retirer. Dragut, l'un des plus ardents au combat, avait été tué à l'attaque du fort Saint-Ange. Une pierre qu'un boulet avait fait éclater l'atteignit à la tête, d'autres disent à l'estomac. Le sang jaillit en abondance de la bouche, du nez et des oreilles, et il ne survécut que quelques instants à sa blessure.

La chronique locale rapporte que ses officiers l'emportant du champ de bataille lui demandèrent s'il n'avait rien à leur recommander au sujet de Tripoli, sa capitale. Il eut la force, avant de rendre le dernier soupir, de leur répondre par cette invocation :

Seigneur Dieu,
Par la puissance des anges des sept cieux,
Par la puissance des anges des sept terres,
Fais que quiconque creusera un abîme autour de Tripoli
Comble cet abîme de sa tête.

Les galères de Tripoli rapportèrent le corps de leur maître dans sa capitale le 23 juin. On lui rendit des honneurs funèbres princiers et on l'inhuma dans la mosquée qu'il s'était fait construire.

D'après les chroniques, Dragut succomba à l'âge de cinquante-six ans. D'une bravoure à toute épreuve, il était aussi d'un désintéressement sans exemple quand il procédait au partage des prises sur les chrétiens, ce qui le faisait adorer de ses corsaires.

Durant sa vie, Dragut avait fait la guerre à toutes les nations à l'exception des Français, ce que fit remarquer le poète espagnol Lorenzo de Spulreda dans ses romances :

Il courait toutes les mers,
Naviguer était impossible.
Il n'avait ni nation ni gens,
Rien, seulement les Français,
Que pour amis il tenait.

Au musée de la salle des armures, à Malte, on montre un cimeterre que l'on dit être celui de Dragut. L'anthenticité en paraît bien douteuse.

FÉRAUD,
Ministre de France au Maroc.

VOLONTAIRE

1792-1793 [1]

Le front appuyé contre les vitres ruisselantes, Paule se livrait à des pensées dont la tristesse s'accordait avec les lamentations de la nature; dans un recueillement pieux, elle interrogeait sa conscience. Victime sans tache, elle ignorait le regret d'une défaillance ou le châtiment infligé par le remords; sa vie, très pure, se déroulait d'abord sous l'égide de l'amour filial, puis offerte à la patrie en détresse. Pourtant, elle figurait sur la liste des déserteurs; elle n'en pouvait douter, on l'allait immoler aux rancunes populaires.

Mais à l'heure redoutable de paraître devant un tribunal inique, et d'appeler du jugement des hommes à la justice de Dieu, l'examen sévère de ses actes lui laissait une grande quiétude. Elle se réjouissait presque à l'espoir de s'alléger des fanges d'ici-bas, de courir vers un monde où la vertu préserve du soupçon, où les innocents n'expient point les erreurs des coupables. Des regrets? Elle n'en laisserait pas. Qui pleurerait sur elle! Après Guillaume son unique ami, la patrie, son dernier espoir, la reniait à son tour, effaçant avec mépris les traces du sang versé pour sa défense, lui jetant à la face l'opprobre de la trahison. Quand l'arrêterait-on? Bientôt sans doute, car les efforts de ses humbles protecteurs ne sauraient la sauvegarder longtemps. Les prisons regorgeaient des complices vrais ou faux de Dumouriez, mais Douai réclamait sa pâture d'accusés, mais Valenciennes devait répondre à ses exigences, et fournir à la guillotine un tribut de traîtres.

Alors une rouge vision lui serra le cœur! La guillotine... la grosse Louison, comme la nommait le peuple... un fer dégouttant de pourpre, glissant entre des bois sanglants... Elle redoutait son apparition, elle tremblait de lui montrer mauvais visage,

[1] Voir la *Nouvelle Revue* des 15 décembre 1891, 1er, 15 janvier et 1er février 1892.

elle craignait de faire rejaillir sur ses compagnons de gloire la honte d'un officier pâlissant devant la mort. On consentirait peut-être à la passer par les armes? Elle le demanderait, l'obtiendrait-elle? Ferait-on cet honneur à un simple lieutenant? Hélas! Qu'adviendrait-il si chacun sollicitait pareille grâce? L'armée n'y suffirait pas. Puis, il fallait un bras inconscient et un outil insensible pour trancher, sans frémir d'horreur, des têtes innocentes : les mains des hommes, plus pitoyables que leur volonté, eussent refusé l'obéissance.

Au dehors, la pluie redoublait, se brisait sur le sol, rebondissait en un épais brouillard, que fouettait un vent déchaîné; les rafales commandaient à une symphonie plaintive, où concertaient les cliquetis des ardoises secouées, les grondements de l'eau dévalée des toitures pointues, les gémissements des bois craquant sous l'épreuve. Une poussée plus violente, et la fenêtre parut s'ouvrir. La porte battit; Paule se retourna.

Il était là, debout près d'elle, celui qu'en sa peine elle avait cru bannir de ses pensées, et qui se vengeait de chaque tentative en exerçant sur son âme une domination plus absolue. Il était là, celui qu'elle chérissait, malgré son abandon, il l'avait approchée jusqu'à la chaleur de son haleine, sans que ses sens l'eussent avertie. Se rencontraient-ils sur ces rives mystérieuses où ses pensées venaient de la conduire?

Appuyée contre l'ébrasement de la fenêtre, elle voyait la chambre se dégager de l'ombre ; elle écoutait les bruits d'une ville qui se ranime après d'une bourrasque diluvienne; elle aspirait à pleins poumons l'air rafraîchi. Des pieds elle foulait toujours la terre, elle ne s'était point dégagée de son étreinte ; l'âme, prisonnière du corps, sentait le poids de l'ancre qui l'accrochait au monde matériel. Et c'étaient même une révolte des organes, une exaspération de vie presque douloureuses. Ses yeux s'emplissaient d'une lumière éblouissante, son cœur frappait sous la poitrine, l'artère battait la tempe comme le marteau l'enclume, les chocs s'accéléraient avec des intermittences inégales qui la laissaient oppressée. Pour rester impassible au lieu de s'élancer vers le bien-aimé, elle devait lutter contre une attraction vertigineuse, et déployer toute la force de sa volonté.

Silencieux, raidis dans une attitude contrainte, ils se parlaient pourtant. Aux yeux bleus qui l'interrogeaient, elle répondait par la caresse de ses pupilles noires; du regard, elle semblait res-

saisir le fugitif avec d'autant plus d'énergie qu'elle avait cru le perdre à jamais.

— Guillaume, que voulez-vous? fit-elle doucement.

— Acquitter ma dette, vous sauver, répondit-il d'une voix rauque, saccadée par l'émotion.

Elle s'étonna de la dureté de son accent. Subjuguée par la joie que lui causait sa venue, toute au bonheur de le contempler, s'exagérant l'importance de son retour, elle ne pouvait admettre qu'il ignorât la vanité de l'obstacle qui les séparait, elle se refusait à comprendre qu'à l'instant de franchir le seuil de cette maison, il s'excusait devant sa conscience, et refoulait loin du cœur un amour qu'il prétendait encore sacrifier à ses serments. Paule avait cru retrouver un fiancé demandant merci, la rudesse incomprise des premières paroles échangées la remettait en présence du fils de Pierre Briez. La désillusion était trop cruelle, la déception trop amère. Elle se révolta. Tel un navire qui caresse les eaux sous l'influence d'une brise favorable, et se cabre devant une saute de vent imprévue :

— Qui vous découvrit ma retraite? reprit-elle avec hauteur.

— Le sais-je!... Un volontaire... Madeleine. Les pierres de toutes les maisons, les pavés de toutes les rues me criaient : « Paule est arrêtée! Paule est arrêtée. »

— Pas encore.

— Ne jouons pas sur les mots : vous êtes dénoncée.

— Oui.

— De la détention au jugement, du jugement à la mort, la distance est courte et vite franchie. Les Jacobins sont féroces.

— Vous prôniez jadis leur sévérité!

— Paule, ne perdons pas un temps précieux en vaines railleries. Sortez de Valenciennes.

— Où irais-je?

— Je connais un asile sûr; vous y attendrez la fin de la tourmente.

— L'horizon s'étend également sombre autour de moi.

— Ici c'est la tempête, la foudre... fuyez-en les atteintes.

Des conseils, des témoignages d'intérêt, mais pas une parole d'espérance, pas une envolée d'amour. Elle le retrouvait aussi sévère, aussi farouche qu'à l'heure lugubre où, huit jours avant, elle l'avait vu pour la dernière fois, à la lueur des cierges mortuaires! La réflexion n'avait pas amorti sa colère, désarmé sa méfiance, amené le repentir.

— Je ne puis, je suis prisonnière sur parole; Madeleine a répondu de moi. D'ailleurs, ici-bas, nul ne saurait prétendre à protéger ma vie.

— Eh quoi, la nature nous ordonne de sauver un inconnu en péril de mort, et il me serait interdit de vous défendre contre une horde d'assassins!

— Je suis pour vous moins qu'un inconnu.

— Ne m'accablez pas... Je fus un instrument inconscient aux mains de la fatalité, je crus qu'un devoir sacré s'imposait à mon respect filial.

— Les vertueux de votre sorte le sont parfois jusqu'à la cruauté; non contents de provoquer des pleurs, ils s'enorgueillissent d'étouffer la charité sous leur égoïsme.

— Jamais vos reproches ne seront aussi sévères que ma conscience. La douleur égara ma raison. Je succombai devant les prières d'un père que troublaient les affres de la mort. Erreur, car rien n'est venu motiver un arrêt barbare; trahison, car j'aimais et me savais aimé; lâcheté, car s'il m'était permis de me sacrifier, il m'était interdit de broyer votre cœur. Je vous l'avais demandé pour l'enchâsser dans mon amour comme en un reliquaire, et je l'ai meurtri, blessé, perdu.

Elle voulut interrompre une confession pénible.

— Épargnez-moi cette épreuve nouvelle. J'oubliais; pourquoi ravivez-vous une souffrance que vous ne pouvez guérir? Laissez à mes derniers instants une paix réparatrice. Éloignez-vous.

— Vous me chassez sans me faire l'aumône d'une douce parole! Vous ne connaissez donc pas le remords?

— Non.

— L'angoisse, le désespoir?

— Peut-être.

— Une torture qui, ni nuit ni jour, ne laisse de trêve.

— Guillaume, de grâce!

— Depuis longtemps, Paule, je suis coupable envers vous.

Elle comprit qu'emporté par la passion, ne se maîtrisant plus, il allait lui révéler brutalement une jalousie qu'elle avait bien tard devinée, mais dont elle redoutait l'aveu à l'égal d'un outrage.

— Par pitié! gémit-elle en lui imposant silence d'un geste suppliant.

— Oui, oui, je me tairai. Mais aujourd'hui encore, cette accusation portée contre vous, cette arrestation menaçante, ne sont-

elles pas mes pires œuvres! Si j'eus triomphé d'une courte défaillance, vous partageriez la paisible retraite de ma mère.

— Je ne devais point goûter cette félicité, reprit-elle avec amertume.

— Pourquoi?

— Seules, les jeunes filles qui filent la laine inspirent l'amour exalté jusqu'au sacrifice.

— Ma Paule, ma bien-aimée, ne blasphémez pas... Voudriez-vous m'avilir davantage!

La violence d'un amour à grand'peine dominé dans la solitude, et qui se réveillait, indomptable en présence de Paule, déchirait le voile de rudesse dont Guillaume couvrait l'agitation de son âme. Ses yeux aux reflets d'acier s'enveloppaient d'une brume qui en azurait les contours, sa voix s'adoucissait et vibrait, ses lèvres frémissantes livraient passage aux regrets et aux aveux. Quand un torrent longtemps brisé contre un barrage a renversé l'obstacle, il n'est que plus impétueux en sa course.

— De toute l'énergie de mon âme, j'ai lutté pour chasser votre image. Et toujours plus radieuse elle apparaît, triomphante de ma volonté, victorieuse de promesses solennelles. Sous son rayonnement, grandit en mon esprit la persuasion que jamais mon père, maître de son heure, en pleine possession de sa raison, n'eût brisé mon cœur. Lui, si fier de mes succès, m'eût-il condamné à la déchéance morale où je succombe? Devinez-vous l'emploi de mes jours? Conduit par une hallucination décevante, je vous cherche sans trêve parmi nos bataillons débandés, et quand tombe la nuit, l'esprit débile, l'âme défaillante, je deviens la proie d'une invincible lassitude, je m'affaisse sous un immense dégoût de tout et de moi-même.

— Auriez-vous moins d'énergie qu'une pauvre femme? dit-elle compatissante, car la vue de Guillaume le visage défait, les vêtements flottants sur un corps amaigri, lui serrait le cœur.

— Jusqu'à la carrière des armes si enviable quand nous menions au feu les mêmes soldats, si glorieuse quand nous combattions les mêmes ennemis, qui me semble aujourd'hui un écrasant fardeau. J'aimais et de mes propres mains j'ai tué votre amour, et avec votre amour j'ai anéanti en moi le pouvoir d'aimer.

— Oh! Guillaume, comment vous rendrai-je courage?

— En m'accordant votre pardon... Mais trouverez-vous jamais la force de m'absoudre!

— Je cherche celle de vous dire adieu.

— Adieu!

— Je suis dénoncée; mes heures, mes minutes sont comptées et ne m'appartiennent plus; vous-même l'avez dit?

— Oui... J'oubliais...

— Guillaume, une prière... bien puérile... S'ils me condamnent, suppliez-les de me faire mourir en soldat... la guillotine... si je tremblais... si j'avais peur...

— Mourir vous!

— Sans l'intervention de mes amis je serais déjà prisonnière. Ces hommes reviendront, ils ne sauraient tarder; promettez...

— Les bourreaux comptent sans moi; la crainte de perdre Madeleine vous retient?

— Sauver ma vie serait exposer la sienne.

— Soit. La maison d'arrêt est proche, mais les rues sont tortueuses et mes soldats, dévoués.

— Vous les exciteriez à l'insubordination! Vous leur montreriez à mépriser la loi!

— Qu'importe, si je vous sauve!

— Vous vous méprenez: je redoute une surprise de mes sens devant la guillotine, je ne crains pas la mort du soldat.

— Croyez-vous que je consente à vous perdre!

— Comme les choses, les êtres les mieux aimés ne payent-ils pas le tribut fatal, ne doivent-ils pas périr et disparaître?

— Ne plus respirer le parfum de votre haleine... ne plus contempler vos beaux yeux... ne plus presser vos mains adorables... ne plus lire vos douleurs ou vos joies à travers vos larmes ou vos sourires!...

— Vivants, des serments nous séparent.

— Non : une promesse sacrée nous unit pour jamais.

— Je vous en déliai.

— Vous n'en aviez ni le pouvoir ni le droit... Oh, j'ai assez souffert, j'ai assez lutté! fit-il, emporté dans un élan de passion.

Et comme dans les brumes de Jemmapes il s'agenouilla, il leva vers elle ses bras suppliants.

— Te souviens-tu de ce matin céleste où nous ouvrîmes nos âmes, où nous échangeâmes nos serments? Te souviens-tu? Je te le dis alors, ô ma Paule bien-aimée, gloire, patrie, devoir ne sont que fantômes décevants devant le rayonnement de ton amour, car la gloire c'est de conquérir l'or pur de ton cœur, la

patrie c'est le sol sanctifié sous tes pas, le devoir c'est me consacrer à ma Paule comme le lévite se voue au culte de son Dieu.

Elle eut un tressaillement d'âme, et de sa voix claire comme le son argentin des cloches :

— Revenez vaillant et fier au milieu de vos soldats, glorifiez la patrie, et je reconnaîtrai mon Guillaume.

— Non, je ne te quitterai plus. Tolère-moi encore à tes genoux, laisse-moi te répéter, ô mon idole, que le monde et ses chimères s'évanouissent à ton aspect, que ta splendeur éclaire les cieux. Permets-moi de te bénir, de t'adorer ; je ne vis que de toi, je ne vis que par toi, je ne vis que pour toi.

— Oh, Guillaume, pourquoi me montrer le bonheur quand l'espoir nous est interdit ?

— La frontière est voisine, bien fort celui qui nous empêchera de la franchir ensemble.

Paule se laissait endormir par l'harmonie de cet hymne passionné. Elle rayonnait et semblait puiser une beauté nouvelle dans les grands yeux qui l'adoraient. Devant elle s'ouvraient les jardins d'un Eden enchanté, éblouissant de lumière entre les tons plus pâles de ses portes vermeilles. Guillaume se donnait à elle sans réserve, il était bien à elle, tout à elle. Fils respectueux, il oubliait près d'une fiancée les engagements contractés devant un père agonisant. Guillaume la chérissait, jusqu'à joindre au parjure l'immolation de son honneur militaire.

Pareil sacrifice rendait vaine toute explication, défiait toute crainte et aplanissait les derniers obstacles. Et semblables à ces foyers ardents qui éteignent dans leur voisinage l'éclat rouge des charbons, cette vision d'amour amortissait ses scrupules et suspendait ses doutes.

Elle abandonna l'embrasure où elle s'était obstinément réfugiée ; mais au moment de franchir le seuil, la matérialité de l'acte la ramena au sentiment de la vérité :

— Guillaume, ne parliez-vous pas d'émigrer?

— Oui.

— Vous!

— Sans doute.

— On m'accuse de trahison, et je fuirais!

— Vous êtes innocente.

— Sophisme. La calomnie a la voix plus forte que la vérité.

— Je vous supplie...

— Oh! ne soumettez pas mon patriotisme à une épreuve si rude. La faute accomplie, nos cœurs seraient trop étroits pour contenir nos regrets.

Alors elle lui dépeignit lentement la vie qui les attendait si, fermant l'oreille aux avertissements de leur conscience, ils écoutaient leur passion. Le colonel Briez cité le modèle de l'officier patriote, le colonel Briez réputé pour l'austérité de sa vertu, le colonel Briez qui conquérait un grade à chaque bataille, le colonel Briez pousserait ses soldats à la rébellion, le colonel Briez commanderait de charger les armes pour enlever une femme! Puis, il passerait la frontière, plus coupable que les humbles déserteurs dont l'intelligence obtuse discerne mal le devoir, plus condamnable que les prêtres et les nobles affolés par la persécution, hantés par le spectre d'avec le désir de la guillotine.

Et quelle excuse alléguerait-il? Une passion? Une amourette? Alors on lui demanderait le nom de son mauvais génie... de la femme. Et s'il disait: «Ma fiancée est une brave fille, elle s'appelle Paule Marsig. » Tous lui répondraient : « Vous mentez : Paule Marsig est une patriote ; son sang coula pour la France. Votre amante?... Une courtisane éhontée ! »

— Notre exil ne durera qu'un jour. Je laisse ici des amis sûrs; nous nous réclamerons d'un protecteur puissant: un passé de gloire et d'honneur.

— Cette gloire, cet honneur si chèrement conquis et que vous invoquez à juste titre, vous défendent de me tenter et m'interdisent de vous entendre. Non, je ne fuirai pas, non, je ne vous entraînerai pas dans ma déroute. Par ma faute, votre nom ne sera pas confondu avec celui de Dumouriez...

— Dumouriez... Ne l'avez-vous pas suivi!

— On promettait une couronne civique à qui le livrerait mort ou vif; en protégeant sa fuite j'acquittai une dette sacrée.

— Rejoignons-le ; derrière la frontière c'est le salut.

— Ou le crime des crimes : le reniement de la patrie.

— Que dites-vous!

— Hier encore Sulpice et Madeleine se méprenaient sur mes sentiments ; devrai-je aussi détromper Guillaume Briez? En blâmant mon bienfaiteur je semblerais acquitter au prix d'une bassesse la rançon de ma liberté et vous souffririez de m'entendre autant qu'il me serait douloureux de parler.

Il eut un cri étouffé, un soupir immense; c'était les derniers soupçons qui s'envolaient.

— O mon héros, ô mon compagnon d'armes, ô ma fiancée!

Et soudain, elle se reprenait à vouloir vivre, elle éprouvait le désir de se rassurer sur l'avenir qui l'attendait.

— Certaine d'être aimée, je me défendrai pour deux. Du mensonge jaillira la vérité; de l'accusation même, la preuve de mon innocence. « Il ne tenait qu'à moi de rester en terre autrichienne, et je suis venue de mon plein gré rejoindre mon corps », répondrai-je à mes juges. D'ailleurs mon dénonciateur allègue un autre fait, continua-t-elle étourdiment sans songer aux questions que provoquerait ses paroles.

— Un autre fait?

— Il prétend m'avoir vue au milieu des soldats, les circonvenant, leur rappelant leurs obligations envers Dumouriez, les engageant à suivre son exemple.

— Folies!

— Sans doute, mais de vaines apparences s'élèvent contre moi. Hier soir j'attendis longtemps avant de pénétrer dans la brasserie; ce matin j'ai dû sortir et traverser encore le campement des artilleurs.

— Dans quel but?

— J'allais à l'Hôtel de Ville, répondit-elle avec embarras.

Il la regardait, l'interrogeant des yeux. Paule hésitait et cherchait un prétexte pour expliquer sa démarche sans révéler la vérité tout entière. Les mêmes raisons qui l'avaient contrainte à dissimuler devant Madeleine la condamnaient encore à tromper Guillaume.

Comme la vivandière, il s'enquit de ses recherches :

— Cette lettre... l'avez-vous retrouvée?

Elle le voyait si bouleversé qu'elle voulut lui enlever une nouvelle appréhension.

— Oui, certainement; je la porte sous ma capote.

Et elle tressaillit à la pensée de l'interrogatoire de Bernard Moreur, tout raide contre sa poitrine.

— Quelle imprudence! Il faut la détruire; donnez-la-moi.

Lui donner cette pièce maudite, remettre entre ses mains le témoignage formel du déshonneur de sa mère!

— Non... je ne puis maintenant.

Une pourpre ardente couvrait ses joues. Il craignit d'alarmer sa pudeur et n'osa insister.

— N'oubliez pas de détruire cette preuve de connivence avec un suspect. On la saisissait sur vous...

— On me fouillerait? s'écria-t-elle avec épouvante.

— Hélas ! c'est la première épreuve infligée aux détenus.

Paule se sentait défaillir : si Guillaume demeurait auprès d'elle jusqu'à son arrestation, cet interrogatoire lui serait arraché; il ne sortirait de l'ombre où, seul, Fulgence le connaissait que pour jeter la honte sur Mme Catherine. Tel serait le prix de sa vie sacrifiée!

Suivant le cours de ses pensées, Guillaume reprit :

— Vous refusez de fuir, vous me défendez de vous enlever, au moins vous assisterai-je devant vos juges. Je leur rappellerai la dette contractée par la patrie, je leur montrerai les états de service inscrits sur votre front, je leur prédirai les actions glorieuses dont votre bras est encore capable?

Alors, elle le vit, entrant calme et fier au tribunal révolutionnaire, écoutant l'acte d'accusation, assistant à l'énumération des pièces soustraites et saisies sur elle, entendant le nom de la dame Briez accolé à celui de Moreur et recevant l'insulte en plein visage. A quel sentiment attribuerait-il le souci de s'emparer de l'interrogatoire ? Il ne savait rien... l'instruirait-elle de la vérité?... Où trouver des mots qui permissent de divulguer à un fils la faute de sa mère ! Vainement elle les avait cherchés... Et il incriminerait son pieux mensonge, il s'expliquerait son étrange démarche par le désir de se venger de la femme qui avait emprunté les lèvres d'un mourant pour rompre leur mariage. Il l'accuserait de cette ignominie et elle ne pourrait le détromper.

— Au nom de la foi jurée, promettez-moi de ne pas franchir l'entrée du tribunal ! s'écria-t-elle, la voix saccadée, le geste dément.

— Quoi ! Vous m'empêcheriez de vous aussi disputer à vos juges !

— Par pitié !... ils ne vous épargneraient pas.

Quelle effroyable torture subissait Paule! Quels combats, quelles alternatives cruelles en son âme ! Guillaume s'efforçait de la sauver, et elle allait lui marquer le front d'un stigmate honteux; elle lui avait promis son amour et elle le traînerait bientôt aux gémonies. Et voici qu'elle sortait victorieuse d'une lutte contre sa passion pour succomber devant la pitié. Il fallait fuir... sans hésiter... tout de suite... Au moins Guillaume n'ago-

niserait pas sous la honte de sa mère, il n'accuserait pas sa fiancée d'une bassesse.

Il lut dans ses yeux le trouble qu'y peignait le désarroi de son âme, et, devenu plus pressant :

— Je cours prévenir mes soldats. Ils m'obéiront.

— Je tremble...

— N'hésite plus, ô ma bien-aimée, bannis de vains scrupules. Songe au bonheur qui nous attend, la terre d'exil elle-même deviendra pour nous un paradis. Que demande-t-on à la gloire, que cherche-t-on sur les champs de bataille d'où l'on revient triomphant, sinon l'espoir d'une vie plus douce et plus heureuse? Nous possédons la félicité éternelle, sans mélange, n'est-ce point là le but suprême? Dans l'enivrement de l'amour nous oublierons l'univers.

— Hélas !

Fuir... Fuir !... Passer à l'ennemi... Avouer une trahison dont elle était innocente... renier le drapeau de Valmy et de Jemmapes, indicible martyre !... Profiterait-il au moins à Guillaume? Pour éviter à Guillaume la connaissance d'une vérité cruelle, lui laisserait-elle sacrifier son honneur de soldat? Guillaume émigré serait-il moins malheureux que Guillaume blessé dans ses affections les plus saintes? Son exaltation tombée, le remords survivrait. Et leur tendresse ? Résisterait-elle à une pareille épreuve? De quel prix payait-on des joies fugaces et bientôt amères comme l'ivresse des liqueurs sophistiquées?

— C'est un époux qui supplie, dit-il en sa ferveur d'amour.

— Un époux !... Oui, un époux devant le ciel qui consacre notre union mystique, un époux saintement chéri...

Puis, héroïque de fermeté :

— Mais qu'il n'espère pas me convaincre. Je l'aime trop pour lui obéir. Derrière cette porte s'ouvre la voie de l'infamie; ni lui ni moi n'y entrerons. On peut abandonner la patrie glorieuse, triomphante; la patrie menacée, déchirée, opprimée, on ne la fuit pas; on la sauve ou l'on meurt pour elle.

Les mains dans les mains, les yeux dans les yeux, ils ne parlaient plus, comprenant que les événements seuls commanderaient désormais. Soudain, Guillaume tressaillit :

— O ma bien-aimée, pourquoi me préférer une prison !... Ce sont eux...

Et, de la main, il désignait à travers la porte vitrée un groupe d'hommes qui envahissaient la brasserie.

— Des buveurs de bière... dit-elle, s'efforçant de sourire.

Mais la voix de Sulpice réclamant le mandat d'amener, un grimoire passant de main en main, la consternation peinte sur le visage de Madeleine lui donnaient un démenti formel.

— Si je ne puis t'arracher au bourreau, je te rejoindrai, car auprès de toi ma cendre ne connaîtra pas le morne abandon du tombeau.

— Non, vivez pour la gloire de la France, pour soutenir votre mère, pour réhabiliter ma mémoire. Ma mort est nécessaire, vous le comprendrez plus tard. Mais surtout ne venez pas au tribunal, répéta-t-elle avec solennité, renoncez à défendre mes jours, faites encore ce sacrifice à l'honneur de votre fiancée.

Il ne répondait pas, surpris qu'elle s'obstinât à l'éloigner quand viendrait l'heure de son interrogatoire.

— Exaucez ma dernière prière !

Les regards des deux amants se croisèrent dans un suprême baiser d'âme. Elle avait ouvert la porte vitrée et, fièrement, s'avançait vers les pourvoyeurs des prisons.

— Le mandat est-il en règle ?

— Il est signé du président du comité de sécurité révolutionnaire.

— C'est bien... Merci de votre dévouement, mes vaillants amis... adieu... soyez heureux... dit-elle en serrant dans ses frêles mains celles de Sulpice et en embrassant Madeleine qui sanglotait.

Puis aux sbires :

— Suivez-moi ! A Morly, au Boussu, à Jemmapes, je marchai toujours la première.

« Faites ce sacrifice à l'honneur de votre fiancée, » murmurait Guillaume, tombé stupide sur un banc. Douterait-elle de mon cœur ? Non... Elle obéissait à une suprême révolte de son angélique pureté. Elle ne disputerait pas à un époux le soin de la défendre ; mais que suis-je pour elle aux yeux des méchants ? Oui, c'est bien cela... je m'explique son obstination... Je comprends l'angoisse peinte dans ses yeux.

Assis devant une table de la brasserie, la main tremblante, il écrivit :

« Paule est arrêtée et détenue à la maison d'arrêt des Ursulines. Bientôt, demain peut-être, elle comparaîtra devant le Comité de Sécurité révolutionnaire. Que la présence de ma mère à mes côtés m'autorise à la défendre... Que sa vertu me vienne

en aide et me permette de disputer une fiancée à des bourreaux. Venez, accourez, ma mère. »

XI

Le Comité de Sécurité révolutionnaire siégeait dans la chapelle des Ursulines, adaptée en quelques coups de marteau au culte de la loi.

Sur les fondations aplanies de l'autel, officiaient les juges; aux bancs d'œuvre prenaient place l'accusateur, le greffier, les pseudo-défenseurs; derrière la table de communion, sous les voûtes ogivales de la nef, se pressait le public. Le Christ rédempteur, cet apôtre séculaire de la fraternité avait été convaincu d'aristocratie, et comme tel exclu du prétoire. Dans le sanctuaire, à la place demeurée vide, s'étalait la déclaration des droits de l'homme : l'évangile des temps modernes; le long des murs, les bordures du chemin de la croix encadraient un choix de sentences civiques.

En dépit des iconoclastes, les vitraux rappelaient encore les superstitions proscrites et représentaient, serties dans un réseau de plomb, de lumineuses et saintes images. Quelques patriotes ardents s'étaient bien complu à les prendre pour cible, mais les vierges et les martyrs avaient déchaîné des courants d'air vengeurs à travers leurs blessures, et contraint les membres du comité à suspendre les exécutions. D'ailleurs, l'appareil de la justice populaire effaçait toutes les souillures et, comme le sucre brûlé, purifiait de tous les miasmes.

Inhabiles à décréter la peine de mort, privilège réservé au tribunal de Douai, les juges de Valenciennes devaient trier les prévenus dignes de compassion, des accusés acquis par avance à la guillotine. C'était la fiction. Ils se bornaient à remuer avec fracas et grande hâte un crible aux mailles si serrées que nul n'y échappait. Singulier zèle qui tenait moins au souci d'améliorer le sort des malheureux empilés dans des geôles infectes qu'au désir d'évacuer les prisons pour les remplir encore.

Afin d'activer les débats, on avait même simplifié la procédure. Pas de discussions oiseuses, pas de discours bouffis de rhétorique, pas de témoins à décharge : autant d'embûches tendues à la religion des magistrats. Les accusés répondaient par oui ou par non; leurs protestations étaient étouffées; les défenseurs se bornaient à implorer l'indulgence.

Malgré le laconisme des débats et le défaut de toute solennité, le peuple accourait en foule aux Ursulines. Il y venait, poussé par la curiosité, parfois attiré par son intérêt, car les petits bourgeois, non plus que les artisans, n'échappaient aux dénonciations de leurs ennemis personnels. Depuis la retraite de Belgique, les volontaires indisciplinés et les désœuvrés de l'armée régulière s'unissaient à la clientèle civile du tribunal, et, comme elle, se montraient friands de ces drames judiciaires où figuraient de prétendus traîtres, de soi-disant ennemis de la patrie, des instigateurs de complots contre la révolution.

Ce jour-là, une affluence exceptionnelle de militaires venus avant l'audience refoulait les habitués sous le porche et sur le parvis. L'arrestation de Paule Marsig et la nouvelle de sa comparution ameutaient ses anciens compagnons d'armes mécontents de la mesure dont elle était victime et désireux d'intercéder en sa faveur.

Des applaudissements éclatèrent quand le colonel Briez, en grand uniforme, précédant une femme enveloppée dans ses voiles noirs, prit place sur le premier banc.

— La citoyenne Briez, la mère du colonel, souffla Madeleine assise au milieu de commères, qui arboraient, glorieuses, la cocarde tricolore au bonnet.

— Elle porte un beau deuil ; un deuil d'au moins trente pistoles.

— La femme d'un notaire !... Mais d'un notaire républicain.

— A la bonne heure.

— Elle paraît bien émue.

— Tremblante comme un suspect.

— Plus pâle que les nonnes qu'on exposait dans cette chapelle avant de les enterrer.

— Que vient-elle faire ici ?

— Réclamer sa future bru. C'est-il pas une pitié que de traduire en justice une patriote aussi ardente que la citoyenne Paule Marsig ? continua Madeleine, afin de maintenir au diapason l'ardeur de ses compagnes. Son dénonciateur saura mon nom et mes prénoms, foi de sans-culotte !

Jusqu'à l'extrémité de la nef, les rangs se garnissaient ; on criait, on s'agitait, on se foulait, les retardataires prétendant à la meilleure place au nom de l'imprescriptible égalité, en vertu de la vraie fraternité, en invoquant la sainte liberté.

Les appariteurs coiffés du bonnet rouge, vêtus de la carmagnole, armés d'une pique que surmontait la mitre phrygienne et que décorait, attachée au sommet de la hampe, la déclaration des droits de l'homme, se montrèrent sur le seuil de la sacristie. L'assistance se tut : derrière les licteurs, elle devinait les pontifes.

— Le Comité de Sécurité révolutionnaire ! annoncèrent les bonnets rouges.

Des hommes écrasés sous d'énormes chapeaux, les reins ceints de l'écharpe tricolore, une large médaille suspendue au cou et tombant sur la poitrine, le visage rude, les gestes vulgaires, la démarche trop lourde ou trop légère, s'avançaient la tête renversée, le nez au vent, rachetant la gaucherie de leur entrée par l'infatuation de leur maintien et la superbe de leur attitude. N'étaient-ils pas investis d'un sacerdoce souverain, ces prêtres vengeurs du peuple divinisé? Sur leurs pas, pénétrèrent deux files de gendarmes, grandissant leur prestige, protégeant leurs personnes ; puis, les victimes, pêle-mêle, et si nombreuses que, dans le demi-jour de la chapelle, on les distinguait mal les unes des autres.

A l'appel de son nom, l'accusé sortait du troupeau, s'avançait dans l'espace demeuré libre entre le tribunal et le public, et avant qu'il eût compté ses juges, on l'envoyait « A Douai ».

Protester? formalité inutile. Mieux valait courir au-devant d'un dénouement fatal que l'attendre dans les prisons de Valenciennes.

Depuis une grande heure le Comité répétait : « à Douai... à Douai... à Douai », et l'auditoire assistait impassible à ce défilé de prêtres, de bourgeois, de nobles, d'artisans innocents ou coupables ; mais un long murmure s'épandit sous les voûtes quand l'huissier appela :

— La citoyenne Paule Marsig.

Paule apparut nu-tête, désarmée, et avec une dignité calme, sans lenteur ni hâte, sans timidité ni forfanterie s'avança vers le tribunal. L'amour, l'adversité, la hantise journalière de la mort comme font au fer rouge les meurtrissures du marteau, l'avaient par gradation affinée, anoblissant les grâces mièvres de l'enfance, harmonisant l'expression de son jeune visage à l'héroïsme de sa vie, couronnant son front virginal du rayonnement de la pensée, allumant une flamme sous l'arcade sombre des sourcils. Sa voix devenue plus pleine et plus sonore, sa taille

haute et flexible dans la longue capote, son attitude martiale, la pureté des traits amaigris donnaient à sa beauté un charme pénétrant, la faisaient resplendir sur la masse confuse des accusés.

— Je croyais que ta citoyenne ressemblait au brave Gayant, le géant de Douai!

— Mais, elle est frêle et pâle comme un lys de Harlem! soufflèrent deux voisines de Madeleine.

— Faut la voir devant l'ennemi! Des lions en auraient peur, répliqua la vivandière.

— Te souviens-tu de la grande peinture de Notre-Dame du Saint-Cordon? Ne dirait-on pas l'archange saint Michel?

— Oui bien, et ses juges rappellent les diables verts et cornus que le saint précipite dans les flammes.

— Est-elle crâne! disaient les canonniers.

— Et bonne, et vaillante!

— Il semble qu'elle soit faite d'aimant. Quand elle court à l'ennemi, impossible de rester en place...

— Eût-on des semelles de plomb, on s'élance avec elle contre l'Europe en arme.

— Ah! la brave fille! Je m'explique la présence du colonel Briez.

Sans s'inquiéter de la réprobation générale, le président commença l'interrogatoire.

— Ton nom?

— Paule Marsig.

— Ton âge?

— Dix-huit ans.

— Ta profession?

— Volontaire.

— Ton grade?

— Lieutenant.

— Ta fonction?

— Adjoint aux adjudants généraux.

— Ton lieu de naissance?

— Mortagne.

— Citoyen président, cria Madeleine, demande-lui ses états de service.

— Oui!... oui, ses états de service! appuyèrent les femmes.

— Tes états de service? reprit comme un écho le président.

— Enrôlée après la prise de Morlies, sergent au camp de

Maulde ; adjoint aux adjudants généraux le lendemain de Valmy. Citée deux fois à l'ordre du jour de l'armée, blessée dans un combat d'arrière-garde pendant la retraite de Belgique, signalée après cette dernière affaire à la reconnaissance de la nation.

— Vive la République une et indivisible ! hurlèrent en chœur les commères.

— Vive notre lieutenant ! ripostèrent les volontaires.

— J'invite l'assistance au respect de la justice ! fit le président. Citoyen greffier, lis-nous l'acte d'accusation.

« La citoyenne Paule Marsig est impliquée dans l'arrestation du ministre de la guerre et des représentants Camus, Bancal, Lamarque et Quinette qui pourrissent aujourd'hui dans les geôles des tyrans. Du second chef elle est accusée d'avoir suivi l'infâme Dumouriez sur le territoire autrichien, et d'être revenue à Valenciennes avec le perfide dessein de corrompre les soldats patriotes et de les inviter à rejoindre leur ancien chef. »

— Que répondras-tu ?

— Rien. Je m'en remets à mes actes passés ; ils parleront pour moi.

— On te vit pourtant sur la route de Lille causer avec le glorieux Beurnonville ; quelques heures plus tard on t'aperçut au quartier général de Saint-Amand, et lorsque des mains criminelles osèrent s'abattre sur nos représentants, tu ne foudroyas pas les audacieux sicaires.

— Cela m'eût été difficile : je n'assistais pas à l'arrestation.

— Tu persistes dans le mensonge !... Prends garde, tu te perds. Greffier, donne-moi la liste des traîtres qui se serraient autour du monstre.

Il la parcourut, tourna, retourna les feuilles et la remit à ses assesseurs.

— C'est pourtant vrai... son nom fut omis sans doute.

Des applaudissements éclatèrent. S'il en était de toutes les délations comme de la première, Paule était sauvée.

— Nieras-tu que tu aies traîné dans la boue autrichienne ton uniforme d'officier républicain ?

— J'étais attachée à l'état-major du général Dumouriez. Tant que mon chef foulait la terre de France, tant qu'il n'était pas accusé, je lui devais mes services.

— C'était trahir le peuple.

Guillaume Briez se leva, et, d'une voix vibrante :

— Je demande respectueusement au tribunal la permission de lui faire connaître mon sentiment. La citoyenne Marsig ne saurait être impliquée dans la désertion de Dumouriez. Sa confiance en un général dont le patriotisme semblait au-dessus du soupçon excuse l'erreur d'une jeune imagination éprise d'idéal, fermée au doute. Comme tant d'autres, elle eût pu braver derrière la frontière les délateurs et les juges; mais, désabusée, forte de son innocence, elle a mieux aimé revenir à Valenciennes et mettre son épée sans tache à la disposition du général Ferrand. Lui ferez-vous un crime de sa loyauté, payerez-vous son héroïsme d'une condamnation infamante?

— A quel titre, citoyen colonel, interviens-tu dans un débat où tu n'es appelé ni comme avocat, ni cité comme témoin?

— Paule Marsig est ma fiancée; ma mère et moi réclamons son élargissement.

— L'armée prend trop de licences.

Guillaume ne répliqua pas. L'hostilité du tribunal l'induisait en une héroïque folie, le décidait aux dernières violences. Il ne compromettait pas ses soldats dans une échauffourée, il ne s'expatrierait pas, mais il se précipiterait sur les juges, il lutterait ayant la foule pour complice et tout Valenciennes pour ami, il sauverait Paule quand même, il épargnerait un crime à la justice. Qui oserait porter la main sur le colonel Briez? qui oserait ressaisir une fiancée enlacée dans ses bras?

— Pitié! gémit Catherine Briez, qu'étouffaient les sanglots, car son instinct maternel lui disait que la condamnation de Paule entraînerait fatalement la perte de Guillaume. Si devant l'ennemi mon fils fut un soldat vaillant, si à l'intérieur, il montra le civisme d'un jacobin impeccable, rendez-lui sa fiancée. Grâce!... pitié!

— C'est bien... assez... réprime un zèle plus nuisible qu'utile à l'accusée. Si la citoyenne Paule Marsig est innocente, ses vertus républicaines sauront bien la défendre.

Paule avait tressailli. Quelle inspiration funeste amenait Guillaume dans cette enceinte? De leur dernier entretien elle avait emporté la certitude qu'il se rendrait à ses vœux, qu'il ne paraîtrait pas à l'audience, et il était là, au premier rang.

Elle avait cru l'éloigner en lui représentant qu'aucun homme n'avait qualité pour la soutenir sans entacher son honneur, et il s'appuyait sur sa mère pour réclamer sa fiancée! Elle bénissait cette noble délicatesse, mais combien redoutable lui sem-

blait leur présence! Ils prétendaient l'arracher à ses juges et ils lui enlevaient ses forces, paralysaient sa défense, rendaient fatale sa condamnation, remplissaient d'angoisse ses dernières heures de vie. Que répondrait-elle devant tous ceux qu'elle aimait ou qui lui avaient été secourables : Guillaume, Madeleine, Catherine Briez elle-même? Allait-elle par sa fatale imprudence jeter un désespoir plus amer dans des cœurs déjà si malheureux? On l'avait épiée, suivie; tout l'accusait, la condamnait. Jusqu'à cet interrogatoire maudit toujours brûlant sur sa poitrine! Les geôliers, dans leur précipitation, avaient omis de le lui prendre, mais gardée à vue, entourée d'autres détenus, elle n'avait osé le détruire.

Par deux fois le président l'interrogea sans qu'elle entendît ses demandes.

— Où cachas-tu la rougeur de ton front après avoir quitté l'infâme Dumouriez?

— Je vins d'une traite à Valenciennes; mon cheval est peut-être mort de la course qu'il a fournie.

— Cette hâte s'explique. Tu voulais séduire les volontaires, les inviter à rejoindre le traître, les exhorter à passer à l'ennemi, leur promettre les menteuses faveurs d'un nouveau tyran?

— Non.

— Hier soir, ce matin même, on te vit parmi les artilleurs campés sur la place d'armes.

— Il est malaisé de circuler dans Valenciennes sans coudoyer des soldats.

— Tu leur as sans doute représenté Dumouriez comme l'amant de la victoire, comme le seul homme capable de défendre les frontières, tu as prêté les vertus de Caton à ce nouveau Catilina?

— Quand tu m'as demandé si j'avais suivi le général Dumouriez, j'ai reconnu le fait. Tu me reproches d'avoir détourné les volontaires de leur devoir; cette accusation est fausse, je la repousse. Elle repose certainement sur une erreur de personne.

— Cherche, au milieu de ces soldats endurcis au feu, un visage à ta ressemblance. Ta balafre est un signe irrécusable d'identité. D'ailleurs, tu entendras un témoin dont le civisme et la véracité ne sauraient être mis en doute.

— Et moi, Madeleine Mercier, ex-vivandière du camp de Maulde, une incorruptible révolutionnaire, m'écoutera-t-on aussi quand j'affirmerai que depuis son arrivée à Valenciennes jusqu'à

son arrestation le lieutenant Marsig est resté sous ma garde?

Ce fut au tour de Mercier :

— Crois-moi, citoyen accusateur, n'écoute pas les dénonciations de quelques fourbes, méfie-toi des suppôts de Coblentz intéressés à la perte des soldats patriotes.

— Sois prudent, reprit une commère; à vouloir courir trop vite on risque de se casser le nez.

— Respectez la majesté de la loi dont nous sommes les mandataires! s'écria l'accusateur pris à partie.

— On se croirait au club du Vrai Sans-Culotte! ajouta le président.

— Ah, pardieu non! Nous y faisons du meilleur travail.

Et le bonnet de travers, les poings sur les hanches, l'attitude arrogante, Madeleine, suivie de ses amies, menaçait de franchir la barrière dressée entre le chœur et l'abside.

— Voulez-vous renverser les bases de l'égalité et vous rendre indignes de la liberté? Continuez à mépriser le tribunal et à manifester votre improbation! glapit à son tour l'un des juges venant au secours du président.

Tout en faisant tête à l'orage les membres du Comité demeuraient perplexes. Au lieu de froisser le sentiment populaire, ne valait-il pas mieux remettre l'interrogatoire, prendre des ordres, calmer l'effervescence de la foule, acheter la paix au prix d'autres condamnations? Ils se consultaient à voix basse quand le greffier, un petit homme vieilli dans les parlements, s'approcha, la mine penaude.

— Viens-tu opiner?

— Je n'oserais, citoyens; mais vous me voyez dans un étrange embarras.

— De quoi s'agit-il?

— Hier, sur l'invitation de l'accusateur public, je réunis les dossiers des prévenus qui devaient comparaître devant vous. Et voici que dans la procédure de l'émigré Fulgence Descart, il manque une liasse tout entière, la liasse 8.

— Les pièces reposaient-elles en lieu sûr?

— Oui; à l'Hôtel de Ville.

— Mercier, dit le président, charmé de prendre en défaut un insolent interrupteur, l'on te nomma le mois dernier gardien des archives?

—Oui, citoyen président.

— Je te félicite ; tu remplis bien ton mandat.

— La République n'a pas de serviteur plus zélé.

— Il y paraît! Hier le dossier de l'aristocrate Fulgence Descart fut confié à tes soins, aujourd'hui il est incomplet.

— Impossible!

— Les liasses étaient numérotées ; la huitième manque.

— Elle est confondue parmi les autres. Quand le greffier me rapporta la clé des archives, je l'accrochai au-dessus de mon lit et la lui rendis ce matin.

— Tu me la fis longtemps attendre.

— C'est vrai... j'en conviens. Il faisait sombre. Mais eussé-je égaré cette maudite clé qu'une étourderie n'expliquerait pas la disparition d'une liasse. Sauf ma femme et peut-être la citoyenne Paule, personne n'est entré dans ma chambre.

— On nous dira le prix de ta complaisance. Huissier, appelle le détenu Fulgence Descart ; nous remettrons à plus tard la confrontation de Paule Marsig avec les témoins.

— Fulgence Descart, tanneur à Saint-Amand.

Fulgence, rapetissé, se tenait tapi au dernier rang des accusés. Il apparut, poussé par les gendarmes, pâle de frayeur, chancelant comme un homme ivre. Sa présence à la barre déchaîna des ouragans de colère et de haine. Les artilleurs, contraints de l'épargner, le désignaient à la sévérité du tribunal ; s'il avait échappé à leurs fusils, il ne ferait pas nargue à la justice.

— Le fils du dîmeur! Lâche, fils de lâche!

Le président imposa silence de la main. Désormais d'accord avec l'assistance, il reprenait son autorité ; on se tut.

— Tu es prévenu de scélératesse.

— Moi!

— D'aristocratie.

— Calomnie pure!

— Tu te réjouis de l'invasion qui amenait à Saint-Amand les ennemis de ton pays.

— C'est faux!... Je souhaitais le retour de nos bons républicains avec la sécurité qu'inspire l'innocence!

— Tu pactisais avec les émigrés et les moines installés à Tournay.

— Sans m'arroger du génie, je me flatte d'être assez philosophe pour mépriser les imposteurs de toute robe et de tout sexe, trop sage pour favoriser leurs folles présomptions, trop judicieux pour

les aider à reconquérir des droits aussi abusifs que chimériques.

— Entendez donc ce corbeau, comme il croasse avec gentillesse !

Fulgence, effaré, se retourna, chercha l'interrupteur, ne le vit point et reprit au plus vite son indigeste profession de foi.

— J'en dirai autant des ci-devant nobles dont on m'accuse de rechercher l'amitié. Un bourgeois, un artisan tel que votre serviteur, ne saurait désirer le retour de ces bouffissures d'orgueil, de ces contempteurs du glorieux Tiers-État aujourd'hui rentré par sa prodigieuse énergie dans la plénitude de droits imprescriptibles.

— Renégat ! crièrent les volontaires.

— Il désigna la maison d'un bon patriote, le notaire Briez, aux pillards royalistes.

— Le colonel et sa mère ici présents en peuvent témoigner.

— J'ignore ce fait, répondit Guillaume, mon père n'éleva jamais une plainte à cet égard.

— Que dis-tu ? murmura Catherine.

— Je regrette d'avoir prêté les mains à l'arrestation de ce drôle et suppléé, fort innocemment du reste, les fournisseurs habituels du tribunal, reprit-il à demi-voix. Ce ne sont pas là les besognes d'artilleurs.

Fulgence, surpris, roulait ses petits yeux entre ses paupières bridées. Il ne s'expliquait pas que Guillaume, après lui avoir sauvé la vie, prît une seconde fois sa défense. Pourquoi devait-il le salut à son ennemi et recevait-il un nouveau secours du fils de Pierre Briez, du fils de cet homme qu'il s'enorgueillissait d'avoir torturé jusqu'à son dernier souffle ?

Le greffier reprit sa lecture interrompue.

« En septembre dernier l'aristocrate Fulgence Descart guetta du haut du beffroi de Saint-Amand l'apparition des éclaireurs autrichiens et, de sa main, sonna la grosse cloche pour fêter ce joyeux événement.

— Mensonge !

— Une pièce timbrée du sceau de l'abbaye relate ce glorieux exploit, dit le président qui feuilletait le dossier. Voici le témoignage du ci-devant prieur, Pierre Donné. Ton zèle est offert en exemple aux vassaux de la seigneurie.

Fulgence restait muet, confondu devant cette pièce accablante. Par quelle fatalité un hommage rendu par les bénédictins à leur

fidèle serviteur, un titre à leur reconnaissance transformé en acte d'accusation se trouvait-il sur la table du président? Avant de quitter la rue des Anges il l'avait enfoui sous terre ainsi que d'autres papiers compromettants, mais utiles à retrouver quand luiraient des jours meilleurs. Onésime seul l'avait aidé...

Pauvre Onésime... Pauvre agneau... Qu'était-il devenu? Le reverrait-il jamais? Se réconforterait-il de ses bons conseils? L'infortuné avait peut-être péri : sa piété, sa douceur, le désignaient à la férocité des tigres révolutionnaires.

— Citoyen président, reprit l'interrupteur qui, du fond de la salle, s'était déjà fait entendre, une partie du dossier de cet aristocrate manque, paraît-il, à l'appel. Il a des complices, ne l'oublie pas.

— Un témoin aussi bien renseigné mérite d'être entendu. Comparais à la barre... Ton nom?

— Onésime.

— Onésime!... Mon ami... mon meilleur ami... gémit Fulgence atterré.

— Impudent! Peut-il exister des liens d'amitié entre un bon patriote et un scélérat!

A sa lévite noire, de forme monacale, l'ancien protégé des bénédictins avait substitué une carmagnole; à la culotte sombre, un pantalon de couleur voyante; au tricorne, un bonnet rouge posé sur une chevelure embroussaillée, veuve de poudre. Ses yeux, jadis voilés sous des paupières mi-closes, s'ouvraient effrontés; la bouche confite se relevait ironique; la barbe sale donnait à l'agneau métamorphosé en loup un aspect terrifiant. Sa transformation matérielle trahissait ses projets et dénonçait ses appétits : à son aspect, on comprenait qu'il n'hésiterait pas à travailler des griffes et des dents pour prendre sa part de la chair des victimes. La crainte d'être compris un jour ou l'autre dans une levée, comme l'en avait menacé Paule, le désarroi du parti monarchique, son impuissance à se pousser aux honneurs par l'intermédiaire de Fulgence, l'avaient déterminé à une volte soudaine. Pour marcher vite et monter haut, il fallait donner des gages; il les avait empruntés au tanneur. Sur ses conseils, Fulgence émigrait; sur sa dénonciation, Fulgence était arrêté. Puis il courait à Valenciennes afin de stimuler le zèle des patriotes, et de se faire un marchepied de son ancien bienfaiteur. Quant à Berthe, entretenue dans son habituelle ignorance, d'ailleurs fort insouciante

à l'égard d'un mari peu aimé, très partiale à son endroit, il aurait vite capté sa tendresse, et assuré près d'elle la paix matérielle de son existence.

Non moins surprise que son oncle, Paule reconnaissait enfin l'hypocrite flatteur de la famille Descart, le parasite sournois de la rue des Anges, l'orateur du Vrai Sans-Culotte, son dénonciateur. Le fourbe se vengeait, et parfaisait de ses mains la catastrophe où elle succombait.

— Vipère! s'écria-t-elle, impuissante à dissimuler son mépris et à contenir son indignation.

Onésime entendit, sourit, se replia sur lui-même, comme le reptile auquel on le comparait.

— Mais, j'y songe, reprit-il, citoyen président, interroge Paule Marsig, la propre nièce de Fulgence Descart, mieux que personne elle te renseignera sur la disparition de la huitième liasse.

— Moi!

— Oui, toi! Je te surpris ce matin comme tu sortais de la salle des Archives.

Il mentait, n'ayant aperçu Paule qu'à l'instant où elle traversait la place d'Armes, mais son instinct méchant lui révélait la vérité.

— C'est bien toi qui dénonças les agissements criminels de cette citoyenne? ajouta le président.

— Je m'en flatte.

Guillaume comprenait le péril, il savait que Paule n'achèterait pas sa grâce au prix d'un mensonge. Son apparente complicité avec un suspect, son imprudente conduite envers Dumouriez, la mèneraient fatalement à Douai. Bien autres eussent été ses craintes, s'il eût soupçonné que Paule, au lieu de quelques lettres, portait encore sur elle les documents soustraits à la procédure contre Fulgence. Dès le début de l'audience, il avait senti que l'appui de Madeleine et de ses amies, toutes peuple, toutes jacobines, valait mieux que la plus belle plaidoirie, il avait compté sur l'enthousiasme de la vivandière pour ameuter la foule, et Madeleine, tout à l'heure si fière, baissait la tête et se taisait.

C'est qu'elle traversait une fâcheuse crise, la digne matrone. Une liasse manquait au dossier de Fulgence Descart... Qui l'avait prise?... Paule... Paule l'avait donc trompée!... Et en faveur de qui, s'il vous plaît?... Pour un magot d'aristocrate, pour un vilain tanneur, pour une cocarde noire! De bons patriotes comme

elle et Mercier seraient-ils pris à partie, dépouillés d'une place lucrative, peut-être accusés à leur tour! Elle consentait à payer de quelques mauvaises chances le salut de son petit lieutenant, mais s'occuper d'un Fulgence, c'était bien autre affaire. Que répondrait-elle aux reproches de Mercier, si l'interrogatoire tournait à leur confusion? Donner le jour à une petite sans-culotte timbrée de l'emblème de la liberté, s'élever à une position superbe, être enviée de toutes les commères de la ville, puis échouer dans la nasse comme un barbot royaliste!

— Citoyenne Marsig, reprit le président, Fulgence Descart est-il ton oncle?

— Les registres de la paroisse de Saint-Martin témoignent qu'il épousa la sœur de ma mère, mais je le vois pour la seconde fois de ma vie.

— Ne disais-je pas qu'elle était complice du prévenu! Me suis-je trompé! s'écria triomphalement Onésime. La huitième liasse contient des charges accablantes contre l'oncle, la huitième liasse a été dérobée par la nièce. Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille?

Paule eut une révolte de sa loyauté. Si elle se taisait, elle s'associerait à un crime, elle deviendrait la complice d'Onésime; si Fulgence était condamné, elle se reprocherait sa mort. Tout méprisable qu'il fût, le sang de son oncle réclamerait contre elle.

— Tu mens! s'écria-t-elle en s'avançant vers Onésime.

Il reculait épouvanté.

— Tu en as menti!

— C'est parler haut, reprit le président; réponds d'abord à mes questions. Oui ou non, as-tu pénétré cette nuit dans la salle des archives?

— Oui, j'y suis entrée; oui, j'ai soustrait une liasse au dossier de Fulgence Descart; mais je jure sur mon honneur de soldat, j'atteste l'Être suprême que ces papiers ne concernaient pas l'accusé.

— Explique-toi.

— Je ne le puis en ce moment, en ce lieu.

— Qui t'ouvrit la porte des archives?

— Personne. Profitant du sommeil des époux Mercier, je me saisis de la clé, courus à l'Hôtel de Ville, cherchai des pièces relatives à ma famille, les trouvai et les pris. Si j'agis contre la loi, punissez-moi, sans inculper le digne Sulpice, un patriote corps et âme à la République.

Fulgence tombait de surprise en surprise. Guillaume l'épargnait : les soldats ne savent rien de la vie; mais Paule! A quel intérêt obéissait cette nièce détestée? Que signifiait son attitude après les outrages dont il l'avait abreuvée? Son salut serait-il l'œuvre de ses victimes? Soudain, la lumière se fit dans son esprit : Paule avait voulu chercher dans les archives de l'abbaye la preuve de sa parenté avec Guillaume. Il l'avait trompée, elle le savait; il avait martyrisé le vieux Pierre Briez, elle le savait; et pourtant, en face d'Onésime traître et lâche comme le mensonge, elle avouait son larcin, n'hésitait pas à confondre le perfide. Et lorsque Fulgence comparait la générosité de Paule et de Guillaume à la trahison de son ami, il sentait mollir sa haine, il écoutait de vagues remords.

Le président se tourna vers Paule.

— Tu es entrée dans la voix des aveux; tes bons antécédents, ton courage devant l'ennemi te méritent notre indulgence : le comité ne te condamnera pas sans preuves. Greffier, cherche la huitième liasse dans les papiers saisis au domicile de la citoyenne.

— Ce document ne figure pas au nombre des pièces à conviction.

— Elle le porte sur elle! s'écria Onésime. Je le devine sous le drap de la capote! Ce n'est pas un tissu baleiné qui le raidit ainsi, mais un corset d'infamie.

— L'a-t-on fouillée?

— Il semble qu'on l'ait omis.

— Huissier, amenez l'accusée : qu'on la fouille sur-le-champ.

Paule, la tête ramenée, les bras convulsivement serrés sur la poitrine, frémissait sous l'insulte. Un cri d'unanime protestation s'éleva parmi les femmes; Madeleine, n'écoutant que sa tendresse, Catherine Briez obéissant à son fils, tournèrent la table de communion et pénétrèrent dans le chœur.

— Arrière, vous autres! mugit la vivandière, pas une main d'homme n'effleurera cette enfant. Vrai Dieu de vrai bon Dieu, je vous le défends bien!

Le président eut un regard sévère :

— Tu blasphèmes. La loi est chaste et, dans l'exercice de leur mandat, ses représentants participent de sa pureté et de sa décence.

Alors, Mme Catherine étendit ses voiles de deuil et Madeleine, dont la grosse main tremblait, chercha sous la tunique.

— Allez-vous nous faire souper ici! reprit le président; hâtez-vous, ou les gendarmes mettront fin à cette ridicule comédie.

— Voici l'écriture.

Les papiers jaunis passèrent des mains de Madeleine dans celles du greffier.

— Le n° 8. C'est bien cela.

Pâle, morne, écrasée sous le poids de son angoisse, la jeune fille s'affaissait.

— Avant de choir en pâmoison, explique ta conduite au Comité, dit le président qui la devinait prête à défaillir.

— Qu'on m'envoie à Douai... tout de suite... je demande à mourir.

Onésime intervint :

— Elle se rend justice. N'hésitez pas à prendre des mesures de rigueur contre cette fille et son scélérat d'oncle; ne balancez pas à les traduire tous deux devant le tribunal criminel. Il faut trancher la tête de l'hydre aristocratique, ou le monstre enfantera des brigands suborneurs du peuple. Cessons un jour de nous défendre, et nous verrons bientôt la ruine des lois, le rétablissement des trônes, la résurrection des privilèges et le renversement de notre admirable république. Aux juges, gardiens des droits populaires, de venger l'univers que les excès des amis de la tyrannie étonnent et conduisent au désespoir. Point de crainte! Quand la nation aura montré de la fermeté, elle verra combien ses ennemis sont peu nombreux. Point de grâce! la postérité nous jugera; nos fils doivent savoir ce que nous coûta la Liberté...

— Le Comité, la ville entière rendent justice à l'ardeur de ton civisme, interrompit le président, mais laisse-nous le temps d'éclairer notre conscience patriotique, ne nous dispute pas le soin de sauvegarder des intérêts sacrés.

Puis se tournant vers le greffier :

— Mais ces pièces sont étrangères au procès! Reconnais-tu bien la liasse soustraite? Est-elle complète?

— Elle est paraphée par premier et dernier feuillet. La pagination est intacte.

— J'y lis l'interrogatoire d'un nommé Moreur, assassin présumé de l'ancien dîmeur de l'abbaye de Saint-Amand... père de Fulgence Descart... L'inculpé invoque un alibi... et prétend avoir passé la nuit même du crime chez la dame...

— Par pitié! Tais-toi, citoyen président! s'écria Paule perdant la tête, épargne-les... je t'en supplie.

— Je démêle mal le sens de tes protestations. Quel rapport existe-t-il entre cet interrogatoire, la présence de Moreur chez la dame Catherine Briez, de Saint-Amand, la nuit même du crime, et les accusations formulées contre ton oncle?

Paule restait anéantie, à bout de forces. Ah, tout était bien fini! Connaissant le caractère ombrageux de Guillaume, elle tendait l'oreille au sourd grondement précurseur de sa colère, et dans la tourmente prévue elle voyait fuir le bien-aimé qu'elle avait cru reconquérir. De ses grands yeux mornes elle fixait le président. Qu'allait-il dire encore?... Rien! Il ne lui restait plus un outrage à jeter à la face de la mère, pas une insulte à faire dévorer au fils.

— Catherine Briez... de Saint-Amand... ma mère, avez-vous entendu? fit Guillaume à voix basse.

Elle ne répondait pas. Il la regarda et la vit impassible, froide, hautaine.

— Avez-vous entendu? répéta-t-il.

— Ton père mourut de cette erreur judiciaire... Je te la cachai. Quel démon s'acharne à me souiller!

— Vous avez douté du respect de votre fils!

— Pardonne... Si tu avais cru, toi aussi! Comme ton père... comme cette enfant! Ne vois-tu pas qu'elle s'est perdue pour détruire la preuve de mon prétendu crime!

— Ne baissez pas la tête, reprit-il avec force, votre fils fera la preuve de votre innocence. Me vit-on jamais trembler devant une attaque directe!

Et, redressant sa haute taille, il s'efforçait de conduire ses pensées à travers un chaos insondable. L'assassinat du dîmeur, l'alibi invoqué, l'interdiction prononcée par son père, l'outrage qu'on lui avait caché, le vol de l'interrogatoire s'emmêlaient dans un écheveau dont il ne débrouillait pas les fils. Mais de toutes ces hontes, de tous ces crimes, aucun n'ébranlait sa confiance en sa mère, n'attiédissait son amour pour sa fiancée.

Et pendant que Paule tremblait attendant une malédiction imméritée, Catherine bénissait du fond de l'âme l'ange gardien de son honneur, Guillaume adorait la vierge qui s'immolait, prête à laver de son sang une odieuse calomnie. Jamais elle ne lui était apparue plus belle, plus noble, plus digne d'admiration. Devant la femme aimante, sublime de délicatesse, il ou-

bliait le soldat intrépide et le héros couvert de gloire. Avec quel soin jaloux elle lui avait caché le véritable but de ses recherches, avec quelle force d'âme bravant la honte d'une compromission avouée, affrontant la guillotine, elle avait refusé de remettre un pieux larcin entre ses mains discrètes! Il la savait vaillante, courageuse, impassible devant la mitraille; lisait-elle moins bien les intimes douleurs, s'épanchait-elle moins tendre, marchandait-elle sa vie quand elle pouvait payer du martyre la paix de ceux qu'elle aimait! Son existence de soldat, l'habitude des camps, les horreurs des champs de bataille avaient respecté les fibres délicates de son cœur; une suprême miséricorde débordait de son âme parfaite.

Maintenant que l'irrémédiable mal était consommé, que Guillaume savait, que Catherine avait entendu, que leur malédiction ne l'avait pas écrasée, Paule reprenait son énergie un instant paralysée.

— Citoyen président, je te fais juge de ma conduite. Elle est pure de toute complicité avec l'étranger ou les ennemis de la République. Une accusation avait été portée contre la mère du colonel Briez, mon fiancé; fille respectueuse j'ai voulu la détruire. Puis, cet homme s'est avancé, — de la main elle montrait Onésime, — et pour faire oublier ses attaches monacales, pour échapper à la justice, il dénonça son bienfaiteur; il m'accusa sans preuve. Mon indignation et mes scrupules me trahirent.

— Laisse en paix le citoyen Onésime : la République est en cause.

— Afin de défendre la patrie, j'ai donné mon sang; je suis prête à l'offrir encore.

— Nous allons délibérer.

Depuis la fin de son interrogation, Fulgence semblait aux prises avec de vives perplexités. Le pressentiment d'une fin prochaine, la crainte de la mort, la vision des éternels supplices, les effluves mystiques dont la chapelle était encore imprégnée, les saints qui, du haut des voussures, montraient la route du paradis rappelaient à l'ancien élève des bénédictins les enseignements reçus dans sa jeunesse indocile, réveillaient sa foi, l'induisaient aux regrets et le poussaient à l'attrition.

« Il y aura grande joie dans le ciel pour un pécheur qui se repent. » S'il recevait son pardon ici-bas, et il le solliciterait humblement, Dieu le recevrait en sa miséricorde.

— Citoyen président, je demande à présenter une observation importante.

Les matrones et les volontaires protestaient avec colère.

— Non ! Silence !

— Les amis de la citoyenne Paule et du colonel Briez peuvent m'entendre.

Il paraissait transfiguré, presque embelli ; l'on se tut.

— Je déclare que les bénédictins n'ajoutèrent nulle créance aux affirmations de Moreur. Le dossier — je l'ai trop souvent ouvert — prouve que la dame Catherine Briez ne fut jamais mandée devant les juges ecclésiastiques et qu'elle ignora, comme son mari, cette accusation calomnieuse.

« La neuvième liasse que ma nièce n'a point aperçue contient même une rétractation formelle renouvelée par le coupable à l'article de la mort. Je m'étends sur ces explications toutes à l'honneur de Mme Catherine Briez afin de rétablir des faits sciemment altérés dans mon dernier entretien avec ma nièce. Sur cette terre de misère on domine difficilement ses passions ; j'ai trop obéi aux miennes. Que les victimes de mes regrettables manœuvres oublient mes fautes en faveur de mon repentir.

Le président reprit le dossier et le compulsa de nouveau.

— Voici la neuvième liasse ; elle contient, en effet, la rétractation solennelle de Moreur. Excusez-moi : cela se passait au temps des tyrans, je suis forcé de lire le texte dans toute sa teneur.

« Rappelé devant le Grand Prieur agissant au nom et par délégation spéciale d'Henry-Benoît-Marie Clément, cardinal-prêtre de la sainte Église romaine, duc d'York, archiprêtre de la basilique de Saint-Pierre, abbé des abbayes de Saint-Amand, de Saint-Sauveur, d'Auchin et de Saint-Benoît, archevêque de Corinthe, et interrogé sur le dessein qu'il avait poursuivi en désignant Catherine Briez de préférence à toute autre bourgeoise de Saint-Amand, Moreur répond : « J'aperçus cette dame dans l'église de Saint-Martin. Sa beauté, son élégance me frappèrent. Je la savais beaucoup plus jeune que son mari, souvent seule pendant les absences que nécessitaient les obligations du notariat. Son image visita ma pensée dès mon premier interrogatoire ; j'espérai me sauver en invoquant des relations coupables avec une femme désirable haut placée, rebelle à l'influence de l'abbaye, et trop intéressée à cacher sa faute pour que mes juges lui accordassent crédit. »

Une joie immense éclairait le visage de Paule, gonflait d'émotion le cœur de Catherine, envahissait l'âme de Guillaume. Ils rentraient dans leurs sombres repaires, les horribles cauchemars; elles fuyaient, les appréhensions douloureuses; ils s'évanouissaient, les fantômes menteurs. De son souffle malfaisant Fulgence avait créé de monstrueuses chimères, d'une main repentante il s'appliquait à les détruire et à les refouler dans le néant.

Les membres du Comité hésitaient à rendre une ordonnance de non-lieu, tant la clémence leur était peu familière. Un agent de la commune, reconnaissable à son bonnet rouge, entra, s'approcha du président et lui remit un message. Il contenait un ordre formel. Le Comité reprit séance.

— Citoyenne Paule Marsig, tu fus imprudente plutôt que coupable; tu te laissas entraîner par des sentiments tendres que la nation, toujours grande et généreuse, sait apprécier. Le maire de la ville, le digne Pourtalès, informé tardivement de ton arrestation, nous invite à te rendre la liberté et réclame le plaisir de te remettre les armes d'honneur et le cheval harnaché que t'octroie la Convention. Ta belle conduite pendant la dernière campagne te mérite cette récompense.

Guillaume, fou d'émotion, de reconnaissance et d'amour, était aux pieds de Paule :

— En détournant la carabine d'un ennemi, tu ajoutas à mes jours tous ceux que je vivrai encore; en m'arrachant au doute où je succombais depuis la mort de mon père, tu me donnas la force de les vivre; en les embellissant de ton affection, tu me ravis dans une extase qui m'élève au-dessus de tous les mortels. Tu as sauvé le corps, tu as régénéré l'âme, prends ton bien, je ne m'appartiens plus.

Paule le releva, mais au moment de chercher sur la poitrine de son fiancé l'écho de sa joie et d'y compter les battements de son cœur, un rose pudique colora son visage d'ange, un émoi de sa virginité la retint.

— Oh, mes bien-aimés, que ces mains chargées des bénédictions des âmes qui s'enfuirent répandent sur vous une éternelle félicité et scellent les engagements sacrés de l'amour. Je vous unis.

Et par une tendre caresse, Catherine rapprochait leurs deux têtes doucement rebelles. Guillaume eut un cri de triomphe, Paule, un long soupir, ses yeux se voilèrent : c'était le premier baiser qu'elle eût reçu, le premier baiser qu'elle eût donné. De-

puis Morlies toutes les douleurs, toutes les joies de sa vie n'étaient que le prélude de cette exquise effusion.

Tous trois s'étreignaient dans un étroit embrassement. A peine se parlaient-ils, mais des larmes de bonheur débordaient de leurs yeux. Et tandis qu'ils se rappelaient l'amertume des angoisses communes, qu'ils disaient le cantique de la délivrance inespérée, l'assistance triomphante exultait de joie.

— Vive la Convention !

— Vive le colonel Briez !

— Vive le lieutenant Marsig !

— Vive le Comité !

— Vive la République une et indivisible ! ripostèrent les juges en agitant avec frénésie leurs chapeaux empanachés.

— Lieutenant Marsig, tu es libre. Colonel Briez, emmène ton amante. Apprêtez le temple de l'amour, dressez l'autel de l'hyménée, et quand vous les aurez parés des fleurs virginales que la nature fait éclore pour le bonheur des âmes sensibles et tendres, les membres du Comité de sécurité révolutionnaire de Valenciennes se rendront à votre appel, heureux d'honorer de leur présence vos noces civiques et républicaines. Cette cérémonie prendrait un caractère particulièrement touchant et patriotique si vous la célébriez le jour de la fête des époux.

— Tu nous vois pénétrés de reconnaissance et remplis de confusion, citoyen président, reprit Paule, mais je devine que le colonel Briez pense comme nous tous à la défense de Valenciennes avant de rêver aux joies et à la paix du foyer domestique.

— Mars est donc vainqueur de Vénus?

— La patrie ne saurait céder le pas à une déesse, répondit Paule rougissante.

— Pas de bêtises, ma mignonne, riposta Madeleine. Hâte-toi, et suis mon exemple : dès qu'ils seront assez nombreux pour former un peloton, j'apprendrai l'exercice à tes enfants.

— Et si ce sont des filles? cria un volontaire.

La grosse commère se retourna :

— Que t'es bête ! Si ce sont des filles, j'aurai moins de peine à les instruire que ton caporal à te donner de l'esprit. Elles suivront les traces de leur mère !

Le président semblait attendre le départ de Paule. Elle comprit que sa disparition serait le signal de la condamnation de Fulgence et ne voulut pas s'éloigner sans tenter un dernier effort.

Le Comité vient de se montrer si généreux qu'il ne repoussera pas ma requête... mon oncle Fulgence Descart...

— A Douai! à Douai!

Soldats et commères avaient acclamé leur héroïne, mais ils n'entendaient pas qu'on leur disputât la vie d'un homme qui, à leurs yeux, incarnait la dîme, évoquait la corvée, et leur rappelait les souffrances endurées par leurs pères.

— Fulgence Descart et les détenus cités à l'audience seront conduits ce soir même à Douai.

Paule essayait d'implorer encore.

— La séance est levée, dit le président.

On entraînait les condamnés vers la place où des charrettes les attendaient déjà. Fulgence passait devant Paule, il l'effleurait.

— Mon enfant, je t'ai méconnue. Pardonne et oublie... Le bonheur soit ton partage.

— Que le Tout-Puissant protège vos jours!

— Aie compassion de ta tante... Préserve-la des baisers de Judas.

La foule se précipitait sur les pas des condamnés.

Soudain, une clameur dominée par un cri strident déchira l'air.

« Le fils du dîmeur!... Le fils du dîmeur! »

Un second cri plus aigu que le premier.

Sur le sol roulait une masse ronde que les femmes poussaient du pied, que les hommes lardaient à coups de piques, et dont il jaillissait du sang.

En l'air, à l'extrémité d'une lance, une tête coupée, encore grimaçante.

« Le fils du dîmeur!.. Le fils du dîmeur! »

Et la populace, torrentueuse, ivre de sang, chantant l'air chéri du *Ça ira*, s'éloignait dans la direction de la porte de Lille.

Jane DIEULAFOY.

FIN

LES SYMBOLIQUES

Les jeunes écrivains et poètes symboliques ont eu le plus honorable et le plus dangereux privilège. Dès la formation, au quartier Latin, de leur premier cénacle, une histoire, presque une légende, s'est formée autour d'eux. Quelques notes sur l'origine de cette « école nouvelle », sur sa lente formation, sur ceux qui semblent, à l'heure actuelle, ses chefs, ne seront point sans intérêts. Et, d'ailleurs, n'y a-t-il pas, dans le juvénile effort intellectuel tenté par eux, un peu de cette noblesse et de cet enthousiasme qui présagent le succès aux plus audacieuses aventures?

I

Vers la fin de l'année 1883, les jeunes poètes du quartier Latin, affublés de l'étiquette *Hydropathes*, tenaient leurs assises hebdomadaires dans le sous-sol d'un café à l'angle du quai Saint-Michel. M. Émile Goudeau présidait et disait, d'une voix retentissante, un poème dans le goût romantique, *la Revanche des bêtes*. M. Edmond Haraucourt était, avec M. Maurice Rollinat, le héros de ces cérémonies, et le poète de l'*Ame nue* se laissait, parfois, aller à la vanité de faire entendre ses beaux vers. L'assemblée avait un moniteur officiel intitulé *Lutèce*, ce qui ne l'empêcha point de se dissoudre obscurément.

Tout autre fut le destin du groupe symbolique. La plupart de ceux qui, tout à l'heure, allaient former la nouvelle école, et qu'alors on nommait, injurieusement sans doute, les *Décadents*, avaient débuté aux *Hydropathes*. C'étaient Jean Moréas, Laurent Tailhade, Charles Morice, Charles Vignier, Stanislas de Guaita. M. Maurice Barrès y avait paru quelquefois en compagnie de ce dernier, son ami d'enfance. Bientôt las de ce lieu peu propice à leurs dissertations et à leurs mélancolies, les symboliques

émigrèrent vers les hauteurs du quartier Latin. Le café où ils se réunirent, de 1884 à 1886, fut — on peut le dire, puisqu'il est maintenant un café historique — le *François Ier*. Le décor en était quelque peu ridicule. Il figurait une sorte de grotte, avec des stalactites en tuf, et des palmiers en zinc. Les garçons y déposaient leurs torchons et leurs éponges dans des casques moyen âge dont ils levaient la visière sans précaution et sans respect. C'est là que naquirent les symboliques et c'est là que vinrent les chercher les chroniqueurs, ces chroniqueurs qui les proclamèrent des gens préparés aux plus atroces besognes, telles que, par exemple, de ruiner la belle clarté de la langue française et d'écrire en charabia des histoires grotesquement sataniques.

En réalité, ce fut un bon et heureux moment, et je suis convaincu que tous ceux qui formèrent ce cénacle du *François Ier* ne se le rappellent pas sans quelque émotion.

Aux noms que je viens de rappeler, ceux d'un grave et doux poète, Jules Laforgue, qui est mort il y a quelques années, si malheureusement pour la nouvelle école dont il semblait devoir être le représentant le plus remarquable, de M. Gustave Kahn et de M. Paul Adam se doivent ajouter. En outre, mais non point toutefois en qualité de symbolique, il convient de citer M. Joseph Caraguel, un romancier naturaliste très perspicace, qui ne cessa jamais de persécuter ses compagnons avec une logique gaîment malicieuse.

Tel était donc, à cette date, le personnel de la future école. Certes, il ne devait pas tarder à s'enrichir de recrues précieuses ; mais je crois devoir n'en point surcharger mon programme.

Jamais, d'ailleurs, une collection d'esprits plus divers et plus contradictoires ne fut réunie par les hasards de l'existence. L'avenir l'a bien prouvé, puisque, de presque tous ces camarades, il a fait successivement des adversaires plus ou moins déclarés ! N'importe ! Il y avait à cette époque, au *François Ier*, quelque chose de commun : c'était d'abord la vie, puis c'étaient aussi des goûts et des curiosités identiques, un égal désir de gloire, ou, pour mieux dire, une ambition parfaitement désintéressée de faire de belles œuvres.

Si les poètes symboliques n'avaient point subi la même éducation ; si les uns étaient catholiques et si les autres appartenaient à la religion réformée ou avaient subi l'influence protestante (plusieurs d'entre eux étaient étrangers : M. Jean Moréas

venait de Grèce; M. Charles Vignier, de Genève; M. de Guaita, bien que né à Nancy, je crois, se réclamait parfois de son origine espagnole); si tous apportaient des contrées les plus dissemblables des expériences spéciales, du moins ils étaient, quoi qu'ils fissent, les héritiers des poètes parnassiens, et, comme tels, ce furent des questions de forme, de technique littéraire qui les sollicitèrent. M. Émile Hennequin, le regretté critique, qui fut l'infatigable conseiller et l'ami de plus d'un d'entre eux, leur disait lui-même : « Préoccupez-vous de vous faire un style d'abord; vous verrez ensuite plus exactement ce que vous aurez à dire! » Or, dans le Parnasse, ou plutôt parmi les poètes de la génération précédente, l'un surtout dominait aux yeux des jeunes symboliques : Charles Baudelaire. Sa poétique, d'une rigoureuse plasticité, d'une limpidité toute spirituelle, exerçait sur l'école future une influence permanente. Quelques-uns savaient par cœur les *Fleurs du mal*, en entier, et, chaque jour, le maître, par des vers cités à haute voix, suivant une mélopée traînante et onctueuse, était évoqué respectueusement. A côté de Baudelaire, toutefois, coexistaient d'autres divinités littéraires. A l'origine, on acceptait M. Leconte de Lisle; on y renonça plus tard. Ceux dont l'influence a été la plus incontestable, je ne dirai pas sur l'esprit, mais sur la « manière » des symboliques furent le comte de Villiers de l'Isle-Adam, MM. Stéphane Mallarmé, Paul Verlaine et Arthur Rimbaud.

On connaît assez, aujourd'hui, ces poètes, pour concevoir qu'une école procédant d'eux devait nécessairement être quelque peu subtile et compliquée. Du reste, je voudrais ne point préciser la formule littéraire du groupe symbolique, qui compte à l'heure actuelle autant de formules diverses que d'adhérents. Le seul intérêt de ces quelques notes est d'évoquer la genèse d'un mouvement artistique dont l'énergie a été, avec justice je pense, comparée à celle du mouvement de 1830, et dont la nouveauté n'est plus à démontrer, bien que, cependant, elles se manifestent en des œuvres assez dissemblables.

Les jeunes symboliques se réunissaient quotidiennement à leur café de prédilection. On les y voyait venir dès une heure après midi et, parfois, y demeurer jusqu'au dîner. Puis, dès la fin du dîner, y reparaître et ne quitter l'hospitalier établissement que longtemps après minuit. J'imagine que ces paresseuses stations ont eu les meilleurs résultats, car, sûrement, on ne chô-

mait pas alors! Il y avait ceci de particulier, que ces jeunes gens, plus ou moins récemment sortis de leur province ou de leur baccalauréat, savaient peu de choses, non seulement de la vie, mais de la littérature. Ce fut, pour eux, un charmant et laborieux apprentissage. M. Stanislas de Guaita, dont les poches étaient toujours bourrées de bouquins, citait avec enthousiasme ses auteurs. D'ailleurs, excellent latiniste, il vénérait les classiques, et Lucrèce surtout.

Jean Moréas avait séjourné en Allemagne. Ce fut lui, si je ne me trompe, qui, l'un des premiers, parla à ses camarades de Schopenhauer. Il a même publié quelques notes sur le célèbre philosophe dans la *Revue Indépendante*, que dirigeait à cette époque M. Félix Fénéon. Mais, ce dont il s'occupait avec passion, ce dont il s'occupe encore à l'heure actuelle, c'est de rechercher les merveilles ignorées des auteurs du XIVe, du XVe et du XVIe siècles. Or, voyez comment on écrit l'histoire! Plus qu'à tout autre, les critiques ont reproché à Jean Moréas son origine étrangère et son apparent dédain de notre langue, et, cependant, combien d'entre les jeunes écrivains actuels ont autant que lui la science du français, le culte de ses origines, le respect de ses traditions?

MM. Charles Vignier et Charles Morice furent, avec MM. Jean Moréas et Joseph Caraguel, les plus fidèles habitués du *François Ier*, puis du café de la rue de Médicis où les symboliques émigrèrent un jour. Originaire de Genève, M. Charles Vignier avait publié des petits poèmes d'une note en même temps ironique et sentimentale qui montraient un artiste délicat :

La route n'a peut-être nulle issue;
Tu crois à d'autres sentiers odorants?...
Va! l'heure vaut de n'être pas déçue.

Soyons désormais deux indifférents
Dont les gestes seuls et la voix à peine,
Remémoreraient l'ancienne peine.

Ces vers me semblent indiquer assez bien l' « état d'âme », au début du symbolisme. Tant de curiosités s'étaient simultanément éveillées chez les jeunes poètes, qu'ils en éprouvaient une sorte de lassitude cérébrale. Du reste, il y eut toujours chez M. Vignier un être double, dont le second se moquait méchamment du premier, et, en général, se riait de toutes choses.

Au contraire, M. Charles Morice semblait le gardien dernier du sacerdoce poétique. Sa longue figure d'ascète, aux yeux bleus et froids, sur son long corps mince et incliné en avant, rêvait un système esthétique auquel tous les poètes devaient désormais être soumis. M. Charles Morice, qui est né à Lyon, et qui a subi l'éducation des Jésuites — il fut même un de leurs brillants élèves — avait la tentation, parfois, d'imposer, à lui et à ses camarades, une véritable discipline spirituelle. De là l'étrange livre qu'il écrivit quelques années plus tard, *la Littérature de tout à l'heure*, où il corrige, en ce qu'elles ont d'excessif, les âmes des écrivains antérieurs, et où, avec une vraiment belle ardeur de prosélytisme, il détermine l'âme et l'œuvre des poètes futurs.

J'ai dit que les symboliques, au début, s'orientèrent vers quelques poètes tels que MM. Stéphane Mallarmé, Paul Verlaine, et Villiers de l'Isle-Adam. Chez M. Mallarmé, qu'ils voyaient le mardi soir, dans son logement de la rue de Rome que toute la nouvelle littérature connaît aujourd'hui, ils écoutaient, exposé avec une incomparable élégance, le secret d'une beauté quasi féerique et profonde. Le comte de Villiers de l'Isle-Adam, d'autres soirs, leur contait, d'une voix mystérieuse, les histoires amères ou merveilleuses de *Tribulat Bonhomet*, d'*Akédysséril* et de l'*Ève future*. M. Paul Verlaine, à l'hôpital, mais surtout et plus éloquemment encore, dans ses livres, leur confiait les cruelles et naïves expériences de son cœur.

Je devrais placer ici le nom d'un romancier qui venait de débuter, et dont le style fluide et subtil produisit une impression durable sur plusieurs symboliques : M. Francis Poictevin.

L'année 1884, qui avait vu paraître les *Syrtes*, le premier recueil de M. Jean Moréas, et les quatre fascicules des *Taches d'encre* de M. Maurice Barrès, ne me semble pas être demeurée, dans l'esprit des symboliques, comme une période réellement intéressante et féconde. Les discussions qu'ils eurent entre eux ne tournèrent guère qu'autour de certaines questions de technique poétique. Et puis, leur destinée ne se précisait sans doute pas très nettement à leurs yeux. Certes, leurs projets étaient abondants. Ils croyaient même les réaliser tous, ce qui témoigne aussi bien de leur naïveté que de leur sincérité. En attendant, ils s'intéressèrent avec ardeur à tout ce qui pouvait leur permettre de perfectionner leur art. C'est ainsi qu'ils discutèrent beaucoup

de l'assonance et de l'allitération dans les vers, dont ils usèrent d'ailleurs aussitôt avec une extrême adresse. Ils ne se préoccupèrent pas moins de définir ce qu'ils entendaient par ces mots, ce programme : « la suggestion en art. »

Il serait difficile de préciser davantage le caractère de ces discussions. On conçoit aisément que cinq ou six jeunes gens instruits, intelligents, et, de plus, venus un peu de tous les coins de la France et de l'univers, ne manquaient point de motifs de longuement discourir. Je ne sache pas qu'une question grave du domaine des connaissances, n'ait été examinée, modestement, cela va sans dire, mais avec enthousiasme et conviction, dans ces chaleureuses réunions de café. Ce fut bien là leur signe particulier. Telle était l'inquiétude des symboliques, leur désir de voir et de savoir, qu'ils ne se lassaient pas d'entendre le mieux renseigné d'entre eux s'expliquer sur une question quelconque. Ce fut là, vraiment, une bonne et spirituelle camaraderie. Il est certain que, quelque opinion qu'ils aient les uns des autres, à l'heure actuelle, ils ne peuvent songer à cette année 1884 sans en regretter les heureux moments.

Tout autre m'apparaît l'année 1885, qui fut, si je puis dire, l'année de la bataille, sinon celle de la victoire. Une revue, défunte maintenant, la *Revue contemporaine*, fondée par quelques-uns de leurs aînés : MM. Adrien Remacle, Édouard Rod, Émile Hennequin, Gabriel Sarrazin, Eugène Forgues, etc., ouvrit, comme on dit, ses portes aux nouveaux poètes. L'événement eut une importance véritable aux yeux de ceux-ci. La certitude que ce fait leur donnait d'être entendus ailleurs que dans les cénacles du quartier Latin, l'espérance qu'ils avaient de gagner le grand public à un art dont le raffinement et la perfection mêmes excluaient toute idée de lucre, leur donna de l'énergie, et c'est d'alors que date l'inspiration de la plupart des œuvres qui parurent depuis ou qui paraîtront un jour. Leur collaboration à la *Revue contemporaine* dura aussi longtemps que ce recueil périodique lui-même.

M. Jean Moréas y publiait ces beaux vers :

— « Les prêtres et les fossoyeux,
Dites, quelle est la jeune morte
Que dans ce cercueil on emporte,
Couchée en ses cheveux soyeux? »

— « C'est la belle aux yeux bleus, la blonde,
La blonde aux baisers de carmin;
Elle allait épouser demain
Le fils du roi de Trébizonde. »

M. Charles Morice y insérait des études fort intéressantes sur M. Paul Bourget et sur Lamartine. Baudelaire et Shelley. Il y donnait, en outre, des poèmes qui étaient comme des manifestes et comme des programmes d'œuvres futures. M. Charles Vignier s'y occupait de la *suggestion en art*, et, dans de très spirituelles notices bibliographiques, persiflait les poètes du précédent régime. M. Maurice Barrès offrait la primeur d'un des plus remarquables chapitres de son livre *Sous l'œil des barbares*. On y trouvait des vers exquis de M. Laurent Tailhade, et enfin, une étude admirablement judicieuse sur Jules Vallès, due à cet inséparable adversaire et ami des symboliques, M. Joseph Caraguel.

Les discussions du *François Ier* s'animèrent. Les goûts particuliers à chacun des jeunes poètes s'affirmèrent. M. Charles Morice, dont la rhétorique rigoureuse était d'ailleurs fort controversée, et qui est doué d'une rare éloquence, défendait vaillamment les droits du spiritualisme et du mysticisme. Partisan convaincu de l'*idée pure*, il souhaitait n'exprimer plus que des choses essentielles à l'âme humaine.

« Les classiques, disait-il parfois, ont traduit l'âme; les romantiques ne se sont occupés que du vêtement. Nous, nous synthétiserons l'*Ame vêtue*. »

Et, parlant de M. Jean Moréas, il le traitait volontiers de poète romantique, « magnifique et léger ».

M. Stanislas de Guaita, dans la préface d'un livre qui eut le privilège de révéler les nouveaux poètes, *Rosa Mystica*, s'écriait pareillement : « Le mysticisme! toute la poésie est là! » Et il ajoutait :

Aspirations follement fraternelles de nos cœurs vers d'imaginaires créatures, ou vers la nature personnifiée et sensibilisée; — ténues et surprenantes affinités que rien n'explique; — vague et précieux besoin dont se tourmentent nos esprits, de deviner l'inconnu, de pénétrer l'impénétrable et de peupler le vide; — charme infini des émotions illusoires, de quoi nous pleurons, les sachant telles; — attrait impossible à définir de ce que la pensée sublime, le sentiment égaré, la sensation exacerbée, ont de plus ineffable et fugace, — ou de plus intense et vibrant : toutes ces choses ont droit de cité en poésie. Le mysticisme? C'est l'amour de nos cœurs pour les songes de nos cerveaux; c'est ce qui nous fait haïr du vulgaire, ce qui fait de nous des proscrits.

Quelques semaines plus tard, enfin, M. Jean Moréas, répondant à un article de M. Paul Bourde inséré dans le *Temps*, montrait qu'on ne pouvait incriminer avec quelque justice les jeunes poètes du caractère mélancolique de leurs poèmes, car, en littérature du moins, il n'est pas de beauté sans mélancolie. L'auteur des *Syrtes*, protestant pareillement contre le reproche d'*obscurité* fait aux vers symboliques, préconisait la suggestion. Et enfin, il s'efforçait de légitimer ses personnelles recherches dans les vieux et merveilleux auteurs français.

Mais, en tout ceci, chacun des symboliques n'engageait que lui-même. De plus en plus passionnées, les discussions, au *François Ier*, attestaient de profondes divergences de goût et de culture, malgré le spirituel aphorisme de M. Joseph Caraguel qui disait :

« On peut s'insurger contre les opinions de toute une ville, de toute une nation, de toute la civilisation elle-même ; mais on ne s'insurge pas contre les opinions admises au café que l'on fréquente. »

En somme, le groupe symbolique était en quête d'une formule. Ni celle de M. Morice, ni celle de M. de Guaita, ni celle de M. Moréas ne le satisfaisaient. Un poète distingué, qui, parfois, venait s'asseoir à leur table, M. Raoul Gineste, leur déclarait un jour :

« Ce que vous cherchez si loin me semble bien près de vous. Vous voulez qu'une *forme simple* produise des *effets compliqués* et qu'une *forme compliquée* produise des *effets simples*. »

Mais je sais une définition préférable. Elle a paru très récemment, dans une étude consacrée à M. Jean Moréas par M. Charles Maurras : « Comme l'avait bien vu M. Désiré Nisard, dit M. Maurras, il y a deux écoles d'écrivains. Pour les uns, le monde extérieur existe puissamment. Leur imagination est tout obstruée de ce qui se voit, se palpe, se ressent et ils racontent ce spectacle. D'autres, fermés au tumulte des choses, aperçoivent de préférence le sens du monde, sa figure morale et la psychologie incolore de leurs pareils. M. Sully Prudhomme représente bien le second de ces groupes. Théophile Gautier résumait à merveille le premier. Les symbolistes travaillent à accomplir intimement en eux ces deux poètes. Dans les coins secrets de leur âme, un timide Sully évoquera dans le silence quelque flottant mystère, tandis qu'à fleur de sens un nouveau Gautier recherchera dans la

nature des lignes et des tons révélateurs de ce pur rêve. L'un donnera sa couleur et le prisme de ses vocables; l'autre animera ces objets de sa fine musique. Toute description deviendra, par cet artifice, la transcription d'une pensée. »

C'est donc en 1885 qu'on s'occupa des nouveaux poètes. On se rappelle l'incident, presque grotesque, qui sollicita la curiosité publique. MM. Gabriel Vicaire et Henri Beauclair, pour ridiculiser les recherches des symboliques, publièrent des vers d'un pseudo Adoré Floupette, où la nouvelle manière compliquée et sentimentale était finement raillée :

Mon cœur est un corylopsis du Japon...

Un journaliste, ne comprenant point la supercherie, tança le pauvre Adoré Floupette vertement. Ce fut un fou rire. Mais la curiosité était éveillée. Bien que sans aucune bienveillance, sans aucun intérêt pour ce mouvement littéraire, pourtant artistique, pourtant désintéressé qui se produisait, de nombreux chroniqueurs parlèrent des symboliques; ils se bornèrent d'ailleurs à dire qu'ils n'y comprenaient rien du tout, ce qui était, sans doute, la vérité.

II

Telles sont les origines du symbolisme : d'un café enfumé du quartier Latin où se rencontrèrent par hasard cinq ou six jeunes poètes, ardemment épris de leur art, est parti ce mouvement littéraire étrange, compliqué et simple, qui confine d'un côté à la peinture et de l'autre à la musique, et qui n'a peut-être rien d'analogue au monde, sinon l'admirable école anglaise des Shelley et des Dante-Gabriel Rossetti. Les symboliques n'ont, du reste, jamais été régulièrement constitués en groupe. Ils ont mené, après 1885, une vie assez solitaire. Sentimentaux à l'excès, — quelques-uns se dirent *égotistes*, — ils cherchèrent dans les relations leur moi avec les apparences extérieures de neuves inspirations, d'un sens mystérieux et délicat. De l'agrandissement de leur sensibilité, de l'hyperesthésie de toutes leurs facultés, résultèrent il faut le dire, des âmes assez particulières. Leur amour-propre, notamment, se développa avec rapidité ; j'en trouve une preuve dans un poème récent de M. Charles Morice, dont la Muse, s'adressant à lui-même, lui dit :

Et peut-être de tous es-tu le seul élu!

Mais il n'y a pas de vrai poète où il n'y a pas de confiance en soi. A côté de quelques enfantillages peu importants, il y a d'assez réelles qualités chez les symboliques pour motiver l'intérêt dont ils sont aujourd'hui l'objet. Et s'il est besoin de le démontrer, je citerai ce beau sonnet de M. Jean Moréas :

Les pâles filles de l'argile
S'en vont hurlant par les chemins,
Et, dans un transport inutile,
Sur leurs seins nus crispent leurs mains.

Lèvre vaine de ses carmins,
Orgueil de la hanche nubile;
Senteurs fugaces de jasmins,
O cette extase puérile!

TOI, dans qui j'ai constitué
Pour me consoler de la terre,
L'amour stérile et solitaire,

Dors ton sommeil impollué
Sous la pierre que ne soulève
Que la force occulte du rêve.

Il est vrai que, se modifiant progressivement, M. Jean Moréas a adopté une esthétique nouvelle, esthétique contre laquelle protestent plusieurs de ses anciens camarades.

D'ailleurs les manifestations de l'école symbolique sont complexes, comme les formules qui ont précédé sa révélation. Si les uns sont de beaux poètes, les autres sont de remarquables prosateurs, et parmi ces derniers le jeune député de Nancy doit être mis à la première place.

M. Maurice Barrès, qui, l'un des premiers, s'était affranchi de l'existence un peu bohème du quartier Latin et était devenu rédacteur du *Voltaire*, auquel collaborait précisément le futur ministre de l'intérieur, M. Constans, M. Barrès, dis-je, n'a pas, pour la politique, abdiqué la littérature. Déjà, ses *Taches d'encre* témoignaient de sa délicate sensibilité. Il est demeuré le rare et délicieux écrivain qu'annonçaient ses débuts, et à qui nous devons *Sous l'œil des Barbares*, *Un homme libre* et *le Jardin de Bérénice*, cette trilogie où est si merveilleusement évoquée son âme en même temps ironique, subtile et sentimentale.

Et maintenant que sont devenus les fondateurs du symbolisme? Séparés les uns des autres par des querelles et des riva-

lités, ils ont rompu les bonnes relations de jadis. Pourtant, le symbolisme n'a point disparu. Ils étaient six en 1885; ils sont vingt-cinq en ce moment. Hier encore leurs réunions régulières du lundi et du mercredi étaient fréquentées par une foule compacte de jeunes écrivains. Du reste, on ne discute presque plus. L'ère des belles recherches, des éloquentes causeries, des projets magnifiques et hautement avoués, est close. Il n'y a plus, comme alors en sortant du café, de longues promenades à travers Paris endormi, dans des quartiers tragiques où l'on éprouvait une si singulière volupté à s'effrayer de l'immobilité des choses. Il n'y a plus de veilles interminables consacrées à entendre les poèmes, tout frissonnants encore d'inspiration, chantés sur une mélopée traînante et triste, ou orgueilleuse et comme claironnante. En revanche, on besogne activement. Ce n'est plus deux, ni cinq volumes de vers que l'on pourrait citer, c'est cinquante et davantage encore. On comprendra que je m'abstienne d'en faire la nomenclature. Et pourtant, il me sera bien permis de dire que, parmi ceux qui, récemment venus, se rattachent au monument symbolique, M. Henri de Régnier me semble un excellent poète.

Mathias MORHARDT.

UN GRAND DOMAINE SEIGNEURIAL

DANS LE STEPPE DE L'OUKRAINE

Pendant la mission que je viens d'accomplir en Russie, sous les auspices du gouvernement, une très heureuse chance m'a permis de faire, dans le steppe de l'Oukraïne, une de ces études de statistique comparée auxquelles l'illustre Leplay attachait tant d'importance et dont il a laissé plusieurs modèles admirables, en particulier pour la Russie. En quittant Moscou pour descendre vers Kiew et Odessa, je fis la rencontre en wagon de M. Michel Kotchubey, maréchal de la noblesse du gouvernement de Tchernigov. La famille Kotchubey fait partie de l'aristocratie territoriale russe qui a conservé plus d'importance que dans la plupart des États de l'Europe occidentale. Elle appartient aux Cosaques qui s'allièrent à la Russie par opposition à la domination polonaise. Le mot Cosaque n'a pas le sens malheureux et erroné qu'on y attache en France depuis les chansons de Béranger. Les Cosaques habitent dans la Petite-Russie et la Petite-Russie a été civilisée bien avant la Grande-Russie. Les Cosaques de Tchernigov sont aujourd'hui d'excellentes gens, la plupart agriculteurs. Il n'y a aucun rapport entre eux et les terribles cavaliers de 1812. Dans le même compartiment se trouvait également M. Cambier, directeur des tramways de Moscou et d'Odessa. M. Cambier reconnut tout de suite que je ne pouvais être qu'un Français de France et la conversation s'engagea immédiatement entre M. Cambier et moi sur les conditions économiques et sociales de la Russie. Le sujet est inépuisable, et je dois ajouter qu'il n'existe encore en France que fort peu d'ouvrages — s'il en existe même — qui donnent une idée exacte de ces conditions. J'avais déjà pu, grâce à une chance très favorable, faire ample provision d'observations et de renseignements ;

néanmoins, je ne pouvais avoir affaire à un interlocuteur plus intéressant et plus clairvoyant que M. Cambier, appelé à parcourir sans cesse la Russie pour se procurer des chevaux et des grains. L'entretien se prolongea durant bien des heures, car les distances sont grandes en Russie. M. Kotchubey s'y associa bientôt et l'entretien aboutit à une invitation, de sa part, renouvelée avec une aimable insistance, de l'accompagner sur son domaine de Woronka pour y étudier sur place les conditions de la propriété foncière, des populations et de la culture dans l'Oukraïne. Quittant le train à la station de Borowitza, je montai avec M. Kotchubey dans une voiture traînée à quatre chevaux, marchant de front, et nous nous enfonçâmes dans le steppe.

Même observation pour le steppe que pour les Cosaques. De même que les Cosaques de Tchernigov forment des paysans ou cultivateurs, tout comme ceux de France, de même le steppe n'a rien de sauvage. Ce n'est point un désert, on peut y vivre fort agréablement.

Le territoire de la Russie d'Europe se partage en deux zones, la forêt et le steppe. La forêt se subdivise en forêt cultivée et simple forêt, et le steppe en steppe boisé et steppe non boisé. Le steppe, du moins jusqu'au Volga, est cultivé. En général, la forêt est formée par des bois taillis ,coupés régulièrement, car le bois est en Russie matière première de nécessité hors de pair. Les bois sont exploités sans merci. La première zone, la forêt, se prolonge depuis Arkhangel jusqu'au delà de Moscou. Le steppe commence à la hauteur d'Orel, steppe boisé jusqu'à Kiew, steppe non boisé au delà.

Le gouvernement de Tchernigov appartient au steppe boisé. Par steppe boisé, il faut entendre que le sol, de temps en temps découpé en mamelons, est couvert de bois taillis, quelquefois de forêts dans les anfractuosités des mamelons où la terre offre plus de profondeur. Jamais de montagnes, à peine quelques collines qui s'accentuent dans le steppe. L'aspect général est extrêmement uniforme, surtout dans la forêt. Il y a plus de variété dans le steppe que dans la forêt.

Le steppe boisé de l'Oukraïne est traversé par quelques chemins qui ne reçoivent aucun entretien. En été on les suit, en hiver on se lance à travers champs, car les chemins disparaissent sous l'eau ou sous la neige. Comme la neige couvre le sol pendant presque tout l'hiver, les traîneaux vont dans tous les

sens. On n'a à craindre ni ruisseaux, ni barrières, ni obstacles d'aucun genre. Aussi, quant à la circulation, les Russes préfèrent l'hiver à l'été, le traîneau à la voiture. En effet, pendant l'été la voiture soulève le long des chemins une poussière noire qu'on ne peut comparer qu'à celle qu'on trouve dans les contrées charbonnières. Cette poussière est d'une extrême importance. Elle révèle que les chemins sur lesquels elle paraît si désagréable traversent la grande zone de la Terre Noire des steppes (Tchernozion) de la Russie. Le gouvernement de Tchernigov n'est cependant pas situé au centre de la Terre Noire, mais sur les confins seulement. Cette terre noire constitue la plus grande richesse de la Russie, c'est elle qui donne ces blés magnifiques assez hauts pour cacher une armée. Mais elle n'est pas inépuisable ; elle n'est pas à l'abri des intempéries, elle exige beaucoup de prévoyance et d'efforts. C'est ce que ne comprennent pas encore toutes les populations accumulées sur le Tchernozion.

Les villages sont établis le long de ces chemins. Pour diverses raisons, les Russes vivent agglomérés dans des villages. Il est très rare de rencontrer en Russie des maisons isolées, on peut traverser 40, 50, 60 kilomètres sans apercevoir un seul toit. Sur la route qui conduit de Borowitza à Woronka les maisons (aucune ressemblance avec les maisons des villages en France), toutes en bois, sont juxtaposées, le long de la route, les unes contre les autres, avec leurs dépendances, des deux côtés, de manière à occuper plusieurs kilomètres de suite. Le danger, si redoutable en Russie, du feu est ainsi diminué. Le feu prend-il ? on coupe une section de maisons, de chaque côté de la route ; on fait d'avance la part du feu. Groupées, comme en France, les maisons pourraient toutes flamber à la fois. Chaque village est obligatoirement pourvu d'une pompe à incendie. La maison de village russe, en Petite-Russie, consiste en un rez-de-chaussée de trois pièces ; elle est construite en bois. Ses solives sont jointes par de la terre durcie au soleil. Le tout est recouvert d'une légère charpente soutenant un toit de chaume à fortes pentes. Si un toit prend feu, tous les toits s'enflamment, car les chaumes des toitures s'entrelacent. Ces toits et ces chaumes, prolongés pendant des kilomètres, donnent un caractère particulier aux campagnes de la Petite-Russie.

Nous traversons successivement plusieurs de ces villages, la plupart considérables ; cette partie de la Russie est déjà extrê-

mement peuplée. L'un d'eux ne compte pas moins de 12 000 habitants. Les communes rurales françaises de cette importance forment toujours un centre urbain. Il n'en est pas de même en Russie. Chacun de ces villages possède au moins une église, quelquefois deux. A noter également les cabarets publics ou secrets, les caves où l'on achète et quelquefois où l'on consomme l'alcool, enfin la demeure du *juif*. Pas de village sans église, sans débit d'alcool et sans au moins un juif. C'est surtout dans la Petite-Russie que les familles juives sont établies. Le juif est un débris de l'ancienne organisation servile de la Petite-Russie. Il y est apparu, il y est accouru avec le servage. Il faisait le courtage des serfs, au profit des maîtres, des seigneurs et il rendait aussi des services aux serfs en adoucissant, à plusieurs égards, la servitude. L'antipathie profonde des populations russes — antipathie qu'on ne peut apprécier qu'en Russie — tient à ces souvenirs. Les populations, qui ont enduré la servitude, en gardent une rancune ineffaçable. C'est bien le moins, puisque les traces de la servitude sont si longues à disparaître sur ceux qui ont reconquis la liberté. Au trafic servile, les juifs joignaient les habitudes de spéculation qui leur sont particulières, procurant de l'argent, du crédit aux seigneurs, manipulant leurs récoltes, en consultant plutôt leur intérêt personnel que celui des localités. Qu'on se figure, au fond de nos campagnes, un personnage du même genre, vendant de l'eau-de-vie, souvent autre chose, aux paysans et spéculant en même temps sur tous leurs besoins. Les personnes qui accusent le gouvernement russe des mesures qu'il a dû prendre, ne se rendent pas compte de la véritable situation. Sans l'émancipation, les juifs auraient pu séjourner longtemps en Russie; depuis l'émancipation, ce séjour est devenu dangereux.

Après une course de deux heures, nous pénétrons dans un beau parc. Nous sommes arrivés. C'est le parc du domaine de Woronka. Ce parc a été planté, il y a environ cinquante ans. Il contient 90 déciatines (la déciatine vaut à peu près un hectare) et deux beaux chalets, style écossais. Les terres du domaine, d'une étendue de 3 880 déciatines, entourent le parc. Le parc forme comme une oasis dans le steppe. A l'horizon quelques autres parcs, centres d'autres domaines, d'une importance à peu près égale. Le steppe est ainsi découpé en vastes exploitations ayant chacune un groupe, parc et château, habité par une famille de propriétaires fonciers. Ces propriétaires se visitent, donnent des chasses,

des fêtes. C'est la vie seigneuriale telle qu'elle existe encore en Angleterre et dans quelques parties de la France. C'est aussi la vie coloniale, car il y a de grands rapports entre la vie coloniale et la vie seigneuriale. Bien que le servage ait disparu de toute la Russie, en particulier de l'Oukraïne, depuis plus de trente ans, on en retrouve encore les traces palpitantes. Aussi serait-il plus juste de comparer la vie des propriétaires fonciers de l'Oukraïne à celle des grands colons des Antilles qu'à la vie seigneuriale de la *gentry* ou de la haute noblesse française.

A peine descendus de voiture, commence la visite des bâtiments destinés à l'exploitation et à la culture. Ils occupent dans le parc une aire très vaste, ils ne sont pas clos de murs, non plus que le parc. Ils comprennent : habitations pour les paysans à demeure, habitations pour les paysans employés temporairement, écuries, remises, étables, poulailler et porcheries, forge, fournil, maison de l'intendant, maison du caissier et de la comptabilité, granges, etc.; une machine à vapeur relie beaucoup de services. Le tout est en parfait état, supérieur à la moyenne des grandes exploitations en France. Le domaine appartient à M. Kotchubey, encore célibataire, âge 28 ans; M. Kotchubey réside habituellement, et dirige lui-même l'exploitation. Instruit, intelligent, il est aussi aimable que sympathique.

La visite terminée, nous rentrons pour dîner. En l'absence de Mme et de Mlle Kotchubey, mère et sœur de mon hôte, le curé du village, le précepteur de M. Kotchubey, l'architecte d'une école agricole voisine, le médecin des zemtvo et l'intendant viennent nous tenir compagnie, assister à nos discussions, les contrôler par des faits. A minuit, souper; nous nous retirons après une journée des mieux remplies, non sans avoir jeté un dernier coup d'œil sur mes notes et vérifié les chiffres à l'aide des livres du domaine, apportés par l'intendant.

LE DOMAINE DE WORONKA

Bien que le gouvernement de Tchernigov soit compris dans la zone de transition entre les terres siliceuses de la forêt cultivée et la terre noire du steppe boisé, le seigle est encore la céréale principale. Dans les meilleures terres cependant on y ajoute le froment, l'avoine, les fèves, l'orge, la betterave, le ta-

bac et la plupart des plantes maraîchères du midi de l'Europe : pastèques, tomates.

1° *Cultures et exploitation de Woronka.* — Les cultures sont les mêmes que celles des terres de qualité supérieure de la région. Le froment, la betterave, le tabac peuvent être exploités en grand. 1 000 déciatines sont consacrées aux prairies et 230 sont en bois. Le bétail prend sa dépaissance dans les chaumes des céréales. On doit remarquer la faible proportion des bois, qui n'est que de 6 p. 100 de la contenance totale. Dans le véritable steppe cette proportion est beaucoup plus faible. Le parc fait partie des 230 déciatines, ainsi que 60 déciatines sur lesquelles le tabac est cultivé. Tout le surplus, soit environ 2 700 déciatines, est employé à la culture des céréales et de la betterave et partagé entre l'exploitation directe par le maître qui prend 1 200 déciatines et l'exploitation directe par les paysans, 1 500 déciatines ; l'assolement est triennal.

L'exploitation du maître est ainsi répartie : jachères pour le bétail 400 déciatines, semences d'hiver 400 déciatines, seigle et froment, semences de printemps 400 déciatines, orge, avoine, betterave. La culture est faite par 110 hommes du 25 mars au 15 novembre, logés et nourris, recevant chacun un salaire fixe de 40 roubles (ces hommes quittent le domaine le 15 novembre), et par 170 femmes, également logées et nourries, recevant chacune pour le même temps 20 roubles. Parmi ces femmes sont comprises 25 jeunes filles au-dessus de 14 ans. En outre de leur salaire les femmes reçoivent un cadeau annuel de huit archines de percale, d'une valeur totale 360 roubles. La nourriture de tout ce personnel représente une dépense par mois de 30 roubles par tête. Elle consiste, comme aliments, en pain de seigle de bonne qualité, avec le gruau de farine de sarrasin et le mets national, le bortch, sorte de soupe faite avec de la farine de seigle et des légumes, surtout des choux. Les jours de fête on ajoute au bortch de la viande de porc. J'ai assisté au dîner de plusieurs femmes et jeunes filles travaillant toute l'année sur le domaine. La nourriture était abondante et de bonne qualité. Femmes et jeunes filles paraissaient jouir d'une santé parfaite. Elles étaient convenablement vêtues, mais elles ne portaient ni bas ni souliers. Vers le milieu du XVIIIe siècle Adam Smith résumait ainsi la condition des populations rurales de l'Angleterre, de l'Écosse et de la France. En Angleterre les paysans et les paysannes ont des souliers ; en

Écosse les paysans seulement ; en France ni les hommes ni les femmes. Dans une très belle terre, à la porte de Moscou, les femmes qui arrosaient le jardin allaient jambes et pieds nus. Comme boisson l'eau ou le kwass.

Sur les 1 500 déciatines, exploitées directement par les paysans, 500 restent en jachère. La redevance payée au propriétaire est de 3 roubles par déciatine. 500 déciatines sont affectées aux semences d'hiver et 500 aux semences de printemps. La redevance s'élève à 11 roubles pour les premières et à 10 roubles pour les autres ; on évalue que le bénéfice brut de cette exploitation est pour celles-ci de 10 roubles par déciatine et de 12 roubles pour celles-là.

Avec ces diverses données, il est d'autant plus facile de calculer le montant des salaires et des profits des paysans que, sur le domaine de Woronka, ce sont les mêmes personnes (hommes et femmes) qui exploitent pour leur propre compte et pour le compte du maître. Toutes compensations faites, l'intendant calculait que, sur les semences d'hiver, il restait aux paysans 4 r. 50 par déciatine et 3 r. 50 sur celles de printemps. En admettant que les 110 hommes prélèvent les deux tiers de ces bénéfices, on trouve, en ajoutant leurs salaires, qu'ils recevraient chacun 70 roubles pour 208 jours de travail, fêtes déduites, soit à peu près 1 franc par jour avec nourriture ; quant aux femmes, elles recevraient 45 centimes par jour avec nourriture, c'est à peu près la condition du travail agricole en France, il y a un demi-siècle ; c'est déjà bien mieux qu'en 1789 en France, où le salaire agricole moyen ne dépassait guère 80 centimes pour les hommes et 50 centimes pour les femmes. On remarquera notamment que la condition de la femme russe agricole est supérieure à celle de la femme agricole française en 1789. Il est bien entendu que ces résultats ne s'appliquent qu'à la région de l'Oukraïne.

Le tabac est une des ressources de cette région. La culture est faite par les femmes pour compte du maître. Le gouvernement contrôle toutes les plantations. Les ventes ne peuvent être faites qu'aux fabriques autorisées par l'État ; cette culture donnait autrefois 100 p. 100 de bénéfices, réduits à 50 p. 100.

La culture est faite au moyen de chevaux et de bœufs, aussi il existe sur le domaine un nombreux bétail. L'élevage y est, par suite, assez important. Inventaire du bétail : 7 taureaux, 90 bœufs, 48 vaches au-dessus de 4 ans, 42 jeunes vaches, 53 taurillons de

1 à 4 ans, 36 veaux pour vente et 24 petits, 111 porcs, 136 chevaux. Les 136 chevaux se subdivisent en 2 étalons, 32 juments, 60 animaux de travail, 21 jeunes juments et 10 poulains.

Les volières renferment 1 200 têtes de volailles.

Tous les prés servent à l'entretien du bétail, les bois aux besoins du domaine. Les bois sont surveillés et exploités par un chef logé et nourri avec 8 roubles au mois et un sous-chef avec 5 roubles.

L'entier personnel du domaine est toujours logé et nourri; nous avons vu plus haut qu'il en était de même pour le personnel temporaire. Ce personnel se compose de : 1 intendant, 1 300 roubles par an; 2 aides de l'intendant avec l'un 20 roubles au mois, l'autre 6 roubles; un surveillant du matériel agricole et du bétail, 10 roubles au mois; un magasinier, 15 roubles au mois; sept gardes de nuit avec 4 roubles par mois; un mécanicien avec 35 roubles par mois et deux aides, l'un à 10 roubles, l'autre à 3 roubles au mois; un caissier comptable 25 roubles par mois; un meunier, 8 roubles au moins; 2 chefs de plantations du tabac, 9 roubles au mois; 7 bergers de chevaux à 4 roubles par mois; 8 bergers de bœufs, à 4 roubles par mois; 5 bergers de porcs, à 4 roubles au mois; 5 gardes champêtres obligatoires à 5 roubles par mois, de neige à neige, c'est-à-dire non employés pendant les neiges; un écrivain, avec 12 roubles par mois.

Le personnel ne comprend pas moins de 321 travailleurs ou employés. Il est vrai qu'une partie de ce personnel est temporaire. Il est entièrement groupé autour de l'habitation du propriétaire, ancien seigneur. Point de fermes, de métairies, séparées comme en France. C'est là un autre témoignage de l'ancienne servitude. L'attitude de ce personnel vis-à-vis du maître actuel est à la fois affectueuse et déférente, elle va au delà du respect. L'homme ne salue pas seulement, il s'incline. La jeune fille baise les mains de son seigneur. Ici la différence avec la France, où l'ouvrier et la jeune fille ne saluent pas toujours le propriétaire, est complète. Par contre, il y a encore bien de la passivité, surtout dans l'homme. Les paysans russes n'ont rien de l'entrain de nos gens. En général ils sont de haute taille et vigoureux; les femmes sont plutôt replètes. Le nombre relativement considérable des gens occupés provient encore du servage, de la moins-value et de la moindre productivité du travail.

Mêmes remarques quant au domestique pour le service intérieur des habitations, on y trouve quatre hommes là où un

seul doit suffire en France. Et cependant l'Oukraïne est peut-être la partie de la Russie où le servage remonte le moins loin, et où il a peu à peu disparu, avant 1861. Mais, partout, la servitude produit les mêmes effets. Ces effets brisent immédiatement le ressort de l'activité dans l'homme et il faut des siècles pour le ranimer.

2° *Revenus et impôts.* — Dans la terre de Woronka le rendement moyen est de 5 pour 1 pour le seigle et de 6 pour 1 pour le froment et l'avoine. Mais, en moyenne, dans le district de Koseleze, dont Woronka dépend, la moyenne ne dépasse pas 4 pour 1. Il faut se rappeler que si cette moyenne est actuellement en France 16 pour 1, elle n'allait guère au delà de 5 à 6 pour 1 au siècle dernier. La Russie doit multiplier les efforts pour élever cette moyenne. Il n'y a pas de conquête qui puisse équivaloir pour elle à porter le rendement des seigles de 4 à 8 pour 1. Sans doute, à raison de l'étendue du territoire, la production excède la consommation dans les années d'abondance, mais dans les années défavorables, comme en 1880, en 1891, il peut y avoir disette, presque famine.

Le revenu net, toutes charges déduites, du domaine de Woronka peut être évalué à 5 roubles ou 15 francs par déciatine et la valeur marchande de la déciatine à 120 roubles, soit 350 francs l'hectare, sur le pied de 4 p. 100. Bien entendu, ces évaluations se réfèrent à un domaine convenablement administré par un propriétaire vigilant. Les impôts à la charge du propriétaire représentent 98 copecks par déciatine, revenant 0,58 à l'État et 0,40 aux dépenses locales.

Ainsi le domaine de Woronka, avec 3 880 déciatines ou hectares, acquitte plus de 11 000 francs d'impôts, rapporte environ 58 000 francs net et peut représenter une valeur de 1 350 000 francs. Toutefois une capitalisation en Russie à 4 p. 100 doit être fort élevée. En la ramenant à 5 p. 100, on abaisserait à 1 200 000 francs la valeur réelle.

LE VILLAGE DE WORONKA

Après avoir étudié le domaine de Woronka, il y avait un grand intérêt à connaître le village qui l'entoure, afin de pénétrer plus à fond dans la vie rurale de la Russie. Le lendemain de la visite du domaine, il fut procédé à celle du village. M. Kot-

chubey désigna, comme type des habitations à voir, celle d'un paysan dont la fille travaillait sur le domaine. Ce paysan marié est père de six enfants. Nous le trouvâmes dans sa maison avec sa fille et un petit garçon. La maison consiste en un rez-de-chaussée, composé d'un vestibule et d'une pièce de chaque côté. L'une sert de magasin, on y met les provisions, les outils, les vêtements. L'autre est à la fois cuisine, salle à manger et chambre à coucher pour toute la famille. Elle est munie d'un poêle en faïence commune. C'est sur le poêle que la famille couche pendant l'hiver. Durant l'été, elle couche sur une sorte de hamac en toile. Un fourneau pour la cuisine et une table pour le repas, avec des bancs, complètent l'ameublement. Le paysan nous invita à y prendre place. Il nous offrit des pastèques, du pain de seigle et du vodka. Il coupa lui-même des tranches de pain qui nous parut fait avec soin, sans aucun autre ingrédient que la farine. A côté de la maison se trouve une cour tout autour de laquelle les bâtiments d'exploitation ont été installés. Ils contenaient les porcs, la volaille, les grains. Les terres appartenant à cette famille sont à côté de la maison, elle en a la libre disposition. Le mir a disparu depuis longtemps de la Petite-Russie. Néanmoins, il existe des communaux dont la jouissance est réglée par les usages locaux. Ces communaux sont d'autant plus précieux que les lots de terre accordés en 1861, contenant 3 déciatines, ont déjà subi un premier partage par suite de l'accroissement de la population. L'impression que j'ai retirée de cette visite a été des plus favorables. Tout était dans le meilleur ordre dans ce ménage. L'attitude de ce brave homme, celle de ses enfants inspiraient la confiance et indiquaient la satisfaction.

Après cette visite, nous nous rendîmes à la maison commune ou mairie, divisée en trois pièces. Dans l'une se tenaient le starost et son secrétaire, le starchina du volost et deux gardes champêtres médaillés. Le starost est le chef du village et le starchina le maire du volost. La seconde pièce servait d'entrée, avec une petite prison dans un coin. La troisième est affectée au tribunal du volost. Ce tribunal est spécial aux paysans. Ils en élisent les membres. A côté de la mairie se trouvait le hangar où l'on garde les pompes du village ; chaque village est tenu de posséder au moins deux pompes.

De la mairie, nous passâmes à la cure. La cure est également l'un des centres de l'influence gouvernementale en Russie. Le

peuple est profondément religieux, aussi bien dans les villes que dans les campagnes; non seulement le gouvernement doit tenir compte de ce fait dominant, mais les États en rapport avec la Russie ne doivent pas l'oublier. Il existe une cure dans chaque village et, lorsque la population dépasse 2000 âmes, une seconde cure avec église est obligatoire. M. Kotchubey m'a montré dans un village une église en construction par suite de cette obligation. Dans toute cure, le service religieux exige la présence d'un curé et de deux prêtres assistants. Nous avons été reçus à la cure de Woronka par le curé et sa femme. Ils ont deux enfants, qui étaient absents. La cure est spacieuse, bien tenue et bien meublée. Le curé a fait apporter les livres de baptême, de mariage et de sépulture. Ces livres servent d'état civil en Russie. Ils sont aussi bien tenus que ceux des communes rurales en France et mieux tenus que la plupart des registres des paroisses en France. Le gouvernement en contrôle la régularité. Chaque année un double est déposé à l'archevêché. Les ressources du curé s'élèvent en moyenne, chaque année, à 900 roubles qui sont fournis : 180 roubles par l'État, 200 roubles par le revenu des biens de la cure et le surplus par le casuel, qui consiste principalement dans la vente des petits cierges dont les Russes font usage pour la plupart des cérémonies.

L'église est située à quelques mètres de la cure. Elle est entourée d'un mur. Sa distribution intérieure rappelle celle de toutes les églises de Russie : le clocher, le corps même de l'église avec un dôme, le vestibule, la nef, l'iconostase avec ses trois panneaux. Le curé nous a admis à faire le tour de l'iconostase et à voir les saintes images ainsi que les principaux instruments du culte, tels que le calice, la patène, le saint ciboire, les livres liturgiques, les étendards ou drapeaux des processions, les vêtements sacerdotaux, les bandelettes de papier sacré qu'au moment de la sépulture on place dans les mains et sur le front du défunt.

L'église et la cure de Woronka peuvent soutenir la comparaison avec celles des bonnes paroisses rurales de la France. Elles sont d'un rang supérieur à nos paroisses rurales pauvres.

Après l'église, nous nous rendons à l'école. Dans le village de Woronka, il n'y a pas d'école du gouvernement: le gouvernement n'a pu encore établir une école par village. A Woronka, la famille Kotchubey en a pris la charge. Elle a bâti l'école et elle l'entretient à ses frais. Elle paie également l'instituteur. L'école

comprend deux pièces, plus le logement de l'instituteur. Elle est fréquentée par 97 élèves d'octobre à la Noël et du 1er février à Pâques. Le traitement de l'instituteur est de 360 roubles par année. Quelques jeunes filles suivent aussi les leçons, qui comprennent la lecture, l'écriture, des notions de comptabilité, de géographie et d'histoire. L'élève russe est studieux, docile et intelligent.

En somme, le village de Woronka se présente dans de bonnes conditions. Il est vrai que le haut patronage de la famille Kotchubey y contribue pour bonne part. Mais ce patronage existe dans une grande partie de la Russie. Pendant mon séjour à Moscou je reçus la visite d'un grand propriétaire des environs de Simbirsk, dans la vallée du Volga. Il venait me prier de lui procurer un instituteur français pour diriger une école française qu'il désirait fonder.

Pour avoir une idée pas trop imparfaite de la condition des paysans russes, élément fondamental de l'empire, il est nécessaire de compléter les renseignements qui précèdent par quelques détails sur l'administration des paysans et de leurs propriétés, particulièrement celles provenant de l'émancipation. La séparation, presque absolue, des anciens serfs et de leurs biens d'avec les familles qui n'ont jamais subi la servitude est la base actuelle de l'organisation rurale de la Russie. Rien de nouveau et d'extraordinaire dans ce fait décisif. Cette séparation a caractérisé toutes les sociétés où se sont rencontrées des familles entachées de servitude et des familles d'origine libre. Il en a été ainsi dans la Grèce ancienne, à Rome, dans la Gaule franke et même en France durant les siècles. Et là où les lois ont essayé de lutter contre ce fait, comme aux États-Unis, les mœurs en ont maintenu l'influence. Par suite, le starost, le starchina et le tribunal du volost n'ont d'autorité que sur les paysans. J'écris en quelque sorte ces lignes sous la dictée de M. Kotchubey, maréchal de la noblesse de la province. Les nobles et les propriétaires d'origine libre relèvent d'autres fonctionnaires et d'autres tribunaux. Néanmoins, les attributions du starost, du starchina et du tribunal du volost sont considérables. Ils sont élus par les paysans seuls. Le starchina reçoit un traitement de 250 à 300 roubles. Il est assisté par un adjoint qui touche la moitié et par un secrétaire appointé de 300 à 500 roubles. Il n'existe pas de conseil du volost. Le droit le plus rigoureux du starchina consiste à examiner les

plaintes du starost à l'égard de tout paysan troublant la paix publique. Si la plainte porte la signature ou est accompagnée du consentement de 300 habitants du village et si le starchina l'approuve, l'individu accusé pourra être transporté en Sibérie à vie. Il ne lui est ouvert qu'un seul recours : le gouverneur de la province. J'ai vu sur le domaine de Woronka une femme dont le mari avait été ainsi transporté en Sibérie. Dans son livre, *la Russie contemporaine*, M. de Cyon se prononce pour la revision de ce droit. Mais en Russie bien des personnes le croient encore nécessaire.

Le tribunal du volost statue sur les litiges concernant les biens qui proviennent aux paysans de l'émancipation, sauf appel devant les zemski natchalnik en session. Quant aux litiges administratifs et aux litiges des biens des paysans, dont l'origine est étrangère à l'émancipation, ils sont soumis à la même juridiction que les biens des nobles et des propriétaires libres, celle des zemski natchalnik et des juges de district.

Chaque volost fait partie d'un district, et chaque district comprend de 2 à 4 volosts. A la tête de chaque district est placé un maréchal de la noblesse élu par elle, et qui administre le district. Sur sa présentation, le ministre de l'intérieur nomme pour chaque volost un magistrat ou zemski natchalnik chargé de statuer sur toutes les affaires administratives des paysans et sur les affaires communes aux paysans et aux nobles. Les zemski natchalnik du district, à l'instar des juges de paix anglais, se réunissent en session sous la présidence du maréchal de la noblesse, et, assistés du juge du district, reçoivent les appels des décisions de tous les tribunaux ou fonctionnaires, judiciaires ou administratifs, du district, sauf recours devant le conseil du gouverneur de la province. Ainsi la séparation, à raison de l'origine des personnes et des biens, cesse en appel.

Elle est également étrangère à la composition du zemtvo, conseil administratif du district. Ce conseil est tout spécialement chargé de s'occuper des chemins, des écoles, de l'hygiène, des approvisionnements. Il est composé d'un représentant de chaque volost, élu par les paysans seuls, d'un nombre variable de nobles nommés par district et des délégués des villes. Il y a plusieurs analogies entre les zemtvos et les conseils généraux de France. Leurs attributions, encore mal définies, tendent à se développer. Ainsi leur intervention a été nécessaire dans les mesures à prendre

par suite de la disette qui désole plusieurs des plus riches provinces de la Russie. Le zemtvo semble appelé à exercer une très grande influence sur la vie rurale et la production agricole en Russie, c'est-à-dire sur les éléments vitaux de la Russie. Si les zemtvos parvenaient peu à peu à doter chaque district d'un système de routes locales, comme y sont parvenus nos conseils généraux depuis 1815, ils modifieraient complètement la Russie et accroîtraient ses forces productives dans une proportion extraordinaire.

En matière d'impôt, la distinction de l'origine des biens et des personnes reparaît. D'abord, l'impôt est un peu plus élevé sur les terres des paysans que sur celles des nobles. Il représente 1,38 copecks par déciatine au lieu de 0,98. Savoir : État 0,58 copeck, dépenses locales 0,80. En outre, les paysans sont solidaires par village de l'impôt portant sur les biens qui proviennent de l'émancipation. Il en était ainsi, en France, pour la taille avant 1789. La répartition est faite par le starost, assisté de quelques personnes. La perception est confiée à des délégués, spéciaux.

Les paysans acquittent un autre impôt, très lourd pour eux, la taxe sur l'alcool, sur le vodka. Cette taxe a été portée au maximum. N'en déplaise aux hygiénistes, le vodka est plus indispensable en Russie que le vin en France. La consommation est donc générale. Bien que les débits ne puissent être ouverts qu'avec l'autorisation d'une commission de district, présidée par le maréchal de la noblesse, le paysan, sa femme, ses enfants, sacrifient tout pour boire du vodka. Caves, boutiques, auberges, se rencontrent partout. Il est cependant interdit d'en vendre et d'en emporter dans les caves et dans les boutiques. On doit l'y boire sur place ; nous ne parlons pas des fraudeurs, des contrebandiers qui parcourent la campagne, même la nuit. La Russie est trop vaste pour se payer le luxe de nos gardes à cheval. Si le gouvernement russe a besoin de vendre beaucoup d'alcool (en moyenne, 500 millions par an), en revanche, il a placé dans les campagnes des médecins qui donnent des soins, et des pharmaciens qui donnent des remèdes gratuits. Malheureusement, le paysan russe prend plus d'alcool que de remèdes.

Après avoir rencontré à Woronka le starost et le starchina, visité le tribunal et la prison du volost, vu la femme dont le mari était en Sibérie, j'ai fait connaissance avec le zemski natchalnik et le médecin du district.

Cette organisation rurale s'étend à toutes les parties de la Russie, mais ses effets dépendent de l'importance que l'émancipation a eue dans chaque gouvernement. Elle doit être plus parfaite dans la Petite-Russie, dont l'Oukraïne fait partie, que dans la Grande-Russie, parce qu'elle a rencontré dans la Petite-Russie des éléments mieux préparés. Le servage n'était pas aussi ancien dans la Petite-Russie que dans la Grande. Il y avait été plus rapidement modifié. La condition des Petits-Russiens est meilleure que celle des Grands-Russiens; le climat est moins sévère, le sol plus fécond. Ainsi le mir n'existe plus dans le gouvernement de Tchernigov, par suite, les paysans sont plus libres; l'état économique est différent.

Ayant pu établir des relations avec plusieurs grands propriétaires du centre et du nord de la Russie, j'espère être mis à même de poursuivre cette étude pour la forêt simple et la forêt boisée.

Les dernières heures de mon séjour à Woronka furent employées à des promenades dans le parc. C'était déjà l'automne du midi de la France. Le temps était d'une beauté admirable, la température aussi douce qu'en Provence à la Saint-Martin. Je ne pouvais m'imaginer que, dans quelques semaines à peine, toute cette végétation luxuriante, les cèdres du Liban, les déodoras, les tilleuls, les marronniers, les peupliers, les belles plates-bandes de dahlias, de pétunias seraient couverts de neige, et que tout cet immense steppe se transformerait en une mer de glace sur laquelle glisseraient en tous sens des milliers de traîneaux. Pour le moment, le vélocipède remplaçait le traîneau, car le steppe est parfois si uni que le vélocipédiste peut s'y lancer à cœur joie. En fait de sport on se livre aussi à la photographie. M. Kotchubey installa un grand appareil devant un chalet, et nous nous mîmes à tirer des épreuves. On voit que le steppe et ses habitants n'ont rien de sauvage.

Il fallut enfin se séparer. Je quittai Woronka à minuit. Malgré la clarté de la nuit, on alluma un grand fanal à pétrole porté en haut d'une longue perche par un domestique. Nous traversâmes ainsi de nouveau le steppe sans faire de mauvaise rencontre et sans nous égarer.

E. FOURNIER DE FLAIX.

SURPRISE DU CŒUR

— Hurrah ! voici les luges !

Les *luges* arrivaient en effet, apportées de la réserve où on les tenait durant l'été, et les pensionnaires du *Grand Hôtel des Avants* — un de ces hôtels suisses où l'on fait des cures d'air pur et de courses en pleine montagne — s'empressaient, curieux de les examiner.

Il y en avait de toute espèce et de toute provenance. La classique luge suisse, simple planchette de bois montée sur deux solides patins de fer qui se recourbaient à l'avant comme des cous de cygnes, côtoyait l'élégante et svelte norvégienne en sapin verni, vraie luge modèle, si plate qu'on était assis presque à ras de terre, si longue qu'on pouvait aisément s'y tenir trois ou quatre à la fois. Alors, tandis que les femmes s'empaquetaient dans leurs fourrures, les hommes attelés aux cordelettes fixées à l'avant des légers véhicules gagnèrent la pente qui monte au col de Jaman. Au dehors la neige resplendissante étincelait, et, depuis la couche durcie qui craquait sous le pied, jusqu'aux fines aiguilles qui givraient les sapins, c'était, sous les gais rayons du soleil, un incessant miroitement de poussière diamantée. Lorsqu'on fut arrivé à la hauteur voulue, il y eut de nouveau quelques minutes de confusion. Chacun, après avoir choisi sa luge, se cherchait — délicate opération ! — une compagne de route à emmener avec soi. De jeunes Anglaises coulaient des regards ingénument câlins du côté de leur *flirt;* des Danoises et des Suédoises, pressées de jouir de leur plaisir favori, n'y faisaient pas tant de façons et s'asseyaient bravement, jambe de-ci, jambe de-là, sans crainte aucune de montrer leurs pieds ou de mouiller leurs jupes. Pêle-mêle avec la jeunesse, les gens d'âge plus mûr s'installaient pour descendre confortablement, et, tout en haut de la pente, une grave Anglaise à lunettes faisait sans mot dire ses derniers préparatifs.

Soudain un premier traîneau se détacha; d'autres suivirent; ce fut une débandade joyeuse, et les luges filèrent, filèrent, plus vite que des flèches. De vigoureux gaillards, en culottes courtes de gros drap épais, le mollet dégagé dans le bas de laine à côtes, coiffés de petites casquettes en étoffe quadrillée, maintenaient en équilibre sur leurs genoux étendus la demoiselle que le hasard — un hasard aidé — leur avait dévolue en partage. Assis bien d'aplomb, les mains fortement cramponnées après la luge, les pieds en avant pour empêcher d'un coup sûr toute déviation possible, c'était, parmi les hommes, à qui ferait preuve d'habileté en accélérant encore cette vertigineuse descente.

Quelqu'un surtout se faisait remarquer par la vigueur de son coup de talon, la maëstria avec laquelle, assis sur son traîneau comme dans un fauteuil, il fendait l'air, rapide comme la foudre. C'était un grand, long, flegmatique Hollandais, qui, contrairement aux autres jeunes gens, n'avait pas voulu prendre de femme avec lui.

Il dirigeait sa luge à fond de train, traversait comme un éclair les petits groupes remontant la pente, qui à son approche s'écartaient vivement, gardait sous les plaisanteries dont on l'accablait au passage un imperturbable sang-froid. Les jeunes filles avaient beau l'interpeller; il restait parfaitement sourd à leurs agaceries et contemplait avec une pitié railleuse ceux qui, s'étant embarrassés d'une femme, se retranchaient — du moins à son avis — le meilleur de tout le plaisir.

Comme il allait repartir pour la troisième fois, une jolie voix suppliante se fit entendre tout près de lui :

— Oh ! monsieur van der Wiede, que vous me faites envie !

Très vivement il releva la tête et regarda celle qui venait de parler. Une toute jeune fille blonde, d'un blond d'argent si fin qu'on eût dit sa tête éclairée par un rayon de lune. Elle avait un petit corps si frêle, une mignonne figure si pâle, un sourire et des yeux si doux, dans tous ses mouvements une telle grâce souffreteuse de petit oiseau blessé, qu'on se sentait, en la voyant, ému, apitoyé, désireux de lui être agréable ou de lui venir en aide.

Le flegmatique Hollandais, lui, ne parut pas autrement ému. Se bornant à soulever légèrement sa casquette, il demanda :

— Envie, mademoiselle Vaninka ? Et pourquoi donc ?

La jeune fille répondit :

— Parce que maman me défend de me luger avec ces messieurs. Elle prétend qu'ils ne sont pas assez prudents...

Au mot « maman », une femme, qui causait un peu plus loin, s'approcha. Mais avant qu'elle eût le temps d'ouvrir la bouche, la jeune fille s'écria :

— Oh! maman, si vous vouliez... Vous ne direz pas que M. van der Wiede vous fait peur, lui!

— Joli compliment que vous me faites là, Mademoiselle, grogna ce dernier. A vous entendre, on dirait que j'ai quatre-vingts ans!

Mais la petite personne tenait à son idée. Toute rougissante elle répliqua de sa fine voix musicale :

— Oh! monsieur van der Wiede, comment pouvez-vous supposer que j'aie voulu vous être désagréable!... Bien au contraire, je croyais dire par là que vous êtes le plus habile de nous tous... et qu'avec vous je ne courrais aucun danger.

— Avec moi? Vous voulez venir avec moi, sur ma luge?

Le ton était fort brusque, presque brutal; mais Vaninka semblait faite à ces façons; car, toujours plus câline, elle reprit :

— Si vous vouliez bien... maman le permettrait, j'en suis sûre!

Celle-ci crut devoir intervenir :

— Voyons, ma chère enfant... tu es indiscrète... Tu sais bien que M. van der Wiede a déclaré qu'il préfère se luger seul. Tu vas l'ennuyer.

— Est-ce vrai? fit encore la voix douce.

— Heu! heu!... répondit la voix bourrue. Puis, revenant tout à coup à de meilleurs sentiments : — Allons! Mademoiselle, installez-vous à l'arrière...

— Comment cela?

— Mettez-vous à genoux derrière moi, appuyez vos deux mains sur mes épaules, passez-moi les bouts de votre boa qui me serviront à vous maintenir solidement...

Avec un gros soupir :

— En route, maintenant!

La chose fut faite si vite que la mère de Vaninka eut à peine le temps de leur crier :

— Prenez bien garde, surtout!

— Aôh! que c'est drôle! faisait, avec un geste moqueur qui en disait long, une Anglaise blonde, rose et blanche à souhait pour le plaisir des yeux.

— Qu'est-ce qui est drôle, miss Maud? lui demandait un Parisien, son compagnon de route.

Miss Maud était en proie à un fou rire qui l'empêchait de parler. Quand elle fut un peu calmée :

— Le Hollandais avec une demoiselle! dit-elle. — Puis elle se remit à rire plus fort. Aussitôt toute la troupe de l'imiter, à gorge déployée, jusqu'au moment où quelqu'un signala l'approche de M. van der Wiede, qui remontait, à pied, tirant sa compagne qu'il avait confortablement installée sur sa luge, le dos à la montée, pour ne pas la fatiguer. De tous côtés on fit à miss Maud signe de se taire; mais c'était plus facile à ordonner qu'à obtenir, et, malgré de louables efforts, l'irrévérencieuse jeune fille se laissa encore aller à pouffer tout haut.

— Qu'avez-vous donc à rire ainsi, miss Maud? fit van der Wiede en la regardant sévèrement. Peine perdue! la malicieuse n'était pas intimidable :

— Aôh! dit-elle, je ris de vous...

— De moi? de moi? fit le Hollandais agacé.

— Sans doute, reprit-elle. Vous avez dit à nous toutes que vous ne vouliez pas de femme — miss Maud prononçait *fème* avec une emphase comique — sur votre luge, et puis vous prenez miss Lerminof...

— Quelle bêtise! grommela van der Wiede tout à fait furieux. Mlle Lerminof est malade, ce n'est pas la même chose...

Cependant, comme il se sentait incapable d'expliquer pourquoi *ce n'était pas la même chose*, il se mordit les lèvres, se tut brusquement et, s'asseyant de nouveau sur la luge, fit signe à la jeune fille de reprendre sa place.

Comme ils arrivaient en bas de la pente, Mme Lerminof, qui les attendait devant l'hôtel, dit à sa fille :

— Allons! Vaninka, c'est assez comme cela; il faut rentrer, mon enfant. Ne joue pas avec ta santé; le docteur nous gronderait! — Ensuite, tendant au jeune homme sa main aristocratique finement gantée :

— Merci, Monsieur, et à ce soir!

Les deux femmes ayant disparu, van der Wiede rejoignit quelques jeunes gens qui remontaient en se hâtant pour retrouver en haut de la pente quelques dames arrivées avant eux. Au premier rang de ces dernières, miss Maud se détachait, pareille à un drapeau. Son costume de drap écarlate, sa toque de pareille

étoffe crânement posée sur ses cheveux dorés, lui seyaient fort bien, malgré leur couleur aveuglante. Hardiment campée à l'avant-garde, elle dévisageait avec une aisance parfaite l'escouade masculine qui s'en venait vers elle.

— Cristi! qu'elle est ravissante aujourd'hui! s'écria le Parisien qui lui faisait un doigt de cour.

Mais cette appréciation eut pour effet immédiat d'agacer fortement van der Wiede, qui déjà n'était pas de trop bonne humeur :

— Qui ça, ravissante, fit-il, miss Maud? Avec cette mine impertinente et ces façons de jeune garçon? Vous n'êtes pas difficile, cher monsieur!

— Et vous, monsieur van der Wiede, vous l'êtes extraordinairement. Mâtin! qu'est-ce qu'il vous faut, alors?

— Il me faut une jeune fille qui ressemble à une femme, et non à un officier de Sa Majesté Victoria. Une jeune fille qui ait la voix douce, les gestes gracieux, qui soit timide, réservée, qui ait du charme, enfin!

Le Parisien le regarda stupéfait :

— Ah çà! mon cher monsieur, je ne vous reconnais plus. Voilà que vous dites du bien des femmes, à présent!

Avec un intérêt comiquement exagéré :

— Seriez-vous malade, par hasard?

Autour d'eux, chacun se mit à rire, ce qui redoubla le mécontentement du Hollandais. Mais, avant qu'il pût répondre, on avait rejoint le gros de la compagnie; on fut entouré de tous côtés et, personne n'ayant paru remarquer l'agacement visible de van der Wiede, les choses en fussent demeurées là sans miss Maud, qui ne manquait jamais l'occasion de mettre, comme on dit, les pieds dans le plat. Lorsqu'elle vit le jeune homme tout près d'elle, elle s'en vint se planter devant lui, et de sa voix la plus mordante :

— Monsieur van der Wiede, qui prenez-vous sur votre luge, maintenant? Est-ce moi?

Le Hollandais recula comme si une bête l'eût piqué, et d'un air agressif, presque méchant :

— Ah! Dieu non! Mademoiselle, ce n'est pas vous! Ce n'est personne, du reste. Je suis ici pour m'amuser.

Ces derniers mots à peine lâchés, il s'en repentit. Qu'allait penser Vaninka, si on les lui rapportait? Juste, miss Maud répliquait, riant aux éclats :

— Je reconnais votre amabilité habituelle. C'est gentil pour Mlle Lerminof, ce que vous dites là!

Volontiers van der Wiede l'eût battue, cette terrible moqueuse qui n'avait pas sa pareille pour exaspérer les gens. Mais avant qu'il pût trouver une réponse piquante, le Parisien, craignant de le voir éclater tout à fait, se hâtait de couper court en disant :

— Allons! miss Maud, c'est à mon tour d'être votre cavalier, vous savez bien! Partons vite! Nous serons les premiers.

La jolie fille ne se le fit pas dire deux fois. Ayant en un tour de main rassemblé ses jupes afin d'en faire un volume aussi peu encombrant que possible, elle s'installa sur les genoux de son admirateur; puis la luge ainsi chargée se détacha du groupe et partit à fond de train.

Alors le Hollandais, plus sombre que jamais, rentra dans l'hôtel, et là, ayant gagné sa chambre, il s'y enferma.

II

Comment lui qui possédait dans son pays des propriétés immenses, était-il venu s'échouer aux Avants, en pleine montagne suisse, pour y passer l'hiver? Il ne le savait pas lui-même. Effet du hasard ou résultat d'un caprice, peu importe. Mais le pays était beau, l'hôtel confortable, les pensionnaires pas gênants, voilà pourquoi il était resté.

Un matin, tandis qu'il descendait de sa chambre au premier coup de cloche annonçant le lunch de midi, il s'était croisé dans le vaste escalier avec une famille qui avait dû arriver la veille au soir; car il ne la connaissait pas. Tout de suite ces nouveaux venus lui avaient semblé sympathiques, et, contrairement à ses habitudes, il avait essayé de leur plaire à son tour. Le père, un général russe en congé, était, avec sa fière et haute stature de soldat blanchi sous le harnais, un type exquis de vieux gentilhomme; la mère avait les façons de la meilleure compagnie, et quant à la jeune fille, van der Wiede pensait que, Dieu merci! ce n'était pas une jeune fille comme les autres.

Les *autres*, pour lui, étaient des êtres félins, compliqués, tortueux, dont avant tout il fallait se méfier. Pour se les figurer ainsi le Hollandais avait de bonnes raisons; la seule jeune fille qu'il eût connue un peu intimement, sa fiancée, l'ayant autrefois

indignement trompé. De cet événement qu'il n'aimait point à se rappeler, il lui était resté un grand fonds de tristesse, une défiance presque maladive à l'endroit des femmes, et surtout la résolution bien arrêtée de ne jamais se marier. Peu à peu sa douceur primitive et naturelle s'était changée en une amère et cinglante ironie. A l'hôtel des Avants on le redoutait un peu ; et personne n'était à l'abri de ses vives et spirituelles saillies. Seule, cette effrontée de miss Maud osait carrément lui rire au nez, lorsqu'il prenait, comme elle disait, son « air méphistophélique ». Aussi ne l'aimait-il guère, et la comparait-il volontiers à cette fiancée qui l'avait tant fait souffrir. Du reste, comme il disait lui-même, — et non sans fierté, — aucune femme ne pouvait se vanter de l'avoir apprivoisé ; car toutes étaient également vaines, frivoles, méchantes. Toutes... sauf peut-être Mme Lerminof et sa fille Vaninka ; car jusque-là ces dames avaient paru trouver grâce devant lui. Il y avait à cela deux raisons : d'abord la jeune fille était fort malade, — l'anémie héréditaire des races trop aristocratiques, avait dit le médecin qui la soignait ; — ensuite elle n'était pas coquette au moindre degré. Habituée à être choyée depuis qu'elle était au monde, elle n'estimait pas qu'on pût jamais lui rien refuser ; et, lorsqu'elle réclamait avec sa grâce câline un de ces légers services qui sont de mise entre habitants d'une même maison, elle avait dans ses yeux purs une assurance si complète que ce service lui serait rendu, qu'il eût fallu être le dernier des butors pour la détromper.

Et puis quelle voix délicieuse !... si délicieuse en vérité, qu'aucune femme de l'hôtel ne possédait la pareille ! Ce n'était pas une fanfare éclatante comme celle de miss Maud, mais quelque chose de frais, de jeune et, quoique légèrement voilé, de si cristallin avec un accent léger, que ses moindres paroles étaient une musique. Non, bien sincèrement, van der Wiede avait beau chercher ; il ne voyait personne à lui comparer...

Et pourtant, malgré toutes ces qualités qu'il lui reconnaissait, le brave Hollandais s'expliquait mal par quel brusque sursaut d'amabilité il s'était tout à l'heure offert à la prendre sur sa luge. Drôle d'idée qu'il avait eue là, et dont cette peste de Maud avait eu bien raison de rire... Quelle force mystérieuse l'avait poussé ? Pourquoi s'était-il si fort hâté de se contredire lui-même ? Encore, s'il avait eu du plaisir à la sentir derrière lui ! Mais non ! tout le temps il avait tremblé pour elle, et lui, si acharné à se procurer

des émotions violentes, il avait souffert, positivement souffert en songeant qu'elle pouvait rouler, tomber, se blesser peut-être... Jusqu'au moment du dîner van der Wiede rumina ainsi des pensées confuses. Puis, lorsque la cloche eut sonné et qu'il fut descendu dans la vaste salle à manger, il se sentit plus morose et plus seul que jamais.

Toutes les figures étaient épanouies, les yeux brillants, les bouches souriantes. On se racontait ses prouesses, on échangeait ses impressions, on se félicitait, on se remerciait. La première partie de luge de l'année avait mis comme une griserie dans l'air: les sympathies naissantes se développaient, étouffant les velléités de désaccord par le tapage des langues déliées. Le Hollandais, lui, restait muet et figé au milieu de la joie générale, lorsque Vaninka, prenant pitié de lui à le voir si renfrogné, s'approcha tout à coup :

— Bonsoir, Monsieur! lui dit-elle gentiment de sa voix musicale.

Mais la jeune fille en fut pour ses frais d'amabilité.

— Bonsoir, Mademoiselle, — lui fut-il répondu du ton le plus sec. Après quoi le bourru s'assit à sa place, déplia sa serviette et se mit à manger. Quelques ricanements étouffés partirent du coin où se tenaient miss Maud et le Parisien, tandis que Vaninka, confuse de s'être attiré cette rebuffade, baissait, toute rougissante, ses jolis yeux charmeurs.

Après dîner, les pensionnaires de l'hôtel avaient coutume de se réunir au salon, et là, sous l'œil indulgent des mères, de petits jeux de société s'organisaient entre jeunes gens. Ce soir-là, comme on était fort gai, quelqu'un proposa une partie de colin-maillard monstre, proposition qui fut accueillie aux acclamations de tous. Une voix triomphante — celle de miss Maud peut-être — s'écria : — Nous banderons les yeux à M. van der Wiede !

Mais au moment de mettre ce beau projet à exécution, on découvrit que le Hollandais avait disparu. Et tandis que la même voix déclarait tout haut : — Dieu ! qu'il est insupportable, ce vilain boudeur-là ! Vaninka songeait tout bas : — Que lui ai-je donc fait ? On dirait qu'il m'en veut...

Le cœur humain est un étrange amas de contradictions. Le lendemain, comme on repartait pour se luger en troupe, van der Wiede trouva moyen de s'approcher de Vaninka, et, baissant la voix, un peu confus :

— Mademoiselle, me ferez-vous l'honneur de vous luger avec moi ?

Vaninka le regarda toute surprise, puis avec un gros soupir :

— Ce serait bien volontiers, Monsieur ; mais maman dit qu'il fait trop froid et me défend de sortir.

— Oh ! que c'est dommage ! fit le jeune homme avec conviction.

La jeune fille sourit, un peu malicieuse :

— Vous avez donc changé d'avis depuis hier soir ?

Van der Wiede allait répondre ; mais quelqu'un s'approchait Alors il fit un profond et silencieux salut, puis s'éloigna à grandes enjambées.

De plusieurs jours Vaninka n'eut pas l'occasion de causer avec lui. Van der Wiede courait la montagne, tout seul, dans la neige. Il affectait de faire bande à part et d'éviter les femmes avec plus d'ostentation que jamais. Même on eût dit qu'il cherchait à blesser le plus de monde possible autour de lui. Souvent, entouré d'un cercle de jeunes gens, il pérorait tout haut en sortant de table et se montrait alors si dédaigneux et si agressif que miss Maud, poussant des cris d'horreur, l'accusait de se conduire « comme un vrai Peau-Rouge »... Et sa misanthropie devenait si aiguë, il distribuait des coups de boutoir si abondamment, que chacun le fuyait ; mais se trouvait-il par hasard seul avec les dames Lerminof, aussitôt il baissait le ton, devenait prévenant et doux. Un jour qu'il était en veine de taquinerie, Vaninka lui dit devant plusieurs personnes :

— Allons ! ne faites pas le méchant, Monsieur van der Wiede... Vous êtes si bon, quand vous voulez !

— Moi ! bon ? rétorqua-t-il aussitôt. Vous vous trompez, Mademoiselle.

— Non, je ne me trompe pas. Vous êtes aigri, un peu..., mais très tendre au fond. — D'un petit air entendu : Je le sais bien, moi !

— Parbleu ! vous êtes comme toutes les femmes : quand votre imagination se met en campagne, vous voyez toujours ce que vous avez intérêt à voir !

Miss Maud voulut montrer son bon cœur en défendant son amie :

— Mon Dieu, Monsieur, fit-elle de son air le plus impertinent, l'imagination, je pense, vaut bien la mauvaise humeur systématique dont vous nous régalez depuis quelques jours...

— Miss Maud, assez ! je vous en conjure... disait Vaninka tout éperdue.

— Laissez ! laissez ! Mademoiselle, grommela le Hollandais. Je n'ai pas besoin d'être défendu, et je suis assez grand, je pense, pour me tirer d'affaire tout seul... Puis, très ironiquement en regardant la jolie Anglaise : Du reste, il y a des adversaires auxquels on ne répond jamais. On leur tire sa révérence, et l'on s'en va !

Joignant le geste à la parole il sortit du salon.

— Le vilain homme ! fit miss Maud exaspérée. A-t-on jamais vu un ours pareil !

— Le fait est qu'il n'est guère aimable en société, acquiesça Mme Lerminof.

Le général, son mari, qui n'aimait pas qu'on attaquât les absents, intervint :

— Vous direz tout ce que vous voudrez, Mesdames, vous n'empêcherez pas que ce ne soit un brave cœur. Par exemple, comme caractère, je vous l'abandonne... Mais aussi, vous êtes là toutes à le houspiller...

Le lendemain et les jours suivants Vaninka ne put quitter sa chambre. Dans l'hôtel, le bruit commençait à se répandre qu'elle était en danger, lorsqu'un matin elle s'éveilla toute joyeuse et sensiblement mieux portante :

— Tiens ! pensa-t-elle, c'est aujourd'hui ma fête... Qui sait? La dernière peut-être qu'on me souhaitera...

A midi, elle voulut descendre dans la salle à manger, se mêler de nouveau à la vie de l'hôtel. Quand elle parut, toutes les mains se tendirent de son côté, et comme on savait, grâce à une indiscrétion de sa femme de chambre, qu'elle entrait ce jour-là dans sa dix-huitième année, ce fut à qui s'empresserait de l'en féliciter. Miss Maud, qui selon sa coutume menait grand train, accourut au-devant d'elle avec d'exubérants cris de joie :

— Vous voilà enfin ! Pas changée du tout... Non ! non ! je vous jure... Plus jolie que jamais !

— Oh ! miss Maud, répondait Vaninka souriante, c'est à vous qu'il faut dire cela !

Tout en parlant, ses yeux faisaient le tour de la pièce, comme pour vérifier si tout le monde était bien là. Miss Maud, qui surprit ce regard, se hâta d'ajouter :

— Vous cherchez quelqu'un? M. van der Wiede, votre grand

ami, peut-être? Il est parti dès l'aube pour aller en course, Dieu sait où! Depuis votre maladie, ma chère, il est devenu plus insociable que jamais. On ne l'aperçoit plus, pas même aux heures des repas. Ma parole! c'est à croire qu'il mange à la cuisine pour mieux nous éviter!

— Toujours bienveillante, miss Maud! fit soudain une grosse voix derrière les jeunes filles.

Prestement, miss Maud se retournait, et, pas gênée le moins du monde d'être prise en flagrant délit de moquerie, elle se hâtait de riposter en riant aux éclats :

— Dame! j'ignorais ce que vous deveniez! J'en étais réduite aux suppositions!

Van der Wiede ne l'écoutait plus. Vivement il s'approchait de la convalescente, et, sans dire un mot, lui tendait une botte superbe de gentianes largement ouvertes. Vaninka eut un cri d'admiration :

— Oh! les belles fleurs bleues! En plein hiver, avec cette neige! Vous êtes donc magicien, Monsieur?

— Hélas! non, Mademoiselle. Mais je savais que c'est aujourd'hui votre anniversaire. D'autre part, on m'avait dit que, par le radieux soleil de ces jours-ci, les premières gentianes étaient écloses dans une pente qu'on m'a indiquée. Je me suis mis en chasse, et voilà ce que j'ai trouvé!

Dans l'entourage, quelqu'un se récria :

— Mais c'est horriblement dangereux ce que vous avez fait là! En cette saison de dégel, ces pentes vertigineuses sont presque impraticables, et vous avez dû risquer votre vie pour cueillir ces fleurettes!

Van der Wiede eut un beau geste insouciant :

— Et quand cela serait? La chose n'a aucune importance. Qu'est-ce que ma vie, je vous le demande un peu? A qui profite-t-elle? Personne n'y tient, allez! Pas même moi, je vous jure!

Vaninka ne dit pas un mot, mais sa petite figure souffrante se contracta douloureusement comme celle d'un enfant qui va pleurer. Van der Wiede s'en aperçut, et avec une gaieté délicate, dont personne ne l'eût cru capable :

— Bah! je dis des bêtises, comme cela m'arrive souvent! Mademoiselle Vaninka, vous accepterez mes fleurs, n'est-ce pas? car je pensais à vous en les cueillant.

Et de ses mains inhabiles aux petites besognes fragiles, il dis-

posait les gentianes dans une coupe placée devant le couvert de la jeune fille. Vaninka rougit, à la fois de plaisir, de saisissement et de confusion, puis de sa voix fine, que le Hollandais aimait, elle dit :

— Je vous remercie beaucoup, Monsieur. Je suis très contente. Seulement — et elle levait gentiment en l'air son doigt effilé — ne recommencez plus, je vous le défends!

Une heure après, le déjeuner pris, quelques jeunes gens se trouvaient au fumoir, entourant le Hollandais, qui tirait de longues bouffées odorantes de sa pipe favorite.

— Alors, lui demandait-on, c'est très dangereux cet endroit où vous avez été chercher des fleurs pour Mlle Lerminof?

— C'est selon. Il s'agit de ne pas glisser, voilà tout.

— Et si on glissait?

— On roulerait probablement jusqu'au précipice, où l'on serait peut-être réduit en miettes, vu les pierres qui en tapissent le fond.

— Et vous avez risqué tant de choses pour quelques misérables fleurs bleues!...

— Où serait le plaisir, sans ça? dit van der Wiede avec son calme habituel.

— Sans compter, ajouta d'un air détaché le Parisien, que cela fait joliment bien auprès des petits cœurs sensibles!

— Qu'est-ce à dire? demanda van der Wiede en fronçant les sourcils. Je n'aime pas les énigmes. Veuillez vous expliquer mieux, Monsieur.

— Ne vous fâchez pas, cher monsieur, fit l'incorrigible railleur. Il n'y a point d'énigme, au contraire... Mlle Vaninka trouve la chose très claire.

— Quelle *chose*? Vous voyez une *chose*? Vous avez bonne vue, cher monsieur.

— Mais oui, pas mauvaise, merci. Je conclus donc de ce que je *vois*, que Mlle Lerminof a triomphé de votre horreur pour le sexe dont elle fait partie...

— Alors, si je comprends bien, vous me croyez amoureux de Mlle Lerminof?

— Dame! écoutez, quand on joue sa vie pour récolter un sourire...

— Quelle bêtise! Je ne pensais certes pas qu'une action si simple...

— Simple ! Il appelle cela simple ! Merci bien...

— ... Si simple, je le répète, pût provoquer chez vous un pareil élan de lyrisme. Mais enfin, puisqu'il en est ainsi, écoutez-moi bien, et tâchez de comprendre, une fois pour toutes, la raison de ma conduite envers Mlle Lerminof. Puis, comme s'il eût craint d'être entendu, il ajouta plus bas :

— Je suis ainsi avec elle, *parce qu'elle va mourir.*

Et, ce disant, sa voix se brisa légèrement, comme si cette mort eût été rendue inévitable par l'arrêt qu'il venait de prononcer.

III

Un matin, que van der Wiede se promenait sous la vaste vérandah vitrée qui longe l'hôtel du côté du midi, il entendit sur la route un grand bruit de voiture. Curieux comme un oisif qu'il était, il s'en vint flâner sur le seuil de la porte d'entrée où il rencontra Vaninka et ses parents, qui se hâtaient, la figure joyeuse. La jeune fille était si pressée qu'elle ne voyait personne ; comme elle allait sortir sur la terrasse, la voiture déboucha, une portière s'ouvrit bruyamment, et, bien que les chevaux continuassent à marcher, un grand jeune homme blond sauta sur le sable de l'allée. A sa vue, toute la famille Lerminof fit entendre des cris de joie, le grand jeune homme se précipita d'abord dans les bras du général qu'il embrassa avec effusion, puis sur Mme Lerminof dont il baisa la main, enfin sur Vaninka qui sans façon lui tendit sa joue.

Au repas de midi le général présenta le voyageur à tous les convives. C'était le fils de son frère, venu du fond de la Russie pour passer un mois de printemps avec eux. Tout de suite le nouveau venu — un officier de Sa Majesté le Tsar — conquit l'hôtel entier. C'était un vrai boute-en-train, et depuis son arrivée les distractions de tous genres ne chômaient pas ; chaque jour une idée nouvelle ayant germé dans sa tête, il fallait la mettre à exécution. Pique-niques sur l'herbe, bal improvisé, charades, comédies, tableaux vivants : il essayait de tout, et l'on vivait maintenant dans une suite ininterrompue de plaisirs variés. Toutes les femmes raffolaient du bel officier, et miss Maud disait à qui voulait l'entendre qu'elle en avait « la tête tournée ».

Vaninka elle-même semblait être sous l'influence tourbillonnante de ce joyeux garçon qui partait en course le matin, dansait

avec passion le soir, faisait au besoin d'excellente musique gaie, parlait couramment quatre ou cinq langues, riait et plaisantait toute la sainte journée. La jeune fille entraînée par lui se laissait aller à s'amuser aussi bien qu'une autre. Toute la journée elle allait et venait, réquisitionnée par son cousin qu'elle paraissait aimer beaucoup et dont elle adoptait avec entrain les inventions joyeuses. A ce régime elle perdait peu à peu ses façons de délicate sensitive, commençait à ressembler aux autres jeunes filles. Maintenant elle badinait, dansait volontiers, se permettait d'enfantines plaisanteries qui la faisaient rire aux larmes. Mieux portante, elle devenait plus belle aussi, avait des mouvements plus vifs, des joues plus fraîches, des yeux plus brillants. Bientôt la métamorphose devint si complète que tout le monde s'en aperçut : c'était la santé, la santé complète.

Au lieu de s'en réjouir, van der Wiede en éprouva un étrange sentiment d'humeur, et lui-même avait peine à s'expliquer comment Vaninka heureuse, bien portante, le rejetait plus profond encore dans ce gouffre de mélancolie toujours béant sous ses pas. Avait-il donc le caractère si mal fait qu'il ne pût sans chagrin voir rayonner cette jeunesse renaissante? Non, ce ne devait pas être cela, car la guérison de la jeune fille l'eût rempli de joie, à la condition qu'il fût seul auprès d'elle à constater la chose. Ce qui véritablement le gênait, c'était ce cousin brusquement tombé au milieu de leur vie paisible. Cet homme plus jeune, plus beau, plus élégant que lui-même, — gentil garçon du reste, — lui semblait parfois bien encombrant.

Il avait tout accaparé, tout ce qui jadis donnait à van der Wiede un peu de vrai bonheur : le général d'abord, que, depuis cette fâcheuse intrusion, van der Wiede ne voyait presque plus. Finies leurs bonnes causeries d'après les repas, alors que, dans la fumée des cigares, leurs âmes fraternisaient si bien. Finies les parties de cartes le soir au grand salon, tandis que les dames suivaient de loin les péripéties de leurs luttes homériques ! Finies aussi les courses dans la montagne qui, plus que tout le reste, avaient cimenté leur solide et virile amitié !

Au lieu d'en prendre bravement son parti, van der Wiede se sentait chaque jour plus ulcéré par cet état de choses. Il avait beau se raisonner ; à souffrir ainsi en silence, son mal s'aigrissait, devenait insupportable. Et pourtant on l'eût bien étonné en le traitant de jaloux. Jaloux, lui? et pourquoi? Qu'avait fait Va-

ninka pour qu'il s'arrogeât ainsi le droit de la juger, de trouver mauvais qu'elle s'égayât avec qui savait la distraire? Jaloux? Non pas certes. Mais malheureux, bien malheureux de voir s'éloigner de lui cette chère sympathie si bienfaisante à son pauvre cœur meurtri...

Un matin, Vaninka, paresseusement allongée dans un fauteuil de jonc, lisait sous la vérandah, lorsqu'elle vit surgir brusquement devant elle van der Wiede en costume de voyage. Il la salua, très respectueux, puis avec un regard chargé de tristesse, son regard d'autrefois :

— Mademoiselle, je viens vous faire mes adieux.

A cette nouvelle imprévue, Vaninka pâlit légèrement :

— Vos adieux? Vous allez faire une longue course?

— Très longue, en effet. Je retourne dans mon pays.

— Vous êtes rappelé subitement par une cause grave? Vous ne nous aviez parlé de rien...

Avec un peu d'amertume, van der Wiede répondit :

— Comment aurais-je pu vous parler de quoi que ce soit? Depuis que votre cousin est ici, je ne vous vois presque plus!

Vaninka sentit la nuance de reproche, et levant sur lui des yeux tout voilés de mélancolie :

— Vous vous trompez, Monsieur, fit-elle avec cette douceur suprême à laquelle personne ne résistait, ce n'est pas nous qui étions invisibles, mais bien vous qui, je ne sais pourquoi, vous êtes tout le temps tenu à l'écart!

Van der Wiede dit encore :

— Qu'il y ait de ma faute, soit! Raison de plus pour que je m'en aille, et tout de bon, cette fois!

A ce moment, le général parut, en quête de sa fille.

— Qu'est-ce que j'entends? dit-il. Vous parlez de partir, van der Wiede? ce m'est pas sérieux, j'imagine?

— Si sérieux, au contraire, mon général, que j'allais passer chez vous pour vous présenter mes adieux.

Le général, interloqué, considérait tour à tour sa fille et le Hollandais :

— Du diable si je comprends! fit-il de nouveau. Comment! vous êtes libre comme l'air, — c'est vous qui me l'avez dit ; — vous vous trouviez bien ici, vous le prétendiez du moins, — et tout d'un coup, pan! vous changez d'avis et vous bouclez vos malles!..... Dites-nous que c'est une lubie, et que vous revien-

drez bientôt! Cela me ferait de la peine, voyez-vous, de ne plus vous voir... Je vous avais pris en très grande amitié!

Pour souligner son dire, il lui tendait ses deux mains. Van der Wiede les prit, les serra fortement, et, la voix un peu étranglée:

— Merci, mon général, de vos bonnes paroles. Mais elles ne me feront pas changer d'avis. Je m'en vais, voyez-vous, parce que je ne suis bon à rien ici, que nul n'a besoin de moi, et que je ne suis pas assez fat pour croire qu'on tient à me garder!

Tout d'un coup, il aperçut les grands yeux de Vaninka troublés par une buée de larmes. Alors, avec une sorte de colère :

— Vous voyez bien! cria-t-il, je ne suis qu'une brute qui souffre et qui fait souffrir les autres!... Maudit caractère!...

Maintenant, Vaninka pleurait tout à fait et, sur ses joues pâlies par l'émotion, des gouttes brillantes roulaient, roulaient...

— Voyons, Mademoiselle, dit-il tout à coup en adoucissant sa voix jusqu'à la supplication; voyons, ne pleurez pas comme ça!... Je vous en prie... Vous me feriez dire des choses que je ne dois pas dire...

Les gouttelettes roulant toujours:

— Mon Dieu! mon Dieu! gémit-il avec désespoir, que faire? Si je ne pars pas aujourd'hui, je ne pourrai plus vous quitter jamais, jamais!... Je vous aime trop, voyez-vous...

Avec explosion:

— Vous voyez bien qu'il faut que je m'en aille!...

Il baissait la tête, confus et stupéfait de cet aveu qui lui était échappé, lorsque, tout d'un coup, il entendit la voix franche du général qui disait :

— Je veux bien être pendu, si je vois la nécessité absolue qui exige que vous nous quittiez!

Et comme il relevait la tête, éperdu de ce qu'il venait d'entendre, il aperçut Vaninka, toute souriante sous ses larmes, qui, de sa voix délicieuse, répétait :

— Mais oui, pourquoi nous quitter? Puisque vous nous aimez, restez avec nous!

Et sur un signe du général, la petite main frêle de la jeune fille s'en vint tout doucement se placer dans la sienne. Alors, fou de joie, il baisa longuement cette main qu'avec tant de simplicité on lui donnait pour la vie...

Mme Georges RENARD.

LA

SITUATION BRÉSILIENNE

Il semble que l'Europe ne soit pas encore revenue de la surprise que lui a causée la chute du trône impérial au Brésil. L'événement lui a paru tellement imprévu, qu'à peine s'explique-t-elle enfin comment il a pu se produire. C'est qu'en dehors du très petit nombre des personnes assidûment attentives à la politique internationale, longtemps, en Europe, on ne connut des hommes et des choses du Brésil que le nom de Dom Pedro. On vivait sur la légende de libéralisme, de philanthropie et de générosité dont le souverain-académicien avait su se parer si habilement. On se figurait volontiers qu'un tel empereur était l'idole de son peuple. Or, un beau jour, on apprit que ce grand philosophe, que ce monarque populaire, ce modèle des rois, avait été chassé de son trône par une révolution, sans que le pays s'en fût alarmé, sans qu'une seule voix se fût élevée pour le défendre, sans qu'un seul homme se fût dressé pour le soutenir dans toute l'étendue de son vaste empire. L'étonnement a été grand, il dure encore...

Le mot de *pronunciamiento* fut vite dit; on crut à un coup de main heureux, et l'on garda une attitude défiante à l'égard de la nouvelle république. Les pronunciamientos, en effet, n'ont jamais enfanté que des situations artificielles et dès lors transitoires. La force à elle seule ne peut pas élever des constructions stables. Si donc, comme on l'a cru tout d'abord en Europe, la république brésilienne était sortie d'une telle aventure, les craintes que l'on manifestait eussent été absolument légitimes. Heureusement pour l'avenir du Brésil il n'en est rien. Et voici un fait qui aurait dû frapper l'attention : les pronunciamientos, même triomphants dans la capitale, ne réussissent guère à se faire accepter de tout un pays sans la moindre résistance, comme il est arrivé pour la révolution du 15 novembre 1889. Maître de la situation à Rio de Janeiro, le mouvement aurait pu facilement être mis en échec par la résistance des provinces. Bien au contraire, aussitôt

connu, le renversement de Dom Pedro fut partout salué d'un bout à l'autre de l'immense territoire brésilien, comme l'annonce d'une heureuse délivrance.

En vérité, il suffit de jeter un coup d'œil rapide sur les annales du parlement brésilien pour être aussitôt édifié sur l'opinion que professaient publiquement à l'égard du monarque nos hommes d'État les plus éminents. Ceux-là même que le souverain avait le plus souvent appelés au pouvoir et dont il avait fait ses collaborateurs, ouvertement, le dénonçaient au pays comme un César de comédie. Le mot est de M. Ferreira Vianna, qui fut ministre — l'un des rares qui resta monarchiste après la chute de l'empire. On ne peut donc pas y voir un trait de partialité républicaine.

Au lieu de se renfermer dans les modestes attributions d'un souverain constitutionnel, Dom Pedro subordonnait les intérêts du pays comme ceux de sa propre dynastie à son besoin de domination. Les deux partis, conservateur et libéral, où s'étaient rangés les politiciens de la monarchie, furent tour à tour appelés au pouvoir, suivant son bon plaisir. Il congédiait les premiers pour prendre les seconds ou réciproquement sans se préoccuper des indications parlementaires, sans tenir compte des vœux de l'opinion. Ne disposait-il pas de la dissolution ? Ne savait-il pas que le ministère emportait toujours d'assaut les élections? Qu'avait-il besoin de se gêner? Les partis étaient heureux de recevoir ainsi le gouvernement de ses mains impériales ; mais à ce jeu de bascule ils étaient devenus des syndicats d'intérêts qui ne représentaient plus des principes. L'on a vu tel conservateur défendre les idées les plus avancées, et tel libéral soutenir les doctrines les plus réactionnaires. La conséquence de la politique personnelle du souverain fut ce qu'elle devait être : l'anéantissement de toute initiative chez les hommes politiques, l'abandon de toute doctrine, l'oubli de toute tradition, le désarroi le plus complet, l'anarchie politique sous les apparences de l'ordre et de la stabilité.

Il importe de montrer ici que la république n'est point née d'un hasard et ne saurait sombrer dans une aventure. Par là, nous comprendrons mieux comment la tentative louche du général Deodoro da Fonseca a dû échouer misérablement. De même, serait vaine toute tentative de restauration, quelle qu'elle soit, d'où qu'elle vienne et quels que puissent être les hommes qui consentent à lui apporter leur concours.

Au Brésil, ce travail lent et continu qui prépare les révolutions s'est révélé plus d'une fois depuis les temps coloniaux en des tentatives dont le but n'a pas pu être dissimulé par les chroniqueurs monarchiques chargés d'en écrire le récit. L'aspiration républicaine s'y

est manifestée plus d'une fois par des conspirations, par des émeutes, par des révoltes et par des révolutions dont le souvenir est toujours vivant.

Nous sommes peut-être le peuple qui a lutté le plus obstinément pour la conquête de l'idéal républicain. Dès 1720, un certain Philippe dos Santos était écartelé à Minas Geraes pour avoir voulu proclamer la république. En 1792, le Tiradentes paye de sa tête le crime d'avoir rêvé d'une patrie libre sous un régime républicain. En 1801, des patriotes se font tuer pour la république à Bahia. En 1817, Domingo Theotonio Jorge, Domingo José Martins et d'autres sont exécutés sur la place publique pour avoir levé l'étendard républicain à Pernambuco. En 1825, seize patriotes sont livrés au bourreau pour avoir proclamé dans le nord du pays la Confédération de l'Équateur. En 1831, le peuple de Rio de Janeiro oblige le premier empereur à quitter le Brésil. Dès lors et jusqu'en 1848, le pays est en proie à une agitation intestine qui éclate tantôt ici tantôt là, au nord, au sud, au centre, en conflits plus ou moins graves ; tous se proposant le but plus ou moins avoué de renverser le trône. A Rio Grande do Sul, la République de Piratini parvient même à se maintenir en face du gouvernement monarchique pendant dix ans de 1835 à 1845.

Après 1848, le mouvement républicain, un instant détourné par la guerre que le Brésil soutint contre le Paraguay, reprit bientôt son cours avec la reconstitution du parti en 1870 sous la direction de M. Saldanha Marinho. Alors s'ouvre la période de propagande légale qui devait finalement aboutir à la chute de l'empire. Poursuivie surtout dans la presse par des écrivains d'un grand talent, cette croisade eut encore dans Silva Jardim un apôtre d'une prodigieuse audace qui porta, avec sa parole enthousiaste, l'idée révolutionnaire jusque dans les couches les plus profondes de notre société.

Habile autant que hardie, la propagande républicaine a su s'emparer de l'agitation abolitionniste, la prolonger au delà de son objet primitif et la détourner à son profit ; répondant aux sentiments intimes de la population, elle a facilement attiré les esprits les plus clairvoyants, les cœurs les plus généreux, la jeunesse des écoles, sans excepter les jeunes élèves des écoles militaires ; s'attaquant à un régime ébranlé et dont le représentant manquait de tout talent politique, elle a pu attiser tous les mécontentements, toutes les haines que la politique dictatoriale de l'empereur avait soulevés. Par une série d'efforts distincts mais visant tous au même but, elle a réussi à faire revivre la tradition séculaire de la nationalité brésilienne, son aspiration historique, son idéal de tous les temps.

La révolution du 15 novembre 1889 n'a été que la sanction d'une lente conquête depuis longtemps poursuivie dans la presse, et dans les réunions populaires, la consécration définitive d'une volonté

ancienne, et dans son histoire il n'est de surprenant que son éclosion tardive. Vraiment quand on étudie la politique de l'empire on se demande comment la république n'a pas été proclamée plus tôt. Sans racines dans le pays, ne pouvant pas compter sur le dévouement des politiques qui la servaient, ayant contre elle l'antipathie populaire, la monarchie y ajouta encore l'hostilité de l'armée. Elle se trouvait donc à la merci de la première commotion. C'est pourquoi il a suffi qu'un homme supérieur se mît à la tête d'un mouvement militaire pour que le trône fût renversé ; c'est pourquoi la république se trouva établie dès que Benjamin Constant se jeta dans la mêlée avec son prestige et son grand amour de la patrie.

Les *États-Unis du Brésil*, ce fut là le nom sous lequel notre pays parut dans le concert américain. Les membres du gouvernement provisoire, en attendant la réunion de la constituante, ont voulu dès la première heure donner satisfaction aux justes désirs d'autonomie que les provinces n'avaient cessé d'exprimer depuis 1834. Il va sans dire que la transformation correspondant à ce changement de régime ne pouvait se faire dans la pratique effective des choses sans une période de transition plus ou moins longue qui n'est pas encore entièrement close à l'heure actuelle. Mais il n'en reste pas moins acquis que les révolutionnaires du 15 novembre se sont conformés, en tout et partout, en proclamant la république fédérative, aux vœux de la nation. De là leur succès et la facilité avec laquelle ils ont pu asseoir une œuvre durable sur les ruines de la monarchie.

Il me faut expliquer maintenant dans quelles conditions le gouvernement est tombé entre les mains d'hommes incapables, lesquels, après avoir conduit leur pays au bord de l'abîme, se sont déshonorés dans la triste aventure du 4 novembre 1891.

La république proclamée, le général Deodoro da Fonseca se trouva investi de la présidence du gouvernement provisoire qui, comme je viens de le dire, avait assumé la direction des affaires en attendant de pouvoir réunir une Assemblée constituante qui sanctionnât l'œuvre de la révolution. Il était fatal que cette haute charge serait dévolue à un militaire ; cela découlait de la nature du mouvement du 15 novembre 1889. Or, l'homme qui avait été l'âme pensante de l'insurrection, par excès de modestie ou défaut d'ambition, refusait la présidence, il ne restait d'autre choix que celui du général. Seulement, on pouvait espérer que M. le général Deodoro da Fonseca aurait assez de patriotisme pour résigner ses pouvoirs dès que le congrès constituant aurait voté la nouvelle loi fondamentale de la nation. Mais loin de suivre cette ligne de conduite, si honorable, et qui devait le désigner à la reconnaissance de ses concitoyens, M. le général Deodoro da Fonseca préféra se laisser porter candidat aux

élections présidentielles, qui eurent lieu immédiatement après la promulgation de la constitution des États-Unis du Brésil. Il fut élu à une faible majorité, battant M. Prudente de Moraes, un civil, un des chefs éminents de l'ancien parti républicain, le gouverneur de l'État de Saint-Paul, pendant le régime provisoire, et qui s'était acquis la réputation d'un administrateur prudent autant qu'habile; sa candidature à la présidence de la république avait été présentée et soutenue par tous ceux que hantait la claire vision de l'avenir.

Le rôle accidentel des militaires dans l'établissement de la république et leur intervention nécessaire assurément à la transformation des institutions politiques de notre pays avaient fait croire à quelques-uns d'entre eux, parmi les moins éclairés, qu'ils étaient dorénavant les maîtres des destinées du Brésil. Leur ambition avait atteint des proportions démesurées; d'ailleurs le général Deodoro da Fonseca lui donnait des encouragements incompatibles avec les vrais principes du gouvernement républicain. Son élection était donc une prime à l'esprit de mainmise sur les prérogatives de la société civile et d'autant plus déplorable qu'il venait de choisir un ministère franchement réactionnaire.

Peu de temps avant la date de l'élection présidentielle, les membres du gouvernement provisoire avaient remis à M. le général Deodoro da Fonseca leur démission collective. Ils s'étaient trouvés encore une fois en désaccord avec lui et estimaient qu'il n'y avait plus inconvénient à rendre publique cette divergence, alors que leur mission touchait à son terme par la proximité du jour où le pays inaugurerait un régime définitif; un ministère dont M. le baron de Lucena fût l'organisateur en sa qualité d'ami personnel du général Deodoro da Fonseca, était arrivé au pouvoir. Pas un nom connu du pays n'y figurait, un seul républicain en faisait partie, M. Justo Chermont, ancien attaché de la légation impériale du Brésil à Washington. Les hommes éminents des anciens partis et les chefs du parti républicain qui avaient été invités à entrer dans cette combinaison déclinèrent l'honneur qu'on leur faisait en termes particulièrement significatifs. Il doit donc paraître surprenant autant que regrettable, que le nom de M. Prudente de Moraes n'ait pas pu déplacer les quelques voix nécessaires pour le porter à la présidence. Les bons républicains avaient voté à la dernière heure pour le général Deodoro da Fonseca, non par estime personnelle, mais par la crainte de le voir devenir — grâce au prestige qu'on lui attribuait dans l'armée — le régulateur de l'ordre public en dehors du pouvoir. On oubliait que l'armée n'était pas solidaire de quelques énergumènes sans autorité et que, dans son patriotisme éclairé, elle refuserait toujours de prendre part à des aventures inconstitutionnelles ; on lui faisait injure en admettant qu'elle pût s'abandonner à des habitudes contraires aux

mœurs du soldat brésilien, si justement soucieux de donner l'exemple du plus entier respect de la discipline et de la plus scrupuleuse obéissance aux pouvoirs légalement constitués.

Le général Deodoro da Fonseca élu, les moins recommandables éléments des anciens partis arrivèrent au gouvernement avec le ministère de M. le baron de Lucena ; au lieu de poursuivre sa marche en avant, le Brésil entrait dans une période de recul. Des hommes représentant les idées et les habitudes du passé, nourris dans les vices de l'administration impériale, ne pouvaient gouverner avec les vertus républicaines. Les institutions nouvelles livrées à leurs pires ennemis, la république sans les républicains, les errements de la monarchie avec les coutumes de l'empire, tout cela n'était plus le régime d'émancipation que le pays avait acclamé.

Dès le lendemain de la proclamation de la république, il eût été facile de prévoir ce qui est arrivé. Triomphant sans résistance, la révolution se trouva débordée par la marée montante des appétits, accaparée par ceux qui, ayant toujours détenu les emplois bien rétribués et gardé la haute main sur les affaires, s'empressèrent d'adhérer à la république pour conserver leur situation. En effet, les anciens partis ne tenant pas à la monarchie par des liens de principe — car ils représentaient à peine des agglomérations d'intérêts sans programme politique — leurs membres n'ont montré aucun scrupule à accepter la situation nouvelle. Comme il n'y avait pas eu un seul instant de lutte, ils ne s'étaient pas vus dans la nécessité d'opter avant le succès des révolutionnaires entre le maître de la veille et le dominateur du jour ; aucun classement n'a donc été possible ; les chefs eux-mêmes crurent habile ou patriotique de conseiller l'adhésion. En un mot, la république héritait de l'anarchie qui caractérisait la fin de l'empire et la dictature militaire par ses fautes allait encore l'aggraver dans des proportions inouïes, sans que les hommes éclairés qui faisaient partie du gouvernement provisoire pussent s'y opposer.

La haute direction de ce gouvernement devait appartenir à M. Benjamin Constant, le véritable organisateur du mouvement d'où est sortie république, et qui pouvait seul prétendre à en diriger la politique. Or on inventa la théorie qui faisait M. Deodoro da Fonseca seul responsable devant le pays en sa qualité de président, d'après une formule empruntée à la constitution des États-Unis de l'Amérique du Nord. Il en résulta bientôt des tiraillements au sein même du gouvernement, tiraillements qui aboutirent une première fois à la retraite de M. Demetrio Ribeiro et plus tard à la démission un peu inexpliquée de M. Aristides Lobo, deux républicains qui auraient voulu, le premier surtout, donner à la politique une direction franchement positive, réelle et scientifique. L'éloignement de M. Demetrio Ribeiro eut encore pour effet de diminuer l'action de M. Benjamin Constant et

de l'école politique dont cet homme illustre était le représentant au gouvernement. La tâche de ceux qui menaient la conspiration secrète contre la légitime prépondérance de M. Benjamin Constant se trouva ainsi facilitée, et ils purent réussir dans leur entreprise.

L'engouement pour tout ce qui portait le cachet nord-américain devait conduire à des conséquences plus graves encore en faisant adopter une constitution à peu près impraticable pour un peuple de race latine, chez lequel le sentiment civique est heureusement trop développé pour que les citoyens renoncent à tout contrôle sur les actes du pouvoir; il leur faut au moins l'illusion qu'ils peuvent renverser de temps à autre un ministre. En donnant au président de la république la faculté de choisir ses ministres comme bon lui semblerait, sans tenir compte en aucune façon de l'avis des Chambres, les républicains qui, sous l'empire, avaient protesté contre le pouvoir personnel du souverain, ne semblent pas s'être aperçus qu'ils créaient un pouvoir personnel plus dangereux, parce qu'il avait les apparences de la légalité; ils devaient bientôt en faire la triste expérience.

Aussitôt après l'élection du général Deodoro da Fonseca à la présidence, son premier ministre, M. le baron de Lucena, donna le signal d'une réaction violente contre tous les principes républicains, contre tous les hommes à convictions connues, contre tous ceux qui étaient suspects de ne pas professer à son égard une suffisante admiration. Ce fut un 16 mai dirigé par des incapables. L'insuffisance du premier ministre s'étala imperturbablement au portefeuille des finances, compromettant le crédit du pays à l'intérieur comme à l'étranger, malgré une situation qui eût été foncièrement bonne, n'était le peu de confiance que devait inspirer la gestion financière d'un tel gouvernement. En vain le Congrès essaya de ramener le pouvoir exécutif à une politique plus sage, à des formes d'administration moins fantaisistes; armé du *veto* présidentiel, il se crut au-dessus de la constitution, au-dessus des représentants du peuple, au-dessus du pays lui-même.

Malgré la modération et la longanimité du Congrès, le premier ministre entrait bientôt en conflit avec lui. Ce fut d'abord une guerre à coups d'épingle, une série de tracasseries, dont le gouvernement accabla l'Assemblée. Le premier ministre affecta de ne tenir aucun compte de la loi fondamentale que le Congrès venait de voter : il négligea de remplir les formalités nécessaires à sa nomination et à celle de ses collègues du ministère après l'élection du président. Un beau jour, le Congrès ayant adopté un projet de loi qui déterminait les fonctions des gouverneurs provisoires des États nommés par le gouvernement central pour présider à leur organisation fédérale, jusqu'au moment où les assemblées locales auraient élu les gouverneurs définitifs, M. le baron de Lucena, qui se voyait ainsi enlever

les moyens de pression qu'il escomptait déjà pour s'assurer partout des majorités, n'hésita pas à circonvenir le général Deodoro da Fonseca qui apposa son *veto* à la loi. Le conflit entrait dans la période aiguë. Chaque fois qu'une loi adoptée par le Congrès venait gêner ses projets, le baron de Lucena avait recours au *veto*. Ce duel dura plusieurs mois, et on n'en pouvait guère prévoir l'issue. Finalement, le Congrès, visant directement les abus commis dans l'entourage immédiat du chef de l'État, vota une loi qui interdisait le cumul des fonctions administratives. Comme précédemment, M. le baron de Lucena eut encore recours au *veto*. Mais, cette fois, le Congrès revint sur la loi qui fut votée à nouveau par les deux tiers des voix, ce qui en rendait l'exécution obligatoire, malgré le *veto*, aux termes mêmes de la constitution. On sait le reste. Du coup, le Congrès fut dissous, la dictature proclamée, la loi martiale décrétée et l'état de siège établi à Rio de Janeiro et à Nytheroi.

Dans les autres États de la Confédération, les gouverneurs, quoique élus par les assemblées locales, étaient en fait les élus du pouvoir central, les très obéissants serviteurs de M. le baron de Lucena. Une incroyable pression électorale dans le pays avait assuré le succès des candidats officiels. Aussi ces gouverneurs s'empressèrent-ils de donner leur assentiment au décret du 4 novembre et d'assurer le dictateur de tout leur appui.

Ainsi, comme le dirent fort bien les membres du Congrès dans le manifeste qu'ils adressèrent au pays, le 4 novembre même, en pleine paix, quand l'ordre à l'intérieur n'était menacé nulle part malgré les abus du pouvoir et l'insuffisance du gouvernement, sans raison ni motif aucun, le pouvoir exécutif supprimait d'un coup les libertés publiques pour la seule satisfaction de ridicules ressentiments personnels. Et l'on osait jeter à la face du pays l'insulte suprême d'invoquer comme justification à cette criminelle audace le danger d'une restauration !

La vérité est que rien, dans l'état du pays, ni dans l'attitude du Congrès ne pouvait, je ne dirai pas justifier l'acte du général Deodoro da Fonseca, mais seulement l'excuser, en atténuer la gravité. Seule la folie la plus complète ou l'incapacité la plus aveugle pouvait conseiller cet acte. Il fallait être convaincu que le pays avait oublié la tradition héroïque de son antique virilité pour penser que son civisme ne se révolterait pas devant un crime de lese-patrie. La résistance allait bientôt éclater, d'abord à Rio Grande do Sul, puis à Rio de Janeiro, puis dans le pays tout entier. Le Brésil devait se montrer digne une fois encore de son passé glorieux ; il avait trouvé dans les membres de l'opposition légaliste du Congrès une pléiade de chefs éminents pour le conduire aux saintes batailles de la liberté contre l'oppression.

Rio Grande do Sul, ancien boulevard de la république, était tout naturellement désigné pour servir de quartier général aux défenseurs de la légalité contre la dictature. En raison de ses traditions, du genre même de vie de ses habitants, de sa prospérité, de sa proximité de la frontière, le sentiment national y est extrêmement vivant. Comme ailleurs, à Rio Grande do Sul, le gouverneur était cependant tout acquis à la dictature. Il a donc fallu d'abord le renverser. Une junte révolutionnaire sous la présidence de M. Assis Brazil prit le gouvernement en mains, après avoir par une révolution populaire obligé le gouverneur à se démettre. Une fois maîtres de Rio Grande, les révolutionnaires continuèrent d'enrégimenter des volontaires pour livrer combat au dictateur. Déjà ils avaient lancé un manifeste invitant les autres États à se joindre à eux dans leur noble entreprise. En peu de jours on était prêt à marcher sur Rio de Janeiro pour y rétablir la légalité. Les troupes de la garnison de l'État s'étaient jointes au mouvement populaire, si bien que la junte disposait d'une armée de quarante mille hommes, tant volontaires que réguliers. C'était plus qu'il n'en fallait, car les troupes révolutionnaires, dans leur marche sur la capitale, étaient sûres de rencontrer partout l'accueil enthousiaste des populations et de se grossir de nouvelles recrues.

Les difficultés naturelles qui rendent le port de Rio Grande inaccessible aux grands bâtiments, mettaient les révolutionnaires à couvert d'un débarquement des troupes dictatoriales et ils n'ignoraient pas du reste que, si, d'aventure, la marine ne s'était pas prononcée contre le général Deodoro da Fonseca, celui-ci aurait eu cependant de bonnes raisons pour ne pas compter sur son appui. En outre, le dictateur savait trop que l'éloignement des quelques régiments dont il était sûr serait le signal de l'émeute populaire dans Rio de Janeiro même. Il se vit donc dans la nécessité de s'abstenir de toute action contre les révolutionnaires de Rio Grande, lesquels mirent à profit cette circonstance pour s'organiser fortement. Quand le dictateur essaya un atermoiement et leur dépêcha des émissaires chargés de leur proposer la réconciliation, moyennant le sacrifice du gouverneur, ils étaient déjà assez forts pour pouvoir lui faire cette belle réponse : « Si le général désire éviter la guerre civile, qu'il abandonne un poste dont il s'est rendu indigne en violant la Constitution. »

L'attitude patriotique de la marine, qui se prononça pour le Congrès, décida de la solution du conflit, bien plus rapidement encore. Ayant compris que toute résistance ne servirait qu'à rendre encore plus terrible sa responsabilité sans réussir à le préserver d'une défaite devenue inévitable, le général Deodoro da Fonseca s'inclina immédiatement devant la sommation de se démettre que lui envoya M. le contre-amiral Custodio José de Mello. Cet officier, qui comme membre du Congrès avait combattu les errements de la politique du

ministère Lucena, s'était assuré le concours de tous ses camarades et dans la matinée du 23 novembre il réunissait l'escadre de Rio de Janeiro sous son commandement dans une manifestation décisive qui fit triompher à l'instant même la cause de la légalité.

Les manifestations les plus enthousiastes saluèrent la chute de la dictature. Ceux qui avaient coopéré à ce résultat furent acclamés sur la place publique et portés en triomphe dès qu'ils y parurent. La population tout entière se répandit dans les rues poussant des vivats à l'adresse de la marine, du Congrès, du nouveau président. Ce fut tout le reste de la journée des expansions continuelles d'allégresse dans tout Rio de Janeiro. Les maisons furent illuminées le soir, et les fêtes se prolongèrent fort avant dans la nuit. Ces réjouissances populaires suffiraient à elles seules pour démontrer combien les vœux de la population étaient avec les patriotes du Congrès contre le général Deodoro da Fonseca, avec les défenseurs des libertés publiques contre les violateurs de la loi, avec ceux qui voulaient maintenir l'honneur national contre les fauteurs de coups d'État.

Comme il fallait s'y attendre dès que la nouvelle du rétablissement de la légalité dans la capitale fédérale parvint dans les États dont les gouverneurs étaient inféodés à la dictature, les populations, jusque-là tenues en respect par la crainte, imposèrent leur démission à ces fonctionnaires. Discrédités par leur élection même, compromis encore dans une aventure qui aurait suffi à disqualifier des hommes plus populaires, ils n'avaient plus aucune autorité morale sur l'opinion publique. Devant l'émeute, si l'idée d'un petit coup d'État pour leur propre compte hantait leurs cerveaux, ils ont dû comprendre que le parti le plus sage était de ne pas braver longtemps les colères populaires dès qu'ils ne pouvaient plus compter sur l'appui du pouvoir central. Ils savaient que l'ère de l'arbitraire était close. Si, sous le gouvernement du baron de Lucena, le gouverneur de Pará avait pu y proclamer l'état de siège sans craindre de se voir mettre en accusation, le beau temps de ces abus de pouvoir était passé. Ils durent donc démissionner, de mauvaise grâce il est vrai, et non sans avoir fait couler le sang dans quelques cas.

En s'associant à l'acte inconstitutionnel du général Deodoro da Fonseca les gouverneurs s'en étaient rendus complices. Le peuple, en leur imposant leur démission, n'a point voulu faire autre chose que montrer à ceux qui s'étaient volontairement mis hors la loi, qu'ils ne pouvaient plus en réclamer désormais le bénéfice, ni s'abriter derrière une légalité qu'ils avaient violée. Toutefois, le gouvernement qui avait succédé dans la capitale fédérale au général Deodoro da Fonseca, fidèle au principe de légalité qui doit toujours rester au-

dessus des emportements les plus nobles, estimant que des gouverneurs élus constitutionnellement ne pouvaient être destitués que suivant les formes prévues par la loi, fit tout ce qui dépendait de lui pour empêcher que la tranquillité publique fût troublée. Une circulaire télégraphique fut envoyée aux officiers qui commandaient les régiments en garnison dans les États, leur enjoignant de prêter toujours leur appui aux autorités constituées pour le maintien de l'ordre et le respect de la légalité chaque fois que cet appui leur serait demandé dans les termes de la loi. C'est cette attitude si correcte du gouvernement du nouveau président qui a fait croire tout d'abord, sur la foi de dépêches un peu laconiques, que certains États se refusaient à reconnaître la situation inaugurée à Rio de Janeiro après la chute du dictateur. C'est ainsi que l'on a pu supposer un instant des conflits qui n'ont jamais existé.

Avec l'organisation fédérative de la république, l'action du pouvoir central se trouve nécessairement limitée. Ainsi un changement dans le personnel du gouvernement fédéral n'implique pas un changement correspondant dans le personnel politique des États, comme cela a lieu dans les pays à régime centralisateur. Dans les circonstances ordinaires, l'équilibre entre la politique générale et la politique locale s'établit par la succession régulière des périodes électorales, les élections générales et locales se faisant à peu d'intervalle Mais dans une transformation aussi radicale, il devenait à peu près impossible de rétablir cet équilibre avec une suffisante rapidité, sans recourir à une violation de la loi qu'il fallait à tout prix éviter pour ne pas créer de précédent. L'initiative révolutionnaire des populations a donné à la question une solution aussi radicale que possible, tout en laissant le gouvernement fédéral absolument pur de l'accusation que l'on n'aurait pas manqué de lui adresser, d'avoir marqué son avènement par la violation de la loi constitutionnelle.

Cet élan patriotique des différents États, outre qu'il prouve avec la dernière évidence, l'unanime sentiment du pays devant le triomphe de la légalité, établit la fausseté des appréciations qui, au lendemain du mouvement de résistance contre la dictature, signalaient au Brésil des tendances séparatistes que le régime fédéral aurait aggravées. Or, au contraire, jamais, à aucun moment, il n'est entré dans les vues des promoteurs de la révolte, à Rio Grande ou ailleurs, d'entreprendre une campagne séparatiste. Aussitôt que la nouvelle de la démission du général Deodoro da Fonseca est arrivée à la junte révolutionnaire de Rio Grande, elle s'est empressée de faire acte de soumission au nouveau président. Et si après le triomphe de la légalité à Rio de Janeiro les autres États se sont insurgés, aucun ne songea à lever l'étendard de l'indépendance. Tous sont demeurés aussi fer-

mement attachés au principe de l'intégrité nationale qu'à l'idée républicaine elle-même.

C'est que, loin d'avoir favorisé les idées séparatistes, la république fédérative, accordant satisfaction aux légitimes revendications du sentiment autonomiste, a supprimé pour longtemps le prétexte de toute campagne semblable et a éloigné pour longtemps du Brésil l'éventualité d'un émiettement. Si, un jour, cet immense pays, quatorze fois et demie grand comme la France, vient à se diviser en plusieurs États indépendants, ce sera dans plusieurs siècles, alors que le développement national et les progrès moraux de l'humanité imposeront le morcellement de la planète en petites patries autonomes, mais toutes solidaires, sous un régime universel de paix et d'amour.

Ce qui caractérise à l'heure présente la situation politique de notre pays, c'est donc un gouvernement scrupuleusement respectueux de la légalité dans une république unie et forte de l'appui du sentiment populaire. Issu d'une révolution triomphante, le gouvernement actuel aurait pu se montrer moins révérencieux à l'égard des textes de loi sans provoquer aucune surprise au dedans comme au dehors du pays; mais les hommes qui avaient organisé la résistance contre la dictature ont pensé avec raison que, seule, la rigoureuse observance des prescriptions légales permettrait de clore rapidement la parenthèse ouverte par le coup d'État dans le développement régulier des institutions républicaines. Le général Floriano Peixoto, vice-président de la république et successeur légal du général Deodoro da Fonseca, reçut ainsi des mains de celui-ci le pouvoir exécutif.

Aux termes de l'article premier, paragraphe second des dispositions transitoires de la constitution des États-Unis du Brésil, le général Peixoto doit garder le pouvoir jusqu'à la fin de la période présidentielle. Quelles qu'aient été les divergences qui se sont produites sur ce point de droit public au Brésil, la logique et la bonne politique indiquent à mon avis que la manière de voir que je viens d'exprimer est la seule admissible. Il n'est pas douteux, d'ailleurs, qu'elle ne soit celle qui prévaudra. Il suffirait d'une loi ordinaire du Congrès pour fixer l'interprétation de cet article de notre constitution et la majorité républicaine a fait preuve de trop de sens gouvernemental pour s'écarter aujourd'hui du sentiment qui l'a évidemment inspirée lorsqu'elle a voté l'article auquel je fais allusion. La pensée du législateur a été évidemment de prévoir le cas où le premier président viendrait à quitter ses fonctions avant que les États eussent pu prendre possession complète de leur propre administration autonome à un degré suffisant pour pouvoir supporter l'agitation politique intense qui accompagne nécessairement l'élection par le suffrage universel du principal magistrat de la nation.

Sans doute la sagesse dont les populations viennent de faire preuve, le civisme et l'attachement aux institutions républicaines dont le pays vient de donner des témoignages si éclatants sont de nature à nous rassurer, si, contrairement à mes prévisions, une période électorale devait s'ouvrir prochainement; mais ceci n'empêche qu'il serait plus sage d'épargner au pays des commotions trop répétées, car il a grand besoin de calme pour s'appliquer à la mise en valeur de ses richesses naturelles encore si mal et si incomplètement exploitées et, avant tout, à la reconstitution de ses finances.

Le côté économique présente quelques difficultés qu'il serait inutile de vouloir dissimuler ; mais les hommes qui arrivent au pouvoir les surmonteront plus rapidement et plus sûrement qu'on ne le suppose. Les conditions économiques du pays sont restées foncièrement bonnes d'une part. La production du café, notre principal article d'exportation, va toujours en augmentant, grâce au développement des cultures. On calcule qu'il existe des plantations nouvelles qui permettront presque de doubler la production dans trois ou quatre ans. D'autre part, on sait déjà que le budget de 1890 ne laisse qu'un déficit de 84 millions de francs (1) environ et celui de 1891 pourra être clôturé avec un déficit de 5 et 6 millions seulement. En effet, le rendement connu des recettes publiques perçues jusqu'à fin septembre a donné 459 millions de francs, chiffre rond, et la dépense n'a atteint, pendant la même période, que le chiffre de 336 millions de francs. Or, si les recettes ont donné dans les neuf premiers mois 459 millions, elles doivent avoir été proportionnellement dans les trois derniers mois de 154 millions de francs environ ; en y ajoutant le rendement du semestre additionnel calculé d'après l'exercice 1890 des dépôts et comptes courants, on aura une recette totale de 655 millions de francs. Les dépenses inscrites au budget pour 1891 s'élèvent à près de 664 millions de francs. Il y aura finalement un déficit probable de 5 millions de francs environ. Il sera donc possible, étant données les économies que le Congrès vient de réaliser dans le budget de différents ministères, d'établir pour 1892 et 1893 des budgets entièrement équilibrés, sans emprunts, ni augmentation d'impôt.

Reste la question du papier-monnaie. Sa dépréciation actuelle est le fait des émissions à jet continu qui ont signalé le régime inauguré par la Banque de la république. Dès que l'on reviendra à des principes financiers moins fantaisistes, la confiance dans la stabilité politique étant acquise, l'on verra le change remonter. Les membres du gouvernement se sont tous signalés comme partisans de la restriction

(1) Le conto de reis (1 000 000 de reis) étant calculé au pair, c'est-à-dire à 2 800 fr.

de l'émission. S'ils n'oublient pas d'appliquer au pouvoir avec fermeté et sans se laisser arrêter par des considérations de personnes la politique qu'ils ont préconisée dans l'opposition, le crédit du Brésil, aura bientôt reconquis et au delà la faveur dont il jouissait si justement dans le monde.

En résumé et pour conclure, on peut envisager à tous égards l'avenir avec confiance. Politiquement stable, le gouvernement actuel se trouve dans la meilleure situation pour entreprendre et mener à bonne fin tous les problèmes dont le pays réclame la solution. La tâche est belle et noble quoique ardue, mais il lui suffira de vouloir fortement pour y réussir, car le Brésil tout entier l'aidera dans l'accomplissement de sa tâche.

Oscar d'ARAUJO.

UN

CONSEILLER DU VATICAN

On rapporte que, lorsque Léon XIII apprit la mort du cardinal Manning, il s'écria : « L'homme d'église le plus influent de notre époque vient de mourir. » Rome porte le deuil du grand démocrate catholique, qui laissera, avec le cardinal Lavigerie et le cardinal Gibbons, la trace la plus éclatante dans le monde chrétien, et qui aura le plus contribué à l'évolution populaire de la Papauté et de l'Église. La cour de Rome, c'est-à-dire le monde des bureaux et des traditions hermétiquement closes, ne s'entendit jamais avec le défunt; elle ne comprenait point l'esprit nouveau qui agitait l'âme du noble converti et la conscience du catholicisme rajeuni. Mais Léon XIII admira son génie. Le grand Pape moderne sympathisait avec le grand évêque démocrate. Ce sera la supériorité du pontificat de Léon XIII d'avoir baigné le souverain pontificat dans l'océan catholique. Car, le premier des papes, il a rompu avec le système Sixte-Quint : il veut régir l'Église, non avec des méthodes vieillies et les rouages de l'antique machine romaine, mais il a adapté son gouvernement aux conditions nouvelles, et enrichi le patrimoine romain de tous les trésors des églises nationales, par son commerce de les hommes les plus remarquables de son époque, dont il a adopté les idées fécondes et les inspirations conformes aux intérêts généraux de l'humanité.

Jadis, les grands évêques, mécontents de la direction du Vatican, ou gênés dans leur politique plus libre, combattaient soit directement, soit indirectement, la cour de Rome. Aujourd'hui, ils font mieux : grâce à l'universalité et à la concentration du catholicisme, grâce aussi au va-et-vient continuel entre la métropole et la province, ils essaient d'influer heureusement sur la direction de la Papauté, pour la mettre à la tête des grands courants historiques. Le monde s'est *romanisé :* il faut que Rome s'*universalise*. Il y a là un phénomène

moral et psychologique fort caractérisé, et qui semble le prélude infaillible de l'*internationalisation* de la Papauté et du gouvernement central de l'Église.

Mgr Manning a peut-être été celui qui a le mieux compris cette situation. Jamais il n'a boudé le Pape. Son commerce avec Léon XIII n'a jamais cessé ni varié. Si la bureaucratie combattait ou craignait ses idées, le Pape n'a jamais retiré à l'initiateur de la politique sociale et démocratique sa protection et son amitié. Le cardinal Siméoni, qui mourut le même jour que lui, se plaignait souvent et disait de lui : *Scrive troppo*. Son intervention continuelle gênait le bon Romain traditionnel, dont l'horizon intellectuel ne dépassait pas le XVIIIe siècle. Mais Léon XIII, avide de lumières, rechercha constamment ses conseils. Jamais il n'a pris une décision sur l'orientation générale de l'Église sans prendre langue d'abord à Westminster. Questions sociales, conflit irlandais, politique ecclésiastique en Angleterre et aux États-Unis, encyclique sur les conditions des ouvriers, la liberté et la civilisation, situation des Ordres religieux dans la hiérarchie catholique, condition de la Papauté vis-à-vis de l'État italien et des gouvernements, tous ces sujets délicats étaient préalablement soumis au verdict du cardinal anglais, du fils intellectuel de Wiseman et du frère doctrinal de Newmann.

De là, l'immense influence du cardinal sur le développement des destinées ecclésiastiques, sociales et religieuses. C'est lui qui a fait faire au Pape un mouvement tournant vers la démocratie et les peuples. Son action fut essentiellemement démocratique et socialiste. Ses appels confidentiels au Pape, ses lettres, ses rapports, ont fait époque sans paraître au jour. Rompre avec les dynasties, avec les concordats, avec la politique de Sixte-Quint et avec les vieilles formes contingentes ; sortir des traditions historiques, tombées au rang de purs ornements ou d'obstacles périlleux ; aller au peuple ; appliquer le *Misereor super turbas* du Christ ; diriger, favoriser la démocratie ; orienter toute l'Église vers cet avenir prochain ; remplacer les nonciatures par le commerce plus direct avec les évêques, qu'il appelait les représentants et les conseillers naturels du Pape, voilà son idéal, son credo.

Ce programme, tout frais éclos, tout imprégné de « modernisme », ne plaisait pas à la cour de Rome ; mais Léon XIII ne découragea point cette volonté énergique et prévoyante. Il est permis à un évêque de voir au delà du présent, de devancer les faits, d'avoir des idées qui, considérées aujourd'hui comme trop hardies, seront demain une féconde réalité. Le cardinal Manning appartient, sous ce rapport, à la race des prophètes ; il rentre dans la catégorie des réformateurs. C'est Lamennais dans le cadre hiérarchique et orthodoxe. Lamennais fut impatient et excessif : pondéré et fin, harmonique et diplomate,

le cardinal savait les limites de sa hardiesse et les conditions de l'évolution qu'il jugeait nécessaire. Léon XIII goûta ces originalités. Son coup d'œil entrevoyait les temps où toute cette doctrine s'accomplirait; mais la sagesse, les besoins pressants de la politique courante, ne lui permettaient point d'aller jusqu'au bout. Il écoutait, modérait, distinguait, choisissait. Pouvoir éminemment pondérateur, la Papauté doit trop souvent attendre les faits avant de parfaire son évolution. Aussi bien, la bureaucratie fit longtemps mauvais visage à l'Anglais. Son compétiteur, l'évêque de Salford, homme de cour et conservateur endurci, était peut-être mieux vu à la Propagande et au Vatican. Longtemps le cardinal Manning ne vint plus à Rome : c'est Mgr Vaughan qui a déterminé contre lui l'envoi de Mgr Persico en Irlande; c'est lui qui, contrairement aux prévisions de l'archevêque de Westminster, endormait la cour de Rome dans les illusions et promettait le rétablissement des relations officielles avec le gouvernement britannique; c'est lui encore qui protégeait les visées de l'Angleterre sur l'Irlande et combattait à Rome ce qu'il appelait « la démagogie de Westminster ». Il y a eu des hauts et des bas, des fluctuations et des hésitations; mais, sollicité par des courants contradictoires, Léon XIII finissait par se rallier aux vues du démocrate. C'est ainsi que Mgr Walsh, le nationaliste si doux, si ferme et si convaincu, a dû sa nomination au siège de Dublin à l'influence et aux suggestions de Manning; c'est grâce à son action que Léon XIII modéra les interventions de la Propagande en Irlande. Lui encore était consulté quand il s'agissait de condamner la *Land League*. Peu à peu, par l'empire naturel des idées justes et des hautes inspirations, le cardinal Manning mettait sa marque démocratique sur la Papauté; il y arborait, en quelque sorte, le drapeau du socialisme chrétien, et de la nouvelle politique populaire.

L'intervention du cardinal Manning en faveur du cardinal Gibbons et des Chevaliers du travail a été le point culminant de sa carrière et le point de départ de l'évolution sociale de la papauté. On appelle Léon XIII le Pape social : ce titre si noble, le plus beau peut-être, que les papes aient jamais pu désirer dans l'ordre humain, le Pape le doit en grande partie à cet Américain et à cet Anglais. Je ne raconte point cet incident, connu de tous. Mais ce que l'on ignore sans doute, c'est qu'une lettre du cardinal Manning résolut cette crise heureusement et providentiellement; il défendit avec son flegme passionné, sa sérénité concentrée et agissante, la cause des pauvres et des ouvriers. Celui qui dira un jour cet épisode racontera en quelque sorte la Pentecôte triomphante du socialisme chrétien et de la Papauté sociale.

Le cardinal Manning a toujours été le guide de l'épiscopat américain dans toutes les questions internationales et d'ordre ecclésias-

tique général. Il a été le conseiller du cardinal Gibbons, l'inspirateur de Mgr Ireland, le Dupanloup américain. Quand l'archevêque de Saint-Paul aux États-Unis est venu le trouver, il a écouté cette parole apostolique et moderne aux genoux du cardinal. En se relevant, il s'écria : « Je suis un homme nouveau : vous m'avez inspiré le courage d'adopter et d'exprimer des idées que je porte depuis longtemps, timides et muettes, dans mon cœur. » Grâce à Manning, Mgr Ireland a reçu du Pape des encouragements éclatants pour l'œuvre morale et nationale de la tempérance qui a marqué une date dans l'histoire d'Irlande et dans les annales de l'Église américaine. Lorsque Mgr O'Connel, le recteur du Collège américain, traversait l'Océan, il frappait toujours à la porte du palais de Westminster. Il y recevait le mot d'ordre ; il orientait l'Église. Mgr O'Connel le renseignait sur les États-Unis, et le cardinal informait son ami des choses d'Angleterre. Qui connaît l'influence, la sagacité de l'éminent recteur, peut comprendre l'étendue du contre-coup de ces entrevues sur le développement d'un bon nombre de questions ecclésiastiques.

Sous ce rapport, Mgrs Manning, Ireland et Gibbons, par leurs efforts concentrés, ont changé la politique ecclésiastique et déterminé une saison nouvelle dans l'histoire de la Papauté et de l'Église. Ils ont eu la fortune de rencontrer sur le trône du Vatican un pontife ouvert aux vues généreuses et enclin aux initiations hardies. Léon XIII, Mgrs Manning, Gibbons, Ketteles, Ireland, chacun dans la mesure de ses forces et des positions respectives, ont ouvert une période nouvelle. Sans ces hardis prélats, Léon XIII aurait difficilement pu inaugurer en France l'orientation républicaine et l'adaptation des idées démocratiques aux conditions prescrites. Le discours de Mgr Ireland aux fêtes du centenaire de Baltimore a été le programme vivant de cette méthode rajeunie. Le retentissement fut immense en Europe. Mais derrière toutes ces actions se cachait la main énergique à la fois et habile du grand chef, de l'inspirateur privilégié, comme sa lettre à M. de Mun, à M. Decurtins, et à tant d'autres, ont été comme autant d'étincelles qui ont allumé sur tous les points des foyers nouveaux de lumière et de chaleur.

L'esprit se trouble quand il mesure la distance franchie depuis vingt-cinq ans. Homme de principes immuables, ardent et convaincu, mais aussi diplomate très fin, de cette école florentine du moyen âge qui a su implanter par sa souplesse tant de merveilles en Europe, le cardinal Manning a été seul de son école et de son opinion. Son socialisme, son amour pour la démocratie, ses pressentiments de cieux nouveaux et de terres nouvelles, sa doctrine sur l'attitude nouvelle de l'Église et de la Papauté vis-à-vis du monde, ont été longtemps une sorte d'hérésie politique et sociale. Aujourd'hui, il voit

toutes ses idées sur pied, vivantes, lumineuses, irrésistibles. L'évolution est à la veille d'être un fait accompli. Quand des hauteurs du Vatican, où la sagesse est une tradition, descendent les pensées mêmes qui ont constitué la marque propre du cerveau et de l'âme du cardinal, il est permis de dire qu'il est mort enseveli dans le triomphe et la gloire. Et ses idées sur le concordat et les nonciatures ne sont pas encore réalisées; la transformation dont l'Église et l'Europe sont le théâtre agité ne tardera pas à en assurer le succès fatal.

Le cardinal Manning rappelle ces cardinaux entêtés et individualistes du moyen âge qui, par leur influence persévérante, ont fait évoluer le pontificat romain et le catholicisme militant vers d'autres méthodes et une politique nouvelle. Si le Saint-Siège et l'Église sont sur le point d'ouvrir l'ère sociale et démocratique, le cardinal Manning aura l'honneur d'avoir précipité cette métamorphose et renouvelé l'orientation ecclésiastique.

Comme homme, évêque, cardinal et sociologue, c'est là sa marque dans l'histoire.

***

LES JEUNES APOTRES

Nos enfants verront de belles choses..
VOLTAIRE.

Je voudrais pourtant bien qu'on me laissât tranquille.
On n'entend plus parler dans notre bonne ville
Que de la jeune Église et du petit troupeau
Qui pour monter à Dieu trace un chemin nouveau.
On voit naître partout des laïques étranges ;
De beaux esprits dévots mettent des ailes d'anges,
Et veulent, opérant notre conversion,
Nous retirer du puits de la perdition.
Des « hommes éminents » et des « femmes du monde »
Ont pris pour ces Messieurs une amitié profonde :
De petits frères lais propagent leurs écrits,
Et le vent de la grâce a soufflé sur Paris.

Quelle est leur foi ? Mon Dieu ! je n'en sais pas grand'chose —
Eux non plus — aussi bien je la mets hors de cause,
Je la tiens pour sincère, et je ne voudrais pas,
Pécheur comme je suis, contrôler pas à pas,
Avec un air de doute et des yeux ironiques
Les génuflexions de nos évangéliques.
Ils ont le geste noble et le verbe profond :
Leur parole est émue et grave, quand ils font
Des sermons élégants sur les vices des autres.
J'estime cependant que les anciens apôtres
Avaient moins de talent pour assembler les mots.
Prêchant l'oubli du siècle et le mépris des maux,
Ils s'en allaient, parmi les villes remuées,
Montrant du doigt leur Christ au milieu des huées
Pâle et sanglant, le front ceint d'épines, les yeux
Emplis par nos péchés de pleurs silencieux
Qui lavaient la souillure, et, comme une rosée,
Ruisselaient doucement sur la terre arrosée...

Pierre et Paul — le premier — n'étaient ni des auteurs
Qui vendaient leur copie à de bons éditeurs,
Ni de ces jolis cœurs qui font les belles âmes
Pour détruire Bourget auprès des jeunes femmes ;
Ils disaient : « Aimez-vous ; faites la charité ;
« Confessez hardiment le Dieu de vérité,
« Et portez votre croix sur la route suivie
« Par Jésus, car il est la Lumière et la Vie... »

On nous prêche aujourd'hui des dogmes moins étroits
Que cette vieille Église avec sa vieille Croix.
Sans goût pour le martyre, et sans crainte du schisme,
On ouvre une chapelle, on fait un catéchisme,
Une chapelle aimable, un catéchisme doux,
Pour n'exclure personne et se prêter à tous.
On nous dit : « Devenez des âmes distinguées,
« De ces âmes de choix, très pures et très gaies. »
Et les bourgeois légers pensent : « Voici des gens,
« Habillés comme nous, et plus intelligents.
« Puisqu'ils ont l'assurance et nous font la promesse
« Qu'on est un bon chrétien sans entendre la messe,
« Écoutons-les ; ils sont du monde où nous allons ;
« Nous pourrons parler d'eux, le soir, dans nos salons. »

Et l'on en parle. Ils sont, oh ! le métier commode !
Des rédempteurs charmants, à la dernière mode.
Ils portent le devoir en ville ; on est flatté
De faire son salut en leur offrant du thé.
Qui suit bien leurs leçons goûte une paix profonde ;
Et, comme ils sont en train d'édifier le monde,
On aide la Morale en invitant la Foi
A dîner, et l'on prend l'Évangile chez soi.

Vous me demanderez quelle est leur clientèle.
La voici : c'est d'abord la « brigade fidèle »,
Comme il est dit, je crois, dans le *Lutrin*, de ceux
Qui ne haïssent pas que l'on s'occupe d'eux.
Puis des hommes subtils, onctueux et pratiques,
Qui mêlent l'Évangile aux choses politiques,
Et qui font de l'Église un lieu de compromis
Entre le peuple en blouse et les messieurs bien mis.
Puis, quelques ennemis de ce pauvre Voltaire
Qui s'acharnent encore à le porter en terre.
Et puis enfin la foule aveugle des badauds

Qui lèvent les regards et qui tendent le dos
Quand un petit ballon, avec des oriflammes,
Apparaît dans les airs en semant des réclames.
Telle est, ou peu s'en faut, leur suite.
Ajoutez-y
Des cerveaux exaltés ou des cœurs en souci,
Dont la douce folie et la sainte chimère
Est de rêver le mieux dans cette vie amère,
Et de monter toujours, sur des ailes de feu,
Vers le pays du songe ou la Cité de Dieu.
Pour ceux-ci, je n'ai point le courage d'en rire.
Leur piété me touche et leur rêve m'attire,
Car ils sont ingénus et désintéressés,
Et de ces braves gens on n'a jamais assez.
Mais, de nos amateurs et de nos dilettantes,
De nos bons pèlerins qui promènent leurs tentes
Dans une terre vague et neutre, de ceux-là
Dont la foi dit : Hélas! et le doute : Holà!
Je ne vois pas très bien ce qu'on en peut attendre.
Je consens à les lire, et même à les entendre ;
Mais quand, au bout du compte, ils m'auront démontré
Qu'ils prêchent beaucoup mieux que monsieur le curé,
Quand ils m'auront promis — avec des conférences —
D'extirper les abus, de guérir les souffrances,
Et de mener, prenant le gouvernail en main,
L'équipage inquiet du grand navire humain
Vers le port de salut et la terre sacrée
Où la Société sera transfigurée...
Je répondrai :
« D'où venez-vous? Qu'apportez-vous
« Pour convertir notre âme et nous éclairer tous?
« Montrez-nous — c'est ainsi qu'on juge les prophètes —
« Les maux que vous chassez et le bien que vous faites.
« Où sont les affamés que vous avez nourris?
« Où sont les malheureux que vous avez guéris?
« Ai-je besoin de vous pour savoir ma prière,
« Et m'avez-vous appris à dire Notre Père?
« Venez-vous établir le royaume de Dieu?
« Parlez-vous à tout homme, allez-vous en tout lieu,
« Avec des Publicains et des Samaritaines?
« Osez-vous tenir tête aux beaux esprits d'Athènes,
« Comme ce vagabond, hâve et mortifié,
« Qui savait seulement Jésus crucifié?
« Vous faites-vous aimer des gens de la campagne,

« En leur lisant dans le *Sermon sur la montagne*
« Quelques-uns de ces mots si tendres et si doux
« Que les humbles de cœur se mettent à genoux
« En regardant pousser sur leurs pauvres collines
« Le grain mystérieux des paroles divines ?
« Non, n'est-ce pas ? Eh bien ! rentrez chez vous ; soyez
« Des ténors vertueux, applaudis et choyés
« Par le Pharisien et par le mauvais riche,
« Mais ne confondez plus apôtre avec derviche. »

Ces derviches d'ailleurs ne sont pas dangereux.
Ils tournent bien : c'est vrai ; mais le monde, autour d'eux,
Tourne aussi, sans songer à ce qu'ils peuvent dire.
Il les laisse parler et les regarde écrire.
On ne fait plus marcher le peuple avec des mots.
Pour aplanir sa route et soulager ses maux
Il faut présentement inventer autre chose
Que d'aimables *credo* dans une fine prose.
Le siècle va finir. Les hommes de demain
Se rendront à leur tâche, un livre dans la main,
Mais ce livre nouveau sera le bréviaire
Des droits du travailleur et des lois du salaire.
Pensez-y, bonnes gens, qui croyez contenir
L'effort, pratique et sûr, de la race à venir,
Ceux-ci par des discours, et ceux-là par des bulles.
Les hommes de demain ne seront pas crédules.
Quand ils auront réduit le vieux monde aux abois,
Ils changeront sa face en réformant ses lois ;
Tout-puissants par le nombre, et rois par le suffrage,
Ils n'auront pas besoin qu'on fasse leur ouvrage,
Ils le feront — tout seuls — avec la volonté
D'avoir plus de Justice et plus de Liberté.
Ils n'auront pas besoin de lire des brochures,
Pour rendre les fardeaux moins lourds, les lois moins dures ;
Et vous, bourgeois naïfs, qui ne vous doutiez pas
Des assauts menaçants de vos frères d'en bas,
Vous pourrez vous redire alors les uns aux autres :
« C'étaient de petits clercs que nos jeunes apôtres ! »

LE
PROJET DE M. BELAEVSKI
ET L'ALPHABET INTERNATIONAL

La direction de la *Nouvelle Revue* me fait l'honneur de m'inviter à exprimer mon opinion sur la réforme de l'alphabet russe.

Nul ne saurait nier que l'alphabet employé en Russie ne contribue puissamment à augmenter les difficultés, déjà assez grandes, qu'offre l'étude de la langue russe. Il me suffit d'observer qu'en dehors des lettres ayant une forme spéciale, l'alphabet russe a, surtout dans l'écriture cursive, plusieurs lettres apparemment empruntées à l'alphabet latin, mais qui ont une valeur tout à fait différente. Croirait-on, par exemple, que *cpegcmbo* (moyen) est un mot non seulement russe, mais écrit avec des caractères russes? Or, ce mot, ainsi écrit, se prononce SREDSTVO. Sur cinq consonnes, exprimées avec des lettres françaises (*c*, *p*, *g*, *m*, *b*), pas une ne se prononce de la même manière!

On se rendra compte, par ce seul exemple, de la difficulté d'un alphabet exigeant un triple travail, à savoir : 1° celui d'apprendre les lettres propres de la langue russe ; 2° celui d'apprendre les lettres communes, quant à la forme et quant au son, à la langue russe et à sa propre langue ; 3° celui de *désapprendre* — ou, si on aime mieux, d'*oublier momentanément* — le son que certaines lettres ont dans sa propre langue, pour leur attacher le son spécial qu'elles ont dans la langue russe. Aussi je suis convaincu que l'alphabet russe rend à l'empire des Tsars le même service que l'alphabet hébraïque avec ses « lettres ressemblantes » (*bet*, *caph*; *ghimel*, *noun*; *daleth*, *resch*; etc.) rend aux descendants d'Israël. On risque, en Europe, de passer pour savant, — pour une rareté, en tout cas, — rien que parce qu'on sait lire, tant bien que mal, un livre russe. C'est tout dire!

Le projet lui-même de M. Belaevski, publié en russe à Varsovie avec l'approbation de la censure, semble prouver qu'on se rend d'autant plus compte, en Russie, du fait que je viens de signaler, qu'à quelques exceptions près (Monténégro, Serbie, Grèce), l'Europe tout en-

tière emploie l'alphabet latin. On sait, en effet, que même les ouvrages allemands, et en danois-norvégien, sont imprimés indifféremment, soit avec des caractères allemands, soit avec des caractères latins. Il serait donc vrai de dire que l'alphabet russe maintient hors d'Europe le peuple qui s'en sert.

Je ne crois pas que même les plus ardents, parmi les patriotes russes, se fassent illusion au point de croire que la Russie arrivera un jour à remplacer, en Europe, l'alphabet latin par celui d'une langue et d'une littérature qui datent à peine de l'époque de Pierre le Grand. Il s'ensuit que l'attitude du Tsar va nécessairement dépendre de l'intérêt que la Russie peut avoir, ou ne pas avoir, à abattre la barrière que lui crée son alphabet, tout comme sa législation religieuse et son calendrier.

Si je ne me trompe, l'adoption par la Russie de l'alphabet latin aurait une portée pratique beaucoup plus considérable qu'on ne pourrait le croire de prime abord. Et voilà pourquoi beaucoup de questions demanderaient à être résolues, avant qu'on puisse aborder utilement le côté technique du projet du philologue russe.

En effet, la simple proposition d'un alphabet latino-slave (*latino-slavianski alphabit*) rappelle que, depuis de longs siècles, un alphabet latino-slave existe déjà en Pologne ; elle rappelle qu'un autre alphabet latino-slave existe déjà en Bohême ; qu'un troisième alphabet latino-slave existe déjà en Croatie, en Dalmatie et en Slavonie, sans parler d'autres moins connus. La Russie arrêtera-t-elle son choix à l'un ou l'autre des alphabets latino-slaves déjà en usage, ou bien en créera-t-elle un nouveau ?

Cela dit, et abstraction faite de la possibilité de déterminer les Français, — dont la vertu caractéristique n'est pas la patience dans les détails, — à modifier en quoi que ce soit leur alphabet, je trouve dans le projet de M. Belaevsky quelque chose qui a certainement échappé à sa modestie : les bases discutables, si l'on veut, mais assurément rationnelles d'un alphabet international, où seraient représentés tous les différents sons en usage dans les langues du globe. Sauf le cas, que je crois hypothétique, d'une langue possédant à elle seule tous les sons employés dans les autres, l'alphabet international complet ne serait celui d'aucune langue particulière, mais chaque peuple y trouverait les signes exprimant *tous* les sons de sa propre langue. Ainsi, par exemple, les Italiens se passeront, pour leur alphabet, du signe qui représentera l'*eu* français, tout comme les Français se passeront de celui qui représentera le *c* italien *en cena*, *civiltà ;* les Allemands abandonneront aux Italiens les signes qui représenteront le son du *gi* et du *gli* en *giglio*, et les Italiens, de leur côté, abandonneront aux Allemands le son du *ch* en *Tracht*, *prachtvoll*. De même, plusieurs sons qui, représentés aujourd'hui par l'alphabet

latin, déroutent et jettent le débutant dans une sorte de désespoir, tels que les *szcz*, le *prz* et le *chrzc* polonais en *jeszcze*, *przy* et *chrzciny*, seront représentés par un seul signe ne donnant lieu à aucune équivoque, emprunté à un alphabet qui déjà le possède, ou créé tout exprès et adopté ensuite par convention.

Évidemment, il faudra, tout en introduisant ce *progrès* analogue à celui du *Code international des signaux maritimes*, s'y prendre de manière à ne pas rompre avec le passé, et c'est là, peut-être, l'objection la plus grave qu'on puisse faire au projet.

Mais je m'aperçois que le sujet, déjà assez vaste, ne fait que s'élargir davantage. Je répète donc que le projet de M. Belaevsky, qui est un signe du temps (*znamenie svremeni*), contient, à mon avis, les bases discutables, mais dignes, en tout cas, d'être prises en considération, d'un alphabet international unique — et je m'arrête.

Cés. TONDINI DE QUARENGHI.

P.-S. — Détail intéressant au sujet de l'alphabet russe. Tous entendent parler, ces jours-ci, du système des 24 fuseaux horaires A, B, C, D, etc., basés sur l'heure de Greenwich. La Russie d'Europe se trouverait dans le troisième fuseau, et le hasard veut que la troisième lettre de l'alphabet russe ne soit pas C, mais B qui, en Russie, a le son de V, lettre initiale du *Veto* des anciens tribuns du peuple romain.

Or, un regard sur la carte géographique montre qu'en effet, malgré toute l'agitation qui a lieu en ce moment en Autriche-Hongrie et en Allemagne, sans le consentement de la France à l'ouest et de la Russie à l'est, il n'y aura jamais, sur notre continent, un *système* de fuseaux horaires basé sur l'heure de Greenwich, mais, tout au plus, un fuseau ou plutôt un tronçon de fuseau B (prononcé à la latine), stérile protestation contre le *Bemo* (*Veto*) de la France et de la Russie.

C'est un commencement d'exécution *sui generis* du projet de M. Belaevsky. Qu'on ne m'accuse pas de faire de la politique; je fais de la géographie élémentaire. Quand on a, sur le continent de l'ancien monde, une prépondérance aussi écrasante que celle de l'empire des Tsars, et qu'on peut former *dix* fuseaux sur les 24 du globe, on tient en échec, même sans le vouloir, toutes les autres puissances. Et voilà pourquoi, bon gré mal gré, le choix définitif du méridien qui — *l'astronomie et la marine étant mises hors de cause* — fixera l'heure universelle, dépendra de la Russie.

LES DISPARUS

LE COMTE DE NIEUWERKERKE

Il est de certaines époques, mélange d'éclat et d'ombre, de vices effrénés et d'élégances suprêmes, qui gardent le privilège de ramener constamment vers elles la curiosité, et qui, sans cesse racontées, décrites, discutées, paraissent toujours nouvelles. Ainsi la Renaissance italienne et le dix-huitième siècle français. Il commence à en être de même de cette période si particulièrement attirante de l'histoire contemporaine, qui s'appelle le second Empire. Les publications la concernant se font chaque jour plus nombreuses. Auteurs et lecteurs s'y portent à l'envi. Et rien n'y paraît indifférent, mœurs, intimités, personnages.

Le comte Émile de Nieuwerkerke, l'ancien directeur des Musées, qui vient de s'éteindre à l'âge de quatre-vingt-deux ans, dans une luxueuse villa d'Italie, à Gattajola, près de Lucques, n'avait pas été l'un des moindres acteurs du règne impérial, qui trouve aujourd'hui tant d'historiens et de commentateurs.

Appelé par l'amitié du maître aux honneurs d'une situation qui équivalait d'importance à un ministère, gentilhomme des arts et artiste lui-même, familier des princes et favori du monde, doué d'une rare beauté physique et n'ayant rien à envier des faveurs du sort, il avait connu, goûté pleinement les meilleures satisfactions de l'intelligence, de la fortune et des impressions de cœur. Très bel homme, causeur brillant, suffisamment instruit à la surface pour donner le change sur sa valeur réelle de surintendant des beaux-arts, M. de Nieuwerkerke fut le lion de l'Empire, lion amoureux, dit finement l'un de nos confrères, et qui rencontra peu de rebelles. Les plus délicats allaient à lui comme à l'*arbiter elegantiarum* du jour. Les plus séduisantes l'enserraient de leurs coquetteries. Des visions charmantes éclairèrent ses yeux, à travers ce tourbillon de femmes légères, capricieuses, étourdies en apparence, mais capables, sous des dehors évaporés, d'une de ces passions profondes pour lesquelles on vit et on meurt.

Sculpteur de plus de volonté que de talent, bien qu'il eût produit quelques bustes ou statues appréciés, le comte de Nieuwerkerke devait sa haute situation beaucoup moins à une compétence reconnue qu'à des qualités plutôt extérieures, jointes à des ressources indiscutables d'initiative et d'esprit. Son infériorité relative de créateur ne l'empêchait point de sentir le vrai mérite, partout où il se rencontrait et de lui rendre justice. Cet élégant dilettante, ce mondain avait le sens artiste, avec un don d'observation très aiguisé. Il eut le mérite d'apporter la connaissance des arts aux Tuileries, au sein d'une société superficielle, certainement intelligente et cependant fermée à bien des côtés de la vie intellectuelle. Par les éminents services qu'il rendit aux artistes, à ceux, du moins, qu'il n'estimait pas trop suspects de républicanisme ou d'indépendance farouche, il sut se faire pardonner la faveur sans ombre dont il jouissait. Pensait-il découvrir chez un artiste, chez un sculpteur, — de préférence chez un émule de la statuaire une idée neuve,— une promesse d'avenir, Nieuwerkerke s'empressait de le signaler à Napoléon, dont la perception artistique était assez médiocre, et se plaisait à lui servir de Mécène heureux. C'est ainsi qu'il protégea Carpeaux, Frémiet, Rude et Théodule Ribot, qui lui en conservèrent une pieuse reconnaissance. Par contre, il n'avait compris ni pressenti le mouvement réaliste qui devait entraîner l'art dans une voie nouvelle. Il professait une sainte horreur pour les œuvres de Courbet et de Millet, que son influence négative ou son antipathie manifeste n'empêchèrent pas de se produire.

Le surintendant des beaux-arts était naturellement très recherché dans l'entourage officiel. Les salons des Champs-Élysées n'avaient que des grâces pour accueillir la séduction de ses manières, l'agrément de sa personne, l'aisance et le brillant de sa conversation. Il fréquentait assidûment chez la princesse Mathilde. L'empereur ne déguisait point l'affection qu'il ressentait à son égard. Moins aimé de l'impératrice, presque détesté d'elle à un certain moment (1), il sut se rendre nécessaire, et le besoin de ses services hâta l'heure de la réconciliation. Quand la souveraine voulut donner cours à ses fantaisies d'ameublement d'atelier, de musées particuliers, l'organisateur indiqué n'était-il pas M. de Nieuwerkerke, le plus habile conseilleur pour diriger la distribution intérieure des appartements, leur architecture et leur décoration ?

C'est en parfait seigneur qu'il menait son gouvernement des choses et du monde de l'art. Il avait pris pied au palais du Louvre. Ses vendredis étaient merveilleux dans cette résidence sans égale. Hardiment il conviait toutes les gloires contemporaines aux fêtes de

(1) Voy. P. de Lano, *la Cour de Napoléon III*.

l'intelligence en plein sanctuaire. « La Cour n'est pas aux Tuileries, disait alors Napoléon III, elle est au Louvre. » Les femmes de Raphaël, de Titien et de Latour couronnaient d'idéal ces fastueuses réceptions. Arsène Houssaye, grand ami de Nieuwerkerke, raconte à ce propos une bien piquante anecdote, doublement personnelle et caractéristique, en l'honneur du surintendant. Nous ne pouvons nous empêcher de la recueillir, car elle est simplement délicieuse :

Un matin, dit-il, je me rencontrai chez Alfred de Musset, déjà très malade, avec Viel-Castel. Le poète nous exprima que son plus grand regret, avant de mourir, était de ne pas revoir ses amis, Raphaël, Giorgione et Léonard de Vinci. Il nous était difficile de lui amener ces amis-là.

— Vous devriez, répondis-je, venir les voir aux flambeaux ; car Nieuwerkerke vous invitera, si vous le voulez, à une de ces fêtes éblouissantes qu'il donne, la nuit, aux souverains « de passage à Paris ».

— Ce serait mon rêve, s'écria Musset en s'animant, mais je voudrais être seul !

— Rien que cela ! C'est à peu près comme si je demandais au directeur de l'Opéra de me donner une représentation à moi tout seul.

— Pourquoi non ! reprit Musset, qui n'aimait pas qu'on jetât une pierre sous ses pieds.

Le lendemain, Viel-Castel ne l'espérait pas, mais je n'en fus point surpris, Nieuwerkerke envoya une gracieuse invitation à Alfred de Musset pour visiter le Louvre aux flambeaux. Ce ne fut pas tout : il vint le prendre chez lui. Quand le poète fut arrivé au Louvre :

— Mon cher de Musset, lui dit-il, si vous voulez être seul à côté des maîtres que vous aimez, j'irai vous attendre dans mon cabinet avec Houssaye et Viel-Castel, qui ne sont venus que pour souper entre nous.

— Eh bien ! oui, repartit Alfred de Musset, en serrant les mains de Nieuwerkerke, j'irai tout à l'heure vous remercier de tant de bonne grâce. Mais si vous restiez là, je serais avec vous et non pas avec Raphaël ou Vinci.

Que se passa-t-il dans cette dernière effusion du poète vers les grands maîtres ? Je n'ai jamais pensé sans être ému à cet éloquent adieu aux chefs-d'œuvre du Musée du Louvre, par un homme qui allait ne plus rien voir. Alfred de Musset dit une dernière parole à la *Joconde* et à la *Fornarina*, après quoi, pâle et les yeux humides, il s'en vint remercier Nieuwerkerke de son exquise bonté :

— On voit bien, mon cher Nieuwerkerke, que vous êtes né grand artiste et grand seigneur.

C'était la première fois qu'on traitait un poète en souverain.

En sa qualité de surintendant des beaux-arts, M. de Nieuwerkerke avait créé des ateliers officiels dont les maîtres furent choisis d'abord, de parti pris, en dehors des membres de l'Académie, et procédé à la revision des statuts de l'École des Beaux-Arts. Cette double réforme ne donna point les résultats qu'on en attendait, et n'éleva pas, chez

M. de Nieuwerkerke, l'administrateur au-dessus de l'artiste. En revanche, on lui doit, pensons-nous, l'idée de la reconstitution par la gravure de collections admirables du Louvre ; il enrichit nos musées d'acquisitions précieuses, telles que l'*Assomption* de Murillo, et favorisa le mouvement général des arts, sous l'Empire, sauf quelques exclusions regrettables.

Après la Révolution de 1870, qui lui enleva son titre de sénateur, ses hautes charges et ses émoluments, le comte de Nieuwerkerke jugea que sa personnalité déchue n'avait plus ses droits de cité en France. Il s'exila doucement dans le pays des chefs-d'œuvre, non loin de Florence, s'entourant d'une merveilleuse collection, vivant du souvenir de ses amis, et se passionnant, au-dessus de tout, de l'art italien de la Renaissance, qui fut sa dernière étude et son dernier amour.

Frédéric **LOLIÉE**.

LE GÉNÉRAL SCHMITZ

Homme du monde fort aimable, fin, spirituel ; officier d'un rare mérite, bien apprécié dans l'armée ; soldat aussi vaillant que chevaleresque, le général Schmitz qui vient de s'éteindre à Paris, le 5 février dernier, à l'âge de soixante-douze ans, ne saurait disparaître sans que nous lui consacrions quelques lignes biographiques. Son nom se rattache, en effet, à tous les faits de guerre qui ont illustré la nation française pendant la période ascendante du second Empire ; « et, d'ailleurs, — comme l'a dit un savant dont le nom nous échappe, — le plus intéressant dans l'homme, c'est l'homme, c'est-à-dire le tableau de la vie humaine, dans ses passions, comme dans ses vicissitudes. »

Né le 21 juillet 1820 à Neuilly-sur-Marne (Seine-et-Oise), bien que sa famille soit d'origine alsacienne, Schmitz est officier d'état-major à l'âge de vingt ans (1er octobre 1840), chef d'escadron à trente-cinq, colonel à quarante, et général de brigade à quarante-huit (10 août 1868).

Sa carrière des mieux remplies appartient à l'histoire. Nous n'en voulons pour preuve que les trois faits suivants qui dépeignent le caractère de l'homme tout entier, et sont comme la cause primordiale de l'avancement rapide de l'honorable défunt qui était un soldat dans toute l'acception du mot.

Le 8 septembre 1855, en Crimée, le général Pélissier a décidé l'enlèvement de vive force du bastion Malakoff. Les ordres sont

donnés. L'heure de l'assaut a été fixée à midi. La division de Mac-Mahon, rangée dans la parallèle, attend le signal convenu pour se lancer en avant. L'instant est solennel. A ce moment, le général Lebrun regarde sa montre, et suit avec une attention soutenue la marche de la grande aiguille qui marque quelques minutes avant midi. Les zouaves du capitaine Sée, la main accrochée aux gabions qui couronnent la crête du parapet de la tranchée, ne quittent pas des yeux la position qui, dans un instant, doit engloutir la plupart d'entre eux, et sont impatients de voir arriver la dernière seconde qui doit leur indiquer le signal de l'assaut. Un caporal, du nom de Gihant, tient le fanion tricolore à arborer sur le sommet du saillant de Malakoff.

Lorsque la seconde fiévreusement attendue arrive, le général Lebrun lève le bras en prononçant à haute voix, sur le ton du commandement : *Midi*, et Mac-Mahon de s'écrier aussitôt : *En avant!* Les zouaves disparaissent dans un tourbillon de poussière et de fumée ; un quart d'heure après, ils couronnent le faîte du parapet. Le colonel La Tour Du Pin est grièvement blessé d'une balle qui le frappe à la tête, en mettant le pied sur le haut de la tour Malakoff. Le capitaine Schmitz le remplace, lève son épée, prend possession du terrain conquis, avec quelques zouaves qu'il ramasse autour de lui, et aide le caporal Gihant à planter, dans une fissure du rocher escaladé, son énorme fanion qui doit être le point de ralliement de toutes les troupes qui viennent à l'arrière. Ce succès est chèrement acheté ; mais il vaut les épaulettes de chef d'escadron au vaillant officier, qui est entré un des premiers dans la tour de Malakoff (12 septembre 1855).

Quatre ans après, nous retrouvons Schmitz à la guerre d'Italie ; il est officier d'ordonnance de Napoléon III. Son rôle est tout aussi brillant, quoique plus modeste, en raison des fonctions toutes de courtoisie qu'il remplit à la cour de l'Empereur.

Le jour de Magenta (4 juin 1859), le commandant en chef de l'armée d'Italie se tient au pont de San-Martino, dans les bas-fonds de la vallée du Tessin. Le corps Mac-Mahon a l'ordre de faire un grand détour, en remontant le cours du fleuve, par le pont de Turbigo, situé en amont. Son canon doit être le signal de l'attaque du *Naviglio Grande* (grand canal), de Buffalora à Ponte di Vecchio di Magenta. Sur de fausses indications de l'Empereur, la garde impériale lancée contre des obstacles dont il lui est impossible de se rendre maître est décimée, rejetée en deçà du canal et va succomber sous le nombre. L'anxiété est à son comble. Morts et blessés s'entassent sur le terrain de la lutte. Quatre heures de l'après-midi viennent de sonner.

« C'est bien étonnant, — dit Napoléon III, en se retournant

vers les officiers de son état-major, — je n'entends pas le canon de Mac-Mahon. »

Puis quelques instants après :

« Commandant Schmitz, vous n'avez donc pas vu le général Mac-Mahon que mes ordres ne sont pas exécutés; pourquoi le 2e corps n'attaque-t-il pas Buffalora en flanc?

— Sire, répond l'officier interpellé, j'ai eu l'honneur de rendre compte deux fois à Votre Majesté que j'ai vu ce matin, vers dix heures, le général de Mac-Mahon. A cette heure, il était à Cuggiono et marchait sur Buffalora. Mais si Votre Majesté veut bien me faire donner un cheval, le mien, qui est en route depuis ce matin, étant dans l'impossibilité absolue de fournir encore une course de plusieurs heures, je m'engage à aller trouver le commandant du 2e corps et à revenir ici rendre compte de tous les événements parvenus à ma connaissance.

— Comment passerez-vous? réplique Napoléon III. Les routes sont barrées, et le Naviglio Grande est intercepté.

— Sire, je connais les chemins et saurai remplir ma mission, malgré la venue de l'obscurité. »

Et sur un geste de l'Empereur, le général Fleury indique un cheval que le commandant Schmitz enfourche aussitôt et lance à bride abattue dans la direction du pont de Turbigo. Rien ne peut donner une idée de cette course folle au travers des rizières, des jardins, des haies, au milieu des arbres et des vignes enlacées: son cheval saute ou brise tous les obstacles qui lui barrent le passage. Franchissant l'espace, rapide comme l'éclair, il est à Magenta comme la nuit tombe, et apprend de Mac-Mahon la belle victoire qu'il vient de remporter, à l'insu de l'Empereur, qui à l'heure actuelle ignorait absolument ce qui s'était passé.

A minuit, Schmitz est de retour à l'*albergo* (auberge) de San-Martino. Napoléon III, assis sur une couchette en fer, est penché sur une mauvaise table éclairée par une chandelle fumeuse et consulte ses cartes; il ne sait rien encore.

« Sire, lui dit le messager, en ouvrant la porte, Votre Majesté gagne une des plus grandes batailles du siècle. Voici le rapport du général Mac-Mahon... »

Et l'Empereur de télégraphier aussitôt à l'Impératrice régente cette dépêche laconique que le lendemain tout Paris pouvait lire : « *Grande bataille. Grande victoire.* »

Promu lieutenant-colonel à cette occasion, Schmitz est chargé d'apporter aux Tuileries les drapeaux autrichiens pris à Magenta.

L'année suivante, le brave officier est en Chine comme chef d'état-major du général Cousin-Montauban. Le 14 août 1860, la petite armée française est chargée d'enlever le camp retranché de Tang-

Koo, dernier obstacle qui la sépare des forts du Pé-Ho. Le lieutenant-colonel Schmitz, malade depuis plusieurs jours, d'une fièvre intense et continue, est chargé de conduire la colonne d'assaut. Il est à cheval, dès le matin, ayant derrière lui les deux bataillons qui doivent le suivre. Sans hésiter, il se précipite à l'eau, dans le premier fossé. Saisi par le froid, il perd pied et disparaît. Deux capitaines d'état-major le repêchent et le voici de l'autre côté du fossé, pataugeant dans la boue, mais montrant le chemin aux officiers qui se tiennent derrière lui. Les soldats l'ont suivi, se font la courte échelle, sortent du fossé, abattent la palissade qui les sépare du second fossé, grimpent sur les remparts construits en torchis, s'engouffrent dans les embrasures, comme des démons mouillés, et Schmitz plante lui-même le drapeau tricolore sur le haut du rempart, à la vue des deux armées alliées qui battent des mains.

Devenu général de brigade, Schmitz est, en 1870, chef d'état-major du général Trochu et remplit ces fonctions jusqu'à la fin du siège.

Général de division en 1875, il a commandé, depuis, le 12e corps à Limoges et le 9e à Tours, dans la ville même où s'était retiré son ancien chef, après les lamentables événements de la capitulation de Paris.

En résumé, le général Schmitz, qui compte à son actif quarante-cinq années consacrées au service de l'État, quatorze campagnes, et trois citations à l'ordre de l'armée, laisse un nom respecté et un bel exemple à suivre pour ceux de nos jeunes officiers qui travaillent au relèvement de la patrie française.

G. DE CORLAY.

TRANSFORMATIONS

DE LA

POLITIQUE RUSSE

Saint-Pétersbourg, 29 janvier (10 février).

Lorsqu'un homme disparaît, ce qui préoccupe les esprits sérieux, c'est le vide que son absence va causer. Le souvenir des combats qu'il a soutenus, des illusions et des déceptions qu'il a éprouvées intéresse au plus haut point celui qui aime à jeter en arrière un regard sur les ruines du passé pour y puiser la force d'envisager ensuite froidement l'avenir.

En réalité, le grand-duc Constantin était mort au monde politique et social depuis longtemps. Il a vécu ses dernières années d'une vie végétative et indifférente. Sa disparition de l'arène politique remonte au lendemain de l'avènement du nouveau règne, en 1881. Mais il représentait au plus haut point, dans la famille impériale, l'esprit libéral fortement imprégné d'occidentalisme qui faillit un instant triompher, mais qui eut le tort de se laisser confondre avec un autre parti dont les arguments à la dynamite eurent le don de soulever l'indignation de tous les honnêtes gens.

Quoi qu'il en soit, un homme de la valeur du grand-duc Constantin, qui eut un moment la possibilité de pacifier à jamais la Pologne en ceignant sur son front la couronne des Jagellons, qui prit une part active à tant de réformes fécondes, qui fut constamment l'aide le plus éclairé de son frère, Alexandre II, un tel homme, disons-nous, ne disparaît pas, sans forcer l'observateur même le plus indifférent, à jeter un regard en arrière et à chercher dans les rudes leçons de l'expérience un enseignement pour l'avenir.

C'est ce coup d'œil en arrière jeté sur le passé alors que les pieds dans la neige et pressé de toutes parts par une foule immense et recueillie, nous suivions des yeux les restes mortels du grand-duc Constantin passant devant nous accompagnés de l'appareil grandiose

des derniers honneurs, c'est ce coup d'œil rétrospectif que nous voulons librement reproduire ici. Ceux que les choses de la Russie intéressent y trouveront matière à satisfaire leur curiosité; le penseur et l'érudit en tireront la conclusion qu'ils croiront convenable.

I

C'est à partir de l'année 1689 que la Russie, sous l'impulsion puissante et géniale de Pierre le Grand, solidarisa ses destinées, jusqu'alors troublées et incertaines, avec les tendances franchement conservatrices, féodales et monarchiques des États occidentaux.

Pierre le Grand a mérité plus que tout autre souverain le titre glorieux de réformateur. Il n'est pas une branche de l'activité humaine qu'il n'ait marquée de son sceau et à laquelle il n'ait imprimé la puissante impulsion de sa volonté et de son génie.

Deux siècles plus tard, un autre homme, à qui Pierre le Grand peut être comparé, sut imposer à l'Europe occidentale la réalité éphémère du rêve glorieux qu'il avait conçu. Mais, tandis que le premier n'usait de son omnipotence autocratique que pour faire triompher sa volonté par des moyens pacifiques, l'autre fit prédominer la sienne à l'aide d'arguments violents dont le triomphe passager devait fatalement pâlir au réveil des nationalités opprimées.

L'œuvre civilisatrice de Pierre le Grand, lorsqu'on la considère au point de vue des efforts surhumains qu'elle dut lui coûter, des obstacles jugés insurmontables qu'il sut broyer, des résultats, enfin, qu'il sut obtenir, provoque à la fois l'étonnement et l'admiration de l'observateur attentif.

Avant lui, la Russie était un empire oligarchique dont les provinces éloignées jouissaient d'une quasi-indépendance qui leur permettait de se soustraire à la juridiction du pouvoir central, lui-même en butte soit à l'anarchie, soit à l'instabilité de résidence.

A cette époque, l'état général de l'Europe était la monarchie pure ; mais déjà plusieurs nations d'Occident montraient les premiers symptômes d'une tendance à passer de la monarchie héréditaire et de droit divin, à la monarchie élective ou constitutionnelle, pour aboutir à la république; tandis que la Russie, fidèle à ses origines asiatiques, conservait et conserve encore dans toute sa force le principe de l'autocratie basé sur la religion.

Mais ces symptômes, pour la plupart bornés au domaine spéculatif ou philosophique, n'étaient pas assez apparents pour mettre en éveil la perspicacité d'un prince, jaloux avant tout de contribuer à l'amélioration et au bien-être de ses peuples.

Les réformes de Pierre le Grand eurent une portée considérable ; toutefois leur action s'exerça plutôt en surface qu'en profondeur. Ce

furent les classes élevées : la noblesse, la cour, le clergé et la haute administration qui furent atteintes. Les masses populaires continuèrent paisiblement leur vie intime et végétative à l'abri du double palladium de la foi orthodoxe et des traditions historiques. Elles restèrent indifférentes à la révolution pacifique qui s'accomplissait au-dessus d'elles, qui changeait les mœurs, les costumes, et jusqu'aux dénominations nationales des anciens titres hiérarchiques. Elles opposèrent la seule force d'inertie à des réformes qu'elles ne comprenaient pas, et échappèrent ainsi pendant deux siècles à l'influence des doctrines occidentales dont les hautes classes furent de tout temps plus ou moins imbues.

Jusqu'au règne d'Alexandre III, à qui reviennent l'honneur et la gloire d'avoir rendu à la nation son unité d'impulsion, le peuple russe offrait ce bizarre phénomène d'un double courant en sens contraire : l'un enclin à se diriger, pour se les approprier, vers les idées occidentales, l'autre, plus volumineux et plus imposant, s'obstinant à rouler ses eaux calmes et limpides dans le profond sillon des traditions historiques et familiales.

Le Russe est de tous les peuples le plus doux, le plus impressionnable, le plus en dehors. Le don d'assimilation dont il est doué est poussé chez lui à l'excès. Du jour au lendemain, un Russe devient Parisien à Paris, Anglais à Londres, Allemand à Berlin ; mais il faut dire, à sa louange, qu'aussitôt rentré dans sa patrie, il n'est plus que Russe, sans qu'il reste en lui aucune trace des idées ou des mœurs exotiques qu'il paraissait s'être si complètement assimilées.

Ce qui peut expliquer jusqu'à un certain point l'insuccès final de plusieurs des réformes ébauchées par Pierre le Grand, exagérées par ses successeurs, c'est la connaissance exacte des instincts séculaires du peuple russe et leur incompatibilité formelle avec les mœurs de l'Occident.

Dans leur évolution plus ou moins troublée, les peuples occidentaux ont passé par deux phases caractéristiques : le collectivisme et l'individualisme.

L'idée du collectivisme se retrouve au berceau de tous les peuples. Elle répondait au besoin impérieux que durent éprouver les hommes à s'unir entre eux pour lutter contre les rigueurs du climat, ou contre les agressions incessantes des fauves. Dans cette lutte effroyable où l'intérêt de tous était en jeu, il était naturel que l'individu, en tant qu'unité, fût méconnu, opprimé et annihilé au profit de la majorité ; mais, comme l'individualisme est le propre de l'homme, il était également naturel que chacune des unités de cette collectivité mît tout son espoir et toute sa foi dans un au-delà réparateur où ses sacrifices inutiles et ses luttes sans issue devaient trouver leur récompense.

C'est dans la période du collectivisme que toutes les nations ont professé la religion jusqu'à la superstition.

Les peuples septentrionaux comme les peuples orientaux, et cela pour des causes contraires, luttent en vain contre les rigueurs du climat. Il n'est donc pas étonnant, en dehors des liens qui les rattachent à une même origine, de les trouver indifférents ou même rebelles à toute idée d'individualisme qui ne ferait qu'affaiblir la collectivité sans profit pour l'individu isolé.

En Occident, au contraire, grâce au climat et à la nature vaincue, les peuples ont pu répudier les liens du collectivisme et faire triompher le principe unique de l'individualisme. Mais alors, ce fut le problème renversé, sans que la solution en parût pour cela plus satisfaisante : si, dans le collectivisme, l'intérêt de l'individu isolé est souvent immolé au profit du salut commun, dans l'individualisme, la collectivité est parfois la victime et le jouet de tout individu qui aura assez d'audace ou de génie pour la dominer.

Les avantages et les inconvénients de l'un et de l'autre système sont aussi évidents que contestables ; ce qu'il convient de remarquer, c'est que l'Europe occidentale, d'abord collectiviste, ensuite individualiste à outrance, par une évolution singulière, semble vouloir revenir à la première de ces formes, en la rajeunissant sous le nom de socialisme et de communisme.

Le socialisme ! le communisme ! Mais si l'Europe occidentale ne les connaît pas, c'est en Russie qu'il faut venir pour en voir l'application la plus large. La collectivité, qui implique avec elle l'idée de communisme, n'a jamais été entamée dans ses conséquences extrêmes ni par Pierre le Grand ni par ses successeurs.

La commune (ou *zemstwo*) jouit d'une autonomie absolue ; elle est seule responsable de chacun de ses membres ; elle est personne civile. Elle dispose des terres qu'elle possède, les distribue par lots et par voie de tirage au sort triennal entre les habitants présents ou absents, mais attachés à la glèbe, et répond personnellement et solidairement du paiement des impôts et des prestations de toute nature.

Les *artèles* (associations) exercent dans les villes le même contrôle de solidarité sur les employés. Elles fournissent, sous leur responsabilité immédiate et moyennant un contrat écrit, des garde-magasins, des ouvriers, des commis et des caissiers aux grandes entreprises : banques, industrie, commerce.

L'armée et l'administration ignorent le *tour de choix*, et par conséquent le népotisme.

Le monopole n'existe pas. Le privilège accordé cesse d'en être un, puisque chacun peut le demander et a le droit de l'obtenir.

Si ce n'est pas là du communisme, qu'est-ce donc ?

Cependant chaque système comporte ses avantages et ses inconvénients. Il est certain, par exemple, que le paysan, sachant qu'il ne possède que pour trois ans le lot de terre auquel il a droit (trois hectares), et qu'ensuite le sort lui en donnera un autre tout différent, n'a pas une grande ardeur, la dernière année surtout, à améliorer le sol qui lui est confié. De là une cause constante d'appauvrissement pour le sol et la ruine totale pour des provinces jadis fertiles.

Des projets sont mis à l'étude pour donner à l'initiative individuelle une plus grande part; de telle sorte que nous assistons à ce singulier spectacle. Tandis que l'Europe occidentale, fatiguée de l'individualisme, tend à revenir au collectivisme pur, la Russie, collectiviste, cherche à remédier à ses embarras intérieurs en accordant à l'individu une plus grande latitude d'initiative.

II

Les successeurs de Pierre le Grand continuèrent avec plus ou moins de bonheur l'œuvre glorieuse de ce monarque. Mais il faut remarquer que, même dans les écarts apparents qu'ils firent à l'esprit national, au fond ils n'eurent d'autres préoccupations que l'avenir de leurs peuples et furent constamment russes, et rien que cela.

L'amitié de la grande Catherine pour Voltaire, Jean-Jacques et Diderot fut de la même nature que celle que leur portait Frédéric II.

En somme, il n'y a pas longtemps que le mot révolution a perdu sa signification sinistre. Du temps de Catherine, cette signification était entière. Cette souveraine avait la consciente intuition d'une dissolution prochaine des États d'Occident. Cette perspective, à laquelle d'ailleurs elle ne pouvait rien changer, n'était pas pour lui déplaire. La débâcle de l'Occident ne pouvait que donner plus de large et d'horizon à ses propres vues de domination. Il en fut de même de Frédéric II. Ce qui confirme cette manière de voir, c'est que ni l'un ni l'autre de ces souverains ne songèrent à doter leurs peuples des innovations dont ils admiraient si hautement les auteurs.

Les successeurs de Pierre le Grand continuèrent donc la politique inaugurée par ce monarque. Ce fut l'Allemagne qui fournit le plus gros contingent d'étrangers appelés à donner aux mœurs administratives et militaires le vernis occidental qui leur manquait. On peut donc dire, sans exagération, que les Allemands exercèrent à l'égard de la Russie une espèce de tutelle, expliquée d'ailleurs par des services dont il serait puéril de se dissimuler l'importance et l'opportunité.

Ils régentèrent les écoles, disciplinèrent l'armée, organisèrent les administrations et ne triomphèrent pas trop bruyamment en voyant s'établir la coutume en vertu de laquelle les membres de la famille

impériale russe, prenaient pour compagnes des princesses de leur race, de leur langue et de leur religion.

Cette longue période, qui expira en l'année 1812, fut une ère de prospérité et de progrès pour la Russie. A la vérité, le vernis d'occidentalisme dont on enduisit le tronc vivace du vieil arbre slave, ne toucha que l'épiderme, l'écorce ; le derme et le cœur restèrent intacts. Cependant, si nous en croyons l'histoire, il s'y fit de temps à autre quelques craquelures qui nécessitèrent un masticage aussi énergique qu'ingénieux. Somme toute, l'œuvre fut aussi parfaite qu'elle pouvait l'être, surtout si l'on prend en considération que ceux qui en étaient les artisans, n'ayant d'autre but que de créer un puissant dérivatif aux aspirations nationales et historiques du peuple russe, ne devaient compter que sur la justice que nous leur rendons en reconnaissant spontanément somme incroyable de leurs efforts et l'infinité du résultat atteint.

Nous ne raconterons pas la merveilleuse épopée dont le dernier éclat fut un coup de foudre qui burine dans l'histoire la date fatidique de 1812.

A cette époque funeste, la Russie se défendit. C'était son devoir. Plus tard elle attaqua, c'était son droit.

Mais ce que nous devons rappeler, c'est qu'à cette époque lugubre de l'histoire de l'humanité, il se trouva un souverain, un homme à l'esprit large, au cœur généreux et accessible, qui entreprit la tâche immense de soulager, relever et défendre les peuples opprimés, les nationalités violées et avilies.

Cet homme, ce fut Alexandre Ier.

Ce grand monarque fut, avant tout, un éclectique. Il chercha et crut avoir trouvé une formule qui pût à la fois concilier les deux principes opposés : le collectivisme et l'individualisme. Sa conception mystique de la Sainte-Alliance des peuples devait, selon lui, avoir pour résultat de tout pacifier et de rendre impossible tout nouveau conflit.

Avec Alexandre Ier commence l'ère de la politique sentimentale dont la dernière phase expire, pour la Russie, en l'année 1878.

Mais il en est de certaines idées, si sublimes qu'elles soient, comme de certains remèdes : il faut que l'organisme qui les absorbe ne soit ni trop débilité, ni trop réfractaire pour se les assimiler sans danger d'intoxication. Le remède, ou plutôt la panacée, proposée par l'humanitaire souverain, était trop forte, trop prématurée pour la constitution délabrée des peuples meurtris et énervés qu'il voulait consoler et calmer, et, de son vivant, il eut la douleur de voir déchirer à coups de canon un pacte auquel toutes les nations avaient souscrit avec enthousiasme.

Quoi qu'il en soit, la politique de sentiment était fondée. Elle

devait pourtant, avant de faire place à la politique d'intérêt pur et réaliste, qui est celle que suivent aujourd'hui la plupart des cours européennes, passer par différentes phases dont la principale, inaugurée en 1825, sous le nom de Confédération des Races, devait aboutir aux mêmes déceptions.

C'est, en effet, dans cette année 1825 que le vocabulaire parlementaire et diplomatique de toutes les nations s'enrichit de mots aussi longs d'aspect que courts d'idées : panhellénisme, panitalianisme, pangermanisme, panslavisme, etc.

Nicolas Ier, Alexandre II et Napoléon III furent les partisans fervents de cette nouvelle utopie. Le dernier en fut même la première victime.

Mais ce qu'il importe de constater, c'est que la Russie entière, à l'exception de quelques esprits d'élite comme Katkoff et d'autres, se montra enthousiaste de l'idée du panslavisme et fit des vœux pour son triomphe.

Ce n'est qu'à l'user qu'on reconnaît la valeur d'une idée. On ne tarda pas à s'apercevoir que si certaines nationalités slaves, soumises au joug de l'étranger, montraient de vives aspirations pour leur union avec la Russie, une fois émancipées, l'idée séparatiste et autonomiste était la seule qui eût leur préférence.

Dans ces conditions, la Confédération des Races était donc réellement une utopie plus dangereuse, plus coûteuse surtout que celle de la Sainte-Alliance des peuples imaginée par Alexandre Ier. Ce sera l'éternel honneur d'Alexandre III d'avoir substitué le bon sens pratique à toutes ces théories métaphysiques sans application possible.

Quant à la politique intérieure, le même esprit modérateur, national et exclusiviste paraît dominer. Si Alexandre III, dans sa sagesse, songe qu'il est temps que la Russie se passe du concours des Allemands dont nul ne peut méconnaître les services passés, l'étranger, à l'avenir, ne pourra plus espérer jouer un rôle qui n'a plus de raison d'être.

Avec le nouveau règne, en 1881, a commencé la politique d'intérêt pur, le retour aux antiques traditions, la reprise en avant d'une marche interrompue de tout un peuple vers ses destinées historiques.

Et si, au dur contact des heurts inévitables, le vernis occidental dont il est parlé plus haut, vient à s'écailler, le tronc vigoureux du peuple russe, plein de sève et de vie, ne s'en dégagera que plus à l'aise, et alors, que le vent souffle en zéphyr ou en tempête dans ses rameaux feuillus, l'écho murmurant ne pourra que répéter ces deux mots exhalés par un peuple reconnaissant : Dieu et le Tsar!

A. PORTIER D'ARC.

LETTRES

SUR

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE[1]

Paris, 12 février 1892.

Si les États de l'Allemagne, en s'annexant à la Prusse, ont gagné en puissance, ils ont peu gagné en humanité. La circulaire du prince Georges de Saxe, commandant du 12e corps d'armée, circulaire secrète adressée aux chefs des régiments, et qu'un journal socialiste, le *Worwarts*, a publiée, révèle les brutalités, le « martyre raffiné » (c'est l'expression même du rapport) subis par les soldats allemands. Un prince de Saxe s'en indigne, sans doute parce qu'il est Saxon. La Bavière, on se l'explique, refuse de se laisser imposer le code militaire prussien. La Chambre des pairs et celle des députés, à Munich, ont, d'un commun accord, voté contre une unification qui comporte des actes de véritable sauvagerie.

L'Allemagne soldatesque se plaît aux cruautés ; l'Allemagne sentimentaliste s'émeut des tortures infligées à ses enfants. Brutalité et sentimentalisme se coudoient et s'enchevêtrent d'une façon si bizarre chez nos voisins, que, pour moi, je renonce au triage. « L'armée est l'école de toutes les vertus », disait un jour le maréchal de Moltke, et le lendemain, le même maréchal lançait dans la circulation quelques formules de cruautés à l'usage des chefs de corps.

« Le supérieur ordonnerait à son inférieur de commettre un crime, l'inférieur doit l'exécuter », affirme Guillaume II, qui, au

(1) Mes lecteurs ont eux-mêmes rectifié, j'en suis certaine, l'erreur typographique qui m'a fait écrire *cette année*, pour l'échéance de la première convention roumaine signée par M. Bratiano avec la Triple Alliance; c'est l'*année dernière* au printemps qu'il faut lire.

même instant, s'attendrira sur la situation morale d'une fille de mauvaises mœurs, livrée à un souteneur.

Ce même commissaire, que, sous-officier, vous aurez vu maltraiter les recrues impitoyablement, souffre à tel point d'entendre dire dans un lieu public du mal de Charlemagne, qu'il arrête l'audacieux se l'étant permis : accès de sentimentalisme historique.

Les députés de la gauche, au Reichstag, qu'on peut ranger parmi les sentimentalistes intermittents, ont proposé à M. de Caprivi, sur la dénonciation des atrocités commises, une modification complète de la procédure militaire ; cette proposition, naturellement, ne pouvait être que repoussée à Berlin.

M. Richter n'était certes pas dans un de ses jours de sentimentalisme lorsque « par la *Gazette libérale*, répondant au *Figaro*, à propos des questions de rétrocession ou de neutralisation de l'Alsace-Lorraine, grosses d'une guerre terrible entre la France et l'Allemagne », il déclarait que depuis le traité de 1871 il n'y a plus de question d'Alsace-Lorraine.

M. Bebel, autre intermittent sentimentaliste, met dans le « carton des fous » les projets de règlement de la question d'Alsace-Lorraine.

La *Post* de Strasbourg signifie aux rêveurs qui croient à une solution pacifique, consentie par l'Allemagne pour l'Alsace-Lorraine, « qu'on ne peut se tendre la main et se réconcilier par-dessus la tombe de 40 000 morts allemands, que ce qui a été juré en 1871 l'est pour l'éternité ».

Un bien gros mot que celui de « l'éternité », et qui a rarement porté bonheur à ceux qui s'en sont servis. Je suis d'avis que l'Allemagne ne consentira jamais, pour l'Alsace-Lorraine, à une solution pacifique, mais je crois qu'on pourra la lui imposer.

L'aimable *Post* prétend que les Français ne connaissent pas les Allemands comme les Allemands connaissent les Français, ce qui est vrai, car nous n'entretenons pas d'espions en Allemagne, tandis qu'elle se ruine à nous en inonder. En tous cas, la *Post* ne pourra me reprocher à moi de ne pas connaître les grands auteurs militaires prussiens et de ne pas savoir qu'en effet des idées ancrées, comme la conquête de l'Alsace-Lorraine, dans la cervelle de certains chefs, ne se déracinent plus. Qu'on lise le résumé d'un article publié par M. de Moltke, en 1841, dans la *Revue trimestrielle allemande*, ayant trait à la question de fron-

tières entre la France et l'Allemagne, on verra dans quel sens notre vainqueur était déjà prêt à la résoudre :

Moltke explique d'abord que la France n'a aucun droit à la frontière du Rhin, et que tout ce que l'on dit aux Français à ce sujet est inutile. Ils ne veulent pas entendre! Plus les témoignages de l'histoire et de la nature sont clairs, plus la morale et la raison témoignent contre eux, et moins ils se laissent convaincre. Il est triste de constater qu'après un voisinage de deux mille ans, après tant de coups reçus et rendus, nous n'ayons pas encore amené les Français à connaître la situation juste qu'ils doivent occuper en face de nous. L'étude de l'histoire fleurit chez eux comme chez nous; mille moyens nous sont ouverts pour se mettre d'accord, mais les Français sont tellement gouvernés par la passion aveugle, qu'ils se mentent volontairement à eux-mêmes et méprisent la vérité, fût-elle claire comme le jour, etc. Si l'on juge la question au point de vue national, et qu'on considère que les frontières des nations doivent être fixées d'après la langue, c'est que le Rhin est à nous entièrement, avec la rive droite et la rive gauche, car sur tout le territoire qu'il traverse on parle l'allemand depuis quatorze cents ans de sorte que la France n'a aucun droit à revendiquer la rive gauche du Rhin : c'est nous qui avons des droits à faire valoir sur l'Alsace et la Lorraine. Et si, pour finir, on se met au point de vue du droit, tel qu'il a été établi par les derniers traités, c'est qu'évidemment la possession injuste de l'Alsace et de la Lorraine par la France a été consacrée. Mais si la France ne reconnaissait plus ces traités de 1814 et 1815, les seuls titres qui lui aient garanti son vol d'autrefois à l'Allemagne, si la France brisait ces traités et commençait une guerre, nous aurions à nous unir dans la ferme résolution, et cela avec l'aide de Dieu qui donnera la victoire au bon droit, de ne plus consentir à un traité sur les anciennes bases. Nous ne remettrons plus l'épée au fourreau avant d'avoir conquis tout notre droit, avant que la France ne nous ait payé toute sa dette.

Guillaume II continue avec un véritable acharnement la ruine de l'œuvre bismarckienne. Il ne veut qu'aucune trace, si fugitive qu'elle soit, reste du Kulturkampf. Le fameux *cartel* est disloqué par lui. Les nationaux-libéraux, piliers de la politique du prince de Bismarck, ayant subi toutes les oscillations de cette politique sans chanceler, ont été dénoncés au pays par M. de Caprivi comme agitateurs, organisant la résistance contre le gouvernement, semant la révolte contre le projet de loi scolaire, loi sortie tout armée du cerveau de Guillaume-Jupin.

Un souffle d'indignation a passé sur M. Miquel, ministre des finances, lorsque le nouveau chancelier a déversé l'injure sur le parti national-libéral dont il est l'un des chefs. M. Miquel a tressailli, mais bravement il a gardé le silence. M. de Benningsen, autre chef du parti national-libéral, a menacé de se démettre

de ses fonctions officielles si la loi scolaire n'était pas amendée. M. de Caprivi ne s'est laissé intimider ni par le silence ni par la menace. Ne porte-t-il pas la pensée de l'empereur? « C'est à prendre ou à laisser, a-t-il dit, ou vous acceptez la loi scolaire dans son intégralité et vous êtes chrétiens, ou vous ne l'acceptez pas et vous êtes athées! » Voilà des procédés oratoires qui relèvent plus du code militaire que des traités de diplomatie.

Le ministre de l'instruction publique, M. de Sedlitz — son nom a-t-il une influence sur ses esprits cérébraux? eût dit Molière, — a montré moins de résistance à l'émollient que M. de Caprivi et s'est empressé d'accepter, dans la commission nommée par la Chambre pour l'examen de la loi scolaire, un amendement de M. Rickert, progressiste, tendant à établir la prépondérance de l'autorité civile sur l'Église. Or, cet amendement définitivement adopté détruirait le plan de la loi que Guillaume II, son inspirateur, lui a tracé. « La religion seule peut conjurer les dangers dont la société est menacée, » répète sans cesse le roi de Prusse. Là encore c'est M. de Bismarck qui est visé. Guillaume II veut constituer une autorité morale en contradiction avec le culte de la Force imaginé par l'ex-chancelier. L'empire officiel, l'*État de l'Intelligence*, comme l'appellent les libéraux, paraît aujourd'hui à l'empereur d'Allemagne bien peu puissant pour combattre le socialisme. Il veut que tout enfant assiste au cours d'instruction religieuse de la confession à laquelle il appartient. « Il n'y a pas de plus grands dangers que de mettre aux prises dans l'école trois confessions hostiles », a dit M. Virchow au Landtag en réponse à M. de Caprivi.

Le projet de loi scolaire n'apportera pas une puissance nouvelle aux évangélistes, quoiqu'il soit foncièrement réactionnaire et conservateur; mais, en revanche, il réalisera le vœu suprême de M. Windthorst, à savoir, que l'enseignement primaire sera strictement confessionnel.

C'est donc à la liberté de conscience que Guillaume II s'attaque. Le *summus episcopus* de la religion évangélique devient le protecteur du cléricalisme en Allemagne. Il a découvert, lui, l'élu de Dieu, la puissance politique du catholicisme. Cette puissance a brisé M. de Bismarck. Elle ne brisera pas Guillaume II, car il compte se l'assimiler. Il rêve le protectorat du catholicisme en Europe, en Orient, en Amérique, en Afrique. Sa « destinée » est une mission universelle. Seul le catholicisme peut appuyer

cette mission; il dominera la papauté et gouvernera le monde par elle. Il faut pour cela que le Quirinal se réconcilie avec le Vatican. Déjà l'empereur d'Autriche a fait une démarche personnelle pour amener cette réconciliation. J'en ai la preuve.

Si Léon XIII ne l'accepte pas, s'il ne subit pas un Galimberti, créature de la politique allemande, comme conseiller, un autre pape italien, dont on prépare l'élection avec une habileté qui devrait bien faire réfléchir messieurs les radicaux et les opportunistes, uniquement préoccupés de leurs aveugles rancunes religieuses, un autre pape, dis-je, subira la direction du Roi des Rois de Berlin et complétera la Triple Alliance politique par la Triple Alliance religieuse. Nos députés et nos sénateurs, qui font cependant de la politique de clocher, regardent bien rarement du côté de la flèche de Strasbourg !

L'empereur François-Joseph doit être parfois embarrassé dans son dévouement paternel pour Guillaume II. Le voilà à cette heure courtier à Rome du roi de Prusse réactionnaire à tous crins, au moment où, à Vienne, sa politique personnelle l'oblige à incliner vers le parti libéral autrichien allemand qui, jusque-là fanatique, blâme aujourd'hui la politique anti-libérale de Guillaume II.

En même temps que l'empereur d'Autriche fait cause commune avec l'empereur d'Allemagne dans le but d'ajouter la Triplice catholique à l'autre Triplice, en Hongrie, le bas clergé, les catholiques, apportent leur contingent d'alliance aux partis d'opposition qui veulent arracher l'Autriche à l'influence allemande, pour délivrer plus facilement ensuite la Hongrie des suprématies de l'empire centraliste autrichien.

Malgré une pression électorale digne des plus beaux temps de M. Tisza, les élections en Hongrie ont désagrégé la majorité et ouvert la brèche dans le parti compact du maggyarisme à outrance, ennemi féroce des nationalités slaves. Peu à peu, le parti de l'Indépendance, parti qui n'usurpe en rien le titre de libéral, imprimera à la politique parlementaire à Budapest une direction véritablement nationale dans le sens de la tolérance et de la justice. Le parti apponyiste, les jeunes hommes de l'aristocratie par lesquels le comte Szapary a cru habile de remplacer les vieux mamelucks, et qui appartiennent à la caste dans laquelle Kossuth en 1849 a vu surgir tant de héros, les députés croates qui trouvent qu'à Vienne le gouvernement d'Empire devient de plus en plus

germanisant, tous sont destinés à s'unir un jour dans un grand élan patriotique qui balaiera la vieille majorité tiszanienne, bismarckienne et impérialiste : alors se créera une majorité apponyienne, hongroise et royale, qui rendra le pays à ses destinées nationales. Cette majorité-là ne fera plus de centralisme, ne mangera plus de Slaves comme autrefois pour les rendre plus faciles à digérer à l'Allemagne.

Et les temps de ces paroles sont proches, car déjà les candidats d'opposition ont été élus partout avec de fortes minorités, et ceux du gouvernement avec d'infimes majorités. On a été forcé de choisir pour M. de Fejervary, ministre de la défense nationale, une circonscription dans un quartier où les fonctionnaires dominent. En revanche, M. Jules Horwarth, un ami de la France, adversaire acharné du ministère, a été élu dans le Vieux-Bude, forteresse du gouvernement, et le comte Albert Apponyi, nommé à l'unanimité à Jaszbereny.

Si l'on fait le compte général des voix, si l'on tient compte de l'abstention des Slovaques encore défiants, on reconnaîtra que ce sont surtout les partisans de la Triple Alliance qui ont été battus aux élections hongroises, malgré les roueries du ministère faisant les élections en vingt jours par la neige.

Le chef du cabinet, le comte Szapary, a prononcé à Temeswar un discours dans lequel il a cru devoir rassurer ses partisans sur l'impuissance des amis du comte Apponyi unis aux indépendants et au groupe Ugron. Nous l'attendons à l'usage de cette impuissance.

Quand les Tchèques, les Croates, les Roumains de Transylvanie, toutes les petites nationalités slaves, reconnaîtront une force et une possibilité d'action parallèle dans l'opposition hongroise, des combinaisons politiques surgiront, qui donneront à l'élément anti-germanique en Autriche, la place proportionnelle à laquelle il a droit : à Vienne, le comte Taaffe se gardera bien de négliger le fait, s'il se produit, et il redeviendra fédéraliste.

Les influences de la politique allemande ne sont pas en hausse ni en fortune à cette heure. Léopold Ier, roi des Belges, mordu par la fièvre impérialiste, vient d'en faire l'épreuve avec son referendum royal, plébiscite césarien conspué par les monarchistes eux-mêmes. Ce projet de referendum a démontré aux naïfs de quel bois était fait le soi-disant constitutionnalisme de leur roi. Avoir le droit de s'adresser directement au peuple en cas de con-

flit avec le pouvoir législatif, on voit d'ici à quoi les Belges eussent été menés par le plus court des chemins. Mais le piège, une fois découvert, ne peut plus prendre personne. Il faut donc que le referendum pour réussir à la Chambre satisfasse les radicaux et cesse d'être le referendum royal tout court. Dans ce cas, il devient un péril pour la royauté.

M. Bernaert, qui a déjà réussi à force d'atermoiements et d'intrigues à reculer l'échéance de la discussion pour la revision de la constitution, a trouvé une nouvelle ruse pour la compliquer et la noyer, s'il se peut, dans le flot des débats inutiles. Il s'agissait de reviser l'article 47, et, pour les uns, d'obtenir l'extension modérée du droit de suffrage, pour les autres, le suffrage universel. Sait-on ce que M. Bernaert, anti-revisionniste passionné, propose aujourd'hui ? De reviser neuf articles au lieu d'un ! Cela ressemble au mot d'un impérialiste français disant : « Je suis partisan de toutes les libertés, mais l'ennemi résolu de la liberté. » La question de suffrage, celle du service personnel, de la responsabilité ministérielle pour l'acceptation desquels on eût peut-être trouvé une majorité, vont être enterrées sous tout ce fatras. Les leçons de l'histoire servent bien peu, paraît-il, fût-ce dans la même famille ! Tandis que le ministre du roi s'attarde en des combinaisons de résistance, l'esprit public fait son chemin dans le sens d'une réforme complète et tout ce qu'en rechignant M. Bernaert accordera sera dès le lendemain jugé insuffisant. Le ton d'un discours de M. Janson, député de Bruxelles, donnera à mes lecteurs une idée de la passion apportée dans la lutte :

Debout, dans le pays tout entier ! Debout ! Marchons fermes et unis à la bataille et le jour de notre triomphe nous pourrons dire : La génération de 1830, ouvriers et bourgeois, a fait son œuvre, nous saurons accomplir la nôtre. Nous avons fait, nous, l'évolution de 1891, non pas pour coucher, vainqueurs, sur le champ de bataille, mais pour aller de l'avant, toujours de l'avant, pour soulager tant de souffrances, pour faire régner un peu de justice et pour qu'en un mot, la démocratie, reprenant la doctrine du Christ, fasse que tous les hommes soient frères et que cette doctrine ne soit ni une ironie ni un mensonge.

Les libéraux anglais ont commencé ce qu'ils appellent « le siège de Londres », c'est-à-dire la campagne des meetings monstres pour arracher quelques circonscriptions de la capitale à la coalition des conservateurs et des libéraux dissidents. Sir George Trevelyan à Kennington a été fort heureux dans l'un de ses

discours en parlant de l'esprit nouveau qui gouverne le monde. Battre en brèche les privilèges, les abus, a-t-il dit, introduire des réformes dans les institutions communales, surannées comme celles de la métropole, donner l'autonomie aux villes, c'est faire du *home rule* aussi bien à Londres qu'à Dublin. On se rappelle que ce sont les circonscriptions électorales de Londres qui, en 1886, ont versé dans le conservatisme par crainte du *home rule* de M. Gladstone. Les libéraux s'abstinrent en masse et ces abstentions livrèrent la place à l'association Salisbury, Hartington, Chamberlain. Le marquis de Hartington est aujourd'hui duc de Devonshire et il manquera plus qu'on ne croit à la coalition. Il était le lien entre le radicalisme de M. Chamberlain et le conservatisme de lord Salisbury. M. Chamberlain, nommé leader par les unionistes, effarouchera, quoi qu'il fasse, les vieux tories et il sera repoussé par eux. Le futur duc de Devonshire les rassurait, il avait d'ailleurs brûlé ses vaisseaux, tandis que M. Chamberlain peut redevenir, au premier échec, à la première humiliation que ne manqueront pas de lui infliger les vieux conservateurs, radical, radicalisant tout comme devant.

Lord Salisbury, à cette heure, avec sa désinvolture naturelle fait une campagne mi-partie de détachement, mi-partie de menaces. Son discours d'Exeter est un chef-d'œuvre en son genre. « Les libéraux arriveront probablement au pouvoir, dit-il, mais je me charge à la Chambre des lords, où j'ai quelque influence, d'organiser une résistance qui rendra les réformes irlandaises impossibles aux Communes. »

Après avoir flatté en 1885 la majorité irlandaise en vue de ses succès électoraux, il la traite aujourd'hui avec mépris, tout en déclarant, chose contradictoire en apparence, que la première œuvre du parlement à la session qui s'ouvre sera d'accorder l'autonomie provinciale à l'Irlande ; sans doute lord Salisbury présentera cette réforme la première, mais il la fera repousser aussitôt, à la fin de la session, pour pouvoir accuser les libéraux d'en avoir, par leur obstruction, empêché le vote. Mais lord Salisbury fera voter, en temps utile, les réformes agraires afin de conquérir le suffrage des ruraux.

Le Premier s'est mis d'accord par avance à Exeter avec le discours du trône quant à l'Égypte. Le discours de la reine n'avait d'intéressant que ce que nous savions déjà par lord Salisbury. Sa

Gracieuse Majesté dit avoir perdu en Tewfick un loyal allié et avoir confiance en l'habileté de son fils pour continuer la politique de touchant accord avec l'Angleterre. Lord Salisbury était allé plus loin; il avait dit que le prince Abbas était tout aussi anglophile que son père et gouvernerait comme lui sous l'influence de l'Angleterre.

L'un des buts de la politique, maintenant purement électorale, de lord Salisbury, est de laisser à la Turquie ses plus chères habitudes d'inaction, de faire conseiller par l'Allemagne au Sultan le *statu quo* en Égypte, d'abandonner en apparence le champ d'action à la Russie à Constantinople, puis, au moment des élections, de crier au feu et de jeter l'Angleterre dans quelque folle panique à propos d'une entreprise des Russes sur les Détroits. Les chauvins anglais redeviendont alors conservateurs, M. Gladstone et son groupe ayant pris parti pour une politique de demi-retraite en Égypte ; lord Salisbury trouvera facilement le moyen de créer au Caire quelque danger factice qui rendra odieux aux mêmes chauvins la prévoyance anticipée des libéraux.

Pour nous, en Égypte, nous n'avons qu'à continuer notre confiance à M. de Reverseaux, qui a su tirer, d'une situation à peu près inextricable, des avantages, là où M. d'Aubigny n'avait su tirer de nos derniers avantages que des difficultés. On sait d'ailleurs ce que le même M. d'Aubigny a fait au Maroc, où sa nullité reçoit une consécration de plus et montre tout ce que peut gâcher un agent insuffisant. Il est facile, en voyant l'attitude prise par M. de Reverseaux au Caire et en se rappelant celle de M. Patenôtre à Tanger, de se rendre compte exactement de la valeur plus que médiocre, de l'incapacité dangereuse de M. d'Aubigny.

En Italie, rien de bien nouveau. Mêmes embarras financiers, mêmes efforts sincères pour en sortir, mêmes difficultés de concilier des économies urgentes avec les exigences de la Triple Alliance. L'hosanna officiel n'est pas entonné avec moins de force en l'honneur de la Triplice malgré la phrase de M. di Rudini, d'ailleurs abusivement interprétée, sur l'Allemagne. Mais il y a tous les jours en Italie un plus grand nombre d'esprits politiques de sang-froid aussi bien dans les classes hautes que dans les basses qui s'interrogent en se demandant si, en mettant les choses au pire, l'isolement de l'Italie n'eût pas été préférable à une alliance double. L'esprit italien, esprit habile, réfléchi, est amoureux des diffi-

cultés, mais pour les vaincre, des complications, mais pour les dénouer. Or, complications et difficultés s'éternisent dans la Triplice sans qu'on puisse mordre sur elles et acculent l'Italie à la guerre; le pays s'en rend compte, et sûrement, la guerre, il ne la désire pas.

Je ne désespérerai jamais, quant à moi, de voir un jour un vrai mouvement d'opinion s'affirmer en Italie dans le sens de la reprise d'elle-même et d'une neutralité dont elle pourrait avoir tous les bénéfices sans un seul risque, la France et l'Allemagne ayant un intérêt capital chacune à ne pas laisser l'autre toucher à la Péninsule.

Quel chagrin pour les Grecs, si fidèles à la France, de voir le correspondant d'un grand journal comme les *Débats* dénaturer l'esprit de toutes leurs revendications, constater comme à plaisir les échecs du philhellénisme vis-à-vis de l'incertaine et variable politique ottomane, et faire effort pour prouver que l'influence du Patriarcat est forcée de se replier vaincue devant les entreprises de l'Église nationale bulgare! Quand je pense à la sympathie que les Grecs francophiles éprouvent pour l'Alsace-Lorraine, je m'étonne qu'un Français n'éprouve pas pour les frères séparés de la Grèce les mêmes sentiments! dire que les Grecs qui vivent sous le joug turc ne sont pas malheureux, dire que les Grecs délivrés n'ont pas la pensée constante de secourir les Grecs encore asservis et qu'ils sont impropres à les rendre un jour à la patrie commune, c'est méconnaître le caractère d'un peuple tout entier, c'est lui faire injure. La réponse à cela d'ailleurs est triomphante. Jamais exilés n'ont donné le spectacle d'une générosité comparable à celle des Grecs. Ils ne paraissent aimer l'argent que pour le donner avec une facilité inconnue chez d'autres. Combien d'Hellènes vivant à l'étranger ont doté de riches fondations la mère patrie! Combien ont légué leur fortune à la Grèce! Et cela non seulement pour embellir la patrie, mais pour lui créer des ressources afin qu'elle agrandisse son territoire et qu'elle marche dans la voie de la délivrance des enchaînés. Il est toujours facile à un Français de faire de l'esprit, du paradoxe en beau style, mais il faut plus de constance pour provoquer, pour garder, pour solidifier la sympathie d'une race qui elle-même est constante. Sans doute la situation financière à Athènes est embarrassée, mais d'autres peuples qui ne nous sont point attachés comme la Grèce ont aussi leurs embarras. Je ne crois pas d'ailleurs que les

créanciers de l'État courent un danger réel et que la situation soit irrémédiable.

L'annonce des fiançailles prochaines de la princesse Marie de Grèce et du prince héritier de Russie est une grande joie pour les amis de la Grèce et de la Russie, qui avaient conçu des craintes sur le mariage du Tsarewitch, après la mort de la grande-duchesse Paule, sœur de la princesse Marie. La mort du duc de Clarence, la santé fragile du prince Georges, prouvent que la mort et la maladie peuvent frapper toutes les familles sans que les autres membres doivent voir par ces malheurs leur bonheur mis en cause.

Je continue à attendre en Serbie, non sans impatience, je l'avoue, la nouvelle de la réconciliation de MM. Vonitch et Tauchanowitch. Leur différend est si grave que les ennemis de la Serbie bâtissent déjà sur ses conséquences leurs échafaudages. La désorganisation du parti radical, provoquée par l'inimitié de ses deux chefs, serait un désastre profitable à l'influence de l'Autriche seulement. La reine Nathalie, quoi qu'on en dise, ne peut accepter de s'appuyer sur des éléments dignes, au plus, de servir aux intrigues du roi Milan. Elle sait que dans le parti radical elle a des admirateurs sincères, des amis dévoués; sa revanche n'est pas d'être imposée par les escarmouches et les surprises d'un parti sans consistance, mais d'être un jour rappelée par tout un peuple, lorsque sa rentrée ne sera plus un danger.

Pour changer, en Bulgarie, on fait des arrestations militaires; les civils d'importance paraissent être épuisés. Pour changer encore, au lieu d'un complot contre M. Stambouloff, on nous sert maintenant un complot contre le prince Ferdinand. Les prisons regorgent, la terreur règne. La tranquillité n'est pas précisément ce qui domine, et c'est pain bénit! en l'âme du ministre et de son prince. Le criminel qui a jeté une poudre de perlimpinpin dans le potage de Ferdinand Ier ne sera point, paraît-il, jugé plus que celui qui a tiré un coup de pistolet sur M. Stambouloff. Tout cela est étrange et rappelle aux amateurs de mystère et de drame la tour de Nesle, mais on ne peut pas dire : La Bulgarie était heureuse!

En Espagne, les questions d'affaires dominent la politique, malgré les efforts des deux gouvernements français et espagnol pour ne pas aboutir à une rupture complète. L'entente commerciale a été impossible avant le 1er février; la publication des

livres Jaune et Rouge prouve que la grande coupable est la situation et la fièvre de protectionnisme qui envahit l'Europe.

L'Espagne a eu le temps d'écouler sa récolte de vins de cette année avant l'application des tarifs et elle a tout le loisir de voir venir les faits avant de constater le tort que lui cause notre rupture avec elle. Il y a une grande partie de l'opinion espagnole et une partie correspondante de l'opinion française ennemis du protectionnisme dont la pression peut avoir une influence sur les négociations à venir ; il ne faut pas que cette opinion s'endorme en deçà et au delà des Pyrénées. Les chiffres vont s'établir, les classements se faire, les tarifs maximum et minimum se comparer dans les deux pays. Espérons et souhaitons que l'accord se fera plus aisément lorsqu'on disposera de plus de temps et de plus d'arguments et d'expériences.

L'équilibre du budget est le but que poursuit M. Canovas. S'il est sincère, il n'y a pas un Espagnol, de n'importe quel parti, qui ne l'aide à lutter contre le déficit. Nul peuple n'est plus patriote que le peuple espagnol et ses amis ne cessent de faire des vœux pour sa prospérité. Il court un danger à cette heure, c'est comme l'Italie, d'être dirigé à son insu dans les voies de l'Allemagne par l'Angleterre. On accuse la France d'être cyniquement leurrée par des promesses menteuses. La perfide Albion est le courtier le plus dangereux qui en ait jamais fait le métier. Lord Salisbury s'entête à vouloir recommencer contre la France, au Maroc, la surprise égyptienne. Il prendrait au besoin avec l'Espagne les engagements qu'il a pris avec nous au Caire. Cela le gêne si peu !

Quand je dis qu'il n'y a pas de peuple plus patriote que le peuple espagnol, je me réserve d'ajouter, en pensant à nous d'abord, que et plus d'un l'est autant. A Lisbonne, l'effort fait pour combler le déficit budgétaire est colossal. Tout est mis en œuvre par le cabinet Diaz Ferreira pour arriver au résultat ambitionné et pour préserver l'honneur national d'une atteinte. Les Portugais n'hésiteront pas dans les sacrifices à faire au salut du pays : fonctionnaires, rentiers, producteurs, travailleurs, s'uniront, se saigneront pour sauver le pays de la crise. Lorsqu'on regarde le danger de face, on le domine. Le roi lui-même a proposé d'abandonner le cinquième de sa liste civile. S'il y a un exemple rare de loyauté à donner, le Portugal le donnera dans l'épreuve qu'il traverse.

J'ai reçu du Canada les pièces établissant les inqualifiables procédés employés par le lieutenant-gouverneur de Québec pour renverser le ministère Mercier. Il est vraiment dommage que la place me manque et que je ne puisse publier la réponse de M. Mercier tout entière. Elle est d'une logique et d'une fierté faites pour frapper la masse qui juge et condamne. Voici la fin de cette lettre qui intéressera mes lecteurs, j'en suis certaine, par l'allure et le ton :

Votre conduite, monsieur, dans toute cette malheureuse affaire, met en danger nos institutions politiques et porte atteinte sérieusement à l'autonomie de notre province : gardez-en la responsabilité devant le pays et devant l'histoire.

Je vais essayer de défaire votre œuvre néfaste, avec le concours de mes ex-collègues et de mes amis politiques ; je vais dépenser, dans ce but, tout ce que j'ai d'énergie et de courage, je ne désespère point de réussir à sauver notre chère province de l'abîme dans lequel vous et vos amis avez essayé depuis quelque temps de la jeter.

Je vous dénonce à l'opinion publique, de qui vous relevez comme les autres, et j'espère que le jour n'est pas éloigné où les représentants du peuple, reprenant le pouvoir dont vous les avez privés temporairement, vengeront la constitution violée par vous, qui aviez juré de la protéger.

En Chine, l'Empereur a annoncé le 4 janvier que sur les frontières de la Mantchourie les troupes impériales étaient victorieuses. Je ne donne pas le détail des nombreuses prises faites, mais leur nombre même prouve que la dynastie a couru de sérieux dangers. Il a fallu six batailles sanglantes pour arrêter l'ennemi. Ce qu'on se demande, et à quoi l'Angleterre seule pourrait répondre, c'est d'où viennent les armes et les munitions tombées entre les mains des troupes impériales. L'insurrection est-elle entièrement détruite ? Le mal est-il extirpé jusqu'en sa racine ? C'est ce que l'avenir dira.

En attendant, la Russie, dont les intérêts politiques et commerciaux en Chine sont aussi considérables que ceux de toutes les autres nations réunies, est restée spectatrice. Elle n'a pas imité l'Angleterre en Égypte, et cependant elle a mille raisons de faire prévaloir sa politique en Chine. Il y a dans ce recueillement un grand encouragement pour la politique suivie par M. Ribot à Pékin et si habilement comprise et mise en œuvre par notre ministre, M. Lemaire.

S'il faut en croire la *Saturday Review*, la question du Pamir aurait été en grande partie cause du départ de sir Henry Morier

pour des climats plus doux. Le même organe se répand en griefs contre lord Grovel qui aurait compromis cette question en n'attachant pas assez d'importance à la délimitation des frontières.

La situation est devenue dangereuse, dit la *Saturday Review;* il faut à tout prix empêcher les Russes de prendre un pouce de terrain au delà de la rivière Panja, qui se jette dans le lac Victoria. Les eaux de l'Oxus supérieur devraient servir à une entente durable, si toutefois on peut s'entendre, mais que de faiblesses accumulées! Les prétentions outrageantes de la Russie consistent à étendre son autorité jusqu'au sud de la Baroghil Passe. Quelle sera notre réponse?

Depuis que la Russie fait entrer le Pamir dans sa sphère d'action, il est du devoir de notre gouvernement de suivre avec attention ce qui se passe à Srimagor où convergent des efforts opposés qui intéressent plus directement qu'on ne croit la politique générale de l'Europe, tant est importante la question du centre de gravité en Asie.

Le Siam prouve à cette heure à l'Angleterre qu'il veut rester indépendant et profiter des leçons de l'histoire birmane. Le roi concède volontiers aux capitalistes anglais la construction de chemins de fer, mais il réserve les deux tiers des actions et entend ne pas livrer à la grande accapareuse la possibilité d'une intervention. Le royaume d'Ava a rendu circonspect le roi de Siam. Lord Salisbury a dit trop haut qu'il voulait prendre le roi de Bangkok par la main et le conduire dans la grande famille indo-anglaise.

Paralyser la France dans la vallée du Mekong où elle a retrouvé son ancien esprit de civilisation est le rêve du Premier d'Angleterre et il eût voulu servir le Siam à ses électeurs comme il leur a servi la Birmanie. Mais le marquis d'Ava, si M. Ribot y veille, ne sera pas marquis de Siam. Le drame de Mandalay ne se renouvellera pas.

Juliette ADAM.

CHRONIQUE POLITIQUE

N'est-ce pas quelque temps avant la révolution de Février qu'on a lancé ce mot fameux : « La France s'ennuie ! » La révolution étant survenue, on en a conclu, avec cette logique complaisante qui nous suffit souvent quand nous raisonnons sur la politique, que les Français font des révolutions pour se désennuyer. Nous n'avons jamais été si frivoles, ou du moins nous ne le sommes plus, car nous ne songeons pas à renverser le gouvernement, quoiqu'il prenne bien peu de peine pour nous distraire. Jamais vacances n'ont été plus vides : jamais les hommes n'ont goûté un repos plus profond que pendant cet entr'acte inaccoutumé. On ne nous donne même pas de discours à commenter : les ministres réservent toute leur éloquence pour la prochaine session. M. de Freycinet inspecte la frontière des Alpes ; M. Constans se promène en Italie pour se remettre de ses émotions ; M. Yves Guyot n'a plus de chemins de fer à inaugurer ; M. Rouvier se soigne et M. Ribot négocie. Aussi a-t-on su quelque gré à M. Goblet d'avoir interrompu le silence universel par une harangue qui a au moins le mérite de fournir un aliment à la discussion.

La thèse favorite de M. Goblet, c'est que nous sommeillons dans un quiétisme sans gloire, que nous ne faisons pas assez de politique, et qu'il serait temps de remettre sur le tapis les articles du programme radical qui ont été ajournés pour permettre l'union contre le boulangisme, et pour faire place aux questions d'affaires. L'ancien président du Conseil aspire à reconstituer un parti du mouvement en face du ministère actuel, qui est à ses yeux trop conservateur. S'il ne vise pas à renverser le cabinet, il voudrait l'obliger à marcher d'un pas plus rapide et plus résolu dans la voie du progrès. Ces plaintes et ces exhortations répondent aux sentiments d'un assez grand nombre de députés ; il est

cependant douteux que l'appel ainsi adressé aux groupes de la gauche avancée produise des résultats effectifs.

Ceux qui trouvent, comme M. Goblet, que la majorité sortie des élections de 1889 est par trop bigarrée, et qu'il y a trop loin du centre gauche aux nuances les plus foncées de l'extrême gauche, sont amenés à souhaiter la formation d'un nouveau parti qui ne serait guère moins hétérogène. Il compterait au moins trois chefs, entre lesquels le partage du pouvoir ne serait pas facile : M. Goblet lui-même, qui a été premier ministre, et qui est aujourd'hui le plus militant des orateurs de l'opposition républicaine; M. Floquet, qui n'oublie probablement pas dans les délices du fauteuil présidentiel les attrayantes émotions du pouvoir, et M. Clémenceau, qui se lasserait sans doute de travailler pour autrui, le jour où ses idées rallieraient une majorité. Encore ne parlons-nous que des chefs : il serait plus facile de concilier leurs prétentions légitimes que de mettre d'accord les éléments très divers de cette ligue qui devrait comprendre des libéraux et des socialistes, des jacobins et des boulangistes plus ou moins apaisés. Comment faire accepter à des hommes si différents d'idées et de tempéraments un programme sincère et précis?

D'autre part, beaucoup de députés radicaux, qui jugent le ministère un peu trop timide, ne veulent pas lui déclarer la guerre, parce qu'il existe dans la Chambre actuelle une droite trop nombreuse et trop compacte, insuffisamment entamée par la sécession de quelques constitutionnels. On risquerait de retomber dans la confusion où on s'est longtemps débattu, et de multiplier les crises inutiles par l'alliance de la droite avec l'extrême gauche, alliance inévitable, quoique involontaire, toutes les fois que l'extrême gauche se montre décidée à voter en masse contre le gouvernement. C'est pour cela qu'il y a loin du mécontentement à l'hostilité directe, et du blâme discret au vote de défiance. Les ministres en exercice profitent de cette répugnance distinctive que le seul mot de crise inspire à la Chambre; d'autres en profiteraient peut-être aussi bien, et ne demandent qu'à essayer, mais la masse de leurs adhérents à demi platoniques ne veut pas prendre la responsabilité d'une secousse, dont les résultats sont impossibles à prédire avec certitude.

Ce qui permet au public de se passer de distractions politiques, c'est que nous entrons dans une nouvelle ère économique, et que la transition est assez intéressante pour nous occuper. Le

31 janvier 1892 marque la fin de la période relativement libre-échangiste ouverte par le fameux traité de commerce qui sortit en 1860 de la collaboration de Cobden avec Napoléon III. Les protectionnistes avaient pris depuis lors quelques revanches de détail et regagné une partie du terrain perdu. Depuis le 1er février, ils règnent sans partage, et peuvent jouir pleinement du fruit de leur victoire.

Ils en jouissent même trop à leur gré ; ceux d'entre eux qui voient loin souhaiteraient apparemment de n'avoir pas si complètement gagné la partie. Ils affirmaient que les autres peuples seraient trop heureux d'accepter le bénéfice de notre tarif minimum en nous accordant le traitement de la nation la plus favorisée. Mais il paraît que ce tarif minimum n'est pas si séduisant qu'on le prétendait, puisque nos voisins le repoussent ou ne consentent à le subir que provisoirement. On nous disait que nous ferions nos conditions, et voici que ce sont les Belges et les Suisses qui nous font les leurs. Nous avons reconquis cette liberté qu'on nous vantait comme le plus précieux des biens, mais c'est la liberté de l'isolement.

Après tout, les farouches défenseurs de la production nationale se résigneraient aisément à l'application générale du tarif maximum ; leurs sentiments, leurs intérêts bien ou mal compris, la logique même de leurs principes les conduiraient au besoin jusqu'à la prohibition. Mais le moment est venu où il leur faudra supporter toutes les conséquences de leur victoire ; c'est à eux que les malheureux et les maladroits devront se prendre de leur malechance ou de leurs fautes. Partout où la suppression d'un débouché extérieur laissera des ouvriers sans travail, on accusera avec raison M. Méline et ses compagnons d'armes. Partout où les bénéfices espérés se feront trop attendre, où les résultats ne répondront pas aux promesses de la théorie, on s'écriera que la protection est une duperie, et que le régime des traités valait mieux. A partir de cette année, M. Méline est responsable des souffrances générales et particulières, des crises industrielles et commerciales, voire des mauvaises récoltes. Il a surexcité les espérances ; il portera le poids des mécomptes.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que des producteurs, à qui on a témérairement fait entrevoir le retour de l'âge d'or ; mais les consommateurs surtout vont se réveiller. Tant qu'on n'a fait que discuter, ils sont restés assoupis. Ils n'ont prêté qu'une attention

fugitive aux débats économiques des Chambres, les trouvant ennuyeux et obscurs. Pendant de longs mois, on n'a parlé que de l'avantage qu'il y a à vendre cher; à peine faisait-on allusion à l'ennui d'acheter cher. Les législateurs passaient leur temps à s'apitoyer sur les pauvres gens qui ne gagnent pas assez, comme si le marché national se composait d'une multitude infinie de millionnaires.

Pour changer un peu le cours des idées, et pour faire sortir de leur torpeur les indifférents, il a suffi que l'application du nouveau tarif obligeât ou engageât les fournisseurs à hausser leurs prix. On a appris avec une surprise naïve que le premier résultat du régime protectionniste était de faire renchérir le mouton. Bien d'autres objets renchériront, mais le mouton est devenu en quelque sorte le symbole de l'ère nouvelle. Les ménagères se sont émues : elles ne sont pas au bout de leurs découvertes. Elles ne savaient pas que la politique, qui les laisse si froides, eût tant d'importance pratique; elles ne se doutaient pas de l'intérêt palpitant que présentaient ces débats économiques auxquels elles préféraient naturellement la lecture des faits divers ou des débats judiciaires. Elles s'étonnaient de voir quelquefois leurs maris apporter une sorte de passion à la discussion de ces problèmes abstraits et compliqués. Elles possèdent maintenant des données suffisantes pour se faire une opinion; elles ont de bonnes raisons pour la soutenir. La réaction qui ne peut manquer de se produire contre la politique du renchérissement universel sera surtout l'œuvre des femmes; nous pouvons compter sur elles pour mener vigoureusement la campagne et pour faire une propagande infatigable en faveur de la liberté du commerce.

Il est vrai qu'on trouvera aisément un bouc émissaire; on l'a déjà trouvé : ce sont les intermédiaires. On les accusera de vouloir trop gagner, et on tâchera de rejeter sur leur convoitise les résultats de la protection à outrance. Il y a probablement des logiciens résolus qui n'hésiteraient pas à donner au tarif douanier le contrepoids d'une loi de maximum. Mais l'opinion publique n'en est pas encore là. Les marchands ont aussi bien que les producteurs le droit de chercher à gagner le plus possible, et le bénéfice de l'épicier est aussi respectable que le fermage du propriétaire. Remarquons pourtant qu'un tarif exagéré, en écartant du marché les concurrents étrangers, avec lesquels il est

difficile de s'entendre, favorise singulièrement les coalitions en vue d'une hausse factice.

Les États-Unis sont depuis assez longtemps la terre classique de la protection ; c'est aussi la terre classique des grands et puissants syndicats qui organisent le monopole et imposent la cherté. C'est là qu'on voit des financiers peu scrupuleux, poussant à ses dernières conséquences le principe de la liberté des transactions dans un pays où le commerce extérieur n'est pas libre, faire la loi aux producteurs et aux consommateurs, lever un double tribut sur les uns et les autres, et confisquer à leur seul profit ce marché national qu'on défend avec tant de jalousie contre l'étranger.

Nos mœurs et nos lois se prêteraient moins aisément à un pareil abus, mais l'exiguïté de notre territoire et de nos richesses naturelles, relativement aux États-Unis, faciliterait singulièrement l'entente à demi tacite des producteurs ou des intermédiaires pour maintenir le prix de certaines denrées au niveau factice tracé par le tarif protecteur. Si le consommateur est opprimé et exploité par quelques-uns de ses concitoyens coalisés, c'est que ceux-ci seront garantis par la douane contre l'application régulière de la loi de l'offre et de la demande. Toute intervention arbitraire du législateur dans les relations commerciales offrent une prime à la spéculation. Les économistes l'ont depuis longtemps démontré en théorie ; nous ne devrons pas nous étonner outre mesure, si le triomphe des protectionnistes nous procure une démonstration pratique de cette vérité trop souvent oubliée.

Au moment où nous entrons dans une période nouvelle, la publication des résultats du dernier exercice financier vient à propos nous montrer que le libre échange relatif dont nous jouissions jusqu'ici ne nous a pas rendus si misérables, et n'a pas ruiné la France, comme le proclamait sans cesse le chœur gémissant dont M. Méline est le coryphée. Le produit de nos impôts et revenus indirects en 1891 a dépassé les prévisions de plus de 102 millions, et de près de 107 millions les recettes de 1890. Nous avons encore de quoi payer les erreurs de nos gouvernants ; nous pouvons toujours faire envie, par notre richesse et par la fécondité de notre travail, à des peuples qui n'ont pas subi d'aussi cruelles épreuves. Les impôts que nous payons sont lourds, on ne le sait que trop, mais ils ne dépassent pas, comme en Italie par exemple, les forces des contribuables. Il ne faut

cependant pas que nos députés se laissent enivrer par ce beau chiffre, et soient tentés de revenir aux habitudes de prodigalité qui ont failli nous coûter si cher. Une bonne partie de l'augmentation obtenue tient à des relèvements ou à des remaniements de taxes, ou à des circonstances exceptionnelles, comme la fièvre d'importation qui précédait la fermeture des frontières, et la disparition des charges qui grevaient le monopole des allumettes. Notre situation financière est très satisfaisante; elle n'autorise point de folies, tant s'en faut.

L'absence d'événements et de manifestations politiques oblige notre attention à se porter sur des objets d'une importance secondaire. Quand toutes les tribunes sont muettes, le moindre incident peut faire couler des flots d'encre. C'est en général pendant les vacances que les scandales ont le plus de retentissement, que le public se passionne pour de simples faits divers.

Ce n'est pas toujours à tort, car il y a tel fait divers qui mérite plus de nous passionner que bien des discussions bruyantes et que bien des intrigues politiques. Quoi de plus émouvant, par exemple, que l'histoire d'un malheureux injustement condamné pour un crime qu'il n'a pas commis? L'affaire Reynier semble montrer une fois de plus que les jurés mêmes se laissent quelquefois entraîner à des verdicts peu justifiés. C'est là une conséquence inévitable de la faillibilité humaine. Ce qui est moins nécessaire et par conséquent plus honteux pour nous, c'est qu'il soit si difficile de revenir sur une erreur commise ou de recommencer l'examen d'une cause qu'on a lieu de croire mal jugée. La plus simple humanité exigerait que le doute profitât au condamné presque autant qu'à l'accusé, et que la justice mît quelque empressement à réparer, s'il y a lieu, une iniquité qui pèse si lourdement sur la conscience publique.

Sans doute, il y a là un reste de superstition oppressive à expulser de nos institutions judiciaires et pénales. Sans négliger les grandes lois qui doivent, on l'espère du moins, rajeunir et transformer notre état social, nos législateurs ont bien des réformes de détails à accomplir, bien des abus à faire disparaître. Ici, comme ailleurs, ils sont notablement en retard sur l'opinion. Mais comment ne pas être en retard quand on a pour tant d'œuvres si peu de temps, et qu'on en perd?

Raoul FRARY.

QUESTIONS DU JOUR

LA QUESTION DU PORTUGAL

Nous avons à plusieurs reprises, pendant la précédente année, entretenu nos lecteurs de la situation du Portugal et montré toutes les tentatives faites par ce pays pour lutter contre une crise économique et financière qui a longtemps compromis sa situation et inspiré les craintes les plus vives. Un fait nous a toujours, dans ces circonstances, attaché à ce pays et nous a fait avoir confiance dans la réussite — lointaine mais probable — de l'œuvre de relèvement qu'il a entrepris : alors que plusieurs États, dans une situation aussi critique, faisaient tout leur possible pour dissimuler la crise dont ils souffraient, le Portugal n'a pas caché ses embarras, il a lutté avec la plus grande énergie contre les circonstances malheureuses au milieu desquelles il se trouvait, il a voulu avoir le dernier mot dans cette crise créée par les difficultés qu'a traversées le Brésil, par la lutte engagée contre l'Angleterre, par les manœuvres de la spéculation, par les difficultés monétaires. De nombreuses réformes ont été faites, des mesures énergiques ont été prises, le pays a pu faire face à tous ses engagements, on pouvait enfin prévoir une solution quand un incident est venu tout détruire et provoquer une crise finale qui devra entraîner une liquidation.

Avant de porter notre jugement sur ces derniers événements et d'étudier la situation actuelle, nous avons voulu attendre que le nouveau gouvernement ait dit quels sont ses projets; jusqu'alors il était presque impossible de dégager nettement la situation et nous aurions couru le risque de la juger avec des impressions plus qu'avec des faits. Nous connaissons aujourd'hui ces projets, nous pouvons par conséquent mieux établir les causes de la crise et mieux voir par quels moyens on en pourra sortir.

On sait que la chute de la Société des chemins de fer Portugais a entraîné la démission de M. de Carvalho, ministre des finances, ancien administrateur de cette Société. On lui a reproché à Lisbonne d'avoir fait prêter par l'État une douzaine de millions de francs à la

Compagnie, comme on lui reproche à Paris d'avoir payé les coupons de l'État, d'octobre et de janvier, alors que la situation du Trésor portugais semblait appeler une réduction du taux de l'intérêt de la dette.

Ce reproche est facile à faire et, la politique aidant un peu, les accusations les plus virulentes ne manqueront pas et ne manquent pas de se produire, soit en France, soit en Portugal, contre un ministre qui, en réalité, n'a commis que le crime de trop compter sur son énergie et son habileté.

Le but de M. de Carvalho était de gagner du temps. Il espérait que l'État, tenant ses engagements, la confiance publique finirait par lui revenir; que le change du Brésil sur Londres, se modifiant en faveur du Portugal, ramènerait ces disponibilités extérieures qui permettraient au Trésor portugais de payer tous ses arrérages à l'étranger sans se préoccuper du change, et, comme conséquence de ce changement, que l'or, qui avait disparu comme par enchantement de la circulation portugaise, dès le commencement de la crise, sortirait finalement des cachettes.

Pour que l'État fût en situation de payer son coupon de juillet et d'octobre 1891 et de janvier 1892, il fallait à tout prix trouver à emprunter en France, en Angleterre ou en Allemagne, pays où circulent environ les neuf dixièmes de la Dette extérieure portugaise. En effet, les arrérages de cette Dette étant payables en or, le Brésil n'envoyant plus à Lisbonne des traites payables sur Londres et les livres anglaises, qui constituaient la presque totalité de la circulation monétaire portugaise, ayant complètement disparu sous l'influence de l'agiotage et de la peur, il était indispensable de trouver du crédit à l'étranger, sous peine de faire immédiatement banqueroute.

Mais le crédit est une chose difficile à obtenir, surtout quand on en a réellement besoin. Le proverbe : « On ne prête qu'aux riches » n'a jamais été si bien justifié qu'en cette circonstance. Il y a quatre ou cinq ans, c'est-à-dire à l'époque où le Portugal pouvait se passer d'emprunts, tout le monde voulait lui prêter; mais le jour où la nécessité d'emprunter a été manifeste, tous les guichets se sont fermés à la fois.

Le crédit de l'État était, en apparence du moins, lié au sort de la Compagnie royale du chemin de fer; celle-ci, à diverses reprises, était venue, par son propre crédit, au secours du Trésor; on estimait à l'étranger que sa déconfiture devait entraîner irrémédiablement la ruine des finances portugaises. Pour réduire le programme exposé plus haut, c'est-à-dire trouver du crédit extérieur pour les coupons de la dette de juillet, octobre et janvier, il était indispensable que la Compagnie royale ne suspendît point ses paiements en juillet. La faillite de la Compagnie, inévitable à cette époque sans l'intervention de

l'État, aurait en effet rendu impossible tous les arrangements, toutes les avances faites au Trésor portugais lui-même, soit dans les trois mois qui ont précédé le 1er juillet, soit postérieurement à cette date. D'un autre côté, en empêchant la faillite immédiate de la Compagnie royale, on avait six mois de répit pour chercher une combinaison de sauvetage. L'intérêt des obligataires eux-mêmes pouvait être sauvegardé par cette intervention de l'État, et en s'arrêtant à cette formule, M. Marianno de Carvalho n'a rien inventé, car elle a été appliquée par tous les États de l'Europe, les plus pauvres comme les plus riches.

Si la combinaison du sauvetage cherchée pour la Compagnie royale avait pu être trouvée; si le change du Brésil sur Londres s'était modifié, si la confiance était revenue en Portugal et si le numéraire avait reparu dans la circulation, si, en un mot, le ministère actuel avait pu gagner les élections prochaines sans banqueroute nationale, M. Marianno de Carvalho aurait été un grand financier, un grand homme d'État et toutes les opérations effectuées pour arriver à ces résultats auraient été considérées comme habiles et patriotiques. Mais les événements ont déjoué ses prévisions et il a succombé à la tâche.

On sait que la chute de M. Carvalho a entraîné celle du ministère. Un nouveau cabinet a été constitué, c'est à lui qu'incombe désormais la tâche de sortir de cette situation.

M. Oliveira Martins, le nouveau ministre des finances, a tenu aussitôt à ce que la situation soit établie avec la plus grande netteté; il l'a présentée aux Cortès sans réserve aucune en développant autant les côtés favorables que les difficultés; l'appui qu'il a aussitôt rencontré dans tous les partis nous prouve qu'il sera soutenu jusqu'au bout dans sa tâche et que, sous sa direction, tout sera fait pour que l'honneur du Portugal sorte intact de ce pas difficile.

L'exposé sur l'état du Trésor est complet et franc; les calculs établis par le ministre montrent un déficit budgétaire de 10 000 contos de réis. En outre, le Trésor se trouve avoir contracté des engagements de garantie en faveur de diverses entreprises, jusqu'à concurrence de 13 000 contos de réis. Ces engagements ou débours ne constitueront pas évidemment en leur totalité une perte sèche pour le Trésor; une partie de ces sommes ne représente au contraire que des avances consenties et dûment garanties même sur des subventions venant à échéance dans le cours des plus prochaines années. Mais ces avances, qui forment assurément un actif pour le Trésor, ne peuvent fournir par leur rentrée une ressource immédiate pour alléger les nécessités actuelles.

Ces 13 000 contos, joints aux 10 000 de déficit budgétaire, donnent un total de 23 000 contos de réis, chiffre de la dette flottante.

Les mesures financières, dont le ministre propose l'adoption dans le but de combler ce déficit, comprennent, d'une part, une réduction importante des dépenses publiques, de l'autre, une augmentation d'impôts, et, enfin, la conclusion d'un arrangement avec les créanciers de l'État à l'étranger pour la réduction temporaire des intérêts de la dette publique et l'unification de cette dette par voie de conversion.

La réduction des dépenses publiques sera obtenue par une retenue sur les traitements de tous les fonctionnaires publics. Elle sera progressive et fixée comme il suit :

5 p. 100 sur les traitements de 300 000 réis à 500 000 réis;

10 p. 100 sur les traitements de 500 000 réis à 800 000 réis;

15 p. 100 sur les traitements de 800 000 réis à 1 200 000 réis;

20 p. 100 sur les traitements supérieurs à 1 200 000 réis.

Ce n'est pas la première fois que, depuis l'avènement de la monarchie constitutionnelle en Portugal, la situation du Trésor amène le gouvernement à réduire les traitements des fonctionnaires publics. Déjà en 1848, à l'issue de la guerre civile qui éclata l'année précédente, une loi vint imposer une réduction de 20 à 25 p. 100 sur les traitements à partir de 300 000 réis, et cette réduction fut même, quatre ans plus tard, étendue à tous traitements quelconques à charge de l'État, même aux plus humbles.

En 1869, également, une mesure semblable dut être prise; la limite minimum imposable fut alors de 200 000 réis.

La proposition actuelle a donc des précédents, et son acceptation en principe par les classes de fonctionnaires dont elle affecte les revenus n'est assurément pas douteuse.

Quant à l'augmentation d'impôts, le ministre la cherche dans une majoration progressive de l'impôt additionnel 6 p. 100 créé l'année dernière, ainsi que dans la surélévation de l'impôt sur le revenu des porteurs de la dette antérieure et autres valeurs publiques soumises à cet impôt. Le ministre propose de faire porter cette majoration sur la contribution personnelle, sur l'impôt somptuaire, sur l'impôt locatif et sur celui des patentes. La progression varie de 10 à 20 p. 100. Quant à l'impôt sur le revenu des fonds publics et autres valeurs mobilières, il est porté à 30 p. 100.

Reste l'arrangement avec les créanciers de l'État au dehors. Le gouvernement demande à être autorisé à négocier avec les porteurs de la dette extérieure une convention de conversion par laquelle, sous la garantie du paiement ou avec des intérêts, ces porteurs acceptent le paiement jusqu'à concurrence de la moitié du coupon sous forme de cédules du Trésor portant ou non intérêts, amortissables avec ou sans frais, moyennant dotation spéciale au budget annuel de la somme nécessaire à cet effet.

En d'autres termes, la moitié au moins du coupon de la dette continuerait à être payée, le reste le serait en cédules, c'est-à-dire en nouveaux titres sujets à des amortissements annuels successifs réglés suivant les ressources du budget. Ce qui revient à dire que la moitié du coupon serait payée au comptant, l'autre moitié à terme.

Telles sont les principales mesures financières que le gouvernement propose aux Cortès. Il demande, en outre, l'autorisation de réformer l'organisation de tous les services publics, tant administratifs que fiscaux, et, comme conséquence de ces réformes, de réduire le personnel de l'administration, de remodeler l'assiette des impôts et leur perception et d'effectuer toutes les réductions possibles de dépenses compatibles avec les besoins des services de l'État.

Tous ces projets de réforme seront discutés et modifiés, mais, dès aujourd'hui, on peut être certain que le Portugal fera tout son possible pour sortir de cette crise à son honneur. Les termes de la conclusion du rapport de M. Oliveira Martins ne laissent aucun doute à ce sujet.

Si le peuple portugais, déclare-t-il, a donné une preuve caractéristique de son esprit de résignation en acceptant sans la moindre résistance la substitution du papier à l'or, une preuve non moins significative, non moins à l'honneur du pays, a été donnée par la loyauté vraiment exceptionnelle avec laquelle les classes commerciales se sont soumises à la prime très onéreuse sur l'or qu'elles ont dû subir pour faire face à leurs engagements internationaux. Chose digne d'être remémorée et qui constitue un titre d'honneur pour les places de Lisbonne et de Porto : pendant cette crise, le nombre des faillites ne s'est pas accru, et ce fait unique, on peut le dire, dans les crises monétaires, prouve que la fibre antique de l'honneur portugais est restée intacte. A côté de ce témoignage de la vaillance, de l'intelligence et de la résignation de cette nation, digne d'un meilleur sort, nous voyons une agriculture qui se transforme, un commerce honnête et solide, une industrie en progrès et dans tous les esprits une ardente aspiration vers un avenir meilleur. Avec de tels éléments, il n'est pas permis de désespérer de la patrie. Il ne s'agit plus de faire appel aux sentiments mesquins et intéressés, on ne l'a fait que trop; il s'agit d'en appeler à la loyauté portugaise en lui parlant véritablement le langage de l'honneur, et cet appel ne peut être fait en vain. Quand nous avons à choisir entre la réhabilitation par le sacrifice et le déshonneur avec la ruine, il n'est pas permis de douter de ce que sera la décision du pays.

La crise contre laquelle nous luttons, les difficultés qui nous entourent sont de taille à décourager les plus forts ; mais le peuple portugais a traversé des difficultés plus grandes et il les a vaincues. Dans l'esprit et dans le cœur de la nation et de ses représentants, il reste quelque chose de cette flamme qui, en d'autres temps, a engendré des héros ; avec du courage et du dévouement à notre chère patrie, nous devons vaincre.

On voit que le gouvernement portugais ne se dissimule pas les

difficultés de sa tâche ; mais il en reconnaît la grandeur. En présence de ces protestations d'honnêteté et devant ce langage énergique, nous estimons que le pays traversera victorieusement la période d'épreuves qu'il subit aujourd'hui.

LA BANQUE D'ALGÉRIE

Les actions de la Banque d'Algérie, qui étaient cotées le 3 février 1 400 francs, sont tombées le 6 février à 1 100 francs et ont regagné depuis avec peine le cours de 1 250 francs. On a cherché à expliquer la cause d'une baisse aussi importante et l'on a prétendu que la réaction avait été provoquée par la vente brusque de deux cents titres dépendant d'une succession. Cette explication, qui donne en tout cas une faible idée de la force de résistance des actions de la Banque d'Algérie, est insuffisante ; il importe d'ajouter que la situation de la Banque d'Algérie est depuis longtemps compromise : depuis longtemps, la presse algérienne dénonce au public le peu de cas que cette société fait des prescriptions les plus impérieuses de ses statuts et cette situation ne date pas d'hier.

Dans son numéro du 8 novembre 1890, le *Moniteur de l'Algérie* relevait des irrégularités très graves contre l'administration de la Banque :

L'encaisse de la Banque, écrivait le journal algérien, tant en billets de banque qu'en métal, n'est aujourd'hui que de 25 944 777 francs ; l'année dernière, il était de 30 219 242 francs. Nous devons faire observer que ce chiffre n'est nullement le numéraire en caisse « or et argent », ainsi que l'exige la loi du 4 août 1851. « Le billet de banque en circulation et le montant des comptes courants accumulés ne doivent pas dépasser le triple du numéraire en caisse. » Telle est la loi.

Si la Banque d'Algérie ne déclare jamais le montant du numéraire en caisse, ainsi que le fait la Banque de France, ce n'est que pour mieux dissimuler son émission *illicite* de billets de banque.

Nous signalons cette irrégularité à l'attention de M. le commissaire du gouvernement, membre de l'administration de la Banque d'Algérie, ainsi qu'à MM. les censeurs chargés de la vérification de la caisse.

Nous n'insisterons pas sur ce dernier fait très grave en lui-même, mais que le journal algérien cite sans le prouver ; par contre, la première irrégularité relevée dans cette note est tout aussi grave et résulte de la comparaison des documents officiels.

D'après l'article 6 de la loi du 4 août 1851, « le montant des billets en circulation, cumulé avec celui des sommes dues par la Banque en comptes courants, ne pourra excéder le triple du capital réalisé ». Or, en examinant le bilan, on trouvait déjà en 1890 que le montant des billets en circulation, accumulé avec celui des sommes dues par la

Banque en comptes courants, excédait le *quadruple* du numéraire existant en caisse.

Cette situation anormale relevée à différentes reprises n'a pas attiré l'attention du gouvernement et le bilan au 31 décembre 1891 nous présente les mêmes irrégularités.

D'après l'article de loi que nous venons de citer, l'encaisse de la Banque étant à cette date du 31 décembre, de 28 566 042 fr. 71, la circulation des billets, cumulée avec le montant des sommes dues en comptes courants, pouvait être trois fois plus forte, soit de 85 698 128 fr. 13 ; or, à cette même date, les billets en circulation s'élèvent à 76 885 290 francs ; les comptes courants à 4 772 781 fr. 62, les comptes courants des trésoriers-payeurs à 4 735 834 fr. 70, le compte courant du Trésor public à 34 489 596 fr. 19, soit un total de 120 883 502 fr. 51 ; la limite d'émission étant, comme nous venons de l'établir, de 85 698 128 fr. 13, la circulation à découvert est de 35 185 374 fr. 38.

La direction de la Banque fait cependant affirmer que même si la Banque, à cause de la perte totale de certaines fiches douteuses, était obligée de liquider, la liquidation serait plus que couverte par les fonds de réserve de quinze millions. Un journal fait observer à ce propos que ce fonds de réserve est tout entier représenté, soit par des immeubles achetés de débiteurs insolvables, soit par une partie du portefeuille : or, l'état de ce portefeuille est tel que, dans le bilan, les effets à la caisse, c'est-à-dire échus et attendant paiement, dépassent, en moyenne, chaque mois sept millions, alors qu'à la Banque de France le même article du bilan varie de vingt-cinq mille à deux cent mille francs.

Il est urgent d'apporter un remède à une pareille situation.

Le privilège de la Banque d'Algérie, banque de circulation, ayant le droit d'émettre par privilège et à l'exclusion de tous autres établissements, des billets payables au porteur et à vue, a été conféré en 1851 et renouvelé le 3 août 1880 jusqu'au 1er novembre 1897. En ne le renouvelant que pour un délai aussi court, M. Léon Say a voulu « réserver toute liberté d'action pour l'époque où la Banque de France aura elle-même à se préoccuper du renouvellement de son propre privilège ». Comme cette époque est aujourd'hui arrivée, il nous semble que l'on devrait déterminer la situation de la Banque de France vis-à-vis de la colonie algérienne. Au lieu de faire fusionner les deux établissements, comme l'indiquait le rapport de M. Léon Say, il serait plus simple que le gouvernement ne renouvelât pas le privilège de la Banque d'Algérie, que la Banque de France établisse des succursales en Algérie, comme elle l'a fait en Corse. Cette nouvelle situation serait du meilleur effet pour notre grande colonie. Les institutions de crédit ne craindraient plus de lui apporter le concours de leurs capitaux, le taux de l'intérêt baisserait, avec lui l'usure ; les

difficultés que rencontrent notre commerce pour ses paiements en Algérie disparaîtraient, les billets de banque ne perdraient plus au change. L'avenir de notre grande colonie est intéressé à ce que ces réformes s'accomplissent; grâce à elles, elle pourra avoir un crédit stable, des capitaux à bon marché, toutes choses qu'elle n'a pas sous le régime actuel du privilège de la Banque d'Algérie.

LA BANQUE DU QUATRIÈME ÉTAT

On nous communique les statuts d'une société anonyme à capital variable qui vient de se fonder à Paris, 45, rue de Babylone, sous le titre de Banque du quatrième État.

Ce titre demande une explication que l'exposé du but de cette Société va nous donner :

Jusqu'à ce jour, les opérations financières ont été monopolisées par les gros capitaux et la petite épargne a été exclue des puissantes sociétés anonymes qui peuvent offrir à leurs actionnaires des dividendes élevés et des plus-values importantes. Les affaires patronnées ont été d'une trop grande importance pour que la petite industrie puisse songer à demander l'appui des grandes sociétés de crédit. Une double innovation s'imposait donc : permettre aux humbles économies de bénéficier des privilèges et des dividendes rémunérateurs, apanage exclusif des grosses actions des sociétés anonymes, et accorder à la petite industrie, aux entreprises modestes, un appui dont elles ont souvent besoin et qui leur permettra de se développer.

Une pareille tentative aurait dépassé complètement son but, si elle avait été entreprise par des personnes étrangères à la classe qui doit en bénéficier. Les classes laborieuses sont aujourd'hui suffisamment instruites pour se diriger elles-mêmes et prendre la défense de leurs propres intérêts. C'est pour cela que nous nous intéressons à cette œuvre d'initiative privée, fondée par des ouvriers syndiqués et dirigée par eux.

Nous ne leur reprocherons pas le titre peut-être un peu prétentieux qu'ils ont choisi, mais qui a au moins l'avantage d'indiquer nettement ce qu'ils sont et ce qu'ils veulent être. Leurs actions de 50 francs payables par mensualités de 3 francs sont accessibles à toutes les bourses, nous souhaitons seulement que les capitaux répondent assez à l'appel que les promoteurs de cette société leur adressent pour que l'œuvre puisse fructifier et remplir pleinement le but que l'on cherche à atteindre.

Ce but, tel que les statuts nous l'exposent, est en effet très vaste : s'intéresser, par commandite, aux Sociétés coopératives de consommation, de production, aux opérations agricoles, industrielles et commerciales, maisons ouvrières, routes, canaux, chemins de fer,

mines, émissions de sociétés, etc. ; s'occuper des opérations de banque suivantes : prêts sur hypothèque, sur titres, sur warrants, sur dépôts ; achat ou vente de titres et paiement de coupons pour le compte des clients.

Nous pensons que c'est surtout en remplissant la première partie de ce programme, c'est-à-dire en prêtant son concours à la petite industrie, que la Banque du quatrième État pourra rendre surtout des services. Le peu de succès qu'ont remporté chez nous les caisses populaires nous fait moins avoir confiance dans ses opérations de banque ; il est d'ailleurs nécessaire de savoir se limiter dans les débuts et de choisir dans ce groupe d'opérations les plus utiles et les plus fructueuses ; il est juste en outre que l'argent provenant de la petite épargne vienne en aide à celle-ci ; en agissant ainsi la Banque du quatrième État aura encore l'avantage de mieux savoir où elle place ses capitaux et d'agir par conséquent avec de plus grands gages de sécurité.

Nous trouvons d'ailleurs dans les statuts de la société des dispositions très sages, montrant que les promoteurs ne s'illusionnent ni sur les difficultés de leur œuvre ni sur les garanties dont ils doivent s'entourer. Quelque soit le nombre d'actions dont il sera propriétaire, l'actionnaire ne disposera que d'une seule voix aux assemblées ; il existera des commissions techniques locales qui proposeront les affaires, une commission professionnelle centrale devant donner son appréciation sur ces affaires, une commission juridique et consultative, chargée d'élaborer des contrats. La Société accepte enfin de s'entourer de conseils étrangers à elle et qui l'éclaireront sur les affaires dont elle ne serait pas à même de juger la valeur.

Nous espérons que la Banque du quatrième État saura choisir ses hommes et faire fructifier sagement les capitaux que la petite épargne lui confiera. Nous avons exposé suffisamment les raisons qui nous intéressent à cette œuvre, nous ne nous dissimulons pas qu'elle rencontrera des difficultés à ses débuts, mais les obstacles qu'elle devra surmonter ne sont rien en comparaison des services qu'elle sera appelée à rendre le jour où elle disposera de capitaux importants. Nous souhaitons que ce jour soit prochain et attendons avec confiance les résultats.

Hubert LEGRAND.

THÉATRE

DRAME ET COMÉDIE

Enfin la Comédie-Française a donné un drame en vers, *Par le glaive*, de M. Jean Richepin! Devant toutes choses il convient de louer M. Claretie. Le devoir de la Comédie serait de monter un drame en vers chaque année, c'est déjà un premier pas qu'on ait compris la nécessité, la convenance d'en jouer un tous les dix ans. Cela est pour encourager les jeunes gens qui croient encore à la renaissance de la tragédie modernisée et rêvent du « vert laurier », comme disait Banville, avec tant de ferveur et un peu de malice!

Par le glaive a réussi avec éclat. Quelques réserves qu'il soit permis de faire sur ce drame néo-romantique et à grand effet, le succès en est heureux. Il prouve que le public n'a pas perdu le goût, le culte des beaux vers et que la poésie lyriquement sonore garde à ses yeux des vertus toujours nouvelles, et des grâces prestigieuses.

Le drame aux cent péripéties diverses de M. Jean Richepin se déroule à Ravenne au XIVe siècle. La ville est aux mains d'un aventurier souabe, d'un capitaine de la Grande Compagnie, Conrad le Loup. L'héritier légitime du duché, Guido de Pollenta, passe pour mort. Rinalda, sa fiancée, a consenti à devenir la femme de l'usurpateur, et le frère de Guido, Rizzo, un enfant de huit ans, est élevé dans le palais même de Conrad. C'en est fait de la liberté de Ravenne. De bons bourgeois restés de bons citoyens, Galeas, Petruccio s'en affligent, tandis que Ludwig, un des soudards de Conrad, s'enivre paisiblement dans la société de courtisanes qui ne sont pas, hélas! des étrangères.

Mais voici que les cris éclatent. La fille de Galeas, Bianca, enlevée par un officier souabe, appelle son père à son secours. Galeas tue le ravisseur. Il est saisi par les soldats, et Conrad, qui, aux sons d'une musique guerrière, passe avec Rinalda, le

condamne à être pendu et livre Bianca à l'affreux reître Ludwig. Mais Rinalda intercède en faveur de la fille et du père, malgré les reproches, les invectives que Galeas lui lance à la face avec un désespoir forcené :

Quand on porte un nom pur, mieux vaut mourir, vraiment,
Que le déshonorer d'un vil accouplement,
Que subir dans la honte et la scélératesse
Les baisers du vainqueur. Entendez-vous, Altesse ?
Vous que nos ennemis peuvent nommer leur sœur,
Vous, fille d'opprimés, femme de l'oppresseur.

Rinalda se venge en insistant près de Conrad pour obtenir la grâce de Galeas et de Bianca. Le « Loup » finit par céder, en montrant les dents. Galeas et Bianca demeurent seuls sur la place.

Un homme déguisé en chanteur ambulant, qui a tout vu et n'a rien dit, se présente à eux, assez romantiquement :

..... Haut le front !
Car je suis envoyé, sentinelle perdue,
Par le vengeur qui va sonner l'heure attendue.

Galeas, qui est dans son droit, marque quelque méfiance à ce mystérieux passant. L'homme s'en offusque, l'accuse de manquer de foi, met sa guitare à son épaule et part. Galeas le rappelle ; il le servira en tout aveuglément, pourvu qu'il ait espérance de se venger, car Galeas hait plus encore qu'avant Conrad et Rinalda. L'homme lui révèle alors que Guido de Pollenta est vivant, et qu'il l'envoie pour conspirer vers les citoyens de Ravenne. Au second tableau, nous apprenons comment se nomme ce messager étrange. C'est Strada, un rêveur, un illuminé, un apôtre de l'humanité et de la liberté, et de plus, le frère bâtard de Guido de Pollenta. Il rend compte à Guido de sa mission, dans la célèbre forêt de pins de Ravenne, et lui persuade qu'il faut tout d'abord tuer Rinalda, qui a trahi avec son serment la cause du peuple. Strada a son idée de derrière la tête, idée mystique et politique, qui est de donner pour femme au jeune Guido une plébéienne. Mais, en attendant, il ne veut que la vie de la perfide Rinalda ; et il combat les scrupules de Guido à l'aide de vibrantes métaphores :

Moissonneur, à l'ouvrage ! En chantant fais ta gerbe.
Mais que ta faux d'abord tranche la mauvaise herbe,
Et que sa lame pure à ton poing justicier
Du sang de la vipère empourpre son acier !

Le troisième tableau est plus épisodique. Le vieux Ludwig adresse à Conrad, au nom des camarades qui se fatiguent et s'ennuient de leur oisiveté, des reproches que Conrad prend fort mal. A quelques mots de Rinalda, nous apprenons qu'elle exècre Conrad autant qu'elle adore le petit Rizzo. Bianca, la fille de Galeas, pénètre jusqu'à Rinalda et la supplie de venir en hâte chez son père qui a des secrets importants à lui confier et va « mourir », peut-être. Rinalda, qui n'a pas l'âme défiante, la suit sur l'heure. Rasponi, le traître Rasponi, un des officiers de Conrad, qui convoite dans l'ombre Rinalda, a surpris ce départ précipité.

Les conjurés se sont réunis chez Galeas et déjà ils ne s'entendent plus, ils se querellent, mais Strada leur parle avec une éloquence attristée et impérieuse :

> Je dis que votre poste est par vous déserté
> Pour des dissensions où meurt la liberté,
> Et c'est pourquoi bourgeois et nobles, tous en faute,
> Vous devez accepter que je parle à voix haute;
> Car c'est ma conscience et la vôtre à la fois,
> Et le cœur du pays qui parlent par ma voix.

Les conjurés s'en vont, réconciliés, prêts à l'action. Rinalda paraît. Galeas, derrière elle, ferme la porte, et Strada lui annonce qu'elle va mourir. Bianca, qui ignorait le guet-apens et de bonne foi croyait son père mourant, se désole. Rinalda s'affole et supplie Strada. Si elle a épousé Conrad, c'est

> Pour un dessein secret et que nul n'a compris.

Elle en dira plus au moine qui va recevoir sa confession. Si elle a consenti à être la femme de Conrad, si elle a trahi, c'était pour sauver le petit Rizzo, le frère de Guido. Conrad allait le tuer. Elle s'est sacrifiée. Le moine renverse sa cagoule. C'est Guido, Guido qui s'attendrit et qui pardonne. Strada vient séparer « au nom du pays » les deux amants. Il faut que Rinalda retourne au palais. Guido cède, mais, Rinalda partie, il se révolte contre les volontés tyranniques de l'apôtre Strada. Que le pays périsse, il veut revoir Rinalda !

Rinalda revenue au palais une fois a une scène furieuse avec Conrad. Le « Loup » veut qu'en lui appartenant elle l'aime. Rinalda ne lui cache pas sa haine et que, si elle a payé de son corps la vie de Rizzo, il n'a le droit de rien exiger, de rien espérer

davantage. Conrad la prie, l'injurie, la menace, la maudit, tombe à ses pieds, vaincu par l'amour, honteux de sa lâcheté. Et il s'enfuit. Strada, que Bianca accompagne, apporte à Rinalda des nouvelles de la conspiration : trop de hâte perdrait tout; qu'elle décide Guido à différer l'action de quelques jours. Elle seule en aura le pouvoir. Et Guido va venir. Bianca l'apprend à Rinalda avec une émotion qui trahit le secret profond de son âme : elle aime Guido. Mais elle se sacrifiera. Strada, qui tient à son idée de mariage plébéien, ne l'entend point ainsi, et il prêche à Rinalda, qui s'est déjà tant sacrifiée, un sacrifice suprême. Il faut qu'elle renonce à Guido, qu'elle le donne à Bianca. La scène est belle. On y sent le souffle de la vie dans la chanson et le frisson des vers qui sont ici absolument magnifiques, par leur simplicité.

Le tableau suivant est, au début, un peu épisodique, le petit Rizzo ne veut pas aller dormir, et sa nourrice Orsola lui chante une *berceuse* romantico-parnassienne. Guido, que suit toujours Bianca, a vite fait de triompher des résolutions si héroïques de Rinalda. Elle s'était jurée de le décider à renoncer à elle, et elle tombe dans ses bras, après un grand *duo* de tendresse et de passion. Mais Conrad a été averti de la présence de Guido par le traître Rasponi, dont Rinalda a repoussé avec mépris les offres de service et d'alliance.

Il frappe furieusement à la porte; Rinalda cache Guido dans son oratoire aux portes de fer, et elle jette la clef au torrent qui écume sous ses fenêtres. Bianca est surprise; elle insulte le tyran comme si elle était venue pour l'assassiner, lui ou Rinalda. Conrad n'est pas convaincu. Mais, puisque Rinalda le veut ainsi, l'oratoire restera fermé toujours; si un homme est là, il y mourra de faim, enterré vivant. C'est la vengeance du mari dans la *Grande Bretèche*. Elle est un peu subtile pour une brute jalouse comme Conrad.

Les conjurés ont envahi le palais. Conrad, contraint de quitter la porte de l'oratoire pour aller combattre, emporte en otage le petit Rizzo; cependant Strada, n'ayant pas vu reparaître Guido, croit qu'on l'a assassiné et que Rinalda a été l'instigatrice du crime. Il marche vers elle, troublé, l'épée à la main. Ne pouvant plus vivre sans l'amour de Guido, elle va au-devant du coup. Elle tombe mourante ; on délivre Guido. Rinalda lui dit adieu et l'unit à Bianca ; Strada connaît son erreur et se désespère, mais

Rinalda lui pardonne et le remercie. Quant à Conrad, il est mort, et le gamin Rizzo qui reparaît, brandissant un glaive épique, était parmi ceux qui l'ont frappé.

On peut élever contre ce drame, dont le succès a été éclatant, des objections que je ne tiens pas pour frivoles. On peut, dans une certaine mesure, contester la vraisemblance de la donnée et des péripéties, la vérité des caractères, et même discuter dans le style l'abus des couplets et des procédés de rhétorique qui sont d'une virtuosité par trop factice. Ce que j'en dis là, c'est mon sentiment, et ce sentiment n'est point du tout partagé par la Directrice de la *Nouvelle Revue*, non plus que par des lettrés que j'admire et que j'aime beaucoup. Je comprends que les réelles beautés de *Par le glaive* fassent illusion, ou, tout pesé, emportent la balance, et c'est pourquoi, au lieu de développer des réflexions chagrines, peut-être injustes, j'ai bien plus de plaisir à citer un passage de la scène entre Strada et Rinalda, la plus lyrique à la fois et la plus humaine de l'œuvre. Rinalda demande grâce à l'apôtre et proclame qu'elle ne pourra jamais « donner » Guido à Bianca.

J'aime Guido. Songez à tout ce que j'ai fait.
Mais cela, non, jamais je ne pourrai le faire.
Mes forces sont à bout. J'ai gravi mon Calvaire.
Me pousser jusque-là, c'est trop, c'est inhumain.

STRADA.

Notre-Seigneur tomba trois fois sur le chemin.
Trois fois! Je comprends donc que votre pas faiblisse.
Pauvre femme tremblante, en marchant au supplice,
Mais songez bien que si le monde fut sauvé,
C'est que Notre-Seigneur trois fois s'est relevé
Enfin (pardonnez-moi, je vais être sévère),
Mais, pour dire vraiment qu'on gravit son Calvaire,
Ce que vous avez fait ne suffit point, je crois :
Il faut monter encor, monter jusqu'à la croix.

Par le glaive a été monté avec goût. Le décor du premier acte, une place de Ravenne où meurt le jour, tandis qu'au fond les maisons sont encore soleillées, est charmant. Celui de la forêt de pins, de la *Pineta* chantée par Byron, a un joli caractère dantesque. La salle du palais de Conrad, avec sa fenêtre ouverte sur un ciel d'azur italien presque surnaturel, sert de cadre et de fond bien choisi aux attitudes sévères et pures de l'apôtre Strada.

L'interprétation est inégale. M. Mounet-Sully joue Strada, le meilleur rôle du drame, en grand poète. Mme Bartet est exquise de tristesse ou de véhémence. M. Paul Mounet a une belle allure de sacripant féodal en Conrad le Loup. M. Leloir est fort pittoresque en vieux soudard grognon. Mlle Amel (la nourrice) a chanté la *Berceuse* assez délicieusement pour mériter d'être engagée à l'Opéra-Comique, puisqu'à la Comédie-Française on n'utilise son jeune et joli talent que dans l'emploi paradoxal des duègnes ! Mlle Dudlay dit juste et assez froidement le rôle de Bianca ; M. Albert Lambert (Guido) est un *ténorino* d'épopée. M. Silvain gesticule fort dans le personnage de Galeas. On fait jouer la tragédie à M. Silvain, on a tort : il est agité et monotone. M. Laroche (Rasponi) ne semble pas à l'aise sous la cuirasse du traître. Toutefois il continue à marquer le repos des hémistiches, consciencieusement, selon le conseil déplorable du sage Boileau.

La nouvelle intitulée *la Menteuse*, dans les *Femmes d'artistes*, et d'où MM. Alphonse Daudet et Léon Hennique ont tiré leur pièce pour le Gymnase, est, en sa brièveté, jolie, dramatique et vraie. Le style a une plénitude sobre du plus rare effet, et aussi cette grâce fine, ce frisson exquis dont M. A. Daudet n'a jamais perdu le secret. Cette nouvelle, écrite d'après la vie, raconte l'histoire d'un brave garçon qui, cinq années, vit avec une maîtresse chérie sans la soupçonner en rien. Mais un jour elle tombe malade et bientôt tout espoir est perdu. L'amant, pour adoucir sa fin, court chez les parents où elle lui disait aller chaque semaine, chez les élèves qui étaient pour elle comme des sœurs et dont les cachets servaient à payer ses toilettes, ses bijoux, son luxe de femme heureuse d'être désirable. Partout elle est inconnue ! Fou de désespoir et de jalousie, il revient vers le lit de la mourante, et il l'interroge, il la brutalise avec angoisse. Elle ne lui répond que par « un regard d'une tristesse horrible », et elle meurt en détournant la tête, « menteuse jusqu'au bout ».

Ce petit drame est d'une intensité violente qui saisit. Sa beauté — car c'est le mot qui convient en parlant d'un artiste aussi personnel, aussi subtil que M. A. Daudet — tient pour la meilleure part à sa concision, à son charme douloureux de vérité et de mystère. Cette femme, nous la voyons mourir sans rien savoir d'elle, sinon la tristesse infinie de son dernier regard. A-t-elle menti par nécessité, ou par perversion, ou par une de

ces aberrations sentimentales que le cœur devrait pardonner toujours, si le cœur pouvait jamais être raisonnable? Nous ignorons tout cela, et cette incertitude permet d'y rêver. Et en y rêvant, à la vanité intellectuelle de conclure que les femmes sont traîtresses, se mêle la joie mélancolique de la pitié. Que sait-on, au vrai, dans la vie du cœur, des choses qu'on croit le mieux savoir? « Chaque personne est un monde », dit le proverbe espagnol, et l'on comprend que ce proverbe, dont se serait émue jusqu'à la souffrance l'âme de Pascal, ait frappé si vivement un poète de l'analyse et de l'amour comme M. Paul Bourget.

Au théâtre, sauf en certaines rencontres exceptionnelles, le mystère, en place de charmer par lui-même, cause de la surprise, du trouble, de l'ennui. Il n'attire pas, il irrite. Dans la pièce du Gymnase, le personnage de la *Menteuse* se précise à nos yeux, tandis que son caractère demeure obscur. C'est là l'erreur capitale de l'œuvre. Les auteurs en ont commis une autre presque aussi grave, qui a été de « corser » l'action, alors que, pour prendre vie, l'action très simple à la fois et curieusement complexe, devait être l'étude et l'analyse d'un mensonge féminin. Ils ont multiplié des personnages qui portent un air un peu factice, malgré la joliesse du détail, la mère de Georges, la comtesse Vattier, son oncle, le mondain de Brives, la fille de celui-ci, la douce Luce, qui aime en secret Georges, et un jeune prêtre évangéliquement candide, qui fait la découverte du monde, et conçoit de cette découverte un effroi plein d'affliction. Tous ces personnages ont le défaut d'être épisodiques, de ne tenir au sujet véritable de la *Menteuse* que par des liens à la fois visibles et frêles. D'autre part, en admettant que Georges Vattier a fait de Marie Deloche, non sa maîtresse, mais sa femme, MM. A. Daudet et Hennique compliquent singulièrement la donnée, et en diminuent la vraisemblance, la possibilité. Un mari a le devoir, le droit, et toutes sortes de prétextes honorables d'être curieux! Comment admettre que Marie Deloche aille chaque semaine chez des parents à Saint-Germain, et que son mari n'ait jamais eu la gentillesse de l'y accompagner?

Le dernier acte est celui où il y a le plus de pathétique et, dans la conduite des scènes, de logique, mais jusqu'alors nous n'avons moralement qu'entr'aperçu la « Menteuse », nous connaissons ses mensonges sans en connaître les causes, en sorte que ce troisième acte n'a pas eu sur le public de prise directe et

soutenue. Le public a même été un peu décontenancé de ce que l'action, pendant deux actes purement romanesques, tournât court au drame noir, au réalisme cruel.

Dans ce troisième acte, Marie se voit perdue par le retour de son premier mari, un ami de Georges qui lui dira tout et comment elle l'a trompé avec de faux papiers ; elle s'empoisonne, car elle n'a trahi Georges que pour satisfaire d'irrésistibles besoins de luxe et pour acheter le silence d'un ancien amant ! Elle agonise déjà, quand un hasard découvre à Georges le mensonge abominable qui faisait son bonheur. Il se précipite sur elle et, lui tordant les mains, il la questionne avec frénésie : « Tu as mal, mais il faut que tu répondes ». Et elle meurt silencieusement. Le mari entre à cette minute, et comme Georges sanglote près de cette morte dont il ne sait pas même le nom : « Ça, dit-il, c'est ma femme ». « Çà » a paru dur et l'est en vérité. Cette fin a quand même une certaine force tragique en sa fureur voulue. Malheureusement, l'agonie de Marie Deloche se prolonge, en sorte que le spectateur, par un effet tout physique, voudrait bien qu'on la laissât mourir tranquille. Et d'ailleurs le silence du mari et le pardon de Georges, en face de la mort, ne seraient-ils pas d'un ordre de beauté supérieurs d'une vérité plus tragique et plus simple?

Mlle Sizos a joué le rôle de la « Menteuse » avec beaucoup de sincérité, de finesse, s'efforçant de son mieux à préciser par des nuances de ton les traits épars du caractère. M. Duflos a eu dans la dernière scène de beaux cris et des gestes de bon tragédien. Mais son infortune avait trop peu touché le public pour que sa colère brutale pût l'émouvoir assez. Mme Pasca (comtesse Vattier) montre sa dignité coutumière ; M. Burguet (l'abbé Pierre) est naïf avec grâce ; Mlle Darlaud, en petite amoureuse qui se sacrifie d'abord et qui en sera récompensée, a le joli sourire triste du personnage.

Il me reste encore à parler de trois comédies, d'un drame, d'une légende en vers et de diverses choses. Je procède par ordre, avec une brièveté dont je m'excuse.

Au Théâtre-Moderne M. Gandillot a donné le *Pardon*. La thèse, car ce vaudeville est à thèse, c'est que certains maris bourgeois pardonnent à leurs femmes les offenses même les moins pardonnables, non point par esprit de charité comme dans *Monsieur Alphonse*, ni par pitié et par jalousie comme dans

Amoureuse, mais pour ne pas changer leurs habitudes et par vilenie de caractère. Deux ou trois scènes sont d'un moraliste, les autres d'un vaudevilliste, souvent mieux inspiré. Au Théâtre-Libre : 1° *Blanchette*, trois actes de M. Brieux. C'est une vive et vraie comédie sauf au dénouement, la mise à la scène parfois dramatique et par des moyens sobres, d'un cas de malentendu moral et social causé par l'instruction. Blanchette est fille de paysans. Elle a son brevet d'institutrice, mais pas de position, et vit à la charge de son père qui le lui reproche. Blanchette s'en va. Pourquoi demeurerait-elle? Son père et elle sont devenus des étrangers l'un pour l'autre. Blanchette tourne mal, en ce sens qu'elle prend un amant; Blanchette revient au pays trois ans plus tard, richement mise et de mine heureuse. Son père, quoique ruiné, la chasse avec une noble indignation qui a paru un peu conventionnelle. Dans la première version de la pièce, elle reprenait place à la table de famille et disait comme autrefois le *Benedicite*. C'était mieux, je veux dire plus véridique. Et même au point de vue moral, cela se peut plaider aussi. *Blanchette* a eu du succès. C'est une comédie réaliste où il y a de la mesure, mérite fort rare, surtout au Théâtre-Libre.

L'*Envers d'une sainte* de M. François de Curel a ennuyé les uns et intéressé extraordinairement les autres. L'histoire est mélodramatique. Julie Renaudin, pour se venger de l'abandon d'Henri Laval, a voulu tuer sa femme. De désespoir et de remords, elle s'est enfermée dans un couvent. Elle en sort après dix-huit ans, Henri étant mort, et elle apprend que Jeanne a révélé à son mari le crime qu'elle a si rudement expié. La pensée qu'Henri lui avait conservé jusque dans la mort un peu de tendresse, malgré tout, faisait la seule joie, faisait la vie de la recluse. Elle veut donc se venger de Jeanne, et elle profite de l'ascendant qu'elle a pris sur la fille de celle-ci pour lui faire rompre un mariage et pour la décider à entrer en religion. Lorsque Julie apprend qu'Henri lui a pardonné et qu'avant de mourir, il a eu pour elle des paroles de douceur, elle se repent, elle retourne au couvent pour y mourir dans le silence de son rêve. Si elle n'y retournait pas, aurait-elle le courage de ne pas faire le mal un jour ou l'autre?

La pièce est mal construite et tient beaucoup du roman dialogué. Elle a une haute valeur, et rappelle tour à tour Laclos par sa vigueur sombre d'analyse et Ibsen par des éclairs de poésie

qui illuminent les âmes. Je sais bien que M. Jean Jullien a écrit que rapprocher l'*Envers d'une sainte* des drames d'Ibsen était « une erreur et une sottise ». Oserai-je, après cela, avouer que telle est pourtant mon opinion? En tout cas, je conseille aux lecteurs de la *Nouvelle Revue* d'acheter la pièce qui a paru. Ils y goûteront, au moins par scènes, le plaisir supérieur que procure l'art sincère, la beauté vraie.

Vif et noble succès au petit Théâtre pour nos Marionnettes chéries qui ont joué la *Légende de sainte Cécile* de M. Maurice Bouchor. J'aurais bonne envie de quereller le poète pour avoir dramatisé la légende mystique en imaginant que le tuteur de Cécile la poursuit de ses désirs scélérats. Mais j'aime mieux vous dire que le rôle de Cécile abonde en vers délicieux, dont quelques-uns d'une musique céleste et d'un charme angélique, en un mot dignes de la sainte, non pas celle de Raphaël, mais celle (la seule toujours adorable) du vieux et merveilleux Francia, à Bologne.

Au Théâtre d'Art, le *Faust* de Marlowe a été jugé bien long et médiocrement curieux, sauf la dernière scène d'ailleurs archiconnue. On a joué encore les *Flaireurs* de M. Van Lenbergh, une « macabrerie » dans la manière de M. Mœterlinck, mais brutale et sans nuances. On a récité enfin le *Bateau ivré* de M. Rimbaud, l'auteur du sonnet classique sur la couleur des voyelles, où il y a des vers pittoresques.

Le *Pays de l'or*, à la Gaîté, a marché à souhait. C'est une féerie mise au courant des progrès de la science. Mlle Cassive remplit avec gentillesse le personnage d'une « miss » qui après diverses épreuves, dont la traversée du Niagara, épouse son amoureux et a beaucoup de millions. C'est un spectacle simple et splendide.

Au Palais-Royal, excellente reprise de *Doit-on le dire?* du bonhomme Labiche, le plus gai des disciples de La Rochefoucauld.

Marcel FOUQUIER.

CARNET MONDAIN

La vie des femmes qui travaillent est vraiment dure, disait, il y a quelques jours, un homme dont le monde connaît la généreuse bonté. Et il s'étonnait de l'*exploitation*, — le mot n'est pas de trop, — dont on use à leur égard. Pourquoi la même somme de travail, pour une femme, n'est-elle pas payée ce qu'elle l'est pour un homme?... Ses besoins, à elle, sont pourtant d'autant plus grands que, lorsqu'elle travaille, presque toujours elle a derrière elle une famille, — vieux parents ou enfants, quand ce ne sont pas les deux à la fois, — qu'elle soutient. Son gain est donc, de ce chef, chose sacrée. Chez l'homme, l'argent qu'il retire de ses labeurs n'a pas toujours, convenons-en, le même emploi sérieux. Et cependant on ne lui marchande pas comme à elle le prix de ses peines? Encore, ajoutait ce philanthrope aimable, celles qui gagnent le plus ne sont-elles pas ordinairement, ou du moins, sont-elles rarement celles qui le méritent davantage, soit par leur talent, soit par leur vertu.

Certes, c'est là un problème qui me tente d'une façon spéciale, et dont je serais heureuse, comme tant d'autres de mes confrères, de voir enfin trouver la solution. Mais qui donnera le mot de cette énigme, et surtout qui aura le courage de lutter contre l'opinion publique, contre la routine et de faire enfin justice d'un procédé inique?... Combien, en effet, voit-on de femmes qui ne tombent, dans le chemin si rocailleux de la vie, que parce qu'il leur est matériellement impossible de subvenir à leurs modestes besoins avec les ressources procurées par un travail acharné. Il y aurait donc, dans cette réforme, en dehors de la question de justice, une sérieuse question de moralité à étudier.

Oui, mais la moralité n'est pas précisément ce qui préoccupe de nos jours. Nous sommes devenus un peu *Yankee*. L'essentiel, c'est d'arriver. Les moyens employés pour atteindre ce but importent peu; on aura pour eux des indulgences plénières s'ils aboutissent à la réussite. Au contraire, on ne trouvera pas d'expressions assez fortes pour les fustiger si le résultat est nul. Ce que je dis là est un fait. Personne ne le contestera; et je crains bien qu'on ne tourne longtemps dans un cercle vicieux, parce qu'on ne se décidera jamais à prendre que des demi-moyens. On fait grand bruit autour de l'*émancipation de la femme*, des *droits de la femme*, etc., etc., mais personne ne fondera une Société, ni ne fera d'éclatants discours, pour réclamer simplement l'équité au point de vue du salaire. Que le travail soit fait par une main féminine ou masculine, peu importe. On ne devrait

considérer que la manière dont il est fait, le temps qu'a réclamé son exécution, et le payer également à l'un comme à l'autre. Ceci serait simplement juste. Aussi personne ne s'en inquiétera-t-il? Et ma voix se perdra dans le brouhaha immense du monde, absolument comme celle du prédicateur dans le désert.

De tout ce préambule me semble devoir ressortir cette idée bien simple qu'entre nous, femmes, nous devons nous soutenir et tâcher de nous épauler le mieux possible. C'est pourquoi je viens aujourd'hui vous parler, chers lecteurs, d'une œuvre féminine sur laquelle j'appelle d'autant plus votre attention que vous puiserez vous-mêmes un peu de joie artistique en la soutenant. Dans cette Revue, plus que partout ailleurs, la place est aux femmes. Et je sais n'être pas en désaccord avec notre Directrice en vous parlant de ce que Marie Samary, l'artiste bien connue, vient d'organiser au Théâtre d'Application : *Une heure de musique nouvelle*. Sous cette rubrique ont lieu tous les samedis, rue Saint-Lazare, douze matinées consacrées aux représentants les plus brillants de l'école musicale moderne. Ces séances sont toujours précédées d'une causerie dans laquelle une personnalité littéraire, souvent nouvelle, fait une sorte de biographie de chaque compositeur et l'historique de ses œuvres. Après cette préface, des artistes connus et aimés du public, accompagnés par le compositeur lui-même, exécutent ou interprètent des fragments des œuvres dont il a été parlé.

Ces réunions deviennent davantage chaque semaine des rendez-vous mondains fort élégants. Déjà on compte beaucoup de notabilités parmi les abonnés, et les femmes y font assaut de toilette. On y remarquait beaucoup de manteaux Watteau à doubles plis devant et derrière. Un chapeau ravissant aussi se trouvait devant moi, tout en tulle perlé, une vraie mousse de laquelle émergeait dans le milieu, un gracieux panache de plumes. Ce petit pouff, je ne saurais trop l'appeler autrement, était appuyé sur un bouillonné de satin bouton-d'or, comme les brides.

Un grand mariage cette semaine vient d'unir une fille de la libre Amérique à l'un des premiers représentants de notre vieille aristocratie française. Une indisposition passagère de la jeune et belle fiancée avait fait craindre un instant que cette union fût retardée. Heureusement cette crainte est restée sans fondement, et jeudi, 11 février, a été bénie, à Sainte-Clotilde, l'union du duc de La Rochefoucauld avec Miss Mattie E. Mitchell, fille de M. John Mitchell, membre du Sénat à Washington.

Dimanche, à l'occasion de la signature du contrat, la duchesse de La Rochefoucauld, douairière, avait donné un grand dîner, suivi de réception, dans son aristocratique demeure de la rue de l'Université. On y avait beaucoup admiré l'exposition de la corbeille.

Un autre mariage plus modeste, mais bien sympathique, avait eu lieu lundi à Saint-Germain-des-Prés. Je veux parler de celui de Mlle Berthe Guinard, fille du sympathique maître de chapelle de cette paroisse.

Dans l'assistance, extrêmement nombreuse, on remarquait, entre autres, Mme et M. Harpignies, l'aquarelliste bien connu, la vicomtesse de Grandval, Mme Gudchaux-Hullmann, dont le talent de pianiste est si apprécié, M. et Mme Fame, les Drs Métivier et Maljean, et quantité d'artistes, d'organistes, de compositeurs et de professeurs au Conservatoire.

A la maîtrise, la messe a été dirigée par M. Péron, maître de chapelle de Saint-Roch, dont le chœur s'était joint à celui de Saint-Germain-des-Prés. Le grand orgue était tenu par M. Chapuis, organiste de Saint-Roch, auteur d'*Enguerrande ;* l'orgue d'accompagnement, par M. Bourgeois, organiste de Notre-Dame-de-Lorette. Les solos : MM. Glück, de l'Opéra-Comique; Ragneau, de l'Opéra; Gibier, Kiesgen, Bilois, de l'Opéra; Carillon, de l'Opéra-Comique, se sont surpassés.

Après l'entrée, magistralement enlevée sur le grand orgue par M. Chapuis, une *Romance* de Saint-Saëns, exécutée par M. Brémond, cor solo de la Société des concerts du Conservatoire et de l'Opéra-Comique ; puis le *Veni Creator* d'Augusta Holmès, avec chœur et soli de MM. Glück et Ragneau; *Sanctus de la Messe de sainte Cécile* de Gounod, solo par M. Faviès; l'*O Salutaris* de Samuel Rameau, avec chœur et orchestre, solo chanté par M. Garnereau, baryton solo de Saint-Germain-des-Prés, dont la voix superbe vibrait en notes émues et puissantes. Le *Prélude* de Bach-Gounod, méditation religieuse, chœur et orchestre avec solo de violon par M. Gibier, de l'Opéra. Enfin le *Laudate Dominum* de Lempven, avec chœur et orchestre.

La mariée était ravissante dans son fourreau de peau de Suède tout unie, recouverte par un long voile de tulle poudre de riz accompagnant la traîne ovale de la robe.

Berthe de PRÉSILLY.

Conseil. — Plus de vieillesse ! Le temps implacable est dorénavant vaincu par la *véritable eau de Ninon.* Grâce à ce merveilleux produit, la ride s'envole à tire-d'aile, effacée comme le trait manqué qu'enlève l'éponge sur une ardoise. La beauté d'une femme reste immuablement la même; aussi l'aïeule, ramenée au printemps de la vie, peut-elle être prise pour la sœur de sa petite-fille ; surtout si, à ces lotions bienfaisantes, elle ajoute l'emploi régulier du *Duvet de Ninon.* Cette poudre de riz exquise, communique à l'épiderme la blancheur diaphane, apanage ordinaire des belles norvégiennes ou des vaporeuses filles de la Tamise. Le duvet de Ninon idéalise le visage. Chacun de ses grains imperceptibles y adhère et s'y incruste en lui donnant la transparence.

P.-S. — Deux erreurs typographiques se sont glissées dans notre dernier numéro ; je m'empresse de les rectifier aujourd'hui. Nous avons dit que la maison de Ricqlès avait obtenu *55* récompenses, c'est *53* seulement qu'il faut lire. Dans le même paragraphe, nous avons écrit *fleurons* pour *flacons.*

B. de P.

REVUE FINANCIÈRE

Étant donné la faiblesse des transactions faites pendant le mois de janvier, on pouvait s'attendre à ce que la liquidation s'accomplisse sans difficulté, les acheteurs ont remporté en effet une facile victoire. Nous ne nous étions fait aucune illusion sur l'influence que ce succès pouvait avoir sur la tenue du marché.

Les tendances de notre marché sont en ce moment faciles à déterminer : la haute banque n'indique aucune direction, la spéculation ne veut pas agir sans l'aide de l'épargne, et l'épargne, plus hésitante que jamais, préfère garder ses disponibilités plutôt que de s'exposer. Un tel état de choses ne peut se prolonger, il faut que la spéculation sorte de sa réserve ou que l'épargne revienne de ses craintes, sans quoi cette inaction prolongée mettrait notre marché dans un état d'anémie financière des plus dangereux.

Les cours en effet sont tenus avec la plus grande mollesse et les baissiers qui savent ne rencontrer que peu de résistance profitent de cette situation. On ne saurait expliquer autrement la campagne de réaction tentée ces jours derniers au moyen des nouvelles les plus fausses que nous nous contenterons de signaler. Chacun était persuadé du mal fondé de ces bruits, mais ceux qui les avaient propagés ont pu quand même bénéficier du mouvement de réaction qu'ils avaient réussi à provoquer.

Malgré tout, notre situation est favorable, nos ressources sont très grandes; peu de préoccupations sérieuses pourraient expliquer, en dehors des raisons données, la faiblesse persistante des cours. La question portugaise elle-même, dont on avait cherché à faire un épouvantail, est aujourd'hui connue et la situation acceptée. L'étude publiée aujourd'hui dans cette Revue nous dispense d'en parler plus longuement.

On annonce pour le 20 courant :

La souscription aux 100000 obligations de la Société des Immeubles.

La Société des Immeubles de France, dont les intérêts se confondent aujourd'hui avec ceux de la Compagnie foncière de France, à la suite d'une union cimentée par le Crédit foncier, va donner un nouveau développement à son domaine en employant à l'acquisition de nouveaux domaines le produit d'une émission de 100000 obligations de 500 fr. 4 p. 100.

Ce domaine représente déjà, à l'heure actuelle, comme prix d'acquisition, une somme de 65 millions; il vaut en réalité beaucoup plus.

Les nouvelles obligations de la Société des Immeubles seront très favorablement accueillies par l'épargne qui a déjà souscrit avec empressement celles émises en 1888 pour le même objet.

Il est superflu d'attirer l'attention du public sur les garanties que présentent les obligations foncières des Sociétés qui placent d'une main, en maisons de rapport, les capitaux qu'elles empruntent de l'autre. Ces obligations sont plus sûres que la propriété foncière elle-même, réputée le meilleur des placements, puisqu'elles ont cette propriété comme gage et trouvent, de plus, une garantie contre les fluctuations de prix qu'elle peut subir dans le capital-actions et les réserves de la Société qui les émet.

A. LEFRANC.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

ROMANS, POÉSIES

Fantôme d'Orient, par Pierre Loti (Calmann Lévy). Les lecteurs de la *Nouvelle Revue* ont eu la primeur de cette œuvre délicieuse du jeune académicien. Jamais encore Pierre Loti n'avait rien écrit d'une émotion aussi intense, aussi pénétrante, d'une poésie aussi envelopante. C'est le cœur haletant qu'on le suit à travers les rues étroites de Stamboul et de Galata, sur les traces de ce doux fantôme de sa jeunesse qui semble fuir devant lui et se dérober subitement au moment même où il croit le saisir. Et quelles pages inoubliables que celles où l'incomparable magicien raconte « sa longue entrevue muette » avec ce qui fut Aziyadé et sa visite à la tombe de sa petite amie, au cours de laquelle il se couche sur « la terre rousse légèrement brumée de pluie où poussent de rares plantes grêles » et embrasse cette terre « au-dessus de la place où doit être le visage mort »! N'eût-il jamais écrit que ce livre exquis, que Pierre Loti eût marqué sa place parmi les écrivains les plus originaux et les plus exquis de ce temps.

La Sacrifiée, par Édouard Rod (Perrin). Ce remarquable roman est l'analyse poussée très profondément, encore qu'un peu subtilement parfois, d'un cas de conscience extrêmement délicat. Appelé auprès d'un ami menacé d'apoplexie, le Dr Morgex jure à cet ami de lui épargner les horreurs d'une agonie prolongée en abrégeant volontairement ses derniers jours, dès qu'il le verra perdu. L'attaque prévue se produit et voilà le docteur mis en demeure vis-à-vis de lui-même d'exécuter son engagement. Seulement, entre temps, la situation s'est modifiée considérablement. L'ami, Marcel Audoin, est marié à une jeune femme adorable, qu'il a toujours rendue fort malheureuse, car ce n'est, à tout prendre, qu'un sensuel et un égoïste, et le docteur s'est attaché peu à peu à la pauvre victime, qui lui rend affection pour affection. Maintenant, il se demande si, en tenant son serment, il n'est point poussé surtout par le désir de rendre libre celle qu'il aime. Il s'y décide cependant, mais, la chose faite, il est assailli de remords, et ses remords s'accroissent encore lorsqu'il a épousé Clotilde. Bien que fort arrêté dans ses idées et libre-penseur en matière de religion, le Dr Morgex soumet son cas à un magistrat très rigide qui l'absout, et à un prêtre qui le condamne. C'est à celui-ci qu'il obéit; et, pour expier ce qu'il appelle « son crime », il se sépare brusquement de sa femme, de sorte que, sacrifiée d'abord à l'égoïsme grossier de son premier mari, la pauvre Clotilde l'est encore aux scrupules de conscience du second. Cette histoire un peu triste nous est présentée sous une forme superbe et bien moderne, bien vivante. C'est une lecture d'un intérêt extrême.

La Montée, par Gabriel Sarrazin (Perrin). Un livre dont la *Revue* publiait récemment quelques chapitres. Livre original, s'il en fut, plein de hautes pensées, d'observations savoureuses, et, comme dit l'auteur, « écrit par éclairs la manière des poètes, dans les villes, parmi les montagnes, au fond des bois ou sur les mers ».

L'Amour d'Annette, par Jean Rameau (Ollendorff). « Peut-être sommes-nous incapables d'éprouver beaucoup d'amour pour les personnes qui ne nous ont pas fait beaucoup souffrir. » Telles sont les dernières lignes de ce roman, où l'auteur a résumé la pensée qui l'a poussé à l'écrire. Seulement, pour être logique, il ne devrait pas laisser le lecteur sous l'impression qu'Adrien Guérande, le mari volage, corrigé par l'invraisemblable bonté de sa femme, la rendra désormais aussi heureuse qu'elle a tou-

jours mérité de l'être. Quoi qu'il en soit, nous préférons beaucoup à **l'Amour d'Annette** le dernier recueil de vers de Jean Rameau, **la Nature**, dont une nouvelle édition in-12 vient précisément de paraître chez Savine.

Ces bons Docteurs! par Gyp (Calmann Lévy). Gyp ne recule devant aucune audace; le voilà maintenant, en pleine épidémie d'influenza, qui s'attaque à la redoutable médecine et à « ces bons docteurs »! Il est vrai que l'impayable écrivain humoriste le fait avec une si étourdissante effronterie que le plus farouche de nos spécialistes ne pourra retenir, en le lisant, un de ces éclats de rire retentissants qui viennent « débrider » fort à propos l'esprit tendu par l'habituelle contemplation de toutes les hideurs de la vie, et des dessous plus ou moins écœurants de la beauté et de la santé.

A lire encore, chez Dentu : **Le Mur**, par Maurice Montégut, grand roman d'aventures ultra-modernes, qui se déroulent pendant les trois mois où la Commune fût maîtresse de Paris ; et **la Chambre d'amour**, par Pierre Decourcelle, autre grand roman d'aventures, où l'intrigue se noue et se dénoue avec une souplesse et une fécondité d'invention extraordinaires ; **Cœur de père**, par Ch. Vincent ; — Chez Flammarion : **Par Amour**, par Gina Saxebey, étude de mœurs très saisissante, présentée sous forme de journal intime ; — chez Calmann Lévy : **Après le meurtre**, par Jean Tillault, et **la Sarcelle bleue**, par René Bazin, une délicieuse étude de mœurs de province, quelque peu absurde par moments, mais avec des parties exquises ; — chez Plon : **Le Roman d'une croyante**, par Jean de la Brète, un roman très délicat, où l'on sent la touche féminine : c'est l'histoire, pas très nouvelle d'ailleurs, d'une jeune femme assez mal mariée, qui trouve des consolations et l'apaisement dans la religion.

Il nous faut citer encore : **Lidoire et la Biscotte**, par Georges Courteline (Flammarion). Un volume débordant d'observation charmante et d'intense gaieté ; et **Au Vent**, par Léon L. Berthaut (H. Jouve). Un tout petit recueil de nouvelles, de contes et de légendes dont plusieurs sont des petits chefs-d'œuvre d'émotion et de saveur originale.

Voyage autour du Dictionnaire, par Charles Narrey (Calmann Lévy). Il y a mieux que de l'esprit dans cet humoristique voyage, où chaque mot du Dictionnaire revêt un aspect et une signification absolument inattendus. L'auteur y a fait une dépense considérable de bon sens, d'originalité et d'observation amusante.

Quelques pensées, par l'auteur des **Horizons prochains** (Calmann Lévy). Que de pages élevées, que d'exquises trouvailles dans ce recueil de fragments et de pensées, où l'on sent toujours une inspiration puissante et élevée! Par exemple, l'auteur ne semble pas goûter très fort les nouvelles théories de la jeune école. « J'aime mieux, dit-il, un homme, les membres ligottés, palpitant le cœur bien en vie que ce je ne sais quoi d'abstrait, de raffiné, de sec et d'égoïste que nous forgent à grand'peine les psychologues d'aujourd'hui. »

Choix de poésies, par Eugène Bataille (Paul Dupont). Le sonnet semble la forme de prédilection du vaillant et fécond poète qu'est Eugène Bataille. Quant à ses inspirations, il les demande tour à tour au foyer et à la nature, à la patrie et à l'amour, à la poésie et à l'art, au rêve et à la mort : vigoureux, élégant et quelquefois même parfait, son vers renferme toujours une pensée ou neuve, ou puissante, ou élevée.

Minuit, par Jane de la Vaudère (Ollendorff). Est-ce pour se conformer au titre de son ouvrage que l'auteur semble se complaire aux soirs voilés et mélancoliques, à la contemplation prolongée des belles nuits étoilées et à celle moins folâtre encore des cimetières aux blanches tombes? Malgré la note un peu monotone que donne au volume cette prédilection pour les tristesses de la vie, on y trouvera nombre de beaux vers pleins de couleur et d'envolée.

Sous les Chênes, par Jos Parker (Alph. Lemerre). Breton de naissance,

c'est la Bretagne, ses paysans, ses légendes, que l'auteur chante dans ses vers d'une inspiration franche et naturelle et d'une émotion naïve, chose rare aujourd'hui chez nos poètes.

Essences d'âmes, par Émile Hinzelin (Perrin). De même qu'il y a des essences de roses, pourquoi n'y aurait-il pas des essences d'âmes? nous dit l'auteur. Et ainsi que pour un parfum, il faut écraser des milliers de fleurs, ainsi, pour composer son vers, l'artiste cueille à foison les âmes florissantes qu'il combine, et distille. C'est le produit de ces poétiques opérations que M. Hinzelin nous présente aujourd'hui sous les étiquettes les plus variées, et il faut ajouter les plus engageantes.

L'Ame moderne, par Henry Bérenger (Perrin). L'auteur est de ceux qui pensent qu'il y a une âme moderne, c'est-à-dire « une âme imprégnée des formes et des passions du monde moderne », une âme qui rêve volontiers, mais dont les rêves sont troublés par les iniquités sociales. M. Bérenger se déclare, du reste, plein d'amour pour « la grandeur et la poésie de l'âme moderne ».

Sirventes et Cantilènes, par Emmanuel Junod (Savine). De jolis vers où tour à tour l'auteur, un débutant, évoque la « douce France » et retrace la vie errante des tziganes.

Mes Petits concerts! par Paul Collin (A. Lemerre). Sous ce titre, l'auteur a réuni un certain nombre de poèmes ou de pièces moins importantes écrites par lui pour être mises en musique, en musique dramatique ou en musique sacrée, par un certain nombre de nos plus illustres compositeurs.

Études d'histoire et de critique dramatiques, par Gustave Larroumet (Hachette). L'ancien directeur des Beaux-Arts, qui s'est toujours doublé d'un critique très fin et très érudit à la fois, réunit aujourd'hui un certain nombre d'articles publiés dans différents recueils sur des questions de théâtre. Très divers de ton et de sujet, ils sont inspirés néanmoins par les mêmes idées et la même méthode.

PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES

L'Argent et le Travail, par le comte Léon Tolstoï, adapté du russe par Halperine-Kaminsky (Flammarion). « Il faut se débarrasser de son argent sans le donner aux autres, de peur de les gâter, et vivre de son travail à la campagne », telle est la doctrine quelque peu paradoxale, mais évidemment inspirée par la morale la plus pure et le plus généreux amour de l'humanité, qui est soutenue dans cet ouvrage, auquel une lettre-préface d'Émile Zola ajoute un attrait de plus.

Mon Pays, par le général Tcheng-Ki-Tong (Charpentier). Cette étude sur la Chine a-t-elle cette fois été écrite par celui qui l'a signé? En tous cas, elle nous initie à l'organisation sociale des Fils du Ciel et à leurs mœurs; elle est complétée par quelques contes empreints de couleur locale et enlevés d'une plume aussi alerte que judicieuse.

Stories from the Arabian nights, selected from Lane's version, with additions newly translated from the arabic, by Stanley Lane Poole (Putnam's sons, New-York-London).

I Diritti della donna sedotta, am. Ambrogio Giacobone (Varzi).

Istituzioni Scolastiche in Turchia, par Mario Mandalaris (Roma Stamperia diplomatica e consolare).

L'Automa, roman, par E.-A. Butti (Galei, à Milan).

Εκαρίφηματα, par Αλ. Φιλαδελφέως (Athènes). Ces esquisses sont des impressions de voyage en Roumanie. Délégué par l'Université d'Athènes au Congrès universitaire de Giurgevo, l'auteur est revenu enchanté des Roumains, des Roumaines et de la Roumanie, et il forme les vœux les plus ardents pour que la bonne entente règne désormais entre tous les pays de la péninsule des Balkans, et que tout les réunisse dans l'avenir puisque rien ne les sépare dans l'avenir. « La Roumanie et la Grèce sont deux sœurs, dit-il. Trajan est pour eux ce que Périclès est pour nous. L'empereur Constantin a forgé l'anneau de notre union fraternelle. Continuons unis et n'ayons pour ennemis communs que les ennemis de chacun de nous. »

HISTOIRE, VOYAGES, GÉOGRAPHIE

La Saint-Barthélemy, par Hector de la Ferrière (Calmann Lévy). Peu d'événements historiques ont été aussi diversement contés, sinon jugés, que l'odieux massacre de la Saint-Barthélémy. Mais M. de la Ferrière a su renouveler ce sujet passablement rabattu en établissant sur des documents absolument authentiques, et principalement sur les mémoires du temps, l'histoire définitive de ce grand crime politique qui fut en même temps une grande faute. Le consciencieux et judicieux historien étudie successivement la veille de la Saint-Barthélemy et ses causes, le jour et l'exécution, le lendemain et les conséquences. De très curieuses lettres de Catherine et d'autres grands personnages ajoutent encore à l'intérêt considérable de ce bel ouvrage.

Souvenirs de bon temps, par G. Cousin-Constantin (J. Lefort). C'est le bon temps en effet que celui qu'on peut passer en visitant ces merveilleuses villes italiennes, ensoleillées par la nature et par l'art, Milan, Brescia, Vérone, Padoue, Venise, Bologne, Rome, Naples, Pompéi, etc., et l'on comprend que l'auteur de cet aimable volume ait désiré consigner par écrit les souvenirs qu'il en a rapportés. Il l'a fait d'ailleurs avec une bonne grâce et une bonne humeur qui donnent beaucoup d'agrément à la lecture de son ouvrage.

18000 lieues à travers le monde, par Jules Desfontaine (Lecène et Oudin). Le plus extraordinaire de ces quarante mois de voyage, ce n'est point les beaux pays parcourus par l'auteur, la Tunisie, le Soudan, Jérusalem, la Polynésie, la Nouvelle-Zélande, le Brésil, c'est l'invraisemblable façon dont il a pu exécuter cette merveilleuse campagne en ne dépensant que cent francs par mois. Quant à son livre, il est charmant de bonne humeur et donne presque envie de marcher sur les traces de ce nouveau Juif errant.

Note sur la Corée et les Coréens, par le colonel Chaillé-Long Bey (Le Caire, Imprimerie nationale). La Corée n'est pas des plus connues sur les bords de la Seine. Ce prolongement du plateau de la Mantchourie, qui ne compte pas moins de douze à treize millions d'habitants, — sa capitale seule, Seoul, en a 250 000, — offre cependant un intérêt très particulier, au point de vue des mœurs surtout.

La Martinique, par Henri Monet (Savine). Ce n'est pas seulement une bonne action que ce beau volume richement illustré, vendu au profit des sinistrés de la Martinique, c'est également une étude historique et géographique très sérieuse, où l'on trouvera notamment le récit détaillé des ouragans, cyclones et tremblements de terre, qui se sont abattus sur l'île depuis 1643, époque de son annexion.

PHILOSOPHIE, ÉCONOMIE POLITIQUE, ETC.

Le Devoir présent, par Paul Desjardins (Armand Colin). Comme tous les esprits libres et sincères d'une génération dont il est un des plus brillants représentants, l'auteur souffre d'une sorte de malaise intellectuel et moral, dont il analyse sagacement les causes, dont il cherche virilement le remède. Sans tomber dans les excès de nos jeunes pessimistes, il montre que c'est la foi, la foi au devoir surtout, qui manque le plus aux jeunes hommes d'aujourd'hui, et il s'efforce de les y ramener.

Jeunesse, par C. Wagner (Fischbacher). Lui aussi, M. C. Wagner, a vu que la jeunesse intelligente de notre temps souffre positivement, et que les raisons de ce malaise doivent être cherchées dans la crise générale que nous traversons. Il est certain que le scepticisme, le réalisme, la vie factice qui pèsent sur nous, résultats transitoires de la civilisation moderne, forment un triste milieu pédagogique, d'où ne pouvaient sortir qu'une jeunesse terne et une vieillesse précoce. L'auteur décrit les plus frappantes parmi les formes multiples de ce malaise, et conclut que le meilleur moyen de le combattre, c'est le retour à l'existence normale, à l'équilibre humain, au respect des lois de la vie.

Méthode spiritualiste. Esprit et liberté, par Pierre-Auguste Bertauld (Félix Alcan). Dans cette étude magis-

trale, l'auteur conclut que le spiritualisme ne combattra fructueusement les doctrines positivistes que le jour où il retournera contre elles leurs propres armes, en s'appuyant sur le terrain de la science et en s'appropriant la méthode dont celle-ci fait un constant usage dans l'étude des origines et des agents secrets de la nature.

L'Armée sans chef (Champion). L'auteur rend justice à ce qui a été fait pour la reconstitution de notre armée, mais il essaie de démontrer que tout n'est point fini, et que rien ne le sera tant qu'on n'aura pas donné un moteur à ce mouvement, et un commandant suprême à cette armée reconstituée. Il nous paraît oublier que nous en avons un, le plus noble, le plus loyal, le plus instruit et le plus courageux dans le général Saussier.

La législation de l'instruction primaire en France depuis 1889 jusqu'à nos jours, t. II, 1833-1847, par Gérard (Delalain), recueil des lois, décrets, ordonnances, arrêtés, règlements, décisions, avis, projets de loi, etc.

Les Nouveaux Tarifs des Douanes, avec introduction, notes et index, par Eugène Pierre (May et Motteroz). C'est le texte définitif de la loi du 11 janvier 1892.

Les Grèves, par Ch. Villard (G. Néc). Étude très consciencieuse, très substantielle et très logique, sur une question plus que jamais à l'ordre du jour.

Les Enfants en prison, par Guy Tomel et Henri Rollet (Plon et Nourrit). Une des lectures les plus utiles et des plus tristes, hélas! que l'on puisse faire. Les petits voleurs, les petits mendiants, les petites prostituées qui forment le contingent des petits prisonniers n'ont point de secret pour les deux auteurs de cette étude très documentée, qui se termine par l'examen de la situation sociale et juridique de l'enfant, et des améliorations susceptibles d'être réalisées.

Lexique de philosophie, par Alexis Bertrand (Paul Delaplane). Toutes les questions philosophiques sont présentées dans ce lexique sous la forme la plus pratique et la plus commode.

La Kabbale, tradition secrète de l'Occident, résumé méthodique, par Papus (G. Carré).

Au Palais, par Floridor Dumas (Savine). Attaque à fond de train contre notre édifice judiciaire, dans laquelle l'auteur nie absolument que le code civil soit la profession de foi de la Révolution de 1789.

Socialisme, Communisme, et Collectivisme, coup d'œil sur l'Histoire et les Doctrines, par Eugène d'Eichthal (Guillaumin). C'est un substantiel résumé, aussi exact que clair, de l'évolution des principales doctrines communistes et socialistes, jusques et y compris le socialisme contemporain. L'auteur y fait très loyalement et très courageusement le départ entre les tendances louables en principe, ou inévitables dans leurs conséquences et ce qui n'est qu'utopies, agitation creuse, ou excitations malsaines et pernicieuses.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Le 19e fascicule (tome IV) de l'**Encyclopédie d'hygiène et de médecine publique**, publiée sous la direction du Dr Jules Rochard (Lecrosnier et Babé), renferme une très remarquable étude de G. Drouineau sur l'**Hygiène rurale**.

Le 14e volume de la **Grande Encyclopédie** vient de paraître chez Lamirault. Cette magnifique publication, dont le succès est dès à présent assuré, est arrivée à la fin de la lettre D. Nous avons signalé maintes fois la haute valeur des articles rédigés pour cette belle œuvre par les plus éminents spécialistes.

Ad. BADIN.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME SOIXANTE-QUATORZIÈME

ARMÉE. — MARINE

Pages.

G. G. . . . . Éléments de la Guerre par le colonel Maillard 31, 690

*** . . . . . Essai sur la Réorganisation de l'Artillerie et du Génie . . . 493

BEAUX-ARTS. — THÉATRE

Marius VACHON. . . . . Les Protectrices des Arts en France au Moyen Age et à la Renaissance 93

Paul GRUYER. . . . . Les Salles de Théâtre. 338

Jean DARGÈNE. . . . . Pierre Teyssonnières et son Œuvre. 602

Louis GALLET. . . . . Théâtre : Musique. . 201, 427, 651

Marcel FOUQUIER. . . . . Drame et Comédie. 208, 430, 658, 877

ETUDES ET CRITIQUES LITTÉRAIRES

Mathias MORHARDT. . . . . Les Symboliques. 765

E. RODOCANACHI. . . . . Les Livres. 149

La Direction. . . . . Les Livres d'Étrennes. 168

ÉTUDES HISTORIQUES

FÉRAUD. . . . . Le Corsaire Dragut et les Chevaliers de Malte. . . . 468, 707

Léo QUESNEL. . . . . Un grand Médecin au XVIe siècle : Lopez de Villalobos, médecin des Rois Catholiques et de Charles-Quint. . 324

Auguste STRINDBERG. . . . . Qu'est-ce que la Russie? . . . 518

Georges MARY. . . . . Un Point d'Histoire : Une Lettre de Napoléon Ier. 373

Gabriel Bonnet. . . . . Souvenirs d'un Secrétaire. . . 673

POLITIQUE

Mme Juliette ADAM . . . . . Lettres sur la politique extérieure. . . . 173, 406, 621, 847

Raoul FRARY . . . . . Chronique politique. 189, 420, 638, 861

*** . . . . . Lettre sur M. Barthélemy-Saint Hilaire. 21

Marquis de CASTELLANE . . . . . République et Laïcisme : la Révision du Concordat. . . 239

Jean DARGÈNE. . . . . Boutades coloniales. 280

O. d'ARAUJO. . . . . La Situation brésilienne. . . . 807

*** . . . . . Un Conseiller du Vatican. . . 821

A. PORTIER d'ARC . . . . . Transformations de la Politique russe. 840

ÉTUDES SOCIALES, PHILOSOPHIE, ÉCONOMIE POLITIQUE

Hector DEPASSE. . . . . Grèves et Syndicats. 49

Marie-Anne de BOVET. . . . . Femmes du Monde et Femmes galantes. 124

Pages.

E. MARTINEAU. . . . . L'Organisateur de la Disette. . 139
Jules MANY. . . . . L'Arbitrage et les Chambres du Travail. 260
Édouard FUSTER. . . . . L'Enseignement supérieur et le Devoir social. 384
L. SEVIN-DESPLACES. . . . . Les Missionnaires religieux en Afrique 582
E. FOURNIER DE FLAIX. . . . . Un grand Domaine seigneurial dans le steppe de l'Oukraine. 776

VOYAGES

G. de WAILLY. . . . . A travers l'Afrique allemande : Autour de Bagamoyo. . . . 375
Mme Mathilde SHAW . . . . . Quelques plages suburbaines de New-York. 554

POÉSIES

Robert SCHEFFER. . . . . Chansons tristes (poésie). . . . 565
Eugène HOLLANDE. . . . . Beauté (poésie). 570
. . . . . Les Jeunes Apôtres (poésie). . 826

VARIÉTÉS

Frédéric LOLIÉE. . . . . Les Disparus : Dom Pedro II d'Alcantara, empereur du Brésil. — Alphand. 158
— . . . . . Mgr Freppel. — Albert Wolff. . 397
— . . . . . Le cardinal Manning. — A. de Quatrefages. 611
— . . . . . Le comte de Nieuwerkerke. . 833
G. de Corlay. . . . . Les Disparus : Le général Schmitz. 836
Philippe LEHAULT. . . . . Dialogues chinois. 393
TONDINI de QUARENGHI . . . . . Une Objection russe contre le Calendrier grégorien. . . . 404
— . . . . . Le Projet de M. Belaevski et l'Alphabet international. . . 830
Hubert LEGRAND. . . . . Questions du Jour. 196, 439, 645, 867

ROMANS. — NOUVELLES. — CONTES

Pierre LOTI . . . . . Fantôme d'Orient (2e, 3e et
de l'Académie française. 4e partie). 5, 225, 449
Henri AIMEL. . . . . Le Bonhomme Noël. 145
Mme Jane DIEULAFOY. . . . . Volontaire (1792-93). 2e, 3e, 4e et 5e parties (fin). 62, 291, 524, 732
Mme Léontine de NITTIS (Olivier CHANTAL). . . . . Profils anonymes : le Polonais. 338
Jacques FREHEL. . . . . Nilos et Païma. 572
Mme Georges RENARD. . . . . Surprise du Cœur. 791

L'Administrateur-Gérant : RENAUD.

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints Pères. — 28467

Date Due

AP
20
N8
t.74

La Nouvelle revue

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY